

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY





Digitized by the Internet Archive
in 2010

REVUE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Littérature

Histoire de la littérature latine (des origines à Plaute), par l'abbé P. LEJAY, membre de l'Institut.	15 fr.
Plaute, par l'abbé P. LEJAY, membre de l'Institut.	15 fr.
Le théâtre romantique, par ANDRÉ LE BRETON, professeur à la Sorbonne.	15 fr.
Un grand amour romantique (<i>George Sand et Alfred de Musset</i>), par A. FEUGÈRE, professeur à l'Université de Toulouse.	15 fr.
Chronologie du romantisme, par RENÉ BRAY, prof. à l'Univ. de Lausanne.	15 fr.
Verlaine, par P. MARTINO, doyen de la Faculté des Lettres d'Alger.	15 fr.
Ronsard (<i>sa vie, son œuvre</i>), par GUSTAVE COHEN, profes. à la Sorbonne.	15 fr.
Sully-Prudhomme (<i>Poète sentimental et poète philosophe</i>), par EDMOND ESTÈVE, professeur à la Sorbonne.	15 fr.
Leconte de Lisle, l'homme et l'œuvre, par EDMOND ESTÈVE, professeur à la Sorbonne.	15 fr.
Un grand poète de la vie moderne : Emile Verhaeren, par EDMOND ESTÈVE, professeur à la Sorbonne.	15 fr.
Agrippa d'Aubigne, par JEAN PLATTARD, prof. à l'Université de Poitiers.	12 fr.
Le Rire et la scène française, par FÉLIX GAIFFE, profes. à la Sorbonne.	18 fr.
Chronologie du Romantisme (1804-1830), par RENÉ BRAY, professeur à l'Université de Lausanne.	15 fr.

Littérature Étrangère

Le mystère shakespearien, par G. CONNES, professeur à la Faculté des lettres de Dijon.	15 fr.
Le roman américain d'aujourd'hui (<i>Critique d'une civilisation</i>), par RÉGIS MICHAUD, professeur à l'Université de Californie.	15 fr.
Le théâtre américain, par M ^{lle} L. VILLARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.	12 fr.
La France et la Provence dans l'œuvre de Dante, par HENRI HAUVETTE, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.	12 fr.
Le théâtre de Strindberg, par A. JOLIVET, professeur à la Sorbonne.	20 fr.
Explication de la littérature allemande, par RENÉ LOTE, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble.	15 fr.
La « Morte Vivante », par HENRI HAUVETTE, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.	15 fr.

Histoire

Introduction à l'urbanisme. <i>L'évolution des villes : la leçon de l'antiquité</i> , par MARCEL POËTE. Illustré de 32 planches.	35 fr.
Au seuil de notre histoire, par CAMILLE JULLIAN, de l'Académie française, Tome I : 20 fr. — Tome II : 20 fr. — Tome III : 18 fr.	

Philosophie

L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution, par ÉDOUARD LE ROY, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.	15 fr.
Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence, par ÉDOUARD LE ROY, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.	20 fr.
La pensée intuitive, par ÉDOUARD LE ROY, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Tome I : <i>Au delà du discours</i>	15 fr.
Tome II : <i>Invention et vérification</i>	20 fr.
L'esthétique du sentiment, par J. SEGOND, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.	12 fr.
La philosophie de Plotin, par Emile BRÉHIER, professeur à la Sorbonne.	15 fr.
Les théories de l'induction et de l'expérimentation, par A. LALANDE, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.	20 fr.
L'habitude, par J. CHEVALIER, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble.	18 fr.
Les rythmes comme introd. physique à l'esthétique, par PIUS SERVIEN.	12 fr.
Lyrique et structure sonore, par PIUS SERVIEN.	5 fr.
Le rêve et la personnalité, par MARGUERITE COMBES.	20 fr.
Les principes de la logique et la critique contemporaine, par ARNOLD REYMOND, professeur à l'Université de Lausanne.	25 fr.
Les intuitions atomistiques (<i>Essai de classification</i>), par GASTON BACHELARD, professeur à l'Université de Dijon.	15 fr.

Année scolaire 1932-1933

REVUE DES COURS

ET

CONFÉRENCES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

FORTUNAT STROWSKI

Membre de l'Institut
Professeur à la Sorbonne



295642
17-1-34

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE

BOIVIN & C^{ie}, ÉDITEURS

3 et 5, rue Palatine (VI^e)

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

Membre de l'Institut,

Professeur à la Sorbonne.

Magie et Religion dans la Grèce antique

par Raoul ALLIER,

Doyen de la Faculté libre de Théologie protestante de Paris.

I

Parmi les croyances les plus primitives.

Il est entendu, dans le monde universitaire et, d'une façon générale, dans le monde où l'on s'intéresse à l'évolution des idées, que la Grèce antique est la terre classique du rationalisme. Les philosophes y occupent une telle place qu'on n'y connaît guère qu'eux et leurs disciples. Or, c'est une question de savoir s'il n'y a eu que cette Grèce et si les populations de « la terre aimée des dieux » n'ont pas connu les plus basses superstitions qui ont tourmenté et affligé le reste de l'humanité. Platon, avec son noble idéalisme, Socrate, avec sa critique souriante, Aristote, avec son ferme intellectualisme, le Portique, avec sa fierté morale, y ont-ils été les seuls exemplaires de cette race qu'il vaille la peine d'étudier et dont il faille tenir compte ? On comprend aisément comment les choses se sont passées. Ces œuvres littéraires auxquelles nous venons de faire allusion ont très vite attiré et retenu tout l'attention des historiens. Mais, au fond, elles provenaient d'une élite et s'adressaient à une élite ; à côté de cette

élite, le populaire continuait à vivre, et il ne se libérait pas toujours des vieilles croyances qui lui venaient du fond des âges. C'est ensuite une autre question de savoir quels ont été les rapports de cette aristocratie de la pensée et de la masse ignorante. Dans quelle mesure la première a-t-elle agi sur la seconde ? Dans quelle mesure la seconde s'est-elle elle-même dégagée des croyances dont les plus cultivés s'étaient débarrassés ? Il est instructif de se poser ces questions et de les examiner d'un peu près.

I

La première chose qui nous frappe c'est, au milieu de ces hommes, que nous sommes habitués à considérer comme les plus intelligents de l'ancienne Europe, l'existence de pratiques auxquelles on fait peu d'allusions dans les ouvrages classiques, de sanctuaires consacrés à ces pratiques, de professionnels qui vivaient de ces rites. Toutes ces pratiques avaient pour objet de consulter la volonté des dieux ; elles consistaient en de véritables incantations. La confiance dans les formules magiques était très grande. Il y avait celles qui servaient à évoquer les dieux et que l'on appelle *καταδουμοί* (Platon, *République*, II, p. 364 ; les *Lois*, p. 433) ; d'autres étaient souveraines pour cicatriser des plaies. Les poètes racontaient qu'Odysseus, blessé par un sanglier, fut soigné par les fils d'Antolykos, et que ceux-ci, « s'empresant autour de la blessure de l'irréprochable et divin Odysseus, la bandèrent avec soin et arrêtaient le sang noir par une incantation ». (Homère, *Odyssée*, chant XIX, traduction de Leconte de Lisle, p. 300.)

Le vulgaire attribuait aux magiciens le pouvoir d'écarter la grêle par leurs cérémonies. On les appelait *χαλαζοφόλακες*. Les femmes de Thessalie étaient surtout réputées dans l'art des enchantements. Elles s'entendaient à composer des philtres puissants, — puissants peut-être par les poisons que ces philtres contenaient ; on leur attribuait le pouvoir de faire, par leurs paroles contraignantes, descendre du ciel la lune. Voilà, certes, une opération magique dont il était facile de constater si elle était possible ou non. Est-il croyable que l'idée ne soit venue à personne, dans toute l'antiquité, de vérifier si elle était authentique ou non ? Les magiciennes de Thessalie comptaient beaucoup sur la force contraignante de leurs paroles. Celle que Théocrite met en scène (*Idylle II*) s'exprime ainsi :

« Répands la farine et dis : *Je répands les os de Delphis...* Maintenant, prends le jus de ces herbes et cours en frotter le seuil de sa maison. Crache dessus et dis : *Je frolle les os de Delphis.* Le personnage envoûté par cette opération ressentira aussitôt les effets de l'irritation exprimée. Le moindre aspect mystérieux suffisait à faire apparaître les paroles comme possédant une force irrésistible. « Les prières », dit Alfred Maury, « prenaient un caractère d'évocation et d'exorcisme ; elles conservaient l'emploi de certains mots sacramentels, tels que les *lettres éphésiennes*, les *lettres milésiennes* (1) auxquelles on attribuait des effets merveilleux. Les prêtres de l'Asie Mineure rappelaient plus que ceux de la Grèce les sorciers et les enchanteurs. »

« D'ailleurs », dit-il encore, « exclues du culte national, les divinités étrangères dont la dévotion avait été introduite chez les Hellènes se présentaient avec le caractère de démons, de génies d'un ordre secondaire, d'esprits que l'on n'honorait pas par les cérémonies régulières et légales, mais dont on s'assurait la protection par des rites bizarres et secrets. Les cultes étrangers prenaient donc en Grèce le caractère d'opérations magiques : et comme on y conservait le plus souvent les mots et les formules empruntés aux pays dont ils étaient originaires, les prières et les évocations semblaient aux Hellènes des paroles mystérieuses douées d'une vertu surnaturelle » (2).

Il y avait un culte particulièrement sombre, et qui recourait beaucoup à toutes sortes d'enchantelements : c'est celui d'Hécate. Dans son culte, les philtres et les compositions répugnantes, les exorcismes et les formules bizarres jouaient un grand rôle. C'est par ces formules qu'on contraignait la déesse à se montrer à ses adorateurs, satisfaire leurs vœux, conduire leurs entreprises. Eusèbe, dans sa *Praeparatio evangelica* (v. 8), nous a transmis une recommandation qui passait pour avoir été faite par Hécate elle-même : « Sculptez une statue de bois bien rabotée, comme je vais vous l'enseigner. Faites le corps de cette statue avec la racine de rue sauvage (*πήγανον*), puis ornez-le de petits lézards domestiques ; écrasez de la myrrhe, du styrax et de l'encens avec ces mêmes animaux, et vous laisserez le mélange à l'air pendant le croissant de la lune ; alors, adressez

(1) Les lettres éphésiennes et milésiennes (*Ἐφέσια, Μιλήσια γράμματα*) étaient des mots sacramentels empruntés à la langue de la Phrygie et de la Lydie. L'emploi des premières jouait un certain rôle dans le culte de l'Artémis ou Diane d'Ephèse.

(2) Alfred Maury. *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, p. 54.

vos vœux dans les termes suivants (la formule ne nous a pas été ici conservée) ; autant j'ai de formes différentes, autant vous prendrez de lézards ; faites les choses soigneusement ; vous me construirez une demeure avec les rameaux du laurier poussé de lui-même, et, ayant adressé de ferventes prières à l'image, vous me verrez durant votre sommeil. »

La formule d'évocation qu'Eusèbe ne nous a pas conservée, nous la retrouvons dans le traité intitulé *Philosophumena* : « Viens infernal terrestre et céleste Bombô, déesse des grands chemins, des carrefours, toi qui apportes la lumière qui marches la nuit, ennemie de la lumière, amie et compagne de la nuit, toi qui désires le sang et qui apportes la terreur aux mortels, Gorgo, Mormo, lune aux mille formes, assiste d'un œil propice à nos sacrifices (1) ».

Rien ne saurait mieux montrer la distance morale qu'il y avait entre la masse qui croyait dur comme fer à toutes ces formules et l'élite qui n'en causait qu'en souriant.

II

Cette formule d'évocation nous fait sentir au milieu de quelles terreurs vivaient souvent les anciens, les cauchemars qui les hantaient et qui les portaient à croire à toutes ces pratiques magiques. C'étaient vraiment les mêmes qui terrorisèrent longtemps une race sœur de la leur, celle des Romains, sous le nom de *lamies* ou vampires. Ceux-ci redoutaient une foule d'esprits malins, que l'on croyait du sexe féminin, et qui, errant la nuit comme de vieilles sorcières, suçaient le sang et dévoraient la chair d'êtres humains, plus particulièrement des jeunes enfants. En dépit du silence gardé là-dessus par la plupart des auteurs, ces êtres mystérieux et fantomatiques ont fréquemment fait le tourment des humains. On se défendait contre eux par nombre de talismans ou d'amulettes, et l'on ne possédait jamais des armes magiques en quantités suffisantes. Et contre combien d'actions malignes ne restait-il pas encore à se défendre ! Qui sait quels ennemis cachés pouvaient recourir, pour le tourment des simples, à des pratiques redoutables !

Pour se faire une idée de ce qu'étaient ces pratiques, il faut penser à ce que racontaient les légendes et qui ne constituent

(1) *Philosoph.*, éd. Miller, p. 72 ; cf. Euripide, *Médée*, v. 395 et suiv.

que des cas frappants et toujours dus à l'action occulte de lois à peine soupçonnées.

Prenons, par exemple, les naissances. Beaucoup d'interventions pouvaient les rendre périlleuses et dangereuses. On racontait ce qui était arrivé à Alcèmène lorsqu'elle donna le jour à Héraclès. Elle souffrit pendant sept jours et sept nuits sans pouvoir être délivrée. C'est que, à l'instigation de celle qui redoutait la venue d'Héraclès au monde, la déesse qui préside à l'accouchement s'était arrêtée en face d'Alcèmène. Elle avait croisé ses bras et ses mains, et cet acte suffisait pour déclencher son action de magie imitative. La déesse représentait « une femme fermée », et rien ne pouvait corriger ce qu'elle faisait ; il fallut une intervention de Zeus auprès d'elle pour la décider à changer d'attitude et permettre la délivrance d'Alcèmène.

On se racontait aussi la légende d'Iphiclos et des raisons pour lesquelles il n'avait pas d'enfants. Son père émasculait un jour des béliers. Fort imprudemment, il laissa près de l'enfant le couteau de l'opération. Aussitôt, la présence du couteau agit par elle-même et enleva à l'enfant ses puissances viriles. Très peiné par cet accident, le père consulta un oracle, et l'oracle répondit en conseillant de rechercher quelques morceaux d'écorce sur lesquels le couteau avait reposé. Le couteau était recouvert d'une rouille causée par le sang des béliers. Une potion faite avec cette rouille suffit à rendre à l'enfant les pouvoirs qu'il avait perdus. Les prétendues lois de la nature dont on supposait l'action se formulaient ainsi : « Le semblable produit le semblable » ou « ce qui a été en contact une fois reste mystérieusement uni et solidaire ».

De tels récits n'étaient pas racontés simplement comme des faits divers intéressants ou amusants, comme des histoires sans portée, un peu semblables aux contes de fées dont s'enchantent nos enfants. C'étaient des exemples de ce qui pouvait constamment arriver par la méchanceté d'hommes qui, connaissant ces lois, savaient s'en servir à l'insu de tout le monde. N'y a-t-il pas une parenté frappante entre les craintes qui pouvaient être inspirées par ces récits non discutés et les craintes qu'éprouvent, aujourd'hui encore, de simples nègres à qui on raconte des histoires du même genre ?

III

Pour tous les primitifs, la parole humaine, — qu'elle consiste en des sons articulés, ou qu'elle soit notée par l'écriture, peu

importe. — passe pour posséder une vertu cachée. Cette parole avait des sens mystérieux et des puissances occultes. Les allusions y sont fréquentes, soit chez les prosateurs grecs, soit chez les autres peuples. Si nous prenons l'*Ajax* de Sophocle, nous nous trouvons devant ce texte : « Hélas ! qui jamais eût pensé que mon nom convînt si bien à mes malheurs ! Car, à présent, je puis le répéter deux ou trois fois tant sont grands les maux qui ont fondu sur moi ! (1) ». Il y a ici un intraduisible jeu de mots. Les lettres grecques qui forment le nom de Ajax donnent en même temps une exclamation. Ce jeu de mots se retrouve dans Ovide :

*Iipse suos foliis gemitus inscribit, et Aï Aï
Flos habet inscriptum* (2).

Il y a évidemment plusieurs siècles entre Sophocle et Ovide ; mais il est intéressant que la même étymologie se retrouve chez les deux auteurs, comme si elle était transmise par une sorte de tradition. Et, d'autre part, l'on comprend que, circulant pendant des siècles, une explication de ce genre se soit peu à peu transformée. On a fini par voir dans le nom le résumé de toute une existence et de ce qui la caractérisait ; en réalité, on avait commencé par croire que le nom imposé à Ajax avait, en raison d'une vertu propre, provoqué les malheurs qui avaient singularisé cette existence.

De même, au chant XIX de l'*Odyssée*, Odysseus rappelle l'origine de son nom et le pourquoi de cette origine : « Autolychos était l'illustre père de sa mère. Il surpassait tous les hommes pour faire du butin et de faux serments : un dieu lui avait fait ce don, Herméias, pour qui il brûlait les chairs d'agneaux et de chevreaux, et qui l'accompagnait toujours. Et Autolychos étant venu chez le riche peuple d'Ithakè, il trouva le fils nouveau-né de sa fille. Et Eurykléia, après le repas, posa l'enfant sur les chers genoux d'Autolychos et lui dit : « Autolychos, donne toi-même un nom à ce cher fils de ta fille, puisque tu l'as appelé par tant de vœux », et Autolychos, lui répondit : « Mon gendre et ma fille, donnez-lui le nom que je vais dire, car je suis venu ici très irrité contre un grand nombre d'hommes et de femmes sur la face de la terre nourricière. Que son nom soit

(1) *Ajax*. Théâtre de Sophocle, traduit en français par Louis Humbert p. 19.

(2) *Métamorphoses*, X, 215.

donc Odysseus ! » Ainsi s'explique que, pour Homère, Odysseus signifie ici *Le Grondeur*, du verbe ὀδύσσομαι, celui qui s'irrite, qui se bute contre les forces de l'univers. L'interprétation passive : celui qui est l'objet de la colère des dieux, particulièrement de Poseidon, avec lequel il est le plus souvent aux prises, n'a dû s'établir que plus tard. Ici, encore, le nom semble rappeler les principaux traits du caractère d'Ulysse et de son existence; en réalité, c'est lui qui, par un lien mystérieux, a imprimé ce trait caractéristique à toute sa vie (1).

Les mots n'étaient pas pour les Hellènes anciens des signes quelconques, indifférents ; ils avaient une valeur magique qui explique le pouvoir des incantations et des anathèmes. Le mot écrit était naturellement plus efficace que le mot prononcé. La simple parole suffisait à produire des effets puissants quand elle était en vers, où les mots sont fixés et réglés par le rythme. De très bonne heure, la musique et le chant semblent avoir été alliés à la poésie : il n'y avait pas de poésie qui ne fût débitée sur un certain rythme et même chantée. C'est ce qui donne tout son sens au mot incantation. Une théorie de ce genre se rencontre dans un chœur d'*Agamemnon* d'Eschyle. Le coryphée se demande, à propos d'Hélène, si un être invisible, annonçant l'avenir, instruit des aventures futures de l'épouse de Ménélas, n'a pas guidé la langue des hommes ou inspiré l'esprit de ses parents dans le choix de son nom. Hélène est la femme fatale. Or, analysé avec un peu de complaisance, son nom révèle cette destinée. Hélène est ἑλενώς, « celle qui a détruit les navires » ; ἑλανδρος, « celle qui a fait périr les hommes » ; ἑλέπολις, « celle qui a ruiné les villes ». Si cette explication est vraie, et pour Eschyle elle l'est, il faut donc croire que ce nom, au moment même où il fut donné à l'enfant après sa naissance, faisait allusion à sa vie et aux événements auxquels elle devait être mêlée. Un dieu seul peut connaître à l'avance des événements et les annoncer.

Chez d'autres tragiques, chez Euripide (*Phéniennes*, 636), ou Sophocle (*Antigone*, 110), Polynice est l'homme que son nom même condamnait aux funestes querelles où il devait trouver la mort.

Cette habitude de chercher des étymologies grosses de sens et contraignantes donne toute leur vraie portée aux travaux de bien des scolastes. A tout prix, devant un nom propre, ils étaient portés à chercher ce qu'il pouvait bien signifier et, par suite, la

(1) *Iliade*, chant XIX, vers 405 ss.

valeur magique et annonciatrice qu'il pouvait bien avoir ; cela les a conduits à bien des absurdités ; mais chacune de ces fantaisies ridicules, de ces trouvailles qui n'en sont pas, a son intérêt. C'est ainsi qu'Eustathe, rapportant les différentes étymologies proposées pour le nom d'Achille, en donne une dans laquelle ce nom apparaît comme prophétisant et préparant — c'était écrit — l'affliction qu'il devait apporter aux Troyens : « ἄχος Ἰακείσσις ». L'étude de beaucoup de ces mauvais calembours jetterait une lumière sur les croyances des anciens Grecs ici rapportées très fidèlement par les scolastes.

Qui sait si l'on ne pourrait pas, comme l'a proposé M. Vendryès, interpréter, à travers cette croyance, l'aventure d'Archiloque amenant au suicide, par la violence de ses satires, Lycambe père d'une jeune fille qu'il aimait, et qui lui avait été promise en mariage, et la jeune fille elle-même, Néoboulè. M. Vendryès dit qu'Archiloque a bel et bien condamné à mort Lycambe et Néoboulè : il aurait lancé contre eux une incantation magique à laquelle ils ne pouvaient se soustraire. Nous avouons que longtemps nous avons hésité à suivre M. Vendryès dans son exégèse de ce récit que nous étions porté à croire légendaire (1). Mais des fragments inédits d'Archiloque ont été publiés par Reitzenstein et Hiller von Gartringen et reproduits dans la *Revue des Etudes grecques* (2), avant de l'être dans le livre de M. Hauvette. Un de ces fragments nous paraît bien avoir les allures d'une incantation. En voici la traduction :

Errant sur les flots,
et plaise au ciel que, jeté nu sur la côte de Salmydenos,
les Thraces à la longue chevelure
le recueillent : — auprès d'eux, pour comble de misère,
il mangera le pain de l'esclavage —

(1) Peut-être l'est-il en effet. Très répandu à l'époque romaine, il ne paraît pas remonter bien haut. Ni Critias, l'homme d'État à qui nous devons un bout de notice sur Archiloque, ni aucun des auteurs qui ont parlé du satirique au v^e et au iv^e siècle, ne connaissent cette histoire. Elle ne fait son apparition qu'environ trois siècles après la mort d'Archiloque. Il est même possible, comme l'a montré M. Amédée Hauvette (*Archiloque, sa vie et ses poésies*, 1905, p. 68), que l'origine puisse en être cherchée dans les vers mêmes du poète, et la solution du problème résulterait d'une glose de Photius. Il nous semblait que la mort par désespoir de Lycambe et de Néoboulè ne serait même pas une preuve. Que de gens, même dans notre société, ont été amenés par des calomnies à se suicider ! Attaques violentes, diffamations, mensonges n'ont rien de commun avec la magie, et nous savons qu'Archiloque avait la dent dure : qu'il s'entendait à injurier les gens, et que la langue dans laquelle il le faisait était extrêmement riche, et atteignait un certain degré de veuler.

(2) Tome XIV, 1901, p. 74.

transi de froid et sortant du fond de l'eau
 tout couvert d'algues marines !
 Puisse-t-il claquer des dents et, comme un chien, la bouche contre terre,
 être là sans forces,
 étendu sur le rivage où se brisent les flots !
 Voilà ce que je voudrais voir souffrir
 à celui qui m'a offensé, qui a foulé aux pieds ses serments,
 lui autrefois mon compagnon !

Si cette interprétation est juste, le poète satiriste et le sorcier malfaisant ne faisaient qu'un et, pendant longtemps, dans bien des pays, on ne les distinguait pas. Plus tard, grâce aux progrès de la civilisation, ils se sont dédoublés. Peu à peu on les a de plus en plus séparés, et la satire est devenue tout simplement un genre littéraire. Pour s'en assurer, on n'a qu'à comparer à ce fragment authentique d'Archiloque la dixième épode d'Horace.

IV

Tout ceci nous explique, en une certaine mesure, l'habitude, pour ne pas dire la manie, qu'ont les scoliastes et beaucoup d'autres auteurs, de chercher à propos de tout les étymologies des noms propres qu'ils peuvent rencontrer. Il est très curieux de voir tout ce qui est arrivé au nom de Pythagore. A en croire ses disciples, son nom décèle déjà et annonce sa mission. Il est, comme le résume M. Carcopino, « celui qui répand sur la terre les vérités émanées de Zeus, que dispense Apollon ».

Au cinquième siècle avant Jésus-Christ, Aristippe donnait déjà cette étymologie que nous a transmise Diogène Laërce. VIII, 21 : "Οτι τὴν ἀλήθειαν ἡγόρευεν οὐχ ἤτρον τοῦ Πυθίου. Appollonius de Tyr propose cette variante que préfère Jamblique (*Vie de Pythagore*, 7) : "Οτι ἄρα ὑπὸ τοῦ Πυθίου προηγορεύθη αὐτῷ [Μνη σάρχω]. Entre ces deux étymologies, il y a une légère différence, mais peu importe ; l'essentiel, c'est que les deux établissent un rapport entre le nom de Pythagore et le culte d'Apollon pythien. « On raconta », dit M. Carcopino (1), « qu'il avait été instruit par la Pythie, et dans les généalogies dont on l'a nanti par la suite, ou il descend du dieu pythien, ou il se confond avec lui. De son vivant, si l'on en croit un récit qui, probablement, remonte à l'*Abaris* d'Héraclide de Pont, il n'avait, pour convaincre les incrédules, qu'à leur montrer sa cuisse d'or. Ses premiers disciples, au témoi-

(1) Jérôme Carcopino, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, p. 173.

gnage d'Aristote, s'en allaient répétant : « Il y a une espèce de vivant raisonnable qui est le dieu ; une autre est l'homme ; Pythagore est un exemple de la troisième ».

Toutes ces merveilles, d'après tous les commentateurs, étaient annoncées par le nom seul du philosophe : on dirait que ce nom créait pour lui une sorte de prédestination à ces dons surnaturels et à leur usage. Dans quelle mesure tous ces auteurs croyaient-ils à cette action mystérieuse du nom sur celui qui le portait ? Dans quelle mesure la croyance à la prédestination par le nom était-elle, au moins inconsciemment, sous-entendue par eux ?

Si les mots ont des vertus propres et actives, il est tout naturel qu'il leur arrive d'être frappés de tabous. On connaît chez les non-civilisés beaucoup de cas dans lesquels les noms des personnes ne peuvent pas être employés dans le langage courant : « Il y a de grands rapports entre ces cas-là et ceux dans lesquels le tabou est prononcé sur des mots ordinaires ; ces rapports sont d'autant plus fréquents que les noms propres ne sont souvent que des noms communs. Le tabou qui les frappe frappe en même temps nombre de mots usuels et d'expressions courantes. C'est ainsi que certaines personnes, à certains moments, sont empêchées d'employer certains mots, ce qui les conduit à ne jamais désigner les objets que ces mots désignent, soit à se servir de termes spéciaux. C'est le cas dont Frazer donne beaucoup d'exemples dans son *Rameau d'Or* (1) ». Ces cas se retrouvent dans la Grèce antique : « On ne pouvait, de leur vivant », dit encore Frazer (2), « prononcer le nom des prêtres et des principaux fonctionnaires chargés de la célébration des mystères d'Eleusis. On avait l'habitude de confier aux profondeurs de la mer les noms de ces fonctionnaires, probablement en les gravant sur des tablettes de bronze ou de plomb que l'on jetait dans le golfe de Salamine. L'intention évidente était d'ensevelir ces noms dans un profond secret. Où donc aurait-on pu les mieux cacher ? »

Une inscription gravée sur la staupe d'un hiérophante fait une allusion formelle à ces habitudes : « *Quant à mon nom, ne cherche pas qui je suis : le rite mystique l'emmena en s'en allant vers la mer empourprée, mais quand je serai venu à la demeure des bienheureux et au jour du deslin, alors tous ceux qui auront quelque souci de moi le diront* (3). »

Il ressort de cette inscription que, lorsque l'hiérophante sera

(1) *Op., cit.*, tome I, p. 382 et 88.

(2) Tome I, p. 371-372.

(3) *Ephemeris Archeologica*, 1883, col. 79 et 88.

mort, on pourra le nommer. Une seconde inscription confirme cette interprétation : « *Mainenant donc, nous, les fils, nous dévoilons l'illustre nom de notre noble père, nom que, pendant sa vie, il cacha dans les flots de la mer : C'est Apollonios, digne d'être chanté...* » (1).

Une autre inscription, qui avait été gravée sur la statue d'une hiérophantide, dit la même chose : « *Je suis mère de Marcianus, fille de Démétrius. Que mon nom soit lu. Ce nom, alors qu'on m'enferma loin des hommes, quand les Cécropides me firent hiérophantide, moi-même je l'ai caché dans les profondeurs immenses.* »

La divulgation de ces noms sacrés était un crime prévu par la loi. Un personnage de Lucien, le Pédant, raconte qu'il a rencontré des fonctionnaires sacrés conduisant au tribunal quelqu'un qu'ils accusaient d'avoir commis un crime : « *Je rencontrai le dadouque et d'autres célébateurs de mystères qui entraînaient Dinias vers les magistrats, lui reprochant de les avoir appelés par leur nom, sachant bien que, cependant, du moment où ils avaient été sanctifiés, il étaient devenus sans nom et ne pouvant plus être nommés, comme étant hiéronymes* ».

On discute la question de savoir à quelle époque s'est établie l'obligation de ne pas nommer ces fonctionnaires sacrés. Quelle que soit la date à laquelle elle a été établie, elle existait et était obéie vers le III^e siècle avant Jésus-Christ (2).

C'est ainsi que nous sommes conduits à l'étude des Mystères de la Grèce antique et à l'examen du rôle que la Magie pouvait y jouer. Mais ceci est une histoire tout autre, et qui mérite d'être traitée en elle-même.

Tous les faits que nous venons de passer en revue rapprochent singulièrement les Grecs de l'époque classique de tous les peuples non civilisés. Il n'y a pas une croyance, ni une pratique de ces peuples qui n'ait son équivalent chez les Hellènes. Les exemples que nous avons énumérés suffisent. Pour donner une idée de l'amas de superstitions qu'il y avait dans la foule contemporaine de Platon et d'Aristote, nous nous contenterons de citer ici une page de Théophraste sur la dévotion populaire. Il nous présente un tableau curieux des croyances magiques de la Grèce à ce moment : « *La superstition semble n'être autre chose qu'une crainte mal réglée de la divinité. Un homme supersti-*

(1) *Ephemeris Archeologica*, 1883, *loc. cit.*

(2) C'est M. Foucart qui a mis en doute le caractère primitif de cette interdiction. En tout cas, avant d'être établie par la loi, elle était en usage. *Les Mystères d'Eleusis*, p. 183 et *passim*.

lieux, après avoir lavé ses mains, et s'être purifié avec de l'eau lustrale, sort du temple et se promène une grande partie du jour avec une feuille de laurier dans la bouche ! s'il voit une belette, il s'arrête tout court, et il ne continue pas de marcher, que quelqu'un n'ait passé avant lui par le même endroit que cet animal a traversé, ou qu'il n'ait jeté lui-même trois petites pierres dans le chemin, comme pour éloigner de lui ce mauvais présage. En quelque endroit de sa maison qu'il ait aperçu un serpent, il ne diffère pas d'y élever un autel... Si un rat lui a rongé un sac de farine, il court au devin, qui ne manque pas de lui enjoindre d'y faire mettre une pièce ; mais, bien loin d'être satisfait de sa réponse, effrayé d'une aventure si extraordinaire, il n'ose plus se servir de son sac et s'en défait. Son faible encore est de purifier sans fin la maison qu'il habite ; d'éviter de s'asseoir sur un tombeau, comme d'assister à des funérailles, ou d'entrer dans la chambre d'une femme qui est en couches ; et lorsqu'il lui arrive d'avoir pendant son sommeil quelque vision, il va trouver les interprètes des songes, les devins et les augures, pour savoir d'eux à quel dieu ou à quelle déesse il doit sacrifier. Il est fort exact à visiter à la fin de chaque mois les prêtres d'Orphée pour se faire initier dans ses mystères ; il y mène sa femme ou, si elle s'en excuse par d'autres soins, il y fait conduire ses enfants par une nourrice. Lorsqu'il marche par la ville, il ne manque guère de se laver toute la tête avec l'eau des fontaines qui sont dans les places. Quelquefois il a recours à des prêtresses qui le purifient d'une autre manière, en liant et étendant autour de son corps un petit chien ou de la squille. Enfin, s'il voit un homme frappé d'épilepsie, saisi d'horreur, il crache dans son propre sein, comme pour rejeter le malheur de cette rencontre ». (Théophraste, *Caractères*, XVI.)

Il est temps de passer aux Mystères d'Eleusis, d'examiner en quoi ils ont consisté, et ce qu'ils ont apporté à l'âme grecque.

(A suivre.)

L'Esprit de la philosophie thomiste

par A. FOREST,

Chargé de Conférences à l'Université de Poitiers.

II

L'harmonie des êtres.

L'ambition propre de la philosophie est de retrouver l'unité entre les divers éléments du réel ; elle veut être une vision synthétique des choses, et cherche à s'élever à ce point de vue d'où l'on aperçoit quel est le vrai lien spirituel de toute existence. Mais la différence que nous avons déjà remarquée entre le thomisme et les doctrines idéalistes se manifeste encore par la manière dont elles veulent remplir cette tâche qui leur est commune. On peut en effet concevoir l'unité de deux façons, dans une philosophie de l'identité ou dans une philosophie de l'harmonie. L'idéalisme définit la réalité par la rationalité complète et par là même par l'idée de système, car le propre de la raison c'est d'associer et d'unir, si bien que nous n'aboutissons pas à l'existence vraiment complète et achevée lorsque l'on considère les choses sans leur distinction, dans leur isolement. La philosophie de saint Thomas accueillera volontiers des indications de ce genre, mais en les présentant dans un esprit assez différent. Son point de départ est sans doute dans l'aristotélisme, c'est-à-dire dans une vision pluraliste des choses. Aristote s'en tient à l'idée qu'il existe une multiplicité de substances, et il veut assurer l'unité de leur être, plus que la cohérence du tout. Il nous montre sans doute que la nature est comme un économe qui dispose toutes choses au mieux, qu'elle n'est pas semblable à une mauvaise tragédie, mais ce ne sont guère là que des métaphores, et il serait vain de chercher chez Aristote une réflexion sur la nature au sens moderne du mot et sur le système de l'univers. Mais des vues de ce genre se trouveront chez Platon, elles seront transposées chez saint Thomas, et l'inspiration pro-

pre de sa philosophie est de rechercher l'unité dans le monde sous l'aspect de l'harmonie. De ce point de vue en effet les choses restent distinctes, mais elles n'ont pas l'indépendance dans laquelle Malebranche voyait la notion la plus antichrétienne lorsque nous l'appliquons au monde créé. Elles ne sont donc elles-mêmes que par leur subordination au principe qui les assemble toutes en un même univers. L'unité du monde devient ainsi comme une projection de l'unité divine, et l'on pourrait dire justement de l'univers de saint Thomas ce que Ravaisson dit de Leibniz : « L'harmonie était pour lui la raison de la création, et cela parce qu'elle était l'essence même du créateur, que devait naturellement représenter son œuvre. C'est en effet le propre de l'intelligence que d'accorder et d'unir, et c'est par conséquent en l'intelligence que doit résider l'harmonie principale. » Mais on le voit, cette notion d'ordre et d'harmonie implique des éléments assez différents que nous devons d'abord essayer de discerner et de préciser.

Il semble d'abord qu'il y ait comme une sorte de contradiction entre les exigences de l'unité et celles de l'existence. Si les choses sont solidement en elles-mêmes, comment sauraient-elles en même temps être d'une certaine façon autre qu'elles-mêmes et perdre leur réalité propre indépendamment du système qu'elles constituent ? C'est pourquoi l'idéalisme cède à la tentation la plus naturelle de la pensée lorsqu'il substitue la considération de l'unité à celle de l'être, lorsqu'il considère les idées des choses plus que le fait même de leur existence. C'est par la pensée que cette liaison est affirmée, elle a donc comme matière l'objet même de la pensée, le problème de l'existence ne se pose donc qu'au moment où l'on considère la réalité concrète du système dans son ensemble. L'idéalisme ne sera vraiment lui-même que lorsqu'il aboutira à ces conclusions, mais la méthode idéaliste qui réduit l'être à la pensée, engage d'une façon plus ou moins lointaine dans cette direction, et cette méthode se trouve très nettement esquissée dans le cartésianisme. Malebranche par exemple pourra nous dire : « Je ne juge des choses que par les idées qui me les représentent, indépendamment des faits qui me sont connus (1) ». L'on a souvent cité les remarques tout à fait analogues de Schelling : « La prévalence accordée dans la philosophie du temps présent à la pensée sur l'être, à l'essence sur le fait, me paraît un mal universellement répandu dans la

(1) *Entretiens métaphysiques*, XIV, éd. Fontana, t. II, p. 334.

nation allemande, cette nation qui se montre en état de s'occuper si longtemps de l'essence de la constitution sans s'inquiéter du fait (1) ». L'idéalisme se donne donc les conditions les plus faciles grâce auxquelles peut se réaliser l'unité, mais à vrai dire cette unité devient exclusive de la diversité véritable, elle est établie d'une façon rigide et absolue, puisque tout ce qui est objet de la pensée et se trouve ramené par conséquent au type d'une existence toujours identique. Cette tendance s'exprime de la façon la plus nette dans l'idéalisme mathématique par lequel une des doctrines les plus importantes de notre temps, celle de M. Brunschvig, veut reprendre l'inspiration de Descartes plus que celle des philosophies postkantienne et du romantisme.

Supposons au contraire que nous partions d'une philosophie qui veut réfléchir sur le fait même de l'existence. Elle se donnera au point de départ des difficultés les plus grandes pour remplir sa mission, elle refusera de céder à la tentation de la pensée d'unifier d'une façon trop immédiate et peut-être trop facile. Le monde de la réflexion philosophique sera le monde même de notre expérience directe et de la science. Mais la métaphysique ne s'en tiendra pas à cette affirmation. Par une analyse qui est au point de départ, sa méthode propre, elle va étendre à l'existence elle-même la notion platonicienne de participation, montrer que l'existence ne se réalise pas d'une façon toujours identique et qu'elle n'est pas cet absolu rigide devant lequel la pensée viendrait se heurter ou qui arrêterait son progrès. L'idée d'être appelle celle de rapport loin de l'exclure, puisque dans l'analyse de l'être concret nous trouverons la nécessité de l'absolu à laquelle il se réfère. L'existence concrète renvoie à l'idée abstraite de l'être en général dont elle n'est qu'une forme, et celle-ci à l'existence absolue qui contient toutes choses éminemment et virtuellement. Nous n'avons pas l'intention de suivre dans ses diverses étapes le cheminement subtil de la pensée métaphysique ; il suffit pour notre dessein actuel de montrer que l'on peut affirmer l'unité sans conclure à l'unité d'essence, à la philosophie de l'identité, et de voir quel sens enfin prend dans cette perspective l'idée d'harmonie.

L'idée d'ordre suppose en premier lieu la distinction, mais ce qui est le plus important c'est la relation d'antériorité et de postériorité que l'on établit entre les éléments ordonnés. Pour trouver le principe de l'ordre entre les éléments de l'univers dans son

(1) Cité par E. BRÉHIER, *Histoire de la philosophie allemande*, p. 131.

extrême diversité, il faut s'élever jusqu'à Dieu même. « Comme tous les effets ont du rapport entre eux en tant qu'ils ont en commun une même cause, il faut que l'ordre soit d'autant plus vaste que la cause est plus universelle ; c'est pourquoi de la cause universelle qui est Dieu procède un ordre qui embrasse toutes choses (1). » La première question qui se pose à nous est donc de savoir de quelle manière les choses dépendent de ce principe suprême ; c'est là ce qui nous permettra ensuite de saisir la nature exacte de l'ordre qu'elles manifestent. Les préoccupations de saint Thomas paraissent doubles à ce moment, mais l'analyse métaphysique montrera qu'il réalise ses intentions dans la même attitude, en affirmant rigoureusement la transcendance de Dieu et en constituant la nature dans sa diversité comme dans son unité.

Nous rencontrons d'abord dans saint Thomas un ensemble de questions pour savoir si la création peut être immédiate. La philosophie ancienne éprouvait en effet une extrême difficulté à mettre le principe suprême, ou l'un, en relation directe avec le multiple, et réalisait au contraire entre eux une multiplicité d'intermédiaires, au nom du principe que l'on attribuait à Aristote : *Ex uno non provenit nisi unum*. Saint Thomas connaîtra cette tradition par le Livre des causes et par les indications que lui rapporte Denys. Pour les philosophes platoniciens, nous dit celui-ci, Dieu est sans doute la cause universelle de l'être, mais ils ajoutent qu'un même principe ne peut pas être la cause de plusieurs effets différents, selon ce qu'ils ont de propre, il ne serait cause que des caractères communs à ces effets, c'est pourquoi ces philosophes ont placé au-dessous de Dieu un certain nombre de causes secondes, le Bien, l'Être, la Vie, la Sagesse, qui exercent une action particulière et déterminent ainsi en quelque sorte la causalité universelle de Dieu. Plus nettement encore le système de *De causis* nous montre que Dieu donne l'être à toutes choses par manière de création, mais que cette réalité primitive et universelle est déterminée ensuite par une information des principes subordonnés et surajoutés. Saint Thomas montrera aisément que derrière ces systèmes on retrouve l'esprit de Platon et non pas celui d'Aristote. Les choses n'ont pas d'unité interne si elles dépendent ainsi d'une multiplicité de principes séparés, et dans cette même doctrine nous voyons qu'il y avait information autant que création. Nous revenons alors à la théorie plato-

(1) *Contra Gentes*, III, 96.

nicienne de la causalité de l'Idée, qui reste présente dans les réalités auxquelles elle se communique par participation, au lieu de les créer véritablement. Mais la doctrine thomiste ne consiste pas seulement à revenir à Aristote, elle ne trouve dans cette philosophie que le point de départ de sa propre construction, dont nous devons surtout montrer l'esprit original. Saint Thomas écarte les intermédiaires qui s'interposent entre la nature et Dieu et par là-même, les choses sont rendues à leur unité concrète, à leur profondeur, à leur mystère. C'est de la même façon que Chateaubriand montrait que le christianisme a ouvert la nature à la poésie et à l'infini en la débarrassant des divinités qui la peuplaient. Dans l'univers chrétien en effet chaque chose exprime plus qu'elle-même, puisqu'elle n'est pas sans une relation directe avec l'absolu, inscrite, pour ainsi dire, dans sa propre nature. Ainsi la notion moderne de nature prend son sens par rapport à l'idée de la transcendance divine.

Mais il est une autre notion d'extrême importance à laquelle nous conduit la même analyse, c'est celle de la liberté. La doctrine d'Aristote apparaissait comme une philosophie de la nécessité. « Il s'efforce, dit Maimonide, d'indiquer les causes de tout cela afin de nous présenter les choses suivant un ordre physique constant par nécessité (1). » On voit combien cette thèse s'opposait à la pensée chrétienne. Mais saint Thomas, avant Duns Scot qui en fera un des principes essentiels de sa doctrine, et dont l'esprit se retrouvera aussi chez Descartes, va dissocier l'ordre des natures, qui est celui de la nécessité, et celui de la volonté et de la liberté. L'illusion pour lui vient ici de ce que nous considérons la production des choses comme un devenir particulier ; il est vrai que dans le plan de la nature un cause agit d'une façon nécessaire en déterminant parmi plusieurs possibles un seul effet. Mais ce n'est pas à ce point de vue que nous avons à nous placer, nous avons à considérer la production universelle de l'être, à la mettre en rapport avec un principe universel, qui n'est plus dans la nature, mais qui la domine, qui n'est plus dès lors limité dans son action à un type de causalité particulière et qui peut agir dans la création du multiple d'une façon absolument libre comme aussi d'une façon immédiate. L'origine des choses est donc dans la liberté, et il n'y a pas à craindre que cette conséquence détruise en quelque sorte l'harmonie de la création. En effet, la liberté n'est pas une série de décisions arbitraires, « prises suivant les

(1) *Guide des Égarés*, trad. Munk, t. II, p. 153.

occurrences », comme dira Leibniz, mais par rapport à Dieu c'est un acte unique qui s'identifie même avec la simplicité de son être, qui est à l'origine de la diversité. *Qui manet in aeternum creavit omnia simul*. Nous avons vu en effet que saint Thomas avait le souci d'assurer la réalité propre de la nature, précisément lorsqu'il la rattache à la volonté divine. Mais la cohérence de la nature disparaîtrait avec cette diversité dans l'action divine, et c'est là ce que Maimonide apercevait profondément dans le système de certains hérétiques musulmans, les Mote-callemin, dont saint Thomas devait beaucoup examiner la pensée, et qu'il nomme dans une traduction à peu près littérale : *loquentes in lege Maurorum*. On n'admet point chez eux qu'il y ait une nature des choses, chaque nouveauté est rattachée directement à Dieu, est produite par lui, parce qu'il n'y a jamais aucune efficacité propre des causes secondes. L'univers thomiste est au contraire un univers qui possède en lui-même le principe de ses opérations, et qui est rattaché à l'acte unique de la volonté divine. C'est là enfin ce que saint Thomas exprime en disant que la création se fait dans et par le Verbe éternel, commentant ici les vues les plus hautes du quatrième Evangile. Le Verbe, c'est l'objet éternel de la pensée divine, c'est donc la sagesse par laquelle Dieu s'exprime lui-même, et c'est cet Art qui préside à la création. Ainsi la procession temporelle des créatures dépend en quelque sorte de la procession éternelle des personnes. C'est dans cette source métaphysique que l'unité des choses entre elles se réalise de la façon la plus complète, si bien qu'aux yeux de saint Thomas les choses sont plus vraies dans le Verbe qu'en elles-mêmes, parce que, en les considérant dans leur être propre, nous les découpons, nous les isolons en quelque sorte par un effort d'abstraction qui nous écarte toujours dans une certaine mesure du réel.

Lorsque saint Thomas cherche la raison de cette création du multiple, il fait intervenir les idées de dette, de justice et de bonté. Au sens absolu rien n'est dû au monde ; la volonté divine ne se porte nécessairement qu'à elle-même, et c'est d'une pure libéralité que procède l'existence de la nature, mais on peut prendre l'idée d'une dette d'une façon hypothétique, c'est-à-dire en tant qu'elle porte non sur la fin mais sur les moyens, lorsqu'ils sont indispensables à la réalisation de la fin. Par exemple, nous dit-il d'une façon familière, si un roi veut faire un soldat, il lui est dû qu'il lui donne un équipement et un cheval. De la même façon dans la décision de créer l'univers était comprise celle de donner à cet univers tout ce qui est capable de le perfectionner, de l'a-

chever, et même de le conduire à sa fin véritable. Nous comprenons ainsi le sens exact de l'idée de dette. « Dieu n'est pas le débiteur de la créature, mais il est le débiteur des dispositions qu'il doit remplir (1) ». Mais, pour aller plus loin, on voit d'une certaine façon, que ce qui est dû à l'univers dépend de ce que Dieu se doit à lui-même, c'est-à-dire d'agir en accord avec sa sagesse, et que, par delà la bonté elle-même, la création peut être considérée comme une œuvre de justice, en tant qu'elle convient à la divine bonté. *Longe lamem justilia accepta potest dici in creatione rerum justilia, in quantum condecet divinam bonitatem* (2). Mais on n'aurait pas la raison la plus haute de la production du multiple si l'on considérait uniquement l'action créatrice. Création et Providence sont liées l'une à l'autre, et la première dépend en quelque sorte de la seconde. L'artisan dispose les parties de son œuvre d'après le rôle que chacune doit jouer et l'usage qu'il veut faire de l'ensemble. De même la fin à laquelle doivent tendre les créatures est la raison d'être de leur disposition dans un univers multiple et hiérarchisé. On trouve ici dans le thomisme un souvenir de la théorie aristotélicienne de la causalité hypothétique et catégorique. La nécessité ne va pas des antécédents aux conséquents, mais c'est au contraire dans la fin que l'on trouve la raison d'être des conditions par lesquelles elle se réalise. Mais plus profondément encore la théorie métaphysique de la finalité et de la Providence s'oriente vers des idées spécifiquement chrétiennes, l'œuvre de la grâce, la mission des divines Personnes, car la libéralité divine n'est pas seulement de nous créer, mais aussi de nous ramener à Lui, et peut-être n'y a-t-il pas d'aspect plus important, pour qui veut comprendre la pensée thomiste que cette doctrine du retour à Dieu, dont on retrouverait l'intelligence par une réflexion sur les éléments du système que nous venons de rappeler.

Nous venons de voir en effet comment saint Thomas élabore sa doctrine métaphysique. Il s'élève progressivement vers l'idée la plus simple, et qui sera aussi capable de mieux organiser, de mieux lier la diversité. S'il y a une multiplicité d'existences qui possèdent solidement leur être, il faut qu'il n'y ait qu'un seul principe de cette distinction, transcendant au monde, la liberté divine est liée au caractère même de cette transcendance, cette liberté prend son sens par rapport à celle de la sagesse, de la justice et de la bonté. C'est le même principe qui se présente à

(1) *Contra gentes*, II, 29.

(2) *Ibid.*, 28.

nous sous des aspects toujours plus riches lorsque la pensée essaye d'en déterminer l'unité. Redescendons maintenant de la considération de l'unité divine à celle de la nature de ses effets, pour essayer de comprendre la nature de cette organisation de la diversité dans l'unité.

L'ordre suppose surtout une relation des choses entre elles par rapport à un même principe; à ce point de vue, l'univers thomiste réalise surtout une hiérarchie de perfection. C'est qu'en effet les êtres se rapprochent ou s'écartent de Dieu, selon que leur nature est plus simple ou au contraire plus complexe, et dans le monde matériel la multiplicité indéfinie dans la même espèce est comme la réalisation fragmentaire et la figure de la pure subsistance du simple. Saint Thomas se plaira à nous montrer le tableau hiérarchique d'un univers ordonné, mais ce qui est beaucoup plus important c'est de voir que l'ordre embrasse universellement toutes choses. Lorsque nous considérons une chose concrète, nous la trouvons relative, dépendante, elle n'est rien sans sa relation à toutes les autres, *quia cujus libet rei tam materialis quam immaterialis est ad rem aliam ordinem habere* (1). C'est là en particulier ce que signifie la théorie de l'individuation par la matière. Le système de saint Thomas nous paraît en cela bien différent de celui de Descartes qui cherche toujours les conditions auxquelles les choses peuvent n'être qu'elles-mêmes dans la simplicité de leur être. Les substances cartésiennes n'ont besoin que d'elles-mêmes et de Dieu pour exister, la réalité concrète du thomisme exige encore, pour se définir dans le plan de l'étendue, son rapport à toutes les autres qu'elle n'est pas, et il ne serait pas faux de ce point de vue, de dire que chez saint Thomas comme chez Leibniz l'individualité se tire de l'infini, et Lachelier remarquait dans la même inspiration que cette notion d'infini est enveloppée dans tout ce qui est singulier, dans tout ce qui est existant. Pourtant cette dépendance réciproque des choses est-elle à proprement parler un ordre, et surtout un tel ordre est-il universel ? Il en est ainsi sans aucun doute lorsque l'on considère que les choses sont rattachées les unes aux autres en tant qu'elles sont également rattachées à Dieu, et saint Thomas reprend ici encore une métaphore familière d'Aristote pour nous rendre sensible cette dépendance : *Si non esset ordo ad duces non esset ordo partium exercitus ad invicem*. Ce sont là des idées inspirées du pseudo-Denys l'Areopagite plus encore que d'Aristote, elles dépendent de

(1) *De Veritate*, q. 23, a 1.

cette métaphysique de la beauté, de la paix, de l'amour que nous trouvons dans les *Noms divins*. Dieu est la cause de l'accord des choses, en tant qu'il appelle toutes choses à lui, il rassemble toutes les choses dans l'unité, et sa causalité métaphysique peut se comparer à celle de la lumière, de l'intelligence do it c'est le propre d'unir, *ita intelligibilis luminis praesentia conjunctiva est et uniliva eorum qui illuminantur* (1), de même qu'inversement l'ignorance est division, dispersion. C'est pour cela qu'il conduit toutes choses à la tranquillité de l'ordre et à la paix dont saint Thomas indique, à la suite du pseudo-Denys et de saint Augustin, les conditions plus encore métaphysiques que morales. On voit donc quel est le caractère de la nature thomiste et de l'harmonie qui s'y manifeste. Elle n'est rien sans sa référence à l'Art divin, à ce décret qui la détermine dans son être comme dans son action. Si l'on définit la nature par ses conditions les plus hautes on verra que tout en ce sens fait partie de la nature, même le miracle, puisqu'il est rattaché à la même volonté de Dieu que les autres effets, quoique d'une façon plus immédiate. Il suffit donc, pour retrouver toujours l'unité et l'harmonie, de savoir s'élever à ce que Leibniz appelle, dans un esprit vraiment thomiste, « la plus générale des lois de Dieu qui règle la suite de tout l'univers » (2). Mais pour juger exactement de la cohérence du système il faudrait montrer comment cette détermination unique et sans exception ne détruit pas l'efficacité, l'autonomie des opérations naturelles, de même que l'unité divine sauvegarde l'unité propre des substances concrètes parce qu'elle n'est pas sur le même plan, elle ne compose pas avec ce qu'elle donne. En prolongeant ces réflexions le thomisme nous apparaîtrait finalement comme une métaphysique de la discrétion, et l'on voit comment une telle conséquence nous éloigne d'une philosophie de l'identité, en donnant son sens propre à une philosophie de l'harmonie.

L'originalité de la doctrine thomiste vient donc de ce qu'elle accorde d'une certaine façon l'idée de liberté et celle de l'unité. Chercher le principe des choses dans la liberté souveraine ce n'est pas éviter de rattacher les choses les unes aux autres, elles ne forment pas moins un ensemble dans la doctrine thomiste que dans celle qui définit la réalité par la raison, par le système. Il est vrai de dire au contraire que le monde est l'image de Dieu dans son organisation et que, comme le voulait Leibniz, « les

(1) *In l. de Divinis nominibus*, cap. 4, lect. 4.

(2) *Discours de métaphysique*, VIII.

composés symbolisent avec les simples ». Mais la philosophie n'est pas seulement l'affirmation que tout est lié, elle consiste encore à chercher la raison des choses et cette raison suprême se trouve encore dans la liberté divine, dans la causalité du bien par laquelle Dieu veut les choses en tant qu'il les ordonne à sa bonté, *nihil vult extra se nisi ratione suae bonitatis* (1). La nature c'est donc la tendance vers Dieu, le désir du Bien, s'il est vrai que ce mouvement d'assimilation est, comme sa fin, la raison de la création elle-même.

Il est facile de voir que nous rejoignons par là des idées importantes de la philosophie française de la contingence, qui retrouve les éléments aristotéliens de la tradition médiévale. Ravaisson ne disait-il pas, reprenant une formule mystique du moyen âge, que la « nature est la grâce prévenante » ? Mais pour comprendre avec exactitude la pensée thomiste que nous venons d'analyser, il faudrait examiner ses origines, plus que les transpositions qu'elle a pu subir, et reconnaître quels sont ses adversaires. Déjà chez Guillaume d'Auvergne on peut apercevoir clairement le principe de la distinction entre la nature et la liberté, lorsqu'il veut s'opposer au nécessitarisme avicénien qui vient menacer la pensée chrétienne, de même que la pensée de Plotin avait embarrassé celle de saint Augustin qui devait pourtant l'utiliser. C'est la même critique et la même vue métaphysique que nous retrouverons après saint Thomas dans la doctrine capitale de Duns Scot. Plus tard cette même doctrine de la liberté s'exprimera chez Gibieuf qui a le souci de montrer comment Dieu détermine les choses *non quaerens sed largiens*, et par Gibieuf nous atteignons le cartésianisme qu'il faut rattacher à cette même inspiration. Mais la pensée gréco-arabe devait elle-même se présenter dans une philosophie profondément élaborée, celle de Spinoza. Dieu est la cause universelle, mais il n'est pas antérieur à ses décrets, il ne peut être pensé sans eux et tous les possibles précèdent de lui d'une façon nécessaire. La philosophie de la connaissance repose tout entière sur cette théorie de l'identité du possible et du réel. C'est qu'en effet « la puissance de penser de Dieu est égale à sa puissance actuelle d'agir, c'est-à-dire que tout ce qui suit formellement de la nature infinie de Dieu suit aussi en Dieu objectivement et dans le même ordre et dans la même connexion de l'idée de Dieu (2) ». Nous pouvons donc en

(1) *Summa theologiae*, I, q. 19, a. 3.

(2) *Ethique*, II, 7, Corollaire.

partant de l'idée de Dieu déterminer la série de toutes les idées et le système même de la nature. Cette philosophie de la nécessité absolue favorise donc la doctrine de l'identité et de la dialectique idéaliste que nous n'avons cessé de considérer pour donner son sens propre à la philosophie de saint Thomas, qui s'oppose à elle en remplissant d'une autre façon, mais avec plus de souplesse son intention initiale. Rien ne nous oblige donc à craindre que la vertu de ces pensées qui ont animé les doctrines de plusieurs siècles doivent être aujourd'hui épuisée, tout nous permet d'espérer au contraire que le thomisme prendra vraiment conscience de ce qu'il est lui-même, et qu'il affirmera son originalité en face de l'idéalisme en se montrant mieux capable d'assimiler les éléments les plus modernes de la réflexion métaphysique, en les organisant dans une synthèse vraiment digne de celle du XIII^e siècle, parce qu'elle sera aussi ferme, aussi ouverte et aussi universellement accueillante.

(*A suivre.*)

Les origines littéraires de la France contemporaine

par Pierre MOREAU,

Professeur à l'Université de Fribourg.

IV

L' « Esprit nouveau ».

Poésie parnassienne, musique d'Offenbach, dilettantisme ironique et sceptique, autant d'évasions : on avait échappé à la réalité par l'art, par le vertige ou par le sourire ; on ne pouvait lui échapper toujours. Le monde qui finit vers 1890 est celui qui s'est refusé à prendre la vie au sérieux. Elle s'est imposée enfin, brutale, inquiétante. En face d'elle, deux attitudes : l'aimer pour sa brutalité même, ou tenter d'en apaiser l'inquiétude ; la regarder fixement, s'arrêter à elle, comme à son propre but suprême, ou la dépasser, chercher au delà d'elle, pour répondre aux problèmes qu'elle pose. Deux attitudes, ou deux religions si l'on veut, dont l'une a pris le nom de « naturalisme », l'autre d' « esprit nouveau ».

I. — LA VAGUE NATURALISTE.

Elle est immense (1), violente, — insaisissable. Comment la fixer, en dessiner le contour ? Tout s'y oppose. Les dates mêmes : les uns, — les Goncourt, Beeque, Daudet, Zola, — sont d'une

(1) V. David Sauvageot, *Le Réalisme et le Naturalisme dans la littérature et dans l'art*, 1889 ; Léon Deffoux, *Le Naturalisme*, 1929 ; Léon Deffoux et Emile Zavis, *Le Groupe de Médan* ; l'article du D^r H. La Bonne, dans le *Mercur de France*, du 16 novembre 1919. Sans compter les souvenirs de contemporains : Gille, *La bataille littéraire (1875-1886)*, 1889, 1890 ; M^{me} Alphonse Daudet, *Souvenirs autour d'un groupe littéraire*, 1910 ; Gustave Guiches, *Au banquet de la vie*, 1925 ; les souvenirs d'Alphonse Daudet, de Léon Daudet, d'Antoine, etc.

génération qui avait déjà pris rang dans les lettres avant 1870, et ils peuvent se disputer la gloire de précurseurs, Goncourt pour *Germinie Lacerteux*, Zola pour *Thérèse Raquin* ; d'autres, — Paul Alexis, Huysmans, Maupassant, Céard, Hennique, — forment la génération des *Soirées de Médan*, même si tel d'entre eux a publié avant elles quelques nouvelles, quelques romans ou quelques vers ; d'autres, comme Mirbeau, sont venus plus tard encore. Les origines et les tempéraments : il y a un naturalisme de Paris et des naturalismes provinciaux ; il y en a du midi et du nord, ceux-ci plus sombres, plus désespérants, ceux-là baignés d'optimisme vigoureux ou de poésie lumineuse ; il en est, comme celui d'Huysmans, où se confondent les tristesses de Paris et le mysticisme sensuel d'un sang flamand ; il en est, comme celui de Maupassant, où brillent la malice paysanne et la finasserie normande, où reste l'allure traînante du parler campagnard ; il en est qui ne se sentent à l'aise qu'à l'usine, et qui sont gauches, ridicules, en abordant le grand monde, d'autres, comme ceux de Maupassant et de Goncourt, qui se piquent de connaître la bonne compagnie ; il en est qui ont fréquenté la bohème, mais aussi les dandies, comme Alphonse Daudet, et qui portent, sans mauvaise grâce, le veston de velours noir ; il en est qui aspirent aux peintures communes et générales, d'autres qui se plaisent dans le rare et l'exceptionnel, comme tels livres d'Hennique ou de Goncourt, qui désolaient Emile Zola ; il est un naturalisme morose et prosaïque, un naturalisme teinté de fantaisie poétique, un naturalisme qui enlaidit les choses qu'il peint, et un autre qui les baigne de tendresse. Et, dans le même écrivain, dans Huysmans, Maupassant, Zola, on peut encore compter plusieurs Huysmans, plusieurs Maupassant, plusieurs Zola, un misanthrope à côté d'un mystique, un paysan normand à côté d'un écrivain de ville d'eau, un garçon de laboratoire à côté d'un poète visionnaire...

Sans doute, ils se rencontrent dans des foyers communs : les mêmes éditeurs, les mêmes libraires les accueillent ; Charpentier, Kistemæckers les impriment ; on les voit chez Floury ; le salon de leur éditeur Gustave Charpentier les réunit, résout leurs « antagonismes », assemble « pour un ou plusieurs soirs des opinions et des êtres très disparates, à force de grâce attirante et de liberté d'esprit » (1). Le même *Gil Blas* et le même *Gaulois* qui publient *les Rougon-Macquart* insèrent aussi des nouvelles ou des articles naturalistes de Maupassant ; les mêmes feuilles popu-

(1) M^{me} A. Daudet, *loc. cit.*, p. 53.

lares, démocratiques ou socialistes les aiment en haine des bourgeois ; *la Vie populaire* publie du Zola, *le Cri du Peuple* du Paul Alexis, *la Revue blanche* du Mirbeau ; on trouve leurs manifestes dans *le Vollaire* et dans *la Revue moderne et naturaliste* d'Harry Allis, leurs noms dans *la République des Lettres* de Catulle Mendès, dans *la Revue réaliste* de Vast et Ricouard, dans *la Revue indépendante* de Félix Fénéon, dans *la Revue contemporaine* d'Edouard Rod, dans *la Cravache* de Georges Lecomte, dans *Lulèce* ; à Bruxelles, *l'Artiste* de Hannon les fait connaître ; en Russie, Tourgueneff les introduit au *Messenger de l'Europe*, à *la Gazelle de Moscou*. Ils se rencontrent aussi dans les ateliers des mêmes peintres, autour des mêmes toiles du Salon. N'est-ce pas un peintre, Courbet, qui a imposé naguère l'esthétique réaliste ? N'est-ce pas pour parler de peintres du Second Empire, que les critiques des Salons ont trouvé ce mot de naturalisme, et l'ont défini par « l'expression de la vie sous tous ses modes et à tous ses degrés », par « la vérité s'équilibrant avec la science » (1) ? Zola, Goncourt, et, après eux, Huysmans, Mirbeau, Geffroy ont été critiques d'art. Ils ont bataillé dans *l'Événement*, *le Vollaire*, *la Réforme*, *la Revue littéraire et artistique*, *l'Ordre*, *la Justice*, contre Bonnat, contre Bastien-Lepage, pour Fantin-Latour, Manet, Cézanne, Raffaelli, Forain, Degas. Ils reconnaissent leur vision ou leur impression directe des choses d'aujourd'hui, dans ces scènes de *la Grève* ou du *Travail*, ces compositions modernes, dont Roll couvrait les murs du Petit Palais, Gervex ceux de la mairie du XIX^e arrondissement. Ils se retrouvaient aussi au Café Guerbois, à l'« Ecole des Batignolles », ou bien autour de la table de Flaubert, à ce dîner des « Auteurs sifflés », où Tourgueneff rencontrait, de 1874 à 1880, Goncourt, Daudet, Zola, puis Maupassant qui l'éblouissait ; et c'étaient des discussions, des paradoxes. Des paradoxes encore et des discussions, à ce dîner naturaliste, qui fit tant de bruit en 1877, et où les amis de Zola reçurent, chez Trapp, à l'angle du passage du Havre et de la rue Saint-Lazare, Gustave Flaubert, Edmond de Goncourt. Les menus fantaisistes imaginés par les journaux, — truite à « la Fille Elisa », artichauts au « Cœur Simple », vin de « Coupeau », liqueur de « l'Assommoir », — formaient le vrai programme de ces réunions. Mais la doctrine naturaliste s'en dégagait-elle ? Y dépassait-on les petits intérêts, les rivalités de la littérature ? Selon M^{me} Alphonse Daudet, ces entretiens « d'hommes supérieurs »,

(1) Castagnary, *Salon de 1863*.

loin de les exalter et de les fortifier, semblaient les annihiler (1). Et ce sont des familles dissemblables et rivales, que l'on devine dans la grande confusion de l'école naturaliste : la famille du roman expérimental, celle de l'impressionnisme, celle du naturalisme « rosse ».

A chacune son cadre. Voici, pour le « roman expérimental », la maison de Zola (2). Comment quelques jeunes gens, entre 1870 et 1880 en prirent-ils le chemin ? Ils nous l'ont dit eux-mêmes : Paul Alexis n'avait pu manquer d'aller voir, à son arrivée à Paris, son compatriote d'Aix ; il parlait de lui à quelques amis, qu'il avait connus chez Catulle Mendès, et avec qui il se réunissait, chaque semaine, chez quelque marchand de vin de Montmartre : Huysmans, Hennique, à qui était venu se joindre Maupassant. Celui-ci rencontrait Zola chez Flaubert ; ceux-là se risquaient à se présenter au maître, à la suite d'Alexis ou de Céard. Et, dans l'appartement de la rue Saint-Georges, puis dans celui de la rue de Boulogne, puis dans la maison de Médan, à la tour carrée, au salon immense, dans un ameublement de bourgeois romantique, parmi des étains bossués, des meubles italiens ou hollandais, des tapisseries, des armures du moyen âge, des objets japonais, on devisait à bâtons rompus, on mettait en commun idées et projets, on composait un livre collectif, on lui donnait pour titre *les Soirées de Médan*, — et l'on se moquait tout bas de ces *Soirées*, de leurs « tics de style », de leur lourdeur, de leur pauvreté (3).

Pour accueillir l'impressionnisme, voici le grenier des Goncourt (4), ou plutôt cette « Maison d'un Artiste », qu'Edmond de Goncourt lui-même a décrite avec tant de tendresse (5). On y vit, parmi des tableaux rares, des objets précieux, dans un air de délicatesse et de raffinement ; on y oppose le roman documentaire au roman expérimental, l'histoire nuancée à la pesante physiologie, l'écriture artiste au naturalisme vulgaire, les sujets élégants et jolis à ceux « qui puent ». C'est cette maison que fré-

(1) M^{me} A. Daudet, *loc. cit.*, p. 202.

(2) Lepelletier, *Emile Zola, sa vie et son œuvre*, 1918 ; Deffoux et Zavier, *op. cit.*, 1920 ; M^{me} Leblond-Zola, *Emile Zola*, 1932 ; et surtout les témoignages émanant des membres du groupe de Médan : Paul Alexis, *Emile Zola, notes d'un ami* ; Maupassant, *Emile Zola* ; Huysmans dans la *Revue Encyclopédique*, 1^{er} août 1893 ; Céard dans la *Revue Hebdomadaire*, 14 novembre 1908 ; Léon Hennique dans une préface à une réédition des *Soirées de Médan*.

(3) V. les lettres de Maupassant à Flaubert éditées par Pierre Borel.

(4) Delzant, *Les Goncourt*, 1889 ; Sabatier, *L'esthétique des Goncourt*, 1920 ; Marcel Sauvage, *Jules et Edmond de Goncourt*, 1932.

(5) V. le livre de ce titre, réédité avec une préface de Pol Neveux.

quentent les « Cinq » qui protesteront si violemment contre Zola ; c'est d'elle que vient ce Francis Poiclevin, qui élabore, dans *Ludine* et dans *Petitau*, un naturalisme hermétique et précieux. On y médite de *Pol-Bouille* et de *Paris*. Goncourt, en soupesant quelque livre de Zola, laisse tomber, d'une voix acide : « C'est le Bottin. » Daudet, à qui l'on parle de l'arbre généalogique des *Rougon-Macquart*, ne trouve qu'un conseil à donner à l'auteur : de se pendre à la plus haute branche (1). Séduisants, voluptueux, d'une grâce parfois féminine, nerveuse, ces impressionnistes du voisinage de Goncourt apportent au naturalisme une subtilité de mandarins, qui, chez certains, comme Mirbeau, simule la violence, l'éclat de voix, le paroxysme, l'ironie ardente de quelque Juvénal ou de quelque Swift. Au gros vin de Coupeau, ils préfèrent, les uns leur liqueur quintessenciée, les autres leur vitriol.

Et voici encore, pour le naturalisme « rosse », le théâtre nouveau. Ses abords ont été déblayés par les essais malheureux des romanciers naturalistes, — leur *Henriette Maréchal* ou leur *Sœur Philomène*, leur *Thérèse Raquin* ou leurs *Héritiers Rabourdin*, — par les campagnes de Zola contre les Dumas et les Sardou. Henry Becque avait tenté de le conquérir, mais il lui faudra attendre jusqu'à 1882 pour voir ses *Corbeaux* susciter le tumulte au Théâtre-Français. Le naturalisme du théâtre, ce drame sans invention, sans intrigue, sans effets, qui saisit la vie dans son aspect le plus terne et le plus triste, sans s'attendrir sur elle, attendait encore son organe, sa salle, ses acteurs, ses décors, son public. Antoine les lui apporta. Ce 30 mars 1887, où, sur une toute petite scène du passage des Beaux-Arts, quelques amateurs ardents représentèrent *Mademoiselle Pomme* de Duranty et Alexis, *Un Préfet* de Byl, *Jacques Damour* que Léon Hennique avait tiré d'une nouvelle de Zola, et *la Cocarde* de Vidal, on sentit quel mouvement invincible allait agiter le théâtre, jeter bas les formules banales (2). Le Théâtre Libre était né ; et il concentrait, selon Becque, toute la « vie dramatique » ; il faisait triompher, selon Zola, « notre nouvelle école dramatique » ; il était, selon Goncourt, « l'ouvrier d'une radicale rénovation théâtrale », « le rajeunisseur du vieux théâtre ». Non point qu'il ne fit de place qu'aux naturalistes : auprès des Zola, des Becque, des Maupassant, des Gon-

(1) Mot rapporté par Louis de Robert, *Nouvelles Littéraires*, 27 septembre 1924.

(2) Cf. H. de la Pommeraye, dans *Paris*, 4 avril 1887 ; Parisis dans *le Figaro*, 31 mai 1887 ; H. Céard dans *la Vie populaire*, 28 octobre 1888.

court, des Alexis, des Céard, des Hennique, et encore des Méténier, des Courteline, du curieux Georges Ancey, de l'âpre et grave Brieux, on y applaudissait *la Nuit bergamasque* de Bergerat, *le Père Lebonnard* de Jean Aicard, du Maurice Barrès et du Villiers de l'Isle-Adam, du François de Curel, des étrangers aussi, Hauptmann, Ibsen... Mais ses acteurs, — un Antoine, une Louise France, un Henry Mayer, un Grand, — s'accordaient au naturalisme par un jeu simple, d'où la convention était proscrite. Aux accessoires eux-mêmes, on imposera un réalisme rigoureux. Si telle pièce paysanne, comme *la Fin du Vieux Temps* de Paul Anthelm, se déroule dans une grange, de vraies bottes de foin empliront la salle de leur relent ; la chemise du fermier ou les haillons du mendiant seront aussi repoussants que la vérité l'exige ; et, si l'on doit se contenter d'un four de toile peinte, ce seront de vraies miches de vraie pâte qui s'étaleront sur la pelle à enfourner. Pour agiter *la Patrie en danger* des Goncourt du souffle des révolutions, Antoine jette sur la scène plus de cent camelots chargés de figurer la foule. « Vive la vérité et vive le grand art ! » s'exclament ironiquement les amis du vieux théâtre (1). Mais le vieux théâtre est mort, — le Théâtre Libre le proclame, — et le vieux roman aussi, — tous les manifestes naturalistes le publient.

Que de manifestes, en effet : préfaces, articles de critique ou de combat, conférences même, comme celle que Léon Hennique consacra à Zola ; premières escarmouches du temps de *Germinie Lacerteux*, de *Thérèse Raquin*, de *Mes Haines*, de ce petit mémoire *Du Roman*, que Zola présenta, en 1866, au congrès scientifique de France, et où il montrait dans le roman la forme épique que la société moderne réclamait (2) ; grandes batailles rangées, du temps des articles de Zola dans le *Vollaire*, du *Roman expérimental*, du temps où *les Soirées de Médan* se présentaient, à la face de la critique, de sa « mauvaise foi », de son « ignorance », comme l'affirmation de nouvelles « tendances littéraires », l'expression d'« une idée unique », d'« une même philosophie » ; derniers manifestes de défense ou de retraite, quand le naturalisme est combattu, et se transforme, quand Goncourt, après avoir tenté vainement de le rallier autour de lui, dans les préfaces de *la Fille Elisa*, des *Frères Zemgano*, l'abandonne, le désavoue, dans la préface de *Chérie*, quand Maupassant, dans la Préface de *Pierre et Jean*, le ramène à Flaubert par delà Zola, et, doucement,

(1) J. Lemaitre, *Impressions de Théâtre*, t. VII, p. 229.

(2) *Nouvelles littéraires*, 21 avril 1928.

Infléchi vers la voie de Paul Bourget. De ces proclamations ou de ces formules qui s'entrecroisent et parfois se contredisent, une physionomie du naturalisme finit pourtant par se dégager, vague encore et confuse, mais dominée par des maîtres communs, par une commune tradition. Ces hommes si divers admirent les mêmes œuvres, rejettent les mêmes.

Ils écartent, d'un commun accord, le romantisme subjectif, idéaliste. C'est contre lui, dit Maupassant dans *le Gaulois* du 17 avril 1880, que sont dirigées *les Soirées de Médan*. Tout encombrés eux-mêmes de romantisme, — Paul Alexis l'avoue : « Nul de nous n'est jusqu'ici parvenu à purger complètement son sang du virus romantique héréditaire », — ils n'échappent pas à l'obsédante domination d'un Victor Hugo ; mais ils sont, du moins, impitoyables aux épigones du roman romantique, les Feuillet, les Cherbuliez. Chez les Parnassiens, ils reconnaissent leurs aspirations à la science, à un art impersonnel, objectif, mais non pas leur mépris de l'art pur ; ils veulent exorciser la littérature du rêve parnassien, du chimérique idéal. Les uns, comme Huysmans, en tête des *Rimes de Joie* de Hannon, les attaquent brutalement ; les autres, comme les auteurs du *Parnassiculet contemporain*, les parodient et les persiflent ; d'autres encore, comme Paul Alexis, professent que cette école a donné « tout ce que contenait sa formule » et qu'elle doit désormais céder « le pas au naturalisme ou plutôt fusionner avec lui » (1). En vain, Catulle Mendès tente de leur persuader qu'ils sont, eux-mêmes, des Parnassiens qui s'ignorent, que les créatures où ils croient incarner la vérité n'incarnent rien que leurs rêves, « l'éternel mensonge de l'art ». Ils se sentent d'une autre lignée. Comme les réalistes de 1850, les Champfleury, les Duranty, leurs aînés (2), ils se rattachent à la vieille tradition des « Grottesques » et des picaresques, à celle qui passe par Scarron et Furetière, par Lesage et Diderot, Sterne et Fielding, Restif de la Bretonne, non point Stendhal peut-être, quoi qu'ils en pensent, mais Balzac, Henry Monnier, Murger, peut-être ce conte suisse qui mêle à sa simplicité une pointe de bonhomie et de morale, ces réalistes anglais qui mêlent à leur réalisme une pointe d'humour et d'émotion (3) ; surtout des dessinateurs,

(1) Paul Alexis, cité par Vigné d'Octon, *Nouvelles littéraires*, 17 avril 1926.

(2) Cf. Pierre Martino, *Le Roman réaliste sous le Second Empire*, 1913 ; Emile Bouvier, *La Bataille Réaliste*, 1914.

(3) Pour Dickens et, en particulier pour son influence sur Alphonse Daudet, Floris Delattre : *Dickens et la France*, 1928 ; pour George Eliot, si éloignée qu'elle soit du naturalisme français, Zola ne l'a pas ignorée (Jean Aubry :

des caricaturistes, comme Grauville, Monnier, Daumier ; des peintres, comme Courbet ; des théoriciens socialistes, comme ceux qui ont inspiré à Eugène Sue son *Juif errant* et ses *Mystères de Paris* ; un Champfleury avec qui Zola, dans une lettre de 1864, se flatte de « fraterniser » ; un Duranty avec qui Paul Alexis collabore, — école sacrifiée, qui a servi, selon le mélancolique témoignage de Duranty lui-même, de « pont » à ses successeurs, qui a été jetée « dans le fossé » mais non pas sans apporter « quelque chose dans l'effort général de l'esprit moderne ». Et d'autres maîtres encore : un Flaubert, peut-être, et son ami Ernest Feydeau ; un philosophe comme Taine, dont le déterminisme domine l'auteur de *Thérèse Raquin* ; des savants surtout. Quelle effervescence autour du darwinisme que révèlent les traducteurs, autour des cliniques où s'élaborent des traités sur l'hérédité, sur la physiologie des passions, autour des laboratoires ! Zola se déclare à la fois le disciple du docteur Prosper Lucas, du docteur Letourneau et de Claude Bernard. De *l'Introduction à la Médecine expérimentale*, il tire son *Roman expérimental*.

Le mot même de *naturalisme* est un hommage à la science. A coup sûr, ce mot, auquel certains préfèrent encore celui de *réalisme*, n'est qu'une étiquette. Mais toute son histoire confuse, depuis le xvi^e siècle, l'a chargé d'un sens nuancé, où la philosophie a sa part, — un naturaliste, pour Ambroise Paré comme pour Diderot, est un matérialiste, et c'est encore son matérialisme que l'on reprochera à Théophile Gautier en le taxant de naturalisme. — où la critique d'art a sa part aussi, — un peintre naturaliste, selon l'Académie des Beaux-Arts du xvii^e siècle, comme selon Baudelaire ou Castagnary, copie fidèlement la nature, — mais où domine le souvenir des sciences naturelles : l'écrivain naturaliste est celui qui classe en genres et en familles ses personnages, — comme le savant naturaliste les animaux, — qui les dissèque, qui les explique par leurs origines et leur milieu ; et c'est en ce sens que Paul de Saint-Victor parle du naturalisme de Henry Monnier, Taine et Baudelaire de celui de Balzac. C'est en ce sens aussi que Zola consacre le mot, en 1867, dans la préface de *Thérèse Raquin*. Nuancé de toute sa tradition, à la fois philosophique, artistique et scientifique, il impose, sans doute, le culte de la nature et sa copie fidèle, mais tout d'abord son étude analytique (1).

Zola et George Moore, *Nouvelles littéraires*, 17 janvier 1925). Quant au roman alémanique, à Hebbel, à Gotthelf, Max Buchon les avait déjà fait connaître au groupe de Champfleury.

(1) Sur le mot de *naturalisme*, cf. l'enquête ouverte par *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1885, et la réponse qui y est faite le 10 mai.

Voyez, dans la technique même des naturalistes, l'effet de cette impitoyable ambition de science. Elle leur dicte leurs sujets mêmes. Non point qu'il y ait des sujets interdits : Goncourt proteste que l'élégant, le raffiné, le joli, lui appartiennent autant que l'ignoble. Mais le raffiné, le joli, est-ce encore la nature ? La culture et l'artifice n'y ont-ils pas leur part ? Il suffit de parcourir le répertoire du Théâtre Libre, pour deviner dans quels décors le naturalisme se complait : d'année en année, défilent des filles, des apaches, des liaisons sordides, des coups de couteau. Cela s'appelle *le Grappin*, *la Casserole*, et c'est signé Salandri ou Métérier. Il suffit de regarder aussi le chemin que prennent les Mauissant et les Hennique, vers la Maison Tellier ou le « Grand Sept », vers l'obscénité triste, « les roseurs mortes », les voluptés misérables, au son des pianos édentés et poisseux. Dans l'amour, une brutalité sans élégance, une animalité sans grâce, « des yeux luisants » dans une ardeur sans poésie, les visions de *la Terre* et d'*Après la bataille*. Dans la douleur, la détresse physique, répugnante, sans noblesse, le spectacle de l'hôpital, la dysenterie de *Sac au dos*, « la souffrance, la mort », évoquées par Henry Céard, « tout ce qui hurle et pue, tout ce qui suinte et salit » ; et ces fins lamentables, celle de la Fille Elisa, celle de Lucie Pellegrin, la maison centrale, la maison de débauche, l'assommoir, le taudis... Il semble que le naturaliste se plonge avec une âpre joie dans le monde que lui entr'ouvre le *Dictionnaire de la langue verte* de Delvau ou *le Sublime* de Denis Poulet. Il cherche le laid, tantôt par un procédé volontaire, comme Mirbeau, grand inventeur de dégradation et de sadisme, tantôt par humeur de dyspeptique, comme le Huysmans d'*A vau l'eau*. Le terne, le médiocre est son empire. Il refait sans se lasser *Bouvard et Pécuchet*, et il l'intitule *les Dimanches d'un bourgeois de Paris*, ou *Une belle journée*, ou *l'Accident de M. Hébert*. Il porte sur la scène des « tranches de vie », aussi vides de grands événements que la vie quotidienne ; et, par horreur des beaux sujets à la Scribe et à la Sardou, il proscriit de ses pièces les sujets eux-mêmes.

Feuilletons ses manuscrits qu'on nous a fait connaître (1) : comme le savant, il se place en face de son œuvre en étranger, attentif et indifférent ; il compose ses personnages de petits faits vrais, dresse sur eux des fiches de signalement, — état civil, renseignements médico-légaux, — collectionne dans une multitude de

(1) V. pour *L'Assommoir*, Henri Massis, *Comment Emile Zola composait ses romans*.

petits cahiers des remarques qui sont comme des observations cliniques (1), déclare en tête de son œuvre : « Tout ceci est arrivé (2) ». Ses documents, à vrai dire, ne suffiraient pas toujours à un véritable savant : un Zola se contente à peu de frais pour juger de la haute vie, ou de Rome (3) ; mais que de notes sur les Halles ! Et, chez Daudet, que de *Notes sur la vie* (4) ! Le vrai savant cherche les causes ; il accorde une importance extrême au milieu, à l'atmosphère : de là, tant de descriptions, chez les naturalistes. Il relie les caractères aux tempéraments physiologiques : de là, tant de place accordée aux « complexions » (5), à la maladie, — de *Germinie Lacerteux* à *l'Évangéliste*, à *la Dévouée*, ce ne sont que cas pathologiques, hystéries, monomanies, — à l'hérédité.

Le vrai savant surtout fait passer la vérité avant le style ; et les purs naturalistes condamnent les artifices de l'« écriture artiste », qui altèrent la vérité (6). Non point qu'en dépit de leurs négligences et de leurs néologismes, ils soient exempts d'affectations ; ils donnent eux-mêmes, comme malgré eux, dans les tics de l'« écriture artiste » ; ils attribuent aux adverbes des places singulières, ont pour l'élégance des mots abstraits le même penchant que les Goncourt ; ils entendent « dans l'air des claquements de baisers » (7), ou « ce froissement vague, innomable et flottant de la neige qui tombe, ... entremêlement d'atomes légers.... » (8). Mais, plus souvent leur affectation est celle de la vulgarité ou de la brutalité ; ils créent le poncif de la canaille, et Flaubert les accuse d'établir une nouvelle préciosité et une rhétorique à rebours. Les mots malodorants, les sons incongrus retentissent fièrement dans leur phrase. Ils élèvent le vulgaire jusqu'à la caricature, et la caricature jusqu'au grandiose, jusqu'au lyrique et à l'épique. Que l'on se souvienne du ronflement de M. Follenvie, dans *Boule de Suif*, de ce vaste tremblement, puissant, régulier, qui emplit la maison tout entière. Ou bien, de la noce de Gervaise, dans *l'Assommoir*, de cette ripaille qui déborde de la maison, emplit le quartier, ce quartier de la Goutte-d'Or qui se dilate d'une odeur de « boustifaille », se tient « le ventre dans

(1) Daudet, *Trente ans de Paris*, à propos de *Fromont jeune et Risler aîné*.

(2) Paul Alexis, *La fin de Lucie Pellegrin*.

(3) Sur le séjour de Zola à Rome, P. Arrighi dans la *Revue de littérature comparée*, 1928.

(4) Publiées en 1899.

(5) « Tous avaient les mêmes projets, étant de complexion semblable » (Maupassant, *Boule de Suif*).

(6) Maupassant, préface de *Pierre et Jean*.

(7) Céard, *La Saignée*.

(8) Maupassant, *Boule de Suif*.

un bacchanal de tous les diables ». Du réalisme, on passe à l'hyperbole ; de l'hyperbole, au symbole. Les choses prennent part à cette vie débordante ; le moulin de *l'Allaque du Moulin*, devient un héros du drame ; la machine, l'usine, la ville, participent de la respiration unanime ; des monstres vivants, forgés par l'industrie, s'associent à cette poésie collective, qu'un jour l'« unanimité » tentera de saisir, après les naturalistes. Un Zola finit dans l'apocalypse. Le front du visionnaire brise le masque du savant, et la poésie, vainement exorcisée et conjurée, rentre dans l'œuvre ; avec le *moi* même du romancier.

Car il est là à tout moment, ce *moi*, dans ces œuvres qui se disent objectives. Il n'a dépouillé aucune de ses passions.

Aucune de ses passions politiques. S'il est des mandarins de lettres comme les Goncourt, parmi les naturalistes, s'il en est qui disent, comme Maupassant : « Je lutte contre l'âme de la foule qui essaie de pénétrer en moi » (1), la plupart se mêlent à cette âme de la foule, ne séparent pas naturalisme et démocratie (2) ; auprès d'un Jules Guesde, Zola rêve de l'« Eden » futur, par delà le « baigne capitaliste » (3) ; il se jette dans « l'Affaire », et s'y rencontre, par un piquant paradoxe, avec Anatole France (4). Comme les bohèmes de naguère s'acharnaient contre les bourgeois philistins, le naturaliste ne se lasse pas de dénoncer cette société hypocrite, égoïste, lâche, pharisaïque ; il montre la loi faite par les « Corbeaux », pour les « Corbeaux ». La Patrie, l'Armée ? Mensonges (5). La Religion ? Mensonge aussi, mensonge d'ignorants, d'ambitieux, ou de mystiques dépravés, qui résistent à la nature (6). Le naturalisme anime son roman expérimental d'une philosophie de la société.

D'une philosophie de la vie aussi, car il est moraliste, quoiqu'il s'en défende. Optimiste ? Pessimiste ? L'un et l'autre, selon les cas et selon les heures. Au théâtre, il est pessimiste féroce-ment. S'il compose *l'Ecole des veufs* (7), il ôte au deuil toute dignité ; s'il peint *les Respectables* (8), c'est pour tuer le respect ;

(1) Maupassant, *Sur l'eau*.

(2) V. Zola, *La République et la littérature*, 1879.

(3) Alexandre Zévaès, *Emile Zola et Jules Guesde, Nouvelles littéraires*, 6 février 1932.

(4) Maurice Kahn, *Anatole France et Emile Zola*, Lemargot, édit. Cf. Cécile Delhorbe : *L'Affaire Dreyfus et les écrivains français*, 1932.

(5) Zola, *La Débâcle. Le Travail*, et l'inédit sur la guerre publié dans *l'Œuvre*, novembre 1928.

(6) Zola, *La Conquête de Plassans ; La Faule de l'Abbé Mourret ; Lourdes ; Rome*. P. Alexis, *L'Infortune de M. Fraque*.

(7) Par Georges Ancy.

(8) Par Ambroise Janvier.

l'Honneur (1), — il le montre en une aventure dont un Claude Anet se souviendra peut-être pour écrire *Mademoiselle Bourral*. — n'est qu'un décor bourgeois, derrière lequel se jouent des drames pathétiques ou des farces macabres. Au terme de ses illusions romanesques, une nouvelle M^{me} Bovary, une héroïne d'Henry Céard, se demande : « Ainsi, c'est donc ça, la vie ? » Et elle se voit noyée dans « la médiocrité universelle », soumise à sa loi aussi despotique que la gravitation ou la pesanteur. Maupassant se laisse aller au désespoir sarcastique de Schopenhauer, « le plus grand saccageur de rêves qui ait passé sur la terre » (2). Pour Mirbeau, il n'est que forbans et maniaques, et il invente un monde à sa guise, pour s'y saouler de colère. Huysmans n'aura de refuge qu'auprès de la Croix... Mais d'autres croient à *la Joie de vivre* ; Zola jette l'anathème à « la grande poésie noire de Schopenhauer » (3) ; il est rebuté par ce goût de mort qui s'exhale de Wagner, maudit la tristesse mystique de *Tannhauser*, de *Tristan et Yseull* (4) ; il se refuse au rêve brutal de Nietzsche, préfère placer dans l'avenir une idylle d'universel bonheur (5). L'auteur même d'*Une Vie*, Maupassant, conclut son roman de la désillusion sur l'image d'un berceau. Daudet unit au sens délicat de la souffrance une pitié tendre qui s'achève en sourire ; il nuance la satire de cet accent de sympathie et d'humour qui la rend moins cruelle. Et d'autres encore, tout en dénonçant le mal du monde, ne désespèrent pas de le guérir ; ils posent les problèmes les plus pathétiques de la vie, mais ils se mettent à l'œuvre, avec courage, pour les résoudre : avec les drames de Brioux, le Théâtre-Libre reçoit l'enseignement d'un candide évangile ; si les scribes et les pharisiens sont fustigés, la bonne nouvelle est prêchée ; sur la grisaille du naturalisme, se pose un mystique rayon de tolstoïsme.

Aveu suprême d'une école qui se dément elle-même : elle prétendait être un laboratoire, et elle devient une Eglise ; elle enseignait la toute-puissance de la matière, et la matière ne lui suffit plus ; nous attendions des savants, et nous avons des apôtres. La religion future que Zola annonce dans *Lourdes*, dans *Rome*, est une religion sans Dieu ; mais elle a ses prêtres, sa foi, ses hallucinations ; et les extases mêmes du *Rêve* ne sont pas plus mys-

(1) Par Henri Fèvre.

(2) Maupassant, *Auprès d'un mort*.

(3) Zola, *La joie de vivre*.

(4) Entretien d'Alfred Kerr avec Zola rapporté dans *les Nouvelles littéraires*. 8 octobre 1932.

(5) *Ibid.*

tiques. Des génies moins frustes sentent peser, au-dessus de la vie matérielle dont ils se croyaient les maîtres, un au-delà de mystère. Maupassant a beau railler la religion des filles, la grande journée de dévotion de la « Maison Tellier », ou les prières de Boule de Suif, comme naguère Mérimée celles d'Arsène Guillot : il avoue un besoin inconnu, que les bassesses de la vie n'étouffent pas. Lui-même, pourquoi l'hypnotisme l'obsède-t-il si souvent ? Pourquoi, dans *Lui*, dans *le Herla*, évoque-t-il l'invisible ? Parce que la folie le guette, sans doute ; mais cette folie même n'est-elle pas la chute dans le gouffre qu'il présentait, au delà des forces humaines ? Plus d'un autre est « en route », déjà.... Le naturalisme avait voulu embrasser la vie, d'une impérieuse étreinte ; et la vie lui échappait.

Non pas que sa déroute soit complète : de nouvelles générations de naturalistes succèdent à celle des *Soirées de Médan*. Edouard Rod un moment, Camille Lemonnier, prolongent sa tradition ; et le souffle de *la Débâcle*, de *Boule de Suif*, est-il absent de Lucien Descaves, d'Abel Hermant, d'autres encore (1) ? Imaginez le naturalisme en miniature, la planche d'anatomie pessimiste, la clairvoyance cynique s'affinant dans la recherche perpétuelle du trait, dans une préciosité de pointe sèche, qui allège l'écriture artiste des Goncourt, — et vous aurez Jules Renard. Ajoutez je ne sais quel accent gaulois et moliéresque au pessimisme naturaliste, réduisez sa cruauté à des boutades grincheuses, tournez en vaudevilles ses « tranches de vie », oubliez les laideurs de la société pour les gaités de la caserne, les « Corbeaux » pour les employés aigres et falots ou les adjudants implacables, — et vous aurez ce « petit homme de la race des chats maigres », dont Goncourt remarquait « les cheveux en baguettes de tambour », les « petits yeux noirs comme des pépins de poire », la « figure pâlotte », et qui prit le nom de Courteline (2). Unissez ce sens comique du vaudeville à cette recherche impressionniste du trait, placez celle-ci dans les *Mémoires d'un jeune homme rangé*, celle-là dans *Triplepalle*, et, à mi-chemin de Jules Renard et de Courteline, vous rencontrerez Tristan Bernard. Accentuez cette nuance de pitié qui se mêle, dans les tableaux naturalistes, à tant de misères, au spectacle de la vie des humbles, — et vous aurez Charles-Louis Philippe. Par delà les frontières, la vague naturaliste est allé toucher les George Moore, les Heinrich Mann,

(1) Pour l'influence de Zola sur Henri Barbusse, v. H. Barbusse, *Enlève Zola*, 1932.

(2) V. Jean Portail, *Georges Courteline, l'humoriste français*.

les Mathilde Sérao. Ceux mêmes qui luttent contre elle ne lui résistent pas toujours, — le Paul Bourget psychiatre, le Barrès des *Déracinés* ; chez Marcel Proust ou dans la littérature « freudienne », on devine plus d'un reflet du « roman expérimental » ; le groupe unanimiste reprend ces grands thèmes de la rue, de l'âme collective, de la muette domination des choses sur les hommes, qui faisait, du *Ventre de Paris* ou de *Germinal* le drame des Halles ou de la mine. Et pourtant ni l'« unanimisme », ni les « freudiens », ni les « populistes », n'ont ressuscité l'esthétique du naturalisme. Le naturalisme lui-même l'avait reniée avant de mourir.

II. — LA GÉNÉRATION DU « DISCIPLE ».

Vers 1890. Le naturalisme est encore cette « extrême gauche de l'encrier » dénoncée par Jean Richepin (1) et une droite littéraire s'acharne sur lui, des polémistes comme Drumont, comme Barbey d'Aurevilly, qui annonce l'épuisement prochain de « la poétique du Dégoûtant », et qui prononce : « La boue, ce n'est pas infini ». Elle continue à monter, cependant ; de nouveaux naturalistes, à la revue de Félicien Champsaur, à celle de Vast et Ricouard, la remuent toujours ; un Jules Guérin, un Ginisty, plongent dans *la Fange* ou dans la vie des *Raslaquouères*. Et l'on entend protester une part du public ; des plaintes se multiplient, des poursuites ; ici, la censure intervient ; là, les journaux censurent leurs propres feuillets ; les revues de fin d'année elles-mêmes fustigent le roman naturaliste (2). Surtout, — signe décisif de la décrépitude d'une école, — les naturalistes sont las de leurs poncifs ; pourquoi compter minutieusement les taches de graisse sur un fauteuil, les grains d'un papier de tenture ? disait déjà la *Revue moderne et naturaliste* du 14 décembre 1878 ; et Zola avoue à Jules Huret que son école manque de largeur, de complexité, d'ouverture ; il en appelle « à une sorte de classicisme du naturalisme ». A mesure que changent leur fortune et leur vie, les romanciers donnent à leurs romans une âme nouvelle ; ce n'est plus l'auteur de *Boule de Suif*, c'est l'ami de Paul Bourget, de Marie Bashkirtseff, qui écrit *Fort comme la Mort* ou *Notre Cœur* ; Goncourt tente de faire, avec sa *Fauslin*, une diversion au mouvement épuisé que sa *Germinie Lacerleux* a inauguré ja-

(1) *Gil Blas*, 21 avril 1880 ; Flaubert signale à sa nièce, dans une lettre du 29 avril 1880, ce « jugement de la bande Zola qui est parfait ».

(2) J. Lemaitre, *Impressions de théâtre*, t. V, p. 252.

dis ; l'école de Médan, comme le confessera, plus tard, une préface d'*A rebours*, se voit « condamnée à se rabâcher en piétinant sur place », s'essouffle « à tourner la meule dans le même cercle », se heurte, au bout de quelques années, « contre le mur du fond ». On enregistre bientôt les premières défections : celle d'un ami de passage, George Moore, dans ses *Confessions d'un jeune Anglais* ; celle de jeunes journalistes du *Figaro*, Paul Margueritte, Rosny, Gustave Guiches, Lucien Descaves, que Paul Bonnetain entraîne à signer ce retentissant manifeste des Cinq contre *la Terre*, qui déchaîne, le 18 août 1887, une « explosion formidable », un « ouragan de mitraille » (1). « La génération montante » y prêche « la révolte » ; plus de ces « documents de pacotille », de ces « rabâchages », de ces « clichés perpétuels ». « Répudions énergiquement cette imposture de la littérature véridique, ... ces bons-hommes de rhétorique zoliste » : c'est « le dictamen de conscience de jeunes hommes soucieux de défendre leurs œuvres », et, surtout, impatients d'abattre l'arbre des Rougon-Macquart, « le fameux arbre généalogique » qui « tend ses bras d'infirme, sans fruit désormais ».

On rit, sans doute : Jules Jouy, au Chat-Noir, chansonne ces « mouchérons » qui s'attaquent à l'éléphant :

Ils étaient cinq petits enfants
Qui chassaient les gros éléphants.

« La génération montante » est mal accueillie par ses aînés. Au nom de Bourget, Huysmans gronde : « Psychologie de théière » ; au nom de Gide, Mirbeau éclate : « Ces gens-là ne connaissent rien à la vie, rien.... Ils ne savent pas voir... » (2) Dans son *Paris*, Zola peint le jeune homme de 1898, sous les traits d'Hyacinthe Duillard, « individualiste, anarchiste, pessimiste, symboliste...., catholique par suprême bon ton », donnant dans toutes les prétentions et aussi dans tous les vices. Vaines ripostes. Quand Jules Huret entreprend son enquête de 1891 sur la naturalisme, il n'est que Paul Alexis qui ose lancer cette dépêche laconique : « Naturalisme pas mort ». Marcel Prévost dans *Chonchette*, en 1888, dans *la Confession d'un Amant*, en 1891, criblé de traits aigus ces romans sans aventures ; Paul Bourget rend à la psychologie la place envahie par la physiologie ; et, depuis dix ans déjà, Brunetière a

(1) Gustave Guiches, *Au banquet de la vie*, p. 217 sqq. Cf. l'article de la *Vie littéraire* où Anatole France s'associe à ce manifeste.

(2) Eugène Montfort, *Octave Mirbeau*, dans *Candide*, 3 octobre 1929.

mené, dans la *Revue des Deux Mondes*, sa campagne impitoyable du *Roman Naturaliste*.

Sans doute les traditions mêmes de cette revue n'y étaient-elles pas étrangères : rétive à la poésie romantique, elle était restée fidèle au roman romantique ; elle s'était fermée aux naturalistes, et elle avait naguère, par un article de Montégut, suscité les protestations de leurs amis (1). Mais Brunetière apportait à cette lutte une passion de jeunesse, un tempérament d'ardent polémiste, des plaisirs et des rancunes de grand lecteur de romans (2) qui demandait à ses lectures un goût que le naturalisme ne lui donnait pas ; il y apportait aussi la verve, la vigueur, et peut-être les injustices d'une première campagne. Qu'importe qu'il ne distingue pas entre les génies si divers de Flaubert, de Huysmans, de Zola ? Il se laisse emporter par un bel entrain d'iconoclaste ; il met toute sa mordante vivacité à démasquer le romantisme boursoufflé sous cet appareil de science, le Rousseau qui se cache derrière Berthelot ; il dissèque, avec une cruauté joyeuse, les phrases ronflantes, l'indigente philosophie. Surtout, ce critique, qui demandera toute sa vie à l'art d'élargir son empire, d'annexer tous les domaines qui l'environnent, qui applaudira à chacune de ses conquêtes, comment pardonnerait-il au naturalisme d'avoir appauvri le roman, de l'avoir amputé de toutes parts ? Amputé de la beauté, de cette part de l'écrivain lui-même qui s'ajoute à la réalité, la transpose au lieu de la copier, l'ordonne selon un génie particulier, l'enrichit d'un charme personnel. Amputé de la pensée, — car l'idéalisme consiste à avoir des idées, et le naturalisme à n'en avoir pas (3). Amputé de la vie intérieure, de la psychologie, de cette réalité qui n'est pas toute dans le geste, dans le contour des choses, dans les formes et les couleurs, et que le style plastique d'un Flaubert est impropre à traduire (4). Et ce n'est pas seulement l'art que les naturalistes ont rétréci : c'est la notion même de naturalisme, — grief inexpiable. Car Brunetière aime ce mot de naturalisme et les idées profondes qu'il devrait signifier ; il croit au naturalisme des classiques et à celui des poètes vrai-

(1) Pierre Muenier, *Bibliographie d'Emile Montégut*.

(2) « Croirait-on qu'il fut, non seulement par devoir professionnel, mais par plaisir, un très grand lecteur de romans ? » (Bellessort, *Études et figures*, 1911). Dans un article non recueilli en volume, sur l'*Idéalisme dans le Roman*, Brunetière disait (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juillet 1885) : « Si vous lisez un roman ce n'est pas, d'ordinaire, avec le parti pris ni le ferme propos de vous y ennuyer... On ne punit point un écolier paresseux en lui donnant des romans à lire, l'*Éducation sentimentale* elle-même ou *Bouvard et Pécuchet*. Mais telle n'est pas, comme chacun sait, l'opinion de nos naturalistes. »

(3) *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juillet 1885, p. 224.

(4) *Ibid.*, p. 219.

ment humains (1). Aussi éclairera-t-il certains naturalistes, comme Edouard Rod, sur leur vocation véritable, en leur rendant le sens des réalités intérieures ; et les autres, — un Goncourt qui le maltraite dans son *Journal* (2), Zola qui trace quelque part le portrait amer d' « un critique influent », où l'auteur du *Roman naturaliste* pourra se reconnaître (3), — montreront, par leurs colères mêmes, qu'il les a atteints au vif.

Que rétablissait-il en face d'eux, ou qu'affirmait-il ? Son goût de psychologie, ses prédilections pour la pensée, pour la « thèse » (4), pour la morale du réalisme anglais des Dickens, des George Eliot (5). Le procès du naturalisme déborde le cadre de la littérature : il devient un épisode décisif de l'histoire morale, sociale, philosophique. Il pose le problème de la science, de ses limites, et aussi celui de l'individualisme, des droits de la société.

L'individualisme, la société : ils ne se sont jamais heurtés avec plus d'énergie, en une crise morale plus poignante (6) ; et jamais les âmes sincères n'en ont souffert plus profondément. *Anna Karenine*, *Un ennemi du peuple*, sont venus, des pays slaves et scandinaves, rappeler que « ni le théâtre ni le roman ne sont incapables d'aborder les questions morales » (7). Je ne sais quel air mystique souffle par le monde, autour de Melchior de Vogüé, de Paul Desjardins. Besoin d'idéal, de mystère, si l'on veut, mais, d'abord, besoin de foi, de certitude profonde. Avec *le Disciple*, Paul Bourget donne le mot à la jeunesse nouvelle : « J'ai conservé un souvenir très présent de l'impression que nous a produite, — à moi-même et à un bon nombre d'autres hommes de ma génération, — la première lecture du *Disciple* de M. Bourget », — dira Teodor de Wyzewa dans un avant-propos de ce roman. Les consciences y retrouvaient une notion perdue, qui renaissait malgré le déterminisme, impérieuse, obsédante : la responsabilité. Devant elle, comment rester indifférent, comment ne pas prendre parti ? Le dogmatisme de Brunetière et le dilettantisme d'A-

(1) Cf. sa conférence sur le *Naturalisme des Classiques*. Dans l'*Evolution de la poésie lyrique*, il consacre toute une leçon à montrer les rapports étroits du naturalisme et de la poésie parnassienne, et l'heureuse réaction qu'ils ont opérée contre l'individualisme romantique ; il déclare (*ibid.*, t. II, p. 199) que Heredia, Sully-Prudhomme, Coppée, sont « dans le bon sens du mot naturalistes » ; et il regarde Coppée (*ibid.*, p. 219) comme « naturaliste ».

(2) T. VI, p. 184, t. VII, 18 janvier 1888 ; t. IX, p. 361.

(3) *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1898, p. 932.

(4) *Ibid.*, 1^{er} juillet 1885, p. 218.

(5) *Ibid.*, 1^{er} mai 1889, p. 225. *Evolution de la poésie lyrique*, t. II, p. 218.

(6) Cf. Brunetière, *La Renaissance du paganisme*, conférence du 10 juin 1903 ; Paul Bureau, *La Crise morale des temps nouveaux*.

(7) Brunetière, *Etudes Critiques*, t. VII, p. 923.

natole France s'affrontent autour du *Disciple* ; et la question est désormais posée : si « les idées sont des commencements d'actes », si l'on écrit « rien qui ne touche à la conduite, c'est-à-dire à la morale (1) ».

Que de fois l'on répète ces mots de *moral*, de *social*, en ces années où se mettent à l'épreuve les fondements mêmes du régime, de ses écoles, de ses programmes. C'était le sort même de l'enfance, les principes de toute conduite et l'avenir de la conscience, qui se débattaient à chaque loi nouvelle, à chaque traité de pédagogie, à chaque manuel d' « instruction civique ». Un Guyau avait promulgué une *Morale sans obligation ni sanction* ; un Léon Bourgeois, dans la *Nouvelle Revue*, tentait de fonder sur la *Solidarité* la société de demain. Un Paul Bert, un Compayré, et, en face d'eux, un Jules Simon, un abbé de Broglie, rédigeaient les catéchismes de l'école. Ici, un Ferdinand Buisson, un Gréard (2) ; là, un Brunetière, qui écrivait sa plaquette de 1895, *Éducation et Instruction*, ou dégageait, en 1896, la *Moralité de la doctrine évolutive*. Des courants imprévus traversaient à ce moment même l'Église, agitaient la vie religieuse au même rythme que cette époque frémissante. Dix ans avaient passé depuis ce jour de 1878, où les témoins qui assistaient, à Rome, au couronnement du Cardinal Pecci, emportaient, comme le confesse l'un d'eux, Melchior de Vogüé, « l'impression d'une chose finissante », d'« un simulacre des réalités évanouies » (3) : maintenant, — Vogüé le proclame (4), — Léon XIII est « le premier homme de l'Europe.... Sa haute figure s'est dressée lentement sur l'horizon avec le calme des grandes forces ». Il exerce une attraction mystérieuse. On voit tour à tour au Vatican des pèlerins, des curieux, des adversaires, un Vogüé, un Desjardins, un Zola, une Séverine. Dans les derniers mois de 1894, Brunetière passe à Rome, lisant et annotant Renan devant les souvenirs du christianisme primitif ; et il obtient cette mémorable audience, d'où il tirera l'article fameux, *Après une visite au Vatican* (5) ; quelques semaines plus tard, Ollé-Laprune arrive aussi, et il confiera, aux lecteurs de la *Quinzaine*, *Ce qu'on va chercher à Rome* (6). Et voici qu'une autre grande figure d'E-

(1) Brunetière, article sur le *Disciple*, dans les *Nouvelles Questions de Critique*, p. 354.

(2) Cf. F. Buisson, article sur Gréard, dans la *Revue pédagogique*, 15 décembre 1886.

(3) Cf. Boyer d'Agen, *Léon XIII devant ses contemporains*.

(4) *Figaro*, 3 mars 1892.

(5) Cf. Darlu, *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1895, p. 239 : *Les questions pratiques, Après une visite au Vatican de M. Brunetière*.

(6) Article du 15 avril 1895, recueilli dans *La Vitalité Chrétienne*,

glise se dresse sur le ciel d'Afrique, dans un décor d'antiques souvenirs et de basiliques nouvelles, — ce puissant et majestueux Lavigerie, qui consacre d'un geste large l'œuvre française d'outre-mer. Une vieille formule rajeunit : *Gesla Dei per Francos*. Et, tandis que, de 1892 à 1894, les bombes des Ravachol, des Vaillant, des Emile Henry soulignent les derniers avertissements des Jules Simon, des de Mun, et les défis farouches de Séverine, — « Ce qui arrivera, je ne le sais pas, mais rien ne m'étonnera... Je vois venir un déchaînement de barbarie... », — on se retourne, non sans angoisse, vers la religion, et l'on prononce des paroles encore indécisées : conciliation, ralliement...

On se rappelle les étapes : un toast de Lavigerie, le 12 novembre 1890 ; une encyclique du 16 février 1893 ; la question sociale posée avec une franchise vigoureuse par des économistes et des tribuns qui se nomment Le Play, La Tour du Pin, de Mun ; la constitution *Rerum Novarum* définissant les devoirs sociaux de l'heure présente ; de jeunes groupes, de jeunes revues, *la Concorde*, fondée en 1890, *l'Observateur*, *l'Avenir national*, *la France nouvelle* ; une Association catholique française qui lance son appel le 30 juin 1891 ; une éducation nouvelle inaugurée par Demolins ; un souffle d'idées et de sentiments à la fois traditionnels et modernes, venu des pays anglo-saxons, de l'Angleterre de Newman et de Manning, de l'Amérique de Gibbons. Déjà, en 1888, en 1889, les vieux combattants, les partisans acharnés de naguère, un Challemel-Lacour, un Jules Ferry, ont parlé d'adoucissements, de tempéraments. Francis de Pressensé veut effacer « les traces de l'esprit d'intolérance ». Surtout, Spüller mène, dans *la République française*, une campagne d'union, de conciliation. C'est lui qui répond, le 3 mars 1894, à une question de Denis Cochin, par cet appel pressant à « l'esprit nouveau », qui semble un moment le cri de ralliement de tous les hommes de bonne volonté. Esprit nouveau, dit-il, « esprit haut et large de tolérance, de rénovation intellectuelle et morale, tout différent de celui qui a prévalu jusqu'à présent ». Dans cette France troublée, indécise, d'où disparaissent tour à tour les Renan, les Taine, où s'expriment confusément de vagues aspirations vers l'ordre, vers la paix, Vogüé, soulevé d'enthousiasme et de lyriques illusions, entend palpiter « le bruit d'ailes de l'esprit nouveau ».

Il dépasse les régions mêmes de la littérature et de la vie morale ; il s'élève, en un brusque essor d'idéalisme, jusqu'à la pensée : les doctrines philosophiques de ce temps sont un défi au scientisme, comme les romans au naturalisme. A la vérité, le positivisme avait toujours rencontré, devant lui, ses vieux adversaires,

les éclectiques, le « régiment » de Victor Cousin. Adolphe Garnier, Jules Simon, Bouillet avaient gardé les chaires ou l'autorité de leur jeunesse. On publiait les livres de Jules Simon comme des romans, avouait Taine en 1860. Au moment même du coup d'éclat des *Philosophes classiques* de Taine, Emile Saisset faisait, de son cours d'ouverture à la Sorbonne, un manifeste de l'éclectisme toujours vivant ; Caro prononçait une conférence sur *la Renaissance du Spiritualisme en France* ; Paul Janet attaquait l'hégélianisme et le sensualisme renaissant ; Cousin, rééditant ses *Etudes sur Pascal*, vengeait, dans sa préface, son école traitée avec trop d'« ingratitude » ; Vacherot réservait, dans la conscience humaine, la « catégorie de l'idéal » ; Ravaisson, l'auteur du rapport fameux sur *la Philosophie en France au XIX^e siècle*, déclarait : « Dieu nous est plus intérieur que nous-mêmes » ; et l'on voyait les droits du hasard, ceux de la liberté, revendiqués contre le déterminisme par Cournot, par Renouvier.

Mais, surtout, le scientisme allait mourir de ses propres excès, de ses promesses imprudentes. En recueillant, en 1879, ses études qu'il intitulait *Conservation, révolution et positivisme*, Littré devait confesser plus d'une erreur ; Berthelot, — le Bertheroy du *Paris* d'Emile Zola, — gardait son prestige de savant, mais non plus de philosophe ; Pasteur succédant à Littré, Challemeil-Lacour succédant à Renan, déclaraient à l'Académie que la critique ou l'imagination de leurs prédécesseurs ne comblaient pas, à leurs yeux, cet infini qui tente et trouble l'âme humaine. Le déterminisme rentrait, peu à peu, dans son ordre et son domaine propre, et l'on répétait le mot de Shakespeare : « Il y a, dans le ciel et sur la terre, bien plus que dans votre philosophie. » On reprenait un livre de 1874, *De la Contingence des lois de la nature* ; on ouvrait un livre de 1894, *l'Idée de loi naturelle*, de Boutroux ; en 1897, dans *la Science et la Religion*, Brunetière prononçait la Banqueroute du scientisme.

Inquiétude générale, qui ne se limite pas à la France : dans l'Angleterre de Darwin et de Spencer, le spiritualisme renaît, un mysticisme confus ; on y fonde la Société pour les recherches psychologiques, et William Hurrell Mallock publie un livre qui sera traduit en français en 1882 : *la Vie vaut-elle la peine d'être vécue ?* Où cette inquiétude portera-t-elle les esprits ? On ne cesse de rééditer les livres du spirite Allan Kardec ; l'hypnotisme est à la mode, et deux auteurs, Najac et Albert Milhaud, en portent la parodie sur la scène de la Renaissance, en 1888 ; le mystère tente les lecteurs d'Edgar Poe, de Maupassant, de Paul Hervieu : « Les femmes sont vaguement effrayées, dit Jules Lemaitre ; elles font

celles qui sentent passer sur leurs têtes frissonnantes le souffle du mystère et comme un vent d'outre-tombe (1). » Et voici que le néo-bouddhisme se répand, au dire de Barthélemy Saint-Hilaire, comme une « épidémie morale » (2). Mais aussi d'autres sources plus claires se rouvrent ; on retrouve peu à peu, depuis Ozanam, la philosophie du Moyen Age, et, depuis 1859 et le livre de Charles Jourdain, on connaît un peu moins mal celle de saint Thomas d'Aquin (3) ; on retourne à Pascal (4), à Bossuet (5). Si l'influence de Caro diminue, celle d'Ollé-Laprune s'exerce, insinuante et pénétrante, à l'École Normale. La *Quinzaine* de Fonsegrive groupe des penseurs catholiques, tandis que des penseurs protestants, comme Auguste Sabatier, esquissent une *Philosophie de la religion*. Non loin de Lachelier, on voit un jeune philosophe, Jean Jaurès, discuter, en 1892, *De la réalité du monde sensible*. Vacherot publie, en 1884, *Le nouveau spiritualisme*. A l'esthétique positive de Taine, de Fromentin, succède l'esthétique idéaliste de Sully-Prudhomme, de Séailles, de Guyau...

Seulement, à mesure que le scientisme recule, apparaît auprès de l'idéalisme une ombre encore indécise, que l'« esprit nouveau » favorise, aime sans la nommer encore, et qui, peu à peu, se substituera à lui. De quel nom la désigner ? Philosophie de la vie ? Pragmatisme ? A qui en demander la formule ? A un Bergson, dont l'*Essai sur des données immédiates de la conscience* paraît en 1888 ? A un Guyau, déjà, puis à un Séailles, qui déclare : « La conscience se joue à la surface de l'esprit ; le plus souvent, elle ne peut que constater les résultats d'un travail qui se fait en dehors d'elle » (6) ? A un Ollé-Laprune (7), ou à son élève, Maurice Blondel (8) ? Voici qu'au culte de la science se substitue par degrés celui de l'action ; aux idées claires, les idées obscures ; à la raison, le sentiment. De loin, l'inconscient annonce son règne. L'âme moderne est délivrée de pesantes contraintes, d'une étouffante servitude, — mais, peut-être aussi, livrée à toutes les obscures tentations d'une fin de siècle.

(A suivre.)

(1) J. Lemaitre, *Impressions de théâtre*, t. II, p. 227.

(2) *Le Néo-Bouddhisme*, Académie des sciences morales, 1892, I, p. 709.

(3) Il faut tenir compte aussi, dans ce mouvement, de l'œuvre d'Hauréau.

(4) En particulier Sully-Prudhomme, Brunetière, Maurice Blondel.

(5) Brunetière, Lanson (*Bossuet*, 1890). Rébelliau (*Bossuet historien du protestantisme*, 1891).

(6) *Essai sur le génie dans l'art*, 1884.

(7) « Les hautes pensées sont vie en même temps que lumière. (*Théodore Jouffroy*, p. 232.)

(8) *L'Action*, 1893.

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-1933.)

V

Du pouvoir judiciaire aux Etats-Unis.

Tocqueville, abordant l'étude des organes centraux du gouvernement, a commencé par le pouvoir judiciaire, dont il sentait que l'originalité et l'importance aux Etats-Unis devaient d'abord frapper l'esprit des lecteurs français. Il a mis le doigt, sans hésiter, sur ce qui est pour les étrangers le plus imprévu et le plus insolite dans le rôle des tribunaux, à savoir qu'ils ont des attributions non seulement judiciaires, mais politiques. Les cours fédérales, et en particulier la Cour suprême des Etats-Unis, peuvent refuser d'appliquer toute loi votée et promulguée par les Assemblées législatives des Etats ou par le Congrès, laquelle se trouve, à leurs yeux, en contradiction avec la Constitution. Tocqueville fait preuve d'une science juridique exacte et précise dans son exposé de cette particularité et la rend claire par la lucidité de sa dialectique. Rien de semblable là, dit-il, à ce qui se passait en France sous l'ancien régime, lorsque le Parlement de Paris refusait d'enregistrer un édit. Les juges américains, lorsqu'ils exercent leur prérogative politique, ne sortent pas du domaine proprement judiciaire. C'est à propos d'un procès porté devant eux — lorsque par conséquent ils agissent comme arbitres entre contestants (ce qui est le devoir essentiel des juges) — qu'ils peuvent être amenés à prononcer non seulement contre une des parties, mais contre la loi invoquée dans le litige. Ce faisant, ils conservent à leur fonction son caractère, qui se différencie nettement du législatif et de l'exécutif : ils attendent d'être saisis d'un différend et ils ne statuent que sur le cas en discussion. Ils restent dans leur rôle en « interprétant » la loi — car c'est ainsi dans tous les pays que se fait la jurisprudence. Mais leur interprétation, au

lien de se borner à définir le sens de tel ou tel terme ou l'intention comprise dans telle ou telle stipulation, peut porter sur la validité même de la loi. Au cas où ils la déclarent sans valeur, il devient impossible de l'invoquer devant les tribunaux ; la loi devient sans force ; c'est comme s'ils l'avaient annulée.

Ce pouvoir impressionnant, ils ne peuvent l'exercer que s'il y a conflit entre la Constitution — loi génératrice et primordiale de la nation — et une loi postérieure, limitée à un objet particulier, qu'elle procède d'une législature d'Etat ou du Congrès fédéral. Cette procédure purement judiciaire n'entraîne pas les juges dans l'arène des luttes politiques : elle les instaure gardiens de la volonté originelle du peuple, elle consacre le caractère auguste de la Constitution, elle protège le statut fondamental du pays contre les improvisations des députés, ou contre des ordonnances inspirées par les passions du moment, voire contre des mesures d'exception visant certaines classes ou certains individus.

* *

Cette présentation, remarquable sur bien des points par sa solidité et sa clarté, n'est cependant ni complète, ni entièrement juste. Sans doute le rôle politique des tribunaux s'est éclairé, depuis l'époque où Tocqueville a écrit son livre, de toute la lumière qu'ont jetée sur lui des phases graves de l'histoire de l'Amérique. Mais il s'était affirmé, dès avant 1832, d'une façon assez nette pour que Tocqueville eût pu aller plus avant. S'il ne l'a pas fait, c'est que, ici comme plus haut : 1° il a négligé l'histoire ; 2° il a préféré une discussion générale à l'exposé de cas concrets ; 3° il s'est arrêté peut-être au point où il craignait de compromettre la conception de la démocratie « pondérée », qu'il voulait inculquer à la France.

* *

Quand on recherche l'origine de ce pouvoir surprenant des juges, on s'aperçoit qu'il ne leur a pas été accordé par la Constitution, mais qu'ils se le sont arrogé, à la manière dont les Anglo-Saxons créent le Droit, en introduisant dans la pratique des « précédents », qui finissent par constituer une tradition, aussi forte qu'aurait pu l'être un article de la charte fondamentale de la nation. Ils ne sont pas entrés dans cette voie sans y être en-

couragés par un courant d'idées favorables à leur entreprise. Dès les premières sessions du Congrès continental, il y eut, en opposition au parti des apôtres de la démocratie, le parti de ceux qui voulaient entourer la république de garanties contre les entraînements ou les excès des passions populaires. Depuis longtemps, les membres des Assemblées provinciales méditaient et discutaient les institutions organiques du régime anglais. Les représentants des classes supérieures, qui avaient mûri de 1765 à 1776 la résolution de défendre contre la Couronne leurs immunités civiles et politiques au nom de la « liberté anglaise », n'étaient pas disposés, une fois accomplie la rupture avec l'Angleterre, à abandonner ces immunités au bon plaisir de la masse. Après la Déclaration d'indépendance (1776), le Congrès continental se mit à préparer les articles de la Confédération et chacun des États se donna une constitution. Ces documents étaient tous construits sur des principes communs, dont le plus important était « la division et la balance des pouvoirs ». Les trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, étaient indépendants et se faisaient contrepoids. Le sentiment conservateur se défiait surtout des Assemblées législatives, qui, bien qu'élues au suffrage restreint, représentaient cet élément obscur, inquiétant, instable, dangereusement inflammable : le peuple. Le pouvoir législatif fut scindé en deux parties, qui se tenaient mutuellement en respect, et soumis au veto de l'exécutif. Pourquoi les juges, qui partageaient ce sentiment conservateur, ne se donneraient-ils pas, malgré l'absence de texte précis à ce sujet, le droit de surveillance à eux aussi sur le législatif ? C'est ce que pensèrent quelques juges influents des Cours suprêmes des États, dès avant que la Constitution fédérale n'ait été mise en délibération et avant que la Cour suprême fédérale n'ait été créée.

A la fin de la guerre avec l'Angleterre, en 1782, le « cas » connu sous l'appellation de *Commonwealth versus Caton*, en Virginie, fut la première occasion d'une levée de boucliers des juges. Trois condamnés à mort avaient été graciés par l'Assemblée Législative ; mais le Sénat avait maintenu la peine. Laquelle des deux Assemblées devait l'emporter ? Le conflit fut porté devant la Cour suprême, qui décida en faveur du Sénat (c'est-à-dire de l'Assemblée des notables). Le juge Wythe rédigea, pour justifier la décision, des considérants d'une portée générale, destinés à faire réfléchir les représentants du peuple sur les limites de leur pouvoir et à instruire les cours de justice sur ce qu'il considérait comme leur devoir en présence d'un abus d'autorité du législatif. Prenant le ton de l'éloquence du forum, il s'écria : « Je n'hé-

site pas à rappeler à la Cour l'auguste maxime : *Fiat justitia ruat cælum*. Et à la branche usurpatrice de la Législature, je dis : « Votre acte est plus grave qu'une tentative vaine ; c'est un attentat, qui pourrait bouleverser la société jusqu'en ses fondements... Si la Législature tout entière (ce dont Dieu nous garde !) osait franchir les barrières que lui a imposées le peuple, moi, chargé d'administrer la justice dans ce pays, je ferais face dans ce prétoire aux deux Assemblées unies : et, désignant la Constitution, je leur dirais : « Voici la limite de votre autorité ; jusqu'ici vous irez, mais pas plus loin ! ».

En 1786, la Législature du Rhode Island vota une loi destinée à protéger l'Etat contre le danger qu'il y aurait pour les finances publiques à opposer la monnaie d'or à la monnaie fiduciaire. Un créancier ayant refusé d'accepter le papier-monnaie en paiement de son dû, la Cour suprême déclara son refus justifié (*Trevell v. Weeden*), malgré l'ordonnance de cours forcé promulguée par les deux Chambres. Le juge Varnum stipula, dans ses considérants, que le peuple, protégé par la Constitution contre ses représentants eux-mêmes, ne pouvait être « asservi » par une loi d'exception. « Si la Législature, ajouta-t-il, ne se laissait guider que par son bon plaisir, en dépit de l'acte fondamental qui régit le pays, *le gouvernement serait un gouvernement des hommes et non des lois.* » La formule, si bien faite dans sa concision pour frapper les esprits et pour affirmer le caractère auguste du contrat initial sur lequel reposait la société, eut un grand retentissement. Malgré son opportunité, la loi, frappée d'inconstitutionnalité, dut être rapportée.

Ces précédents étaient présents à l'esprit des constituants, lorsqu'ils élaborèrent en 1787 la Constitution des Etats-Unis. L'opinion conservatrice, résolue à prévenir les excès « populistes » auxquels l'Assemblée législative pourrait se laisser entraîner, prévalait parmi les délégués. Jefferson, alors ministre des Etats-Unis à la cour de Louis XVI, n'était pas là pour défendre les idées avancées. Les délibérations furent menées par Hamilton, Anglais de naissance et aristocrate de sympathies, qui, non content de dominer la Convention, prit l'ascendant dans le pays par la publication du périodique *The Federalist*, destiné à présenter ses motions et celles de son parti sous le jour le plus favorable. Nous lisons dans *The Federalist* : « Aucune décision législative contraire à la Constitution ne peut être valable. Nier cela, ce serait prétendre que le député peut l'emporter sur ses commettants ; que le serviteur peut faire pièce à son maître ; que les représentants du peuple sont supérieurs au peuple lui-même ; que des hommes n'exerçant leur pouvoir que par délégation, peuvent faire

non seulement ce que leur pouvoir ne couvre pas, mais ce qu'il défend... Les cours de justice sont indiquées pour servir de corps intermédiaire entre le peuple et la Législature, afin de maintenir cette dernière dans les limites assignées à son autorité » (1). Hamilton ne put cependant faire accepter ce droit de surveillance des juges sur les actes des Assemblées par la majorité de la Convention. Non que celle-ci ne fût pas de son avis. Mais on craignait, si certains articles antidémocratiques étaient inscrits dans le texte, que la Constitution ne fût pas ratifiée par les Etats. On se contenta d'une rédaction assez vague : « Le pouvoir judiciaire s'étendra à toutes les causes, en matière de lois et d'équité, qui s'élèveront sous l'empire de cette Constitution, des lois des Etats-Unis, et des traités faits ou qui seront faits sous leur autorité. » (Article III, section II, § 1.)

C'est en vertu des termes, si généraux, de la Constitution, que les juges allaient s'arroger le droit d'opposer au pouvoir législatif, dans certains cas, leur décision, ayant pratiquement force de veto. Le juge Wythe et le juge Varnum avaient ouvert la voie; mais il fallait, pour établir la jurisprudence dans sa solennité, une autorité plus haute que la leur. Le président de la Cour suprême des Etats-Unis, John Marshall, nommé à ce poste élevé par le Fédéraliste John Adams dans les derniers mois de son mandat à la Maison Blanche (1801), prit la première occasion, après l'accession au pouvoir du républicain-démocrate Thomas Jefferson, de revendiquer les attributions politiques des cours de justice. C'est lui qui, à propos du fameux cas *Marbury v. Madison*, en 1803, établit définitivement, envers et contre l'opinion de Jefferson (impuissant, selon les termes de la Constitution, à l'égard du pouvoir judiciaire), ce qu'on a appelé depuis « le gouvernement des juges ». Il prononça inconstitutionnelle, donc inapplicable, une loi du Congrès. Dans les considérants attachés à la décision, il se garda de mettre en cause la démocratie, contre laquelle cependant il entretenait de graves préventions. Il se souvint sans doute d'une opinion exprimée par Madison, à l'époque de la Convention Constituante : « L'objet primordial de notre œuvre législative est de protéger les droits des individus contre l'oppression de la majorité, tout en conservant l'esprit et la forme du gouvernement populaire (2). » Marshall se posa en défenseur de la

(1) *The Federalist*, n° 78, p. 521.

(2) *The Federalist*, n° 10. Les démocrates américains, de l'obédience de Woodrow Wilson, ne sont pas sûrs aujourd'hui que Marshall ait appliqué l'esprit du gouvernement populaire : mais il est certain qu'il considéra d'une bonne tactique d'en observer la forme.

« république *limitée* ». « Dans le gouvernement des Etats-Unis, prononça-t-il, les pouvoirs de la Législature sont définis et limités. C'est afin qu'il n'y ait ni més interprétation ni violation de ces limites qu'a été rédigée la Constitution. A quoi bon établir la limitation des pouvoirs, et à quoi bon inscrire cette limitation dans un texte écrit, si ces limites peuvent être franchies, à tout moment, par ceux qu'elles sont destinées à contenir ? Il est incontestable que la Constitution domine toute décision législative qui lui est contraire... Il est, de toute évidence, dans les attributions des juges d'affirmer ce qui fait la loi... Si deux lois sont en conflit, la Cour décide laquelle des deux doit s'appliquer... » Ainsi la Constitution, supérieure à toute loi particulière, fait autorité, si dans la pensée des juges une loi particulière se trouve en contradiction avec elle.

Tocqueville avait-il lu ces considérants du *Chief Justice* Marshall, dont l'intervention est la source de la suprématie du Droit civil sur le Droit politique aux Etats-Unis ? On se le demande, puisqu'il n'y fait pas allusion. S'il en avait fait état, il aurait sans doute été amené à mentionner que le « gouvernement des juges » ne résulte pas d'une stipulation de la Constitution, mais d'un précédent établi par les juges eux-mêmes, confirmé ensuite par la pratique des tribunaux et par les discussions théoriques des juristes. Ce point est important, car il explique la résistance du législatif ou de l'exécutif au droit assumé par les juges — résistance qui ne fut pas toujours inefficace. Faire l'histoire de ce conflit nous entraînerait au delà de la période qui doit seule nous concerner, puisque Tocqueville n'a pas connu les phases les plus significatives de cette lutte, survenues après 1832. Mais, avant 1832, des faits importants se sont produits qui auraient éclairé l'exposé de Tocqueville, s'il s'était intéressé davantage à l'histoire, et surtout qui l'auraient sans doute conduit à modifier son opinion sur un point important, à savoir, que les juges américains, bien qu'ils assument des droits politiques, ne font pas de politique et restent en dehors des querelles de partis.

Il y a un point, très justement relevé par Tocqueville, qui reste incontestable : c'est que les cas, où les tribunaux sont appelés à exercer leurs attributions politiques, sont rares. En effet, bien que John Marshall soit resté président de la Cour suprême pendant trente-cinq ans, il n'eut plus une seule fois à intervenir, après l'affaire *Marbury*, pour taxer d'inconstitutionnalité une loi du Congrès. Les procès dans lesquels intervinrent des décisions, entraînant par implication l'invalidation de lois, furent soulevés, avant 1832, par des contestations concernant des lois d'Etats particu-

liers. C'était beaucoup moins grave. Si des hommes politiques, en effet, protestèrent, les légistes, même adversaires en principe de l'extension du pouvoir judiciaire au domaine de la politique, reconnurent qu'il était possible d'interpréter un paragraphe de la Constitution (article VI, § 2) de façon à justifier le droit des juges à la critique des ordonnances des Législatures d'Etats. Mais ce droit n'était pas clairement établi, et il eût été préférable, aux yeux de ces légistes républicains-démocrates, que les juges s'abstinsent. Ce qui est certain, c'est que, dans tous les cas, de 1803 à 1832, les décisions politiques de la Cour suprême favorisèrent la politique fédéraliste envers et contre la politique républicaine-démocrate, pratiquée par le parti au pouvoir, lorsque le litige mettait en cause l'opposition de ces deux politiques. Lorsqu'on étudie de près les données du problème, on s'aperçoit que ce ne fut pas là simple hasard.

John Marshall était une haute figure, dont personne aux Etats-Unis ne nie l'ascendant intellectuel et moral. Mais il était fédéraliste, il avait partagé l'animosité vive, parfois violente, de son parti contre l'opposition. Revêtu du prestige et de l'autorité de la fonction de *Chief Justice* par John Adams, à la veille de la chute des Fédéralistes, il se servit de son immense influence pour faire triompher, dans le domaine où il était maître, sous les présidents républicains-démocrates qui se succédèrent de Jefferson à Jackson (1801-1835), les principes de la doctrine fédéraliste. Son premier acte, dans le *Marbury case*, infligea à Jefferson un échec qui fut cruel à ce dernier.

John Adams avait employé la dernière journée de son mandat à faire une fournée de juges fédéralistes, dans le dessein mesquin et vilain de faire pièce à son successeur. Il avait fini de signer les nominations à minuit, et ses bureaux n'avaient pas eu le temps de les signifier aux intéressés. Jefferson maintint que ces nominations n'étaient pas valables. L'un des « juges de minuit », Marbury, se pourvut devant la Cour suprême. Marshall lui donna raison et Jefferson dut avaler la pilule.

Les contestations les plus graves, dont la Cour fut saisie dans les trente années qui suivirent et où elle invalida des lois votées par des Législatures d'Etats, eurent trait à deux objets principaux : la Banque nationale et l'indépendance des Etats vis-à-vis du gouvernement fédéral. On ne peut nier que la Cour n'ait travaillé dans l'intérêt général du pays en défendant la Banque (que les républicains-démocrates détestaient en tant que forteresse, comme ils disaient, de la fortune mal acquise) et en maintenant la suprématie du gouvernement de Washington sur les

Etats (principalement les Etats du Sud, qui déjà faisaient mine de s'opposer à des mesures, décrétées, disaient-ils, sous l'influence du Nord, et prenaient une attitude de dissidence, pleine de menace pour l'avenir de l'Union).

Si sages que paraissent aujourd'hui les décisions de la Cour, à la lumière des événements qui constitueront pendant un siècle les phases les plus importantes de l'histoire des Etats-Unis, elles n'en relevaient pas moins de la lutte des partis, s'opposant obstinément aux mesures législatives prises par les républicains-démocrates en faveur, croyaient-ils, du petit peuple et des libertés démocratiques. D'ailleurs, les litiges étaient plus complexes qu'il n'apparaît d'abord, et, presque toujours, on y peut déceler l'antagonisme des riches et des pauvres, de l'élite privilégiée et de la masse. Entre les fédéralistes et les républicains, il y avait non seulement des divergences politiques, mais un différend d'ordre social. La Cour prit toujours parti pour la propriété, la fortune établie, les privilèges de rang et de classe. Bref, elle représentait déjà (comme plus tard, après 1870, à l'époque du grand développement industriel et des vastes « combinaisons » d'affaires) les idées conservatrices en opposition aux idées radicales.

Le terrain, où elle s'était postée, elle le défendait, non pas discrètement, en se retranchant derrière l'écran de la procédure, mais au plein jour, à armes ouvertes. Tocqueville montre une telle prédilection pour les discussions générales, à l'exclusion de l'étude précise des cas particuliers, qu'il néglige les « considérants » retentissants, dont nous avons cité, à titre d'exemple, quelques passages. Cette omission coûte à son exposé l'exactitude sur la question de l'esprit de parti chez les juges. « Si le juge, écrit-il, avait pu prendre l'initiative et censurer le législateur, il fût entré avec éclat sur la scène politique... Mais quand le juge attaque une loi dans un débat obscur et sur une application particulière, il dérobe en partie l'importance de l'attaque aux regards du public » (I, VI, p. 170). Loin de dérober l'importance de l'attaque aux regards du public, Wythe, Varnum et Marshall avaient pris soin au contraire que la vigueur de l'assaut mené au nom de la Constitution contre les lois des Législatures ou du Congrès apparût en pleine lumière. Les hommes d'Etat fédéralistes, dont les juges appliquaient la doctrine, n'avaient pas été moins explicites. « Le législatif, écrit Madison, étend de tous côtés la sphère de son activité et entraîne le pouvoir dans son tourbillon verti-

gineux. On n'a pas assez remarqué combien peuvent être dangereuses les usurpations du législatif; en concentrant tout le pouvoir dans les mêmes mains, il peut conduire à la même tyrannie que la dictature de l'exécutif (1). » Cet avertissement solennel était destiné à préparer la motion à la Convention constituante sur le « gouvernement des juges ». Le grand avocat Iredell, contemporain des « fondateurs de la République », reprend le même thème, avec un accent d'éloquence qui rappelle le ton des discours de parti : « Le bon plaisir de la majorité de l'Assemblée ? Dieu nous en garde ! Combien de choses les majorités n'ont-elles pas faites dans la chaleur de la passion, dont elles se sont repenties ensuite ! La minorité va-t-elle se livrer aux mains de la majorité ? Nul, dès lors, n'aura plus de sécurité personnelle, que les sycophantes qui sacrifient la raison, la conscience et le devoir au désir de conserver la faveur populaire. »

Les adversaires de la doctrine fédéraliste ne se méprenaient pas sur le caractère de ces proclamations. Dans cette défense de la minorité, par l'instrument des cours de justice, contre les prétendus empiétements de la majorité, ils voyaient une tentative de dépouiller la démocratie de ses droits souverains. Tocqueville aurait pu trouver, dans les discours, les messages, les lettres ou l'autobiographie de Jefferson, leader et porte-parole des républicains, la contre-partie des manifestes (éminemment politiques) des juges. « Les fédéralistes, écrit Jefferson, veulent instaurer un corps permanent de personnes irresponsables (les juges), investies du pouvoir de censure et de contrôle sur tous les organes du gouvernement, décidant, sans que le peuple ait aucun droit de recours, du législatif ou de l'exécutif. » Faisant allusion aux considérants de John Marshall dans le *Marbury case*, il qualifia avec mépris ses paroles d'*obiter dicta* (paroles à côté), formule qui est restée classique dans le vocabulaire des adversaires du « gouvernement des juges ». Dans son autobiographie, il revient à la question : « Il ne suffit pas d'élever au siège de juge des hommes honnêtes. On sait comment l'intérêt gauchit l'esprit de l'homme, et comment son jugement se laisse inconsciemment déformer par les influences du dehors. Si vous ajoutez à cette tendance l'esprit de corps, et cette maxime professionnelle que : c'est le rôle d'un bon juge d'étendre sa juridiction, et l'absence de responsabilité, comment pouvons-nous attendre d'eux des décisions impartiales ? On les a vus, contrairement à toute retenue, sortir de la

(1) *The Federalist*, p. 328.

question posée devant eux, jeter l'ancre en avant et tirer sur la corde pour se hausser à plus de pouvoir. »

Jefferson était sans doute lui-même emporté par l'esprit de parti et poussait trop loin ses accusations. Mais la controverse montre assez clairement — ce que Tocqueville a négligé — 1^o que les juges n'étaient pas indifférents aux luttes de partis et ne se privaient pas, chaque fois qu'ils le pouvaient, de soutenir la cause de leurs amis politiques ; 2^o qu'ils n'attaquaient pas les lois, présumées inconstitutionnelles, par un cheminement subreptice, « dans un débat obscur », mais soutenaient leur droit d'intervention à voix haute, avec éclat, à la face du président et du Congrès hostiles — d'ailleurs le plus souvent en toute rectitude de conscience, persuadés qu'ils menaient le bon combat pour le salut du pays.

Pourquoi Tocqueville est-il resté au seuil d'un débat, qui, s'il l'avait poussé avec plus de précision, aurait pu, sur certains points, le conduire à une conclusion plus nuancée ? Nous y voyons les deux raisons que nous avons déjà mises en avant.

1^o Tocqueville fait trop peu de cas de l'histoire ; il néglige trop les faits, les détails, les cas particuliers, les textes précis, et se hâte de s'engager sur son terrain d'élection : les généralités dans lesquelles, aussi bien, il montre une rare pénétration et une superbe ampleur de dialectique.

2^o Il s'inquiète avant tout de fournir à la France les meilleurs exemples de démocratie « limitée ». Peut-être l'autorité de l'Amérique eût-elle été moindre, s'il était apparu que le « gouvernement des juges » était battu en brèche par les partisans de la démocratie intégrale. Jefferson, Jackson, Van Buren, leurs ministres républicains, les défenseurs hardis des droits du petit peuple, n'auraient pas accepté sans réserve le jugement où Tocqueville a mis le fond de sa pensée. « Je ne sais si cette manière d'agir des tribunaux américains, en même temps qu'elle est la plus favorable à l'ordre, n'est pas aussi la plus favorable à la liberté. » (I, vi, p. 170.) La liberté, telle qu'il la comprenait et la désirait pour notre pays, n'était pas celle des démocrates à tous crins, mais la liberté surveillée, contrôlée par des censeurs revêtus de la dignité d'une haute fonction et animés d'un vif sentiment de conscience professionnelle.

En omettant d'étudier la question de plus près, il s'est privé de pouvoir exercer, sur la question du « gouvernement des juges », ce don de prophétie, pour lequel il mérite, en d'autres circonstances, une juste admiration. En effet, à travers des fluctuations au cours du siècle qui s'est écoulé depuis 1831, la Cour suprême,

après s'être faite, de 1870 à 1900, le rempart des grands intérêts patronaux et financiers, a cédé à la pression de l'opinion publique. Une minorité, acquise dans l'ensemble aux idées démocratiques et sociales, s'est formée dans son sein, et l'a en fin de compte influencée au point qu'elle ne semble plus aujourd'hui en désaccord avec les aspirations de la masse. Cela ne veut pas dire qu'elle s'est tenue à l'écart, comme le croyait Tocqueville, des courants politiques qui divisaient le pays ; mais, qu'après s'être solidarisée avec la minorité, elle s'est ralliée, avec une réserve qui n'est plus incompatible avec le libéralisme, à la marche irrésistible de la majorité vers les objectifs (réels ou illusoire) de ce que les modernes appellent le progrès.

(*A suivre.*)

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

VI

Le Banquet.

Dans le *Protagoras* (347 c), Platon prête à Socrate les paroles que voici, à propos des banquets, tels qu'ils se passent dans la société des hommes sans culture, φαύλων καὶ ἀγοραίων ἀνθρώπων : « Ces gens-là, étant incapables de s'entretenir les uns avec les autres pendant qu'ils boivent, et de se distraire par leur propre voix et leurs propres discours, par l'effet de ce manque de culture, font le succès des joueuses de flûte ; ils louent à grand prix une voix autre que la leur, celle des flûtes, et s'entretiennent les uns avec les autres par leur intermédiaire. Mais là où les convives sont des gens de bonne société, vous ne verrez pas de joueuses de flûtes, ni de danseuses, ni de harpistes ; vous trouverez des convives capables de converser sans le secours de ces badinages et de ces amusements, par leur propre voix, en parlant et en écoutant tour à tour, en gardant la décence, même s'ils ont beaucoup bu. » Il y a dans ces paroles comme un programme du *Banquet*, qui est peut-être d'une invention encore plus originale et plus hardie que celle du *Phèdre*. On n'a qu'à préciser le programme en ajoutant que, puisque Socrate est au nombre des convives, la conversation roulera naturellement sur *l'amour*.

A quelle date le *Banquet* a-t-il été composé ? L'on y trouve l'exemple le plus frappant de ces anachronismes que Platon se permet sans scrupule ; car il lui suffit d'indiquer d'une manière très générale, sans aucun pédantisme, l'époque approximative où est censée se passer la scène qu'il rapporte ou imagine. Dans le *Banquet*, est célébrée la première victoire au concours de tragédie du poète Agathon ; cette victoire eut lieu en 416. Or Socrate mentionne quelque part le *diacisme* des Arcadiens, qui

n'arriva qu'en 385 (1). On a pensé avec une certaine vraisemblance que l'événement était d'assez peu antérieur à la composition du dialogue, et que Platon l'a évoqué, au mépris de la chronologie, précisément parce qu'il était récent. Faut-il croire que le *Banquet* est antérieur au *Phèdre* ? Quand, dans le *Phèdre*, Phèdre est appelé *πάτερ τοῦ λόγου*, père du discours, est-ce une allusion au rôle que nous allons le voir jouer dans le *Banquet* ? L'hypothèse est beaucoup plus incertaine, mais possible. En tout cas les deux écrits doivent appartenir à la même période. La manière dont il est parlé d'Apollodore dans le *Banquet* et dans le *Phédon* suggère par contre que le *Phédon* est postérieur. Il est très difficile de se prononcer sur la relation entre le *Banquet* de Platon et celui de Xénophon, et la difficulté est égale dans tous les cas où nous trouvons Platon et Xénophon en concurrence (*Cyropédie* et *République*, etc.). Je suis porté à croire pour ma part que c'est Xénophon qui est venu le second, mais je confesse que c'est par une impression plutôt que par la considération de quelque preuve formelle. Nous ne savons pas davantage si l'un des deux a été l'initiateur du genre ; car c'est un véritable genre littéraire, chez les anciens, que celui du *Banquet*, avec le ton spécial qui est le sien (le plaisant, et même le bouffon, s'y mélange toujours au sérieux), avec ses personnages stéréotypés (l'hôte, le parasite, etc.) ; un genre qui a duré jusqu'à la fin de la littérature classique, aussi bien en langue latine qu'en langue grecque, et auquel un professeur bavarois, M. Joseph Martin, a consacré une monographie qui permet d'en suivre l'évolution. Il se peut qu'il y en ait eu le germe avant Xénophon et Platon ; mais tous deux — quel que soit d'ailleurs celui des deux qui a précédé l'autre — lui ont valu sa vogue, et en ont donné deux modèles, très différents l'un de l'autre. Le *Banquet* de Xénophon, malgré la part d'invention qui revient à l'auteur, nous restitue l'image d'un *symposion* véritable ; il y a une danseuse ; il y a un faiseur de tours ; on y exécute une pantomime. Il y a aussi, il est vrai, un entretien, mais bien plat en comparaison des conversations que Platon prête à ses convives. Le *Banquet* de Platon, conformément au programme esquissé dans le *Protagoras*, n'a pas besoin de divertissements vulgaires. Et pourtant le plaisant s'y associe au sévère. Nous allons voir comment Platon a génialement suppléé aux attraits faciles dont il se privait.

(1) Cette année-là, Sparte détruisit la ville de Mantirée et en répartit la population en quatre villages.

Le dialogue est encadré dans un récit. Ce récit est fait par Apollodore, disciple enthousiaste de Socrate, au tempérament ardent, à l'exaltation presque malade, que nous retrouverons dans le *Phédon*, désespéré par la mort de son maître. Il s'adresse ici à quelques amis et voici comment il les met au courant (1) : « J'ai le sentiment d'être, sur le sujet dont vous êtes curieux, tout à fait bien préparé. L'autre jour, en effet, je me trouvais monter vers la ville, venant de chez moi, de Phalère, lorsqu'un de mes familiers, par derrière, me reconnut et se mit de loin à m'appeler, donnant en même temps un tour plaisant à son appel : « Holà ! citoyen de Phalère ! disait-il, le nommé Apollodore ! tu ne m'attends pas ? » Et moi je me suis arrêté pour l'attendre. Alors, lui, de me dire : « Apollodore, vrai ! j'étais en train de te chercher ; je voulais une information complète sur la réunion d'Agathon, de Socrate, d'Alcibiade, de tous ceux encore qui, à leurs côtés, furent cette fois les commensaux du souper, et concernant ce que disaient les discours qu'on y tint sur l'amour. Quelqu'un en effet m'en a fait un récit, pour l'avoir entendu de Phénix, le fils de Philippe ; et il m'a dit que tu étais au courant, toi aussi. Mais il n'a pu me dire rien de précis. Aussi est-ce de toi que j'attends ce récit ; personne n'a plus de droits à rapporter les propos de ton ami. » Le mode de transmission est assez compliqué ; car Apollodore nous avertit ensuite que le banquet dont il est question remonte à une date déjà ancienne ; que lui-même n'y a pas assisté ; qu'il doit ce qu'il en sait à ce que lui a rapporté un certain Aristodème, et qu'il a de plus pris soin, plus tard, de se faire confirmer certains détails par Socrate lui-même. Apollodore déclare de plus qu'il ne rapportera pas tous les propos qui, à sa connaissance, ont été tenus chez Agathon. Il choisira : convenons du reste que le choix est riche.

Aristodème avait un jour rencontré Socrate en toilette, c'est-à-dire bien lavé et portant des chaussures, et cela l'avait rempli de surprise ; car c'était chose rare. C'est que Socrate, qui, la veille, c'est-à-dire le jour même de la victoire d'Agathon, n'avait pas voulu se mêler à la foule pour complimenter le vainqueur, a accepté aujourd'hui l'invitation à un banquet qui ne réunira qu'une élite. Sur la foi d'un vers d'Homère, qui signifie qu'on se trouve toujours bien d'être deux, il emmène avec lui Aristodème. Les deux amis arrivent à la porte de la maison d'Agathon. Aris-

(1) Cette traduction suit pour l'essentiel celle de M. Robin (collection G. Budé).

Alcibiade fait son entrée, et, tandis que l'hôte lui fait le meilleur accueil, il est tout décontenancé en s'apercevant qu'il est entré seul. Qu'est devenu Socrate ? Il s'est arrêté un moment, pour méditer. C'est seulement après un intervalle assez long qu'il se présente. Alcibiade, à la fin du dialogue, nous donne un autre exemple de ces oublis du monde extérieur, où tombe Socrate, dominé par l'intensité de sa réflexion. Tout ce début nous peint, avec la vivacité et le naturel coutumiers à Platon, outre les deux personnages accessoires d'Apollodore et d'Aristodème, Socrate incapable de se délivrer, même quand il va dans le monde, de ses pensées habituelles, et le délicieux Agathon, qui reçoit si galamment ses invités, qui nous apparaît sous les traits d'un véritable grand seigneur. N'est-ce pas un parfait gentilhomme que celui qui s'adresse ainsi à ses serviteurs (je veux dire à ses esclaves) : « Quant à vous, valets, donnez-nous à dîner. Toujours vous servez ce qu'il vous plaît quand nul n'est là pour vous surveiller, ce que pour mon compte je ne fais jamais. Mettez-vous donc aujourd'hui dans la tête que c'est vous qui m'avez invité à dîner, moi et ceux que voici, et soignez-nous de façon à mériter nos éloges. »

Platon expédie en quelques mots la mention des rites : libations, prière, et aussitôt le *σμπόσιον* commence. Vous savez que *σμπόσιον* désigne non pas le repas, mais la *beuverie* qui suit le repas. Cette beuverie, chez les Grecs, est soumise à une sorte de discipline. Pausanias, l'un des convives, propose que, cette fois, on boive modérément ; car la veille on s'en est au contraire donné à cœur joie. Cet avis est approuvé par Phèdre, que nous savons toujours préoccupé d'hygiène. Mais c'est Eryximaque qui propose, au lieu de faire venir une danseuse et une joueuse de flûte, de se divertir par un échange de discours. Quant au sujet que l'on traitera, c'est Phèdre qui le lui a suggéré. Phèdre en effet, étonné et fâché qu'on fasse, en prose ou en vers, l'éloge de tous les autres Dieux, mais qu'on oublie l'*Amour*, provoque ses amis à réparer cet oubli.

Nous allons donc entendre toute une série de discours : la succession en est réglée par une gradation savante. L'amour sera d'abord loué en termes vagues, à la manière sophistique ; puis, peu à peu, de telle façon que sa nature soit, par chaque nouvel orateur, mieux définie, jusqu'à ce que Socrate, en prenant le masque d'une prêtresse, Diotime, nous en livre la révélation complète ; jusqu'à ce qu'enfin le même Socrate, dans l'éloge que fera de lui Alcibiade, nous apparaisse comme l'incarnant en sa personne.

Rien de plus intéressant que de suivre cette ascension dans la conception de l'amour. Phèdre d'abord, — le *πάτρις τοῦ λόγου* — ne fait guère qu'introduire le thème : il loue Eros à la manière d'un poète et d'un sophiste, en louant ses bienfaits. Il émet en particulier cette idée que sa puissance se montrerait tout entière, à la guerre, si l'on formait un bataillon d'amants ; prêts à mourir les uns pour les autres, ils seraient les plus vaillants des guerriers. L'idée se retrouve dans le *Banquet* de Xénophon ; elle a été réalisée dans le bataillon sacré des Thébains, qui se distingua à la bataille de Leuctres en 371, et qui semble ignoré de Platon. On en peut déduire que le *Banquet*, postérieur au *diacisme* des Arcadiens, c'est-à-dire à 385, est antérieur à 371.

Le second discours, qui est de Pausanias, a déjà plus de signification. Pausanias entreprend un premier essai d'analyse. L'amour est un terme bien général. Notons donc tout d'abord qu'il y a deux Aphrodites, la Céleste et la Publique. De même il y aura deux espèces d'amour. Certes Pausanias partage l'aberration commune à ses contemporains ; il admet et loue l'amour grec. Encore veut-il distinguer, selon que cet amour reste grossièrement sensuel, ou qu'il implique un accord des âmes et des esprits. Dans ce dernier cas, quand l'amant se propose de former l'âme de l'aimé, l'amour est un amour philosophique.

Quand *Pausanias a fait une pause* — je reproduis le jeu de mots qui est dans le grec, — ce serait au tour d'Aristophane de prendre la parole. Mais Platon a voulu qu'il en fût empêché par un hoquet qui l'oblige à laisser passer son tour et à demander une consultation au médecin Eryximaque. Je néglige pour le moment cet incident ; j'y reviendrai quand j'essaierai d'expliquer quel rôle Platon a voulu donner à Aristophane. Eryximaque, qui prendra sa place, s'exprime avec un ton didactique, un peu pédantesque même. de spécialiste ; mais il fait avancer la discussion plus sérieusement encore que Pausanias avec sa distinction des deux amours. Eryximaque prend le concept d'amour dans le sens le plus large ; il y voit une force de la nature, un principe cosmique bien autrement puissant que le simple attrait des sexes. L'amour est partout. La médecine est une science de ce qu'aime le corps pour retrouver ou conserver la santé ; il inspire de même la gymnastique ou la musique. Il règle le cours des saisons ; celui même des astres. La divination n'est qu'un moyen d'établir un lien entre les Dieux et les hommes. Voilà donc une définition beaucoup plus complexe et profonde. Retournons à Aristophane, dont le hoquet a heureusement pris fin.

Il est à première vue bien singulier de trouver Aristophane

au nombre des amis conviés, je ne dis pas par Agathon, mais par Platon ; et plus singulier encore que Platon le traite sans acrimonie apparente. Aristophane en 416 est déjà l'auteur des *Nuées*, dont Alcibiade, vers la fin du dialogue, cite les vers où sont décrites la démarche et l'apparence extérieure de Socrate. D'autre part Platon ne dit-il pas dans l'*Apologie* que les attaques des poètes comiques ont préparé le terrain pour les accusateurs de Socrate ? Oui, mais nous sommes ici huit ans après les *Nuées* et 17 ans avant la mort de Socrate. On était si accoutumé à Athènes à la licence des poètes comiques que la rencontre d'Aristophane et de Socrate dans la même salle de festin ne pouvait pas scandaliser. Et comment, pour fêter un poète tragique, Agathon, Platon n'eût-il pas convoqué un représentant de l'autre genre dramatique, la comédie ? Qui représentait plus brillamment la comédie qu'Aristophane ? et dès que Platon le faisait paraître, il était obligé de le traiter avec ménagement. Rien ne devait troubler l'harmonie de la fête. L'esprit si large de Platon ne paraît avoir eu aucune peine à se plier à cette exigence esthétique. On a dit, il est vrai, que par quelques traits, et notamment par le hoquet qui risque de rendre le poète un peu ridicule, Platon trahissait une antipathie contre le bouffon. Il peut y avoir là une part de vérité ; mais on doit se garder de l'exagérer. Ce qu'il faut admirer plutôt, c'est l'art merveilleux avec lequel Platon, ayant à faire parler Aristophane, a su lui prêter le ton qui convenait. Reconnaissons ici un exemple éclatant de son talent dans le pastiche. Le mythe qu'il fait conter par Aristophane est une invention burlesque qui ne déparerait pas une comédie, de la période de la comédie ancienne. Vous vous souvenez qu'Aristophane imagine qu'il y avait primitivement trois espèces humaines : mâle, femelle et androgyne ; qu'il imagine aussi que les hommes, munis de quatre jambes et de quatre bras, ainsi que deux visages, avaient la forme sphérique. « Leur démarche progressait en ligne droite comme à présent, dans celui des deux sens qu'ils avaient en vue ; ou bien, quand l'envie leur prenait de courir rapidement, elle ressemblait à cette sorte de culbute où, par une révolution des jambes qui ramène à la position droite, on fait la roue ; comme, en ce temps-là, ils avaient huit membres pour leur servir de point d'appui, en faisant la roue, ils avançaient avec rapidité. » Voilà, n'est-ce pas, qui n'est pas indigne du poète des *Guêpes* ou des *Nuées* ? — Ces hommes étaient téméraires et impies et Zeus voulut les mettre à la raison. Il les coupa en deux, et depuis lors chaque moitié regrette celle qui lui a été enlevée. Telle est l'origine de l'amour.

Le mythe n'est pas seulement amusant. Il introduit une idée nouvelle. Les orateurs précédents n'avaient envisagé que la force de l'amour. Aristophane y trouve une déficience. C'est orienter déjà la solution vers la voie où Socrate, inspiré par Diotime, va la trouver.

Après ce premier groupe de trois discours, Platon a placé un intermède ; c'est une scène de coquetterie gracieuse entre Agathon et Socrate, qui seront les derniers à prendre la parole. Trouveront-ils encore quelque chose à dire ? Au fond, peu importerait à Agathon, qui n'est pas un philosophe, mais un artiste, et dont le discours aura pour unique intérêt l'art raffiné de l'expression et de la phrase. Nous ne possédons plus rien d'Agathon. Ainsi, comme quand Socrate pastichait Protagoras dans le dialogue qui porte ce nom, le point de comparaison nous manque. Mais le genre oratoire où Agathon veut briller nous est bien connu ; c'est celui de Gorgias, dont il copie les procédés, et ces procédés, Platon les a imités à merveille, surtout à la fin du discours où le cliquetis des mots aurait ravi Gorgias lui-même. Mais il faudrait pouvoir lire le passage dans le texte.

Pour le fond, ce discours est un panégyrique sophistique de l'amour, et son utilité principale est d'offrir à Socrate la meilleure occasion d'une réplique. Car Agathon dit exactement le contraire de ce que Socrate pense, et, mieux encore que les orateurs qui l'ont précédé, il l'obligera à tirer au clair ses propres idées.

Toute cette partie du dialogue, qui comprend les discours de tous les convives à l'exception de Socrate, est une préparation admirable à l'intervention de ce dernier. Agathon recueille des applaudissements frénétiques, auxquels Socrate feint de s'associer. Mais on connaît cette arme terrible de l'ironie, que Socrate manie si bien. Il est, dit-il, satisfait de l'ensemble ; il n'y a qu'une toute petite chose qui le gêne, *σμικρόν τι*. On vient de célébrer merveilleusement l'amour ; mais personne n'a eu l'idée de le définir, ou, si l'on a entrevu la question, on l'a à peine effleurée. La petite difficulté qui embarrasse Socrate à ce propos est celle-ci : l'amour est-il amour de quelque chose ou de rien ? — De quelque chose assurément, et donc il ne peut avoir toutes les qualités dont on s'est plu à le parer. Il n'est pas le plus beau ni le meilleur de tous les Dieux. Il est désir ; il est donc déficience. Le meilleur est autre chose que lui, puisqu'il le poursuit, et que par conséquent il ne le possède pas. Qu'est-ce donc réellement que l'amour ? Socrate trouve si difficile de le définir, qu'il éprouve le besoin, comme il le fait volontiers en pareil cas, de s'abriter derrière plus habile et plus savant que lui. Ce n'est pas lui qui

définira l'amour ; ce sera la prêtresse de Marinée, Diotime, avec laquelle il s'est entretenu jadis et dont il se bornera à nous transmettre le message. Qu'est-ce que cette Diotime ? Un personnage réel ou légendaire ? L'incertitude est la même que pour le Calliclès du *Gorgias*. Est-elle une simple invention de Platon ? Je ne suis pas très éloigné de le croire ; mais nous n'avons aucun argument solide à fournir ni pour ni contre. Et du reste il nous importe assez peu. S'il y a eu un Calliclès réel, eût-il été capable de soutenir avec la vigueur que Platon lui a prêtée la thèse du droit de la force ? Et ce n'est certainement pas à Diotime, c'est à Platon que nous devons attribuer les pensées que va nous livrer Socrate.

La thèse de Diotime, qui aurait rejeté, comme l'a fait Socrate, la glorification inconsidérée de l'amour, est que l'amour, s'il n'est pas le plus beau, s'il n'est pas beau, n'est pas pour cela laid. Il est intermédiaire. En d'autres termes, il n'est pas un Dieu, quoiqu'on en ait dit : il est un *démon*. C'est le *Banquet* qui nous expose pour la première fois cette théorie des *démons* destinée à faire une si belle fortune, dans le néoplatonisme et le christianisme même. En ce qui concerne le démon *amour*, Platon nous explique sa nature par son origine, et cette origine sous la forme d'un mythe :

« Le jour », nous dit-il (203 b) (1), « où naquit Aphrodite, les dieux banquetaient, et parmi eux était le fils de Sagesse, Expédient (Poros). Or, quand ils eurent fini de dîner, arriva Pauvreté, dans l'intention de mendier ; car on avait fait grande chère, et elle se tenait contre la porte. Sur ces entrefaites, Expédient, qui s'était enivré de nectar (car le vin n'existait pas encore), pénétra dans le jardin de Zeus et, appesanti par l'ivresse, il s'y endormit. Et voilà que Pauvreté, songeant que rien jamais n'est expédient pour elle, médite de se faire faire un enfant par Expédient lui-même. Elle s'étend donc auprès de lui, et c'est ainsi qu'elle devint grosse d'Amour. »

Dès lors tout s'éclaircit, et nous allons voir reparaître la théorie, qui est si chère à Platon, et que nous connaissons déjà par le *Phèdre*, que nous retrouverons dans la *République*, de cette gradation, de cette ascension, qui par la dialectique dans le domaine intellectuel, par l'amour dans le domaine du sentiment, conduit l'homme du monde matériel, du monde du devenir, au monde spirituel, au monde de la permanence. L'amour, selon la

(1) Trad. Robin.

définition de Diotime, est le désir de créer, et de créer dans la Beauté. Il en est ainsi dans le monde de la matière, il en est de même, si l'on sait suivre le rayon qui se dégage de la matière, dans le monde des idées.

Il faudrait noter ici, comme nous l'avons fait en analysant la partie centrale du *Phèdre*, dans le morceau où l'amour sensuel et l'amour philosophique sont étroitement mis en parallèle, la hardiesse, on pourrait dire la témérité d'un style, qui a le droit d'être téméraire ; car nul mieux que Platon ne joue la difficulté. Je donnerai tout au moins une idée de son élévation par cette page sur la révélation de la beauté suprême. C'est (1) : « une certaine beauté, d'une nature merveilleuse, celle-là même, Socrate, dont je parlais, et qui était la raison d'être de tous les effets qui ont précédé ; beauté à laquelle, premièrement, une existence éternelle appartient, qui ignore génération et destruction, accroissement et décroissement ; qui, en second lieu, n'est pas belle en ce point, laide en cet autre, pas davantage belle tantôt et tantôt non ; ni belle non plus sous tel rapport et laide sous tel autre ; pas davantage belle ici et laide ailleurs, en tant que belle, aux yeux de tels hommes et laide aux yeux de tels autres ; et ce n'est pas tout encore ; cette beauté, il ne se la représentera pas avec un visage par exemple ou avec des mains, ni avec quoi que ce soit qui appartienne à un corps, ni non plus comme un discours ou comme une connaissance, pas davantage comme existant en quelque sujet distinct, ainsi dans un vivant soit sur la terre, soit au ciel ; ou bien en n'importe quoi d'autre ; mais il se la représentera plutôt en elle-même et par elle-même, éternellement jointe à elle-même par l'unicité de la forme, tandis que les autres choses belles participent toutes de celle dont il s'agit, en une façon telle que la génération comme la destruction des autres réalités ne produit rien, ni en plus ni en moins, dans celle que je dis et qu'elle n'en ressent non plus aucun contre coup. »

Cette vision de l'idée du beau marque le terme de l'ascension à laquelle Platon convie le philosophe. Mais l'arrivée d'Alcibiade va donner à l'œuvre une conclusion qui, plus qu'aucune autre partie du dialogue, satisfera à cette double exigence du genre littéraire auquel appartient le *Banquet* : mêler le plaisant au sérieux. Vous connaissez cette scène fameuse ; Alcibiade, chancelant par l'effet de l'ivresse, soutenu, presque porté par la joueuse de flûte, la tête couronnée de lierre, de violettes et de bande-

(1) Trad. Robin, 211.

lettes ; provoquant les convives à boire encore ; voulant déposer sa couronne sur le front d'Agathon ; n'apercevant pas d'abord Socrate, puis, quand Agathon l'a fait asseoir près de lui, le découvrant subitement. Et alors c'est, par la bouche d'Alcibiade, qui, tout en gardant l'excitation donnée par le vin, redevient peu à peu maître de lui-même, ce merveilleux portrait de Socrate ; la comparaison avec les Silènes ; l'histoire de la nuit passée en extase auprès de Potidée ; celle de cette autre nuit où Socrate joue si joliment celui qui croyait l'exposer à une tentation irrésistible, Socrate vraiment incarne cette philosophie, issue de l'amour, dont le mystère, à ce qu'il prétend, lui a été révélé par Diotime. C'est enfin l'irruption d'une seconde bande de comastes, le tumulte qui s'ensuit, la folie du banquet qui redevient un banquet vulgaire, — pour les autres, mais non pour Socrate, que nous laissons, à l'aurore, alors que tout le monde s'est endormi, discutant avec Aristophane si le poète tragique peut être en même temps poète comique, jusqu'à ce que, Aristophane et l'hôte qui a offert la fête, Agathon, ayant eux-mêmes cédé au sommeil, il reparte, maître de lui comme à son ordinaire, et prend le chemin du Lycée, pour s'y débarbouiller, passer toute sa journée dans le gymnase et ne rentrer chez lui que le soir. Tel est Socrate, homme vraiment sans égal, comme l'a dit Alcibiade.

Et tel est ce dialogue, où la fantaisie la plus hardie et la plus brillante s'associe sans effort à la pensée la plus abstraite et la plus profonde.

(A suivre.)

Jean-Jacques Rousseau

par Anatole FEUGÈRE,

Professeur à l'Université de Toulouse.

IV

La période mondaine. — Thérèse Levasseur. — Leur crime (1742-1750).

Pendant sept ou huit ans, Rousseau va mener à Paris la vie des gens de lettres, arrivés comme lui du fond de quelque province, avec l'intention de parcourir une facile et brillante carrière. Pour réussir, il s'agit alors de s'introduire dans le monde et de se faire bien voir des gens qui donnent le ton. Rousseau n'y manque pas ; il se conforme aux usages régnants, il se crée des relations dans la haute société parisienne, où il trouve le meilleur accueil ; il jouit sans arrière-pensée du luxe qui l'entoure, à la table des mécènes qui mettent leur coquetterie, comme M. de la Pouplinière ou le baron d'Holbach, à bien traiter les artistes et les écrivains ; dans les salons des grandes dames comme M^{me} de Beuzenval, de Broglie, Dupin ; dans les bureaux des fermiers généraux qui savent apprécier les services que leur rendent des secrétaires dévoués, probes, actifs, capables d'être en même temps de joyeux compagnons et des confidentes discrets. Pour plaire à ces gens du monde, Rousseau écrit et lit des pièces de vers, son *Épître à Bordes*, son *Allée de Sylvie*. Il ne songe guère à blâmer leurs mœurs faciles et leur aimable libertinage ; il compose des comédies à la façon de Marivaux, qui lui fait l'honneur de retoucher son *Narcisse* ; il est fier de retoucher lui-même un impromptu de Voltaire, les *Fêtes de Ramire*, pour les divertissements de la cour, heureux d'exprimer au maître, à cette occasion, l'admiration que lui inspirent ses beaux ouvrages : « Il y a quinze ans, lui dit-il, le 11 décembre 1745, que je travaille pour me rendre digne de vos regards. » Il s'enrôle, à la remorque de

Diderot, son ami intime dans le parti philosophique. Sous l'apparence débonnaire d'un répertoire commode de toutes les connaissances humaines, d'une somme, comme on disait au moyen âge, d'un Larousse, comme on dirait aujourd'hui, ou, comme on dit au XVIII^e siècle, d'une Encyclopédie, dont l'imposant format promet de remplacer avantageusement le gros Plutarque du père Chrysale, dans la modeste fonction de presse à rabats, les philosophes sont en train de dresser le formidable engin destiné à pulvériser les institutions de l'ancien régime. Prenant leur mot d'ordre dans les salons du baron d'Holbach et de M^{me} Geoffrin, Diderot, d'Alembert et leurs collaborateurs s'insurgent, au nom de la raison et du libre examen, contre le principe d'autorité, au nom du progrès contre la tradition, au nom de la science contre la foi, au nom de la nature contre la religion, au nom de l'humanité contre la morale ascétique et mystique, dont les interprètes les plus autorisés s'accordent, avec Bossuet, à condamner l'esprit de divertissement, qui nous mène aux spectacles où « l'on ne cherche, dit l'auteur des *Maximes sur la Comédie*, qu'à s'étourdir et à s'oublier soi-même, pour calmer la persécution de cet inexorable ennui qui fait le fond de la vie humaine, depuis que l'homme a perdu le goût de Dieu » (1).

Or, c'est ce rôle ingrat de moraliste, de sermonnaire, que Rousseau va bientôt assumer et qu'il renouvellera en réhabilitant, fort de son expérience personnelle et de sa seule raison, la morale traditionnelle, en condamnant à son tour, non comme théologien, mais comme philosophe, la science qui usurpe les droits de la conscience, en même temps que les arts, dont le progrès amène, avec le luxe, l'inégalité sociale. Tant qu'il dissertera dans l'abstrait sur ce thème très général, les philosophes l'applaudiront de bon cœur ; ils verront en effet dans sa croyance en l'âge d'or, dans sa confiance en la bonté naturelle de l'homme, la négation du dogme de la chute originelle et de la rédemption, de même qu'en dénonçant l'inégalité sociale, il leur apparaîtra comme un critique pénétrant de la monarchie absolue fondée sur le droit d'aïnesse et sur les privilèges abusifs d'une noblesse héréditaire.

Mais quand ils s'apercevront que, non content d'attaquer les abus de la caste privilégiée, Rousseau proscriit du même coup la science et les lettres dont ils vivent et s'en prend surtout au théâtre, ce merveilleux tremplin si bien fait pour les lancer en pleine apothéose, quand ils le verront apporter dans son réquisitoire

(1) Bossuet : *Maximes sur la comédie*, ch. XII.

une vigueur logique et une indépendance d'esprit qu'on déniait *a priori* aux théologiens, ils en seront stupéfaits et crieront au scandale. Ce sera dès lors, entre eux et lui, une guerre inexpiable, dont la déclaration officielle est la Préface de la *Lettre à d'Alembert*, en 1758.

En attendant, Rousseau est homme de lettres avec délices et sans réserve jusqu'au *Discours sur les Sciences et les Arts* (1750), avec des hésitations et des reculs de plus en plus accentués durant la période suivante (1750-1758), marquée par une double crise : l'une d'ordre intellectuel, qui aboutit au *Discours sur l'origine de l'inégalité* (1755), dont la confusion, née du heurt incessant des rayons et des ombres, reflète l'inquiétude philosophique de l'auteur en quête de principes qui lui échappent quand il croit les saisir : l'autre, d'ordre sentimental, dont la *Lettre à d'Alembert* et la *Nouvelle Héloïse* sont l'expression magnifique.

Ce qui est intéressant à noter durant cette période mondaine, c'est que, dès le début, sous les dehors tranquilles de l'existence banale que mènent tous les gens de lettres, couvent chez Rousseau des instincts bien différents, profondément enracinés. Les souvenirs nostalgiques d'enfance et de jeunesse, le goût du beau moral, le sentiment de la nature, une indépendance farouche, toutes ces forces latentes peu à peu refoulées par les exigences de la vie sociale, jailliront brusquement sous le choc de contrariétés violentes et feront craquer tout d'un coup le mince vernis qui les recouvre à peine : politesse mondaine, habitudes acquises, conformité aux idées reçues.

Avant 1750, Rousseau ne quittera Paris que pour passer un an à Venise (septembre 1743-août 1744) comme secrétaire du comte de Montaigu, ambassadeur de France.

« J'arrivai à Paris dans l'automne de 1741 avec quinze louis d'argent comptant, ma comédie de *Narcisse* et mon projet de musique pour toute ressource, et ayant par conséquent peu de temps à perdre pour tâcher d'en tirer parti. Je me pressai de faire valoir mes recommandations. Un jeune homme qui arrive à Paris avec une figure passable et qui s'annonce par des talents est assuré d'être accueilli. Je le fus, cela me procura des agréments sans me mener à grand'chose (1) ».

S'il ne fit pas dans l'art musical la révolution qu'il escomptait, son projet attira du moins l'attention sympathique de M. de

(1) *Confessions*, livre VII. *Ibid.*, p. 199.

Boze, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et du Père Castel qui lui indiquera des moyens de parvenir très sûrs, mais un peu inattendus de la part d'un religieux. De son mémoire, Rousseau tire une *Dissertation sur la musique moderne*, qui, sans lui rapporter « un liard », le classe en revanche parmi les connaisseurs en matière musicale. Ce succès d'estime l'engage à ne pas abandonner le théâtre lyrique, où il va se distinguer avec les *Muses galantes* (1745) et triompher avec le *Devin du village* (1752).

Le voyant sans ressources et fort désemparé, le Père Castel, brave homme aux métaphores saugrenues, « plein de saillies et de fantaisies », lui donna ce conseil : « Puisque les musiciens et les savants ne chantent pas à votre unisson, changez de corde et voyez les femmes ; vous réussirez peut-être mieux de ce côté-là... On ne fait rien à Paris que par les femmes. Ce sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes. Ils s'en approchent sans cesse et n'y touchent jamais » (1). Rousseau hélas ! n'était pas un sage. Voulant suivre les conseils du bon Père, il mourait d'envie et de peur, et n'osait jamais approcher. Il approcha pourtant de M^{me} Dupin et s'éprit comme un fou de sa courbe charmante : « Elle me reçut à sa toilette. Elle avait les bras nus, les cheveux épars, son peignoir mal ajusté. Cet abord m'était très nouveau ; ma pauvre tête n'y tint pas : je me trouble, je m'é gare, et bref me voilà épris de M^{me} Dupin (2). » Il lui écrivit une déclaration. Elle lui rendit tout simplement sa lettre et le fit prier d'espacer ses visites. Mais elle ne lui tint pas rigueur, car peu de temps après, elle le chargea « de veiller pendant huit à dix jours à son fils, qui, changeant de gouverneur, restait seul durant cet intervalle » (3). Ce que Rousseau oublie de dire dans ses *Confessions*, c'est qu'il adressa à la dame une lettre d'excuses et fit au mari l'aveu de sa faute, en implorant son pardon. Cette omission est d'ailleurs vénielle. Ce qu'il avoue en revanche, et l'aveu n'est pas sans mérite, c'est que, très lié alors avec Francueil, le beau-fils de M^{me} Dupin, un jour qu'ils étaient entrés ensemble à l'Opéra, Rousseau, se trouvant séparé de lui par la foule, sort aussitôt, en se faisant rembourser le billet d'entrée qu'avait payé Francueil. Il lui arrivait encore, à cinquante ans, de dérober de menus objets pour s'épargner la peine de les demander. « Il y a des moments, dit-il, d'une espèce de

(1) *Confessions*, livre VII, p. 203.

(2) *Ibid.*, p. 205.

(3) *Ibid.*, p. 206.

délire, où il ne faut point juger les hommes d'après leurs actions. » Il ne faut ici ni s'indigner ni sourire. Sans les *Confessions*, nous aurions ignoré que Rousseau était, comme on dit aujourd'hui, un « cleptomane ».

Sur la recommandation du Père Castel, Rousseau s'était présenté chez M^{me} de Beuzenval, qui voulut bien le retenir à dîner, — mais à l'office. Il en fut suffoqué. Par bonheur, sa fille M^{me} de Broglie intervint et son tact sauva la situation. Rousseau eut donc l'honneur de dîner à la table des maîtres, en compagnie du président de Lamoignon. Après le dîner, il prit une bellerevanche: tirant de sa poche l'épître en vers à Parisot, un de ses amis de Lyon, il la lut avec sentiment, et fit pleurer ses auditeurs. Et voilà pourquoi il fut recommandé au comte de Montaigu, ambassadeur de France à Venise (1).

Parti en qualité de secrétaire, il eut des démêlés retentissants avec ce personnage borné, incapable et arrogant. Si l'on excepte le graveur Ducommun et le colonel Godard, c'est la première fois qu'un de ses maîtres lui manque d'égards. Qu'on se rappelle la bienveillance de la famille de Gouvion, l'indulgente courtoisie de M. de Mably, l'accueil affable de tous ceux qui voulurent bien, comme M. de Bonac, s'occuper de lui. Il dut être d'autant plus surpris, que pour la première fois sans doute, il avait rendu des services plus signalés que ceux qu'on avait pu apprécier du temps où il était laquais, ou factotum, ou précepteur, ou maître de musique. Conformément à un usage éternel et sordide, qui veut que l'on charge les meilleurs agents de fonctions supérieures à leur grade, afin de pouvoir leur refuser le juste salaire, Rousseau, secrétaire particulier de M. de Montaigu, faisait fonction de secrétaire d'ambassade. Le secrétaire faisait son métier beaucoup mieux que l'ambassadeur ; l'ambassadeur n'était pas homme à le lui pardonner. Rousseau d'ailleurs ne perdait aucune occasion de faire sentir sa supériorité à ce butor, qui ne décolérait pas, ne cessait d'injurier tout son monde, depuis le laquais jusqu'au secrétaire, qu'il traitait de « grand coquin » et d' « escroc ». Rousseau goûtait peu ces gentilleses. Sans se laisser intimider, il réclamait d'un ton rogue les prérogatives attachées à sa charge: une gondole pour son usage personnel, le droit de s'asseoir dans un fauteuil et non sur une chaise, le droit d'avoir le pas sur le personnel de l'ambassade. Il est piquant de voir le plébéien Jean-Jacques, citoyen de Genève, engagé à fond dans des querelles de

(1) *Confessions*, livre VII, p. 204-208.

préséance, et revendiquant ses modestes privilèges avec la même âpreté qu'y apportait un Saint-Simon, duc et pair de France ! Il affecte une attitude insolente envers son maître furibond. Et comme on pourrait croire qu'il exagère et force la note pour nous faire rire de ce grotesque, M. de Montaigu a pris soin de conter lui-même une de ces impayables scènes où il joue un si piteux rôle : « Pendant la dictée que je lui faisais, cherchant quelquefois le mot qui ne me venait pas, il prenait ordinairement un livre et me regardait en pitié (1) ». Ainsi, au lieu de courir, de voler, comme le doit faire un bon domestique, au secours de son maître qui se noie, il laisse, ce faquin, avec une joie mauvaise Son Excellence se débattre éperdument, s'enfoncer, patauger dans le fouillis vaseux des mots récalcitrants. On n'a jamais vu plus grand « coquin » ni pire « escroc » ! Le malheur est que le plus escroc des deux n'est pas celui que pense Montaigu. Non seulement Rousseau avait à subir les avanies de son patron, mais il ne pouvait même pas lui « arracher un sou » de ses appointements : « Quand je lui demandais de l'argent, il me parlait de son estime et de sa confiance, comme si elle eût dû remplir ma bourse. » Dans l'éternelle scène du débiteur gêné bernant le créancier pressé, si M. de Montaigu n'avait pas la jolie désinvolture de don Juan, Rousseau avait l'humeur moins endurante que cette bonne pâte de M. Dimanche.

Montaigu n'était pas sans excuse. Mauvais payeur, l'exemple lui venait de haut. Obligé de réclamer lui-même au ministère trois trimestres échus de son propre traitement, il trouvait naturel de n'être pas plus généreux que l'Etat. Mais Rousseau, défiant et suffisant, soupçonne le comte d'avoir un dessein plus machiavélique : en ne le payant pas, empêcher de s'en aller ce serviteur indispensable. Il y eut plusieurs scènes orageuses. Rousseau avait demandé son congé et ses gages. N'obtenant rien, il écrivit, pour se plaindre, au frère de l'ambassadeur. Son Excellence en fut outrée. Ils échangèrent les plus aigres propos. M. de Montaigu voulait appeler ses gens pour le faire jeter par la fenêtre. Rousseau ferma tranquillement la porte : « Trouvez bon, dit-il, que cette affaire se passe entre nous. » Que va-t-il se passer derrière cette porte fermée ? Rien de grave, et quand elle se rouvre, Rousseau se retire posément et passe d'un air digne au milieu des laquais « qui se levèrent à l'ordinaire » devant M. le Secrétaire, étonnés

(1) *Correspondance générale de Rousseau*, p. p. Dufour et Plan, Paris, Colin, in-8°, t. 1, p. 196-258. Cf. *Confessions*, I, VII, *ibid.*, p. 210-221.

sans doute de lui voir ce jour-là un air plus riant « qu'à l'ordinaire ».

Après avoir subi mainte avanie de la part du comte de Montaignu, Rousseau quitte Venise le 22 août 1744. Il fait démarche sur démarche pour obtenir son dû. Les bureaux du ministère le payent généreusement d'une foule de belles paroles et de bonnes raisons, exaspérantes à force d'être bonnes. C'était, lui disait-on, une affaire particulière à régler entre l'ambassadeur et lui. L'Etat n'y pouvait rien. Quant aux grandes dames qui avaient recommandé Rousseau à Montaignu, elles craignaient, en intervenant, de se brouiller avec un homme intraitable, sans nul profit pour leur protégé. Rousseau en conçut un amer dépit : « La justice et l'inutilité de mes plaintes me laissèrent dans l'âme un germe d'indignation contre nos sottes institutions civiles, où le vrai bien public et la véritable justice sont toujours sacrifiés à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre, et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique à l'oppression du faible et à l'iniquité du fort » (1).

Je vois dans ce passage la source la plus importante du *Lis-cours sur l'inégalité* : l'expérience personnelle de Rousseau constatant, à son dam, que la société est organisée de telle façon que le mérite personnel n'est rien sans la naissance et ne peut rien contre elle. Et n'évoquait-il pas l'image abhorrée du grotesque Montaignu, quand il terminait son ouvrage par ces lignes vengeresses : « Il est manifestement contre la loi de nature qu'un imbécile conduise un homme sage. » En outre, la république de Venise, ce gouvernement si renommé, devait intéresser tout particulièrement le citoyen de Genève, plus familiarisé avec la vie publique que les sujets du roi de France. C'est peut-être le séjour à Venise qui a éveillé sa vocation d'écrivain politique. Il ébauche alors son traité des *Institutions politiques*, d'où sortira en 1762 son *Contrat social*.

Enfin, ses démêlés avec Montaignu nous expliquent pourquoi la doctrine « étatiste » prévaudra dans ce fameux ouvrage : mieux vaut donc, pour les salariés, dépendre de l'Etat que d'un simple particulier ; l'omnipotence de l'Etat, absorbant tous les patrons pour devenir le patron universel offre à la liberté individuelle, malgré les apparences, la plus sérieuse garantie. L'Etat, selon son expression savoureuse, force à être libres les malheureux qui, sans cette intervention, qu'ils maudissent parfois comme un coup

(1) *Confessions*, *ibid.*, p. 231.

d'Etat unique et néfaste, accepteraient, faute de mieux, des contrats d'esclavage, ou bien n'auraient aucun recours contre un patron mauvais payeur et de mauvaise foi. L'auteur du *Contrat social* n'aura pas oublié ce qu'on lui répondait quand il réclamait en vain son salaire : « L'Etat n'a rien à voir en cette affaire, qui est d'ordre privé. Arrangez-vous avec votre patron. »

Venise n'était pas seulement un bon poste pour l'observateur politique, c'était pas excellence la ville où l'on s'amuse. Le fameux carnaval de Venise, où Voltaire montre les rois détrônés apportant à s'y réjouir la lugubre correction qui convient à d'impeccables snobs, durait une bonne partie de l'année. Rousseau ne dit rien de ces fêtes mondaines, ni du charme romanesque des palais, des eaux et du ciel. La Venise pittoresque est une invention du XIX^e siècle. Rousseau, en revanche, insiste sur les charmes des Vénitiennes, avec une complaisance libertine digne du Vénitien Casanova et de ses immondes mémoires. Il y a dans les pages consacrées à la Padoana et à la Zulietta un vilain mélange de pathos et de pathologie, qui n'aura que trop de succès au temps du romantisme, — et plus tard.

Ce qui est plus important à noter, durant le séjour de Rousseau à Venise, c'est l'influence profonde exercée sur lui par un de ses collègues étrangers, le jeune Espagnol Ignacio Emmanuel de Altuna, qui fut son ami intime (1) : passant leur temps à se disputer, ils étaient inséparables. Professant la religion catholique, Altuna était à la fois dévot, pieux et tolérant, trois qualités qui, aux yeux de Rousseau, semblent devoir s'exclure : « Hors moi, s'écrie Rousseau avec une naïveté qui donne la mesure de son admiration, hors moi, je n'ai vu que lui seul de tolérant. » « La piété très extérieure de l'Espagnol, dit Masson, dut réveiller chez Jean-Jacques, toutes les répugnances de son hérédité genevoise contre les dévotions romaines, et ce catholicisme intransigeant qui se déroulait à toute discussion dut stimuler par contraste ses premiers scrupules rationalistes. Mais en même temps le « vertueux Altuna » lui fit voir ce que pouvait la religion dans une vie, « le frein très salutaire » qu'un catholicisme très strict sait mettre non seulement aux « écarts de la raison », mais encore à l'intempérance du sang. La dignité, la pureté et le sourire de cette jeunesse étaient à leur façon une apologie qu'il n'oublia pas. (2) Quand l'auteur de l'*Emile*, combattant certain préjugé tenace, soutiendra que le jeune homme doit arriver au mariage avec la même

(1) *Confessions, ibid.*, p. 232.

(2) P. M. Masson, *La religion de J.-J. Rousseau*, t. I, p. 137.

pureté qu'il réclame à bon droit de la jeune fille, ne songera-t-il pas à son ami Altuna, dont il a pu observer de près la conduite. Altuna l'avait devancé à Paris. Rousseau, à son retour, en septembre 1744, logea chez lui. Quand Altuna regagna définitivement l'Espagne, à la fin de l'hiver 1745, Rousseau espérait pouvoir l'y rejoindre. Mais, comme tant d'autres châteaux en Espagne, ce projet ne fut qu'un rêve. On voit par là que Rousseau, mondain et parisien, ne laisse pas d'être hanté par le mirage de quelque ermitage lointain, semblable aux paisibles Charinettes.

Le départ d'Altuna le rejetait dans la solitude morale, dont l'amertume se fait si durement sentir dans une grande ville, où l'on a une foule de relations banales et superficielles, mais pas un foyer ami. Il demeure alors à l'hôtel Saint-Quentin. Il y rencontre chaque jour une jeune lingère âgée de vingt-deux ans, Thérèse Levasseur ; elle prend ses repas avec les pensionnaires, qui, tous, hormis Rousseau, se montrent volontiers grossiers et cyniques : « La première fois que je vis paraître cette fille à table, je fus frappé de son maintien modeste, et plus encore de son regard vif et doux, qui pour moi n'eut jamais son semblable... On agaça la petite ; je pris sa défense » (1). Elle ne lui cacha pas sa gratitude. Le rapport de leurs cœurs « eut bientôt son effet ordinaire ». Avec sa rude franchise, il lui déclara tout de suite, qu'il ne l'abandonnerait ni ne l'épouserait jamais. « Par elle, je vécus heureux autant que je pouvais l'être selon le cours des événements (2). »

Sur ce point, Rousseau n'a pas varié. Dans les *Confessions*, dans les *Rêveries*, dans ses lettres, il aime à répéter combien il est reconnaissant à Thérèse de son attachement et de sa fidélité. Et je le crois alors sincère et véridique. Il avait en effet besoin, autant que personne, d'une femme dévouée pour tenir son ménage et le soigner quand il était ou se croyait malade, lui apprêter enfin les simples et succulents repas dont il était friand. Ménagère, en somme assez entendue, sauf qu'elle ignorait le prix des choses, mais propre et active, bonne infirmière, fine cuisinière, Thérèse fut constamment cela, et rien que cela. Mais Rousseau n'en demandait pas davantage. Il ne voulait pas d'une maîtresse de maison, semblable à la femme forte de la Bible, capable de traiter avec le maître d'égal à égal et prétendant à le régenter. S'il avait eu le malheur d'épouser une Philaminte, s'il l'avait vue

(1) *Confessions*, I. VII, *ibid.*, p. 234.

(2) *Ibid.*, p. 235.

chasser honteusement la pauvre Martine, coupable d'offenser la grammaire, au lieu de chercher à l'excuser comme le bon Chrysale, pour la retenir à la maison, Rousseau, lui, sans hésiter, serait parti avec elle. Mieux inspiré que ce lâche bourgeois, il s'est mis dans le cas de ne jamais causer un tel scandale. Au reste, il n'en sera pas moins mené par Thérèse que Chrysale par Philaminte, mais il aura gardé les apparences de la souveraineté ménagère. Sa vanité masculine sera sauvée. Il tient en effet à commander en maître absolu, dont les ordres ne se discutent pas. Quand il reçoit un ami à sa table, jamais Thérèse ne s'y assoie. C'est pour être sûr d'être mieux servi que Rousseau a choisi une maîtresse non seulement ignorante, mais, lui-même le constate avec satisfaction, plus « stupide » encore qu'il n'osait l'espérer : « Je voulus d'abord, dit-il, former son esprit ; j'y perdis ma peine : son esprit est ce que l'a fait la nature ; la culture et les soins n'y prennent pas. Je ne rougis point d'avouer qu'elle n'a jamais bien appris à lire, quoiqu'elle écrive passablement. Quand j'allai loger dans la rue neuve des Petits-Champs, j'avais, à l'hôtel de Pontchartrain, vis-à-vis de mes fenêtres, un cadran sur lequel je m'efforçai durant plus d'un mois à lui faire connaître les heures : à peine les connaît-elle encore à présent. Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année, et ne connaît pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris de les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent ni le prix d'aucune chose. Le mot qui lui vient en parlant est souvent l'opposé de celui qu'elle veut dire. Autrefois, j'avais fait un dictionnaire de ses phrases pour amuser M^{me} de Luxembourg et ses quiproquos sont devenus célèbres dans les sociétés où j'ai vécu (1). » Voilà qui va bien : avec une telle compagne, la tranquillité de Rousseau paraît assurée. Malheureusement, ce qu'il lui a retiré d'une main, il le lui rend de l'autre, avec trop de générosité pour qu'elle n'usurpe pas peu à peu toute l'autorité, grâce à l'ascendant exercé sur le maître :

« Mais cette personne si bornée, et, si l'on veut, si stupide, est d'un conseil excellent dans les occasions difficiles. Souvent, en Angleterre, en Suisse, en France, dans les catastrophes où je me trouvais, elle a vu ce que je ne voyais pas moi-même, elle m'a donné les avis les meilleurs à suivre ; elle m'a tiré des dangers où je me précipitais aveuglément, et, devant les dames du plus haut rang, devant les grands et les princes, ses sentiments, son bon sens, ses réponses et sa conduite, lui ont attiré l'estime universelle » (1).

(1) *Confessions*, l. VII, p. 235.

Donc, la « stupide » Thérèse ne régenté pas, ouvertement. Ce serait le bon moyen de se faire chasser. Mais, exploitant les faiblesses du grand homme, et sachant comment le prendre, elle l'enveloppe dans l'ingénieux réseau des histoires et des commérages ourdi par sa langue excessivement délicate, au gré de sa curiosité avide de ces émotions fortes, pour la satisfaction desquelles fut inventé le mélodrame. La femme alors, la maîtresse qui veut l'être en effet et non pas seulement en apparence, neutralise ou dément l'infirmière, et, au lieu de l'en guérir, aggrave le mal dont souffre Rousseau : défiant, farouche et romanesque, il imagine volontiers des gens qui s'entendent et se concertent dans l'ombre pour se moquer de lui et pour le perdre. Thérèse cultive cette humeur soupçonneuse, elle flatte cette manie de la persécution, afin d'obtenir, sans en avoir l'air, ce qu'elle n'obtiendrait pas en le demandant. Elle est jalouse, non sans raison du reste, des belles amies de son amant, de ces grandes dames chez lesquelles il passe des journées entières et même davantage. Elle surveille les visites qu'il reçoit, elle épie son courrier, ouvre les lettres, et plus d'une fois laisse éclater son dépit. Ainsi se forme à la longue une atmosphère lourde, sournoisement orageuse, qui n'est pas faite pour soulager un neurasthénique. En outre, elle ne sait rien refuser à une famille nombreuse et famélique ; elle reçoit en cachette des parents indignes, prêts à prendre ce qu'on ne consentirait pas à leur donner. Sous l'influence de sa mère, la grosse M^{me} Levasseur, femme cupide et autoritaire, que son mari qui la redoutait fort, appelait le Lieutenant criminel, Thérèse lui sera moins entièrement dévouée. Il sentira qu'elle lui échappe, et bientôt il devinera qu'il a cessé « d'être tout pour elle ». Et il en souffrira. On doit pourtant reconnaître qu'elle lui fut sincèrement attachée ; elle eut le mérite de le suivre partout où le menait son humeur vagabonde. Or, il devait lui en coûter plus qu'à toute autre de dire adieu aux commères du voisinage, d'être privée de leurs propos simples, familiers et quotidiens. Dépaysée partout ailleurs, elle a, comme M^{me} de Staël, la nostalgie des ruisseaux et des cris de Paris. Dans chaque nouvelle résidence, elle apporte des idées préconçues et caresse l'espoir de s'en retourner bien vite. Elle ne sera donc que trop disposée à fomenté les terreurs morbides de cet anxieux qui voit partout des pièges tendus sous ses pas. Ses ragots envenimeront à souhait les relations de Rousseau avec Diderot, avec Grimm, avec M^{me} d'Épinay. On l'accuse, à tort peut-être, mais non sans vraisemblance, d'avoir machiné avec certains habitants de Motiers-Travers la fameuse lapidation qui a hâté le départ qu'elle désirait ; d'avoir aigri

Rousseau contre Hume et contre ses hôtes de Wootton, puis, en France, contre le personnel du château de Triè, et cela pour l'unique raison qu'elle ne se plaisait pas en ces lieux trop paisibles, devenus bientôt, et sans doute par sa faute, inhospitaliers.

Ainsi, loin de l'apaiser, on dirait qu'elle s'est acharnée à exaspérer l'humeur morose et ombrageuse de Rousseau. Elle a exploité au profit de ses rancunes ou de ses intérêts les circonstances qui allaient transformer cette humeur sombre en manie délirante. Sans mauvaise intention, elle exerce sur lui une influence décidément mauvaise, mais qui aurait pu être bien pire. C'est miracle, en effet, que, prédestiné à une liaison de ce genre, il ne soit pas plus mal tombé. Et la durée de cette liaison prouve une affection réciproque qui les honore également tous deux. On voudrait seulement que cette fille si bornée eût arrêté son action à l'unique nécessaire, qui était d'assurer à Rousseau, faute de mieux, la propreté matérielle de leur foyer vide, peuplé uniquement, selon l'usage, de chats, de chiens et d'oiseaux familiers, comme pour donner le change à cet instinct profond, ou comme on disait alors, à ce « vœu le plus sacré de la nature », qui n'admet pas qu'un foyer, par la faute de ceux qui l'ont fondé, reste vide.

Or, entre 1746 et 1752, ils avaient eu cinq enfants, qui furent tous portés à l'hospice des Enfants Trouvés. Tel est le crime qui jusqu'à sa mort va torturer Rousseau. Il aura beau dire et beau faire pour tâcher d'apaiser sa conscience, ce crime, il ne parviendra jamais, Dieu merci, à s'en absoudre.

Ce crime pourtant n'est qu'un mythe, si l'on en croit certaines personnes, qui ne peuvent l'accorder avec l'idée très haute qu'elles se font de Rousseau, avec la bonté qu'elles lui supposent, avec le rôle de moraliste, de « professeur de vertu », qu'il devait assumer à grand fracas. Rousseau, disent ces étranges défenseurs, ne pouvait pas avoir d'enfants. Il le savait, il devinait que ses bons amis s'en doutaient et s'en moquaient. Il invente donc, pour les convaincre, cet argument topique : la fable des cinq enfants abandonnés, préférant l'apparence du crime au soupçon railleur de l'infirmité trop réelle. Cette hypothèse est suggérée par Jules Lemaitre, qui la juge lui-même assez fragile (1).

Celle d'une fervente admiratrice de Rousseau, M^{me} Frederika Macdonald (2), est touchante par l'espèce de filiale piété dont elle témoigne envers le grand écrivain. Mais elle manque son but.

(1) J. Lemaitre, *J.-J. Rousseau*, Paris, C. Lévy (1907), p. 59.

(2) *Revue Bleue*, 1912, t. I, p. 773 et suiv.

Se fondant sur le fait que Rousseau déclare n'avoir jamais vu ses enfants, elle imagine une mystification de Thérèse, et de sa mère qui, pour mieux river sa chaîne, lui font accroire qu'il a cinq enfants — qui n'ont jamais existé. Si, en ce cas, il n'y a plus de crime, il reste un criminel, et c'est Rousseau, car il consent, de propos délibéré, à l'idée d'abandonner les enfants dont il se croit le père. Ainsi, pour ne pas même alléger d'une once sa responsabilité, on est obligé de lui supposer une impossible candeur !

Une autre hypothèse, moins effarante, admet l'existence des cinq enfants, abandonnés par Rousseau pour une raison toute naturelle : il sait qu'il ne peut pas être leur père. Dès lors, l'insistance même avec laquelle il vante la fidélité de Thérèse, trahirait l'amour-propre du mari trompé, qui s'obstine, pour sauver la face, à nier sa disgrâce (1).

Ces conjectures sont trop ingénieuses pour être vraies. Le plus sage est encore de s'en tenir tout bonnement au témoignage de Rousseau, qui n'a jamais varié sur cette question de fait, dont il a parlé dans les *Confessions*, dans les *Réveries*, dans ses lettres, dans ses papiers personnels. Nous n'avons pas d'autres sources ; il s'agit donc d'examiner attentivement ces textes. Voici ce qu'on lit au livre VII des *Confessions* : chez M^{me} La Selle, où il prenait assez souvent ses repas, parmi des convives mieux élevés que ceux de l'Hôtel de Saint-Quentin, mais non moins corrompus, il fut séduit par leurs fausses maximes : « D'honnêtes personnes mises à mal, des maris trompés, des femmes séduites, des accouchements clandestins, étaient là les textes les plus ordinaires ; et celui qui peuplait le mieux les Enfants-Trouvés était toujours le plus applaudi. Cela me gagna, je formai ma façon de penser sur celle que je voyais en règne chez des gens très aimables et dans le fond très honnêtes gens, et je me dis : Puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit, on peut le suivre ; voilà l'expédient que je cherchais. Je m'y déterminai gaillardement, sans le moindre scrupule ; et le seul que j'eus à vaincre fut celui de Thérèse, à qui j'eus toutes les peines du monde à faire adopter cet unique moyen de sauver son honneur. Sa mère, qui de plus craignait ce nouvel embarras de marmaille, étant venue à mon secours, elle se laissa vaincre. On choisit une sage-femme prudente et sûre,

(1) Sur la discussion de ces diverses hypothèses, outre Lemaitre, voir E. Faguet : *Vie de Rousseau*, Paris, Soc. fr. d'Impr. (1911), p. 148, B. Bouvier, *J.-J. Rousseau*, Genève, Jullien, 1912, p. 306-320, et la bibliographie de L.-J. Courtois. *Chronologie critique de J.-J. Rousseau*, t. XV, des *Annales J.-J. Rousseau*, Genève, 1924, p. 53, note 4.

appelée, M^{lle} Gouin, pour lui confier ce dépôt, et, quand le temps fut venu, Thérèse fut menée par sa mère chez la Gouin, à la pointe Saint-Eustache. J'allai l'y voir plusieurs fois, et je lui portai un chiffre que j'avais fait à double sur deux cartes dont une fut mise sur les langes de l'enfant et il fut déposé par la sage-femme au bureau des Enfants-Trouvés dans la forme ordinaire. L'année suivante, même inconvénient et même expédient, au chiffre près, qui fut négligé. Pas plus de réflexion de ma part, pas plus d'approbation de celle de la mère; elle obéit en gémissant. On verra successivement toutes les vicissitudes que cette fatale conduite a produites dans ma façon de penser, ainsi que dans ma destinée. Quant à présent, tenons-nous à cette première époque. Ses suites, aussi cruelles qu'imprévues, ne me forceront que trop d'y revenir (1). »

Ce récit net et circonstancié paraît dépouillé de toute arrière-pensée apologétique. A d'autres moments, au contraire, l'écrivain, en proie au remords, cherche à se disculper; il s'en prend alors à sa misère, au respect des bienséances qui le forçait à cacher les enfants pour ne pas déshonorer Thérèse; il invoque aussi l'intérêt bien compris de ses enfants, qui auront dû évidemment à l'abandon paternel l'avantage d'être mieux élevés que Rousseau, qui est un misérable déclassé. Prévoyant l'objection courante: « Il ne faut pas faire d'enfants, quand on ne peut pas les nourrir ». « Pardonnez moi, écrit-il à M^{me} Dupin, la nature veut qu'on en fasse, puisque la terre produit de quoi nourrir tout le monde, mais c'est l'état des riches, c'est votre état qui vole au mien le pain de mes enfants. La nature veut aussi qu'on pourvoie à leur subsistance; voilà ce que j'ai fait; s'il n'existait pas pour eux un asile, je ferais mon devoir, et me résoudrais à mourir de faim moi-même, plutôt que de ne les pas nourrir. » (21 avril 1751). Qu'on se garde bien de croire, il insiste sur ce point en terminant sa lettre, qu'il ait voulu se débarrasser de ses enfants. Il n'aurait pas demandé mieux que de les garder à sa charge. Mais il a préféré leur intérêt à la satisfaction de son âme sensible: « Je suis privé du plaisir de les voir et je n'ai jamais savouré la douceur des embrassements paternels. Hélas! je vous l'ai déjà dit, je ne vois là que de quoi me plaindre et je les délivre de la misère à mes dépens. Ainsi voulait Platon que tous les enfants fussent élevés dans sa République. »

Tel est ce plaidoyer, qui est contemporain des faits. Parmi les

(1) *Confessions*, l. VII, *ibid.*, p. 244-245.

sophismes astucieux, on y trouve proclamée cette vérité courageuse : Si c'est un crime d'abandonner ses enfants, c'en est un beaucoup plus grave, de s'ingénier à n'en pas avoir. Or, ce crime est admis, est même bien porté dans le monde, qui ne redoute que le scandale, mais il est impardonnable au jugement de toute conscience qui se respecte. Au point de vue social, il cause la ruine des pays les plus prospères, dévastés plus sûrement par la stérilité volontaire que par les guerres mêmes, qui d'ailleurs, maintes fois, en sont les conséquences imprévues, mais fatales. Telle est la leçon qui ressort de l'argumentation apologétique de Rousseau ; cette leçon qui reste encore aujourd'hui d'une douloureuse actualité, atteste, chez Rousseau, de la rectitude morale et de la clairvoyance.

Mais, cette réserve faite en sa faveur, le plaidoyer de Rousseau est plein de sophismes ; quoi qu'il en dise, les parents qui, sous le fallacieux prétexte de faire mieux élever leurs enfants, les mettent à l'hospice, ne sont guère moins dénaturés que ceux qui les empêchent de naître ; ils les condamnent, en effet, d'un cœur léger, à une mort probable ou à la misère. Et cela infirme radicalement les pompeuses invectives de Rousseau contre les néo-malthusiens, qui n'ont pas de peine à rétorquer des arguments auxquels manque toute autorité morale.

En bonne logique, de tels sophismes ne se discutent pas. Ils ont, en revanche, une grande valeur psychologique. Ce qu'ils prouvent beaucoup mieux que ce qu'ils veulent prouver, c'est le remords incoercible de Rousseau, qui a beau se débattre ; il tâche à s'excuser. Y tâcherait-il autant, et le ferait-il du même ton, s'il ne se sentait pas en faute ? L'excuse, la mauvaise excuse, vaut mieux que le crime tranquille et satisfait. Elle est comme l'aube du repentir qui va réveiller la conscience endormie. Voilà ce que nous révèle le texte daté de 1754, quand on le compare aux textes postérieurs. En effet, quand il écrit l'*Emile*, il ne songe plus qu'à s'accuser :

« Le parti que j'avais pris à l'égard de mes enfants, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avait pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon traité de l'éducation, je sentis que j'avais négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dispenser. Le remords enfin devint si vif qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Emile*, et ce trait même est si clair, qu'après un tel passage, il est surprenant qu'on ait eu le courage de me le reprocher (1). »

(1) *Confessions*, l. XII, *ibid.*, t. IX, p. 37.

Dans l'*Emile*, après avoir donné de bons conseils au père qui est le meilleur gouverneur de ses enfants, et qui doit en conséquence les élever lui-même, il ajoute cette phrase significative : « Lecteurs, vous pouvez m'en croire, celui qui n'accomplira pas ce devoir versera sur sa faute des larmes amères et ne pourra s'en consoler » (1).

Il est vrai qu'en écrivant le VIII^e livre des *Confessions*, il trouve encore valables les motifs qui le poussèrent à abandonner son troisième enfant, comme les deux premiers, et il aggrave, en le répétant, son plaidoyer de 1751 :

« Tout pesé, je choisis le mieux pour mes enfants, ou ce que je crus l'être. J'aurais voulu, je voudrais encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été... Ma faute est grande, mais c'est une erreur (2). » Comme toujours, trompé par de fausses maximes, en voulant le bien, il faisait le mal.

Il allègue encore à sa décharge un autre argument : ses enfants, livrés à l'influence de la famille Levasseur, auraient été systématiquement élevés dans la haine et le mépris de leurs parents. et, à l'exemple de leurs oncles et tantes et de leurs cousins, ils n'auraient pas manqué d'être de parfaits chenapans.

« Je frémis de les livrer à cette famille mal élevée pour en être élevés encore plus mal (3). »

Tous ces traits démontrent à l'évidence la réalité du crime, la sincérité du criminel, soit qu'il s'excuse, soit qu'il s'accuse. Cependant, comme ils sont rédigés, y compris sans doute la lettre à M^{me} Dupin, en vue de la publication et pour les besoins de la cause, on peut, à la rigueur, contester leur valeur documentaire. Il nous faut donc les confirmer par d'autres textes tout spontanés. Il écrit à son ami Moulou, à propos de Thérèse : « C'est bien malgré elle, c'est bien malgré nous qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs, mais elle en a rempli de bien respectables. » (14 février 1769.) La même année, à la suite d'une violente querelle, il écrivait à Thérèse une admirable lettre ; tout en répétant qu'elle était libre de le quitter, il l'adjurait de bien réfléchir avant de prendre une telle décision : « Nous avons, lui disait-il, des fautes à pleurer et à expier ». On trouve enfin dans les papiers de Rousseau la sèche transcription d'une statistique d'état civil qui en dit long sur la sincérité de son remords. « Paris, 1758. Morts

(1) *Œuvres complètes, ibid.*, t. II, l. I, p. 16-17.

(2) *Confessions, ibid.*, t. VIII, l. VIII, p. 254.

(3) *Ibid.*, l. IX, p. 297.

19.202 ; — Baptêmes : 19.148 ; — Mariages : 4.342 ; — Enfants trouvés : 5.082 » (1).

Un simulateur aurait-il pris la peine de transcrire ces chiffres ? Si Rousseau l'a fait, c'est qu'il trouvait là un argument propre à réfuter les reproches de sa conscience : il a fait ce que tout le monde fait : plus d'un quart des enfants nouveau-nés entrent à l'hospice où il a déposé les siens.

Ainsi, avant de dénoncer, dans son premier *Discours*, la corruption de ses contemporains, Rousseau fut longtemps leur complice. Et cette complicité fera sa force en même temps que sa faiblesse : sa force parce qu'il parlera de ce qu'il connaît bien, sa faiblesse parce que sa sincérité paraîtra suspecte.

A quel degré d'avilissement peut descendre un caractère faible, qui se laisse entraîner à faire comme tout le monde, c'est ce qu'il saura par son expérience personnelle, et non pour l'avoir appris par ouï-dire, comme on apprend des formules vides, qui vous sont enseignées du dehors. Ce danger de la contagion morale, il le connaîtra par le trouble profond de sa conscience, que le remords ne laisse plus en repos. Voilà pourquoi cette espèce de prédication dont il s'est chargé comme d'une mission réparatrice, loin de se perdre dans le vague des lieux communs sonores, saura toucher les cœurs au point sensible et provoquer les réflexions salutaires des âmes capables encore de se rénover. Voilà pourquoi ses véhémentes apostrophes auront, malgré l'abus de la rhétorique, un accent de sincérité, que sauront percevoir les êtres primesautiers, jeunes, candides, qui sont des juges, en définitive, mieux qualifiés que les esprits retors, dans ces matières délicates, où il s'agit d'apprécier la bonne foi d'un orateur.

Mais, dira-t-on, ces êtres candides sont des naïfs, qui se laissent prendre au prestige d'un charlatan. C'est bien, en effet, ce que pourront croire, ce que ne manqueront pas d'affirmer les anciens amis, les anciens complices, dont il a si longtemps partagé sans scrupule les plaisirs malsains et les opinions fausses. De là une campagne acharnée du parti philosophique, puissant et discipliné, contre ce traître, qui fait bande à part uniquement pour attirer sur lui seul l'attention des benêts, capter leurs suffrages émerveillés, usurper enfin la renommée aux dépens de ses anciens compagnons d'armes, qu'il renie honteusement.

La complicité de naguère aura donc mis contre lui les apparences. Il aura tout l'air d'un traître et d'un charlatan. Et son

(1) P.-M. Masson, *Œuvres et Maîtres*, Paris, Perrin, 1923, in-12, p. 12.

autorité de moraliste s'en trouvera fort compromise. On ne l'écouterà plus, quand il s'efforcera de réparer par ses bons conseils l'effet des mauvais exemples qu'il a prodigués. Ce châtement va le frapper si rudement dans son orgueil de sage et dans son ardeur de rédemption, qu'on ne peut s'empêcher de le plaindre en le voyant sombrer dans le délire de la persécution. Et ce châtement, il l'accepte alors, dans ses rares moments de lucidité, avec une résignation, qui, n'en déplaît aux faces voilées des pharisiens, commande l'estime des honnêtes gens, et même, quand on considère jusqu'où s'est élevé, seul contre tous, un pauvre homme, parti de si bas, leur impose, malgré tout, le respect.

(*A suivre*).

La légende de la " Morte vivante "

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

par Henri HAUVETTE,

Membre de l'Institut,

Professeur à l'Université de Paris.

XI

Derniers échos du thème de la « vivante ensevelie ». — L'histoire de Sylvanire dans l'Astrée. — Angelo tyran de Padoue, de Victor Hugo. — L'histoire de Dulis, par Sébastien Mercier. — La mort d'Olivier Bécaille, d'Emile Zola. — Conclusion.

Le célèbre roman pastoral d'Honoré d'Urfé, *l'Astrée*, qui parut en plusieurs volumes de 1610 à 1625, renferme, au livre III de la quatrième partie, l'histoire de Sylvanire, dont l'épisode central est la sépulture d'une jeune fille tombée en léthargie à la suite d'une opération magique. Les circonstances sont assez différentes, et le dénouement est heureux, en sorte que l'imitation parfaitement manifeste d'œuvres antérieures, reste cependant assez lointaine. Pas de mariage secret : dans ce milieu pastoral, tout se passe avec la plus grande décence et le plus rigoureux respect des vertus familiales.

Le berger Aglante et la bergère Sylvanire, élevés côte à côte depuis leur enfance, s'aiment tendrement ; mais à mesure que la jeune fille grandit, elle se persuade qu'elle ne doit rien entreprendre sans l'aveu de ses parents ; pour ne pas s'engager à la légère, elle feint donc de ne pas se soucier de son ami, qui souffre cruellement de sa froideur. Or, les parents de Sylvanire, son père Ménandre notamment, la réservent au berger Théante, qu'elle n'aime pas. Elle éveille d'ailleurs des passions de tous côtés, notamment de la part de Tirinte, qui, désespéré d'être dédaigné, ne voit de refuge que dans la mort. Un ami de Tirinte, Alciron, vient à son secours en lui confiant un précieux miroir — qu'il ne doit pas regarder — : il n'aura qu'à le présenter à Sylvanire pour sortir du désespoir où il est plongé. Ce miroir a la vertu de faire tomber ceux qui s'y contemplent dans une léthargie toute sem-

blable à la mort. En effet Sylvanire ne tarde pas à s'assoupir et à traverser une série de crises douloureuses, qui annoncent sa mort. Avant de fermer définitivement les yeux, elle implore de son père une grâce — qui est de donner sa main à Aglante, qu'elle aime, afin d'avoir la satisfaction de mourir son épouse, et les parents inconsolables lui en accordent la permission ; elle meurt et on l'enterre. C'est alors que, pendant la nuit, Tirinte, aidé d'Alciron, va ouvrir la sépulture, réveille la bergère, et se met en devoir de l'enlever. Mais Sylvanire se défend vaillamment ; elle appelle à l'aide ; les bergers accourent au plus vite et s'emparent de Tirinte, qui est déferé en jugement devant le conseil des Druides. Ce conseil a deux questions à trancher ; d'une part Sylvanire sera-t-elle à Aglante ou à Théante ? D'autre part, quel châtement mérite Tirinte pour avoir voulu enlever Sylvanire contre sa volonté ? Finalement Sylvanire est accordée à Aglante, malgré l'opposition de Ménandre, et Tirinte, condamné à mort, est absous parce qu'une bergère déclare vouloir l'épouser ; car « d'après une loy, parmy eux de tout temps observée, celui qui estoit condamné à la mort en estoit délivré si quelque fille le demandoit pour son mary » — ce qui établit une équivalence inattendue entre le mariage et la peine capitale, mais remplit de joie les bergers établis sur les bords heureux du Lignon.

L'atmosphère dans laquelle se déroule cette aventure, toute pénétrée de décence, de pureté un peu farouche et conventionnelle, est aussi différente que possible du milieu social où évoluaient les libres personnages des conteurs italiens. Ces attitudes compassées, aggravées par une prolixité et un maniérisme désuets, n'empêchent pas de reconnaître dans plusieurs situations touchantes, notamment dans l'expression des dernières volontés de Sylvanire, une émotion sincère, qui a profondément agi sur les lecteurs français du xvii^e siècle. Aussi le sujet fut-il aussitôt repris et adapté à la scène, sous forme de drame pastoral, d'abord par Honoré d'Urfé lui-même, puis par Mairet, dont la *Sylvanire* (1625) a fait date dans l'histoire de notre théâtre classique, car il a marqué un progrès certain dans la composition et dans la forme du drame régulier (1).

*
* *

Dès lors, l'artifice de la mort simulée, ou provoquée,

(1) Voir J. Marsau, *La Pastorale dramatique en France* (1905), p. 374-384.

avait acquis une sorte de droit de cité au théâtre. Dans sa lettre à M. le Marquis Scipion Maffei, qui précède la tragédie de *Mérope* (1743), Voltaire cite une Mérope anglaise, représentée à Londres en 1731, qui faisait à Shakespeare un emprunt inattendu : « Le jeune Egisthe tiré de sa prison par une fille d'honneur amoureuse de lui, est conduit devant la reine, qui lui présente une coupe de poison et un poignard, et qui lui dit : Si tu n'avales pas ce poison, ce poignard va servir à tuer ta maîtresse. — Le jeune homme boit et on l'emporte mourant. Il revient au cinquième acte expliquer froidement à Mérope qu'il est son fils et qu'il a tué le tyran. Mérope lui demande comment ce miracle s'est opéré : Une amie de la fille d'honneur, répond-il, avait mis du jus de pavot, au lieu de poison, dans la coupe ; je n'étais qu'endormi quand on m'a cru mort. J'ai appris, en m'éveillant, que j'étais votre fils, et sur-le-champ j'ai tué le tyran. — Ainsi finit la tragédie. »

Dans l'arsenal d'accessoires romantiques, où Victor Hugo a trouvé les principaux éléments de couleur locale qu'il a entassés dans son drame d'*Angelo, tyran de Padoue* (1835), pour y peindre la Venise du XVI^e siècle — Conseil des Dix avec ses espions et ses sbires — il n'a pas manqué de faire intervenir le narcotique à côté du poison et du poignard.

L'emploi qu'en a fait Hugo est assez ingénieux, et il est mis au service d'une idée chère au poète : une pauvre femme sortie de très bas, une comédienne, d'abord très montée contre la grande dame qui lui a pris son amant — la propre femme d'Angelo — finit par un acte de générosité sublime, qui permet à Catarina et à Rodolfo de fuir ensemble et de s'appartenir, tandis qu'elle-même, la pauvre Tisbe, meurt frappée par celui qu'elle aime. L'histoire est fort compliquée : Tisbe découvre que Catarina est celle qui a jadis sauvé sa pauvre mère, et cela, grâce à un crucifix de cuivre que Tisbe reconnaît (la croix de ma mère !); dès lors son dévouement pour sa rivale heureuse ne connaît plus de bornes. En outre les circonstances font qu'elle a un grand empire sur Angelo qui l'aime ; elle obtient de lui que Catarina ne soit pas décapitée, mais empoisonnée, et c'est elle qui fournit le poison — elle y substitue le narcotique ; — puis elle s'entend avec deux guetteurs de nuit qui tirent l'endormie du caveau et la lui apportent. Rodolfo a su que c'est la Tisbe qui a fourni le poison qu'a dû absorber Catarina et il se précipite chez la comédienne pour se venger d'elle ; celle-ci l'exaspère en affirmant que c'est bien elle qui a empoisonné Catarina, car elle veut en finir au plus vite avec la vie, et elle se fait mortellement frapper. A ce

moment, Catarina se réveille ; Tisbe a encore le temps de lui dire qu'un déguisement masculin est tout préparé pour elle, et que des chevaux les attendent tous deux pour les emmener hors du territoire vénitien ; puis elle succombe, satisfaite d'avoir uni les deux amants. En expirant, Tisbe insiste sur le thème primitif de la légende : « Tout le monde l'a crue morte, elle n'était qu'endormie... Elle est déliée : morte pour le podestat, vivante pour toi. Trouves-tu cela bien arrangé ainsi ? Vivez ! Je te bénis ! »

*
*
*

Deux nouvelles restent à signaler, séparées l'une de l'autre par plus d'un siècle, mais qui ont ceci de commun que la mort n'y est pas simulée à l'aide d'un narcotique : elle est simplement apparente et produite par une léthargie. Ceci nous ramène donc aux versions étudiées tout d'abord.

La « Lettre de Dulis à son ami », en vers, par Sébastien Mercier, avec la « Fin de l'histoire » de Dulis, extraite de *mémoires particuliers*, en prose, est un ouvrage des plus médiocres (1). Il contient le récit d'un viol, commis par un moine sur une jeune fille tenue pour morte, mais simplement frappée de catalepsie. Ignorante de l'attentat qu'elle a subi, elle se réveille ; mais la violence dont elle a été victime ne tarde pas à se manifester. Honte et malédiction ! Elle met au monde un fils, et sa famille la jette dans un monastère. Pénétré de remords, le coupable va se dénoncer au père, qui le livre à la justice, certain que la procédure criminelle le conduira tout droit à l'échafaud. Mais l'accusé trouve un avocat ingénieux, qui entreprend de démontrer que la mort du criminel ne réparerait rien : la seule solution favorable, pour la mère comme pour l'enfant, est un bon mariage. La victime consultée regarde son ennemi : « Il était très bel homme, bien fait, dans la force de l'âge... ; elle prononce un arrêt favorable... ». — Après un début cynique et révoltant, l'aventure se termine donc dans l'attendrissement général. Inutile d'ajouter que l'auteur déclare être remonté aux sources, et n'avoir « rien donné à l'art du romancier ». Il fallait s'y attendre.

En dehors de la donnée initiale — la mort apparente —, cette fâcheuse élucubration n'a de commun avec la touchante histoire

(1) Amsterdam (Paris), 1777 ; seconde édition avec la « Fin de l'histoire de Dulis », *ibid.*, 1778.

de Mme de Sézanne que le procès et la plaidoirie qui la terminent. Ainsi s'avère la communauté de leur source : *Les Causes célèbres* (1).

* * *

La nouvelle d'Emile Zola, *La mort d'Olivier Bécaille* (2), a le droit de figurer au terme de cette revue de récits macabres, bien qu'elle n'ait rien de romanesque, que le héros en soit un homme, et qu'elle rende un son entièrement différent de toute la série qui l'a précédée. Après la version romantique, la version naturaliste ; ce n'est pas la moins curieuse. Elle a du moins l'avantage de présenter le drame fondamental, toujours identique — un vivant mis au tombeau, avec ce qui en résulte — sous un aspect tout nouveau. Jusqu'alors, on n'avait envisagé le drame que du dehors ; Zola nous y fait assister du dedans ; on s'était arrêté aux conséquences visibles, parmi les vivants, d'un ensevelissement injustifié ; Zola s'est appliqué à représenter ce que sont les angoisses de celui qui se sait et se sent ainsi enseveli ; il nous apporte le témoignage du patient, et dans ce but il le fait parler lui-même.

Olivier Bécaille est un pauvre diable, maladif, sujet à des crises nerveuses ; il vient de sa Bretagne à Paris, où il ne connaît rien ni personne, avec l'espoir d'y trouver une modeste situation. Il a épousé à Cuérarde une charmante jeune fille, Marguerite, que ses parents, dénués de ressources, lui avaient donnée pour s'en débarrasser. Elle avait accepté sans élan ce mariage ; mais elle était bonne et tendre, et s'était attachée à son mari. A peine débarqué à Paris, dans un petit hôtel de la rue Dauphine, le voilà soudainement frappé de catalepsie ; l'immobilité de son corps est absolue ; incapable de faire le moindre signe, il continue pourtant à voir — aussi longtemps du moins qu'on ne lui a pas fermé les yeux —, à entendre et à penser. Il assiste donc, impassible en apparence, à la douleur de Marguerite, puis à l'intervention de quelques voisins, une dame Gabin, bonne femme, compatissante, vulgaire, qui a une petite fille futée et mal élevée, puis un sieur Simoneau, grand et beau gaillard, dont la présence éveille la jalousie du faux défunt. Celui-ci assiste ainsi à

(1) C'est Séb. Mercier qui déclare (p. 9) avoir lu cet « étrange événement consigné dans le recueil volumineux des *Causes célèbres* ».

(2) Au tome XXXI des *Œuvres complètes* d'Emile Zola : *Contes et nouvelles*, I, Paris, Bernouard, s. d. — Ce récit a paru, d'abord avec plusieurs autres, dans le volume intitulé *Nats Micoulin*, 1884.

tous les mouvements dont sa chambre est le théâtre, attendant toujours le réveil qui le tirera de cette atroce situation. Son angoisse, aggravée encore par le fait que, de tout temps, il avait eu une frayeur irrésistible de la mort et de l'ensevelissement sous la terre, est décrite avec un grand luxe de détails. Tout ce récit est un cauchemar. Fort obligeamment, Simoneau a fait les démarches nécessaires en pareil cas : le « médecin des morts » vient tard ; il est pressé, fatigué, il prend à peine le temps d'examiner « le corps », avant de donner le permis d'inhumation. Puis c'est la veillée funèbre, et le lendemain la mise en bière, le transport à l'église, au cimetière et l'inhumation.

Voilà Olivier Bécaille enseveli ; il est toujours conscient, mais sa pensée n'est plus guère que rêves et hallucinations ; et c'est au cours d'un de ces cauchemars, dont il n'a pu apprécier la durée, qu'il se réveille, c'est-à-dire qu'il retrouve l'usage de ses muscles et revient à la réalité. Nouveau supplice : le froid, la faim, l'impuissance à ébranler le couvercle de la bière, l'angoisse, le désespoir. Heureusement cet homme malingre se trouve assez à l'aise pour bouger un peu dans sa bière, et il lutte vaillamment contre l'engourdissement qui le guette. Un gros clou mal enfoncé attire son attention ; il réussit à s'en emparer, et entreprend, à l'aide de cette pointe, de creuser un sillon aussi profond que possible dans la longueur du couvercle ; le travail est lent, d'abord infructueux ; enfin à force de persévérance, il réussit, en s'arc-boutant sur les bras et les genoux, à le faire éclater d'un coup de reins. Mais au-dessus, il trouve une terre argileuse, humide, infranchissable. C'est du côté de la planche qui est contre ses pieds qu'il tourne alors ses efforts : il a remarqué qu'elle rend un son moins sourd que les autres parois ; sans doute de ce côté se trouve une fosse creusée à côté de la sienne. Il finit par enfoncer cette planche, et réussit en effet à faire ébouler une faible épaisseur de terre ; et le voilà donc sorti de sa prison, tout heureux que l'affectueuse Marguerite ait pris soin de l'habiller de ses plus beaux vêtements ; grâce à quoi il va pouvoir gagner le large.

Il a la présence d'esprit, trouvant des instruments laissés au fond de la fosse, de boucher le trou par lequel il est sorti, pour que personne ne s'aperçoive de sa fuite, et il renonce à l'idée de se présenter au gardien du cimetière. C'était la nuit : rien ne le pressait ; il se sentait las ; il s'assit donc, puis marcha lentement le long d'une avenue « dans l'obscurité des branches ». Il arriva ainsi au mur de clôture, l'escalada en grimpant sur une tombe, et se trouva dans une rue déserte. Ne connaissant pas Paris, il ignorait entièrement où il se trouvait ; des gens passèrent, qu'il

ne questionna pas, ne voulant pas attirer l'attention. En réalité sa tête se perdait peu à peu, et, pris d'un éblouissement, il tomba sur le trottoir. Lorsqu'il se réveilla, trois semaines plus tard, il se trouva chez un vieux docteur qui n'exerçait plus ; celui-ci l'avait trouvé évanoui sur le boulevard Montparnasse, l'avait ramené chez lui et soigné, car ce cas lui avait paru intéressant. Par ailleurs, le docteur ne lui posa aucune question, et Olivier ne lui en adressa pas davantage. Enfin, l'été étant venu, le malade, qui avait repris des forces, fut autorisé à faire une courte promenade, et se mit en devoir de retrouver la rue Dauphine. Il y parvint, reconnut l'hôtel, contempla la chambre qu'il avait occupée et vit à la fenêtre de celle-ci un jeune couple, de nouveaux locataires ! Et Marguerite ? Il entra dans le petit restaurant, sûr de ne pas être reconnu, car sa barbe avait poussé pendant sa fièvre cérébrale. Il trouva là la dame Gabin, en train de bavarder avec la caissière : on parlait de « la pauvre petite du troisième » qui a fini par se décider : « Que voulez-vous, répondit M^{me} Gabin ; c'était ce qu'elle avait de mieux à faire. M. Simoneau lui témoignait tant d'amitié. Il avait terminé heureusement ses affaires, un gros héritage, et il lui offrait de l'emmener là-bas, dans son pays, vivre chez une tante à lui, qui a besoin d'une personne de confiance. » La dame du comptoir eut un léger rire. « Sans doute ça finira par un mariage, dit M^{me} Gabin. Mais je vous jure sur mon honneur que je n'ai jamais rien vu de louche... Quand elle ne sera plus en deuil, n'est-ce pas ? ils feront ce qu'ils voudront ! » ... Puis, pour conclure : « Tenez, l'autre a bien fait de mourir, C'est une fière chance ! »

Olivier Bécaille se rôtira en se disant : « Pourquoi aurais-je de nouveau dérangé sa vie ? » Il se trouva bientôt à la porte du jardin du Luxembourg, y entra et s'assit sur un banc, rêvant « avec une grande douceur », attendri à la pensée de Marguerite.

Le récit paraît un peu long ; mais malgré ce que la donnée en a de fantastique, de purement imaginaire et d'invraisemblable, quelques-unes des impressions supposées de l'enseveli vivant sont notées avec une acuité frappante.

Ce qui est assez piquant, c'est que la situation, où Zola laisse ainsi l'infortuné Bécaille, est précisément celle qu'un célèbre écrivain italien, Luigi Pirandello, a prise pour point de départ de son roman *Feu Mathias Pascal* (1904). Celui-ci est aussi un pauvre diable auquel la vie est si dure — surtout du fait de sa femme et de sa belle-mère — qu'il décide de se tuer ; du moins simule-t-il un suicide, en laissant ses vêtements, bien en vue, au bord d'un fleuve ; et il disparaît. Quelque temps après on repêche

dans ces parages un cadavre défiguré : on l'identifie avec Mathias Pascal, qui est donc effacé du nombre des vivants, pendant que, délivré, affublé d'un faux nom, Mathias essaie de commencer une nouvelle vie. Mais il ne peut pas : sans état civil, il lui est impossible et de se marier, et de poursuivre en justice un coquin qui le vole. Désespéré, Mathias décide de tuer de la même façon sa seconde incarnation ; il redevient donc Mathias Pascal. Mais il ne le peut pas davantage : son décès est régulièrement constaté, sa femme est remariée, son nom est inscrit sur sa tombe ! Qui donc est-il ? Personne ! — Il est vrai que ceci est une tout autre histoire, à laquelle n'ont jamais pensé les conteurs du bon vieux temps.

*
* *

Au terme de cette longue promenade à travers tant de cimetières, situés sous les climats les plus variés, remontant à des époques très diverses, aucune conclusion ne s'impose. L'enquête ainsi menée ne se justifie que par un sentiment de curiosité comparable à celui qui anime le collectionneur. Encore faut-il ajouter que, dans le cas présent, cette curiosité n'est pas purement futile ; car elle s'applique à des sujets qui occupent un rang de première importance parmi les préoccupations constantes de l'humanité : l'amour, d'une part, et de l'autre la mort — la mort, dont la passion se fait volontiers un jeu.

D'autre part, l'industrie et l'habileté avec lesquelles tels et tels écrivains ont su exprimer ces sentiments éternels, constituent des mérites éminents et rares. On s'aperçoit, en les étudiant, que souvent il a fallu les efforts répétés de plusieurs générations pour tirer d'un thème donné le chef-d'œuvre qui réalise tout l'effet émotif et artistique qu'il comporte. Le grand poète qui atteint ce sommet a bénéficié de toutes les inventions accumulées par d'ingénieux précurseurs ; il fait sien le sujet, il y met le sceau de son génie, et, du même coup, il l'épuise et le tarit. Car l'expression, la forme dont il a revêtu une matière qui était jusqu'alors à tout le monde, se trouve à jamais fixée : l'œuvre est désormais animée d'une vie propre si intense, que le contenu en est devenu inaliénable. Une légende, une tradition populaire évolue jusqu'au jour où l'artiste créateur la cristallise : car c'est en cela que consiste la création poétique.

La vision des mystères de la vie future, de la béatitude comme de la damnation, après avoir inspiré au moyen âge des écrits aussi nombreux qu'obscurs, a trouvé dans la *Divine Comédie*

une expression définitive. Les exploits de Roland, avec toutes les aventures chevaleresques et romanesques qui, au cours des siècles, se sont greffées sur le thème primitif, a rencontré en l'Arioste l'interprète suprême, qui a barré la route à tout nouveau venu. Dans un domaine plus étroit, mais non moins humain, la tragédie de Shakespeare a tiré de la légende de la morte vivante le maximum de poésie et d'émotion ; en sorte que, à l'heure actuelle, la fable de Roméo et Juliette appartient en propre au poète anglais. Il y a donc chose jugée et bien jugée ; nul ne peut plus s'approprier ce sujet.

Ceci ne signifie pourtant pas que le chef-d'œuvre ne laisse pas derrière lui une postérité. Mais celle-ci n'a pas l'attrait, la sève, la fraîcheur des essais préalables ; elle ne peut se perpétuer que par une imitation plus ou moins libre, ou par des essais de renouvellement, presque de déformation, qui ne font pas oublier l'œuvre type, quelle que soit leur hardiesse. C'est ce que prouvent bien, outre le roman de Mme de Sézanne, qui a le grand avantage de remonter à une source antérieure à l'éclosion du chef-d'œuvre, les tentatives d'Honoré d'Urfé, de Victor Hugo et d'Emile Zola.

Sans doute en existe-t-il d'autres encore, qui ne figurent pas ici. Les cherche qui voudra : cette énumération n'a que trop duré ; mais si quelque autre écrivain avait démenti ces considérations, en créant une œuvre originale et forte, on n'aurait pas manqué de s'en apercevoir aussitôt.

Deux thèses sur la philosophie du Temps ⁽¹⁾

M. Jean Guitton, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, pensionnaire de la Fondation Thiers, soutenait en Sorbonne, le 14 février 1933, ses thèses en vue de l'obtention du doctorat ès lettres.

C'est devant une assistance nombreuse et distinguée que le jeune candidat exposa sa doctrine. A côté des juges avaient pris place MM. Brunschvicg et de La Briolle, professeurs en Sorbonne. Dans la salle on reconnaissait M. Rebelliau, directeur de la Fondation Thiers, M. Chevalier, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, M. Koyré, professeur aux Hautes Etudes, M. Ch. Puech, directeur de travaux aux Hautes Etudes, M. l'abbé Cadiou, professeur à l'Institut catholique, M. Bridoux, professeur au lycée Saint-Louis, MM. Forest et Mesnard, chargés de conférences à l'Université de Poitiers. MM. Péguy, Camille Vausard, Mounier, Schuhl, Borne, de Gandillac, et cent autres philosophes ou publicistes, de nombreux élèves de l'École normale et de la Fondation Thiers : bref, une importante partie de la jeune philosophie française.

M. Guitton débuta par l'exposé de sa petite thèse sur *La Philosophie de Newman* : Il montra cette philosophie résolvant les problèmes historiques et métaphysiques les plus importants par l'idée de *développement*. Contre le concept d'évolution moniste et mécaniste, la notion de développement se propose comme pluraliste et finaliste : elle rend compte des progrès que fait une idée en se déroulant dans le temps tout en restant fidèle à elle-même, tandis que l'évolution suppose à tout moment négation ou retouche à ce qui existait auparavant. On voit de quelle importance une telle notion peut être pour exposer par exemple l'identité substantielle du christianisme à travers sa réalisation historique.

(1) *La Philosophie de Newman*, un vol. in-8° raisin de 286 pages (Boivin et C^{ie}, éditeurs). — *Le Temps et l'Éternité chez Plotin et saint Augustin*, un vol. in-8° raisin de 422 pages (Boivin et C^{ie}, éditeurs).

M. Lalande, qui présidait le jury avec son autorité et sa distinction habituelles, rappela les titres et le curriculum de M. Jean Guillon, dont il loua l'activité d'esprit, la mesure et la modération. Puis il présenta une critique serrée et pénétrante de la notion de développement. Pour lui il faut choisir entre une assimilation logique, phénomène purement spirituel et basé sur l'identité, et l'évolution biologique, progrès de l'individu au détriment du milieu, qui suppose au contraire une certaine hétérogénéité. La première norme est universelle et nécessaire, la seconde particulière et contingente. Entre les deux il n'y aurait pas de place pour un concept hybride comme celui de développement homogène, mi-logique et mi-biologique.

M. Guillon montra dans sa réponse comment, en effet, Newman était parti des deux termes en question, mais comment certains problèmes, et en particulier les problèmes religieux, l'avaient amené à une solution synthétique, où prédominait l'idée de *virtualité*.

M. Rivaud, après avoir tracé un portrait savoureux du philosophe anglais et de son critique, dégagera tout ce que ce développement contenait d'identité profonde et de stabilité : il n'eut pas de peine, après quelques passes d'armes brillantes, à tomber sur ce point entièrement d'accord avec le candidat.

*
* *
*

Plus intéressante encore, s'il se peut, fut la discussion de la grande thèse : *Le Temps et l'Eternité chez Plotin et saint Augustin*. M. Guillon commença par expliquer l'intérêt essentiel qu'il découvrait dans cette étude, et les raisons qui l'avaient ramené, après tant d'autres, sur la question classique du plotinisme de saint Augustin. C'est qu'il entrevoyait le moyen, sur ce terrain privilégié, de dissocier *l'esprit, la mentalité et le langage* d'un philosophe.

— Le langage, c'est l'attirail conceptuel dans lequel s'exprime une pensée systématique ; la mentalité, ce sont les habitudes de pensée propres à un pays, à une époque, à une école ; l'esprit, c'est au contraire l'intuition originale qui s'insère dans tout cela et lui donne son véritable sens, sa portée philosophique, parfois inaperçue des commentateurs, trop souvent enclins à n'étudier que les deux premiers termes. En ce qui concerne saint Augustin, nul doute que son langage et sa mentalité ne soient platoniciens, ou tout au moins plotiniens : son esprit est tout autre.

Mais pour s'en apercevoir il fallait confronter le penseur païen et le penseur chrétien sur un plan où puisse apparaître, à une certaine profondeur métaphysique, cette divergence essentielle. En étudiant chez eux le *problème du salut*, nous pourrions y arriver. Nous nous apercevons alors que chez Plotin l'éternité continue le temps et que la conversion n'est plus qu'un certain acte de l'intelligence ; que chez saint Augustin, au contraire, la création comportant une différence radicale entre le temps et l'éternité, il faudra donc réintroduire l'éternité dans le temps. La conversion deviendra un acte de moralité et de perfectionnement religieux.

Cet exemple historique nous permet du même coup de saisir comment le christianisme a exercé sur la pensée antique une influence manifeste : il a gardé, à ses débuts, le langage et même la mentalité de la philosophie païenne, mais il a tout transcendé par l'apport d'un esprit nouveau, qui se caractérise ici par le dogme de la création.

A cet exposé, M. Bréhier vint apporter une critique pénétrante où l'on sentait à la fois une grande sympathie intellectuelle et une opposition philosophique assez nette. M. Bréhier n'admet pas qu'un problème posé par la révélation soit vraiment philosophique ; d'autre part, sa connaissance approfondie de la pensée antique lui permet de saisir plus fortement qu'aucun autre la continuité qui la lie aux premières spéculations chrétiennes, d'où une tendance à représenter comme très mince l'apport proprement original de celles-ci.

La confrontation de ces deux thèses opposées fut émouvante de compréhension réciproque, de courtoisie et de délicatesse, captivante aussi par la force des arguments et les trésors d'érudition qui s'y dépensèrent. Il apparut bien que le candidat « couchait sur ses positions » en ce qui concerne le principe essentiel, à savoir que la méditation philosophique tire aussi bien ses éléments d'une expérience religieuse, foi personnelle ou révélation historique, que des données des sciences et des arts. Par contre il dut abandonner de nombreux points à l'historien vigilant de Plotin. M. Bréhier montra avec force quels progrès la métaphysique plotinienne apportait par rapport à la position platonicienne, et M. Guitton reconnut avec bonne grâce qu'il avait peut-être forcé quelque peu les différences existant entre ses deux modèles.

Après ce débat, M. Robin prodigua au candidat les plus chaleureux éloges, tout en soulevant quelques difficultés au sujet de la méthode « intuitive » employée par ce dernier. Puis M. Jean

Laporte, avec sa flamme et sa vivacité habituelles, porta le débat sur la personnalité de saint Augustin. Le critique avisé et indulgent du jansénisme trouvait, à l'inverse des autres juges, qu'on n'avait pas versé assez de théologie au débat. Est-il utile d'ajouter qu'il s'en chargea lui-même, et naturellement avec grâce ? Sa conclusion chaude et enthousiaste rappela à l'auditoire « la valeur tout à fait exceptionnelle » de la thèse soutenue, valeur que reconnut également le jury en décernant à M. Guitton, aux applaudissements du public, le titre de docteur ès lettres, avec la mention *Très honorable*.

PIERRE MESNARD.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : **M. FORTUNAT STROWSKI,**

Membre de l'Institut,

Professeur à la Sorbonne.

Montaigne et La Boétie ⁽¹⁾

par **Jean PLATTARD,**

Professeur à l'Université de Poitiers.

En 1558, ou 1559, Montaigne eut cette double bonne fortune de rencontrer à Bordeaux un personnage qu'il allait considérer comme le plus grand homme de son siècle et de devenir son ami. C'est Estienne de La Boétie (2). « La Guyenne, écrira-t-il plus tard, n'a rien produit de pareil à luy parmi les hommes de sa robe (3). » Il tenait du prodige. Il était « près du miracle », bien qu'on l'eût « laissé croupir es cendres de son foyer domestique », dans les honneurs obscurs de sa province (4) ; « le plus grand homme que j'aye connu, je dis des parties naturelles de l'âme et le mieux né... une âme à la vieille marque et qui eust produit de grands effets,

(1) Cette étude et celle qui suivra prochainement, *Montaigne à la cour*, sorties d'un cours professé à la Faculté des Lettres de Poitiers, sont deux chapitres d'un livre que publiera bientôt la Librairie Boivin : *Montaigne et son temps. Les références aux Essais renvoient au texte que j'ai donné dans la collection des Textes français, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé (éditions Fernand Roches), 6 volumes (1930-1933).*

(2) Montaigne écrit dans les *Essais* : *La Boitie* ; et Jean-Antoine de Baif, de même (*Second Livre des Diverses Amours*), Paris, 1572, f^o 196. C'était là, sans doute, la prononciation usuelle. La Boétie signe : La Boetie, sans accent sur le premier e.

(3) Lettre à M. de Lansac, en tête de la *Mesnagerie*, traduite de Xénophon par La Boétie et publiée par Montaigne. Cf. *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, publiées par Paul Bonnefon (Bordeaux), 1892, page 64.

(4) Lettre au chancelier de l'Hospital, en tête des *Poemata* de La Boétie publiés par Montaigne, éd. Bonnefon, p. 204.

si sa fortune l'eust voulu, ayant beaucoup adjouſté à ce riche naturel par ſcience et eſtude (1). »

Le ſort ne permit pas à La Boétie de donner la meſure de ſa valeur intellectuelle et de ſon caractère, puisqu'il mourut âgé de trente-trois ans, conſeiller au Parlement de Bordeaux. Sa carrière, quelques eſpérances qu'il ait pu donner, fut, en fait, modeste. Il fut nommé conſeiller à l'âge de vingt-deux ans. L'âge légal pour acquérir cette charge était vingt-cinq ans ; il bénéficia donc de lettres de diſpenſe, peut-être en raiſon de ſes attaches de famille avec les magiſtrats bordelais : ſon père, lieutenant particulier du ſénéchal en la ville de Sarlat, avait épouſé la ſœur d'un préſident au Parlement de Bordeaux. On peut ſuppoſer auſſi que cette faveur lui fut accordée en conſidération de ſa forte culture juridique. Il avait étudié le droit à Orléans. Un de ſes maîtres était cet Anne du Bourg, qui, devenu membre du Parlement de Paris, fut condamné au bûcher, pour s'être vigoureuſement oppoſé aux meſures de persécution religieuſe contre les protestants dans la dernière année du règne de Henri II.

Magiſtrat aſſidu en ſes fonctions, La Boétie, en quelques années, avait conquis l'eſtime de ſes collègues. Au moment où il ſe lie avec Montaigne, il eſt investi par eux de miſſions de confiance (2). C'eſt lui qui examine ſ'il n'y a rien de ſéditieux dans les farces, comédies et moralités que les eſcholiers du collège de Guyenne demandent à jouer. Autre fonction extraordinaire, et ſingulière chez un homme de robe longue : il accompagne à Agen une troupe de ſoldats chargée de rétablir la paix troublée par les Réformés et d'exiger des habitants la remise de toutes leurs armes. Il nous apparaît de nouveau dans le même rôle un an plus tard, lors de la première guerre civile, à Bordeaux même, où le Parlement enrôla douze cents hommes pour maintenir en ſécurité la ville menacée d'un coup de main, analogue à celui que les huguenots venaient de tenter avec succès ſur Bergerac.

Comment dans ces fonctions, dans ces « dignités de quartier », La Boétie avait-il pu donner à Montaigne l'impreſſion qu'il était propre « aux premières charges de France (3) » ? Il faut nous réſigner à l'ignorer. Mais peut-être de tels éloges ont-ils été pro-

(1) *Essais*, II, 17 (t. IV, p. 87).

(2) Voir l'introduction de l'édition de ſes œuvres par Bonnefon, p. XXI et ſuivantes.

(3) Lettre à Michel de l'Hôpital, dans l'édition Bonnefon, p. 204.

voqués moins par la compétence professionnelle de La Boétie que par son caractère, par sa culture, par la qualité de son activité intellectuelle. Sur cette dernière, nous sommes renseignés par ses œuvres, vers et prose, dont la publication fut un des soins pieux rendus par Montaigne à la mémoire de son ami.

La Boétie était un de ces humanistes de la Renaissance, qui à découvrir l'antiquité étaient transportés d'enthousiasme. Il a connu cette ivresse du savoir antique qui grisait un Rabelais et un Ronsard. Curieux de toutes les idées anciennes, ses préférences allaient à la doctrine stoïcienne ; et toutes les vertus stoïciennes : le courage, la fermeté, l'abnégation, il les trouvait dans le peuple romain. La Rome républicaine était sa patrie d'élection. La République romaine, c'était pour lui le règne du civisme le plus pur, le dévouement absolu de l'individu à l'Etat, le désintéressement, l'amour de la liberté. Magie des mots ! Parce que Venise, de son temps, s'appelait *république*, il paraît cette oligarchie cupide et soupçonneuse des vertus romaines. « Il eût mieux aimé estre nais à Venise qu'à Sarlat », nous dit Montaigne (1). Il se représentait les Vénitiens (2) comme une poignée de gens vivants si librement « que le plus meschant d'entre eux ne voudroit pas estre le roy de tous, ainsi nés et nourris qu'ils ne reconnaissent point d'autre ambition sinon à qui mieux advisera et plus soigneusement prendra garde à entretenir la liberté ; ainsi appris et fait dès le berceau qu'ils ne prendroient point tout le reste des felicités de la terre pour perdre le moindre point de leur franchise (3)... »

Cet humaniste féru du civisme idéal des Romains, était doublé d'un philologue très curieux du langage et du style des anciens. A Bordeaux même, La Boétie s'était lié avec des érudits, qui correspondaient avec le savant Jules-César Scaliger, alors fixé à Agen. Il échangeait des observations critiques sur le texte de Plutarque avec son collègue et ami, Arnould Le Ferron. Il laissa dans ses papiers, à sa mort, une traduction en français des *Règles du mariage* de Plutarque, d'une *Consolation*, du même, et de l'*Economique* de Xénophon, qu'il intitula *La Mesnagerie*, c'est-à-dire l'art du bon ménager.

On sait comment la plupart de nos humanistes de la première

(1) *Essais*, I, 28 (t. II, p. 78).

(2) Probablement d'après le livre de Gaspard Contarini, *De Magistratibus et republicis Venetorum, libri V*. Paris, 1543, traduit en français en 1544.

(3) *Discours de la Servitude volontaire*, dans l'édit. Bonnefon, p. 24. Pareille admiration pour la république de Venise se rencontre chez Jean Bodin, *République*, I, 10. Montaigne, dans son *Journal de voyage*, vante à plusieurs reprises la liberté de la police des Vénitiens.

moitié de xvi^e siècle s'exercèrent à imiter les anciens dans la langue de ceux-ci. Une efflorescence de poésie néo-latine a précédé l'éclosion de notre poésie française « accoutrée à l'antique ». La Boétie avait composé des vers latins pour ses amis et même pour celle qui devint sa femme, Marguerite de Carle, sœur de Lancelot de Carle, l'évêque de Riez, ami de Ronsard.

Les doctrines littéraires de ce dernier étaient faites pour lui plaire. Il goûta de bonne heure la poésie de la Pléiade, salua dans Ronsard le futur chantre de la *Franciade* (1) et se lia avec Jean-Antoine de Baïf, qui, en 1555, lui dédiait un sonnet de son recueil des *Amours de Francine* (2).

A l'exemple de ces poètes, il rima des vers français. Le sonnet était à la mode depuis 1540, et la nouvelle école avait admis cette docte et plaisante invention italienne, parmi les genres qu'il convenait de cultiver pour « illustrer » la langue française. La Boétie composa donc des sonnets. Un premier groupe lui avait été inspiré par une jeune fille de Sarlat, qu'il appelait Dordogne et dont Montaigne plus tard se réservait de dire le véritable nom « à l'oreille » de la belle Corisande d'Andouins, la comtesse de Guichen. Les autres chantaient, sous le pseudonyme de Gironde, la jeune veuve qui allait devenir la femme de La Boétie.

Ce n'est pas sur cette production poétique assez mince (une chanson, vingt-neuf sonnets) qu'était fondée la réputation de lettré dont La Boétie jouissait en sa province. De ses œuvres la plus connue, encore qu'elle ne circulât que manuscrite, sous le manteau (3), et celle aussi qui reflète le plus fidèlement les enthousiasmes de son adolescence d'humaniste, est un discours « à l'honneur de la liberté contre les tyrans », que La Boétie avait composé entre sa seizième et sa dix-huitième année, au dire de Montaigne. Il l'avait intitulé le *Discours de la servitude volontaire*.

C'est essentiellement une invective contre les tyrans cruels et sanguinaires. Partant de cette constatation que des millions d'hommes subissent patiemment le joug d'un tyran, l'auteur re-

(1) *De la Servitude volontaire*, éd. Bonnefon, p. 43 : « Nostre Ronsard, nostre Baïf, nostre du Bellay qui avancent bien tant nostre langue, que j'ose espérer que bien tost les Grecs ni les Latins n'auront guères pour le regard, devant nous, sinon possible, le droit d'aisnesse... Ces beaux contes du roi Clovis, ausquels desjà je voy, ce me semble, combien plaisamment... s'y esgaiera la verve de nostre Ronsard en sa Pléiade. »

(2) Cf. Augé-Chiquet, *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf*, p. 51. Baïf, en 1572, publia parmi ses œuvres six sonnets retrouvés de la Boétie.

(3) Une copie en fut adressée par La Boétie lui-même aux environs de l'année 1553 à un magistrat bordelais du nom de Longa, qui, en 1554, résigna sa charge en faveur de La Boétie.

cherche les raisons qui peuvent expliquer cette docilité à la servitude. Il les découvre dans la coutume, dans la lâcheté des sujets entretenue par la politique cauteleuse des tyrans, surtout dans l'intérêt que les favoris ont au maintien du pouvoir tyrannique. Des considérations sur le sort précaire de ces favoris et sur leur aveuglement terminent cette dissertation sans conclusion.

Elle a été diversement interprétée. Les protestants, qui en publièrent un fragment en 1574, tentèrent par quelques additions au texte original d'en faire un pamphlet contre le roi de France (1). Il était possible, en effet, de déduire de ces développements une conclusion qui s'accordât avec les thèses protestantes sur la légitimité du refus de servir un roi bourreau de ses sujets, tel que l'avait été Charles IX pour les protestants à la Saint-Barthélemy. Mais, nous en avons la caution de Montaigne, il n'y a dans cette œuvre que l'exercice d'un jeune homme, nourri de Tacite, qui déclame contre le tyran, comme pouvaient le faire les rhéteurs du temps de Juvénal vouant le mémoire de Néron à l'exécration de leurs écoliers et de la postérité. La Boétie, vers 1547 ou 1548, dans les premières années du règne de Henri II, composa cette invective contre les tyrans « par manière d'exercitation seulement... comme subject vulgaire et tracassé en mille endroits des livres (2) ».

Tel quel, ce discours plut à Montaigne qui pouvait y retrouver cet âpre amour de la liberté qu'avait respiré la Rome républicaine si chère à son cœur. Il y pouvait goûter aussi, en humaniste, la multiplicité des allusions à l'histoire grecque et romaine, la fermeté du style, la cadence cicéronienne des périodes (3). L'ou-

(1) Il parut dans le *Réveille-matin des François*, recueil de pamphlets protestants. En 1576, le texte complet fut édité, sous le nom de *Contr'un*, avec d'autres libelles protestants.

(2) *Essais*, I, 28 (t. II, p. 62).

(3) *Essais*, I, 28 (t. II, p. 62). Les interprétations qui ont été données de la *Servitude volontaire* sont nombreuses. Agrippa d'Aubigné, comme Montaigne, tient cet ouvrage pour un exercice scolaire. Mais il en rattache l'origine à un ressentiment de La Boétie contre le mépris des courtisans : un jour qu'il voulait voir la salle de bal du Louvre, un archet de la garde lui laissa tomber sa hallebarde sur le pied, « de quoi celui-ci criant justice par le Louvre n'eut que des risées des grands qui l'entendirent. » (*Histoire Universelle*, éd. de 1616, t. II, p. 107).

Pour Jacques-Auguste de Thou (*Historiarum sui temporis libri CXXXVIII*, Londres, 1733, t. I, p. 186-187), ce serait une protestation contre les procédés tyranniques dont Montmorency aurait usé en 1548 pour réprimer la révolte des Bordelais. *Stephanus Boelianus Sartacensis, qui postea Burdigalensis senatus magni ornamentum fuit, viz tunc XIX annos natus, sed iudicio supra aetatem excellens juvenis, sumpta hinc occasione, elegantissime persecutus est in eo libello qui authenotici titulo sive de spontanea servitute inscribitur; quem tamen in longe alienum ab auctoris mente usum ac sensum ii detorserunt qui eum... ad commovendos vulgi animos in lucem emiserunt.*

vrage dénotait, comme il l'a dit, un esprit « gentil », c'est-à-dire généreux. Montaigne ne doute pas que si La Boétie avait eu l'idée, plus tard, de mettre par écrit ses fantaisies, à la façon de ses propres *Essais*, il eût laissé à la postérité « plusieurs choses rares et qui nous approcheraient bien près de l'honneur de l'antiquité », critère de toute beauté et de toute grandeur.

Ce fut la *Servitude volontaire* qui servit de « moyen », c'est-à-dire d'intermédiaire à la rencontre et à l'accointance des deux magistrats. Celle-ci eut lieu, nous dit Montaigne, en une grande fête municipale, en une « assemblée de ville » et c'est tout ce qu'il nous en apprend.

Sommes-nous mieux informés du caractère de cette amitié que de ses origines ? Montaigne a consacré tout un essai, le vingt-huitième du livre premier, à l'amitié en général et partant au plus beau patron qu'il en connût, à sa liaison avec La Boétie. Il est revenu sur ce sujet, à des dates différentes, dans d'autres chapitres de son ouvrage. Quelle idée nous donne-t-il donc de cette amitié ?

« La beauté, a-t-il écrit, est une pièce de grande recommandation au commerce des hommes ; c'est le premier moyen de conciliation des uns aux autres (1). » Cet avantage de la beauté faisait défaut à La Boétie. Il était laid, nous dit Montaigne, d'une laideur qui ne résultait pas de difformité, ajoute-t-il, qui n'était que superficielle et « revestoit une âme très belle (2) ». C'est cette

En 1906, le D^r Armaingaud, dans deux articles de la *Revue politique et parlementaire*, soutint que ce *Contr'un* était un pamphlet dirigé contre Henri III et écrit, sous le nom de La Boétie, par Montaigne lui-même. Cette thèse a été réfutée par MM. Pierre Villey et Bonnefon, dans la *Revue d'histoire littéraire* de 1906, p. 727-741, et M. Strowski, dans la *Revue philomathique* de 1907.

M. Dezeimeris, réfutant également la thèse du D^r Armaingaud (*Actes de l'Académie de Bordeaux, 1907-1908, sur l'objectif réel du discours d'Estienne de La Boétie...*), prétend que le tyran visé par l'auteur serait le roi de France Charles VI.

M. Joseph Barrère (*Estienne de la Boétie contre Nicolas Machiavel, Bordeaux, 1908*) voit dans ce discours une intention de réfuter les théories du despotisme exposées par Machiavel dans le livre du *Prince*, traduit et répandu en France vers 1533-1550.

M. L. Delaruelle (*L'inspiration antique dans le Discours de la servitude volontaire, Revue d'histoire littéraire, 1910, p. 34 et suiv.*) a retrouvé chez les auteurs anciens, Hérodote, Plutarque, Tacite, etc., l'origine de tous les thèmes développés dans ce discours. Son interprétation concorde donc avec la définition que Montaigne donnait du livre de son ami. Elle n'exclut pas d'ailleurs parmi les mobiles de la conception de cet exercice scolaire l'intention de protester contre les thèses amORALES de Machiavel.

(1) *Essais*, II, 17 (t. IV, p. 58).

(2) *Essais*, III, 12 (t. VI, p. 169).

beauté spirituelle, entrevue dans l'œuvre écrite de La Boétie, qui séduisit Montaigne.

Très vite, ils se trouvèrent enclins l'un et l'autre à une affection mutuelle. Un même culte ardent de l'antiquité les poussait à faire revivre en eux et entre eux des vertus qu'ils admiraient chez les anciens.

Sur son lit de mort, La Boétie rappellera à son ami qu'il l'avait choisi « parmi tant d'hommes pour renouveler avec lui cette vertueuse et sincère amitié, de laquelle l'usage est, par les vices, dès si longtemps éloigné d'entre nous qu'il n'en reste que quelques vieilles traces en la mémoire de l'antiquité » (1).

A l'un et à l'autre, l'antiquité s'impose comme le patron sur lequel se doivent régler les âmes et les esprits. Quand Montaigne, dans son chapitre de *l'amitié*, analyse son affection pour La Boétie, il constate qu'il peut en retrouver les traits dans les plus fameux exemples légués par les anciens. Ce sont « des effets inimaginables à qui n'en a goûté », mais que lui-même connaissait parfaitement. Bien plus, les discours même que l'antiquité a laissés, sur ce sujet, les dissertations d'un Cicéron ou d'un Plutarque lui « semblaient lâches au prix de ses sentiments ».

Il y a donc dans cette amitié quelque émulation d'humaniste, quelque désir d'égaliser l'antiquité. Tous deux veulent faire revivre cette amitié qu'ils admiraient chez les héros antiques, les Lelius, les Caius Blossius, les Eudamidas et autres personnages dont la vie et les mœurs leur étaient plus familières qu'à nous. Les lettres grecques et romaines ne leur sont pas seulement une source de jouissances pour la pensée, une école de style, elles leur sont aussi un élément d'éducation morale. La Boétie, sur le point de mourir, le rappelle à son ami. La mort entre les dents, dans les affres de l'agonie, il s'agira de montrer par des faits, par des résolutions courageuses, ce que valent les discours que les deux amis tenaient en santé, et « qu'ils ne les portoient pas seulement en la bouche, mais engravés bien avant au cœur et à l'âme pour les mettre en exécution aux premières occasions qui s'offriront ». Et La Boétie ajoutait que c'était là « la vraie pratique de leurs études et de la philosophie » (2).

Dans ces exercices de morale stoïcienne, il n'est guère douteux que La Boétie ait eu pour lui l'initiative, l'élan, la force. Montaigne le laisse entendre lorsqu'il déclare (3) que c'est la

(1) *Essais*, III, 12 (t. VI, p. 169).

(2) Ed. Bonnefon, p. 313.

(3) *Essais*, II, 17 (t. IV, p. 87).

plus grande âme qu'il ait connue. Il semble bien que le scepticisme n'ait jamais effleuré cette âme. La Boétie croit à la grandeur de l'esprit humain. Dans un de ses poèmes latins, il célèbre, comme l'avait fait Rabelais (1), l'éternelle fécondité du génie de l'homme et Montaigne plus tard rencontrant ce thème au cours de ses réflexions citera quelques vers de ce poème (2). C'était vraisemblablement une idée familière à La Boétie. Il ne s'émeut pas d'une moindre admiration pour la vertu civique, pour tout dévouement de l'individu à sa patrie. Le *Discours sur la servitude* l'atteste en maint endroit, et lorsque sentant venir la mort, La Boétie prend congé de la terre, un de ses regrets est de n'avoir pas eu l'occasion, magistrat de province, de servir son pays dans la mesure de toutes ses forces : « Par aventure n'étais-je point né si inutile que je n'eusse moyen de faire service à la chose publique. » (3)

C'est ici le lieu d'examiner quelle influence La Boétie a pu exercer sur les idées politiques de Montaigne. Qu'il l'ait entretenu dans l'admiration des vertus antiques, qu'il ait développé dans cette âme encline à l'indolence le goût de l'effort (4), qu'il lui ait fait sentir la beauté du sacrifice, ce n'est guère douteux ; mais quels conseils pratiques pouvait-il lui donner ? Comment La Boétie envisageait-il le rôle du bon citoyen dans la France livrée aux factions politiques et religieuses, à la veille des guerres de religion ?

Témoin des troubles qui précédèrent dans tout le royaume la première guerre civile, La Boétie avait réfléchi aux remèdes pratiques qui pourraient être appliqués aux maux imminents. L'édit de tolérance, promulgué en janvier 1562 par Catherine de Médicis à l'instigation du chancelier Michel de L'Hospital, lui fournit l'occasion d'exposer ses idées sur la question dans quelques mémoires auxquels Montaigne fait allusion (5) en souhaitant qu'ils soient publiés quelque jour.

Ils ne l'ont été que récemment, en 1917, par M. Paul Bonnefon qui les a retrouvés à la Bibliothèque Méjanès à Aix-en-Provence et publiés dans la *Revue d'Histoire littéraire* (1917). Cette publi-

(1) Cf. dans mon livre sur *François Rabelais*, les pages 303 et 304.

(2) *Essais*, III, 13 (t. VI, p. 185) et éd. Bonnefon, p. 254.

(3) Ed. Bonnefon, p. 311.

(4) On notera que dans cette amitié, le besoin de la présence corporelle était taxé de « faiblesse en la jouissance des âmes ». Les séparations, l'éloignement sont une « commodité », un avantage. « Une partie demeurerait oisive quand nous étions ensemble ; nous nous confondions. La séparation rendait la conjonction de nos volontés plus riche. » *Essais*, III, 9 (t. VI, p. 52).

(5) *Essais*, I, 28 (t. I, p. 62.)

cation précise l'idée qu'on peut se faire d'après Montaigne des vues politiques de La Boétie.

Des trois partis que la monarchie pouvait prendre à l'égard des réformés : maintenir l'ancienne doctrine en la religion ; introduire la nouvelle ; les entretenir toutes deux, sous le contrôle des magistrats, La Boétie écarte résolument les deux derniers. Substituer la religion réformée au catholicisme traditionnel est une idée à laquelle le roi de France ne saurait s'arrêter, en raison des « remuements » que provoquerait cette mesure.

Tolérer les deux religions ne serait pas un parti moins pernicieux pour l'Etat, et comment le roi pourrait-il le prendre sans offenser sa conscience « qui lui prescrit non seulement de faire vivre ses naturels sujets en paix et tranquillité... mais encore principalement de prendre garde... qu'ils ne se détournent de la voie de leur salut.... Sa Majesté ne peut donc souffrir que l'une des deux parties de son royaume clairement et sans feinte fasse profession d'une fausse opinion ». Même le régime dit de l'intérim, c'est-à-dire de l'application de la tolérance, jusqu'à ce que le Concile de Trente se soit prononcé sur certains points contestés par les Réformés (il ne sera clos qu'en 1563) n'est pas à envisager ; il ne réussirait pas plus en France qu'il n'a fait dans la monarchie de Charles-Quint.

Il ne reste donc au roi qu'à maintenir l'ancienne religion, mais en la réformant si bien qu'elle soit « en apparence toute nouvelle et en mœurs toute autre et, en ce faisant, user de telle modération qu'en tout ce que la doctrine de l'Eglise pourra souffrir on s'accorde aux protestants pour les ranger tous en un troupeau, faire revenir ceux qui ne seront trop délicats et leur donner moyen de se réunir (aux catholiques) sans offenser leur conscience ».

Avant de réformer l'Eglise, le roi commencera par « punir les insolences advenues à cause de la religion ». Il fera sur les chefs même quelques exemples éclatants : rasements de maisons, démantèlements de villes. Puis il passera aux réformes, en s'attachant surtout à ce qui frappe l'esprit du peuple, aux « cérémonies et observances ». Et La Boétie d'énoncer un programme détaillé et précis : ne pas renoncer aux « images » peintes ou taillées qui conservent le souvenir de personnes ou d'actes édifiants, mais ne pas les honorer servilement ; ne pas faire baiser ni adorer les reliques ; faire des prières en langue vulgaire ; pour la sépulture, interdire au clergé d'aller quérir le corps à domicile (ce qui était occasion de taxes et de quêtes), mais donner à tous les défunts les mêmes chants funèbres et les mêmes prières.

Jusqu'ici, il n'y a rien de téméraire dans ce programme, mais La Boétie s'engage ensuite sur un terrain plus délicat : la réforme des sacrements ; question de théologie pure, qu'il aurait dû laisser aux théologiens.

C'est ainsi qu'en 1562, La Boétie « affectionné au repos de son païs » proposait de remédier aux « remuements et nouvelletez ». Quelle pouvait être l'opinion de Montaigne sur ce programme ? Il y a tout lieu de croire qu'il eût approuvé les mesures de rigueur destinées à montrer aux mutins qui bravaient la volonté royale, la « terrible face de la justice courroucée ». Quant aux observances et cérémonies de l'Eglise, il avoue lui-même (en 1580) qu'en son adolescence, il inclinait à en négliger quelques-unes et à faire peu de cas de celles « qui semblent avoir un visage ou plus vain ou plus estrange » (1). Peut-être rangeait-il dans cette catégorie l'usage du latin aux offices ou la vénération des reliques et des images. Plus tard, ayant communiqué ses opinions à des « hommes scavants », il constata que ces choses-là « ont un fondement massif et très solide et que ce n'est que bestise et ignorance qui nous fait les recevoir avec moindre révérence que le reste » ; il devint, sur cette question, beaucoup plus traditionaliste (2) que La Boétie ne l'était en 1562.

Ce qu'il convient de retenir de cet exposé des idées de La Boétie, c'est qu'il n'admet pas la coexistence de deux religions dans un même royaume. Faut-il voir dans ce parti pris une influence de la conception antique de la cité ? Ou plutôt une crainte des troubles qu'allait déchaîner la rivalité des religions ? Lorsqu'il fait ses adieux à Beauregard, le frère de Montaigne, protestant déclaré, il témoigne d'une réelle déférence pour les convictions de celui-ci, mais il lui recommande l'union avec ses frères. « Ne faites point de bande et de corps à part ; joignez-vous ensemble.

(1) *Essais*, I, 27 (t. II, p. 60).

(2) Au cours de son voyage en Allemagne, il note avec satisfaction que certaines sectes protestantes n'abhorrent pas les images : à Kempten, ville luthérienne, il confère avec un ministre nommé Johannes Tilianus. « A la demande qu'on lui fit... Pourquoi aux vitres et en ce nouveau bâtiment d'orgues, ils avoient fait peindre Jésus-Christ et force images ? — Qu'ils ne défandoient pas les images, pour avertir les hommes, pourveu que l'on ne les adorât pas. A ce : pourquoi donq ils avoient osté les images anciennes des Eglises ? — Que ce n'estoient pas eus, mais que leurs bons disciples les Zvingliens, incités du malin esperit, y estoient passés avant eux, qui avoient fait ce ravage... Qui est ceste mesme response, que d'autres de cete profession avoient faite audict sieur (de Montaigne) ; mesme le docteur d'Isne, à qui quand il demanda s'il haïssoit la figure et effigie de la Croix, il s'écria soudain : comment serais-je si athéiste de hair cette figure si heurcuse et glorieuse aux chrétiens... »

Vous voyez combien de ruines ces dissensions ont apportées à ce royaume et vous respons qu'elles en apporteront de bien plus grandes (1). » Ce sont là les idées que Montaigne exposera maintes fois dans les *Essais*. L'un et l'autre, du reste, sont dans la pratique très tolérants pour les personnes.

Le 9 août 1563, Montaigne en revenant du Palais de Justice envoya convier La Boétie à dîner. Celui-ci lui fit répondre qu'il « se trouvait un peu mal » et pria son ami de venir le voir avant qu'il partit pour aller en Médéc. Montaigne lui trouva le visage changé et insista pour qu'il se rend t non dans une région qui était « tout empestée » mais à Germignan, à deux lieues de Bordeaux, chez Richard de Lestonnac, son collègue au Parlement de Bordeaux et beau-frère de Montaigne. Là, le mal (des « tranchées avec flux de sang », de la dysenterie) s'aggrava et La Boétie mourut le 18 août : il était âgé de trente-deux ans neuf mois et dix-sept jours.

C'est Montaigne qui donne ce renseignement dans une relation fort touchante de cette mort, adressée à son père. Dans sa simplicité minutieuse, où revit le souvenir du récit noble et familier de la mort de Socrate dans le *Phédon*, il y a beaucoup d'émotion. Il nous montre La Boétie conservant jusqu'à son agonie une admirable force d'âme. Prenant congé de ses parents et amis, il leur fait ses dernières recommandations, dicte son testament, mande un prêtre, entend la messe et « fait ses Pasques » avec une sérénité parfaite. Les cris et les larmes dont la chambre était pleine « n'interrompent nullement le train de ses discours qui furent longuets ». Il vient pourtant un moment où il commande qu'on fasse sortir tout le monde. Montaigne seul restera jusqu'au bout au chevet de son ami. Leur entretien est émaillé de citations de Pindare et de Cicéron, de textes grecs et latins, que La Boétie allègue avec un demi-sourire. Sans pleurs, sans attendrissement, sans effusions sentimentales, l'un et l'autre raisonnent. Montaigne avait bien prévu que, si la maladie laissait à son ami le moyen de se pouvoir exprimer, « il ne lui échapperait rien qui ne fût grand et plein de bon exemple » ; mais la contenance de La Boétie va bien au delà de ce qu'il avait espéré : dans ce corps « atterré et assommé » se manifeste un « courage invincible ».

D'où procède cette force d'âme ? De la pratique de la philosophie stoïcienne, d'abord. La Boétie est vraiment le penseur

(1) Ed. Bonnefon, p. 317.

pour qui philosopher fut apprendre à mourir. « Mon frère, mon amy, me dit-il, je t'assure que j'ay fait assez de choses, ce me semble, en ma vie, avec autant de peine et difficulté que je fais cellecy. Et quand tout est dit, il y a fort longtemps que j'y estois préparé et que j'en scavois ma leçon toute par cœur » (1). La foi chrétienne ajoute aux leçons du paganisme ses principes de force morale. La Boétie tient à faire profession de catholicisme avant de mourir, et à remplir « ses devoirs de chrétien ». Il meurt en chrétien, exempt d'ailleurs de toute angoisse, de tout doute sur son salut éternel. « Je suis prest à partir quand il plaira à Dieu, estant tout assuré que je jouiray de l'aise que vous me prédites (2) ».

« Quant à moy, je suis certain que je m'en vays trouver Dieu et le séjour des bienheureux (3) ».

Les sentiments de Montaigne au lit de mort de son ami sont divers. Il ressent une certaine fierté à avoir été choisi pour ami par un homme qui témoigne de tant de force et de « magnanimité ». En même temps il rougit de se sentir moins de constance : il craint d'affaiblir le courage de son ami en lui en témoignant sa compassion. Surtout, il appréhende que le jugement du mourant ne paraisse ébranlé par la souffrance : il veut garder de lui le souvenir d'une inaltérable et exemplaire fermeté.

On devine quelle fut sa douleur au lendemain de cette mort. Au prix des quatre années pendant lesquelles il lui avait été donné de « jouyr de la douce compagnie et société de ce personnage », il lui semblait que toute sa vie n'était que « fumée », « nuit obscure et ennuyeuse ». Essayant dans son chapitre *De l'amitié* de définir cette « société », il n'avait pas de peine à la distinguer de la piété filiale, de l'amour, de l'amour conjugal ; mais, en dernière analyse, ayant établi qu'elle impliquait une entière confusion des volontés, au point que l'échange des offices et bienfaits ne pourrait être mis en compte, il devait avouer que le principe de cette amitié lui échappait, que par delà ses raisonnements il soupçonnait on ne sait quelle force « inexplicable et fatale » qui avait été « médiatrice de cette union ».

Le temps n'adoucit guère cette perte. Dix-huit ans plus tard, au cours du voyage en Italie, le souvenir de La Boétie s'étant offert à l'esprit du voyageur, provoquait une profonde dépression dans tout son être.

Enfin, dans les dernières années de sa vie, comme Montaigne

(1) Ed. Bonnefon, p. 314.

(2) Ed. Bonnefon, p. 311.

(3) Ed. Bonnefon, p. 315.

revoyait et annotait ses *Essais* en vue d'une nouvelle édition, il s'attendrissait plus que jamais au souvenir de ses quatre années d'intimité avec La Boétie. C'est alors que se glissent sous sa plume, pour caractériser cette amitié, les termes les plus expressifs, les images les plus heureuses : « Si on me presse de dire pourquoy je l'aymois, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en respondant : Parce que c'estoit luy, parce que c'estoit moy. » Et encore : « Nous nous cherchions avant que de nous estre veus... nous nous embrassions par nos noms (1). »

La Boétie mourant avait légué à Montaigne sa bibliothèque et ses papiers, précieuses reliques que Montaigne allait quelques années plus tard livrer au public (2).

Il lui laissait, en outre, l'exemple d'une vie toute de labeur, de courage, de vertu. Il est aisé de voir qu'il savait le faible de Montaigne, qu'il appréhendait que la mobilité de son caractère et son penchant à la volupté ne le détournassent de ce saint idéal de vertus stoïciennes, objet de leur commun enthousiasme. N'est-il pas significatif le sujet de telle pièce latine qu'il composa pour Montaigne ? Il y dénonce tous les méfaits de la luxure, toutes les faiblesses, tous les stupres, toutes les hontes qu'elle peut traîner avec elle et il fait l'éloge de la continence (3). Et dans un autre poème latin (4) il lui recommande le travail, auquel les dieux eux-mêmes ne se refusent pas, et l'effort de tous les instants, condition nécessaire de toute grandeur spirituelle. Il n'est pas téméraire de conjecturer que les sujets de ces poèmes furent ceux de maints entretiens entre les deux amis. Comment Montaigne suivit-il les recommandations de La Boétie, c'est ce que nous allons rechercher, en étudiant les dernières années de sa carrière de magistrat.

(1) *Essais*, I, 28 (t. II, p. 69).

(2) En 1572, dans un petit livret intitulé : *La Mesnagerie de Xénophon. Les règles du mariage de Plutarque. Lettre de consolation de Plutarque à sa femme. Le tout traduit de grec en français par feu M. Eslienne de la Boétie, conseiller du Roy en sa court de Parlement à Bordeaux. Ensemble quelques vers Latins et françois de son invention. Item un Discours de la mort dudit seigneur de la Boétie, par M. de Montaigne.* L'opuscule était dédié au comte de Foix, un châtelain du voisinage de Montaigne.

Huit ans plus tard, un sieur de Puiferré, « homme d'affaires et d'entendement », qui connaissait La Boétie bien avant sa rencontre avec Montaigne, retrouva par hasard chez lui vingt-neuf sonnets qu'il envoya à Montaigne. Celui-ci les inséra dans le premier livre des *Essais* (chap. XXI).

(3) Voir dans l'éd. Bonnefon, *Ad Michaelem Montanum*, p. 225-235.

(4) Ed. Bonnefon, p. 212.

Magie et Religion dans la Grèce antique

par Raoul ALLIER,

Doyen de la Faculté libre de Théologie protestante de Paris.

II

La révolution spirituelle d'Eleusis.

Sur les rapports de la magie et de la religion, il semble s'être produit une sorte de révolution vers le VIII^e et le VII^e siècle avant Jésus-Christ. A ce moment-là, ou pour parler plus exactement, à peu près vers cette même époque, une vague profonde de religion semble être passée sur l'humanité, avec les prophètes en Israël, avec Cakya-Mouni dans l'Inde, avec Zoroastre en Perse, et peut-être avec Confucius en Chine. Il serait étrange que le peuple que nous n'hésitons pas à appeler le plus doué de l'antiquité, ait été à l'écart de ce phénomène. Et, en effet, la Grèce paraît bien avoir ressenti quelque chose de ce mouvement universel.

C'est le moment où les Mystères d'Eleusis paraissent prendre tout à coup une signification nouvelle. Jusque-là, ils n'étaient guère que des rites agraires, ayant pour but de faciliter la germination des céréales, et en particulier du blé. Ils n'avaient rien de religieux et ne traduisaient aucune préoccupation morale ; c'étaient des opérations purement magiques. Or, à ce moment-là, il s'est produit un changement dans la représentation que l'on se faisait de l'au-delà. Un progrès se marque dans la conception de l'Hadès. Rien ne pouvait être plus lugubre que l'idée de l'au-delà, telle qu'elle a hanté l'imagination des Hellènes dans ces siècles reculés. Elle reposait sur la conception qu'ils avaient de l'âme. L'âme, la psyché, était pour eux, à proprement parler, un principe vital et uni au corps jusqu'à l'heure de la mort. La vie était constituée par cette union ; lorsque celle-ci est détruite que devient l'âme ? Le corps est enseveli ou brûlé et réduit en cendres ; s'il est privé de sépulture, il reste en proie aux chiens et aux vautours jusqu'à ce qu'il périsse et soit consumé par les vers. L'âme subit en même temps un affaiblissement proportionné et parallèle à la destruction du corps lui-même. On ne se représente pas que ces deux principes, l'âme et la matière, puissent vivre d'une vie véritable et complète sans s'associer l'un à l'autre. Le corps séparé de l'âme n'est plus, comme le dira plus tard

Bossuet, que « ce je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue ». De même, l'âme, séparée du corps, n'est plus rien par elle-même ; c'est tout juste si elle garde des traces affaiblies de l'intelligence et de la passion ; elle n'est plus qu'une image décolorée d'elle-même ; elle est réduite à une ombre (σκιά), à un fantôme (εἰδῶλον).

C'est là la croyance générale qu'ont les Grecs à l'âge homérique.

A la rigueur, on peut trouver parmi eux quelques exceptions curieuses à cette représentation commune de l'au-delà. L'homme a si naturellement cru à la persistance de la vie après la mort que ces mêmes Grecs, qui avaient une représentation si pauvre et si misérable de l'Hadès, ont postulé certaines exceptions pour quelques personnages privilégiés. C'est, par exemple, le cas d'Amphiaraos qui a été chanté par Pindare et qui, d'après le poète, n'était pas mort comme les autres hommes ; il avait été englouti dans la terre avec son char et ses armes, était descendu dans l'Hadès tout entier, et y avait gardé sa force intellectuelle et physique. C'était encore le cas pour le devin Tirésias. Au X^e chant de l'*Odyssée* (vers 493 et ss.), Circé parle de lui à Ulysse et lui dit que ce Thébain, par un don spécial des dieux, est en pleine possession de son esprit ; bien qu'il soit mort, Perséphone lui donne l'intelligence et la faveur unique de penser : les autres hommes sont des ombres qui volent. C'est lui que Circé conseille à Ulysse de consulter sur la façon dont se terminera le voyage. C'est pour le voir qu'Ulysse se rend au pays des Cimmériens. Écoutons le récit qu'il nous fait : « Alors je tirai mon épée aiguë de sa gaine, le long de ma cuisse, et je creusai une fosse d'une coupée dans tous les sens, et j'y fis des libations pour tous les morts, de lait mielleux d'abord, puis de vin doux, puis enfin d'eau, et, par dessus, je répandis la farine blanche. Et je priai les têtes vaines des morts, promettant, dès que je serais rentré dans Ithakè, de sacrifier dans mes demeures la meilleure vache stérile que je posséderais, d'allumer un bûcher formé de choses précieuses, et de sacrifier, à part, au seul Teirésias, un bélier entièrement noir, le plus beau de mes troupeaux. Puis, ayant prié les générations des morts, j'égorgeai les victimes sur la fosse et le sang noir y coulait. Et les âmes des morts qui ne sont plus sortaient en foule de l'Erébos. Les nouvelles épouses, les jeunes hommes, les vieillards qui ont subi beaucoup de maux, les tendres vierges ayant un deuil dans l'âme, et les guerriers aux âmes sanglantes, blessés par les lances d'airain, tous s'amas-

ment immense. Et la terreur pâle me saisit... Je ne permettais pas aux têtes vaines des morts de boire le sang, avant que j'eusse entendu Teirésias (1). »

Cet empressement des ombres des défunts à boire le sang des libations est bien la preuve que ce qui leur manque le plus, c'est la vigueur, et cette vigueur tenait à ce que l'âme la recevait de son union avec le corps. Rien n'est plus mélancolique que la situation morale de tous ces morts qui se pressent autour de la fosse creusée par Ulysse et dont chacun voudrait boire le sang qu'il y a versé. Il les écarte impitoyablement, voulant d'abord parler à celui qu'il est venu consulter. Il résiste même à l'idée de parler à sa mère Antikleia. C'est seulement quand il lui permet de boire un peu de ce sang dont elle est avide qu'elle retrouve un peu de mémoire, et de vigueur ; elle reconnaît alors son fils, et quoique faible encore, elle peut lui parler. Mais ce regain de force et de mémoire n'a qu'un temps ; quand Ulysse veut au moins l'embrasser, l'ombre se dérobe et il ne saisit qu'un air subtil qui échappe à son étreinte.

Toutes ces ombres vaines ont les mêmes besoins, le même regret de la vie perdue, la même tristesse de ne pas la retrouver, le même ennui monotone d'une existence décolorée et sans activité véritable.

L'âme séparée de son corps, et qui n'a pas reçu les honneurs du bûcher, est une âme en peine qui se traîne dans l'ennui d'une existence qui n'est que d'apparence et monotone. C'est ce qu'explique l'ombre de Patrocle apparaissant en songe à Achille ; mais c'est dans la bouche d'Achille lui-même qu'Homère dans le chant XI de l'*Odyssée*, met la plainte la plus mélancolique des défunts. « Ne me parle pas de la mort, illustre Odysseus ! J'aimerais mieux être un laboureur, et servir pour un salaire, un homme pauvre et pouvant à peine se nourrir, que de commander à tous les morts qui ne sont plus. (2) »

Pendant tout l'âge homérique, les Hellènes semblent n'avoir pas eu une représentation plus précise de l'au-delà, sauf quelques exceptions auxquelles il importe d'essayer de donner tout leur sens.

Ce n'est pas en un jour que la pensée grecque en est arrivée à une représentation plus positive et vraiment plus nouvelle de l'au-delà. Il est impossible de marquer avec précision par quelles

(1) *Odyssée*, chant XI, p. 161, traduction de Leconte de Lisle.

(2) *Odyssée*, chant XI, p. 174, traduction de Leconte de Lisle.

étapes elle est passée, et le temps qu'il lui a fallu pour franchir toutes ces étapes. Mais à dire vrai, on peut distinguer dans les œuvres qui nous sont restées sous le nom d'Homère quelques traces du travail des esprits. Il ne faut ni exagérer ni trop diminuer l'importance de ces traces.

Il y a d'abord la religion du serment qui paraît remonter à une assez haute antiquité. C'est dans le III^e chant de l'*Illiade* vers 276, qu'elle apparaît avec Agamemnon attestant solennellement les dieux qui punissaient, après la mort, les faux serments. Voici comment il s'exprime : « Père Zeus, qui commandes du haut de l'Ida, très glorieux, très grand, Hélios qui entend tout. Fleuves et Gaïa ! Et vous qui, sous la terre, châtiez les parjures, soyez tous témoins, scellez nos serments inviolables (1). » On considère généralement cette formule comme très ancienne. Il faut reconnaître qu'elle est empruntée à un passage de l'*Illiade* où ne se remarque aucun signe d'addition récente. Il est certain aussi que la coutume du serment est aussi vieille que la religion grecque. De très bonne heure on a cru que la violation d'un serment appelait une punition divine. Le serment (*orkos*) était comme une barrière, comme une prison, où s'enfermait par la formule consacrée, celui qui prenait les dieux à témoins ; il s'exprimait dans l'enceinte « de sa parole », *en orko*. Les dieux ainsi pris à témoins devaient se trouver au moins aussi offensés, quand on les avait attestés en vain, que de simples mortels qu'un fourbe aurait compromis par son infidélité, et l'idée que le parjure s'exposait à une vengeance personnelle des dieux était à l'origine inséparable du serment. Mais si la punition est inévitable, faut-il dire qu'elle sera infligée dans l'autre vie ? Ce n'est pas la première croyance des Grecs. Dans la plus vieille poésie grecque, dans Solon, Theognis, nous voyons que les ennemis des dieux sont punis dans ce monde même et avant leur mort. Si quelquefois le coupable échappe au châtiement, si l'on voit des criminels riches et prospères, et des parjures comblés par la fortune, leurs parents du moins, ou leurs enfants sont solidaires de leurs fautes et reçoivent la punition. Mais que ce soit le coupable lui-même, ou quelqu'un des siens qui est frappé, c'est toujours dans cette vie que la sanction s'exerce. Il ne semble donc pas que la formule prononcée par Agamemnon soit la plus ancienne qui ait été adoptée par les Grecs ; elle paraît être une correction un peu plus récente. Mais ce qui reste encore étranger à ces anciens, c'est la raison pour laquelle les dieux inter-

(1) *Illiade*, traduction de Leconte de Lislé, p. 53.

viennent. Dans cette question du serment, il s'agit avant tout d'une insulte faite aux dieux ; il ne s'agit pas d'une faute morale proprement dite. Les dieux vengent l'outrage qui leur est fait. Or, dans ce XI^e chant de l'*Iliade*, on trouve exprimées de ces vengeances personnelles que les dieux exercent sur les âmes des morts. S'ils les exerçaient sur des morts, c'est parce que la vengeance qu'ils ont tirée de ces coupables ne leur paraît pas avoir été suffisante pendant leur vie. Ils ont la rancune durable et les exemples ne manquent pas dans la mythologie classique. Orion est un héros dont les instincts de chasseur menacent de détruire tous les animaux, fils de la terre. Que ce soit pour cette raison ou pour la poursuite des filles de Pléione, que ce soit pour un autre crime, c'est toujours pour une offense personnelle faite aux dieux qu'il est poursuivi et percé, par exemple, par les flèches d'Artémis. *Tityos* a contre lui Zeus pour les violences qu'il a tentées contre Latone. C'est uniquement pour cela que, frappé de la foudre, et relégué dans le Tartare, il est la proie de deux vautours qui rongent ses viscères sans cesse renaissants. *Tantalé*, pour avoir dérobé le nectar et l'ambrosie à la table des dieux, est plongé dans un lac d'eau vive qui fuit devant ses lèvres altérées ; il est encore représenté cherchant à atteindre des fruits appétissants aux branches qui se courbaient vers sa bouche pour se redresser soudain. *Prométhée* est châtié pour avoir dérobé le feu du ciel ; *Sisyphé* attire sur lui la colère de Zeus en parodiant le roulement du tonnerre avec son char d'airain, et il est condamné à rouler jusqu'au sommet d'une montagne un rocher qui retombe sans cesse (1). Dans tous ces cas, il ne s'agit que d'une vengeance personnelle. Les dieux, dont l'irritation est insatiable, continuent à les poursuivre de leur rancune même après leur passage dans l'au-delà. En outre, remarquons que dans ce même XI^e chant, s'il est parlé quelquefois des châtiments des hommes, il n'est jamais question des récompenses. Les dieux sont insensibles à ce qu'on appellera plus tard le mérite des humains. Il n'est pas encore parlé d'un séjour des bienheureux dans une prairie fleurie d'asphodèles. Il reste un progrès à accomplir qui, de la croyance à la vengeance, conduira à l'expiation morale et impersonnelle. On ne peut pas dire que ce passage se remarque dans les poèmes homériques, mais on peut admettre que les Grecs, dans ces poèmes, sont sur le chemin qui conduira à une nouvelle conception de l'au-delà. Cette conception ne se dessine pas net-

(1) Pour les détails, voir *Odyssée*, XI, trad. Leconte de Lisle, p. 176, 177.

tement, mais elle semble s'annoncer un peu ; il est fort probable que l'impression que nous notons ici provient d'un seul fait : c'est que les textes qui semblent contenir ces nouveautés encore peu morales, mais en chemin vers la moralité, sont des additions aux poèmes primitifs. Qu'il y ait dans cela un manque d'homogénéité, ce n'est que trop naturel. Chacun des poètes qui a ajouté tel ou tel détail l'a fait à sa façon, et pour traduire les croyances personnelles vers lesquelles il s'acheminait. Il ne peut pas y avoir d'unité dans toutes ces interpolations. Mais celles-ci, tout en restant ce qu'elles sont, c'est-à-dire quelque chose d'assez inférieur, signifient un malaise qui existait sans doute dans l'âme hellène quand l'idée de l'au-delà se présentait à elle : le désir de conceptions plus approfondies, plus morales, plus sérieuses. On ne peut pas dire que cela a préparé les Mystères d'Eleusis, mais cela, sans aucun doute, leur a préparé le terrain.

Avec les Mystères d'Eleusis, un changement radical se produit dans les conceptions. Le grain de blé devient, aux yeux des initiés, l'emblème de l'existence humaine. Le rite agricole primitif de l'exhibition, devant les néophytes, d'un épi de blé moissonné en silence, se transforme en un symbole de palingénésie humaine. Il avait pour but de représenter ou d'encourager une espérance. L'apparition des Mystères d'Eleusis marque donc une date importante dans l'histoire de l'humanité. La religion grecque semble commencer à être pénétrée d'une préoccupation morale, et à se dégager de l'opération magique. Il ne faut pourtant pas exagérer la portée de cette affirmation. On parle de discours qui auraient été prononcés dans les Mystères et l'on s'est demandé si c'étaient là des prédications à la manière chrétienne, un enseignement dogmatique expliquant les symboles et révélant aux initiés de hautes vérités morales et religieuses. C'est peu vraisemblable. Ce n'était point au raisonnement que s'adressaient les Mystères, c'était aux yeux, à l'imagination, au cœur.

« Chez les Phénéates, écrit Pausanias (VIII, 15, 1), auprès du temple de Demeter Eleusine est un monument nommé Petroma : Ce sont deux grandes pierres ajustées l'une contre l'autre ; chaque année, lorsqu'on célèbre les Grands Mystères, on sépare ces pierres ; on en tire des écrits qui contiennent les règlements de la cérémonie (*γράμματα ἐς τὴν τελετὴν*) ; on en fait lecture aux initiés et, la même nuit, on les enferme à nouveau. »
 « A l'entrée du portique de Despoina, dit-il encore (VIII, 37, 2), est une tablette sur laquelle on a écrit tout ce qui a rapport à la célébration des Mystères (*τὰ ἐς τὴν τελετὴν*). Les fouilles exécutées à Eleusis, comme dans d'autres sanctuaires, ont éliminé

comme invraisemblable ou impossible l'idée d'un enseignement dogmatique : « Les inscriptions, dit M. Victor Bérard, nous ont donné quelques-uns de ces règlements des temples, de ces programmes des cérémonies ; mais, ni à Delphes, ni à Olympie, ni à Eleusis, ni dans aucun sanctuaire grec, on n'a rencontré un symbole de foi (1). »

La faveur dont les Mystères d'Eleusis ont joui dans toute l'antiquité a rendu longtemps presque incroyable la nullité d'un enseignement qui aurait été donné à Eleusis. Warburton et Meiners ont attribué aux grands Mystères la révélation de dogmes précis. Frédéric Kreutzer, qui rejette leur théorie comme « en opposition formelle avec les faits », ne peut s'empêcher d'attribuer aux mêmes Grands Mystères des préoccupations qui paraissent bien leur avoir été étrangères : « De ces images et de ces représentations scéniques, dit-il, on tirait une instruction destinée aux plus parfaits ». Guigniaut, qui a traduit son ouvrage, mais qui n'en adopte pas toutes les idées, pense que les symboles proposés à la contemplation des initiés impliquaient bien certaines conceptions, mais pouvaient d'ailleurs librement s'accommoder à celles que les Mystes apportaient du dehors. La dernière « restauration » de la philosophie éleusinienne est celle que vient de tenter M. Victor Magnien (2). Ce savant part du principe que, si les auteurs grecs ont dissimulé la vérité, comme leur religion l'imposait sous peine de mort, il ne convient pas de supposer qu'il s'en soit menti. Il a donc réuni tous les textes qui expliquent et rattachent les unes aux autres les doctrines enseignées, d'après lui, à Eleusis ; et comme jamais aucun auteur n'a fait la moindre allusion à un bouleversement des Mystères, il croit avoir le droit de « recueillir les traits épars çà et là dans tous les auteurs grecs et de les assembler, sans tenir compte de la date où les documents se présentent à nous ». Le seul inconvénient de cette méthode, qui s'allie chez lui à une érudition forte et ingénieuse, est de donner une allure trop intellectuelle à des cérémonies qui agissaient surtout sur la sensibilité. En somme, les Mystes pouvaient y trouver tout ce qu'ils voulaient. P. Foucart appuie sur la distinction faite dans les textes entre les gestes du drame sacré et les paroles (*τὰ δρώμενα, τὰ λεγόμενα*) et il voit dans les paroles « les formules mystérieuses qui devaient guider l'initié dans son dernier voyage ». Mais il avoue lui-même que ce n'est là « qu'une hypothèse fondée

(1) *De l'origine des cultes arcadiens*, Introduction, p. 45.

(2) *Les Mystères d'Eleusis. Leurs origines, le rituel de leurs initiations* - I vol. in-8° Payot. Paris, 224 p.

sur la parenté des Mystères d'Eleusis avec ceux d'Isis et d'Osiris ». Cette parenté des Mystères helléniques et des Mystères égyptiens est très contestée.

Passons aux principaux rites en quoi consistaient les cérémonies. Le résultat des fouilles accomplies à Eleusis a amené à considérer la grande salle rectangulaire du temple comme une salle de spectacles. Mais il ne faut pas que ces mots « salle de spectacles » nous induisent en erreur.

Cette salle était une salle obscure. Aucune ouverture ne recevait les rayons du soleil. A proprement parler, comme un certain nombre de sanctuaires antiques, elle éveillait l'idée d'une grotte, et ceci nous reporte aux temps les plus anciens de l'humanité. Certes, beaucoup de cavernes ont servi de lieux d'habitation du moins les plus petites. Les grandes, celles qui s'enfoncent loin dans la terre n'étaient guère occupées que dans les parties qui avoisinaient leur ouverture et d'où la clarté du jour n'était pas tout à fait absente. C'est là seulement que l'on a trouvé, sous la forme d'outils, les traces de l'homme et, en particulier, des foyers. Les premiers hommes ne savaient pas ce qui se dissimulait dans ces profondeurs intimidantes. A s'enfoncer dans ces ténèbres, on éprouvait une sorte d'horreur sacrée. On n'y pénétrait guère que pour des pratiques religieuses, ou pour procéder à des opérations magiques. Il est à remarquer que les parties les plus intéressantes de ces grottes, celles qui ont conservé jusqu'à nos jours des spécimens de l'art primitif, ne recevaient aucune lumière d'aucun côté. Cet art primitif ne pouvait pas être vu, à moins de l'être à la lueur tremblottante et médiocre de quelque mousse trempant dans de la graisse. Les grottes dont on peut dire avec certitude qu'elles ont servi de sanctuaires, soit aux débuts de l'histoire, ou même avant ses débuts, sont forcément rares, on le comprend. Mais précisément on en rencontre quelques exemplaires dans le monde hellénique, et tout particulièrement en Crète. A quinze kilomètres environ à l'est de Cnosse, près du village de Psychro, sur les monts Lassithi, on a exploré une grotte assimilée à celle de Dicté qui, dans la tradition mythologique, partageait avec celle de l'Ida, l'honneur d'avoir reçu Zeus enfant. Cette grotte ovale de 19 m. × 14, renfermait un autel en pierres grossières, peut être stuqué ; tout autour des couches de cendres sont mêlées à des poteries et des os d'animaux sacrifiés, bœufs, moutons et chèvres ; dans les couches inférieures, de petites tables de libations avec godets.

« Par les poteries, l'autel semble dater du minœen moyen, époque des premiers palais de Cnosse ; sur un fragment de

pythos (grande jarre) on voit la double hache avec le protome d'une tête de chèvre.

« Dans une caverne inférieure, sous la première, on a découvert une douzaine de statuettes et des doubles haches en bronze. Il y a environ vingt-cinq ans, M. Halbherr avait exploré une caverne sacrée tout près du sommet de l'Ida. Près de l'ouverture se trouvait un autel formé par une roche naturelle à peu près équarrie ; devant l'autel un terre-plein assez vaste où se groupaient sans doute les adorateurs. Au fond de la grotte on découvrit des crânes de taureaux provenant de sacrifices, le sol recevait de nombreux objets votifs : boucliers, coupes, pointes de lances, quelques monnaies. »

Au ^v^e siècle avant Jésus-Christ, Empédocle mettait dans la bouche des puissances mystérieuses, conductrices des âmes, et chargées de les amener au but, ce vers explicite :

Nous sommes arrivées dans l'antré caché,

« dans l'antré sacré », dit M. Carcopino, « où, sans doute, allait s'accomplir le saint ouvrage de la régénération ». Deux cents ans plus tard, toute une floraison de mythes s'était épanouie sur ce détail rituel. A la fin du ^{III}^e siècle, Hermippe de Smyrne, dont la verve sceptique s'est exercée aux dépens d'une prétendue descente de Pythagore aux enfers, nous montre, par ses allusions ironiques, que le penseur avait l'habitude de fréquenter les antres. Ces railleries impliquent à leur manière la réalité d'une coutume pythagoricienne que d'autres légendes plus anciennes ont motivée. Il est curieux de voir cette coutume inspirer bien des développements à Porphyre (1).

Pour en revenir au sanctuaire d'Eleusis, les fouilles faites n'ont révélé aucun détail d'architecture rappelant, soit des fenêtres, soit des ouvertures quelconques. Au sortir de la grande clarté éblouissante qui régnait au dehors, on ne se reconnaissait pas dans cette obscurité. Les Mystes y prenaient donc place en tâtonnant et déjà tout émus par la nuit qui les enveloppait. Il fallait se faire aux ténèbres. Seule la scène était éclairée, et on y voyait l'hiérophante, superbe et revêtu de ses ornements sacerdotaux. Sous sa direction, et en suivant les écrits sacrés comme un texte liturgique, on représentait les scènes traditionnelles, avant tout celles de Démèter et de Koré. Les prêtres, en grand appareil, étaient les principaux acteurs de cette muette et gran-

(1) Voir à ce sujet son *De Antro Nympharum*, 9.

diose tragédie. Des changements à vue, produits par des machines de théâtre, augmentaient l'illusion ; des formules étranges, des mots mystérieux commentaient obscurément les symboles présentés aux yeux des initiés. L'esprit des spectateurs était ému, et leur attention assez tendue pour les rendre suffisamment impressionnables. On représentait probablement, au moment de la descente dans l'Hadès, les terreurs réservées aux criminels et aux non initiés dans l'empire des morts, de façon à frapper à coup sûr les imaginations des spectateurs. Des éclairs sillonnaient la nuit, des voix redoutables se mêlaient à différentes apparitions ; on avait des frissons d'épouvante. Puis, tout à coup, c'étaient de splendides clartés ; des harmonies merveilleuses se faisaient entendre ; de divines apparitions se présentaient ; on passait des terreurs du Tartare aux béatitudes des Champs-Élysées. De ces représentations qui saisissaient l'âme, la plupart des initiés emportaient des notions confuses ; ils n'y trouvaient vraiment nul enseignement moral, nulle révélation philosophique. Le drame hiératique parlait à l'âme par sa vertu même. « Les tableaux qui se déroulaient aux regards des initiés », a dit Decharne (1), « les objets symboliques qu'ils touchaient, les formules mystérieuses qu'ils entendaient prononcer, tous ces rites dont la raison précise leur échappait, n'étaient pas, cependant, vides de tous sens pour eux, et éveillaient dans leur âme des impressions d'un ordre supérieur à des spectacles purement humains. »

Il faut bien se garder d'identifier la célébration de ces Mystères avec les cérémonies ordinaires du culte. Les religions antiques étaient purement formalistes. L'originalité des Mystères d'Eleusis était de prétendre agir, et d'agir peut-être, en effet, sur la vie intime. Sur ce point, tous les témoignages sont concordants. Ils commencent avec l'*Hymne homérique à Démèter* (vers 480-483) : « Heureux celui des hommes vivant sur la terre qui a vu ces choses : celui qui n'a pas connu les saintes orgies, et celui qui y a pris part n'auront plus, même après la mort, un sort pareil dans le séjour ténébreux. » C'est ensuite le témoignage de Pindare (2) : « Heureux qui a vu cela avant d'aller dans les cavités de la terre ! Il connaît la fin de la vie ! Il en connaît aussi le commencement, donné par Zeus. » Sophocle, dans un de ses *Fragments* (348), dit : « Oh ! trois fois heureux ceux des mortels qui, après avoir contemplé ces Mystères, s'en iront chez Hadès ; eux seuls y pourront vivre ;

(1) *Mythologie de la Grèce antique*, p. 399.

(2) Clément d'Alexandrie. *Stromates*, III, 3 ; Magnien, p. 23.

pour les autres, tout sera souffrance. » Platon, à son tour, dans le *Phédon*, 13, s'exprime ainsi : « Celui qui viendra chez Hadès sans avoir pris part à l'initiation et aux Mystères sera plongé dans le borborygme ; au contraire, celui qui aura été purifié et initié vivra avec les dieux (1) ».

Revenons à la question : Y avait-il un enseignement dispensé par les Mystères ? Ainsi répondent MM. Louis Gernet et André Boulanger : la réponse ne peut être que négative : « Toutes les fois qu'il est fait allusion à des profanations, à des divulgations des mystères éleusiniens, il s'agit en tout et, pour tout, d'un scénario : drame et danse y sont l'essentiel ; s'il est question des « paroles interdites », c'est de celles que prononçait le hiérophante au cours des cérémonies ; et c'est en des formules rituelles de ce genre que doivent se résoudre les *λεγόμενα* qui sont parfois associés, par nos auteurs, aux *δεικνόμενα* et aux *δρώμενα* — aux « choses montrées » et aux « choses jouées »... L'essentiel réside dans une affirmation générale — et assez abstraite. En réalisant une union personnelle avec la déesse, l'initié s'est assuré, aux Enfers, une part meilleure que les non-initiés : il peut y descendre avec confiance, ainsi que Dionysos et Héraclès qui, pour cela précisément, se firent initiés (2).

La purification dont il s'agit, et qui doit avoir de telles conséquences, paraît tout simplement une action émotive qui s'exerce sur la sensibilité du spectateur, qui lui laisse une impression générale, et détermine en lui des dispositions à la fois morales et très vagues. Comme on l'a dit avec raison, « les initiés sont des élus... Par son introduction dans une société d'élus, l'initié accède à une dignité qu'il conserve par delà la mort. Ce qui veut dire qu'il y a communication d'un droit aristocratique. Ce sont les pratiques immortalisantes qui avaient été privilège de princes (3). » Il n'y a qu'un pas, et il est vite franchi : à considérer les spectacles auxquels on a assisté comme ayant une valeur magique. Par le seul fait qu'on les a contemplés, on passe pour avoir acquis des vertus morales. La participation aux Mystères dispense de tout effort moral. De là la contradiction apparente qu'il y a entre les affirmations de Pindare, de Sophocle et de Platon, et les croyances que le populaire apportait dans la contemplation de ces cérémonies.

(A suivre.)

(1) Cf. *Phédon*, 29, *Gorgias*, 47, *République* II, 6.

(2) *Le Génie grec dans la Religion*, Louis Gernet et André Boulanger, p. 331, 332.

(3) Louis Gernet et André Boulanger, *Le Génie grec dans la religion* p. 135 et 136.

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-1933.)

VI

Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement des Etats.

Tocqueville excelle à présenter les idées générales. Aussi le chapitre où il expose les raisons logiques, politiques et juridiques pour lesquelles la Confédération américaine devait être ce qu'elle fut en effet, offre-t-il de très belles qualités de pensée et d'expression. Il montre avec brièveté, fermeté et clarté, qu'il fallait arriver à un compromis viable entre l'indépendance, réclamée par les Etats souverains, et l'union, nécessaire pour constituer une nation. La Constitution stipule donc nettement les attributions du Gouvernement fédéral, limitées aux seuls actes communs à tous : relations avec les nations étrangères ; maintien de la paix intérieure et extérieure ; perception des impôts fédéraux ; établissement d'une monnaie saine ; règlements concernant le commerce entre les Etats ou avec l'étranger ; administration de la justice fédérale ; organisation des postes et des grandes voies de communication ; création d'une Cour suprême comme arbitre dans les contestations fédérales. Pour tout le reste, les Etats demeurent libres.

On eût attendu que Tocqueville indiquât combien de difficultés subsistaient dans les relations entre les Etats et le pouvoir central. L'histoire des Etats-Unis pendant 30 ans allait consister surtout dans la lutte sourde des Etats pour s'affranchir de la tutelle fédérale, lorsqu'elle les gênait. Déjà, en 1832, on voyait cette résistance se concentrer dans le Sud : c'étaient les prodromes d'une disruption. Tocqueville, qui devait revenir à cette question dans le second volume, aurait renforcé la composi-

tion de son ouvrage et en aurait assuré l'unité (ce qui, malheureusement, lui manque), s'il avait, dès le début, préparé les développements à venir.

Le Gouvernement fédéral fut établi sur deux grands principes : division des pouvoirs, tendant à ce que l'exécutif, le législatif et le judiciaire ne se confondissent jamais ; système de freins et de contrepoids, assurant la surveillance des pouvoirs les uns sur les autres. Quelques considérations sur la genèse de la Constitution eussent éclairé ce passage. C'est du précédent anglais que s'inspira la Constitution américaine, avec la pensée de ne pas laisser le pouvoir devenir oppressif et empiéter sur les libertés de la nation. Cependant les constituants, — les Hamilton, les Madison, les Gouverneur Morris — s'effrayaient de l'ambition démocratique qui se faisait jour dans les basses classes, et se préoccupaient de ne pas laisser le petit peuple s'emparer du gouvernement. Ils diminuèrent l'importance du législatif, en le contrebalançant par l'exécutif, issu d'un suffrage à trois degrés, et en le divisant entre deux Chambres dont l'une était élue à deux degrés. Les articles du *Fédéraliste* ne laissent pas de doute sur les intentions des législateurs. Ceux-ci, appartenant à l'oligarchie possédante, étaient résolus à prévenir toute menace, de la part de la plèbe, à l'égard du privilège de la fortune et de la propriété. Tocqueville, qui trouvait sans doute cette préoccupation naturelle, ne la relève pas. Il loue l'élection des sénateurs à deux degrés. C'est la première fois qu'il exprime, dans son œuvre, sa préférence pour ce mode d'élection, qu'il aurait voulu étendre en France aux deux assemblées : par ce moyen, pensait-il, le peuple peut manifester ses opinions et ses sentiments dans les grandes lignes, sans entraîner les représentants dans le courant tumultueux et trouble de ses passions. Lui, aussi, comme les constituants américains, il se défiait des Assemblées élues directement par le peuple.

Il trouve les attributions de l'exécutif trop restreintes. Le président, dit-il, qui semble fort, parce qu'il gouverne sans l'intermédiaire d'un cabinet responsable devant les Chambres, et parce qu'il est immuable pendant quatre ans, est en réalité faible. Son veto n'est que suspensif : les Chambres peuvent passer outre. Il n'a pas le droit de dissolution. On sent Tocqueville inquiet de ne pas voir entre les mains du président un « frein » suffisant pour mater le législatif et faire échec à « l'omnipotence de la majorité ».

Cela correspond-il à la réalité ? Non, si l'on consulte l'histoire, même en s'en tenant strictement à la date de 1832. Tocqueville,

indifférent à l'histoire, ne voit pas comment le jeu des partis est intervenu pour donner à la Constitution une portée nouvelle. Il jettera plus tard (II, II, 4-12) un coup d'œil rapide sur les partis, sans tirer de cette étude les conséquences qu'elle comporte. Il constatera que, de son temps, il n'y a plus de grands partis aux Etats-Unis, qu'il n'y a plus que des groupes en opposition d'intérêts. On comprend que ce philosophe de la politique regrette les grandes luttes de doctrines, qui avaient fait de la Révolution américaine pendant vingt années un objet d'observation passionnée pour les théoriciens du Vieux Monde. Mais le fait que la bataille se livre sur un nouveau terrain — non plus celui de l'opposition des idées mais de l'antagonisme de classes — la rend-elle moins vive et en diminue-t-il l'importance ? Nullement. Dès avant 1800, les fédéralistes s'étaient servi de ce levier qu'est le parti. Le président possède une arme puissante dans le droit de nommer les agents du pouvoir exécutif. Ayant en mains « l'Administration », il gouverne. Pour pouvoir nommer des fonctionnaires à sa dévotion, il lui faut, il est vrai, l'assentiment du Sénat. C'est là qu'intervient le parti. Si le parti est fort — ce qui fut le cas des fédéralistes jusqu'en 1800, puis des républicains-démocrates après 1800 — le Sénat et le président voguent de conserve. Adams et Jefferson, tous deux des notables, quoique d'opinions opposées, firent un usage relativement modéré de leur droit de nomination. Il n'en fut pas de même de Jackson, dont les agissements comme chef du nouveau parti démocrate, étaient récents et flagrants. Tocqueville n'ignore pas qu'il a « substitué brusquement » de nouveaux fonctionnaires aux anciens (I, VIII, 217) ; mais il ne montre pas quel surcroît de force le président a puisé dans cette application du *spoils system*. C'est l'invasion définitive de l'esprit de parti dans le gouvernement, l'entrée en ligne d'une armée organisée pour soutenir par l'intrigue et le favoritisme une section de l'opinion. C'est plus tard sans doute que le maniement occulte du suffrage populaire atteindra la perfection, qui lui a valu d'être appelé *the machine* ; mais la tactique commence à se dessiner. Qu'étaient ces auxiliaires officieux, dont Jackson s'entourait, et que ses adversaires désignaient de l'appellation méprisante de *Kitchen Cabinet*, sinon déjà des *bosses*, de grands agents électoraux chargés de manipuler l'opinion ? Ce sont là des facteurs qui changent la signification des textes de la Constitution. Tocqueville n'en fait point état.

Sous Jackson (entré à la Maison-Blanche en 1829), la présidence prit un nouveau caractère. Ses prédécesseurs, Jefferson,

Madison, Monroe, malgré leurs principes républicains-démocrates, se considéraient, selon les grandes traditions de l'époque constitutionnelle, comme les délégués de la nation tout entière, sans distinction de classes. Jackson, prenant pour la première fois le titre de « Démocrate » tout court, se posa en défenseur du petit peuple, à la manière des tribuns de la Rome antique. Ce n'est pas l'Assemblée législative (comme le craignait Tocqueville) qui fut envahie par les passions populaires; elles prirent l'ascendant par l'organe du président. Tocqueville ne mentionne pas la scène qui eut lieu à la Maison Blanche, lors de son inauguration : les salons, ouverts à la canaille, furent le théâtre d'actes d'une vulgarité et d'une grossièreté inouïes ; ce n'était, après la réception, qu'un chaos de bouteilles et de verres brisés, de meubles piétinés. Jackson, dès le début, déclara la guerre à la Banque nationale, fondée par le fédéraliste Hamilton, laquelle était à ses yeux le rempart de la fortune et le centre d'opérations de la finance, odieuse au peuple. Elle faisait prédominer la monnaie saine sur le papier déprécié des petites banques d'Etats, à l'avantage des créanciers et au détriment des débiteurs, ce qui était intolérable pour les cultivateurs endettés de l'Ouest. Elle accordait des crédits aux manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, déjà gorgés de capital, disait-on, et refusait de prêter de l'argent aux planteurs impécunieux, assurant ainsi l'ascendant économique du Nord sur le Sud. Elle entretenait un courant d'opinion favorable aux droits de douanes (*the tariff*), réclamés par le Nord, abhorrés par le Sud. Bref, c'était le monstre, dévoreur du peuple, qu'il fallait abattre. Jackson croyait pouvoir prouver qu'elle était inconstitutionnelle. Il envoya au Congrès message sur message pour le décider à agir dans son sens.

Que se passa-t-il ? La Législature, que Tocqueville croyait un foyer dangereux de passions nées du peuple, s'inféoda aux barons de la finance. Ceux-ci avaient si bien répondu à la campagne des démocrates par la campagne occulte de leurs propres agents et surtout si bien joué auprès des représentants des arguments sonnants de leur « fonds de publicité », qu'ils l'avaient emporté. Pour en venir à ses fins, Jackson dut donner ordre à son ministre des finances de retirer de la Banque les réserves de la trésorerie et de vaincre la résistance par la disette d'argent.

L'attitude de la Législature, en cette occurrence, nous permet de toucher du doigt un des moyens par lesquels les résultats du suffrage populaire peuvent être faussés. Le Congrès avait une majorité démocrate, mais la Banque avait acheté un assez grand nombre des membres influents du parti pour les neutraliser et

faire tourner le vote de son côté. Il s'agissait là sans doute d'une action légitime, bien que non entièrement désintéressée. Mais le procédé pouvait servir pour atteindre d'autres buts. La minorité n'était donc pas dépourvue de moyens de défense. Tocqueville ne se fait pas d'illusions sur l'incorruptibilité des politiciens américains (II, v, 88). Mais on s'étonne qu'il n'ait pas remarqué à quel point ce trait pouvait déplacer les votes. Est-ce vraiment, comme il le dit, « les pauvres qui font seuls la loi » (II, v, 71) ? Et n'y a-t-il pas, dans l'histoire de la démocratie américaine, une accumulation de faits qui prouvent qu'il faut singulièrement atténuer, sinon renverser, cette proposition ? La démonstration de Tocqueville, dans l'abstrait, aux fins de démontrer le danger que les Assemblées législatives issues du peuple font courir à la minorité, exprimait ses craintes personnelles, plutôt qu'elle n'était justifiée par la réalité.

Tocqueville reconnaît d'ailleurs que l'entraînement de la Législature à se laisser porter par les passions populaires est plus grand dans les gouvernements des États que dans le gouvernement fédéral. En effet, les Constitutions des États, faites immédiatement après la Déclaration d'indépendance, étaient plus démocratiques que la Constitution fédérale. Les sénateurs étaient élus au suffrage direct, comme les représentants, et les uns et les autres n'exerçaient leur mandat que pour un an ; il n'y avait donc pas cette différence d'origine entre les deux Chambres et cette différence dans la tenure du mandat, qui, à Washington, assurait le contrôle de la Chambre haute sur la Chambre basse. Les gouverneurs d'États n'avaient aussi qu'un mandat court, ne possédaient pas le droit de veto, ne nommaient pas les fonctionnaires. Leur pouvoir était donc vraiment faible ; ils ne pouvaient pas faire échec au législatif en cas de décisions imprudentes. Cet état de chose changea, lorsque des amendements eurent rendu certaines constitutions d'États plus conservatrices.

Tocqueville n'a défini que l'économie générale du gouvernement : il n'a pas cherché à voir les formes que prenait l'activité quotidienne à l'intérieur des Assemblées. Les Assemblées ne se laissaient pas toujours dominer par « l'omnipotence de la majorité », que redoutait tant Tocqueville (II, VII, 134-157). Témoin, ce qui s'était passé à la Chambre des représentants en 1825. L'élection présidentielle n'avait pas donné de résultats positifs. Jackson venait en tête, mais avec un nombre de voix qui ne constituait pas la majorité absolue. Après lui se classaient John

Quincy Adams et Clay. D'après les termes de la Constitution, c'était à la Chambre des représentants de décider qui serait élu. Clay (qui était trop loin sur la liste pour pouvoir se pousser à la Maison Blanche) manœuvra habilement dans les couloirs en faveur d'Adams, et réussit à faire élire comme président le second candidat sur la liste au lieu du premier. La Législature s'était décidée contre la volonté de la majorité de la nation (1). Dans d'autres circonstances, ce fut Daniel Webster qui entraîna à sa suite l'Assemblée, dans des débats où il s'opposait à l'opinion de l'homme de la rue. De grandes personnalités, donc, étaient capables d'agir sur les représentants et d'opposer l'écran de leur présence aux passions du dehors.

Souvent l'Assemblée résista à la pression du président, même lorsque la soumission au veto présidentiel eût mis sa décision d'accord avec les désirs du peuple. C'est ce qui arriva, lorsque Jackson essaya d'arrêter le renouvellement du privilège de la Banque. Les deux Chambres maintinrent pendant un temps l'autorisation, quoiqu'il leur fallut l'appuyer par une majorité des deux-tiers.

Ce sont là des actes retentissants, dont Tocqueville n'a pas pu ne pas entendre parler pendant son séjour, ou qu'il a dû apprendre par des lettres de ses correspondants après son retour en France. Il n'aurait pas tiré des informations moins lumineuses — contre sa thèse générale — s'il s'était enquis des méthodes du Congrès. Les méthodes pour expédier les affaires journalières, c'est-à-dire voter les bills qui règlent l'activité économique de la nation — et qui constituent les neuf dixièmes des délibérations — sont telles qu'elles mettent l'Assemblée à l'abri non seulement du contrôle, mais de la curiosité des électeurs. Il y a en effet très peu de grandes séances publiques au Congrès américain. Le travail parlementaire se fait dans des *comités*. Les motions sont distribuées, à mesure qu'elles se présentent, aux comités compétents et elles s'y discutent à huis clos, donnant ainsi toute liberté aux membres d'échapper à la pression de leurs circonscriptions. Il est vrai que d'autres interventions s'y exercent — influences de compagnies, d'entrepreneurs, de financiers, soutenues d'encouragements qui n'ont rien à voir avec la raison d'Etat ni la raison tout court. Quoi qu'on pense de cette malléabilité des représentants, ce n'est pas, toujours pour

(1) Le pays s'était prononcé si nettement en faveur de Jackson que celui-ci avait non seulement le plus grand nombre de voix comptées par Etats, mais aussi le plus grand nombre de voix comptées par bulletins individuels d'électeurs.

la majorité, contre la minorité, qu'ils décident. Quand l'honnêteté triomphe — ce qui arrive peut-être moins rarement qu'on ne le dit — intervient le *log-rolling*. Cette tradition, devenue presque une forme de politesse parmi les parlementaires, consiste à donner sa voix en faveur d'un projet favorisant une région en échange des voix des autres, lorsque vient le moment où on a soi-même une mesure d'intérêt local à faire passer. Ainsi l'activité parlementaire, loin de subir communément les grands courants de sentiment, ou, comme le dit Tocqueville, de « passion », s'émiette bien plutôt en poussière de décisions et d'ordonnances, où des minorités sont avantagées.

Il est donc fort exagéré de présenter « l'omnipotence de la majorité » comme la conséquence du système représentatif, faisant peser sur la Législature le caprice du peuple, et entraînant, avec l'oubli de la sagesse, de la pondération et de la stabilité, l'oppression de la minorité. De fait, depuis Tocqueville, les minorités ont si bien su se défendre, et les Législatures ont prêté une oreille si complaisante, dans la pénombre des couloirs ou le secret des comités, à leurs doléances ou leurs revendications, que, dans beaucoup d'Etats, le peuple s'est lassé d'être dupe. Dans un réveil d'énergie, il a imposé des amendements aux Constitutions, établissant trois nouveautés : l'initiative, le référendum et le rappel. Par l'initiative, toute pétition signée d'un certain nombre d'électeurs contraint la Législature à mettre en délibération des motions venant directement du peuple. Par le référendum, toute loi votée par la Législature peut être soumise, sur demande, à l'approbation du corps électoral, avant d'être confirmée et promulguée. Par le rappel, tout élu ou tout administrateur, dont le peuple juge les actes en désaccord avec ses volontés, peut être privé de son mandat ou suspendu de ses fonctions. Désormais (1) sans doute, on peut parler avec plus de vraisemblance de « l'omnipotence de la majorité ». Du temps de Tocqueville, elle n'existait pas. On ne peut pas dire qu'il ait exercé, en ce cas, son don de prophétie ; car ce n'est pas l'avenir qu'il préfigure, mais le présent qu'il juge.

A vrai dire, ayant négligé l'histoire et l'étude des détails, Tocqueville ne s'est rendu compte ni de la puissance du sentiment conservateur ni de l'importance des moyens légaux ou extra-légaux que les minorités avaient à leur disposition. Ce qui a

(1) C'est vers 1913 que ces mesures sont entrées dans la pratique d'un nombre assez important d'Etats.

entraîné plus tard la révolte du peuple, c'est l'antidémocratie de la démocratie, c'est-à-dire le force grandissante des groupes industriels ou financiers organisés, qui accaparaient le pouvoir législatif à leur profit.

D'autre part, Tocqueville, songeant aux leçons qu'il fallait donner à la France, craignait qu'il ne se développât dans notre pays une démocratie trop indépendante des capacités ou de la fortune. Dominé par ses préférences pour une démocratie modérée, dirigée par l'élite, il a exagéré la puissance politique de la majorité, omis d'insister sur le fonctionnement des freins et des contrepoids, passé sous silence le régime des comités (par lequel s'opèrent des intrusions et des fuites, à l'insu des commettants), négligé les fluctuations qui font passer l'autorité tantôt au Président, tantôt au Congrès (pas toujours pour confirmer les volontés de la foule), laissé de côté des faits qui prouvent que la classe conservatrice et possédante sait faire un usage officieux des institutions de la démocratie pour servir ses intérêts, failli à voir l'importance des partis et des groupes organisés. Tocqueville, pur juriste, ne se préoccupe que des aspects théoriques de la Constitution. S'il avait été plus historien, il se serait rendu compte que la majorité, même après l'établissement du suffrage universel et de l'élection du Président par le peuple, rencontrait dans la pratique des difficultés d'autant plus graves qu'elles changeaient sans cesse de forme. Tocqueville craignait pour les riches l'ascendant dangereux des pauvres. De fait, on peut se demander si le régime démocratique américain n'est pas tel que les pauvres n'y acquièrent leur part d'importance que si les riches le leur permettent, par crainte de révoltes ou (comme il est arrivé aussi au xx^e siècle) par le sentiment que la justice sociale est le meilleur moyen d'assurer à tous les plus grands avantages dans la paix et la sécurité.

(A suivre.)

Préhistoire littéraire de la France

par **Gustave COHEN**,

Professeur à la Sorbonne.

Cours professé à la Faculté des Lettres de Paris en 1930-1931.

III

La Renaissance carolingienne.

A vrai dire, la naissance ou plutôt la prise de conscience des langues romanes, germaniques et slaves est plutôt le fait de la période suivante caractérisée aussi par la première de ces renaissances successives que connaîtront la pensée et la culture antiques.

Chose étrange, ce n'est pas au moment même des grandes invasions, par exemple celle de 406, qu'elles sont tombées au niveau le plus bas. On a peut-être exagéré d'ailleurs l'importance du passage tumultueux, et dès lors provisoire, ou lent, et par conséquent moins troublant, de ces hordes. Mais c'est longtemps après leur installation, lorsque les Etats barbares se sont constitués, puis ensuite morcelés par les partages, lorsqu'ils ont été agités par les luttes de petits potentats incapables, lorsque l'Eglise locale s'est mêlée à leurs querelles, qu'aucune discipline n'est plus venue d'un pouvoir impérial déficient (celui même de Justinien, à Constantinople, ne s'appuie pas sur une force armée suffisante) ni d'un pouvoir papal à peine en formation, que triomphe, hélas !, la grande ignorance, dans la disparition de toutes écoles, même parfois ecclésiastiques. Ce sombre tableau ne s'applique pas à l'empire d'Orient, où la culture au moins formelle subsiste, il est moins vrai de l'Italie, plus proche des sources de la tradition, mais il n'est que trop exact de l'Espagne wisigothique et de la Gaule franque ou burgonde.

Dès la première moitié du VI^e siècle un saint Césaire, évêque d'Arles, se plaint d'y coudoyer de gros négociants qui ne savent

ni lire ni écrire, mais il s'en indigne. Cent cinquante ans plus tard, il aurait renoncé sans doute à s'en indigner, car nous avons vu le peu d'exigence, déjà d'un Grégoire de Tours. Lecture et écriture sont devenues un luxe même pour certains évêques. Quand elles existent, elles se bornent aux Évangiles et à la rédaction (en quel latin, mon Dieu !) des actes officiels. Les manuscrits sont introuvables, et quand ils existent, ils témoignent de l'inexpérience des scribes et plus encore des miniaturistes chargés d'en orner les lettrines. Quelques centres de culture subsistent cependant. Nous avons vu en Italie, mère des Renaissances antiques, l'action de l'Ostrogoth romanisé Théodoric, secondé par ses sages conseillers romains Boèce et Cassiodore. Leur tradition s'y est maintenue, au moins partiellement, et s'est transmise aux envahisseurs lombards par Paul Diacre (Paulus Diaconus) (env. 725-797), moine bénédictin, qui, ayant vécu à Bénévent, savait le grec et fut protégé par Didier, roi des Lombards.

Nous avons déjà parlé d'un autre centre de culture antique, bien surprenant, parce qu'il se trouve relégué au septentrion, les monastères irlandais et écossais, qui avaient échappé au trouble des invasions saxonnes et avaient pu continuer à travailler en paix. On appelle leurs moines *Scotti* et ce nom doit nous être cher comme représentant anonymement ceux des meilleurs conservateurs de la culture et des manuscrits antiques. Ces lecteurs de Virgile et d'Ovide, ces métriciens, furent aussi les évangélistes d'une partie de l'Europe, et dans tous les monastères qu'ils y fondaient, à Saint-Gall par exemple, ils apportaient leur précieux bagage de manuscrits et de science antiques et transplantaient les règles et les modes d'écritures de leurs soigneux copistes. Qu'on songe à Malmesbury fondé en Angleterre par le savant moine irlandais Maidulf et dont Aldhelm (vers 646-709) (1), élève de l'école de Canterbury, devait devenir abbé. Celui-ci fit en 692 le pèlerinage de Rome, qui sera celui des humanistes du XVI^e. On dit qu'il savait le grec, l'écrivait et le parlait comme un natif. Le fait est qu'il insère volontiers des mots de cette langue dans ses lettres et y cite Aristote et les stoïciens. Dans son dialogue sur la prosodie latine, il invoque Térence et Virgile, Horace et Juvénal. Sa prose, un peu trop fleurie et allitérée, justifie le reproche de Guillaume de Malmesbury (1^{er} quart du XII^e siècle). *Angli*

(1) Sandys, *History of classical Scholarship*, 3^e éd. Cambridge, University Press, 1921, in-8°, t. I, p. 465-466, et Manitius, *Geschichte der Lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. I, Munich, Beck, 1911, in-8°, p. 134-141.

pompalice dicere solent : les Anglais ont la manie de l'emphase.

Si l'on a justement nommé Aldhelm le premier des humanistes anglais et le père de la poésie latine en Angleterre, Bède dit le vénérable (673-735) a été le père de la prose. Moine du monastère de Jarrow, il y partageait son existence entre la piété et la science. A son œuvre littéraire, commencée à l'âge de trente ans, les manuscrits apportés de Rome et d'ailleurs par ses maîtres Benedict Biscop, qui alla cinq fois à Rome en rapportant livres et tableaux, et Cœlfrid, procuraient le meilleur aliment. Il travaillait encore à son lit de mort et il passa les dernières heures de sa vie à traduire en anglo-saxon l'*Évangile de Jean* ; ceci illustre ce que nous disions du rôle de la foi dans la constitution des littératures en langue vulgaire.

Son *Historia Ecclesiastica gentis Anglorum* (731) (1) nous apporte des témoignages intéressants sur la libéralité avec laquelle les moines irlandais accueillaient des élèves anglais, leur fournissant gratuitement éducation et livres, sur le rôle des deux missionnaires Théodore de Tarse (668-690) et Hadrien, également familiers avec le grec, dans la diffusion de la culture antique en Grande-Bretagne, sur les études des Anglais à Rome et la circulation des manuscrits en Angleterre. Il fut certainement l'esprit le plus ouvert de son temps. Son latin, poli au contact des anciens et des Pères de l'Eglise, se distingue par des qualités, assez rares alors, de pureté et de naturel. « Jusqu'à présent, écrira encore au XII^e siècle Guillaume de Malmesbury, aucun Anglais ne l'a dépassé dans le domaine de l'érudition, personne n'a égalé sa gloire. » Né deux ans après lui, mort vingt ans après lui, son compatriote Boniface ou Winfrid (675-754) (2) devait l'égaliser. Apôtre de la Frise et de la Thuringe en 719, il convertit les Saxons et les Hessois ; devenu évêque en 723 et archevêque de Mayence en 745, il abandonna son siège pour retourner en 753 en Frise où il subit le martyre l'année suivante. Il reste plus connu comme apôtre de la Germanie que comme érudit ; il a toutefois le culte de la grammaire et de la prosodie, auxquelles il consacra deux manuels imités de Donat, de Charisius et de Diomède, au point qu'il doutait de la validité du baptême administré par un prêtre ignorant, *in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*. Ceci en dit long sur les connaissances en latin de certains missionnaires. Son corps fut transporté à l'important Mo-

(1) Cf. Sandys, *op cit.*, t. I, p. 467, et Faral, *La légende arthurienne*, Paris, Champion, 1929, t. I, p. 40 s.

(2) Sandys, t. I, p. 468.

nastère de Fulda qu'avait fondé son disciple Sturm, sous la règle de saint Benoît et qui bientôt rivalisa, dans le domaine de l'érudition, avec Saint-Gall, Eginhard ou Einhard, le futur biographe de Charlemagne, et Rabanus Maurus, le premier maître de l'Allemagne, *praeceptor Germaniae*, y furent élevés.

Nous nous acheminons vers Charlemagne et l'on a pu apercevoir par quelle triple voie : italienne, anglaise, allemande, par quel cercle magique de culture antique préservée, il a été entouré et inspiré.

Parmi les élèves de Bède, se voyait Egbert, archevêque d'York, et parmi les élèves d'Egbert à l'école cathédrale, figurait un certain Alchvine, que nous appelons Alcuin (env. 735-804), né probablement l'année même de la mort de Bède (1). On voit par quels détours, mais avec quelle continuité cependant, se transmet la précieuse châsse des reliques du savoir gréco-romain. Plutôt que d'Egbert, qui n'exerce sur l'école qu'une surveillance générale, Alcuin tiendra de son maître direct Aelbert, qui, en 766, succède à l'archevêque susnommé. Plusieurs fois ce maître avait passé la mer, en une quête touchante, qui annonce celle des humanistes de la Renaissance, à la recherche de manuscrits anciens et nouveaux. Une fois au moins son élève l'accompagna à Rome et l'on devine l'émerveillement du jeune disciple en contemplant ces lieux où avaient fleuri les orateurs et les poètes qui enchantaient ses veilles et péri les martyrs, dont son cœur saignait. En 778 Alcuin est nommé lui-même préfet de l'école et de la bibliothèque d'York. Il nous en a laissé une description enthousiaste en hexamètres latins :

Là tu trouveras les traces des Anciens, ce que le Romain créa dans le monde latin, ce que l'illustre Grèce a transmis aux Latins, ce que le peuple hébreu recueillit de la rosée du ciel, ce que l'Afrique répandit de sa vive lumière ; ce que saint Jérôme et saint Hilaire pensèrent, l'évêque Ambroise, et saint Augustin, saint Athanase qu'édita le subtil Orose ; ce qu'enseignaient saint Grégoire et le pape Léon, et Basile de Fulgence. Cassiodore, saint Jean Chrysostome y brillent aussi. Tout ce que professa Althelm et qu'écrivirent le maître Bèda et Boèce s'y rencontre, non moins que les vieux historiens, Pompée, Pline, le profond Aristote et le grand orateur Cicéron s'y trouve, et ce que chantèrent Sedulius, Juvenius, Clément, Prosper, Paulin, Arator, Fortunat et Lactance, Virgile, Stace et Lucain ; les grammairiens et les professeurs comme Probus, Focas, Donat, Priscien, Servius, Euticius, Pompeius, Communianus. Tu en trouveras bien d'autres encore, cher lecteur, remarquables en savoir, maîtres dans l'art d'écrire.

La composition de cette bibliothèque ne laisse pas d'avoir son

(1) Sandys, *op. cit.*, p. 471-7 ; Manitius, *op. cit.*, t. I, 273-288 ; West, *Alcuin* p. 34.

intérêt. Les auteurs chrétiens et récents y sont naturellement en grande majorité, de saint Jérôme à Bède en passant par saint Augustin, Paul Orose, saint Basile, saint Chrysostome, Cassiodore, Fulgence et Boèce. Parmi les anciens : un Pline, un Aristote, assurément en latin, Cicéron, Virgile, Lucain, et Stace, Donat et Priscien, comme grammairiens. Pas d'Ovide, d'Horace, de Térence ou de Plaute, le fait est à noter, à moins que l'omission ne soit volontaire. En tout cas la collection est supérieure à celle que l'on rencontrera même au XII^e siècle à *Christ Church* de Canterbury, à l'abbaye de Saint-Victor à Paris ou à celle du Bec en Normandie.

C'est au retour d'un second voyage à Rome entrepris en 780 que, l'année suivante, il revit à Parme Charles le Grand, que nous appelons en latinisant Charlemagne, et qu'il connaissait déjà pour l'avoir visité à sa cour d'Aix en 768, étudiant encore inconnu. Rencontre émouvante et décisive du savoir et de la puissance dont l'alliance seule procure la gloire et son éternité. Le jeune roi des Francs (il a trente-huit ans) n'est pas encore au sommet de la grandeur vers laquelle il tend. Maître unique depuis 771, il s'est fait couronner roi des Lombards en 774. L'orientation vers Rome est déjà visible. Maître de la France et de la Bavière, il ne l'est pas encore de la Saxe, rebelle au christianisme et à la domination franque. Les marches de Pannonie et d'Espagne ne sont pas encore constituées et affermies et Charles a même subi un dur échec à Roncevaux (778), mais sa confiance est sans borne et son ambition sans limite. Alcuin contribuera à lui tracer sa voie en évoquant devant lui la puissance impériale à conquérir, que seule Rome peut donner. Mais lui faut-il cette leçon que l'Italie déjà donne ?

En tout cas, en ce qui concerne la science et les lettres, Charles, intelligence politique vraiment souveraine, n'a pas besoin de l'humaniste pour en connaître la valeur dans l'Etat. Sans elles la puissance n'est que force barbare et fragile, ne participant point de celle des aïeux, sans éclat réel pour le présent, intransmissible à l'avenir. Roi-évêque, tête d'Eglise autant que chef d'Etat, il songe aussi à son clergé fidèle, séculier et régulier, qui raffermira par la foi sur les païens de Germanie, un pouvoir qui serait faible s'il n'était appuyé que sur l'épée. Mais pour catéchiser, il faut connaître. Comment, se demande-t-il dans une de ses fameuses ordonnances *capitulaires* (1), « des ignorants pourraient-ils faire

(1) L. Halphen, *Les Barbares*, Paris, Alcan, 1926, p. 262.

connaître et prêcher aux autres la parole de Dieu » ? Pour pénétrer les saintes Ecritures ne faut-il pas posséder à fond le latin ? De là l'idée de constituer ou de reconstituer des écoles élémentaires ou paroissiales, et des écoles supérieures cathédrales ou abbatiales, pour la formation des futurs prêtres et des hauts fonctionnaires. L'accès n'en sera point refusé à d'autres, qui ne se destinent point nécessairement à être d'Eglise. L'impulsion partira de l'Ecole du Palais dont la direction est confiée à Alcuin lui-même (vers 782), qui la présidera pendant huit ans. Ecole mobile comme la cour elle-même, qui tantôt se tient à Aix-la-Chapelle, tantôt à Laon, tantôt à Milan. Le plus touchant est que le grand Barbare, qui veut devenir un grand civilisé, s'efforce à parler aussi la langue de l'ancienne Rome et celle de Constantinople, à quoi il parvient moins bien et qu'il a apprise de Paul Diacre le Lombard. C'est en publiant la recension des *Homélies* procurée par ce dernier que Charles a le mieux exposé son glorieux dessein de relèvement du savoir antique en décadence (1) :

Nous nous imposons la tâche de ranimer, avec tout le zèle dont nous sommes capables, l'étude des lettres, qu'a laissée presque s'éteindre la négligence de nos ancêtres. Nous chargeons tous nos sujets, dans la mesure de leurs moyens, de cultiver les arts libéraux et nous leur donnons l'exemple.

La révision de tous les livres liturgiques et religieux prescrite par lui en 789, fut pour l'Eglise une nouvelle excitation à s'atteler à cet œuvre gigantesque.

Après s'être rendu à nouveau en Angleterre de 790 à 793, Alcuin, qui avait déjà été fait abbé de Saint-Loup près de Troyes et de Ferrières près d'Orléans, devint, en 756, abbé de Saint-Martin de Tours, qu'il transforma bientôt en un centre d'études tout à fait remarquable. Il enseigna à ses moines à manier la plume au lieu de la bêche, leur apprenant qu'il valait mieux copier des manuscrits que de cultiver la vigne. C'est sous sa direction que se développa là-bas la jolie minuscule caroline (2), et cette écriture adoptée par les écoles impériales devait, sept siècles plus tard, servir encore de modèle aux fondateurs de caractères d'Italie et de France. Aussi nous la lisons et nous en bénéficions toujours (3).

(1) Sandys, *op. cit.*, t. I, p. 473, et Mullinger, *Schools of Charles the Great*, p. 101.

(2) Delisle, *Mém. de l'Acad. des Inscr.* (1885), XXXII, 29-56, cité par Sandys, t. I, p. 473. Voir aussi la discussion engagée dans la note 7.

(3) Sur cette question de l'origine et des transformations des caractères typographiques de la Renaissance, voir mon édition du *Champ Fleury* de Geoffroy Tory, Paris, Ch. Bosse, 1930, p. XI-XIV de l'*Avant-Propos*.

Il reste en relations constantes avec les moines anglais. Comme il l'écrivit un jour, après avoir semé au matin de sa vie en Grande-Bretagne, il continuait à semer en France au soir de sa vie et son grain devait donner de riches moissons. Il mourut en 804, quatre ans après avoir vu couronner à Rome son empereur.

L'œuvre d'Alcuin est vaste et surtout d'ordre pédagogique, encore plus que philologique, scientifique et littéraire. Sans doute il fut tenu par ses contemporains pour un excellent poète latin et baptisé par eux Flaccus, comme Horace, bien qu'il soit assez timide et pas toujours correct dans l'emploi des mètres. Le plus remarquable de ses poèmes est son Eglogue *Conflictus veris et hiemis* ou dispute de l'hiver et du printemps, naturellement imitée de Virgile, et le plus intéressant, au point de vue documentaire surtout, est son histoire de l'Eglise d'York, intitulée *De sanctis Euboricensis ecclesiae*.

On lui doit aussi des écrits théologiques comme le *Liber de catholica fide*, mais, je le répète, il fut avant tout un professeur dans l'âme. C'est pour ses élèves et souvent à l'instigation de son grand inspirateur Charles, qu'il composa cette grammaire où il affirme que la science repose sur les sept colonnes des arts libéraux et que nul n'arrive à la science parfaite, sans en avoir gravi les sept degrés (1).

Cette grammaire prend la forme, empruntée sans doute à Aldhelm, qui appartiendra à toute la pédagogie médiévale et dont héritera un Erasme, d'un dialogue. Les interlocuteurs sont un jeune Franc de 14 ans et un Anglo-Saxon de 15, dont la supériorité dépasse celle que lui confère son âge, et ceci symbolise à la fois l'orgueil national d'Alcuin et un état de chose réel. Le Franc interroge, le Saxon répond ; il est l'Epistémon de ce Gargantua. Quand la difficulté est trop grande et paraît insoluble, ils recourent au maître. Tout ce qui est dit là des lettres et des syllabes et surtout des huit parties du discours remonte à Donat, et à Priscien dont il a colligé des extraits.

Quant à la *rhétorique*, elle est présentée sous forme de dialogue entre l'auteur et Charles qui joue ici le rôle de l'élève, avec une modestie qui lui fait honneur et témoigne de l'humilité de ce souverain incliné devant la souveraineté de l'esprit. Le *De inventione* de Cicéron est ici mis au pillage ; ce n'est que dans la partie finale consacrée aux vertus que se manifeste plus d'indépendance. Le *De dialectica* d'Alcuin s'aventure plus nettement

(1) Pour les détails, voir le t. CI de Migne, p. 854 A.

dans le domaine de la philosophie à la suite du pseudo-Augustin des *Calégories* et de Boèce. La classification des sciences paraît provenir d'Isidore de Séville. Comme son illustre patron, et comme lui pour des raisons religieuses, il s'intéresse à l'astronomie (*De sattu lunae*) à cause du comput des fêtes religieuses, nommément de Pâques, et à la symbolique des nombres, qui restera si chère à tout le Moyen Age.

Mais si l'on veut approcher de l'âme du bon humaniste carolingien, c'est surtout par ses 311 lettres conservées que nous le pouvons, écrites soit à l'empereur, soit aux amis d'Angleterre. Leur style n'a plus rien de l'emphase anglo-saxonne, il est devenu, à l'imitation de Cicéron, facile, naturel et clair. Mais cette pureté même accentuera le divorce avec la langue vulgaire, dont l'existence est attestée par les fautes vitupérées dans le *De Orthographia* (1). Ce qui apparaît surtout, en dehors des qualités formelles du style, c'est cette touchante et universelle curiosité, ce goût du savoir, manifesté, il est vrai, moins par un effort de réflexion personnelle ou d'observation scientifique que par la collation ou la collection infatigables des *loci* antique, de citations des anciens. Il vaut mieux l'en louer que l'en blâmer, car, puisque l'homme n'est pas mûr encore pour la recherche originale, il vaut mieux assurer la transmission du savoir antique et le conserver le plus intact possible. Or cela ne se peut qu'en maintenant même artificiellement et par l'Ecole, la connaissance de la langue et en multipliant et diffusant les œuvres par d'innombrables copies. Là est le grand mérite d'Alcuin et plus encore peut-être celui de son animateur Charles, « l'empereur magne, » dont le souvenir éclatant revivra dans l'épopée française, nimbé d'une auréole de sainteté et de blanche vieillesse. Mais ce n'est pas sous cette forme légendaire qu'il le faut voir. C'est dans la force de la jeunesse ou de l'âge mûr, se remettant à l'Ecole du Palais au travail comme un écolier avec Alcuin le bon maître, et inclinant la majesté du sceptre devant l'austérité de la férule. *Cedant arma logae*. Ce sont bien un peu d'ailleurs de grands enfants que ces vieux écoliers. Ils aiment la mascarade et se donnent des surnoms : Modoin est Ovide, Angelbert Homère, Alcuin Horace, mais comme cette mascarade même témoigne du respect de ce que l'on imite ! Il est vrai qu'on n'a pas toute critique et que, comme Ravenne fournit les modèles d'architecture ou d'orne-

(1) Cf. Ch. Beaulieux, *Histoire... de l'orthographe française*, Paris, Champion, 1927, ch. II, p. 18-26.

mentation, Prudence ou Fortunat sont souvent préférés à Lucrece ou à Juvénal. L'enfantillage se marque aussi dans les jeux érudits des charades et des devinettes latines qui sévirent jusqu'au xvi^e siècle (1). Les problèmes scientifiques ou philosophiques qui sont envisagés, le sont le plus souvent sous l'angle de la foi et non en eux-mêmes pour le progrès de la connaissance et de la raison.

Quel progrès néanmoins déjà que la science installée sur le trône et sur qui rejaillit le rayonnant éclat qui entoure la majesté impériale. On ne saurait exagérer l'importance dans le sauvetage et la survivance de la culture humaine de la Renaissance carolingienne qu'il faut attribuer à l'empereur germain d'abord, à son fidèle conseiller ensuite. Le plus grand mérite d'un souverain n'est-il pas de bien choisir ses ministres ? Celui-ci fut celui de l'esprit et de l'instruction publique.

La valeur d'une œuvre ou d'une action se mesure en partie à sa durée. La Renaissance carolingienne ne s'arrêta ni à la mort d'Alcuin en 804, ni à celle de Charlemagne en 814. D'abord, il eut un successeur à la tête des Ecoles du Palais, en Théodulfe, nommé en 798 évêque d'Orléans et abbé de Fleury-sur-Loire (821) (2), appelé à devenir un grand centre de culture latine et romane. Bon poète latin on lui doit une jolie description des sept arts libéraux, le bel hymne *Gloria laus et honor tibi*, chanté à la Procession des Rameaux, jusqu'à la Révolution, et des interprétations allégoriques des *Métamorphoses*, qui se transmettront aux âges suivants.

Mais surtout — et c'est à cela que se reconnaît le Maître — Alcuin laissa des élèves, notamment Hrabanus ou Rabanus Maurus, né à Mayence en 776 ou 784 (3), élevé à cette abbaye de Fulda dont nous avons parlé, puis pensionnaire à Saint-Martin de Tours avant et après 801, date à laquelle l'abbaye de Fulda le fit diacre. C'est Alcuin qui lui donna le surnom de Maurus, l'élève favori de saint Benoît, et il lui garda toujours une reconnaissance singulière. Il ne tarda pas à devenir professeur à son tour. C'est en cette qualité qu'il écrivit son *De institutione clericorum*, de l'éducation des clercs, qu'il dédia en 819 à l'archevêque Haisolf. Le respect des classiques dont il y témoigne montre à quel point il continue la tradition de Charlemagne et d'Alcuin. Comme

(1) Cf. G. Tory, *Champ Fleury* (1529), éd. G. Cohen (1931), p. 29 ses notes.

(2) Sandys, t. I, p. 479.

(3) Manitius, t. I, p. 288-302.

eux aussi il s'intéresse à la grammaire et au comput, même après être devenu abbé de Fulda en 822. Il résigna cette charge en 842, pour se retirer sur le Petersberg près de Fulda, lorsqu'il se rallia à Lothaire contre Louis le Germanique, avec qui il avait eu jusqu'alors les meilleures relations. Une réconciliation eut lieu et il lui adressa sur sa demande expresse un exemplaire de son grand ouvrage : *De rerum naturis*. Leurs relations s'améliorèrent à ce point que Louis, en 847, lui confia le siège archiépiscopal de Mayence. Hraban l'en remercia, selon ses moyens, en ajoutant à son traité de l'âme un commentaire emprunté à Végèce sur la discipline dans l'armée romaine, lequel pouvait avoir son utilité pratique en cette période troublée par les menaçantes incursions des Normands. Peu après, l'archevêque mourut, le 4 février 856, après toute une vie consacrée à l'enseignement et aux lettres. On l'a appelé non sans quelque raison le *Praeceptor Germaniae*, le maître de l'Allemagne, et on le tient, d'ordinaire, pour l'un des fondateurs de la célèbre érudition allemande. Examinons si son œuvre justifie ce point de vue.

L'ouvrage de Rabanus Maurus qui présente aujourd'hui encore pour nous le plus d'intérêt est son *De institutione clericorum*, l'Education des clercs, qui nous donne la mesure de ce que l'on attend des clercs, les étudiants d'alors, destinés presque tous à être d'Eglise, mais qui parfois ne dépassaient pas les ordres mineurs. L'alliance du clergé et de la science est alors universelle et il en sera ainsi dans une grande partie du Moyen Age. Guère de science (et par science il faut entendre avant tout érudition) en dehors du clergé séculier et surtout régulier. A la base de ses connaissances est toujours la grammaire, qui donne accès à la langue latine et la prosodie ; le but restant la lecture des textes sacrés et des écrits des Pères et le renforcement de la foi. La Rhétorique ensuite doit conduire à la prédication, mais seule la dialectique (et nous voyons ici reparaitre la philosophie) apprend à enseigner et peut faire des savants conscients. Elle est la *disciplina disciplinarum*, la science des sciences ; *haec docet docere, haec docet discere*, elle apprend à enseigner, elle apprend à apprendre. L'arithmétique fait entendre la signification des nombres mystiques des Saintes Ecritures et l'on voit à ceci combien nous sommes loin de la vraie science, la géométrie aussi sert à comprendre la construction du tabernacle et du temple, la musique est l'auxiliaire indispensable du service divin et l'astronomie qu'il étudiera avec plus de détails dans son *De Computo* en 820 et qui recherche le cours du soleil, de la lune, des étoiles et les divisions du temps, est indispensable pour fixer la date de Pâques

et des autres fêtes. Ainsi toute connaissance est tendue vers des fins utilitaires et mise au service de la religion. Il n'importe, car c'est ainsi que, confiée à la plus stable puissance de ces époques troublées, elle se maintiendra. Pas plus que l'étude des arts et des lettres antiques, Hraban ne rejette celle des anciens philosophes, car ils n'ont pas été sans quelque lumière sur le vrai Dieu unique, Platon surtout.

C'est sur eux, en partie, que se fonde, à travers les *Etymologies* d'Isidore de Séville, mises ici au pillage, son grand *De rerum naturis*, au titre trop prometteur. Comme poète, Hraban a beaucoup moins de mérite.

En ce domaine il fut singulièrement dépassé par son disciple Walahfrid Strabo, né en Souabe, de parents fort pauvres, en 808 ou 809 (1). D'abord élève de l'abbaye de Reichenau, en Suisse, dans une île de l'Untersee, à l'ouest du lac de Constance, rivale de celle de Fulda, il gagna celle-ci pour y jouir de l'enseignement de Hraban. En 829, il devint le maître du plus jeune fils de Louis le Débonnaire, Charles. Il conçut pour l'impératrice Judith de Bavière, mère de celui-ci, la plus grande admiration et lui dédia ainsi qu'à son fils plusieurs poèmes. Quand, en 838, l'éducation de ce dernier fut achevée, il obtint en récompense l'abbaye de Reichenau, mais il en fut chassé par Louis le Germanique pour avoir pris parti lui aussi, comme son maître, pour Lothaire. Après la défaite de celui-ci en 842, Louis le Germanique le remit en possession de son abbaye. Il mourut au cours d'une ambassade auprès de Charles le Chauve, le 18 août 849, noyé en traversant la Loire, et ce fut Hraban qui composa son épitaphe à Reichenau.

Sa *Glossa ordinaria* ou explication de la Bible jouit, jusqu'aux *Postilles* de Nicolas de Lyre au xiv^e siècle, de la faveur des lettrés ; il y est fait mention de la Bible gothique (son attention comme celle de Hraban commence donc à s'éveiller sur le germanique) et de la querelle des images à Byzance. Mais plus qu'à son érudition, qui est grande, nous sommes sensibles à son imagination poétique, à la fois puissante et délicate et qui s'exprime dans une langue correcte et pure, en des mètres très variés. On lui doit une *Visio Wettini*, première en date de ces visions en vers dont la plus illustre est celle de Dante, un *Liber de cultura hortorum*, un livre de la culture des plantes et des jardins qui atteste, d'une façon très évocatrice, son amour de la nature, des formes, des couleurs et des parfums. Son *De imagine Telrici*, sur la statue

(1) Manitius, t. I, p. 302-314.

de Théodoric, transportée de Ravenne et érigée à Aix, en face du Palais de l'Empereur. Dans ce dialogue entre Strabus, qui représente le poète, et Scintilla, qui est sans doute la théologie, l'empereur Théodoric est attaqué pour ses opinions hérétiques et ariennes, mais Walahfrid, parlant en son nom propre, passe bientôt à la louange de l'empereur Louis le Débonnaire, qu'il évoque, ainsi que ses fils Lothaire et Louis, et la très belle et très sage Judith. Ils apparaissent suivis de leur chapelain principal Hildvin, de l'historien Einhart, dont le poète a édité l'élégante Vie de Charlemagne, et de l'autre chapelain Grimald, cet Homère qui chanta les héros du temps. Le ton rappelle celui des églogues de Modoin et le poème a une chaleur qui nous change agréablement de la froideur de l'École.

D'autres poésies rendent témoignage de l'adresse de Walahfrid à manier les mètres les plus variés et on peut à cela mesurer les progrès réalisés depuis le VI^e et le VII^e siècle. Il est d'autant plus étonnant de les voir user de la rime qui n'était guère apparue jusqu'à présent que dans le poème de saint Augustin contre les Donatistes, dans deux Instructions de Commodien et dans le *De judicio Domini* de Verecundus (1).

Il pratique aussi la rime léonine, c'est-à-dire intérieure qui se produit entre la fin du vers et la césure ou coupure intérieure. L'allitération, peut-être empruntée à la poésie populaire germanique, et l'assonance ne lui sont pas inconnues non plus. Bref on peut souscrire au jugement de Hraban sur son élève dans l'Épithaphe qu'il lui dédia (2) : « Il eut beaucoup d'élèves ; habile en l'art des mètres, il fit des vers, mais dans la prose, il ne fut pas moins éloquent. »

Avec Hraban et Walahfrid le sceptre des bonnes lettres latines a paru passer, dans la première moitié du IX^e siècle, aux Allemands, mais il revient bientôt aux Français Hincmar de Reims († 882), Prudence de Troyes et surtout Loup (Servatus Lupus), abbé de Ferrières de 842 à 862 environ, élève de Hrabanus à Fulda et de Einhard Loup, aussi, et plus qu'eux peut-être, est un précurseur de l'humanisme, par son goût des manuscrits, sa préoccupation de pureté dans l'expression latine, et sa conception de la science désintéressée, « qui doit être cultivée pour elle-même » (3). Ses con-

(1) Manitius, *op. cit.*, t. I, p. 313.

(2) *Carmina*, 88,7, cité par Manitius, I, p. 314 : *Nam docuit multos, metrorum jure peritus, dictavit versus, prosa facundus erat.*

(3) Ep. I, p. 6 de l'édition Léon Levillain, dans les *Classiques de l'Hist. de France au Moyen Age*, Paris, Champion, 1927, in-12 : *mihî satis apparet propter se ipsam appetenda sapientia.*

naissances sont étendues, bien qu'il ait ignoré le grec, ce qui marque le recul des études, et il tient que la connaissance de l'allemand, dont il a peut-être appris quelques bribes à Fulda, est nécessaire à l'époque où il vit.

D'autre part, dans le domaine germanique le prestige de l'abbaye de Fulda est éclipsé par celui du monastère de Saint-Gall en Suisse à cause de la présence du bon poète musicien Notker (né vers 840). Un défaut de prononciation, dont il ne se cache point, lui fit donner le surnom de Bègue, sous lequel il est connu. Également doué pour la poésie et pour la musique, il lui fut donné de fonder un genre nouveau, celui des *séquences*, tropes ou proses ajoutés aux offices liturgiques (1). Comme il le raconte lui-même dans sa lettre dédicatoire à l'évêque Liutward, écrite entre 884 et 887, ce fut un antiphonaire apporté par un moine du monastère de Jumièges détruit par les Normands (862), qui lui en donna l'idée. Il y avait trouvé quelques séquences mais fort imparfaites. Ces séquences étaient originellement de longues mélodies jubilatoires entonnées sur le dernier *alleluia* du Graduel. Elles étaient fort difficiles à retenir, d'autant que la lecture des neumes, petits signes, sans portée et sans mesure, était très malaisée et aujourd'hui encore impossible. Notker y met des paroles, groupées en deux lignes, à nombre fixe de syllabes, auxquelles s'applique la phrase musicale avec une *coda* appropriée et chaque syllabe ayant sa note. Ekkehardt IV lui attribue une cinquantaine de séquences, ce qui ne semble pas exagéré puisqu'il vécut jusqu'en 912. Il est regrettable qu'une partie de ses *Gesta Karoli*, ou vie de Charlemagne, et de sa vie de saint Gall, de même que son traité de musique, soient perdus.

Dans l'arrivée du moine de Jumièges à Saint-Gall nous avons vu un exemple de l'émigration que provoquèrent les cruelles invasions normandes du ix^e siècle, telles celles des Turcs au xv^e siècle. Beaucoup de *Scotti*, chassés d'Angleterre par les malheurs des temps, vinrent chercher refuge sur le continent dans ces abbayes dont leurs prédécesseurs leur avaient déjà montré le chemin. Le plus remarquable d'entre eux, né vers 815 et qui en 845 devint sous Charles le Chauve le chef de l'École du Palais, est Jean Scot Erigène, par lequel s'ouvre l'histoire de la philosophie en France (2). Moins familier avec la grécité qu'avec la

(1) Cf. Léon Gautier, *Les Tropes*, Paris, A. Picard, 1886, in-8°. Th. Gérold, *La Musique au Moyen Age*, Paris, Champion, 1933, in-12.

(2) Gilson, *La Philosophie au Moyen Age*, Paris, Payot, 1922, t. I, p. 11-26; E. Geyer, *Die patristische und scholastische Philosophie*, 1928, p. 164-177; Bréhier, *Histoire de la Philosophie*, III, le *Moyen Age*, 1928, p. 540-546.

latinité, il est cependant attiré par Platon, dont il fréquente le *Timée*, sans doute dans l'original. On lui doit une traduction latine du pseudo-Denys l'Aréopagite, d'où dérive la mystique médiévale, et dont un magnifique manuscrit avait été offert à Louis le Pieux par l'empereur de Byzance, Michel le Bègue, en 827 (1). Le bibliothécaire papal Anastase, qui avait appris le grec à Constantinople, admirait et s'étonnait qu'un barbare, vivant sur les confins du monde, lequel eût pu être aussi ignorant du grec qu'éloigné de la civilisation, ait pu entendre un texte aussi mystérieux et le rendre en une autre langue. L'influence du pseudo-Denys se retrouve dans le *De Divisione Naturae* de Jean Scot, tentative de fusion du néoplatonisme et du christianisme. On lui doit encore un *Liber de Praedestinatione*, écrit à la requête de l'archevêque de Reims, Hincmar, que nous avons déjà nommé, critique de la théorie augustinienne où il recourt constamment à la dialectique. Il est probable que Jean Scot resta en France après la mort de Charles le Chauve (877), mais une tradition anglaise, recueillie par Guillaume de Malmesbury (2), veut qu'il ait été percé à mort par les plumes de ses élèves, ce qui est peu vraisemblable.

L'importance de ses deux ouvrages et de ses polémiques peut être tenue pour décisive dans l'histoire de la philosophie médiévale et dans le réveil de la pensée occidentale au ix^e siècle. Comme dans la grande Renaissance du xvi^e siècle, le travail philologique aura précédé ici le travail philosophique.

Le point de départ de sa pensée doit être cherché dans le pseudo-Denys l'Aréopagite, sorte de vulgate néo-platonicienne rédigée vers la fin du v^e siècle et où revit l'esprit de Plotin et de Porphyre, de Jamblique et de Proclus. Le monde y apparaît comme une hiérarchie allant de l'Être créateur à l'Univers créé qui, sorti de Dieu, retourne à lui, cadre immense donné à la pensée médiévale et où elle tentera de s'organiser.

Le *De Divisione Naturae* (vers 867) en porte nettement la marque. Malgré les condamnations dont ce livre a été l'objet, il n'est pas hérétique d'intention. Ne pose-t-il pas d'abord et avant tout l'identité de la vraie religion et de la vraie philosophie, cet autre dogme du Moyen Age : *Philosophia ancilla theologiae*. La raison intervient seulement pour interpréter la révélation de

(1) Mais le Codex Carolinus 24 avait déjà été envoyé par le pape Paul I^{er} à Pépin le Bref entre 758 et 763. Cf. Sandys, t. I, p. 492.

(2) *Gesta regum Angliae*, II, § 122, cité par Sandys, I, p. 494.

l'Écriture. Il est vrai qu'entre elle et l'autorité des Pères eux-mêmes, il faut se ranger à celle-là contre celle-ci.

La division telle que la conçoit Jean Scot est plutôt une émanation et un retour, au sens plotinien, qu'une division véritable. Il s'agit de voir sortir de la sagesse suprême les idées, les genres, les espèces, les individus, et de les ramener à leur lieu d'origine.

L'essence de Dieu est inconnaissable ; il est *superessenciel*, mais dans le verbe coéternel au Père, reposent les Idées (on songe ici à Platon), formes éternelles (nous dirions aujourd'hui : lois) selon lesquelles est régi le monde visible et invisible. Les Idées ou « nature créée qui crée », ou catégories, sont coéternelles à Dieu mais tiennent de lui l'être. Ce sont le Bien, l'Essence, la Vie, la Raison, l'Intelligence, la Sagesse, la Vertu. De l'Idée de l'homme préexistante en Dieu, résulte l'homme. L'homme est essentiellement la connaissance éternelle que Dieu en a, et cette idée le représente comme un microscope réunissant en lui ce qu'il y a de plus noble et ce qu'il y a de plus bas, l'esprit et le corps. L'esprit est capable de se tourner vers son Créateur, par l'intellect, de le définir comme cause suprême et de s'élever à la contemplation des Idées éternelles ou plutôt d'en recevoir la révélation par des théophanies ou manifestations divines. La troisième opération de l'âme est la connaissance des choses dont les images se transmettent à elle par les sens. Le corps était à l'origine aussi incorruptible que l'âme, mais l'homme s'étant librement détourné de Dieu, son corps est devenu grossier et soumis aux besoins des animaux. Il peut se sauver encore par la vertu du Verbe incarné ou du Rédempteur. Par elle les parties déchues et divisées peuvent remonter l'échelle des dégénérescences successives et retourner par étages aux Idées d'abord, à l'unité divine ensuite : *erit enim Deus omnia in omnibus quando nihil erit nisi solus Deus* (1) : Dieu en effet sera tout en tous, quand il ne subsistera plus rien que Dieu seul.

On conçoit ici la tendance panthéistique profonde (Dieu dans tout, tout en Dieu), trahissant l'influence néoplatonicienne, qui aboutit chez Jean Scot à la pensée de cette participation de l'homme à Dieu dans une exaltation singulière, où se traduit son mysticisme foncier. L'un et l'autre auront sur les âges suivants une action profonde. Un saint Anselme, même en les rejetant, s'en inspirera.

Ajoutons encore que le problème des catégories ou universaux,

(1) Cité par Gilson, *Philosophie au Moyen Age*, t. I, p. 23.

que nous avons vu posé nettement dans le premier quart du vi^e siècle par Boèce commentant l'*Isagogè* de Porphyre (1), est ici résolu dans le sens *réaliste*, c'est-à-dire optant pour la préexistence réelle des catégories, ou idées des genres et des espèces, coéternels à Dieu, bien qu'émanés de Lui. Remi d'Auxerre (841-908) ne pense guère autrement (2). Le ix^e siècle apparaît donc nettement réaliste, par opposition au xiv^e, qui sera nettement nominaliste.

Ce qu'il faut y souligner surtout, c'est que le stade un peu trop linguistique et formel de la Renaissance carolingienne se trouve dépassé. Comme plus tard au xvi^e siècle, la philologie conduit à la philosophie, l'étude de la forme à celle de la pensée, l'interprétation des auteurs à l'élaboration intérieure de leur système, repensé et par conséquent transformé et adapté aux besoins du temps et à l'âme de l'individu.

Mais, réservée l'œuvre si importante et si décisive de l'Irlandais Jean Scot travaillant à la cour de France, il faut pour toute cette activité latine en souligner le caractère emprunté, formel et intéressé. Ce qui importe, c'est d'apporter à l'appui d'une allégation quelconque non des raisons mais des autorités, c'est-à-dire des citations. Emprunté, ce savoir l'est donc en ce qu'il est moins le résultat d'une réflexion intérieure, comme chez un Boèce par exemple, que d'une collation des auteurs antiques (chrétiens surtout, c'est-à-dire dérivés de l'antique) ou plus encore de ceux qui les ont étudiés, colligés, pillés, comme un Isidore de Séville par exemple, citations à la deuxième ou troisième puissance, bouillon de troisième culture.

Or ce qu'on leur emprunte ce sont moins des idées à triturer, que des modes d'interprétation, et Martianus Capella, Donat et Priscien sont plus connus et plus familiers qu'Aristote et que Platon.

Les érudits de ce temps ont toujours les regards tournés vers le passé, rarement sur le présent et guère vers l'avenir.

Au reste la restauration de la langue, sa compréhension et sa pureté préoccupent bien plus que l'idée, et cela est naturel si l'on voulait conserver intacte la culture latine et ses trésors. Cela était d'autant plus nécessaire que l'on s'éloignait davantage du latin parlé et que l'on prenait conscience de l'existence de parlars ro-

(1) Voir *R. C. C.*, 15 février 1933, p. 390.

(2) Sur cet auteur qui fut surtout un grammairien, commentateur de Donat, Priscien et Martianus Capella, voir Manitius, t. I, p. 514-519 ; Remigius von Auxerre.

mans profondément différents de la langue classique que l'on s'efforçait artificiellement de restaurer, tant dans sa prononciation que dans sa morphologie, son vocabulaire et sa syntaxe.

Cette unité de langue a un avantage, c'est qu'elle facilite les rapports des centres de culture, des Écoles entre elles et leur caractère international. Sans doute la perte irréparable de la tradition vraie de l'accent latin et de la prononciation latine devait donner à ce latin, seule langue « véhiculaire » de l'enseignement dans les Écoles, un caractère singulièrement différent selon qu'il était articulé par des bouches celtiques, anglo-saxonnes, allemandes, italiennes et françaises, mais on finissait toujours par s'entendre et le fait qu'un Loup de Ferrières est élève de l'abbaye de Fulda, un Hraban élève de l'Anglais Alcuin à Saint-Martin de Tours, marque assez le caractère international et romano-chrétien de cette culture.

Celle-ci est chrétienne, c'est-à-dire tout entière ou presque (sauf les poésies de circonstances) au service de la foi, même là où elle utilise, comme instruments, les auteurs antiques qui l'avaient ignorée. C'est dire qu'elle n'est pas désintéressée. La science est nettement utilitaire et ne cherche pas la vérité pour elle-même. Cela est visible dans les capitulaires de Charlemagne et dans la correspondance avec Alcuin, et vrai de tout le siècle qui suit, le ix^e. L'instruction n'a pas pour but la formation de l'homme ou du citoyen, mais la formation d'un clergé séculier et surtout régulier. Cependant il n'est pas que quelques hommes d'élite, même étant d'Église, n'aient congu, tel un Servatus Lupus ou Loup de Ferrières, que l'érudition pourrait trouver en elle-même sa propre fin. Mais de la généralité de ces hommes pour qui la science est surtout érudition, les besoins de l'Église restent la fin dernière. L'arithmétique est surtout chronologie et la chronologie, comput des fêtes ecclésiastiques. La géométrie sert à la mesure du temple, la musique à l'ornement de ses offices, la poésie à l'exaltation de Dieu et des grands qui le représentent sur terre, la rhétorique et la dialectique à la conversion des gentils et à l'édification des fidèles.

Il restera beaucoup de cette tendance dans toute la science et dans une partie de la littérature médiévale, mais la curiosité de l'homme la dépassera.

Pour l'instant, cela explique comment la culture a son refuge presque unique dans des monastères, ou ceux que rebutent la mêlée des armes, le travail manuel et la servitude des cours trouvent la nourriture du corps et de l'esprit et la paix nécessaire à l'exercice de leurs facultés.

N'existe-t-il cependant qu'une culture ecclésiastique et les laïcs en sont-ils exclus ? Non pas, mais ils ne font qu'y participer. Les écoles palatines, abbatiales, épiscopales, autrement dit celles du palais, des monastères, des cathédrales, s'ouvrent à eux. C'est un laïc, élevé par des religieux de Fulda, que le petit Einhart, architecte de Charlemagne et plus tard son biographe, dont le style latin est remarquable d'élégance et de pureté, supérieur à celui de Grégoire de Tours : c'est un autre laïc que l'historien des fils de Louis le Pieux, Nithard, abbé de Saint-Riquier par le don de Charles en 842.

Les couvents de femmes ouvraient aussi leurs écoles, plus modestes sans doute, aux jeunes filles nobles, désireuses de ne pas croupir dans l'ignorance. L'une d'elles y profita au point de pouvoir écrire à son tour en un latin assez gauche et incorrect, il est vrai, mais avec assez d'érudition pour laisser supposer, plutôt que l'aide de son chapelain, des lectures assez étendues du moins des auteurs chrétiens, poètes comme Prudence, Sedulius et Fortunat, prosateurs, comme Isidore de Séville. Dhucda, fille de Dadila, riche seigneur de la région de Nîmes, avait épousé, le 24 juin 824, le comte Bernard de Septimanie, dont elle eut deux fils : Guillaume né en 826, Bernard né en 841. C'est à l'intention de l'aîné, au moment où à Uzès elle était déjà séparée de lui, qu'elle commença, le 30 novembre 841, son *Liber manualis*, terminé le 2 février 843. En une prose rythmée Dhucda s'adresse à Dieu, confesse sa foi, et lui recommande son fils ; à celui-ci elle conseille de respecter son père et son roi, Charles le Chauve, et prescrit la pratique des vertus chrétiennes. Elle termine en l'exhortant de la façon la plus touchante à prier pour le salut de son âme. Tel est cet écrit pieux, intéressant comme la première production littéraire latine d'une femme sur le sol français.

(A suivre.)

L'Esprit de la philosophie thomiste

par A. FOREST,

Chargé de Conférences à l'Université de Poitiers.

III

La vie de l'esprit.

Les analyses qui précèdent nous ont montré qu'il était sans doute possible de retrouver dans la doctrine de saint Thomas quelques-unes des idées essentielles de la philosophie moderne sur l'unité et la distinction des choses, sur leur harmonie et leur liaison. En réfléchissant sur des questions de ce genre nous avons pu montrer ce qu'est l'esprit toujours vivant du thomisme. Pourtant les conclusions auxquelles nous sommes arrivés ne sont-elles pas, devant la pensée moderne, frappées d'incertitude ou même de nullité ? On oppose volontiers en effet de nos jours la nature et l'esprit, et s'il est vrai que la philosophie doit mener principalement à l'intelligence du spirituel, beaucoup contesteront que ce résultat puisse être atteint par la méthode des doctrines réalistes. La vie de l'esprit, dont la réflexion philosophique doit nous donner le sentiment toujours plus exact et plus souple, ne suppose peut-être en elle-même aucune relation extrinsèque à la nature. N'est-ce pas d'ailleurs ce que nous montre la science dans l'établissement d'une vérité toujours plus précise ? Elle suppose dans son progrès, la spontanéité de l'esprit, la liberté perpétuelle de ses créations, et c'est cette même liberté interne de la pensée qui constitue la vie spirituelle. C'est donc la science qui nous permettra, comme le veut M. Brunschvicg, de « franchir le seuil de la spiritualité » (1), si nous réfléchissons non sur les vérités qu'elle

(1) *De la vraie et de la fausse conversion. Revue de métaphysique...* 1932, p. 190.

établit, mais sur l'activité qui les conditionne. Or toute la philosophie moderne, d'une façon ou d'une autre, cherche à mettre en lumière ce même progrès, que le thomisme au contraire négligerait dans une connaissance tout entière tournée vers le dehors, vers les choses. Tel est le caractère des deux doctrines qui se sont opposées aux doctrines médiévales, le cartésianisme et le kantisme. Ainsi pour Spinoza la connaissance vraie est celle qui est systématique, comme le monde qu'elle représente, qui nous fait voir les choses non comme contingentes et isolées, mais comme nécessaires et éternelles, parce que la synthèse n'est pas extérieure à l'être, elle est l'être même qui se déploie, et nous sommes ainsi nous-mêmes, lorsque nous cherchons à nous dégager de l'expérience vague, de l'imagination et des sens, la source de la vérité. Kant a voulu montrer d'une autre façon que les conditions de la possibilité de la pensée sont aussi celles de l'objet de la pensée, c'est-à-dire de l'expérience, considérée comme liaison nécessaire des phénomènes. Par là il mettait en lumière l'idée de la spontanéité interne de la pensée, de la réalité de son acte de liaison, de jugement. C'est ce même point de vue qui est repris dans les constructions métaphysiques modernes. Dans la pensée de Kant, la critique devait être la science des limites de notre pensée, mais l'idée nouvelle qu'elle apportait permettait une nouvelle voie d'accès vers le réel, si nous sommes nous-mêmes, dans la pensée vraie une dialectique vivante. Cherchons en effet, si c'est bien là l'objet propre de la philosophie, le fondement de toute expérience ; cherchons, comme le voulait Lachelier, à démontrer les principes. Nous verrons que, dans l'expérience, la considération de l'objet ne peut pas rendre compte de celle du sujet, mais que c'est au contraire sur l'activité du sujet que repose toute affirmation d'objet, c'est donc cette activité qui seule ne suppose rien, qui est le vrai principe et le fondement de toute existence.

Ainsi la science et la philosophie, telles que les interprète la pensée moderne, nous ouvriraient seules l'intelligence exacte du spirituel. Être esprit, c'est n'être pas une chose parmi des choses, c'est ne pas pouvoir être saisi du dehors, déterminé comme un objet. L'esprit s'oppose donc à la nature comme la liberté, et si le kantisme nous a donné le sens exact de l'autonomie morale, il faut encore prendre conscience vraiment de ce qu'est l'autonomie intellectuelle, cette vie de la pensée qui ne se réfère à rien d'extérieur à soi. On comprend alors que les spéculations médiévales sur la nature des choses ne nous paraissent

pas, dans cette perspective, un gain véritablement métaphysique, ni la possibilité de l'acquérir d'aucune façon. Tout au contraire. L'esprit n'est lui-même que lorsqu'il se détourne de la nature, se saisit lui-même dans sa liberté essentielle, dans sa pure immanence. A la limite, il n'y a plus de nature des choses en face de l'esprit, parce que cette autonomie absolue est celle de la pensée première, créatrice. L'idéalisme moderne reprendra donc au compte de la pensée ce que certains volontaristes voulaient au moyen âge affirmer de la volonté ; *voluntas respectu cuiuslibet actus est libera et a nullo objecto recessatur*, ou si l'on veut encore, à un autre point de vue, l'idée de l'autonomie pure de la pensée rejoint certaines conceptions de l'amour pur, indépendamment du motif de la béatitude, et dont la valeur se tire de l'acte même, non de l'objet auquel il se réfère. *Fruclus ejus usus ejus*. L'action d'aimer vaut plus que la possession, et cette thèse implique d'une certaine façon la suffisance absolue de l'homme. « On vous a montré, dit Bossuet, que ce prétendu amour pur fait la créature indépendante de Dieu (1). » Ainsi que l'on prenne la thèse sous son aspect métaphysique ou moral, il apparaît bien que la pensée moderne cherche à se saisir elle-même dans la liberté de son mouvement essentiel, sans aucune référence à un donné vers lequel elle s'oriente, c'est-à-dire la nature ou Dieu. C'est par là même, dans une inspiration qui sauvegardera d'une façon ou d'une autre ces thèses essentielles, que l'on saisira la vraie vie de l'esprit, son caractère interne et spontané, le dynamisme de toutes ses démarches.

Or, indépendamment de toute construction métaphysique, et pour s'en tenir au plan même de l'expérience intérieure, il semble bien que l'analyse que l'on nous présente correspond à la conscience que l'esprit prend de lui-même dans sa création, et la question qui se pose à nous est donc de savoir dans quelle mesure des vues de ce genre peuvent être justifiées par les principes du thomisme. A vrai dire, le reproche que l'on fait à la pensée médiévale présente ici quelque chose d'inattendu, et l'on pourrait montrer d'abord que l'idée d'infini est une de celles que la conscience chrétienne transmet à la pensée moderne. C'est elle en effet qui assure à l'homme la conquête de l'intériorité et de l'infini. La philosophie antique commence avec le principe socratique de la connaissance de soi, mais ce thème est bien différent chez Socrate ou chez Pascal, et ce qu'il y a de nouveau, ce sont ces « pro-

(1) *Réponses à quatre lettres de M. de Cambrai*, p. 19.

longements mystérieux de l'âme que la pensée moderne nous invite à pressentir » (1). C'est là sans doute la conséquence de l'idée chrétienne que l'âme est l'image de Dieu, c'est-à-dire de l'infini vers lequel elle s'oriente par la pensée et par la volonté. Rien ne nous empêcherait donc de concevoir que le mouvement infini de l'esprit peut être mis en lumière dans une métaphysique médiévale aussi bien que dans une philosophie moderne. Mais on sait que cette affirmation, cette sauvegarde de la spontanéité vraie de l'esprit apparaît comme la tâche propre des philosophies augustinienes, et nous devons chercher d'une façon plus précise comment ces idées se retrouvent dans le thomisme, qui par certains côtés au moins se distingue de l'augustinisme, et comment non seulement elles ont place dans la doctrine, mais encore sont commandées par ses principes internes.

Pour comprendre vraiment une doctrine philosophique il convient de chercher son inspiration propre à propos des questions qu'elle se pose à elle-même, et c'est à un autre moment de la réflexion que l'on peut essayer de transposer les réponses obtenues pour résoudre des difficultés assez différentes. Or il est manifeste que les doctrines médiévales cherchent à saisir la nature de la vie de l'esprit, c'est-à-dire de l'intelligence et de la volonté en fonction d'une philosophie religieuse et non par une réflexion sur la science. Le thomisme se présente à ce point de vue, et par opposition à saint Bonaventure ou à d'autres encore comme un intellectualisme. Cela ne veut pas dire qu'il néglige le rôle de la volonté, ou même qu'il la ramène à l'intelligence, à la pensée, comme le fera Spinoza, mais simplement que l'intelligence a la valeur suprême, et que c'est elle qui permet d'ordonner toute la vie religieuse, de comprendre même sa subordination actuelle à la volonté, à l'amour qui en dirige le mouvement. L'opposition de l'intelligence et de la volonté peut être considérée comme celle d'une faculté qui tient et celle d'une faculté qui tend. L'amour nous porte vers les choses en tant qu'elles subsistent en elles-mêmes, mais la pensée nous les fait saisir en nous-mêmes, et nous perfectionne dans la connaissance que nous en avons. D'où il résulte que la volonté n'est jamais que progrès, mouvement, et que cette orientation se termine finalement par la pensée qui saisit ce à quoi la volonté aspire. *Motus non habet rationem termini*. C'est là ce qui justifie le primat de l'intelligence. Cette thèse signifie en effet que la volonté, le désir ou le plaisir n'ont

(1) Gilson, *L'esprit de la philosophie médiévale*, t. II, p. 19.

point en eux-mêmes une nature qui nous permette de saisir, c'est l'intelligence qui assure, comme on l'a dit très justement, la vraie « possession spirituelle de l'être » (1). D'où il résulte enfin que l'intelligence a la dignité la plus haute, parce que le mouvement se termine à l'acte, γένεσις ἔνεκα οὐσίας (2). On comprend alors la signification de la réponse thomiste dans le débat qui met cette doctrine aux prises avec celle des Franciscains. Saint Bonaventure veut que la fin dernière soit atteinte par un acte de la volonté; sans doute la béatitude finale suppose la connaissance parfaite, mais elle la dépasse d'une certaine façon, dans la joie d'un amour partagé. *Amor plus se extendit quam visio*. Saint Thomas au contraire considérera ce mouvement de la volonté ou le plaisir qui l'accompagne comme des actes que l'on ne peut dissocier de la vision elle-même, mais qui sont cependant moins essentiels, puisqu'il ne leur appartient pas de terminer l'aspiration par la possession. « Je dis, quant à ce qui est proprement l'essence de la béatitude, qu'il est impossible qu'elle consiste en un acte de volonté. On sait déjà que la béatitude est l'obtention de la fin dernière. Or l'obtention de la fin ne consiste pas dans l'acte même de la volonté. Car la volonté se portant soit à la fin absente par le désir, soit à la fin présente par le repos du plaisir, il est clair que le désir même de la fin n'est pas l'obtention de la fin, mais un mouvement vers elle. Quant au plaisir, il survient à la volonté dès que la fin est présente, et ce n'est pas inversement le plaisir pris dans une chose qui peut nous la rendre présente. Il faut donc que ce par quoi la fin est rendue présente à la volonté soit quelque chose d'autre que l'acte de volonté. Et c'est bien clair quand il s'agit de fins sensibles... Il en est de même pour la fin intelligible. D'abord nous voulons l'obtenir; ensuite nous l'obtenons par le fait de sa présence en nous, au moyen de l'acte d'intelligence; et alors la volonté prend plaisir et se repose dans la fin obtenue. Ainsi donc l'essence de la béatitude consiste dans l'acte d'intelligence (3). »

Il ne faut pas oublier cependant, lorsque nous parlons de l'in-

(1) Rousselot, *L'intellectualisme de saint Thomas*, p. 20.

(2) « Perfectio autem et dignitas intellectus in hoc consistit quod species rei intellectae in ipso consistit intellectu, cum secundum hoc intelligat actu in quo ejus dignitas tota consideratur. Nobilitas autem voluntatis et actus ejus consistit ex hoc quod anima ordinatur ad rem aliquam nobilem secundum esse quod res illa habet in seipsa. Perfectius autem est simpliciter et absolute loquendo habere in se nobilitatem alterius rei quam ad rem nobilem comparari extra se existentem. » *De veritate*, q. 22, a. 11.

(3) *Summa theologica*, I^a, II^{ae}, q. 3, a. 4.

telligence, qu'il s'agit jusqu'alors de sa nature la plus haute, de sa destinée finale, plus que des conditions concrètes dans lesquelles elle s'exerce pour nous ici-bas. L'intelligence consiste à recevoir d'une façon immanente la perfection des autres choses, mais cette immanence se réalise *ad modum cognoscentis*, et s'il s'agit de la pensée humaine avec toutes ses limitations, ses déficiences. Par là s'introduit un nouveau principe dont il faut tenir compte pour comprendre la nature propre de la vie religieuse. Il est mieux, disions-nous, de posséder les choses que de s'orienter seulement vers elles, encore faut-il cependant que l'être spirituel qu'elles ont en nous dans la pensée n'ait pas une moindre dignité que leur réalité intrinsèque. Ainsi pour les réalités spirituelles qui nous dépassent l'amour qui nous porte vers elles vaut mieux que la pensée, tandis que pour les choses inférieures la perfection de la vie spirituelle est de les connaître plus que de les vouloir, parce qu'alors nous les élevons à nous au lieu de nous abaisser vers elles. De ce point de vue on comprend que les valeurs humaines soient morales plus qu'intellectuelles, il y a dans notre condition actuelle une sorte de renversement, qui vient de ce que nous nous orientons vers ce qui sera la perfection de notre nature, la conquête absolue de l'être, la perfection, la vision. Ainsi c'est dans la nature même de la possession intellectuelle que nous comprenons la nécessité de sa subordination actuelle à l'ordre de la volonté, à la moralité, et finalement c'est bien l'intellectualisme qui nous permet le mieux de comprendre l'intensité de la vie religieuse dans son exercice actuel, dans sa fin dernière.

Il nous était particulièrement important de comprendre en quel sens la philosophie religieuse de saint Thomas est un intellectualisme, pour nous permettre de saisir maintenant ce qu'est la vie propre de l'intelligence. Le système que nous venons d'exposer n'est, par bien des côtés, qu'un commentaire du mot célèbre d'Aristote : « L'intelligence est une vie, et c'est tout ce qu'il y a dans la vie de plus parfait. » En quoi consiste cette activité la plus haute, comment saint Thomas évite-t-il, dans l'étude des rapports de la nature et de la pensée, les déformations que l'idéalisme voudrait dégager dans cette doctrine ? C'est là ce qu'il nous reste à mettre en lumière.

La connaissance nous est apparue déjà comme cette fonction qui nous libère de ce qu'il y a en nous de subjectif, qui nous fait dépasser nos limites. Nous dirons donc qu'elle est une puissance passive de tout l'être, voilà ce que saint Thomas affirme dans de nombreux textes bien concordants, et qui expriment certainement des aspects importants de sa doctrine complète. « La plus

haute perfection des choses, dit-il, est l'intellectualité ; car par elle c'est tout en quelque sorte, et l'on possède en soi les perfections de tout. Dès là qu'une substance est intellectuelle elle est capable de prendre en soi tout l'être (1). » Cependant peut-on s'en tenir uniquement à ces vues et faut-il dire de l'intelligence, par opposition à la volonté, qu'elle est *simpliciter passiva*, sa nature est-elle uniquement de se subordonner aux choses elles-mêmes ? C'est là sans doute ce que les doctrines modernes accepteront avec le plus de difficulté : elles considèrent, nous l'avons vu, la connaissance comme action et comme progrès, plus que comme une faculté passive. Sans doute le thomisme doit mettre en lumière le réalisme de l'intelligence, c'est-à-dire l'affirmation que la pensée est ordonnée à la connaissance de l'être, mais ce réalisme lui-même ne se présenterait pas d'une façon exacte si l'on ne montrait pas qu'il implique d'autres éléments que la simple subordination de la pensée aux choses.

Quel est en effet l'objet propre de la connaissance intellectuelle ? C'est la nature abstraite des choses matérielles, mais il est clair que l'intelligence ne contient pas en elle, au terme de son mouvement d'assimilation, la réalité des choses dans leur existence physique. La pensée, disait Malebranche, ne peut pas sortir d'elle-même pour aller saisir les étoiles lorsqu'elle les pense. Si donc on affirme, dans une épistémologie réaliste, que l'objet de la pensée est la chose même, on entend par là la nature idéale de la chose, l'ensemble des perfections qui la définissent et qui constituent sa nature. Une doctrine réaliste suppose ainsi la considération de l'idée derrière le fait, et il s'agit en somme de comprendre que l'être intellectuel, commun à la chose prise en elle-même et dans la pensée, identifie ce qui sépare le mode réel. De ce point de vue la connaissance est-elle la subordination passive de la pensée aux choses physiques ? Pas entièrement, mais au contraire le problème de la connaissance ne peut se résoudre si l'on ne cherche le fondement absolu de cette nature idéale que les choses possèdent et qu'elles manifestent. C'est pourquoi si l'objet de la pensée est la vérité intrinsèque des choses, il faut entendre la vérité, au sens d'une formule comme celle de Mathieu d'Aquasparta. *quidditas ipsa concepta ab intellectu n stro, relata tamen ad artem sive exemplar acternum* (2). Ainsi la pensée absolue se profile pour ainsi dire derrière notre pensée, derrière les choses mêmes qui en sont l'objet immédiat. De ce

(1) *Contrat gentes*, I, 44.

(2) Cité par Gilson, *L'esprit de la philosophie médiévale*, t. II, p. 28.

point de vue toute doctrine médiévale suppose en quelque façon une théorie de l'illumination divine, seulement dans le thomisme cette illumination ne se fait pas d'une façon directe, c'est le monde des choses possédant solidement leur être et leur perfection qui nous éclaire, et constitue le livre par lequel Dieu nous parle de lui-même, où s'inscrit en quelque sorte sa gloire. Les formes elles-mêmes ne sont que la manifestation de la clarté divine, *similitudo menti nostrae impressa divinae claritalis*, et la connaissance ne se comprendrait pas, pour qui veut chercher le vrai fondement de l'expérience sans la doctrine de l'exemplarisme (1). On voit dès lors la différence profonde du thomisme et des doctrines idéalistes, en fonction desquelles nous cherchons sans cesse à en définir l'esprit, ainsi que les rapports qui s'établissent malgré tout entre ces doctrines. Lorsque la pensée essaye de se comprendre elle-même elle a besoin surtout de trouver le fondement de la permanence du vrai, et le premier problème est en somme celui que posait Platon dans le *Menon* : « Que devient la science du savant quand il n'y pense pas ? » (80.) On ne peut donc pas s'en tenir à la reconnaissance de la pensée purement subjective, elle n'est pas le fondement de cette stabilité, de cette universalité de la pensée vraie, et c'est pourquoi l'idéalisme a besoin de la reconnaissance de la pensée absolue, dont il dit qu'elle est le lieu ou la mesure des choses. Mais cette nécessité n'est pas moins manifeste, quoique d'une façon bien différente dans le thomisme, s'il est vrai que l'objet de la pensée est l'être idéal des choses, et que cette identité à son tour nous ramène à l'affirmation de la cause exemplaire. Seulement la différence est que, dans le thomisme, la pensée subjective ne se rattache pas à la pensée absolue d'une façon immédiate. C'est en rattachant la pensée même à Dieu d'une façon finale et lointaine, comme à une conclusion à laquelle on aboutit, non comme une intuition dont on part, que l'on affirme la réalité propre des choses créées en même temps que la vérité de la connaissance. Mais il n'en reste pas moins qu'il faut affirmer, comme le veut Albert le Grand, que Dieu est moteur dans l'ordre de la connaissance comme dans l'ordre de l'être ; c'est là une conséquence qu'il faut rattacher à de nombreux textes de saint Thomas que l'on doit avoir présents à l'esprit, lorsque l'on veut juger de la cohérence dernière de la doctrine, lorsqu'on veut la mettre en rapport avec les doc-

(1) « Nihil enim cognoscitur nisi per veritatem suam quae est a Deo exemptata ». In *I librum sententiarum*, d. 3, q. 1, a. 2.

trines modernes soucieuses surtout de ne pas arrêter l'analyse avant d'avoir atteint le fondement dernier, et qui, à tort ou à raison, refusent presque toute valeur à un résultat fragmentaire ou provisoire détaché de l'ensemble. Il est donc important de montrer que la pensée humaine n'est pas uniquement subordination aux choses, mais qu'elle se réfère finalement à Dieu. *Ab ejus intellectu effluunt formae in omnes creaturas, unde sicut in nobis scientia est sigillatio rerum in animabus nostris, ita e converso formae non sunt nisi si sigillatio divinae scientiae in nobis* (1).

Par un autre côté enfin, il faut prolonger et compléter la thèse qui considérerait l'intelligence comme une fonction de pure réception, *simpliciter passiva*. L'attitude critique, on le sait, consiste surtout à opposer la spontanéité de l'entendement à la réceptivité de la sensibilité, et l'on peut montrer que d'une autre façon des idées de ce genre se trouvent dans le thomisme. Ce qui est spontané, c'est ce qui vient de nous-mêmes, ce qui est dans la nature et la constitue intérieurement, au lieu d'être imposé du dehors. Or on ne saurait dire que la connaissance tout entière vienne du dehors, selon l'esprit du thomisme. Nous lisons sans cesse dans cette doctrine que les principes premiers viennent de la nature intellectuelle, en même temps que par ailleurs ils prennent corps en des déterminations objectives grâce à l'apport du sensible (2). Leur origine est donc, partiellement au moins, dans la spontanéité de la pensée, *ex ipsa enim natura animae intellectualis* (3), *quorum cognitio naturaliter est nobis indita* (4). Comme Pascal le montre du cœur et de l'instinct, il y a là une connaissance, un mouvement de pensée qui se font « tacitement, naturellement et sans art », et en effet la théorie thomiste de la nature est bien proche de la théorie pascalienne du cœur. Le cœur, c'est le fond même de notre nature, en tant qu'elle est orientée vers l'universel, vers l'absolu. « Je dis que le cœur aime l'être universel universellement. » De la même façon dans le thomisme nous affirmons l'absolu, nous nous orientons vers l'universel parce que nous dégageons la valeur propre qui se trouve engagée dans la pensée de l'être, objet propre de l'intelligence, et cette fon-

(1) *De veritate*, q. 2, a. 1, ad 6.

(2) « *Habitus principiorum dicitur acquiri per sensum quantum ad distinctionem principiorum, non quantum ad lumen quo principia cognoscuntur.* » *In III l. sententiarum*, d. 23, q. 3, a. 2.

(3) *Summa theologiae*, I^a, II^{ae}, q. 51, a. 1.

(4) *De veritate*, q. 10, a. 11. Saint Thomas veut encore, parlant du premier principe, « *ut non acquiratur per demonstrationem sed adveniat quasi per modum habenti ipsum* ». *In IV metaphysicorum*, lectio 12.

tion vient de la nature même de l'esprit, en tant qu'elle se distingue de la sensibilité. Chez Pascal enfin la rectitude des connaissances du cœur vient de ce que dans ce mouvement premier qui nous fait saisir les principes, il faut que « Dieu s'unisse au fond de notre âme », et comme on l'a dit très justement, le cœur, c'est « le mouvement que l'action de Dieu continue de susciter en sa nature (1) ». Il en va de même chez saint Thomas. Le mouvement de la pensée n'est pas absolument premier, il dépend de Dieu, et si la réforme de saint Thomas a consisté à expliquer la connaissance par l'efficacité d'un intellect agent propre à l'âme, au sens de la physique d'Aristote, elle n'a pas voulu pour autant supprimer tous les aspects de la théorie augustinienne de l'illumination, de la *ratio aeterna ut regulans*, dont parle saint Bonaventure. On voit donc que la connaissance ne vient pas uniquement des choses, mais de la spontanéité interne de l'âme, et de la motion divine (2).

La connaissance intellectuelle est alors cet effort dialectique pour retrouver l'absolu et l'universel à partir des suggestions de la contingence et du sensible. C'est parce que son objet formel est l'être, non le sensible comme tel, qu'elle détache ses affirmations de toute référence à un espace et un lieu déterminés, elle saisit son objet dans l'universalité, dans l'infinité virtuelle de sa nature abstraite, et le progrès de la pensée est alors de remonter de là à l'affirmation de l'absolu. Mais cette même dialectique peut prendre d'autres formes que celle qui part de l'idée d'être, elle peut considérer encore le vrai ou le bien, ou le désir du bonheur, et ce sont là toutes les marches dont saint Thomas justifie la valeur dans les arguments qui constituent pour lui la *quarta via*. C'est pourquoi nous pourrions dire que la connaissance humaine est de ce point de vue « fonction d'absolu » (3), et, avec toutes les transpositions nécessaires entre des doctrines qui aboutissent à des conclusions si diverses, nous trouverions là dans le thomisme l'analogie de ce qu'est l'acte transcendantal du jugement dans le kantisme. Ces vues sont justifiées dans la philosophie moderne par la méthode réflexive que l'on adopte le plus volontiers. Lorsque la pensée revient sur elle-même, elle comprend qu'elle n'affirme jamais que par l'idée d'absolu présente en elle, la pensée

(1) J. Laporte. « Le cœur et la raison chez Pascal », *Revue philosophique*, 1927, p. 250.

(2) « Hujusmodi rationis lumen quo principia hujusmodi sunt nobis nota est in nobis a Deo inditum quasi quaedam similitudo veritatis in nobis resultantis. » *De veritate*, q. 11, a. 1.

(3) J. Maréchal, *Le thomisme devant la philosophie critique*, p. 428.

du bonheur ou de la beauté ou de la moralité suppose toujours l'idée de perfection, comme l'a montré Jules Lagneau dans ses analyses incoubliables. Le thomisme ne se place pas en fait à ce point de vue, mais la question reste de savoir si sa doctrine métaphysique peut le comporter. Or nous ne dirions pas sans doute que l'idée de perfection ou d'infini est présente dans notre pensée qu'elle dirige, comme le veulent les cartésiens, mais c'est cette capacité ouverte à l'infini, et par suite cette fonction de référence infinie qui constitue la pensée même, dans l'esprit du thomisme, qui définit sa nature interne, et qui marque sa spontanéité vitale, sous l'action de la lumière éternelle dont la vertu de l'intellect agent est une participation analogique.

Il nous semble que l'on pourrait montrer, en prolongeant ces diverses analyses, que si le thomisme considère toujours la pensée dans sa relation essentielle à l'être, parce que c'est là sa condition de réalité créée, il n'aboutit jamais à une doctrine où la pensée ne serait plus elle-même, où la vie de l'esprit serait annihilée, ainsi qu'on en a fait si souvent le reproche d'une façon un peu rapide. Pour revenir enfin à notre point de départ, nous ne voyons pas pourquoi une philosophie dans laquelle il y a une nature des choses se rendrait par cela même incapable de comprendre l'esprit. C'est qu'en effet l'esprit n'est pas par rapport à la nature, comme une partie à côté d'une autre partie, saint Thomas insiste au contraire sur cette idée que l'esprit est comme un centre, il est lui-même un tout par rapport à la nature. « Les natures intellectuelles, dit-il, ont plus d'affinité avec le tout que les autres natures, parce que chaque substance intellectuelle, contenant tout l'être, est en quelque façon tous les êtres. » Telle est la véritable raison pour laquelle l'esprit ne se subordonne pas absolument à la nature dans la doctrine thomiste. Le rapport serait plutôt inverse. C'est la nature qui est en vue de l'esprit, et en ce sens, comme le dit expressément saint Thomas, c'est la vérité et le bien de l'esprit qui sont la fin de tout l'univers, et Dieu subordonne aux esprits tout le reste de tout l'univers. *Oportet ergo ultimum finem universi esse bonum intellectus, hic autem est veritas* (1). Saint Thomas nous dit encore que « la plus haute perfection des choses est l'intellectualité, car par elle on est tout en quelque sorte et l'on possède en soi la perfection de tout » et il serait vrai de dire en ce sens que l'esprit est miroir de l'univers, comme le voulait Leibniz. Il faut aller jusqu'à ces dernières formules pour

(1) *Contra gentes*, I, 1.

saisir le sens exact des thèses que nous avons présentées, et pour comprendre comment la référence de la pensée à l'être ne risque pas de détruire la vie de l'esprit. Dans la doctrine thomiste les rapports des êtres ou des éléments de l'être sont toujours présentés sous la forme de la puissance et de l'acte, et si nous appliquons ce schème de pensée, nous verrons que la nature et l'esprit sont réciproquement l'un pour l'autre puissance et acte, et que finalement la nature reste pour l'esprit, pour la vérité, parce que la fin dernière est ce qui entre dans l'intention du premier agent qui est l'esprit. Il faut voir dans cette doctrine des rapports de la nature et de la pensée une victoire de l'esprit métaphysique contre l'esprit d'isolement et d'abstraction, c'est-à-dire contre le réalisme que n'évitent pas beaucoup des doctrines modernes avec autant de souplesse que celles du moyen âge. Marquons donc ce résultat en attendant d'en acquérir de nouveaux, à propos des derniers problèmes qui se posent à nous, et avant d'essayer de les organiser pour arriver à saisir les harmonies de la pensée thomiste.

(A suivre.)

Rhétorique latine et Classicisme français

par M. Jean COUSIN,
Chargé de Cours à l'Université de Poitiers.

III

Rhétorique et tragédie.

C'est sans aucun doute dans la tragédie que s'est le mieux marquée et le plus longtemps soutenue l'influence de la poétique ancienne et de la rhétorique. Le théâtre a toujours eu pour les hommes un invincible attrait et il a toujours occupé dans leurs préoccupations une place très importante : il a en effet une origine religieuse et le théâtre profane a seulement continué l'effort des auteurs des pièces sacrées. Au xvii^e siècle encore, l'Hôtel de Bourgogne appartient aux Confrères de la Passion et Valleran, Le Conte et Hardy sont leurs locataires. Issu du culte, il a primitivement un but moral : les mystères sont destinés à l'édification des fidèles ou même, lorsqu'ils sont l'œuvre des fatistes, ils ont des prétentions dogmatiques et didactiques. Ils sont ainsi intimement liés au culte. Comme les sermons et les hymnes pourraient lasser les fidèles, un habile dosage de spectacle émouvant ou comique et de tirades théologiques permet d'enseigner et de divertir. De plus, — et ce n'est pas la moindre des remarques qui peuvent nous intéresser, — c'était un moyen de plaire aux lettrés : les auteurs voulant charmer l'élite, étalaient leur science et regardaient comme un honneur d'être traités chacun de « très éloquent et scientifique docteur ». Ainsi, tout le fatras de la scolastique est transporté dans les œuvres de théâtre : syllogismes et raisonnements sophistiqués s'entrechoquent, commentaires symboliques et allégories forment le fond du tableau ; la philosophie y apparaît : discussion entre un épéurien et un péripatéticien sur le souverain bien, avantages comparés de la clémence et de la rigueur, de la vie champêtre et du séjour à la ville, et voici les réminiscences

de Sénèque et de Virgile qui se montrent. L'antiquité païenne attire les auteurs, les fatistes surtout : les personnages de la mythologie défilent sur la scène sous les regards de saint Joseph ou du Christ qui ne s'en montrent pas surpris, et les souvenirs, que dis-je ? les transpositions d'Horace, de Virgile, de Salluste, d'Ovide, les allusions aux grands faits de l'histoire romaine sont fréquentes. Cependant l'influence de la poétique et de la rhétorique anciennes est assez négligeable et les poètes du XVI^e siècle l'ont bien senti, eux qui rangeaient ce théâtre parmi les épiceries du moyen âge.

Mais le goût du théâtre se maintenait et les Miracles l'entretenaient encore ; on sait, grâce à d'excellents travaux de M. G. Cohen (1) et de M. R. Lebègue (2), la fortune de ce genre littéraire. C'est le théâtre scolaire qui reprenant, dans un autre ordre d'idées, la tradition antique et savante, qui va préserver le théâtre de la disparition et donner aux œuvres une forme précise : c'est grâce à lui, croyons-nous, que la rhétorique s'est implantée dans la tragédie et a donné à ce genre quelques traits du visage que nous lui connaissons.

M. Lebègue (3) a dressé une liste, forcément incomplète, des collèges de Paris et de province où l'on jouait ces pièces, écrites par les régents et parfois par les élèves : c'est ainsi qu'au collège de Lisieux le régent Calmus compose de nombreuses comédies, « à l'imitation des anciens » ; au collège du Cardinal Lemoine, Buchanan, autant qu'on le peut conjecturer, a fait jouer aussi des pièces dramatiques ; Léger au collège Montaigu ; Ramus au collège de Presles ; Calmus et Guy de Saint-Pol au collège du Plessis ; Buchanan à Sainte-Barbe ; Filleul au collège d'Harcourt ; Jean Gallery au collège de Justice ; Ravisius Textor, Souris, Jean Roze, François et Adrien d'Amboise au collège de Navarre ; Grévin au collège de Beauvais ; Buchanan, La Péruse, Jean de la Taille, Muret, Belleau, Le Breton, au collège de Boncourt qui voit jouer quatorze tragédies en vingt ans, font représenter des œuvres originales ou des traductions de pièces antiques et il est certain, bien que nous n'en ayons pas la preuve irrécusable, que des représentations analogues eurent lieu dans les collèges de Marmoutiers, du Mans, de la Marche et de Clermont ; il en est de même pour les établissements de province.

Ces œuvres sont loin d'être des poèmes « réguliers » ; écrites en français, en latin, même en grec, elles comportaient souvent des

(1) G. Cohen, *Le Théâtre en France au Moyen Age*, Paris, 1928.

(2) R. Lebègue, *La tragédie religieuse en France*, Thèse Paris, 1926.

(3) *Id.*, op. cit., p. 145.

allusions satiriques que le recteur Roze stigmatisait dans la *Satire Ménippée* et les Humanistes, qui s'en désintéressaient, en faisaient cependant leur profit : en écoutant ces reconstitutions qu'ils jugeaient mauvaises, ils étaient plus ardemment encore pris du désir de restituer l'antiquité dans son intégrale et pure beauté.

Comment Aristote définissait-il la tragédie ? « La tragédie est l'imitation d'une action d'ordre élevé, complète, ayant de l'étendue, dans un langage agrémenté séparément en chacune de ses parties par chaque espèce d'assaisonnement, imitation faite au moyen de personnages qui agissent, et non pas du récit, opérant, en faisant éprouver la pitié et la crainte, la purgation de ces genres d'émotivité. J'entends par langage agrémenté d'assaisonnements celui qui a rythme, modes musicaux et chant ; par séparément et chaque espèce d'assaisonnement, que certaines parties sont seulement traitées en vers sans accompagnement musical ; d'autres en chants (1). » Cette définition de la tragédie a été l'objet d'innombrables commentaires où l'on a trop souvent oublié le contexte : il convient de l'éclairer par Aristote lui-même. L'action d'ordre élevé est celle qui met en scène des personnages supérieurs aux hommes du commun et elle doit être imitée par la reproduction de l'action même : importante précision qui délimite le domaine de la tragédie et sépare le genre narratif des genres dramatiques. On a voulu établir des distinctions entre cette théorie et celle de Scaliger : il n'y en a pas. Scaliger tient compte lui aussi de la condition des personnages et de la qualité de l'action et les théoriciens contemporains s'accordent avec lui.

Cette définition admise, examinons ce qui est lié à notre sujet.

Tout d'abord l'invention. Aristote avait remarqué que la tragédie prenait ordinairement ses sujets dans l'histoire. Les théoriciens modernes sont plus catégoriques et interdisent d'inventer de toutes pièces un sujet de tragédie. Corneille seul est plus libéral et concède qu'on puisse inventer certains sujets. Mais tous sont bridés par un autre principe : l'imitation. Nos tragiques du XVII^e siècle choisissent leurs sujets dans les recueils des anciens : d'après les recherches de M. G. Lanson, de 1552 à 1702, il n'y eut que 23 pièces modernes. Ils ont en effet devant eux la tradition qui leur montre un continuel recours à l'antiquité et leur formation scolaire les a tournés inconsciemment — il n'est point de pire tyrannie qu'une habitude — vers les sujets antiques. Mais

(1) Aristote, *Poétique*, 1449, b. 24. — Trad. M. Dufour. De Gigord.

Corneille et Racine se distinguent dès l'abord en ceci que le premier ne traite point de sujets grecs et que le second emprunte à la Grèce plusieurs légendes. Il n'est point question d'expliquer ces choix : on a parfaitement montré comment l'image du vieux Romain, les suites du mouvement stoïcien de la Renaissance, les tendances générales des mœurs et de la société au début du siècle avaient conduit Corneille à se tourner vers Rome et comment sa formation intellectuelle, ses goûts et les goûts de la société de 1660 avaient orienté Racine vers d'autres horizons. Il n'en reste pas moins qu'ils choisissent les légendes célèbres ou les faits historiques connus, qu'ils renoncent aux sujets d'un intérêt trop local, qu'ils mettent en scène des personnages d'un rang élevé. A choisir des thèmes rebattus ou se rapportant à des textes fameux, ils peuvent manifester leur génie et ils appliquent le principe de rhétorique énoncé par Quintilien, d'après qui l'imitation doit enrichir l'original.

Laissons de côté la question de la simplicité de l'action qui appartient à la poétique au XVII^e siècle ; pourtant, à l'origine, la théorie de la simplicité repose sur des principes de rhétorique : plus un sujet est simple, en effet, plus il touche, car on le comprend mieux, on en saisit mieux les contours, on en voit mieux les diverses parties et l'art de le développer est bien une partie de la rhétorique : c'est ici qu'apparaît le talent de Racine. Le meilleur exemple que nous puissions prendre est sans contredit *Bérénice*.

A l'acte I, scène 1, Antiochus et Arsace sont en présence : en parlant, le roi de Comagène renseigne son confident (et les spectateurs) sur la disposition des lieux et charge Arsace de parler à Bérénice ; resté seul (scène 11), il expose la situation où il se trouve et d'un coup donne tout le sujet de la pièce. Dès lors, les scènes vont se succéder, opposant les personnages les uns aux autres à tour de rôle : Bérénice-Antiochus (scène 14) ; Bérénice-Titus (II, scène 14) ; Titus-Antiochus (III, scène 1) ; Bérénice-Antiochus (scène 14) ; Bérénice-Titus (IV, scène 1) ; Titus-Bérénice (V, scènes 5 et 6) ; Titus-Bérénice-Antiochus (scène 711). Entre ces scènes principales, il y a des scènes de préparation et d'attente, qui, loin de compliquer l'action, tentent de ramener la clarté sur la situation sentimentale où se trouve chacun des personnages. Une seule scène (IV, 811) fait intervenir un élément extérieur : l'impatience des tribuns, des consuls, du sénat et du peuple. Tout le reste n'est que le commentaire oratoire et analytique de l'oscillation des âmes. C'est un tour de force et Racine pouvait s'en vanter après coup dans sa préface, peut-être aux

dépens de Corneille. La liaison des scènes est uniquement assurée par des liens d'ordre sentimental : par là, la rhétorique qui, chez Corneille, avait une part moins grande dans la marche de l'action, passe au premier plan, tout en restant subtilement cachée ; elle permet de substituer à l'action extérieure l'action psychologique et le pathétique moral, riche et profond, au pathétique matériel.

C'est précisément l'intérêt de la rhétorique dans la tragédie racinienne, et c'est par elle en partie, — on ne l'a jamais marqué, du moins à notre connaissance, — que Racine se distingue de Corneille. Racine a été moins soucieux que son devancier de l'exactitude historique. Quoi qu'il ait dit pour se défendre contre les critiques, il ne peut nier l'évidence : il a altéré les faits pour des raisons de bienséance, de psychologie ou de poésie et il a inventé d'autres faits pour des raisons identiques. Il n'a jamais altéré ni inventé, cela va sans dire, au point de fausser la vérité historique matérielle ; il a surtout pris des libertés avec la vérité historique psychologique et il y a été contraint par sa rhétorique.

M. G. Lanson écrit dans son *Esquisse d'une histoire de la tragédie française* que la tragédie de Corneille contient « une conception de la vie héroïque ». Cette vie héroïque consiste dans l'exercice de la volonté, qui suit la raison et fonde ses résolutions sur des jugements clairs et vrais. Les personnages sont ou des fanatiques ou des volontaires, dont parfois l'intime complexité ou l'évolution ne diminue pas l'énergie ni la lucidité raisonnable. Tout acte est préparé par une délibération, présentée sous la forme d'un monologue, d'un discours (qui n'est qu'un monologue déguisé), ou d'un plaidoyer. Quelle que soit la forme de cette délibération, il est évident qu'elle est conduite par la raison, et chez Corneille, cette raison refoule les instincts et les passions, ou bien si elle écoute leur voix, comme dans *Cinna*, c'est dans la mesure où la vérité historique apprend que leur voix fut écoutée : mais, alors, la route est toute tracée pour le poète : la passion n'apparaît qu'à point nommé et ne présentant rien d'inattendu ne bouleverse pas l'ordre raisonnable et prévu. De toutes façons, la passion est conçue comme raison la plupart du temps et s'exprime en termes raisonnables. Dès lors, il n'y a pas à se montrer surpris si les paroles des héros cornéliens sont si nettement ordonnées : les personnages ont fait leur rhétorique, ils savent poser une question, disposer les arguments et conclure en forme. Il serait assez vain ici de tenter l'expérience sur les stances de Rodrigue, sur le monologue de Sabine ou celui de Pauline : c'est un exercice scolaire que tout le monde peut faire. Et sans doute,

quand nous délibérons, nous pesons le pour et le contre, nous aussi; les personnages de théâtre qui pensent tout haut, par nécessité, accomplissent la même opération psychologique, et comme au théâtre, tous les traits sont plus accusés que dans le réel, nous sommes plus sensibles à ces qualités de la délibération que nous ne le sommes dans la vie courante. Mais, ce dont on ne s'aperçoit pas, c'est que l'on tire argument de cette clarté dans l'invention, la disposition et l'élocution pour affirmer que les héroïnes de Corneille sont lucides, même dans leurs crises de fureur, et que les héros n'ont jamais la raison obnubilée par la passion. Il faut renverser les termes du problème et ne point partir de la psychologie des personnages pour aboutir à l'étude de leur langage, mais partir de l'étude de leur langage pour analyser leur psychologie. Supprimez en effet cette impeccable rhétorique ! Qu'advient-il de ces logiciens et de ces raisonneuses ? Les commentateurs trouveront immédiatement des arguments pour expliquer par les remous des passions l'incohérence des monologues, et ce qu'il y a de pire, c'est qu'ils convaincront leurs lecteurs. Les célèbres imprécations de Camille ne m'émeuvent point, bien que je sache que la douleur est parfois emphatique ; comment ne pas voir qu'en une telle conjoncture, ces quatre vers qui commencent par Rome ne sont qu'une variation sur des anaphores, que le premier contient la proposition générale.

Rome, l'unique objet de mon ressentiment !

le second explique le premier :

Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant

le troisième ne semble placé là que pour amener le suivant et faire antithèse avec lui :

Rome qui t'a vu naître, et que ton cœur adore !

le quatrième, marquant une conclusion, est bâti sur une antithèse et résumant toutes les impressions que ce mot de Rome, prononcé par Horace, fait naître au cœur de Camille égarée :

Rome *enfin* que je hais parce qu'elle t'honore !

Et, sans doute, l'actrice qui tient le rôle (je ne suis pas sûr qu'elle le fasse) doit baisser de plus en plus le ton pour murmurer ce dernier vers à elle-même dans une sourde rage.

Après cette *inuocatio*, vient l'*exsecratio* :

Puissent tous ses voisins ensemble conjurés
Saper ses fondements encor mal assurés !

agrémentée et renforcée d'une gradation :

L'Italie...
L'Occident...
L'Orient...
Cent peuples unis des bouts de l'univers...

Puis, laissant de côté les dangers extérieurs, Camille envisage et souhaite une ruine due à des causes humaines d'abord, la sédition :

Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles
Et de ses propres mains déchire ses entrailles !

à des causes divines ensuite, la foudre :

Que le courroux du ciel allumé par mes vœux
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux !

Enfin, elle veut être là pour voir ce spectacle : c'est une *seiunctio*, dans laquelle elle se détourne de ce qu'elle disait pour revenir à sa propre vengeance :

Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce foudre,
Voir ses maisons en cendre et tes lauriers en poudre,
Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
Moi seule en être cause, et mourir de plaisir !

Il serait difficile après cela de démontrer que, dans sa colère, Camille déraisonne et qu'elle ne sait pas ordonner l'exposé de son ressentiment ! Cette rhétorique, trop raide, trop régulière, trop formaliste, accentue encore les traits des caractères et leur donne une netteté, qui provoque des méprises : les sentiments paraissent violents, les résolutions fermes, l'activité morale subordonnée à la raison avec une force à laquelle n'atteint pas la réalité, et l'on conclut tout simplement que Corneille peint les hommes tels qu'ils devraient être.

On trouve des exemples analogues chez Jean Racine. Tous ses héros ont fait leur rhétorique et se sont montrés d'excellents élèves : ils ont un peu oublié ce que leur ont dit leurs maîtres... ou ils ont fait semblant de l'oublier. Comme ils ne se meuvent pas tous sous la vive lumière de la raison et qu'ils sont entourés

par le voile charmant d'une magique poésie, leur adresse se dissimule et leur rhétorique s'estompe : ils savent pourtant bien plaider leur cause, et quand Andromaque s'enorgueillit avec un pauvre sourire de la « puissance de ses yeux », elle se montre ou trop naïve ou trop habile, puisqu'elle oublie la « puissance de ses discours » ; de même dans la scène terrible qui les met en présence, Agamemnon et Iphigénie font valoir leur point de vue avec un sens de l'ordonnance qui surprend en une telle circonstance. S'agit-il de fureur ? Hermione, dans son monologue de l'acte V, nous donne un bien curieux exemple ; ses premiers mots sont des questions :

Où suis-je ? Qu'ai-je fait ? Que dois-je faire encore ?
 Quel transport me saisit ? Quel chagrin me dévore ?

C'est ainsi qu'on introduit une délibération, et la délibération même est annoncée : « Que dois-je faire encore ? » L'incertitude où elle se trouve sur la nature de ses sentiments l'invite à un examen de conscience, et présenter ainsi les choses, c'est faire une préparation. Racine satisfait ici aux exigences de l'art oratoire en ce qui concerne l'exorde : il se concilie la bienveillance de l'auditeur en apitoyant le public sur l'égarement d'Hermione, il le rend attentif en le criblant de questions, il lui donne le moyen de s'instruire en le renseignant sur les aspects du mal dont souffre Hermione (transport ou chagrin) et en abordant aussitôt la proposition et la narration. *Principium est oratio perspicue et prolinus efficiens audilorem beneuolum aut docilem aut attentum*, disait l'auteur du *De iuuentione* (I, 15). La proposition vient ensuite, sommaire clair du sujet accompagné de la division, qui indique séparément les points particuliers de l'affaire :

Ah ! ne puis-je savoir si j'aime ou si je hais ?

C'est la *diuisa propositio* de Quintilien (*Insl. Oral.*, IV, 5, 26).

Abordons l'exposé des arguments : Hermione commence par la haine, après avoir marqué par un mouvement de dépit la source de ce sentiment : Pyrrhus est indifférent ; pourquoi le plaindre ? Qu'il périsse ! (explication de la haine ; justification ; conclusion) ; puis, *retractatio*, c'est-à-dire reprise du même thème sous une autre forme : Pyrrhus me raille ; Pyrrhus m'abandonne : qu'il meure ! (nouvelle justification ; nouvelle conclusion). Mais Hermione vient de dire que ce meurtre avait été voulu par elle, et dans un mouvement inverse, elle se rétracte, elle se réfute

elle-même : a-t-elle traversé tant de mers pour venir préparer son trépas ? Ah ! devant qu'il expire...

Voilà une fureur singulièrement raisonnable et voici une folie qui ne l'est pas moins : c'est l'égarément d'Oreste à la fin d'*Andromaque* ; ce sont les mêmes procédés d'interrogation et la même science de la disposition : Pyrrhus, Hermione, les Furies, et dans un ordre d'idées voisin, il y a la scène de fureur érotique de Phèdre à la scène v de l'acte II. Cette scène comporte elle aussi une proposition : j'aime ; puis une narration qui débute par une *correctio* ou épidiorthose : mais j'ai horreur de cet amour ; la faute est imputable aux dieux ; ensuite, *confirmatio* : je t'ai fui ; je t'ai chassé ; j'ai tâché de susciter ta haine ; *praemunilio* ou *anteoccupatio*, c'est-à-dire, réponse anticipée à une objection possible : j'aurais dû me taire, mais si j'ai parlé, c'est parce que je t'ai vu et je devais le voir pour mon fils. Il faut conclure : Punis-moi, venge-toi. Mais quelle argumentation ! Phèdre ne tente-t-elle pas encore, quoi qu'elle en dise, de rendre sensible l'insensible Hippolyte ? Est-ce au moment où l'on est près de mourir que l'on prononce des vers comme ceux qu'elle prononce ? Non certes, et M. Daniel Mornet a raison d'écrire : « Si Vénus, tout entière à sa proie attachée, lui a enlevé la force physique et morale, elle lui a laissé toute son intelligence. »

Et cependant, il faut bien le dire, la rhétorique de Jean Racine diffère de celle de Corneille : elle est moins apparente, moins raide, moins assujettie à la règle ; il suffit d'avoir été élève d'un bon maître pour sentir l'armature logique des discours de Corneille ; il faut avoir fréquenté longuement les rhéteurs latins, leurs traités aux multiples subdivisions, aux analyses souvent trop subtiles, pour retrouver et expliquer — en termes de raison — ce que quiconque devine, s'il a le sens psychologique, — mais devine seulement, — dans le théâtre de Jean Racine. C'est précisément parce qu'elle se dissimule, que l'expression de la pensée semble plus souple, plus spontanée, plus naturelle et que les personnages nous donnent l'impression d'être si vivants, d'une vie continue et pour ainsi dire lyrique, d'où se dégage même une poésie, insaisissable et magique ; c'est aussi pour cette raison que la brutalité de leurs passions conserve de la décence et se pare d'une beauté si désirable, que les calculs de leurs cœurs ne semblent point être des calculs, que les raisonnements de leurs esprits acquièrent tant de puissance ou de délicatesse, que leurs paroles prennent tant de charme. Et comme elle n'est point raide, cette rhétorique, comme elle est savante, subtilement savante (à la Bibliothèque nationale, nous avons tout un cahier de Racine où le futur auteur d'*Andromaque*

avait résumé Quintilien et choisi parmi les préceptes ceux que son intuition jugeait féconds), elle sait modérer ses avis : sans doute issue de l'*Institution oratoire* ou des applications pratiques du théâtre de Sénèque, dont Racine (il n'ose pas l'avouer trop haut) s'est inspiré de façon assez étroite, elle repose sur un fondement rationaliste ; elle est liée à une conception de la logique et de l'esprit et des passions à laquelle Aristote nous a préparés ; dès qu'elle paraît, elle met en fuite l'incohérence, l'inconscience, la folie, ces réalités par quoi se marquent les passions et que nous voudrions voir au théâtre pour mesurer à leur vraisemblance leur degré de vérité ; elle aboutit à ce résultat que les personnages de Racine, depuis les plus distingués, comme Antiochus, jusqu'aux furieux, comme Oreste, Hermione, Roxane, et aux malades comme Phèdre ont une élégance et un charme dont on ne démêle pas dès l'abord l'exacte cause et la véritable origine ; que l'amour, en dépit d'un caractère irrationnel qu'il n'a pas chez Corneille, garde une lucidité, une netteté, une logique étonnantes et que chez les personnages où cet amour n'existe pas sous la forme d'une passion, Andromaque, Josabeth, Esther, la tendresse ne se charge de rien de trouble ni de morbide. Enfin, comme elle n'est point assujettie à la règle, elle sait disparaître quand il le faut (et c'est peut-être un grand art que cela) : sans doute l'effet est catalogué dans nos traités ; il s'appelle suspension, ou concession, ou anacoluthie ou d'un autre nom encore, suivant les cas, mais ce n'est pas d'un art banal, à moins qu'il faille se résoudre à penser (c'est peut-être vrai en somme) que l'absence de rhétorique est encore de la rhétorique. Pourtant, l'émouvant « Pour jamais » de Bérénice au quatrième acte, est-il vraiment de la rhétorique ? Assurément il appartient à ce langage profond du cœur, qui possède une subtile et mystérieuse syntaxe, dont nous tâchons à rendre compte — pauvrement ; mais il est aussi un cri d'amour, un cri de souffrance lancé par une femme qui voit sa prochaine et désespérante solitude, et il se charge de tout l'inexprimé d'une appréhension qu'elle n'ose pas s'avouer à elle-même :

Pour jamais ! Ah ! Seigneur, songez-vous en vous-même
Combien ce mot cruel est affreux quand on aime ?

(*A suivre.*)

Tite-Live

par Henri BORNECQUE,

Professeur à l'Université de Lille.

VIII

Les intentions morales.

Marquant les différences entre l'histoire et l'éloquence, Quintilien, en un mot souvent cité et que nous avons eu l'occasion d'expliquer, dit que l'histoire écrit pour raconter, non pour prouver (*ad narrandum, non ad probandum*). Tite-Live, lui, comme tous les annalistes et historiens qui l'ont précédé à Rome, écrit pour prouver autant que pour raconter.

Il se propose un but patriotique (1) : il veut glorifier Rome. Ses intentions éclatent dès la Préface ; elles coïncident avec celles de Virgile dans l'*Enéide*. « Je me trouverai heureux d'avoir, moi aussi, selon mes forces, travaillé à perpétuer la gloire du peuple qui domine le monde. » Cette préoccupation patriotique est celle de tous les contemporains. C'est que le sentiment de la patrie a été affaibli pendant vingt-cinq ans de guerres civiles ; on a oublié Rome pour le général qui la personnifiait, César ou Pompée ; on est pour le Sénat ou contre le Sénat. De plus, en quelques années, l'Empire s'est considérablement étendu ; les étrangers sont devenus citoyens romains, mais beaucoup ne le sont encore que pour la forme ; ils n'ont pas l'âme romaine. Il faut la leur donner. C'est la grande préoccupation d'Auguste, et Tite-Live le seconde.

Jamais l'on n'a trouvé un meilleur moyen de donner une âme à un peuple qu'en lui rappelant son passé, en le rattachant aux époques antérieures ; témoin l'histoire de l'Allemagne et de l'Italie au XIX^e siècle. Tite-Live a voulu montrer à ses contemporains qu'ils pouvaient être fiers de leurs ancêtres et leur insinuer par là

(1) Pour cette page je me suis inspiré de notes prises au cours de M. Jules Martha.

qu'ils devaient se montrer dignes de ceux qui avaient assuré la grandeur romaine.

Il les présente parés des qualités les plus nobles.

D'abord les Romains de tous les ordres aiment leur patrie (XXIII, 49, 3) et lui sacrifient tout. A preuve l'exemple de Paul-Émile, qui, après avoir perdu ses deux fils, rendant compte au peuple de ses opérations militaires, confessa que, lui, le général vainqueur, était plus malheureux que le roi vaincu ; mais, ajouta-t-il, il n'avait pas le droit de se plaindre, car connaissant les trahisons ordinaires de la fortune, il avait souhaité que le malheur le frappât, lui, plutôt que la république, et ses souhaits étaient exaucés. Témoin encore T. Manlius Torquatus, qui, élu consul en 211 par la centurie prérogative, centurie de *juniores* (17 à 45 ans), refuse cette magistrature en raison de la faiblesse de ses yeux, et insiste auprès du consul pour qu'il fasse recommencer le vote. « A ces mots, la centurie ayant crié presque d'une voix qu'elle ne changerait rien à son vote et qu'elle désignerait les mêmes hommes pour consuls », Torquatus dit : « Non, si j'étais consul, je ne pourrais pas supporter votre attitude, ni vous mon commandement. Retournez voter, et pensez à la guerre punique qui se déroule en Italie et au chef des ennemis, qui est Annibal. » La centurie, touchée par le prestige de Manlius, et par l'admiration que laissent paraître les assistants, demande à consulter la centurie des *seniores* correspondants, qui conseille d'écouter T. Manlius Torquatus. Et Tite-Live d'ajouter : « Certes, s'il existe une république de sages, fiction des philosophes plutôt que réalité, je ne crois pas qu'elle ait pu comprendre des chefs plus consciencieux et moins ambitieux, ou une multitude mieux disciplinée. Et qu'une centurie de *juniores* ait voulu consulter les *seniores*, pour savoir à qui elle devait confier le consulat, c'est chose à peine vraisemblable, aujourd'hui où l'autorité même des parents a si peu de valeur et d'influence. »

Témoin, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, ce Spurius Ligustinus, que Tite-Live fait parler dans une langue toute militaire, précise et dépouillée, « ancêtre sabin, note justement M. Dupouy, des héros de *Servitude et grandeur militaires* ». Les consuls faisaient une levée de troupes pour combattre Persée, le roi de Macédoine. Plusieurs centurions et soldats refusaient d'être enrôlés, parce qu'ils avaient passé l'âge, étaient fatigués et avaient fourni le nombre de campagnes nécessaire. C'est alors qu'un vieux centurion, Spurius Ligustinus, demanda à se faire entendre. Après avoir rappelé ses longs et glorieux services, toutes les autres raisons qu'il pourrait donner pour ne pas servir, il

ajoute : « Mais, tant que celui qui recrute l'armée me jugera bon pour le service, je n'invoquerai jamais d'excuse. Le grade dont les tribuns militaires me jugeront digne, c'est leur affaire ; que personne, dans l'armée, ne l'emporte sur moi en valeur, je m'y appliquerai, comme je l'ai toujours fait, ainsi qu'en peuvent témoigner mes généraux et ceux qui ont fait campagne avec moi. Vous aussi, mes vieux camarades, quel que soit votre droit d'en appeler aux tribuns de la plèbe, comme, dans votre jeunesse, il ne vous est jamais arrivé de résister à l'autorité des magistrats et du Sénat, maintenant encore vous devez obéir au Sénat et aux consuls, et regarder comme honorables tous les postes, où vous pourrez défendre la république. » Est-il surprenant que ce vif sentiment du devoir patriotique et militaire ait persuadé les récalcitrants ?

Une armée entière, celle du consul Minucius, est bloquée par les Eques, en 258 av. J.-C. On nomme un dictateur, Cincinnatus. Celui-ci bat les ennemis, leur prend un immense butin, dont il ne conserve rien pour lui. Mais il le distribue tout entier à ses propres soldats. Pour ceux du consul et pour le consul lui-même : « Soldat, leur dit-il, tu n'auras aucune part dans les dépouilles d'un ennemi par qui tu as failli être dépouillé, et toi, Minucius, jusqu'à ce que tu commences à prendre l'âme d'un consul, c'est comme légat que tu commanderas tes légions. » Minucius abdique à l'instant le consulat, et reste à l'armée avec le rang qui lui est assigné. Mais alors les mérites du chef pliaient les âmes à l'obéissance, au point que l'armée, moins sensible à la punition qu'au service, décerna au dictateur une couronne d'or du poids d'une livre, et, lorsqu'il partit, le salua en l'appelant son patron.

Cet esprit de dévouement à la patrie, cette discipline, tels sont les traits de caractère dominants, mais il en est d'autres, tout aussi louables. Les Romains d'autrefois étaient braves et endurants : « Se montrer courageux dans l'action comme dans la souffrance, voilà, dit l'un d'eux, le propre d'un Romain (II, 12, 19). » Ils sont sages autant que braves : « Garder, dans l'adversité, le visage des temps heureux, savoir se maîtriser dans le bonheur, voilà quel était l'usage de ces temps-là (XLII, 62, 11). » Lorsque la nouvelle de Trasimène arrive à Rome, Tite-Live nous montre un peuple épouvanté, mais discipliné, qui n'accuse personne de la défaite, qui s'en remet à la sagesse du Sénat et des magistrats. Et le Sénat, digne de cette confiance, siège sans interruption et fait prendre les mesures réclamées par la situation. Peu d'années plus tard, quand Hannibal parut sous les murs de Rome, le terrain sur lequel le chef carthaginois avait établi son camp, mis aux

enchères, trouva preneur au prix habituel, si l'on en croit Tite-Live. Voilà, pour lui, les qualités vraiment romaines, celles qui font de l'ancien Romain l'homme par excellence : *vir* et *Romanus* sont des termes qu'il rapproche à plusieurs reprises, qui, à ses yeux, sont presque équivalents.

Au moins égal à leurs sentiments patriotiques est l'esprit religieux. Les anciens Romains ne faisaient rien sans consulter les dieux. « Les assemblées du peuple, la convocation des armées, les affaires les plus importantes étaient suspendues, pour peu que les auspices ne fussent pas favorables (I, 30). » Par exemple, dans une guerre contre les Samnites, l'armée est partie de Rome avec des auspices que l'on pouvait interpréter dans les deux sens : sur le conseil de l'augure chargé de surveiller l'appétit des poulets sacrés, le dictateur L. Papirius Cursor quitte ses légions et retourne à Rome pour reprendre les auspices. Les guerres ne sont déclarées, qu'après stricte observation des règles religieuses : Tite-Live, pour l'établir, a même bien soin de nous donner le texte de la formule employée par les féciaux. Lorsque les Romains détruisent Albe, ils respectent les temples ; aussi reprochent-ils aux Gaulois d'avoir pillé Delphes. Tandis que les Samnites, irrités de leur mauvaise fortune, négligent le culte des dieux, les Romains, eux, lors de l'invasion des Gaulois, ont bien soin d'enfouir les objets sacrés ou de les envoyer dans les cités voisines, pour les soustraire à l'ennemi. Malgré la disette dont elle souffre, la garnison du Capitole respecte les oies consacrées à Junon, et l'on sait qu'elle n'a pas à s'en repentir. Le blocus du Capitole n'empêche pas C. Fabius Dorso, pour faire, à la date fixée, un sacrifice rituel, de descendre du Capitole, de passer à travers les postes gaulois, d'accomplir les cérémonies sacrées. D'une façon générale, ce sont les motifs religieux que, dans la plupart des discours prononcés en des circonstances critiques, l'historien présente comme les plus puissants ; c'est sur eux qu'il insiste le plus longtemps et avec le plus de force.

Aussi bien le peuple romain aurait-il fait preuve d'une singulière ingratitude, s'il avait adopté, à l'égard des dieux, une autre attitude. N'est-il pas le peuple élu par eux pour commander à la terre, pour posséder « le plus grand empire après le leur » ? A ce point de vue, la philosophie de l'histoire de Tite-Live offre avec celle de Bossuet de singuliers points de contact et inattendus. De même, par exemple, que les succès ou les échecs du peuple d'Israël sont en rapport avec sa piété, de même, lorsqu'il est question de transporter à Véies la capitale de la République, Camille dit à ses auditeurs : « Observez tous les événements heureux ou mal-

heureux qui ont marqué la suite de ces dernières années, vous trouverez que le résultat a toujours été conforme à nos espérances, quand nous écoutions les dieux, contraire, quand nous les méprisions.» Et il le prouve à sa façon.

À lire Tite-Live, pas d'événement qui ne s'explique par cette théorie, d'ailleurs commode, l'on en conviendra, pour excuser les échecs des Romains. Ancus Marcius est convaincu que si le dernier règne, d'ailleurs brillant, avait été marqué à la fin par des événements moins heureux, la cause en était que l'on avait négligé ou altéré le culte des dieux. La défaite de l'Alia ? L'on avait engagé la bataille sans prendre les auspices et sans avoir sacrifié avec des présages favorables (*nec auspicalo, nec liato*). Les Gaulois même, si les dieux les ont envoyés contre Rome, c'est pour savoir si les Romains étaient dignes de l'empire du monde, nous dit expressément Florus, qui s'inspire de Tite-Live. Les grands généraux, on peut les rapprocher de l'ancêtre, le *pater Aeneas*. C'est Camille auquel Fustel de Coulanges consacre une page bien connue. Cinquante ans plus tard, c'est Papirius Cursor, dont nous avons parlé plus haut. Pendant les guerres puniques, Q. Fabius Maximus, dictateur pour la seconde fois après Trasimène, « convoque le Sénat, dès le jour où il prend possession de sa magistrature. Il démontre que le mépris de Flaminius pour la religion et les auspices lui avait plus nui encore que sa témérité, que son inexpérience, et combien il importe de consulter les dieux eux-mêmes sur la nature des réparations qui pourraient désarmer leur colère (XXII, 9) ».

Et voici le premier Africain, qui, à Lilybée, avant de lever l'ancre, adresse aux dieux une prière solennelle. De même Paul Emile : « Créé augure, il s'attache à observer tous les rites nationaux ; il s'instruit avec soin des vieilles traditions relatives au culte ; il ne veut rien omettre, rien innover ; il discute avec ses collègues sur les moindres détails, et leur fait voir que, si l'on juge la divinité facile et indulgente pour les négligences, la complaisance et l'indifférence en pareille matière devienent funestes à l'Etat. S'il échoue dans ses candidatures politiques, il revient avec plaisir à ses fonctions religieuses (1). » Chargé de combattre Persée, faisant route vers le théâtre de la guerre, il s'arrête à Delphes pour y faire un sacrifice à Apollon, et, le jour de la bataille de Pydna, il ne manque pas, à l'occasion de l'éclipse de lune qui s'est produite la nuit précédente, d'offrir aux dieux de nombreux sacrifices.

(1) Colin, *Rome et la Grèce*, p. 332.

Ce pouvoir des dieux, si efficace, se traduit, selon Tite-Live, de diverses façons (1). Il y a ce qu'il appelle le *numen*, qui exerce son action sur toutes les choses humaines, qui protège Rome, qui punit celui qui ne respecte pas les édifices religieux et les cérémonies sacrées. Du *numen*, il distingue le *fatum*, puissance éternelle et immuable, qui régit les dieux et les hommes (XXV. 6, 6, *cujus lege immobilis rerum humanarum ardo seritur*) ; c'est le *fatum* qui amène Enée en Italie, qui provoque la fondation de Rome. Enfin le hasard (*fortuna, fors, casus*), placé tantôt à côté des dieux, tantôt au-dessous d'eux, est un élément d'incertitude.

Cette puissance divine, assez conforme à la doctrine stoïcienne, n'exclut d'ailleurs pas le libre arbitre des hommes : la vertu et le vice sont leur œuvre. Mais, plus ils respectent cette puissance divine, plus leur âme est imprégnée de sentiment religieux, plus se manifeste, en politique extérieure d'abord, cette loyauté, sur laquelle l'intérêt ne l'emporte pas, et qui, si l'on en croit Tite-Live, fixe, au iv^e siècle avant Jésus-Christ, le principe des relations avec les peuples étrangers. Cent cinquante ans plus tard tout est changé. Durant la guerre contre Persée, en 171, Marcius et Artilius, qui avaient négocié avec le roi, rendent compte au Sénat de leur mission : « Ils ne se glorifiaient de rien plus, nous dit Tite-Live, que d'avoir amusé Persée par une trêve et par l'espoir de la paix. » Ils insistent longuement sur les avantages que leur conduite procurera au peuple romain. « Une grande partie du Sénat voyait là une habileté consommée et l'approuvait. Les sénateurs âgés et qui se souvenaient des règles antiques disaient que, dans cette ambassade, ils ne reconnaissaient pas les principes romains. Ce n'est pas des embuscades, des combats de nuit, une fuite simulée, un retour imprévu sur un ennemi surpris que leurs ancêtres employaient à la guerre, et ils se glorifiaient moins de ruses que du courage véritable. Leur usage était de déclarer la guerre avant de la commencer, parfois même de fixer le lieu du combat. La même droiture avait dénoncé au roi Pyrrhus l'attentat que son médecin projetait contre lui, elle encore avait remis aux Falisques, chargé de chaînes, le traître qui voulait livrer leurs enfants. Voilà les procédés romains, bien éloignés de la fourberie des Carthaginois et de la finesse des Grecs, aux yeux desquels il était plus glorieux de tromper son ennemi que de le vaincre par la force des armes. Sans doute, sur le moment, la ruse était parfois plus avantageuse que le courage ; mais la

(1) Weissenborn, Introduction à son édition de *Tite-Live*, p. 20 et suiv.

victoire n'était durable que sur les ennemis réduits à confesser que ce n'était pas par des artifices ni par le hasard, mais dans une guerre juste et loyale qu'ils avaient été vaincus. *Les sénateurs plus âgés n'admettaient pas cette politique nouvelle et trop habile : mais le parti qui l'emporta fut celui qui préférait l'utile à l'honnête.* »

Les vertus privées sont à la hauteur des vertus publiques. Respectueux des dieux, respectueux de la discipline dans l'Etat, les Romains des premiers âges l'étaient aussi de la discipline paternelle. Il suffit, pour preuve, de citer le jeune Manlius, qui, injustement tenu à la campagne par son père L. Manlius Imperiosus, l'ancien dictateur, n'en prend pas moins parti pour lui, lorsque le vieux chef se voit accusé par un tribun de la plèbe, Pomponius, pour sa sévérité contre les citoyens en général et son fils en particulier. C'est une anecdote bien connue et racontée par de nombreux historiens. Le jeune Manlius se fait annoncer au tribun, qui, s'imaginant que le jeune homme venait lui fournir de nouvelles charges, s'empresse de le recevoir. Après l'échange de politesses, le visiteur demande un entretien particulier. Le tribun n'hésite pas à faire retirer tout le monde. Alors Manlius tire un couteau, et, se penchant sur le lit où Pomponius était étendu, il menace le tribun de le poignarder sur l'heure, s'il ne lui jure, par un serment solennel dont il va lui dicter les termes, de renoncer à toute accusation contre le dictateur. Seul, sans armes, en face de ce jeune homme, très vigoureux, et armé, le tribun donne sa parole et la tient. La plèbe regretta sans doute de ne pas voir le dictateur mis en jugement devant elle. Mais elle admira cette piété filiale, sur laquelle toutes les rigueurs et injustices paternelles n'avaient pas eu de prise. Aussi, quelque temps après, nomma-t-elle le jeune homme à une charge assez importante, dont ses suffrages disposaient.

C'est qu'alors tous les Romains sont formés à cette obéissance, comme à la vie droite, sobre, laborieuse, économe, des Cincinnatus, des Coruncanus, des Curius Dentatus ou même des Caton, que Tite-Live oppose volontiers à la politique immorale, à la mauvaise foi, à la dégradation et à la débauche de son temps, qui, d'ailleurs, remontent à la conquête de l'Asie. « Ce fut l'armée revenant d'Asie qui la première introduisit à Rome le luxe étranger... Ce furent alors que les chanteuses, les joueuses de harpe, les baladins vinrent s'ajouter aux repas ; les repas mêmes commencèrent à être préparés avec plus de soins et de frais ; c'est alors que le cuisinier, l'esclave le moins considéré pour les vieux Romains, devint le plus estimé et le plus employé, et ce qui n'a-

vait été qu'un métier commença à être regardé comme un art. Encore ces innovations, qui attiraient partout les regards, n'étaient que les germes du luxe à venir (XXXIX, 6). »

Cette décadence, Tite-Live en souffre ; les maux qu'elle a entraînés, il cherche à les guérir. Il se propose de ramener à la simplicité des anciens âges une génération démoralisée par l'excès des richesses. S'il a entrepris son ouvrage, c'est, rappelons-le, comme il le dit dans sa Préface, pour se consoler en contemplant la piété, l'honnêteté, l'économie, voire l'avarice des anciens Romains.

Ce thème de l'antique vertu n'a rien d'original à l'époque. Tous les écrivains, à l'envi, célèbrent les mœurs primitives, comme pour seconder l'œuvre d'Auguste, qui méditait de grandes réformes dans la religion et la politique, et voulait les rendre possibles en ramenant les Romains à la vie qui avait fait la grandeur de la patrie. Virgile remonte jusqu'à Evandre enseignant à Enée le mépris des richesses. Sans parler d'autres passages, où il évoque, par exemple, la mâle descendance des rustiques soldats, qui savaient « retourner la glèbe avec les hoyaux sabins, et, sur l'ordre d'une mère rigide, rapporter à la maison le bois coupé », Horace ouvre le livre III de ses *Odes* par un groupe de six pièces formant un tout, et qui chantent, avec une grande richesse lyrique, la modération dans les désirs, le courage à la guerre, la vertu dans la vie politique et la vie privée, la constance, le patriotisme, enfin la piété envers les dieux, toutes qualités des anciens Romains. « Même les élégiaques, qui sont volontiers des érotiques, savent trouver de graves accents et le ton de l'édification. C'est ainsi que Properce, après avoir chanté sa passion peu vertueuse pour Cynthia, prête à l'ombre de Cornélia, parlant à Paullus son mari, le plus conjugal et le plus maternel des langages. Cette Cornélia est la femme aimante et forte sur laquelle se fonderait la discipline après laquelle soupire Auguste (1). »

Mais, nulle part, ce panégyrique des antiques vertus n'est plus vigoureusement, ni, dirait-on, plus systématiquement tracé que par Tite-Live ; nulle part, il n'y a plus de force et de sincérité dans les regrets sur la disparition des anciennes mœurs. Ici (VIII, 10, 11), il déplore que les Romains aient laissé disparaître tous les usages civils et religieux par la préférence, sur les institutions antiques et nationales, qu'ils donnent à tout ce qui est

(1) Dupouy, *Rome et les lettres latines*, p. III.

étranger et nouveau. Ailleurs (III, 20, 5), il signale avec amertume « cette indifférence à l'égard des dieux » que marque la génération actuelle, dont il ne partage pas les idées. Car, ainsi que le montrent plusieurs passages de son œuvre, il avait rejeté le système des épicuriens et des académiciens qu'il appelle (X, 40, 10) une « doctrine qui méprise les dieux », pour s'attacher à la philosophie stoïcienne : c'était celle qui s'adaptait le mieux à la religion romaine et pouvait le plus facilement l'interpréter d'après ses propres principes.

Lorsqu'il rencontre sur sa route le légendaire Cincinnatus, son lyrisme et son enthousiasme ne connaissent plus de bornes : « Il vaut la peine qu'ils écoutent bien, ceux qui, au prix de la richesse, méprisent toutes les choses d'ici-bas, ceux qui ne voient de place pour les grandes dignités et pour la vertu que là où les richesses affluent en abondance. Le seul espoir de la puissance romaine, L. Quinctius (Cincinnatus), possédait de l'autre côté du Tibre, en face de l'endroit où se trouvent précisément aujourd'hui les chantiers de construction navals, un bien de quatre arpents, qui a pris le nom de pré de Quinctius. C'est là que les envoyés du Sénat le trouvèrent courbé sur sa bêche et creusant un fossé, ou bien labourant, en tout cas, ce qui est certain, occupé d'un travail rustique. Après échange de salutations, ils lui demandèrent, en souhaitant que cela tournât à sa prospérité et à celle de l'Etat, de revêtir sa toge et d'entendre les instructions du Sénat. Etonné, il demande à plusieurs reprises si tout allait bien, puis il dit à sa femme Racilia d'aller bien vite lui chercher sa toge dans sa cabane. Lorsqu'il eut nettoyé la poussière et la sueur et qu'il eut revêtu sa toge, il s'avança, et tous les envoyés le saluent du titre de dictateur et le félicitent à l'envi. »

Aussi bien l'abandon de la discipline primitive, des vieilles mœurs, voilà pour Tite-Live la cause des guerres civiles, dont il a été très touché. Il écrit lui-même, on l'a vu, qu'il a entrepris son ouvrage « pour détourner son regard des calamités que, pendant tant d'années, a vu son âge ». Rien de plus significatif à cet égard que le nom par lequel il désigne l'empereur, dans les endroits où il parle de lui : il ne le nomme jamais Octave, mais bien César Auguste ; l'on sait, par le testament d'Auguste, que ce nom était en quelque sorte le symbole de la fin des guerres civiles. Un certain nombre de passages, semés dans les premiers livres, mettent bien en lumière les sentiments de Tite-Live sur ce point. C'est d'abord la première loi agraire, dont il mentionne que, « depuis ce moment jusqu'à nos jours, elle n'a jamais été renouvelée sans produire les plus violentes convulsions ». Un peu plus loin, il

fait dire aux chefs étrusques « que la puissance du peuple romain serait éternelle, sans les séditions par lesquelles elle se déchirait elle-même ; plus que tous les autres c'était le venin, le fléau, semé par la nature dans les Etats puissants, pour que les grands empires fussent mortels ». Au livre IV, à propos d'une guerre civile à Ardée, l'ancienne capitale des Rutules, il écrit que « la rivalité des partis a été et sera toujours plus fatale à beaucoup de peuples que les guerres extérieures, que la famine ou les maladies et les autres calamités que l'on considère comme les plus terribles des malheurs publics et que l'on impute à la colère des dieux ». Cette guerre civile avait été causée par la rivalité d'un patricien et d'un plébéien, tous deux amoureux d'une jeune patricienne, renommée pour sa beauté. On sent combien il désapprouve ces jeunes gens, qui font passer l'intérêt de leur passion aveugle (*rabies*) avant celui de leur patrie. Il signale avec une ironie amère (*parum armorum bellique visum est*), l'inconscience des deux partis, qui appellent à leur secours, l'un les Romains, l'autre les Volsques. Et il a bien soin de faire observer que la plèbe romaine se serait comportée avec plus de modération. Il revient en plusieurs endroits sur le calme, l'attachement aux lois qu'elle conserve presque toujours, malgré sa situation vraiment misérable. Enfin, au livre VII, des troupes mutinées se trouvent en présence des légions de l'ordre. Aussitôt « dans tous les cœurs l'idée de patrie désarma la colère. On n'avait pas encore le courage de verser le sang de ses concitoyens ; on ne savait faire la guerre qu'aux étrangers ».

Pour louer quelquefois la plèbe romaine, Tite-Live ne l'approuve pas toujours. On peut même dire que ses sympathies ne vont pas de ce côté. Ce qu'il prise avant tout, c'est la liberté (1), et la liberté lui semble incompatible aussi bien avec la plèbe qu'avec les rois, qu'il se représente, à quelques exceptions près, comme injustes, cruels et orgueilleux, bref, intolérables à un homme digne de ce nom et à un Romain. Mais une telle liberté ne consiste pas dans le gouvernement de la foule, mobile et capricieuse, tantôt rampante, tantôt arrogante, incapable de se gouverner elle-même et d'établir la véritable liberté (*Haec natura multitudinis est : aut servil humiliter, aut aperte dominatur ; liberalitatem, quae media est, nec sumere modice nec habere sciunt*, XXIV, 25, 8). Elle ne se trouvera donc pas chez les tribuns de la plèbe ou chez les démagogues, dont la manie effrénée prétend innover en toute chose, et qui, sous prétexte d'égalité, visent à la supé-

(1) Cf. Weissenborn, Introduction à son édition de *Tite-Live*, p. 21.

riorité (III, 65), non plus d'ailleurs que dans les excès de pouvoir de l'aristocratie.

Sans doute, au fond du cœur, il penche vers l'aristocratie, dont il est disposé à excuser ou à justifier la conduite ; mais, quelque plaisir qu'il éprouve à peindre les vertus et les qualités des patriciens, ses préférences ne l'amènent pas à dissimuler leurs défauts, leurs injustices, leurs excès : dépravation, cupidité, fierté outreucidante que leur inspire une supériorité imaginaire, ni à refuser toute approbation aux justes revendications de la plèbe : témoin le célèbre discours de Canuleius.

L'idéal de Tite-Live, c'est une organisation fondée sur le respect du Sénat, des magistrats, des lois, plus puissantes que les hommes, des coutumes des ancêtres, de l'ancienne organisation, de la discipline (II, 1, 1 et V, 16, 17), sur une heureuse hiérarchie des classes de la société (I, 42, 4), non moins que sur la concorde des citoyens. L'homme d'Etat idéal à ses yeux, c'est ce T. Quinctius Capitolinus, qui, « en dispensant la justice aux plus petits comme aux plus grands, sut maintenir la concorde et la paix intérieure, si habilement, que les patriciens le trouvaient sévère et la plèbe assez bienveillant (IV, 10) ». Et c'est Tite-Live qui parle par la bouche de Canuleius dans la péroraison du discours auquel nous faisons allusion plus haut : « La plèbe, consuls, est prête à vous suivre, si, en nous rendant les mariages (entre les ordres), vous établissez enfin l'unité dans cette ville, et les plébéiens peuvent se fondre avec vous, se joindre et se mêler à vous par des unions privées, si l'espoir d'avoir accès aux honneurs est ouvert aux hommes hardis et courageux, s'il leur est donné d'avoir leur part, de s'associer avec vous pour le gouvernement, si, comme le veut aussi la liberté, il leur est permis, par l'exercice des magistratures, de passer chaque année tour à tour de l'obéissance au pouvoir. » Tous les termes marquant l'idée d'union, c'est Tite-Live qui les a dictés à Canuleius.

Cet idéal de concorde, il ne manque jamais, lorsqu'il en rencontre des manifestations, de les faire ressortir par un commentaire admiratif. « Cette modération, cette équité, cette hauteur de vues, qui furent alors celles du peuple romain entier, où les trouverait-on maintenant dans un seul citoyen ? » Cette admiration pour les vieux âges est si vive à ce point de vue qu'elle le rend quelquefois violent, agressif ; il se fâche contre ceux qui ne partagent pas son enthousiasme ; il leur adresse des défis passionnés : « Qu'on vienne maintenant se moquer des gens qui admirent le passé ! » s'écrie-t-il, après en avoir raconté quelque beau trait.

Ces accents lui sont inspirés par son amour pour la ville qui, durant tant d'années, notamment à l'époque des guerres puniques, a donné de glorieux exemples. Comme l'a noté Nisard, Tite-Live est le premier des historiens (non des annalistes) romains qui ait eu l'idée de la patrie. « Il n'y a pas de patrie dans les *Mémoires* de César ; il y a César, et Rome n'est plus qu'une ville qui lui coûte moins à prendre que Brindes. Il n'y a pas de patrie dans Salluste ; il n'y a que des partis. Ni l'un ni l'autre n'ont aimé Rome, César se substituant à elle, Salluste n'y trouvant pas sa place. » Tite-Live, lui, aime sincèrement cette république, « la plus grande, la plus vertueuse qui fût jamais ». C'est lui qui, avec Scipion, s'écrie, au livre XXVII : « Nous, même abandonnés par nos alliés, nos propres forces, le soldat romain nous eût permis de tenir. »

Pendant la deuxième guerre punique, l'inquiétude et l'espoir, le découragement et la joie apparaîtront tour à tour dans son œuvre, suivant les vicissitudes de la campagne. Après la bataille de Cannes, il s'écrie : « Je n'essaierai pas de peindre le désordre et la terreur dans les murs de Rome. Je succomberais à la tâche (*succumbam oneri*). » Il commence à respirer, comme Daunou l'a signalé le premier, à la vue d'Annibal allant se prendre au piège des voluptés de Capoue. Enfin, lorsque la victoire de Rome est assurée, il écrit : « Moi aussi, comme si j'avais eu part aux fatigues et aux dangers, je suis heureux d'être arrivé à la fin de la guerre punique. » L'on reconnaît dans ces cris pathétiques cette sensibilité profonde, qui lui est commune avec son compatriote Virgile.

Par cette flamme de patriotisme, qui porte et soutient l'écrivain pour la rédaction de son œuvre, qui communique aux Déca leur optimisme et leur fierté, il était digne de donner cette leçon ; il y était aussi autorisé par sa candeur morale, qu'il devait à ses origines provinciales et à sa jeunesse passée loin de Rome : *candidus* est un mot qui revient souvent chez lui, et c'est l'épithète, au superlatif, que lui applique Sénèque le Père. Reste à savoir si cette admiration si vive, et, disons-le, souvent si justifiée pour Rome, est compatible avec la sereine impartialité de l'historien.

(A suivre.)

Problèmes d'art et Langage des sciences

par Pius SERVIEN,

Docteur ès lettres.

VII

L'opposition des deux pôles du langage (Langage des sciences S et Langage lyrique L) apparaît maintenant assez nette pour nous permettre de poursuivre l'examen de la méthode dont nous avons indiqué précédemment les grandes lignes, et *qui permet d'orienter l'esthétique vers la recherche de résultats formulables en Langage des sciences* (1).

Le problème fondamental. — Commençons par utiliser un seul « électeur », un seul cobaye d'expérience. Il y a donc, en présence, un observateur, qui fait de la science, ne se meut que dans le domaine S ; il y a d'autre part un électeur, papier tournesol trempé dans le vivant, qui réagit aux choses L, et dont l'observateur enregistre les réactions S.

Un seul chercheur, d'ailleurs, peut se scinder en deux, et contenir en lui observateur et cobaye, à condition de bien distinguer ces deux personnages. Mais, pour la clarté de l'exposition, nous nommerons toujours ces deux personnages, distincts ou confondus dans une même personne, l'observateur, l'électeur.

Très schématiquement : considérons un ensemble d'objets divers, tel un musée par exemple ; un observateur et électeur s'y promènent ensemble : l'électeur, devant chaque objet, dit « beau ! » ou ne dit rien. L'observateur sépare l'ensemble des objets désignés comme « beaux ! », des autres.

Le problème que se posera l'observateur est le suivant : étudier cet ensemble de choses, voir si elles ne contiennent pas toutes

(1) V. notamment, supra, III (*Revue des Cours* du 15 juin 1932) et notre *Le Langage des sciences* (Blanchard, éd.).

certain caractère S (descriptible en termes de science), qui manquerait aux choses n'appartenant pas à cet ensemble.

Il essaiera de pouvoir faire un jour la contre-épreuve suivante : il emmènera l'électeur parmi un tas d'objets analogue. Cette fois, c'est l'observateur qui classera les objets en deux ensembles. Dans le premier ensemble, il mettra ceux qui possèdent le caractère S étudié précédemment (ce S commun à tous les « beaux » signalés par l'électeur dans le premier cas, et que les « beaux » seuls possédaient). Dans l'autre ensemble seront rejetés les objets ne possédant pas ce caractère S. L'observateur, s'arrêtant devant un objet qu'il reconnaît, à ce caractère S, appartenir au premier ensemble, dit à l'électeur : « Tu trouves cela « beau ». Remarquons bien que « beau » n'a ici aucun sens pour l'observateur : c'est un simple geste de son cobaye, une réaction de son électeur ; et il prévoit que l'électeur, en présence de tel ou tel objet, aura cette réaction.

Et, après l'avoir décrit, nous allons formuler ce problème fondamental :

Soit un ensemble de n objets que le choix de l'électeur sépare en deux classes. Soit un $n + 1^{\text{e}}$ objet : reconnaître, par des moyens S, dans laquelle des deux classes le mettra l'électeur.

On reconnaîtra que résoudre ce problème, c'est résoudre aussi celui de la recherche des lois et celui de la classification.

Il peut être regardé successivement sous deux aspects : 1^o du point de vue de l'électeur ; 2^o du point de vue de l'observateur.

Les démarches de l'électeur. Recherche directe. — L'électeur, par exemple, lit *Alala* (1), et un certain passage le frappe par un certain genre de beauté, d'ailleurs indéfinissable. (Tout au plus pourrait-il s'en former, au moyen de quelques mots, de quoi en évoquer le souvenir. Mais il n'en est pas besoin : il vaut mieux bien se pénétrer de cet objet lui-même, le sentir, le vivre fortement ; et le vivre par ce côté même qui en a paru frappant). On peut appeler cet objet *tel que le perçoit l'électeur*, objet de la classe A ; classe toute relative à l'électeur.

L'électeur n'a pas à retenir que cet objet a dix lignes, contient nombre d'adjectifs, etc. S'il n'a été frappé que par ces éléments S, l'objet en question n'est pas à retenir. Si, toujours, l'électeur n'est

(1) Voir Servien, *Lyrisme et structures sonores, Nouvelles méthodes d'analyse des rythmes appliquées à « Alala » de Chateaubriand* (Bibl. de la Revue des Cours, Boivin et C^e).

frappé que par de tels éléments, c'est qu'il faut changer d'électeur pour ce qui nous intéresse : la recherche de certains L.

Supposons donc que certain objet L l'a frappé, et qu'il le considère uniquement par ce côté L. Cet objet L esquisse pour l'électeur la classe des objets analogues à ce premier objet : ceux qui, par l'électeur, sont sentis semblables à ce premier objet.

De quelle nature est cette ressemblance ? comme elle est toute L, on ne peut que l'évoquer vaguement, non la décrire. Supposons qu'on ait trouvé plusieurs objets ainsi semblables. On sentira qu'ils vont ensemble, qu'ils vivent de la même atmosphère, que leur réunion forme un ensemble harmonieux, comme de belles sœurs, ou de belles juments de même race et de même âge. On sentira que l'un prépare à vivre les autres, qu'ils s'évoquent et se reflètent l'un dans l'autre, etc. Mais ce qui seul nous importe, c'est que l'électeur sente et déclare sentir que ces objets vont ensemble.

En pratique, comment va-t-il les recueillir ?

Le plus commode est de procéder ainsi. En lisant, par exemple, *Atala*, un premier objet le frappe fortement. Il s'imprègne de ce premier objet, le vit. En lisant encore, un autre objet le frappe par une certaine ressemblance L avec le premier. L'électeur peut essayer de se définir à lui-même cette ressemblance, en termes L, pour la mieux saisir au moyen de ce schéma flou. Mais il vaut encore mieux qu'il n'en fasse rien, et qu'il la considère définie par l'ensemble des deux objets que son sentiment a rapprochés.

Cet ensemble de deux objets, dont il se pénétrera fortement, lui servira de système de référence. Pour retenir un troisième objet, il faudra que cet objet ressemble à chacun des deux premiers, de la même façon qu'ils se ressemblent entre eux. A eux trois, ils servent à emprisonner un certain objet flou, tout entier L et indéfinissable en termes S, un objet palpitant et continu qui est leur ressemblance, le noyau qu'ils ont en commun. Un scolastique serait bien étonné d'apercevoir sous l'aspect de cette amibe, de cette nébuleuse indéfinissable scintillant laiteuse dans tous ces objets — l'ustensile en laiton qu'il appelait bravement *genus proximum*.

Plus généralement : ayant recueilli, de la façon précédente, n objets, on les prend comme système de référence. On leur compare le $n + 1^{\text{e}}$ objet, pour voir s'il est par rapport à eux comme ils sont entre eux.

C'est ainsi que l'électeur forme, par des démarches directes, un ensemble d'objets se ressemblant au sens L. Par exemple, il

apportera à l'observateur une classe de passages d'*Alala*, qu'il a recueillis dans le poème comme semblables entre eux.

Recherche indirecte : méthode par élimination. — L'électeur peut aussi procéder comme il suit :

Au lieu de chercher, dans le poème, une classe d'objets semblables à un premier objet choisi comme type, il cherche à éliminer du poème des classes d'objets non semblables à l'objet type.

Par exemple, ce premier objet une fois bien saisi, il recherche un second objet qui nettement n'ait pas le caractère L qui avait frappé dans le premier.

Alors il recherchera la classe des objets semblables à ce dernier. Il peut vérifier d'ailleurs, en cours de route, que les éléments de cette classe diffèrent bien tous de l'objet type, ne possèdent aucun le *nescio quid* L possédé par celui-là.

L'indicateur élimine ainsi une première classe d'objets, semblables entre eux, et tous non semblables à l'objet type. Il pourra ensuite éliminer une seconde classe, une troisième, etc.

C'est dans le poème diminué de tous ces objets, que se concentre ce qui nous intéresse. Ce que nous appelions la classe A, les objets tous semblables à l'objet type, se trouvent tous enfermés dans l'espace toujours plus restreint qui nous reste du poème.

Dans ce poème réduit, dans cette quintessence obtenue après les distillations successives qui viennent d'être décrites, se trouvent concentrés, avec quelques impuretés peut-être, tous les objets qui nous intéressent, ceux de la classe A.

Comparaison des deux méthodes. — On voit que la seconde méthode peut servir de contrôle à la première : *tous les objets que la méthode directe réunit, doivent se retrouver dans cet élixir de poème que procure la méthode par élimination.*

C'est la méthode par élimination qui est la plus pratique et la plus rapide. C'est aussi celle dont les démarches sont plus faciles à exposer à autrui. En voici la raison :

Ce qui nous intéresse le plus en esthétique, c'est ce qui voisine le moins avec le langage S, ce qui se trouve tout à fait à l'extrémité opposée, au sommet du pôle vivant. C'est donc cela qui est le plus indicible, le plus indéfinissable. On peut le recueillir directement : mais alors cela demande à l'électeur de tenir constamment sa sensibilité toute ramassée et en éveil, toute son intuition concentrée, attentive. C'est une attitude très fatigante, presque autant que de créer une œuvre d'art. Et elle offre encore

l'inconvénient (il est vrai, plutôt d'ordre didactique : il n'intéresse guère la recherche) de ne pas permettre à l'électeur de dire pourquoi il a choisi ceci, rejeté cela. On le voit travailler muet, comme une hirondelle qui passe et repasse ; c'est du dehors qu'on pourrait regarder son instinct, il ne saurait en rendre compte en paroles.

Il en va autrement si, au lieu de chercher directement ce qui est, on élimine ce qui n'est pas. *Les catégories éliminées peuvent se trouver plus près du langage S*, et ainsi beaucoup moins indicibles, indéfinissables. On les rejette vite, en se fatiguant moins l'intuition. Il est plus aisé de faire entendre à autrui pourquoi on rejette ce qui nous guide.

Si, dans une œuvre littéraire, on veut cueillir directement le plus lyrique, le plus pathétique, les sommets de beauté, etc., c'est la recherche directe de ces points, fatigante et inexprimable. Mais si on les cherche en rejetant ce qui n'est sûrement pas ces sommets, l'opération est facile et peut être comprise assez avant par qui y assiste.

Après les classes S, qui s'éliminent aussitôt, il est des classes voisines de celles-là qu'il est facile de reconnaître, facile de décrire : ainsi, les renseignements historiques, les discussions philosophiques, les faits divers, narrations, etc., pour en donner des échantillons de plus en plus éloignés du pôle S.

Les démarches de l'observateur. — Les questions précédentes n'intéressent en rien l'observateur. Lui, résolument, il voit du dehors. Il trempe son papier tournesol, l'électeur, dans les divers passages d'*Atala*, recueille ceux qui rougissent le tournesol, rejette ceux qui le bleuissent ou le laissent plutôt neutre.

Considérons l'ensemble ainsi recueilli. C'est un fait, reconnu par tous et sans ambiguïté aucune : voilà l'ensemble des objets qui ont tourné au rouge ce papier tournesol. Voilà ce que cet électeur a recueilli comme objets semblables. *Tout le monde comprend sans ambiguïté celle même proposition, qui est complètement en termes S* : selon le choix de cet électeur, relativement à lui, voilà une classe d'objets semblables recueillis dans *Atala*.

Nous sommes maintenant entièrement en termes de sciences. Et il n'importe qu'un autre électeur, consulté, dise autre chose. Ce sera également en termes de science que de noter qu'il a dit autre chose, et que les deux électeurs diffèrent. Il n'importe pas non plus que le premier électeur ait menti ; qu'il ait menti ou non, qu'il ait dit une chose et senti une autre, c'est également une pro-

position scientifique, entendue sans ambiguïté par tous, qu'il a dit ceci.

Mais supposons qu'il dit ce qu'il sent (nous allons revenir tantôt sur cette question de la probité).

L'observateur recueille donc ces objets sentis par l'indicateur comme semblables.

Il devra rechercher s'ils ne possèdent pas tous un caractère commun formulable en termes de science, et que ne posséderaient pas les objets éliminés par l'électeur.

Tel est l'idéal de la recherche.

Mais ce serait déjà un premier pas très important que d'avoir reconnu, dans tous ces objets indiqués comme semblables L, un caractère S commun ; même si ce caractère devait se retrouver dans certains des objets éliminés.

Il y aurait plusieurs avantages à avoir fait cette trouvaille : mais l'avantage définitif et essentiel serait de permettre, dès qu'on reconnaît qu'un objet ne possède pas ce caractère S, d'affirmer qu'il n'appartient pas à l'ensemble qui nous intéresse.

Cela nous mettrait donc entre les mains une méthode d'élimination entièrement formulable en termes de science.

Cette élimination, il est vrai, reste fort incomplète, dans l'hypothèse faite. Des impuretés restent dans notre cribble en même temps que le bon grain. En ce moment, il est nécessaire d'appeler l'électeur à notre aide, pour les rejeter.

C'est pourquoi le caractère S idéal, celui qui achèverait la recherche, serait celui que posséderaient tous les objets de l'ensemble intéressant, et que ne posséderait aucun objet extérieur à cet ensemble. Mais à défaut de cette précieuse trouvaille, il y a encore une hiérarchie des caractères S que l'on trouverait communs à tous les objets de l'ensemble. Les meilleurs sont ceux qui permettent de rejeter le plus d'objets extérieurs à l'ensemble.

On voit tout de suite qu'il y a de ces S communs à tout l'ensemble, qui ne peuvent servir à rien parce qu'on les retrouve aussi dans tous les objets éliminés. Par exemple tout passage d'*Atala* a ce caractère, formulable S, d'être écrit avec de l'encre sur du papier. Mais des renseignements de ce genre, fréquents chez le Signor Furia dont parle Paul-Louis Courier, sont bien entendu à mettre au panier.

Restent les S qui, sans éliminer toutes les impuretés, en éliminent beaucoup. On voit qu'ici une voie s'ouvre au progrès.

Soit en effet un caractère S commun à tous les L de l'ensemble et à peu de L extérieurs à l'ensemble.

Si demain je découvre un autre caractère S commun à tous les

L de l'ensemble, et à peu de L extérieurs à l'ensemble, il peut arriver :

1^o Ou bien que S' rejette exactement les mêmes éléments extérieurs à l'ensemble, que S rejetait. Ce serait la découverte de deux choses scientifiques, dont l'identité ne serait pas apparue par des voies scientifiques, mais en ce que l'on constaterait leur identité par rapport à ces L.

2^o Ou bien S' rejette quelques-uns des éléments rejetés déjà par S, et ne rejette rien d'autre : et alors nous voilà encore une fois dans le cas précédent, d'un extraordinaire intérêt. Deux objets scientifiques, S et S', qui examinés par des voies scientifiques ne nous semblaient pas avoir de rapports entre eux, apparaissent par cette voie L comme ayant des rapports de tout à partie.

Ainsi, des faits esthétiques ou biologiques ouvriraient le chemin à des découvertes de physique. Et, en fait, c'est surtout par cette voie qu'il faut comprendre la découverte scientifique. Mais voyons l'hypothèse qui nous reste. Eh bien, nous sommes en si bon chemin que la seule possibilité qui demeure ne nous afflige pas davantage, puisque c'est sur elle que se base le progrès indéfini des études d'art. La voici :

3^o Les deux cas envisagés d'abord sont ceux où S' n'élimine rien que S n'ait déjà éliminé. Supposons maintenant que S'élimine aussi des éléments non encore éliminés par S.

Alors S + S' élimine plus que S tout seul. Nous venons de trouver un caractère commun à tous les éléments de l'ensemble signalé par notre électeur ; ce caractère est possédé par quelques objets n'appartenant pas à cet ensemble, mais par moins d'objets qu'il n'y en a possédant le caractère S. Nous avons réalisé un progrès. Nous avons perfectionné nos moyens scientifiques d'élimination ; il reste dans le crible, avec le bon grain, moins d'impuretés que tantôt. Nous avons besoin de moins en moins d'appeler à notre secours l'électeur.

Ainsi, chaque fois qu'un chercheur aura découvert un nouveau caractère S, comme précédemment, notre acquis augmentera. Il ne diminuera jamais.

Il suffit donc d'avoir un ensemble d'objets lyriques révélés semblables par l'électeur, et de se proposer le modeste problème suivant : chercher une propriété formulable en termes de science, appartenant à tous les objets de l'ensemble. Il n'importe qu'elle appartienne à d'autres objets aussi, pourvu qu'elle n'appartienne pas à tous.

Et alors si un chercheur apporte une de ces propriétés, un autre

une autre (néanmoins, ici, relativement au même électeur), et si le travail se poursuit dans le temps, il y a progrès illimité vers l'idéal qui serait : trouver une propriété appartenant à tous les objets de l'ensemble A, et à eux seuls.

Ce progrès illimité, toujours ouvert aux chercheurs ; cet acquis définitivement acquis, et que rien ne saurait abolir, mais enrichir seulement, confirme qu'il s'agit là d'une route scientifique.

Lyrisme et structures sonores. — Voici un exemple de ces démarches, à l'occasion d'une recherche très générale.

Soit d'abord le roman-poème d'*Alala*. L'électeur choisit directement les sommets lyriques : c'est le choix L direct. Il en recherche même une dénomination globale, toute L, qui est comme un second choix L contrôlant le premier ; et qui facilite d'ailleurs l'exposition didactique : il choisit les « visions », intérieures ou extérieures (1).

Voici maintenant la méthode d'élimination : il élimine successivement des classes d'objets plus voisins des S, et par là d'une description plus facile, et aussi demandant un effort d'intuition moindre : narrations, discussions philosophiques et morales, moments oratoires, démonstrations de thèse, renseignements géographiques, historiques, etc.

Il s'assure que les objets qui restent, après ce choix indirect, sont les mêmes qu'avait retenus le choix direct.

Ces démarches étaient L. Et maintenant intervient l'observateur, et des démarches S.

L'observateur s'assure que tous les objets ainsi retenus par l'indicateur ont entre eux ce caractère S commun : leur structure sonore est régulière. On peut préciser cela jusqu'au numérique, à condition de donner une méthode quelconque permettant de traduire les éléments sonores en chiffres. *Si on les traduit sous forme de suite de chiffres (dans une certaine numération) on voit que (regardés dans celle numération) les chiffres ne se distribuent pas au hasard : ils s'y distribuent suivant quelque loi simple (au sens où ce mot a servi dans l'histoire des sciences).*

L'analyse de cette notion, « loi simple », n'a pas été faite complètement, et pour cause. Il nous suffira ici, pour nous rassurer, de savoir que les sciences l'ont employée et en ont tiré des résultats féconds, sans perdre leur caractère : sans cesser d'user de propositions susceptibles d'accord commun.

Or, voici que l'électeur étend son choix, à des objets parents

(1) *Lyrisme et structures sonores*, chap. *Méthodes pour choisir*.

de ces passages d'*Alala* (cette parenté indéfinissable, non S, pouvant être rappelée grossièrement par l'étiquette « lyriques ») : à de tels objets choisis dans la littérature française tout entière, comme aussi dans d'autres littératures de notre temps, comme à la grecque et aux plus éloignées dans le passé ; et enfin aux sommets lyriques de ces autres édifices sonores, la musique. Et tous ces objets réunis par l'électeur apparaissent à l'observateur sous forme d'édifices sonores trahissant des régularités. Notamment, ils sont toujours transcriptibles en suites de chiffres distribués, non pas au hasard, mais selon quelque loi simple.

Les S fabriqués. On voit par cet exemple pourquoi nous avons peu insisté, en ces débuts, sur le problème idéal : trouver un caractère S appartenant à tous les objets d'un ensemble L, et à aucun objet extérieur à cet ensemble.

On voit pourquoi nous avons insisté beaucoup au contraire sur le problème réduit : trouver un caractère S appartenant à tous les objets d'un ensemble L ; même s'il appartient aussi à quelques objets qui ne font pas partie de cet ensemble.

Supposons en effet un poète très inspiré, qui écrit ce que les dieux lui dictent, sans trop bien savoir ce qu'il fait. Quand il a fini, vient un observateur, qui aperçoit ce poème sous forme de suite d'alexandrins. C'est là un caractère formulable S.

Or, qu'est-ce qui empêche maintenant un tiers, qui voudrait bien faire croire qu'il cause lui aussi avec les dieux, de mettre dans ce qu'il écrit ce caractère ? On peut toujours mettre n'importe quoi, et même le jardin des racines grecques, en pareilles structures sonores régulières. Il n'y a rien de moins L que certains alexandrins mnémotechniques ; mais on a imposé à toute cette mnémotechnie le caractère S désiré.

Plus généralement, après avoir constaté la présence de certains S dans certaines œuvres d'art, c'est une falsification bien humaine de les mettre dans ce qu'on écrit ; on finit par croire, et par faire croire à bien des gens, qu'on est aussi de ceux qui causent avec les dieux.

Élimination opérée par l'observateur : sincérité et rythmes loniques, rhétorique et rythmes arithmétiques. — Par l'exemple précédent, on voit comment l'observateur, par des moyens purement S, peut éliminer des classes d'objets L. Ainsi, qu'il élimine ce dont la structure sonore ne se traduit pas en suites numériques comme il vient d'être dit, il élimine par là même ce qui n'appartient pas à la famille L envisagée.

Cette élimination se fait au moyen d'une propriété négative : on élimine ce qui ne possède pas tel caractère S.

L'élimination sera beaucoup plus rapide et plus facile au moyen d'une propriété positive : on élimine tout ce qui possède tel caractère S. En voici un exemple :

On constate, en gros, qu'il y a dans la *Nouvelle Héloïse* deux types de rythmes : des rythmes essentiellement toniques, et d'autres passages copiant le versifié, des files de vers blancs. Si l'électeur reconnaît que les exemples du premier type se traduisent en lui par certain sentiment, qu'on désignera grossièrement pas les mots « lyrique, sincère » ; et les exemples du second type, invariablement, par un sentiment indéfinissable que l'on désignera aussi par « faux, rhétorique » : alors on a un moyen S d'éliminer de nombreux passages que l'électeur jugerait sûrement de cette catégorie. On élimine en effet les longues files de vers blancs. Ainsi, l'observateur a un moyen formulable S, d'éliminer des L (1).

Il arrive même que des poètes véritables, comme Rousseau, s'en font accroire par les imitateurs et ceux qu'ils persuadent, et délaissent parfois leurs vers propres et la sincérité de leur souffle, pour souffler en cadence avec les autres.

C'est en tout cas bien ennuyeux pour les chercheurs. Qu'ils formulent un jour la loi idéale : « Tous les L d'un certain ordre contiennent certain S, et eux seuls » ; le lendemain la seconde moitié de cette loi ne sera plus vraie. Quelqu'un, instruit de cet S, l'aura coulé dans quelque objet de son cru ; par exemple pour faire croire que cet objet est aussi un des L en question. La formule : Tous les L d'un certain ordre contiennent certain S, *reste exacte*. La réciproque ne l'est plus.

Du jour où l'on saura que les poètes écrivent en alexandrins, on se mettra à *fabriquer* des alexandrins. Du jour où on aura fait entendre que les poètes français (la plupart dits prosateurs) écrivent en vers toniques également, après un moment de désarroi et de négation, *on se mettra à fabriquer du tonique, aussi facilement qu'on écrivait des alexandrins*. L'indice « Sincérité et rythmes toniques », par exemple, à partir de ce jour ne servira plus de rien.

Il ne vaudra plus que pour les textes antérieurs à ce jour. Mais pour ceux-là il vaudra. Aussi chaque date où l'on découvre un

(1) V. notre *Essai sur les rythmes toniques du français* (Presses Universitaires, 1925).

de ces S, est-elle à noter soigneusement : non tant pour l'histoire des sciences, que pour l'aspect du champ littéraire. Par rapport à ce S, les rythmes toniques, ce champ est naïf et vierge au temps de Rousseau ou de Barrès ; aujourd'hui il importe de se méfier, la musique fausse peut désormais être aussi bien tonique qu'alexandrine.

Les règles. — La question des règles, telles que les règles de la versification imposées aux poètes, ou d'autres règles comme celle des trois unités, on en voit maintenant la signification.

Elles représentent un effort scientifique, qui ne se comprend pas lui-même, tourne court, et devient très nuisible.

Ayant étudié peu d'œuvres, quelque Aristote ébauche presque une science, en indiquant un caractère S commun à toutes ces œuvres. Mais il ne comprend pas bien ce qu'il a fait. Cet ensemble d'œuvres est choisi au hasard, sans méthode, incomplètement. *On oublie de proclamer : j'ai remarqué dans les œuvres de ce type, le caractère S en question ; mais je ne sais pas s'il n'appartient qu'à elles ; et je ne sais pas non plus s'il n'y a pas d'œuvres de ce type ne possédant pas ce caractère S (1).*

Avec une hâte que l'on retrouvera partout dans les études littéraires, on exploite si indiscrètement cette petite goutte d'objectivité, qu'on en fait un vrai poison pour ces études.

On dit : ce caractère S que je viens de découvrir, est le caractère nécessaire de toute œuvre qui vaille. Toute œuvre où je ne le retrouverais pas, ne vaut rien. On n'y trouve pas ce qu'on trouve de S dans les chefs-d'œuvre étudiés par Aristote : donc c'est indigne de figurer à côté d'eux, à la même hauteur. On n'y retrouve pas les caractères S reconnus dans la poésie de Racine (ses « règles de versification »), ou dans la musique de Bach ; donc il n'y a pas moyen d'adopter Verlaine, ou Berlioz (2). Ce n'est pas de la poésie, ce n'est pas de la musique.

On va même plus loin. On finit par se figurer que la beauté, non seulement ne peut exister sans ces S, mais est obtenue sûrement par leur observance. Et l'on s'étonne que la Pucelle de

(1) Rappelons que « caractère S » est dit brièvement pour : « caractère entièrement formulable en Langage des sciences ».

(2) C'est ce qui doit faire distinguer en musique deux types de faux : les pseudo-faux, contraires notamment aux règles, qui ne sont pas de vraies lois générales du lyrisme musical ; d'autre part, les faux qui dérivent de l'existence de telles lois. Les premiers s'évanouissent d'un siècle à l'autre. V. notre *Introduction à une connaissance scientifique des faits musicaux*, 1, 5 (Coll. scientifique, Blanchard, éd.).

Chapelain, qui savait et appliquait si bien les règles, où l'on retrouve parfaitement les S que les métriciens déclarent être dans toute belle poésie française, et les S qu'on déclare exister dans tout poème épique digne de ce nom, on s'étonne que cette Pucelle arrive tout au plus à attirer les yeux ravis de quelques académiciens.

De toute façon, on oblige les Corneille et les Racine à couler ces S dans leur poésie : chacun suivant sa souplesse. Leur valeur L, vivante, lyrique, ne vient pas de là. Mais enfin, on a les L et les S, et public et théoriciens sont satisfaits. Pour les uns, la poésie de Racine est ce qu'elle est, parce qu'elle est poésie ; pour les autres, parce qu'elle satisfait inimitablement aux règles.

(A suivre.)

Le Gérant : JEAN MARNATS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.*

Les origines littéraires
de la France contemporaine

par Pierre MOREAU,

Professeur à l'Université de Fribourg.

V

Fin de siècle.

« *Fin de Siècle* est français, car c'est la France qui, la première, a eu conscience de l'état d'esprit que l'on dénomme ainsi. Le mot a volé à travers les deux mondes et a trouvé accès dans toutes les langues cultivées. C'est la preuve qu'il répondait à un besoin (1). » Ainsi parlait, dans un livre sévère, un de ces critiques étrangers qui regardaient sans bienveillance la France littéraire, au terme de ces expériences qui l'avaient conduite de l'Ordre Moral au dilettantisme, du dilettantisme au naturalisme, du naturalisme à l'Esprit Nouveau. Un Max Nordau, un George Moore (2) faisaient le compte des crises qui secouaient le siècle finissant, — réalisme, égotisme, ibsénisme, nietzschéisme, et les raffine-

(1) Max Nordau, *Dégénérescence*, trad. par Auguste Dietrich, 1894, 2 vol., t. 1, p. 3.

(2) *Confessions d'un jeune Anglais*, parues en anglais, et aussitôt après en français, dans la *Revue indépendante*, 1886.

ments des esthètes, et les déliquescentes des décadents, et les fantômes des diaboliques. Tous, des « découragés » ; tous, des « inadaptés » et, si l'on en croit Max Nordau, des « dégénérés ». Le mot « fin de siècle » désigne une névrose ou une psychose, une maladie des âmes. Barrès l'avouera : « Nous vivions sur nos nerfs, sans connaître que nos réserves s'épuisaient (1). » C'est l'âge d'une grande neurasthénie et d'une grande fiébrilité, une époque à la fois tendue et fragile, l'époque de ce « modern style » créé par William Morris, aux meubles contournés, au mauvais goût inquiétant, l'époque de la mousseline. Elle règne, frémissante et tourmentée, dans les tableaux légers de Chéret, de Willette, ce « Watteau de Montmartre » (2). L'horrible, le mystérieux, la sensation violente secouent les nerfs ; les « paradis artificiels » s'ouvrent aux âmes désemparées : « C'est le tour de la morphine », prononce Paul Arène (3).

E. Quelques livres, quelques types traduisent la jeunesse de ce temps : le héros d'*A Rebours*, dessiné d'après Robert de Montesquiou, ce des Esseintes qui n'aime que les œuvres « mal portantes, minées et irritées par la fièvre » ; le « Disciple » de Paul Bourget ; le Dorsenne de *Cosmopolis* qui n'a d'autre but, dans la vie, que « d'éprouver de l'existence humaine le plus grand nombre des impressions qu'elle peut donner, et de les penser après les avoir éprouvées » ; le Philippe du *Culle du Moi*, le héros de cette trilogie que Barrès présente comme un document « sur un type de jeune homme déjà fréquent, et qui va devenir plus nombreux encore » ; les *Déracinés*. Avant d'avoir lu *Par delà le Bien et le Mal*, on professe, comme le Robert Greslou du *Disciple*, le dédain le plus hautain pour les distinctions morales ; comme lui encore, ou comme le Barrès de *Du Sang, de la Volupté et de la Mort*, on se propose de vivre en partie double, de jouer plusieurs rôles divers, pour exercer, en un jeu pervers, sa volonté et sa sensibilité. Et Paul Bourget, saisi d'effroi devant ces types « fin de siècle », s'adresse en un appel pressant au jeune homme de son temps, pour le détourner de toutes ces séductions qui le sollicitent, « également redoutables et funestes », la tentation du « *struggler for life* », qui « s'appelle volontiers fin de siècle », et celle de l'« épicurien intellectuel et raffiné », de l'« égoïste subtil »... « Nous le connaissons trop, ce jeune homme-là, ajoute-t-il, avec une nuance de mélancolie, de regret ; nous avons tous failli l'être (4). »

(1) *Amori et dolori sacrum*, p. 137.

(2) Jules Lemaitre, *Impressions de théâtre*, t. II, p. 335.

(3) *Gil Blas*, 17 mai 1885.

(4) Préface du *Disciple*.

Mais non point seulement des livres, des types littéraires. Les physionomies « fin de siècle » passent, réelles et vivantes, dans cette société où le dandisme de Baudelaire, de Barbey d'Aurevilly, prolonge son ombre prestigieuse, et où le « snobisme » allie le style contourné des Goncourt au mystère des cénacles symbolistes. Voyez, par exemple, cette figure singulière, sortie de quelque tableau de Gréco, fulgurante et comme légendaire, Montesquiou, le poète des *Chauves-Souris*, du *Chef des Odeurs suaves*, le découvreur de chemins inconnus, l'amateur du rare, qui initiales Maurice Barrès et les Marcel Proust à ce monde étroit et recherché, dont Mallarmé est un moment le poète, et où fleurit l'esthétisme mondain, comme un « hortensia bleu » ; monde magnifique et baroque, où les vers se publient sous de somptueuses couvertures de soie bleue, où les cravates et les gilets « sensationnels », les cannes à pommeau ciselé, l'orgueil et la bravade, composent une élégance de décadence, insolente et raffinée. Ou encore, voyez, dans sa cape de 1830, Jean de Tinan, le beau ténébreux aux gilets de velours noir à trente boutons d'argent, le noctambule qui, dans son déguisement romantique, parfumé des violettes qui sortent de sa poche, — côté cœur, — devine Oscar Wilde, présent André Gide. Un peu plus loin, voici le talent fardé, l'artifice faisandé de cette « fin de siècle », vénéneux et corrompu, mais inquiet aussi dans sa révolte même, douloureux dans son cynisme malsain : c'est le romancier et le journaliste paré, parfumé, usé par les poisons physiologiques et par ceux de l'âme, harnaché de cravates extravagantes où se blottissent des perles trop belles, hésitant entre le style de race d'un Goncourt et l'excentricité fangeuse d'un Restif de la Bretonne, sensible et blasé, curieux de toutes les nouveautés, las de toutes (1). Et plus loin encore, l'alexandrin de cet âge de serre chaude, le poète des *Chansons de Bilibis*, le romancier d'*Aphrodite*, savant, d'une science sensuelle, comme celle d'un Catulle Mendès. Et des visages de femmes encore, celui d'une Rachilde, celui de Marie Bashkirtseff, fragile et ardente. Partout la nervosité, l'étrangeté, je ne sais quel parfum morbide et capiteux, je ne sais quelle incohérence.

Cette incohérence invitait à la caricature, à un humour extravagant. Pour peindre cet extrême dandisme, il fallait un bohème extrême. Il fallait une imagination déchaînée, capable d'incarner en un fantoche gonflé de vent, la folie contemporaine, avec toute la solennité, tout le grandiose de la mystification. Ce génie du paroxysme se dressa sur la scène de l'Œuvre, dans la soirée fameuse

(1) Cf. Georges Normandy, *Jean Lorrain*.

du 10 décembre 1896. Sortait-il de la fantaisie collégienne des élèves de Rennes, dont Alfred Jarry avait été le condisciple (1) ? Venait-il de ce groupe du *Mercur de France* où une dernière équipe de la bohème romantique maintenait la tradition sacrée du mépris des bourgeois et de la haine des philistins ? Il nous suffit que cet Ubu-Roi, avec son accent nasillard et son ostentation bouffonne, évoquât, en une créature de farce énorme et falote, qui fit prononcer à quelques imprudents les noms de Rabelais, de Shakespeare, de Molière, l'incohérente satire d'une époque incohérente.

Mais à travers ce chaos, quelques traits se dessinent, quelques caractères essentiels et profonds de cette « fin de siècle ». Elle éprouve la curiosité ingénue et passionnée du mystère, de l'in défini, de l'inconscient. Un Joséphin Péladan fonde pour elle son « Théâtre de la Rose-Croix » et Edouard Schuré son « Théâtre de l'Âme » ; celui-ci, le Celte mystique d'Alsace, lui peint les figures des grands initiés et lui conte les légendes du passé (2) ; celui-là l'initie aux arcanes de *La Décadence esthétique*, à l'occultisme ; un Stanislas de Guaita l'engage, selon le mot de son ami Maurice Barrès, sur « la route royale des Boehm et des Swedenborg ». Elle demande à l'art même ces suggestions indécisées, qui ne peuvent naître que de l'inachevé, de la divine gaucherie des primitifs ; elle adopte avec exaltation ces préraphaélites, que déjà Montalembert et ses amis (3) avaient retrouvés avant le Paul Bourget des *Sensations d'Italie* ; elle demande aux poètes et aux rêveurs d'Angleterre le reflet des vieux peintres d'Italie (4). Et Wagner évoque à son imagination les puissances confuses de l'instinct. Dans le salon de Robert de Bonnières, auprès de Vincent d'Indy, à la *Revue wagnérienne* d'Edouard Dujardin, aux spectacles où triomphe le chanteur Van Dyck, la religion wagnérienne assemble ses fidèles. Barrès glorifie « la philosophie de Bayreuth », celle de « l'impulsion naturelle », et, à Venise, il se livre à l'« irritation mortelle » de *Tristan et Isolde*, à la fièvre de « cette sublime tragédie », au « besoin d'aller au delà, plus outre que l'humanité » (5)... Aller au delà : c'est le mot de tous les âges

(1) Cf. Charles Chassé, *Les Sources d'Ubu-Roi*.

(2) Cf. Jean Dornis, *Un Celte d'Alsace, la poésie et les plus belles pages d'Edouard Schuré*, 1923.

(3) Rio, *L'Art chrétien*, 1861. — Cf. Milsand, *L'Esthétique anglaise. Etude sur M. John Ruskin*.

(4) Cf. Maurice Barrès, *Mes Cahiers*, t. I, p. 31.

(5) Cf. le *Richard Wagner* d'Edouard Schuré, *Le Théâtre de Wagner*, de Péladan, *Le Crépuscule des dieux*, d'Elémir Bourges ; et Grange Woolley, *Richard Wagner et le Symbolisme français*.

troublés, leur éternelle nostalgie, faite du sentiment de l'inquiétude et du rêve de l'évasion.

I. — L'INQUIÉTUDE (1).

Tous l'éprouvent. Et pourtant ils viennent d'époques, de régions bien diverses ; les uns sont de ces « poètes maudits » que Verlaine a célébrés en 1884, des précurseurs qui ont traversé l'école parnassienne sans s'y mêler, comme Verlaine, Mallarmé, Villiers de l'Isle-Adam, ou des étrangers, des voyageurs qui sont venus plus tard dans les rangs de la poésie française, comme Rodenbach, Verhaeren, Moréas ; d'autres, comme Jules Laforgue, Gustave Kahn, René Ghil, Maeterlinck, Stuart Merrill, Henri de Régnier, Viélé-Griffin, Ernest Raynaud, André Fontainas, Hérold, Mockel, et Samain, Van Lerberghe, Francis Jammes, ne publient leurs premiers vers qu'aux environs de 1890 ; et d'autres viendront plus tard encore, plus jeunes mais poursuivant à leur manière les chants de leurs aînés, les Paul Valéry, les Paul Fort, les Henry Bataille, les Fernand Gregh, les Charles Guérin, les Valmy-Baysse, les Cantacuzène. Certains d'entre eux viennent du Midi, et leurs tristesses sont baignées de plus de paix lumineuse, de plus de sérénité, — tel l'Athénien Moréas qui garde jusque dans sa poésie française l'accent de sa terre natale, tel Francis Jammes le Pyrénéen dont les vers semblent avoir pour arrière-plan l'horizon d'Orthez, tel Louis Le Cardonnell de Valence qui laisse, dans ses *Carmina Sacra*, souffler le vent du Rhône, briller la lumière latine ; d'autres, plus nombreux, viennent du Nord, et apportent comme des lambeaux de leurs brumes natales : Samain la tristesse de Lille où s'est écoulée « sa jeunesse déjà grave comme une veuve » ; Verlaine, Rimbaud, l'âpreté de leurs Ardennes ; et les Belges, les Flamands, si nombreux dans cette génération poétique, le recueillement des béguinages ou l'appel hallucinant des voiles tendues vers la mer du Nord. Ils viennent de tous les points du monde, de la Roumanie de Cantacuzène, de la Grèce de Moréas, de l'Amérique de Stuart Merrill. Ils viennent surtout de la province, de l'ombre intime et silencieuse des petites

(1) Sur le symbolisme, voir, outre les mémoires de symbolistes (de Wyzewa ; *Nos Maîtres*, 1895, de Gustave Kahn, *Symbolistes et Décadents*, 1902, de Retté, *Le Symbolisme*, 1903, de Rémy de Gourmont, au t. II des *Promenades littéraires*, 1906, d'Ernest Raynaud, *La Mêlée symboliste*, etc.) *Le Symbolisme* d'André Barre, *Le Mouvement symboliste*, de M^{me} Osmont, 1917, *le Symbolisme*, d'Alfred Poizat, 1909, la *Bibliographie du Symbolisme*, de Pierre Dufay, 1923, *Le Symbolisme* de John Charpentier, 1927, *Le Symbolisme dans la poésie française contemporaine*, de Georges Bonneau, 1930.

villes. Ils meurent, comme dit l'un, Laforgue, « la province dans le cœur », ou, comme un autre, Rodenbach, ils vivent, avec leurs rêves de « vieux hôtels patriciens » et de vieux portraits aux cadres d'or « dans l'assoupissement des villes de province ». De là, peut-être, cette intimité, ce silence, cette pénombre de mystère, qui enveloppent la poésie symboliste.

Vies diverses aussi : des bohèmes dans leur taverne et des dandies dans leur tour d'ivoire, ceux-ci promulguant les lois de la toilette, comme Mallarmé dans son journal de *La dernière mode* (1), ceux-là chantant *Le Ruffian*, comme Moréas. Ce sont des délicats, — élèves de Mallarmé au lycée Condorcet, groupe « fashionable » des Gustave Kahn, des Marcel Schwob, des Henri de Régnier, des André Gide, — ou des esthètes turbulents de la rive gauche ; ce sont aussi des mystificateurs, des fantaisistes de Montmartre. Certains comme Jules Laforgue (2) restent à mi-route entre la bohème et le dandisme, « cœurs pleins de dandisme lunaire », comme dit Laforgue, et « drôles de corps ». Ce sont comme Verlaine, des visages qui conservent, dans leur teint brouillé, « toute la suie en suspension dans les rues de Paris » (3) ; ou, comme Rimbaud (4), des réfractaires, des anarchistes de la Commune, de mauvais garçons emportés dans le mouvement vertigineux du satanisme, du byronisme, des aventuriers que tentera un jour l'aventure de l'au-delà, peut-être de la sainteté. Et ce sont encore des employés comme Samain, comme Jehan Rictus, qui, entre les murs de l'Hôtel de Ville ou de la Préfecture de la Seine, échappent par le rêve poétique à la lumière blafarde de leur bureau.

Pourtant, malgré leurs vies si diverses et leurs génies distincts, des affinités se décèlent, des filiations s'esquissent, — ici, de Tristan Corbière à Jules Laforgue, à Gustave Kahn, à René Ghil, qui brisent l'ancienne forme poétique ; là, de Verlaine à Rimbaud puis aux Charles Guérin, aux Francis Jammes, poètes de l'indicible, de l'imprécis, de la vie secrète ; là encore, de Mallarmé à Paul Valéry, poètes du subtil, du rare, de l'obscur. Et d'un groupe à l'autre on se rencontre, on se retrouve aux mardis de la rue de Rome, autour de Mallarmé, dans ces entretiens, comme dit Louis le Cardonnel,

Dont nos âmes seront à jamais obsédées ;

(1) Rééditée par S.-A. Rhodes, 1933.

(2) Cf. F. Ruchon, *Jules Laforgue, sa vie, son œuvre*, Genève, 1924.

(3) Rachilde, *Nouvelles littéraires*, 9 mars 1929. — Sur Verlaine, cf. les ouvrages de Charles Morice, de Lepellelier, de Pierre Martino.

(4) Cf. J.-M. Carré, *La Vie aventureuse d'Arthur Rimbaud*.

chez Méry Laurent ; ou encore dans ces foyers de fantaisie et de chimère, le Club des Hydropathes, le Chat Noir de Salis et Goudeau. On s'arrête, aux expositions de peinture, devant les paysages harmonieux de Puvis de Chavannes, devant les toiles intimes de Carrière baignées d'ombre et de rêve, devant les clairs de lune de Cazin ou les couleurs hardies d'Albert Besnard ; on court à un petit pavillon de planches voisin du pavillon de Flore, le salon des Indépendants, où les jeunes peintres renouvellent la technique de leur art ; on discute la vision des impressionnistes qui prétendent se conformer aux découvertes scientifiques d'Helmholtz, pour exprimer la vibration lumineuse et colorée, pour retrouver l'atmosphère, par delà le dessin qui n'est qu'illusion et abstraction ; on attribue au « pointillisme » d'un Georges Seurat les mêmes vertus qu'au « vers librisme » de Gustave Kahn. On se réunit aussi aux concerts où l'on déchiffre la wagnérisme ; on découvre un jeune musicien, Claude Debussy, dans le cénacle de Mallarmé ou auprès de Henri de Régnier qu'il consulte sur le texte des *Proses Lyriques* ; on s'accoutume à ne pas séparer ces noms de Mallarmé, de Maeterlinck, de ceux d'Ernest Chausson, de Debussy, de Gabriel Fauré. Surtout on lit avec ferveur les jeunes revues et l'on discute avec passion les nouveaux manifestes.

Que de manifestes et de revues ! On s'égaré à travers leur foule, qui naît et meurt d'un jour à l'autre, qui se mêle et se bouscule. Deux figures de directeurs les dominent un moment, Edouard Dujardin (1) avec la *Revue Wagnérienne* et la *Revue Indépendante*, Alfred Vallette (2) avec le *Mercure de France* ; mais Gustave Kahn ne se lasse pas de fonder des *Vogue*, des *Symboliste*, des *Ermitage*, tandis que, dans le *Décadent*, Anatole Baju compose le bréviaire du bon décadent, qu'à la *Revue Blanche* d'Alexandre Natanson, des intellectuels subtils soumettent à l'analyse et à la critique l'esthétique nouvelle, que Paul Adam et ses amis dirigent les *Entretiens politiques et littéraires*, que Léon Deschamp lance *La Plume* qui organise des soirées d'art, et qu'à travers la Belgique des *Art Moderne*, des *Bisoche*, des *Pléiade*, des *Jeune Belgique*, des *Wallonie* groupent les Verhaeren, des Iwan Gilkin, les Valère Gille, les Albert Mockel. Des théâtres s'ouvrent ou s'entrouvrent, le Théâtre d'Art de Paul Fort, puis l'Œuvre de Lugné-Poe. Des livres, des enquêtes lancent au public les noms des

(1) Cf. Frédéric Lefèvre, *Une heure avec Edouard Dujardin*, Nouvelles littéraires, 4 juin 1932.

(2) Sur lui, les souvenirs de Rachilde.

symbolistes : voici tour à tour les *Poètes maudits*, *A Rebours*, le *Trailé du Verbe* de René Ghil, le manifeste de Moréas dans le *Figaro*, la *Littérature de tout à l'heure* de Charles Morice, les articles de Rémy de Gourmont, de Marcel Schwob, de Wyzewa, les traités de Robert de Souza, de Gustave Kahn, et tant d'autres jeux de théoriciens, jusqu'au jour où le symbolisme, entrant à l'Académie, jettera un regard sur son passé, et répétera encore, comme le chant d'une jeunesse lointaine et chère, ces mots de « musique poétique », de « poésie pure », qui l'ont si longtemps bercé.

‡ D'où venait-il ? Contre qui venait-il lutter, en entrant, plein de révoltes et de dédains, dans cette littérature « fin de siècle » ? Toute jeune école littéraire commence par une rupture avec les écrivains du temps ; lui, c'est avec le public même qu'il rompait. Au seuil de l'époque symboliste, Lautréamont, Rimbaud, Mallarmé, avaient inauguré cette proscription du public. Avec lui, l'on proscrivait pêle-mêle les Parnassiens (1), les naturalistes, à l'exception de quelques artistes comme les Goncourt (2) : le public leur avait demandé la vision directe des choses, — et c'est une « vision indirecte » que le symbolisme voulait réaliser, « loin de toute description » (3). Non pas que ces poètes répudient tout maître : ils sentent leurs attaches à toute une tradition éclatante qui traverse le romantisme. Un Paul Fort n'ignore pas que la nature qu'il aime et qu'il exprime lui est comme léguée par la sensibilité de tout un siècle :

Racine était-il bien sensible au bruit de source que voilà ? — Ces nénuphars blessés entrent dans ma douleur. — Jean-Jacques a passé par là.

Virgile était-il bien sensible au firmament sur la villa ? — Mon destin, vous suivez la prime étoile en fleur. — Lamartine a passé par là.

Homère était-il bien sensible au grand vent noir dans les lilas ? — Trois feuilles en tournant se jouent de mon bonheur. — Lord Byron a passé par là.

A quoi ne suis-je donc sensible ? Tout m'est fièvre, désordre, éclat. — Joie et douleur, mon âme est la proie de mon cœur. — Baudelaire a glissé par là.

Baudelaire, surtout, qui revit d'une nouvelle gloire aux environs de 1880, que Barrès l't dès les bancs du collège, que Bourget place en tête de ses *Essais de psychologie contemporaine*, — Baudelaire,

(1) Cf. Jean Carrère, *Les derniers adieux du Parnasse mourant*, La Plume, 1893 ; Viélé-Griffin, *La désespérance du Parnasse*, Mercure de France, 1899.

(2) Cf. Léon Bloy, *Les Funérailles du Naturalisme*, La Plume, 15 mai 1891. Moréas, dans sa réponse à l'enquête de Jules Huret, traite le naturalisme de « pourriture du romantisme ». Adolphe Retté débute, en 1887, par un article où, à propos de Léon Cladel, il prend vivement à partie le naturalisme.

(3) Verhaeren, *L'Art moderne*, 24 avril 1887.

« une des idoles de ce temps », note Brunetière en juin 1887. Par delà le poète des *Fleurs du Mal* et des *Poèmes en prose*, la sensibilité symboliste découvre l'écho de ses propres inquiétudes à travers le monde, dans les poésies du Midi peut-être (1), mais plus encore dans celles du Nord. Elle reconnaît chez les romantiques allemands, chez Novalis surtout, son mysticisme pénétré de musique et de philosophie idéaliste ; elle chante des « lieds » (2). Surtout (3), elle se met à l'école de l'Angleterre et de l'Amérique : un Mallarmé, professeur d'anglais, ami de Swinburne, admirateur de Whistler ; un Jehan Rictus élevé à Londres ; un Verlaine s'y réfugiant ; un André Fontaines traduisant en français Keats et Thomas de Quincey ; l'Américain Stuart Merrill (4) traduisant en anglais Villiers de l'Isle-Adam, Mallarmé, Henri de Régnier ; même un Macterlinck, ouvrent des voies nouvelles de la France au symbolisme de Carlyle, au préraphaélitisme de Ruskin ou du peintre Burne Jones, à l'idéalisme de William Morris, au diabolisme de Swinburne, à ce grand maître d'hallucination, de mystère maléfique, de « correspondances » et de perversions des sens, le poète du *Corbeau* (5), le conteur des *Contes grotesques* (6), Edgar Poe (7), qui se dresse dans l'imagination de cette fin de siècle

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change (8)

Mais, sous les vers du poète et sous les œuvres de l'art, l'inquiétude symboliste aspire à retrouver l'âme du peuple, le monde des primitifs. L'Exposition Universelle, en évoquant des images d'exotisme, a révélé l'art javanais, le cadre des lointains pantous (9) ; la poésie des noirs exerce une sorte d'attrait sauvage (10) ;

(1) Cf. Zerega Fombona, *Le Symbolisme français et la poésie espagnole*.

(2) Sur le germanisme des symbolistes français : Jean Thorel, *Les Romantiques allemands et le Symbolisme français*, entretiens politiques et littéraires, septembre 1891 ; Tancrède de Visan, *Le Romantisme allemand et le Symbolisme français*, Mercure de France, 16 décembre 1910.

(3) Sur cette question : le Symbolisme français est-il plus proche de l'Angleterre ou de l'Allemagne ? cf. la controverse de Georges Le Cardonnell et John Charpentier (*Mercure de France*, avril-juin 1921) à propos de l'étude de ce dernier sur *Charles Baudelaire et la poésie britannique*.

(4) Marjorie-Louise Henri, *La contribution d'un Américain au symbolisme français*, Stuart Merrill, Champion, 1927.

(5) Traduit par Mallarmé, 1875, de même que ses poèmes, 1888.

(6) Traduits par Hennequin, 1882.

(7) Cf. Louis Seylaz, *Edgar Poe et les premiers symbolistes français*, Lausanne, 1923 ; Léon Lemonnier, *Edgar Poe et la critique française de 1845 à 1875*.

(8) Mallarmé, *Tombeau d'Edgar Poe*.

(9) Cf. *Le Pantoun des Pantous*, de René Ghil.

(10) Cf. la conférence de Valmy-Baysse, sur *La Poésie française chez les noirs d'Haïti*, 4 juin 1903.

l'obscur génie du folklore, l'inspiration des rondes et des pastourelles, des romances et des lieds, pénètre la savante naïveté de Paul Fort (1). On cherche, à travers ces voix confuses des peuples, le fond inconscient de l'âme. Et c'est aussi le secret de cet inconscient que l'on demande aux philosophes, que l'on s'adresse aux recherches psychologiques de Hartmann comme Jules Laforgue, ou à la philosophie évolutive comme René Ghil, que l'on s'efforce, à la suite de Helmholtz, d'expliquer aux hommes leur vision du monde, ou, à la suite de Schopenhauer, de démontrer que la musique est « Volonté de vivre » (2). Jamais poètes ne parlèrent si passionnément de philosophie, ne prononcèrent si souvent les noms de Kant, de Fichte ; aux cours de Séailles, ils apprenaient que le monde est une construction de l'esprit ; peut-être même l'intuition bergsonienne les conduisit-elle à une poésie fluide, aussi mobile et fuyante que la vie et que le moi (3). Avec une inquiète ardeur, ils demandaient aux mots d'exprimer cette région indéfinie où le monde extérieur se fond et se confond avec le monde intérieur.

Le monde extérieur... Ils semblent pourtant y renoncer ; ils s'interdisent de le décrire ; ils professent avec Villiers de l'Isle-Adam, que « le Réel est seulement ce qui nous touche soit les sens, soit l'esprit », que « le milieu le plus suggestif d'idées réellement poétiques n'est autre que quatre murs », et que « ceux-là qui ne portent pas en eux l'âme de tout ce que le monde peut leur montrer, auront beau le regarder, ils ne le reconnaîtront pas, toute chose n'étant belle que selon la pensée de celui qui la regarde et la réfléchit en lui-même » (4) ; ils veulent, avec Verhaeren, ne voir dans « le fait et le monde » que « prétexte à idée », « rêves de notre cerveau ». « Et autant, ajoute Verhaeren, le naturalisme accorde à l'objectivité dans l'art, autant et plus le symbolisme restaure la subjectivité (5) ». « Mes songes dépassent les formes », dit René Ghil. Mais les choses ont, du moins, une mission : celle de répondre à l'âme du poète, d'être des âmes elles-mêmes, reliées à celle du poète par l'invisible écheveau dont ont parlé tour à tour

(1) Cf. Robert de Souza, *La Poésie populaire et le lyrisme sentimental*, 1898.

(2) Edouard Dujardin, *Mercure de France*, t. CLXXIII.

(3) Sur les rapports du symbolisme avec le bergsonisme, cf. Jean Blum, *La philosophie de M. Bergson et la poésie symboliste*, *Mercure de France*, septembre 1906 ; Tancrède de Visan, *Essai sur le Symbolisme*, en tête de ses *Paysages introspectifs*, 1904.

(4) Cf. Van der Meulen, *L'Idéalisme de Villiers de l'Isle-Adam*, Amsterdam, 1925.

(5) *L'Art moderne*, 24 avril 1887 ; cf. Edmond Estève, *Emile Verhaeren* ; L. Charles Baudoin, *Le Symbole chez Verhaeren*, Genève, 1924.

Olympio, et Leconte de Lisle dans *Tra fila d'oro*, et Sully-Prudhomme, et l'auteur de *La Nouvelle Idole*, et celui du *Jardin de l'Infante*. Les villes et les campagnes sont comme de grands êtres qui regardent l'homme, tentaculaires ou hallucinés ; et l'homme se confond avec les *Rythmes Souverains* de l'univers, avec ses *Forces Tumultueuses*, avec sa *Multiple Splendeur* : « J'existe en tout ce qui m'entoure et me pénètre », dit Verhaeren ; et il résume d'un mot son conseil suprême : « Mêler ton être aux forces unanimes. » Il boit comme un « vin fluide et vivant » le vent qui passe sur le monde, pour absorber avec lui ce monde même ; et d'autres encore, comme René Ghil, prétendent accorder leur poésie aux rythmes universels, ou, comme Paul Fort, se tendent tout entiers

Vers cette grande Voix qui rythme l'Univers.

Non point vers les aspects éclatants et métalliques du monde, comme au temps du Parnasse ; mais vers « la nuance », vers le « bleu fouillis » ; vers les eaux tombantes ou dormantes, la pluie qui accompagne la mélancolie, les lacs qui tremblent ; vers la pénombre, les brumes, les crépuscules, l'automne, les images d'un passé mort ; vers le Versailles d'Albert Samain où

L'Automne si douce
Laisse pendre en rêvant sa chevelure rousse
Dans l'eau divinement triste du grand Canal (1) ;

vers les musiques surtout, — *Romances sans paroles* que chante Verlaine, *Gammes* qu'exécute Stuart Merrill, — vers les « sanglots longs des vioions », vers « l'âme de Schumann », vers « l'accord mineur », les musiques « mineures » ; et aussi vers le silence, « notre mère, le Silence », comme dit Rodenbach. Les parfums aussi, qui ont envahi la poésie depuis Baudelaire, enveloppent, pénétrants et « noirs », la poésie symboliste, « parfums séchés », « sombre incantation » des chevelures, « étouffants aromes » des jardins. Et, entre ces parfums, ces nuances et ces musiques, des accords subtils s'établissent. Le temps est loin où le P. Castel et le Jésuite Poncelet découvraient un « clavecin oculaire », un « orgue des saveurs » ; des Esseintes lui-même est dépassé (2) ;

(1) Albert Samain, *Le Chariot d'or*. Cf. Brizeux, *La Fleur d'or*, *L'Andromède* :

L'Italie enchaînée et nue au bord de l'onde
Laisse pendre en rêvant sa chevelure blonde.

(2) Cf. Henry Laures, *Les Synesthésies*, 1908.

René Ghil développe, dans son *Traité du Verbe*, la théorie de l'audition colorée; on hésite sur la couleur de l'A: est-il noir comme le pense Arthur Rimbaud, rouge comme le prétend Vigié-Lecocq ? — de l'I: est-il rouge (Rimbaud le déclare) ou bleu (Vigié-Lecocq le soutient) ? Une voix devient, chez André Fontainas, « un enivrement d'harmonie et d'optique »; et Henri de Régnier perçoit sur une lettre l'écho d'un visage, sur un miroir l'ombre d'une voix.

C'est dans le monde intérieur du poète que se font ces échanges; c'est lui qui rétablit l'unité du monde, brisée par les sens. Le moi pénètre toute la poésie du symbolisme, et ses romans mêmes, où le « monologue intérieur » d'Edouard Dujardin (1), pareil à celui de Dostoïewski, n'est qu'un déroulement de sentiments, de sensations, de pensées, de vie profonde. Les paysages mêmes sont « introspectifs » (2), et l'âme est tantôt « un paysage choisi » (3), tantôt un ciel de Pâques (4), tantôt un beau lac (5); elle passe comme « une voyageuse » (6), elle a « peur comme une femme » (7), elle rêve comme une « infante en robe de parade » (8). Ou bien, comme chez les romantiques, elle est la spirale au bout de laquelle s'ouvre le gouffre intérieur (9), elle veille comme des réminiscences de vies antérieures, pareilles aux échos de la ville d'Is, dont Stuart Merrill entend en lui-même les cloches,

(1) Dans *Les lauriers sont coupés*, pub. en 1887, dans la *Revue Indépendante*, et en 1888 en volume.

(2) Tancred de Visan, *Paysages introspectifs*, 1904.

(3) Verlaine, *Fêtes galantes, Clair de lune*.

(4) Cf. Samain, *Au Jardin de l'Infante* :

Il est de clairs matins.....

Où le cœur est un ciel de Pâques plein de cloches,

et Stuart Merrill, *Les quatre Saisons, Chansons de Pâques* :

Mon âme est pleine de cloches,

Mon âme est pleine d'oiseaux.

(5) « Mon âme est un beau lac solitaire qui tremble » (Albert Samain) Sainte-Beuve disait déjà :

Mon âme est ce lac même où le soleil qui penche

Par un beau soir d'automne envoie un feu mourant.

(*Poésies complètes*, 1863, t. I, p. 220).

(6) Hérold, *Au hasard des chemins*.

(7) Maeterlinck, *Serres chaudes, Oraison*.

(8) Albert Samain, *Au jardin de l'Infante*.

(9) Cf. Musset, *Confession d'un enfant du siècle* : « Il semble que l'homme soit vide et qu'à force de descendre en lui, il arrive à la dernière marche d'une spirale », ou Rolla : « La spirale sans fin de ton long suicide »; et Albert Samain, *Au Jardin de l'Infante* :

Il est des nuits de doute où l'angoisse vous mord,

Où l'âme, au bout de la spirale descendue,

Pâle et sur l'infini terrible suspendue,

Sent le vent de l'abîme et recule éperdue.

Je crois savoir des noms de reines
 Défuntes depuis tant d'années... (1)

à ces réminiscences qui troublaient Gérard de Nerval jusqu'à la folie, et qui lui faisaient évoquer, dans les vers ténébreux d'*Arthémis* (2), toutes les femmes qu'il croyait avoir aimées de siècle en siècle, toujours diverses, et où il reconnaissait pourtant toujours le même être. C'est ainsi que Verlaine aperçoit dans son « rêve étrange et pénétrant » la « femme inconnue », « qui n'est chaque fois ni tout à fait la même ni tout à fait une autre », et dont la voix conserve

L'inflexion des voix chères qui se sont tues.

C'est dans ce passé irréel que vivent les Samain, les Rodenbach ; ils longent des eaux mortes dans des villes mortes ; leurs pas suscitent « les prestiges enfuis » ; ils parlent de leur vie.

Doucement, à mi-voix, comme d'un enfant mort (3).

Un dernier reflet du romantisme des René et des « Jeunes malades » se prolonge et le mal du siècle devient le mal « fin de siècle ». Comme jadis René s'asseyait sur l'Etna ou Lamartine sur des ruines, voici que

Le cœur vieux de mille ans s'assied sur son butin (4),

que l'on s'enivre de la « douceur de mourir » (5), que l'on est « pareil à la feuille morte » (6). Le goût des pleurs n'est pas mort avec le dernier romantique : Samain éprouve « le goût secret des pleurs » (7) ;

Dans un parfum d'héliotrope diaphane...
 Elle mourait parmi les roses de l'hiver,
 Et c'était comme une musique qui se fane.

(1) Stuart Merrill, *Petits Poèmes d'Automne*.

(2) Nous laissons à ce sonnet son titre consacré ; mais cette orthographe le rend inintelligible. En fait, il s'agit d'Artémise, la reine fidèle à Mausole par delà la tombe, et il convient de rapprocher ce sonnet des lignes d'une étude sur *Quintus Aucler* où Gérard admire Catherine de Médicis, fidèle au souvenir de Henri II, « belle comme Vénus et fidèle comme Artémise ».

(3) Albert Samain, *Au jardin de l'Infante*.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) Verlaine, *Poèmes saturniens*.

(7) Samain, *loc. cit.*

et comme ceux de 1830 il dessine sur des *Keepsakes* de pâles visions d'agonies :

Abandon de tout. Délivrescence qui va à vau-l'eau. C'est elle qui entraîne le *Bateau ivre* de Rimbaud à travers « les azurs verts » et les « noyés pensifs » ; c'est elle que raille, en 1885, la parodie des *Déliquescences d'Adoré Floupette*. Agenouillé, prosterné, accoudé, — c'est en ces attitudes que se dessinent, dans leurs vers flexibles, les Stuart Merrill, les Albert Samain, — le poète symboliste ne se dresse pas face à la vie et à l'action ; il demande, avec Verlaine, « de la douceur », et le réel est trop rude pour lui. Renonçant aux règles du vers comme à celles de l'effort, il ne voit dans l'existence quotidienne, — « Ah ! que la vie est quotidienne », murmure Jules Laforgue, — que la prison morose ou l'hôpital fétide, dont Mallarmé dit la tristesse dans ses poèmes des *Penêtres*, de *l'Azur*. En vain tente-t-il de réaliser son rêve, de s'enfuir « avec ses deux ailes sans plume ». Comme l'Albatros de Baudelaire, le Cygne chanté par Mallarmé souffre d'un « exil inutile ». *La Tour d'ivoire* (1) n'est même pas un abri contre « ces très goujates gens » qui n'ont d'amour, selon Jules Laforgue, que pour « les argents » et pour « les phraséologies ». A son terme, l'inquiétude symboliste abdique la vie, se retranche de l'humanité.

A son propre mal, il est vrai, le symbolisme apporte sa guérison. Comme il éveille une aspiration panthéiste aux « rythmes universels », aux « forces universelles », il rejoint par une voie inattendue, la « vie humble aux travaux ennuyeux et faciles » dont parle Verlaine, le « tragique quotidien » dont parle Maeterlinck, cette part d'inconnu qui constitue *Le Trésor des Humbles*. Au fond de son dédain même, Samain se reconnaît

Sensible à la pitié comme l'onde à la brise ;

René Ghil va vers la collectivité ; Stuart Merrill vers le socialisme ; Jehan Rictus vers le « populisme » ; tandis que le *Bateau ivre* de Rimbaud flottait à la dérive, le *Navire* de Verhaeren vogue sous les étoiles, dans le travail commun,

D'accord avec chaque astre et chaque volonté,

dans l'harmonie des « forces unanimes » ; son *Forgeron* forge l'avenir et fond, dans l'éternelle utopie romantique, tous les débris disparates du passé pour en former un âge lumineux ; Francis

(1) Titre d'un recueil d'Ernest Raynaud, 1899.

Jammes éprouve, à l'exemple de Coppée (1), une fraternelle amitié pour tous les humbles, petites servantes perdues dans les grandes villes, braves gens à la figure bonasse qui se dévouent à quelque sœur épileptique. Dès lors, la vie quotidienne, le monde moderne et ses aspects familiers ne sont plus étrangers à la poésie. Les chemins de fer même, les trains maudits par Vigny, passent dans *Le Beau Voyage* de Henry Bataille, dans *Les Forces tumultueuses* de Verhaeren ; ils y ouvrent, selon l'expression de celui-ci,

Un sillage nouveau vers la vieille Beauté.

Par quel miracle la lourde inquiétude se dissipe-t-elle ainsi en optimisme, s'exalte-t-elle jusqu'à la foi au progrès ? Le poète du *Chariot d'Or* lui-même donne sa vie

à la Bonne Espérance
A la règle, au travail, à la persévérance ;

celui de *La Multiple Splendeur* chante la *Joie* : « Je suis ivre du monde.... » ; et Viélé-Griffin, Fernand Gregh viendront dire *La Beauté de vivre*. En face d'eux défilent toutes les formes de l'idéal humain, — *Les Apparus dans mes chemins*, comme les appelle Verhaeren ; et son *Saint Georges* incarne, en une belle toile flamande, le devoir clair refoulant les troubles instincts : il va, dit-il,

Droit vers son Dieu avec mon cœur.

Encore n'est-ce là qu'une offrande humaine, et peut-être païenne. D'autres viendront, par le remords, à l'offrande divine. Ils apaiseront leur douleur, comme Verlaine, sous le ciel « si bleu, si calme » ; ils chercheront, comme Maeterlinck, dans le flamand mystique de Ruysbroeck l'Admirable, le mot de la destinée ; comme un autre Flamand, Rodenbach, ils écouteront les cloches des béguinages. L'Invisible entre dans la poésie. Non point sans lutte, assurément. Un Rimbaud nous fait assister à ce corps à corps avec l'Ange, qui fait d'*Une Saison en Enfer* comme le journal inachevé de quelque Pascal byronien (2) ; le Verlaine de *Sagesse* (3) reprend le dialogue intérieur de l'*Imitation*, mais il re-

(1) Sur l'influence de Coppée sur Jammes, cf. *L'Amour, les Muscs et la Chasse*, de Francis Jammes, p. 217.

(2) Cf. le *Rimbaud* de Jacques Rivière.

(3) Cf. Raymond Clauzel, *Sagesse de Verlaine*.

tombe sur lui-même. D'autres iront jusqu'au bout, — Retté, *Du Diable à Dieu* (1) ; Charles Guérin, *Le Semeur de cendre*, de la sensualité à l'extase

Où l'âme extasiée et Dieu ne font plus qu'un ;

Francis Jammes jusqu'à l'offrande, — cette offrande chrétienne de ses *Géorgiques* qui semble refléter celle de *Sagesse* ; Louis Le Cardonnel jusqu'au cloître. Les vieilles formules symbolistes se rajeunissent au souffle mystique d'Assise ; la « tour d'ivoire » de naguère est une cellule ; et les *Carmina Sacra* évoquent encore des « Correspondances », mais celles dont les *Fiorelli* enseignent le secret.

Mais est-ce encore là le Symbolisme de 1890, cette poésie qui répudiait toute contrainte, et qui ne voulait être que libération du *moi* ? Pour le vers même, elle avait profité d'efforts séculaires pour rapprocher la forme poétique de la prose (2), tiré parti des contributions nouvelles de l'histoire littéraire, de celle de la poésie populaire (3), des progrès de la connaissance phonétique du langage (4), et elle avait « brisé », avec Verlaine, les mètres trop peu « solubles dans l'air », ou, avec Gustave Kahn (5), elle les avait « libérés » ; elle avait professé que le rythme doit être l'expression de l'émotion, et que, d'elle-même, l'émotion du poète crée à chaque moment son rythme (6). Elle n'avait accepté ni une forme toute faite de vers, ni une langue fixée ; et, pour n'être elle-même qu'un « jaillissement », elle avait rompu les règles qui l'auraient immobilisée (7). Dans son vocabulaire, dans sa syntaxe même, elle avait rejeté la rhétorique qui lui imposait la précision et la clarté. Verlaine avait revendiqué le droit à l'indécis, à la « méprise », Mallarmé le droit à l'obscur, à une phrase dont la plénitude, la densité, la complexité obligent le lecteur à collaborer avec l'auteur, à pénétrer sa pensée, à achever son poème. Mal à l'aise dans un langage aux vocables trop connus, trop familiers, le Symbolisme avait voulu un glossaire qui lui fût propre, fait de préciosité, d'« écriture artiste ». Blanc étant banal, il avait dit *albe* ; « l'une après l'autre » étant vieilli, il avait

(1) Cf. son témoignage de ce titre, 1907.

(2) Cf. Hugo P. Thieme, *Essai sur l'histoire du vers français*, 1916.

(3) Cf. Rémy de Gourmont, *L'Esthétique du Langage*, 1899, et Robert de Souza, *La Poésie populaire et le lyrisme sentimental*, 1899.

(4) V. les travaux de Paul Passy, 1887, et de La Grasserie, 1892, 1893.

(5) Cf. sa préface de *Premiers Poèmes*, 1897.

(6) Retté, *Sur le Rythme des vers*, *Mercure de France*, XXIX, 1899.

(7) Edouard Dujardin, *Mercure de France*, t. CLXXIII, p. 63.

dit « l'une après l'une » ; il avait parsemé ses vers de *brilleries*, de *poignances*, de *bleulements* (1). Et, voulant s'affranchir des contraintes de l'art, il était tombé dans l'artifice.

Cet artifice même l'épuisait. Peu à peu, l'orthodoxie symboliste se morcelait, et de nouveaux groupes s'ébauchaient. Viélé-Griffin proposait l'*Idée de Vie*, Henri de Régnier la *Vision centrale*, Lacuzon l'*Intégralisme*, Fernand Gregh l'*Humanisme*. Paul Valéry se taisait. Autour de l'auteur du *Pèlerin passionné*, l'« École Romane » groupait de nouveaux classiques (2). Sully-Prudhomme n'avait cessé de résister à la révolution poétique (3), que les critiques s'étaient mis à étudier comme un symptôme de dégénérescence (4), les médecins comme un signe de déséquilibre mental (5). En fait, elle avait été un état de l'inquiétude « fin de siècle » ; et elle vieillissait avec cette inquiétude, elle s'éloignait avec cette « fin de siècle ».

(A suivre.)

(1) *Peül Glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes* (Paris, Vanier, 1888), par Jacques Plowert (Paul Adam et Félix Fénéon).

(2) V. Charles Maurras, *Défense du système des poètes romans*, La Plume, 1^{er} juillet 1895.

(3) V. ses *Réflexions sur l'art des vers*, 1892, et son *Testament poétique*, 1901.

(4) Max Nordau, *loc. cit.*

(5) Laurent, *La poésie décadente devant la science psychiatrique*, Maloine, 1897.

Poésie moderne aux États-Unis

par Jean CATEL,

Professeur à l'Université de Grenoble.

I

Je me propose d'expliquer comment la poésie est née sur la terre américaine. Depuis le livre de M. Duhamel, on a une tendance à considérer l'Amérique du Nord comme uniquement occupée de commerce, d'argent, de confort. Cette vue est injuste et néglige, en tout cas, cette curieuse floraison de poésie qui s'est produite récemment au pays des gratte-ciel et du dollar.

Je ne parlerai pas de la poésie très actuelle. Au moment même où je parle, il y a en Amérique beaucoup de revues qui publient des vers ; il y a beaucoup de jeunes poètes qui écrivent des poèmes charmants, parfois audacieux, souvent réussis. Cette poésie actuelle certes a son intérêt, mais il est très difficile, peut-être impossible, de se rendre compte de la valeur exacte de la chose littéraire qui vous entoure, où vous êtes mêlé, que vous vivez.

Je reconnais à Eliot, un poète qui a fait récemment quelque bruit, un très grand talent. Je crois qu'il a eu sur les esprits une influence définitive. C'est en 1922 qu'Eliot emportait le prix du *Dial*. Le *Dial* était à ce moment-là la principale revue littéraire de New-York, et le fait de se voir attribuer le prix d'une centaine de dollars qu'offrait le *Dial* était pour Eliot une grande distinction, un honneur lourd à porter. Mais nous renverrons à plus tard l'étude d'Eliot et de quelques autres jeunes Américains, comme Hart Crane qui s'est suicidé l'année dernière.

De 1922 à aujourd'hui, on a écrit beaucoup de vers en Amérique, et c'est de ces vers que je ne m'occuperai pas ici. Je m'occupe de la génération précédant immédiatement l'actuelle, celle qui, en remontant, va de 1922 à 1912 : c'est-à-dire la génération qui commence immédiatement avant la guerre, qui écrit pendant la guerre et qui déferle sur le lendemain de la guerre.

Cette génération est extrêmement importante. On commence à s'en apercevoir à peine. J'ai été le premier au retour d'Amérique en 1919 à attirer l'attention des Français par quelques ar-

ticles dans le *Mercur*e de France et ailleurs, sur l'importance de cette génération poétique.

*
* *

Je vais parler des *Forces* qui ont préparé et qui expliquent l'avènement assez inattendu, la floraison soudaine de la poésie aux Etats-Unis d'Amérique.

En effet, les Etats-Unis d'Amérique, on se plaît à le dire et c'est exact, sont un pays jeune. Nous sommes habitués, nous Français, Européens, à considérer que la poésie est la fleur d'une civilisation très avancée, et nous sommes portés à considérer Paul Valéry, Jean Cocteau, Claudel et les poètes modernes comme des gens qui ont extrait de la langue française la fine fleur de son génie.

Or comment se fait-il que, dans un pays jeune, sans traditions artistiques (1), tout à coup, en 1912, il se soit produit cette floraison, dont j'ai dit qu'elle était très importante ? Voilà quel est le problème que, si je ne le posais pas, vous seriez en droit de me demander de poser et d'essayer de résoudre.

Je suppose que l'on voit où je veux insidieusement aboutir. Je veux tout simplement poser la question suivante : Comment naît la poésie dans une nation ? Car enfin si la poésie de Paul Valéry, Jean Cocteau, est la fine fleur du langage français, il n'en reste pas moins vrai que la poésie française dut avoir, elle aussi, un commencement.

La poésie américaine a commencé à la date que j'ai dite, mais elle n'a pas commencé tout d'un coup ; quelque chose l'a préparée. Cette force profondément enracinée dans la jeune nation, c'est cela dont je veux parler d'abord.

Je demanderai au lecteur de réfléchir une minute sur la différence qu'il y a entre la poésie et la prose. Il faut, pour comprendre l'origine du vers, bien faire la différence entre une ligne-vers et une ligne de prose.

La prose est le moyen le plus commun, le plus ordinaire de l'expression humaine. Quand nous parlons entre nous, quand nous nous communiquons nos pensées, nous ne le faisons pas en vers. Quand donc employons-nous le vers ? Quand l'homme sent-il

(1) En ce qui concerne la poésie, la tradition anglaise avait été interrompue par les colons, les puritains qui se défiaient de toute sorte d'ornement verbal.

L'impérieux besoin de balancer sa pensée, de rythmer son émotion, enfin de la couler dans ce moule étroit, un peu rigide qui s'appelle le vers ?

Tandis que la prose est le fait de l'expérience ordinaire, de l'expérience quotidienne, il me semble que le vers est le fait d'une expérience surnaturelle, je dirai mystique.

En effet, le monde qui nous entoure n'est pas toujours très clair. Les gens avec qui nous vivons ne nous sont pas toujours très clairs. La nature qui nous entoure avec ses aurores et ses crépuscules mystérieux, les arbres, les ruisseaux, tout cet univers environnant ne parle pas le même langage que nous et il y a des minutes où l'esprit humain se demande ce que cache la nature, ce qu'elle signifie, ce qu'elle exige. Ce n'est pas la prose, certes, qui pourra nous aider à résoudre ce problème ; c'est le vers.

Le vers incantation a été pour l'homme primitif un moyen, une tentative pour communiquer avec ce mystère, avec ce monde caché derrière le monde des phénomènes. C'est pour exprimer ce mystère pressenti et redouté autour de lui, au fur et à mesure qu'il réfléchissait, que l'homme primitif s'est servi d'une formule dont le rythme s'imposait à son esprit comme un *charme* surnaturel.

Vous me direz : « Mais c'est donc la formule magique des commencements de l'humanité, grâce à laquelle l'homme traduisait l'au-delà, tout ce qu'il sentait derrière les phénomènes naturels ? » Et je répondrai : « Oui, le vers a été primitivement la formule magique, selon laquelle, grâce à laquelle, l'homme primitif escomptait exprimer et fixer ce que vaguement il ressentait.

Mais la formule magique n'était pas une simple expression. C'était plus que cela : c'était aussi un moyen d'action, car le mystère qui entourait l'homme était une chose inquiétante. Ce qu'on ne comprend pas est un peu effrayant, et le premier homme qui a réfléchi sur la signification du retour des saisons, sur la renaissance des fleurs, sur le murmure des ruisseaux, sur la magnificence du crépuscule, cet homme-là a voulu agir.

La formule a été une baguette magique, grâce à laquelle il espérait ouvrir les grottes mystérieuses autour de lui, et c'est ainsi que l'homme, en formulant pour la première fois la pensée du mystère infini de la nature, a inventé le vers.

Or ce vers était le privilège d'une certaine catégorie d'hommes. Tout le monde ne possédait pas le secret des dieux. Seuls dans le clan primitif, seuls dans l'humanité primitive, certains hommes avaient le privilège à la fois d'exprimer l'au-delà et d'agir sur

cet au-delà. Appelez-les comme vous voudrez ; appelez-les des prêtres, appelez-les des mages, ces hommes qui avaient le pouvoir exceptionnel de communiquer avec le mystère de la nature environnante, ces hommes-là furent les premiers poètes.

Ils énonçaient les lois, ils récitaient les prières. Ils racontaient de belles histoires le soir autour des feux et les gens les aimaient ; et les gens les écoutaient. Et ces prières, et ces lois, et ces histoires se transmettaient oralement, car l'écriture n'était pas connue, de génération en génération. Et grâce à ces formules poétiques, à ces prières, grâce à cette magie, il semblait à l'homme que la nature dévoilât un peu son secret.

Et quelle est la signification du mythe d'Orphée, sinon celui-là ? Orphée, c'est le poète des poètes, celui qui grâce à la magie des mots pouvait sans danger attirer à lui les bêtes, leur parler et leur commander.

Lentement on prit l'habitude de se passer de la transmission orale qu'il était difficile d'assurer. On apprit l'écriture et l'on se mit à formuler par écrit et à classer un certain nombre de formules, de prières, de lois, et c'est ainsi que naquit la poésie écrite, car la poésie écrite n'est, bien entendu, venue dans l'humanité que très longtemps après la poésie orale.

Alors les formes poétiques surgirent, et je ne me lancerai pas dans ce développement qui serait très long. Mais l'on dira : Cependant il y a des formes poétiques qu'on pourrait difficilement rattacher à la formule primitive de l'humanité, par exemple, le sonnet. Comment se fait-il que l'homme soit arrivé à écrire un sonnet ? Quel rapport y a-t-il entre cette forme figée qu'on appelle un sonnet et la souplesse de la voix des premiers hommes qui communiquaient aux autres le mystère et le secret du monde ?

Ce sonnet, tout figé qu'il est, n'est autre chose, dit la critique savante, qu'une danse, une très ancienne danse qui se dansait dans le Centre de la France, dans le Poitou.

Le sonnet n'est autre chose qu'une danse religieuse. Or les danses religieuses, ne sont autre chose que la formule magique des premiers temps de l'humanité, développée, amplifiée ; formule à laquelle on a adjoint le geste de tout le corps qui danse pour plaire aux Dieux, les apaiser et se les concilier.

Si l'on admet maintenant que le vers est la formule magique des commencements de l'humanité, la question que j'ai posée au début se trouve presque résolue. Il faut que la floraison poétique qui se produisit au XIX^e siècle aux États-Unis d'Amérique, provienne du besoin impérieux d'expliquer le mystère du monde, et aussi d'agir sur ce mystère.

Et pour cela il faut remonter un peu plus loin.

Il faut rappeler qu'au milieu du XIX^e siècle les Etats-Unis d'Amérique ont éprouvé l'impérieux besoin de posséder une poésie qui ne fût pas une poésie imitée de l'Angleterre ou de l'Europe.

Au XIX^e siècle, il se produisit, en ce qui concerne la littérature et plus particulièrement la poésie, une chose qui plaça les Américains du Nord dans la situation des primitifs en face de la nature hostile.

L'art, sous toutes ses formes, suppose toujours une régression aux gestes, aux aptitudes et aux rites primitifs.

Les Américains avaient beaucoup travaillé sur le sol. Les Américains avaient beaucoup lutté ; ils s'étaient heurtés à des difficultés matérielles très grandes ; ils s'étaient heurtés à une race d'hommes qui ne lâchaient pied qu'en se battant ; ils avaient éprouvé des difficultés morales et religieuses extrêmement grandes ; s'ils avaient quitté l'Angleterre, c'était pour exercer librement le culte qu'ils n'avaient pu exercer librement chez eux. Il fallut organiser toute une société ; il fallut créer des lois ; il fallut créer le policeman ; il fallut pendre les méchants, brûler les sorciers.

Or au XIX^e siècle une sorte de lassitude s'empara des Américains. Ils avaient beaucoup fait agir le corps, c'était la revanche de leur esprit et de leur cœur. Ils se demandaient à ce moment-là s'il valait la peine de continuer la lutte ; si ce qu'ils avaient accompli jusqu'à cette date valait que l'on poursuivit le travail et que l'on allât de l'avant, et c'est alors qu'il vint dans leur conscience une espèce de nostalgie ; un grand besoin de repos s'empara d'eux.

Heureusement les philosophes, les artistes veillaient ; ils embouchèrent leur trompette et ils dirent aux Américains : « Il ne faut pas s'endormir, il faut continuer la lutte, et nous allons vous montrer, nous, comment la lutte est belle et efficace. » La poésie était née.

Avant c'était une imitation des livres que l'on portait au fond d'une malle pour les traversées de l'Atlantique. Et la traversée de l'Atlantique était une chose longue et pénible, et les livres s'émiettaient au vent du large, et quand ils arrivaient sur l'autre monde, c'est à peine si les colons reconnaissaient les phrases de l'anglais qui était pourtant leur langage maternel.

Au XIX^e siècle, grâce à cette cassure qui s'était produite entre les Américains et leur ancienne patrie, ils reprirent cet anglais, le forgèrent à nouveau, et c'est ainsi qu'Emerson,

Hawthorne et beaucoup d'autres prétendirent donner aux États-Unis d'Amérique ce qui leur manquait, c'est-à-dire une philosophie et une poésie nationales.

Je ne m'occuperai que de la poésie, cela va sans dire, puisque tel est mon sujet, et les poètes firent ce que firent les primitifs dont je parlais tout à l'heure : ils créèrent la formule magique qui exprimait le mystère de ce nouveau monde sur lequel ils avaient peiné, dans lequel ils avaient beaucoup édifié ; ils l'exprimèrent, ce mystère, avec l'espoir secret de pouvoir agir sur lui et de se le concilier :

Les sens nous peignent le bleu des eaux marines, son goût de sel, la science nous révèle ses secrets éléments... Mais science et sens ne sauraient nous rendre les mystères plus élevés, les symboles plus nobles.

C'est ainsi que s'exprimait le *Dial* en juillet 1841.

Et Hawthorne disait à son tour :

Oh! si je pouvais me refaire primitif, c'est-à-dire si je pouvais me mettre dans un rapport véritable avec la nature et être en termes d'amitié avec tous les éléments.

Et Emerson, celui que tout le monde considérait comme le chef littéraire du nouveau monde, Emerson s'écriait :

La plus grande joie que les champs et les bois procurent est la suggestion d'un rapport occulte entre l'homme et les plantes... Je ne suis pas seul... Ils me reconnaissent. Ils me font signe de la tête et je leur réponds.

Tout ce mouvement poétique se traduisit de diverses façons : en philosophie, en sociologie, en littérature et surtout en vers, dans le milieu du XIX^e siècle.

Le besoin d'un poète, de celui qui ne serait qu'un poète, se faisait sentir, et Emerson l'appelait de toutes ses forces. La *Democratic Review*, qui était à ce moment-là une revue littéraire et sociale de New-York, disait : « Quand enfin aurons-nous un poète ? » Eh bien, à parcourir les revues qui fleurissaient dans le jardin littéraire de 1840 à 1850, on rencontre beaucoup de poètes. Je citerai par exemple, pris au hasard, en 1845, dans une revue de New-York, un poète qui n'est pas très bon du point de vue artistique, mais qui est très significatif.

L'auteur chante l'énergie américaine, tous ceux qui ont contribué à bâtir la civilisation actuelle :

Les cordonniers :

Ouvriers du vieux temps, apôtres
Du doux métier du Cuir !
Jeunes frères des vieilles guildes

Que vos rangs se reforment :
 Que derechef ils se déploient,
 Gaiement, comme jadis ;
 Et que le jour de saint Crispin,
 Resplendisse votre bannière, etc.

Il n'y a pas que les cordonniers, il y a aussi les pêcheurs :

Hourrah ! les brises, avec force,
 Nous poussent vers la baie.
 Mes gars, que l'on soulève l'ancre !
 Toutes voiles dehors !
 Abandonnez au lourd terrien
 Le rail et le coursier.
 Que les étoiles soient nos guides !
 Et le souffle du ciel... etc...

Et puis il y a les ouvriers les plus modestes, les plus obscurs que le poète chante, parce qu'ils ont été l'instrument de la Providence, et puis il y a le poète lui-même, celui qu'on attend, celui qui viendra, que l'on souhaite comme un Messie :

En route, vêtu de vérité, pour les champs à conquérir,
 Attire-nous avec douceur vers un foyer lauré,
 Vers tes chants plus suaves que luths et violes.

Les luths et les violes sont les instruments de la poésie européenne. Le chant nouveau n'aura nul besoin de ces instruments antiques et démodés ; qu'il vienne donc, les oreilles sont prêtes à l'entendre et prêtes les voix pour le propager.

Eh bien ! il est venu, ou plutôt, ils sont venus. Ils sont venus deux : Walt Whitman, qui était un simple ouvrier et qui a eu l'instinct de la poésie. et, quand je dis l'instinct, le lecteur entend bien que ce mot prend sa valeur par tout ce que j'ai dit avant. Et puis une femme, qui s'appelait Emily Dickinson, qui, elle aussi, avait l'instinct de la poésie, un instinct moins lyrique, plus féminin, plus intime. Et à eux deux, je considère qu'ils sont les preuves que l'instinct véritable de la poésie résidait en puissance dans cette nation nouvelle. C'est ce que nous allons prouver en parlant un peu de leur existence et surtout en faisant de nombreuses citations empruntées à leur œuvre.

*
* *

Le premier : Walt Whitman est assez connu en France. On a fait beaucoup de bruit autour de lui, et cela parce qu'aux alen-

tours de 1895 et peut-être jusqu'à 1900, il y avait en France un mouvement d'humanitarisme très beau mais un peu simple, et il a semblé à un certain groupe d'écrivains français que Walt Whitman faisait figure de prophète annonciateur des temps nouveaux. Il y avait là une erreur : Whitman n'était qu'un poète à la voix et au geste primitifs ; c'était beaucoup plus important.

Nous ne savons pas grand'chose de très précis sur sa vie. Je vais tâcher cependant de le dépeindre avec les quelques détails exacts que nous possédons :

Il était né à Brooklyn, la ville voisine de New-York, bourg important de Long-Island. Le père et n'était pas très débrouillard. Il était menuisier-charpentier et faisait le commerce du bois ; c'était une très noble et très importante situation à ce moment-là, car en 1819 on bâtissait beaucoup à Brooklyn et à New-York ; on bâtissait en bois ; mais tandis que d'autres s'enrichissaient à ce métier, le père Whitman s'appauvissait.

La mère qui était une brave femme, toute pleine de douceur, vivait surtout dans le passé, car elle appartenait à une secte religieuse extrêmement sévère, les Quakers ; elle croyait à la lumière intérieure et elle passait ses journées à vaquer aux soins du ménage, mais aussi à entretenir, comme une pieuse lampe, la petite flamme de cette lumière intérieure qui devait être le salut pour elle et sa famille.

On a dit que Walt Whitman naissait d'une famille très saine ; il fallait bien que celui qui devait être le dieu de l'humanitarisme français vint d'une famille sans tares physique ou morale ; or, c'est tout à fait inexact, puisque des neuf enfants Whitman, trois étaient malades, l'un paralytique et l'autre fou.

Whitman se révéla bientôt très paresseux. Il fallait bien qu'il eût des loisirs pour rêver, pour considérer la naissance de ce monde étrange, merveilleux autour de lui.

Etant saute-ruisseau à Brooklyn, il s'attardait longtemps dans les rues ; il fit tant et si bien qu'on le congédia à diverses reprises.

Alors ne sachant plus que faire, il se fit maître d'école. C'était le métier rêvé à ce moment-là. On ne parlait pas dans de grandes salles austères ; on parlait dehors, sous les arbres ; on logeait chez le fermier ; quand il n'y avait plus de pain chez l'un on allait chez l'autre ; on était maître vagabond ; les enfants vous suivaient un peu comme le chemineau. Et si cela vous plaisait, vous leur parliez de Napoléon ; si cela ne vous plaisait pas, vous leur lisiez la Bible ; et si cela ne vous plaisait encore pas, car tel était le cas de Whitman, vous récitiez des vers, ou bien vous alliez

pêcher dans les étangs de l'île, ou vous baigner tout nu dans l'Atlantique qui battait les côtes de l'île natale.

A ce régime, on créait vite le scandale ; c'est ce qui se passa. On chassa Whitman, comme étant impudique et immoral, et il s'en alla vers cette Cité, cette sirène mystérieuse qui, de l'autre côté, lui faisait des gestes et des signes. Il arriva à New-York, jeune, sans le sou, avec un corps robuste ne demandant qu'à se dépenser. Il se dépensa beaucoup trop aux yeux des puritains, étant donné qu'il connut à New-York des joies que la morale réproouve, mais qui devaient former et pétrir son âme et sa chair de poète.

A la fin de l'année 1846, nous le trouvons à une table de rédaction : *l'Aigle* de Brooklyn venait de faire appel à ses talents d'écrivain, car Whitman s'était déjà signalé par quelques nouvelles sentimentales et déjà aussi par quelques articles de presse. Il ne resta pas longtemps à *l'Aigle*. La besogne quotidienne des faits divers lui déplaisait. Il vagabonda de plus belle dans les rues et dans les cafés de New-York. Il y connut des aventures sur lesquelles il a fait le silence.

Un beau jour, à New-York, dans un cabaret de théâtre, il signa avec un journaliste venu de la Nouvelle-Orléans, un engagement pour aller diriger un journal dans cette ville.

Il alla vers le pays du soleil, le pays des femmes créoles où la volupté était permise, alors que, dans son île natale, les Quakers veillaient à l'observance d'une stricte moralité. Il partit avec son frère et n'y resta pas longtemps.

Il y resta cependant assez longtemps pour y connaître encore l'amour défendu. Il est probable qu'il eut une histoire passionnelle avec une femme créole qui était mariée.

On dira : il est mort en 1891 et on ignore des faits aussi récents ? Les poètes ont d'habitude pris bien soin de nous laisser des confidences. Mais Whitman avait une certaine pudeur ; il était d'une race puritaine, et quand il allait vers la volupté il en avait peur. Maintenant il faut croire que l'aventure dans laquelle il fut mêlé n'était pas très belle ; de toute façon il a gardé le silence sur cette aventure ; et plus tard, quand des amis indiscrets l'ont pressé de questions, il a répondu : « Oui, je me suis bien amusé. Il y a peut-être quelque enfant là-bas qui pourrait porter mon nom » ou plutôt « quelques enfants », car il était poète, et nous savons que les pluriels sont plus familiers aux poètes que les prosaïques singuliers.

Moi, personnellement, après avoir étudié la question, je n'y crois pas. Je crois que Whitman n'a laissé aucun enfant dans la

Nouvelle-Orléans, et je crois qu'il y a connu l'amour libre. Mais c'est tout, et c'est déjà beaucoup.

Quand il revint à New-York quelques mois après, c'était un homme mûri qui avait connu la passion et la souffrance.

Alors il revint chez lui ; il recommença à scier du bois pour le compte de son père, mais surtout il s'enferma de longues heures et il écrivit ce que sa mère, d'un geste désolé, appelait des « tonnes de conférences ».

Ce n'étaient pas des conférences, c'étaient des vers.

En 1855, devant une Amérique étonnée et scandalisée, d'un geste large et fraternel, Whitman jeta un livre de vers qui s'appelait *Leaves of grass* (Brins d'herbe).

C'est un livre étrange qui se présente comme une bible. Il est large ; il est grand ; on ne peut pas le tenir à la main ; on est obligé de l'appuyer sur un pupitre ou sur une table. Il chante tout ce qui est défendu : il chante l'amour libre, il chante l'athéisme, il chante les bains dans l'Atlantique salé, il chante les voyages éperdus, il chante l'ivresse, il chante la femme, mais non pas la jeune fille ni même la femme, mais la femme des rues ; il chante la beauté du corps humain, homme et femme ; il chante enfin tout ce qui pouvait justifier le reproche que lui firent quelques écrivains de New-York et de Londres : « C'est un sale monsieur ! » et ce sale monsieur était un grand poète et c'était le grand poète dont l'Amérique avait besoin.

En une espèce d'hallucination, il se revoit dans ce Midi bien-aimé où la joie et la volupté étaient des fleurs familières :

O magnifique Midi !
 O Midi étincelant
 et parfumé, mon Midi !
 O vivacité, richesse du
 sang, impulsion,
 Amour, bien et mal !
 O tout cela cher à mon cœur.
 De nouveau en Floride
 je flotte sur des lacs
 transparents.
 Je vois les perroquets
 Dans les bois,
 O la fascination
 De ces marais méconnus,
 mi-infranchissables.
 O mon cœur ! O tendres
 Et féroces désirs
 Je ne puis vous résister,
 Je pars...

C'était une poésie étrange. Les lecteurs repoussaient ce livre

mauvais et cependant ne pouvaient se défendre d'en admirer l'ample lyrisme.

En 1852 éclate la guerre de Sécession : les Américains dressés les uns contre les autres. Date très importante de l'histoire américaine et Whitman ne pouvait pas y rester étranger.

Pendant quelques mois Whitman ne s'aperçut pas que l'Amérique se battait. Il continua ses promenades, ses flâneries sur les trottoirs de New-York (1).

Il fréquentait les brasseries ; il passait ses soirées dans un milieu bohème et évidemment il commençait à être connu. Son livre de *Brins d'herbe* avait attiré l'attention sur lui, et on se le montrait un peu du doigt : « Ce bonhomme là-bas, avec son grand chapeau, vous savez bien, c'est Walt Whitman ! »

Mais à la fin de l'année 1862, son frère Georges, officier sur le front, vint à être blessé et Walt Whitman entendit la voix du devoir et de la pitié. Il partit, passa à Washington, se fit inscrire dans une espèce de Y. M. C. A.

J'ai vu son carnet ; il y a son nom, sa photographie, sa date d'inscription. On lui donne une couverture, une petite lanterne, une bible, des paquets de tabac, et il part sur le front soulager ceux qui souffrent.

Il partit, fit son métier avec beaucoup d'amour ; étant brancardier il distribua le tabac, la bonne parole, enterra plus d'un mort :

Etrange veillée, sur le champ de bataille une nuit
 Quand toi, mon fils et mon camarade, es tombé à mes côtés, ce jour-là,
 Je t'ai regardé d'un regard que tes chers yeux m'ont
 rendu d'une façon que je n'oublierai jamais.
 Une caresse de ma main à la tienne, ô mon enfant,
 lorsque tu étais couché sur le sol.
 Puis en avant je repartis dans le combat, le combat toujours inégal,
 Et puis la nuit tard je revins à l'endroit
 Où je te retrouvai mort, cher camarade, où je retrouvai ton corps, fils des
 baisers rendus (jamais plus rendus sur cette terre)
 Je découvris ton visage aux étoiles,
 Spectacle curieux, fraîche était la douce brise nocturne,
 Longtemps je prolongeai cette veillée,
 Le champ de bataille autour de moi s'étalait,
 Veillée étonnante et veillée douce,
 Là, dans le silence de la nuit embaumée,
 Mais pas une larme ne tomba,
 Pas même un profond soupir, et
 Longtemps je regardai...

(1) Whitman, à cette date, connut intimement des soldats déserteurs, etc., comme en témoigne un Ms. en ma possession.

Puis, sur le sol m'inclinant je m'assis à tes côtés, le menton
 dans les mains
 Passant de divines heures, heures immortelles et mystiques avec toi,
 Camarade chéri — sans une larme,
 Sans un mot,
 Veillée de silence, d'amour et de mort, veillée pour toi, mon fils
 et mon soldat.

Puis j'enveloppai mon camarade
 Dans sa couverture, j'enveloppai bien son corps,
 Pliai la couverture, soigneusement sous la tête, sous les pieds,
 Et là, baigné par le soleil levant,
 Je déposai mon fils dans sa tombe,
 Dans une tombe hâtivement creusée,
 Terminant ainsi ma veillée étrange,
 Veillée nocturne, sur le champ de bataille indistinct,
 Veillée pour l'enfant des baisers rendus (plus jamais rendus sur cette terre)
 Veillée pour mon camarade tué,
 Veillée que je n'oublierai jamais,
 Et comment tandis que le jour se levait
 J'enveloppai mon soldat dans sa couverture
 Et l'ensevelis où il était tombé.

La mort est un thème magnifiquement poétique, et ce thème est au centre de l'œuvre de Walt Whitman. Non seulement il avait vu autour de lui étant jeune la maladie et la mort, mais encore sur le champ de bataille, il ne pouvait pas s'empêcher de la voir et de la toucher.

Puis tout à coup, en 1865, on annonce que Lincoln, le grand Américain, celui en qui l'Amérique mettait tout son espoir, vient d'être assassiné, et il semble qu'un grand nuage obscurcisse le ciel. Et que va faire cette nation, si le seul en qui on espérait disparaît ? Walt Whitman est très sincèrement ému, et c'est à cette occasion qu'il écrit un de ses plus beaux poèmes de mort :

Ouand les derniers lilas dans la cour fleurissaient
 Et que la grande étoile sombrait tôt dans la nuit
 du ciel occidental
 Je pris le deuil et reprendrai le deuil à chaque retour
 du printemps.
 Eternel retour du Printemps, vous m'apportez cette
 trinité fidèle :
 Lilas fleurissant tous les ans, étoile qui tombe à
 l'Ouest
 Et pensée de celui que j'aime.
 O étoile disparue à l'Ouest !
 O ténèbres de la nuit ! O triste nuit de larmes !...

Je te couvre de bouquets de roses,
 O mort, je te couvre des roses et des lys premiers,
 Mais surtout, maintenant, le lilas qui fleurit tout
 d'abord
 En abondance je le cueille, je cueille les rameaux
 aux buissons,
 Je viens, les bras chargés, et les dépose pour vous,
 Pour vous et sur tous les cercueils, O mort.

Que désormais les lilas soient le symbole de la mort de Lincoln, puis de la mort en général, voilà, n'est-il pas vrai, un symbole qui était accidentellement mais essentiellement américain.

La spontanéité de Whitman rajeunissait le vieux symbolisme de la poésie humaine.

Il resta à Washington, au lendemain de la guerre, fonctionnaire du gouvernement. Le sort favorisait ses instincts flâneurs.

Un beau jour, son patron s'aperçut-il que c'était lui qui avait écrit les *Brins d'herbe* ? Il entra, en tout cas, dans une profonde colère, dans une rage folle et un dégoût le prit ; il vomit des insultes et il mit Whitman à la porte. C'était la gloire !

Et ce fut la gloire ! Et comme il commençait à vieillir, on l'appela « le bon poète gris ».

Le reste de sa vie est moins intéressant du point de vue qui m'occupe. Entouré de grandes amitiés, entouré même d'amour auquel il ne pouvait plus répondre, il passe des heures calmes et méditatives à Camden, non loin de Philadelphie, où il a acheté une petite maison, grâce à des quêtes qu'on a faites pour lui.

Chères heures, qui me bercez, me guérissez, me consolez !

Quelques visiteurs célèbres viennent d'Europe pour lui apporter le salut fraternel des poètes anglais et même des poètes français. En 1885, on lui achète une petite voiture et un petit cheval. Il circule encore un peu, récite ses vers aux inaugurations officielles, et il s'en faut de peu que lui qui a été honni ne devienne le poète officiel de l'Amérique.

Et en 1891 il fit une pneumonie, et il s'éteint un jour tandis qu'au dehors il pleuvait à torrents. Car sa mort n'a pas été comme le veulent les critiques à l'âme tendre « par une belle journée de soleil » ; au contraire sa mort et son enterrement se sont produits dans le deuil de la nature.

C'était un étrange poète, n'est-il pas vrai ? A la fois, sa vie et la forme de sa poésie nous étonnent. Était-ce même un poète ? Ses rapsodies étaient-elles écrites en vers véritables ? Qu'était donc cette liberté que Whitman proclamait nécessaire ? On s'est battu autour de toutes ces questions et je pense qu'on se battra encore longtemps.

Il nous est facile de répondre, une fois acceptées les prémices de ma démonstration : « Il n'était peut-être pas un poète ; ses vers n'étaient peut-être pas de la poésie ; mais il était mieux que tout cela, Whitman était l'instinct même de la poésie, c'était la source vivante de la poésie ; et ce flot lyrique qu'il a déversé

sur le monde, jaillissait du roc primitif, devant une Amérique étonnée et au fond ravie de reconnaître que la civilisation nouvelle n'était pas incompatible avec la poésie. Car poésie veut dire magie et la magie commande l'humanité sous des formes diverses mais toutes également impérieuses. »

C'est du reste ce que Whitman voulait dire, lorsqu'il s'écriait : « Nul ne comprendra ma poésie s'il persiste à la considérer comme une production littéraire qui tend principalement à l'effet artistique ou esthétique. »

Et il disait aussi : « Voici mon livre. Ceux qui touchent mon livre touchent un homme. »

Les derniers vers qu'il écrivit presque sur son lit de mort valent peut-être la peine que je les cite :

Murmures de la divine Mort
 Que j'entends chuchoter,
 Confidences des lèvres de la nuit, hymnes murmurés,
 Pas qui montent sans bruit, mystiques
 brisés qui passent profondes et douces ondulations de
 rivières invisibles,
 vagues d'un large fleuve, à jamais emporté,
 Ou bien est-ce le bruit de
 Larmes ? les flots infinis des larmes humaines...

Et un autre jour, de clair abandon, il souriait :

Adieu, fantaisie mienne,
 Adieu, cher camarade, cher amour,
 Je m'en vais, je ne sais où,
 Vers quel destin, ou si je vous reverrai jamais,
 Adieu donc, fantaisie mienne !

« Nous avons besoin de son message », s'écrie Amy Lowell, « Nous avons besoin de son message ; nous en avons besoin encore aujourd'hui. Nous en avons besoin dans les termes où il l'a dit ; beaucoup de ce message est dans notre sang, inaperçu mais fortifiant. »

(A suivre.)

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

VII

Le Phédon.

Voici encore une grande œuvre, mais combien différente du *Phèdre* et du *Banquet*. Le *Phédon* est une tragédie comme le *Protagoras* est une sorte de comédie et le *Banquet* une sorte de drame satyrique. Il y règne d'ailleurs la même convenance entre le fond et la forme ; le cadre, ce sont les derniers moments de Socrate, condamné à boire la ciguë, et le thème, c'est l'immortalité de l'âme, la belle croyance, le beau risque à courir, qui explique le courage de Socrate, qui en prête à ses disciples, et qui illumine ces tristes heures. Et de tous les dialogues de Platon, le *Phédon* est peut-être avec le *Timée* celui dont l'influence a été, sur la postérité, la plus profonde.

Le personnage qui fait le récit, Phédon d'Elis, est un disciple de Socrate, qui, plus tard, fonda lui-même une école. Nous le connaissons assez mal ; peut-être un ou deux mots du dialogue — auxquels il est vrai plusieurs critiques récents, en particulier le dernier éditeur et traducteur français, M. Robin, ont voulu ôter la signification que leurs prédécesseurs y trouvaient — indiquent-ils qu'il fut au nombre de ceux pour qui le maître ressentait une affection particulière. Il fait son récit dans la ville de Phlionte, une ville d'Argolide, située à l'extrémité nord du pays, et déjà dans le voisinage de Corinthe. Il l'adresse à un ami, Echécrate, qui appartient à un groupe pythagoricien. Cébès et Simmias, qui sont, après Socrate, les interlocuteurs principaux, sont aussi, par Philolaüs, qu'ils ont dû entendre à Thèbes, touchés par l'influence pythagoricienne. Et Socrate lui-même, tel que Platon nous le fait entendre, ne paraît pas étranger à des idées ou à des traditions dérivées du pythagorisme. Je dis Socrate tel que le fai

parler Platon ; car vous savez que je ne suis pas disposé à suivre les critiques anglais tels que Burnet ou Taylor, et à attribuer à Socrate lui-même tout ce que son disciple lui fait dire, même la théorie des idées. Quant à la narration des derniers moments de Socrate, elle a chance d'être exacte dans l'ensemble, sinon dans tous les menus détails. Platon a eu tous les moyens d'être parfaitement informé, et n'avait aucune raison de transformer la réalité. Il n'avait cependant pas assisté en personne à l'événement ; vous savez qu'il nous le révèle, d'un mot rapide, qui a fait parfois gloser mais qu'il vaut mieux prendre en toute simplicité. Phédon, nous dit-il, était, je crois, malade. Le : *je crois* ne mérite pas qu'on épilogue ; c'est, à mon sentiment, seulement un trait familier qui doit contribuer au naturel du récit. Et que Platon d'ailleurs fût alors ou non malade, on ne saurait guère contester, après cette affirmation, qu'il n'était en tout cas pas présent. Il a dû regretter certes, de n'avoir pu assister son maître au moment suprême. Il le regrettait peut-être moins quand il écrivait le *Phédon*. Se mettre lui-même en scène eût répugné à son goût littéraire comme à sa délicatesse morale ; il y eût eu en effet pour lui également péril à se mettre indiscrètement en avant et à s'effacer.

Nous n'examinerons pas ici — nous laissons encore ce soin aux philosophes — la valeur des arguments par lesquels Platon prouve ou rend probable l'immortalité de l'âme : argument des contraires, argument de la réminiscence ; affinité naturelle de l'âme avec les idées. Notre tâche est de montrer comment, par la liaison étroite qu'il a établie entre la marche de l'argumentation et le récit de la mort de Socrate, il a fait du *Phédon* un drame d'un pathétique aussi élevé que poignant.

Le petit entretien entre Phédon et Socrate qui précède la narration montre déjà à quel point la condamnation du philosophe a ému, dans toute la Grèce, tous ceux qui avaient un cœur sensible et une âme noble. On peut considérer comme vraisemblable que cet entretien est censé avoir lieu assez peu de temps après l'événement. Echécrate en effet n'a encore aucune information précise ; il ne sait pas même pour quelle raison le jugement n'a pas été exécuté immédiatement, et il faut que Phédon lui fasse connaître la coïncidence qui s'est produite entre la date où il a été rendu et celle de la théorie que les Athéniens envoyaient chaque année à Délos. Avec quelle tendresse Phédon lui fait confidence de son attachement à Socrate (1) :

(1) 58 d-59 c. Je suis dans l'ensemble la traduction de M. Robin.

PHÉDON. — ... Me rappeler Socrate, soit que j'en parle moi-même, soit que j'écoute un autre, il n'y a rien qui soit jamais plus doux pour moi.

ECHÉCRATE. — Eh bien ! Phédon, ceux qui vont t'écouter, tu les trouves à leur tour dans de pareilles dispositions. Tâche donc d'être exact autant que tu le pourras, sans rien négliger.

PHÉDON. — C'est un fait, mes impressions furent singulières, tandis que j'étais à ses côtés. A l'idée que j'assistais à la mort d'un homme auquel j'étais attaché, ce n'était pas de la pitié qui me gagnait. Car c'était un homme heureux que j'avais sous les yeux. Ô Echécrate : heureux dans sa façon de se comporter comme dans son langage, tant il y eut dans sa fin de tranquille noblesse. Au point qu'il me donnait le sentiment, lui qui pourtant s'en allait vers l'Hadès, de ne point y aller sans un concours divin, mais de plutôt devoir trouver là-bas, une fois qu'il y serait rendu, une félicité telle que personne n'en a jamais connue ! Voilà pourquoi nulle impression de pitié ne me gagnait comme il eût semblé naturel chez le témoin d'un deuil. Ce n'était pas non plus le plaisir accoutumé des heures où nous philosophions, bien que telle fût, alors même, la nature de notre entretien. La vérité, c'est qu'il y avait dans mes impressions quelque chose de déconcertant, un mélange inouï, fait à la fois de plaisir et de peine, de peine quand je songeais que ce serait tout à l'heure l'instant de sa fin. Et nous tous, qui étions là présents, nous étions à peu près dans le même état, tantôt riant, tantôt pleurant au contraire ; l'un de nous, même, plus que tout autre : c'était Apollodore.

On voit par ce début comment le *Phédon* se relie à l'*Apologie*, au *Criton*, au *Gorgias*. Mais il doit être assez postérieur tout au moins aux deux premiers, et, comme dans le *Gorgias*, l'apologie de Socrate y est associée à un exposé philosophique qui l'égale ou même la dépasse en importance. Je n'ai pas besoin de vous rappeler comment Phédon nous met ensuite au courant de l'habitude prise par les disciples de Socrate, d'aller passer avec lui ces dernières journées ; comment la coutume athénienne — imprégnée en ce point de la φιλανθρωπία, de l'*humanité*, que les Athéniens aimaient à s'attribuer, — leur permettait de satisfaire ce désir ; comment, en ce jour — qui est le jour suprême, — Socrate congédie, avec ses jeunes enfants, sa femme Xanthippe, qui exprime sa douleur en démonstrations exubérantes ; comment la conversation s'engage, sur le mode le plus familier, tandis que Socrate, se frottant la jambe, qu'on vient de délier, et qui souffre encore du poids de la chaîne, tourne aussitôt son impression à une remarque philosophique : la succession du plaisir et de la peine, leur liaison indissoluble et ce qu'elle a de singulier. La mention d'Esopé, qui, dit Socrate, aurait pu composer sur ce thème un apologue, amène, dans la bouche de Cébès, celle des poèmes que, sous l'inspiration d'Apollon, le philosophe a composés pendant sa captivité. Ainsi commence, de la manière la plus simple, un entretien qui va nous mener si loin et si haut. Une plaisanterie que fait Socrate à propos du poète Evénos, dont Cébès vient de prononcer le nom, lui donne déjà un tour plus précis. Evénos s'intéresse au sort de Socrate, a dit Cébès ; eh

bien ! puisqu'il m'aime, réplique Socrate, qu'il me suive le plus tôt possible, — sans cependant se faire violence. La mort est un bien, mais que l'homme n'a pas le droit de conquérir avant l'heure ; l'homme est sous le pouvoir des Dieux, dont il doit attendre la volonté. La dépendance de l'homme vis-à-vis d'une puissance suprême, qui est le principe même de toute religion, est ainsi fortement marquée dès le début. Nous sommes un soldat à son poste, — je garde, contre l'avis de M. Robin, je l'avoue, — ce sens qu'attribuait Cicéron à l'expression ἐν ποσὶ, et ce sens est aussi légitime, mieux en situation, que celui de geôle ou de prison. Si les Dieux, comme le dit Socrate, sont de bons maîtres, qui ne veulent que notre bien, faut-il désirer la mort, objecte Cébès, et la déclarer bonne ? Elle est un mal, si la vie est un bien, si nous y sommes sous la protection des Dieux. Socrate ne se fâche pas de l'objection ; il ne veut jamais qu'on le croie sur parole, et il félicite dans leur générosité Cébès et Simmias, venu aussitôt au secours de son ami.

Il reconnaît avec eux que si la mort était anéantissement, le sage et le juste auraient droit de se plaindre. Mais il ne croit pas qu'il en soit ainsi ; il exprime sa confiance dans une vie meilleure et voilà le sujet du dialogue posé ; posé, non pas dogmatiquement, comme si nous étions à l'école, mais en une relation directe avec la réalité, avec le sort que va subir Socrate, et qui doit nous apparaître bien différent, selon que la discussion confirmera son espérance ou en fera voir la vanité. Un intermède souligne ce que la situation a de tragique. C'est à ce moment que Criton vient prévenir Socrate que le geôlier lui recommande de ne pas trop s'exciter, en discourant ; car cela pourrait entraver l'effet du poison qu'il va prendre, et l'obliger à en prendre deux ou trois fois. Mais qu'importe aux yeux de Socrate ? Il veut bien boire la ciguë autant de fois qu'on le voudra, à condition qu'on le laisse employer comme il l'entend les dernières heures dont il dispose. Il va donc justifier sa foi, et il la justifiera par la définition qu'il donne de cette mort à la préparation de laquelle sa vie entière a été consacrée : la mort est la séparation de l'âme et du corps. Perd-on quelque chose à perdre tous les biens du corps que le philosophe dédaigne, et dont il n'a cessé de travailler à se détacher ; à perdre ce corps qui n'est qu'un obstacle à la connaissance de la vérité, telle que Socrate la conçoit, et qui ne réside pas dans le monde du devenir, mais dans celui des essences ? Le philosophe travaille à se purifier, c'est-à-dire à se détacher du corps, et ce détachement, cette purification doivent lui valoir, quand la mort approche, de n'éprouver ni surprise ni effroi. S'il en éprou-

vait, il tomberait dans une contradiction ridicule. Avec une robe de pensée et de langage admirable, Socrate, sans avoir encore rien démontré, sinon que la mort ne nous fait perdre que des biens méprisables, place le philosophe bien haut au-dessus de la foule et supprime en quelque sorte la matière du débat.

Mais son intention durable n'est pas de la supprimer. Il va donc, après cette première partie, qui est une longue introduction, entamer l'exposé des motifs qui lui font espérer la survivance de l'âme. C'est d'abord l'argument des contraires, l'un naissant de l'autre ; argument dont je me contenterai de dire — mon intention n'étant pas d'examiner en son fond toute cette discussion, — qu'il est sans doute plus spécieux que décisif. La preuve par la réminiscence, qui suit, est liée étroitement à tout le système platonicien, à la croyance en une préexistence, une chute, une incarnation des âmes ; elle ne peut avoir non plus à nos yeux, la même efficacité qu'à ceux de Phédon ou d'Echécrate. Nous ne sommes pas beaucoup plus touchés quand, devant la résistance de Cébès, Socrate fait valoir que Cébès n'a pas compris qu'il ne faut pas prendre isolément chacun de ces deux arguments, et qu'ils tirent leur force de leur association. Le troisième motif est tiré de la distinction absolue que Socrate établit entre le monde du devenir et celui des essences. Si le corps appartient manifestement au premier, n'est-il pas clair également que l'âme a une affinité de nature avec les idées. Apparentée aux idées, elle ne saurait finir avec le corps. Ainsi il est légitime d'avoir confiance que le sort des bons et celui des méchants ne seront pas identiques après la mort. Socrate se plaît déjà à décrire ce sort ; puis, dans de très belles pages, il revient à cette mission de la philosophie, qui est de *déliar* les âmes (1) :

La philosophie leur donne avec douceur ses raisons ; elle entreprend de les déliar, en leur signalant de quelles illusions est pleine toute connaissance qui est procurée par le moyen des yeux, des oreilles ou de nos autres sens ; en leur persuadant d'y renoncer autant qu'il est possible ; de se rassembler, de se ramener au contraire sur elles-mêmes, de ne se fier à rien qu'à elles-mêmes, quel que soit l'objet, en soi et par soi, de leur pensée, quand elles l'exercent d'elles-mêmes et par elles-mêmes (2)... ; Une âme philosophique n'ira pas s'imaginer que, l'affaire de la philosophie étant de la déliar, la sienne puisse être, tandis que celle-ci la délie, de se livrer volontairement à la merci des plaisirs et des peines pour se remettre dans les chaînes, ni d'accomplir le labeur sans fin d'une Pénélope qui, sur sa trame, travaillerait au rebours de l'autre. Non ! Mais elle met les passions au calme ; elle s'attache aux pas du raisonnement ; elle prend le vrai, le divin, ce qui échappe à l'opinion, pour spectacle et aussi pour aliment ; convaincue que c'est ainsi qu'elle

(1) 83 a.

(2) 84 a.

doit vivre tant que dure la vie, et qu'elle doit en outre, après la fin de celle-ci, s'en aller vers ce qui lui est apparenté et assorti, se débarrassant ainsi de l'humaine misère. Puisque telle a été sa culture, il n'y a pas à craindre qu'elle ait peur, ni, puisque c'est à cela, ô Simmias et Cébès, qu'elle s'est employée, qu'elle redoute d'être éparpillée, au moment où elle se sépare du corps ; ou d'être dispersée au souffle des vents, ou de s'envoler, et, une fois partie, de n'être plus rien nulle part.

C'est alors que Simmias et Cébès, qui sont les deux animateurs du débat, — Platon a fait dire ailleurs de Cébès, par Socrate, que Phèdre, seul, pourrait l'égaliser dans l'art de provoquer les discours, — c'est alors, dis-je, que nos deux Thébains s'entretiennent un instant à demi-voix, que Socrate le remarque, qu'il s'imagine que l'un comme l'autre éprouvent le besoin d'un supplément de preuve. Après quelques mots où Socrate, dans une comparaison justement célèbre, se compare aux cygnes, oiseaux sacrés d'Apollon, qui pressentent leur mort et la célèbrent par leur chant, Simmias se décide à exposer son doute, qui est celui qu'exprimeront toujours les matérialistes, en opposition aux spiritualistes : l'âme, au lieu d'être ce principe du mouvement, qui tire son immortalité, au dire de Socrate, de ce qu'elle est principe, l'âme ne pourrait-elle pas être seulement l'harmonie du corps ? le produit des fonctions du corps, comme l'harmonie est produite par les cordes de la lyre quand on les touche ? Et de même que, la lyre une fois brisée, l'harmonie ne peut renaître, de même ne pourrait-on pas dire que, le corps une fois dissous, cette harmonie qu'est l'âme s'est pareillement dissipée, sans qu'il en reste trace ? Socrate, beau joueur comme à son ordinaire, souligne lui-même la force de l'argument ; c'est d'ailleurs, si nous connaissons bien Socrate, qu'il ne s'en croit pas moins assuré de le réfuter. Mais avant d'entreprendre la tâche, il veut que Cébès s'explique à son tour. Et voici ce que Cébès déclare : par l'argument des contraires joint à celui de la réminiscence, par celui même de l'affinité entre l'âme et l'idée, Socrate peut bien avoir prouvé que les âmes préexistent, et même qu'elles survivent. Mais quelle est la durée de cette survivance ? Que les âmes soient de ce fait immortelles, voilà ce qui n'est pas démontré. Comme mon objet est de rendre sensible à quel point le *Phédon* est véritablement un drame, je dois mettre au premier rang le récit fait par Phédon de l'émotion produite sur l'assistance par les objections conjuguées de Simmias et de Cébès. Cette émotion se transmet, par le simple récit de Phédon, à son auditeur Echécrate, et nous, lecteurs, nous l'éprouvons encore (1) :

Tous bien certainement, après les avoir entendus, nous éprouvions un semblant de malaise, ainsi que plus tard nous nous le sommes mutuellement confié ; ce qui avait été dit jusqu'alors nous avait solidement convaincus ; et les voilà, nous disions-nous, qui nous rejettent dans notre inquiétude, qui nous précipitent dans l'incrédulité, non pas seulement à l'égard des arguments déjà exposés, mais d'avance envers ce qui se dira par la suite ! Était-ce complètement notre faute d'avoir mal jugé ? ou n'était-ce pas la question elle-même qui ne comportait pas de certitude ? — ECHÉCRATE. Pardieu, Phédon, je vous pardonne. Moi-même, en effet, pendant que je t'écoute, voici le langage que j'en viens presque à me tenir : Quel est donc dorénavant l'argument auquel nous nous fierons, puisqu'aussi bien, malgré sa forme persuasive, celui que Socrate vient d'exposer s'est effondré dans l'incertitude !

Phédon veut savoir ensuite comment Socrate s'est ressaisi, et Echécrate lui répond (1) :

En vérité, Echécrate, maintes fois je me suis émerveillé de Socrate, mais jamais je n'ai ressenti pour lui plus d'admiration qu'à ce moment. Qu'un homme comme lui ait été à même de répondre, cela n'a sans doute rien d'extraordinaire. Mais, ce que pour moi je trouvais de merveilleux au dernier point, ce fut d'abord la bonne grâce, la bienveillance, l'aisance dont il accueillit les objections de ces jeunes gens ; puis la pénétration avec laquelle il se rendit compte de l'effet qu'avait produit sur nous leurs arguments ; enfin comment il sut bien nous guérir. Nous étions pareils à des fuyards, à des vaincus. Sa voix nous rappela en avant, il nous fit faire demi-tour, pour reprendre avec lui et sous sa conduite l'examen de l'argument.

Et Phédon raconte alors comment Socrate, à la droite duquel il se trouvait assis, sur un tabouret proche du lit où était étendu le philosophe, Socrate, qui par conséquent le dominait, se mit à lui caresser la tête, comme il avait coutume de le faire, et à jouer avec ses longs cheveux (2) :

Ainsi, c'est demain, Phédon, me dit-il, que tu feras, je pense, tondre cette belle chevelure ? — Comme de raison, Socrate, répondis-je. — Non, au moins si tu m'en crois. — Explique-toi, fis-je. — C'est aujourd'hui même, dit-il, qu'il faut faire couper les miens comme toi les tiens, s'il est vrai que pour nous ce jour soit justement le dernier de notre argument, et que nous soyons incapable de lui rendre la vie. Pour ma part, à la place, si l'argument m'échappait ainsi des mains, je m'engagerais par serment, à la façon des Argiens (3), à ne plus porter pareille chevelure, avant d'avoir eu, dans de nouveaux combats, la victoire sur l'argumentation de Simmias aussi bien que de Cébès.

Telle est la tranquillité de Socrate, plus ému par l'échec apparent de son argumentation que par l'imminence de sa propre mort.

(1) 89.

(2) 89 a. Je conserve également ici le sens ancien.

(3) Serment prêté par les Argiens après la prise de Thyra par les Lacédémoniens.

Pour réagir contre le sentiment général, Socrate commence par avoir l'air de sacrifier la logique, de concéder qu'on peut abuser du raisonnement au point de le rendre odieux, qu'on peut devenir *misologue* comme on devient misanthrope. Mais un Socrate ne se laisse pas en réalité décourager ainsi. Le véritable argument, celui qui porte juste, finit toujours par se découvrir, quand on a sa trempé. Et il reprend les objections de Simmias et de Cébès, qu'il résume avec une parfaite loyauté, en leur laissant toute leur force. Après quoi, il réplique. Il réfute la théorie de l'âme-harmonie par une argumentation qu'il n'est pas de mon dessein de contrôler. Je m'applique une fois de plus à suivre le drame qui se passe dans les âmes, en même temps que se déroule le conflit des idées. Cébès a soulevé une question qui, selon Socrate, touche au principe même de la physique : quelle est la cause de la génération et de la corruption ? Est-elle seulement dans la matière, ou encore ailleurs ? Pour y répondre, Socrate nous raconte d'abord, dans un morceau capital (1), l'histoire de son développement intellectuel ; comment il s'était épris à l'origine de la doctrine d'Anaxagore (ce qui explique qu'Aristophane, dans les *Nuées*, ait pu le présenter comme un physicien) mais comment, alors qu'il avait été attiré par le rôle initial que le philosophe ionien attribuait à l'Esprit, au Νοῦς il s'était trouvé déçu en constatant que celui-ci ne tirait plus parti dans la suite d'une idée géniale, qu'il renonçait à la seule explication satisfaisante pour lui, Socrate, celle qui fait appel aux causes finales, et retombait dans la routine, c'est-à-dire dans l'unique considération des effets et des causes naturelles.

Ce rejet de la doctrine d'Anaxagore prépare un des exposés les plus complets et les plus précis que Platon nous ait donnés de la théorie des idées. Il prend pour exemple le Beau en soi, dont participe tout ce qui est beau. Sur la nature de cette participation, il ne s'est jamais expliqué d'une façon satisfaisante, et la grande difficulté de son système est, après avoir séparé par un abîme le monde du devenir et celui des essences, de rétablir entre eux le contact.

Une pause assez brève coupe cet exposé ; c'est un échange de quelques mots entre Phédon et Echécrate, qui sert de contrepartie à l'intermède que fait naître l'émotion consécutive aux objections de Simmias et de Cébès. Cette fois, au contraire, Socrate a gagné son auditoire par la clarté et la force de son exposé.

Le *Phédon* se termine par un mythe, qui, avec ceux du *Gorgias*, du *Phédon* et de la *République*, est au premier rang de ceux que Platon a imaginés, par l'intérêt de son affabulation et l'impor-

tance de sa signification. Platon nous fait entrevoir de nouveau notre destin d'outre-tombe. Dans le *Gorgias*, il évoque la procédure selon laquelle nous serons jugés ; dans le *Phèdre*, c'est la préexistence et la chute des âmes qu'il envisage ; et dans la *République*, leur responsabilité dans le choix qu'elles font d'une vie. Dans le *Phédon*, c'est surtout une topographie de l'au-delà qu'il nous donne. Il veut nous guider par le chemin qui mène à l'Hadès et qui est moins simple que ne le dit un vers célèbre du *Téléphe* d'Eschyle, jusqu'aux lieux où les âmes des justes et celles des coupables trouvent leur récompense ou leur châtiment. Rien de plus singulier pour nous que la description de la terre, dans ses parties inconnues de nous, qui nous est ainsi présentée. Il est assez malaisé de reconnaître les sources où Platon a puisé. Certes on n'est pas surpris qu'il admette la sphéricité de la terre, ni que, conformément à une idée généralement acceptée dans l'antiquité, il la place au centre du monde. Mais la vision qu'il nous donne de ces creux qui s'enfoncent à l'intérieur (par exemple la cuvette de la Méditerranée et les régions qui l'entourent), l'explication de l'illusion qui nous fait croire que nous habitons à la surface, ne sont pas parfaitement claires pour le lecteur moderne, pas plus que ce qui est dit de notre globe, quand on le contemple d'en haut et qu'on en distingue les douze zones bariolées des couleurs les plus brillantes. Toute cette peinture, qui a pour objet d'introduire celle du Tartare et de ses fleuves, reste pour le lecteur assez mystérieuse, et mériterait une étude plus approfondie que celles qui lui ont été consacrées.

Platon conclut le mythe en développant le profit moral que l'on en peut tirer (1), malgré ce qu'il garde d'incertain :

S'acharner à prétendre qu'il en est de ces choses comme je l'ai exposé, voilà qui ne sied pas à un homme de bon sens. Que cependant ce soit cela ou quelque chose d'approchant pour nos âmes et pour leurs résidences, puisqu'aussi bien l'immortalité de l'âme nous apparaît certaine, il vaut la peine d'en courir le risque quand on a une telle opinion. Ce risque est beau en effet, et ce sont choses dont il faut s'enchanter comme par un charme magique ; et c'est pour cette raison que depuis longtemps je prolonge ma fable. Eh bien ! dis-je, celui qui a ces croyances doit, par leur vertu, avoir confiance dans le sort de son âme, lorsque, durant sa vie, il a dit adieu aux plaisirs qui ont le corps pour objet, à ses parures, qui lui sont étrangères, et qui de plus, à son jugement, produisent bien plutôt l'effet opposé ; et quand les plaisirs, au contraire, qui ont l'instruction pour objet ont eu tous ses soins, lorsque, tout en parant ainsi son âme, non d'une parure étrangère mais de celle qui est proprement la sienne, tempérance, justice, courage, liberté, vérité, il attend ainsi de se mettre en route pour les demeures d'Hadès, prêt à en prendre le chemin quand l'appellera sa destinée. Vous, bien sûr, ajouta-t-il, ô Simmias et Cébés,

(1) 114 d.

et tous les autres, c'est plus tard, je ne sais quand, que vous en prendrez le chemin. Mais moi, voici que dès maintenant, comme dirait un héros tragique, ma destinée m'appelle. Peu s'en faut même que l'heure ne soit venue pour moi de me diriger vers le bain ; il vaut mieux en effet, ce me semble, m'être lavé moi-même avant de boire le poison, et ne pas donner aux femmes la peine de laver un cadavre.

Restons sur cette belle espérance qui justifie la sérénité de Socrate. Le récit des derniers moments de ce martyr de la vérité et de la justice est trop connu pour que j'y insiste. Il serait inconvenant de résumer ces pages, où chaque mot a sa valeur d'émotion et de pensée. Elles ont, vous le savez, assez heureusement inspiré Lamartine, sans qu'il ait pu en reproduire toute la forte simplicité. Il faut les relire elles-mêmes.

Je n'ai pu vous donner, dans une leçon d'une heure, qu'une idée bien imparfaite de cette grande œuvre qu'est le *Phédon*. J'espère vous avoir au moins fait suffisamment sentir quel en est l'intérêt dramatique, si je n'ai pas dégagé toute la richesse de la pensée. Cette pensée n'est pas toujours pour nous modernes d'un abord très aisé. Entrer dans la signification véritable de certaines des preuves alléguées à l'appui de la croyance en l'immortalité de l'âme demande quelque effort. Et que de problèmes soulève le mythe ! Le *Phédon* a donné lieu à d'excellents commentaires, et je ne saurais trop vous recommander la préface substantielle que M. Robin a placée en tête de son excellente édition de la collection Budé. Malgré tant d'études remarquables, il reste matière de recherches toujours nouvelles et de réflexions toujours utiles.

(A suivre.)

Rhétorique latine et Classicisme français

par M. Jean COUSIN,
Chargé de Cours à l'Université de Poitiers.

IV

Rhétorique et tragédie (Suite).

Et voici maintenant les grands bienfaits que cette rhétorique a rendus à notre littérature dramatique : elle a formé les auteurs à la composition d'un plan, à la disposition rationnelle d'une claire intrigue, en faisant de l'action de la tragédie une action oratoire, un enchaînement de vrais discours ; elle les a formés à l'analyse des sentiments en les obligeant à exposer nettement les liaisons de ces sentiments et leurs nuances ; elle a imposé à notre tragédie classique une allure équilibrée et un aspect raisonnable, elle a transporté chez nous ce *lucidus ordo* dont parlait Horace et que nous avons souvent à tort pris pour l'ordre cartésien, et par là, elle a aidé la poétique et les règles des unités dans la concentration de l'action, le resserrement de l'intrigue, et elle s'est trouvée en accord avec la magnifique et pompeuse architecture du style Louis XIV par l'harmonie de ses développements et la régularité de ses propos.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que cette littérature tragique soit oratoire ; il n'y a pas lieu d'être surpris que les préceptes des rhéteurs y soient appliqués. Nous venons de voir l'invention : voici la disposition. Il y a tout d'abord l'exposition, ainsi définie par Scaliger : *Prolasis est in qua componitur et narratur summa rei sine declaratione exitus* (1). L'exposition doit fournir toutes les indications nécessaires à la clarté de la pièce et à l'intérêt de l'intrigue, indiquer notamment le lieu, le moment, les antécédents des personnages, les tendances de leur caractère, la raison de leur présence, le sujet enfin de l'intrigue. *Athalie* nous offre un excellent exemple :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.

Voilà l'indication du lieu et de l'objet de la visite :

(1) Scaliger, *Poétique*, p. 33.

Je viens selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée.

Voilà l'indication du jour. Voici la situation au lever du rideau :

D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre.
Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal,
Ou même s'empressant aux autels de Baal,
Se fait initier à ses honteux mystères,
Et blasphème le nom qu'ont invoqué leurs pères.

Enfin, une indication sur les craintes que suscite un tel état de choses :

Je tremble qu'Athalie, à ne vous rien cacher,
Vous-même de l'autel vous faisant arracher,
N'achève enfin sur vous ses vengeances funestes,
Et d'un respect forcé ne dépouille les restes.

Dans les vers qui suivent, on trouve des renseignements sur les sentiments d'Athalie à l'égard de Joad (v. 27), à l'égard de Josabet (v. 32), qui est l'épouse de Joad (v. 32) et la sœur d'Okosias (v. 34), sur l'apostat Mathan (v. 35) et ses machinations (v. 43), sur les crimes d'Athalie et les malheurs d'Israel (les deux tirades de Joad), sur l'inquiétude où sont Abner et Joad pour l'avenir de la tribu et sur la foi de Joad en la destinée d'un roi dont il tait le nom (v. 53), sur l'heure enfin à laquelle commence la pièce.

Toutes ces indications sont fondues dans le récit des personnages, mais le spectateur est renseigné : l'exposition est claire, brève, impersonnelle et quelque peu mystérieuse. Où J. Racine a-t-il puisé l'enseignement qui l'a conduit à cette réussite ? Dans la rhétorique. L'exposé des faits s'appelle en latin *narratio* : *narratio est rerum gestarum, aut, ut gestarum, expositio*. Ses qualités sont la brièveté (*brevis*), la clarté (*dilucidus, aperlus, planus*), la vraisemblance (*uerisimilis, probabilis, creditilis*), la pertinence dans la peinture des mœurs et des caractères (*bene moralis*). Et Racine a cherché à les donner à son exposition. Tous les traités de rhétorique du temps conspirent sur ce point : je lis dans le traité de René Bary :

Les narrations doivent estre succinctes, parce que l'entendement juge sur les espèces des choses et qu'il est mal-aisé que la mémoire soit chargée et que l'esprit soit libre. Et quoy qu'elles soient quelquesfois longues au regard du fait, elles sont toujours courtes au regard de l'Orateur, lorsqu'il débute par les choses nécessaires, et qu'il évite les digressions et les redites.

Elles doivent estre claires, parce que la netteté contribue à l'intelligence des auditeurs, et qu'on écoute ordinairement sans ennuy, ce qu'on entend sans embarras ; et qu'elles seront revestues de cette perfection, si l'on observe

l'ordre des choses et des temps, et si l'on évite les barbarismes, les équivoques et les amphibologies.

Elles doivent être probables, parce qu'il faut disposer l'auditeur à recevoir favorablement les conséquences qu'on prétend tirer, et qu'on est mal disposé à estre du party d'un homme, dont la narration a quelque chose et elles seront accompagnées de cette circonstance si la raison des conseils, la condition des personnes et la nature des actions semblent estre de concert avec la distance des temps, la qualité des saisons, et la nature des lieux.

Enfin, elles doivent estre excitantes, lors que celui qui parle se propose d'inspirer la rigueur ou la pitié, parce que le jugement du Juge ne roule pas moins sur les images du récit que sur celle des preuves et que les premières images font souvent de fortes impressions ; et elles seront capables de favoriser le dessein de l'Orateur si l'on s'arreste un peu sur les principaux endroits de l'exposition, si l'on amplifie ou extenüe ce qui peut servir, si l'on emploie l'emphase ou l'exclamation et si l'on conforme enfin la voix et le geste aux choses et aux figures.

Ces principes appliqués au discours s'entendent aussi de la tragédie et ce n'est pas une série de conseils isolés ; toutes les rhétoriques les répètent. Cette multitude de petits conseils est suivie : les discours des personnages de Corneille et de Racine sont succincts et clairs : qu'on examine à ce sujet les plaidoyers de Chimène et de don Diègue, du vieil Horace et de son fils, de Maxime et de Cinna, et l'on verra leur limpide ordonnance ; ils sont en outre « probables » et « excitants », puisque les personnages se réunissent pour les entendre et que l'action progresse après qu'ils ont été prononcés. Il y aurait de même à étudier l'emploi des *a parole* ; nous examinerons seulement les monologues. Toutes les tragédies classiques contiennent des monologues et l'on ne songe point à reprocher aux auteurs du XVII^e siècle ce que l'on reproche à ceux du XIX^e. Dans le *Cid*, il y a monologue de don Diègue (23 vers), de Rodrigue (60 vers), de don Diègue (28 vers), de l'Infante (36 vers), soit un total de 117 vers ; dans *Horace*, il y a monologue de Sabine (54 vers), de Camille (55 vers), soit un total de 109 vers ; dans *Cinna*, il y a monologue d'Emilie (52 vers), de Cinna (40 vers), d'Auguste (72 vers), de Maxime (33 vers), soit un total de 197 vers ; dans *Polyeucte*, il y a monologue de Pauline (44 vers), de Polyeucte (55 vers), soit un total de 99 vers ; dans *Nicomède*, il y a monologue d'Attale (11 vers). Tous ces morceaux servent à combler un vide dans la liaison des scènes ou à exposer des sentiments ou à analyser des états d'âme : d'une manière ou de l'autre, ils sont composés de façon impeccable, à tel point qu'ils paraissent souvent assez froids et que le balancement des diverses parties, trop régulier, produit en effet des monotonies tout à fait désagréables : le monologue de Pauline, par exemple, est traînant ; bâti sur une antithèse :

Mon esprit, embrassant tout ce qu'il s'imagine.
Voit tantôt mon bonheur et tantôt ma ruine.

il ressasse ces idées et rapprochant Sévère et Polyeucte dans un parallèle ne parvient pas à nous émouvoir. C'est de la mauvaise rhétorique, mais les acteurs et le public aimaient ce genre de tirade, les premiers, parce que cela faisait un morceau « à dire », les autres parce qu'ils y trouvaient cette éloquence qui a tant de charmes... Il faut pourtant avouer que c'est un contre-sens la plupart du temps : si cette composition régulière est parfaitement justifiable, quand il s'agit d'une vraie délibération, elle ne l'est guère quand il s'agit d'analyse, au milieu d'une crise psychologique. C'est pourtant en grande partie sur ces monologues que l'on se fonde pour parler des idées de Corneille : et il n'est pas étonnant qu'on trouve si lucides et si raisonnables ses héros, puisqu'ils savent si bien ordonner leurs pensées et cataloguer leurs sentiments. Que devient tout l'obscur des sentiments et des tendances ? Que deviennent les réactions des êtres en présence des exigences du corps ? Les actions intérieures pour Corneille sont les seules qui comptent, parce qu'elles sont universelles, et la seule expression qui compte est celle de la raison, parce qu'elle est, elle aussi, universelle ; nous en prenons conscience par les paroles des personnages, et ces paroles sont rangées de manière raisonnable. Au fond, nous sommes dans un cercle, et la force de Corneille consiste peut-être à nous y avoir enfermés.

Au risque d'amuser M. Bremond (1), qui voit dans le parallèle de Corneille et de Racine, un de nos grands jeux nationaux, je me tourne vers Racine. Les monologues sont aussi nombreux. Dans *Andromaque*, il y a un monologue d'Oreste (14 vers), un autre d'Hermione (35 vers), d'Oreste (17 vers) ; dans *Britannicus*, il y a un monologue de Burrhus (8 vers) ; dans *Bérénice*, il y a un monologue d'Antiochus (31 vers), de Bérénice (8 vers), de Titus (53 vers), d'Arsace (4 vers) ; dans *Bajazet*, il y a un monologue de Roxane (31 vers), de Roxane (41 vers), d'Atalide (21 vers) ; dans *Mithridate*, il y a un monologue de Mithridate (27 vers), de Mithridate (8 vers), de Mithridate (42 vers) ; dans *Iphigénie*, il y a un monologue d'Eriphile (10 vers), de Clytemnestre (11 vers), d'Agamemnon (6 vers), d'Agamemnon (8 vers) ; dans *Phèdre*, il y a un monologue de Phèdre (11 vers), d'Hippolyte (12 vers), de Thésée (9 vers), de Thésée (9 vers). Ils sont disposés dans leurs pièces respectives comme ceux de Corneille et servent aussi à l'analyse d'un état d'âme, à une délibération ou au remplissage d'un « trou ». Mais les différences apparaissent immé-

(1) H. Bremond, *Racine et Valéry*, Paris, Grasset, p. 125.

diatement : si la rhétorique est l'art de persuader, comme le voulait Aristote, dont Racine a traduit la *Poétique* et lu la *Rhétorique*, rien ne le montre mieux que le monologue d'Antiochus (1, 3) : Antiochus parlera-t-il ou ne parlera-t-il pas ? Il tremble, en y pensant, car Bérénice lui ôta toute espérance. Le moment est-il bien choisi ? Parlons, sans parler. Mais est-ce possible ? La reine ne peut s'offenser ; cet aveu ne changera rien sans doute, tout au moins Antiochus aura montré sa constance et mérité la pitié de Bérénice : il parlera donc. Il y a deux parties très nettes dans ce monologue : la première expose les raisons de ne point parler ; la seconde, les raisons de parler. Comment Racine a-t-il procédé ? Par interrogations, qu'il laisse sans réponse ; la réponse est faite intérieurement pendant les pauses qui suivent chaque interrogation. L'habileté consiste précisément à mêler l'exprimé et l'inexprimé, à faire intervenir l'inconscient et le conscient, à supprimer du monologue le plus possible de ce qu'il comporte d'artificiel, cette action de penser tout haut qui est si ridicule. La transition d'une idée à l'autre tient par un bout à la pensée en mouvement, par l'autre à la pensée qui s'est fixée en phrase. Nous sommes loin des héros cornéliens qui raisonnent tout et ne laissent rien dans l'obscur, parce qu'ils ont appris à l'école du néo-stoïcisme que ce qui nuit à la clarté de l'entendement, c'est l'impureté de l'âme. Ce n'est pas que Racine déteste la raison ni la clarté : dans une lettre à l'abbé Le Vasseur (5 septembre 1660), il écrivait : « J'ai bien peur que les comédiens n'aient à présent que le galimatias pourvu qu'il vienne d'un grand auteur », et dans la première préface de *Brilannicus*, il formulait une pensée analogue, ou encore, il disait de Corneille dans son discours de réception à l'Académie : « Il fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable. » Mais, pour lui, il aimait mieux une raison moins évidente et une clarté moins aveuglante et moins drue. Pour cette cause, ses monologues sont riches de sous-entendus, de réticences, de finesses, de pensées voilées et ils ont toute la souplesse de la vie en gardant toutefois la logique interne du sentiment et de la raison.

Il nous reste un dernier point à examiner : celui de la vraisemblance et de la bienséance. Mais il importe d'établir dès maintenant une importante distinction. La vraisemblance s'applique à la conduite de l'action, aux mœurs des personnages, à la représentation des pièces. Elle ne touche à la rhétorique, dont nous nous occupons ici, que pour le premier et le second point.

La source de cette théorie est dans la *Poétique* d'Aristote qui

sépare le possible selon la nécessité du possible, selon la vraisemblance. Les théoriciens du classicisme l'ont reprise à leur tour en la déformant parfois. Pour Vida (1), le poète doit s'attacher au vrai, sinon, il doit viser au vraisemblable. Robortello (2) et Maggi (3) ne s'éloignent guère de cette interprétation, mais le plus précis des théoriciens est Castelvetro (4) : pour lui, le possible est ce qui peut être fait, le vraisemblable ce qui devait se passer comme cela s'est passé ; et il établit des classifications savantes : possible vraisemblable, possible invraisemblable, impossible vraisemblable, impossible invraisemblable, concluant à la supériorité du vraisemblable sur le possible, puisque la vraisemblance peut dissimuler une impossibilité mais que l'inverse n'est pas vrai. Nos critiques français ne sont pas d'accord. Si Vauquelin (5) préfère le vraisemblable au vrai, Deimier (6) soutient l'avis contraire ; Chapelain (7) fait du respect de la vraisemblance le point principal de toute poésie, et la querelle du *Cid* lui donne l'occasion de faire triompher définitivement son avis, et l'abbé d'Aubignac (8) rédige l'article de foi ! « Le vrai n'est pas le sujet du théâtre parce qu'il y a bien des choses véritables qui n'y doivent pas être vues... Le possible n'en sera pas aussi le sujet car il y a bien des choses qui se peuvent faire... qui pourtant seraient ridicules et peu croyables, si elles étaient représentées... Il n'y a donc que le vraisemblable qui puisse raisonnablement fonder, soutenir et terminer un poème dramatique : ce n'est pas que les choses véritables et possibles soient bannies du théâtre, mais elles n'y sont reçues qu'autant qu'elles ont de la vraisemblance. »

Et c'est ici que nous trouvons de nouveau une différence entre Corneille et Racine. Corneille, en effet, pense que « l'action étant vraie, il ne faut plus s'informer si elle est vraisemblable... La vraisemblance n'est qu'une condition nécessaire à la disposition et non pas au choix du sujet, ni des incidents qui sont appuyés de l'histoire. Tout ce qui entre dans un poème doit être croyable ; et il l'est, selon Aristote, par l'un de ces trois moyens : la vérité, la vraisemblance ou l'opinion commune. J'irai plus outre... Je ne

(1) Vida, *Poétique*, ch. II, p. 75.

(2) Robortello, *Explicationes*, p. 86 et suiv.

(3) Maggi, *Poétique*, Partic. CXXXIV.

(4) Castelvetro, *Poet. vulg.*, IV, p. 561.

(5) *Art. poét.*, l. I, v. 911 et suiv.

(6) *Acad. de l'Art. poét.*, p. 273.

(7) Chapelain. Préface de l'*Adone*, p. 42.

(8) *Prat. du théâtre*, p. 66.

craindrai pas d'avancer que le sujet d'une belle tragédie doit n'être pas vraisemblable. La preuve en est aisée par le même Aristote... (1) » Laissons de côté ce qui dans une telle théorie se rapporte à la Poétique : qui ne voit combien nous sommes conduits par là à l'extraordinaire et comment dans les discours des personnages, dans leurs plaidoyers, dans leurs monologues, les arguments invoqués peuvent être audacieux ? Rodrigue tuant le père de Chimène pour se rendre digne d'elle ; Chimène poursuivant Rodrigue pour se rendre digne de lui, etc. C'est un défi à la rhétorique et à cette vraisemblance que Quintilien regarde comme absolument nécessaire.

Corneille est un isolé. Racine réplique dans la préface de *Bérénice* : « Il n'y a que le vraisemblable qui touche dans la tragédie » et Boileau confirmait l'opinion de Racine, quand il écrivait :

Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable,
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable (2).

Cette théorie, soutenue par Chapelain, Balzac, le P. Le Moyne, le P. Rapin et le P. Le Brun, qui fondent cette idée sur le consentement universel de l'opinion commune, se rattache, chez Aristote, à l'idée de l'imitation de la nature, et chez les classiques, à la notion de la moralité dans l'art, le vrai seul étant capable d'émouvoir. Or, toute une rhétorique des passions s'y trouve liée. Dans son *Institution oratoire* (3), Quintilien écrit en effet : « La narration sera vraisemblable d'abord si l'on s'interroge soi-même pour ne rien dire qui ne soit naturel, ensuite, si l'on donne aux faits des causes et des motifs, non pas à tous, mais à ceux qui font question : si l'on présente les personnes en accord avec ce que l'on veut faire croire... enfin, que tout cela concorde avec les lieux, les temps et les autres circonstances. » Par suite, on voit aisément que la psychologie des personnages et les paroles qui la traduisent doivent être naturelles. « Voulons-nous exprimer les passions avec vraisemblance, dit en substance Quintilien, identifions-nous à ceux qui les ressentent véritablement et que nos paroles partent d'une disposition d'esprit telle que nous voulons la communiquer aux juges... Il faut que ce qui doit faire impression sur les juges fasse d'abord impression sur nous et que nous soyons touchés avant de songer à toucher les autres. » Racine

(1) Préface d'*Héraclius*.

(2) *Art poétique*, ch. VII, v. 47.

(3) *Institution oratoire*, IV, 2, 52.

qui avait résumé Quintilien à son usage connaissait certainement ces idées : dans le cahier de notes que garde la Bibliothèque nationale (Ms 12888) et qui contient 255 pages, Racine a reproduit cette théorie et le livre VI auquel elle est empruntée y est condensé en 18 pages. Il tâcha donc d'arriver à donner cette impression de vraisemblance, soit en transposant les œuvres antiques, trésor d'une expérience indiscutable, soit en recourant à son expérience personnelle et en se mettant lui-même dans son œuvre pour ne pas donner l'impression de l'extraordinaire, il est obligé d'éliminer ce qui est rare ou trop individuel, de chercher le permanent et le général, puisqu'aussi bien, c'est à cette seule condition qu'il rencontrera dans le cœur des spectateurs les sentiments correspondants et qu'il fera naître les émotions analogues et il exprimera ces passions sur le mode ordinaire, j'entends, dans un langage simple, avec le minimum de moyens, avec l'intention assurée de toucher les âmes. Sa rhétorique doit donc être ce que nous savons qu'elle était : une rhétorique dépouillée, simple, directe où les sentiments et les idées sont présentés dans leur naturel développement et leur naturel enchaînement, où les spectacles dépeints sont vivement représentés, avec ce réalisme que les Grecs nomment *ἐναργεία* et Cicéron *evidentia*. On en devine dès lors les conséquences ; Chapelain les avait parfaitement entendues : « La poésie... met le particulier en considération d'universel... Sous les accidents d'Ulysse et de Polyphème, je vois ce qui est raisonnable qu'il arrive en général à tous ceux qui feront les mêmes actions... Je ne considère pas plus Enée pieux et Achille colère... que la piété avec sa suite et la colère avec ses effets pour m'en faire pleinement connaître la nature (1). » Cette poursuite de la vraisemblance aboutit à réduire le particulier à l'universel ; elle a pour résultat d'élever les histoires banales et individuelles à un intérêt général et humain. Racine savait du reste que la raison étant partout égale à elle-même parle partout le même langage : « Cette souveraine raison, écrit-il dans sa *Critique de l'épître de Perrault*, dont il est ici question et qui fait les sages princes et les habiles politiques, est-ce la même que celle qui fait les orateurs et les poètes ? Nullement ; c'en est une d'une espèce toute différente et qui n'a rien de commun avec l'éloquence, si ce n'est parce qu'il n'y a point de véritable éloquence que celle qui est fondée sur la raison. (2) »

Restent les bienséances : la bienséance n'est au fond que la con-

(1) Préface d'*Adonis*, p. 37.

(2) *Poétique*, p. 146.

venance d'une chose avec sa nature et avec la nôtre. Les théoriciens ont divisé les bienséances en bienséances internes (rapports entre les caractères des personnages et les circonstances où ils se trouvent, rapports entre les divers traits de caractère) et bienséances externes (rapports entre les caractères et le goût du spectateur). Aristote qui distingue quatre points dans la théorie des mœurs (bonté, convenance, ressemblance et égalité) complète sa théorie de la *Poétique* par un développement de la *Rhétorique* sur les caractères de chaque âge, développement repris par Horace dans son *Art poétique*. Les idées des anciens sont précisées par la Mesnardière qui écrit : « Afin que le poète ne manque pas en un point de cette importance, il vaut mieux que nous lui tracions une idée générale des mœurs qu'il doit attribuer à chaque espèce de gens, et lui apprendre à les puiser dans leurs six premières sources, dans l'âge, dans les passions, dans la fortune présente, dans la condition de vie, dans la nation et dans le sexe. » Ce souci de l'appropriation des mœurs — et par suite du langage — au personnage est gros de conséquences : il fonde le réalisme, et les théoriciens l'avaient bien aperçu : Scaliger (1), Chapelain (2), Saint-Evremond (3), Racine (4), Boileau (5) en donnaient les raisons dans leurs préfaces ou leurs traités ; Boileau ne disait-il pas :

Conservez à chacun son propre caractère.
Des siècles, des pays étudiez les mœurs :
Les climats font souvent les diverses humeurs.
Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie,
L'air, ni l'esprit français à l'antique Italie.

Ainsi donc on devait essayer de reconstituer les discours des anciens. Déjà Tite Live s'était efforcé de prêter aux grands chefs et aux ambassadeurs des temps antiques les pensées qu'il était vraisemblable qu'ils avaient eues : ce n'était qu'un genre faux et, parfois, la reconstitution semblait pure fantaisie, comme dans le célèbre discours de Galgacus, que Tacite compose avec une rigueur digne des écoles de déclamation et dans un style impeccable : la seule vérité qu'ils pouvaient comporter, c'était une vraisemblance psychologique. Et encore, cette vraisemblance était-elle diminuée par les bienséances externes : on respecte l'histoire dans

(1) *Poétique*, p. 331.

(2) *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, p. 365.

(3) *Dissertation sur l'Alexandre de Racine* (*Œuvres*, t. II, p. 277).

(4) Première préface de *Bajazet*.

(5) *Art poétique*, ch. III, v. 112.

ses grandes lignes, celles que connaît le public, mais on la pare le plus possible, et si la veuve d'Hector paraît sortir d'un collège, tant elle sait bien organiser sa défense, elle est bien contemporaine de Louis XIV par l'élégance et la distinction de ses mœurs. Ne faut-il pas, en effet, respecter le goût du public ? La rhétorique ne sert plus dès lors qu'à un truquage : elle collabore à cette analyse que nous montrions plus haut si fine et si subtile ; elle parfait les grâces d'une intelligence d'emprunt ; elle invente des nuances à des sentiments modernes que l'on prête à des héros barbares ou presque tels ; elle rend honnête une élocution qui ne l'était point ; elle donne au langage une unité de ton et une régularité de noblesse, qui dépouillent ces pièces inspirées de l'antiquité de leur véritable antiquité. Autant que la rhétorique latine qui s'étale dans les poèmes dramatiques de Sénèque ou dans les passages tragiques de Virgile et qui fait de ces Eteo-Crétois ou de ces Troyens fugitifs des personnages cultivés de l'époque d'Auguste ou de Néron, elle fausse la réalité qu'elle prétend retrouver. Sans doute, les admirateurs de Corneille et de Racine ne voudront point le reconnaître ; il faut l'avouer pourtant : toute la tragédie classique est conventionnelle dans sa forme et elle est pour une grande partie conventionnelle dans le fond. Cette vérité humaine, dont on parle tant, dont je parle moi-même, qui constitue à ce que l'on dit le côté impérissable de la tragédie, n'est en réalité que la vérité humaine de l'homme moderne, tel qu'on peut l'apercevoir à travers les réseaux d'une rhétorique également conventionnelle, qui se dissimule plus ou moins selon les auteurs et qui se dissimule d'autant plus qu'elle est plus savante.

C'est en partie cet appui mutuel de la rhétorique et du théâtre qui a sauvé pourtant le théâtre de la ruine : la rhétorique a donné à ces pièces une solide armature et une qualité de style appréciée ; elle a conquis au génie dramatique la sympathie ouverte des savants et l'affection secrète des moralistes qui y retrouvaient la magnifique ordonnance des préceptes et des maximes de l'*Institution oratoire* et du *De oratore*.

(A suivre.)

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-1933.)

VII

Des légistes et de l'aristocratie.

Après avoir présenté dans ses grandes lignes la structure politique et administrative des Etats-Unis (libertés communales, pouvoir judiciaire, gouvernement fédéral et gouvernement des Etats), Tocqueville traite dans le second volume de l'esprit de la démocratie américaine. Il s'agit maintenant des modalités de la politique, non plus dans leurs éléments constitutifs, mais dans leurs rapports et leurs résultats.

Il fait une remarque très fine à propos de l'importance que prennent dans la vie publique du pays les hommes de loi — les légistes, comme il les appelle. Le *lawyer* réunit entre ses mains, en Amérique, les attributions de l'avocat, de l'avoué et du notaire, chez nous. C'est à la fois un membre du barreau et un homme d'affaires. Les Collèges (aujourd'hui Universités) avaient, dès la période coloniale, des Ecoles de Droit où nombre de jeunes gens se préparaient à la basoche, selon une méthode qui, laissant de côté tout enseignement théorique, visait à les initier à la procédure et à l'application du droit coutumier. Il s'ouvrait devant eux une vaste carrière, car les colons étaient très processifs (1). On choisissait les juges parmi eux. Après la Révolution, la politique les attira. Ils fournirent au moins un tiers de la Convention Constituante, puis des Assemblées et du Congrès. Les

(1) Nous en trouvons l'affirmation dans la description que nous donne du caractère américain Saint-John de Crèvecoeur, Franco-Américain qui publia, en 1782, les *Lettres d'un cultivateur américain*.

présidents Jefferson, John Adams, Monroe, Madison, John Quincy Adams appartenaient à cette profession. Il est donc juste de dire que, par leur nombre et leur autorité, ils étaient à même d'exercer une grande influence. Tocqueville indique avec raison que cette influence, par la formation technique et la tournure d'esprit de la corporation, est conservatrice, et qu'elle contribue beaucoup à éviter les écarts où la démocratie pourrait se laisser entraîner.

Selon son habitude, il traite la question de haut, dans ses implications les plus générales. Les légistes, dit-il, ont professionnellement le respect de la loi, de cette expression de la raison collective que les générations se transmettent au cours des temps. A la Cour suprême, ils sont les gardiens de la Constitution. Au gouvernement, ils tiennent pour l'ordre et pour la défense des droits acquis. Ils forment naturellement un corps : la communauté des études et l'unité des méthodes lient leurs esprits les uns aux autres. Leurs tendances les portent vers les possédants, bien qu'originellement ils n'appartiennent pas, pour la plupart, à la classe fortunée. Ils sont du peuple — ce qui est heureux, car le peuple ne se défie pas d'eux. S'ils s'opposent, comme il arrive le plus souvent, aux entraînements irréfléchis de la foule, ils le font avec d'autant plus de sûreté que la foule ne les suspecte pas d'opposition à ses intérêts. Pendant la Révolution, ils avaient été les chefs du mouvement d'émancipation. Après la Révolution, ils avaient élaboré les lois constitutives de la nation. Ce n'étaient pas des hommes de révolte : les circonstances seules les avaient soulevés contre la domination anglaise. Une fois l'indépendance conquise, ils étaient redevenus les défenseurs de l'ordre et de la légalité.

L'esprit légiste en Amérique est différent de ce qu'il est en France. Chez nous, depuis l'époque napoléonienne, la loi repose sur un code écrit, dont les principes remontent en partie au droit romain. Il y a des théories, presque une métaphysique, d'où découle le droit français. Pour cette raison, et par la pente que suit naturellement l'intelligence latine, nos avocats sont portés à disputer de l'esprit et de l'essence de la loi d'après des considérations abstraites. Rien de pareil aux Etats-Unis. Dans ce pays, comme en Angleterre, le droit est l'ensemble des « coutumes » (*Common Law*) ; il s'appuie, non pas sur un code, mais sur la jurisprudence ; en toute circonstance, il recherche les précédents ; ce sont les décisions antérieures qui font autorité. Les légistes ont l'orgueil d'être d'une longue lignée de « conseillers » (*counsels*), versés dans les formalités qui garantissent aux con-

testants l'examen approfondi de leurs revendications. Ce sont des hommes de régularité (*due process of law*) et de tradition. En politique, ils deviennent les modérateurs de la démocratie. Ils donnent leur appui à la minorité, lorsque celle-ci craint d'être lésée dans son statut ou dans ses biens. C'est une aristocratie de la science juridique et de la stabilité sociale, inclinant par propension innée vers l'aristocratie de la propriété, de la fortune et des grandes affaires.

Il fallait la pénétration de Tocqueville pour découvrir, dans la vie profonde de la démocratie, ce rouage essentiel et régulateur. L'observateur français a d'autant plus de mérite à cette divination qu'il a négligé les indications qu'eût pu lui fournir l'histoire. Le recours à l'histoire confirme sa thèse.

Jefferson, adversaire inquiet et remuant du gouvernement tant qu'il avait été dans l'opposition, fit après 1800 un usage généreux du pouvoir. Il se montra patriote avisé lorsque, renonçant pour le bien du pays à sa doctrine de l'interprétation étroite de la Constitution, il acheta à Napoléon la Louisiane, c'est-à-dire l'immense territoire qui s'étendait des bouches du Mississipi aux Grands Lacs.

Le premier grand *lawyer* de la seconde génération fut Daniel Webster, fils d'un fermier de New-Hampshire, étudiant en droit à Dartmouth College, puis brillant avocat du barreau de la Nouvelle-Angleterre. Dans sa plaidoirie pour Dartmouth College *versus* l'Etat du New-Hampshire, en 1819, il consolida définitivement, même contre la puissance publique, l'antique principe de « l'inviolabilité des contrats », lequel devint à partir de ce moment l'une des forces essentielles de la jurisprudence de la Cour suprême (1).

L'année suivante, Webster, devenu membre de la Législature du Massachusetts, employa son éloquence éclatante à maintenir le caractère aristocratique du Sénat. Une convention avait été constituée pour reviser la Constitution. Webster admit le suffrage universel (que tous les Etats adoptaient les uns après les autres) comme mode d'élection des sénateurs, aussi bien que des représentants. Mais il mit toute la force de sa parole à défendre les conditions spéciales d'éligibilité exigées des candidats à la Chambre

(1) Le New-Hampshire avait concédé au collège de vastes terrains au temps où le pays était à peine peuplé. La législature essaya, en 1818, de récupérer une partie de ce domaine pour l'incorporer au domaine public, qu'elle mettait en vente à des prix élevés. Le collège défendit son bien, et, grâce à Webster et au grand juge Marshall, l'emporta.

haute, à savoir un certain âge et un certain état de fortune. C'était le vénérable principe de la Chambre haute « faisant frein et contrepoids » à la Chambre basse, qui était en jeu. Les Constituants l'avaient appliqué à la Constitution fédérale en 1787. Webster voulait que le Massachusetts eût la même garantie contre les errements possibles de l'Assemblée législative. Il eut gain de cause. Tocqueville, s'il avait mentionné cette intervention, l'aurait certainement approuvée, lui qui considérait comme essentielles la dualité du pouvoir législatif et la différence d'esprit entre les deux Chambres.

Henry Clay, issu de la petite bourgeoisie de Virginie, alla exercer la profession de *lawyer* dans l'Etat nouveau du Kentucky, où la concurrence ne se faisait pas encore sentir. Cet Etat l'envoya à la Chambre des représentants au Congrès. Sa puissance d'ascendant sur ses collègues, son talent moins d'orateur peut-être que de *debater*, son habileté manœuvrière le mirent bientôt en possession du fauteuil du *speaker* (président de l'Assemblée). Le *speaker* non seulement dirige les débats, mais nomme les membres des « comités », où s'élaborent les lois : son influence est prépondérante. Clay mit cette influence au service des idées conservatrices, entraînant le Congrès républicain-démocrate à modifier ses doctrines dans le sens des intérêts permanents du pays. Les républicains-démocrates s'étaient opposés à l'établissement d'impôts fédéraux, au moment où Hamilton les avait proposés. Ils en votèrent une série (taxes mobilières sur les maisons et les terres, taxes indirectes sur les boissons, droits de timbre), sous l'impulsion de Clay, pour subvenir aux frais de la guerre avec l'Angleterre (1813).

En 1816, se posa la question du renouvellement du privilège de la Banque nationale, dont les républicains-démocrates s'étaient déclarés adversaires. Clay emporta un vote favorable, et la Banque fut constituée en banque d'émission, chargée de fournir au pays une monnaie de papier saine, gagée sur une encaisse, pour en finir avec le papier déprécié des banques privées.

En 1820, la première grande contestation surgit entre le Nord et le Sud, à propos de l'admission comme Etat du territoire du Missouri. D'après l'Ordonnance de 1787, l'esclavage devait être exclu des territoires de l'Ouest. Les planteurs du Sud, dont un grand nombre avaient émigré dans ces territoires avec leurs esclaves, en dépit de l'Ordonnance, poussaient de grandes clameurs pour faire consacrer le nouvel état de choses. Les représentants du Nord s'y opposaient. Clay intervint pour maintenir l'Union, par un « compromis ». Le Missouri serait déclaré Etat à

esclaves ; mais, pour l'avenir, la latitude 36°30 (ou ligne de Mason et de Dixon) constituerait la limite au nord de laquelle l'esclavage ne pourrait s'étendre. L'apaisement se fit — pour un temps. L'esprit conciliateur de Clay avait évité — retardé du moins — le conflit.

On se rappelle comment Clay, en 1824, réussit, par le prestige de son autorité au Congrès et par d'habiles tractations, à écarter de la présidence le démagogue Andrew Jackson, et à faire élire le modéré John Quincy Adams.

Webster reparut au premier plan en 1830, de nouveau à propos de l'antagonisme entre le Nord et le Sud. Les Etats du Sud essayaient de former une ligue contre les droits de douane, qui protégeaient les manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, mais leur imposaient à eux la vie chère, sans avantage compensatoire. Les représentants du Nord avaient aussi la prétention de suspendre la vente des terres libres de l'Ouest, afin de ralentir l'exode vers la vallée du Mississipi et de s'assurer ainsi de la main-d'œuvre à meilleur marché. Le Sud délégua Hayne pour soutenir son point de vue, contre les droits de douane et contre la cessation des ventes de terrains. Webster prononça à cette occasion, en réponse à Hayne, un grand discours, resté fameux dans les annales parlementaires aux Etats-Unis. S'élevant au-dessus des questions en discussion, il défendit l'Union, c'est-à-dire l'existence même de la patrie américaine. Le succès moral fut pour lui. Il fit triompher le parti de la conservation, de l'unité, du progrès national dans le respect des principes essentiels de la Confédération.

L'histoire, du temps de Tocqueville, confirme son hypothèse. Elle n'est pas moins éloquente, dans son sens, après lui. Qui fut le grand défenseur de l'Union en 1860, sinon Abraham Lincoln, *lawyer* ? Lincoln se montra si attaché à l'ordre, à la modération, à la conciliation entre les factions adverses, qu'il sacrifia pendant un temps l'abolition de l'esclavage (bien qu'il y fût vivement porté par la générosité de sa nature) à la tentative de rétablir l'entente entre le Nord et le Sud. Après la victoire du Nord, il se préparait à appliquer à l'égard des vaincus une politique de ménagements, lorsque l'acte stupide d'un fanatique assassin le retrancha brutalement de la vie. Les passions de la majorité se donnèrent alors libre cours et infligèrent aux Etats du Sud des rigueurs, dont ils n'ont pas encore complètement perdu le souvenir.

Si, faisant la contre-partie, on cherche, parmi les hommes d'Etat les plus en vue, ceux qui représentèrent les idées novatrices

hardies, avec une pointe de témérité, on trouve que ce ne furent pas généralement des légistes. Nous ne reviendrons pas sur le rôle de Jackson. Plus récemment, Théodore Roosevelt, promoteur de l'impérialisme américain, fondateur du parti « progressiste », adversaire des trusts, était un homme de lettres mâtiné de *cow-boy*. Woodrow Wilson, défenseur des droits du petit peuple, apôtre de l'internationalisme et auteur des « quatorze points », était professeur, avant de devenir gouverneur du New-Jersey et président de la République. Ses collaborateurs étaient des soldats, comme le colonel House, ou des hommes d'affaires, comme Mc Adoo. Ainsi, en examinant l'envers, pourrait-on dire, de la proposition de Tocqueville, on en voit encore apparaître la justesse.

Tocqueville n'ignorait pas le rôle conservateur des juges lorsqu'ils exerçaient leurs attributions politiques dans les cours de justice. Mais, dans sa pensée, il importait que les juges fussent nommés par le pouvoir exécutif et inamovibles, c'est-à-dire tenus, par leur origine même, à l'écart des luttes et des passions populaires. Exerçant son don de prophétie, il prévit les inconvénients qui pourraient résulter d'un mode de nomination trop démocratique des représentants du pouvoir judiciaire. « Certaines constitutions, écrit-il, font élire les membres des tribunaux et les soumettent à de fréquentes réélections. J'ose prédire que ces innovations auront tôt ou tard des résultats funestes... » (II, VII, 174). Depuis que cette pratique s'est à peu près universellement répandue aux États-Unis, les inconvénients en sont souvent apparus. Citons seulement les faits récents que les scandales de Chicago ont mis en plein jour. De 1920 à 1930, cette grande cité a été infestée de *gangsters*, contrebandiers d'alcool, traitants de chair féminine, maîtres-chanteurs prélevant des dîmes sur les commerçants sous menace de mort, pilleurs de banques et assassins, contre lesquels la police et la justice n'ont presque rien fait. On a appris, avec stupéfaction en Europe et même avec une certaine surprise en Amérique, que juges et agents de l'ordre public recevaient des *gangsters* des sommes régulières, s'élevant pour un président de tribunal, par exemple, à 100.000 dollars par an... C'est une exception. Le choix des juges par bulletins de vote n'a pas, en général, vicié l'Administration de la justice, parce que les magistrats, sortis du barreau, conservent l'esprit de corps qui est l'honneur de l'ordre des légistes. Devenus quelque peu politiciens, ils restent cependant solidaires de ces hommes d'ordre, respectueux des lois, qui, selon Tocqueville, constituent vraiment une élite de l'intelligence et du civisme éclairé.

Nous nous associons aux éloges que l'écrivain français décerne aux *lawyers*. Cependant, il n'a pas noté tout ce qu'il y avait à dire d'eux. Ce sont, avons-nous précisé, des hommes d'affaires autant que des hommes de loi. Ils ne se cachent pas de posséder, parmi les qualités nécessaires à leur profession, celle d'être *smart*, c'est-à-dire rusés, retors, habiles à trouver le point pour envahir la loi dont cherche à se couvrir l'adversaire. Les luttes de finesse, dans le sens où l'agilité d'esprit ne recule pas devant certains accommodements avec la conscience, sont proverbiales dans la basoche aux Etats-Unis. Le romancier anglais, Dickens, dans les *Notes sur l'Amérique* qu'il réunit pendant son voyage en 1842, relève ce trait. Il appelle l'Amérique *a lawyer-ridden country*, un pays infesté de légistes. C'est un nouvel aspect de la question. Tocqueville dit que l'emploi fréquent du jury aux Etats-Unis (dans les affaires civiles aussi bien que dans les procès criminels) met les citoyens à tour de rôle en contact avec les légistes, et que l'esprit de ceux-ci se répand ainsi dans la masse de la nation. C'est une remarque ingénieuse, qui ne manque pas de vérité. Mais ne s'applique-t-elle pas à « l'esprit retors » aussi bien qu'à « l'esprit d'ordre » ? N'est-ce pas une des raisons pour lesquelles les affaires en Amérique ont la réputation d'être menées sans trop de scrupules ? Nos exportateurs savent bien qu'il ne faut pas se reposer, dans ce pays, sur le *gentlemen's agreement* (comme on peut le faire en Angleterre). Il faut des contrats, rédigés par des professionnels de la procédure et prévenant explicitement tous les moyens de tourner la loi. Conséquence imprévue, mais très réelle, de l'esprit légiste ! La nature humaine est à plusieurs faces, aux Etats-Unis comme ailleurs.

*
* * *

Les légistes sont les alliés naturels des détenteurs de la fortune. De condition modeste à l'origine, ils deviennent avec le temps membres de l'aristocratie du dollar. Parmi les riches, ce sont ceux qui entrent volontiers dans la politique. Quelle est l'attitude des autres patriciens de la propriété ou du capital à l'égard de la vie publique ? Tocqueville exprime l'opinion, recueillie sans doute dans ses conversations avec des membres de l'élite distinguée, que les riches manifestent un certain dégoût de la démocratie, et se tiennent volontairement à l'écart des Assemblées. Dans un passage des mieux venus de son livre, en un style qui n'imité plus (comme dans les passages de description) l'emphase sonore

de Chateaubriand, mais rivalise avec la sobriété exacte et pittoresque d'un La Bruyère, il montre les riches cultivant un luxe exquis dans leurs demeures, affectant la simplicité et la cordialité au dehors dans leurs relations avec les humbles, et « abandonnant la lice (politique) plutôt que d'y soutenir une lutte souvent inégale contre les plus pauvres de leurs concitoyens » (II, II, 13).

C'est là sans doute ce qui apparaissait à première vue ou ce que les intéressés se souciaient seulement de laisser paraître. Mais cela ne correspond pas à la réalité profonde. Pour découvrir les faits qui se cachent sous les apparences, il eût fallu étudier la vie des partis et jeter un regard inquisiteur sur les dessous de la politique. Le parti des riches, les fédéralistes, nous l'avons vu, était fortement organisé. Ils avaient leurs hommes au Congrès ou à la présidence : Hamilton, John Adams n'avaient pas laissé dépérir les intérêts de la minorité. A l'avènement de Madison (1809), la fusion s'était faite entre les fédéralistes et les républicains modérés. Cette « ère de la bonne entente » ne fut pas défavorable à la classe possédante. Henry Clay, comme speaker du Congrès, puis comme ministre, défendit vigoureusement leurs intérêts. Grâce à lui, Jackson fut écarté en 1824 de la Maison Blanche. Il en vint que, en 1829, la démagogie triomphait. Mais les classes supérieures n'avaient pas abandonné la lutte. Leur tactique avait changé : elle n'en était pas moins efficace. Obligés de renoncer aux succès électoraux, les *whigs* (comme on appelait maintenant les conservateurs), travaillaient à gagner individuellement les députés aux projets de loi qu'il leur importait le plus de faire aboutir. L'argent est une force, aux Etats-Unis plus qu'ailleurs. Les agents de la Banque, des Compagnies, des grands industriels avaient leurs entrées dans les couloirs de la Chambre et savaient se servir habilement de généreuses promesses ou de libéralités immédiates. Avec certains élus, on n'avait pas besoin de ménagements. D'autres, d'approche plus difficile, étaient engagés comme avocats dans les litiges ou comme conseils dans les bureaux de contentieux. La notoriété ou la gloire ne faisaient souvent qu'élever les prétentions des *leaders* du Congrès. On a publié récemment une lettre de Webster, rappelant au gouvernement de la Banque, après son intervention en faveur de celle-ci dans le débat de 1830, que sa « subvention » ne lui avait pas encore été versée.

La classe riche donc n'était pas dépourvue d'armes défensives ou offensives. Elle ne répugnait pas à s'en servir. L'usage qu'elle en faisait était concerté. Elle agissait sur les Législatures des

Etats en même temps que sur le Congrès. Cette « politique » (Tocqueville lui-même, si son attention avait été éveillée sur ce point, n'aurait pas reculé devant le mot) fait partie de l'histoire au même titre que les discussions des Chambres et les décisions de la Cour suprême. Ces manœuvres occultes sont restées dans les mœurs. Aujourd'hui, les dépenses « officieuses » des partis ont grossi en proportion de l'agrandissement du pays et du développement des méthodes de publicité et de corruption. Les riches ne sont plus inféodés à un seul parti ; ils appartiennent à l'un ou à l'autre selon qu'ils attendent des *leaders* républicains ou démocrates le vote de telle loi, l'attribution de telle concession, l'autorisation de telle émission, la ratification de tel trust, l'indulgence à l'égard de telle ou telle affaire ou entreprise de légalité contestable. Tocqueville a bien vu que les partis, en Amérique, représentent beaucoup moins des doctrines que des intérêts. S'il avait tiré de cette constatation juste les conséquences qu'elle comporte, il aurait été conduit à faire ressortir par quels moyens indirects les riches interviennent dans la politique. Ce qu'il a voulu dire, c'est qu'ils semblent être d'accord pour ne pas briguer les fonctions publiques. On sent, au ton dont il s'exprime, qu'il en fait un grief à la démocratie. « De nos jours, on peut dire qu'aux Etats-Unis les classes riches de la société sont presque entièrement hors des affaires politiques, et que la richesse, loin d'y être un droit, y est une cause réelle de défaveur et un obstacle pour parvenir au pouvoir » (*id.*, p. 13). C'était vrai de la politique visible. Il restait la politique invisible, où les magnats de la finance et des affaires ne manquaient pas d'activité. Aujourd'hui, ils descendent dans la lice, aux périodes d'élections. Leurs noms sont publiés par les partis sur les listes de donateurs. Ils apportent ouvertement aux comités électoraux, avec leurs dollars, leur génie d'organisation et leurs méthodes d'agir sur les masses par la réclame. C'est ainsi qu'ils collaborent à la rédaction du « programme » de leur parti et mieux encore, qu'ils déterminent, sans l'ébruiter, les tendances que suivra la législation pendant quatre années, au plus grand bénéfice de leurs intérêts.

(A suivre.)

Tite-Live

par Henri BOÂNECQUE,
Professeur à l'Université de Lille.

IX

La présentation des faits : l'impartialité et la rhétorique.

I. — L'IMPARTIALITÉ.

« Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays ; quoi qu'il aime sa patrie, il ne la flatte jamais en rien. L'historien français doit se rendre neutre entre la France et l'Angleterre : il doit louer aussi volontiers Talbot que Du Guesclin ; il rend autant de justice aux talents militaires du Prince de Galles qu' à la sagesse de Charles V. » Ce genre d'impartialité que réclame Fénelon en ce passage célèbre de la *Lettre à l'Académie* est-il désirable ? On peut se le demander. Est-il même possible ? On en peut douter, si l'on en juge par l'antiquité grecque et latine, sauf peut-être Thucydide. Car Polybe est suspect, toutes les fois qu'il s'agit d'ennemis de la ligue achéenne ou d'adversaires de Scipion (1), et cela malgré sa belle profession de foi, où l'on croit d'avance entendre Fénelon : « Dans la vie ordinaire, de certains égards sont permis ; un honnête homme doit aimer sa patrie et ses amis ; il doit s'associer à leurs haines et à leurs affections ; mais quand une fois on revêt le caractère d'historien, il faut oublier tous les sentiments de ce genre ; il faut souvent louer ses ennemis et les exalter, ou, au contraire, convaincre d'erreur et poursuivre des reproches les plus vifs ceux qu'on aime le mieux. De même, en effet, qu'arracher les yeux à un animal, c'est le mettre tout à fait hors de

(1) Voir Pais, *Histoire romaine* (dans l'histoire générale dirigée par M. Glotz), notamment p. 329, 395, 442 et 489.

service, de même ôter la vérité à l'histoire, c'est en faire un récit sans utilité.»

Sans utilité pour les générations à venir, peut-être ; mais sans utilité pour les lecteurs mêmes auxquels l'ouvrage s'adresse, Tite-Live n'aurait pas souscrit à ce jugement, lui qui, du récit, ne sépare pas les leçons, et qui leur donne même la première place, si l'on en juge par la manière dont elles le conduisent à présenter les faits.

Son idéal, on l'a vu, est triple : Rome d'avant les guerres civiles, la forme républicaine d'avant les guerres civiles, les anciens Romains.

Pour les qualités privées des Romains primitifs, il semble qu'il ait à peine forcé la note : on ne saurait nier qu'ils se soient montrés respectueux des traditions ancestrales, disciplinés dans le cadre de la famille, durs à la peine, sobres, économes : à l'époque de Tite-Live, en certains cantons reculés de la Sabine, on retrouvait encore, si l'on en croit Horace, des exemplaires de ce type idéal, gâté malheureusement dans les villes, comme notre historien le montre exactement à la fin de sa Préface, par les défauts que l'abus des richesses avait engendrés.

D'autre part, l'admiration de Tite-Live pour la constitution républicaine ne l'a pas empêché de rendre justice à Auguste. La critique adressée par lui dans sa Préface à ses contemporains, qui, dit-il, ne savent supporter ni leurs vices ni les remèdes qu'on essaye d'appliquer (*nec vilia nostra nec remedia*), est un éloge implicite à celui qui tente de les corriger, c'est-à-dire à l'Empereur, dont la *lex Julia de marilandis ordinibus* n'était pas acceptée de tous. Puis, au livre I, il rappelle que, depuis Numa, le temple de Janus n'a été fermé que deux fois, sous le consulat de T. Manlius, après la première guerre Punique, enfin sous Auguste. Pour T. Manlius, la simple mention traduite plus haut ; pour Auguste, au contraire, il insiste : « la seconde fois, par une faveur que les dieux ont accordée à notre siècle, lorsque, après la guerre d'Actium, l'empereur César Auguste eut assuré la paix sur terre et sur mer. » Plus loin (1), il salue en lui « le fondateur et le restaurateur de tous les temples », éloge que lui donne également Ovide, et qui devait toucher particulièrement l'empereur, si l'on en juge par la mention qu'il consacre, dans l'inscription d'Ancyre, aux quatre-vingt-deux temples qu'il a refaits, « ne négligeant aucun de ceux qui avaient alors besoin d'être réparés ». Enfin la première décade

(1) IV, 20, 7.

n'est pas terminée, que Tite-Live a trouvé le moyen de louer au passage celui qui a rétabli la paix, non seulement en dehors de Rome, mais à Rome même. Car, après avoir soutenu que les Romains du IV^e siècle auraient pu tenir tête victorieusement à Alexandre, il ajoute : « Nos soldats ont repoussé et repousseront en bataille rangée mille armées plus redoutables que les Macédoniens et Alexandre, pourvu que nous conservions éternellement l'amour de cette paix, dont nous jouissons, et la préoccupation de la concorde publique. »

Lorsque Tite-Live parle d'Auguste en ces termes, on ne saurait le soupçonner d'adulation, comme on serait justement porté à le faire pour un Velleius Paterculus, par exemple. C'est l'homme public qu'il loue, et pour des services, des mérites incontestables. Mais, quand il a l'occasion de parler de l'origine de la gens Julia, ou lorsqu'il mentionne cette famille dans les premiers temps de l'histoire, jamais il ne se laisse aller à la flatterie. S'il fait l'éloge de C. Claudius Nero, on ne peut supposer que ce soit pour faire sa cour à Livie, Tibère et Drusus, ses descendants, car il peint les défauts de ce personnage avec autant de franchise qu'il reconnaît ses qualités. Aussi bien n'admire-t-il pas aveuglément le régime impérial. Il signale, au livre I, la diminution des prérogatives du Sénat, et au livre VII, il ne dissimule pas les dangers extérieurs auxquels est exposé l'empire, fondé à travers tant d'épreuves (1).

N'empêche que cette attitude de Tite-Live, très explicable, même si l'on fait abstraction de ses relations avec Auguste, ne ressemble pas précisément à celle qu'on lui attribue d'ordinaire, en citant, avec Tacite, le mot de l'empereur, qui appelait Tite-Live « Pompéien », ou, avec Sénèque, le passage où notre historien se demandait, à propos de César, si, pour la république, il n'aurait pas mieux valu qu'il n'eût pas existé. Mais cet aveu, comme l'observe Weissenborn, est une expression de l'admiration inspirée à l'écrivain par César, plutôt que l'affirmation d'une opinion politique bien arrêtée. Aussi bien, au livre XXXIV, parle-t-il de lui en l'appelant *divus Caesar* ; nous savons, par les *Petricheae*, qu'il nous le présentait versant des larmes lorsqu'on lui apporta la tête et l'anneau de Pompée, et, par contre, qu'il disait de Brutus que l'intérêt de l'État n'avait été à ses yeux qu'un

(1) VII, 29, 2. *Quanta rerum moles ! Quotiens in extremo periculorum ventum, ut in hanc magnitudinem, quae vix sustinetur, erigi imperium posset.* La première partie rappelle : *Tantae molis erat romanam condere gentem.*

prétexte ; enfin, c'est très vraisemblablement d'après une source favorable à César, peut-être même d'après le *De bello civili*, qu'il avait raconté la guerre civile terminée par la bataille de Pharsale. En ce qui touche Pompée, au livre IX, il l'appelle « Pompée le Grand », lorsqu'il dit que sa vie aurait été parfaitement heureuse, si elle avait été moins longue, mais, au livre XXX, il attribue ce surnom de « Grand » à la flatterie de son entourage, comme celui de Sylla et peut-être celui de Scipion l'Africain. De plus, si Tite-Live avait été le farouche Pompéien qu'on se plaît à nous représenter, il n'aurait pas écrit de Cicéron, l'ami de Pompée, « qu'à bien considérer les choses, sa mort a pu paraître moins imméritée, par la raison que Cicéron, vainqueur, n'eût pas mieux traité son ennemi ». « Un écrivain du parti de Pompée, ajoute Nisard, qui a fait cette remarque, n'eût pas tracé, du plus grand personnage de ce parti, un portrait qui paraîtrait calomnieux, même sous la plume d'un partisan de César. »

Tite-Live montrait-il la même indulgence pour le rôle d'Auguste dans les proscriptions ? Nous l'ignorons. Mais il aurait pu le blâmer sans danger pour sa vie, sa liberté ou son activité d'écrivain. Le temps n'est pas encore venu où, pour éviter le dernier supplice, Crémutius Cordus sera forcé de se donner la mort. On se contente de brûler les œuvres ; encore faut-il, comme c'est le cas pour Labiénus, qu'elles contiennent de nombreuses calomnies. Mais, dans son ouvrage historique, Asinius Pollion, ancien compagnon de guerre de l'empereur, fait l'éloge de Brutus et de Cassius ; Messalla, adversaire d'Octave à Philippes, qui était passé ensuite du côté d'Antoine, puis d'Auguste, n'hésite pas non plus à louer son ancien général Cassius. A l'école aussi, les *Suasoriae* où il est question de Cicéron renferment de grandes hardiesses ; il est incontestable que les attaques lancées contre les proscriptions, que les insultes lancées à Antoine retombent en partie sur Auguste, et, à coup sûr, on ne se fait pas d'illusions sur le rôle joué par le futur empereur dans la mort de Cicéron ; il est bien évident qu'Asinius Pollion songe à des événements récents lorsqu'il fait dire à un personnage : « Je me souviens l'avoir placé parmi les jours néfastes celui où commença l'esclavage de l'Etat. » Il a fallu arriver à Caligula pour qu'un discours sur les tyrans, ces grandes utilités des *Controverses*, fasse bannir le rhéteur Secundus Carinas.

Cette impartialité, tout au moins relative, que nous avons constatée jusqu'ici, nous ne la retrouvons plus lorsqu'il s'agit de Rome. Tite-Live a voulu justifier le jugement qu'il a porté sur elle dans sa *Préface*, lorsqu'il a déclaré qu'aucun Etat n'avait

été plus grand et plus vertueux (*sanctior*). On reconnaît partout l'écrivain qui a combattu d'un ton dur et tranchant les historiens, comme le Grec Timagène, qui contestaient ces mérites.

Il signale les révoltes des légions, leurs cruautés, leurs actes de lâcheté. Il lui arrive de critiquer des individus. Encore leur trouve-t-il des excuses, comme aux ambassadeurs que Rome avait envoyés aux Gaulois sur la demande des habitants de Clusium et qui prennent part à la bataille contre ceux avec qui ils étaient venus négocier. Sans doute, Tite-Live ne les approuve pas plus que ne fera le Sénat. Mais le Sénat n'ose pas sévir, et Tite-Live admire le courage extraordinaire dont ils font preuve pendant le combat : *tantum eminebat peregrina virtus*. S'agit-il de gouverneurs de province qui abusent de leur pouvoir ? Jamais, dans le langage que Tite-Live prête aux plaignants, ces derniers ne mêlent à leurs réclamations les appréciations violentes et haineuses d'un Mithridate dans les *Histoires* de Salluste ou de Galgacus dans l'*Agricola*. Ailleurs, comme dans l'affaire des Chalcidiens, au livre XLIII, l'énumération des griefs a sa contre-partie dans l'attitude du Sénat et de l'Assemblée du peuple, si bien qu'en somme l'épisode tourne à la glorification de l'administration romaine.

Lorsqu'il est question non plus d'individus ou de groupes, mais de Rome même, jamais aucun blâme. Le peuple romain a toujours raison. S'il fait la guerre, c'est pour venger une injustice, pour punir des alliés qui ont violé la foi jurée ou pour défendre les clauses d'un traité de paix : toute guerre entreprise par Rome est justifiée (*justum bellum*). Si Tite-Live n'approuve pas le parjure légal des Fourches Caudines, il l'excuse à l'avance en montrant les qualités des soldats romains, et en traçant, de leur douleur, de leur indignation, de leur abattement, un tableau pathétique ; de plus, il s'efforce de prouver qu'il ne s'agit que d'un engagement provisoire (*sponsio*) et non d'un véritable traité (*fœdus*) ; enfin, la proposition d'annuler la convention en livrant aux Samnites ceux qui l'ont signée, il la met dans la bouche de celui-là même qui en sera la première victime ; de la sorte, la générosité personnelle de Sp. Postumius masque la déloyauté des Romains.

De même Tite-Live trouve partout des excuses ou des explications. Pour punir Mettius, le roi Tullus le fait écarteler : Tite-Live a bien soin de noter que tous les yeux se détournèrent d'un spectacle aussi horrible, et que, d'ailleurs, ce fut chez les Romains le premier et le dernier exemple d'un supplice où l'on ait méconnu les lois de l'humanité, aucun peuple ne pouvant se glorifier d'avoir établi des peines plus douces. Gabies est prise

par la perfidie et la ruse, « moyens fort peu romains », signale l'historien. Des centaines de citoyens meurent empoisonnés par leurs femmes. « C'était la première affaire d'empoisonnement qu'on instruisit à Rome ; elle sembla d'ailleurs une sorte de fait prodigieux. » D'ailleurs, malgré les aveux des coupables, qui s'empoisonnèrent, n'était-ce pas plutôt une épidémie ? Devant le Sénat de Carthage, si les envoyés romains ne discutent pas l'interprétation d'un traité, ce n'est pas qu'ils ne puissent s'appuyer sur des arguments, que donne Tite-Live, et qui, d'ailleurs, ne sont pas irréfutables, c'est que leur attitude leur semble plus conforme à la dignité du peuple romain.

A en croire Tite-Live, le peuple romain n'a jamais subi la défaite. L'Alia, à proprement parler, ce n'est pas un combat, mais un effet de surprise provoqué par une manœuvre habile des ennemis qui mettaient à profit des mauvaises dispositions prises par les chefs. Trasimène ? Annibal n'a dû sa victoire qu'à l'impiété de Flaminius ; aussi bien n'a-t-on pas retrouvé son cadavre, fait grave aux yeux des Romains. L'honneur national est sauf. De même, le désastre de Cannes, préparé par la précipitation aveugle et imprévoyante de Varron, est amené par les tourbillons de vent qui soulèvent la poussière et aveuglent les Romains, et aussi par la trahison de cinq cents Numides, qui, s'étant donnés comme transfuges, se démasquent au plus fort de la lutte, attaquent les Romains par derrière et les massacrent.

Or ces deux circonstances ne sont pas mentionnées par Polybe. De même, au défilé de Caudium, tout, suivant Tite-Live, est imputable aux chefs, alors que Cicéron nous parle, à deux reprises, d'une bataille, où les soldats romains ont eu le dessous. Ainsi Tite-Live est amené à cacher bien des faits peu glorieux pour Rome, ou, tout au moins, à les atténuer ou à les arranger. L'histoire des événements relatifs à Sagonte n'est pas conforme à la réalité (1). C'est que notre historien voulait, autant que possible, défendre sa patrie contre le reproche d'avoir abandonné ses alliés. Au livre XLIV, il s'efforce également de présenter la conduite des Romains à l'égard des Rhodiens, leurs amis anciens et dévoués, de manière à justifier la conduite du Sénat. Lorsque Attale vient en Italie, cette assemblée, croyant qu'il va se prononcer contre son frère, fait droit à toutes ses demandes et s'engage, entre autres, à lui donner les villes d'Aenos et de Maronée. Mais, comme il quitte Rome sans avoir rien dit de ce qu'on

(1) Thiaucourt, *Les causes et l'origine de la seconde guerre punique*, 1890; Paris.

attendait de lui, les sénateurs reviennent sur leur parole au sujet des deux villes : Attale n'est pas encore sorti d'Italie qu'elles sont déclarées libres. Tout cela, nous le savons par Polybe. Tite-Live, bien qu'il reproduise à peu près le récit de l'historien grec, ne parle pas de cette vengeance du Sénat (1).

Il emploie des procédés analogues pour amplifier les mérites du peuple romain. Son tableau du développement du théâtre à Rome, dont on convient généralement qu'il ne correspond pas à la réalité, est inspiré par le désir d'éliminer tout élément étranger dans le développement de cet art, comme l'a montré Martini dans son *Histoire de la littérature romaine*. De même, quand le Sénat romain, violant délibérément et de sang-froid son traité avec les Samnites, accorde son appui aux Campaniens, Tite-Live a bien soin de dissimuler les avantages pratiques qui ont emporté la décision du Sénat et met en avant des raisons d'humanité, de pitié et d'honneur, qui n'ont tenu aucune place sérieuse dans le débat (2). Lorsque notre historien fait parler Scipion et Annibal avant la bataille de Zama, il s'inspire de Polybe, mais très librement, car il veut présenter Scipion et les Romains sous un jour aussi favorable que possible.

Au contraire, il est rare qu'il reconnaisse franchement un mérite aux ennemis de Rome, comme il l'a fait pour la manœuvre hardie qui a valu aux Gaulois la victoire de l'Alia. Le plus souvent ils nous sont représentés comme perfides, injustes, passionnés, avides. Les ambassadeurs qui, envoyés aux Gaulois, ont, contre le droit des gens, tenu la conduite que nous avons exposée plus haut, Tite-Live nous a dit auparavant que, pour le caractère, ils ressemblaient plus à des Gaulois qu'à des Romains. Les actions des Carthaginois, pour ne rien dire des autres peuples, ne sont pas exposées sous leur jour véritable. Le lendemain de Trasimène, six mille Romains, qui étaient parvenus à fuir, mourant de faim, « indépendamment de toutes les autres difficultés » (*super cetera extrema*), obtiennent, paraît-il, de Maharbal, la permission de se retirer, à condition qu'ils rendent leurs armes. « Cette promesse fut tenue par Annibal avec la foi punique; il les fit tous jeter dans les fers. » Mais, étant données les circonstances que nous venons d'exposer d'après Tite-Live lui-même, Maharbal avait-il besoin de leur faire cette promesse, et est-il vraisemblable qu'il l'ait faite ? Peut-être en est-il ici comme des supplices de Régulus,

(1) Colin, *Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C.*, p. 469.

(2) Cf. Homo, *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain*, p. 217.

imaginés, si l'on en croit certains historiens, pour justifier les tortures infligées par les Romains à deux esclaves puniques. Si l'on possédait les livres de Tite-Live relatifs à cette période, on trouverait sans doute qu'il blâme chez les Carthaginois ce qu'il approuve à Rome. De fait, il accuse Annibal de cruauté, mais, la cruauté de Marcellus n'est qu'une forte colère contre les ennemis de la patrie ; « lorsque Fulvius a fait tuer cent sénateurs de Capoue, lorsqu'il a traqué les Campaniens comme des bêtes fauves, lorsque le Sénat a décidé qu'on vouerait Capoue à une ruine éternelle, il juge ces décisions louables en tous points » (Pichon) ; pas un mot de réprobation non plus, au contraire de Plutarque, lorsque, après la troisième guerre de Macédoine, pour récompenser l'armée victorieuse, le Sénat lui abandonne le pillage des villes d'Épire qui avaient soutenu la cause de Persée, bien qu'elles eussent fait défection au roi de Macédoine avant sa défaite (1), « acte de brigandage, commis en pleine paix, dont l'ordre parfait et la méthode exemplaire qui avaient présidé à l'exécution aggravaient encore la barbarie ».

L'on peut faire des constatations analogues, si, des peuples en général, l'on porte son attention sur les personnages isolés. Sans doute, Annibal est loué (il était impossible de ne pas lui reconnaître certaines qualités), et Tite-Live se défend à peine d'une certaine admiration pour un homme qui fit si longtemps trembler Rome. Mais il ne met pas suffisamment en relief ses rares talents de stratéliste et de tacticien (nous l'avons montré pour la bataille de Cannes) ; en revanche, ses défauts sont exposés avec une insistance qui, de l'aveu de MM. Pais et Gsell, ici d'accord, ne correspond pas à la vérité historique. Dans les discours prononcés avant Zama et dont nous avons parlé plus haut, il modifie les paroles que Polybe prête à Annibal, de manière à abaisser le chef carthaginois.

D'ailleurs, pour bien comprendre la manière dont Tite-Live parle de ses compatriotes et de leurs adversaires, il suffit de lire, au livre VII, le combat de T. Manlius et du Gaulois. On y verra avec quel art l'historien latin oppose l'un à l'autre les deux adversaires : le Gaulois, avec son courage téméraire, sa jaçtance, sa pétulance à la fois gamine (il tire la langue à Manlius) et lourde ; le Romain avec sa dignité, sa fermeté froide, sa résolution et sa délicatesse, car, son adversaire abattu, il ne lui prend que son collier.

(1) Cf. Homo, *op. cit.*, p. 316-317.

Même partialité quand il s'agit de certains personnages romains déterminés. Peu d'exemples suffiront. Ce Flaminius, ce Varron, responsables, d'après Tite-Live, de Trasimène et de Cannes, il se trouve qu'ils appartiennent à ce parti démagogique, qui, nous l'avons vu, n'a pas les sympathies de Tite-Live. Or Polybe ne dit rien des actes d'impiété mentionnés par l'historien latin. D'autre part, Tite-Live reproche à Flaminius de ne pas avoir songé à opérer sa jonction avec son collègue Servilius, qui opérait à Ariminum, et, malgré sa faiblesse numérique, de s'être mis à la poursuite d'Annibal. Cette assertion peut paraître sujette à caution, ainsi que le remarque le chanoine Remy, quand on lit au chapitre 8 que 4.000 cavaliers envoyés par Servilius à son collègue se trouvaient dans le voisinage du champ de bataille, si bien qu'à la nouvelle du désastre ils avaient dû prendre un autre chemin. Ce corps était peut-être l'avant-garde de Servilius, descendant d'Ariminum par la voie Flaminienne afin d'attaquer Annibal par derrière. Tite-Live fait également grief à Flaminius de ne s'être pas éclairé. Or il disposait, à cet effet, de cavalerie et de troupes légères. C'était une précaution élémentaire en présence de l'ennemi. Et Flaminius avait déjà commandé des légions ! On en vient donc à penser que Tite-Live a voulu sauver l'honneur national aux dépens de Flaminius. De même à Cannes, il oublie un fait capital, mentionné par Polybe; le Sénat, qui voulait en finir, avait donné aux deux consuls l'ordre de livrer bataille. Varron n'était donc pas plus responsable que Paul-Emile. Mais toutes les sympathies de Tite-Live vont à ce dernier, l'aristocrate, l'élève de Fabius Cunctator.

Il dissimule ce qu'il y eut d'imprudence orgueilleuse dans la conduite des 306 Fabius, afin de mettre en lumière leur courage, leur énergie et leur force morale. De plus, il se garde de dire que leur nombre dépassa de beaucoup 306, accompagnés qu'ils étaient de leurs affranchis et de leurs clients. S'il s'agit de Camille, entre les différentes versions sur la défaite des Gaulois, il choisit la plus favorable à son héros. Fabius, si nous en croyons Plutarque, est surtout un homme lent, inerte, un peu niais, surnommé « le mouton » ; pour Tite-Live, cette paresse d'esprit est de la sagesse, cette lenteur de la prudence. Que dire de Scipion l'Africain ? « Toute sa carrière, écrit M. Carcopino, est un effort pour se mettre au-dessus de la loi. » S'en douterait-on à lire les *Decades* ? Lorsqu'il incendie le camp carthaginois, il semble, aux yeux de Tite-Live, qu'il agisse dans la plénitude de ses droits. Quand il sépare Masinissa de Sophonisbe, nous ne le trouvons pas cruel, étant données les circonstances du mariage, célébré

le jour même où le roi numide avait vu Sophonisbe. L'impression du lecteur aurait sans doute été différente, s'il avait su que Sophonisbe avait été fiancée par son père à Masinissa, mais que les Carthaginois, pour se concilier Syphax, l'avaient fiancée à ce dernier, sans consulter Sophonisbe et sa famille ; c'est à la suite de cet événement que Masinissa s'était rangé aux côtés des Romains. Enfin, lors du procès de Scipion, Tite-Live a représenté le vainqueur de Carthage comme refusant de se justifier, et, suivi d'une foule enthousiaste, montant au Capitole pour remercier les dieux en ce jour qui se trouvait l'anniversaire de Zama. Mais, observe M. Carcapino, Polybe ne dit rien de cette manifestation théâtrale, qu'en fidèle ami des Scipions, il n'aurait pas passée sous silence, et le peuple n'était pas si bien disposé en faveur de son ancienne idole, puisque, pour ajourner le procès, Publius dut se retirer en Etrurie, sous prétexte d'une mission officielle.

Comme si Tite-Live avait conscience de sa partialité, il s'est arrangé pour placer les mêmes jugements dans la bouche des ennemis de Rome. Le Carthaginois Hasdrubal Hædus déclare que l'empire de Rome doit son développement à l'esprit de mesure et de prudence des Romains plus encore qu'à leurs victoires. Annibal, essayant d'amadouer Scipion, approuve les prétentions de Rome et admire la grandeur de la ville. Au moment de se tuer, il vante la loyauté des Romains à l'égard de Pyrrhus. Vibius Virrius, parlant devant le Sénat de Capoue, justifie d'avance toutes les cruautés des Romains, en déclarant que, le cas échéant, ils auraient bien la même conduite.

Voilà pour le peuple : voici pour les hommes. Hasdrubal, rencontrant Scipion chez Syphax, est séduit par sa bonne mine, et c'est Annibal qui, dans l'entretien d'Ephèse, d'ailleurs imaginé par Tite-Live, proclame Scipion le plus grand de tous les généraux. Ce même Annibal critique ses propres temporisations au lendemain de Cannes, et les oppose à l'audace de Scipion, n'hésitant pas à porter la guerre en Afrique : il va même jusqu'à confesser que la « foi punique » est justement suspecte aux Romains. Le patriotisme de Tite-Live le conduit ici à l'in vraisemblable.

Il l'amène également à admettre les légendes qui flattent l'orgueil national, comme celle d'Horatius Coclès, dont il avoue lui-même qu'il n'y croit qu'à moitié, ou celle des trois cent six Fabius. Obnubilant enfin, d'une autre manière encore, sa lucidité d'esprit, il fait soutenir à Tite-Live la thèse, pour le moins hasardeuse, que les Romains auraient pu tenir tête au roi de Macédoine. Que pour les négociations, il mette au-dessus d'Alexandre le

Sénat, « dont celui-là seul s'est fait une image juste, qui le représentait comme une assemblée de rois », passe. Qu'il célèbre la discipline de l'armée romaine, passe encore. Mais il est plus difficile d'admettre que, « pour choisir les campements, faire vivre les troupes, se prémunir contre les surprises, choisir le moment du combat, ranger l'armée en bataille, renforcer les points faibles », Alexandre aurait été inférieur à Valérius Corvus, à Marcius Rutilus, à C. Sulpicius, à Manlius Torquatus, à Publilius Philo, à Papirius Cursor, à Fabius Maximus, aux deux Déciius, à L. Voluminus, à M. Curius, étant données surtout les difficultés particulières auxquelles les généraux romains se heurtaient, du fait des institutions. « Certains d'entre eux, écrit Tite-Live, n'ont exercé la dictature que dix ou vingt jours, personne n'a exercé le consulat plus d'une année ; les tribuns de la plèbe ont fait obstacle aux levées ; c'est après le moment favorable qu'ils (les dictateurs et les consuls) sont partis pour la guerre, avant le moment favorable qu'ils ont été rappelés pour tenir les comices ; au milieu même de l'effort, l'année a terminé sa révolution ; un collègue, tantôt téméraire, tantôt malveillant, a gêné ou ruiné l'exécution de leurs plans ; ce sont des conscrits ou une armée mal instruite qui leur était transmise. Au contraire, les rois, non seulement ne trouvent rien qui les gêne, mais sont maîtres absolus des affaires et des moments. »

Convenons que ce patriotisme est noble, qu'il est, d'ailleurs, justifié sous beaucoup de rapports, et nous n'aurions qu'à louer Tite-Live s'il s'agissait d'un traité de morale. Mais puisque les *Décades* sont un ouvrage historique et que nous devons l'étudier comme tel, nous ne pouvons pas ne pas regretter que ces préoccupations aient conduit notre auteur à raconter certains faits d'une manière insuffisamment véridique, d'autant que le souci de faire œuvre littéraire a, de son côté, entraîné d'autres conséquences pour la façon dont il nous présente les événements.

B. LA RHÉTORIQUE.

Comme l'histoire hellénistique, l'histoire romaine proprement dite se propose avant tout d'être une œuvre d'art, au même degré qu'une œuvre oratoire. C'est ce que montre immédiatement, chez les historiens, Salluste, Tite-Live et Tacite — car les *Commentaires* de César ont été considérés comme un recueil de documents pour un ouvrage à venir plutôt que comme une œuvre définitive — la présence d'exordes d'un type nouveau. Chez les annalistes, le préambule, qui remontait aux origines de Rome,

était d'un art rudimentaire. Au contraire, pour les trois écrivains cités plus haut, surtout pour les deux premiers, et, pour Tacite, dans l'*Agricola* et les *Histoires*, c'est un morceau susceptible, à la fois, de bien disposer le lecteur et de lui donner une haute idée des qualités littéraires de l'auteur. Peu importe, ce qui est le cas pour Salluste, qu'il ne tienne guère au sujet et qu'il convienne si peu à la personne de l'auteur que les anciens déjà s'en indignaient ou en souriaient. L'historien ne s'appelle-t-il pas *scriptor* ? Ne faut-il pas qu'il mérite ce nom ?

Or, pour les anciens, une œuvre littéraire doit, avant toute chose, éviter les contrastes heurtés de style ou les disparates, et présenter une incontestable unité de ton. Comment y réussir, si l'on reproduit littéralement des documents qui émanent de personnages n'écrivant pas tous dans la même langue, ni du même style, ni même avec une égale correction ? Aussi ne les transcrit-on exactement que par exception. Thucydide n'ignore pas la valeur des documents. « Il a cité dans leur teneur exacte et officielle plusieurs traités, par exemple celui qui établit ce qu'on appelle la paix de Nicias (V, 25), ou encore le traité conclu, un peu plus tard, entre Athènes, d'une part, et, de l'autre, les Argiens, les Eléens et les Mantinéens (V, 47), écrivent les frères Croiset. Mais il ne suit pas toujours la même méthode. Il raconte, par exemple, qu'après l'arrivée de Gylippe en Sicile, Nicias, commandant de l'armée athénienne, écrivit au peuple une lettre pour lui exposer l'état des choses. Si cette lettre de Nicias fut réellement écrite, comme il est probable, le texte original devait en être conservé dans les archives du Μνηστεῖον (1), et il semble que le rôle de l'historien était simplement de la transcrire ; c'est ce qu'un moderne n'aurait pas manqué de faire. Thucydide, au lieu de la copier, la refait à sa manière, et donne au lecteur, sous le nom de Nicias, une composition qui est de Thucydide. » Xénophon n'a rapporté textuellement, avec ses particularités dialectales, que la lettre courte, mais caractéristique, d'Hippocrate après la défaite et la mort de Mindaros (*Helléniques*, I, 1, 23).

Les historiens romains ont imité Xénophon plutôt que Thucydide. Salluste cite une lettre de Catilina à Catulus et de Lentulus à Catilina ; étant donnée l'expression qu'il emploie pour introduire la citation (*exemplum*), il est vraisemblable qu'il se tient très près du texte, mais qu'il ne s'astreint pas à le transcrire exactement, Tite-Live, on l'a vu, reproduit quelques formules ; il transcrit

(1) Temple de Cybèle, où étaient conservées les archives de l'Etat.

deux inscriptions (XL, 52, 5 ; XLI, 28, 8), mais, à ce qu'il semble, comme moyen de relever le récit par un élément inattendu, car, ailleurs (XXVII, 27, 11), parlant d'un hymne religieux composé par Livius Andronicus, il s'excuse de ne pas le rapporter, en disant qu'il a pu plaire à des esprits peu cultivés, mais qu'il choquerait le goût de ses lecteurs. De plus, ces textes, on n'est pas sûr qu'il les cite exactement, car lorsqu'il expose dans le détail, au livre I, le mécanisme de la déclaration de guerre, avec les formules, il introduit l'une d'elles par l'expression : « à peu près en ces termes » (*his fere verbis*).

Encore, chez Tite-Live, trouve-t-on quelques documents que nous avons tout lieu de croire authentiques. Mais on ne rencontre aucun discours tel qu'il a été prononcé. C'est d'ailleurs la règle dans l'historiographie antique, exception faite pour Polybe. Sur ce point, celui-ci devance les temps. Les modernes estiment que les paroles des personnages historiques doivent être reproduites textuellement ; sinon le devoir de l'historien est d'en donner une simple analyse, sans y rien ajouter de son fonds. C'est ainsi qu'agit Polybe et il ne se fait pas faute d'attaquer ceux qui suivent une autre méthode, qui refont les discours suivant un idéal arbitraire, qui les imaginent « tels qu'ils devraient être » (*ὡς δεῖ εἶναι*). Ce n'est plus là, dit-il, un exposé fidèle des faits, c'est un exercice de rhétorique. Polybe a en vue Timée, chez qui l'abus en ce genre passait toute mesure. Mais le reproche frappe également Thucydide qui écrivait : « Les paroles qui ont été prononcées chez les différents peuples, dans le cours de la guerre ou avant qu'ils s'y engageassent, auraient été difficilement reproduites avec une parfaite exactitude, d'après mes souvenirs personnels ou d'après les rapports qui m'arrivaient de divers côtés : *j'ai fait tenir à chacun le langage qui paraissait convenir aux différentes circonstances, en restant aussi fidèle que possible à la pensée générale de ce qui avait été réellement dit.* » Ainsi pensent tous les historiens anciens — César lui-même a composé au moins deux allocutions toutes fictives — : ils n'oublient pas que le genre cultivé par eux sort de l'épopée. Homère, naturellement, tirait de son imagination les discours de ses héros ; de même Hérodote, très proche de lui sous beaucoup de rapports. Tous trouvent cet artifice avantageux et s'en servent. Ils savent qu'un personnage a prononcé un discours ; ils le composent eux-mêmes, selon les règles de la vraisemblance.

On le comprend, chez Tite-Live, pour les discours prononcés en grec, en carthaginois, ou dans le dialecte qu'employèrent Critognat à Alésia ou Galgacus en Bretagne. Notre historien ne con-

naît pas non plus, et pour cause, le langage que la mère de Coriolan tint à son fils sous les murs de Rome. Mais on avait conservé les discours de Caton (peu importe d'ailleurs qu'il ne les ait rédigés qu'à la fin de sa vie, suivant la coutume des orateurs romains, qui n'avaient pas l'habitude d'écrire leurs discours avant de les prononcer) ; Tite-Live y renvoie trois fois au moins ; néanmoins il a fabriqué à peu près de toutes pièces les paroles que Caton prononça pour le maintien de la loi Oppia : nous savons, en effet, que le vieux censeur commençait toujours ses discours par une invocation aux dieux et que le plan était continuellement rappelé ; or aucun de ces traits ne se retrouve dans la harangue des *D'cades*. Aussi bien Salluste, lui aussi, dans les discours du *Calilina*, a-t-il pris avec l'histoire de singulières libertés : on a constaté, par exemple, que chez lui la harangue de Catilina aux conjurés diffère beaucoup de l'analyse qu'en a donnée Cicéron dans le *Pro Murena*. De même, le langage qu'il prête à Caton dans la délibération du Sénat ne ressemble pas exactement à celui que lui attribuent Cicéron, dans ses *Lettres à Allicus*, et Velleius Paternulus. Que dire de Tacite ? Quand il faisait parler des empereurs, dans des circonstances graves, où il eût été de la plus grande importance de nous citer leurs propres paroles, sans y rien changer, même quand, de son aveu, le texte en existe encore, il aime mieux en donner un résumé plus ou moins vague, *mais de son style*.

Dans ces conditions, inutile de demander si Tite-Live, non plus que les autres historiens latins, a transcrit littéralement les annalistes dont il s'est inspiré. On reconnaît bien, à certaines expressions archaïques, qu'il avait sous les yeux, directement ou indirectement, un écrivain du deuxième ou troisième siècle avant Jésus-Christ ; mais si l'on remarque ces expressions, c'est uniquement parce qu'elles tranchent sur la trame : Tite-Live n'avertit pas.

Inutile aussi de chercher, sauf de rares exceptions, des chiffres précis, des données exactes sur les troupes ou les distances, des discussions critiques, voire des dates. Ce sont des détails trop secs, qui auraient nui à l'effet littéraire, de même que le détail concret, par exemple sur les objets dont se composait le butin que les Romains rapportaient de leurs expéditions contre les bourgades voisines.

Mais les historiens latins ne tiennent pas seulement à écrire un ouvrage lisible. Ils veulent aussi qu'on le lise, pour que leur nom soit connu, et surtout parce qu'ils désirent faire œuvre utile. Comme nous l'avons montré, ils ont à cœur, Tite-Live en particulier, de répandre, à la faveur du récit, certains conseils auxquels

ils attachent du prix. Pour y réussir, il faut que la leçon s'insinue sans qu'on ait l'air de la chercher ; il faut qu'elle sorte de la narration même. L'enseignement ne pouvait donc avoir sa valeur que si l'ouvrage était intéressant et vivant.

Tite-Live l'a bien compris. Avant tout, il s'applique à ne pas ennuyer le lecteur. C'est ainsi que, pour la forme, il évite autant que possible le style indirect, comme le montre la comparaison avec Polybe, et cela non seulement dans les discours, à propos desquels nous aurons l'occasion de traiter la question, mais dans les dialogues. Pour le fond, peu de considérations sur les événements ; elles risquent de ralentir l'action ; encore sont-elles présentées sous la forme de discours ou de conversations : c'est ainsi qu'il nous fait connaître l'état d'esprit des Romains, lorsqu'ils apprennent la manœuvre hardie de Néron, marchant contre Hasdrubal, ou la décision prise par Scipion de passer en Afrique. Très peu de portraits : les personnages nous sont présentés par des anecdotes, des discours et l'écho de conversations. Rares sont les descriptions : Chalcis, Crotone, Emporiae, et, dans les parties que nous avons perdues, Carthage au livre XVI, la Gaule au livre CIII, la Germanie au livre CIV. Tite-Live ne pense donc pas, comme Tacite, qu'il y ait là un bon moyen « de soutenir et de ranimer l'attention du lecteur ». Les préférences vont aux discours, suivant le conseil de Cicéron, aux récits, recommandés par Tacite, et aux autres morceaux à effet : par exemple les *ludi scaenici* (VII, 2), l'ordre de bataille de la légion (VIII, 8), la question de savoir si les Romains auraient été en état de résister à Alexandre (IX, 17), les aventures de Masinissa (XXIX, 29 et suiv.), l'usage de la fortification chez les Grecs et les Romains (XXXIII, 5), la méthode de combat des Gaulois (XXXVIII, 21), l'usage des frondes (XXXVIII, 29), un parallèle entre Philopémen, Annibal et Scipion (XXXIX, 50), l'arme appelée cestrophondes (XLII, 65), les manœuvres militaires données au cirque comme divertissement (XLIV, 9) etc.

De ces récits, de ces descriptions, de ces discours, les uns sont utiles à l'intelligence des faits ; les autres, et c'est le cas le plus fréquent, sont là pour le plaisir du lecteur, friand de tels hors-d'œuvre, qui étaient la règle depuis Hérodote. Ne trouve-t-on pas, même chez le grave Thucydide, « huit ou dix morceaux, plus ou moins étendus, dont on ne voit pas bien, à première vue, le rapport avec l'ensemble du récit, ou qui du moins n'ont avec le reste qu'un lien assez lâche » (A. et M. Croiset) ?

Tite-Live, soit explicitement, soit implicitement, ne fait aucune difficulté de reconnaître qu'il s'agit de digressions.

Explicitement. Pour introduire le morceau de bravoure, où il montre que les Romains auraient été capables de tenir tête à Alexandre, si, après avoir achevé la conquête de l'Asie, ce prince eût tourné ses armes contre l'Europe, il écrit : « Depuis le début de mon ouvrage, on peut voir que je n'ai pas cherché à m'écarter de l'ordre naturel des événements, et, en relevant mon ouvrage de développements qui tranchent sur le fond, à ménager à mes lecteurs comme d'agréables lieux de repos et à mon esprit un délassement. Toutefois, à l'occasion d'un si grand monarque et d'un si grand général (Papirius Cursor), les réflexions que mon esprit a faites plus d'une fois en lui-même, s'échappent tout naturellement. » Or il est remarquable que ce morceau ouvre le chapitre 27 du livre IX, alors qu'on l'aurait attendu au chapitre 3 du livre VIII, où est mentionnée la mort d'Alexandre ; c'est Tite-Live lui-même qui l'a amené à propos de Papirius Cursor, en prétendant qu'on le mettait comme général, en parallèle avec Alexandre, et amené artificiellement si bien que, sa digression terminée, il a été très embarrassé pour renouer le fil du récit.

Même façon naïve d'introduire le récit des aventures de Masinissa (XXIX, 29, 5) : « D'ailleurs, comme il a été de beaucoup le plus grand de tous les rois de son époque et qu'il a puissamment aidé les Romains, il me semble valoir la peine de m'écarter un peu de mon exposé pour raconter en détail les aventures variées dans lesquelles il perdit et retrouva le royaume de ses pères. » Ce récit est amené par l'arrivée de Masinissa auprès de Scipion. Or il a été déjà question de ce prince dans les livres précédents, notamment au livre XXVIII, où l'on nous raconte une entrevue de Scipion et du roi, qui vient de faire alliance avec les Romains. C'est sans doute à cet endroit qu'un moderne aurait placé ces épisodes romanesques, si tant est qu'il eût jugé à propos de les raconter. Mais Tite-Live a vraisemblablement estimé que l'attention du lecteur n'avait pas besoin d'être piquée au livre XXVIII. Observons, d'ailleurs, que si l'on supprime cette digression, le chapitre 34 est la suite naturelle du § 4 du chapitre 29. Ailleurs, c'est après la digression que Tite-Live la fait remarquer : « Mais revenons au Péloponèse, dont ce développement nous a écarté » (XXXIX, 53, 1).

Il y a un aveu implicite de Tite-Live, quand il éprouve le besoin de se justifier de raconter en détail la mort de Philopémen. « Si j'expose le motif et les événements de cette guerre (de Messène contre la ligue achéenne), je semble oublier le principe que j'ai posé, ne toucher à l'histoire des peuples étrangers que dans la mesure où elle se lie à la nôtre. Mais c'est un événement mémo-

nable que la prise de Philopémen, chef des Achéens, au moment où ils étaient vainqueurs. » Qui ne voit la contradiction entre les deux phrases ? En quoi la prise de Philopémen a-t-elle des répercussions graves sur l'histoire de Rome ? Et les *ludi scaenici* ? Tite-Live nous dit qu'il nous en parle en détail « pour bien mettre en lumière la saine origine d'une chose portée à un excès de folie qu'auraient peine à supporter des royaumes opulents » (VII, 2, fin). Si le développement n'était pas un hors-d'œuvre, quel besoin d'en expliquer la présence ?

D'ailleurs les aveux de Tite-Live sont souvent inutiles. Les pures digressions peuvent être aisément décelées. Tantôt elles ne se rattachent pas au chapitre où elles se trouvent et pourraient être placées ailleurs : tel, par exemple, le développement relatif à l'ordre de bataille (livre VIII). Ailleurs, elles interrompent la suite naturelle du récit. C'est le cas, entre autres, au livre XXV, pour les chapitres consacrés à la prise de Tarente. Ils séparent deux développements, qui portent l'un et l'autre sur les choses religieuses et qui s'enchaînent naturellement (XXV, 7, 9 et 12, 1). Tite-Live s'en est aperçu et il a essayé de pallier à l'inconvénient en ajoutant, au début du chapitre 12, un *Romae* bien inattendu. Enfin l'on sait que le livre XXXIV s'ouvre par une lutte oratoire entre Caton, demandant que l'on n'abroge pas la loi Oppia, et le tribun de la plèbe L. Valerius, qui lui répond. Cette loi somptuaire, nous dit Tite-Live, avait été votée au cours de la deuxième guerre punique, sous le consulat de Fabius Cunctator et de Ti. Sempronius, c'est-à-dire en 215 avant J.-C. Or, si l'on se reporte à la partie des livres XXIII et XXIV qui raconte cette époque, on ne trouve rien de la loi Oppia. Comment expliquer cette contradiction, sinon parce que, au cours de la 2^e guerre punique, particulièrement au lendemain de Cannes, les événements suffisaient à intéresser le lecteur ? Ajoutons que l'adversaire de Caton, le tribun de la plèbe M. Valerius, est aussi mal connu que la loi.

Quelquefois aussi, c'est la comparaison avec la source normalement suivie pour cette période qui révèle la digression. Exemple : au livre XXXV, l'entretien fameux de Scipion l'Africain et d'Annibal, à Ephèse, sur les mérites comparés des grands capitaines. Au milieu d'un texte imité de Polybe, Tite-Live va prendre chez Claudius Quadrigarius un épisode romanesque, flatteur pour Scipion l'Africain, proclamé par Annibal le plus grand des généraux (1).

(1) Claudius lui-même traduit ou adapte Acilius. Sur cet épisode, v. Holleaux, *Hermes*, XLVIII (1913), p. 75 et suiv.

Notre historien ne se contente pas de soutenir ainsi l'attention du lecteur. Il la pique également, d'abord grâce à la manière dont il s'adresse à eux directement, non seulement par les formes des temps du subjonctif, où la deuxième personne du singulier a communément la valeur de notre conditionnel, mais à l'impératif (1) (surtout la formule *adjice nunc*) et à l'indicatif : par exemple, dans le passage où il cherche si les Romains auraient été en mesure de résister à Alexandre, il montre qu'on raisonne mal en comparant la longue histoire d'un peuple à la courte vie d'un homme. Donc ce sont des généraux qu'il faut mettre en parallèle. Cette idée, il semble la suggérer au lecteur, en écrivant : « Que ne rapproches-tu (*confers*).... ? »

Par l'emploi de mots, comme *hodie, nunc, nuper, tum* ou *lunc*, il s'efforce d'établir une comparaison entre les noms, les usages religieux, politiques, militaires, sociaux de son temps, et des époques antérieures. Quelques exemples entre mille : « De l'autre côté du Tibre, précisément en face du lieu où s'élève aujourd'hui l'arsenal maritime » (III, 26, 8), « la route qui est maintenant la voie Appienne » (VII, 39, 16), « où se trouve maintenant le temple d'Apollon — dès lors on le nommait Apollinaris » (III, 63, 7), « les sacrifices, qui sont maintenant de la compétence du *flamines diales* » (I, 20, 1). « Il est vraisemblable, ou que la nouvelle jeunesse qui grandissait d'une guerre à l'autre permettait chaque fois de faire face à de nouvelles guerres, comme il arrive maintenant pour les levées.... ou qu'il y avait une population innombrable d'hommes libres dans les lieux où, de nos jours, on trouverait à peine quelques soldats, et qui, sans nos esclaves, ne seraient qu'un désert » (VI, 12, 4). « On leva, dit-on, dix légions. Or aujourd'hui, en cas d'une irruption subite, s'il fallait subitement lever une armée semblable, le peuple romain, qui se trouve presque à l'étroit dans l'univers, y suffirait à peine » (VII, 25, 7, 8).

Lorsqu'un événement se produit pour la première fois, Tite-Live ne manque pas de le signaler : « Pour la première fois, des tribuns furent créés dans les comices tributes » (II, 58, 1) ; mêmes observations pour les premiers questeurs plébéiens (IV, 54, 3), pour la première élection de deux consuls plébéiens (XXI, 31, 13), pour la première loi agraire (XXI, 41, 3), pour l'usage des éléphants (XXXI, 30, 4), pour le premier triomphe sans guerre (XL, 38, 9), pour le premier *lectis ternium* (V, 13, 6) ; pour les premiers *ludi scaenici* (VII, 2, 3) ou combats d'athlètes (XXXIX, 22, 2), etc.

(1) Voir l'article de Steele dans l'*American Journal of Philology*.

On comprend que, dans ces conditions, Tite-Live se soit adressé de préférence à la Nouvelle Annalistique, où l'enflure oratoire de Valérius d'Antium et les descriptions romanesques de Claudius Quadrigarius devaient lui plaire. On s'explique moins qu'il ait conservé la forme annalistique. Pour le fond, comme l'indique bien la *Lettre à l'Académie*, elle disperse l'attention, affaiblit l'intérêt, donne une impression moins nette, moins forte, moins agréable, moins artistique que celle qui résulterait d'un tableau d'ensemble. Considérons, par exemple, avec M. Dela-ruelle, un des livres de la troisième décade, le livre XXVI. Ce livre commence avec une année nouvelle. « D'abord Tite-Live rappelle, comme il fait toujours, l'entrée en charge des magistrats, la répartition des provinces, les premières séances du Sénat (1-3). Puis c'est une série de chapitres où il raconte la chute de Capoue et la marche d'Annibal sur Rome (4-16). Mais voici que le récit se morcelle : dans l'espace de neuf chapitres, Tite-Live parlera successivement des affaires d'Espagne (17-20, 6), du siège de Tarente (20, 7-11), des affaires de Sicile (21), des nominations de magistrats pour l'année suivante (22-23), des affaires de Grèce (24-26, 4). Puis, comme il est arrivé au terme de l'année 211, il nous transporte à Rome pour noter l'entrée en charge des consuls, la répartition des provinces et diverses affaires intérieures (26, 5-36). Il revient alors aux événements limitaires qui se déroulent sur terre et sur mer en Italie et en Sicile (37). Pour terminer, il reprend le récit de la campagne d'Espagne, qui occupera toute la fin du livre. Il est juste de remarquer qu'au chapitre 36 Tite-Live interrompt la narration pour jeter un coup d'œil d'ensemble sur la situation des deux adversaires. » Néanmoins l'histoire de la guerre est morcelée, puisque le récit en est coupé par celui des événements politiques.

Au morcellement du fond s'ajoute une monotonie, inévitable, dans les transitions.

Livre IV, chap. 43 § 1 *Proximo anno*. 44, § 11 *Eodem anno*. § 12 *Eodem anno*. § 45, 1 *Insequens annus*.

Or Tite-Live s'efforce habituellement d'éviter ce défaut. Par exemple, pour donner les noms des consuls, quand il ne les insère pas dans le récit des événements (*per secessionem plebis Sp. Cassius et Postumius Cominius consulatum inierant*), il les présente de manière différente : *consules Ser. Sulpicius M' Tullius* (II, 19, 1). *A. Verginius inde et T. Velusius consulatum ineunt* (II, 28, 1) *Sp. Naulius jam et Sex. Furius consules erant* (II, 39, 9).

Mais cette forme annalistique avait pour elle une longue tradition. Elle favorisait la paresse d'un esprit qui, dans les écoles de

déclamation, s'était habitué à traiter séparément les deux aspects de chaque controverse, pour et contre, et les trois parties dont elle se compose, *sententiae* (traits), *divisiones* (plan), *colores* (arguments habilement spécieux). Elle offrait d'ailleurs des avantages, que Weissenborn a mis en lumière : elle s'accordait avec les institutions de Rome, fondées sur le renouvellement annuel des magistrats ; d'autre part, les expéditions, avant les guerres puniques, ne duraient généralement pas plus d'un an ; elle permettait de mettre mieux en lumière la liaison des événements du dehors et de ceux du dedans ; enfin, et surtout, quand l'histoire des peuples étrangers se trouvait mêlée à celle de Rome, ou quand la guerre se déroulait sur plusieurs théâtres, le lecteur romain pouvait saisir plus clairement les événements qui devenaient de plus en plus nombreux et complexes. Toutes ces raisons expliquent que Tite-Live ait passé outre aux disparates entre le morcellement du fond et la monotonie des transitions, d'une part, et d'autre part, la forme recherchée de l'œuvre, en particulier, comme on va le voir, des portraits, des récits et des discours. Peut-être aussi le relief des portraits, le mouvement des récits et la variété des discours rendent-ils moins sensible l'impression de monotonie que pouvait donner l'uniformité du plan.

(A suivre.)

Jean-Jacques Rousseau

par Anatole FEUGÈRE,

Professeur à l'Université de Toulouse.

V

Le discours sur les sciences et les arts. La réforme morale de Rousseau (1750-1755),

« Ah ! l'heureux temps que ce siècle de fer ! », s'écriait le « Mondain » de Voltaire, exprimant ainsi l'opinion qui régnait parmi les gens du monde et les philosophes, dans la première moitié du XVIII^e siècle. On croyait alors, d'une foi intrépide, au progrès constant de l'humanité éclairée par les sciences, polie par les arts, enrichie et embellie par le luxe. Il y a loin de cet optimisme accrédité par les *Lettres persanes* de Montesquieu, ou par *l'Essai politique sur le commerce* de Melon, qui fut une des sources principales du *Mondain*, aux anathèmes lancés par les sermonnaires et les moralistes du XVII^e siècle contre la vie fastueuse de leurs contemporains. L'enthousiasme pour le temps présent et la confiance dans l'avenir ont supplanté le dogme de la chute originelle, ou le rêve nostalgique de l'âge d'or. La doctrine classique était la synthèse d'idées païennes et de croyances chrétiennes : les écrivains classiques n'admettaient pas d'autre perfection que celle des chefs-d'œuvre grecs et latins. Les anciens avaient eu le bonheur de contempler la nature dans sa fraîcheur primitive, malheureusement altérée depuis l'invasion des Barbares, moins redoutables pour la civilisation, par leur grossièreté que par les raffinements d'un art prétentieux, qui cherche la beauté en dehors de la simplicité. Pour retrouver le sens perdu de la beauté antique, il fallait donc revenir à la simplicité des mœurs primitives, renoncer à la complication qui a déformé nos idées, nos sentiments, nos coutumes, nos costumes, dénoncer enfin le goût du luxe comme le ferment le plus actif de la corruption morale. Ainsi s'est formée au XVII^e siècle, comme chez les anciens eux-mêmes, une conception de l'âge d'or. On rêvait d'une vie pastorale et bucolique, telle que la mènent les habitants fortunés de la Salente amoureusement décrite par Fénelon dans les *Aventures de Télémaque*. Certes la théorie de l'âge d'or s'accorde péniblement avec le dogme de la chute originelle, et il semble étrange qu'un homme, « né chrétien et Français » admette la supériorité des

païens sur les chrétiens régénérés par la grâce. La Bruyère cependant et Fénelon l'admettent de tout leur cœur. Il est vrai que La Bruyère se place surtout au point de vue de la littérature et de l'art, mais, à l'occasion, il n'hésite pas, d'accord avec Fénelon, Bossuet et tous les auteurs ecclésiastiques, à reprocher aux chrétiens modernes leur infériorité morale par rapport aux anciens : ces chrétiens indignes se conduisent en païens sans avoir, comme les païens, l'excuse de l'ignorance. De même que l'art antique était plus chaste que l'art moderne, les mœurs des anciens, simples et patriarcales, étaient moins éloignées de l'idéal chrétien que les nôtres, dont la mollesse raffinée essaye en vain de se justifier par les maximes spécieuses d'une fausse sagesse. Les anciens honoraient la vertu, dont ils avaient une idée confuse et incomplète ; mais non pas entièrement fausse. Au culte de la vertu, les modernes ont substitué celui de l'honneur qui n'en est qu'une trompeuse contrefaçon.

Ainsi les deux antiquités chrétienne et païenne, proposées en exemple, venaient écraser la folle présomption des modernes du poids de leur respectable autorité.

Mais l'orgueil moderne, longtemps contenu et refoulé, se redresse au XVIII^e siècle, et s'insurge contre l'austérité de cette doctrine. Que les écrivains religieux se forgent, s'il leur plaît, on ne sait quelle archaïque félicité, qu'ils appellent frugalité ce qui n'était que grossièreté, innocence ce qui n'était qu'ignorance, l'expérience prouve notre supériorité. En dépit de tous les raisonnements, nous nous sentons heureux, forts et bons, et si nous ne le sommes pas davantage, nous le deviendrons dans la mesure même où nous aurons su nous affranchir des préjugés surannés qui entravent encore notre activité. Jouissons donc sans remords des progrès que nous avons réalisés par le développement des arts, des sciences et du commerce, qui nous apportent à l'envi « le superflu, chose si nécessaire ! » Ne regrettons pas les prétendues joies d'un paradis perdu, dont la chimère ne vaut pas mieux que celle de l'âge d'or. Le véritable Paradis terrestre, loin d'être perdu ou inaccessible, est le centre où fleurissent les arts et les sciences, c'est le foyer des lumières qui éclairent le monde, c'est Paris. « Le Paradis terrestre est où je suis », conclut joyeusement le « Mondain ».

Ce que nous savons de Rousseau, jusqu'au premier *Discours*, nous fait présumer qu'il ne partageait pas l'optimisme du « Mondain ». Il n'avait aucune raison de voir, dans la société parisienne, une image accomplie de la perfection humaine. Il y avait été bien accueilli, il y tenait un rang honorable, mais enfin il n'avait

réussi à s'imposer ni comme musicien, ni comme auteur dramatique, ni comme philosophe. Ses premiers ouvrages n'ont eu qu'un succès d'estime, quand ils n'ont pas passé tout à fait inaperçus. Il n'a rien de ce qu'il faut pour réussir dans le monde, où sa timidité lui fait commettre des « lourdises » sans nombre. Il ne constate pas sans amertume que bien des gens qui ne le valent pas doivent à leur imperturbable aplomb, au ton de persiflage à la mode qu'ils savent prendre, à leur souplesse de courtisans madrés, de remporter de faciles triomphes sur le rustre genevois, qui a beau s'essayer gauchement à faire des grâces, il n'arrive qu'à mériter cette mention peu flatteuse : « complimenteur sans être poli » (1).

Cependant quelques grandes dames ont su deviner en lui des qualités assez sérieuses pour lui faire confier un poste qui lui ouvrirait la carrière diplomatique. Mais elle lui est aussitôt fermée par ses démêlés avec M. de Montaigu. Injustement maltraité par son maître qui le vilipende, il a osé s'en plaindre. Tout le monde lui a donné raison en secret, mais personne n'a eu le courage de prendre hautement le parti du mérite opprimé contre l'oppressur bête et puissant. Le citoyen de Genève, plein de rancune, guette le moment de prendre sa revanche contre la société parisienne si aimable et accueillante, en apparence, en réalité fort indifférente et même hostile, dès qu'on ose dire franchement ce qu'on pense, se montrer tel qu'on est, sans prendre la peine de rire, de sourire ou de se récrier en cadence avec tout le monde. Or, dans ce centre des lumières, faire comme tout le monde, c'est ordinairement faire le mal. De là naissent des remords capables de troubler à jamais un jeune homme qui a gardé de ses origines genevoises, de ses entretiens avec les abbés Gaime et de Gouvon, de son intimité avec Altuna, à l'âme si haute, comme de ses longues méditations des Charmettes, le goût de la vie intérieure, l'inquiétude morale et l'aspiration religieuse. C'est en pleine période de vie mondaine qu'il écrit ces lignes si touchantes, et toutes pénétrées de chrétienne résignation : il vient d'être en proie à des souffrances physiques d'autant plus cruelles, qu'il a peu d'espoir de guérir : « J'ai trouvé, dit-il, que la patience et la résignation étaient les seuls remèdes à mon mal, de manière que je vais recommencer de sortir et de vaquer à mes affaires, me remettant du reste à la volonté de Dieu. Je tire un favorable augure des épreuves amères qu'il lui plaît de m'envoyer. J'ai tant

(1) *Mémoires de M^{me} d'Epinaÿ*, édit. Boiteaux, t. I, p. 176.

mérite de châtimens que je n'ai pas le droit de me plaindre de ceux-ci, et, puisqu'il commence par la justice, j'espère qu'il finira par la miséricorde. » (30 juin 1748.)

Ainsi Rousseau n'a aucune raison d'arborer l'optimisme satisfait des béats épicuriens qui l'entourent. Il lui suffirait, au reste, de voir qu'une telle attitude est à la mode, pour la détester, car il a au plus haut point cette forme particulière d'orgueil qu'on appelle l'esprit de contradiction. Ses qualités, ses défauts, son passé, tout prédestine Rousseau à être le censeur de la société française de son temps. Aussi faut-il être aussi plein de naïveté que de prévention tenace pour admettre à la légère, sur la parole de Marmontel, qui le tient de Diderot, que, sans Diderot, Rousseau n'aurait jamais osé prendre sur lui de répondre par la négative à la question posée par l'Académie de Dijon : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs.*

Voici les trois versions, différentes, mais non contradictoires, de cette crise morale provoquée dans l'âme de Rousseau par la lecture du *Mercury de France* : il raconte qu'allant voir Diderot, alors enfermé au donjon de Vincennes à la suite de sa *Lettre sur les aveugles*, pour ne pas marcher trop vite, il lisait en marchant ; un jour il avait emporté un numéro du *Mercury de France* ; il tomba sur la question proposée par l'Académie de Dijon.

« A l'instant de cette lecture, je vis un autre univers et je devins un autre homme. Quoique j'aie un souvenir vif de l'impression que j'en reçus, les détails m'en sont échappés depuis que je les ai déposés sur le papier dans une de mes quatre lettres à M. de Malesherbes... Ce que je me rappelle bien distinctement dans cette occasion, c'est qu'en arrivant à Vincennes, j'étais dans une agitation qui tenait du délire. Diderot l'aperçut : je lui en dis la cause, et je lui lus la prosopopée de Fabricius, écrite en (*sic*) crayon sous un arbre. Il m'exhorta de donner de l'essor à mes idées et de concourir au prix. Je le fis et dès cet instant je fus perdu (1). » Dans sa *deuxième Lettre à M. de Malesherbes*, il entre dans les détails de cette espèce de crise : palpitations, éblouissements, torrens de larmes inondant tout le devant de son gilet. (12 janvier 1762.)

Marmontel, en ses *Mémoires*, réfute ce récit de la manière suivante :

« Voici le fait dans sa simplicité tel que me l'avait raconté

(1) *Confessions*, livre VIII, *ibid.*, p. 249.

Diderot... J'étais (c'est Diderot qui parle) prisonnier à Vincennes ; Rousseau venait m'y voir. Il avait fait de moi son Aristarque, comme il l'a dit lui-même. Un jour, nous promenant ensemble, il me dit que l'Académie de Dijon venait de proposer une question intéressante et qu'il avait envie de la traiter... Quel parti prendrez-vous ? lui demandai-je. Il me répondit : Le parti de l'affirmative. C'est le pont aux ânes, lui dis-je ; tous les talents médiocres prendront ce chemin-là, et vous n'y trouverez que des idées communes, au lieu que le parti contraire présente à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond. — Vous avez raison, me dit-il après y avoir réfléchi un moment, et je suivrai votre conseil (1). »

Diderot lui-même est loin d'en dire autant : on lit en effet dans le chapitre de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* où il a inséré une furieuse diatribe contre Rousseau :

« Lorsque le programme de l'Académie de Dijon parut, il vint me consulter sur le parti qu'il prendrait. Le parti que vous prendrez, lui dis-je, est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison, me répliqua-t-il (2). »

Rousseau donc était fort tenté de répondre par la négative, mais il n'osait ; Diderot lui conseille d'oser, voilà ce qu'affirme Rousseau, à quoi Diderot ne contredit pas.

Ce qui fait l'originalité de ce traité, ce n'est pas tant l'outrance du paradoxe, qui n'est qu'un bon vieux lieu commun hérité de l'antiquité classique ainsi que des moralistes du xvii^e siècle, c'est surtout qu'on y sent, comme le note finement Jules Lemaitre, « un homme qui prend *au sérieux* le lieu commun auparavant inoffensif » (3).

Rousseau, quoiqu'il ait remporté le prix, n'a pourtant pas traité le sujet proposé. On parlait du « rétablissement » des arts et des sciences, non de leur progrès en général. C'était le problème de la Renaissance. La Renaissance des lettres antiques, grecques et latines, a-t-elle exercé sur nos mœurs des effets salutaires ? Pour s'être mis à l'école de l'antiquité, les hommes des temps modernes en sont-ils devenus meilleurs et plus heureux ?

Quand il entre en matière, l'auteur astucieux annonce le dessein de traiter le sujet et de le traiter en admirateur décidé de la Renaissance. Renouant avec la grande tradition oratoire perdue

(1) *Mémoires de Marmontel*, livre VII. Paris, Jouanot, 1891, 3 vol. in-12, t. II, p. 189.

(2) Diderot, *Œuvres complètes*, éd. Assézat, Paris, Garnier, 1875-1877, 20 vol. in-8°, t. III, p. 98.

(3) J. Lemaitre. *J.-J. Rousseau*, Paris, C. Lévy (1907), in-12, p. 87.

depuis plus d'un demi-siècle, il trouve, pour célébrer la grandeur de l'esprit humain, des accents dignes de Bossuet :

« C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts ; dissiper par les lumières de sa raison les ténèbres dans lesquelles la nature l'avait enveloppé ; s'élever au-dessus de lui-même ; s'élancer par l'esprit jusque dans les régions célestes ; parcourir à pas de géant, ainsi que le soleil, la vaste étendue de l'univers ; et, ce qui est encore plus grand et plus difficile, rentrer en soi pour y étudier l'homme et connaître sa nature, ses devoirs et sa fin. Toutes ces merveilles se sont renouvelées depuis peu de générations (1). »

Mais c'est la concession d'usage à l'adversaire qu'on va réfuter. Après ce coup de chapeau à la noblesse de l'esprit humain paré des grâces de la Renaissance, Rousseau, brusquement, tourne court et fonce en furieux sur la politesse. Toutes les belles apparences recouvrent plus ou moins bien l'hypocrisie. Le progrès prétendu de la civilisation est celui du mensonge qui fait que les honnêtes gens ont peine à n'être pas dupes des fripons qui les flattent. Autrefois ces honnêtes gens vivaient plus tranquillement : « La nature au fond n'était pas meilleure, mais les hommes trouvaient leur sécurité dans la facilité de se pénétrer réciproquement (2). » A la candeur primitive s'opposent les raffinements hypocrites de la politesse mondaine :

« Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, se cachent sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de la politesse, sous cette urbanité si vantée que nous devons aux lumières de notre siècle. On ne profanera plus par des juréments le nom du maître de l'univers ; mais on l'insultera par des blasphèmes, sans que nos oreilles scrupuleuses en soient offensées. On ne vantera pas son propre mérite, mais on rabaissera celui d'autrui. On n'outragera pas grossièrement son ennemi, mais on le calomnierait avec adresse. Les haines nationales s'éteindront, mais ce sera avec l'amour de la patrie (3). »

Dans ce portrait poussé au noir de l'urbanité, on sent percer le dépit d'un homme gauche qui ne sait pas feindre, d'un homme orgueilleux et loyal qui n'y consentirait pas, alors qu'il le pourrait, d'un homme incapable, par nonchalance et repliement sur soi, de discerner sous cette monotone urbanité répandue partout

(1) *Discours sur les sciences et les arts*, 1^{re} partie, début. *Œuvres complètes*, édition Hachette, t. I, p. 2.

(2) *Ibid*, p. 4.

(3) *Ibid*

dans le monde, les nuances distinctives de chaque individualité, de s'amuser des simagrées des gens du bel air, comme un Molière ou un La Fontaine, de se consoler de leur fausseté et de s'en venger par en médire, comme un Montaigne ou un La Bruyère.

Pour prouver que les arts et les sciences sont des ferments de corruption, Rousseau recourt au sophisme d'usage : *Ante hoc ergo propter hoc*, d'après lequel on prouve allégrement que la nuit engendre le jour. Il invoque des exemples fameux et contestables : « Voyez l'Égypte... Voyez la Grèce... », et Rome et Constantinople — et la Chine. Au contraire, certaines nations ont su, en repoussant les arts, se préserver de la décadence : ainsi firent les vertueux Perses d'Hérodote, de Xénophon, les indomptables Scythes, (ce sont les Hyperboréens de Platon), les bons Germains blonds et candides de Tacite, les vieux et rudes Romains de Plutarque.

Enfin de nos jours l'antique probité s'est conservée dans cette « nation rustique », dont l'auteur admire le « courage » et la « fidélité ». Ce délicat hommage rendu à la Suisse est à noter : l'homme de la nature, chez Rousseau, n'est pas une entité. Quand il en parle, il évoque aussitôt de façon concrète son pays natal et ses compatriotes qui lui ressemblent comme des frères.

Il faut noter aussi deux petites phrases qui révèlent l'absence de tout sens critique : la nation des Perses « seule, a eu cette gloire que l'histoire de ses institutions ait passé pour un roman de philosophie ». Il admire de même « les Germains, dont une plume, lassé de tracer les crimes et les noirceurs d'un peuple instruit, innocent et voluptueux, se soulageait à peindre la simplicité, l'innocence et les vertus ». Pas l'ombre de défiance à l'égard de cette histoire « romancée » qui a nom la *Cyropédie*. Plus elle est romanesque, plus Rousseau se plaît à la croire vraie, et telle qu'il l'a désiré. Même confiance sans borne en Tacite, dont le pessimisme outré est si voyant, dont le parti pris satirique, le dessein de faire la leçon à ses compatriotes en exaltant la vertu des Barbares, exclut forcément la sérénité de l'histoire impartiale.

S'inspirant des vues de Platon, Rousseau compare Athènes artiste, éclairée et corrompue, à Sparte ignorante et vertueuse, et il s'autorise de Socrate qui lui a donné l'exemple en faisant l'apologie de l'ignorance. Il ne voit pas l'abîme qui le sépare ici de Socrate. Socrate n'a jamais confondu, comme lui, l'ignorance des ignorants avec l'ignorance des sages, qui savent qu'ils ne savent rien et connaissent la raison de cette ignorance. On voit que les erreurs fourmillent dans ces quelques pages. C'est trop de sophismes pour dénoncer les méfaits de la sophistique. Il

trouve pour résumer le tableau d'histoire qu'il vient d'esquisser une de ces formules retentissantes dont il a le secret : montrant que les Athéniens corrompus corrompirent à leur tour les Romains : « Jusqu'alors les Romains s'étaient contentés de pratiquer la vertu ; tout fut perdu quand ils commencèrent à l'étudier. » La première partie du *Discours* se termine par la fameuse prosopopée de Fabricius, dont Rousseau était fort satisfait, mais dont l'éloquence nous paraît aujourd'hui bien déclamatoire.

Après avoir constaté que le progrès des sciences et des arts amène forcément la corruption morale, Rousseau donne l'explication de ce fait : c'est que les sciences et les arts n'ont d'autre raison d'être que de flatter nos vices :

« L'astronomie est née de la superstition ; l'éloquence, de l'ambition, de la haine, de la flatterie, du mensonge ; la géométrie, de l'avarice ; la physique, d'une vaine curiosité ; toutes, et la morale même, de l'orgueil humain. Les sciences et les arts doivent donc leur naissance à nos vices (1). »

Vaines dans leur objet, car elles ne nous révèlent pas l'essence intime des choses, les sciences sont dangereuses par leurs effets : « nées dans l'oisiveté, elles la nourrissent à leur tour (2) ». A quoi servent tous ces philosophes qui pérorent au lieu de travailler ? A rien, sinon à détruire l'ordre social par une espèce de coquetterie intellectuelle, où entre plus de frivolité que de prudence : « Ils sourient dédaigneusement à ces vieux mots de patrie et de religion et consacrent leurs talents et leur philosophie à détruire et avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes. Non qu'au fond ils haïssent ni la vertu ni nos dogmes ; c'est de l'opinion publique qu'ils sont ennemis, et pour les ramener au pied des autels, il suffirait de les reléguer parmi les athées (3). »

Les arts encouragent le luxe, et le luxe, dit-on, enrichit les Etats. Qu'importe la richesse, réplique Rousseau, si la richesse affaiblit la vertu ? L'histoire prouve « qu'on a de tout avec de l'argent, hormis des mœurs et des citoyens ». Au reste par une sorte de choc en retour, le goût lui-même se trouve enfin corrompu par le progrès des arts. Le règne du joli et du fin remplace celui du beau. Les grands artistes sont obligés de flatter, pour réussir, le goût corrompu du public : « Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre

(1) *Ibid.*, p. 10.

(2) *Ibid.*, p. 11.

(3) *Ibid.*, p. 12.

fausse délicatesse ! et combien l'esprit de galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes ! » Comme la santé morale, la santé physique s'altère. Nos soldats sont braves, mais ils ne sont plus robustes ; quant à la vertu, on lui préfère le talent, qui sans elle est une arme dangereuse.

Il est vrai que de sages institutions encouragent les Académies à fonder des prix de vertu, mais le remède est un signe du mal, que d'ailleurs il est loin de guérir. La conclusion du *Discours* est pleine de confusion et d'incohérence.

Si la thèse de Rousseau, considérée dans sa portée universelle, est un paradoxe insoutenable, en revanche, comme peinture satirique de la société de xviii^e siècle, l'ouvrage de Rousseau ne manque pas de valeur. Il était alors très opportun de distinguer le progrès des « lumières » et le progrès matériel qui en est la suite, du progrès moral, mais il ne fallait pas aller jusqu'à tenir ces deux formes de la civilisation comme s'excluant l'une l'autre. Pourtant, ce qui est une erreur au point de vue logique était presque la vérité historiquement. La société polie du xviii^e siècle apparaît à la fois brillante et sèche, spirituelle et sensuelle, au point que la décadence morale semble être la rançon inévitable de la culture de l'esprit, à laquelle on attache une importance excessive aux dépens de l'éducation, qui seule peut élever le cœur, former le caractère et tremper la volonté.

Le succès du *Discours* fut éclatant : « Il prend tout pardessus les nues, écrit Diderot, il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil (1). »

« A peine, dit Rousseau, mon discours eut-il paru que les défenseurs des lettres fondirent sur moi comme de concert. Indigné de voir tant de petits messieurs Josse qui n'entendaient même pas la question, vouloir en décider en maîtres, je pris la plume et j'en traitai quelques-uns de manière à ne pas laisser les rieurs de leur côté... Un certain M. Gautier, de Nancy, qui tomba sous ma plume, fut rudement malmené dans une *Lettre à M. Grimm* (2). » Ce M. Gautier, professeur d'histoire, n'avait pas eu de peine à réfuter Rousseau sur la question de fait. Prudemment, Rousseau esquive la difficulté et il recule avec adresse en accordant que la vertu n'est pas forcément jointe à l'ignorance. Il prend, pour répondre, un ton ironique, qui montre ce dont il était capable en ce genre. Il affecte de croire que Gautier partage en secret son

(1) *Confessions*, livre VIII, p. 258.

(2) *Ibid.*, p. 259.

opinion. Mais, étant homme de lettres, il a dû, par bienséance, le réfuter. Il s'y est si bien pris qu'il a « employé tout l'art possible pour le faire de manière à ne persuader personne (1). »

Rousseau ne pouvait traiter avec la même désinvolture un autre adversaire qu'il fut à la fois très flatté et très gêné de prendre à partie, car ce n'était rien de moins que le roi Stanislas, duc de Lorraine. Il s'agissait d'être poli sans paraître servile : Je saisis, dit Rousseau, « l'occasion qui m'était offerte d'apprendre au public comment un particulier pouvait défendre la cause de la vérité contre un souverain même (2) ». Très poliment Rousseau lui concède que la science est bonne en soi, parce qu'elle vient de Dieu, mais, pour la même raison, elle ne convient pas à l'humanité. Elle corrompt les nations, ce qui ne l'empêche pas de s'accorder avec la vertu dans la vie intérieure de chacun de nous. Il n'est donc plus impossible d'être savant sans être fripon. Rousseau admet également qu'il y a quelque différence entre l'ignorance brutale et l'ignorance raisonnable (3).

Si Rousseau s'était contenu par mépris pour un grimaud ou par déférence pour un souverain, il perdit patience avec son ami Borde, qui avait lu à l'Académie de Lyon, le 22 juin 1751, un *Discours sur les avantages des sciences et des arts*. La véhémence de Rousseau, dans sa réponse, prouve qu'il est touché au point sensible. (4) Borde avait dénoncé le préjugé populaire auquel Rousseau prêtait le prestige de son éloquence et qui ne reconnaît comme travailleurs que ceux qui se livrent aux métiers manuels. Quant aux artistes et aux savants, ce sont des parasites et des paresseux. Borde rendait sa figure naturelle au luxe dont Rousseau avait fait un épouvantail. Il en notait le caractère tout relatif : « Lorsque les hommes allaient nu-pieds, le premier qui s'avisa de porter des sabots passa pour un voluptueux. » Rousseau veut bien concéder encore à Borde ce qu'il a concédé à Stanislas, mais ce qu'il accorde d'une main il le retire de l'autre avec fureur et, pour couvrir sa retraite, il lance des boutades à l'emporte-pièce, défi superbe de la logique au bon sens. Nous savions tous, par exemple, avec le malheureux Pourceaugnac que la bigamie « est un cas pendable ». Rousseau nous révèle que c'est la monogamie qui est le grand scandale : « L'homme et la femme sont faits pour s'aimer et s'unir, mais passé cette union légitime, tout commerce d'a-

(1) *Lettre à M. Grimm, Œuvres complètes, ibid.*, t. I, p. 28.

(2) *Confessions, ibid.*, p. 260.

(3) *Réponse au roi de Pologne, Œuvres complètes, ibid.*, t. I, p. 30-47.

(4) Elle est fort longue ; cf. *Œuvres complètes, ibid.*, p. 47-66.

mour entre eux est une source affreuse de désordres dans la société et dans les mœurs. » L'inventeur des sabots n'est pas moins pendable que l'inventeur de la monogamie : « Il y a cent à parier contre un que le premier homme qui porta des sabots était un homme punissable, à moins qu'il eût mal aux pieds (1). »

Le *Discours* posait un cas de conscience : Rousseau, après tout ce qu'il avait écrit contre les lettres, devait-il rester homme de lettres ? Oui, répond-il, dans sa préface de *Narcisse*, car je vis dans une société si corrompue qu'elle ne peut plus se passer, sous peine de périr, du poison qui lui est devenu un aliment indispensable :

« Les arts et les sciences, après avoir fait éclore les vices, sont nécessaires pour les empêcher de se tourner en crimes ; elles les couvrent au moins d'un vernis qui ne permet pas au poison de s'exhaler aussi librement : elles détruisent la vertu, mais elles en laissent le simulacre public, qui est toujours une belle chose ; elles introduisent à sa place la politesse et les bienséances, et à la crainte de paraître méchant, elles substituent celle de paraître ridicule. Mon avis est donc... de laisser subsister et même d'entretenir avec soin les académies, les collèges, les universités, les bibliothèques, les spectacles et tous les autres amusements qui peuvent faire quelque diversion à la méchanceté des hommes et les empêcher d'occuper leur oisiveté à des choses plus dangereuses. Car dans une contrée où il ne serait plus question d'honnêtes gens ni de bonnes mœurs, il vaudrait encore mieux vivre avec des fripons qu'avec des brigands (2). »

Donc, en écrivant pour le public français des pièces de théâtre, Rousseau le distrait de « faire le mal ». Ce n'est pas sa faute si la société contemporaine, tombée dans une irrémédiable décadence, a besoin, sous peine d'empirer encore, d'être amusée par de telles niaiseries.

« Il est vrai, conclut-il, qu'on pourra dire quelque jour : cet ennemi si déclaré des sciences et des arts fit pourtant et publia des pièces de théâtre, et ce discours sera, je l'avoue, une satire très amère non de moi, mais de mon siècle (3). »

Cette casuistique ingénieuse ne persuadait que le seul Rousseau. Personne n'imaginait qu'il prit au sérieux le paradoxe qu'il défendait si bien. De même qu'il avait félicité Gautier de le combattre seulement par bienséance, sans être en réel désaccord

(1) *Ibid.*, p. 64-65.

(2) *Œuvres complètes, ibid.*, t. V, p. 108-109.

(3) *Ibid.*, p. 110.

avec lui, la plupart des gens de lettres le félicitaient à leur tour de la merveilleuse adresse avec laquelle il savait jouer son rôle de « Caton ». Plus il s'échauffait dans la dispute, et plus on affectait d'applaudir un comédien si accompli. Il comprit alors que le seul moyen de convaincre l'opinion publique, envers et contre tous, de son entière sincérité, était de renoncer aux subtils *distinguo* de la casuistique, pour mettre enfin l'harmonie entre sa conduite et ses maximes.

Le succès du *Discours* « acheva, dit-il, de mettre en fermentation dans mon cœur ce premier levain d'héroïsme et de vertu, que mon père et ma patrie et Plutarque y avaient mis dans mon enfance. Je ne trouvai plus rien de grand et de beau que d'être libre, vertueux, au-dessus de la fortune et de l'opinion, et de se suffire à soi-même. Quoique la mauvaise honte et la crainte des sifflets m'empêchassent de me conduire d'abord sur ces principes, et de rompre brusquement en visière aux maximes de mon siècle, j'en eus dès lors la volonté décidée, et je ne tardai à l'exécuter qu'autant de temps qu'il en fallait aux contradictions pour l'irriter et la rendre triomphante (1). »

En si bonne voie de réforme, il voyait se poser un nouveau cas de conscience : que faire de son troisième enfant ? Il jugea qu'il valait mieux le mettre comme les précédents, aux Enfants trouvés, puisqu'il ne pouvait, bien malgré lui, remplir « le plus doux des devoirs ». C'est ce qu'il expliquait dans la lettre plus haut citée à M^{me} Dupin, où, pour pallier sa faute, on l'a vu se draper dans sa rogne attitude de censeur ou plutôt de tribun, incriminant, au nom des pauvres, l'iniquité sociale. Pour avoir les moyens d'élever ses enfants, il aurait dû sacrifier son indépendance et par suite son autorité morale. Il aurait dû accepter les fonctions de caissier, que lui avait proposées Francueil, dans les bureaux du fermier général Dupin. Or, cette responsabilité lui parut si effrayante qu'il en tomba malade. Malade, il se prit à réfléchir. Il comprit que cette situation était incompatible avec les « sévères principes » qu'il venait d'adopter : « N'aurais-je pas bonne grâce, caissier d'un receveur général des finances, à prêcher le désintéressement et la pauvreté ? » Il envoya sa lettre de démission, qui n'était pas rédigée en termes désobligeants pour la famille Dupin. Francueil essaya en vain de combattre cette résolution : « Il alla dire à M^{me} Dupin et à tout le monde que j'étais devenu fou ; je laissai dire et j'allai mon train. Je commençai ma

1) *Confessions*, livre VIII. *ibid.*, p. 252.

réforme par ma parure ; je quittai la dorure et les bas blancs, je pris une perruque ronde, je posai l'épée, je vendis ma montre en me disant avec une joie incroyable : grâce au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est (1). »

Durant son court passage dans la carrière diplomatique, Rousseau avait contracté l'habitude et le goût d'un certain luxe dans sa toilette. Il aimait en particulier le beau linge. On lui rendit le service de le « délivrer de cette servitude » en le volant. On le soulagea notamment de quarante-deux chemises de très belle toile.

En même temps qu'un costume des plus simples, il convenait d'arborer aussi des manières rustiques. Il s'y accoutuma très volontiers ; il lui en coûtait moins de renoncer à la politesse qu'à son beau linge. Il nous en donne la raison avec une clairvoyante franchise : « Ma sottise et maussade timidité que je ne pouvais vaincre ayant pour principe la crainte de manquer aux bien-séances, je pris le parti de les fouler aux pieds. Je me fis cynique et caustique par honte et j'affectai de mépriser la politesse que je ne savais pas pratiquer. » Quand il avait tâché d'être poli, personne n'avait pris garde à ce jeune homme, trop recherché dans sa mise comme en ses propos, pour être naturellement distingué. Tout le monde au contraire le distingue, maintenant qu'il a pris l'air d'un Huron, le ton d'un paysan du Danube, l'humble métier de croquenote, de copiste de musique à dix sous la page ? Sous prétexte de lui commander des copies, on venait le regarder « comme Polichinelle » :

« Ma chambre ne désemplissait pas de gens qui, sous divers prétextes, venaient s'emparer de mon temps. Les femmes employaient mille ruses pour m'avoir à diner. Plus je brusquais les gens, plus ils s'obstinaient. » Pour le dédommager du temps perdu, on lui faisait des cadeaux, qu'il refusait ou renvoyait sans pitié : « Tout cela ne fit qu'attirer les donneurs, qui voulaient avoir la gloire de forcer ma résistance et me forcer d'être leur obligé malgré moi (2). »

Ce qui mit le comble à sa renommée fut le succès triomphal de son opéra, *Le Devin du village*, joué devant le roi à Fontainebleau. Rousseau vint assister à la représentation, sans rien changer à son extérieur négligé : « grande barbe et perruque mal peignée ». On lui donna une loge bien en vue, en face de celle du roi. Honteux de sa tenue, il se raisonne pour se donner du cœur : « Mon

(1) *Confessions*, livre VIII, *Ibid.*, p. 258.

(2) *Ibid.*, p. 261.

extérieur est simple et négligé, mais non crasseux ni malpropre ; la barbe ne l'est point en elle-même, puisque c'est la nature qui nous la donne, et que, selon les temps et les modes, elle est quelquefois même un ornement. On me trouvera ridicule, impertinent ; eh ! que m'importe ? Je dois savoir endurer le murmure et le blâme, pourvu qu'ils ne soient pas mérités (1). »

La pièce, d'un coloris assez frais et gentil, flattait le goût blasé des petits-maitres par son air de naïveté champêtre et par la sensibilité dont ils raffolaient. L'auteur aurait bien voulu recueillir de ses lèvres « des délicieuses larmes » qu'il faisait couler de tant de beaux yeux. Les femmes n'étaient pas les seules à pleurer. Les hommes eux-mêmes s'attendrissaient, et le roi, ce libertin endurci, faisait comme les autres : « Toute la journée du lendemain Sa Majesté n'a cessé de chanter avec la voix la plus fausse de son royaume :

J'ai perdu mon serviteur,
J'ai perdu tout mon bonheur.

Mais ces larmes-là ne flattaient que sa vanité d'auteur, tandis que les larmes des femmes l'enivraient de volupté. Il se livrait donc « sans distraction » au plaisir de savourer « sa gloire ».

Ses amis lui conseillaient d'exploiter ce grand succès en se faisant présenter au roi, prêt à lui donner une pension. Mais trois choses l'en empêchèrent : sa santé, sa timidité, sa vertu ; il éprouvait trop souvent, dans les assemblées, un besoin impérieux de sortir, qui, dans une circonstance aussi solennelle, aurait été une catastrophe. De plus, quand il songeait aux paroles mémorables qu'il devait adresser au roi pour l'instruire comme il convenait, tout en lui rendant grâce, il se voyait avec effroi demeurant court, ahuri et pantois au beau milieu de sa harangue. Enfin, si, par impossible, il surmontait les deux premiers obstacles, c'en était fait, en tout cas, de sa dignité :

« Adieu la vérité, la liberté, le courage ! Comment oser parler d'indépendance et de désintéressement ? Il ne fallait plus que flatter ou me taire en acceptant cette pension » (2). Il refusa donc de se faire présenter. Tout fier encore de ce beau geste, il fut bien surpris quand il vit Diderot accourir avec de grands gestes et de grands mots réprobateurs. Loin de le féliciter de sa vertu, il lui en faisait un crime. Son premier devoir n'était-il pas d'assurer

(1) *Ibid.*, p. 269.

(2) *Ibid.*, p. 270.

l'avenir de Thérèse et de sa mère ? Ce devoir, il l'avait délibérément sacrifié à une attitude théâtrale. Diderot sans doute avait raison, mais à sa manière, qui lui donnait tort, à force d'être indiscreète et tapageuse. Rousseau riposta aigrement. Ce fut la première de ces disputes qui allaient éclater plus d'une fois entre les deux amis, rendant inévitable la rupture finale qui devait avoir lieu six ans plus tard.

Rousseau admirait sincèrement le génie de Diderot. Il aimait son accueil chaleureux, ses enthousiasmes exubérants, son horreur du convenu. Il avait une grande confiance dans son jugement et le consultait volontiers sur ses ouvrages. Mais, très jaloux de son indépendance, il ne souffrait pas que son ami s'ingérât dans ses affaires domestiques et prétendit le régenter. Or, Diderot avait la manie de se mêler de ce qui ne le regardait pas. C'était l'ami le plus obligeant et le plus serviable du monde, mais d'une affection tyrannique et encombrante. Plein d'initiative, de ressources et de projets magnifiques, il voulait à toutes forces faire profiter ses amis de ses trésors. Comme il appréciait Rousseau à sa juste valeur, il entendait le diriger à sa guise, comme il dirigeait l'imposante équipe des Encyclopédistes ; ou plutôt, alors qu'il se contentait de diriger ceux-ci, qui n'étaient en somme que de simples collaborateurs, il voulait gouverner absolument Rousseau, qui était son ami de prédilection, c'est-à-dire un disciple prédestiné à répandre au loin la bonne parole, la parole de Diderot. Mais Rousseau n'était pas de ceux qui abdiquent ainsi leur personnalité. Il est vrai que, pendant longtemps, ils se crurent entièrement d'accord sur la doctrine : ils professaient en effet l'un et l'autre le culte de la nature, mais sous ce terme de nature, ils ne mettaient pas les mêmes notions. Là était le conflit latent qui devait un jour surgir et les dresser l'un contre l'autre. Au nom de la nature, ils attaquent tous deux les maximes fondamentales de la société établie, parce qu'elles imposent des contraintes artificielles au libre jeu des forces naturelles et des instincts primitifs. Mais quels sont ces instincts ?

Ici se précise l'antagonisme. Diderot, poussant jusqu'au bout les conséquences de l'optimisme naturaliste, les proclame tous légitimes et les déchaîne tous. Ce qu'il reproche à la morale sociale, c'est précisément de les enchaîner au nom de principes chimériques inventés par des imposteurs, par des « marchands de mensonges », comme il les nomme, qui se font les complices des tyrans afin de mieux jouir eux-mêmes des plaisirs qu'ils défendent aux profanes. Expansif, sociable et généreux, d'une sensibilité débordante, d'une infatigable activité, curieux de tout, aimant

la vie large et somptueuse, il veut pouvoir s'accorder librement tous les avantages qui ne vont qu'aux favorisés de la fortune. Il ne songe guère, alors, que le luxe, quand il n'est accessible qu'à de rares privilégiés, a pour rançon la misère du grand nombre. Mais à défaut de luxe, le peuple aurait une vie facile et douce, s'il se débarrassait enfin d'un certain nombre de préjugés, dont le plus néfaste est celui de la pudeur. Diderot déplore cette hypocrisie sociale qui ne tolère qu'en peinture les embarquements pour Cythère, les danses des Nymphes avec les Satyres, les folles kermesses et les orgies dévergondées.

Rousseau ne veut rien de tout cela quand il conseille d'écouter la voix de la nature. Quand il se retire dans la solitude, il obéit à l'instinct moral et religieux, qu'il reproche à la société de corrompre, en excitant les convoitises de la chair par l'attrait des voluptés, que ne peuvent même plus goûter ces rares privilégiés dont le peuple a tort d'envier l'opulence ; car le bonheur fuit leurs sens blasés et leur cœur endurci. Donc, au nom de la nature, Rousseau reproche à la société d'être immorale, et Diderot de ne pas l'être assez. Quand ils vantent tous deux la bonté de la nature et l'indépendance primitive, Diderot évoque la vie en fleur et les amours faciles de Taïti ; Rousseau rêve de l'innocence naturelle perdue au contact d'une société dépravée.

Faute de définir le mot « nature », ils sont parvenus à s'entendre quelque temps à la faveur d'une équivoque, qui, en se dissipant, affranchira Rousseau de la tutelle de son Aristarque et lui fera prendre une conscience claire de sa propre originalité. Aujourd'hui, cette originalité, nous la voyons poindre dès le premier *Discours*, parce que nous connaissons les œuvres qui l'ont suivi, de même que nous jugeons surtout la doctrine de Diderot d'après ses œuvres posthumes, rédigées sans les précautions imposées par la censure aux œuvres qu'il a publiées de son vivant. Mais, en 1750, personne ne pouvait encore deviner à quel point le spiritualisme inquiet de Rousseau et les exigences de sa conscience morale excluaient le matérialisme tranquille et l'imoralisme dominateur de Diderot.

(*A suivre.*)

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.*

Cours de géographie économique et politique

par André SIEGFRIED,

*Membre de l'Institut.
Professeur au Collège de France.*

Leçon d'ouverture, faite le 28 avril 1933, au Collège de France.

Mon premier soin, en commençant ce cours, sera de remercier, en la personne de M. Joseph Bédier, administrateur du Collège, l'assemblée des professeurs de la confiance qu'elle m'a témoignée ; je voudrais en particulier dire ma gratitude à M. Edouard Fuster, qui, avec une amitié que je n'oublierai pas, a bien voulu présenter mes titres à ses collègues ; ce n'est pas sans émotion que je signale qu'une signature était jointe à la sienne, dans cette présentation, celle de M. Andler. Il est un autre nom que je m'en voudrais de ne pas mentionner : celui de M. Abel Lefranc, qui, il y a plusieurs années, alors qu'il ne me connaissait même pas personnellement, m'a le premier parlé de la possibilité qu'il entrevoyait et souhaitait pour moi d'entrer dans cette maison. Puis-je ajouter à ces remerciements ceux que je tiens à adresser à l'Académie des Sciences morales et politiques, pour la présentation de mon nom en première ligne, et notamment à M. Truchy, rapporteur des deux sections intéressées. Je remercie enfin M. Anatole de Monzie, ministre de l'Education nationale, qui a

bien voulu signer le décret me nommant professeur au Collège de France.

Il est presque inutile de dire à quel point j'apprécie l'honneur d'entrer dans ce Collège, qui représente à mes yeux, comme aux yeux de tous, ce que la science et la haute culture ont de plus élevé. Le plus important sera, pour moi, de travailler dans l'esprit de cette maison, si prestigieuse : je ferai mon possible pour y réussir.

I. — GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

Le cours dont je suis chargé s'intitule : Géographie économique et politique. Il n'y a qu'une seule géographie, mais elle comporte plusieurs aspects. La géographie physique étudie le sol et les conditions physiques ; la géographie botanique ou zoologique la répartition des êtres vivants ; la géographie humaine considère l'adaptation de l'homme au milieu naturel. « Si l'on réfléchit, écrit Vidal de la Blache, à tout ce qu'implique ce mot de milieu, ou d'environnement selon l'expression anglaise, quel organisme vivant pourrait s'y soustraire ? Milieu composite, doué d'une puissance capable de grouper et de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation et corrélation réciproques. Cette notion paraît être la loi même qui régit la géographie des êtres vivants. »

Les aspects de la géographie humaine sont d'une richesse presque infinie, puisque toutes les relations de l'homme avec son milieu géographique lui appartiennent : alimentation, vêtement, habitation ; santé, conditions des naissances, des morts, des maladies, de l'acclimatation des races ; équilibre des populations, pressions humaines, migrations, invasions ; mise en valeur du sol, production, consommation, échanges, routes commerciales ; nature des sociétés, en fonction de tout ce qui précède, division du travail, classes sociales et leur hiérarchie, gouvernement, au sens large du terme, englobant la direction de la production, conceptions que les sociétés et les hommes se font du gouvernement. De la géographie, strictement physique, à la géographie politique ou psychologique la transition est insensible et l'on ne sait vraiment pas où commence exactement la géographie économique ou la géographie politique. Il convient seulement de se rappeler que si le milieu conditionne l'homme, l'homme, de plus en plus, transforme le milieu, de telle sorte que, selon le mot de Vidal de la Blache, « l'élément humain fait essentiellement partie de toute géographie ». J'ai souvent été attiré par des études qui débordent

daient la géographie proprement dite : économiques, politiques... Même alors il m'est toujours apparu que la répartition géographique apportait des clartés décisives : l'aspect géographique d'une question, quelle qu'elle soit, ne doit, me semble-t-il, jamais être négligé. C'est de ce point de vue que je voudrais envisager les problèmes économiques et politiques, en conservant toujours, comme axe de direction, l'homme en tant qu'expliqué par son milieu géographique. Les généralisations vagues et prétentieuses cessent d'être une tentation pour celui qui, toujours, se préoccupe d'avoir un pied sur la terre : le contact du sol, surtout d'un certain sol, bien déterminé, empêche l'esprit de divaguer. C'est un des bienfaits les plus certains de la discipline géographique.

Dans ce large domaine de la géographie économique et politique, il s'agit maintenant pour moi de choisir des sujets d'études devant servir de base à l'enseignement du cours dont je suis chargé. J'envisagerai deux séries de cours parallèles, l'une plus spécialement consacrée à la géographie économique, l'autre à la géographie politique, et celle-ci dans un sens particulier que j'expliquerai plus loin.

II. — SUJET DE MES ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

Les problèmes que je me propose d'étudier sont ceux de notre temps : tous mes travaux antérieurs et toute la formation de mon esprit m'y invitent. Essayons donc, à titre d'introduction, de situer l'époque à laquelle nous appartenons.

Notre époque se caractérise, manifestement, par la prépondérance qu'y a prise la civilisation matérielle. Il a existé d'anciennes civilisations aussi raffinées, peut-être au fond plus raffinées que la nôtre : celle de la Chine, de la Grèce, celle aussi de nos xvii^e et xviii^e siècles ; mais elles étaient rudimentaires dans leur outillage matériel, dans leur équipement, comme on dit aux États-Unis. A l'heure présente, notre Europe occidentale est probablement, de même, matériellement en arrière de l'Amérique du Nord. Certains d'entre nous savent sans doute faire la distinction, qui s'impose, entre civilisation et équipement. Néanmoins il ne saurait être contesté que la base de tout notre système tend de plus en plus à être celle d'une technique.

Si l'on cherchait à caractériser notre civilisation occidentale, telle que la race blanche l'a constituée, plus particulièrement depuis cent cinquante ans, il faudrait dire, je crois, qu'elle s'exprime dans la conquête et l'utilisation par l'homme des forces

naturelles. Nous avons procédé à une exploitation intensive de la planète ; suivant le mot de M. Ed. Le Roy, à un aménagement humain de la terre. Les principes de cette révolution industrielle, comme on a pris très justement l'habitude de l'appeler, sont connus et pour ainsi dire acquis dès la fin du XVIII^e siècle, mais leur application effective, sur une large échelle, remonte tout au plus au dernier quart de siècle. C'est aux Etats-Unis seulement que cette réalisation a été pratiquée d'une façon en quelque sorte globale, et surtout presque sans arrière-pensée. Nous sommes seulement en train de prendre conscience des transformations immenses qu'elle comporte et dont la plupart n'existent encore que virtuellement. Notre époque doit donc être considérée comme une époque de crise, du fait des transformations potentielles qu'elle contient en elle-même. L'humanité a dû connaître déjà des périodes analogues, se rattachant à des découvertes fondamentales, susceptibles de renouveler, de bouleverser les conditions du travail, de la production, de l'existence. Lorsqu'Eschyle fait dire à Prométhée : « C'est moi qui, le premier, accouplai sous le joug les animaux, désormais esclaves de l'homme. Et le corps des mortels fut dès lors soulagé du poids des travaux les plus rudes » ... il évoque une étape humaine qui sans doute correspond à ce qu'est pour nous aujourd'hui l'étape formidable de la machine.

La transformation du monde à laquelle nous assistons dépasse donc probablement de beaucoup la portée d'une période historique habituelle : il s'agit plus vraisemblablement de l'apparition d'un âge nouveau de l'humanité. Je sais bien qu'il faut éviter le ridicule de ces héros du drame historique s'écriant : « Nous autres, gens du moyen âge ! », et néanmoins les signes d'une transformation de grande envergure dans la destinée humaine ne sont-ils pas là, autour de nous et en nous-mêmes ? Les méthodes entièrement rénovées de la grande production, ferment à proprement parler révolutionnaire, font craquer l'armature, non pas centenaire mais ici millénaire, plusieurs fois millénaire, de notre civilisation. La transformation généralisée qui en résulte entraîne la revision des rapports de l'homme avec la nature, lui donnant un pouvoir qu'il n'avait jamais eu jusqu'ici ; mais la transformation va plus loin car, de ce fait, c'est la société elle-même, la morale, la religion, la conception que l'homme se fait de lui-même qui sont bouleversées en même temps ; nous sommes ainsi entraînés, irrésistiblement, dans une révolution qui pourrait bien aussi modifier profondément l'équilibre des continents et des races.

Ainsi qu'il arrive presque toujours, notre évolution morale est en retard sur les transformations de l'outillage : une technique

nouvelle est pratiquée par des hommes qui, à bien des égards, restent des hommes d'autrefois, surtout dans nos pays de la vieille Europe. De là des problèmes qui se posent et s'imposent, irrésistiblement et de façon urgente, avant même souvent que l'on en ait conscience. Du point de vue économique — je pourrais presque dire politique — le plus important de ces problèmes est celui de la machine se substituant à l'outil : il me semble que, sous nos yeux, ce problème se pose partout, impliquant bien autre chose qu'une simple technique, mettant à vrai dire en cause le rôle de l'homme lui-même dans la société et dans la production. Depuis le néolithique jusqu'à nos jours notre production a vécu sous le signe de l'outil : des progrès considérables étaient acquis, mais le système ne changeait pas, et surtout ce qui ne changeait pas, c'était la relation de l'homme avec son instrument de travail : l'outil aidait l'homme, ce qui était son but, mais il formait l'homme, qui en demeurait le maître : une esthétique, une morale se constituaient ainsi, qui sont encore celles de nos artisans. La machine, en renouvelant totalement les méthodes de la production, en introduisant les notions nouvelles de la division du travail, de la série, de la masse, a troublé profondément les rapports du travailleur avec l'instrument, que nous ne pouvons plus raisonnablement appeler son instrument. La machine, même éventuellement dans un régime socialiste, n'appartient pas au travailleur ; il faut se demander si, dans nombre de cas, le travailleur n'appartient pas à la machine, dont il risque de devenir l'annexe, peut-être le serviteur, peut être l'esclave. La portée de l'aventure, encore que ce soit la plus magnifique des aventures, dépasse le domaine mécanique, implique le sort de l'humain tout entier. L'adaptation à ce fait nouveau est sans doute l'un des plus grands problèmes de notre temps : de la souplesse que mettront les différents peuples à s'y prêter dépendra demain leur valeur économique dans un monde nouveau. Il se peut que la répartition de l'hégémonie en sorte géographiquement transformée. Tel est le cadre général où nous aurons à placer nos études de géographie économique du monde contemporain.

Dans ce cadre général, essayons maintenant de situer la période d'après-guerre où nous vivons, et essayons plus particulièrement de le faire du point de vue de cette Europe à laquelle nous appartenons. De l'avis général nous traversons une période de crise, mais, dans cette crise considérée dans son ensemble, il serait possible, me semble-t-il, de discerner trois crises, qui sont enchevêtrées. Il y a d'abord, venant après l'éruption de la guerre, une liquidation de la guerre, que beaucoup croyaient faite et qui

ne l'était pas ; il y a ensuite une crise de baisse à longue portée des prix, assez semblable à celle dont le monde a souffert de 1875 à 1894 environ ; il y a enfin un déplacement du centre de gravité mondial, qui est en train de découronner l'Europe de son ancien monopole de direction économique. Il faut essayer de se reconnaître au milieu de cette extraordinaire complication.

La cause sans doute la plus directe du déséquilibre actuel est le développement excessif, dans toutes les branches sans exception, de la capacité générale de production de l'humanité. La guerre, par ses destructions énormes, incommensurables, a d'abord donné à tous l'impression qu'il fallait produire, produire à tout prix, pour remplacer, pour reconstituer. Déjà le monde extra-européen s'était outillé, à haute pression, pendant le conflit ; après l'armistice l'Europe a voulu refaire ce qui était déjà partiellement remplacé ailleurs, et elle a refait bien au delà de ce qu'elle avait perdu. En même temps, par les dépenses folles auxquelles elle donnait lieu, la guerre avait accoutumé l'humanité à vivre sans compter ; loin d'être une éducatrice de restriction, elle poussait le monde au gaspillage ; l'avènement général de la démocratie accentuait encore cette tendance : après tant de souffrances, de périls, surtout après tant de siècles de privations, les masses, bien naturellement, voulaient profiter des avantages de la vie, tout de suite, sans attendre, comme par le passé, les promesses hypothétiques d'un autre monde. Comme plusieurs pays vivaient sur leur capital, l'impression était celle de la pléthore ! Cette atmosphère d'expansion a couvert toute la période de l'immédiat après-guerre, qui a évolué sous le signe certain de l'inflation. L'inflation en effet a fourni les moyens de dépenser, sans mesure, des sommes énormes, astronomiques, qui paraissaient invraisemblables avant que l'expérience n'eût prouvé qu'il était possible de les trouver. Les pays ruinés l'ont connue sous la forme de l'inflation du papier, les pays riches sous celle de l'inflation de l'or ou du crédit ; mais, de part et d'autre, s'est développée parallèlement une extension malade du pouvoir d'achat. La crise de 1921, vite circonscrite, antérieurement à la reconstruction, voilée du reste dans plusieurs pays par la fièvre de l'inflation, n'a produit qu'un assainissement partiel, laissant subsister les méthodes financières de la guerre, maintenant encore les prix à un niveau excessif. On croyait la guerre liquidée, elle ne l'était pas : c'est maintenant seulement — plus de dix ans après — que la liquidation véritable est en train de s'effectuer enfin pour de bon. Comme toujours, car il semble qu'en pareil cas l'expérience ne compte pour rien, l'humanité se constituait un outillage des-

tiné à répondre aux demandes maximum d'une consommation exceptionnelle : la reconstruction, le développement de tout un machinisme nouveau provoquaient une atmosphère d'activité et de fièvre ; les progrès immenses de la technique, ceux non moins étonnants de la « rationalisation » accroissaient le rendement de la production dans des proportions jusqu'alors inouïes et qui entretenaient l'enthousiasme général.

Il fallait cependant qu'une heure vint où la consommation se montrât impuissante à suivre une production qui progressait à pas de géant et qui avait répondu jusqu'alors à des demandes, en somme exceptionnelles. Les premiers signes de fatigue se déclarent aux Etats-Unis, vers la fin de 1927, et dès ce moment l'on avait commencé de sentir la tendance à longue échéance, mentionnée plus haut, vers une baisse persistante des prix. Dégagée de toute une broussaille adventice et circonstancielle, cette tendance affleurait au jour. Nous avons, depuis un siècle, connu plusieurs de ces cycles, qui, dans la hausse, rendent les dettes légères et les ventes faciles, cependant que dans la baisse, ils provoquent les « méventes » et chargent les débiteurs d'un poids généralement intolérable. L'humanité subit en plein, depuis 1925 environ, cette marée baissante des prix, qui semble irrésistible. Maintenant que toute la partie fictive du pouvoir d'achat de la clientèle mondiale s'est évanouie, l'extension excessive de l'outillage industriel créé depuis la guerre apparaît dans une lumière crue. Une contraction pénible va s'imposer, et c'est ici que l'Europe suroutillée du fait de sa longue suprématie devra justifier son droit à la vie, en présence de jeunes rivaux qui prétendent prendre sa place : c'est un chapitre de la révolte industrielle des jeunes continents contre les continents anciens.

C'est par cet aspect de déplacement du centre de gravité économique que la crise actuelle de l'Europe ne ressemble pas aux crises antérieures, car il se peut que le vieux continent ne retrouve plus la position éminente qu'il avait sans conteste occupée jusqu'alors. Le XIX^e siècle était, pour l'Europe, un siècle, non seulement d'hégémonie, mais presque de monopole économique : elle inspirait, organisait, dirigeait l'exploitation mondiale ; les autres continents lui réservaient, d'un accord tacite, leurs produits alimentaires et leurs matières premières, cependant qu'elle leur fournissait, sans concurrence appréciable, les articles manufacturés qu'elle fabriquait dans ses usines ; toute une structure industrielle s'était développée en conséquence, principalement dans les pays les plus entreprenants de l'Europe nord-occidentale. Nous nous étions accoutumés à juger cet équilibre normal, des-

tiné à durer, pour ainsi dire presque « statuaire ». Or le xx^e siècle nous révèle un monde en révolte contre cette traditionnelle suprématie industrielle ; en vertu d'un mouvement hâté par la guerre, mais non pas créé par elle, les sociétés extra-européennes de race blanche, puis, les uns après les autres, divers pays n'appartenant pas à la race blanche refusent d'accepter davantage un monopole qui va contre leur désir croissant de s'industrialiser à leur tour. Si pareille situation est destinée à durer, il faudra que l'Europe s'organise selon un nouvel équilibre, comportant peut-être une nouvelle structure.

Bismarck aimait à dire qu'en politique il faut de temps en temps « remettre la montre à l'heure ». Le besoin s'en fait assurément sentir, après vingt années de dérèglement. Mais le retour à une façon d'équilibre (car l'équilibre ici n'est qu'une illusion) est maintenant plus long, plus malaisé que par le passé, parce que l'automatisme des réactions économiques spontanées se trouve entravé par une structure de plus en plus complexe et de plus en plus arbitraire des sociétés. C'est avec une passion nationale accrue, des procédés techniques autrement perfectionnés qu'autrefois, que les États défendent leurs industries, même développées à l'excès ; c'est encore de façon quasi irrésistible que, dans les démocraties, certains niveaux de salaires, de traitements, de genre de vie réussissent à se maintenir, alors même que les conditions générales de la nation sembleraient ne pas les justifier. On serait tenté de se dire qu'en laissant simplement les événements suivre leur cours, l'excédent d'outillage devrait s'éliminer tout seul avec le temps, conformément à la règle darwinienne de la survie des plus aptes. Mais, ne nous y trompons pas, nous ne vivons pas dans un monde qu'on puisse, avec exactitude, qualifier d'économique, en ce sens que les facteurs économiques n'y sont ni les seuls, ni même toujours les plus importants. La politique va donc résister, partout où elle le pourra, aux contractions que la raison économique pourrait réclamer. Aussi faut-il nous accoutumer à l'idée que certains compartiments subsisteront dans le monde, avec suffisamment de persistance pour empêcher que la répartition de l'outillage de production se fasse uniquement sous l'influence des conditions naturelles, dans la mesure où ce terme signifie encore quelque chose. Il n'en reste pas moins qu'il y a maintenant, et même si les autres aspects de la crise cessaient d'être inquiétants, une question de l'Europe.

C'est dans cette question de l'Europe que je voudrais chercher le thème général de mes études de géographie économique. Une brève introduction, de quelques leçons seulement d'ici la fin de

l'année scolaire, me permettra de poser « les problèmes que soulève, pour l'Europe, la concurrence croissante des autres continents ». Il s'agira d'analyser les conditions générales de son hégémonie économique au siècle dernier, puis d'observer comment et de chercher pourquoi cette hégémonie est aujourd'hui contestée. Mais il sera pour moi, je le dis de suite, tout à fait exceptionnel de traiter des sujets d'ordre aussi général : je tiens au contraire, ainsi que je l'indiquais tout à l'heure, à maintenir le plus possible le pied sur la terre, et de préférence sur une terre nettement circonscrite. A envisager l'Europe dans son ensemble, on risquerait de se perdre dans des généralités, quelque passionnantes qu'elles puissent être. Sans perdre de vue ce thème essentiel : Quelles sont les conditions d'hégémonie, d'équilibre ou de survie de notre Europe surindustrialisée du xx^e siècle : c'est en me plaçant délibérément du point de vue de certains pays, particulièrement typiques, que j'essaierai de l'étudier. Une première série de cours pourra donc porter sur la position européenne et extra-européenne de l'Angleterre (le plus enfermé des pays du vieux continent dans l'hyperindustrialisation). Une étude analogue pourra ensuite être envisagée pour la France, mais en se demandant plus particulièrement dans quelle mesure elle peut persister dans la production de qualité, si étroitement liée à son génie. Les relations économiques de l'Europe occidentale avec l'Amérique du Nord pourront fournir le sujet d'une autre étude, dans laquelle il y aurait lieu d'envisager et de comparer les conditions de la production industrielle dans l'ancien et dans le nouveau monde. La position des Etats-Unis et de l'Europe par rapport aux grandes routes mondiales serait encore, je crois, un passionnant sujet d'études, surtout si on le considérait du point de vue — plus facile à circonscrire — des canaux internationaux de Suez et de Panama. Toujours dans ce même ordre d'idées de la concurrence des continents, il y aurait aussi lieu d'étudier, dans la production, l'efficacité des différentes mains-d'œuvre, américaine, européenne, et main-d'œuvre de couleur, en se plaçant par exemple dans un pays où, comme dans l'Afrique du Sud, le problème de cette concurrence atteint toute sa portée et toute son acuité. Ce programme, qui n'est pas limitatif mais simplement indicatif, me permettrait de serrer de près, à propos des divers pays ou des diverses questions envisagées, ce problème, aussi essentiel qu'angoissant, des conditions d'existence de l'Europe dans un monde qui se transforme avec la rapidité d'un songe ; il permettrait aussi de voir comment l'Europe, continent de l'initiative et de l'inventivité, saura

s'adapter à des circonstances nouvelles, au milieu desquelles la grandeur de son avenir ne peut, pour moi, faire aucun doute.

III. — SUJET DE MES ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE POLITIQUE.

La géographie politique est immense et je ne saurais, quant à moi, l'aborder que sous un angle tout à fait spécial, pour y chercher le sujet d'une seconde série d'études, parallèles, peut-être en un sens lointain complémentaires, des études de géographie économique dont je viens de parler. Jusqu'ici je me suis préoccupé surtout de l'Europe, ou du moins de l'Europe occidentale, et de l'aspect économique. Dans la géographie politique, je voudrais considérer plus spécialement la France, et du point de vue de la politique intérieure. Mais, ici encore, ma préoccupation est de demeurer dans la même ligne, c'est-à-dire d'envisager la position, la psychologie du peuple français, devant les transformations apportées par la révolution industrielle.

Dans le monde d'après-guerre, si instable, la France donne l'impression de peu changer : elle évoque, paradoxe qui eût semblé inconcevable au siècle dernier, l'image même de la stabilité. On lui reprochait naguère son humeur changeante, un concert à peu près unanime la raille aujourd'hui de son esprit conservateur. Plus qu'aucun autre pays, elle apparaît, dans un monde désaxé, avec les qualités, les défauts aussi, de l'adulte. Les nations sont moins contemporaines les unes des autres qu'elles ne le croient souvent : en tant que grands organismes industriels, l'Allemagne, les Etats-Unis sont de formation toute récente ; l'Angleterre elle-même a renouvelé au xix^e siècle tout son équilibre économique ; et l'on sait assez que la Russie et l'Italie viennent de se rajeunir par une revision radicale. Mais la personnalité française paraît complète depuis la fin du xviii^e siècle : les cent dernières années n'ont ajouté que peu de chose en somme à ce qui constitue vraiment notre individualité. Nous sommes bien, en effet, des adultes, et notre structure donne, à juste titre, l'impression de l'achevé.

Or, depuis cette formation déjà ancienne, deux faits nouveaux énormes se sont produits : la révolution industrielle d'une part, et de l'autre le déplacement, tout récent, du centre de gravité mondial. Conséquence, la masse remplace la qualité, l'organisation l'individu ; et par ailleurs les mesures de grandeur des pays et des continents ne sont plus les mêmes : la France, grande en-

core sous Louis XIV et même sous Napoléon III, n'est plus, en comparaison des Etats-Unis, qu'un petit territoire !

Notre conception de la vie, notre génie dans la production, notre idéologie politique reposent traditionnellement sur l'individu, que ce soit le paysan propriétaire, l'artisan ingénieux, le bourgeois qui cherche l'indépendance dans la propriété. Dans ce système l'intrusion des méthodes nouvelles de la grande production agit comme un ferment, dont nous décelons depuis longtemps la présence, mais dont les effets sont ou du moins ont été jusqu'ici extrêmement lents à se faire sentir. Evidemment nous sommes au seuil de transformations profondes et qui peut-être seront rapides : c'est l'avis de M. Seignobos quand il écrit en conclusion de son dernier livre, *Histoire sincère de la nation française* : « L'avenir seul montrera de quelle façon la nation française s'adaptera à des conditions de vie tout à fait différentes de celles dans lesquelles elle s'est formée. » Nos institutions politiques, surtout l'esprit dans lequel elles sont pratiquées, répondent bien davantage aux conditions d'hier qu'aux conditions de demain ou même d'aujourd'hui. Voilà sans doute pourquoi la politique française paraît si différente, par comparaison avec des pays dont l'évolution vers l'industrie a été beaucoup plus rapide que la nôtre. L'atmosphère que l'on respire à cet égard est extrêmement différente, selon qu'on demeure en France ou que l'on traverse ses frontières : c'est comme si la pression n'était pas la même.

C'est justement cette attitude politique des Français que je voudrais soumettre à une observation patiente et détaillée, en me plaçant une fois encore du point de vue, à mon avis fondamental, de la répartition géographique, c'est-à-dire en cherchant à expliquer la conception ou, si l'on veut, la « réaction » politique, par le milieu géographique.

Des études antérieures prolongées — dont je parlerai tout à l'heure — sur notre géographie électorale m'ont convaincu, ce qui du reste n'est pas discutable, que les opinions politiques (à condition naturellement de les dégager de leur fantaisie verbale) sont sujettes à une stricte répartition géographique. Il y a des régions politiques, comme il y a des régions géologiques, et il y a des climats politiques, comme il y a des climats naturels : en un mot l'opinion politique d'e-même ne se libère pas du milieu géographique, en prenant ce terme dans son sens complexe et complet. De même, en France du moins, la tendance politique des populations comporte, sauf exceptions naturellement, une réelle continuité. Toutes choses demeurant égales, ou à peu près égales, on discerne des tempéraments politiques provinciaux, départe-

mentaux, cantonaux, c'est-à-dire que provinces, départements, cantons, ou plus exactement encore « pays » ont une certaine façon, qui leur est propre, de se comporter, de réagir. Cette façon de se comporter, de réagir, nous pouvons l'observer, conformément aux règles les plus sérieuses de l'observation, et elle est, je crois, objet de science, en ce sens qu'une certaine prévision devient possible et que, dans nombre de cas, on peut espérer se rendre compte et comprendre. L'étude détaillée des circonstances nous suggère en effet les raisons profondes de la formation de ces tempéraments politiques, qui survivent aux personnes, aux programmes, aux partis eux-mêmes. Ce n'est pas par hasard que la Vendée a si longtemps été royaliste, que le Midi est « à gauche », que la Normandie est conservatrice et libérale, que Paris se laisse tantôt séduire par la Commune et tantôt gagner par le nationalisme. Des facteurs multiples et conjugués entrent en ligne de compte : le mode de peuplement, les conditions de l'exploitation, le mode de propriété, l'origine ethnique, la division, la hiérarchie des classes, la tradition religieuse, l'intérêt économique... J'ai la conviction qu'on doit essayer de comprendre et que, dans la grande majorité des cas, on le peut.

Mon but sera donc, en envisageant sous cet aspect strictement limité mais immensément fécond la géographie politique, de travailler à une sorte de topographie politique de la France contemporaine, sous la troisième République, en la prenant d'abord au moment où notre régime démocratique se forme et s'affirme, puis en cherchant à observer l'influence croissante des transformations économiques et sociales apportées par la révolution industrielle. Dans cet ensemble, chose singulière, la guerre n'est peut-être qu'un épisode, les facteurs primordiaux étant, au contraire, la démocratisation d'une part, l'industrialisation de l'autre. Ce travail pourrait être fait pour l'ensemble de la France : il prêterait alors, et plus rapidement, à des conclusions de portée plus générale. Je préfère l'entreprendre par régions, en essayant pour ainsi dire de faire comme un relief politique du pays. Dans l'opinion politique, considérée comme un ensemble, il s'agit en somme de discerner des rivages, des frontières, des versants, d'isoler des massifs résistants, de déterminer des chenaux profonds et persistants sous les marées qui recouvrent tout.

De 1907 à 1914, pendant sept ans, j'ai consacré presque toute mon attention et tout mon temps à la préparation d'un livre, le *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la 3^e République*, dans lequel j'ai essayé de faire ce travail pour les provinces de l'Ouest : la Bretagne, la Normandie, le Maine et l'Anjou, la Ven-

dée. Vidal de la Blache, qui avait connu cette étude, l'avait approuvée ; je l'avais également faite, en consultation pour ainsi dire constante, avec mon maître M. Charles Seignobos. Mon intention était, en 1914, de la poursuivre pendant toute ma vie, de façon à l'étendre à toutes les parties de la France. Si j'avais réalisé ce programme, je ne serais pas, aujourd'hui, très loin du but que je m'étais assigné et pour lequel j'avais, dans ma pensée, réservé vingt à vingt-cinq ans de mon travail. Les circonstances m'ont détourné de ce grand projet, qu'il est trop tard maintenant pour mener complètement à bien. Mais je suis maintenant en mesure, dans le cadre de cet enseignement au Collège de France, de reprendre la tâche commencée et mon intention est d'étudier, en prenant tout le temps désirable, c'est-à-dire sans rien sacrifier au désir d'aboutir trop vite, le Midi de la France. Le Midi tient, dans notre vie politique, une place exceptionnellement importante, et cependant souvent mal connue, parce que, pour en parler, l'on généralise à l'excès. Il y a un Midi, mais il y a aussi des Midis, fort différents les uns des autres : c'est à les connaître, dans le détail de leur tempérament politique, que je m'attacherai. Peut-être pourra-t-il y avoir là une contribution utile à la connaissance de notre pays.

Lorsque l'on cause de l'opinion politique française avec les étrangers et même avec beaucoup de Français, on a l'impression qu'à leurs yeux c'est perdre sa peine que d'essayer de comprendre ce qui appartient seulement au domaine de la fantaisie. Ils semblent évoquer le vers fameux de Shakespeare : « La vie est un conte, dit par un idiot, plein de fureur et de fracas, ne signifiant rien. » Il y a vingt ans, j'avais répondu par avance en m'abritant derrière le mot de Goethe : l'Enfer même a ses lois ! Si l'enfer a ses lois, pourquoi la politique n'aurait-elle pas les siennes ?

CONCLUSION : ESPRIT DANS LEQUEL JE SOUHAITE TRAVAILLER.

Les deux séries de sujets — géographie économique et géographie politique — que je viens d'indiquer comme devant servir de thème à mes cours, comportent peut-être un certain disparate. L'unité véritable de mes sujets réside plutôt dans l'esprit avec lequel je les aborde. Puis-je dire ici, pour expliquer la nature des études qui me passionnent, que deux circonstances ont orienté, dans ma vie, tout le cours de mes intérêts et de mon travail : l'une est le tour du monde que j'ai fait, entre 1898 et 1900, au sortir de l'université ; l'autre est, un peu plus tard, entre 1902 et

1910, une tentative plusieurs fois répétée mais sans succès pour entrer à la Chambre. A la vérité, dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait d'un voyage : j'entrais en contact avec une atmosphère nouvelle et surtout avec des hommes vivants, qui vivaient devant moi, avec moi ou contre moi. J'ai pris depuis lors l'habitude d'aborder toute étude comme un voyage, qu'il s'agisse d'aller étudier les Etats Unis, la Nouvelle-Zélande, ou bien tout simplement la Bretagne, la Vendée, ou même un arrondissement quelconque de Paris.

Le voyage ainsi conçu devient, on le devine, une sorte d'état d'esprit : la curiosité est alertée devant des spectacles nouveaux ou qu'on aborde avec un esprit nouveau ; on se trouve prêt à l'étonnement, qui est dans la pensée d'Aristote le « commencement de la science » ; surtout on se met dans l'état de liberté d'esprit de celui qui a, moralement ou matériellement, coupé les amarres : il se produit alors une sorte de débrayage de l'intelligence, qui fonctionne comme libérée des servitudes du but et de la réalisation. Peut-être convient il alors que, par une division du travail, d'autres tirent la leçon pratique, car il est parfois dangereux que celui qui observe prétende aussi rédiger le programme d'action. Puis je conclusure en disant que je crois être ainsi dans d'esprit du Collège de France, qui ne connaît pas d'autre service que celui de la recherche désintéressée ?

Lamartine : Le sens probable des « Harmonies »

par Henri TRONCHON,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

I

Avant la publication.

Dix années de la jeunesse, de vingt à trente, avaient mené Lamartine à une crise profonde : la mémoire d'Elvire, même fondue à d'autres, aidait à l'essor du poète plus haut que la vie banale, jusqu'à la sphère des émotions surhumaines. De trente à quarante, dix années s'achèvent sur une crise encore, non plus de passion ou de sentiment, mais de conscience : les *Harmonies* en seront toutes marquées.

Des ouvrages que porte cette période nouvelle, c'est le quatrième ; littérairement parlant, l'avant-dernier d'une grande vie : après les *Harmonies*, poésie et littérature ne seront plus pour Lamartine l'essentiel de ses aspirations généreuses.

Au lendemain des *Nouvelles Méditations*, en décembre 1823, il s'avouait « honteux des critiques et rebuffades qui pleuvent avec tant d'acharnement sur ses vers.... Hélas ! honte volontaire, car je m'y attendais bien au fond de ma conscience ». Et le voilà qui parle de sa « renommée écornée » (1) ; mais ne déclarait-il pas en juillet 1821, quelques mois après le triomphe inespéré des *Premières Méditations* : « Je suis comme un arbre noué, qui végète encore et ne produit plus » ? Bientôt il se dit « une faible source d'où coule goutte à goutte un grand fleuve ». La nappe, où son âme se mirera toute, met longtemps encore à s'amasser : du vaste projet né en 1821, les deux seules parties achevées le seront en 1836 et 1838. Mais déjà les secondes *Méditations* ont cet intérêt, plus sensible aujourd'hui que pour les contemporains :

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. III, p. 240-241.

comme le feront bien davantage les *Harmonies* du deuxième séjour en Italie et du retour en France, elles montrent « l'examen de conscience d'une âme en travail, qui revient sur le passé, certes, note M. Hazard, mais qui analyse aussi son état présent, et se renouvelle » (1).

Le « chant de la mort de notre ami Socrate » ira « comme de l'eau courante » ; il y a six ans que Lamartine le médite, et c'est ce qu'il estime le mieux de tout ce qu'il a fait jusqu'alors. Divin poème, déclarera en octobre 1836 Barbey d'Aurevilly dans son *Premier Memorandum*, niveau très élevé, que Lamartine n'a plus repris. Et l'auteur de la *Vie intérieure de Lamartine* estimera que nulle part sa pensée religieuse ne s'est reflétée plus fidèlement (2). Souvenirs des leçons du collège de Belley, des lectures faites à Mâcon et Lyon, des ferveurs chrétiennes de la première jeunesse, des très nobles aspirations panthéistes de quelques philosophes antiques : le tout vivifié, depuis peu, par des conversations avec un ami d'autrefois retrouvé en 1822 à Paris, Fréminville, helléniste convaincu (3) — et aussi par la traduction d'un « jeune philosophe » que loue l'*Avertissement* du poème, et qui a nom Victor Cousin. Beautés du monde hellénique sous la pureté des ciels méditerranéens, hauteur d'âme où l'humanité grecque rejoint sans effort l'idéalisme chrétien, sont là réunies et feront toujours l'essentiel de sa foi philosophique, sans que Lamartine y ajoute beaucoup par la suite. Il se prépare et s'entraîne au « grand poème » ; il ne dépassera pas cette pureté sereine, cet équilibre, cette harmonie aisée, élégante et comme éthérée.

C'était « coupé par couplets, comme Byron ; je crois qu'il n'y a pas moyen de soutenir l'épique autrement » : déjà Lamartine songe à son *Dernier Chant de Childe Harold*. « Cédiable d'Harold » : il craint d'abord comme un « coup mortel » pour le succès la publication de son *Chant du Sacre*, lancé en même temps, « horreur des horreurs poétiques ». *Harold* ne fait guère que reprendre le thème de la Méditation *Sur l'Homme*. L'orthodoxie chrétienne de la *Mort de Socrate* pouvait paraître bien incertaine à M. des Cognets : cette réfutation ménagée des erreurs d'un contemporain illustre dont l'œuvre avait « incendié » naguère l'imagination de Lamartine comme des « morsures du charbon sacré » (4)

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. III, p. 106, 288 ; — P. Hazard, *Lamartine*, p. 48.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 217, 230 ; — J. des Cognets, *op. cit.*, p. 133.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 179, 208, 217, 233, etc.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 217, 328, 310, 313 ; — *Cours familier de Littérature*, t. XXI, p. 236.

sent déjà le sceptique ou du moins le demi-croyant ; la foi vigilante du cœur maternel ne s'y trompe point.

Les vieilles mamans doivent s'attendre à ce que leurs fils obéissent à la voix du temps, surtout quand ils ont du génie, et, au lieu d'en rester « à la religion et à la monarchie (1) », veuillent aller de l'avant. Mais de là, sans doute, de cette conviction chancelante, provenait la froideur officielle et comme contrainte du *Chant du Sacre*, qui avait prêté à l'exaspération des d'Orléans. De là aussi, bientôt, les *Harmonies* seront non pas tant ce qu'on y a voulu voir presque toujours, un recueil d'élégies lyriques, d'effusions d'une magnifique plénitude, souvent *ad maximam Dei gloriam*, mais le chant alterné d'une grande âme qui, dès avant le voyage d'Orient, et depuis des années, sent fléchir en elle ce qui l'avait portée jusque là. Elle veut croire encore, elle se force à croire, à croire qu'elle croit. Et luttant contre elle-même elle célèbre déjà, comme en sourdine, mais avec une sorte de passion ou d'enthousiasme, sa foi nouvelle sur les ruines ou les assises branlantes de l'ancienne foi.

* * *

« ... Quelques hymnes nouveaux... j'espère que cela vous contentera tout à fait... Deux petits volumes de poésies purement et seulement religieuses... De tout cela résultera-t-il deux bons volumes de poésies religieuses, senties, goûtées et utiles aux âmes comme les nôtres ? Je voudrais que Dieu le voulût. » On a cité souvent ces mots de Lamartine à sa mère, à une amie très croyante et à Virieu. Mais ils datent d'avril et septembre 1826 et de mars 1827 (2) et l'accent des derniers semble assez mal assuré. Le *Manuscrit de ma Mère* notera : « S'il a été coupable, il se repent. » Peut-être, ou sûrement, la pitié filiale, le désir d'apaiser une chère et admirable conscience qu'il a de bonne heure alarmée, furent pour quelque chose dans la composition des *Harmonies*. Et bien qu'il ait écrit de Florence : « C'est égal, le prêtre vit même de l'autel, ainsi le poète peut vivre de son talent », il destine l'argent du volume à des œuvres pieuses ; lui-même n'en aura « que la crasse », dit-il en bon Mâconnais (3). Sa femme avec sa mère, et sa vieille amie dévouée la marquise de Raige-

(1) *Manuscrit de ma Mère*, p. 261.

(2) Lamartine, *Correspondance*, t. III, p. 399, 421 ; t. IV, p. 19 ; — *Manuscrit de ma Mère*, p. 277.

(3) *Id.*, *ibid.*, t. III, p. 399 ; t. IV, p. 192, 235, cf. 391.

court, remarque M. des Cognets, seront les patronnes de l'œuvre nouvelle. C'est d'après Mme de Lamartine sans doute, autant que d'après lui, que leur secrétaire et ami Charles Alexandre nommera les *Harmonies* « son Cantique des Cantiques, son Magnificat, son hymne d'amour à Dieu » (1).

L'émouvante, la très pieuse Eugénie de Guérin, qui en lit quelques-unes tous les soirs, en apprend des morceaux par cœur, note dans son *Journal* que cette étude la charme et fait jaillir je ne sais quoi de son âme, « qui me transporte loin du livre qui tombe, loin de ceux qui parlent auprès de moi : je me trouve où sont ces esprits qui balancent les astres sur nos têtes, et qui vivent de feu comme nous vivons d'air ». Pour d'autres raisons sans doute, le *Voyage en Orient* lui paraît aussi « insignifiant » que la tapisserie dont elle occupe ses mains.

Près de dix ans plus tard Montalembert, l'une des têtes du parti catholique, écrira le 27 novembre 1844 à Lamartine, depuis deux ans chef de l'opposition aux ministres de Louis-Philippe : « Laissez-nous déplorer qu'une nature aussi élevée que la vôtre ne fût pas irrévocablement ancrée sur ce rocher de la certitude catholique où le chantre des *Méditations* et des *Harmonies* semblait avoir planté pour toujours son drapeau. »

De même, peu avant la fin, Laprade évoquera les *Harmonies*, rappelant à leurs admirateurs « et au noble poète lui-même » qu'il n'était alors « ni réaliste, ni panthéiste hegelien, ni positiviste, ni sceptique : il était chrétien, de la simple religion de sa mère (2) ».

Tout récemment encore M. G. Allais voyait dans les *Harmonies*, sinon le terme final de l'évolution, au moins le sommet de la courbe décrite par le génie de Lamartine, le maximum d'élévation poétique, de sérénité, de puissance, l'apogée de Lamartine lyrique et un véritable manuel de modération, de consolation, d'édification. Enfin une catholique fervente écrivant le *Roman d'une grande âme* dira les *Harmonies* très supérieures aux *Méditations* : « moins goûtées parce que notre temps se prête moins aux émotions religieuses ; mais dans ces hymnes... la poésie de Lamartine a atteint son complet développement et s'épanouit en une riche et merveilleuse floraison (3). »

(1) Des Cognets, *op. cit.*, Introd., p. vii ; — Alexandre, *Souvenirs*, p. 299.

(2) Eugénie de Guérin, *Journal*, 11 avril 1835 ; *Cahier inédit du Journal*, pp. de Colleville, p. 161 ; — *Lettres à Lamartine*, p. 216 (Montalembert) ; — Laprade, cité par C. Latreille, *Dernières années de Lamartine*, p. 174.

(3) G. Allais, *Les Harmonies...*, *Nouvelles études*, 1913, p. 11-13 ; — M^{me} Marguerite-Marie, *op. cit.*, p. 187.

Cet aspect confessionnel, si l'on ose dire, cette ferveur appliquée, voulue, où l'âme du poète s'enchantait et qui a d'émouvants transports, ont certainement contribué pour beaucoup au succès de l'œuvre dans les cercles aristocratiques où Lamartine avait été reçu dès avant les *Méditations* et reparaisait volontiers lors de ses passages à Paris. Et aussi dans le grand public. Mais il n'est pas sûr que ni l'un ni les autres aient bien jugé.

* * *

Comme toujours au moment de laisser aller le manuscrit (sauf peut-être pour la *Mort de Socrate*), Lamartine était inquiet, défiant de soi-même. Des années durant il avait retardé l'heure, constituant sans hâte ce qui serait ces deux volumes. « Les bons vers, disait-il déjà, déconsidèrent un homme public (1). » Il voulait attendre que son chemin diplomatique fût fait. Lorsque ces *Harmonies* paraîtront, en juin 1830, il sera en congé de nouveau depuis près de deux ans, un congé qu'il prévoit définitif, et à la veille de démissionner, par loyauté, pour ne pas servir un autre régime que celui qui l'avait nommé.

Il a bien constaté à Paris, en octobre 1828, que sa réputation littéraire n'est pas si tombée qu'il le croyait. Il regrette « comme financier » de ne pouvoir accepter « comme poète et comme diplomate » les belles offres des libraires. Et de noter avec joie : « J'ai germé et grandi pendant mon absence et mon silence. C'est trop commode pour ne pas s'en aller et se taire encore un ou deux ans. » Et d'ajouter pour Virieu ceci, qui peut-être inquiéterait à bon droit sa mère : « Et que dire ? » Un ou deux ans de méditation à Mâcon, Montculot, Saint-Point, ont apporté leur contribution précieuse aux rêveries de Livourne, Lucques et Florence. Si l'*Invocation* liminaire est (dit-il) de 1822, si l'*Hymne du Matin*, *Poésie*, sont de 1824, et la plupart des autres des années 1826 à 1828 (1826 beaucoup plus riche que 1827, note M. des Cognets), les quatre pièces de *Jéhova*, commencées peut-être elles aussi en Italie, s'achèvent en Bourgogne au début de l'année 1829. L'*Hymne au Christ*, l'*Hymne de la Mort*, *Novissima Verba*, même l'*Épître à Sainte-Beuve*, sont d'avril ou mai à septembre 1829. N'écrivait-il pas en avril : « Quelques *Harmonies* encore avant la

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. IV, p. 65.

fin de l'année, pour toucher quelques cordes de plus et remplir deux volumes in-8°. Puis je ferme la page lyrique », etc... (1) ?

On imprime au début de 1830. Est-ce, cette fois encore, simple et salutaire défiance de son talent ? Ou son peu de foi dans le sens même de l'œuvre n'indique-t-il pas qu'il n'est plus guère celui qui l'annonçait quatre années avant, à sa mère et à son ami le plus intime ? « Si tu savais, écrit-il à Virieu, de Paris, il est vrai, si tu savais la vie ou plutôt l'éclatante agonie d'un homme célèbre, tu me plaindrais, surtout d'être célèbre et de n'avoir plus de génie. J'en suis là. » Et un autre jour : « C'est bien médiocre. Il faut mettre son capuchon et se sauver en Orient ou à Saint-Point. » Il parle encore du « dégoût » qui attend ses *Harmonies* : « J'en perds la tête, mais il est trop tard. »

Ses épreuves ? « Hélas ! cela fait peine à voir. » Mais l'éditeur le réconforte et prédit un succès rapide. Et Lamartine écrit fin juin : « Je les ai livrées à leurs chances. Elles seront ce que j'avais prévu : médiocres d'abord et, j'espère, bonnes dans quelques années. » Mais au début de juillet : « Je n'y pense plus, et laisserai faire au temps le triage du bon et du plat... Sur les cinquante, n'en lis que quinze. »

« Quinze » : lesquelles ? Cette intimité de vingt ans aura ses nuages. Virieu, chagrin et obstiné, suivra Pélan, l'ascension politiques de Lamartine sans vouloir les comprendre, sauf à la veille de sa mort, vers 1840. Les quinze *Harmonies* que l'auteur conseille de choisir, est-il bien assuré, en 1830, que Virieu les discernera ? « Je fais ou refais quelques vers, parmi lesquels la plupart seraient de votre genre », lui écrit-il le 11 décembre 1828 pour lui, sa mère et sa sœur. Et le reste ?

Et puis, tout de même, ce mot à la fois joli et profond, avec de l'espoir encore dans le jugement dont il se réclame à l'exclusion de tous autres, et dont la sévérité l'avait parfois surpris : « Ces choses là doivent être lues comme des *Heures*, par heures (2). »

II. — L'ACCUEIL. LES CONTEMPORAINS. LA POSTÉRITÉ.

Mais Virieu est conquis, Virieu, juge difficile, « avant-goût du public » ; le jour où Lamartine reçoit son « avis motivé... et quel avis ! » est pour lui « un beau jour ». Quelques articles très

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. IV, p. 193, 197 ; — Des Cognets, *op. cit.*, *Introd.*, p. VII-IX ; — Lamartine, *ibid.*, p. 232.

(2) Lamartine, *ibid.*, p. 318, 323, 328, 330, 334, 336.

hostiles, dont un de ses « coquins d'amis de l'*Universel* » ; d'autres, une trentaine, « magnifiques » ; celui de la *Gazette de France* est « au delà de tout » ; il sait ce que sera celui des *Débats*. Son ami de Cazalès lui a signalé, sitôt parus, celui d'Eckstein dans l'*Echo* : « passablement amphigourique, quoique, au fond, des pensées justes et assez neuves » ; ceux de Sainte-Beuve au *Globe*, « assez jolis, cependant il a quelquefois fait mieux que cela » ; celui de Thiers, bien écrit, avec de « fort saines idées littéraires », mais d'un homme qui n'est pas sur son terrain, sauf peut-être quand il prêche à Lamartine le travail... : « inutiles sermons » ? Et d'autres, qu'il ne peut être question de recenser ici (1).

Le jeune Edgar Quinet retour d'Allemagne voit en août 1830 rue de la Sorbonne, où il a repris son ancienne chambre, son camarade Buget, venu à Paris « pour lire Chateaubriand et les *Harmonies* de Lamartine ». Libre à Quinet de se déclarer peu soucieux de littérature pour l'instant : l'indication a son prix. Aimé Martin écrit à Lamartine, dès avant fin juin, qu'il retrouve toujours quelques pages des deux volumes dans la mémoire de ceux qu'il rencontre. A trois cours consécutifs, il a lu devant ses élèves de l'École Polytechnique le *Rossignol*, *Novissima Verba* et cet *Hymne du Malin* qui avait triomphé dès octobre 1828 chez Sophie Gay (avec la *Perte de l'Anio*), aussi chez Victor Hugo, et que Villemain avait lu quelques jours après en Sorbonne. Les polytechniciens se sont récriés d'admiration, pressant le maître de questions, demandant d'autres titres de poèmes, et d'autres lectures, qu'ils ont eues. « Produire de tels effets sur une jeunesse mathématicienne, c'est ce qui ne s'était pas encore vu. L'A + B s'est évanoui devant la divine inspiration. »

Chateaubriand accuse réception par un billet du 13 juin. Dès janvier, Delphine Gay était enthousiaste. Victor Hugo annonce le 12 juillet l'applaudissement de tous, « et c'est justice » ; il aurait pris la défense des *Harmonies* s'il l'avait fallu, mais le temps de la lutte est heureusement passé pour Lamartine ; il a parmi ses porte-bannières « les anciens blasphémateurs de *Childe-Harold* et des *Secondes Méditations* ». Hugo lui fera part de ses « scrupules » et « chicanes, puisqu'il paraît que c'est aujourd'hui de bon goût en amitié d'avoir ses restrictions » ; mais cette « belle loi générale » lui fait pitié (2). Vigny pleure en lisant tout haut les

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. IV, p. 215, 339, 334 ; — *Lettres à Lamartine*, p. 98-100.

(2) Quinet, *Lettres à sa mère*, t. II, p. 153 ; — *Lettres à Lamartine*, p. 98-100, 51 et suiv., 91, 97, 101.

Harmonies : « Larmes saintes ! larmes bienheureuses d'adoration, d'admiration et d'amour », notera encore son *Journal intime* deux ans après. Et Léon Séché cite les *Souvenirs* de Juste Olivier qui entend Vigny dire au lendemain de la publication : « C'est si beau ! C'est si large ! peut-être trop, a-t-il ajouté, et la petite critique est venue... elle m'a fait plaisir, elle sentait un peu le confrère » ; mais il ne s'agit guère que de détails de forme.

Il est vrai, à côté de Gustave Planche volontiers amer, qui fait la moue, quitte à ne point parler mal des *Harmonies*, soit au moment même, soit en les rappelant, plus tard, à propos du *Voyage en Orient* ou de *Jocelyn*, Musset a l'insolence de la première jeunesse. Vigny lui disait des *Harmonies*, et c'était les louer encore bien haut : « Sans doute, ce n'est pas amusant... Mais, tenez ! la Bible, croyez-vous que ce soit amusant ? La Bible n'est pas amusante, je le sais bien, moi ! » Musset réplique : « Enfin, je ne sais pas, ces *Harmonies*,.... tout cela ne vaut pas *Faublas* (1). » Sans le moindre ménagement, l'année d'avant, dans la dédicace de *La Coupe et les Lèvres* il avait déclaré haïr

..... les pleurards, les rêveurs à nacelles,
Les amants de la nuit, des lacs, des cascates,
Cette engeance sans nom, qui ne peut faire un pas
Sans s'inonder de vers, de pleurs et d'agendas.

Mais Antoni Deschamps dédie plusieurs poèmes à Lamartine. Dès la Préface de ses *Etudes françaises et étrangères*, en 1828, son frère Emile disait l'éloge « devenue immense » sur la lyre de Lamartine, qui y a jeté « toute cette haute métaphysique sans laquelle il n'y a plus de poésie forte ». Si les relations d'amitié cordiale se sont établies assez tard, la sincérité de l'admiration n'est pas plus douteuse chez lui que chez son frère. Boulay-Paty voit Lamartine en 1830 : ce n'est pas leur première rencontre, et jusqu'en 1852, 1865, dans les *Sonnets de la Vie humaine* et les *Poésies de la dernière Saison*, il invoquera Lamartine :

Ta poésie, à toi, c'est l'Océan !

et il le dira, bien qu'infidèle à la poésie, « le dernier des poètes français » (2). Jules de Rességuier dédie l'un de ses *Prismes poétiques* : A M. de Lamartine (1836).

(1) L. Séché, *Etudes d'histoire romantique. Lamartine de 1816 à 1830*, p. 255-257 (in-8°).

(2) H. Girard, *Em. Deschamps*, p. 321-323 : — D. Caillé, *Boulay-Paty*, dans *Annales romantiques*, t. II, p. 135, 139 ; — Boulay-Paty, *Sonnets*, p. 82 ; *Poésies*, p. 41.

Poète dont la voix nous ramène à l'autel,
D jà vieux dans la gloire, et si jeune immortel.

Il se réclamera de lui en 1833 encore, et puis après avoir lu *Jocelyn* :

Ta poésie est tout, rayon, flamme, mystère...
... Cher nom, beau nom, grand nom ! qui résume à la fois
Tout ce qu'ont de plus doux les âmes et les voix...

Il lui dédiera encore l'une des *Dernières Poésies*, publiées en 1838 :

... Chaque cri plaintif que l'âme humaine jette
Trouve un sublime écho dans ta voix de poète.

En juillet 1831 Edouard Turquety met le nom de Lamartine en tête d'un de ses poèmes, *Amour et Foi* :

Le ciel ! ta vie est là ; chaque voix t'y réclame ;
Il n'est qu'une demeure au niveau de ton âme ;

après un premier et malheureux essai de candidature politique, il le conjure de ne point persévérer :

..... veux-tu, sur un globe de fange,
Offrir à tous les yeux le spectacle de l'ange
Découronné de ses rayons ?
... Tu restes dans l'espace où ton génie est roi.

La XIV^e des *Poésies* d'Amédée Pommier, publiées en 1832, est adressée à l'

..... harmonieux Alphonse
Dont le chant magique et vainqueur
Semble un tra t brûlant qui s'enfonce
Jusqu'au plus intime du cœur,

et la XVII^e, « le Créateur à sa créature », semble bien reprendre, comme s'ils étaient neufs, les principaux thèmes poétiques des *Harmonies* :

Peux-tu douter de ma puissance
Quand tu vois la magnificence
Dont j'ai revêtu l'univers ?

On a senti Lamartine « invisible et partout présent » (avec De-lille) dans la « revue oubliée » qu'est en 1835 l'intéressante *Revue poétique du XIX^e siècle* ; et cela même parmi les poèmes publiés sous la rubrique « Philosophie ». L'*Arthur* d'Ulric Guttinguer, en

1837, cite plus d'une fois Lamartine, à qui sera dédiée encore, après *Jocelyn*, une page des *Deux Âges d'un Poète* (1).

Laprade se dira « l'un de ses disciples, après tant d'autres ». Demeuré « l'un des amis de son auguste et douloureuse vieillesse », il continuera de lui rendre « un véritable culte » qui date du jour où il s'est éveillé à la vie de l'esprit : « Il est le créateur des régions enchantées où vécut notre jeunesse : nos plus pures, nos plus hautes jouissances, c'est à lui que nous les devons ; l'âge lui-même n'érousse pas la vivacité de ce sentiment et n'en altère pas la sereine profondeur. » Et on l'a vu, les *Harmonies* demeureront l'un des textes essentiels de sa foi lamartinienne. Poète à ses heures, Xavier Marmier aura dans Lamartine « son véritable maître, reconnu ou non, ou son modèle, qu'il aimait d'ailleurs de toute son âme » (2).

(A suivre.)

(1) Ressayier, *Prismes*, p. 343, 393, 396 ; *Dernières Poésies*, p. 21 ; — Turquet, *Amour et foi*, A. M. de L. : — A. Pommier, *Poésies*, p. 213 et suiv. ; — P. Trahard, *Une revue oubliée*, etc., p. 25, 44, 48, 50-51, 57 ; — Guttin-guer, *Arthur*, au début, puis « Religion et Solitude » ; *les Deux Âges*, p. 147.

(2) Laprade, Préface aux *Poésies inédites* de Lamartine, p. xvii ; — C. Aymonier, X. *Marmier*, p. 175.

Magie et Religion dans la Grèce antique

par Raoul ALLIER,

Doyen de la Faculté libre de Théologie protestante de Paris.

III

L'Orphisme.

En même temps que les Mystères d'Eleusis semblaient être sur le point d'introduire dans la religion grecque une préoccupation morale, mais échouaient dans cette tentative plus ou moins inconsciente, l'orphisme parut être le mouvement religieux qui devait amener la transformation et finalement la disparition à peu près définitive de la magie. C'est une histoire assez obscure et compliquée. C'est pourtant le lieu d'en parler au moins brièvement.

Le point de départ de l'orphisme a été fort probablement dans des rites au cours desquels on immolait une victime divine, on la démembrait et on la mangeait en commun. La différence est très sensible entre les divinités de l'Olympe traditionnel et les divinités de ces sectes religieuses. Les dieux homériques ne sont atteints ni par la mort, ni — à moins que ce ne soit occasionnellement — par la souffrance. Ces divinités présentent souvent des passions qui ressemblent beaucoup à celles des hommes. Ils ont à satisfaire leurs amours, leurs ambitions et leurs rancunes. Il arrive qu'un dieu incite au mal ; les divinités suprêmes conduisent quelquefois à la misère. En dépit des sacrifices généreux qui sont offerts par Ulysse, Zeus ruine toutes ses entreprises. Eumée, qui représente la piété des paysans, dit au mendiant : « Dieu nous donne telle chose et nous refuse telle autre selon son bon plaisir, car il règne en tout-puissant. » Jamais on ne voit les fidèles des divinités olympiques pratiquer par piété le renoncement et se figurer que par des privations ils leur seront agréables. En face de ces divinités, les nouvelles présentent un contraste frappant.

Dans les cultes qui leur sont consacrés, la psychologie des foules se met à l'œuvre. Les assemblées dans lesquelles les Mystes se rencontrent sont fréquemment le théâtre d'entraînements passionnels ; ils s'imitent les uns les autres, et finissent par éprouver en commun un certain nombre d'émotions vives. Ils aiment ces divinités d'un amour dont l'équivalent ne s'adresse jamais aux divinités olympiques ; ils se racontent leurs aventures douloureuses, ils pleurent leur mort, ils désirent s'unir à elles, même par la douleur. C'est un moment assez curieux en Grèce. L'ascétisme, qui n'a jamais eu la faveur populaire, attire les âmes. Les vieilles interdictions, qui n'étaient souvent que des tabous semblables à ceux des sauvages actuels, prennent désormais un sens moral et mystique. Ces cultes ont une origine multiple. D'après les uns, ils viennent de Thrace, d'après les autres, de Crète, et d'après d'autres, enfin, d'Égypte. Il serait vain de vouloir déterminer laquelle de ces origines est la vraie. Il est probable que toutes ces provenances sont exactes.

Il y en a d'abord qui se rapportent au culte de Dionysos. Ce culte paraît avoir été, en Grèce, le résultat de la fusion de plusieurs autres. A l'origine, Dionysos fut probablement le roi divin des hauteurs boisées et sauvages de Thrace. Le culte que lui rendaient ses fidèles se composait surtout, comme l'a montré M. Foucart, de danses d'imitation : « A voir les ruisseaux se précipiter en cascades écumeuses et bruyantes, à entendre les mugissements des taureaux qui paissent sur les hauts plateaux et les bruits étranges de la forêt battue par le vent, les Thraces s'imaginèrent reconnaître la voix et les appels du maître de cet empire ; ils se figurèrent un dieu qui se plaisait, lui aussi, aux bonds désordonnés et aux courses folles à travers la montagne boisée. La religion s'empara de cette conception : le plus sûr moyen pour les mortels de gagner les bonnes grâces de la divinité, c'est de l'imiter, et dans la mesure du possible, de conformer sa vie à la sienne (1). »

Ces danses échevelées, les cris qui les accompagnaient, la musique sauvage qui les rythmait, tout cela, se produisant à la lueur des torches, provoquait une exaltation sauvage. Il leur semblait que quelque chose de cette divinité passait en eux et s'emparait d'eux ; une sorte de frénésie se développait ; ils en venaient, dans l'emportement de la passion qui les possédait, à se faire des inci-

(1) *Le culte de Dionysos en Afrique*. Mém. acad. insc., t. XXXVII, p. 22, 1904.

sions. La vue du sang les enivrait encore plus. Ils arrivaient au sentiment d'être possédés et remplis par le dieu lui-même. Ce culte, très répandu en Thrace et en Phrygie, où il fut peut-être plus violent encore, gagna peu à peu les Ioniens viticulteurs, chez lesquels, en se fusionnant peut-être avec celui d'une divinité autochtone, il devint le culte du dieu qui fait croître la vigne. Et dès ce moment-là, les avatars de la vigne apparurent comme un symbole de la destinée humaine. Le fruit de la vigne est générateur d'ivresse ; l'ivresse fait monter de l'inconscient tout ce qui s'agite en lui, qui s'organise plus ou moins, qui fait apparaître dans le sujet une ou plusieurs personnalités inconnues. L'ivresse passe aisément comme la révélation d'une puissance mystérieuse qui s'empare de l'homme et lui dicte des actes désordonnés. La puissance dont il s'agit n'est-elle pas celle d'un dieu ? L'ivresse elle-même n'est-elle pas une possession ? Tous les sentiments les plus contradictoires surgissent dans ces cas, depuis les contorsions les plus folles jusqu'à la tristesse qui accompagne souvent l'ivresse. La vigne, dont le fruit écrasé est à l'origine de tout, a semblé, aux adorateurs de la puissance révélée par elle, résumer dans son histoire tout ce qui arrive à l'homme : elle semble mourir à l'hiver pour renaître au printemps, où elle subit la mutilation de la taille. A la suite de cette épreuve, les fleurs apparaissent, puis les raisins qui, sous le pressoir, donnent leur jus enivrant. « Tout cela, disent MM. Alfred et Maurice Croiset (1), traduit, en mythes divins, l'histoire d'un dieu qui tantôt souffre et tantôt triomphe. Il y a donc place dans son culte pour les sentiments les plus opposés ; et ces sentiments font irruption dans les fêtes traditionnelles avec des transports et une sorte de violence ; à certains moments, ce sont des éclats de joie, des rires de mascarade, tout un débordement de folie carnavalesque d'où naîtra la comédie ; à d'autres moments, ce sont des plaintes, des chants de deuil dans lesquels apparaît vaguement l'image de la destinée humaine, conduite à travers ses vicissitudes douloureuses par des puissances supérieures. De là va sortir la tragédie. » Tous ceux qui ont étudié cette question sont d'accord pour souligner ces allures désordonnées des fidèles de Dionysos. « L'être humain, dit M. Jules Girard, brisant les liens de la civilisation, est rappelé dans le sein de la nature sauvage qui le confond avec ses autres enfants, sous l'influence étrange de celui dont elle reconnaît la présence à ce signe qu'elle se sent tout à coup animée d'une vie

(1) *Manuel*, p. 238.

exubérante et indomptable. L'imagination des Grecs se représentait les énergies capricieuses de la végétation de leurs rochers et de leurs montagnes comme entraînées sur les pas du dieu, sous la forme de satyres, de silènes, de nymphes, dont les allures rappelaient en même temps les animaux que les pâtres voyaient bondir dans les solitudes. C'était comme l'émotion de la nature sauvage qui se personnifiait dans ces cortèges enthousiastes (1). » L'exaltation grandissait, on finissait par s'identifier de plus en plus avec la divinité dont on reproduisait les aventures. Les fidèles de ces cultes bruyants et agités parcouraient en courses folles la montagne. Au paroxysme de la fureur sacrée, ils buvaient le sang d'un animal immolé, un bouc ordinairement, et dévoraient sa chair crue. Alors, se sentant unis au dieu, ils sentaient en eux une véritable possession divine dans laquelle tous les instincts se donnaient libre cours sous le souffle de Dionysos. Ils prenaient part à ses souffrances et à ses triomphes dans ces cérémonies : angoisse, confiance, joie les dominaient tour à tour.

A une époque indéterminée et sans qu'on puisse apercevoir dans quelles conditions, ce culte s'est combiné avec un autre, d'origine probablement crétoise, dans lequel on dévorait un taureau divin. « Cette pratique, dit M. Monceaux, devait être en usage au v^e siècle, d'après les allusions qu'y font Euripide et Aristophane. Quelques passages des hymnes orphiques font supposer qu'elle était encore pratiquée vers le début de l'ère chrétienne. En mangeant les chairs crues du taureau, on s'identifiait avec le dieu, on entraînait dans une sorte de communion avec Zagreus (2). »

Notons enfin que M. Maspéro a rapproché cette mort de Zagreus du démembrement de l'Osiris égyptien. Dans les deux légendes, c'est un dieu traîtreusement mis en pièces qui renaît. M. Foucart croit aussi à une origine égyptienne de cette légende, ainsi que Miss Harrison (3). M. Salomon Reinach rejette cette opinion. Je me contente de noter ici ce débat.

Voilà pour les origines rituelles de l'orphisme. Il est à présumer que, si tel de ces rites n'a pas une origine orientale ou égyptienne, il en va tout autrement des pensées et des sentiments qui ont peu à peu accompagné ces cérémonies. Zagreus n'est pas Osiris, si la légende est bien crétoise ; il n'en est pas moins vrai que la Crète était en relations assidues avec l'Égypte et que, lorsque les

(1) Jules Girard. *Le sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle*, p. 396.

(2) Monceaux, Dorembert-Saglio : art. *Orphici*, p. 253.

(3) *The religion of ancient Greece*, 1905, p. 51.

peuples font du commerce entre eux, il est rare qu'ils se contentent d'échanger des marchandises et n'échangent pas aussi des idées. Quant à la Thrace, par sa situation géographique, elle était en relations très suivies avec l'Asie. Les populations d'Asie Mineure passaient souvent en Thrace et inversement. Très anciennement, les Phéniciens exploitaient les trésors minéralogiques de l'île de Thasos, sur les côtes de Thrace. On sait que, dans Homère, tous les germes de civilisation qu'il y avait chez les Thraces étaient puisés dans le commerce incessant qu'ils avaient avec les habitants de l'Asie Mineure, et tout particulièrement avec les Phéniciens.

Une autre origine de l'orphisme est dans le renouveau religieux que nous avons signalé pour cette époque et qui agite alors, on peut le dire, toute l'humanité, et également dans le besoin d'intelligibilité qui caractérise le génie grec. Ce qui distingue en effet l'orphisme des Mystères, c'est qu'il possède une doctrine, c'est-à-dire une cosmogonie, une théologie et une psychologie. La difficulté, c'est de déterminer quelle était cette doctrine au ^{vi}e et au ^ve siècle avant Jésus-Christ, et, pour cela, de déterminer de quels documents on peut se servir. Les écrits dits « orphiques » sont très nombreux. Mais ils sont tous apocryphes ; et, pour leur conférer le plus d'autorité possible, on avait mis l'orphisme sous le patronage des vieux aèdes légendaires qui personnifiaient les commencements de la poésie religieuse : Orphée, Linus, Musée. L'ascétisme est la condition première de la vie pieuse. L'orphisme n'exige pas les vertus civiques ni la culture morale. On peut se tourner vers Dieu, se détacher de tout ce qui est prisonnier de la mort et de la vie corporelle. L'abstention de la nourriture animale était la principale et la plus remarquable des abstinences orphiques. Du reste, les orphiques se tenaient essentiellement à l'écart des choses et des relations qui représentaient dans leur symbolique religieuse l'attachement au monde de la mort et de l'instabilité. On prit et l'on multiplia les vieux préceptes de pureté de tel ou tel rituel sacerdotal. Le sens de ces tabous se transforma et s'élargit. « Ils n'ont pas pour but de délivrer et de purifier les hommes des contacts démoniaques, mais de purifier l'âme elle-même, de la délivrer du corps et de la souillure qu'amène son union avec lui ; ils l'affranchissent de la mort et de la diminution. C'est pour expier une faute que l'âme est rivée au corps. Tout châtement du crime est ici la vie sur terre qui est la mort de l'âme. La multiplicité de l'être apparaissait à ces zélotes sous l'apparence uniforme d'un rythme de la faute et du châtement, de la souillure et de la purification ; les purifications infer-

nales de l'Hadès purifieront ce que les expiations et les pénitences n'auraient pas purifié pendant la vie. Ainsi l'âme sera libérée du corps et de l'impureté et sa vie réelle ne commence que lorsqu'elle a tout à fait échappé aux nouvelles naissances ; alors elle est éternelle comme Dieu, car elle provient de Dieu lui-même. »

Toutes ces sectes qui se confondent facilement les unes avec les autres avaient pour premier effet de ressusciter les anciens tabous des rituels primitifs. Elles prétendaient donner un sens nouveau et une portée plus grande à toutes ces purifications qui étaient ordonnées. Elles leur attribuaient le pouvoir de dégager l'âme du corps et de l'impureté originelle. Toutes reconnaissaient à certains individus la science de ces secrets libérateurs. Elles se groupaient autour de professionnels qui, aisément, se muaient en charlatans. Ceux-ci avaient toujours la tournure d'esprit de leurs semblables. Ils attribuaient une grande importance, pour ce monde et pour l'autre, à tout ce qu'ils commandaient et interdisaient. Ils en venaient volontiers à prêter à ces pratiques une action, en quelque sorte surnaturelle, une valeur extraordinaire de purification, en un mot, une portée magique. De là ce qui n'a pu manquer de compliquer la vie de l'orphisme. Les *orphéolésistes* (c'est-à-dire ceux qui initient aux Mystères d'Orphée) étaient des sortes de prêtres ou de devins mendiants qui, par le moyen de conjurations et de procédés occultes, prétendaient contraindre les dieux à venir en aide aux hommes et organisaient des sacrifices de purification d'après de prétendus livres de Musée et d'Orphée pour assurer aux hommes un sort meilleur dans l'au-delà. Ils en arrivaient, selon les termes de M. Söderblom, à un « maquignonnage immoral qui se substituait à la pratique de la justice (1) ».

Pour Platon aussi, le mot d'ordre de la Catharsis, de la purification, était celui-ci : « Tiens ton âme pure », mais, pour lui, la purification de l'âme se fait par la recherche de la vérité et la pratique de la sagesse. « Celui qui, une fois entré dans la vie, poursuivrait toujours la sagesse avec sincérité vivrait heureux non seulement ici-bas, mais son voyage dans l'au-delà, à l'aller et au retour, ne le conduirait pas sous terre et ne serait ni ardu ni pénible, mais facile et céleste. » Or, ce sont là des idées qui, sous une forme ou sous une autre, avaient cours dans les Mystères de l'orphisme ; elles y avaient cours sous des formes très différentes : chacun cherchait ces purifications, mais beaucoup

(1) Söderblom, *Manuel d'Histoire des Religions*, p. 458-459.

s'arrêtaient à ce qui était ritualiste, matériel, obéissant à de vieux tabous, à ce qui prétendait rassurer les âmes par de simples pratiques, par la répétition de gestes vides, par la récitation de formules vaines. Platon dénonce les *orphéotélestes* avec une indignation qu'il faut noter. Pour lui, les actes de ces magiciens étaient la plus grande injure que l'on puisse faire à l'incorrupible sainteté de Dieu (1). Platon les accuse de mépriser les hommes qu'ils affectent de servir, « leur faisant accroire qu'ils savent évoquer les âmes des morts, les assurant qu'il est en leur pouvoir de fléchir les dieux comme s'ils avaient le secret de les charmer par des sacrifices, des prières et des enchantements. Ils promettaient à tout venant la rémission des péchés et prétendaient tenir de Dieu même de merveilleux pouvoirs. Un de ces délits qui échappent à l'action des lois avait-il été commis, ils accouraient, se disant prêts à offrir aux dieux, au nom du coupable, des sacrifices spéciaux accompagnés de purifications et de formules d'enchantements qui effaçaient la faute. « C'est une chose ordinaire aux femmes surtout, aux malades, à ceux qui courent quelque danger, qui sont dans quelque circonstance critique, ou au contraire à qui il est survenu quelque bonne fortune, de consacrer tout ce qui se présente à eux, de faire vœu d'offrir des sacrifices, d'ériger des chapelles aux dieux, aux génies, aux enfants des dieux. Il en est de même des personnes effrayées de jour ou de nuit par des spectres, et qui, se rappelant diverses visions qu'elles ont eues en songe, croient remédier à tout cela en érigeant des chapelles et des autels, dont elles remplissent toutes les maisons, tous les bourgs, tous les lieux en un mot, qu'ils soient purifiés ou non (2). »

De ces passages des *Lois*, il faut rapprocher les suivants de *La République* (3).

(1) *Les Lois*, trad. Saisset, livre X, p. 905 et 907.

(2) Platon, *Les Lois*, t. II, trad. Saisset, p. 241-242.

(3) Platon, *République*, trad. Saisset, p. 108-109.

« ... Les sacrificateurs et les devins, assiégeant les maisons des riches, leur persuadent que s'ils ont commis quelque faute, eux ou leurs ancêtres, elle peut être expiée par des sacrifices et des enchantements, par des fêtes et des jeux, en vertu du pouvoir que les dieux leur ont donné. Si quelqu'un a un ennemi auquel il veut nuire, homme de bien ou méchant, peu importe, il peut à peu de frais lui faire du mal ; ils ont certains secrets pour lier le pouvoir des dieux et en disposer à leur gré. Et ils confirment tout cela par l'autorité des poètes. Pour prouver combien il est aisé d'être méchant :

On marche à l'aise dans le chemin du vice ;

La voie est unie, elle est près de chacun de nous ;

Au contraire, les dieux ont placé devant la vertu, les sueurs,

Et le chemin en est long et escarpé. (Hésiode, *Œuv. et Jours*, v. 285-290.)

Comment un fils, convaincu que son père souffrait, dans l'enfer, de cruelles tortures pour le mal qu'il avait fait jadis sur la terre, n'aurait-il pas eu pitié de lui, sachant qu'il pouvait, non seulement alléger ses souffrances, mais l'en délivrer ? Il suffisait, pour cela, de prêter l'oreille aux suggestions des orphéotélestes, et de leur payer le prix de leur peine. Ce prix, qui variait moins sans doute avec la gravité des fautes commises qu'avec l'état de fortune des clients, devait être assez élevé, et les riches dont ces habiles gens avaient soin d'assiéger la porte, ne pouvaient manquer de récompenser généreusement de pareils services. Platon s'irrite avec véhémence pour toutes ces fourberies parce qu'il voit trop bien quelles conséquences elles entraînent pour la conduite de la vie humaine. Si l'on en vient à croire que les dieux se laissent séduire par des sacrifices, si l'emploi de rites déterminés et de paroles sacramentelles suffit à les fléchir et à changer en indulgence leur légitime colère, à quoi bon pratiquer ici-bas la justice ? Faisons tout le mal que les lois humaines permettent de faire ; ayons seulement assez d'argent pour payer notre purification.

Platon veut une loi générale propre à arrêter ce qu'il appelle les progrès de l'impiété, soit en paroles, soit en action, et diminuer l'extravagance de la superstition en défendant tout autre sacrifice que ceux qui sont permis par les lois (Platon, p. 211). La loi qu'il veut faire promulguer est d'« ôter aux impies tout prétexte de construire dans leurs maisons des chapelles et des autels secrets, pour y sacrifier en cachette aux dieux, croyant les apaiser par ces offrandes et ces prières, ouvrant par là une carrière plus libre à leurs injustices ; et dans la crainte qu'ils n'accumulent la colère des dieux, tant sur leur tête que sur celle des ma-

...Et s'ils veulent montrer qu'il est facile d'apaiser les dieux, ils allèguent ces vers d'Homère :

Les dieux mêmes se laissent fléchir
Par des sacrifices et des prières flatteuses ;
Et quand on les a offensés,
On les apaise par des libations et des victimes. (*Iliade*, IX, 492.)

Quant aux rites des sacrifices, ils produisent une foule de livres, composés par Musée et par Orphée... et ils font accroire, non seulement à des particuliers, mais à des villes entières, qu'au moyen de victimes et de jeux on peut expier les fautes des vivants et des morts : ils appellent *Télites* les sacrifices institués pour nous délivrer des maux de l'autre vie, et ils prétendent que ceux qui négligent de sacrifier doivent s'attendre aux plus grands tourments dans les enfers.

gistrats qui les laissent faire, et qui sont plus honnêtes gens qu'eux, et que de cette sorte l'État ne soit justement puni pour les impiétés de quelques particuliers. Du moins, Dieu n'aura pas sujet de s'en prendre au législateur, puisqu'il défend par une loi d'avoir des chapelles domestiques. Si l'on découvre que quelqu'un en a une, et qu'il sacrifie ailleurs que dans les temples publics, au cas que le coupable, homme ou femme, ne soit pas noté pour ses crimes et ses impiétés, quiconque s'en sera aperçu les dénoncera aux gardiens des lois, qui lui donneront ordre de transporter sa chapelle dans les temples consacrés à l'usage public : s'il refuse de le faire, il sera mis à l'amende jusqu'à ce qu'il ait obéi. Si l'on surprend quelqu'un de ceux qui ont commis, non des péchés d'enfant, mais des crimes du premier ordre, sacrifiant en secret chez soi, ou même en public, à quelque divinité que ce soit, il sera puni de mort, comme ayant sacrifié avec un cœur impur. Ce sera aux gardiens des lois à juger si les fautes dont il est coupable sont ou ne sont pas des péchés d'enfant, et à le traduire ensuite devant le tribunal, pour lui faire subir la peine due à son impiété (1). »

Il faut croire que cette épidémie de superstitions et de pratiques occultes était extrêmement répandue pour que Platon, en qui il ne faut pas voir un prédicateur d'intolérance, ait conclu à la nécessité de telles mesures.

On a conclu de cette critique que Platon n'était pas initié à l'orphisme et le combattait. Mais pourquoi confondre l'orphisme proprement dit et essentiel, et le charlatanisme de ces magiciens ? Il ne faut pas que ces charlatans magiciens ou exorcistes nous égarent. Ils représentent une excroissance fâcheuse de l'orphisme, une excroissance que bien des causes rendaient naturelle et inévitable, et non pas l'orphisme authentique, exempt de tout ce qui devait le compliquer, affranchi des restes de magie que contenaient les rituels employés et qui, au lieu d'être éliminés par lui, se sont, au contraire, aggravés. Il n'en est pas moins vrai que l'orphisme lui-même qui, dans son idée profonde, était infiniment supérieur à ces excroissances, a été dominé par elles. Une fois de plus, la religion ne s'est pas libérée de la magie, mais est descendue jusqu'à elle, et en a été prisonnière.

(A suivre.)

(1) Platon, *Les Lois*, tome II, p. 242, 243.

Montaigne à la Cour

par Jean PLATTARD,

Professeur à l'Université de Poitiers.

Il ne faudrait pas nous représenter un conseiller au Parlement de Bordeaux comme voué toute sa vie à l'unique soin de « vuidersacs, feuilleter papiers, coter cahiers, emplir paniers, visiter procès (1) », examiner sentences et rendre arrêts. Quelques membres de ce Parlement étaient parfois chargés de missions politiques, analogues à celles que nous avons vu attribuer à La Boétie, à Agen et à Bordeaux. Les plus enviées de ces missions étaient évidemment celles qui procuraient l'occasion d'aller à la cour royale, d'approcher le roi, de lui être présenté, de se signaler à son attention.

Devenir un capitaine était le rêve de tout gentilhomme résolu à faire sa fortune. « La forme propre et essentielle de la noblesse, dira Montaigne, est la vacation militaire (2). Mais à ceux qui ne pouvaient ambitionner cette gloire guerrière, aux magistrats, aux gens de robe longue, à ceux que Montaigne appellera le « quatriesme estat » (3), il restait un autre champ d'activité, les « affaires », c'est-à-dire les missions diplomatiques à l'étranger, la préparation des traités et alliances, les négociations pour le compte du roi avec les princes, les Etats, les villes, les corps. Des dons naturels, l'éloquence, la culture de l'esprit, la science du droit, la pratique des hommes y trouvaient leur emploi. Une juste considération s'attachait à ces fonctions d'agents de la politique royale. Des nobles d'épée, des prélats, des magistrats, un Lazare de Baïf, un Jean du Bellay, un cardinal d'Armagnac, un Georges de Selve y avaient illustré leur nom sous le règne

(1) Rabelais, *Tiers Livre...*, chap. XL : « Comment Bridoye expose les causes pour quoy il visitoit les procès. » Edition de la Collection des *Textes français* (éditions Fernand Roches), t. III, p. 79.

(2) *Essais*, II, 7 (t. III, p. 77).

(3) *Ibid.*, I, 23 (t. I, p. 163).

de François I^{er}. Le grand-père de La Boétie, Jean de Calvimont, conseiller au Parlement de Bordeaux, avait été chargé par ce roi de plusieurs missions auprès de Charles-Quint.

Que de telles charges aient été convoitées par Montaigne au temps où La Boétie lui donnait l'exemple du zèle pour le bien public, rien n'est plus vraisemblable.

Parcourons les premiers en date de ses essais et nous serons frappés de l'intérêt que porte Montaigne à tout ce qui touche aux fonctions des ambassadeurs et négociateurs. Ici, il discute la conduite de Langey du Bellay qui n'osait rapporter à François I^{er}, son maître, tout ce que son ennemi Charles-Quint pensait de lui (1). Ailleurs il dira l'avantage du don d'improvisation chez les ambassadeurs (2). Plus tard, il rappellera quelles règles il avait adoptées « autrefois » au « service des maniemens publics (3) ». Il semble qu'il ait eu des raisons personnelles de réfléchir sur cet ordre de questions.

C'est à la cour que pouvaient se réaliser les ambitions de quiconque aspirait à la gloire du négociateur. Or, les *Essais* nous témoignent que Montaigne, entre les années 1558 et 1565, a fréquemment et longtemps séjourné à la cour.

Dans son essai sur les noms, une remarque sur les noms propres difficiles à prononcer évoque ce souvenir personnel : « *J'ay vu le roy Henri second ne pouvoir jamais nommer à droit [correctement] un gentilhomme de ce quartier de Gascogne et à une fille [d'honneur] de la reine, il fut lui-même d'avis de donner le nom général de la race, parce que celui de la maison paternelle lui sembla trop revers [difficile] (4) ». Ailleurs (5), il dit avoir connu le sieur de Carnavalet, écuyer de l'écurie royale, et le « cavalier le plus sûr, le plus savant et le mieux advenant », au temps où il servait « nostre roi Henry Second ». Ce roi étant mort le 10 juillet 1559, on voit que Montaigne avait pris le chemin de la cour peu de temps après sa rencontre avec La Boétie.*

En septembre 1559, les registres du Parlement de Bordeaux nous apprennent qu'il est « absent pour le service du roi et par le congé de la cour [du Parlement] ». En fait, il est alors dans la suite du roi François II, qui conduit à Bar-le-Duc sa sœur Claude de France, mariée à Charles III, duc de Lorraine. Montaigne

(1) *Essais*, I, 17. Titre : *Un traict de quelques ambassadeurs*.

(2) *Ibid.*, I, 10 (t. I, p. 48).

(3) *Ibid.*, III, 9 (t. VI, p. 74).

(4) *Ibid.*, I, 46 (t. II, p. 188).

(5) *Ibid.*, I, 48 (t. II, p. 215).

paraît même admis dans l'intimité du souverain, d'après une anecdote qu'il rapporte en ses *Essais* (1).

Le jeune François II, marié à la fille de Marie de Lorraine, Marie Stuart, était fort entiché de cette maison de Lorraine. On lui avait représenté qu'elle avait été spoliée par le roi Louis XI d'une partie des domaines que lui avait légués le bon René, roi de Sicile. Aussi abandonnait-il à son beau-frère la souveraineté du duché de Bar. « De retenir ces héritages, j'en ai charge de conscience », déclarait-il, au rapport de Brantôme (2). C'est à l'occasion de ces transactions que le souvenir du roi René fut évoqué à la Cour. Un jour on présenta à François II un portrait que le roi René avait fait de lui-même. Car ce prince qui avait aimé s'entourer de peintres, avait manié brosses et pinceaux (3). Montaigne fut de ceux qui purent voir ce portrait présenté au roi : il était donc alors de la suite royale.

Il en était encore en juin-juillet 1560, douze mois après la mort de Henri II, puisqu'il dit avoir porté, pour le deuil de ce roi, des vêtements de « drap, à la cour » pendant un peu moins d'un an (4).

Il y retourna en 1561. A la date du 26 novembre de cette année, le registre du Parlement de Bordeaux mentionne une mission confiée « à Michel de Montaigne s'en allant en cour pour d'autres affaires ». Quelles affaires ? publiques, ou personnelles ? Nous l'ignorons. Mais elles durent être bien longues à traiter, puisque Montaigne se trouvait encore dans l'entourage du roi Charles IX, en conversation avec Amyot, grand aumônier de France, au siège de Rouen (5), qui ne se termina que le 26 octobre 1562.

Au mois de juin de la même année, il était à Paris et faisait au Parlement une démarche singulière. Le célèbre édit de janvier 1562, rendu par la reine mère sur les conseils du chancelier Michel de L'Hospital, avait accordé aux protestants, sous certaines conditions, la liberté du culte. Les Parlements y avaient fait une sourde opposition. Celui de Paris avait pris sur lui de limiter la portée de cette mesure de tolérance en exigeant de tous les gens de justice une profession de foi catholique. Six jours après cette décision, le 12 juin, Montaigne « ayant fait sa révérence à la cour de Parlement », la suppliait « pour avoir voix

(1) *Essais*, II, 17 (t. II, p. 79).

(2) *Œuvres*, éd. Lalanne, t. IV, p. 272.

(3) Cf. dans *l'Histoire de l'art*, d'André Michel, l'article du comte Paul Durieu, *La peinture en France de 1422 à 1584*, t. IV, p. 710.

(4) *Essais*, I, 43 (t. II, p. 117).

(5) *Ibid.*, I, 24 et 31.

délibérative à l'audience d'icelle, être reçu à faire profession de foi, suivant ce qu'il avait été averti avoir été ordonné par arrêt d'icelle cour du sixième de ce mois ; ce qu'il a fait ès mains de Monsieur le Premier Président et a signé au rang des Conseillers de ladite Cour (1) ».

Cette demande de prestation de serment ne lui était nullement imposée. Du moins, ignore-t-on quels rapports elle pouvait avoir avec les affaires qu'il devait traiter. Elle est toute spontanée et, notons-le, elle n'était pas pour concilier à Montaigne les bonnes grâces de la reine-mère, acquise alors à la politique de tolérance et assez irritée contre les tergiversations des Parlements. Il reste qu'elle témoigne de l'attachement de Montaigne à la religion traditionnelle et qu'elle s'accorde parfaitement avec les opinions qu'exposait La Boétie à la même époque dans son mémoire sur l'édit de janvier.

Montaigne a donc fait de fréquents séjours à la cour pendant les années 1559-1562, quoique nous ne puissions pas connaître les raisons de ces séjours. Plus tard, il pourra écrire (avec quelque exagération gasconne, disons-le) qu'il a passé à la cour « partie de sa vie » (2). Il ne devait y revenir que vingt années après.

☞ C'est qu'il y avait eu vraisemblablement des déceptions. Peut-être y reconnut-il qu'il n'était pas né ambitieux ; peut-être y découvrit-il que ces charges publiques, dont on lui avait tant rebattu les oreilles chez son père, n'étaient pas faites pour un caractère comme le sien. Il parle à différentes reprises de la « servitude des cours (3) », et lorsqu'il se décide à se retirer dans son château de Montaigne, il dit dans l'inscription liminaire de son cabinet de travail, qu'un des motifs de sa retraite est son dégoût du service de la cour : *perlaesus aulici officii* (4). Bien d'autres mots chez lui, sonnent le désenchantement et la désillusion. La cour-lui est un lieu d'assujettissement. Il plaint les rois, qui ne prennent leurs repas « qu'assiégés de parleurs et regardans incon-

(1) Archives nationales, X, 1602 f^o 384 ; cité par Bonnefon, *Montaigne*, p. 83.

(2) *Essais*, III, 5 (t. V, p. 55).

(3) *Ibid.*, I, 13.

(4) Depuis que cette inscription a été découverte et transcrite, au milieu du XIX^e siècle, les critiques ont pris l'habitude de traduire : *perlaesus aulici officii et munerum publicorum* par : « dégoûté de l'esclavage de la Cour du Parlement et des charges publiques. » En fait, *munera publica* sont les mots qui s'appliquent à la charge du magistrat, *officii aulici* au service de la Cour. *Aulicus*, au XVI^e siècle (traduit par Rebelais en *aulique*), ne se dit pas d'une cour judiciaire, mais de la cour royale.

nus (1) », qui ont « une vingtaine de contrôleurs de leur chaise percée » et qui sont servis non par de bons valets bien expérimentés, mais par des gentilshommes qui se sont illustrés à la guerre, que la prise de Casal ou la défense de Sienna a rendus dignes de servir à la cour (2).

Il connaît, certes, le cérémonial des cours et ne le méprise pas (3). Mais sa mobilité de Gascon ne s'en accommode guère. Il admire les dames qui peuvent se tenir debout et immobiles pendant une cérémonie. Pour lui, il a « aux pieds de la folie ou du vif argent (4) » et ne peut rester en place ni se retenir de se gratter. En outre, sa malice le pousse à narguer toute apparence de gravité. Il suffit qu'il soit « au Louvre, aux lieux de respect et de prudence cérémonieuse », pour qu'il éprouve le besoin d'être irrespectueux (5). Il est resté toute sa vie le Gascon qui porte volontiers « le manteau en écharpe, la cape sur une épaule, un bas mal tendu, affectant une fierté dédaigneuse de parements étrangers et nonchalante de l'art » (6).

Certes, il aime les compagnies nombreuses. Il n'est donc pas ennemi de l'agitation des cours, « pourvu que ce soit par intervalles et à son point » (7). Mais il manque naturellement de réserve, de prudence, de circonspection. Il a, confesse-t-il, « une liberté indiscreète de dire à tort et à droict ce qui lui vient en fantaisie et juge témérairement des choses » (8).

Ce n'est pas à dire qu'il n'eût pu plaire à la cour des derniers Valois, qui était loin d'être gourmée et guindée. Mais certainement il n'y était pas estimé à sa valeur. Il lui manquait, en effet, quelques-uns des avantages qu'il a reconnus lui-même comme indispensables à qui veut réussir.

« Les sens sont nos premiers juges (9) », constate-t-il avec raison. « Le corps a une grande part à notre être ; il y tient un grand rang, aussi sa structure et composition sont de bien juste considération. » Or, un homme ne peut être beau, nous dit-il, s'il n'est de haute stature. « La beauté de la taille est la seule beauté des hommes », les autres sont pour les femmes et rien ne peut faire un bel homme, « où est la petitesse ». Rien ne peut compenser

(1) *Essais*, I, 42 (t. II, p. 172).

(2) *Ibid.*, I, 42 (t. II, p. 133).

(3) *Ibid.*, II, 17, début.

(4) *Ibid.*, III, 3 (t. V, p. 40).

(5) *Ibid.*, III, 3 (t. V, p. 52).

(6) *Ibid.*, I, 26 (t. II, p. 46).

(7) *Ibid.*, III, 3 (t. V, p. 55).

(8) *Ibid.*, III, 12 (t. VI, p. 132).

(9) *Ibid.*, III, 8.

ce défaut, « ni la largeur et rondeur du front, ni la blancheur et douceur des yeux, ni la médiocre [moyenne] forme du nez, ni la petitesse de l'oreille et de la bouche, ni l'ordre et blancheur des dents, ni l'épaisseur bien unie d'une barbe brune à écorce de châtaigne, ni le poil relevé, ni la juste rondeur de tête, ni la fraîcheur du teint, ni l'air du visage agréable, ni un corps sans senteur, ni la proportion légitime des membres (1) ».

Peut-être, plusieurs des avantages extérieurs que Montaigne énumère ici étaient-ils siens ; mais, hélas ! il était petit, d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, « forte et ramassée ». Combien de fois n'avait-il pas constaté les inconvénients de cette médiocre stature ! Faute d'apparence, les petites gens sont sujets, par les rues, à être heurtés, à recevoir des coups de coude (2). Et c'est pour échapper à ces disgrâces que Montaigne « depuis son premier âge » aimait à aller à cheval. Et quel dépit pour un homme qui a des commandements et charges d'être privé de cette autorité que donnent « une belle présence et majesté corporelle » ! Et qu'il est vexant pour un gentilhomme, inaperçu dans la foule de ses gens, d'être confondu avec eux et de n'avoir que le reste de la « bonnetade », du salut « qu'on fait à son barbier et à son secrétaire » !

Ce défaut chez Montaigne était-il racheté par l'adresse, la souplesse, la grâce ? Nullement. Il ne savait « ni nager, ni escrimer, ni voltiger, ni sauter, ni lutter, ni danser, ni jouer à la paume. Il était des médiocres [moyens] à la course. Au reste, maladroit de ses mains, incapable de découper à table, d'équiper un cheval de son harnais, de porter sur le poing un oiseau de fauconnerie et de parler aux chiens, aux oiseaux, aux chevaux. »

On s'attend peut-être à le voir briller dans la conversation par la grâce et la vivacité de son esprit ? — Un incroyable défaut de mémoire le paralyse ; il ne sait pas raconter ; il se sent « peser » aux auditeurs, dit-il.

En regard de ce portrait que Montaigne fait de lui-même dans le chapitre de la *Présomption*, si nous plaçons quelques-uns de ceux que Brantôme a tracés des courtisans de son temps, si nous choisissons, par exemple, dans les *Hommes illustres français* ce duc de Nemours que M^{me} de La Fayette prendra pour héros de son roman de la *Princesse de Clèves*, quel contraste ! « Il a été un très beau prince et de bien bonne grâce, brave et vaillant, agréable, aimable et accostable, bien disant, bien écrivant autant

(1) *Essais*, II, 17 (t. IV, p. 60-61).

(2) *Ibid.*, III, 12 (t. VI, p. 226).

en rime qu'en prose, s'habillant des mieux... Parfait en tous exercices », très bon homme de cheval, très adroit à piquer ou rompre lances, et courir bague. Il jouait très bien à la paume et ses « revers » étaient fameux. « Tout ce qu'il faisait était si bien, de si bonne grâce, de si belle adresse... qu'on eût dit que tout cela était né avec lui (1) ».

Le duc de Nemours était le roi de la mode et le plus parfait cavalier de la cour. Mais Brantôme ne nous laisse-t-il pas entendre qu'il avait de nombreux émules et que tout ce qu'il y avait de « mieux fait, de plus adroit, de plus séduisant dans le royaume se trouvait réuni auprès du roi ? En cette assemblée si brillante, il est à craindre que Montaigne ait fait petite figure !

De ses déconvenues il ne garde nulle rancune à la cour. Il rappelle avec complaisance qu'il y a eu l'occasion d'apprécier les avantages de l'entregent (2) ; qu'il a goûté la grâce des dames dans les danses graves (3) ; qu'il a, dans les fêtes et ballets, admiré les prouesses chorégraphiques de Paluel et de Pompée (4). Il estime que la noblesse doit avoir les yeux fixés sur la cour, que tout « gentilhomme doit être dressé à la façon d'un courtisan (5) » et il est assez naïf et te que pour lui l'homme de cour, le courtisan, est le plus beau type humain que l'on connaisse de son temps. Mais toutes ces considérations ne l'empêchèrent pas de renoncer à la cour. Ses tentatives pour s'inoculer l'ambition avaient décidément échoué. Cette passion vers laquelle La Boétie l'avait poussé, comme digne d'un noble cœur, était trop éloignée de son tempérament. Comme il l'a déclaré, il était capable de traiter des affaires où il était besoin de vigueur et de liberté, d'une « conduite droite, courte et encore hasardeuse » ; mais « s'il la faut longue, subtile, laborieuse, artificielle et tortue », ajoute-t-il, on fera mieux de s'adresser à quelque autre (6). Ayant le choix entre une activité médiocre et les « affaires », les charges et les honneurs acquis au prix « d'une sujétion essentielle et effective (7) », il a préféré sa liberté.

(1) Brantôme, *Hommes illustres français*, t. III, p. 1-4.

(2) *Essais*, I, 13 (t. I, p. 61).

(3) *Ibid.*, II, 10 (t. III, p. 117).

(4) *Ibid.*, I, 26 (t. II, p. 17). Palvello et Pompeo Diabono étaient de fameux danseurs italiens. Cf. Prunières, *Le ballet de cour en France*, p. 32. Palvello demeura en France de 1559 à 1572 ; Pompeo Diabono y vint en 1556 et fut en vogue sous les règnes de Henri II, François II, Charles IX et Henri III.

(5) *Essais*, I, 26 (t. II, p. 46).

(6) *Ibid.*, III, 10 (t. VI, p. 116).

(7) *Ibid.*, I, 42 (t. II, p. 173).

A défaut de charges, il reçut au moins quelques honneurs. En 1571, il fut fait chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Cet ordre de chevalerie, fondé par Louis XI cent ans auparavant, « n'avait cessé d'être considéré jusque sous le règne de Henri II. Mais en 1569, le roi François II avait créé d'un seul coup vingt chevaliers. Une telle profusion provoqua des risées. « Les vins nouveaux » disait la dame de Crussol, et le seigneur de La Roche du Maine qualifia l'insigne de l'ordre, le collier aux torsades ornées de coquilles, de « collier à toutes bêtes » (1). Montaigne regrettait (2) que le roi se fût montré si libéral de cette récompense. « aucun homme de cœur ne daignant s'avantager de ce qu'il a en commun avec plusieurs ». Quoi qu'il en soit, la collation de ce titre, neuf ans après son départ de la cour, montrait qu'on ne l'y oubliait pas. Et c'est avec satisfaction qu'il note l'événement sur ses *Ephémérides* : « Le 28 octobre, suivant le commandement du roi et la despesche que Sa Majesté m'en avoit faite, je fu fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel par les mains de Gaston de Foix, marquis de Trans (3). »

Les services ou les mérites dont cet honneur était la récompense ne nous sont pas connus. Le rôle de Montaigne à la cour nous échappe ; mais il est douteux que le collier de Saint-Michel ait été attribué pour la seule considération des bons et loyaux services de Montaigne dans ses quinze années de magistrature au Parlement de Bordeaux. Il atteste qu'il avait su se faire connaître à la cour. Il reste qu'il quitta celle-ci en 1562, guéri de toute ambition.

(1) D'Aubigné connaît encore cette manière de qualifier le collier de Saint-Michel. « Et vous, preux de Juda, méprisez les vaines marques des honneurs, puisque données injustement elles ont esté nommées colliers à toutes bestes. » *Œuvres*, éd. Réaume et de Caussade, t. II, p. 168.

(2) *Essais*, II, 7 (t. III, p. 76) et I, II, 12, t. III, p. 362 : « Je demandais à la fortune autant qu'autre chose, l'ordre Saint-Michel, estant jeune ; car, c'estoit lors l'extrême marque d'honneur de la noblesse Françoise et très-rare. Elle me l'a pleinement accordé. Au lieu de me monter et hausser de ma place pour y avaindre (atteindre), elle m'a bien plus gratieusement traité, elle l'a ravalé et rabaissé jusque à mes espaulés et au dessous. »

(3) Cf. *Documents inédits sur Montaigne* publiés par le D^r Payen, n° 3. *Ephémérides*. Brantôme a prétendu que le marquis de Trans aurait demandé et obtenu le collier de l'Ordre, par manière de plaisanterie, pour un de ses voisins, c'est-à-dire pour Montaigne et en même temps pour son maître d'hôtel. Cf. *Œuvres*, éd. Lalanne, t. V, p. 90-95. Mais Brantôme n'aimait pas Montaigne et le rôle qu'il fait jouer ici au marquis de Trans est invraisemblable ; il n'était pas homme à bafouer son voisin et ami Montaigne.

Six ans après, Henri de Navarre faisait Montaigne gentilhomme de sa chambre par lettres patentes du 30 novembre 1577. Cf. Payen, *Documents inédits sur Montaigne* (1835), p. 15.

Tite-Live

par Henri BORNEZQUE,

Professeur à l'Université de Lille.

X

Les récits (1).

Jusqu'à présent, nous nous sommes occupé de l'historien : dorénavant c'est de l'écrivain que nous parlerons.

Un historien est avant tout un narrateur. C'est donc par les récits qu'il convient de commencer à étudier dans le détail l'œuvre d'art que se propose d'être l'histoire de Tite-Live.

Le premier caractère des récits que l'on trouve dans les *Décades* est de former un tout. D'abord, assez fréquemment, d'une manière extérieure. Les termes du commencement sont repris à la fin. Au livre XXXI, les chapitres 29 à 32 sont consacrés à l'Assemblée générale des Etoliens. Les premiers mots du chapitre 29 sont : *Concilium Aetolorum statula die...*, les derniers du chapitre 32 : *Haec in concilio Aetolorum acta*. La peinture de la colère des Athéniens contre Philippe, au chapitre 44 du même livre, commence par : *Tum vero Atheniensium civitas cui odio in Philippum per metum jam diu moderata erat, id omne in auxilii praesentis spem effudit*, et se termine par : *Athenienses quidem litteris verbisque, quibus solis valent, bellum adversus Philippum gerant*. Au livre XLV, le récit de l'ambassade de Ti. Claudius, P. Postumius et M. Junius s'ouvre par les mots : *Inde legatio sub idem tempus in Asiam circum insulas missa...* et finit par la phrase :

(1) Consulter spécialement L. Delaruelle, *Les procédés de rédaction de Tite-Live étudiés dans une de ses narrations*, Revue de philologie, XXXVII (1913), p. 145-161, et K. Witte, *Ueber die Form der Darstellung in Livius geschichtswerk*, Rhein, Museum, LXII (1910), p. 270-305 et 359-419.

Hæc legatio magnum ad conciliandos animos civitatum Asia: momentum fuit, alors que Polybe, d'ailleurs très exactement suivi par Tite-Live, parle, à la fin de son récit, non pas de l'Asie, mais des Rhodiens. Witte, à qui nous devons cette remarque, cite beaucoup d'autres exemples du procédé.

Cette unité tout extérieure est renforcée par une unité intérieure. « Si Tite-Live raconte un événement un peu complexe, bataille, émeute, sédition militaire, écrit M. Delaruelle, il n'a garde de relater à la file et sans s'interrompre tous les menus faits dont se compose cet événement. Il distingue des moments dans l'action ; il y découpe ainsi autant de scènes dont chacune a son intérêt propre et qui pourtant s'enchaînent rigoureusement. On apprécie mieux ce procédé quand on vient de lire du César. César ne cherche qu'à faire comprendre la suite des opérations. Il laisse une impression de sécheresse et parfois de monotonie. Chez Tite-Live, les récits les plus longs sont harmonieusement composés. Il y règne, dans la distribution des parties, un équilibre parfait qui satisfait l'esprit. »

Le récit de la bataille du Métaure, qui remplit les huit derniers chapitres du livre XXVII, forme un triptyque bien ordonné : avant la bataille (43-46), la bataille (47-49), après le combat (50-51). A l'intérieur de la première et de la troisième partie, deux scènes se font pendant : le tableau des inquiétudes et de la consternation dans Rome lorsqu'on y apprend l'arrivée d'Asdrubal et la décision du consul Néron ; la peinture de la joie des Romains à la nouvelle de la victoire. Conformément aux habitudes de Tite-Live, indiquées plus haut, à la fin du récit, nous trouvons le rappel des mots qui en indiquent le commencement. Le chapitre 42 se termine par les phrases suivantes : *Hanno inde... in Bruttios... missus... Q. Fulvium, cum Metapontum ipse profisciceretur, in Lucanos, ne regio ea sine praesidio esset, accessierat*. Nous lisons à la fin du chapitre 51 : *et Metapontinos, civitatem universam, ex itos sedibus suis, et Lucanorum qui suae ditionis erant, in Bruttium agrum traduxit*. Or ce passage suit immédiatement la phrase d'Annibal : « qu'il reconnaissait la fortune de Carthage », phrase à effet, sur laquelle Tite-Live aurait pu avoir la tentation de terminer le chapitre et le livre.

La même remarque s'impose pour le passage des Alpes, si bien étudié tant de fois et sous tant de rapports. Le récit de Polybe, source principale de Tite-Live, forme un long morceau sans divisions nettes. Au contraire, l'historien latin distingue six parties, nous dirions volontiers six actes, ou, du moins, six tableaux : 1° préparatifs (32,6 à la fin du chapitre) ; 2° franchissement du

premier défilé (chapitre 33) ; 3^o passage d'un nouveau défilé (34,1-35,3) ; 4^o halte au sommet (fin du chapitre 35) ; 5^o difficultés de la descente (36) ; 6^o retour au sommet et nouvelles tentatives, celles-là couronnées de succès. Les cinq dernières parties sont d'ailleurs annoncées nettement, peut-être trop, par : *Prima deinde luce* (33,1), *perventum inde* (34,1), *nono die in jugum Alpium perventum est* (35,4), *venlum deinde* (36,1), *castra deinde in jugo posita* (37,1).

C'est que, pour Tite-Live, la première qualité d'une narration est d'être claire et de pouvoir être aisément suivie. Aussi lorsque, pour rendre les faits plus faciles à comprendre, une description est nécessaire, s'efforce-t-il de la donner très simple et très nette. Telle est celle qui ouvre le récit de la défaite de l'armée romaine aux Fourches Caudines.

« Deux routes conduisaient à Lucérie ; l'une longeait la côte de la Mer Supérieure ; elle était unie et découverte, plus sûre, mais, par contre, beaucoup plus longue ; l'autre traversait les Fourches Caudines et était plus courte, mais voici la description du lieu. Ce sont deux gorges étroites et garnies de forêts, reliées par des montagnes formant une double chaîne semi-circulaire. Dans l'intervalle, une plaine assez étendue, où l'on trouve de l'herbe et de l'eau, et que traverse la route. Mais, avant d'y arriver, il faut franchir un premier défilé, et il faut revenir par cette même route par laquelle on s'est glissé, ou, si l'on veut poursuivre son chemin, sortir par un autre col plus étroit et plus difficile. » Même netteté descriptive dans le récit de l'escalade des Gaulois et de leur chute, lorsqu'ils essayent de prendre le Capitole par surprise et qu'ils sont repoussés par Manlius. L'escalade d'abord : « Par une nuit peu claire, ayant fait monter d'abord un homme sans armes pour éclairer le chemin, ensuite se passant leurs armes, dans les endroits difficiles, chacun à tour de rôle s'appuyant sur le rocher pour pousser d'en bas ou tirer d'en haut ses camarades, selon la disposition des lieux... » Intervention de Manlius qui, d'un coup de son bouclier, précipite un Gaulois qui avait déjà pris pied sur la muraille : « Il glisse, sa chute écrase ses voisins ; les autres, affolés, lâchent leurs armes et se cramponnent de leurs mains aux rochers auxquels ils étaient suspendus. »

Ce sont là des aspects d'une tendance générale de Tite-Live : s'il veut nous faire bien comprendre les faits, nous exposer avec précision tout ce qui peut nous les rendre plus intelligibles, c'est que lui-même a besoin de se les expliquer. Voilà pourquoi, par exemple, comme l'a montré M. Delaruelle à propos du récit du

combat où Cornélius Cossus remporta les premières dépouilles opimes, lorsque les anciens historiens lui fournissent des données insuffisamment cohérentes, il s'efforce de coordonner selon la vraisemblance les indications qu'il trouve chez ses prédécesseurs.

Pour mieux y arriver, il essaye de se représenter la scène, de l'évoquer pour lui-même, de la faire revivre sous ses yeux, de bien voir suivant quelles modalités, avec quelles péripéties elle a pu se dérouler. Il est ainsi tout naturellement amené à substituer le détail pittoresque (peut-être pas toujours assez) à la narration plus précise, et sans doute aussi plus exacte, de Polybe. Telle la description des Alpes. Telle encore la peinture de l'obstacle imprévu qui, à la descente, arrête les Carthaginois. « On arriva ensuite à un passage rocheux, beaucoup plus étroit, et dont la rampe était si raide que c'est à peine si les fantassins, sans armes et bagages, tâtonnant avec le pied et les mains, se retenant à des broussailles et à des souches qui se dressaient à l'entour, pouvaient se laisser descendre. L'endroit, de tout temps extraordinairement raide par lui-même, était devenu un précipice de mille bons pieds, à la suite d'un éboulement récent. »

Son imagination se représente de même l'attitude des personnes dans tel cas déterminé. Voici, à la veille de Zama, entre leurs escortes arrêtées à égale distance, et accompagnés de leurs seuls interprètes, que s'avancent l'un vers l'autre Scipion et Hannibal, « les plus grands généraux, non seulement de leur époque, mais de tous les temps qui les avaient précédés, comparables à n'importe quel roi ou quel chef. Une fois en présence l'un de l'autre, une admiration mutuelle les frappa d'abord comme de stupeur et ils gardèrent le silence. Puis Annibal parla. » A la bataille de Trasimène, Tite-Live voit les soldats romains épouvantés se précipiter dans le lac et avancer jusqu'au moment où dépassent seules leur tête et leurs épaules. Comme le note le chanoine Rémy (1) — et cette remarque pourrait être généralisée — la précision de ce détail pittoresque fait contraste avec la pauvreté et le vague des indications géographiques, topographiques et chronologiques. Dans un livre antérieur, Tite-Live nous avait mis sous les yeux les 306 Fabius, au moment de partir contre les Véiens, pressés dans le vestibule du consul; le consul lui-même apparaissant en manteau de guerre et prenant le commandement; la foule muette d'admiration sur le passage de la petite armée.

(1) Dans une étude très pénétrante, à laquelle nous empruntons beaucoup, qu'il a publiée sur la bataille de Trasimène, dans *Nova et Vetera* (janvier et mars 1913).

De même que l'attitude des personnages, il essaie de deviner leurs impressions, leurs pensées, les mobiles qui pourront les déterminer et dans quel sens.

En 342, le consul Marcius est informé par les tribuns que les troupes romaines occupant la Campanie et séduites par le charme de ce pays ont l'intention de s'en emparer et de s'y établir définitivement. Il résolut d'agir par ruse. Il donne aux principaux fauteurs l'éméritat ou des congés. Il accorde ensuite ces congés à des cohortes entières, en disant que leurs affaires auraient à souffrir de leur absence. Les besoins du service sont également invoqués. Une fois arrivés à Rome, tous ces hommes y sont retenus par l'autre consul et le préteur. « D'abord ils ne soupçonnèrent pas l'artifice et c'est sans regret aucun qu'ils venaient revoir leur foyer. Mais lorsque les autres virent que les premiers partis ne retournaient pas au corps, que les congés étaient donnés presque exclusivement à ceux qui avaient pris les quartiers d'hiver en Campanie, surtout aux auteurs de la sédition, ils furent d'abord surpris ; bientôt ils ne doutèrent plus que leurs projets n'eussent été découverts : « On va créer des tribunaux extraordinaires, on va les dénoncer, on va les exécuter secrètement les uns après les autres, et ils seront tous les victimes du pouvoir despotique, arbitraire et tyrannique des consuls et des sénateurs. » Ces craintes sont semées en des entretiens secrets par ceux qui étaient au camp, et qui voyaient les nerfs de la conjuration coupés par l'art du consul. » Et l'on comprend que la sédition éclate.

Rollin montre que le beau récit du combat des Horaces et des Curiaces, si l'on se borne aux circonstances essentielles, se ramène à une narration assez brève, mais assez sèche. Pour l'étendre et la rendre vivante, il ne faut, dit-il, « que consulter la nature, en bien étudier les mouvements, examiner attentivement ce qui a dû se passer dans le cœur des Horaces, des Curiaces, des Romains, des Albains ».

A la bataille de Trasimène, Tite-Live semble vraiment avoir accompagné l'armée romaine. Par suite du brouillard, plus dense dans les fonds que sur les collines, les colonnes de Carthaginois qui descendent vers le lac et qui attaquent se voient entre elles, mais les Romains ne les aperçoivent pas. « Les écrivains militaires qui traitent de la psychologie de la bataille, écrit le chanoine Rémy, signalent comme une des causes les plus graves de la démoralisation du soldat dans les guerres modernes le fait que, le plus souvent, il ne voit pas l'ennemi. Or Tite-Live note que c'est précisément la situation des Romains. Elle est aggravée pour eux

par ceci qu'ils entendent s'élever de toutes parts des clameurs. L'imagination alors s'exagère le mal : *sensit*. Ils ont la sensation, sans rien distinguer de bien précis. » Impressions analogues pour la colonne d'avant-garde qui a franchi les lignes carthaginoises. Elle s'arrête sur une hauteur, ne voyant rien à cause du brouillard, entendant seulement le bruit des armes et les cris. Et voici que tout à coup la chaleur du soleil disperse la brume et qu'une lumière pure leur montre la situation désespérée de leurs compatriotes.

Le consul Flaminius s'était rendu particulièrement impopulaire chez les Insubres. Un certain nombre de ces Gaulois Cisalpins s'étaient enrôlés dans l'armée d'Hannibal. Tite-Live lit dans Polybe : « Flaminius fut tué par des Celtes. » Aussitôt son imagination travaille et crée un Insubre déterminé, un certain Ducarius, qui, sur le champ de bataille de Trasimène, reconnaissant le consul, dit à ses compatriotes : « Voilà l'homme qui a massacré nos légions, ravagé nos champs et notre ville. Eh bien ! moi, je vais offrir cette victime aux mânes de mes concitoyens odieusement massacrés. » Et aussitôt il enfonce les éperons dans le ventre de son cheval, se lance sur les ennemis, à l'endroit où leur masse est la plus serrée, tue d'abord l'officier d'ordonnance du consul qui s'était porté au-devant de lui, la lance en arrêt, ensuite transperce le consul de sa longue lance ; il allait le dépouiller, quand les triaires lui opposèrent la barrière de leurs lances. »

Car Tite-Live ne se borne pas à se représenter ses personnages agissant ; il se les représente aussi conversant, s'adressant à une foule ou monologuant. Comment il le fait, nous essaierons de le montrer dans un chapitre particulier ; nous nous contentons de noter le fait et de le préciser au moyen d'un exemple. Le récit des Fourches Caudines, après la description des lieux dont nous avons parlé, comprend un rapide dialogue exprimant d'une manière saisissante l'inquiétude des esprits, des discours qui expliquent les faits ; enfin, après la décision définitive, se place une peinture de la douleur, de l'indignation, de l'abattement, de la honte des Romains.

Tite-Live, qui fait lui-même œuvre d'imagination, s'adresse également à l'imagination du lecteur, soit par quelque circonstance du récit, soit par le récit lui-même. En d'autres termes, la part du romanesque est grande.

Presque aucun événement (1) n'est commun, ne se déroule

(1) Pour toute cette partie, nous devons beaucoup à Witte.

d'une manière banale. Déjà Nissen observait que les guerres présentaient des péripéties, à peu près toujours les mêmes. Le cadre est le suivant : d'abord les Romains, vaincus par le nombre ou surpris, sont dans une situation difficile ; puis, grâce à leur courage ou aux habiles dispositions de leurs chefs, ils reprennent le dessus, et remportent une victoire éclatante en tuant 35 ou 40.000 ennemis, ou même quelquefois davantage, écrit Nissen, qui ajoute : « Alors les ennemis se soumettent ou se retirent ; l'histoire est terminée pour cette année-là et recommence l'année suivante sous d'autres noms. » Les batailles se déroulent suivant les mêmes péripéties. Ordinairement le combat ne s'engage pas sans hésitations. La victoire comporte le plus souvent trois étapes : l'ennemi résiste énergiquement ; il est ébranlé ; il s'avoue vaincu. De même, et inversement, pour la défaite ou pour la déroute. Mais il n'y a pour ainsi dire pas d'exemple d'une victoire qui ne soit pas disputée.

De plus, les circonstances sont presque toujours exceptionnelles : « rarement, dit-on, une telle clameur avait été poussée au début du combat » (XXXIII, 9,22) ; « rarement en d'autres circonstances des flottes en vinrent aux mains avec une telle résolution » (XXVI, 39,9) ; « jamais en d'autres circonstances, une semblable terreur ne frappa le Sénat » (II, 9,5), etc. Voici comment s'ouvre le récit célèbre de la proclamation de la liberté grecque. « C'était l'époque des jeux isthmiques. Cette solennité *attire toujours* une grande foule... *mais alors*, s'ils accouraient de tout côté, *ce n'était pas uniquement pour se conformer aux usages* ; ils y étaient attirés aussi par l'attente du statut qui serait attribué à la Grèce. » La proclamation est faite, et, d'après Polybe, accueillie par des salves d'applaudissements. Tite-Live ménage son effet : « Personne ne croyait avoir bien entendu. Les Grecs se regardent, étonnés, comme dans la vaine impression d'un songe ; chacun, pour ce qui le concernait, n'en croyant pas ses oreilles, interrogeait ses voisins. » On rappelle le héraut, qui refit le décret. C'est alors seulement qu'éclate la joie universelle.

Le nombre des morts et des prisonniers est généralement très considérable : quelquefois survit le seul messenger annonçant le désastre ; à Cannes, Varron, qui réussit à s'enfuir, n'est accompagné que de cinquante hommes ; il est tombé dans cette bataille tant de chevaliers romains que leurs anneaux d'or remplissent plus de trois modii, d'après les uns, un modius seulement, suivant les autres ; or un *modius* représente huit litres trois quarts !

Les épreuves subies par une armée, si pénibles qu'elles aient été,

ne le sont jamais assez aux yeux de Tite-Live. Pendant la traversée des marais d'Etrurie, « l'armée d'Hannibal avait supporté de grandes fatigues, nous dit Polybe, et les Celtes plus que les autres. Tous souffraient, et surtout du manque de sommeil. » Voici la traduction libre de Tite-Live (XXII, 2, 6) : « Les Gaulois ne pouvaient ni maintenir leur équilibre quand ils venaient à glisser, ni se tirer des fondrières ; chez eux, le physique n'était pas soutenu par le moral, ni le moral par l'espérance ; les uns avaient peine à trainer leurs membres fatigués ; d'autres, le moral abattu par le découragement, se laissaient tomber à terre et mouraient parmi les bêtes de somme, elles aussi gisant sur le sol ; et ce qui les accablait plus que tout, c'étaient les veilles, qu'ils supportaient déjà depuis quatre jours et trois nuits. »

Toujours Tite-Live trouve à noter quelque circonstance mémorable, qui frappera le lecteur. Nous avons vu que le plan de la bataille de Cannes n'est pas net. Mais notre auteur ne manque pas de mentionner la présence, sur le champ de bataille, d'un Numide vivant, « caché sous un Romain mort, et à qui l'on trouva les oreilles et le nez déchirés ; son ennemi, chez qui la colère déterminait des accès de rage, à défaut des mains qui ne pouvaient tenir une arme, s'était servi de ses dents pour le déchirer jusqu'au moment où il avait expiré ». Lorsque, dans un admirable tableau, sur lequel nous reviendrons, il nous peint Rome à la nouvelle de la bataille de Trasimène, il a bien soin de glisser deux anecdotes, avec des précisions : la mort subite de deux femmes expirant, l'une en embrassant sur le seuil de sa porte son fils qui se présentait brusquement devant elle, l'autre, assise devant sa maison, apercevant son fils dont on avait annoncé la mort.

Les Bacchanales, mystères moralement suspects, cela n'est pas contestable, mais qui ne mettaient certainement pas l'Etat en danger, sont devenus une sorte de conjuration formidable contre la République, groupant sept mille conjurés (à vrai dire, ce chiffre n'est donné par Tite-Live que sous réserve), et à laquelle il fallait attribuer tous les crimes de l'année précédente. Aussi bien les conjurations représentent-elles un thème souvent repris dans les *Décades*. A celle-là s'ajoute un élément romanesque, l'histoire de la courtisane Hispala Fécénia : « elle continuait par besoin sa profession, au-dessus de laquelle, dit Tite-Live, la plaçait son caractère ». Elle aime P. Aebutius, fils d'un chevalier romain et de Duronia, mariée en secondes noces à T. Sempronius Rutilus. Celui-ci, tuteur d'Aebutius, a dilapidé les biens de son pupille ; pour n'avoir pas à rendre compte de sa gestion, il songe à se défaire de son pupille ou à le tenir sous sa dépendance ;

le seul moyen sûr lui parut l'initiation aux Bacchanales et à leurs orgies. Aebutius est amené à en parler à Hispala, qui, sachant que c'était une école de corruption, conjure celui qu'elle aime de renoncer à ces mystères. Mais Sempronius n'admet pas cette désobéissance et chasse Aebutius, qui se retire chez sa tante maternelle, lui raconte ce qui est arrivé. Celle-ci lui conseille d'aller trouver le consul. Et c'est ainsi que fut percé le mystère des Bacchanales.

Le désir des plébéiens de s'élever au consulat n'est pas dû le moins du monde aux raisons profondes et justes que l'on imaginait. C'est une petite cause, une blessure d'amour-propre féminin, qui l'a fait naître, selon Tite-Live. M. Fabius Ambustus, patricien influent auprès des deux ordres, avait deux filles, mariées l'une à un patricien, Ser. Sulpicius, alors tribun militaire, l'autre, la plus jeune, à un plébéien. Un jour, les deux sœurs bavardaient dans la maison de l'aînée, quand Sulpicius revint du forum. Son licteur, suivant l'usage, heurta à la porte avec son faisceau ; le bruit fit peur à la femme du plébéien ; car, nous dit Tite-Live, elle ignorait cet usage, et sa sœur, étonnée de cette ignorance, se moqua d'elle. Le nombre de ceux qui escortaient le tribun, et, avant de prendre congé de lui, lui demandaient ses ordres, « dut aussi, je crois, lui faire paraître éclatant le mariage de sa sœur ». Son père, la rencontrant un peu plus tard, la vit triste et l'interrogea. Elle commença par garder le silence, car elle voyait ce que la cause de son émotion avait de peu affectueux pour son mari et pour sa sœur. En l'interrogeant avec patience et douceur, il réussit à la faire parler, lui dit d'avoir bon courage, et lui assura qu'elle verrait un jour dans sa maison les mêmes honneurs que sa sœur. La scène entre le père et la fille est délicieuse ; le récit est charmant, relevé de réflexions piquantes. Mais, comme le remarque judicieusement Duruy, « la jeune Fabia avait maintes fois, chez son père et chez les amis de sa famille, entendu le bruit du licteur ; souvent aussi elle avait vu le cortège qui suivait toujours les magistrats et les puissants personnages. Rien de tout cela ne devait donc la surprendre, et elle savait bien, en épousant Licinius, quelle condition ce plébéien devait lui faire. La révolution qui s'apprêtait ne provint pas plus d'une jalousie de femme que la guerre de Troie n'eut pour cause l'enlèvement d'Hélène ; elle fut le dernier acte d'une lutte poursuivie depuis cent vingt années et qui ne s'était pas arrêtée un jour. » Tite-Live était trop fin psychologue pour ne pas se faire ces réflexions. Mais il a sacrifié le vraisemblable au romanesque.

De même, pour donner place à une histoire romanesque, il n'a

pas hésité devant une digression. Tel est le cas pour les aventures de Masinissa, plusieurs fois vaincu, s'échappant toujours et revenant à l'attaque avec une audace nouvelle.

Masinissa, accompagné de cinquante cavaliers au plus, s'échappa dans la montagne par des sentiers détournés inconnus de ceux qui le poursuivaient. Néanmoins Bucar (1) le suivit à la trace, et, l'ayant rejoint dans une vaste plaine près de la ville de Clupea, il le cerna si bien qu'il tua tous ses cavaliers, à l'exception de quatre ; mais, dans la mêlée, Masinissa, qui était lui-même blessé, lui échappa pour ainsi dire des mains en compagnie des survivants. On ne perdait pas de vue les fuyards ; un corps de cavalerie, répandu dans la vaste plaine, et dont certains détachements coupaient de biais pour barer la retraite, un corps de cavalerie poursuivait cinq ennemis. Un fleuve considérable les reçut (en effet, craignant un danger plus grand, ils n'avaient pas hésité à y lancer leurs chevaux), et entraînés par le courant, ils furent emportés à la dérive. Deux d'entre eux disparurent dans les eaux impétueuses sous les yeux de leurs ennemis ; Masinissa lui-même, que l'on crut mort, et les deux derniers cavaliers prirent pied entre les arbrisseaux de la rive opposée. Bucar ne poussa pas plus loin sa poursuite, parce qu'il n'osa pas se risquer dans le fleuve et qu'il pensait n'avoir plus personne à poursuivre. Il vint donc auprès du roi (Syphax) pour lui annoncer à tort la fin de Masinissa ; des émissaires allèrent porter à Carthage une nouvelle si réjouissante, et, dans l'Afrique entière, que remplit le bruit de la mort de Masinissa, les esprits furent affectés en sens opposé.

Cependant Masinissa, caché dans une caverne, y soignait sa blessure au moyen de plantes ; il y vécut quelques jours grâce à la maraude des deux cavaliers. Dès que la plaie fut cicatrisée et qu'il crut pouvoir supporter le cheval, avec une audace extrême, il entreprend de reconquérir son royaume. Accompagné de quarante cavaliers au plus, recrutés au cours du voyage même, il arriva chez les Massyliens, sans dissimuler désormais son identité ; là, son ancienne popularité et la joie qu'on éprouvait à retrouver en bonne santé, contre toute prévision, celui qu'on avait cru mort, provoqua un tel mouvement qu'en quelques jours six mille fantassins et quatre mille cavaliers, tout armés, se réunirent autour de lui.

C'est à Masinissa, l'on s'en souvient, que se rattache la pathétique (et peu vraisemblable) histoire de Sophonisbe (2), qui a inspiré tant de tragédies.

Ne nous étonnons pas de cette part faite au romanesque. N'oublions pas que le roman n'existe pas à Rome ; il n'y a même, à aucune époque, dans la langue latine, de terme précis et spécial pour désigner ce genre. Le goût du romanesque, de l'exceptionnel ne trouve à se satisfaire que dans les déclamations et dans l'histoire. Dans les *Controverses* travaille surtout l'imagination, qui, sollicitée par des conflits délicats à trancher, ne trouve presque aucune barrière contre elle-même, aucune circonstance qui, lui rappelant le monde réel, l'y retienne, puisque les lois, à de très rares exceptions près, sont imaginaires, les personnages de

(1) Personnage d'ailleurs inconnu.

(2) Voir le dernier numéro de la *Revue*.

convention et les sujets extraordinaires. Telle matière de controverse a été empruntée à l'aventure romanesque de Séleucus et Stratonice ; telle autre, inversement, se retrouve dans l'Histoire d'Apollonius de Tyr ou dans l'*Illustre Bassa* de Scudéry. L'histoire se souvient, ici encore, de ses origines, Homère, les logographes, dont les récits sont presque des épopées en prose, Hérodote, enfin, qui se préoccupe de faire connaître « les actions grandes et curieuses des Grecs et des Barbares », et dont l'œuvre abonde en mythes, en anecdotes, en légendes romanesques. On retrouve la même tendance chez Ephore, chez Timée, puis chez les annalistes romains les plus récents, Claudius Quadrigarius et Valérius d'Antium.

Ces récits, ces tableaux de Tite-Live ne se bornent pas à nous intéresser, ils nous émeuvent ; clairs, bien ordonnés, intéressants, ils possèdent en même temps une valeur pathétique et dramatique. C'est que, à force de vivre avec ses personnages, de s'imaginer leurs attitudes, leurs actes, leurs sentiments, leurs paroles dans un cas déterminé, Tite-Live ressent pour eux une sympathie inconsciente, qui se traduit par une émotion d'autant plus forte qu'elle est plus retenue et moins volontaire. Quand il trace le tableau de la peste qui, devant Syracuse, frappe l'armée romaine, mais plus encore l'armée carthaginoise, il sollicite notre sensibilité, nous montrant les malades qui meurent abandonnés, les cadavres qui jonchent le sol, nous faisant presque entendre les pleurs et des gémissements qui ne cessent ni jour ni nuit. Raison de plus pour avoir à noter cette richesse de pathétique, lorsqu'il s'agit de Romains seuls, par exemple dans le passage où il nous peint les sentiments de Rome en attendant l'issue de la bataille de Trasimène et lorsque la nouvelle de la défaite est apportée.

Dès qu'on apprit le désastre, le peuple épouvanté accourut de toute part en désordre au forum. Les matrones, allant et venant dans les rues (1), s'adressaient aux passants pour savoir quel désastre soudain l'on avait annoncé et ce qu'était devenue l'armée. Et comme la foule s'était massée, en manière d'assemblée, devant le Comitium (2) et la Curie et demandait à voir les magistrats, enfin, un peu avant le coucher du soleil, le préteur M. Pomponius dit : « Nous venons de perdre une grande bataille. » Il ne donna aucun détail plus précis, ce qui n'empêcha pas les citoyens, qui s'étaient mutuellement communiqué les bruits qui couraient, de raconter chez eux qu'un consul avait été tué avec une grande partie des troupes, que les survivants, peu nombreux, fuyaient en désordre par l'Etrurie ou avaient été faits pri-

(1) Il était contraire à l'étiquette, pour les matrones, de sortir de leur maison et d'adresser la parole au premier venu.

(2) Partie orientale du forum qui était séparée de la partie occidentale du forum proprement dit, par la *Curia Hostilia*, où se réunissait le Sénat.

sonniers par l'ennemi. Tous les malheurs qui avaient pu frapper l'armée vaincue, autant de sujets d'inquiétude pour ceux qui avaient des parents sous les ordres de C. Flaminius ; aussi bien ignoraient-ils le sort de chacun d'eux, et personne ne peut voir clairement ce qu'il peut espérer ou craindre. »

Si donc il est vrai, comme l'a montré M. Courbaud (1), que les narrations de Tacite se distinguent par trois caractères : description pittoresque, analyse psychologique, réflexions morales, on pourrait, croyons-nous, dire de celles de Tite-Live qu'elles s'adressent tout ensemble à l'intelligence, à l'imagination et à la sensibilité. C'est ce que mettra bien en lumière une courte narration, qui explique comment prit corps le mécontentement causé par le sort des débiteurs qui, ne pouvant se libérer, étaient réduits en esclavage.

Un jour, apparaît sur le Forum un homme âgé, « portant dans son extérieur toutes les marques de son infortune ; il était vêtu de haillons malpropres ; plus misérable encore était l'apparence de son corps, dont la pâleur et la maigreur annonçaient l'épuisement. En outre, sa longue barbe, sa longue chevelure donnaient quelque chose de sauvage à sa physionomie. On le reconnaissait pourtant, malgré son état misérable ; on disait qu'il avait été centurion, et, dans le public apitoyé, on citait couramment d'autres distinctions militaires qu'il avait obtenues. Lui-même montrait sur sa poitrine, des cicatrices, témoins de sa valeur en diverses rencontres. On lui demande la cause de cet aspect, de cet état misérable. Voyant réunie autour de lui une foule qui faisait penser à une assemblée du peuple, il dit que, pendant la guerre contre les Sabins, alors qu'il était à l'armée, les dévastations de l'ennemi l'ont privé de sa récolte, que, de plus, sa ferme a été brûlée, ses biens pillés, son bétail enlevé ; dans un temps si défavorable pour lui, il a fallu payer l'impôt et il a dû emprunter. Cette dette, augmentée par les intérêts, l'a d'abord dépouillé des terres héritées de son père et de son aïeul, ensuite de ses autres biens ; enfin, comme une lèpre, elle a atlaqué sa personne. Son créancier l'a traîné non en esclavage, mais dans un atelier de travaux forcés et une caverne de bourreaux. Il montre alors son dos, qui portait d'affreuses traces de coups récents. A cette vue, à ce récit s'élève une clameur terrible ».

Il va sans dire que, suivant le cas, tel ou tel de ces éléments, unis ici dans une juste mesure, peut manquer ou dominer. Lorsque les faits sont assez dramatiques par eux-mêmes, Tite-Live se contente de les laisser parler et de les mettre en leur jour. Tel est le cas pour l'affaire d'empoisonnement que nous avons mentionnée et à laquelle notre historien aurait aimé ne pas croire. De même, lorsqu'il raconte un combat sous terre au siège d'Ambracie ; pourtant plusieurs passages pouvaient prêter à des tableaux terrifiants et dramatiques ! Ailleurs, ce qui frappe, c'est le pathétique, comme dans la sombre peinture de l'agonie de Capoue. Plus souvent c'est à la fois l'analyse psychologique et le

(1) *Les procédés d'art de Tacite dans les « Histoires ».*

pathétique, dont l'union communique leur puissance d'émotion au jugement de Scipion, qui respire un air de grandeur mélancolique, à l'épisode de Sophonisbe, qui, presque sans enjolivements, a fourni au Trissin, puis à Mairet, à Corneille et à Voltaire, le sujet d'une tragédie émouvante, ou à la destruction d'Albe. Dans ce dernier, dont nous donnons la traduction, on notera, pour le plan, la gradation dans le pathétique, le *crescendo* des clameurs douloureuses, le simple et sobre tableau final, et, dans le détail, l'art avec lequel Tite-Live a exprimé les différentes nuances du sentiment : formes successives de la douleur ; variété des attitudes ; façons diverses dont se manifeste l'affliction selon le caractère (I, 29).

Déjà des cavaliers avaient été envoyés en avant-garde à Albe, pour conduire la population à Rome. Ensuite les légions furent amenées pour détruire la ville. Lorsqu'elles eurent franchi les portes, ce ne fut pas le trouble ni l'effroi qui règne ordinairement dans les villes prises, lorsque, les portes ayant été enfoncées, les murs renversés par le bélier ou la citadelle prise d'assaut, les cris des ennemis et la course des soldats à travers la ville portent partout le fer et le feu : un morne silence et une douleur muette remplissaient tous les esprits, au point que les habitants ne savaient plus ce qu'ils devaient laisser, ce qu'ils devaient emporter avec eux ; toute force de décision leur manquant, ils se consultaient les uns les autres, tantôt immobiles sur leur seuil, tantôt errant à travers leurs demeures, pour leur donner un dernier regard.

Mais quand le cri des cavaliers leur enjoignit de sortir, quand le bruit des maisons qu'on démolissait s'entendit aux extrémités de la ville, quand la poussière, s'élevant des endroits éloignés, eut tout enveloppé comme un nuage, saisissant à la hâte ce qu'ils pouvaient, car ils partaient abandonnant leur foyer, leurs pénates, le toit où ils étaient nés et où ils avaient été élevés, ces malheureux émigrants, en troupe compacte, remplissaient les rues. Le spectacle des autres provoquait une pitié mutuelle et redoublait les larmes. On entendait aussi des cris lamentables, poussés surtout par les femmes, lorsqu'elles passaient devant les temples augustes, investis de soldats armés ; il leur semblait qu'elles laissaient leurs dieux prisonniers. Quand les Albains furent sortis de la ville, les Romains rasent indifféremment tous les édifices, publics ou privés ; cependant on épargna les temples des dieux ; ainsi l'avait prescrit le roi.

Aussi bien toutes les périodes de l'histoire ne se prêtaient-elles pas également à la mise en œuvre des mêmes qualités.

« Les temps primitifs de Rome, dit M. Pichon, s'adaptent mal à sa méthode. Pour les bien raconter, il y avait deux partis à prendre : faire revivre les antiques légendes, comme de beaux contes qui ont bercé l'enfance du peuple-roi, ou bien disséquer ces traditions et retrouver sous leur brillante parure la réalité matérielle, déployer l'imagination du poète ou la science de l'éru-dit, être Virgile ou Mommsen. Tite-Live n'est ni l'un ni l'autre ; il ne révoque pas en doute l'authenticité des traditions et ne les accepte pas non plus telles quelles ; il fait avec de belles légendes de mauvaises histoires. » De là vient, par exemple, que, chez lui,

l'épisode d'Hercule et Cacus n'égalé pas l'ampleur vraiment épique de Virgile, qui s'attache à reproduire la légende en ce qu'elle a de plus merveilleux et nous présente Cacus comme un monstre malfaisant dont la bouche vomit des flammes. Le récit de Tite-Live est d'une simplicité élégante et parfois poétique, mais Cacus n'est plus qu'un berger voleur, lequel est assommé sans peine par Hercule, dépeint lui-même comme un gros mangeur et un fort buveur, que les excès de table plongent dans un sommeil dont profite Cacus.

Les premiers temps de la République fournissent avant tout des récits épiques : sentiments violents, actions surprenantes, grands coups de lances, combat de Junius Brutus et d'Aruns Tarquin, traits héroïques d'Horatius Coclès et de Mucius Scaevola, Véturie, Virginie, ou encore cet assassinat de Servius Tullius, dont Tite-Live veut qu'il évoque dans notre mémoire les crimes du palais des Atrides, puisqu'il écrit : « A Rome, le palais des rois fournit aussi un exemple de crime tragique. »

Dans l'époque moderne, il ne devait pas trouver, semble-t-il, ce qui, d'après Tacite, faisait l'intérêt de son histoire : « des guerres importantes, des prises de ville, des rois mis en déroute et faits prisonniers, ou, du côté de l'histoire intérieure, des querelles de consuls et de tribuns, des lois agraires et frumentaires, des luttes de la plèbe et de l'aristocratie, toutes choses qui offraient à ses récits une libre carrière. » A moins que, suivant l'hypothèse de M. Pichon, il ne reprit, avec les guerres civiles, sa vigueur dramatique et pathétique.

La période qui lui convenait le mieux, par la variété et l'importance des événements, par les nobles caractères, par les beaux dévouements, par les grandes qualités, par les hautes figures, par le patriotisme, alors à son apogée, ce sont les guerres puniques. De fait, c'est dans la troisième décade, comme on l'a vu, que se trouvent les plus beaux récits.

On y trouve d'ailleurs — à de rares exceptions, comme la fin de la bataille de Trasimène — le défaut commun à toutes les narrations de Tite-Live. Elles illustrent des traits généraux, pouvant s'appliquer à tous les cas semblables, plutôt que des détails particuliers à telle ou telle situation. C'est ce que M. Jules Martha a bien marqué dans une conférence sur Tite-Live et Tacite. Il met en parallèle deux récits se rapportant à des circonstances à peu près identiques : l'un, celui de Tite-Live, a trait à la mort de Tarquin l'Ancien ; l'autre, celui de Tacite, raconte la mort de Claude. De part et d'autre, il s'agit d'un crime ; de part et d'autre, il s'agit de mesures visant à dissimuler la mort du

prince, pendant le temps nécessaire à l'installation illégale d'un pouvoir usurpé. Or chez Tite-Live, nous dit M. Martha, sauf la mention des licteurs, pas un seul mot qui localise, qui date, qui spécifie. « La chute du corps, l'empressement des voisins à le recevoir, les cris, le désordre, le sang-froid de la personne (la reine, en l'occurrence), qui représente l'autorité, l'isolement du blessé, l'impatience de la foule anxieuse, les paroles dilatoires, la comédie de la pseudo-régence de Servius, tout cela peut être de tous les temps et de tous les pays. Le récit est vrai, mais il n'est vrai que d'une vérité générale et humaine. Au contraire, chez Tacite, pas un mot qui puisse s'appliquer à d'autres personnages, à une autre époque, à un autre pays. La stupidité et la gloutonnerie de Claude, la présence d'esprit d'Agrippine, sa décision, ses câlineries hypocrites, le Sénat convoqué, les prières publiques, le bulletin de santé, la garde prétorienne, l'effacement de Néron, tout, jusqu'à la superstition des astrologues, se rapporte à une minute bien déterminée de l'histoire. La précision se montre ici dans ce qu'elle a de plus limité, de plus concentré, de plus spécialement distinctif. »

Il n'en reste pas moins que les récits de Tite-Live, inférieurs à ceux de Tacite pour la vérité précise, joignent la vraisemblance aux autres qualités que nous avons relevées : variété, belle ordonnance, clarté, abondance, vie, pathétique, enfin netteté lumineuse, dont M. Nisard veut que Tite-Live, comme Virgile, son compatriote, l'ait puisée dans l'air que tous deux avaient respiré. « cet air limpide et brillant qui circule sur les toiles de l'école vénitienne ». Le mérite de ces récits apparaît mieux encore, si on les met en parallèle avec les narrations des autres historiens anciens, sauf peut-être Thucydide et Tacite. De César, nous avons dit un mot. Salluste manque de couleur et de pittoresque, Plutarque, Denys d'Halicarnasse et Florus, de vraisemblance. Avec Polybe et les anciens annalistes, la comparaison a été trop bien faite par Taine et d'autres encore, pour qu'on soit tenté d'y revenir. Il en découle que, considérés en eux-mêmes, les récits de Tite-Live, qui procèdent à la fois de l'intelligence, de l'imagination et de la sensibilité, offrent, suivant le mot de Fustel de Coulanges, « le modèle de la narration historique ».

(A suivre.)

Poésie moderne aux États-Unis

par Jean GATEL,

Professeur à l'Université de Grenoble.

II

Emily Dickinson.

Étudions le second personnage qui est à la fois le symbole et la preuve que la civilisation américaine pouvait créer la poésie véritable : Emily Dickinson.

Emily Dickinson est plus étrange encore que Walt Whitman parce qu'elle n'a pas vécu au dehors comme lui. Tout s'est passé au plus profond de sa conscience, et les preuves matérielles de ses émotions et de ses sentiments, de l'amour qu'elle a éprouvé, ces preuves-là n'existent plus ; elles ont été détruites.

Une parente, mal avisée mais bien intentionnée sans doute, a brûlé les lettres qui seules auraient pu dévoiler le secret qui est au centre, au cœur même de la vie d'Emily Dickinson.

Elle est née dans une petite ville du Massachusetts, à Amherst, en 1830.

Son père avait failli être missionnaire ; il avait fait des études très brillantes à Yale College ; il avait fait son droit et était juriste. On ne connaissait aucune faiblesse à cet homme. Il était rigide, austère, sévère, dur pour lui et les autres. Les lettres qu'il écrivait à sa femme dans la période des fiançailles étaient toujours signées : « Votre très humble et très obéissant serviteur. » Il se révéla le plus sévère des maîtres, et les trois enfants qu'il eut tremblaient devant lui.

La mère tremblait encore plus que les enfants devant le père. C'était une honnête et brave femme qui éprouva pour sa folle de fille un étonnement que seul tempérerait l'amour maternel.

Le frère était vif, actif, plein de santé ; il courtisait une fille du village qui s'appelait Suzy Gilbert, amie intime d'Emily et dont Emily était jalouse.

Cette Suzy Gilbert est un personnage très curieux que nous connaissons grâce aux nombreuses lettres qu'elle a reçues d'Emily, et elle étouffait dans l'atmosphère puritaine d'Amherst.

Un soir de Noël elle suspendit du laurier à la fenêtre ; ce fut un scandale dans le village. On trouvait que c'étaient là des pratiques romaines ; on parlait déjà de la conversion de Suzy au catholicisme.

Une jeune sœur, Lavinia, était jolie, très courtisée, elle plaisait beaucoup.

Emily n'était pas jolie ; elle ne plaisait pas ; elle était mieux que jolie : elle portait dans ses grands yeux et sur ses grosses lèvres le secret d'un tempérament fougueux et contenu.

En 1846, elle va à Boston ; c'est son premier voyage ; elle entend de la musique, elle assiste à des concerts. Elle revient, les yeux encore remplis des douces larmes que l'émotion lui avait causées ; elle retrouve, et reprend la vie monotone et triste d'Amherst, vie partagée entre les cérémonies religieuses et les réceptions familiales. Elle trouvait que ni celles-ci ni celles-là n'étaient bien gaies. Le salon était triste ; on parlait politique. Elle se collait le nez sur la vitre et regardait dehors ; mais dehors ce n'était pas très gai non plus : un chien égaré dans la rue, quelques flocons de neige, et c'était tout.

Mais au printemps elle se sauvait ; c'était sa vengeance ; elle n'assistait pas aux réceptions familiales ; elle vivait dans le jardin ; elle possédait une petite plate-bande où elle cultivait des plantes et des fleurs rares ; elle leur parlait, elle leur disait des vers.

La grande amitié de Suzy Gilbert illumine son enfance. Seulement cette amitié qui aurait dû s'étaler au grand soleil, qui aurait pu être une affection très douce pour Emily, lui était défendue par le code très sévère d'Amherst. Aussi écrivait-elle en cachette à Suzy ; elle lui envoyait des petits billets, dont voici un exemple :

A Suzy (septembre 1847).

J'ai pensé à vous tout le jour et j'en ai bien peur, je n'ai guère pensé qu'à vous... Quand le digne pasteur a dit : Notre père qui êtes aux cieux, j'ai dit « O ma chérie... ma chère Suzy ! » Quand il a lu le 100^e psaume, je n'ai cessé de me relire à moi-même, votre précieuse lettre et, ô Suzy, quand on a chanté, vous auriez ri d'entendre une petite voix qui chantait pour elle qui s'était enfuie. Je fabriquai des mots et ne cessai de chanter : « Je l'aime, je l'aime, elle est partie », tandis que les fidèles, eux, chantaient Halleluia !

Et déjà elle écrit des petits billets pour ses petits cousins, pour des amies du village à qui elle envoie des fleurs ; et déjà, sans le vouloir, sans se croire femme de lettres, elle sent qu'elle a en elle quelque chose que les autres n'ont pas ; elle se sent marquée par le destin, elle se sent créature d'exception. Elle en souffre un peu,

car ce n'est pas permis à Amherst. Mais elle a un grand espoir et elle se soulève sur ses petits pieds et elle essaie de regarder par delà les montagnes pour voir ce qu'il y a derrière, et elle se tourne vers ce Bon Dieu auquel elle ne croit guère, et elle lui dit : « O père, qui êtes aux cieux, dites-moi ce que vous y faites ; moi, je m'ennuie beaucoup ici. »

Bientôt celle qui espérait tant de la vie ne fut plus qu'une jeune fille en uniforme. On l'envoya à l'école dans une petite ville voisine pour la mater un peu. Elle y fut très malheureuse, bien que la présence de jeunes cœurs fût pour elle un grand réconfort.

Un jour la directrice eut cette idée saugrenue de demander au collège réuni de rester à l'école au lieu d'aller en vacances pour fêter Noël. Et la directrice d'ajouter : « Levez-vous si vous êtes de cet avis. » Tout le monde se lève sauf naturellement Emily. Scandale ! On écrit au papa. M. Dickinson vient sermonner sa fille et la ramène chez lui. C'est ce qui valait le mieux. Elle se console par la contrebande de petits poèmes et par ses rêves interminables.

Enfin elle fait un voyage avec son père, et c'est ici que se place l'aventure passionnelle dont j'ai parlé. Elle met une belle toilette ; elle arbore quantité de petits rubans (on portait beaucoup de petits rubans à Amherst à cette époque-là) et la voilà qui croit aller vers le bonheur.

Elle passe une semaine à Washington. Elle est très reçue, très fêtée. Elle est jeune et a beaucoup de grâce. Au retour on s'arrête à Philadelphie voir un ami, et c'est là qu'elle fait la rencontre de l'homme qui devait être pour cette petite sensitive le grand choc, l'orage qui désolera sa vie.

On ne sait rien, comme je l'ai dit, de cette histoire, et c'est bien dommage. Nous savons simplement qu'il était marié et que peut-être c'était un pasteur. En tout cas, il y eut entre ces deux êtres un échange rapide et passionné d'amour. Mais Emily savait qu'il ne fallait pas toucher au fruit défendu, et terrifiée, épouvantée, elle demande à son père de la ramener au bercail.

Ils rentrent donc à Amherst, mais celui qui aimait Emily la suit et un beau jour une grande scène a lieu dans le salon ; une scène tellement terrible que la pauvre Emily appelle à son secours sa jeune sœur, et ce n'est que grâce à l'intervention de Lavinia que l'homme s'en retourne sans autre espoir que la pensée et l'amour fidèles d'Emily : « Vous là-bas, moi ici, dit-elle, avec l'entre-bâillement de la porte que sont les Océans. »

En 1879 le père meurt : « La terre est ébranlée, écrit-elle, jusque

dans ses fondations. » Elle se trouvait privée de toute tendresse. « Emily avait l'âme d'un moine du moyen âge », dit quelqu'un qui la connut, « emprisonnée dans la chair d'une hérédité puritaine. »

Elle eut la joie, avant de mourir cependant, de voir quelques-uns de ses poèmes imprimés. Elle avait fait la connaissance en 1862 du colonel Higginson qui écrivait dans les revues, et qui, frappé de la grande sensibilité frémissante d'Emily et de son talent, publia quelques-uns de ses petits poèmes, de ces petites strophes qui n'avaient l'air de rien et qui contenaient dans leurs mailles serrées beaucoup de poésie.

La plupart de ses poèmes retrouvés dans les tiroirs ont été publiés. Beaucoup ont été détruits parce qu'ils révélaient trop nettement qu'elle avait aimé d'un amour défendu.

Elle fut frappée en 1884 et immobilisée jusqu'en 1886 où Dieu, en qui elle avait tout de même réuni ses espoirs, rappela cette âme blessée.

Elle fut ensevelie dans le cimetière d'Amherst. Ce fut un deuil général ; on l'aimait beaucoup ; on pressentait son talent et son génie. Des ouvriers, amis de la famille, lui fabriquèrent un immense linceul de violettes, et on vit ce linceul traîner par terre tellement il était long, pendant le court trajet de la maison à la dernière demeure.

« Elle avait parcouru le chemin de la vie avec la douceur et la persévérance des anciens saints, avec la démarche ferme des martyrs qui chantent malgré leur souffrance. »

Les deux derniers mots qu'elle écrivit la veille de sa mort sont extrêmement curieux et significatifs : « Called Back. » (Rappelée.)

Concluons : Emily Dickinson n'est pas un littérateur, pas plus que Walt Whitman ne l'a été. Mais à cause de cette hérédité puritaine qui l'obligeait à se replier, à se scruter elle-même, avec une sorte d'impitoyable rigueur, elle a produit une poésie intime, crispée, douloureuse.

Le monde se reflétait, dans sa conscience, avec les plus petits détails : une fleur, un insecte, un pas, un serrement de main, toutes choses menues qui se gravaient dans son âme délicate pour y demeurer comme des traits au burin.

Voilà vraiment la force que représentait, aux Etats-Unis, la poésie d'Emily Dickinson.

Quelle énergie l'âme contient
 Pour qu'elle puisse endurer
 Le bruit d'un pas qui vient,
 Le bruit d'une porte qui s'ouvre !

Les petites choses suffisent à éclairer une conscience, comme des veilleuses l'ombre des nefs. Emily Dickinson en faisait à la fois sa nourriture et son tourment :

La beauté m'assaille jusqu'à mourir.
 Beauté, aie pitié de moi !
 Mais si j'expire aujourd'hui
 Que ce soit sous tes yeux !

Je n'ai plus maintenant qu'à citer quelques-unes de ses poésies caractéristiques. Elles ne sont jamais très longues ; mais toutes ont un large retentissement ; il est indispensable de connaître son œuvre.

* * *

La Nature extérieure.—Elle aimait beaucoup la nature, le lever du soleil, le retour des saisons, imagerie magique pour sa conscience solitaire.

La Mer :

Un infini argenté,
 Avec des cordes de sable,
 Pour l'empêcher d'effacer
 Ce qu'on nomme la terre.

Le Vent :

Le vent a frappé à la porte comme un vagabond fatigué,
 Et en qualité de maîtresse de maison :
 Entrez,
 Ai-je audacieusement répondu....

Le Crépuscule :

Apportez-moi le couchant dans une coupe.

L'Aube :

Qu'on me dise jusqu'à quelle heure dormira le tisserand
 Qui a filé ces larges pans d'azur.

La Nuit :

Et toujours elle fait aller ses balais
 Et toujours ses tabliers claquent et volent...
 Que les balais deviennent doucement des étoiles,
 Alors moi je rentre.

Et le soir, quand elle se couche, elle termine sa prière ainsi :

Au nom de l'abeille
 Et du papillon
 Et de la brise, amen

Emily Dickinson a une fantaisie inépuisable.

La Neige :

Elle met des manchettes aux poteaux
Comme des chevilles de reine
Puis fait taire ses ouvriers fantômes
Pour faire croire qu'ils n'ont pas existé.

L'Herbe :

L'herbe a si peu à faire,
Ronde verte, tout simplement,
Elle abrite des papillons,
Elle reçoit des abeilles.

Elle danse tout le jour sur de jolis airs,
Que les brises vont loin chercher.
Elle tient le soleil sur ses genoux;
Elle fait révérence à toutes choses.

Oh! habiter dans des greniers superbes,
Et passer les jours à rêver ;
Elle a si peu à faire, l'herbe,
Que ne suis-je le foin des prés.

La nature est peuplée d'anges, mais les séraphins qu'elle voit autour d'elle sont des anges curieux, fantaisistes, et ils portent des chapeaux: chapeaux fleuris au printemps, chapeaux chargés de neige d'hiver.

Des anges au matin
Dans la rosée se promènent,
Se penchent, cueillent, sourient, s'envolent.
Les fleurs leur appartiennent-elles ?

Ou bien encore :

Je m'enivre d'air,
Je fais des débauches de rosée,
Rentrant en titubant, aux soirs d'été,
De cabarets d'azur fondu.

Cependant les séraphins balancent leurs chapeaux de neige,
Et les saints courent aux fenêtres,
Pour voir la petite ivrogne
Qui s'appuie contre le soleil.

En général, la nature est pour elle une amie fidèle, une conseillère affectueuse :

L'érable porte une écharpe gaie,
Le pré une robe écarlate.
De peur d'être vieux jeu,
Je mettrai aussi un colifichet.

Elle la voit petite fille comme elle, qui joue, ayant déposé son diadème :

Un sépale, un pétale, une épine,
 Un simple matin d'été,
 Un éclat de rosée, une abeille ou deux,
 Une brise,
 Une cabriole dans les arbres,
 Et je suis une rose ! !

Que de visions éphémères et charmantes elle a noté :

— Le gel, blond assassin.....
 — Le parapluie déchiré en deux
 de la chauve-souris.....
 — Un sloop d'ambre qui glisse
 Sur une mer éthérée.....

et quelles paroles étranges, polies, tendres elle adresse au mois de mars ; camarade irréel, mais dont la présence lui est tout de même plus douce que celle des gens d'Amherst :

Cher Mars, entrez.
 Que je suis heureuse :
 Je vous ai cherché,
 Posez votre chapeau.
 Vous devez avoir marché beaucoup.
 Comme vous êtes essoufflé !
 Cher Mars, comment allez-vous ?
 Et les autres ?
 Avez-vous laissé la nature en bonne santé ?
 Oh ! Mars, monte avec moi dans ma chambre :
 J'ai tellement de choses à te dire.

Veut-on un exemple des images que la fantaisie intime d'Emily lui a inspirées ? Ecoutez ce petit quatrain qui a l'air écrit par Jean Cocteau :

Où des bateaux de pourpre oscillent,
 Sur des flots calmes d'asphodèles,
 Des marins fantasques se mêlent
 Et puis la jetée est tranquille.

Le *Monde intérieur*. — Emily Dickinson occupée de son âme inquiète, passionnée, se retourne souvent vers son miroir et se regarde. Ce qu'elle voit, c'est son âme à nu, son âme nostalgique. Son attitude ne peut pas être mieux définie que par elle-même :

Cœur moins lourd que le mien
 Regagnant tard la maison
 En passant sous ma fenêtre
 Sifflait chanson familière...

Ce fut comme si un rouge-gorge
Vagabond venant de mes côtés
Chantait, rêvait, chantait encore,
Puis s'éloignait de nouveau.

Ce fut comme si un ruisseau murmurant
Dans sa course qui le fatigue
Faisait mouvoir des pieds blessés
Au rythme de menuets mystérieux.

Demain la nuit reviendra
Avec sa lassitude, peut-être, et sa peine.
Ah ! Chantez sous ma fenêtre,
Je vous en prie : passez encore.

Rejetée sur elle-même par la vie, sans tendresse profonde, sans amour, nous la voyons devant le froid miroir de son âme, où s'estompent des formes, où une inconnue lui sourit.

Nombreux sont les poèmes où elle essaie de tracer quelques traits destinés à matérialiser cette inconnue :

Le corps s'augmente au dehors :
Route la plus commode
Et si l'esprit veut se cacher
Son temple se dresse toujours,

Entre-bâillé, nu, attirant,
Qui n'a jamais déçu
L'Ame demandant son abri
En sa timide honnêteté.

C'est dans cette âme où passent souvent comme des fantômes qui l'effraient et l'attirent à la fois, c'est dans cette âme qu'elle recueille les images les plus étranges, et c'est dans ces images cependant qu'Emily puise la force de vivre :

Avez-vous un ruisseau dans votre petit cœur ?
Où de timides fleurs se penchent,
Où des oiseaux craintifs viennent boire,
Où des ombres tremblent ainsi ?

Et personne ne sait (il coule si tranquille)
Qu'un ruisseau est là ;
Pourtant votre gorgée de vie
Se boit dans ses eaux chaque jour.

C'est plus que la vie qu'elle y puise, c'est le triste privilège d'une sensibilité qui frémit dans le silence, c'est l'extase solitaire.

Une sainte ? Peut-être. Une mystique, une sainte Thérèse d'Avila, sans la présence de Dieu pour l'affermir et la consoler.

Mais l'extase d'Emily Dickinson se nourrit maintenant de la contemplation d'un passé qui est pour elle très cher, du souvenir

du seul homme qu'elle a aimé ; et cet homme s'est enfui, et il a laissé dans son cœur un parfum qui ne s'évapore plus.

On pourrait citer des petits poèmes d'amour à l'infini :

Donc nous devons rester séparés,
 Vous là-bas, moi ici,
 Avec tout juste la porte entre-bâillée,
 Que font les Océans,
 Et la prière,
 Et ce pâle secours,
 Le Désespoir.

J'envie les mers où il navigue,
 J'envie les rayons des roues
 Des voitures qui le portent !
 J'envie les collines muettes
 Qui le regardent s'éloigner.

Emily Dickinson se retrouve seule, bien seule avec une âme qui sent parfois qu'il est très lourd de porter un diadème.

Il y a un petit quatrain qui est très connu en Amérique ; le seul qui soit très célèbre et qui prendra maintenant une signification tragique après ce que j'ai dit :

L'âme est condamnée à être
 Pour elle-même une aventure,
 Accompagnée par un lévrier unique :
 Sa propre identité.

C'est ainsi qu'il faut en définitive se représenter Emily Dickinson, une âme solitaire partie pour une chasse illusoire, accompagnée d'un lévrier, son ombre.

* * *

Concluons maintenant : il s'est produit au milieu du XIX^e siècle dans les Etats-Unis d'Amérique, à un moment où l'action entamée par les premiers colons se ralentissait, mais où en même temps la méditation prenait la petite place qui lui est due, un phénomène de la plus grande importance : des rochers de la civilisation nouvelle jaillissaient de toutes parts des eaux poétiques. Elles portaient, ces eaux, des paillettes d'or et tous de se pencher, de tremper les mains dans ces ruisseaux miraculeux, de tenter enfin de donner à l'Amérique ce qu'ils appelaient une poésie autochtone.

A cause de la cassure que représentait entre la mère patrie et le monde nouveau, l'exil volontaire des puritains et des co-

lons, l'Amérique pouvait se croire à ses débuts littéraires. C'est une force très grande de sentir qu'on est maître de créer, surtout lorsqu'on porte en soi cette confiance que donne l'action réussie, comme c'était le cas des Américains au XIX^e siècle. Ne pouvaient-ils pas à bon droit être fiers de leur œuvre, et quand ils jetaient un regard autour d'eux, n'y avait-il pas mille preuves concrètes et magnifiques de leur travail, de leur progrès ? Ce sentiment de puissance est un infini au fond de soi, comme devant soi. L'Américain prenait conscience de lui-même en même temps que la nature environnante le provoquait à des œuvres nouvelles, à des conquêtes, à des aventures.

De ce contact était née jadis, aux débuts de l'homme sur la planète, la formule magique, c'est-à-dire le vers. C'est au même contact, presque dans les mêmes circonstances, que l'Américain ressentit, impérieux, le besoin de se relier au monde nouveau par la magie des mots.

N'est-ce point, encore, ce désir qui pousse Paul Valéry à nombrer des charmes subtils et serrés pour fixer son âme et la nôtre en un point doré de la marche totale ?

En dépit des différences essentielles qui séparent Paul Valéry et les poètes des Etats-Unis de 1840, l'inspiration est la même. Un poète n'est rien, s'il n'est pas l'artisan des charmes par lesquels notre existence éphémère s'intègre au monde mystérieux qui nous entoure.

Seulement, tandis que Paul Valéry dispose d'une langue déjà maniée et remaniée, déjà remise cent fois sur le métier, nos poètes américains sont obligés de se forger un langage personnel, car l'anglais d'Europe, même apporté sur les jolies caravelles de Tennyson, n'a plus pour leurs oreilles la résonance voulue. Les lois qui ont réglé les rythmes anglais ne sont pas plus admises par eux, que les décrets du Parlement britannique. L'Amérique créera ses rythmes et sa musique, comme elle a créé sa législation, son architecture, sa mode et son mode d'existence.

Ce devaient être Walt Whitman et Emily Dickinson qui, parallèlement, et sans même se connaître, sans même beaucoup aimer leurs productions respectives, donnèrent aux Etats-Unis l'impulsion qu'aucun livre n'aurait pu donner à un pays nouveau.

A un pays nouveau il fallait des âmes neuves. Walt Whitman et Emily Dickinson furent ces âmes neuves.

Ames neuves..... peut-être ce mot évoque-t-il fraîcheur, fantaisie ailée, lyrisme facile ? C'est ainsi qu'en effet on suppose

couramment que se manifestent à nous les âmes simples, les âmes enfantines, les cœurs purs.

Eh bien, après ce que j'ai dit de Walt Whitman et d'Emily Dickinson, on sait qu'il y a autre chose de plus profond, de plus compréhensif dans la fraîche nouveauté d'une âme.

Walt Whitman rejetant ce qu'il appelle les faux ornements se trouve en face d'un langage susceptible d'exprimer l'immensité du monde nouveau, sa noblesse, son espérance, son amour, et il laisse s'échapper de lui ces flots de lyrisme qui déferlent sur la page, débordent et semblent vouloir submerger les cités et la prairie.

Walt Whitman, ayant retrouvé le secret de la formule poétique, ne connaît pas ses limites. Il ignore volontairement ce que les civilisations européennes appellent l'art, c'est-à-dire une série de lois acquises et admises par tous ; il les ignore. Et il crée ainsi par le mouvement primitif d'une inspiration libre son lyrisme rénovateur.

Emily Dickinson nous a aussi prouvé que la fraîcheur d'une âme neuve n'est pas seulement fantaisie et grâce ; elle est aussi tristesse, souffrance, désillusion.

La conscience dans sa nudité, telle qu'Emily la montre, est comme un temple détruit qui se profile sur un azur implacable. Il faut y ramener le Dieu, et d'abord redresser les colonnes, puis rebâtir le sanctuaire.

Avec Emily Dickinson nous sommes au début de cette œuvre, mais d'autres viendront, qui l'achèveront.

Ce qu'elle a fait ? A côté du large lyrisme de Walt Whitman, elle a montré que l'image précise, à condition qu'elle fût élevée à la hauteur de symbole, pouvait exprimer le trouble mystère de la conscience aussi bien que les nappes lyriques de Walt Whitman.

Whitman a chanté et crié, elle a murmuré.

Whitman a laissé s'étaler les vagues de son inspiration avec les creux et les crêtes des vagues de la mer, Emily Dickinson a ramassé et redressé les colonnes brisées du temple. Elle a créé l'imagisme américain que j'appellerai volontiers le symbolisme puritain du nouveau monde.

Emily Dickinson, c'est un Baudelaire, un Verlaine plus réservé et plus pudique ; c'est, je vais plus loin, un Arthur Rimbaud qui se dissimule et clarifie. Walt Whitman est un lyrique spontané.

Ils sont tous deux de la race de nos surréalistes modernes qui

tâchent eux aussi de retrouver l'impulsion de l'inconscient à travers les battements trop bien réglés des cœurs civilisés.

Voilà quelles étaient les forces cachées au fond de la conscience des Américains ; ce sont des forces à quoi rien ne saurait résister. Un jour ou l'autre elles remontent de ces fonds troubles où le sens pratique les rejette en vain et fleurissent en magnifiques calices de poésie.

Walt Whitman et Emily Dickinson, côte à côte, nous ont prouvé que les Etats-Unis étaient aussi capables d'avoir une poésie autochtone avec des caractères suffisamment particuliers pour qu'elle ne se confondît pas avec la poésie européenne, et surtout pas avec la poésie anglaise, son ancêtre glorieuse.

Nous avons vu que Walt Whitman et Emily Dickinson rejetant la tradition du vers figé retrouvaient spontanément le vers-formule magique des débuts de l'humanité. Obéissant au seul instinct de leur conscience, guidés par la voix qui est le geste par lequel s'exprime l'âme, ces deux poètes ont créé le modèle double, le miroir à deux faces devant lequel la poésie américaine s'est reconnue.

Whitman s'abandonne au charme de la magie retrouvée et crée un lyrisme qui se développe par vagues continues. Emily Dickinson s'abandonne aussi, mais dans une contemplation muette, et sa formule, brève et plastique, immobilisée dans sa vision, se propage par résonances, non point par ondes vocales. Mais résonances ou ondes vocales, Walt Whitman ou Emily Dickinson, l'Amérique a redécouvert autour de 1850 la véritable source de poésie, Whitman le proclame et toute l'Amérique l'entend :

Les mots sont une magie... souples, durables, féroces ; croyez-vous que les libertés et le muscle des Etats-Unis aient un rapport quelconque avec des mots délicats de Dame ? Avec des mots gantés de Gentleman ?

La question était ainsi posée. Aux successeurs de répondre, de prouver par des œuvres durables, sinon définitives, qu'à l'instinct profond de poésie qui gisait dans la conscience américaine pouvaient correspondre des mots, un rythme d'expression, un imagisme, dignes d'une nation indépendante.

(A suivre.)

L'Esprit de la philosophie thomiste

par A. FOREST,

Chargé de Conférences à l'Université de Poitiers.

IV

L'humanisme de saint Thomas.

L'étude historique du thomisme met de mieux en mieux en lumière la ferme ordonnance d'une doctrine qui recherche partout l'harmonie, et qui n'a le souci de distinguer que pour mieux unir. Elle présente tous les caractères de la cathédrale ogivale, à laquelle on l'a si souvent comparée, elle unit le sensible et l'idéal, de même que la cathédrale repose puissamment sur le sol et s'élève presque vide de matière à son sommet dans ses rosaces et ses verrières. Ainsi la puissante architecture de la doctrine thomiste paraissait défier les temps, et les tendances diverses de la pensée allaient se concilier d'une façon durable, semblait-il, dans l'unité de son inspiration. Ce n'est pas là, on le sait, ce qui s'est passé en fait, et l'histoire des idées depuis le XIII^e siècle est d'abord celle des critiques par lesquelles se désorganise la synthèse thomiste, et des efforts pour organiser un ordre nouveau. Parmi ces tendances, la plus importante est celle de l'humanisme. Nous sommes habitués à cette opposition, à laquelle Auguste Comte surtout a contribué à donner sa forme tranchée, simple, entre l'ordre métaphysique et l'idéal humaniste. Le moyen âge, dit-on, poursuit le rêve impossible d'une synthèse objective, mais par là il s'écarte du sujet le plus réel, qui est nous-mêmes; il renonce à chercher la lumière dans sa source, qui est l'activité interne du sujet lui-même. La synthèse objective suppose une méthode qui procède des objets de la pensée au sujet qui les pense, et par là elle nous situera peut-être dans l'harmonie de l'ensemble, mais elle passera tout à côté de ce qui fait la vraie originalité de notre vie intérieure; elle fera de nous une fonction, une résultante

de l'ensemble des choses, comme E. Boutroux le reproche à la science, ou bien encore elle détruit la force des sentiments proprement humains, en nous subordonnant à un idéal, à un absolu hors de nos prises. C'est là surtout le grief principal d'Auguste Comte ; ce qu'il faut préparer, c'est « la concentration finale des efforts humains sur la vie réelle soit individuelle, soit surtout collective » (1). L'humanisme se présente donc à nous d'abord d'une façon critique, négative, c'est la réaction contre ce qui pourrait diminuer ou détruire l'intensité, l'originalité de la vie, et toutes les valeurs que nous affirmons dans cet « ordinaire commerce de nous-mêmes à nous-mêmes », qui est pour Montaigne la méthode même de la sagesse. C'est aussi chez Montaigne que nous trouvons, au moins d'une façon provisoire, la formule la plus simple de l'idéal humaniste. « Il n'est rien de si beau et de si légitime que de bien faire l'homme, et sérieusement, ni science si ardue que de bien et naturellement savoir vivre cette vie, et de nos maladies la plus sauvage est de mépriser notre être. » Or cet idéal nouveau serait méconnu par la pensée médiévale, qui même par ses principes, par l'attitude dans laquelle elle se place pour examiner la réalité philosophique le rendrait impossible. Nous avons donc à examiner, pour terminer la série de ces conférences, l'opposition que l'on veut établir entre l'humanisme et l'esprit métaphysique, qui anime toute la philosophie de saint Thomas.

Pour saisir la portée exacte de ce débat, il convient de préciser d'abord le sens des réactions qui marquent la rupture avec le monde médiéval au moment où apparaît à la Renaissance l'humanisme moderne. C'est dans le cadre de l'Université médiévale elle-même que s'affirment les tendances nouvelles. Les premiers humanistes comme Guillaume Fichet, Gaguin et Jean Reuchlin appartiennent à la Faculté des Arts, et non à celle de Théologie, c'est donc par rapport à la situation de l'Université à la fin du xv^e siècle qu'il faut comprendre leur œuvre (Guillaume Fichet entre en 1461 dans la Société de Sorbonne). Or la Faculté des Arts, dans laquelle s'élaborent les doctrines philosophiques, laissait en principe une assez grande liberté à ses maîtres, mais pratiquement depuis 1350 elle avait adopté le terminisme, c'est-à-dire la doctrine de Guillaume d'Occam. Avec cette doctrine, contre laquelle vont porter toutes les attaques des humanistes, nous sommes bien loin de saint Thomas, et il est nécessaire de marquer ici, à grands traits, ce qui s'était passé depuis 1270 envi-

(1) *Cours de philosophie positive*, 60^e leçon, t. VI, p. 738.

ron. Nous savons que le sens principal de l'œuvre de saint Thomas avait été d'incorporer à la sagesse chrétienne les aspirations nouvelles qui se manifestaient à la Faculté des Arts, en les dépassant d'ailleurs, en les faisant aboutir, et de répondre, autrement que par une critique négative, au grief que marquait aussi saint Bonaventure, *impugnatio doctrinae Christi per falsas opiniones per artistas*. La grande nouveauté du thomisme, c'était de retrouver d'une façon vraiment métaphysique, c'est-à-dire par une analyse des principes de la nature, l'idée chrétienne de la volonté première. Il montrait en effet que l'idée d'une cause libre est impliquée dans celle d'une action qui crée l'universalité de l'être, et se distingue ainsi d'une causalité qui s'exerce d'une façon particulière, dans le plan de la nature elle-même, et par mode de nécessité. De sorte que la reconnaissance de l'être aristotélicien ne risque pas de compromettre les éléments essentiels qui sont supposés, au préalable, par l'affirmation chrétienne, mais permet au contraire de les retrouver d'une façon métaphysique. C'est là un des aspects que présente l'harmonie toujours affirmée par saint Thomas entre la raison et la foi, dans leur distinction. Cet accord était assuré par une pensée ferme, maîtresse d'elle-même et simple dans ses grandes lignes, mais subtile et nuancée. Or la pensée philosophique n'accepte pas toujours de suivre ainsi la ligne de plus grande résistance : le plus souvent au contraire elle cherche à marquer les implications et les conséquences d'une idée simple, bien déterminée et qui fournit un point de départ à la réflexion. Cette idée est pour tout penseur médiéval celle de liberté, et l'on verra la pensée métaphysique tenter de s'organiser, après saint Thomas, autour de cette idée d'une façon en apparence plus simple, mais en fait moins riche, moins nuancée. Tel est le caractère des systèmes de Duns Scot, et après lui de Guillaume d'Occam. Duns Scot reste fidèle au réalisme, qu'il ramène d'ailleurs d'une façon inattendue à certaines positions antérieures au thomisme et peut-être mal accordées à l'esprit même d'une philosophie de la liberté. Chez Guillaume d'Occam, c'est la même intuition métaphysique qui se traduit dans le nominalisme et le volontarisme pur. La tradition de l'Eglise, de l'Écriture et des saints nous dit que Dieu est un Dieu caché, c'est que la simplicité absolue de son être le dérobe de toutes les façons à notre esprit, ce que nous savons de lui c'est ce qu'il nous révèle, et c'est aussi sa volonté pure qui est à l'origine de tout. Les choses que nous saisissons dans notre expérience sont en elles-mêmes simples comme des absolus, il n'y a aucune distinction fondée d'universel et de particulier, de rapport et de sujet. Toute analyse méta-

physique qui nous élèverait à Dieu est impossible, et cette critique nominaliste, on le voit, retrouverait mieux que le réalisme, selon Occam, la vraie tradition de la pensée chrétienne (1). Mais ce qui nous intéresse en particulier, ce sont les conséquences de cette attitude dans l'activité intellectuelle de l'Université au xv^e siècle. Elle contribue manifestement à développer un esprit uniquement formaliste et abstrait. De toutes façons l'œuvre de la connaissance paraît impossible. Avec le nominalisme la métaphysique qui prétendrait nous élever à l'affirmation de l'absolu est impossible, nous sommes fixés sur le seul plan de l'expérience. La science pourrait s'accommoder de cette situation et nous faire trouver les constances entre les faits, de même qu'à la fin de l'antiquité le scepticisme pouvait favoriser la science des médecins grecs, mais la science n'existe pas encore. La seule source de certitude est donc l'autorité et la Méthode est la discussion interminable sur les textes. La science devient formelle, et la pratique extérieure et superficielle, et il est très juste de dire qu'à cette époque la scolastique s'oppose à la vie (2).

On comprend donc les réactions des mystiques, comme Ruysbroek ou Jean Gerson d'une part et des humanistes de l'autre contre la philosophie, et c'est dans ce milieu, pour répondre à des préoccupations de ce genre, qu'apparaît *l'Imitation de Jésus-Christ*. Mais on voit aussi que les humanistes ne s'opposaient pas aux thomistes, à certains points de vue même leurs adversaires, c'est-à-dire les dialecticiens, étaient les mêmes que ceux contre lesquels saint Thomas avait eu à lutter deux siècles auparavant ; c'est qu'en effet la transposition de la métaphysique en une pure logique représente un danger contre lequel la pensée a toujours peine à se défendre. Les premiers humanistes, de même que les mystiques d'ailleurs et pour les mêmes raisons, ont marqué expressément leur accord avec les réalistes, c'est-à-dire avec saint Bonaventure, saint Thomas et Duns Scot, entre lesquels ils ne distinguaient pas, ce qui, dans leur perspective, est assez juste. Erasme parle toujours avec admiration de saint Thomas, « celui, dit-il, dont on ne peut assez admirer le génie et vénérer la sainteté » (3). Ce n'est pas que les humanistes soient revenus aux con-

(1) Nous suivons ici des indications suggestives données par M. Vignaux, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, art. *Occam*, col. 883.

(2) Cf. Renaudet, *Préforme et humanisme*, p. 66, 67.

(3) *Paraclisis in Novum testamentum*, p. 3. Cf. Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme*, t. II, p. 401, et Renaudet, *op. cit.*, p. 87 : « Fi hel et Jesiens unissaient à l'amour des lettres latines, à leur curiosité des doctrines

ceptions de la métaphysique thomiste ; dans la mesure où ils cherchent à fonder philosophiquement leur attitude, c'est vers le platonisme qu'ils se tournent. Ils veulent tous remplir le programme que Marsile Ficin s'était tracé en fondant l'Académie platonicienne de Florence ; l'union de la sagesse antique et de la vie chrétienne doit se faire en prolongeant la dialectique platonicienne, plutôt qu'en suivant les leçons d'Aristote. Les guides qu'il faut suivre dans la philosophie chrétienne, ce sont les platoniciens ; pour Erasme et pour Lefèvre d'Étaples, « le prince de la théologie chrétienne », c'est le pseudo-Denys l'Aréopagite. Cependant ce n'est pas par la construction d'une métaphysique qu'ils vont réaliser l'idéal nouveau. Le platonisme n'est, pour eux, qu'une orientation, plus qu'une construction systématique. En fait il faut subordonner la *dialectique de l'École* à l'*éloquence des sages*, et se garder des créations métaphysiques. L'idée sur laquelle Erasme insiste le plus volontiers est celle du christianisme simple, pratique. Il n'est qu'une vie de l'âme, il faut donc dissocier les opinions, le système intellectuel surajouté d'une façon artificielle et au fond païenne, et les préceptes qui assurent le vrai développement de l'esprit. La tâche nouvelle qui se propose à l'homme est donc de se replier sur son expérience intérieure, et d'en assurer la pureté, la spiritualité. Les pratiques extérieures peuvent avoir une certaine utilité, mais bien provisoire et superficielle, elles peuvent être acceptées, mais non pas véritablement justifiées, fondées en raison. On voit par là comment l'humanisme rejoint les tendances mystiques, dans la même recherche d'un principe interne de la religion, et c'est par là aussi que, malgré des différences trop manifestes, cet idéal peut s'unir à celui de la Réforme. Le luthérianisme part d'une conception bien différente, d'une nature, qui n'est point pour la sagesse un modèle et une règle, puisqu'elle est ruine, corruption, puisqu'elle n'a pas en elle-même de puissances qui puissent nous libérer, puisque notre prétendue liberté n'est qu'un serf arbitre. Aussi la grâce ne guérit pas la nature, mais elle cache sa misère, c'est la thèse luthérienne de la non-imputation des péchés. Mais finalement le luthérianisme comme l'humanisme essaye bien de dépasser le plan de l'extériorité, de la pratique, de l'action, et c'est là le sens de sa critique du romanisme, et de sa revendica-

platoniciennes le respect des traditions de Thomas et de Scot. En France comme en Allemagne, les partisans de l'antiquité s'entendent avec ceux que l'École appelle les partisans des anciens. »

tion de la pure liberté chrétienne. Il faut en finir à jamais avec la mauvaise conscience, avec le sentiment du péché, avec l'inquiétude et le remords. En nous-mêmes une volonté se substitue à la nôtre, et nous fait agir comme si nous étions justes, bien que nous ne le soyons pas devenus en fait, mais cette volonté absolue est plus vraie que notre misère et c'est à elle que nous devons nous attacher par la foi (1). Ainsi de tous les côtés apparaît l'idée d'une forme nouvelle de la vie spirituelle, plus libre, plus dépouillée, plus uniquement occupée d'elle-même et qui se sépare de tout ce qui pourrait la limiter ou la contredire, mais de ce qui, disait le thomisme, la conditionne. C'est qu'en effet l'humanisme isole et abstrait, il exalte peut-être la vie de l'âme, mais en la détachant des conditions concrètes dans lesquelles elle peut se réaliser en fait. Il saisit la vie de l'esprit dans son idée, c'est-à-dire sous la forme la plus haute dont elle est susceptible, mais sans songer peut-être à assurer l'application au réel de cette perfection idéale. C'est là ce qu'Imbart de la Tour appelle individualisme. « Telle est, dit-il, la conclusion des systèmes qui se détournent des réalités extérieures pour se replier sur l'expérience interne, cherchent dans la conscience un fondement solide de toute connaissance, de toute morale, de toute religion. Ils peuvent donner à l'homme un relief singulier et saisissant, mais ils perdent le sentiment des relations et des dépendances qui le limitent. Ils l'exaltent, mais ils l'isolent ; ils l'unissent plus étroitement à Dieu présent et vivant en son moi, mais ils le détachent de la nature où il se meut et de la société où il se forme (2). »

Peut-être une autre attitude eût-elle été possible. Avec un sentiment très sûr de l'originalité des doctrines, les humanistes ont bien vu que leur idéal s'opposait à la dialectique des nominalistes, et que par là il était en accord avec le profond réalisme de saint Thomas ou même de Duns Scot. Mais ils n'ont pas réfléchi sur les conditions de cet accord, ils ne se sont pas demandé quelle conception métaphysique favorisait la vie de l'âme, dans leur souci d'aller à l'essentiel, ils ont voulu atteindre une sagesse pratique, immédiate par la culture du jugement, par l'opposition très nette de la sagesse et de la science, comme on le verra encore à la fin du siècle chez Montaigne. C'est contre cette conception de la sagesse, c'est-à-dire d'une perfection de la nature humaine d'où la science est exclue que réagira plus tard Descartes, mais

(1) Cf. E. Vermeil, *Réforme luthérienne et civilisation allemande*, dans les *Mélanges Andler*.

(2) *Op. cit.*, t. II, p. 431.

sans pouvoir retrouver tous les éléments de la sagesse médiévale, dans une attitude que l'on peut considérer à ce point de vue comme un retour partiel, par rapport au xvi^e siècle, à l'idée antique d'une sagesse qui unissait la métaphysique et la théologie. Les humanistes n'ont pas voulu poser le problème métaphysique, dans leur revendication essentielle du christianisme pratique. En fait, comme il est tout à fait normal, d'autres ont posé après eux ce problème, en se tenant à leur point de départ dans l'acte intérieur du jugement pratique. On sait les constructions métaphysiques que cette attitude a justifiées par l'affirmation du pur sujet intellectuel et l'immanence, l'autonomie absolue de son acte ; c'est Proudhon qui en a donné la forme la plus populaire, la plus dépouillée, mais cette orientation est celle des formes principales de la philosophie moderne. Cependant l'œuvre que les humanistes n'ont pas faite restait possible. En réfléchissant sur les principes métaphysiques du thomisme on verrait qu'ils assurent et justifient l'originalité de la vie de l'âme, et que, ici comme partout, l'esprit métaphysique unit ce que l'abstraction sépare.

Le thomisme fonde d'abord une attitude humaniste, parce que c'est une des premières affirmations de cette philosophie qu'il y a une nature des choses, une bonté intrinsèque de cette nature, et un optimisme chrétien, comme M. Gilson le montre avec force et de plusieurs points de vue convergents, dans son *Esprit de la philosophie médiévale*. C'est là, on le sait, le grief principal de la Réforme à la pensée médiévale que l'on accuse de ramener l'homme au plan du naturalisme antique. Aristote serait le pire ennemi de la grâce. Mais ce que l'on ne voyait pas au xvi^e siècle, nous semble-t-il, c'est qu'Aristote avait été déjà de beaucoup dépassé dans la métaphysique médiévale ; la nature de saint Thomas, comme celle de saint Bonaventure, mais d'une autre façon, était plus ouverte, plus riche de virtualités de toutes sortes que celle d'Aristote, parce qu'elle était vue dans une autre lumière, en particulier avec l'idée de l'Art divin et de la Sagesse créatrice. Il est vrai que la question se pose d'une façon toute différente pour ce qui est de la nature des choses en général et de la nature de l'homme en particulier. Après le péché notre nature est-elle cet « édifice ruiné » dont nous parle Bossuet, et cette ruine est-elle au juste celle que voient les Jansénistes ? L'humanisme serait bien compromis en effet dans cette attitude. Mais, pour ne pas entrer dans une analyse théologique bien complexe, rappelons seulement le principe essentiel qui dans le thomisme exclut ces conséquences. *Ea quae sunt naturalia homini neque subtrahuntur neque dantur homini per peccatum*, le péché originel

n'a pu enlever ni donner à l'homme ce qui est naturel à celui-ci, et comme on l'a dit très justement: « Tout l'humanisme chrétien passerait par cette porte » (1). La question se repose inversement lorsque l'on considère la nature avec la perfection grâce à laquelle elle peut effectivement s'unir à Dieu par la charité et atteindre sa fin, c'est-à-dire la vie de la grâce. On pourrait se demander dans quelle mesure l'idéal humaniste peut être proposé à une nature chrétienne, et il suffirait ici encore, nous semble-t-il, de réfléchir à la lumière d'un principe simple qui domine la question selon saint Thomas. *Gratia non tollit naturam sed perficit*. C'est pourquoi il nous dit encore que la béatitude suprême n'est pas quelque chose de la nature, mais qu'elle est sa fin. *Hæc beatitudo non est aliquid naturæ sed naturæ finis* (2). Ainsi l'aspiration de la nature elle-même est comblée, alors même qu'elle est portée au delà de ses visées premières, en accord cependant avec ce qu'elle est susceptible de recevoir. Disons que nous sommes ici en présence d'un rapport analogue à celui de matière et de forme, avec des différences certes, car la vie de la grâce n'est pas à proprement parler forme, c'est-à-dire principe d'être substantiel, et que l'âme n'est pas matière à ce même point de vue, puisqu'elle est déjà constituée comme acte et forme du corps (3). Mais par cette expression de matière et de forme on entend que la vie de la grâce anime toutes les énergies de la nature et les achève, même dans leur ordre propre. C'est en somme l'idée métaphysique que Péguy sait traduire dans des images si justes,

Car le surnaturel est lui-même charnel
Et l'arbre de la grâce est raciné profond
Et plongé dans le sol et cherche jusqu'au fond
Et l'arbre de la grâce est lui-même éternel.

Et l'éternité même est dans le temporel
Et l'arbre de la grâce est raciné profond
Et plonge dans le sol et touche jusqu'au fond
Et le temps est lui-même un temps intemporel.

Et l'arbre de la grâce et l'arbre de nature
Ont lié leurs deux troncs de nœuds si solennels ;
Ils ont tant confondu leurs destins fraternels
Que c'est la même essence et la même stature.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour comprendre la

(1) E. Masuon, « L'humanisme chrétien », *Revue apologetique*, 1924, p. 388.

(2) *Summa theologiae*, I^a, q. 62, a. 1.

(3) On connaît le principe de solution de P. Rousselot : « Ratio cur possit actualitas quodammodo sub actualitate contineri est quia est aliquid formalius ipso esse naturali, scilicet ens divinum. » (Cours inédit, *De caritate*.)

forme exacte que prend l'humanisme de saint Thomas. Les jugements qu'il porte sur la nature humaine sont souvent présentés à l'occasion de difficultés théologiques, et dans son style toujours limpide s'exprime à ces moments quelque chose des sentiments intimes de son âme. Par exemple saint Thomas rencontre la question souvent débattue et classique dans les discussions théologiques de savoir lequel de saint Pierre ou de saint Jean était plus aimé par le Christ, l'un à qui il a confié son Eglise, l'autre à qui il a confié sa mère, et c'est pour lui l'occasion de nous montrer quelles sont les ressources diverses de la nature dans la vie contemplative et la vie active (I^a, q. 20, a. 4, ad 3). De même c'est à propos de la procession du Saint-Esprit et de sa mission dans les âmes qu'il parle peut-être le mieux de l'amitié. *Est autem et amicitiae proprium quod aliquis in praesentia amici delectetur et in ejus verbis et factis gaudeat et in eo consolationem contra omnes anxietates inveniat, unde et in tristitiis maxime ad amicos consolationis causa confugimus... similiter autem et amicitiae proprium est consentire amico in his quae vult* (1). La pensée intime de saint Thomas ne se révèle sans doute pleinement qu'après un contact assez familier, mais ce qu'on ne saurait alors manquer de saisir c'est, comme le dit si justement le P. Rousselot, « ce profond et indicible amour de l'être, cet optimisme ardent, cette tendresse grave, forte, presque infinie pour l'humanité qui s'exhale de toutes les pages du Docteur angélique », et il ajoute : « Auprès d'Aristote si concret, si vécu, si réaliste, l'on est tenté de juger saint Thomas pâle et abstrait. Mais à mesure qu'on se familiarise, l'on sent cette impression s'évanouir. Les expressions les plus simples et les plus courantes (*bonum conversationis humanae, pax multitudinis, recta civium ordinatio*) s'illuminent dans l'ensemble de la pensée thomiste et ouvrent des perspectives intelligibles infinies. J'en dis autant de ces principes immenses qu'on rencontre si fréquemment chez saint Thomas, qui paraissent vides aux superficiels et insignifiants aux inattentifs, mais qu'on voit s'emplier de réalité concrète à mesure qu'on les comprend mieux. L'universalité extrême de ces vues est celle même de la sympathie qu'éprouve saint Thomas pour notre humanité (2). »

L'optimisme implique la conception d'une nature qui a ce qu'il faut pour atteindre sa fin. Mais saint Thomas insiste aussi

(1) *Contra gentes*, IV, 22.

(2) *Etudes*, 5 septembre 1921.

constamment sur cette idée que la nature humaine, étant composée, est délicate, peu résistante, et pour ainsi dire facile à fausser, car l'intellect risque toujours d'être alourdi, empêché d'atteindre sa fin véritable (1). Il est donc nécessaire d'indiquer quelle est, aux yeux de saint Thomas, la composition de la nature humaine, pour comprendre la signification de l'idéal humaniste qu'il nous propose. L'âme est d'abord l'image de Dieu, elle est spirituelle, parce qu'elle est puissance passive de tout l'être, et par la connaissance intellectuelle nous libère de notre subjectivité. Les choses extérieures seront donc des vestiges de Dieu, et le feront connaître par ses œuvres d'une façon encore lointaine, tandis que l'âme est une image qui porte la marque de Dieu même par la double aspiration à l'infini dans la verticalité de la pensée. Aussi saint Thomas a-t-il repris le thème constant dans l'école augustinienne de l'explication du passage du Cantique des cantiques où il est dit que l'épouse cherche son époux au dehors dans la ville et dans les champs. L'épouse, c'est l'âme, et c'est en elle-même qu'elle trouvera Dieu, parce que c'est là qu'est sa propre beauté. *Ignoras te, o pulcherrima*. L'âme est donc par sa nature au delà de tous les corps. *Anima namque rationalis quolibet corpore nobilior est et ipso coelo*.

Mais il ne suffit pas de dire que nous sommes esprit, il faut comprendre le rapport de cette vie spirituelle avec le corps, et l'essentiel de la solution thomiste est de s'opposer à la théorie platonicienne qui revenait en somme à considérer comme un mal l'union de l'âme et du corps, comme le montre le mythe de la perte des ailes dans le *Phèdre*. Pour saint Thomas, au contraire, l'union de l'âme et du corps est en vue de la perfection de l'âme elle-même, et l'on exprimera le mode de cette union en disant que l'âme est la forme du corps (3). Elle n'est pas contenue dans le corps, mais c'est elle qui le contient, *continens magis quam contenta*. Elle est le principe de son être et de son unité, « car c'est la même chose pour le corps d'avoir une âme que pour la matière de ce corps d'être en acte », d'où il résulte que le corps que nous voyons est le corps animé, et que sans l'âme l'œil ou le bras ne seraient pas plus eux-mêmes que s'ils étaient peints sur la toile ou sculptés dans la pierre, et nous dirons suivant la formule aris-

(1) *De malo*, q. 1, a. 1.

(2) *De potentia*, q. 5, a. 5.

(3) « Anima cum sit pars humanae naturae non habet naturalem perfectionem nisi secundum quod est corporis unita. » *Summa theologiae*, I^a, q. 90, a. 4.

totélicienne que « l'âme est la forme et le principe du corps vivant ».

Sans doute le thomisme rencontrait par là de réelles difficultés, mais celles-ci n'ont de gravité que dans une vision purement physique que tout le mouvement de la pensée le conduit à penser. Averroès montrait en effet que l'âme ne peut être forme, au nom même du principe aristotélicien, *intellectus nullius corporis est actus*. Etant ouvert en effet à l'infini de l'être, l'intellect ne peut être la détermination d'une nature particulière, qui viendrait ainsi limiter son infinité, *virtus in corpore*. Il ne restait plus alors qu'à prendre à la lettre l'expression aristotélicienne, *anima separata secundum intellectum*. Rappelons seulement le principe de la réponse thomiste à ces difficultés. Elle consiste comme toujours dans une transposition. La forme n'est pas seulement l'acte d'une matière sensible, et du jour où la distinction d'essence et d'existence vient montrer la possibilité d'une distinction numérique des essences séparées, l'idée de forme perd le rapport qui la lie d'une façon nécessaire à une matière comme son acte. L'intellect est donc vraiment la puissance d'une réalité spirituelle, mais celle-ci joue le rôle de forme et confère ainsi sa propre substantialité à la matière dont elle est le principe.

Sous ces discussions abstraites, dont nous n'indiquons que l'orientation générale, on aperçoit l'esprit qui anime la doctrine. L'âme est pensée dans sa relation au corps comme la forme par rapport à la matière, et toujours nous affirmons le principe d'unité dans la subordination et la distinction. C'est pourquoi l'interprétation que saint Thomas donne de la nature humaine sera toujours complexe et nuancée dans sa fermeté métaphysique. Il est vrai de dire avec Pascal que « l'homme est toute nature, *omne animal* », et aussi de reprendre le mot d'Aristote, toute l'âme n'est pas nature, οὐδὲ γὰρ πᾶσα ψύχη φύσις. L'âme est elle-même dans la nature en tant qu'elle est le principe interne des opérations du corps, qui ne se saisit pas, dans le plan de la matière, indépendamment de sa relation à tous les autres corps, dans l'univers des choses mues et mouvantes, causées et causantes. Mais inversement l'homme se détache de la nature, et la vie spirituelle le constitue en quelque sorte comme un miroir de l'univers et comme un centre lui-même, plus que comme une partie parmi d'autres parties. Seulement ces deux plans de la réalité sont vraiment subordonnés et rapprochés dans une unité métaphysique. De là les conséquences les plus vastes dans l'ordre moral et social, de là par exemple la distinction de la personne, qui a une valeur de fin par rapport au groupe, et de l'individu qui se subordonne

comme une partie à l'ensemble, dont le bien le dépasse. C'est aussi à ce point de vue que se placent les analyses modernes qui veulent trouver dans le thomisme les principes qui justifieraient le mieux l'organisation internationale, alors que la patrie ne se confondrait pas absolument avec ce qui la dépasse. C'est la distinction de la culture, à base matérielle, et de la civilisation spirituelle qu'elle tend à réaliser, et dont aucune forme de culture, rattachée aux conditions matérielles du corps social ne peut par elle seule représenter tous les aspects. « Tel est l'ordre le plus profond de la nature. Toute société politique est restreinte à un lieu, limitée à quelques caractères nationaux ; elle a ses vertus, mais celles du voisin lui manquent. Il ne serait pas bon de vouloir supprimer ces caractères individuels du corps social, ce serait contre sa nature matérielle. Mais il n'est pas bon qu'il en reste à ces limites, ce serait contre sa nature spirituelle. La matière affirme ses droits par la multiplicité des nations, l'unité spirituelle de la nature reprend sa revanche en leur imposant une vie sociale qui restitue les nations et les hommes à leur unité naturelle (1). »

L'humanisme de saint Thomas nous apparaîtrait donc, par rapport à celui du xvi^e siècle, avec les mêmes caractères de totalité, d'unité, que nous retrouvons à chacune des étapes de la doctrine. L'humanisme consiste à dire avec Montaigne qu'« il n'est rien de si beau et de si légitime que de bien faire l'homme ». En étudiant la morale de saint Thomas, on verrait qu'une formule de ce genre en exprimerait assez bien l'originalité, puisque la loi éternelle ne nous dirige qu'en nous montrant les actes qui correspondent à la fin dernière, et que celle-ci se trouve dans l'achèvement, l'élévation de l'être, c'est-à-dire la perfection. *Lex dirigit sicut ostendens quod debet esse actus proportionalis fini ultimo* (2). Mais cette perfection la plus haute de la nature n'est pas considérée à l'état isolé, c'est-à-dire indépendamment des conditions qui la préparent ou qui la complètent. Le corps est l'instrument de l'âme, et même il lui est uni de la façon la plus solide qui se puisse concevoir puisqu'ils constituent l'un et l'autre une seule substance. C'est là que se marque la réalité originale de l'homme, et sa place dans la hiérarchie des choses, au moment où s'unissent les deux ordres de la matière et de l'esprit. C'est pour cela que saint Thomas reconnaîtra dans la vraie culture humaniste la dignité propre du sensible, il voudra comme Pascal que « l'exté-

(1) Delos, « La Société internationale au regard du droit naturel. » *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 1926, p. 152.

(2) *In II sententiarum*, d. 41, q. 1, a. 1, ad 4.

rieur soit joint à l'intérieur » (fr. 250), et qu'ainsi la religion soit proportionnée à tous, au peuple et aux habiles, étant mêlée d'extérieur et d'intérieur. Saint Thomas nous exprime à ce point de vue tout le principe de sa philosophie religieuse lorsqu'il nous montre que la hiérarchie angélique reçoit la lumière divine d'une façon directe, alors que l'homme est éclairé par Dieu par l'intermédiaire des symboles, des métaphores sensibles et des signes des sacrements. *Nostra hierarchia distinguitur ab angelica in hoc quod nostra perficitur divino lumine velato per similitudines sensibiles tam in sacramentis quam in metaphoris scripturarum, sed angelica perficitur divino lumine simplici et absoluto* (1).

C'est finalement sur des idées de ce genre qu'il faudrait insister pour comprendre la signification historique et philosophique du thomisme. L'homme moderne prend surtout conscience de ses contradictions, de la multiplicité des tendances qui sont en lui, de l'opposition de lui-même avec lui-même et avec la nature. C'est le sentiment que Hegel traduit avec beaucoup de force dans la théorie de la conscience malheureuse qui est le vrai point de départ de son système. L'effort de la philosophie est alors de dominer cette opposition, et c'est le même souci d'universalité que nous trouvons dans le thomisme. Seulement son originalité vient peut-être de ce qu'elle propose un type plus souple de distinction et d'union. Perpétuellement on voit saint Thomas utiliser un type de raisonnement qui consiste à unir les choses en tant qu'elles se réfèrent les unes aux autres, ou en tant qu'elles se retrouvent analogiquement les unes dans les autres. Ce type d'unité qu'il propose revient le plus souvent à la similitude proportionnelle. De là peut-être la difficulté que nous avons à suivre un raisonnement aussi formel, car nous nous plaçons plus volontiers au point de vue de l'imagination, qui réalise les choses, qui les égalise dans une vision superficielle et qui ignore la souplesse du jeu de l'analogie (2). Mais la victoire du thomisme, c'est l'intelligence enfin retrouvée de l'union dans la diversité intrinsèque et la subordination des natures. C'est pour cela qu'une telle doctrine, qui s'apparente par son effort métaphysique, par l'ambition qui la guide, à celles d'un Aristote, d'un Leibniz ou d'un Hegel, permettrait peut-être à la fois de justifier et de fonder les intuitions du plura-

(1) *In II sententiarum*, d. 9, a. 3.

(2) Cf. J. Maritain, « Religion et culture », *Esprit*, 1933, p. 523 et suiv.

lisme et des tendances systématiques. Dans une telle métaphysique la force des constructions ne peut dépendre que de l'unité, à la fois souple et ferme, des principes initiaux sur lesquels seuls nous avons voulu réfléchir, puisqu'ils nous permettent de comprendre comment, en présence de difficultés et de problèmes renouvelés, une doctrine de l'avenir pourrait maintenir l'esprit de la philosophie thomiste.

Les origines littéraires de la France contemporaine

par Pierre MOREAU,

Professeur à l'Université de Fribourg.

VI

Fin de siècle (suite).

II. — L'ÉVASION.

Dans les quinze dernières années du XIX^e siècle, on voyait apparaître des noms nouveaux et exotiques, dans les livres, sur la scène ; un livre d'Ernest Dupuy en 1885, un livre de Vogüé en 1886, signalaient avec insistance ceux de Dostoïewski, de Tolstoï ; celui d'Ibsen apparaissait au Théâtre-Libre, et un nouveau théâtre succédait à celui de Paul Fort, où Lugné Poë jouait des drames étrangers ; les habitués du drame naturaliste pouvaient entendre avec surprise, au Théâtre-Libre, des pièces d'un genre nouveau, où flottait un air de symbole et de lyrisme, — *L'Envers d'une Sainte*, *Les Fossiles*, — et dans d'autres pièces aux titres mystérieux passaient des êtres d'un autre monde, comme des âmes en voyage, — la princesse Maleine, Mélisande, Pelléas ; un officier de marine envoyait, des mers lointaines, des romans d'amours exotiques, de nostalgie et de désenchantement, des « japoneries d'automne », des « fantômes d'Orient » ; on annonçait que Huysmans venait de passer de l'occultisme au surnaturel ; un ami de Stanislas de Guaita, un jeune Lorrain installé au Quartier Latin depuis 1882, la tête pleine encore des leçons kantienne de son professeur Burdeau et des vers de Baudelaire, lançait un prospectus : « *Les Taches d'encre*, brochure de luxe... devant paraître... du 5 novembre 1884 au 5 octobre 1885 ; le numéro 1 franc... S'adresser à M. Maurice Barrès, 76, rue Notre-Dame-des-Champs » ;

et il conquérirait le titre de *Princeps Juventulis* en enseignant le culte du moi... Autant d'évasions.

Et d'abord l'évasion par l'« égotisme », celle du *Princeps Juventulis* (1). Ce visage de Greco, « olivâtre », « fiévreux » (2), à l'« élégance fluette », aux « yeux d'une douceur charmante » (3), cette voix traînante et comme enrouée, d'où vient la séduction qu'ils exercent sur la jeunesse ? quelle *aura* les entoure (4) ? Est-ce cet air de famille que prêtent à Barrès, avec toute sa génération, des admirations et des dégoûts communs, un même éblouissement devant la gloire de Hugo (5), un même respect impertinent pour Renan et pour Taine (6), une froide estime pour le probe travail du Parnasse (7), l'attrait du style d'Anatole France (8), un préraphaélitisme superficiel dont il se détache bientôt, un wagnérisme plus profond, la haine de l'esprit bourgeois de Francisque Sarcy, des Normaliens, le ton de la jeunesse, désinvolte, ironique, et aussi, — dans ce « vilain hôtel » de la rue Caroline, décrit par Jacques-Emile Blanche, où il s'installe après son mariage, puis au pavillon du boulevard Maillot, à Neuilly, — je ne sais quel air romantique de « ce couple assorti par l'esprit, la culture, ... qui apparaît le soir dans les salons fêté par toute la société parisienne » (9). N'est-ce pas plutôt au contraire ce qui le distingue de sa génération, une hautaine condamnation de *La Sensation en littérature*, qu'il a prononcée dans *Les Taches d'encre*, de l'art des Mallarmé qui n'écrivent que pour « quelques blasés » (10), des « sublimes poètes » dont la poésie n'est qu'« une rareté précieuse dont il ne sent pas la fécondité » (11). Il aime le mystère sans doute, mais « le mystère en pleine lumière », non pas l'ombre

(1) Sur Maurice Barrès, cf. outre les études d'Albert Thibaudet (*La Vie de Maurice Barrès*, 1921), de Victor Giraud (*Maurice Barrès*, 1922), de Tharaud (*Mes années chez Barrès*, 1928), la série de ses *Cahiers*.

(2) Jacques-Emile Blanche, *Mes Modèles*.

(3) *Journal de Goncourt*, 10 décembre 1891.

(4) Tharaud, *loc. cit.*, p. 8-17.

(5) *Mes Cahiers*, t. I, p. 28. — Préface d'*Un homme libre*, édit. de 1905.

(6) Cf. les pages de Maurice Barrès sur *Taine et Renan*, rééditées par Victor Giraud, 1922.

(7) Cf. son *Discours à l'inauguration de la statue de Leconte de Lisle*, 1898. — Et le premier chapitre du *Voyage de Sparte*.

(8) A qui il consacra un de ses premiers articles de la *Jeune France*, 1883, et qu'il appellera encore, dans ses *Scènes et doctrines du nationalisme*, « un maître que j'aime depuis quinze ans plus qu'aucun homme du monde ». Sur les sentiments qu'ils professèrent plus tard l'un pour l'autre, cf. Tharaud, *loc. cit.*, p. 171.

(9) J.-E. Blanche, *loc. cit.*

(10) *Taches d'encre*, art. cité.

(11) Lettre à Edouard Dujardin sur Mallarmé, dans les *Cahiers idéalistes*, mars 1924.

artificielle, non pas « le bistourné ». Il a goûté le sybaritisme intellectuel de quelques esthètes ; mais, ajoute-t-il, « je sentis que je me nourrissais de sucreries, et cette sensation fut si forte qu'elle me dégoûta.... » (1). « Ils s'agitent dans l'irrésolution, disait-il dès le temps des *Taches d'encre*. N'est-ce pas d'ailleurs la souffrance de tous, à cette queue de siècle où la vie dédaigne ses buts anciens ? (2). » Quel but nouveau va-t-il proposer ? Quel remède ou quelle évasion à cette souffrance ?

Le XVIII^e siècle, en une crise toute pareille, s'était avisé de jouir de sa souffrance même, en l'analysant, de se servir, avec clairvoyance et scepticisme, de la plus sèche analyse, pour démonter pièce à pièce le mécanisme des êtres. Laclos avait légué cette arme brillante et froide à Stendhal (3) ; mais Barrès a reçu aussi de « Laclos.... sa merveilleuse aptitude à démonter les mobiles des hommes » (4) ; il a connu le secret de Stendhal, de Benjamin Constant, de ces « Intercesseurs » qu'il invoque, âmes desséchées et stériles parfois, mais grands maîtres de passion froide : « Aucune passion, mais les comprendre toutes (5)... » Il cultive son imagination plus que son cœur : « Qu'importe, dit-il, que le poète manque de cœur au jour le jour de la vie, s'il distribue du romanesque à ceux de qui l'existence est toute dénuée ! » Relisez la curieuse *Lettre de Sénèque*, ce chef-d'œuvre d'ironie qui donne son sens au *Jardin de Bérénice* : il y oppose au fanatique, — l'« homme qui transporte ses passions intellectuelles dans sa vie », — le dilettante, l'« homme qui réserve ses passions pour les jeux de sa chapelle intime ». Et, à coup sûr, les Renan, les Anatole France avaient pratiqué avant lui les règles de ce jeu intellectuel. Mais, pour Barrès, tout comprendre, c'est d'abord se comprendre soi-même, c'est appliquer au *moi*, cette « réflexion méthodique », aussi douce que les « abandons de la rêverie » (6), la réflexion dont Bérénice ne serait pas capable, mais qu'elle inspire à Philippe. C'est aussi projeter son *moi* sur toutes choses, l'inscrire sur les œuvres du passé, comme Rhamsès II inscrivait son nom sur les sphinx des pharaons ses prédécesseurs (7), ne voir, dans Hamlet, dans Adolphe, dans Valmont, que des « étiquettes » qui résument

(1) *Mes Cahiers*, t. I, p. 31.

(2) *Les taches d'encre*, art. cité.

(3) On nous permettra de renvoyer à notre cours sur *Les Stendhaliens avant Stendhal*, *Revue des Cours et Conférences*, 1927.

(4) *Toute licence sauf contre l'amour*, 1892.

(5) *Trois stations de psychothérapie*, 1891.

(6) *Amori et dolori sacrum*, p. 56.

(7) *Sous l'œil des Barbares*, Lemerre, 1838, p. 14.

« les diverses parties de son appétit », que des « casiers » où l'on classe les notions que l'on a sur soi-même (1). Jeu de sceptique, mais jeu passionné ; analyse réfléchie, mais ardente : « Soyons ardents et sceptiques », conseille aux collégiens de Paris et de province la dédicace d'*Un Homme libre*, en 1889 ; et dans ce livre il s'enorgueillit d'être à la fois « passionné et réfléchi » ; il y pose ces deux principes qui se complètent : « Nous ne sommes jamais si heureux que dans l'exaltation. Ce qui augmente beaucoup le plaisir de l'exaltation, c'est de l'analyser » ; il en tire cette conclusion : « *Sentir le plus possible en analysant le plus possible.* » Ainsi l'égotisme intellectuel est tout proche de l'égotisme sentimental ; le dilettantisme de Barrès conduit l'émotivité.

« L'émotivité ! lui disait son maître Jules Soury, c'est la grande qualité humaine, admirable.... A la racine de la vie intellectuelle, il y a l'émotivité (2)... » Il lui disait aussi : « L'intelligence n'existe pas, c'est une résultante (3)... » Les philosophes allemands, — Fichte surtout, ce Fichte dont il rêvait, en 1897, d'imiter la destinée (4), — lui enseignaient qu'il est, au-dessous de la claire conscience, un moi profond dont nous ne sommes pas les maîtres, et où travaillent des forces obscures : « L'intelligence, dira-t-il, quelle petite chose à la surface de nous-mêmes ! Certains Allemands ne disent pas *je pense*, mais *il pense en moi* (5). » Il dira encore : « Nous ne sommes pas les maîtres des pensées qui naissent en nous... Elles sont des façons de réagir où se traduisent de très anciennes dispositions physiologiques (6)... » Il se penche, avec tendresse et ferveur, sur cette vibration secrète qu'il perçoit au fond de lui-même, cette « Petite Secousse » à demi animale encore, par où le moi communique avec « la force même qui conduit le monde ». Sous chacun de ses actes, il découvre comment « à l'activité consciente collabore une activité inconsciente ». Contre les intellectuels orgueilleux qui veulent réduire toutes les âmes à l'unité, contre le « Barbare », l'« Adversaire » qui veut les ployer toutes à l'« image qu'il s'est improvisée de l'univers » (7), et qui

(1) *Sous l'œil des Barbares*, 1888, p. 156.

(2) *Mes Cahiers*, t. I, p. 79, note du 15 février 1896, écrite au sortir d'une conversation avec Jules Soury. Sur l'influence de Jules Soury sur Maurice Barrès, cf. l'article de Camille Vettard dans le *Mercure de France*, 1924.

(3) *Mes Cahiers*, t. I, p. 90, 1896.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 246.

(5) *Les Déracinés*. Mêmes formules dans l'*Appel au Soldat*.

(6) *Pas de veau gras*, le *Journal*, 8 février 1900, recueilli dans *Señecs et doctrines du nationalisme*. Mêmes formules dans *Amori et dolori sacrum*, et dans la préface placée en tête d'*Un homme libre*, en 1905.

(7) *Le jardin de Bérénice*.

déclare : « Nous avons donné à chaque chose son nom ; nous savons quand il convient de rire et d'être sérieux.... Nous avons créé la notion du ridicule contre ceux qui sont *différents* » (1), il maintient le culte du *moi* ; il le célèbre avec lyrisme : « O moi,.... cher enfant que je crée chaque jour » (2) ; il y applique, en romantique, le langage de la dévotion, les mots qu'il a rencontrés chez Ignace de Loyola ou dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, ceux d'état de grâce, d'oraison, d'extase. « Attachons-nous à l'unique réalité, au moi » (3). Il ne crée pas l'égotisme (4), mais il en fait une religion où doit s'allier « l'intelligence la plus haute à l'émotivité la plus intense » (5).

Et aussi la volonté la plus tendue, le culte de l'énergie, de l'action. Certes, il a aimé quelques faibles, quelques vaincus. — Gérard de Nerval, Maurice de Guérin ; mais pour sa part, il ne renonce pas à la force, à l'ambition. Ce stendhalien hérite des fièvres impatientes de Fabrice del Dongo (6). Il est d'une génération qui n'ignore pas Gobineau (7), qui est obsédée, comme Taine, comme Paul Bourget, par les grands exemples d'énergie, et qui est prête à recevoir les traductions prochaines de Nietzsche (8). Deux noms exercent alors un attrait contraire et également puissant, celui de « Byron le Téméraire » (9), le génie de la révolte et de la destruction, celui de Goethe, le génie de l'équilibre, qui réconcilie l'action et la pensée (10). Et d'autres sillages

(1) *Sous l'œil des Barbares...*

(2) *Un homme libre*, 1889. — Cf. *ibid.* : « O moi, univers dont je possède une vision chaque jour plus claire... »

(3) *Sous l'œil des Barbares.*

(4) Sur l'histoire du mot, cf. A. Monglond, *Le Prérromanisme français*, t. II, p. 346.

(5) *Du Sang, de la Volupté et de la Mort.*

(6) Cf. Barrès, *L'Automne à Parme*, 1893. — C'est l'époque où Bourget et Barrès, réunis chez André Maurel, accueillent l'idée d'un Stendhal-Club, bientôt réalisée par Stryjenski (cf. André Maurel, *Quelques souvenirs sur la jeunesse de Barrès*, *Revue de France*, février 1924), et où Jean de Mitty professe le culte de Stendhal.

(7) Un Paul Bourget adhère au Gobineau Verein et Barrès à plus d'une reprise fait songer à l'auteur des Pléiades (qu'il cite dans *Le Voyage de Sparte*, ch. XII).

(8) Barrès, qui ne l'a jamais aimé (v. *Scènes et doctrines du nationalisme*), semble à ses propres contemporains de la famille de Nietzsche (v. ses *Cahiers*, t. II, p. 299).

(9) *Amori...*, p. 69. — Cf. *Sur la Gloire*, 1892, et *Mes Cahiers*, t. II, p. 268. — De même le génie « méphistophélique » de Heine l'a séduit par son attrait « écaissant et ironique », d'un charme inquiétant, où se mêle je ne sais quelle répulsion (*Du Sang...*, édit. de 1921, p. 275, 288. — *Amori...*, p. 187. — *Le Gréco*, p. 187).

(10) C'est cette même alliance qui fait alors le prestige de Disraëli. — Sur l'opposition de Goethe et de Byron, cf. *Mes Cahiers*, t. I, p. 195, et Tharaud, *loc. cit.*, p. 166. V. également Baldensperger, *L'appel galiléen chez Maurice Barrès*, *Rev. de littérature comparée*, janvier 1925.

héroïques sollicitent aussi les jeunes ambitieux : celui de Napoléon, surtout, dont un siècle de romantisme n'a pas épuisé le pouvoir, et dont le tombeau attire invinciblement « les Déracinés » à leur arrivée à Paris (1). Durant ces années où Frédéric Masson, Henry Housaye font revivre l'épopée impériale, les Rastignac de la fin du siècle, devenus des Sturel et des Rœmerspacher, vont rêver sous le dôme des Invalides.

C'est là une autre forme d'évasion : l'égotisme s'achève dans le culte des héros. La haine même passe pour un grand sentiment parce qu'elle provoque aux crimes sublimes (2). Les cœurs se gonflent d'envie et d'une « enivrante mélancolie » et se défendent mal de l'entraînement des « jeunes gens de brasserie et autres Rastignacs » (3). L'« Ennemi des Lois », André Maltère, déclare : « L'homme qui me plaît, je le compare à une belle troupe dramatique où divers héros tiennent leur rôle » ; et il veut vivre sa vie, la dilater à la lumière des grands apôtres de révolution, des Saint-Simon, des Lassalle. Comme le Robert Greslou du *Disciple*, il admire le Vingtras de Jules Vallès. Lafcadio, le héros d'André Gide, n'aurait pas de leçon de duplicité et d'immoralisme à lui donner. Mais, en même temps, il se sauve de la désespérance romantique, de la déliquescence des décadents. Un grand souffle militaire passe sur ces jeunes hommes, qui ont lu Michelet (4). Ils ont « le sentiment de la grandeur » (5) ; il leur plaît de méditer sur les individus exemplaires, sur les grands hommes, de s'arrêter devant le décor où ils ont vécu, dans le Clermont de Pascal, à Combourg ; ils y cherchent « une pente pour gagner leurs sommets » (6). Ils sont de ceux qui s'évanouiraient au passage de Lamartine (7). Une sorte d'Olympe se forme, dans leur imagination, un chœur héroïque, une humanité plus grande que les hommes, où les Wagner côtoient les Michel-Ange, les Pascal, les Shakespeare. Les biographes passionnés ne sont pas loin de venir,

(1) Barrès demandait, en 1893, dans un article du *Journal*, qu'on racontât aux enfants la vie de Bonaparte, pour réveiller l'énergie défaillante et qu'on leur dit : « Petit, si tu le peux, sois semblable à celui-ci. » — « Ah, ajoute-t-il, s'il est quelqu'un de qui ces noms : Bonaparte, Napoléon... ne fassent pas battre le cœur, je ne suis pas de sa race... Quant à moi, j'entends bien ne mourir que de mon cœur usé pour avoir trop aimé le 18 Brumaire, et, avec lui, cinq ou six héros, des hommes qui surent marcher sur les flots et n'y furent pas engloutis, parce qu'ils avaient confiance en eux-mêmes. »

(2) *Du Sang, de la Volupté et de la Mort*.

(3) *Sous l'œil des Barbares*, Lemerre, 1888, p. 133.

(4) *Ibid.*, p. 181.

(5) *Mes Cahiers*, t. I, p. 116, 1896.

(6) *Appel au Soldat*, ch. I.

(7) *Sur la Gloire*, 1892.

les Suarès, les Romain Rolland, les Louis Bertrand, avec leur cortège de rois ou d'empereurs, d'artistes et de saints. Un Paul Adam, qui est, en quelque manière, le Barrès du parti adverse (1), enseigne à se faire une noblesse de l'amour de la vie. Et les lycéens, les étudiants, les jeunes gens isolés de province, échappent à leur propre existence, vivent de toutes leurs forces les existences romanesques que leurs maîtres évoquent « pour que du moins le prétexte de *leur* lassitude soit noble » (2).

Evasion dans le temps... Evasion dans l'espace, aussi. Car ces héros qu'il faut aller interroger à Bayreuth, à Florence, à Tolède, invitent aux longs voyages, aux dépaysements. C'est l'époque des départs, des curiosités cosmopolites, celle de la *Cosmopolis* de Paul Bourget. Un Gaston Deschamp part vers la *Grèce d'aujourd'hui* (1892) et *Sur les routes d'Asie* (1894), un Chevrillon *Dans l'Inde* (1891). « A dix ans, à vingt ans, à trente ans », Maurice Barrès se tenait « pour exilé » ; il sentait « des aspirations n'importe où, ... vers l'Italie, vers l'Espagne » ; il désirait déjà l'Orient (3). « Si j'essaie de me rappeler le temps que j'ai vécu depuis ma jeunesse, dira-t-il, je n'y retrouve que mes rêves. En remontant leur pente insensible, je m'enfonce dans une demi-obscureté qui leur est facile comme les nuits d'Orient. Elle me laisse apercevoir seulement des ruines et des feuillages ; ce sont quelques images illustres et des temples que jadis j'ai interrogés, et puis les lauriers, les chênes verts d'Italie, les jardins parfumés d'Espagne qui m'ont excité à jouir de la vie (4). » Vers l'Italie, que les amis des préraphaélites avaient célébrée, ces nouveaux pèlerins s'en vont, après les Chateaubriand, les Corinne, les Stendhal, les Lamartine, les Musset, les Taine, les Paul Bourget ; ils y retrouvent, avec un Henry James, un Vernon Lee, un Carlo Placci, comme un prolongement du génie de Ruskin, auprès de Botticelli, de Fra Angelico. On s'informe de Raphaël auprès d'Eugène Müntz (5), de Léonard de Vinci auprès de Séailles (6). On entrevoit ces visages nouveaux de l'Italie vivante, Carducci, qui accueille un Pierre de Nolhac (7), Fogazzaro (8),

(1) J.-E. Blanche, *loc. cit.*, p. 51.

(2) *Trois stations de psychothérapie*, 1891, p. xviii.

(3) *Mes Cahiers*, t. II, p. 215.

(4) *Amori et dolori sacrum*.

(5) *Raphaël, sa vie, son œuvre, son temps*, 1889 ; *L'art en Italie pendant la Renaissance*, 3 vol., 1888-1894.

(6) *Léonard de Vinci, l'artiste et le savant* (1892).

(7) Cf. Pierre de Nolhac, *Souvenirs d'un vieux Romain*.

(8) Cf., par exemple, l'article d'Edouard Rod sur Fogazzaro, recueilli dans ses *Nouvelles Etudes sur le XIX^e siècle*. — Sur le rôle d'Edouard Rod dans ce mouvement cosmopolite, cf. l'étude d'Henri Beuchat.

d'Annunzio. On applaudit la Duse (1). D'Espagne aussi, vient un autre appel romantique, de l'Espagne du *Dernier Abencerage*, de Gautier, de celle du Greco, ardente et contrastée. « Il y a vingt ans, dira Maurice Barrès en 1915, alors que mes camarades s'en allaient chez les Nietzsche et les Ibsen, et prétendaient recevoir la lumière à travers les brouillards germaniques, je trouvais mes inspirations à Venise, à Tolède, à Cordoue (2)... »

« Recevoir la lumière à travers les brouillards... » C'est bien le mot de cette fin de siècle qui s'évade de la civilisation occidentale vers les fiords, vers les steppes. Non point que ce voyage n'ait tenté dès longtemps ceux qui ont entrevu les Scandinaves et les Slaves à travers certaines lignes du livre *De l'Allemagne*, de J.-J. Ampère, de Marmier, de Mérimée, de Viardot, de Victor Derély, à travers les pages nostalgiques d'un poète comme Mickiewicz, d'un musicien comme Chopin. Tourgueneff a naguère rapporté à ses amis de Paris des reflets de l'Europe orientale. Anatole Leroy-Beaulieu, Rambaud, Ernest Dupuy, viennent de dire l'histoire du peuple russe ou les mystères de l'âme russe. Surtout, depuis 1876, un attaché d'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, marié à la sœur du général Annenkoff, E.-M. de Vogüé, étudie le monde où il vit, et il publie, en 1886, sur *Le Roman Russe*, une série d'études qui révèlent au grand public un aspect de ces *Cœurs Russes* auxquels il consacra bientôt des récits imaginaires. Au même moment, des pièces russes et scandinaves sont représentées au théâtre d'Antoine ou à celui de Lugné-Poë (3) ; Berthe Bady incarne la Maslowa de *Résurrection*, et sa voix au souffle bref, son visage dévoré de passion contenue, traduisent les « héroïnes russes, victimes et magnifiques » (4) ; Suzanne Després se voue à cette interprétation de ce monde lointain, où la vie morale prend une tragique intensité ; et la *Revue Blanche*, voisine et amie de l'*Œuvre*, partage et attise ses fièvres, dans ces jours ardents de « l'Affaire ». On consacre des études à Ibsen (5), au théâtre norvégien (6) ; on traduit sans relâche des livres russes (7). Comment les Français de la fin du siècle, — les bouti-

(1) Cf. E.-A. Reinhardt. *Vie d'Elconora Duse*.

(2) *Chronique de la Grande Guerre*, t. III, p. 38.

(3) Cf. Lugné-Poë, *La Parade* : I. *Le Sol du Tremplin*. — II. *Acrobaties*. — III. *Sous les Etoiles*.

(4) Lugné-Poë, *loc. cit.*

(5) Ehrhard, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, *Henrik Ibsen et le théâtre contemporain*.

(6) Harald Harsen, dans la *Revue dramatique* du 1^{er} juillet 1889.

(7) Vogüé, *Les livres russes en France*, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1886.

quiers mêmes et les badauds faubouriens, — n'auraient-ils pas été saisis d'un mystique enthousiasme pour la terre des tsars et des moujicks, au temps où l'on chantait l'alliance russe à l'Alcazar d'Été, et où M. de Vogüé et M. Tatischeff échangeaient des discours au banquet du 26 octobre 1893 ? Au reste, on ne se sentait pas toujours si loin de ces apôtres du Volga ou de Christiania. Leurs évangiles humanitaires étaient-ils étrangers à la révolution française, leur religion de la passion et de l'individu au romantisme français ? Si même les Parisiens de 1890 ne pouvaient comprendre ces âmes étranges, quand ils voyaient à la Comédie-Française en 1887 *La Puissance des lénèbres*, à l'Odéon en 1888 *Crime et Châtiment*, au Théâtre Beaumarchais en 1889 *L'Orage* d'Ostrowski, au Théâtre-Libre en 1891 *Le Canard sauvage*, quand ils lisaient, dans une traduction de Prozor, précédée d'une préface d'Edouard Rod, *Les Revenants* et *Maison de poupée*, le charme même de la distance et de l'inconnu agissait sur leur imagination. Tout cela se passait là-bas, là bas, dans de petites villes bizarres, où des gens dont les noms mêmes semblaient chimériques disaient des choses peu intelligibles.... Et on les écoutait avec ironie quelquefois, plus souvent avec cet émerveillement qui saisissait Lugné-Poë quand, pour la première fois, il put voir aux enseignes des rues de Christiania des noms de personnages d'Ibsen (1), ou quand il parcourait en traîneau, donnant des spectacles d'étape en étape, des bourgades de Vikings, — Stavanger, Gudvangen, Dokka (2).

Que leur demandait-on ? De la morale et de l'orgueil ; la condamnation de la civilisation occidentale par des philosophes scythes, — « Voici venir le Scythe, disait Vogüé de Dostoïewski, le vrai Scythe, qui va révolutionner toutes nos habitudes intellectuelles », — la condamnation de la civilisation chrétienne par les révoltés du *Canard sauvage* ou de *Maison de Poupée*. Il faut détruire cette société d'argent et d'iniquités, briser la statue de Baal, — de ce *Baal* dont un drame de Pisemski dénonce le triomphe scandaleux ; il faut remplir ses devoirs envers soi-même, vivre pleinement sa vie, libre de tout mensonge... Ainsi parlent les voix de la steppe et du fiord (3).

D'autres viennent de la forêt et de la mer. De la forêt, elles

(1) Lugné-Poë, *loc. cit.*, *Acrobaties*.

(2) *Ibid.*, *Sous les Étoiles*.

(3) Quelques Français prennent alors le chemin des pays scandinaves, avant les André Bellessort et les Lucien Maury. Cf. Hugues Le Roux, *Notes sur la Norvège*, 1894.

apportent des conseils hautains de stoïcisme ; de la mer, elles arrivent chargées d'une sorte de nihilisme voluptueux et désespéré.

Dans ses forêts familiales de Lorraine, à Coin-sur-Seille ou à Ketzling, le grand chasseur François de Curel (1) a vécu cette vie à demi sauvage de Jean de Miremont, le jeune héros du *Repas du Lion* qui suit dès l'enfance les gardes-chasses de futaies en fourrés (2). A affronter les bêtes, il a conquis de la force et le sentiment de l'instinct universel. Il a dépisté au fond des hommes, — dernier épisode de ce darwinisme littéraire qui emplissait les livres depuis vingt ans, — une survivance de leurs ancêtres obscurs sortis des bois ; mais, en face de la bête, il a vu se dresser l'esprit, et il a expliqué, par la lutte des deux âmes qui se heurtent au cœur de l'humanité, son malaise profond, la dualité issue du péché originel (3) ; en chacun de nous, il a deviné l'enchevêtrement des hérédités qui se contredisent, « le fourmillement des tendances adverses » (4) ; et l'auteur de *La Nouvelle Idole*, de *L'Envers d'une sainte*, de *La Comédie du génie*, a cru que nul ne pourrait vaincre ces fatalités obscures, réaliser ses rêves les plus nobles, étouffer ses passions dans le sacrifice, créer son œuvre. L'homme est impénétrable, il porte en lui-même une vie secrète. L'amour même ne rapproche pas ceux qui s'aiment, et chacun d'eux ne voit que son propre *moi* dans le visage de l'autre, ne poursuit, en croyant contempler une autre âme, qu'une vaine *Danse devant le miroir* : « Pour qui n'a-t-on pas de secrets, puisqu'on en a pour soi-même (5) ? » Et pourtant il faut s'élever, suivre la route millénaire de l'humanité, comme cette *Fille sauvage*, qui va de l'instinct à la foi, de la foi à la raison. Comme les nénuphars en boutons, que nous décrit *La Nouvelle Idole*, il faut se tendre de toutes ses forces vers la surface de l'étang, pour éclore enfin à la lumière. Il faut, orgueilleusement, être de ces individus supérieurs, dont parle *Le Repas du Lion*, qui « se donnent la peine de vivre » à la place des autres, et dont les autres ne sont que le reflet, prendre pour devise ce mot de *La Nouvelle Idole* : « Il n'y a qu'une chose grande au monde : mourir pour une idée.... » Triste et hautaine conclusion ; morale des forts, dont Marie Lenéru, bientôt,

(1) Cf. Gérard Bloch, *Le Théâtre de François de Curel*, *Revue des Cours et Conférences*, 1928 ; Paul Blanchard, *François de Curel et son œuvre*.

(2) Cf. aussi *Les Fossiles*, III, 2, et le Justin Riolle de *L'âme en folie*.

(3) Voir la Préface de *L'Âme en folie*.

(4) *L'Âme en folie*. — Cf. *Orage mystique*.

(5) *La Danse devant le miroir*.

animera ses *Affranchis* (1). Tandis que, dans ses dialogues subtils, laborieux et cruels, un Paul Hervieu montre des êtres broyés par les *Tenailles* qui les enserrent, par l'*Enigme* à laquelle ils se heurtent, par leurs propres « paroles » qui « restent », un François de Curel retrouve le sens profond de cette société féroce en observant les mêmes désirs et les mêmes rages parmi les animaux qu'il chasse, dans l'« âme en folie » de la forêt.

Dans cette société « fin de siècle », un autre témoin arrive « du grand air du dehors » (2), et quoiqu'il range son âme « parmi les tourmentées de ce siècle finissant » (3), il leur est presque étranger, par la simplicité d'enfant et de primitif qu'il mêle à ses raffinements. Certes, si Pierre Loti (4) a eu dès sa jeunesse la passion des longs voyages, l'air même de son temps, quoi qu'il en pense, la lui a communiquée. Tandis qu'il parcourait le Louvre pour copier des paysages où des bouquets d'arbres soulignent des montagnes bleues, qu'il s'arrêtait longuement devant les vagues déchainées du *Radeau de la Méduse*, ou qu'il sortait du musée par les « immenses salles basses pleines de sphinx, de statues assyriennes et égyptiennes », n'entendait-il pas quelques échos de Chateaubriand (5), de *Salammbô* (6) ? Et le dilettantisme de Renan (7), le style artiste de Goncourt (8) nuanceront ses curiosités de voyageur que tout divertit, que tout émeut. L'officier du *Redoutable*, le commandant du *Javelot*, le « svelte officier à trois galons, épris d'aventure, de mystère et de mystification » (9), promène partout, de la Terre de feu à Tahiti, de la « mer hyperborée » — celle du cap Horn sinon celle d'Islande, — aux minarets de Stamboul, un dilettantisme et une religiosité qui appartiennent à son époque. Lui qui ne sait pas vieillir, et qui gardera une éternelle illusion de jeunesse, — « je reviens au pays des mousmés, dira-t-il dans *La Troisième Jeunesse de Madame Prune*, avec

(1) Cf. Suzanne Lavaud, *Marie Lenéru*, 1931.

(2) Pierre Loti, *Discours de réception à l'Académie française*.

(3) *Id.*, *Jérusalem*.

(4) Cf. Victor Giraud, *Maîtres de l'Heure*, t. I, et *Portraits d'âmes*. — Serban, *Pierre Loti, sa vie et son œuvre*, 1924. — Et les deux volumes du *Journal intime* de Pierre Loti, t. I, 1878-1881 (1925) ; t. II, 1882-1885 (1929).

(5) Il a déclaré avoir lu *Les Natchez* ; mais on peut supposer que s'il s'est intéressé, au Louvre, à *La Mort d'Atala*, c'est qu'*Atala* ne lui était pas inconnue.

(6) S'il ne l'avait pas encore lue en 1885, son « frère Yves » l'avait devancé à cette date : voir une de ses lettres, du 7 août 1885.

(7) Son « cher parrain à l'Académie française », comme il l'appellera (*Le livre d'or de Renan*, 1903).

(8) Une tempête est pour lui un « remuement de vagues », une « déroute de montagnes bleues » (*La troisième jeunesse de Madame Prune*), etc.

(9) Louis de Robert, *Nouvelles littéraires*, 29 novembre 1930.

l'illusion d'être aussi jeune que la première fois », — il s'amuse naïvement de tous les détails du chemin, — de ces Japonaises qu'il épouse, pareilles à celles que l'on voit « sur tous les éventails et au fond de toutes les tasses de thé » (1), de ces mousmés « gentiment comiques », de ces « poupées » et de ces « chats » qui plaisent à son âme caressante et puérile, dont les livres mêmes ne sont « qu'un long badinage écrit au jour le jour » (2). Il fuit la civilisation moderne, ses cheminées d'usines, ses chemins de fer, son faux luxe, vers un monde de diversité chatoyante et d'éden originel : « Je commence à espérer, écrivait-il le 6 janvier 1869, que le monde est moins civilisé qu'on ne se le figure généralement » ; il aime les terres étranges à la température lourde, au ciel brumeux et plombé, qui l'enveloppent de « l'épaisse atmosphère de l'ancien monde » (3), les tempêtes qui le plongent « comme avant la création d'êtres, dans les ténèbres originelles » (4). Un vague panthéisme le tente. Et la mer émouvante et mystérieuse, le « grand néant bleu » avec lequel il s'est fiancé, comme le Yann de *Pêcheur d'Islande*, résume pour lui ce chaos primitif, cette immensité changeante du monde, où il a voulu oublier le monde lui-même.

Mais quelle tristesse parfois, sur cette mer fuyante et perfide, qui est le symbole des adieux, — Loti n'est-il pas le poète de l'adieu, du départ, de ces derniers regards que s'adressent les Gaud et les Yann, les Gracieuse et les Ramunteho ? — et qui est aussi le symbole de la mort, la grande tombe des marins, indifférente et sourde. « Mais moi, disait-il dans une phrase qu'il a supprimée du manuscrit de *Mon frère Yves*, hélas ! je n'ai même pas de sol préféré pour ma sépulture et le lieu ne m'importe plus. » Fuite éternelle d'un élément que rien ne fixe, et qui est l'image mobile de notre « agitation vaine » (5), de la vanité de « promener par le monde changeant son âme changeante » (6). Aussi Loti regarde-t-il dans la tempête le « petit feu » qui apparaît « là-bas, là-bas », et qui est « stable », le phare qui est le signe « du solide, de la terre, du roc », d' « un morceau de la charpente du monde » (7). La nostalgie le prend. Quand son Ramunteho, le Basque, dé-

(1) Lettre datée de Nagasaki, 7 août 1885.

(2) *La Troisième Jeunesse de Madame Prune*, Avant-Propos.

(3) Cité par Michel Salomon, *Les premières pages de Loti*, dans *Art et Littérature*.

(4) *La troisième jeunesse de Madame Prune*.

(5) *Jérusalem*.

(6) *Le livre de la pitié et de la mort*.

(7) *La troisième jeunesse de Madame Prune*, I.

couvre la séduction des lointains départs, acquiert « la notion des mouvements et des immensités », Loti s'inquiète ; et il dira, dans un de ses derniers livres : « Simple, oui, je ne suis qu'un simple que des engrenages ont emporté et qui a manqué sa vie. Je n'étais pas né pour m'éparpiller sur toute la terre et m'asseoir au foyer de tous les peuples, me prosterner dans les mosquées de l'Islam. ... Ce que je voudrais leur dire, à mes frères inconnus, c'est que plus le vertige et le chancellement nous entourent et nous affolent, plus il faudrait s'efforcer d'établir dans nos âmes la paix et la stabilité. » Quelques provinces de la terre natale l'invitent à cette stabilité et à cette paix, la Bretagne, la terre basque, où il finira ses jours, dans son chalet de Bakharetschea, à Hendaye. Nostalgie de purs amours, que cet aventurier a poursuivies à travers ses aventures. Nostalgie de la foi, qu'il a tenté de reconquérir à Jérusalem, qu'il a demandée aussi à l'Islam, à l'Inde. Souvenir des Pardons, pèlerinages aux pagodes... Cet homme de la mer aspire vaguement à devenir un homme de la terre, et de sa terre. Il tente de se fixer. Ne dirait-on pas que cette « fin de siècle » sent la vanité de ses évasions et qu'elle pressent l'approche d'un autre siècle qui la jugera, — « ce mystérieux xx^e siècle » que Loti annonce et sous le regard duquel il se sent déjà (1). Et, lasse de tant d'expériences qui l'ont menée de l'égotisme à l'exotisme, elle songe au « racinement ».

Alors on vit se heurter toutes les forces contraires qui s'étaient agitées dans l'« esprit nouveau » et dans le naturalisme, dans le dilettantisme et dans l'« ordre moral » ; on vit bondir, au son des musiques des steppes, dans des décors polychromes, des Russes aux costumes bigarrés, conduits par la fantaisie de Serge de Diaghilew (2) ; on vit une jeunesse partagée entre ces tentations dionysiaques et des conseillers de vertus classiques, des voix de la province et de la tradition ; au sortir de querelles où s'étaient affrontées deux Frances qui ne voulaient pas se reconnaître (3), travaillaient face à face des groupes frémissants, les Cahiers de la Quinzaine, l'Action Française, l'« Abbaye », la Nouvelle Revue française ; certains, exorcisant leur pays du dilettantisme de naguère, demandaient aux *Jeunes Gens d'aujourd'hui* de se préparer à leur mission, trouvaient dans la morale des sports ou dans les tâches coloniales de grands thèmes d'exaltation ; d'autres,

(1) *Discours de réception à l'Académie française.*

(2) Tamar Karsavina, *Ballets russes. Saint-Petersbourg-Paris*, 1931.

(3) V. une récente thèse de l'Université de Lausanne : *L'Affaire Dreyfus et les écrivains français*, par Cécile Delhorbe, Neuchâtel, 1932.

avec un sourire optimiste ou une tendresse sceptique, reprenaient l'ancienne comédie parisienne, tandis que, sur des tréteaux de fortune, de jeunes troupes défendaient un théâtre d'audace et de foi, comme aux premiers jours du Théâtre-Libre ou de l'Œuvre ; on se déprenait de la société « fin de siècle » tout en la cherchant passionnément dans l'œuvre de Marcel Proust ; le groupe du *Mercure de France* devenait un foyer de souvenirs, et celui de la *Revue blanche* se survivait sous d'autres noms ; des « prières sur l'Acropole » se mêlaient à d'autres prières venues de « la colline inspirée » ; le symbolisme se mêlait à son vieil adversaire le naturalisme, dans la religion « unanime » ; on interrogeait la génération nouvelle (1) ; on faisait le compte de ses promesses, et, déjà, de ses déceptions.

Le xx^e siècle était commencé.

(1) Cf. en 1905, l'enquête de G. Le Cardonnell et Ch. Vellay sur *La Littérature contemporaine*, et, en 1912 et 1913, les enquêtes d'Agathon, d'Emile Henriot (*A quoi rêvent les jeunes gens*), de la *Revue hebdomadaire*, de *Comœdia*, etc., et Gaston Riou, *Aux écoutes de la France qui vient*. Parmi les confessions de générations sous forme romanesque, la série de *Jean-Christophe* (1904-1912), de Romain Rolland.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.*

L'Unité personnelle

par P. SALZI,

Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Nancy.

I

Ce sujet fut choisi pour un cours de psychologie parce que maintes recherches contemporaines convergent vers lui et qu'il oblige à mieux définir des notions fondamentales.

L'antiquité n'en a point traité et la philosophie moderne a longtemps attendu pour l'entrevoir avec quelque netteté. L'ensemble des « Idées » que Platon destinait à la *νοήσις* et le *νοῦς ποιητικός* d'Aristote étaient, bien qu'impersonnels, jugés suffire à la direction parfaite de l'esprit ; ce qui les individualise en chacun tendrait plutôt à faire dévier de la vérité. Descartes, après avoir distingué la volonté de l'entendement, en fait une puissance infinie de concevoir plutôt qu'un « je pense » proprement dit. Malgré le primat de la raison pratique, Kant avait d'avance emprisonné l'« Ich denke » dans l'immutabilité des formes *a priori*. Des disciples allemands, Fichte seul est à retenir ici parce qu'il essaya de secouer l'autocratie de ces formes. En France Renouvier, puis Hamelin admirent une personnalité capable de dépasser les catégories ; toutefois elle en resterait dépendante en ce qu'elle ne serait que leur couronnement, en ce qu'elle ne pourrait intervenir dans les fondations mêmes de l'édifice,

D'ailleurs quand ces criticistes reconnaissaient, au delà de la raison théorique, la présence d'un facteur digne de lui imprimer une destination supérieure, c'était surtout par préoccupation morale : ils voulaient sauver du déterminisme scientifique la condition première du devoir : la liberté personnelle. S'ils s'étaient bornés, comme l'avait fait Platon et le font encore bien des métaphysiciens, à étudier le savoir en lui-même, à l'épistémologie, ils n'eussent pu conclure qu'à une organisation spontanée, à un devenir impersonnel des concepts. Aussi semblait-elle un placage assez artificiel.

Il leur eût suffi cependant d'observer les démarches de la raison théorique dans leur réalité humaine, d'en faire la psychologie pour apporter des preuves positives. Les hommes n'appliquent pas les catégories d'une manière continue : ils cheminent les trois quarts du temps au milieu d'objets et d'événements qu'ils perçoivent superficiellement sans se soucier d'en apprendre les causes. En second lieu si le métier de savant en requiert une application plus assidue, elle n'est pas constante ; au reste elle est rarement globale : le biologiste a bien à ordonner les faits organiques suivant à la fois la non-contradiction, la légalité, la causalité et la finalité, mais le physicien a convenu de désobéir à la dernière, souvent même à la troisième, et le mathématicien se contente de suivre la première. Enfin dans la variation incessante des théories, et surtout dans l'abandon pour d'autres de systèmes aussi logiques que la géométrie d'Euclide et la mécanique de Galilée, par quoi la confrontation nécessaire a-t-elle été accomplie sinon par une activité capable de déborder concepts et théories ?

Il apparaît ainsi que la psychologie montre, déjà dans l'élaboration de la connaissance, l'existence et le rôle de la personnalité. Or c'est une coïncidence singulière qu'à l'heure présente, la plupart des recherches dans ses autres domaines ne laissent pas d'y conduire comme à une notion universelle et fondamentale.

Durant une longue période, l'associationisme y avait régné en maître, car il n'avait pas eu de peine à discréditer la thèse électorale d'un substrat incolore et entièrement extérieur aux états de conscience. Puis vers 1890 Pierre Janet tirait une conclusion importante des observations de Charcot : puisque les lois d'association n'empêchent pas la pensée de certains sujets de sembler se dissoudre en automatismes partiels, il supposa que chez les normaux elle possède un degré défini de « tension psychologique » (1). Ribot voulut n'y voir que le reflet immédiat du

(1) *L'automatisme psychologique*, 1889.

degré de coordination du système nerveux (1). Mais Bergson avait saisi l'erreur de ce prétendu parallélisme : il avait dévoilé le sens métaphorique des mots unité et multiplicité quand ils servent à traduire la vie mentale et il avait affirmé la compénétration aspatiale ainsi que le devenir solidaire de ses constituants (2).

Le branle était donné. Désormais malgré les psychologues qui se cantonnaient dans l'observation séparée de chaque processus, en dépit des précisions croissantes que permettent d'y apporter les instruments de laboratoire, beaucoup étaient convaincus que le détail se comprend seulement par l'ensemble, que le présent implique le passé et même en quelque mesure l'avenir. Le behaviorisme de Watson, dans quelques-uns de ses aspects (3), le biologisme de Piéron (4), furent, en méthode objective, les résultats les plus connus de cette conviction. Les ouvrages sur le caractère se multiplièrent, surtout dans les pays de langue allemande où l'on a accoutumé de dresser de vastes synthèses (5). Puis la psychanalyse décela le rôle d'une « mémoire condensée » dans les rêves, les névroses, dans diverses réactions où l'on ne pensait guère à la voir. Jusque dans les moindres perceptions, la « psychologie de la forme » reconnut la présence d'une unification profonde (6). Le mouvement gagna les psychiatres qui s'étaient attardés dans l'explication des troubles par l'idée de la désagrégation mentale : derrière ces troubles, sous les démences les plus graves, et même avec les pires lésions cérébrales, tel le syndrome frontal, ils retrouvent une unité psychique dont l'application a diminué de force ou s'est déplacée, mais qui en soi est demeurée intacte (7).

Le sujet de ce cours est donc un point de convergence. Cela ne veut pas dire que les chercheurs y soient arrivés : ils l'entrevoient seulement. En quoi consiste vraiment la solidarité entre les états simultanés et successifs ? Est-ce un facteur distinct, sinon spa-

(1) *Les maladies de la personnalité*, 1891.

(2) *Essai sur les données immédiates de la conscience*, 1889.

(3) J.-B. Watson, *Psychology from the Standpoint of a Behaviorist*, 1919.

(4) *La psychologie expérimentale*, 1930.

(5) Dans la bibliographie que W. Boven donne à la suite de son article sur les fondements essentiels du caractère (*Journal de psychol.*, 1930), il rassemble les titres de 59 travaux dont 7 parus de 1900 à 1914, 3 durant les hostilités et 49 de 1919 à 1930 ; 28 sont d'auteurs allemands.

(6) Cf. l'article d'ensemble de P. Guillaume dans le *Journal de psychologie*, 1925, et l'ouvrage synthétique de W. Kohler, *Gestaltpsychology*, 1929.

(7) Ch. Blondel, *La conscience morbide*, 1914 ; — Toulouse et Mignard, *Théorie confusionnelle et autoconduction*, 1914 (*Annales médico-psychol.*) ; — M. Mignard, *L'unité psychique et les troubles mentaux*, 1928 ; — J. Lhermitte, *Le lobe frontal* (*Encéphale*, 1929).

tialement, du moins en quelque manière ? Ce facteur est-il simple ou d'une articulation complexe ? N'a-t-il pas plusieurs espèces de manifestations ? Comment parvient-il à agir ? Autant de questions auxquelles il n'a guère été répondu jusqu'ici ; et sans doute une foule d'autres surgiront par la suite.

Encore faut-il savoir les poser de façon que l'étude puisse avancer. Et l'on comprend que la première condition soit, comme dans toute science à ses débuts, un vocabulaire dont la confusion soit bannie. Or si la psychologie est peu sûre du sien en général, elle l'est encore moins dans ce terrain presque en friche.

Chaque nom qu'on y emploie sert à désigner une pluralité de notions assez différentes, et chaque notion peut être exprimée par plusieurs vocables, de là des équivoques continuelles et des interférences qui stérilisent l'étude. Il importe donc de commencer par spécifier avec netteté les notions essentielles et par convenir pour chacune d'un terme unique.

Les vocables usités sont au nombre de six : caractère, personnalité, individualité, originalité, « je » et « moi » (1).

Caractère a au moins trois acceptions dont la dernière seule sera adoptée et encore avec un certain émondage. « Le caractère d'une personne — a écrit Paulhan avec une confiance excessive en l'étymologie — c'est en somme ce qui la caractérise, ce qui fait qu'elle est elle-même et non une autre ; c'est la nature propre de son esprit, la forme de son activité mentale. » Mais n'est-ce pas le confondre avec l'heccéité ou, plus précisément, avec l'originalité personnelle ? Or certains faits l'interdisent. On peut ranger le caractère de quelqu'un dans une catégorie, d'où les classifications de caractères, tandis que par nature l'originalité n'est subsumable par aucun genre ou espèce. Il est du reste facile de les distinguer chez une même personne : un écrivain, un peintre ou un musicien peut exprimer dans ses œuvres une inspiration généreuse qui correspond parfaitement à sa nature intime et cependant faire montre d'étroitesse, voire d'égoïsme dans sa vie quotidienne. N'est-il pas vrai aussi que le caractère peut changer tandis que la nature intime persiste toujours ?

D'autres auteurs, tels que Fouillée, Klages, emploient ce mot pour désigner la réaction que détermine l'intégration des multiples éléments de la vie psychologique. Or il est

(1) Il va sans dire, que dans cette revue, qui aboutit à des conventions parfois nouvelles, les acceptions ont été analysées et adoptées en accord aussi étroit que possible avec le *Vocabulaire de la Société de philosophie*, par André Lalande, 2^e édition.

certain que cette intégration parfaite est fort rare, qu'elle exige chez l'adulte une délibération exceptionnellement approfondie. Il est des hommes qui n'ont jamais vécu pareille « tempête sous un crâne », et cependant ils ne laissent pas d'avoir un caractère bien défini. Si maintenant nous considérons les différents emplois du mot dans le langage courant, nous saisissons aisément les points par lesquels il garde une certaine identité de sens, celle que nous adopterons. On dit d'une personne qu'« elle a du caractère » quand, s'étant donné un but, elle en poursuit l'atteinte à travers tous les obstacles, quels que soient les efforts à fournir et les réclamations de ses autres désirs. La phrase exprime donc la continuité avec laquelle cette personne agit par rapport à elle-même. « Il a un mauvais caractère », « il a un caractère entier », « il a un caractère bizarre » : ces trois propositions à leur tour marquent la forme particulière de réaction qu'un homme présente d'ordinaire vis-à-vis des autres. Enfin : « Il a un caractère sombre » ou « gai » indique plutôt son attitude envers la nature.

Donc le fonds commun de la troisième acception est une certaine constance dans la manière dont chacun se comporte à l'égard de soi-même, d'autrui ou de la nature. Le caractère est une marque générale, mais extérieure de ses diverses actions.

Personnalité a désigné à l'origine un fait social, et dans tous les sens que ce mot a pu prendre, il en a gardé la trace comme d'une qualité essentielle. Le *πρόσωπον* des Grecs, traduit en latin *persona*, était le masque destiné à faire résonner la voix davantage ; c'est par son métier que l'acteur avait le droit d'en user : ses paroles en atteignaient et contentaient un plus large public.

Or, au point de vue juridique, un homme n'a-t-il pas une personnalité dans la mesure où sa collectivité lui accorde des droits ? Et, par ces droits, son action n'aura-t-elle pas une efficacité plus grande, puisque la force publique sera à sa disposition pour le défendre des malveillants ou même, comme chez un propriétaire d'esclaves, pour contraindre d'autres à l'aider ? Les Romains l'avaient donc à des degrés divers, depuis l'esclave qui au début n'en possédait aucune, l'affranchi, les plébéiens, les patriciens, jusqu'aux sénateurs et aux consuls.

De nos jours l'égalité politique, civile et judiciaire a nivelé les citoyens devant la loi. Il reste cependant d'autres différenciations : les gens possèdent à un degré inégal une autre forme de personnalité qu'on pourrait dénommer publique parce qu'elle dépend des normes de l'opinion. Parmi ses facteurs principaux on trouve la hiérarchie des professions, la richesse, l'activité, les

qualités individuelles, les talents : chacun en devient plus ou moins notoire. Au-dessus encore la personnalité a un critère moral : les hommes la manifestent selon leur obéissance aux normes de leur conscience, selon leur degré de participation à ce que Kant appelait la république des fins.

Ainsi juridique, publique ou morale, elle est toujours un aspect plus ou moins accentué que l'homme, par ses actions, présente dans une collectivité. C'est le dessin qu'il y trace en conformité à des règles admises. Elle est donc autre chose que le caractère qui concerne les relations entre individus et peut se manifester aussi vis-à-vis de la nature ; au reste deux hommes peuvent exercer aussi brillamment la même profession, avoir la même notoriété et des caractères très dissemblables.

Individualité est employé à un autre point de vue et a aussi de multiples acceptions.

La biologie a fourni le sens étymologique : un organisme est individuel en ce qu'il résiste aux forces qui tendraient à le désagréger, ce qui sans détruire ses composants l'anéantirait lui, en tant qu'être vivant. Complémentaires à sa défense, trait négatif, l'assimilation et l'organisation sont ses traits positifs.

En sociologie, ce mot désigne la tendance d'un homme à ne se point soucier des normes collectives. On rencontre ainsi quatre sortes d'individualistes. Les uns se bornent à négliger les coutumes et jugements de valeur de l'opinion, mais sans s'écarter des cadres des lois. Ce peut être par souci d'élévation morale, pour contenter de préférence les exigences plus délicates de leur conscience ; mais le plus souvent, c'est pour mieux servir leurs manies, passions ou vices. Dans chacune de ces directions inverses, il en est qui vont jusqu'à en transgresser certaines lois : ce sont dans le premier cas, les créateurs ou les propagandistes d'une morale nouvelle, et dans l'autre les délinquants et les criminels. D'après ce tableau, si pour le sociologue, individualité a toujours un import péjoratif, le moraliste met à part le cas où ce terme désigne un degré supérieur de l'humanité, celui dont l'entérinement progressif est seul capable de conférer un titre de vraie noblesse au Droit positif dont les facteurs sont d'ordinaire un collectivisme conçu d'après les sociétés animales, un utilitarisme peu relevé, trop souvent encore la violence.

L'originalité est à distinguer à son tour. Une manifestation individualiste n'est point nécessairement une singularité. Quoi de plus banal que de s'abandonner à ses désirs ? D'autant que c'est en général pour les plus bas, donc les plus communs : gourmandise, lubricité, envie, que les individus transgressent

les lois. De leur côté le sage antique, le saint, l'honnête homme, le citoyen, chaque créateur ou « témoin » d'une morale nouvelle, n'envisage point le salut pour lui seul : il vise toujours une « cité » idéale. Et si les gens appartenant à ces deux catégories n'en ont pas moins chacun son idiosyncrasie, si même elle peut être pour quelque chose dans la forme de leurs extériorisations, il n'en est pas moins vrai qu'elle y disparaît, comme l'eau dans la terre qu'elle arrose.

C'est seulement à travers les œuvres d'art qu'elle réussit à transparaître. Que demande-t-on à un poète, peintre ou musicien ? N'est-ce pas une atmosphère qui ne se rencontre nulle part ailleurs ? Certes, il y a des familles d'auteurs, des affinités entre les « climats » de certains, mais aucun ne doit être pleinement réductible à aucun autre. Certes aussi, l'originalité est par nature intransmissible : l'intention profonde d'une œuvre est toujours méconnue en quelque mesure même par les plus compétents, même par les plus proches des sympathisants ; c'est qu'au fond chacun ne l'adopte, ne l'adore que pour mieux prendre conscience de ses aspirations singulières. L'artiste lui-même ne sait que trop combien l'expression réalisée demeure, malgré toute sa justesse de suggestion, inadéquate à cette fluidité ineffable, « son inspiration »,

Qu'est-ce maintenant que *l'unité personnelle* ? Une hypothèse. Par quoi est-on amené à faire cette hypothèse ? Précisément par les distinctions précédentes. Quand l'introspection a habitué à voir la vie psychologique formée d'états séparés, on peut trouver une grande vraisemblance dans la théorie associationniste, douter qu'un lien unique existe entre eux tous. Mais après qu'on les a reconnus ordonnables aux quatre aspects différents : caractère, personnalité, individualité, originalité, comment ne pas envisager que ceux-ci à leur tour sont commandés par un facteur unique ? C'est le « ich » de Kant et le « je » de Descartes et de nombreux psychologues. Pour le moment d'ailleurs, on a affaire à une simple supposition ; mais le cours vise justement à fournir les preuves de l'existence et à éclairer la nature de cette unité.

Or si l'on veut bien scruter encore une certaine acception du vocable *moi*, on va déjà y rencontrer quelque preuve, faire que dès le début cette hypothèse ne soit pas purement gratuite.

Peu de mots sont plus polyvalents. Écartons d'abord deux de ses sens qui sont teintés de préoccupations morales et confondus d'ordinaire, bien qu'ils indiquent deux tendances opposées de l'activité. Le moi qu'il qualifie de « haïssable », Pascal le décrit ainsi : « Il est injuste en soi en ce qu'il se fait le centre de tout ;

il est incommode aux autres en ce qu'il veut les asservir. » Les auteurs ont souvent assimilé cette attitude à l'égoïsme. Mais si l'on veut bien reconnaître que le premier trait ne la caractérise point parce que ce trait se retrouve en toute passion, c'est par l'idée d'expansion qu'on la définira. Les individus ont donc un moi haïssable dans la mesure où ils veulent entraîner tout avec soi, diriger tout le monde. Ce peut être le fait d'un chef d'industrie, de commerce, d'un capitaine, d'un politique, d'un simple chef de famille. Mais en général ils ont la conviction que leur direction est bienfaisante, qu'ils se dévouent à un bien commun ; et comme ils manifestent souvent de la générosité, ils s'étonnent quand leur entourage se plaint de leur impérialisme tyrannique.

L'égoïsme proprement dit, c'est au contraire la tendance de quelqu'un à se limiter à ce qui est utile exclusivement à soi-même. Aussi comme en suite de la solidarité contemporaine, ses actes pour être fructueux exigeraient qu'il rendit des services, l'égoïste se retire peu à peu de l'action, rétrécit son existence. Le type parfait en serait l'avare qui, se privant de tout, finit par mourir d'inanition sur une paille bourrée, non de valeurs dont le capital pourrait être employé par d'autres, mais de billets de banque.

Au point de vue strictement psychologique, moi a encore plusieurs acceptions qu'il nous faut écarter avant d'en adopter une mieux appropriée à notre recherche.

Chez les écrivains il en a d'abord une large et bien connue. Par opposition aux faits physiques, aux événements dont tous peuvent avoir une expérience commune, ce monosyllabe désigne les états intérieurs que seul chacun peut concevoir directement. Ces états se trouvent, sont du moins supposés pouvoir exister alors qu'ils ne sont pas présents à la conscience ; certains auteurs ont été amenés à parler en ce sens de la « conscience du moi ». Mais puisque moi est si équivoque, les mots « conscience réfléchie », ou avec plus de précision encore « introspective », ne conviendraient-ils pas mieux en ce dernier cas ? Et dans l'autre cas, les expressions « vie intérieure » ou « spirituelle » ou « mentale » ou « psychique » ne sont-elles pas déjà assez, trop nombreuses ?

En second lieu l'idéologue Condillac, les associationnistes Hume, Stuart Mill et Taine, les écrivains impressionnistes comme Barrès, Proust, Colette ont vu cette vie faite exclusivement des sensations et de leurs résidus, les images. Voilà en quoi, suivant eux, consisterait le moi. Ce n'est pas que certains ne reconnaissent pas par delà ce kaléidoscope, l'existence de concepts et d'une intelligence moins mouvants, mais ils les rejettent sur un second

plan qui leur paraît impersonnel. Et par suite ils en sont arrivés à une troisième acception. Ils ont dénommé du même terme l'originalité de chacun, qui doit être tant accentuée chez l'artiste. Barrès surtout en a recommandé le culte, en a préconisé la défense contre les suggestions toujours banales et impersonnelles, parfois grossières des « Barbares » que sont les hommes d'action en général et d'une manière particulière les politiques, voire les moralistes (1).

Mieux vaut garder ce terme pour un fait qu'il est seul à désigner : la conscience du « je », de l'unité personnelle. Des psychologues l'emploient déjà dans un sens très voisin. Par exemple une douleur, un plaisir font suivant eux partie du « moi », en ce qu'ils sont exclusivement reliés à la personne tandis qu'une perception, un concept mathématique semblent imposés du dehors, appartenir à tous (2). Il est préférable d'appeler ces états-là « miens », adjectifs dont sont déjà qualifiés les objets matériels et en premier lieu l'organisme, en tant que chacun les croit sa propriété. Mais on dégage aisément la condition qui fait imprimer sur eux ce cachet. Ils supposent la conscience d'être une unité : si l'individu ne l'avait pas, pourrait-il s'imaginer être un centre ? Or cette conscience du « je » ne mérite-t-elle pas — en tout cas plus que les faits dont il vient d'être parlé — d'être dénommée « moi » ? Certes, comment naît-elle et se développe-t-elle ? Jusqu'à quel point est-elle fondée ? Autant de questions qu'elle pose, mais elle n'en est pas moins un premier témoignage de l'existence d'une certaine unité.

Le sujet de ce cours est essentiellement actuel. Ce qui veut dire qu'il a été peu élaboré. Maintenant que nous sommes en possession d'un vocabulaire défini sinon définitif, nous pourrions envisager les différents problèmes qu'il soulève, réussir à suggérer quelques vues des solutions possibles. Mais auparavant il est indispensable de spécifier la méthode qui y garantisse une progression satisfaisante.

(A suivre.)

(1) *Le culte du moi* : Sous l'œil des Barbares ; L'ennemi des lois ; Le jardin de Bérénice.

(2) Ch. Blondel, *La personnalité* in *Traité de Psychologie* de G. Dumas, t. II.

Lamartine : Le sens probable des « Harmonies »

par Henri TRONCHON,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

II

L'accueil ; les contemporains ; la postérité (suite).

Félix Arvers déjà, dans ses *Heures Perdues*, publiées aux *Poésies* de 1833, se disait l'un de ces poètes prêts à soutenir

Qu'un chant de Lamartine a bien plus d'avenir
Et même, à tout bien prendre, est cent fois plus utile
Que tout le bavardage impuissant et futile
De ces nains rabougris, passereaux d'un moment.

Et quand il inscrit à l'album de Marie Nodier le sonnet du *Secret* pour lequel on a oublié tout le reste,

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère...,

comment ne pas se souvenir de l'*Abbaye de Vallombreuse* :

Mes trésors sont cachés, ma joie est un mystère,
Le vulgaire l'admire et ne la comprend pas,

ou même de *Novissima Verba* :

Toute âme a son secret, qu'elle veut révéler... ?

Hugo nous disait lui-même avoir lu de près les *Harmonies*, et il semble bien que telles de leurs cadences aisées chantent dans sa mémoire innombrable. Le recueil des *Feuilles d'Automne* se publie en 1831 ; doit-on noter que l'année d'avant le *Retour* de Lamartine disait :

Et des arbres vieilliss qui couvraient ta jeunesse,
Moins de feuilles d'automne ont jonché le chemin ?

Le cantique *A l'Esprit Saint* a-t-il aidé quelque peu à fixer, éveiller la notion du poète-mage selon Hugo ?

Dans ces sages flambeaux mortels,
La pensée est ton feu, la parole est ton glaive,
L'esprit humain flottant s'abaisse et se relève.
... Mais tu choisis surtout les bardes dans la foule...

Le ciel de Mil huit cent onze sur lequel s'ouvre *Napoléon II*, fera songer, par quelque reflet, à celui de *Pourquoi mon âme est-elle trisle* :

Comme l'Horeb voilé sous un nuage sombre,

et ce poème des *Chants du Crépuscule* porte la date d'août 1832.

La faucille d'or négligemment jetée au ciel de *Booz endormi* par quelque moissonneur de l'éternel été, rappellera peut-être encore, splendidement, l'évocation biblique de *Poésie ou Paysage dans le golfe de Gènes*, où Dieu

Sema derrière lui ses portiques d'étoiles.

Et même le déferlement de la Garde à Waterloo, morne plaine, dans *l'Expiation* :

Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine,

semblera transposer en plein fracas un écho paisible de *Souvenirs d'Enfance ou la Vie cachée* :

Comme un jus écumant d'une urne trop remplie.

Baudelaire, au temps de sa première jeunesse, a peut-être su par cœur plus d'une *Harmonie*. Sa mère, son beau-père connaissent Lamartine, à qui vers 1850 Aupick donnait des renseignements pour son deuxième voyage en Orient (1). Baudelaire fit visite à Lamartine quand il risqua une candidature à l'Académie. Il l'a bien peu aimé comme poète, et son *Art Romanique* le juge, par contraste à Gautier, à peu près de même façon que fera bientôt Leconte de Lisle. Mais il pourrait s'être souvenu de lui sans le vouloir ou comme à regret. L'évocation enchantée de *l'Invitation au Voyage*,

Là tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté,

semble garder quelque hantise incertaine de *Novissima Verba* et des

Témoignages de vie et de félicité
Qui disaient : Tout est vie, amour et volupté !

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. VI, p. 384.

ou même de l'*Infini dans les cieux*

Où tout est majesté, crépuscule, silence.

Serait-ce des *Harmonies*, me suggère M. Jean Pommier,

Je vois passer, je vois sourire
La femme aux perfides appas...
... Dont mes lèvres baisaient les pas
... Et dans l'azur de sa paupière
Brille encore assez de lumière
Pour fasciner l'œil d'un amant,

serait-ce de *Pourquoi mon âme est-elle triste ?* que *Beauté*, des *Fleurs du Mal*, aurait pu retenir quelque chose de son équivoque attirance :

Car j'ai, pour fasciner ces dociles amants.
De purs miroirs qui font toutes choses plus belles :
Mes yeux, mes larges yeux aux clartés éternelles.

« Valse mélancolique et langoureux vertige », l'admirable et déjà verlainienne *Harmonie du Soir*, où

Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige,

où les fleurs s'évaporent ainsi qu'un encensoir, le ciel a la beauté triste d'un grand reposoir, et un souvenir luit dans l'âme comme un os'ensoir, ne garde-t-elle pas, plus loin que le titre même, quelque chose de lamartinien encore, malgré la splendeur noyée de ses correspondances, et l'obsession du « néant vaste et noir » en un « cœur tendre » ?

On « retrouvait » tout récemment une image de Baudelaire dans le *Poète Mourant*, des *Nouvelles Méditations* et, dans *Souvenir*, « deux admirables strophes de vocabulaire baudelairien ». Et l'on se demandait si le vrai fils de Lamartine ce ne serait pas Baudelaire, plutôt que Jean Moréas, « qui a tant coupé de pans du manteau » (1).

Serait-ce par une réminiscence du *Premier Regret* que Renan, jusqu'à sa mort fervent admirateur des paysages de l'Italie pour lui révélatrice, aurait eu l'idée de situer l'un de ses *Drames Philosophiques* à Nèmi ?

Le beau lac de Nèmi, qu'aucun souffle ne ride,
A moins de transparence et de limpidité.

Au séminaire, il en était venu à ce point de pouvoir passer de sa

(1) P. Guéguen, *Lamartine et la poésie pure*, dans *Nouvelles Littéraires*, 20 septembre 1930.

grammaire hébraïque à la lecture de Lamartine sans se sentir brusqué. Toute une partie des *Cahiers de Jeunesse* est pleine de Lamartine ; ses *Nouvelles Lettres intimes* citent en 1849, d'Italie, quelques *Nouvelles Méditations* où s'exprime « divinement » le « Cogliamo la rosa » contre quoi Renan s'indigne d'abord. Il cite aussi, avant le voyage, et tout du long, un fragment de ce *Jocelyn* dont « l'âme est la sienne », comme Lamartine est « la personification de son idéal », et, en juillet 1848, le poème des « Révolutions » qui fait corps avec les *Harmonies* (1).

Les *Poèmes Barbares* devront-ils à Lamartine si peu que ce soit d'un beau thème ? Y a-t-il dans le *Sommeil du Condor* quelque souvenir soit de l'*Hymne du Malin*, où

..... L'aigle éperdu s'élançe
Dans l'abîme éclatant des cieux

soit aussi et plutôt de l'*Hymne de la Mort* :

Que ton regard privé d'espace
Découvre enfin son horizon !
Vois-tu ces voûtes azurées ?
... Bientôt leur course incalculable
Te sera ce qu'un grain de sable
Est au vol brûlant du condor.

Dans les *Poèmes Tragiques*, le « Parfum Impérissable » dira l'âme odorante de la rose de Lahor enfermée au « sanctuaire étroit » qu'est le flacon d'argile, de cristal ou d'or :

Il garde en se brisant son arôme divin,
Et sa poussière heureuse en reste parfumée.

Et l'on songe bien au *Flacon* de Baudelaire,

.... vieux flacon qui se souvient
D'où jaillit toute vive une âme qui revient.

Mais il était

..... désolé
Décrépit, poudreux, sale, abject, visqueux, fêlé ;

il était un peu comme le corps du poète tel qu'il se voit mort,

... ton cercueil, aimable pestilence.

Et l'on se demande s'il n'y aurait pas plutôt chez Leconte de

(1) Cf. H. Tronchon, *Ernest Renan et l'Etranger*, le chapitre intitulé : « La leçon de l'Italie moderne » ; — Renan, *Lettres intimes*, p. 214, 283, 296 : *Nouvelles Lettres intimes*, p. 407.

Lisle une lointaine reprise inconsciente de cette discrète donnée lamartinienne :

Comme on respire encor, dans un vase exhalé,
L'odeur d'un doux parfum après qu'il a brûlé...

(*Harmonies*, Souvenirs d'enfance ou la Vie cachée.)

*
* *

Pourtant Leconte de Lisle a été presque aussi dur pour Lamartine que Flaubert, qui le disait en 1853 « un esprit eunuque », tout comme son ami Bouilhet « un grotesque barde », et selon qui « la vérité demande des mâles plus velus » (1). La notice déférente et sévère que le *Nain Jaune* de 1864 consacrait à Lamartine déchu, vieilli, à cinq ans de la mort, regrette qu'il ait eu jadis le triomphe trop facile : « Il vint, chanta et fut adoré... à l'heure précise où... la phtisie intellectuelle, les vagues langueurs et le goût dépravé d'une sorte de mysticisme mondain attendaient leur poète. » Trop de ces « lieux communs propices à des développements indéterminés ». Trop de larmes aussi, d'un usage trop constant et obligé : « l'héroïque bataillon des élégiaques verse moins de pleurs réels que de rimes insuffisantes ». Heurt non pas seulement de deux écoles, mais de deux tempéraments aussi, qu'Anatole France mettra finement en opposition (2).

Mais tout cela va contre les *Méditations* et *Jocelyn*, qui blessent Leconte de Lisle et l'irritent dans toutes ses fibres sensibles. Malgré ses brillantes qualités, ce Lamartine-là n'est pas pour lui un artiste, dont il ne possède « ni les dons créateurs, ni le sens objectif ». Se faire « l'écho systématique ou involontaire de l'esprit public », n'est pas être un vrai poète : « C'est aux autres hommes à sentir et à penser comme lui. Le culte de l'Art a ses initiateurs et ses prêtres qui mènent la multitude au temple, et ne l'y suivent pas... Nul ne possède la Poésie, s'il n'est exclusivement possédé par elle. » Ce maître exigeant et fier distingue de toute l'œuvre poétique de Lamartine et met plus haut que le reste, avec un « sincère respect », ce que le public en a le moins goûté. Non pas le gros public, qui préfère à Lamartine Béranger, mais le public de choix et lettré, le « vulgaire mondain » : à savoir la *Chute d'un Ange* et, déjà, les *Harmonies*, où « le souffle grandit,

(1) Flaubert, *Correspondance*, t. II, p. 201 et 92-95 ; Bouilhet, cité par Albalat, *Flaubert et ses amis*, p. 23.

(2) Leconte de Lisle : V. aux *Derniers Poèmes*, « les Poètes contemporains ». Cf. An. France, *Vie littéraire*, t. I, p. 99.

le vers est d'une coupe meilleure, mieux construit, plus sonore, moins sacrifié à l'ensemble de la strophe, la pensée s'élève et s'accentue » ; l'éclat et le mouvement lyrique y sont « très supérieurs à tout ce qu'on admire dans les *Méditations* » ; en dépit des « lecteurs enthousiastes », *Novissima Verba* vaut beaucoup mieux que le *Lac*. « Le succès moins retentissant des *Harmonies* explique leur plus haute valeur d'art. »

Après quoi la *Légende du Parnasse contemporain* peut attribuer aux négligences de Lamartine poète la baisse de sa popularité, ou déjà les Goncourt, inventeurs de l'écriture artiste, noter avec une gaieté maligne que, pour Gautier, Lamartine est « un piano à vendre ou à louer » et d'ailleurs a la musique en horreur ; ou, un autre jour, non sans surprise, que le même Lamartine « a de l'esprit », d'après Sainte-Beuve : parmi les feuilles d'or que compte la palme de Lamartine, l'une des plus menues est sans prix, pure du moindre alliage de complaisance confraternelle : celle où le chef de l'école ennemie inscrit deux titres seulement : la *Chute d'un Ange* et les *Harmonies* (1).

*
* *

L'école qui suit revient à Lamartine ; le symbolisme lui rend sa gloire au ciel des poètes.

En trois articles de 1865 sur Baudelaire, Verlaine ne dit pas un mot de Lamartine, et, sévère même à Hugo, loue parmi les romantiques le seul Vigny. Il a vingt ans, est féru d'art et fait peu cas de l'inspiration. Mais dès le temps de son admirable précocité, bien peu chrétienne sitôt l'enfance achevée, il découvrait en Lamartine « des choses inouïes de beauté » : il s'agissait de la *Chute d'un Ange*, et sans doute il tenait cette admiration de Lecomte de Lisle, qui fut l'un de ses maîtres par delà les *Poèmes Saturniens*. Un peu plus tard, aux heures douloureuses et troublées, à travers la *Bonne Chanson*, puis *Sagesse*, on entendrait tinter peut-être plus d'un écho ancien d'harmonies lamartiniennes et des *Harmonies*. F. Lepelletier, pour qui la foi de Verlaine était douteuse, le disait pourvu, par ses lectures lamartiniennes, d'un vocabulaire tout prêt pour rendre ses élans dévotieux. Et M. F. Viellé-Griffin, ami de ses jours de misère, l'entendait louer Lamartine avec Tennyson (2).

(1) C. Mendès, *Légende...*, p. 20 ; *Journal des Goncourt*, t. II, p. 12, 64.

(2) Verlaine, *Correspondance*, t. I, p. 103 ; — F. Lepelletier, *Verlaine. l'homme et l'œuvre*, p. 396 ; — Marj. Bowden, *Tennyson in France*, p. 107.

Lorsqu'on élève une statue de Lamartine à Passy en 1886, « dans un coin obscur », écrit Valentine que mécontente cette « inauguration anonyme », Sully-Prudhomme apporte son hommage : « fardeau sacré que je ne me sentais ni la force de soutenir, ni pourtant le droit de refuser. Quel poète de ma génération se pourrait flatter de ne rien devoir à Lamartine ? Nous avons tous été, dès notre enfance, à son insu, imprégnés de son influence par l'air natal, encore tout ému des vibrations de sa lyre (1) ». Cette voix d'un poète philosophe est isolée encore, notera M. G. Lanson ; les critiques y prêtent l'écho d'une sympathie discrète et un peu indécise. Zola, théoricien du naturalisme, avait marqué en 1881, non sans étonnement, le point mort de la renommée de Lamartine : Zola pour qui Lamartine avait été « le bien aimé », comme pour tant d'autres, et dont une lettre de jeunesse, vingt ans plus tôt, disait une lecture de Lamartine plus fertile en vertus qu'une lecture de Juvénal (2).

Il faudra les fêtes du centenaire en 1890, et la ferveur émouvante de tout le petit pays lamartinien, pour qu'enfin Valentine répète la parole de Madeleine au tombeau : « Je savais bien qu'il n'était pas mort ! ». Pourtant, l'Académie française a couronné en 1883 un *Eloge de Lamartine* qu'a signé Jean Aicard, jadis élève du lycée de Mâcon, reçu parfois dans l'intimité de Lamartine et, comme tant d'autres, tout pénétré de lui. Ce fut, observera M. Camille Jullian dans son discours de réception, non sans mélancolie, ce fut la seule fois qu'on entendit sous la coupole un hommage solennel au poète trop oublié. Du moins jusqu'au très bel *Eloge* de P.-M. Masson, couronné en 1910, où les *Harmonies* étaient à l'honneur.

Les *Harmonies*, avec les *Méditations*, ont été un temps les « Bibles littéraires » de Verhaeren jeune homme, « jusqu'à ce que l'adoration passe et l'encens s'en aille », comme disait son biographe Edmond Estève. Jean de Cours a cru plus d'une fois retrouver dans les rythmes de M. F. Viellé-Griffin « la stance lamartinienne allongée ». Et si M. Francis Jammes, en une jolie page de ses *Mémoires*, étend jusqu'à la Provence le « royaume de Lamartine que circonscrivent le Rhône, la Saône et la Durance », sans doute le « souffle léger de Laurence endormie » et les rou-

(1) Académie de Mâcon, *Le Centenaire de Lamartine* (1891), p. 191.

(2) Cf. *Nouvelles littéraires* du 20 septembre 1930, p. 5 ; — E. Zola, Lettre du 10 août 1860, cf. *Méditations* de Lamartine, éd. Lanson, t. I, p. cxxx, cf. cxxxiii ; — M^{me} de Brimont, dans les *Nouvelles littéraires*, numéro cité.

coulements des colombes de Jocelyn ne sont pas seuls restés chers à son cœur de sensuel mystique, comme on l'appelait récemment en Italie, puis de croyant déclaré ; et les *Harmonies* aussi ont compté pour lui. Sa lettre en vers *A Lamartine*, pour leur centenaire, adresse un filial hommage au « cher barde » qu'évoqueront toujours les scènes rustiques et le village, révélé par son génie, et au « patron de l'existence pleine » :

Je ne sais que par toi, poète, que j'existe.
 Ecoute en moi ta race..
 Le fils que je te suis dans le verbe des cieux
 ... Ma pensée, en baisant tes os ensevelis,
 Se sent grandir d'avoir rencontré sur la terre
 Ton amour, ta fierté, ta gloire et ta misère.
 ... Rends-nous cette indicible et sereine douceur
 Que les dieux ignoraient en mangeant l'ambroisie,
 Ô mon père, et qui fut ton flot de poésie (1) !

*
* *

Ainsi le souvenir de quelques frères en poésie a pu balancer, pour la vraie gloire de Lamartine et des *Harmonies*, l'oubli relatif de ceux qui n'étaient le plus souvent ni des âmes de poètes ni des âmes de croyants. Dans le nombre de ces fidèles, plus d'un échappe à l'ironie hautaine de la condamnation que portait Leconte de Lisle : « M. de Lamartine, disait-il, laissera derrière lui comme une expiation cette multitude d'esprits avortés, loquaces et stériles, cervelles liquéfiées et cœurs de pierre, misérable famille d'un père illustre. » L'exemple des autres membres de la famille peut servir de caution à qui serait tenté, aujourd'hui encore, de négliger les *Harmonies*, peut-être parce que leur chape de religiosité arrête le regard et voile à demi l'art, et souvent la simple angoisse humaine.

Même de nos jours, plus d'un Français souscrirait au jugement dédaigneux que Dostoïevski portait en 1876 dans son *Journal d'un Ecrivain* : « Extraordinaire recueil de vers languissants, par lesquels il a su charmer trois générations de petites pensionnaires. » Nous n'en sommes plus au temps où l'honnête Laprade croyait pouvoir écrire encore : « Il est inutile d'appuyer de citation un jugement sur Lamartine, tout le monde sait ses vers par cœur » et, un an avant la mort du grand homme déchu,

(1) Estève, *Verhaeren*, p. 220 ; — J. de Cours, *F. Viellé-Griffin*, p. 202, 205 ; — F. Jammes, *Mémoires*, t. III, p. 41 ; *Lettre en vers*, dans les *Nouvelles littéraires* du 20 septembre 1930 ; — Augusta Guidetti, *F. Jammes* (Torino, 1931), p. 94.

voyait « son plus solide mérite, sa gloire la plus durable... dans la profondeur, dans la sublimité de sa poésie religieuse. Lamartine est par-dessus tout un poète sacré » (1).

L'excellente *Life of Lamartine* de H. Remsen Whitehouse, en deux volumes de 1918, nomme à peine les *Harmonies* à leur date et ne mentionne d'ailleurs pas les *Recueils*.

A M. J. des Cognets qui, relisant les *Harmonies*, songe, comme Laprade, aux Symphonies de Beethoven, le fin lettré qu'est M. Gabriel Faure concède qu'un poème comme *Eternité de la Nature...* est « l'un des plus splendides jaillissements lyriques dont puissent s'honorer la littérature française et le verbe humain » ; mais un trop grand nombre d' « Harmonies toscanes » (ou non toscanes) le font songer, lui, à George Sand, à sa *lactea uberlas* : « Facilité, mélodieux déroulements... monotonie. A la longue, on ne discerne plus les pièces entre elles... des *Harmonies*, même parmi leurs plus fervents admirateurs, bien peu savent une pièce entière par cœur. » M. Gabriel Faure n'est-il pas un peu injuste pour ces poèmes où n'ont leur compte, selon lui, ni la charmante vie des petites cours italiennes, ni la Toscane artistique et ses églises, ni même la nature, lumineuse et sensuelle ? Pourtant M. Zyromski les disait « pleines de l'influence italienne » (comme Renan, jadis, des *Nouvelles Méditations*) et M. J. des Cognets les jugeait marquées par l'influence du *bel canto*, du goût italien ; et M. Louis Bertrand n'y voit — y compris les *Commentaires*, qu'il est tenté de leur préférer — « qu'un long poème, non pas précisément à la gloire de l'Italie, mais tout plein d'elle, de son ciel, de sa mer et de ses montagnes, de sa joie et de ses délices » (2).

Mais n'a-t-on pas eu tort parfois d'y trop chercher, les uns, des visions, des enchantements d'Italie, et tant d'autres, des élévations, essentiellement, uniformément édifiantes ?

(A suivre.)

(1) Dostoïevski, *op. cit.*, trad. J. Chuzeville, t. II, p. 151 ; — Laprade, *Du sentiment de la Nature chez les Modernes*, p. 407.

(2) Laprade, *ibid.*, p. 405 ; — G. Faure, *Les « Harmonies » toscanes*, p. 19-20 ; — Zyromski, *Lamartine poète lyrique*, p. 142 ; — J. des Cognets, *Vie intérieure de Lamartine*, p. 159 ; — L. Bertrand, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} octobre 1930, p. 691.

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

VIII

La République.

Quelque dilection que l'on puisse avoir pour des œuvres aussi originales que le *Phèdre* ou le *Banquet*, aussi émouvantes et aussi nobles que le *Gorgias* ou le *Phédon*, la *République* s'impose à nous comme la plus considérable entre toutes celles de Platon. Elle dépasse toutes les autres, sauf les *Lois*, par l'ampleur du plan ; mais elle dépasse singulièrement les *Lois* elles-mêmes par la perfection de ce plan ; elle ne le cède à aucune autre par la richesse de la pensée ni par le mérite du style. Il n'est pas douteux qu'elle n'ait dû occuper Platon pendant plusieurs années, et ce n'est pas en une seule leçon que je pourrai en traiter, même en me bornant, comme il est toujours nécessaire de le faire quand on parle de Platon, qui ouvre sans cesse à l'esprit des curiosités nouvelles. Elle comprend, dans la division traditionnelle, dix livres, dont chacun équivaut à peu près à un dialogue de moyenne étendue. Le plan n'est pas seulement étendu ; il présente cette complexité dont le *Gorgias* ou le *Phèdre* nous ont donné déjà des exemples. Platon est un métaphysicien ; c'est aussi un moraliste ; et c'est un théoricien politique, ce que nous appellerions aujourd'hui un sociologue. Tous ces aspects de son génie apparaissent dans cette œuvre mémorable. Platon est un moraliste, et le thème initial de la *République*, c'est une définition de la justice ; c'est une comparaison entre la justice et l'injustice, et par conséquent, c'est de nouveau, comme dans le *Gorgias*, la question primordiale à laquelle aucun homme ne peut se dérober : quel est le genre de vie que nous devons choisir ? Intérêt, plaisir, devoir, quel doit être le principe qui doit diriger notre existence ? Mais Platon est aussi un sociologue ; et voici qu'il élargit sa recherche sur la notion de

justice : définir la justice, fera-t-il dire à Socrate, est chose des plus difficiles ; peut-être la difficulté deviendra-t-elle moindre, si l'on considère la justice sociale avant de considérer la justice individuelle ; si l'on procède comme on le fait pour apprendre à lire, quand on se familiarise d'abord avec les grandes lettres avant de passer aux petites, les syllabes avant les mots, etc. Cependant morale et sociologie, pour un esprit comme celui de Platon, ne peuvent trouver leur fondement en elles-mêmes ; ne peuvent demeurer autonomes. Elles ne peuvent non plus sortir uniquement de l'observation, de l'expérience, si utiles que celles-ci leur soient. Il faut les fonder sur un roc. Et pour réglementer l'éducation qu'il entendra donner aux chefs de sa cité idéale, aux *Gardiens*, ainsi qu'il les appelle, Platon montera, de degré en degré, jusqu'à la théorie des idées ; il l'exposera plus amplement et avec plus de précision qu'en aucun autre de ses écrits. Tel est le plan grandiose de la *République*, et, dans l'exécution de ce plan, qui comportait tant de variété, son talent d'écrivain a trouvé l'occasion de déployer toutes ses ressources.

Un ouvrage semblable a certainement, comme je l'ai déjà dit, exigé de Platon plusieurs années de travail. Il n'est pas dit d'ailleurs que, pendant ce laps de temps, il s'y soit exclusivement consacré. Tel ou tel autre dialogue a pu être conçu, écrit à la même époque, et publié avant que la composition de la *République* fût achevée. Faut-il croire de plus que le plan de celle-ci n'a pris que peu à peu dans l'esprit de Platon, toute sa signification et toute son ampleur ? ou bien la conception a-t-elle été très nette, a-t-elle été complète dès l'origine, et est-ce la réalisation seulement qui a été progressive ? L'une et l'autre hypothèse sont, en soi, possibles, et l'analyse du dialogue pourra seule nous donner quelque lumière sur leur valeur respective. Encore personne ne peut-il affirmer qu'un écrivain tel que Platon, si vraiment il n'a développé toute sa pensée que progressivement, n'ait pas réussi à effacer, dans sa rédaction, les traces des étapes. En fait le problème doit chercher son principal élément de solution dans l'examen du premier livre. Je vais en faire l'analyse d'abord ; nous nous demanderons ensuite s'il peut nous révéler quelques données instructives sur les conditions dans lesquelles la *République* a été composée.

Le prologue est d'une perfection achevée. Par la finesse du sentiment, le naturel de la peinture, la vie qui s'en dégage, par l'exquise simplicité du style, Platon a donné ici le meilleur modèle de son art. Une tradition prétendait qu'on avait trouvé dans ses papiers l'ébauche de ce début, et qu'il s'y était repris à plu-

sieurs fois avant de trouver cette simple phrase initiale, qui semble couler de source : Je suis descendu hier au Pirée, Κατέβην χθές εἰς Πειραιᾶ. Que cette tradition fût exacte ou non, nous ne saurions le dire ; mais elle n'est pas invraisemblable. Nous savons par bien des exemples de notre littérature moderne que la simplicité et le naturel ne sont pas toujours de premier jet ; plus l'art est dépouillé, plus il suppose d'ordinaire de réflexion et de travail ; plus il a exigé de sacrifices. Socrate nous raconte donc comment il s'est rendu la veille au Pirée, qui était le port d'Athènes, pour y assister à une fête religieuse, dont l'éclat et la nouveauté l'attiraient. Il a reçu l'hospitalité dans la maison d'un riche négociant, un métèque, venu de Sicile et qui fut le père du célèbre orateur Lysias ; dans la même compagnie, nous trouverons les deux frères de Platon, Glaucon et Adimante, qui seront, dans la *République*, les principaux interlocuteurs de Socrate, et qui nous apparaîtront tous deux avec un goût pour la philosophie, une élévation de caractère et de pensée qui leur gagnent tout de suite notre sympathie. Rien de plus charmant que le personnage de l'hôte, du vieux Céphalos, que Socrate trouve au moment où il se prépare à faire un sacrifice, et qui, dans l'âge avancé auquel il est parvenu, fait volontiers retour sur sa vie passée, en se demandant s'il l'a bien employée. Mais il faut lire le morceau (1) :

Je suis descendu hier au Pirée avec Glaucon, le fils d'Ariston, pour adresser ma prière à la Déesse et aussi par désir de voir la fête, et de quelle manière on la ferait, puisqu'on la célébrait pour la première fois. Et donc la procession des gens du pays me parut belle, mais celle que menèrent les Thraces ne me sembla pas moins agréable. Après avoir prié, et vu le spectacle, nous rentrâmes à la ville. Or, comme il nous vit de loin prendre le chemin de chez nous, Polémarque, le fils de Céphalos, ordonna à son esclave de courir nous inviter à rester. L'esclave, par derrière, me tira par le manteau : Polémarque, me dit-il, vous invite à rester. Je me retournai alors, et je lui demandai où était celui-ci. — Le voici, me dit-il, qui arrive derrière vous ; attendez-le donc. — Eh bien, nous allons l'attendre, répondit Glaucon.

Sur ce, arrivent Polémarque, et avec lui Adimante, frère de Glaucon, Nicératos, fils de Nicias, et quelques autres venus aussi voir la procession. Après quelques mots, Polémarque emmène tous ses amis chez son père, auprès duquel se trouvent déjà ses frères Lysias et Euthydème, avec Thrasymaque de Chalcédoine, Charmantidés de Pæanie, et Clitophon. Je cède de nouveau la parole à Platon :

Il y avait aussi à l'intérieur le père de Polémarque, Céphalos, qui me parut être tout à fait vieux ; car il y avait longtemps que je ne l'avais vu. Il était

(1) J'ai traduit moi-même, sur le texte de BURNET.

assis, portant une couronne, sur un siège avec un coussin : il venait d'offrir un sacrifice dans la cour. Nous prîmes donc place auprès de lui ; car il y avait là des sièges, rangés en cercle.

Le bon vieillard salue Socrate avec affabilité, exprime le regret de ne pas le voir plus souvent ; Socrate devrait venir au Pirée plus fréquemment, puisque Céphalos ne peut plus aller à Athènes. Car l'âge enlève aux vieillards les autres plaisirs, mais leur laisse celui de la causerie, où Socrate excelle. Que le philosophe s'arrête au moins cette fois, pour lui donner cette joie. Et Socrate répond par quelques compliments du même goût. Dans sa réplique, Céphalos achève de nous faire connaître son caractère :

Nous nous réunissons souvent, ici, entre gens du même âge, pour nous conformer au vieux proverbe. Or la plupart d'entre nous se retrouvent pour se lamenter, en regrettant les plaisirs de la jeunesse, en se remémorant l'amour, les fratries et les beuveries, et tout ce qui s'ensuit, et ils s'indignent comme s'ils étaient victimes de grandes privations, comme si jadis ils menaient une bonne vie, et maintenant ne vivaient pour ainsi dire même plus. Il en est même qui gémissent sur les affronts auxquels les vieillards sont exposés de la part de leurs proches, et à ce propos rabâchent tous les maux que l'âge leur apporte. Mais il me semble, ô Socrate, que ceux-là ne s'en prennent pas à la cause véritable. Si c'était celle qu'ils disent, j'en souffrirais de même, puisque je suis vieux aussi, et comme moi tous ceux qui sont parvenus au même âge... Cependant j'ai rencontré d'autres personnes aussi qui n'étaient pas dans ces sentiments, et par exemple autrefois j'ai vu quelqu'un demander à Sophocle, le poète : « Comment te comportes-tu, ô Sophocle, avec l'amour ? en es-tu capable encore ? » Lui alors : « Tais-toi, l'ami », répondit-il ; « je lui ai échappé avec grand plaisir, comme un esclave fugitif échapperait à un maître furieux et sauvage. » Et il se loue de constater que l'âge apaise nos passions ; ni jeunesse ni vieillesse ne sont par elles-mêmes un bien ou un mal ; chaque âge est pour nous ce que nous savons le faire.

Quel aimable et bon vieillard ! Sans doute sa richesse contribue à sa sérénité ; mais c'est moins par les avantages matériels qu'elle lui procure, que parce qu'elle lui a permis d'être honnête, et, aujourd'hui, où il sent bien qu'approche la mort, il se trouve, quand il s'examine, une bonne conscience. Il a toujours payé ses dettes, et il n'a jamais trompé personne. Socrate n'est pas insensible à cette probité, mais il sent aussi ce qu'elle suppose de bonhomie un peu naïve. Cette conception de la vertu et de la justice est bien étroite et bien superficielle. Elle peut satisfaire un bon bourgeois, mais elle fait sourire un philosophe. Socrate prend donc congé de Céphalos qu'appelle l'obligation d'achever le sacrifice qu'il avait commencé, et c'est avec Polémarque qu'il donne un tour décisif à l'entretien, en lui demandant sa définition de la justice. La notion dont se contente Céphalos est aussi insuffisante que celles dont Socrate a coutume de montrer la vanité aux sophistes qui sont ses adversaires ordinaires. Elle ne peut satis-

faire qu'un esprit qui n'a jamais eu l'habitude de la réflexion, et ne peut concevoir une idée que sous une forme concrète. Ainsi Hippias, quand on lui demandait ce qu'était le beau, répondait que c'était une belle femme. Polémarque montre déjà plus de jugement quand il modifie la formule de son père en disant que la justice consiste à rendre à chacun son dû. Mais alors, objecte Socrate, il faut rendre le mal pour le mal. C'est bien l'avis de Polémarque, comme c'était celui de tous les Grecs, avant Socrate et Platon. Socrate, lui, rejette la sagesse populaire. Le mal est toujours haïssable et on ne doit le commettre sous aucun prétexte. La discussion par laquelle il établit ce principe est admirablement conduite, sans qu'elle dépasse toutefois l'horizon de celles qui remplissent les petits dialogues par lesquels nous avons commencé notre étude, ni même les écrits de Xénophon. Mais elle introduit déjà une idée chère à Platon entre toutes, lorsqu'il précise que le seul mal est le mal moral. La justice ne doit pas être aimée pour les avantages qu'elle procure, mais il faut la préférer même si elle cause notre malheur. Le juste sur la croix est plus heureux que le criminel le plus riche et le plus puissant.

Or il y a parmi les assistants un homme qui n'a pas les bons instincts naturels de Céphalos, ni le cœur droit et l'intelligence saine de Polémarque ou de Glaucon, et que l'élévation paradoxale des idées de Socrate va scandaliser, va mettre hors de lui. C'est Thrasymaque de Chalcédoine, la ville voisine de Byzance. Ce personnage est un rhéteur qui, dans l'histoire de la rhétorique, n'a pas joué un rôle sans importance. Il fut spécialement le théoricien du *pathétique*, comme Lysias celui du vraisemblable (*εἰκδς*), ou Gorgias celui des procédés de style qui permettent de donner à la prose une valeur d'art. Thrasymaque a peine à se contenir, en entendant exposer des vues si contraires aux siennes. Rien de plus vigoureux et de plus expressif que le morceau où Platon nous fait assister à son intervention (1) :

Or Thrasymaque, à plusieurs reprises, pendant notre entretien, avait eu envie de l'interrompre et de prendre part au débat ; mais il en avait été empêché par ses voisins qui voulaient entendre celui-ci jusqu'au bout. Quand nous eûmes fini, et que j'eus prononcé ces paroles, il ne put pas davantage se contenir, et, se ramassant sur lui-même comme une bête fauve, il vint sur nous comme pour nous mettre en pièces.

Polémarque et moi, effrayés, nous restâmes stupides, tandis qu'il nous interpellait ainsi : Qu'est-ce que tout ce radotage, ô Socrate ? quelle manière est-ce là de vous incliner naïvement les uns devant les autres ? Si vous voulez véritablement savoir ce qu'est la justice, ne te borne pas à questionner et ne mets pas toute ton ambition à réfuter les réponses ; sache en effet qu'il est

(1) 336 b, 337 a.

plus aisé de questionner que de répondre, et réponds plutôt toi-même en nous disant comment tu définis la justice. Et ne va pas me dire que c'est ce qu'il faut ou ce qui est utile ou ce qui est avantageux ou ce qui est profitable ou ce qui est de bon rapport, mais explique-moi clairement et exactement ta pensée, quelle qu'elle soit : car je ne suis pas d'humeur à me contenter de pareilles fadaïses.

Quand je l'eus entendu, je fus saisi, et, en le regardant, j'eus peur de lui ; à ce qu'il me semble, si je ne l'avais pas regardé avant qu'il m'eût regardé lui-même, je serais resté muet (1). Mais dès que je l'avais vu commencer à s'échauffer en nous écoutant, je l'avais regardé le premier, si bien que je restai capable de lui répondre, et je dis, en tremblant un peu : O Thrasymaque ! ne te fâche pas contre nous ! Si nous nous trompons en quelque manière dans l'examen de ces questions, lui et moi, sache bien que nous nous trompons involontairement. Ne crois pas en effet que, si nous cherchions de l'or, nous irions jamais nous céder le pas les uns aux autres en le cherchant, pour anéantir ainsi les chances d'en trouver, et que, quand nous sommes à la recherche de la justice, chose bien plus précieuse que beaucoup de lingots d'or, nous allons si sottement nous faire des concessions les uns aux autres, au lieu de mettre tout notre zèle à la faire apparaître le plus clairement possible. Non, je crois, nous n'en sommes pas capables ; il est donc beaucoup plus juste que vous nous preniez en pitié, vous les habiles, au lieu de vous fâcher.

Thrasymaque disparaîtra dans la suite du dialogue ; à peine sera-t-il fait une fois ou deux allusion à sa présence. Il n'a plus aucun rôle à jouer, dès que la discussion se déroule sur un plan qui n'est plus le sien. Mais sa figure, telle qu'elle vient de nous être montrée, reste inoubliable. Par les idées qu'il professe, il se rapproche du Calliclès que nous a présenté le *Gorgias*. Mais Calliclès est un homme du monde, qui expose une thèse cynique avec une politesse parfaite. Il a bien trop de morgue pour devenir violent. Thrasymaque est la violence même. Et c'est avec une brutalité provocante qu'il jette à la face de ses auditeurs la théorie du droit de la force. La justice, c'est le droit du plus fort. Socrate feint de ne pas comprendre. Qu'est-ce que le *plus fort* ? S'agit-il de la force physique ? Cette inintelligence de Socrate inspire à Thrasymaque du dégoût. Comment Socrate ne voit-il pas que Thrasymaque parle en homme politique, que le plus fort ou les plus forts, c'est le chef ou ce sont les chefs, tyran ou oligarques, qui gouvernent despotiquement un Etat ? — Mais, dit Socrate, les gouvernants connaissent-ils toujours leur intérêt véritable ? Ne se trompent-ils pas au contraire fréquemment ? En ce cas, ne deviendrait-il pas juste pour les autres de faire le contraire de leur volonté ? — Thrasymaque, avec le même dédain, réplique : Penses-tu que j'appelle le plus fort celui qui se trompe ? Tu es de mauvaise foi, Socrate. Tu feins de ne pas voir ce que je veux

(1) Superstition populaire : le regard du loup rend muet, si on ne le prévient.

dire. D'ailleurs, ajoute-t-il subtilement, aucun chef, aucun technicien ne se trompe ; car dès qu'il se trompe, il cesse d'être chef ou technicien. Ecoutez encore, pour juger de l'art qui se trouve partout dans ce premier livre, cette petite escarmouche (1) :

Allons ! dis-je, ô Thrasymaque ; tu me prends pour un sycophante. — Certes oui, dit-il. — Tu crois en effet que je te tends un piège et te traite méchamment en t'interrogeant comme je l'ai fait ? — J'en suis bien sûr, dit-il ; mais tu n'y gagneras rien ; je ne me laisserai pas abuser par ta malice, et comme tu ne me décevras pas, tu ne seras pas capable de me faire violence par tes discours. — Je ne le tenterai même pas, dis-je, mon bon ami. Mais, pour que rien de pareil ne risque de nous arriver encore, définis auquel des deux sens tu entends le chef et le plus fort, le sens approximatif, ou le sens précis, celui que tu adoptais tout à l'heure ; celui dont l'intérêt, parce qu'il est le plus fort, constituera la justice que doit pratiquer le plus faible ? — J'entends le chef au sens le plus précis, reprit-il. Maintenant fais le malin et le sycophante, si tu en es capable, — je ne désire de toi aucune concession, — mais j'ai peur que tu ne le sois pas. — Serait-ce que tu me crois assez fou, dis-je, pour entreprendre de tondre un lion ou de faire le sycophante avec Thrasymaque ? — Tu viens bien de l'essayer, sans y rien entendre.

Le dédaigneux Thrasymaque a beau dire : Socrate s'est joué de lui sans qu'il s'en soit douté, et il l'amène peu à peu à une définition de la justice qui est exactement contraire à celle qu'il avait proposée. C'est alors que la colère du sophiste ne connaît plus de bornes, et qu'il demande grossièrement à Socrate s'il a une nourrice ; car il est pareil à un enfant qui a besoin qu'on le mouche. Est-ce que Socrate, qui a prétendu que l'intérêt du plus fort est de prendre l'intérêt du plus faible, que l'intérêt du chef est de prendre l'intérêt des gouvernés, est-ce que Socrate ignore que c'est cependant tout le contraire que font en réalité les tyrans et les oligarques ? Ils n'ont aucun souci de leurs administrés ; ils ne voient que leur avantage propre, au détriment de ces derniers ; et si le berger ou le bouvier soignent leurs bêtes, c'est sans se soucier le moins du monde de leur bien-être ; on sait bien comment celles-ci, une fois engraisées, doivent finir. Quant au tyran (2),

il n'emploie pas la ruse ou la violence pour ravir le bien d'autrui peu à peu et s'emparer des propriétés sacrées ou profanes, particulières ou publiques ; il raffle tout à la fois. Quand un de ceux qui opèrent ainsi en détail se laisse prendre, on le punit et on le couvre d'injures, — on traite de sacrilèges, de marchands d'esclaves, de perceurs de muraille, de larrons, de brigands, ceux qui commettent ces méfaits en détail, — mais quand quelqu'un, après avoir pris la fortune des citoyens, les réduit eux-mêmes en esclavage, au lieu de ces vilains noms on lui donne ceux d'heureux et de fortuné, et ce ne sont pas seulement ses concitoyens qui l'appellent ainsi, mais tous ceux encore qui apprennent qu'il a atteint le comble de l'injustice. Car ceux qui insul-

(1) 341 a.

(2) 344 a.

tent l'injustice le font non par crainte de la commettre, mais par crainte de la subir. Ainsi, Socrate, l'injustice portée à un point suffisant est plus forte, plus indépendante, et plus souveraine que la justice, et, comme je le disais en commençant, c'est l'intérêt du plus fort qui se trouve constituer la justice ; or c'est l'injustice qui lui est profitable et avantageuse.

Thrasymaque est trop sûr de lui pour accepter que sa thèse soit soumise à un examen, et, cette tirade une fois débitée, il entend bien se retirer de l'entretien avec les honneurs de la guerre, « après nous avoir inondés de ce flot de paroles », dit Socrate. Mais Socrate ne laisse pas partir si aisément le divin Thrasymaque ; on n'échappe pas comme on le veut à Socrate, qui rectifie son adversaire en observant qu'un berger et un bouvier ne sont pas de véritables gouvernants, car ils ne sont que des mercenaires. Un chef digne de ce nom se fait de sa fonction une autre conception que la leur. Il poursuit le bien général, sans réclamer de salaire. Platon avancera plus tard qu'on devrait avoir pour chefs non ceux qui s'offrent, mais ceux qu'il faudrait contraindre. Pour convaincre Thrasymaque par un argument à sa portée, Socrate prend le cas d'une société de brigands, qui ne peut elle-même subsister qu'en pratiquant en ce qui concerne ses membres la justice. Du reste Thrasymaque se fait l'idée la plus fautive de l'intérêt du plus fort : justice et intérêt se confondent. Le juste est toujours heureux, et l'injuste toujours malheureux. Le juste est sage comme il est heureux et bon ; le méchant est ignorant comme il est malheureux. Il faut voir dans le texte avec quelle adresse Socrate oblige Thrasymaque à convenir de tout cela bien malgré lui (1). « Thrasymaque donc reconnut tout cela, non pas avec l'aisance que j'y mets maintenant, mais tiré de force et à grand'peine ; il suait étonnamment, comme en plein été, et je vis même alors ce que je n'avais encore jamais vu, Thrasymaque rougir. » La victoire est poussée plus loin ; Socrate réussit ce chef-d'œuvre, de rendre Thrasymaque traitable (2) :

SOCRATE. L'âme juste et l'homme juste auront donc une bonne vie, et l'injuste une mauvaise. — THRASYMAQUE. Il le semble, dit-il, selon ton raisonnement. — SOCRATE. Mais celui qui a une bonne vie est heureux et fortuné, et l'autre est le contraire. — THRASYMAQUE. Comment en serait-il autrement ? — SOCRATE. Le juste est donc heureux, et l'injuste infortuné. — THRASYMAQUE. Soit, dit-il. — SOCRATE. Mais il n'est pas avantageux d'être infortuné ; il l'est d'être heureux. — THRASYMAQUE. Certes. — SOCRATE. Jamais donc, ô Thrasymaque, l'injustice ne saurait être plus avantageuse que la justice. — THRASYMAQUE. Que ce soit là, ô Socrate, le régal que t'aura apporté la fête des Bendidiés ! — SOCRATE. Que tu m'auras

(1) 350 d.

(2) 354 a.

apporté, repris-je, ô Thrasymaque ; car te voilà adouci et tu as fini de te fâcher.

Quand on vient de terminer la lecture — ou l'analyse — de ce premier livre, on est frappé de sa ressemblance incontestable avec les petits dialogues maïeutiques qui ont pour objet la définition d'une vertu, et où la discussion ne parvient pas à une solution positive. On écarte des opinions fausses ; on prend une leçon de méthode ; on n'a pas reçu un enseignement décisif. D'autre part, les recherches sur la stylistique ont rendu assez vraisemblable qu'il y a lieu d'établir une distinction entre le premier livre de la *République* et les suivants, et qu'il est, par l'expression et le tour, plus voisin des écrits de la première manière platonicienne que de celle qui domine dans son grand ouvrage. Faut-il en conclure que ce livre a été composé et publié à part ? qu'il a constitué d'abord un écrit indépendant ? et que c'est donc après coup que Platon en a fait l'introduction de son principal traité ? C'est là une opinion qui a été en effet souvent scutenue au XIX^e siècle. On a réellement considéré le premier livre comme un ouvrage qui originairement se suffisait à lui-même, comme un dialogue analogue au *Lysis*, au *Charmide* ou au *Lachés*, et qui aurait pu porter, qui a pu porter pour titre : *Le Thrasymaque*.

Savoir si réellement il en a été ainsi, c'est une question qui ne se peut résoudre avec une certitude absolue. Mais l'examen que nous en ferons peut nous conduire à des vraisemblances. Il y a une objection qui vient tout d'abord à l'esprit : Comment arriver à constater qu'il en a été ainsi, puisque Platon, s'il s'est servi pour en faire l'introduction de la *République* d'un écrit antérieur, n'a guère pu manquer de le reviser afin de l'adapter à cet usage ? Je n'ajoute pas, — et je suis cependant tenté d'ajouter — que, quand on a la fertilité d'invention d'un Platon, on est sans doute assez peu enclin à cette façon économique de travailler.

Si, d'autre part, on veut seulement dire que Platon, ayant du reste formé déjà dans sa tête le plan d'ensemble du traité, a rédigé d'un trait le premier livre, puis, satisfait de son travail, et croyant au contraire nécessaire d'en méditer plus longuement la suite, s'est résolu à le publier isolément, en attendant, la chose est parfaitement possible ; mais elle n'a guère de signification, puisqu'il n'y a personne qui n'admette qu'un ouvrage aussi considérable que la *République* n'a pas pu être rédigé d'une seul trait. Au fond une chose seule nous importe, c'est de voir si le premier livre, tel que nous le lisons, remplit bien ou mal le rôle qu'il doit

remplir, celui d'une introduction au *Traité*. Je suis de ceux qui pensent qu'il le remplit assez bien ; qui pensent même, que, quand nous le lisons, tel qu'il nous est parvenu, nous ne pouvons guère nous l'imaginer indépendant, à un moment quelconque. Nous ne pouvons le considérer que comme l'annonce de ce qui le suit.

Vous trouverez chez M. Diès, qui a déjà publié dans la collection Budé, les trois premiers livres de la *République* et les a fait précéder d'une introduction très utile, un certain nombre de raisons à l'appui de ce sentiment. Je vais vous indiquer, soit qu'elles concordent avec les vues de M. Diès, soit qu'elles en diffèrent, celles qui personnellement me paraissent les plus frappantes ; — je ne les indiquerai pas toutes, car j'en trouve un assez grand nombre.

Je n'insisterai pas sur le fait que le dialogue n'aboutit à aucune conclusion décisive ; car le cas est le même pour la plupart des petits dialogues, qui ont cependant constitué et constituent certainement des unités indépendantes. Mais voici quelques autres considérations. La manière dont la définition que Thrasymaque donne de la justice — intérêt du plus fort, — est précisée, en étant soumise au contrôle de ce qui se passe dans les différentes sortes de gouvernement, les différentes constitutions, semble être en rapport avec les développements considérables que vous trouverez, dans la seconde moitié du traité, sur ces constitutions et sur leur relation avec les diverses espèces de caractères individuels : il y a pour Platon un individu de caractère tyrannique, comme il existe une tyrannie ; un individu de caractère oligarchique, comme il existe une oligarchie ; un individu de caractère démocratique, comme il existe une démocratie. Nous avons aussi déjà, au premier livre, une suggestion de ce parallélisme entre la morale sociale et la morale individuelle, qui ne sera professé formellement que dans les livres suivants. Au chapitre XVII, quand Thrasymaque soutient que l'homme juste est toujours et partout, par rapport aux autres, en état d'infériorité, c'est tout le problème qui fait le fond de la *République*, considérée en son ensemble, qui nous apparaît déjà. C'est le pressentiment de cette antithèse que dressera si puissamment Glaucon entre le juste sur le pal et l'injuste bien heureux. La thèse de Socrate, aux chapitres XVII-XVIII, que le vrai chef d'Etat l'est malgré lui, c'est déjà la conception des φύλακες, des *gardiens*, ces gouvernants philosophes ; et quand, au chapitre XXIV, la vertu est définie comme consistant en ce que chacun doit *faire ce qui le concerne*, πράττειν τὰ ἑαυτοῦ, n'y a-t-il pas là une anticipation de

cette division du travail, qui sera à la base de la cité imaginée par Platon ? Ces vues importantes ne sont ici qu'amorcées ; elles ne prendront toute leur signification que plus tard ; il semble bien que le premier livre les annonce et les prépare.

Nous avons vu quelle vie extraordinaire a en même temps tout ce morceau, et comment l'art de Platon y triomphe également dans la peinture d'une scène de famille pleine de sérénité — la conversation avec Céphalos, — ou dans celle d'un débat plein de violence — l'intervention de Thrasymaque. Les quelques passages que j'ai cités ont pu, sinon vous révéler entièrement (il faudrait d'ailleurs pour cela recourir au texte ; la traduction reste insuffisante), du moins vous faire entrevoir quelle variété présente le style, depuis la narration du début, modèle de naturel, jusqu'à la dialectique pressante, à l'ironie tour à tour vigoureuse et fine. Ce sont tantôt des phrases sans aucun artifice apparent, mais dont la simplicité même et l'aisance sont le comble de l'art ; tantôt des périodes amples et pleines de souffle ; tantôt, comme au chapitre XII, ces courts membres de phrase ($\kappa\tilde{\omega}\lambda\alpha$) que les rhéteurs de l'école de Gorgias avaient mis à la mode. La variété des métaphores aussi est à noter : pour ne parler que de Thrasymaque, il apparaît tantôt comme une *bête fauve*, tantôt *comme un maître baigneur*. L'imagination de Platon est inépuisable. Aussi bien par la composition de l'ensemble que par la perfection des moindres détails, ce premier livre est une des œuvres maîtresses de Platon écrivain.

(A suivre.)

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-1933.)

VIII

La Presse.

Tocqueville fut frappé de trouver aux Etats-Unis la presse entièrement libre. Méditant sur ce fait, moins en ce qui concerne l'Amérique qu'en ce qui peut toucher la France, il se demande si c'est, pour la démocratie, une chose désirable. Des doutes lui viennent. « J'avoue que je ne porte point à la liberté de la presse cet amour complet et instantané qu'on porte aux choses souverainement bonnes de leur nature. Je l'aime par la considération des maux qu'elle empêche bien plus que pour les biens qu'elle fait. » (II, III, p. 16.) Etant donnés les excès où le conflit des idées et la lutte des intérêts entraînent les journaux, comment modérer ceux-ci sans leur enlever le droit légitime d'exprimer les opinions des partis ou des classes ? Tocqueville pèse les mesures auxquelles le gouvernement pourrait avoir recours. Traduire les journalistes coupables de violence de langage devant le jury ? Le jury les acquittera. Mettre la sentence entre les mains des juges ? On ne pourra pas empêcher les accusés ou leurs avocats de proclamer haut à la barre les doctrines subversives dont on veut éviter la diffusion. Etablir la censure ? Les opinions traquées se réfugieront à la tribune des Assemblées. Il ne reste plus que la manière brutale de la « loi du bâillon ». Mais c'est un procédé propre au despotisme, incompatible avec la démocratie.

Il ne peut pas y avoir de juste milieu entre le silence sinistre imposé par la tyrannie et les éclats de voix bruyants, que la passion anime parfois jusqu'à l'invective. L'Amérique a choisi la liberté sans réserve — sauf dans les cas qui relèvent du droit

commun (toujours, il faut l'avouer, difficiles à établir). Tocqueville ne nous dit pas qu'il n'en fut pas toujours ainsi. A l'époque où les doctrines incendiaires des Jacobins de France se répandaient en Amérique et fournissaient des arguments dangereux à l'opposition républicaine-démocrate, le président fédéraliste, John Adams, fit voter par le Congrès *The Alien and Sedition Act* de 1797, dirigé à la fois contre les étrangers colporteurs de mauvaise parole et contre la presse avancée, trop prompte à répandre parmi le peuple le funeste ferment. Cette mesure impopulaire fut une des causes qui entraînent, deux ans plus tard, la chute du parti fédéraliste. Le fait historique de la déconvenue d'Adams renforce la thèse de Tocqueville. Si Jefferson en 1800 ou Jackson en 1830 avaient été tentés de brider l'opposition conservatrice par le moyen que les conservateurs avaient essayé d'employer contre eux, ils en auraient été détournés par les fâcheux résultats qu'avait eus la mesure.

En 1832, Tocqueville fut témoin de la violence à laquelle une certaine presse avait recours dans ses attaques non seulement contre les Jacksoniens, mais contre le président lui-même. En dépit du peu de sympathie qu'il avait pour les doctrines et la politique démagogiques de la majorité, le ton dont la minorité manifestait son mécontentement dans ses feuilles l'indignait. Il cite un passage de la *Gazette de Vincennes* (organe whig de la petite ville fondée originairement par les Français sur la Wabash, dans l'Indiana). Le président Jackson y est vilipendé en des termes inadmissibles : « Il gouverne par la corruption... il s'est montré dans l'arène politique comme un joueur sans pudeur et sans frein... bientôt il lui faudra finir dans quelque retraite où il puisse blasphémer en liberté contre sa folie... » L'accent de cette polémique côtoie vraiment de trop près l'insulte. Tocqueville le remarque ; mais, emporté par une certaine mauvaise humeur contre la presse de combat (qu'il n'est pas loin de considérer comme le fléau inévitable du régime démocratique), il ne relève pas ce qu'il y a, dans cette violence, dans cette insolence, dans cet emploi de personnalités offensantes, de proprement américain à cette époque. Il n'en recherche pas les causes. S'il l'eût fait, il eût pénétré, à cette occasion, dans la psychologie du peuple et constaté certains traits, qui expliquent d'autres aspects des mœurs.

La vie américaine, à cette époque, était assez proche de ses origines pour que le caractère combatif des premiers colons s'y fût conservé. L'exploration de l'Ouest et l'établissement des pionniers sur les terres nouvelles entretenaient l'esprit de lutte

contre la nature, contre les Indiens, contre les obstacles du sol et du climat... et contre le voisin, si le voisin élevait des prétentions à une partie du domaine public qu'on voulait se réserver. Autant l'entr'aide, sur les nouvelles concessions, pouvait prendre, d'ami à ami, un caractère touchant, autant les rivalités ou les haines étaient féroces. Les divergences d'opinion entraînaient souvent les coups de poings ; les contestations d'intérêts se réglèrent à coups de pistolet. Les bons et les mauvais côtés de l'esprit « pionnier » se retrouvaient dans la vie politique : le ton de la presse rappelait les altercations de la « frontière ». Dans les villes, la pétulance n'était pas moindre, nourrie par l'âpre émulation de la concurrence. Tous avaient l'ambition de s'enrichir et d'arriver vite à la fortune ; tous y travaillaient avec un zèle, qui se montrait impatient de la compétition, prompt à bousculer ceux qui se mettaient en travers du chemin. Les altercations des journaux rappelaient les rudesses de cette bousculade.

Les aménités de la vie policée n'étaient le fait que d'une élite peu nombreuse. Les manières, non seulement chez les petites gens, mais chez les bourgeois moyens, avaient quelque chose de brusque, surtout dans l'Ouest. L'Anglaise, Mrs Trollope, et le Français, Michel Chevalier, l'ont constaté. Comment les journaux auraient-ils pris plus de ménagements à l'égard de leurs adversaires, que les individus dans leurs relations quotidiennes (1) ?

Dans la démocratie américaine (comme dans toutes les démocraties), le candidat, l'agent électoral, le politicien, le journaliste sont tenus, à l'intérieur de leur parti, à des précautions ou à des feintes, qui sont des manières de courbettes. On réussit, lorsqu'on « n'est pas fier » (comme disent nos campagnards). Voyez le caractère que le romancier Hawthorne attribue au juge Pyncheon, dans la *Maison aux sept pignons* (1850). Descendant d'un des notables de la première oligarchie puritaine, qui regardait de haut les artisans, le représentant contemporain de la famille,

(1) Michel Chevalier, économiste et sociologue, fit un séjour de deux ans en Amérique (1833-1835) au moment où Tocqueville venait de quitter le pays. Il publia ses observations (Paris, Gosselin, 1837, 2 v.). Son goût du détail précis, son habitude de manier les statistiques, son réalisme attentif complètent heureusement ce que les considérations théoriques de Tocqueville ont souvent de trop général. A propos de la population de l'Ouest, il écrit : « Il y a une égalité qui n'est pas une égalité pour rire... Tout homme en vaut un autre et ne suppose pas qu'il doive se gêner pour son égal... Il n'admet aucun égard de son voisin et ne soupçonne pas que celui-ci puisse désirer de lui la moindre attention. Dans cette rudesse, remarquez-le, il n'y a pas le plus léger brin de méchanceté ; il y a au contraire un instinct qui désarme... » (II, XXI, p. 16.)

bien qu'il conserve au fond du cœur la morgue ancestrale, prend dans la rue et dans les réunions électorales, un air bénin, souriant et engageant... De tels professionnels de la politique cherchaient des compensations à l'humiliation obligée du métier, dans les coups de boutoir assésés à ceux de l'autre parti. Ce sont les hommes politiques, à cette époque, qui écrivaient dans les journaux. Il y avait, chaque semaine, dans les feuilles de province, une lettre de Washington, envoyée par le représentant de la région au Congrès ; ce n'était pas le moins virulent des articles du journal.

† Enfin, l'Américain a eu de tout temps un tempérament excessif : la tension, la hâte, l'activité fébrile, le besoin d'atteindre vite le but qu'il se propose, le poussent aux extrêmes. Il ne connaît la modération ni dans le travail, ni dans le plaisir, — ni dans la passion. La lutte politique entraînait des violences de sentiments et des écarts de langage, qui se reflétaient dans le ton des journaux. Habités à y aller fort, en toutes choses, les lecteurs seraient restés indifférents à des arguments mesurés et à des expressions réservées. D'où la tendance à l'invective et aux expressions blessantes, qui ont désagréablement impressionné Tocqueville. « L'esprit du journaliste, en Amérique, écrit-il, est de s'attaquer grossièrement sans apprêt et sans art aux passions de ceux auxquels il s'adresse, de laisser là les principes pour saisir les hommes, de suivre ceux-ci dans leur vie privée, et de mettre à nu leurs faiblesses et leurs vices. » (*Ibid.*, p. 25.)

Sans chercher à expliquer cet état de choses, il l'a bien vu. Sa description cependant aurait eu plus de force, s'il était entré plus avant dans le sujet. Non seulement, il n'analyse pas la mentalité de l'Américain du temps, mais il ne parle d'aucun des grands journaux qui paraissaient alors. Les informations qu'il aurait pu donner nous seraient précieuses aujourd'hui ; car la presse a cessé d'être politique aux Etats-Unis, tandis qu'en 1832 — tout en étant en même temps beaucoup d'autres choses — elle était l'organe des doctrines, et souvent des haines, des partis, ou du gouvernement. C'est ainsi que le parti démocrate, dirigé par Van Buren, gouverneur de l'Etat de New-York (plus tard successeur de Jackson à la présidence) avait à Albany un organe. *L'Argus*, qui fit beaucoup pour le succès de Jackson. Le journal groupait autour de lui un système de feuilles affiliées, dirigé par un état-major politique qu'on appelait : la Régence d'Albany. A Washington, le fameux *Kilchen Cabinet* (prototype, avons-nous dit, de la « machine » politique d'aujourd'hui) avait lancé *Le Globe*, qui savait répondre aux attaques de la *Gazette de Vin-*

cennes et d'autres gazettes même plus huppées, du ton qu'il fallait.

Tocqueville indique, avec beaucoup de justesse, que la presse, malgré l'âpreté qu'elle apportait aux querelles politiques, ne pouvait pas être un moyen d'action véritablement puissant, parce qu'elle était trop dispersée. La presse ne devient une puissance que lorsqu'elle est centralisée, comme en France. En Amérique, il n'y avait pas une capitale unique, qui, en même temps que le siège du gouvernement, fût la tête et le cœur du pays, la source des idées, le lieu d'attraction irrésistible pour toutes les capacités. Il y avait plusieurs grandes villes, chacune capitale de sa région, mais sans véritable influence sur le reste de la nation. La décentralisation administrative, là où elle existe avec la vitalité que nous avons décrite, dans les villes, les bourgs et les villages, entraîne la décentralisation intellectuelle. Une des conséquences de cet état de choses est la multiplication des journaux. Les journaux ainsi multipliés se neutralisent l'un l'autre. Ici, Michel Chevalier nous permet de compléter Tocqueville. Il note (I, p. 60, 87 et 363) qu'il y avait dans le seul Etat de New-York 269 journaux, c'est-à-dire plus que dans la France tout entière, pour une population de 2 millions d'habitants. Dans l'Amérique, on comptait 1.265 journaux, auxquels il fallait ajouter environ 150 publications périodiques mensuelles ou trimestrielles.

Il y a encore autre chose, que Tocqueville ne nous dit pas. Déjà, à ce moment, certains bons esprits se révoltaient contre le manque de tenue et d'aménité de la presse. De grands journaux venaient d'être fondés, qui avaient introduit, à l'instar des grands organes anglais, l'article de fond ou *editorial* non signé. C'est-à-dire que le journal lui-même, en tant que corps de collaborateurs distingués et se solidarisant avec la collectivité des lecteurs, prenait la responsabilité des idées exprimées et du ton des articles. C'était une tentative de mettre fin aux personnalités désobligeantes et de s'élever au plan supérieur de la discussion impartiale. Thomas Ritchie, fondateur du *Richmond Enquirer*, écrivait dans un de ses premiers numéros : « Un trop grand nombre de nos gazettes sont entre les mains de personnes dépourvues à la fois de l'urbanité de la bonne compagnie, de l'instruction des centres cultivés, et des principes des honnêtes gens. » Il réussit à réunir, dans des comités périodiques, les directeurs des journaux de Virginie, afin de discuter les questions qui touchaient à la dignité et au bon renom de la presse. Cet exemple fut suivi dans plusieurs Etats de l'Est, par exemple dans le New-York par William Coleman, fondateur du *New-York Evening Post*, et dans

le Massachusetts, par Nathan Hale, fondateur du *Daily Advertiser* à Boston. Il y avait déjà plusieurs années que ce nouveau régime était en vigueur, en 1832. La grande presse de l'Est avait donc, à l'époque du séjour de Tocqueville en Amérique, un tout autre ton que la *Gazelle de Vincennes*, le seul organe qu'il cite.

Tocqueville attribue pour une part la moindre nocivité des journaux au fait qu'à tout prendre la politique n'y occupe qu'une petite place. Les deux tiers des feuilles, note-t-il, sont remplis par des annonces. Cela répond aux tendances pratiques et aux préoccupations commerciales de beaucoup de lecteurs, pour qui la politique, sauf aux périodes d'élections, n'est que d'un intérêt secondaire. Tocqueville aurait pu faire encore une observation du même genre, à savoir que les petites feuilles noyaient la politique dans un magma de matière anodine, adaptée à l'esprit primaire de la population. Ce qui dominait dans les neuf dixièmes des journaux, c'étaient le provincialisme, la polygraphie et la naïveté. Les lecteurs s'intéressaient avant tout (comme aujourd'hui) aux nouvelles mondaines, qui flattent la vanité ou alimentent la curiosité : déplacements, réceptions, mariages, visites d'étrangers étaient relatés en détail. Des colonnes étaient remplies de commérages locaux. Si quelque fait divers frissonnant survenait, il donnait lieu à des longs développements, pour satisfaire le goût du sensationnel.... Le journal était aussi une sorte de bréviaire des connaissances utiles. Il prenait la place, au XIX^e siècle, des almanachs du XVIII^e, dont *Le Bonhomme Richard* de Franklin avait été le type le plus populaire. On y trouvait toutes sortes de remèdes, de recettes, d'explications pseudo-scientifiques sur l'astronomie, la physique, l'électricité, la mécanique, d'autres merveilles de la nature ou de l'invention humaine, accompagnées d'anecdotes et de prophéties. Enfin une section importante était consacrée à la correspondance avec les abonnés, sous des rubriques telles que : agriculture, travaux domestiques, placement des capitaux, et (pour les femmes) chronique de la « beauté » et des « affaires de cœur ». Tous ces traits se retrouvent, légèrement modifiés, dans les feuilles locales d'aujourd'hui.

Malgré ces naïvetés et ces futilités, il n'en restait pas moins certains sujets graves, passionnants pour les contemporains et de grande importance dans l'histoire des Etats-Unis, dont la grande presse se faisait l'écho, qui avaient même donné naissance à une presse spéciale. Ce sont les sujets qui relèvent des problèmes sociaux. Tocqueville, exclusivement préoccupé de politique, ne les mentionne pas. Son esprit de juriste reste fermé à ces questions, associées cependant de très près à l'avenir de la démo-

cratie, — qui allaient bientôt faire irruption en France à l'occasion de la Révolution de 1848.

Le mouvement ouvrier se dessinait en Amérique depuis l'avènement de l'ère industrielle. Les patrons, aux débuts de l'industrie, se souciaient plus de profits que d'humanité. Les travailleurs, réunis en nombre dans les fabriques, se concertaient, s'agitaient pour obtenir leur part des bienfaits de la civilisation. C'est en 1829 que le mouvement prit corps et qu'on vit apparaître les premiers journaux ouvriers, *The Workingmen's Advocate*, *The Free Press*, *The Friend of Equal Rights*, *The Daily Sentinel*. Il y avait eu des grèves, rudement réprimées. Les ouvriers cherchaient, par leurs organes périodiques, à constituer un parti. Ils avaient un programme politique, économique et social. Droit de vote pour tous, droit de coalition, droits civils pour la femme, élévation des salaires, loi permettant l'emprunt sur les salaires, suppression de la prison pour dettes, écoles laïques sans enseignement ni pratiques confessionnels, tels étaient leurs principales revendications. Cette agitation était assez grave pour que des patrons éclairés, comme ceux de Lowell et de Lawrence, les nouveaux centres textiles du Massachusetts, aient cherché à prévenir les troubles en érigeant des manufactures modèles et des logements confortables pour les ouvrières. Il n'en était pas partout ainsi et les journaux travaillistes prenaient souvent un ton menaçant.

La situation se compliquait du fait que le mécontentement ouvrait l'esprit des prolétaires aux suggestions socialistes venues du continent. L'Écossais Robert Owen vint, en 1825, fonder la colonie socialiste de New Harmony. La même année, l'Anglaise Frances Wright consacra une somme considérable à créer, à Nashoba, une colonie analogue pour les nègres affranchis et les immigrants de toutes nations. La *New Harmony and Nashoba Gazette* répandit les principes de la nouvelle doctrine. Miss Wright entreprit aussi une campagne de conférences, où, greffant les idées de Fourier sur le socialisme d'Owen, elle préconisait l'union libre et la légitimation des enfants naturels. Un journal *The Free Enquirer*, dirigé et imprimé par elle à New-York en 1829, se faisait l'organe de ces audacieuses innovations.

Le mouvement de la « libre enquête » s'unit au mouvement ouvrier. C'est à cette incursion sur le terrain antireligieux qu'est dû l'article du programme ouvrier concernant le caractère non-confessionnel des écoles. De pareilles hardiesses, éclatant dans une Amérique dont la population était, dans l'ensemble, timidement respectueuse de la piété traditionnelle, ne pouvaient manquer de créer le scandale. Il y eut, sous la direction de la presse

bourgeoise, un violent mouvement de réaction. Aux iconoclastes étrangers, on opposa une renaissance de l'évangélisme et les « nativistes » (ou Américains pur-sang) prirent la défense des antiques vertus. Comme les Irlandais catholiques étaient soupçonnés de mener l'agitation ouvrière, la haine à leur égard s'étendit au catholicisme. C'est à l'égarement de cette passion qu'il faut attribuer l'incendie, décidé comme mesure de représailles, du couvent des Ursulines à Boston en 1834, — acte révoltant, dont les responsables furent acquittés par le jury.

Un peu auparavant, en 1828-1829, un mouvement s'était manifesté contre les francs-maçons. Toute la presse de l'Est à l'Ouest du pays avait retenti d'anathèmes contre les loges qu'on considérait comme dangereuses en raison de leur caractère secret. Ces passions religieuses et sociales, s'ajoutant à l'émotion créée par la campagne « démocrate » d'Andrew Jackson, expliquent (avec les autres causes que nous avons énumérées) le ton souvent exacerbé, que Tocqueville avait remarqué dans la presse.

Une autre cause de troubles profonds, dans le pays, provenait de l'activité intense, en ces années, des abolitionnistes. Le mouvement en faveur de l'émancipation des esclaves avait été lancé dans le Nord, par les Quakers, de tout temps animés d'une ferveur chrétienne résolue à mettre les actes d'accord avec les convictions. Le Quaker Lundy avait fondé en 1818 *The Philanthropist*, bientôt suivi par d'autres publications comme *The Emancipator* et *The Genius of universal Emancipation*. Une forte impulsion avait été donnée à l'agitation abolitionniste par William Lloyd Garrison, fondateur du *Liberator*, à Boston, en 1830. C'est lui qui avait renforcé l'action de la presse par une campagne de meetings, et avait fait descendre l'âpre lutte dans la rue. Le Sud, comme on pouvait s'y attendre, faisait bloc contre l'abolition. Dans le Nord, de nombreux éléments prenaient aussi parti pour le *statu quo* : les manufacturiers de tissus de coton se sentaient solidaires des planteurs ; nombre d'armateurs tiraient de gros profits de la contrebande du « bois d'ébène » ; enfin la majorité des citoyens refusait de compromettre l'Union pour les nègres. Les hommes d'ordre désapprouvaient la déclamation frénétique, le style exalté, les procédés d'émeute des fanatiques de l'abolition. A leur idéalisme déchainé on répondit par une contre-attaque non moins violente, qui devait entraîner en 1837 le meurtre, par une foule exaspérée, de l'imprimeur et journaliste Lovejoy.

Dans ce flux et ce reflux de passions, la démocratie était en cause, puisqu'il s'agissait, d'un côté de mettre en application

dans leur totalité les principes de sympathie et de solidarité humaines, et de l'autre de maintenir distinctes les théories humanitaires et les nécessités de l'économique et de la politique. Cela aussi remplissait la presse et en haussait le ton à un diapason aigu. Rien n'en transperce dans l'exposé de Tocqueville.

N'oublions pas cependant que, sous la surface agitée de remous idéologiques et sociaux, le fleuve profond de la vie pratique suivait son cours. L'Amérique, même troublée, restait commerciale, absorbée par les préoccupations d'affaires, avide de dollars. Cela, nous l'avons dit, se sentait à l'ample place accordée dans les journaux aux annonces, aux mercuriales, aux discussions de prix, aux considérations sur les conditions des marchés. Cela aussi se refléta, à cette époque, dans la création d'un nouveau type de journal, qui devait faire une brillante fortune.

C'est en 1833 (au moment où Tocqueville, commençant à rédiger son livre, pouvait se tenir au courant des choses d'Amérique par des lettres de correspondants ou par l'envoi de documents imprimés) que Gordon Bennett fonda le *New-York Sun*, à 1 cent le numéro. C'était une révolution dans la presse. Il ne s'agissait plus de faire « rendre » à un journal des bénéfices suffisants par la vente à un prix rémunérateur, mais d'étendre la clientèle en multipliant le tirage, afin d'attirer les annonces par la certitude d'une immense diffusion. Plus le prix du numéro était bas, plus le rendement de la publicité — pour les annonceurs et pour la direction du journal — devait assurer de gros profits. Un quotidien de ce genre devait se préoccuper de plaire au public, en donnant au public ce que celui-ci désirait. Au lieu de façonner l'opinion, il prenait la suite. La politique devait être réduite au strict exposé des faits, dans le langage le moins coloré d'esprit de parti ; car, pour satisfaire le grand nombre, il fallait pratiquer la neutralité.

Gordon Bennett venait de mettre au jour le « journal d'information », qui allait, après l'invention du télégraphe, devenir le type même de la presse américaine, et, après un demi-siècle, passer du Nouveau Monde à l'Ancien. Désormais, le ton s'adoucirait, la passion politique se retirerait des gazettes pour se réfugier dans les proclamations électorales, les brochures politiques et les discours des candidats. Les journaux, à peine affiliés à un parti, ne laisseraient plus que discrètement percer leur nuance. Ce ne seraient plus que des entreprises commerciales, visant par tous les moyens, en dehors des querelles politiques, à faire rendre au capital engagé les plus hauts dividendes. Ainsi, du temps même de Tocqueville, un journal de type tout moderne se prépa-

rait à reléguer dans l'ombre et à supplanter la feuille vociférante, venimeuse, haineuse ou incendiaire contemporaine de la démagogie jacksonienne, de l'effervescence travailliste, de l'anti-franc-maçonnerie, de l'anti-abolitionnisme et du nativisme, toute frémissante des luttes sociales, des conflits d'idées, et, déjà, du dangereux antagonisme entre le Nord et le Sud, avant-coureur de la Sécession. Il y aurait d'ailleurs des retours de l'ancienne grossièreté virulente, mise au service des passions les moins nobles de la foule, augmentée par tout ce que l'organisation sur le modèle des trusts peut donner de force à de pareils organes : ce devait être le rôle de la « presse jaune », lancée au xx^e siècle par Hearst, possesseur de plusieurs centaines de journaux, dans tout le pays, qui reproduisent en même temps les mêmes articles venimeux. C'est une réplique aggravée de ce qui se passait du temps de Tocqueville.

(A suivre.)

Préhistoire littéraire de la France

par Gustave COHEN,
Professeur à la Sorbonne.

Cours professé à la Faculté des Lettres de Paris en 1930-1931.

IV

La poésie épique latine.

IX^e SIÈCLE.

Il faut faire une place à part à un genre de poésie, plus détaché de l'Eglise, bien que pratiqué aussi, le plus souvent, par des clercs et qui nous intéresse en ce qu'elle touche, d'une façon qu'il faudra tenter de déterminer, à l'histoire de l'épopée française. Elle concerne toujours des faits historiques et est écrite à la louange des rois et des puissants.

A la cour de Charlemagne déjà, Grimald, abbé de Saint-Gall, était appelé Homère pour avoir composé des vers en l'honneur des héros.

Ermoldus Nigellus (Ermold le Noir) (1), dont la vie est assez peu connue, naquit selon toute apparence en Aquitaine. Il appartenait sans doute à ce clergé séculier et assurément aux milieux de la Cour de Louis le Pieux, qu'il suivit dans l'expédition d'Espagne et dont il vit le couronnement en 813. Lorsque celui-ci eut succédé à son père Charlemagne en 814, il resta en faveur, auprès de lui et de son fils Pépin, puis tomba en disgrâce et fut même exilé à Strasbourg. Ses deux grands poèmes, le premier à la louange de Louis, le second adressé à Pépin (2), ont pour but sa rentrée en grâce. D'allure épique, le poète cependant étant chrétien refusera d'invoquer Apollon et les Muses. Il décrit d'abord l'expédition d'Espagne et le siège de Barcelone, qui seront plus tard les cadres de nos chansons de geste, puis le couronnement de l'empereur à Aix-la-Chapelle en 813. Le troisième livre est surtout consacré à l'expédition contre les Bretons en 818, à laquelle Er-

(1) Cf. Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. I (Munich, Beck, 1911), p. 552-557.

(2) Nous en avons, depuis peu, une excellente édition avec traduction : Ermold Le Noir, *Poème sur Louis le Pieux et Epîtres au roi Pépin*, édités et traduits par Edmond Faral, Paris, Champion, 1932, in-12 (Classiques de l'histoire de France au Moyen Age, publiés par L. Halphen).

mold avait pris part, comme soldat, ce qui lui avait valu les railleries de Pépin, mais la conversion du roi danois Hériold y est aussi évoquée. On voit donc que l'élément religieux n'est pas non plus absent ici. Le poème sur Pépin a moins d'intérêt pour nous, la première partie étant dialoguée en Eglogue et tendant à la rentrée en grâce du poète, la deuxième étant une exhortation au fils de suivre l'exemple de ses ancêtres.

L'anonyme qu'on appelle le *Poeta saxo*, auteur des *Annales de gestis Caroli Magni imperatoris*, a beaucoup moins d'originalité, faisant une versification, d'ailleurs assez correcte, des *Annales* d'Einhart ou de sa *Vita Karoli*, mais il tire son importance pour nous du fait qu'il apporte un témoignage très net de l'existence de chansons en langue vulgaire sur les souverains et les héros mérovingiens et carolingiens (1). Au livre V, v. 117, en effet, on lit : « Des chants en langue vulgaire (*vulgaria carmina*) célèbrent ses aïeux et ancêtres et chantent les Pépin, les Charles (Martel ?), les Clovis, les Thierry, les Carloman et les Clotaire. » Thierry et Clotaire sont comme Clovis des héros mérovingiens ; il ne s'ensuit pas nécessairement que les chansons qui les célèbrent soient contemporaines de leur existence ; on conclurait plutôt qu'elles sont postérieures. Il faut du temps à l'histoire pour s'élaborer en légende, mais l'existence de chants épiques à l'époque carolingienne se rapportant aux événements, aux rois et aux héros du passé franc n'en est pas moins attestée. Il s'agit seulement de savoir si la langue vulgaire désignée par le qualificatif *vulgaria* doit s'entendre du germanique ou du roman, ce qui demeure incertain.

A la même époque un chant de Clotaire, souvent appelé la cantilène de saint Faron, parce que ce saint évêque de Meaux, mort en 872, y joue le principal rôle, nous est attesté par une vie de ce saint, écrite en 869 par l'évêque Hildegaire de Meaux, mort en 875 (2). Les Saxons se sont soulevés contre les Francs et leur roi Bertoald envoie à Clotaire des ambassadeurs chargés d'un message insultant. Il les condamne à mort, mais Faron obtient leur grâce, va les trouver dans leur prison et les convertit. On les relâche. Clotaire entreprend une expédition par laquelle il dompte les Saxons. « Sur cette victoire, ajoute alors le Chroni-

(1) W. Foerster u. Koschwitz, *Allfranzösisches Übungsbuch*, 4^e éd., 1911, in-8. *Vulgaria carmina magnis | laudibus ejus avos et proavos celebrant, Pippinos, Carolos, Hludovicos et Theodricos | Et Carlomannos, Hlothariosque canunt.* C'est en partie le répertoire que la très ancienne *Chançon de Williame* (v. 1259-1270 de l'éd. Teylor, 1919, p. 6) attribue à son jongleur favori.

(2) Ul. Chevalier, *Bio-bibliographie*, t. I, c. 2152.

queur (1), un chant populaire en langue vulgaire (*carmen publicum juxta rusticitalem*) volait sur presque toutes les lèvres, et les femmes formant des rondes et battant des mains accompagnaient en chœur ceux qui chantaient :

Nous chantons de Clothaire, le roi des Franes
 Qui s'en alla combattre la nation des Saxons.
 Quel eût été le sort des ambassadeurs saxons
 Sans l'illustre Faron de la nation bourguignonne !

« Et à la fin de ce chant :

Quand viennent les ambassadeurs saxons dans le pays des Franes
 Par l'inspiration de Dieu ils passent par la ville de Meaux
 Où gouvernait Faron,
 Afin de n'être pas tués par le roi des Franes.

« Par ce chant vulgaire nous avons voulu montrer combien il était tenu par tous pour le plus illustre. »

On ne peut traiter ce texte avec autant de scepticisme que l'a fait J. Bédier dans ses fameuses *Légendes épiques* (2). Sans doute il ne porte pas témoignage sur le VII^e siècle, par le seul fait que l'évêque de Meaux, le Burgonde Faron est mort en 672, mais il vaut au moins pour le IX^e siècle, peut-être même pour la première moitié du IX^e siècle, Hildegare écrivant en 869.

Il est difficile de savoir si ce dernier traduit deux strophes d'un véritable poème épique déjà assez considérable, tournant autour du roi Clotaire II (584-628), père de Dagobert, mais dont le vrai héros serait saint Faron (comme Roland sera le héros d'une chanson que domine Charlemagne), ou simplement d'un chant historique chanté par un coryphée et dont les femmes en

(1) Cf. Voretzsch, *Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur*, 3^e éd. Halle, Niemeyer, 1925, p. 79-81.

Ex qua victoria carmen publicum juxta rusticitatem per omnium poene volitabat ora ita canentium, feminaeque choros inde plaudendo componebant :

De Clothario est canere rege Francorum,
 Qui ivit pugnare in gentem Saxonum.
 Quam grave provenisset missis Saxonum,
 Si non fuisset inclitus Faron de gente Burgundionum !

Et in fine hujus carminis :

Quando veniunt missi Saxonum in terra Francorum,
 Faron ubi erat princeps
 Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum,
 Ne interficiantur a rege Francorum.

Hoc enim rustico carmine placuit ostendere, quantum ab omnibus celeberrimus habebatur...

D'après Foerster et Koschwitz, *op. cit.* Il semble que le deuxième vers de la dernière strophe soit tronqué et doive être transposé après le troisième.

(2) T. IV, Paris, Champion, 1908, p. 289-310.

dansant et battant des mains reprennent en chœur au moins le refrain. L'histoire y est en tout cas, comme il convient au genre, singulièrement altérée.

Qu'il soit assonancé, c'est ce qu'atteste l'emploi par Hildegaire de la rime, mais il est difficile de dire si c'est un décasyllabe qu'il entend rendre. Le *Faro ubi erat princeps*, serait un octosyllabe, s'il n'est pas tronqué. Il peut représenter le vers court de la *Chançon Williamæ*. Quant à la langue originelle, puisqu'il s'agit de Meaux, ce ne saurait être que le francien. Au reste, nous possédons, grâce à l'historien Nithard (1), appartenant à la famille royale, un témoignage capital sur l'existence d'une langue qu'on peut déjà appeler du français, en même temps que d'une autre qu'on peut déjà appeler de l'allemand. Je fais allusion aux célèbres *Serments de Strasbourg*, dont on connaît les circonstances. Louis le Germanique et Charles le Chauve unissent leurs efforts contre leur frère Lothaire et se jurent fidélité et assistance, mais comme les barons qui les accompagnent et plus encore leurs troupes ne comprennent plus le latin, ils se servent de la langue vulgaire, Louis du roman, Charles du germanique, car ces descendants de Charlemagne sont de nécessité et par éducation encore bilingues ou plutôt trilingues. Leurs troupes ne le sont pas, c'est pourquoi elles font leur serment, celles de Louis en thiois ou germanique (*leudisca lingua*), de Charles en roman (*romana lingua*). Par bonheur, Nithard nous a conservé les formules de ces serments, prononcés le 14 février 842, et qui sont comme les actes de naissance ou plutôt d'affleurement du français et de l'allemand. H. Suchier (2) y distingue du moyen rhodanien ou le dialecte de Lyon, mais il est fort difficile de faire la critique d'un texte encore aussi influencé, au moins dans sa graphie, par la seule langue écrite connue, le latin (3). En tout cas, même à travers les latinismes évidents de la graphie (d'ailleurs remarquable, et qui fait penser que ce n'était pas là un premier essai), on est certain de se trouver en présence d'une langue nouvelle ; qu'il suffise d'en citer quelques lignes ici, le début :

(1) Sur sa personnalité, voir *Manitius*, t. I, p. 657-659.

(2) *Festgabe f. W. Foerster* (1902), p. 199. Mais le dernier auteur qui s'est occupé de la question conclut plutôt à un auteur lorrain ; cf. Tabachowitz, *Etude sur la langue de la version française des Serments de Strasbourg*, Upsal, Almqvist, 1932, in-8°.

(3) J.-W. Thompson a même mis en doute la valeur du témoignage de Nithard et prétendu que *romana lingua* désignait du latin. Dès lors le texte roman serait une interprétation du scribe du x^e siècle et ne vaudrait que pour ce siècle-là. Sa démonstration a été victorieusement réfutée par F.-L. Ganshof, *Une nouvelle théorie sur les Serments de Strasbourg*, extr. des *Studi Medievali*, nouvelle série, II, 1, 1929, in-8°.

Pro Deo amur et pro christian poblo el nostro commun salvament, d'isl di in avant in quant Deos savir el podir me dunal, si salvarai co cisl meon fradre Karlo el in aiudha el in cadhuna cosa, sicum om per dreit son fradre salver distl (1), etc.

Ce qui se traduirait ainsi :

« Par amour de Dieu et du peuple chrétien et pour notre salut commun, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donnera science et puissance, je secourrai mon frère Charles, lui venant en aide en toute chose, ainsi qu'il se doit à l'égard d'un frère », etc.

A la même époque ou plutôt à la seconde moitié du ix^e siècle appartiennent, dans les deux langues également et consignées aussi, par une étrange coïncidence, dans le même manuscrit de Valenciennes provenant de l'abbaye bénédictine de Saint-Amand-les-Eaux, une séquence latine et un poème français, célébrant la passion de sainte Eulalie (martyre espagnole, 10 décembre 304), célébrée déjà par Prudence au iv^e siècle et par Bède au viii^e, et ensuite le fameux *Ludwigslied*, composé après la victoire de Louis III sur les Normands à Saucourt (3 août 881) mais inséré seulement après sa mort le 5 août 882. La séquence ou cantilène de sainte Eulalie est déjà un poème français (ou plutôt picard) en vers octosyllabes, accompagnés par la musique et groupés deux à deux (2) :

*Buone pulcele fu Eulalia,
Bel avret cors, bellezour anima.*

« Eulalie était une belle jeune fille, beau était son corps, plus belle son âme. »

Il est d'inspiration à la fois religieuse et latine, et ceci montre bien la double source classique et catholique de la poésie française. Il faut y joindre une inspiration naturaliste et populaire, celle des chansons de mai et des chansons de toile, dont nous reparlerons, mais de celles-là nous ne savons rien pour une époque aussi lointaine, car les clercs des abbayes, détenteurs de toute culture, n'ont pas pris la peine de nous les conserver. Pourtant l'en peut être bien sûr que les femmes ont chanté en filant la laine et les filles dansant en ronde avec les garçons, que

(1) Texte et bibliographie dans Tabachowitz, *op. cit.*, p. 1-2, où figurent aussi le texte allemand, en francique rhénan, que l'éditeur attribue à un bilingue lorrain (Drogon ? ?), frère de Louis le Pieux ; *ibid.*, p. 115.

(2) Texte complet des 25 vers dans Foerster et Koschwitz, *Allfranzösisches Übungsbuch*, 7^e éd., Leipzig, Reiland, 1932, in-8^o, p. 50-51.

les vieilles femmes ont conté des fées à la veillée et les hommes échangé, dans les cours de la salle voûtée ou devant l'âtre de la baraque en planche, des histoires plaisantes ou grasses, que les mères ont marmonné de douces paroles traditionnelles en endormant les bébés, et nous savons que tous ces humbles et naïfs bégaiements, comme les chants et rondes célébrant les héros, seront appelés à une longue fortune.

Ainsi le IX^e siècle a eu un singulier mérite dans l'ordre de la préparation. Il a vu, sous la grande impulsion du Germain Charlemagne et de l'Anglais Alcuin, mais surtout en France, la première Renaissance des lettres antiques et de la culture humaine toujours conjuguées, une seconde fois sauvées de la destruction par barbarie et par indifférence. Nous y avons assisté à l'élaboration par Jean Scot Erigène d'un vaste système d'origine néo-platonicienne et d'allure mystique, versant parfois dans le panthéisme, mais profondément chrétien et qui influera sur toute la pensée médiévale; nous avons enfin vu naître les langues vulgaires modernes — la française et la germanique — tandis que chez les Bulgares convertis et slavisés, les géniaux Cyrille et Méthode, par leur traduction des évangiles grecs créaient en quelque sorte les langues slaves. Modestes commencements des grandes choses.

LE X^e SIÈCLE.

Le x^e siècle n'a point bonne réputation. Secoué par les audacieuses invasions de ces hommes du Nord, de ces Nordman, de ces Vikings, qui, sur leurs barques, remontent les fleuves, s'installant à Utrecht, brûlant Rouen, menaçant Paris, occupant Nantes et Angers, tandis que leurs congénères danois et norvégiens mettent presque à néant la belle culture monastique de l'Irlande et de l'Angleterre. Le continent en profite, en ce que les Scotti y affluent, plus nombreux. Il semble que la grande invasion de 406 se renouvelle, devant aboutir à la ruine du nouvel empire et de toute civilisation, mais là aussi des sursauts d'énergie se manifestent. L'empire, cette fois exclusivement germanique, se reconstitue avec Othon de Saxe, élu roi en 936, couronné empereur, et Auguste, à Rome, en 962, second Charlemagne, à qui il manquait cependant le plus beau diamant de la couronne, le royaume franc, mais qui fut assez *grand* pour mériter comme lui ce surnom, au point qu'un historien moderne proposât de donner son nom à son siècle.

✠ Pourtant, si troublé qu'il soit, ce siècle a sa valeur de transmission et de préparation à l'œuvre plus considérable de celui qui le suit.

Ce n'est pas qu'en philosophie il apporte rien d'original et soit susceptible de dépasser ou de remplacer Jean Scot Erigène. Pourtant la culture se maintient, grâce à certains monastères, à celui de Cluny en Bourgogne surtout, fondé en 910 par Odon (né au Mans vers 879, mort en 942), élève à Paris, pour la dialectique, de Remi d'Auxerre, et qui en devint abbé en 924. Il y composa ses *Collationes* et son *Cecupatio*, sans originalité (1), mais sa vraie œuvre n'est pas de parchemin, elle est d'acte : le retour à la règle de Saint-Benoît et la diffusion de la réforme clunisienne à travers le monde monastique européen, en particulier dans les maisons filles de Liège, de Paris et de Reims.

Dans le domaine de la pensée mais aussi de l'action, la plus grande figure du temps est celle de Gerbert, né vers 940 (2), devenu pape plus tard sous le nom de Silvestre II, et qu'on qualifie soit d'Aurillac, parce qu'il fut élevé à l'abbaye de ce lieu, soit de Reims parce qu'il y enseigna. Le comte espagnol Borell l'emmena d'Aurillac en Catalogne auprès de l'évêque Hatton de Vich, qui lui impartit un enseignement mathématique que lui-même tenait sans doute du voisinage des Arabes. Gerbert est le premier mathématicien français si l'on peut dire, il est aussi le premier témoin et l'avant-coureur de l'influence arabe sur l'Occident, mais on a exagéré l'importance du moine à cet égard. Le comte Borell et l'évêque Hatton l'emmenèrent à Rouen où le pape Jean XIII sut apprécier ses connaissances en mathématique, musique et astronomie, et le recommanda à Othon I comme précepteur pour son fils. Mais il se déroba modestement en déclarant que, sans doute, il avait quelque expérience des mathématiques mais qu'il avait encore fort à apprendre en dialectique. C'est pourquoi il demanda et obtint de suivre à Reims l'archidiacre Gerannus, alors en mission à Rome, et il fit de tels progrès que, bientôt, il y devint maître à son tour. Richer de Saint-Rémi (3), dans ses *Historiarum libri quatuor*, nous a laissé un tableau intéressant de l'activité pédagogique de son maître. Dépassant l'enseignement trop élémentaire, trop grammatical et trop formel du *trivium*, il aborde résolument le *quadrivium*, qui était au précédent, ce que nos études supérieures sont aux secondaires.

En ses leçons de dialectique, il interprétait l'*Isagogé* de Porphyre dans les traductions de Victorinus et de Eoèce et les *Calé-*

(1) Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. II, Munich, Beck, 1923, in-8, p. 20-27. Thibaudet, *Cluny*.

(2) Manitius, II, p. 729-742 ; Gerbert von Reims.

(3) *Ibid.*, p. 214-219.

gories d'Aristote et ses *Periciménics* aussi dans la traduction de Boèce, ainsi que les commentaires de ce dernier sur les *Topiques* de Cicéron. Virgile, Stace, Lucain, Térence et les satiriques Juvénal, Perse, Horace servaient d'introduction à la rhétorique, étudiée surtout dans les controverses de Sénèque et les déclamations de Quintilien. Mais son plus bel effort porte sur le *quadrivium*, en particulier sur l'arithmétique et la table à calculer ou *abaque* qu'on l'accusait d'avoir dérobée aux Arabes(1), la musique, très négligée depuis Aurélien de Réomé (Moutier-Saint-Jean près de Langres)(2). Non seulement il expliquait le traité de Boèce (toujours lui !) sur la matière, mais il donnait sur le monocorde les différents tons en les combinant en accords. En 986, il promet à l'abbé Gerald, d'Aurillac, un orgue d'Italie. Il ne consacrait pas moins d'efforts à rendre sensible l'astronomie et confectionne une grande sphère céleste où étaient peintes les étoiles, avec sextant mobile pour en observer la nuit les évolutions. Il y a là une tendance à échapper au livresque par l'expérience qui n'est pas niable. Nous nous éloignons du comput des fêtes ecclésiastiques, par les théoriciens de l'époque immédiatement précédente. Il aborde aussi la géométrie, à laquelle plus tard il consacra un manuel. Nous sommes donc en présence d'un esprit universel et d'un enseignement encyclopédique des arts libéraux. La réputation de Gerbert était devenue telle qu'en 980, Othon II institua à Ravenne une grande dispute entre lui et Othric de Magesbourg sur la classification des sciences. La discussion dura tout le jour sans que les deux savants, ainsi qu'il convient à des philosophes, eussent pu se mettre d'accord. Gerbert ne tarda pas à obtenir en récompense de ses talents l'abbaye de Bobbio, qui lui fournissait une abondante bibliothèque, mais ne put la garder, après la mort de l'empereur, survenue le 7 décembre 983. Il revint à Reims, mais ce contact prolongé avec la cour l'avait orienté vers le siècle et vers la politique. Il devient archevêque de Reims en 991 et, comme tel, eut une profonde influence sur le jeune Othon III, celui qui, hanté par l'idée impériale, rendait visite à Charlemagne en son tombeau d'Aix. Leurs deux ambitions s'épaulèrent et, le 2 avril 999, Gerbert fut intronisé pape sous le nom de Sylvestre II. La science en

(1) Il en avait en tout cas, semble-t-il, adopté les chiffres.

(2) Nous avons vu plus haut qu'elle avait au contraire été brillamment cultivée à Saint-Gall. Voir encore dans *Manilius*, t. I, p. 446-451. Sur Aurélien, Gerbert et le monocorde, voir H. Riemann, *Dictionnaire de Musique*, trad. p. G. Humbert, 3^e éd., Paris, Payot, 1931, et Th. Gérold, *La Musique au Moyen Age*, Paris, Champion, 1932 (*Les Classiques fr. du Moyen Age*).

Nous possédons enfin le Manuel de musicologie médiévale, qui nous était si nécessaire.

lui s'installait sur le siège de saint Pierre. Elle eût pu y faire merveille, avec l'alliance de l'empereur, si celui-ci n'était mort le 23 janvier 1002, bientôt suivi, le 12 mai 1003, par son inspirateur et son maître. Ce ne fut que justice si Gerbert, l'ancien archevêque de Reims, puis évêque de Ravenne, devenu Sylvestre II, compose une épitaphe pour le tombeau de marbre qu'avait fait ériger, en 996, son impérial élève Othon III (1) en l'honneur de Boèce, dont ils voulaient ressusciter l'esprit, qui était celui de la sagesse et de la science antiques.

Le x^e siècle voit se développer encore d'autres centres de culture que Reims avec Gerbert, en particulier celui de Fleury-sur-Loire, dont le monastère possédait, outre le corps de saint Benoît transporté en 653 du Mont-Cassin, de nombreux manuscrits, en particulier un Salluste. L'Orléanais Abbon, né vers 950 (2), y avait appris, à l'école claustrale, la grammaire, la dialectique et l'arithmétique, mais était allé se perfectionner à Paris et à Reims, chez Gerbert, qui lui apprit sans doute l'astronomie. Il revint à Fleury, où il se fit donner des leçons de musique et dont il serait devenu abbé, si l'abbaye de Ramsey en Angleterre ne l'avait demandé. La France rendait ainsi à l'Angleterre ce que celle-ci lui avait jadis prêté. Rappelé à Fleury, il en fut élu abbé en 988 et confirmé en cette charge par Hugues Capet, proclamé roi l'année précédente. Il resta en rapport avec Dunstan, archevêque de Canterbury, mais il fut surtout absorbé par sa lutte contre l'évêque d'Orléans Arnulf, et ses écrits (par exemple son *Apologelicus* adressé au roi) prennent une allure politique et polémique. Après une mission à Rome, où il avait été envoyé auprès du pape Grégoire V par le roi Robert, il périt en Gascogne le 13 novembre 1004, grièvement blessé dans le monastère de la Réole que lui avait cédé le comte Guillaume de Gascogne. S'il n'eut pas la valeur de son maître Gerbert, ce fut néanmoins un esprit vigoureux et une forte personnalité.

C'est à Fleury sans doute, au témoignage de saint Aethelwold, († 1^{er} août 984), dans sa *Regularis concordia* ou manuel monastique, que se développa d'abord la dramaturgie liturgique de Pâques sortie des offices, mais où l'on voyait un ange au sépulcre apostrophant trois moines représentant les trois Maries, par le *Quem quaeritis in sepulcro* (Qui cherchez-vous dans le tombeau ?) et qui, à leur réponse : « Jésus de Nazareth », répliquent : « Il n'est pas ici ; il

(1) Reproduite en tête de Boèce, *Consolation de la Philosophie*, Paris. A l'Enseigne du Pot-Cassé, 1929, in-12.

(2) *Manilius*, t. II, p. 664-672.

est ressuscité, etc... » N'invoque-t-il pas, en effet, pour justifier ce développement visuel de la liturgie l'usage des moines de Fleury-sur-Loire, qui restera un des centres d'épanouissement du drame liturgique destiné à donner naissance à la formidable littérature des mystères en langue vulgaire (1) ? Comme pour l'épopée, nous assistons ici en ce x^e siècle monastique à des genèses, dont certes l'importance n'était pas encore aperçue.

Le trope (ou addition à l'office) d'où dérive le drame pascal, le *Quem quaeritis in sepulcro o chrislicolae* ? — *Jezum Nazarenum crucifixum o coelicolae*, est attribué à un moine de Saint-Gall, Tuotilon, du ix^e siècle, mais il pourrait aussi bien être de Notker le Bègue. En tout cas cette abbaye reste un des centres les plus importants de la culture musicale et poétique. C'est là que vécut et se forma Ekkehart I, né vers 900 aux environs du monastère suisse, et il y mourut le 14 janvier 973 (2). Outre des séquences, dont il trouvait là, vivante, la tradition, on lui doit, du moins dans sa forme, probablement le poème épique latin *Waltharius*, sous lequel des érudits allemands ont cru apercevoir un original germanique et populaire et M. Wilmotte (3) un original roman. Sans doute peut-on lui concéder que Waltharius, fils du roi d'Aquitaine, est bien un Gautier, mais les autres personnages sont au contraire ceux qu'on rencontrera plus tard (ou qu'on rencontrait déjà ?) dans les *Nibelungen*. L'action se passe au temps d'Attila qui a pris comme otages, au cours d'une de ses campagnes, le jeune Franc Hagen, la fille du roi des Burgondes Hildegonde, et le fils du roi d'Aquitaine Walthari. Hagen réussit le premier à s'enfuir. Walthari et Hildegonde, fiancés depuis leur jeune âge, font de même, sur un cheval chargé de trésors dérobés aux Huns. Ils arrivent au Rhin, où le roi Gunther avec ses 12 chevaliers décide de les attaquer dans le Wasgauerwald. Hagen, à cause de son amitié pour Walthari, refuse d'abord de prendre part au combat et ne le fait qu'après que celui-ci a triomphé des 12. Après une rude bataille les deux héros se réconcilient ; Walthari épouse Hildegonde et monte sur le trône de ses pères.

Ce poème de 1456 hexamètres, parfois rimés, est d'une belle allure et d'un grand intérêt, malgré ses fréquents emprunts à Virgile et à Prudence. Il annonce la poésie épique des âges sui-

(1) Cf. G. Cohen, *Le Théâtre en France au Moyen Age. I. Le Théâtre religieux*, Paris, Rieder, 1928, in-12, notamment p. 10-12.

(2) *Manilius*, t. II, p. 609-614.

(3) *La patrie du Waltharius* dans *Revue historique*, t. CXXVII, 1918, p. 1-30. Texte éd. p. J.-W. Beck, Ekkehards, *Waltharius*, Groningue, Noordhoff, 1908, in-12 ; trad. française par Friedrich Norden, *Chant de Walthar*, Bruxelles, Lebègue, 1900, in-8°.

vants, peut-être partiellement la détermine-t-il ; même s'il a des sources populaires, ce qui me paraît probable, il a pu en effet montrer aux poètes épiques en langue vulgaire comment il fallait les traiter et les développer, car le *Ludwigslied* de la fin du siècle précédent était encore bien court et bien indigent.

Ce qui nous frappe dans ce poème, c'est l'absence ou le peu d'importance de l'élément religieux. Il y a là un témoignage d'élargissement des curiosités littéraires et des sujets dans le monde clérical, qui frappe l'attention.

Il en est de même dans ce roman latin d'*Apollonius de Tyr* (1) dérivé d'un original du IV^e siècle, lui-même traduit du grec, et qui doit provenir de l'abbaye de Tegernsee en Bavière. 792 vers seulement en sont conservés sous forme d'une conversation entre Saxo et Strabo (Walahfried Strabo). Ainsi affleure dans la poésie latine encore, le roman idyllique et courtois, tandis qu'à Naples, l'archiprêtre Léon y prépare aussi, au même siècle, par son *Historia (Alexandri magni) de preliis*.

Ce n'est pas tout encore, dans un monastère de Lorraine à Saint-Evre où M. Wilmotte a voulu aussi localiser le *Waltharius*, fut écrit par un inconnu de talent la si curieuse *Ecbasis captivi* (2), par laquelle s'ouvre la célèbre et glorieuse histoire de l'épopée animale, relatant la lutte du *goupil* (qui d'après elle deviendra le renard) et du loup. Elle a été écrite avant la mort de Henri I^{er} l'Oiseleur (936) et raconte en hexamètres élégants et spirituels la tentative d'évasion d'un moine symbolisée par celle du veau. Ce veau rencontre le seigneur loup (représentant le diable), qui, depuis trois mois, fait pénitence de viande et n'en est que plus attiré par cette proie inattendue. Heureusement que surviennent le berger et les chiens, qui font le siège du château du loup, mais il est sans crainte, car il n'aperçoit pas avec eux le Renard. Pressé par les questions de la loutre et du hérisson, il leur raconte ses démêlés avec son vieil ennemi, et comment celui-ci conseilla au lion, pour se guérir, de revêtir la peau arrachée au loup... Survient alors le renard qui réussit à attirer par ruse le loup hors de son repaire pour le faire tuer par le taureau et il lui compose une belle épitaphe. Le thème essentiel de la lutte du goupil et du loup est donc donné et il n'est pas douteux qu'il n'ait été emprunté

(1) *Manilius*, t. I, p. 614-616 ; Myrrha Lot-Borodine, *Le roman idyllique au Moyen Age*, Paris, 1913, in-12 ; G. Cohen, *Le Roman courtois au XII^e siècle*, Paris, Centre de documentation universitaire, 3, place de la Sorbonne, 1933, fasc. I, p. 35.

(2) G. Cohen, *Le Roman du Renard*, Paris, 1933, *ibid.* (cours autographié), et *Manilius*, I, p. 616-619.

par le moins à des traditions et des poèmes populaires préexistants en langue vulgaire, mais le nom des deux héros Reinhardus et Ysengrimus paraissent lui être inconnus ; ce n'est qu'au début du XII^e siècle qu'ils sont attestés. Le mérite de l'anonyme, bien que son poème ne soit souvent qu'un centon (assemblage de vers empruntés) de Virgile, d'Horace, de Prudence, n'en est pas moins grand, pour avoir devancé Nivard de plus de deux siècles.

Dans le domaine du théâtre profane ou semi-profane, inspiré de Térence, le X^e siècle, dont, on le voit, la production latine n'est point méprisable, annonce aussi celle du XII^e siècle. Il appartient en effet à une nonne allemande du monastère saxon de Gandersheim, Hrotsvit ou Hrosvitha, ce qui porte un nouveau témoignage (1) sur l'accession des femmes à la haute culture latine (2), de nous donner outre un poème sur l'empereur Othon (*gesta Olthonis*) entre 965 et 968, des comédies. Rien de plus curieux que la biographie de cette première femme de lettres (3) qui d'abord, possédée du démon d'écrire, se cache de ses maîtresses, puis, après avoir rédigé des légendes pieuses, conçoit l'ambitieux dessein d'être un Térence chrétien, substituant au triomphe de l'amour humain celui de l'amour divin. Sans doute elle n'ignore pas ses insuffisances de science et de style pour rivaliser avec son modèle antique, mais, si elle n'emporte pas l'adhésion des lettrés, au moins elle aura la satisfaction d'avoir écrit. Sans doute ignore-t-elle la vraie nature de la comédie, et les *realien* ou réalités anciennes lui échappent au point qu'elle n'a du théâtre et de sa constitution matérielle aucune idée nette (cette ignorance représente une des pertes les plus graves qu'a subies au Moyen Age la culture antique) (4). Cependant elle a l'intention des caractères et du dialogue et beaucoup de sens du dramatique dans le choix des sujets. Ses comédies ne justifient guère leur titre que par leur dénouement heureux ou favorable, sinon sur terre, du moins au Paradis, mais nous les appellerons plutôt *tragédies*. Son premier essai, en ce genre, a pour héros les Martyrs Gallicanus, Jean et Paul d'après les *Actes des Apôtres*. Son second concerne Dulcinius, juge de Dioclétien et épris de trois belles jeunes filles chrétiennes qui lui échappent par la mort et le martyre. Calimachus est amoureux de la chrétienne Drusiana, femme d'Andronicus,

(1) Voir plus haut, p. 46.

(2) Elle la tenait de Gerberg, nièce d'Othon I, qui elle-même l'avait reçue à Ratisbonne.

(3) *Manitius*, t. I, p. 619-632.

(4) Voir mon *Théâtre au Moyen Age*, t. II (*Théâtre profane*, Paris, Rieder, 1931).

laquelle se donne la mort pour lui échapper. L'amant meurt tué par un serpent échappé du tombeau de sa bien-aimée. Saint Jean ressuscite l'un et l'autre et l'amant renonce à son funeste dessein. La pièce a fait songer à Shakspeare, mais la meilleure concerne cet Abraham, ermite auquel sa nièce échappe pour suivre un séducteur et sombre dans la débauche, dont il réussit à la tirer, en feignant lui-même de la désirer. Jamais Hrosvit n'a montré plus de sens des nuances et d'habileté dans la peinture des caractères, si ce n'est dans son Pafnuce ou *Conversion de la Courtisane Thaïs*, dont s'est inspiré Anatole France, tout en inventant un plus piquant dénouement, celui de la possession de Paphnuce par la passion et par le diable.

On s'attendrait à ce qu'une œuvre dramatique aussi ample, aussi personnelle ait exercé une grande influence sur les siècles suivants, mais elle ne nous est connue que par un seul manuscrit (1). Seul le *Gallicanus* fut plus tard au XII^e siècle recopié à l'abbaye de Ratisbonne et divisé en scènes, peut-être en vue d'une représentation scolaire.

A la gloire des Othons se rattache aussi celle de Notker, évêque de Liège, qui, en 972, y vint transplanter les traditions de Saint-Gall et y faire revivre les bonnes lettres qui y avaient déjà fleuri sous Charlemagne. Il y mourut en 1108, laissant peu d'œuvres importantes et certaines.

Tel est donc ce X^e siècle, dont on aurait tort de méconnaître, comme on l'a fait, la valeur au point de vue de l'histoire de la civilisation, sans doute à cause du trouble apporté par les invasions normandes ; elle y subit une éclipse, au moins apparente, dans certains pays. Nous nous éloignons un peu de la brillante Renaissance carolingienne (dont il ne faut pas du reste exagérer l'importance, car elle a souvent plus d'élégance que de force spirituelle). On ne rencontre pas au X^e siècle d'esprit aussi original que Jean Scot Erigène, mais cependant Gerbert d'Aurillac ou de Reims y a le mérite de cultiver la science des nombres et des astres en l'orientant dans le sens du désintéressement et de l'expérience. Les Ecoles épiscopales et abbatiales continuent à vivre ou même, sous une énergique impulsion, reprennent un nouvel éclat, à Aurillac, Fleury-sur-Loire, Paris, Reims, en France, Saint-Evre en Lotharingie, Saint-Gall et Liège dans l'empire des Othons, qui jouent un peu le rôle de Charlemagne. Le sceptre de l'érudition a passé, semble-t-il, de l'Angleterre et de l'Irlande,

(1) Voir l'édition von Winterfeld des *Opera Hrosvite*, et celle plus récente de K. Strecker, 1931, traduction française de Ch. Magnin, Théâtre de Hrosvitha, Paris, 1845.

ravagées par les invasions scandinaves, à la France et à l'Allemagne.

Surtout apparaissent dans les monastères, non pas seulement des œuvres religieuses en français, comme la *Passion du Christ*, dite de Clermont en 129 strophes octosyllabiques, ou la *Passion de Saint-Léger* (1), mais un singulier intérêt pour la littérature profane, dont témoignent des œuvres comme le romanesque *Waltharius*, ébauche d'une épopée, ou peut-être écho d'une épopée existante ou annonce d'une épopée suivante, la pittoresque *Ecclasis Caplivi*, première étape du *Roman de Renard*, les dramatiques comédies de la nonne Hrosvit, qui malgré leur intention édifiante, remuent à pleines mains la boue des passions humaines. Il se brasse bien des avenir dans la trouble cuve du x^e siècle, et il s'y prépare bien des influences qui ne sortiront leurs effets que plus tard. C'est ainsi que nous avons vu Gerbert entrer en contact probablement avec les mathématiciens arabes de l'Espagne.

L'INFLUENCE ARABE.

Le moment est venu de parler (peut-être trouvera-t-on même que c'est un peu tard) d'une des influences qui contribua de la façon la plus décisive à la formation spirituelle de notre monde occidental. Au premier regard, il semble que le *fait arabe* ressemble singulièrement au *fait chrétien*. Là aussi une foi nouvelle se fait conquérante, gagne les esprits et les cœurs, qu'elle malaxe, refoulant les croyances antérieures, pénétrant en profondeur non moins qu'en largeur sur des espaces de plus en plus lointains, au point de modifier complètement l'existence des peuples. Mais à plus ample examen, le cas se montre très différent. La religion apparaît étayée par la conquête et bien souvent disparaîtra avec elle (en Espagne notamment), tout en laissant naturellement des traces profondes, et son action s'exercera beaucoup moins dans le domaine du dogme pour transformer la sensibilité que pour enrichir l'esprit. Ensuite l'Islam sera, du moins en ce qui touche le monde européen occidental, beaucoup plus un agent de transmission de l'hellénisme qu'un élément constituant original, ce qu'il sera cependant, dans une large mesure en matière de science. En littérature et en linguistique il sera plus difficile de doser son apport.

Pour expliquer ces diverses influences et la façon dont elles se

(1) Voretzsch, *Allfranzösische Literatur*, 3^e éd. Halle, Niemeyer, 1925, p. 49-51.

sont exercées, il est bon d'en rappeler l'origine, la fondation de la religion nouvelle par Mahomet le prophète entre son refuge ou Hégire à Yathrib devenu Médine (Medinat-en-Néby, ville du Prophète), le 25 juin 622, et sa mort survenue le 8 mars 632 (1). Construisant sur des bases en partie traditionnelles, en partie judéo-chrétienne, Mahomet continue la lignée des grands prophètes, Adam, Noé, Abraham surtout, l'ami de Dieu et Jésus, fils de Marie, Verbe et Apôtre, crucifié en apparence seulement. Il est surprenant que, se réclamant du monothéisme, l'Islam et son *Coran* (ou livre) et ses *sourales* (chapitres) aient eu si peu d'action sur les religions juives et chrétiennes auxquelles il a été si étroitement mêlé. Le temps du califat électif (632-661) fut la première grande période de conquête et d'établissement de la domination arabe, en Arabie d'abord, puis en Chaldée, dans l'Irak et en Syrie. Damas, capitale de la Syrie, est prise en 635, Jérusalem en 636. Puis ce fut le tour de la Mésopotamie, de l'Égypte en décembre 639 conquise par Amr (Omar), qu'il ne faut pas rendre responsable de l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie (642). L'Afrique du Nord, difficilement envahie et conquise dans la seconde moitié de VII^e siècle, est annexée en 709. Dès 711, 7.000 Berbères sous Târik (2) débarquent à Algésiras et entrent à Séville, Cordoue, Tolède, Mérida (juin 713). Mouça proclame à Tolède la souveraineté du calife de Damas (3). Bientôt ceux que les Français appellent les Sarrasins (*schareka*, être oriental) envahissent le sud de la Provence (qu'on songe aux montagnes des Maures) et la Gascogne. En 732 Abd al Rhamân, émir d'Espagne, pénètre jusqu'à Poitiers, où il se fait battre par Charles Martel. Le bas Languedoc est évacué en 759. Mais le contact, tantôt pacifique et prolongé comme en Espagne, tantôt intermittent et violent comme en France, est désormais établi entre la civilisation musulmane et la civilisation romaine occidentale. Comme d'autre part la première s'est imbue d'hellénisme en Syrie, elle agit en messagère de la civilisation grecque, la chaîne méditerranéenne est ressoudée bien qu'avec des anneaux d'aspect très différent.

A Damas, en effet, dont Moavia, évinçant Ali, gendre du prophète et devenu calife, a fait sa capitale (661-680), et à Bagdad, les Arabes sont entrés en contact d'une part avec l'hellénisme, d'autre part avec la Perse sassanide. Rien de plus caractéristique

(1) Cf. Ed. Montet, *L'Islam*, Paris, Payot, 1921, in-12, p. 17.

(2) On se rappellera que Djebel al Tarik (la montagne de Tarik) a donné Gibraltar.

(3) Halphen, *Les Barbares*, p. 143.

à cet égard, et l'on peut dire de plus symbolique, que l'architecture arabe, telle qu'elle se déploie dans la mosquée d'Omar à Jérusalem, dans la grande mosquée de Damas ou dans celle de Cordoue à la fin du *viii*^e siècle. L'Égypte lui apporte sa salle hypostyle (à colonnes), la Perse sassanide sa coupole ovoïde et ses arcs en fer à cheval ou à plusieurs lobes, qui pénétreront jusque dans notre Auvergne, ses décorations multicolores, ses stucages et ses « arabesques », mais Byzance, avec ses architectes et ses ouvriers, fournit les voûtes robustes, les colonnes de marbre et les mosaïques (1).

Il en fut tout ainsi dans l'ordre de l'esprit. Un contact prolongé et profond s'établit entre la pensée arabe, le mazdéisme persan, le bouddhisme hindou, la philosophie grecque, lue d'abord en syriaque (2). Le calife abbasside Mamoûn (813-833) fonde en 832 à Bagdad une Maison de la Sagesse : un bureau de traduction et une bibliothèque et une université ou *médersa*. D'autres écoles s'ouvrent notamment à Basra et à Koufa, « si bien que le monde musulman se trouve au cours du *x*^e siècle en possession d'un ensemble vraiment monumental d'éditions en langue arabe et de commentaires des œuvres les plus réputées de la *sagesse* antique » (3).

Une *scolastique* (le *kalam*) se créa de toute pièce, bien avant la nôtre, pour essayer de concilier les résultats de la science avec les données de la révélation coranique. Un conflit, pareil à celui que nous connaissons, éclate entre les *molazilites* rationalistes et les *soufites* mystiques, influencés, à la fois par le néoplatonisme grec et les idées des moines mendiants de l'Inde bouddhiste, qui ne sont peut-être pas sans influence sur la formation de nos propres ordres mendiants.

Voilà pour la philosophie, mais celle-ci comprend encore la science. Les Arabes s'y adonnent avec un tel succès qu'ils dépasseront leurs maîtres et ils se font astronomes, physiciens, mathématiciens, chimistes, médecins. Qu'on songe que algèbre et alchimie (4) sont précédés de l'article arabe. « Les traités de Galien et d'Hippocrate, ceux d'Archimède, d'Héron, d'Hipparque et de Diophante, ceux de Théon d'Alexandrie, d'Aristarque,

(1) Halphen, *op. cit.*, p. 229.

(2) La transmission d'eux à nous s'est faite par traductions syriaques du grec (vers le *vi*^e siècle), arabes du syriaque ou du grec, hébraïques de l'arabe, latines de l'hébreu, ces deux dernières par les docteurs juifs naturellement.

(3) Halphen, p. 231.

(4) Le maître de l'Alchimie arabe fut Djâbir ben Haiyân vers 776 et celui de la médecine, Ar Râzi (vers 932).

d'Ammonios et de Ptolémée, ne sont pas lus et commentés avec moins de curiosité enthousiaste que les livres de Platon, de Porphyre ou d'Aristote (1). »

En ce carrefour de civilisations, qu'ont toujours constitué la Syrie et la Mésopotamie, l'Islam s'initie à la « numération de position » à l'aide du zéro (de l'ar. *cifron*, vide) que l'Europe appellera le numération « arabe ». Chiffre est un autre dérivé de l'arabe *sifr*, zéro, et nous avons vu comment Gerbert d'Aurillac ou de Reims, instruit par les Mozarabes de Catalogne, s'essaie à substituer aux chiffres romains les *chiffres arabes* que les Arabes eux-mêmes appellent plus justement chiffres hindous, connus d'ailleurs à Alexandrie, dès le 11^e siècle de notre ère. L'influence des algébristes hindous s'exerce sur un Al-Khouârizmî par exemple et sur Tâbit ben Korra le Sabien (901). Le calife Mamoûn favorisa aussi le développement de l'astronomie et de l'alchimie. Le grand maître de tout savoir reste Aristote, c'est lui qu'indéfiniment les philosophes arabes ont lu et relu, c'est par eux en partie, par l'intermédiaire de traductions arabes du syriaque, hébraïques de l'arabe, latines de l'hébreu que nos propres philosophes le connaîtront. Mais les Arabes ne se contentent pas de le traduire lui et ses commentateurs ; tel Alexandre d'Aphodisias, ils les commentent à leur tour ou élaborent avec parfois assez d'indépendance sa doctrine. C'est le cas de cet Al-Fârâbi († 950) d'origine turque, pour lequel la doctrine d'Aristote était la vérité absolue et qui fut surnommé le second Aristote (2).

Il fut cependant surpassé par l'Encyclopédiste Abdallâh Ibn-Sinâ, plus connu chez nous sous le nom d'Avicenne, né dans la province de Bochara en 980. Très jeune, il composa une encyclopédie, il apprit la médecine et la philosophie à Ispahan et traita de toutes choses comme son maître Aristote. On lui doit plus de cent livres et pourtant il mourut à 58 ans en juillet 1037. Il est le maître du savoir, le troisième Aristote, le *ra'is*, le prince des philosophes et il est vraiment un astre de première grandeur. Sur lui et son œuvre se fonde la théologie musulmane bien qu'elle le tînt souvent pour suspect de trop de vénération pour ce paganisme qu'il tentait de concilier avec la foi musulmane.

En Occident son *Canon de Médecine*, fondé sur Hippocrate et Gallien, fut la base de l'enseignement médical, dans l'Ecole

(1) Halphen, p. 232.

(2) B. Geyer, *Die Patristische und scholastische Philosophie* (2^e partie de P. Ueberweg, *Grundriss der Geschichte der Philosophie*), Berlin, Mittler, 1928, in-8°, p. 304-306. Tout le § 28 *die Philosophie im Islam*, p. 289-325, est à lire.

de Salerne et celle de Montpellier au XII^e siècle. Son œuvre principale, qui en dépit de son titre *Livre de la guérison*, ne concerne pas la médecine, est une grande encyclopédie en 18 volumes dont il fit un abrégé intitulé *Livre de la délivrance*. Le *Livre de la guérison* (Kitâb aš šifâ) comprend quatre parties principales : *Logique, Physique, Mathématiques* (elles-mêmes englobant 4 disciplines), *Metaphysique*. Avant la fin du XII^e siècle, les *Canons de Médecine* furent traduits en latin par Gérard de Crémone, la Logique par Dominique Gundisalvi et le Juif Avendeth [Ibn Daud (Davidsohn)] et la Physique. Ici nous touchons du doigt le mécanisme d'une de ces transmissions si décisives de la pensée gréco-arabe au monde occidental. Le Juif sait l'arabe et le castillan, l'Italien aussi cette langue dans laquelle l'Israélite lui traduit chaque mot, *singula verba*, du texte d'Avicenne qu'il rend aussitôt en latin (1). Il en résulta naturellement bien des contresens et des erreurs.

C'est au XII^e siècle que la philosophie arabe se développa surtout en Espagne et que les contacts, établis par ailleurs en Orient aussi avec les Croisades, se multiplièrent. Son influence décisive s'exercera surtout sur le XIII^e siècle qui est celui de la philosophie scolastique et de Dante dans la *Commedia* duquel Asin Palacios en a pu discerner des traces (2).

Y en aurait-il d'autres, cette fois, dans le domaine de la littérature ?

La littérature arabe a surtout été considérable dans la poésie lyrique et le conte. Avant même Mahomet on signale une lignée de poètes dont les chefs-d'œuvre ont été appelés la *Moalla Kâl*, suspendues, comme les perles du collier. Le Coran lui donne un élan extraordinaire. Mahomet (en arabe Mohammed, l'exalté, le digne de louange), qu'on a pu se représenter comme un illettré (3), est lui-même un poète inspiré (dans tous les sens du mot), doué d'une rare perfection de style, qu'on peut d'ailleurs attribuer aussi à son secrétaire l'affranchi Séid ou à ses successeurs, car la revision définitive des Sourates ne se fit que sous Othmân en 651, près de vingt ans après la mort du prophète. Il y a là en tout cas une fraîcheur, une grandeur simple, une richesse d'images qui rappelle le style biblique et dont il est

(1) *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. LXVI, 12 sqq. cité par Geyer, *loco laud.*, p. 310.

(2) Cf. Gonzalez Palencia (A.), *La Divina Commedia y el Islam* dans la *Revista de Occidente*, 9, 1924.

(3) Cf. Mahomet, *Le Coran, traduction nouvelle avec... Introduction*, Paris, Payot, 1925, in-12, p. 79.

regrettable que le Moyen Age, si ce n'est peut-être Dante, ne se soit pas inspiré. Comme celui du *Dei léronome* et plus encore peut-être, ce style est haché. On y distingue de la prose poétique rimée, qui restera particulière aux Arabes, et de la prose proprement dite (les *sourales* de Médine), pas de poésie au sens formel du mot. Au reste Mahomet la condamne et repousse la qualification de poète que certains, par dénigrement, affectaient de lui décerner. Comme Dante il eut le rare mérite de fixer à jamais la langue classique. Avec lui ce n'est pas seulement une religion, c'est une langue, une littérature qui sont nées, en ce sens qu'elles seront pratiquées non seulement par des Arabes, mais par d'autres peuples, Persans, Turcs, Syriens, Berbères, etc.

Dans l'époque coranique florissent les Ka'b ben Zoheïr, Aboû-Dhouaïb et surtout El-Khansâ, « la plus remarquable des femmes poètes que l'Islam ait inspirée » (1). C'est sous les Omiades que la littérature arabe connut le plus éclatant développement, notamment chez « les trois poètes rivaux, El-Akhtal (710), le poète chrétien surnommé le « chantre des Omiades », Férazdaq († vers 728) et Dgérir ». La prose, comme toujours, est en retard sur la poésie.

Sous les Abbassides, l'influence de la Perse se fit sentir et c'est de cette union des deux mentalités que dérivait la période classique. Il y a là une action analogue à celle qu'exerça la littérature grecque sur la littérature latine de la fin de la République et du début de l'empire. Bagdad n'est pas seulement la capitale des califes, elle est celle des poètes : le Persan Bachchâr ben Bourd (783) qui ne cache pas ses sympathies pour le mazdéisme de Zoroastre, Abou Nowâs (vers 810), originaire de Susiane et qui lui était libre penseur, la poétesse Fadhl (873) issue de l'Arabie centrale. Le Syrien Aboû Temmâm (846) compose l'Anthologie connue sous le nom de Al Hamâsa (la force, ou plutôt le genre de « bravoure », opposé à la simplicité). C'est en prose rimée que le Persan Al-Hamadhâni (1007) nommé « le prodige de son temps » écrivit ses « Makâmât » (2) ou séances de discussions littéraires, qui rappellent nos *jeux-partis*, et qu'un autre Persan Moukaffa (757), écrit *Kalîla et Dimna*, contenant les fables de Bidpaï, traduites du pehlvi et dont s'inspirera notre La Fontaine.

Au x^e siècle Aboûl-Faradj el-Isfahânî (967), d'origine persane, est l'auteur du beau recueil connu sous le nom de *Kilâb el-Aghânî*

(1) Cf. Montet. *L'Islam*, p. 70, et Cl. Huart. *La littérature arabe*, Paris, Colin, 1923,

(2) *Ibid.*, p. 71-72.

(le livre des chants). Il est difficile de dire à quelle époque appartiennent (IX^e ou X^e siècle ?) les contes réunis sous le nom de *Les mille et une nuits* (1), dont nous n'avons conservé qu'une rédaction tardive.

C'est dans ce domaine des contes et des fables, à intention morale ou simplement plaisante, que se manifeste le plus nettement — parfois par l'intermédiaire de Byzance, par celui de l'Espagne ou par le contact en Syrie et Palestine — l'influence des Arabes sur la littérature occidentale, mais il faut le plus souvent la situer à l'époque des Croisades.

L'influence de la poésie arabe est plus douteuse. On a voulu lui attribuer quelque action sur la littérature provençale que nous allons voir naître au XI^e siècle et sur sa conception de l'amour courtois et du culte de la femme, mais rien n'est plus douteux. On lui a attribué une action sur la poésie espagnole, et ceci est évidemment plus séduisant et plus probable.

Dans le cas particulier d'*Aucassin* (arabe : Al Kâsin) et *Nicolete*, on a voulu faire remonter à la littérature musulmane l'alternance de prose et de vers et l'emploi dans les laisses assonancées du vers de 7 syllabes, mais tout cela, encore un coup, n'est rien moins que certain.

Ce qui l'est davantage, c'est que les Sarrasins jouèrent un grand rôle dans les Chansons de geste comme adversaires et « têtes de Turcs » des héros chrétiens, mais la connaissance qui s'y manifeste de leurs mœurs et de leur religion est bien absurde et ne témoigne que de contacts superficiels.

Bref, il y a là encore une grande question à reprendre, matière d'une ou de plusieurs thèses, par quelqu'un ou quelques-uns qui uniraient la connaissance approfondie et rare des littératures européennes et sémitiques (2).

(A suivre.)

(1) Cf. V. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, fasc. IV-VII, Liège, 1900-1903. La traduction Mardrus ne passe pas pour très fidèle.

(2) Mon élève syrien Anouar Hatem vient d'ouvrir la voie en nous donnant sa thèse de doctorat ès lettres sur les *Poèmes épiques des Croisades*. Paris, Geuthner, 1932, in-8°.

Tite-Live

par Henri BORNECQUE,

Professeur à l'Université de Lille.

XI

Les discours.

Plus que les récits de Tite-Live, les anciens semblent avoir loué ses discours. Sénèque applique à Tite-Live l'épithète de *disertissimus*. Dans l'*Agricola*, Tacite l'appelle le plus éloquent des orateurs anciens ; dans les *Annales*, il le déclare « particulièrement remarquable pour son éloquence ». Quintilien commence par dire, au livre VIII, que sa facilité de parole est extraordinaire ; au livre X, il proclame que ses narrations sont d'un agrément merveilleux et d'une clarté lumineuse, mais surtout que ses discours sont d'une éloquence au-dessus de toute expression, tellement tout ce qu'il dit est en exact rapport avec les circonstances et avec les personnages. Nous savons enfin qu'on avait publié, à l'usage des Ecoles de rhétorique, un recueil de ses harangues, honneur accordé également à Salluste.

C'est que, pour les anciens, elles constituaient un ornement indispensable de l'histoire. La preuve en est qu'on en trouve chez tous les historiens grecs et latins ; chez Tacite même, comme l'a montré M. Jules Martha dans un cours sur *les Histoires*, toutes celles que l'on trouve dans cet ouvrage n'ont été composées que pour se conformer à une loi du genre historique. « Presque toutes les fois que les paroles prononcées par un personnage font partie intégrante du récit, toutes les fois qu'il eût été intéressant de connaître au juste le sens de ce qui a été dit, les sentiments de ceux qui ont parlé, Tacite ne rapporte qu'un sommaire du vrai discours, en homme qui a le plus grand souci de la vérité historique. Il ne fait œuvre d'orateur que là où, le récit étant parfaitement clair par lui-même, son imagination d'orateur demeure

complètement libre. C'est un moyen, comme on voit, très habile, de concilier les scrupules de l'historien exact et consciencieux avec les conventions traditionnelles du genre historique. »

Ne nous étonnons pas de cette place réservée aux discours dans les ouvrages historiques grecs ou latins. L'histoire se rappelle que, par Hérodote et les logographes, elle remonte à l'épopée où les discours sont très nombreux, et, comme dans l'épopée, ainsi que nous l'avons montré, « les discours sont fictions » (Fabia).

A cette tradition ne devait pas faire obstacle, au contraire, l'étude de la rhétorique, qui apparaît au iv^e siècle avant Jésus-Christ. Cet enseignement eut un très grand succès et déjà l'influence en est sensible chez Thucydide. Or tous les grands historiens, sauf Polybe, furent, soit des déclamateurs, comme Tite-Live, soit des avocats, comme Tacite, soit enfin des hommes politiques, comme Thucydide, César ou Salluste ; tous étaient donc imprégnés de rhétorique, soit par goût, soit par nécessité, car selon le mot si exact de Fénelon, à condition qu'on l'applique également aux Romains, « chez les Grecs tout dépendait du peuple et le peuple dépendait de la parole. Dans leur forme de gouvernement, la fortune, la réputation, l'autorité étaient attachées à la persuasion de la multitude ; le peuple était entraîné par les rhéteurs artificieux et véhéments ; la parole était le grand ressort en paix et en guerre ». Et il ajoute précisément : « De là viennent tant de harangues qui sont rapportées dans les histoires. »

Tite-Live se conforme à la tradition, mais sans excès (1). On a calculé que, si l'on considère sept livres de la Troisième décade, présentant à peu près la même longueur que la *Guerre du Péloponnèse*, les discours n'y occupent que 12 % de la place, contre 24 % chez Thucydide. Chez Salluste, ils forment le quart du *Calpurnia* et près du sixième (15 %) du *Zugurtha*. Il est vrai que, chez César, ils ne constituent que 3 % du *De bello civili* et 1,3 % du *De bello gallico*.

Est-ce à dire que Tite-Live n'ait pas innové en cette matière ? D'abord, sur les 407 harangues au style direct que l'on trouve dans les livres conservés, 182 ne dépassent pas cinq lignes de l'é-

(1) Il est impossible de faire sur les discours de Tite-Live une étude un peu précise, sans être tributaire de deux ouvrages : Kohl, *Ueber Zweck und Bedeutung der livianischen Reden*, 1872, Barmen, *Jahrsbericht ueber die Realschule u. das Gymnasium*; Ullmann, *La technique des discours dans Tacite, Salluste et Tite-Live*, 1927, Oslo, diss.

dition Teubner, 75 se tiennent entre six et dix lignes, 67 entre onze et vingt-cinq, 35 entre vingt-cinq et cinquante, 32 entre cinquante-un et cent ; 15 seulement ont plus de cent lignes et un plus de deux cents. Il évite donc les discours trop longs, qui interrompent la suite des événements.

En second lieu, chez Thucydide, et chez son imitateur Salluste, les discours sont au style direct. Polybe, au contraire, se sert presque exclusivement du style indirect, le seul qu'admettra chez un historien Trogue-Pompée, comme plus conforme à l'exactitude. De même César, qui manquait de temps pour « figner » des discours au style direct, et qui était trop habile pour vouloir, comme Caton, par exemple, fonder sa renommée sur des discours ; *res, non verba* est sa devise, en cette matière comme en toutes choses. Aussi ne trouve-t-on chez lui que trois longs discours au style direct : dans le *De bello gallico*, celui de Critognat, qu'il rapporte, nous dit-il, à cause de la cruauté extraordinaire qu'il révèle (*propter ejus singularem crudelitatem*), dans le *De bello civili*, les deux morceaux où Curion expose ses plans et ses intentions.

Tite-Live, lui, a pris un juste milieu. Il n'écarte pas, de parti pris, le style indirect, mais ne le préfère pas au style direct (1). Il les emploie quelquefois sans autre motif apparent que d'éviter la monotonie (il rapporte directement des paroles qui, chez Polybe, sont au style indirect, et inversement). Mais, souvent aussi, il semble s'être tracé certaines règles.

C'est le style indirect qu'il réserve à l'expression des sentiments de tout un groupe dans telle circonstance, à l'annonce de tel événement. Le procédé est commode : le discours indirect ne tranche pas sur la trame du récit, la transition est facile et insensible, la rhétorique s'étale moins. Aussi en trouve-t-on des exemples à chaque page des *Décades*. Nous nous contenterons d'apporter comme preuve l'un des plus caractéristiques, auquel nous avons déjà fait allusion, le passage où il expose l'état des esprits à Rome avant la bataille de Zama.

C'était le théâtre de la guerre qui était changé et non le danger ; or celui qui avait prédit le cours de cette lutte redoutable, il venait de mourir, Q. Fabius n'avait pas tort d'annoncer souvent qu'Hannibal, comme ennemi, serait plus redoutable dans sa patrie que sur une terre étrangère. Et Scipion aurait affaire non pas à un Syphax, monarque à peine civilisé, dont les armées étaient ordinairement conduites par Statorius, presque un valet d'armée, non pas à son beau-père Syphax, accoutumé à fuir, non pas à des armées levées

(1) Je mentionne pour mémoire les discours commencés au style indirect et poursuivis bientôt au style direct, pour plus de vivacité.

à la hâte, troupe improvisée de campagnards à moitié armés, mais bien à Hannibal, presque né dans la tente de son père, lui-même général très courageux, élevé et formé dans les armées, soldat dès son enfance, général en chef à peine dans l'âge mûr, qui, vieilli parmi ses victoires, avait rempli du souvenir de ses hauts faits les Espagnes, les Gaules, l'Italie, des Alpes à la mer. Hannibal conduisait une armée associée à ses campagnes, endurcie par l'endurance à toutes les épreuves qu'il est presque incroyable que des hommes aient endurées, baignée mille fois dans le sang romain, portant les dépouilles non seulement de soldats, mais de généraux. Dans la bataille, Scipion rencontrerait nombre de guerriers ayant tué de leur main des préteurs, des généraux en chef, des consuls romains, attirant les yeux par leurs couronnes murales et vallaires, s'étant promené, après les avoir pris, dans des camps, dans des villes romaines. Le nombre total des faisceaux des magistrats actuels du peuple romain était inférieur à celui qu'Hannibal avait enlevés après avoir tué des généraux en chef et qu'il pouvait montrer avec orgueil.

D'autre part, comme l'a noté Kohl, lorsqu'à des paroles rapportées au style indirect s'oppose un discours direct, ce dernier traduit les idées de Tite-Live, ou, du moins, celles qu'il approuve. C'est ce qui ressort de trois passages de la première décade (III, 19 ; V, 3 ; VI, 40). Les excitations adressées par les tribuns à la plèbe sont au style indirect ; au style direct, par contre, les réponses des patriciens mettant en lumière l'ambition des tribuns. Or, Tite-Live dit lui-même des tribuns, dans le premier passage : « Les tribuns, par de vaines chicanes, voulaient affranchir le peuple de ses scrupules religieux... Mais on n'avait point encore cette indifférence pour les dieux, qui domine notre génération. » Dans le deuxième : « Dès que cette nouvelle est apportée aux tribuns, qui depuis longtemps ne trouvaient plus de prétexte pour introduire des changements dans l'Etat... » Dans le troisième : « L'obstination qui paraissait dans le discours des tribuns avait, par l'indignité de leur attitude... ». Cette remarque de Kohl fournit, entre autres, une nouvelle preuve de l'impartialité de Tite-Live en ce qui touche les affaires intérieures. Un Claudius, ayant conservé la censure au delà de la durée légale, fut attaqué par un tribun. Ce sont les paroles de l'aristocrate qui sont en discours indirect, le style direct étant réservé au tribun, qui soutenait, écrit Tite-Live, « une cause aussi populaire que juste, aussi agréable aux meilleurs citoyens qu'à la multitude ». D'autre part, cette considération explique pourquoi Tite-Live a fait passer au style indirect tel discours qui, dans ses sources, était au style direct, par exemple celui de Magon dans Caelius Antipater. Parlant au Sénat de Carthage, il demandait, après Cannes, que l'on soutint Hannibal. Au contraire, Hannon attaque vivement le général vainqueur. On comprend que le style direct lui soit réservé.

Autre nouveauté. Dans les historiens antérieurs à Tite-Live,

les discours sont tous du genre délibératif ; trois exceptions seulement : chez Thucydide, l'oraison funèbre des guerriers morts durant la première année de la guerre du Péloponnèse, qui appartient au genre démonstratif, et, dans la *Conjuration de Catilina*, les discours prononcés par César et Caton sur la peine que méritent les complices de Catilina, discours que l'on peut, à la rigueur, faire entrer dans le genre judiciaire. Chez Tite-Live, les discours délibératifs sont de beaucoup le plus nombreux, mais les deux autres genres sont représentés aussi. C'est dans le genre démonstratif que doit se placer le discours des ambassadeurs sagontins où sont célébrées les louanges de Rome (XXVIII, 39) et celui de Paul-Émile devant l'assemblée du peuple, peu de jours après son triomphe sur Persée (XLV, 41) : tout en rendant compte aux citoyens de sa conduite, il ne peut s'empêcher de parler de ses deux fils morts, l'un cinq jours avant son triomphe, l'autre trois jours après, et l'on croirait entendre leur oraison funèbre, sercine et touchante. Comme Plutarque nous a transmis le discours prononcé par Paul-Émile en cette circonstance, et qu'il présente les mêmes idées que Tite-Live, le même langage ému et patriotique, il est probable que l'historien latin s'est inspiré du discours original de Paul-Émile et qu'il en a reproduit, sinon les expressions, du moins les pensées et l'accent.

Dans le genre judiciaire, il faut inscrire les deux discours de Persée et de Démétrius devant le roi Philippe, leur père, le premier accusant son frère d'avoir voulu l'assassiner et le deuxième prononçant un plaidoyer pour sa défense, les attaques des Lociens devant le Sénat contre le légat Pléminius et la réponse de celui-ci. On notera que Camille et Scipion, accusés par des tribuns de la plèbe, ne prononcent pas leur défense ; peut-être Tite-Live considérait-il ce rôle comme humiliant pour de si grands hommes ; peut-être aussi estimait-il, étant donnés les précédents, que, dans une œuvre historique, ces discours étaient moins à leur place que ceux du genre délibératif.

Dernière innovation : celle-ci concerne les discours délibératifs. Laissons de côté César, qui, généralement, nous « donne l'impression d'un procès-verbal dans lequel l'intervention de l'écrivain est aussi réduite que possible » (Constans). Les discours d'Hérodote sont des manières de digressions religieuses, philosophiques et politiques, présentées sous forme de conversations, plutôt que de vrais discours, des « dénégeries ». Thucydide, lui, se sert des harangues à la fois pour animer son récit et pour le compléter, en analysant les causes des faits, en montrant leur enchaînement, en faisant comprendre les complications politiques, les aspects d'une

question, en esquissant la physionomie des peuples et de leurs principaux chefs. Polybe met volontiers en lumière les enseignements que donne l'histoire. Pour Salluste, les harangues sont un moyen de philosopher encore, comme dans ses *Préfaces*, et de compléter le portrait de ses personnages. Chez Tite-Live, leur rôle est très divers et revêt autant d'aspects que chez tous les historiens à la fois qui l'ont précédé.

Les uns, véritables *suasoriae*, comme disaient les contemporains de Sénèque, *suasiones*, pour parler comme Cicéron, ont pour objet à la fois apparent et réel de déterminer les auditeurs dans tel ou tel sens.

Parmi ces harangues, on peut distinguer trois catégories, d'abord ce que Cicéron appelle des *hortationes*, c'est-à-dire des paroles adressées par un général à ses soldats après un échec sanglant ou avant un combat redoutable. Tel, au livre XXV, le discours de T. Marcius aux restes de l'armée de Publius et Cneius Scipion, taillée en pièces par les Carthaginois, qui avaient tué les deux généraux. Telles encore, avant la bataille du Tessin, les paroles de Scipion à ses troupes, qui n'ont jamais rencontré en face d'eux les Carthaginois, et l'Hannibal à ses soldats qui, eux non plus, n'ont jamais combattu d'armées romaines. Telles enfin — pour nous en tenir à ces exemples — les harangues de Marcellus et d'Hannibal avant la bataille de Nole, ville dont le général carthaginois avait été repoussé en 216 et qu'il revenait attaquer l'année suivante.

Deuxième groupe : les discours dans l'assemblée du peuple, les *contiones* de Cicéron. Exemples : celui de T. Quinctius Capitolinus pour engager le peuple à oublier les discordes civiles, à la faveur desquelles les Eques et les Volsques avaient pu s'avancer jusqu'aux portes de Rome ; celui de Camille, lorsque, les Gaulois vaincus et chassés, les tribuns de la plèbe proposent de ne pas rebâtir la ville sur le même emplacement, mais de la transporter à Veies ; enfin celui du tribun de la plèbe P. Decius Mus en faveur de la loi Ogulnia qui devait ouvrir aux plébéiens l'accès des fonctions d'augures et de pontifes, discours après lequel le peuple demandait que l'on allât immédiatement aux voix.

Troisième et dernier groupe : les discours tenus par des ambassadeurs pour exposer des demandes ou des revendications. On peut en citer comme types le langage des ambassadeurs campaniens sollicitant le secours de Rome contre les Samnites qui les avaient battus et enfermés dans Capoue, ou celui du chef des Latins Annius Sétinus réclamant au Sénat le partage du consulat et des places sénatoriales. Comme ils expriment la pensée de tout

un peuple, souvent Tite-Live ne nomme pas celui qui parle ; il dit simplement le doyen (*maximus natu ex iis*) ou le chef (*princeps*).

Mais la plupart des discours ne sont des *suasoriae* qu'en apparence. En réalité ce sont des moyens commodes pour l'historien.

Quelquefois ils lui permettent de rapporter un fait sans en prendre la responsabilité. « Polybe, écrit M. Lafaye, s'irrite contre les historiens qui présentent le passage des Alpes comme un miracle ; oublie-t-on, dit-il, que les Gaulois avaient déjà maintes et maintes fois franchi ces montagnes ? Ce propos, cette critique, qu'il prend ainsi à son compte, Tite-Live la place dans la bouche d'un acteur du drame : c'est Scipion qui, s'adressant à ses soldats pour les rassurer, rapporte la légende. » (XXI, 41.) En outre, l'argument, froid chez Polybe, est devenu vivant chez Tite-Live.

Souvent, c'est grâce à un discours qu'il fait connaître la pensée réelle ou les motifs véritables d'un orateur qui vient de parler. Quelquefois il l'indique lui-même. Le consul Ti. Sempronius Gracchus essaye de montrer à son collègue la nécessité d'en venir immédiatement aux mains avec Hannibal. Tite-Live ajoute : « ce qui l'aiguillonnait, c'était, vu la proximité des comices, la crainte que le commandement ne fût livré à de nouveaux consuls, et l'occasion d'acquérir toute la gloire, pendant que son collègue était malade. » Au livre XLII, le discours de Philippe à Marcius est suivi d'un chapitre de commentaires. Plus souvent et plus volontiers, Tite-Live confie ce soin à un adversaire de l'orateur précédent. Les vrais mobiles des tribuns Sextius et Licinius sont mis en lumière par Appius Claudius, ceux d'Hannibal par Hannon, ceux de Persée à l'égard de son frère Démétrius, précisément par ce dernier. Aussi le voit-on généralement, à l'exemple de Thucydide, parmi tous les orateurs qui ont traité sur le même sujet, en choisir deux seulement, ayant soutenu des thèses absolument opposées, si bien que le lecteur, connaissant toutes les raisons pour et contre, est en état de se faire lui-même une opinion. Canuleius, tribun de la plèbe, dépose deux projets de loi : l'un autorise les mariages entre plébéins et patriciennes ou inversement, l'autre admet les plébéiens au consulat. Les consuls combattent au Sénat ces projets, que Canuleius défend devant l'assemblée du peuple. A propos de la ratification des préliminaires de paix signés à Caudium, le chef samnite G. Pontius soutient la thèse de l'équité pure, le consul Postumius celle du droit strict et de la forme légale. Caton parle pour le maintien de la loi Oppia, L. Valérius pour son abrogation. Lorsque Scipion, revenu d'Espagne (sans permission d'ailleurs), se fait nommer consul et annonce son intention de prendre l'Afrique comme province,

dût le Sénat s'y opposer, Fabius combat le projet, qu'il juge aventureux ; Scipion réfute point par point le discours du temporisateur. Ce duel oratoire met aux prises non seulement deux hommes, mais deux tactiques, deux politiques, « deux faces de l'esprit romain, l'une tournée vers le passé, l'autre vers l'avenir » (Pichon).

Enfin les discours ont parfois pour objet d'expliquer au lecteur certains événements ou d'attirer son attention sur certains moments de l'histoire. Si Tite-Live fait parler le sénateur M. Horatius Barbatus, qui n'est d'ailleurs pas autrement connu, c'est pour bien mettre en relief le caractère exceptionnel et tyrannique de la puissance des décemvirs. Quand Fabius exhorte Paul-Emile à se tenir en garde contre les témérités de son collègue Varron, c'est que Tite-Live veut faire comprendre les véritables causes de la défaite de Cannes, imputable, selon lui, au seul Varron, et justifier la tactique suivie par Fabius. D'autre part, la bataille de Zama paraît à Tite-Live un événement d'importance : il imagine un échange de discours entre Scipion et Hannibal, au lieu qu'Appien, racontant la même période, entame presque immédiatement le récit du combat. Inversement la fin des expéditions en Espagne, de la guerre contre Antiochus et de la lutte contre Persée est marquée par un ou plusieurs discours, celui des ambassadeurs Sagontins félicitant le Sénat romain, ceux d'Eumène et des Rhodiens, enfin celui de Paul-Emile, dont nous avons déjà parlé.

D'ailleurs tous ces discours, à quelque genre qu'ils appartiennent, présentent deux caractères communs : ils contribuent plus ou moins à peindre le caractère d'un personnage ou de tout un groupe (nous aurons à revenir sur ce point dans le chapitre suivant) ; ils donnent au récit une allure plus vivante, voire plus dramatique que ne feraient des considérations présentées directement par l'auteur. Certaines harangues, disons mieux, certaines suites de harangues semblent n'avoir pas d'autre objet. L'exemple classique est l'affaire de Papirius Cursor, que Taine a commentée. On peut citer également l'exposé du drame de famille qui ouvre le livre XL.

Le roi de Macédoine Philippe a deux fils, Démétrius et Persée. le premier soutenu par les Romains, le deuxième hostile à Rome ; les deux jeunes gens se détestent et ne cessent de se dénoncer à leur père. Persée médite un crime contre Démétrius, très populaire en Macédoine. Or, un jour de fête militaire, les deux frères commandent deux partis qui s'affrontent dans une manœuvre qui tourne au combat. Le soir, les deux princes don-

nent un grand repas, chacun à leurs officiers. Au cours du festin, Démétrius propose à ses convives d'aller terminer joyeusement la soirée chez Persée. Celui-ci, averti par ses partisans, se barricade comme pour se défendre contre un guet-apens. Le lendemain il accuse Démétrius d'avoir voulu l'assassiner et il y a devant le vieux roi une confrontation solennelle. Philippe, en un discours pathétique et général, insiste sur les avantages de l'union et les dangers de la discorde, Persée, en termes d'une modération affectée et très habile, accuse son frère d'avoir voulu le tuer, de trahir son père en se ménageant l'appui des Romains et des grands de la Macédoine à la solde romaine, et peut-être de songer au parricide. Démétrius déclare que, pris à l'improviste, il essaiera néanmoins de répondre à son frère, et son improvisation est un modèle, non pas de vraisemblance (car on n'y sent pas un homme ému et bouleversé), mais d'art. Le projet qu'on lui prête est absurde ; l'exécution en aurait été préparée d'une façon absurde (preuve par les circonstances) ; il n'a pas recherché le trône, ni, d'ailleurs, l'amitié des Romains, qu'il ne servirait pas contre Philippe, son seul espoir. Philippe, après avoir fait sortir ses fils, confère un instant avec ses amis, et déclare qu'il ne se décidera ni sur des paroles, ni sur une discussion d'une heure, mais d'après une enquête sur la vie et les mœurs de ses deux fils, et une surveillance attentive de leurs actions et de leurs discours. Et Tite-Live ajoute : « Ainsi, du vivant de Philippe, furent jetés pour ainsi dire les germes de la guerre de Macédoine, où nous eûmes à lutter surtout contre Persée. »

Enfin tous les discours, considérés en eux-mêmes, sont construits suivant un plan très simple. Il en est ainsi pour le discours d'Appius Claudius, tribun militaire, sur l'établissement de la solde ; entre un exorde et une péroraison dirigés tous deux contre l'ambition des tribuns de la plèbe, il groupe tous les arguments en faveur de sa thèse sous deux chefs principaux : l'institution de la solde est une mesure équitable, puisqu'elle est la récompense d'un service rendu à la cité, une mesure utile, puisqu'elle permettra de poursuivre les opérations du siège de Véies, et ainsi, d'une façon plus générale, de montrer aux peuples voisins que, désormais, Rome, engagée dans une entreprise, pourra la mener jusqu'au bout. De même, dans la courte harangue (1) de Pacuvius Calavius à son fils, pour le dissuader de tuer Hannibal, qui lui avait pardonné ses intrigues en faveur des Romains et à la table duquel

(1) Cf. Rollin, *Traité des études*, livre III, chap. VIII, art. 2, § 1.

il allait s'asseoir, un court exorde, annonçant le but du discours. Deux parties : le projet du jeune homme est sacrilège et inutile ; sacrilège, comme contraire : 1^o aux serments échangés ; 2^o aux devoirs de l'hospitalité ; inutile, car Hannibal sera défendu : 1^o par son escorte ; 2^o par sa propre majesté ; 3^o au besoin par Calavius lui-même. Courte conclusion.

Parfois même, comme le remarque M. Pichon dans son *Conliones*, le discours peut se résumer en un syllogisme. Tel celui de Fabius présidant les comices pour l'élection des consuls de 214 et faisant recommencer le vote qui avait désigné T. Otacilius et M. Aemilius Regillus.

« Majeure : il faut choisir avec soin les hommes les plus capables de lutter contre l'ennemi (preuves tirées de l'histoire).

« Mineure : or les consuls proposés ne sauraient lutter contre Hannibal, Aemilius Regillus à cause de ses fonctions religieuses, Otacilius à cause de son incapacité (exemples de sa conduite antérieure).

« Conclusion : il faut recommencer le vote. »

Ces plans, habilement construits, sont développés avec régularité ou habileté au moyen de tous les arguments susceptibles d'être employés, souvenirs historiques (souvent) ou faits actuels, lieux communs ou allusions personnelles. On a déjà pu s'en rendre compte par les résumés que nous avons donnés plus haut. On le constatera mieux encore, en examinant, d'après le *Conliones* de M. Fedel, le plan de la première partie du célèbre discours de Vibius Virius.

Il s'agit des motifs de haine que les Romains ont contre les habitants de Capoue, à savoir la défection même et ce qu'ils ont ajouté à la défection.

1^o La défection. Circonstances aggravantes : temps situation de Rome.

2^o Ce qu'ils ont ajouté à la défection :

- a) massacre, aggravé de tourments et d'outrages ;
- b) persistance de la haine, montrée par des sorties fréquentes et acharnées, et par l'attaque du camp romain ;
- c) ils ont cherché à détruire Rome en appelant Hannibal et en le lançant contre Rome.

Il y a là, « comme on le voit, une série d'arguments dont chacun enchérit sur le précédent. Chacun de ces arguments se divise en arguments secondaires disposés dans le même ordre de gradation croissante. Toutes les circonstances qu'il rappelle établissent de plus en plus fortement les motifs de haine que les Romains peuvent avoir contre eux ».

L'absence apparente d'habileté est elle-même de l'habileté. C'est ce que l'on voit dans la réponse que le consul Varron, après la bataille de Cannes, fait aux Campaniens, qui, malgré leurs sympathies pour les Carthaginois, hésitent encore. La situation de Varron, nous dit Tite-Live, « aurait pu exciter la pitié d'alliés généreux ; avec des alliés orgueilleux et perfides, comme les Campaniens, il excita leur mépris. En outre, il augmenta leur dédain pour sa situation et pour lui, en exagérant la façon dont il étala aux regards et mit à nu l'étendue de la défaite ». Nous ajouterions volontiers : en insistant sur les services qu'ils avaient reçus de Rome et en montrant de trop grandes exigences. C'est que Tite-Live veut lui imputer aussi la responsabilité de la défection campanienne. « C'est pour la même raison, écrit M. Pichon, qu'il lui prête une ignorance ridicule de l'histoire, une crédulité naïve sur le compte d'Hannibal, une absence grotesque de sens pratique et d'esprit politique. »

Cette logique serrée et habile n'est pas froide, Tite-Live réalise à merveille l'idéal de Cicéron : instruire, plaire, émouvoir (*docere, delectare, movere*). Le discours de Philippe à ses fils est une plainte pathétique de père malheureux. Dans le discours de Fabius contre Otacilius, on sent l'âpreté et la violence ; quand Marcellus répond aux accusations des Syracusains, c'est le dédain et la fierté hautaine qui dominant. D'ailleurs, le seul petit discours de Pacuvius Calavius à son fils suffit à montrer la chaleur de la passion unie à l'art du développement.

Je t'en conjure instamment, mon fils, par tous les droits qu'un père et une mère ont sur leurs enfants, renonce à vouloir, sous les yeux de ton père, commettre et connaître le plus affreux des crimes et des supplices.

Il y a peu d'heures que, invoquant tous les dieux, unissant nos mains droites, nous avons engagé notre parole à Hannibal. Est-ce pour armer aussitôt contre lui, dès que nous l'avons quitté, des mains auxquelles cette parole donnée communique un caractère religieux ? Tu te dresses à cette table, où tu es l'hôte d'Hannibal avec deux autres Campaniens seulement, et sur cette même table tu fais couler le sang de ton hôte ! Hannibal a écouté un père l'implorant pour son fils ; lorsque j'implore mon fils pour Hannibal, je ne serai pas écouté !

Mais admettons que pour toi il n'y ait rien de sacré, parole donnée, obligation religieuse, respect pour ton père ; ayons l'audace la plus inouïe, si notre perte à tous deux n'est pas la suite de notre crime. Seul, tu prétends attaquer Hannibal ? Et cette foule d'hommes libres et d'esclaves qui l'entourent ? Tous ces yeux fixés sur un seul homme ? Et leurs mains ? S'engourdiront-elles au moment de ton acte de folie ? Et Hannibal même, son regard, que ne peuvent soutenir des armées prêtes au combat, qui fait trembler le peuple romain, toi, tu le soutiendras ? S'il ne trouve pas d'autres secours, me frapper moi-même, lorsque je ferai de mon corps un rempart au corps d'Hannibal, en soutiendras-tu l'horreur ? Eh bien ! c'est à travers ma poitrine qu'il te faut le viser et le percer.

Laisse-toi persuader ici plutôt que vaincre là-bas. Que mes prières aient sur toi le pouvoir qu'elles ont eu pour toi aujourd'hui.

Comme on le voit par cette courte harangue, Tite-Live fait un abondant emploi des figures de rhétorique. Cela ne doit pas nous étonner chez un homme habitué à fréquenter les écoles de rhéteurs, où un Albus était désolé à l'idée de vivre sans figures, où le style de Moschus, nous dit Sénèque le Père, était non pas « figuré, mais défiguré », à tel point que les amis de ce déclamateur, pour lui dire « bonjour », usaient d'une figure. D'ailleurs, trois quarts de siècle plus tard, le sage Quintilien lui-même recommande encore la pratique de l'une de ces figures tout au moins (la prosopopée), comme très utile à un futur historien.

Tout au moins, comme l'a montré Canter (1), Tite-Live fait-il presque toujours un usage judicieux des figures. Les sentences se trouvent surtout chez des hommes d'expérience, Hanibal, Caton, Fabius Maximus. L'asyndète, l'anaphore, l'interrogation, l'apostrophe et l'exclamation ne se rencontrent guère que dans les discours émus ou passionnés : on en relève des exemples dans les harangues de Scipion et d'Hannibal avant la bataille du Tessin, mais non dans celles qu'échangent, avant Zama, le même chef carthaginois et le général romain. De même l'hyperbole, d'ailleurs assez rare, n'apparaît que dans les moments où l'imagination et les passions de l'auditoire sont suffisamment excitées pour que l'emploi en devienne vraisemblable. D'une façon générale, il y a plus de figures dans la première décade, ce que justifie l'ardeur des luttes politiques.

Le ton aussi et le fond sont presque toujours conformes, soit au caractère des personnages, tel que nous le connaissons, soit à l'attitude que Tite-Live prête à l'orateur. Les paroles de Fabius à Paul-Émile, graves, pondérées, didactiques et sentencieuses, concordent bien avec ce que Plutarque nous dit de l'éloquence de Fabius. Dans le discours contre l'abrogation de la loi Oppia, il est clair (2) que notre historien a voulu reproduire les idées, la manière et le style de Caton : pour les idées, respect de la tradition, tendances favorables à la plèbe, horreur du luxe, zèle pour le maintien de l'autorité familiale; pour la manière, rudesse des reproches, brusquerie des attaques; pour le style, dureté de certaines expressions, absence de liaisons et de transitions, familiarité ironique, goût des maximes, des antithèses, des comparaisons et des métaphores, surtout militaires, tendance au jeu de mots, tout ceci d'ailleurs volontairement atténué, pour éviter, comme nous l'avons dit, trop de disparate entre le style du livre et celui des

(1) *American Journal of Philology*, 39 (1918), p. 44-64.

(2) Cf. Pichon et Fédél, *Contiones*.

discours. Il y a plus : selon une remarque de M. Fédél, plusieurs *gentes* ont dans leur langage un caractère particulier. La gens Valéria est toujours populaire (celui de ses membres qui a contribué à la chute de la royauté ne s'appelle-t-il pas Publicola ?), la gens Claudia toujours orgueilleuse.

Par une conséquence logique, les événements sont parfois déformés par l'orateur dans un sens favorable à la thèse qu'il soutient. En 446 avant J.-C., les discordes entre les patriciens et les plébéiens ont enhardi les Eques et les Volques à venir ravager le territoire romain. T. Quinctius Capitolinus, consul pour la quatrième fois, essaye d'exciter la plèbe à oublier les discordes passées et à repousser l'ennemi. L'un des arguments qu'il emploie est que les plébéiens devraient être satisfaits des concessions qu'ils ont obtenues, et voici comme il le développe (III, 67) :

Au nom des dieux, que prétendez-vous donc ? Vous avez voulu des tribuns de la plèbe ; nous y avons consenti par amour de la concorde. Vous avez réclaté des décemvirs ; nous avons souffert qu'on en nommât. Vous avez eu assez des décemvirs ; nous les avons forcés à quitter leurs fonctions. Votre colère les a poursuivis jusque dans la condition privée : nous avons souffert de voir la mort et l'exil d'hommes qui comptaient cependant parmi les plus nobles et les plus chargés d'honneurs. Vous avez redemandé la nomination des tribuns ; vous en avez nommé. Choisir des consuls favorables à votre parti, si injuste que cela nous parût pour les patriciens, abandonner une magistrature patricienne en pur don à la plèbe, autant de mesures que nous avons vues. Le droit de protection des tribuns, l'appel au peuple, les décisions et la plèbe applicables aux patriciens, autant de nos droits abolis sous prétexte d'égalité ; nous l'avons supporté et le supportons.

On reconnaît l'aristocrate, qui appelle « droits » des privilèges supprimés par la Loi des XII Tables, qui semble considérer le consulat comme la propriété des patriciens, qui, par la manière dont il parle d'eux, paraît excuser les décemvirs, qui, enfin, présente les faits d'une manière inexacte : car si les patriciens ont consenti à la création de tribuns de la plèbe, ce n'est pas simple amour de la concorde ; c'est que la retraite des plébéiens sur le Mont Sacré enlevait à l'Etat une bonne partie de ses forces ; si les plébéiens ont chassé les décemvirs, ce n'est pas simple fantaisie (*perlaesum est*), c'est qu'ils étaient tyrannisés par eux ; aussi bien leur gouvernement avait-il lassé également certains patriciens, comme le montrent, chez Tite-Live lui-même, différents discours ; les plébiscites avaient bien force de loi pour les patriciens, mais seulement après approbation du Sénat ; enfin les autres concessions étaient moins bénévoles que ne le dit Capitolinus.

Mais cette vraisemblance, il ne faut pas l'exagérer. Dans sa réponse à T. Quinctius Capitolinus, le tribun de la plèbe C. Canu-

leius, « ne sort pas des limites de la bienséance, comme le note justement M. Ullmann ; l'orateur conserve même dans ses attaques les plus furieuses une dignité qui n'est pas ordinaire dans les démagories prononcées par un démagogue devant la plèbe ». D'autre part, Tite-Live ne se préoccupe pas toujours de donner à chaque orateur un caractère strictement individuel. Les tribuns de la plèbe se ressemblent parfois. On serait tenté, en plus d'un cas, d'appliquer à Tite-Live le jugement porté par M. Dosson sur les discours de Quinte-Curce, qu'ils paraissent toujours avoir pu être prononcés par un personnage quelconque dans une circonstance identique. De fait, comme Kohl l'a mis en lumière, le plan est souvent le même, parce que Tite-Live essaye toujours de se conformer aux règles de la rhétorique, telles qu'elles sont exposées par Cicéron ou qu'on peut les tirer des *Suasoriae* de Sénèque le Père. Witte, de son côté, a fait remarquer, dans les paroles d'Hannibal à Scipion avant la bataille de Zama, deux parties ajoutées par Tite-Live au discours que lui prête Polybe : la *captatio benevolentiae* et l'éloge de Scipion. Or, d'après les préceptes de la rhétorique ancienne, l'une et l'autre doivent figurer dans les discours des suppliants. Voici qui est plus caractéristique encore : Cicéron, comme Anaximène, recommande aux dits suppliants, pour mieux éveiller la pitié, de montrer qu'eux-mêmes sont tombés brusquement et directement de la situation la plus brillante dans l'état le plus infortuné. C'est ce que ne manque pas de faire Hannibal ; c'est le langage qu'avaient déjà tenu le vieil Horace, Tarquin ou les envoyés de Carthage.

Il faut d'ailleurs confesser que l'on pourrait faire la même constatation à propos de Salluste ; d'autre part, comme ce dernier, à mesure qu'il avance dans son œuvre, Tite-Live gagne en aisance et en souplesse ; enfin le choix entre les développements généraux, préconisés par Cicéron, est déterminé par la considération du caractère du personnage, de la situation, surtout de l'auditoire : les considérations morales prédominent devant les auditeurs d'un niveau moral ou social un peu élevé, tandis que, dans les discours prononcés devant une foule ignorante, plèbe ou soldats, les motifs utilitaires prennent le pas.

Cette ressemblance que nous signalons dans le plan, on la relève dans les arguments, souvent pour une raison analogue : tous les généraux, depuis Coriolan jusqu'à Scipion, pour exciter leurs soldats au combat, emploient « les arguments classiques : respect des dieux, souvenir des femmes et des enfants, intérêt de l'État, honneur personnel » (Pichon). Ces arguments, on les retrouve d'ailleurs dans le discours d'Agriola à ses légions, de même que

les paroles de Galgracus rappellent, avec plus d'accent et de vigueur, la harangue d'Hannibal avant la bataille du Tessin.

Parfois même similitude dans la façon de développer ces arguments. Au lendemain de l'occupation de Rome par les Gaulois, Camille, pour encourager les Ardéates à prendre les armes, leur dépeint ainsi les ennemis :

Nation à laquelle la nature a donné un corps de haute taille plutôt que résistant, et qui, dans la lutte, agissent par la terreur qu'ils inspirent plus que par leur force. A preuve la défaite romaine : c'est parce que Rome était ouverte qu'ils l'ont prise ; dans la Citadelle et le Capitole, c'est une poignée d'hommes qui leur résiste. Désormais l'ennemi du blocus les a vaincus et ils se retirent, marchant à la débandade à travers champs. Gorgés de nourriture et de vin avalés à la hâte, dès qu'approche la nuit, près des ruisseaux, sans se fortifier, sans se garder, au hasard, comme des bêtes, ils s'étendent sur le sol, et, aujourd'hui, leurs succès les ont rendus encore moins prudents que d'ordinaire.

Quand, presque exactement deux cents ans plus tard, le consul M. Manlius Vulso se trouve en présence des Gaulois d'Asie mineure, voici les termes qu'il emploie pour rassurer ses troupes :

Je n'ignore pas, soldats, que, de toutes les nations habitant l'Asie, les Gaulois l'emportent par leur réputation militaire... Des corps d'une taille très élevée, une chevelure tombante et teinte en roux, des boucliers très hauts, des épées fort longues ; avec cela, quand ils marchent au combat, des chants, des hurlements, des pas guerriers, des boucliers heurtés en cadence suivant une tradition de leurs pères et faisant un bruit d'armes effroyable, tout cela est imaginé à dessein pour produire la terreur. Objet d'épouvante, je le veux bien, pour les Grecs, les Cariens et les Phrygiens ; car, pour eux, cet appareil est nouveau et inconnu. Les Romains, eux, sont accoutumés aux invasions soudaines des Gaulois et connaissent également ces fanfaronnades. Une seule fois, lors de la première rencontre, à l'Alla, nos ancêtres ont fui devant eux... Désormais l'expérience nous a appris que, si l'on peut soutenir leur premier choc, qu'ils donnent avec un courage fou et une colère irréfléchie, la sueur et la fatigue abat leurs membres ; leurs armes leur tombent des mains ; leurs corps amollis, leurs âmes, amollies dès que leur colère s'est calmée, sont accablées par le soleil, la poussière, la soif et l'on n'a même pas besoin des armes.

Uniformité également dans le ton, en ce sens que tous les orateurs, depuis P. Valérius Publicola ou Cincinnatus, jusqu'aux Romains, aux Grecs ou aux Orientaux du 11^e siècle av. J.-C., tous, hommes politiques, généraux, centurions, connaissent non seulement les finesses de la rhétorique, mais celles du beau langage, et cela quelles que soient les circonstances. Il est peu vraisemblable que les Sabines, s'adressant à leurs pères et à leurs époux, ou Camille, repoussant les propositions du maître d'école de Faléries, aient aligné les belles phrases que leur prête Tite-Live. On peut douter que, sur le champ de bataille de Cannes,

Paul-Emile, blessé, entouré par l'ennemi, sentant la bataille perdue, bouleversé par l'émotion du désastre, ait équilibré des périodes sonores et balancé des antithèses, comme le font d'ailleurs Gracchus et Marcius en de telles circonstances. Pour apaiser une sédition militaire, il est douteux qu'un général tienne le langage fleuri de Scipion. C'est à quoi, sans doute, pensait Napoléon, lorsqu'il déclarait « qu'aucune des harangues de Tite-Live n'a été tenue par un général d'armée, car il n'en est pas une qui ait le trait de l'impromptu ».

D'ailleurs, avouons-le : pour Paul-Emile, Gracchus et Marcius, prononcer un discours, n'aurait-ce pas été leur dernière pensée ? N'avaient-ils pas mieux à faire ? Mais ce sont là des exceptions. La plupart du temps, les discours de Tite-Live sont vraisemblables à ce point de vue aussi ; ils ont même une importance en rapport avec les circonstances et une longueur proportionnée à l'époque où ils se placent. C'est ainsi que, dans les deux premiers livres, Tite-Live fait rarement parler ses personnages ou ne leur prête que de courts propos, formulés généralement au style indirect. Il introduit le court apologue de Ménénus Agrippa au moyen de la précaution : *narrasse fertur*. Au contraire, chez Denys d'Halicarnasse, celui-ci parle durant plusieurs chapitres, d'ailleurs tout comme Enée, Romulus, Tullus Hostilius, Métius Fufétius, Servius Tullius et Brutus. C'est du jour où apparaissent les tribuns de la plèbe et avec eux les luttes politiques que les discours deviennent surtout plus nombreux et plus développés.

Il n'en reste pas moins que les anciens ont dû, chez Tite-Live, considérer ces discours isolément et en eux-mêmes pour leur donner les louanges excessives dont ils les ont comblés. Il faut convenir, en effet, que, si on les examine ainsi, nul n'a mieux possédé l'art de trouver les arguments, de les grouper en un ordre logique et persuasif, de les développer sans excès ni manque, avec une force, une chaleur, une émotion qui dépassent bien rarement la juste mesure.

Ces qualités apparaissent plus nettement encore lorsque l'on peut comparer les discours de Tite-Live à ceux dont nous voyons que le thème lui a été fourni par ses prédécesseurs (1). Nous nous en apercevons, par exemple, à la manière dont il les introduit : I, 35, 2, « Tarquin, dit-on, prononça un discours ». (III, 67, 1) : « Je vois que T. Quinctus exprima ces idées ». XXVIII, 43, 1 : « On dit que Scipion tint le langage que voici », etc. Ailleurs il ne présente pas

(1) La première partie de ce développement d'après Ullmann.

les faits de la même manière dans les discours et dans le récit. Dans le discours de Vibius Virius, au § 5, l'orateur rappelle que la garnison romaine a été tuée par les Capouans, alors que, d'après un passage du livre XXIII, seuls avaient été massacrés les quelques Romains séjournant à Capoue. Plus loin, il dit : « Hannibal, avec d'immenses forces d'infanterie et de cavalerie, attaqua le camp (romain) et le prit en partie. » Or, huit chapitres plus haut, Hannibal n'avait amené que des troupes légères et n'avait pas réussi à envahir le camp ennemi. On pourrait être tenté de voir, dans ces exagérations oratoires, des arguments, mais le cas n'est pas unique. Enfin, les recherches de M. Flierie (1) ont montré que les discours qui figurent dans les premiers livres de Denys d'Halicarnasse se retrouvent pour la plupart, au moins indiqués, au livre I^{er} de Tite-Live, où des phrases coïncident avec le texte de Denys. Comme il est certain que les deux historiens ont travaillé indépendamment l'un de l'autre, il faut en conclure que ces discours existaient déjà dans les annalistes où ils puisaient tous les deux.

Malheureusement les ouvrages où Tite-Live a puisé sont perdus, sauf Polybe. Si l'on rapproche les discours de l'historien latin de ceux qu'avait composés sur le même sujet son modèle grec, on constate que Tite-Live a fait subir à sa source des modifications très sensibles, abrégeant ici, développant ailleurs, contaminant deux ou trois discours, pour des raisons patriotiques, dont nous avons parlé, et surtout littéraires : il veut introduire plus de clarté dans la suite du raisonnement, plus de relief dans la marche du développement, plus de force convaincante dans le choix des exemples historiques, plus de variété dans la peinture des sentiments, et, d'une façon générale, plus de vie, de mouvement et de pathétique. On comprend mieux alors le jugement de La Harpe : « Les harangues, que les Anciens admiraient, et que les Modernes lui ont reprochées, sont si belles que leur censeur le plus sévère regretterait sans doute qu'elles n'existassent pas. »

(A suivre.)

(1) *Ueber Nachahmungen des Demosthenes, Thukydidés, und Xenophon in den Reden der roemischen Archaeologie des Dionysios von Halicarnassus*, 1890, Leipzig, Diss.

Rhétorique latine et Classicisme français

par M. Jean COUSIN,

Chargé de Cours à l'Université de Poitiers.

V

Rhétorique et poème épique.

Le poème épique a joui au xvii^e siècle d'un très grand prestige et presque tous les critiques lui consacrèrent des développements enthousiastes : dès le siècle précédent, du Bellay célébrait l'épopée et Ronsard écrivait la *Franziade*, dont les préfaces tentaient de préciser les règles du genre ; sous l'influence de la littérature italianisante, les épopées devaient se multiplier au xvii^e siècle et les lauriers de Virgile et du Tasse empêcher les rimeurs de dormir ; d'un côté, les théoriciens, Trissino, Minturno, Cinthio, Scaliger, Castelvetro et Vida exposent les règles du genre suivies chez nous par Godeau, Le Laboureur, Desmarets, Pelletier, le P. Mambrun, Pellisson, Saint-Evremond et Boileau, de l'autre, les auteurs écrivent en se soumettant aux conseils des doctes et publient *Saint Louis*, *Moyse sauvé*, *Saint Paul*, *Alaric*, *La Pucelle*, *Clovis*, *David*, *Childebrand*, *Charlemagne*, *Jonas* ou *Saint Paulin*...

On avait alors une foi profonde dans les règles qu'on estimait suffisantes à l'invention poétique : Arthénice réglait la poésie noble, Sapho le roman, M^{lle} de Montpensier les portraits, et nos auteurs de poèmes épiques ont une telle naïveté dans leur foi qu'un Scudéry ne craint pas d'étaler la liste interminable de ses sources et de ses autorités dans la préface d'*Alaric* tandis que Chapelain écrit ingénument qu'en composant la *Pucelle*, il a voulu prouver que, sans grande élévation d'esprit, on peut, à l'aide de la théorie, accomplir une œuvre parfaite.

Quelles étaient donc ces règles, si l'on envisage seulement celles qui appartiennent à la rhétorique ?

Au xvii^e siècle, le poème épique n'est plus considéré comme un

roman psychologique mais comme un roman fondé sur des faits historiques : il a pour destination essentielle d'enseigner l'héroïsme et le même Chapelain déclare (1) que « la poésie, celle surtout qui chante les héros, cherche à élever les cœurs aux actions extraordinaires ; elle en donne de hautes idées, pour que, si les hommes n'y peuvent atteindre, du moins ils s'en rapprochent », tandis que Desmarets, se faisant l'avocat du Saint-Esprit, veut éclairer en son nom les rois très chrétiens et que Scudéry blâme le Tasse pour avoir limité les devoirs du poète à charmer le lecteur. C'est qu'en effet il faut à l'épopée un sujet illustre, c'est-à-dire, « un sujet fondé sur les plus hautes vertus de la guerre » (2), des personnages illustres, princes et grands chefs (ce qui n'exclut pas, au rebours de la tragédie, les personnages de basse condition), une psychologie s'attachant aux passions nobles, montrant le triomphe de la force d'âme et du sens de l'honneur sur les misères de notre humaine condition et les séductions de l'amour : aussi les héroïnes doivent-elles figurer dans l'épopée et Chapelain répondant à des critiques suscitées par la *Pucelle* réfutait le préjugé des doctes contre les femmes : « Ces Messieurs, jurant sur le texte d'Aristote, maintiennent que la femme est une erreur de la nature ; ils ne considèrent pas trop bien l'essence de la vertu héroïque ; ils font une vertu brutale d'une vertu divine. » La Mesnardière (3) et de Marolles (4) s'accordent avec lui et les femmes reçoivent droit de cité dans le poème épique français.

Quel rôle va jouer l'histoire ? On lui donne la place principale, mais la fantaisie du poète doit la travestir : « Un poète n'est pas un historien, s'écrie Desmarets. Virgile savait l'histoire aussi bien que les critiques ; il n'a pas craint pourtant de faire un anachronisme de quatre siècles et de peindre Didon tout autre qu'elle n'était... Il savait jusqu'où s'étend le pouvoir de la poésie héroïque : elle ne se laisse captiver ni par les temps ni par les lieux ; elle sait piller l'histoire sans qu'elle doive s'en plaindre et triompher de ses dépouilles » (5). « Plus on invente en dehors de l'histoire, reprenait le P. Le Moyne, plus on est poète (6). » Pourquoi donc y recourir ? « Le sujet doit être historique plutôt qu'inventé, répond Scudéry, car l'histoire assure la vraisemblance... » Et nous retrouvons là l'éternel principe. Nos doctes affirment tous en

(1) Préface de la *Pucelle*.

(2) Le Tasse. *Du poème héroïque*, trad. Baudouin, p. 605.

(3) *Lettre sur la Pucelle*, p. 5.

(4) *Traité du poème épique*, p. 49.

(5) Préface de *Clouis*.

(6) Préface de *Saint Louis*.

chœur, Scaliger (1), Castelvetro (2), Le Tasse (3), Ronsard (4), Balzac (5), Mambrun (6), Scudéry (7), Le Moyne (8), Desmarests (9), Rapin (10) que l'invention ne doit se manifester qu'à propos des ornements et l'auteur sera d'autant plus libre que la matière du poème doit être prise dans des temps « qui ne sont ni trop nouveaux ni trop éloignés » et dans des pays qui ne sont pas tout proches de sa patrie. Enfin, le poète doit savoir se borner et ne pas charger son poème de trop de matière.

Telles sont les règles de l'invention du poème héroïque. Que font nos auteurs ? Scudéry, préfaçant le dixième volume d'Artamène, prévient ses lecteurs que « la gloire, cette belle dame dont la possession ne lasse jamais, force l'auteur à entreprendre un poème de 12.000 vers ». Et, en l'honneur de Christine, « fille du grand Gustave », il compose son *Alaric* : qu'on nous permette d'en donner un bref résumé. Dieu, pour punir Rome, envoie l'Ange du Nord à Alaric qui se trouve en son palais de Birch : le prince, n'écoutant pas les avis de son conseil, les prophéties du magicien irlandais Rigilde et les reproches de la belle Amalasonte, décide de partir, construit une flotte, en abattant une immense forêt, éteint l'incendie des vaisseaux allumé par Rigilde et vogue vers Rome ; mais Rigilde parvient à l'enlever à ses soldats, le transporte dans une île merveilleuse où une fausse Amalasonte tâche à le retenir. L'archevêque d'Upsal le délivre : une tempête le jette à la côte en Angleterre où il est recueilli par un vieil ermite, qui possède une extraordinaire bibliothèque. Il repart, approche enfin de Cadix, disperse la flotte espagnole de Ramire, qu'il tue, traverse l'Espagne, les Pyrénées, les Alpes, tue Stilicon, assiège Rome, détruit l'innombrable armée d'Eutrope, général de l'empereur d'Orient et ligué avec Amalasonte, se fait aimer de la belle, visite avec elle la campagne de Naples, le tombeau de Virgile et l'ancre de la Sibylle qui lui prédit la grandeur de la Suède.

« Le lecteur judicieux, ajoute Scudéry, connaîtra bien que, dans mon ouvrage, tout tend à la prise de Rome. » Hélas ! il faut faire

(1) *Poétique*, p. 11.

(2) *Poet. vulgar.*, III, 7, p. 188.

(3) *Du poème héroïque*, p. 586.

(4) *Françiadé*, 2^e préf.

(5) *Œuvres*, t. I, p. 121.

(6) *De épico carmine*, p. 47.

(7) Préf. d'*Alaric*.

(8) *Diss. du poème héroïque*, p. IV.

(9) *Lettre à M. de la Chambre*, p. 11.

(10) *Réflex.*, p. 164.

de grands détours ; mais, comme nous sommes « judicieux », nous conviendrons aisément que tout chemin mène à Rome... et que les préceptes d'Aristote et d'Horace sont respectés. On a reconnu au passage les réminiscences d'Homère, de Virgile, du Tasse : l'invention est assez pauvre, mais ce n'était pas là qu'il attendait des applaudissements.

La disposition est bien plus admirable, à ses yeux : en tout cas, elle est conforme aux principes de la rhétorique : il y a une proposition, une invocation, une narration, un dénouement. La proposition est brève, comme le conseille Horace (1), et dans l'invocation il supplie les dieux de l'aider dans son entreprise et de regarder d'un œil favorable ses révélations des desseins secrets du Ciel. La narration ne suit pas l'ordre chronologique, mais conduit le lecteur par des détours artificieux : on reconnaît ici la théorie d'Horace (2), de Scaliger (3), de Vida (4) :

*Vestibulum ante ipsum, primoque in limine semper
Prudentes leviter rerum fastigia summa
Lubant et parvis attingunt omnia dictis,
Quae canere statuere : simul caelestia Divum
Auxilia implorant propriis nil viribus ausi...*

*Jam vero cum rem propones, nomine numquam
Prodere conveniet manifesto. Semper operis
Indiciis, longe et verborum ambage petita
Significant, umbraque obducunt...*

*Principio invigilant non expeclata legenti
Promere, suspensosque animos novitate tenere,
Atque per ambages seriem deducere rerum ;
Nec, quacumque viam suadet res gesta, sequuntur.*

Pourtant, on trouve des défenseurs de l'ordre chronologique, Mambrun (5), Le Brun (6), Scudéry (7), Le Moyne (8), qui se fondent, comme leurs adversaires, sur l'exemple d'Homère et de Virgile : on trouve donc, selon les auteurs, un ordre différent, mais tous s'accordent sur l'emploi des incidents, car si l'ordre artificiel n'est au fond que la conséquence du souci de la variété, la multiplicité des incidents qui coupent la narration se justifie par la même raison dominante : c'est ainsi que Scudéry se vante

(1) *Art poétique*, v. 136 et suiv.

(2) *Ibid.*, v. 147.

(3) *Poétique*, p. 331.

(4) *Poetic*, II, v. 17 et suiv.

(5) *De epico carmine*, p. 160 et suiv.

(6) *Ibid.*, p. 147.

(7) Préface d'*Alaric*, p. xv.

(8) *Diss. du poème hér.*, p. xiv.

à la fin de son poème d'avoir présenté à son lecteur de très nombreuses descriptions dont la liste occupe quatorze pages et ces descriptions sont fort mauvaises : quand il s'agit de la nature, les détails sont conventionnels ; point de matin qui n'ait l'incarnat des roses ou l'or du soleil ; point de soir qui ne soit assombri par l'ombre des montagnes ; les grottes et les cavernes, la retraite de la pseudo-Amalante et l'ancre de la Sibylle sont tapissées de cornaline et de turquoise ; quand il s'agit de l'activité de l'homme ou de ses œuvres, tous les termes techniques défilent : l'embarquement d'Alaric (II, 10) nous vaut un cortège de termes de marine et un concert d'oiseaux dans l'île merveilleuse (III, 88) appelle une longue théorie de termes de musique ; quant aux palais

Partout on voit ramper l'acanthé au beau feuillage...

Ce ne sont que festons, ce ne sont que couronnes,
Bases et chapiteaux, pilastres et colonnes,
Masques, petits Amours, chiffres entrelacés
Et crânes de bélier à des cordons passés.

Il ne faut pas moins de 400 vers pour décrire la bibliothèque de l'ermite et l'œuvre entier des grammairiens, rhéteurs, jurisconsultes, logiciens, écrivains sacrés, orateurs, poètes, astronomes, géologues, médecins, physiciens, écrivains militaires, etc., est présenté et commenté. Cependant, tout est ordonné, divisé, rangé comme une troupe avant la bataille : la rhétorique l'exige ainsi.

Scudéry, qui fut homme d'épée, n'oublie pas les enseignements de son expérience ; aussi bien le sujet l'y portait-il et les rhétoriques lui proposaient-elles, ainsi que les auteurs du reste, de nombreux exemples : Vida insiste sur ce point (1) :

*Vidisti cum bella canunt horrentia, et arma,
Arma fremunt, miscentque equitum, pedilumque ruinas.
Ante oculos Martis sese offert tristis imago,
Non tantum ut dici videantur, sed fieri res,
Un de ipsi nomen Graii fecere poetis,
Armorum fragor audiri, gemitusque cadentum
Caedentumque ictus, et inania vota precantum.
Quis quoque, cum captas evolvunt hostibus urbes,
Temperet a lacrymis ? etc...*

Scudéry nous donne trois revues, deux sièges avec travaux de terrassement, blocus et assauts, une bataille navale, sept combats dans les montagnes, deux conseils au grand quartier général, une bataille de grande offensive, deux cérémonies funèbres. Ce n'est

(1) *Poetic.*, II, v. 377.

pas qu'il n'y ait par moments quelques heureuses trouvailles : le défilé des troupes est bien ordonné (on pouvait s'y attendre), les soldats ont un extérieur pittoresque : archers sauvages au front ombragé de plumes de vautour, Danois à cheveux blonds et aux yeux verts, chasseurs de Livonie armés de frondes et d'épieux, chasseurs des îles Alandes aux boucliers énormes :

Ils portent pour pavois des écailles si grandes
Que lorsqu'il faut camper, le soldat qui s'en sert
En fait comme une hutte et s'y met à couvert.

Avec les conseils, nous rencontrons la grande rhétorique : la délibération du Sénat et celle de l'état-major nous présentent deux types de discussion, mais on voit aisément combien l'observance forcenée des règles gêne ici la vérité et l'agrément :

Tous préparez vos bras au plus hardi dessein
Que l'amour de la gloire ait mis dans notre sein ;
Ce que j'ai dans l'esprit est au-dessus de l'homme,
Tout autre tremblerait au seul penser de Rome ;
Mais l'objet de sa crainte est l'objet de mes vœux,
Je le proclame enfin, c'est Rome à qui j'en veux,
Rome de qui l'orgueil tyrannisa la terre,
Rome qui sur nos bords osa porter la guerre,
(O honteux souvenir des outrages soufferts !)
Rome qui nous vainquit et nous donna des fers !
De l'opprobre des Goths allons tirer vengeance,
Oui, faisons trébucher sa superbe puissance ;
Reportons-lui ses fers !... Allons courber son front
Et venger l'univers en vengeant notre affront :
Les remparts éternels des Alpes qui la couvrent
N'ont rien de si fermé que les grands cœurs ne s'ouvrent...

Emphase, amplification, hyperbole, reprises, exclamations, épi-phonème, épanorthose, antithèses, exhortations, tout l'appareil de la rhétorique y est employé et, malgré ces figures ou plutôt par leur faute, ce discours d'Alaric est froid et affecté. Il est suivi de plusieurs autres : un de l'archevêque d'Upsal, un autre de l'amiral, un troisième de Radagaise. Sous les murs de Rome, alors que plusieurs officiers conseillent la retraite, nous subissons encore toute une série de discours : exposé de Hildegrand, réplique de Vermont, réplique de Sigar, réplique de Jameric, réplique de Sigeric, réplique de Haldan, réplique d'Alaric, et du côté des Romains, Rigilde prononce une exhortation en bonne forme pour ranimer le courage des assiégés. La façon dont on développe les arguments est toujours monotone, en dépit du souci de variété qui semble réellement animer l'auteur : c'est que la variété n'est que formelle ; elle est simple exercice d'école ; elle n'est pas liée

au mouvement de la pensée. Témoin le discours d'Hildegand, dont voici un fragment significatif :

Seigneur, dit-il au roi, quels que soient les hasards,
Alaric doit monter où montaient les Césars...
Attaquer sans prévoir, c'est manquer de prudence ;
Quitter ayant prévu, c'est manquer de vaillance...
Je sais qu'en demeurant la fortune est douteuse,
Mais je sais mieux encor que la fuite est honteuse.
Et pour moi, dans le choix de l'un ou l'autre sort,
Je ne puis balancer cette honte et la mort. (IX.)

C'est ici une autre variété de rhétorique, celle des maximes et des antithèses, allant jusqu'à la platitude et à la tautologie.

Les épopées contemporaines sont conçues sur le même modèle et ne varient que par le sujet : dans le *Clovis* de Desmarests, le personnage d'Albione ne prononce pas moins de vingt-deux discours ou monologues et la scène du baptême de Clovis amène tout naturellement une exposition des dogmes chrétiens, en vers, où l'on regrette de ne pas trouver la simplicité des prières liturgiques : au contraire, pour donner de l'ampleur aux mystères dont il parle et inspirer une sorte de terreur sacrée, pour émouvoir, Desmarests ajoute au texte qu'il versifie :

Crois-tu le Créateur de la terre *et de l'onde*,
Le Père tout-puissant, le Souverain du monde ?
Crois-tu d'une *foi vive*, en son Fils Jésus-Christ,
Né d'un sein virginal, conçu du Saint-Esprit ;
Qui mourut sur la croix, fut mis en sépulture
Et, ranimant son corps, *étonna la nature* ;
Depuis, *aux yeux mortels s'offrit en ces bas lieux*,
Et d'un vol triomphant s'emporta dans les cieux ?
Crois-tu le Saint-Esprit, l'Eglise universelle,
De tous les saints *épars* l'alliance *fidèle*,
Le pardon des péchés et le réveil des morts,
Et la gloire sans fin des âmes et des corps ?
Oui, je crois, dit le prince, et renonce aux idoles.

Dans le *Saint Louis* du P. Le Moyne, à côté de développements assez bons, comme la page connue sur le silence des Pyramides et l'invocation aux mânes des Pharaons, nous avons de multiples récits ordonnés de combats et de multiples discours, surtout au livre VII, où le roi de France et le sultan exhortent chacun leurs soldats, en ressassant les mêmes idées sous plusieurs formes :

Vous éteindrez la guerre et future et présente ;
Vous mettrez pour jamais nos fils en sûreté,
Vous vaincrez ces brigands et leur postérité
Et de leurs étendards, de leurs armes captives,
Vous ferez un rempart éternel à nos rives.

Bientôt même, les incidents romanesques, dont les Poétiques et les Rhétoriques font une exigence du genre, se suivent en foule : amours, prophéties, visions, fantômes, et ce poème épique se termine en conte de fées. Dans la *Pucelle*, Chapelain se montre supérieur sans aucun doute à ses devanciers : il est plus sobre et plus judicieux ; non que le sujet n'offrit pas une ample matière aux portraits, aux descriptions, aux narrations, aux discours, mais Chapelain sait garder la mesure—relativement ; ce qui me frappe personnellement, c'est l'abus du détail descriptif. Les rhétoriques étudient les « figures » dont il faut user pour peindre aux yeux des lecteurs ou des auditeurs : parmi ces tropes, l'hypotypose et la description tiennent une place importante : la première consiste à figurer les choses et à en former une image qui tient lieu des choses mêmes, la seconde est moins vive et parle des choses absentes comme absentes en les plaçant sous les yeux ; elles ont pour but de donner de la vie et une apparence de réalité à l'objet ou à la scène dont on parle. Chapelain a trop cultivé l'hypotypose et la description, et les miniatures maladroites sont trop nombreuses et trop rapprochées : deux exemples, outre la description de la tranchée de Jargeau, du cavalier construit à Beaugency, des préparatifs du siège de Paris, nous suffiront : c'est tout d'abord l'érection du bûcher :

Il met sur cette couche une seconde couche
Et la souche d'en haut croise la basse souche ;
Mais, pour donner au feu plus de force et plus d'air,
Le bois en chaque couche est demi-large et clair :
A la couche seconde une troisième est jointe
Qui plus courtée, la croise et commence la pointe ;
Plusieurs, de suite en suite, à ces trois s'ajoutant,
Toujours de plus en plus vont en pointe montant...

C'est encore (nous la présentons en dernier lieu, comme le symbole du genre), le galerie de tableaux du château d'Agnès où deux prélats se sont égarés en se rendant à Constance : le frère de la favorite, Roger, entreprend de leur commenter cette série de portraits :

Roger lève la canne et la voix à la fois ;
L'œil s'attache à la canne et l'oreille à la voix.

Naturellement ! Et il y a trente-quatre portraits ! Chapelain n'en passe aucun ; aussi, au bout de sa visite

Le jeune Roger, ne parlant plus qu'à peine
Se tait quelques moments et prend un peu d'haleine.
Et cet endroit, qui borne un si long promenoir,
Invite à respirer aussi bien qu'à s'asseoir.
On s'assied, on respire...

On comprend cela ! Dame Rhétorique est vraiment exigeante ! Et tout le monde a dans la mémoire le passage où Saint-Amand, après quelques traits d'une naïveté et d'une grâce homériques que Boileau n'a pas comprises, met les poissons aux fenêtres pour voir passer les Hébreux :

Et là, près des remparts que l'œil peut transpercer,
Les poissons esbahis les regardent passer.

N'insistons pas. On voit suffisamment les méfaits de la rhétorique : abus des discours, des narrations trop raides, des figures ; par suite, convention dans la peinture du monde extérieur, dans l'analyse des caractères, dans la succession des accidents ; suppression de l'inspiration épique elle-même, puisqu'on peut, croit-on, suppléer par l'art et les règles à l'invention originale ; suppression de la vérité historique, puisque cette vérité doit être adaptée à un cadre tout fait, que les mesquineries des hommes ne sont admises que transformées en crimes abominables et que les actions moyennes sont exclues comme indignes d'un genre aussi noble ; suppression de la vérité morale, puisque tous les héros sont contraints dans l'expression de leurs sentiments et même dans le fond de leurs croyances. La querelle relative à la fable suscitée par Boileau, plus proprement poétique que rhétorique, ne corrige point ces défauts : bien que l'auteur de l'*Art poétique* invite le futur auteur d'épopées à ne pas surcharger son sujet d'incidents, à être vif et pressé dans les narrations, simple dans les débuts, pompeux et plaisant à la fois dans le développement, il garde les anciennes erreurs : la richesse et le pompeux des descriptions, la noblesse des circonstances, l'usage abondant des figures, le recours à la fable, et sur ce dernier point, qui ne concerne pas la présente étude, ses adversaires devaient remporter l'avantage.

Il est regrettable que l'on ait ainsi confondu clarté et vérité et que l'on ait cherché à conquérir la première aux dépens de la seconde sur la foi des avis imprudents des doctes : la gloire du règne de Louis XIV, qui pouvait fournir une matière au poème épique, a suscité la mauvaise *Ode sur la prise de Namur* ; en 1672, Bussy convenait « qu'un poème épique ne peut réussir en notre langue » ; l'enthousiasme de 1650 ne se retrouvera pas de longtemps et M. de Malézieu pourra dire que « le Français n'a pas la tête épique ». Les « rhéteurs » doivent battre leur coulpe.

(A suivre.)

Magie et Religion dans la Grèce antique

par Raoul ALLIER,

Doyen de la Faculté libre de Théologie protestante de Paris.

IV

Le culte des images.

Vers la même époque — car le synchronisme, pour des raisons psychologiques, ne saurait être rigoureux — où une première crise religieuse, première peut-être pour notre ignorance, se produisait dans le monde entier, un mouvement d'inspiration sinon identique, du moins analogue, se laisse voir en Grèce dans la pensée philosophique en train de s'éveiller. Dans quelle mesure ce que nous savons des mystères éleusiniens ou orphiques est-il dans la dépendance, ou tout au moins sous l'influence de cette pensée philosophique ? On ne saurait le dire avec précision, ni sans se lancer dans des hypothèses discutables. Ce qui est certain c'est que cette pensée philosophique, en s'éveillant, se montre contre l'adoration des images d'une hardiesse qu'elle ne retrouvera plus. Héraclite semble bien avoir été un prêtre. Il vivait à côté du sanctuaire et pouvait prétendre à la dignité sacerdotale. Or, selon l'expression de Clément d'Alexandrie, il insultait à l'insensibilité des images du temple : leur adresser des prières, disait-il, c'est comme si l'on causait avec des murailles ; c'est ne connaître ni la nature des dieux ni celle des héros. Cette insensibilité des statues tenait, d'après lui, à la matière dont elles étaient faites. Il semble bien que toute cette critique soit pénétrée d'une sorte d'orgueil, l'orgueil d'un homme qui n'a aucune illusion sur la nature matérielle des statues, et qui ne se laisse rien conter sur le pouvoir de celles-ci. Il sait en même temps combien ce qu'il juge une superstition absurde a la faveur du vulgaire. S'il disait tout ce qu'il pense à haute et intelligible voix, il ne serait compris de personne ; il provoquerait tout au plus un scandale

dangereux. Aussi sa sagesse ne s'adresse-t-elle qu'à de rares élus ; il est un aristocrate de la pensée. Il semble avoir voulu, dans un dessein prémédité, par un langage obscur, dérober sa pensée au vulgaire qu'il méprisait. Le reste des hommes, une fois excepté le petit nombre qui comprend, n'est composé que de gens ressemblant « aux chiens qui aboient après ceux qu'ils ne connaissent pas ». Il n'a que dédain pour les oracles et voit dans les sacrifices une souillure. « Se purifier dans le sang lorsqu'on est souillé, c'est, dit-il, comme si l'on se lavait dans la boue lorsqu'on entre dans la boue. » La philosophie grecque commence donc par des négations fermes et hautaines.

C'est une hardiesse du même genre que nous rencontrons chez Xénophane de Colophon. Au fond, sa critique des statues, tout en ayant le même principe que celle d'Héraclite, s'adresse surtout à leur forme. Ce qui, pour Héraclite, faisait l'absurdité du culte populaire, c'est que l'adoration s'y adressait à une matière dénuée de vie. Pour Xénophane, ce qui est surtout ridicule, c'est que, pour adorer cette matière, on lui donnait la forme humaine : « Si les bœufs, les chevaux et les lions avaient des mains, et pouvaient peindre des tableaux ou sculpter des statues, ils représenteraient les dieux sous forme de bœufs, de chevaux et de lions, semblablement aux hommes qui les représentent sous leur propre modèle. » Il sait combien est grande la sottise humaine. Il a appris que les Ethiopiens peignent leurs dieux noirs, avec des nez camards, tandis que les Thraces donnent aux leurs des yeux bleus et des cheveux roux. Et devant les chefs-d'œuvre de la statuaire commençante, il pose cette question : « Pourquoi les Grecs seraient-ils les seuls à n'avoir point tort ? »

Xénophane est bien de la même famille qu'Héraclite. Il est un intellectuel qui distingue bien ce qu'il y a d'absurde dans ce qu'il critique. Il semble pourtant qu'il y ait autre chose de religieux dans ses négations. Il a l'air d'avoir enseigné l'unité de Dieu, et avoir affirmé que Dieu n'a pas un corps : « Il y a, dit-il, un Dieu souverain parmi les dieux comme parmi les hommes ; mais il n'est pas semblable aux mortels en formes, ni semblable en pensée. »

La tradition grecque n'a pas ignoré cette hardiesse de la pensée grecque primitive. Il semble même que, en s'éloignant de cette pensée primitive, elle en ait un peu exagéré les prétentions et l'influence. Un moment est venu où l'on a attribué à l'action de Pythagore un rôle sans doute excessif dans l'organisation du culte romain sous Numa Pompilius. C'est pour écouter Pythagore que ce roi, d'après Plutarque, aurait défendu à son peuple de

croire que les dieux eussent une forme humaine ou animale. « Les Romains, continue Plutarque, se soumirent. » En ces temps-là, ils n'eurent image de dieux ni peinte ni moulée. Ils édifièrent des temples, mais c'étaient des sanctuaires vides et faits pour la prière. Le véritable temple, c'est une âme sainte : car on ne peut s'approcher de la divinité que par la pensée.

Il paraît bien que ce passage de Plutarque contient plus d'imagination philosophique que d'exactitude historique. Si les Romains de cette époque n'ont pas eu de statues dans leurs sanctuaires, c'est parce que le développement artistique était encore nul chez eux.

Nous venons de nommer Pythagore. Il est malaisé, étant donné les transformations que le pythagorisme a subies à travers les siècles, et tout particulièrement aux approches du néoplatonisme, de dire avec quelque précision quelle était l'attitude de la secte et de son chef en face des images. On prétend que Pythagore, avec cet esprit positif qui caractérise les Grecs de tous les temps, ne voyait dans les statues, faites en général de métal précieux, qu'une proie pour les voleurs et les sacrilèges. Il se méfiait même, dit-on, de ces images réduites que les dévots portaient sur eux. Il semble avoir craint qu'on ne leur prêtât une valeur magique. Il ajoute que, pour donner un bon exemple au peuple, les membres de la secte devaient se garder d'une effigie du dieu gravée sur leur anneau. Il est difficile de démêler avec exactitude ce qu'il y a de vrai dans ces récits qui sont d'époques assez différentes.

La hardiesse dédaigneuse des premiers philosophes ne se rencontre guère dans la suite. Ce qui l'a contredite, et, à la longue, atténuée jusqu'à la rendre à peu près inexistante, c'est la préoccupation de la vie civique. La vie civique supposait une obéissance absolue aux lois de l'Etat, donc, étant donné la compénétration perpétuelle de la religion et de l'Etat, aux choses mêmes du temple. Ce sont les sophistes qui semblent avoir été les premiers à entrevoir cette application d'un principe sur lequel l'antiquité classique n'a jamais éprouvé le moindre doute. Nous ne sommes pas loin du moment où l'on verra tel d'entre eux, par exemple Pyrrhon, poussant le scepticisme jusqu'au bout, se conformer aux usages, sacrifier aux dieux, et accepter les fonctions de grand-prêtre. Les sophistes devaient porter les choses beaucoup plus loin ; ne voyant dans l'exercice de la religion qu'un jeu amusant, constatant combien les opinions religieuses variaient de peuple à peuple, il leur parut évident qu'elles sont fondées, non sur la nature des choses, mais sur des institutions humaines. L'origine

de la religion est donc une habileté de gens plus intelligents que d'autres pour en imposer à la foule. Il faut donc supposer en celle-ci un état intellectuel et moral inférieur, dire que la religion repose, en somme, sur une duperie, oblige à affirmer qu'elle s'est installée grâce à la grossièreté de la civilisation régnante. C'est ce qu'enseigne, par exemple, Critias, dans sa pièce d'un athéisme à la fois déguisé et proclamé, *Sisyphé*. Il montre un temps où il n'y avait le frein ni des lois ni de la morale et où la force seule régnait. Peu à peu s'établit une légalité. Mais si les injustices manifestes pouvaient être réprimées par les lois, les crimes secrets n'en étaient pas moins nombreux. Ce fut alors, d'après lui, qu'un mortel ingénieux se présenta en disant qu'il fallait dissimuler la vérité sous le voile du mensonge, et faire croire aux hommes qu'un dieu résidant au ciel voyait tout, entendait tout, et réglait tout. La différence entre la foi traditionnelle et cette explication sceptique était grande. La foi traditionnelle affirmait aux origines l'existence d'un âge d'or. L'explication des sophistes les conduisait à affirmer une barbarie primitive. On peut dire qu'à ce moment-là, la foi traditionnelle est ruinée. On voit avec quel dédain les philosophes devaient juger les superstitions populaires.

Pendant le même temps la religion, par son propre développement, travaillait à creuser l'abîme qui la séparait de la philosophie. La philosophie cherchait l'explication de tout dans des agents naturels (Thalès dans l'eau ; Anaximandre dans l'infini, c'est-à-dire dans la matière indéterminée où tout était confondu ; Anaximène dans l'air ; Héraclite dans le feu). La croyance populaire cherchait l'explication de tout dans l'influence des esprits, des démons ou des dieux. De là des incohérences de plus en plus évidentes dans l'explication des choses. La pensée réfléchie et la pensée populaire divergent de plus en plus. Comment la pensée réfléchie n'aurait-elle pas méprisé la pensée populaire ? Comment ne se serait-elle pas cru le privilège d'une aristocratie intellectuelle, pleine de pitié pour le vulgaire ? D'autre part, sans tomber dans les exagérations malsaines et obsédantes du freudisme, il faut reconnaître que les instincts les plus bas et les plus obscènes étaient toujours à l'affût, qu'ils pénétraient insensiblement, mais sûrement, de légèreté et de grivoiserie les rituels traditionnels. Exemples : les propos qu'on se renvoyait sur le pont de Céphise, au retour d'Eleusis, ou encore les drames qui portaient sur la scène les aventures peu édifiantes des dieux. Les Grecs ne paraissent pas être allés jusqu'aux excès des Sémites qui admettaient dans leurs sanctuaires les prostitutions

sacrées ; mais ils ont introduit dans certains cultes les phallophories.

Les exigences de cette immoralité devaient devenir de plus en plus grandes. « Aussi, dit avec raison le P. Pinard de la Boullaye, la religion des masses dégénère-t-elle par degrés, alors même que l'esprit philosophique et le sens moral s'affinent chez une élite de penseurs (1). »

Il y aurait eu, à cet état de choses, dit le critique, un remède relativement facile si les sacerdocees antiques s'étaient donnés pour les gardiens d'une éthique ferme et d'un dogme défini. « En se rapprochant de ses prêtres, en entrant plus avant dans le sanctuaire, le fidèle eût pu trouver la solution de ses doutes, et eût été amené à distinguer entre des excroissances dogmatiques ou rituelles condamnables, et quelque doctrine digne de s'imposer à sa pensée. Mais la religion de l'antiquité classique ne possède rien de tel. » (Page 10.) Il n'y a pas en Grèce de sacerdoce organisé. Les prêtres sont attachés à tel ou tel sanctuaire déterminé. Il n'y a rien de commun entre eux. La Grèce a été préservée par là de tout cléricisme. Il y avait certainement là un avantage, mais cet avantage se payait par bien des inconvénients. C'est ce que comprendront plus tard, au moment de la diffusion du christianisme, des empereurs comme Julien. D'autre part, il ne semble pas que les cultes assyro-babyloniens aient été vraiment préservés, par leur sacerdoce organisé, de toute déchéance. « Les sacerdocees les plus vantés eux-mêmes, en dehors de leur liturgie méticuleuse et de quelques récits fabuleux, propres, ou peu s'en faut, au sol qui les portait, ne livraient aucun enseignement ferme sur la nature des dieux, leur origine, leurs prescriptions morales. De ce chef, ils se trouvaient condamnés à un formalisme extrême, destiné à croître avec la routine des ans, incapable de satisfaire indéfiniment les âmes. Si celles-ci, comme elles le tentèrent à partir du VI^e siècle, essayaient de calmer leur inquiétude religieuse en recourant à des rites étrangers qui promettaient quelque bénéfice appréciable outre-tombe, ce cumul d'initiations ne pouvait, à quelques égards, qu'augmenter leur désarroi. Chercher ailleurs, c'était confesser l'insuffisance des institutions nationales, s'exposer à constater dans les cultes exotiques les mêmes insuffisances, s'obliger à la tâche ardue de mettre d'accord des pratiques et des rites disparates (2). »

(1) Pinard de la Boullaye, *Étude comparée des religions*, t. I, p. 10.

(2) *Ibid.*, p. 10 et 11.

Nous commençons à comprendre pourquoi la polémique des philosophes grecs contre la valeur magique des images est si modérée. C'est particulièrement visible chez Platon. Si l'on ouvre ses *Lois* on ne peut pas ne pas être frappé par la modération de ses critiques. Il permet aux citoyens de suivre la coutume en consacrant des images aux dieux. Tout ce qu'il recommande, c'est de ne pas exagérer : « Il convient, dit-il, que l'honnête homme ne fasse aux dieux que des offrandes modérées. La terre et le foyer de chaque demeure sont déjà consacrés à tous les dieux. Ainsi, que personne ne les leur consacre une seconde fois. Dans les autres Etats, l'or et l'argent qui brillent dans les maisons particulières et dans les temples excitent la convoitise. (C'est une idée que nous avons déjà rencontrée chez Pythagore.) L'ivoire, tiré d'un corps séparé de son âme, n'est point une offrande pure. Le fer et l'airain sont destinés aux ouvrages de la guerre. Que chacun donc fasse en bois ou en pierre — pourvu que ce soit d'une seule pièce, — telle offrande qu'il lui plaira pour les sanctuaires publics.

Quelle est, d'après lui, la valeur qu'il convient d'attribuer à de pareils objets ? En dépit de leur consécration dans les temples, la matière de ces ouvrages reste matière inerte. C'est par plaisanterie seulement que Platon nous montre Dédale animant ses statues. Les statues sont des « corps sans âme » (ἄψυχον). On ne saurait donc les confondre avec des dieux « vivants ». Mais leur insensibilité ne suffit pas à condamner le culte que, devant elles et à leur occasion, on rend aux dieux invisibles. Pourquoi donc cet usage ne serait-il pas conservé ? « Partout, et de toute antiquité, dit-il encore dans ses *Lois*, il y a eu deux sortes de lois touchant les dieux. Car il est des divinités que nous voyons à découvert, et que nous honorons en elles-mêmes. Il en est d'autres dont nous ne voyons que les images et les statues fabriquées par nos mains ; et en honorant ces statues, quoique inanimées, nous croyons que nos hommages sont agréables aux dieux vivants et nous en attirent les faveurs. » Quelques lignes plus loin, cette phrase un peu obscure est expliquée : il y a près de nous des objets plus sacrés que les images des dieux, et qui méritent réellement un culte. « Personne, dit-il, n'a près de lui une statue aussi précieuse que le père ou la mère, ou l'aïeul qu'il possède en sa maison. Car ces statues vivantes (père, mère, etc...) joignent leurs prières aux nôtres, et ont ainsi un merveilleux avantage sur les statues inanimées. » On entrevoit dans ces lignes un effort à peine esquissé pour remplacer une croyance erronée par une attitude plus profondément religieuse. Il faut avouer que l'effort esquissé est à peine indiqué, et qu'une lec-

ture un peu rapide du passage permet de n'y voir que la tolérance, plus nettement exprimée, du culte rendu aux images.

En regardant bien, on sent très bien que Platon est personnellement hostile à ce culte. Dans le livre X des *Lois*, il range parmi les incrédules les hommes qui croient pouvoir se concilier la faveur des dieux ou leur indulgence par des pratiques dévotes. Sa critique est surtout inspirée, comme celle des Orphéotélestes, par des préoccupations morales. Mais, en reconnaissant cela, nous voyons en même temps pourquoi cette critique est si modérée. Pour Platon, le bien et le beau se confondent ; ou plutôt, le critère du beau est vraiment le critère du bien. De telle sorte que, tout en s'indignant contre les excès de la religion populaire, Platon les dénonce surtout comme manquant d'élégance. On comprend que les polémistes chrétiens aient été peu sensibles aux attaques de Platon contre le paganisme qu'ils jugeaient très insuffisantes.

Ce qui fait essentiellement cette insuffisance, c'est le manque d'une inspiration nettement religieuse. On ne peut pas dire que Platon soit scandalisé, encore moins qu'il soit irrité par une sorte d'outrage dont le culte des images se rendrait coupable à l'égard d'une vraie notion de Dieu. Il est visiblement choqué par bien des aberrations. Il lui suffit de stigmatiser ces aberrations morales comme autant de fautes contre l'élégance. Le caractère esthétique de sa critique la garde contre toute violence. Elle reste tout à fait aristocratique.

Aristocratique est également la critique des stoïciens. En un certain sens, elle est décisive. On ne doit point élever de temples aux dieux, ni leur offrir des images. Il n'y a pas de sanctuaire particulier qui ait une valeur particulière. Le vrai sanctuaire, c'est l'univers. Rien ne peut être considéré comme consacré ; l'œuvre de maçons et de manœuvres ne peut être ni sainte, ni digne de beaucoup de considération. En dénonçant comme méprisable le travail vulgaire des artisans, la polémique stoïcienne a l'air de rejoindre celle des prophètes et des chrétiens. Mais, comme l'ont très bien montré MM. Louis Gernet et André Boulanger, « les philosophes du Portique avaient le sentiment très vif que la nature humaine ne saurait se passer de donner à sa notion du divin une expression anthropomorphique. Certes, maintes pratiques de la religion populaire et les fables qu'elle accrédite au sujet des dieux répugnaient à la religion stoïcienne... Bien qu'ils fussent convaincus qu'un dieu ne saurait avoir de forme, les Stoïciens trouvaient une sorte de justification à l'anthropomorphisme dans la parenté qui unit les hommes à Dieu. C'est pourquoi, tout en

maintenant, en vertu du principe essentiel de leur théologie, que le nom de divinité ne peut appartenir en propre qu'à la Raison ordonnatrice de l'univers, ils n'en reconnaissaient pas moins toute une gradation de pouvoirs divins, une foule de divinités subalternes, manifestations particulières de la puissance suprême, non plus immuables, mais soumises au devenir, détruites lors de la conflagration universelle et renaissant à nouveau. »

Ils trouvaient ainsi le moyen de concilier le paganisme populaire avec une religion plus élevée, en présentant les divinités adorées par le vulgaire comme de simples manifestations de l'Esprit répandu dans tout l'univers. L'école stoïcienne apparaissait donc comme un intermédiaire bienveillant entre la religion philosophique et les croyances du peuple. Il suffira que ce caractère du stoïcisme s'affirme pour qu'il finisse par apparaître comme une apologie systématique de ce qu'au fond il condamnait. C'est cette dualité aristocratique de la pensée grecque qui a ôté tout mordant aux attaques de cette pensée contre ce qui retenait en bas la religion populaire et l'y a définitivement retenue.

Soutenance de thèses Clément Brentano (1778-1842)

Le samedi 6 mai, M. René Guignard, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'allemand, chargé de cours à l'Université d'Alger, a soutenu en Sorbonne ses thèses en vue du doctorat ès lettres, consacrées toutes les deux au poète romantique allemand Clément Brentano.

La thèse complémentaire est intitulée : *Chronologie des poésies de Cl. Brentano, avec un choix de variantes* (1). L'auteur a entrepris ce travail parce que jusqu'ici la critique scientifique a quelque peu négligé les poésies de Brentano, qui constituent cependant une des parties les plus importantes de son œuvre. Avant le travail de M. Guignard, il n'existait pas de liste complète des poésies de Brentano, dont beaucoup ont été publiées après sa mort, et d'une façon très dispersée : l'édition des *Gesammelte Schriften* (1852) en particulier est loin d'être complète. D'autre part, sur la chronologie des poésies, il y avait bien quantité de renseignements dans des publications très diverses, mais il fallait les grouper et en faire la critique ; deux auteurs allemands avaient frayé la voie, mais l'un (Jäger) s'était arrêté à l'année 1803, et l'autre (Preitz) n'avait donné qu'un choix de remarques critiques, d'ailleurs excellentes. Non seulement M. Guignard a coordonné et examiné critiquement les renseignements publiés avant lui, mais il a utilisé les principales masses de manuscrits de Brentano accessibles au public dans les bibliothèques de Berlin, du Freies deutsches Hochstift (Francfort) et de Dortmund. Enfin, il a pu examiner à loisir, après de longues démarches, de nombreux manuscrits originaux conservés par la petite-nièce du poète, M^{lle} Sophie Brentano, et dont la plupart n'avaient jamais été utilisés pour des publications critiques ; il a ainsi été mis en mesure de dater d'une façon précise un assez grand nombre de poésies, et de dire dans quelle mesure on pouvait avoir confiance dans le texte de l'édition fondamentale la plus riche, malgré ses lacunes, celle des *Gesammelte Schriften*.

La thèse principale est intitulée : *La vie et l'œuvre de C. Brentano* (2). Dans cet ouvrage, M. Guignard cherche à serrer d'aussi près que possible la courbe capricieuse du développement intel-

(1) Editée par E. Droz, 25, rue de Tournon, Paris.

(2) Editée par les Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail, sous le titre : « Un poète romantique allemand C. Brentano ».

lectuel, sentimental et religieux de Brentano ; il use — peut-être trop exclusivement — de la méthode analytique, étant donné que le poète a été essentiellement un individualiste et un dilettante.

Beaucoup de membres de la famille Brentano, au début du xix^e siècle, se sont distingués par leur originalité : tous en portaient le germe en eux. Pour ce qui est de Clément Brentano, une enfance sans foyer développa dans son âme les germes de déséquilibre et lorsque après avoir voulu faire de lui un commerçant on lui permit enfin d'étudier, il fut un des plus excentriques parmi les Romantiques d'Iéna, les Tieck, Schlegel, Novalis.

Dans ses débuts, vers 1800, Brentano se rattache à l'école romantique, mais il exagère la liberté d'allures prônée par certains de ses maîtres. Son roman *Godwi*, publié en 1801 et 1802, est conforme aux théories de F. Schlegel, au moins extérieurement ; mais Brentano se montre déjà un disciple dissident : il déclare en effet la guerre, au nom de la vie, à la spéculation abstraite, qui tient une si grande place chez un bon nombre des premiers Romantiques. D'autre part, il s'inspire de Heinse et de Jean Paul, et il conserve toujours intacte son admiration pour Goëthe.

Vers 1806-1808, Brentano fait partie d'un autre groupe romantique à Heidelberg, avec son ami Arnim, avec Görres et Creuzer : là encore il conserve toute son indépendance. S'il publie avec Arnim son célèbre recueil de poésies populaires, *Le Cor enchanté*, s'il écrit un récit moyenâgeux, la *Chronique d'un écolier errant*, ce n'est nullement pour raviver le patriotisme des Allemands en leur mettant sous les yeux l'image idéalisée de leur passé — ce que voulaient Arnim et Görres (dans une mesure, d'ailleurs, que nous ne pouvons pas nous attarder à préciser ici) — ; c'est tout simplement par prédilection d'esthète : et il emprunte aussi bien aux vieux auteurs italiens ou français (il fait des traductions de Malespini et de Froissart) qu'à Grimnelshäusen.

C'est seulement vers 1810, pendant un premier long séjour à Berlin, et à Vienne en 1813, que Brentano correspond à l'image que l'on se fait en général des Romantiques allemands de la seconde génération : il écrit des poésies patriotiques, et il suit avec enthousiasme les phases de la lutte contre Napoléon, mais sans payer de sa personne.

Brentano écrit entre 1809 et 1817 ses œuvres les plus importantes : Les *Romances du Rosaire*, sorte d'épopée mystique ; un drame compliqué : *Aloys et Imelde* ; un grand drame historique : *La Fondation de Prague* ; enfin quelques nouvelles curieuses, et des Contes compliqués, mais souvent pleins de charme. Celles

de ces œuvres qui ne restent pas à l'état de fragments et sont publiées passent presque inaperçues, et ne recueillent même pas toujours les suffrages de ses amis. La plupart sont surtout des documents précieux pour l'histoire de sa vie intérieure, et valent essentiellement par le lyrisme qui en soutient les plus beaux passages.

La vie sentimentale de Brentano avait été très agitée. Après deux années de mariage, médiocrement heureuses, avec Sophie Méreau, qu'il aimait pourtant beaucoup, et depuis longtemps, un second mariage avait été une catastrophe ; il s'était trouvé désespéré, sans trouver de soutien dans l'amitié ni dans une activité extérieure.

Quoique éloigné depuis longtemps de toute foi positive, il avait toujours laissé paraître dans son œuvre une certaine sympathie pour le mysticisme (au sens ordinaire et non au sens technique du mot).

Depuis 1813, il tend vers le catholicisme. Son retour aux pratiques religieuses ne sera pas une conversion d'esthète : bien au contraire, entre 1813 et 1817, c'est la magnificence, la complication extérieure du catholicisme, qui le tient éloigné de l'Eglise ; et la dernière impulsion est donnée par un amour malheureux pour la jeune poétesse Louise Hensel.

Pour la dernière période de l'existence du poète, qui vit désormais retiré du monde à Dülmen, Coblenz, Francfort, Ratisbonne, Munich, Aschlaffenbourg, M. Guignard, dans son ouvrage s'en tient à l'essentiel, la question ayant déjà été traitée avec beaucoup de détail.

Il met surtout en relief l'influence, assez négligée jusqu'ici, de la philosophie de C.-J. Windischmann sur la théorie du « catholicisme magique » chez Brentano. Et il montre que les dernières œuvres profanes du poète ne sont plus guère que des remaniements à l'occasion desquels l'imagination du poète se déchaîne.

Après avoir constaté, entre autres critiques, que ce travail très documenté de mise au point sur un poète auquel, ni en France ni en Allemagne, on n'avait encore consacré de monographie à la fois étendue et de caractère strictement scientifique, ne mettait pas assez en relief la légère fantaisie de Brentano, le jury a proclamé M. Guignard docteur ès lettres avec la mention très honorable.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.*

Lais et Romans bretons

par E. HÛEPFFNER,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

I

Les origines.

Le milieu du XII^e siècle marque le début de l'ère la plus brillante de la littérature française médiévale, celle qu'on peut appeler à juste titre l'époque classique de notre vieille poésie. Trois siècles de lents et patients efforts l'ont préparée, depuis le jour où, aux environs de 882, un moine de Saint-Amand nous laissa, avec la *Cantilène de sainte Eulalie*, le premier essai informé d'un récit en vers français.

Ce ne sont d'abord que des adaptations de textes religieux latins, vies de saints ou textes bibliques : la *Passion de Jésus-Christ* et la *Vie de saint Léger*, au X^e siècle ; au XI^e, le petit drame liturgique bilingue de *L'Époux*, une *Épître farcie de saint Étienne*, une paraphrase lyrique du *Cantique des Cantiques* ; et vers le milieu de ce siècle, le belle *Chanson de saint Alexis* où se manifeste enfin un art plus conscient et plus indépendant.

Vers la fin du siècle, l'horizon s'élargit avec l'apparition des premières chansons de geste. Sans doute existait-il déjà auparavant une poésie profane de langue vulgaire, épique et lyrique ; mais

seules quelques notices, hostiles le plus souvent, dans des textes latins en attestent l'existence. Et voilà que surgit brusquement, avec la première Croisade, le premier chef-d'œuvre de la littérature française, la *Chanson de Roland*. A ses côtés, la *Chanson Guillaume*, non moins puissante, d'une beauté moins classique, mais plus sauvage, et le fragment de la *Chanson de Gormond et Isembard*, œuvre médiocre d'un poète local, semble-t-il, qui s'inspire des grands modèles, mais sans les égaler.

La chanson de geste se meut dans un domaine restreint. Elle se contente de quelques thèmes narratifs qui se répètent indéfiniment, comme les assonances et les vers de la laisse. La grande bataille, l'*estor champel*, entre chrétiens et païens, décomposée en combats singuliers, qui se succèdent avec d'insignifiantes variantes, et dont l'issue est invariablement la victoire chrétienne. Les grands coups d'épée des chefs, celui notamment — il ne manque presque jamais — qui taille en deux moitiés un adversaire redoutable. Comme point culminant, la mort des héros, variée dans les détails, mais toujours pareille dans le fond. Les personnages aussi restent toujours les mêmes. Dans la « geste du roi », Charlemagne, le puissant empereur d'Occident, la terreur des Sarrazins, avec ses pairs invincibles. Dans la « geste de Guillaume », au contraire, le roi Louis, faible et lâche, personnifiant, après Charlemagne, la décadence du pouvoir royal, et vis-à-vis de lui, Guillaume d'Orange et la *fieffe mesnie*, le vassal fidèle en même temps que l'éternel adversaire des envahisseurs arabes. Dans la « geste des traîtres » enfin, les barons orgueilleux et insoumis, se révoltant contre leur suzerain jusqu'au jour où la lutte inégale s'achève par leur mort ou par leur soumission. Toujours aussi pareil l'esprit qui anime ces œuvres : le sentiment religieux qui domine dans la geste du roi, le côté idéaliste de la croisade, la *gesla Dei per Francos* ; dans celle de Guillaume, c'est plutôt le côté matérialiste, la conquête des fiefs que les jeunes héros déshérités s'en vont se tailler dans les domaines conquis ; dans celle des traîtres, l'esprit de révolte, allié à la violence et à la cruauté, qui se cabre devant l'injustice royale. Chez tous, enfin, la même faute durement expiée, la « démesure », qu'il s'agisse de Roland, de Vivien, héros chrétiens, d'Isembard, le renégat, ou du païen Gormond.

La décadence du genre commence dès la première moitié du XII^e siècle. Elle se manifeste d'une part dans de violentes exagérations, dont les premières traces apparaissent déjà dans les plus anciennes chansons de geste : ennemis païens comptant par centaines de mille ; Charlemagne âgé de plus de deux cents ans dans

la *Chanson de Roland* (v. 524) ; Guillaume déclarant lui-même, dans la *Chanson Guillelme* (v. 1336), avoir plus de cent cinquante ans. Elle se révèle d'autre part dans l'envahissement grandissant de la chanson de geste par l'esprit ironique et satirique. Nous ne parlons pas de ces détails comiques qui se trouvent déjà dans les premières épopées et qui ne manquent même pas dans la *Chanson de Roland* (les païens dans l'armée de Baligant ; l'épisode de Corsolt dans le *Couronnement Louis*) ; non, ce sont les héros épiques eux-mêmes et leurs exploits qui sont tournés en dérision et provoquent le gros rire : les *gaps* des douze pairs ivres et couards et l'attitude piteuse de l'empereur lui-même dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, ou les exploits héroï-comiques de Guillaume d'Orange au couvent dans le *Montage Guillaume*. Déjà la chanson de geste n'est plus prise au sérieux. Le genre porte en lui le germe de la mort. Il meurt avant d'avoir pu se renouveler ou s'élargir ; il s'étiole et dépérit dans un sol épuisé.

D'autres causes encore entraînent son rapide déclin. La société française elle-même subit alors des transformations profondes. Deux grands événements ont singulièrement contribué, au cours du XI^e siècle, à élargir son horizon intellectuel : la Croisade qui lui ouvre un monde nouveau, l'Orient arabe et byzantin, avec sa civilisation raffinée, et la conquête de l'Angleterre par les Normands qui établit un contact direct et permanent avec les traditions fantastiques des restes du peuple celtique. Deux œuvres marquent, encore dans la première moitié du XII^e siècle, ces influences nouvelles : le *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, qui révèle l'éblouissement naïf du pèlerin ou croisé français devant les richesses et les merveilles artistiques de Byzance, et le *Voyage de saint Brandan* où sous l'odyssée chrétienne dans le monde d'outre-tombe apparaissent nettement les récits merveilleux des navigateurs celtiques, les premiers « contes bretons ».

En même temps s'opèrent encore dans la société française d'autres transformations, qui s'étendent plutôt dans le sens de la profondeur. L'une a son point de départ dans cette renaissance littéraire des XI^e et XII^e siècles qui embrasse d'abord le monde savant des clercs, mais qui bientôt déborde aussi sur le monde laïque, au moins sur les cercles aristocratiques. Le clerc lui-même met son savoir au service de la curiosité intellectuelle qui commence alors à se réveiller surtout dans les cours princières et seigneuriales d'Angleterre. Des poètes et des historiens latins, Baudry de Bourgueil, Guillaume de Malmesbury, font connaître l'intérêt que portaient aux lettres les deux filles de Guillaume le

Conquérant, Adèle de Blois et Cécile, entrée dans les ordres, ou Mathilde, la première femme du roi Henri 1^{er} d'Angleterre (1). Aux œuvres latines succèdent aussitôt des œuvres de langue française. A Aëlis de Louvain († 1135), deuxième femme de Henri 1^{er}, un certain David dédie un poème perdu, sous forme de chanson de geste, sur la vie de son royal époux. Le moine Benedeiz lui offre son *Voyage de saint Brandan*. Le savant Philippe de Thaon écrit pour elle un *Bestiaire* en vers anglo-normands. Un peu plus tard, Geoffroy Gaimar traduit pour une dame de la haute aristocratie anglo-normande, Constance, femme de Raoul Fitz Gilebert, la fameuse *Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth. D'autres traductions destinées sans doute à un public plus vaste, des ouvrages de sciences, de morale ou d'éducation, ouvrent largement à ceux qui ignorent le latin les trésors, jusqu'ici inaccessibles, du savoir des anciens.

Au merveilleux oriental et breton vient s'ajouter le merveilleux antique. Un clerc franco-provençal, Alberic de Briançon (?), met en laisses monorimes de vers octosyllabiques l'histoire fabuleuse d'Alexandre d'après des sources latines, en partie apocryphes. Un autre donne, sous le titre trompeur de la *Vie du pape Grégoire*, un véritable roman d'aventures auquel la légende d'Œdipe n'est pas étrangère. Ici encore, un monde nouveau, dont l'influence sera immense, s'ouvre à l'imagination des poètes français.

Cette évolution intellectuelle est accompagnée d'une modification non moins profonde dans la structure sociale du monde laïque : la constitution de la chevalerie, l'*ordo militum*, avec ses droits et ses devoirs, ses prérogatives, avec ses rites et ses formes nouvelles de la sociabilité, la « courtoisie ». Dans cette société courtoise, la femme, que nous venons déjà de voir apparaître comme première et principale inspiratrice du renouveau littéraire, prend la place centrale et devient l'objet des hommages poétiques et le but des actions héroïques. Qui dit femme, dit amour. La chanson de geste primitive ignore l'amour et la femme. Roland combat pour son Dieu, pour son roi, pour sa gloire. Il songe à la « douce France », mais jamais sa pensée ne se tourne vers Aude, sa fiancée, qui l'attend là-bas, à Aix, dans l'angoisse et mourra de douleur à la nouvelle de sa mort. Guillaume, dans le *Couronnement Louis*, oublie gaillardement la fille du riche roi Gaifier qu'il quitte au moment même où il doit l'épouser, de même qu'il avait déjà oublié la belle païenne Orable, devenue Guiboure, sa fidèle et dévouée compagne. Mais à la même époque le duc Guillaume IX d'Aquitaine, le plus ancien des troubadours

(1071-1127), frissonne et tremble devant celle à qui il adresse sa chanson d'amour, et se livre humblement, pieds et poings liés, à ses caprices :

Par aquesta fii e tremble,
Quar de tan bon amor l'am

(« Pour elle je frissonne et tremble, l'aimant de si bon amour »
édit. A. Jeanroy, *Class. franç. du moyen âge*, 9, 1927, n° VIII,
v. 31-32.)

Qu'ans mi rent a lieys e'm liure
Qu'en sa cartam pot escriure...
Quar senes lieys non puese viure.

(« Je me rends et me livre à elle, si bien qu'elle peut m'inscrire en sa charte [la charte où le suzerain inscrit le nom de son vassal] ;... car sans elle je ne puis vivre », *ibid.*, n° VIII, v. 7-8 ; 11.)

Là paraît pour la première fois l'esprit nouveau de la *cortesia*, née dans les cours seigneuriales du Midi de la France. Déjà la *Chanson de Roland* accorde aux Auvergnats, qui représentent parmi les vassaux de Charlemagne ceux du Midi, le monopole de la courtoisie :

Icil d'Alvergne i sont li plus corteis (v. 3796).

Esprit nouveau qui réunit en un ensemble indissoluble les armes et l'amour, qui n'exige pas seulement du héros des qualités guerrière, la vaillance au combat et les grands coups d'épée, mais aussi des qualités mondaines : la « largesse » qui dépense sans compter, la conversation spirituelle et plaisante, de *dinnejar* (*d:snoier*), c'est-à-dire l'art de faire sa cour aux dames. Il faut entendre avec quel mépris Bertrand de Born parle encore aux environs de 1182 de cette triste cour d'Argentan (Orne) où il accompagne son seigneur, Richard Cœur de Lion :

Ja mais non er cortz complia
On om non gap ni no ria ;
Cortz ses dos
Non es mas parcs de baros !
Et agra.m mort ses fahia
L'enuois e la vilania
D'Argentes...

(« Jamais une cour ne sera parfaite où l'on ne sait ni plaisanter ni rire. Cour sans dons n'est rien qu'un parc de barons. Et sans faute l'ennui et la grossièreté d'Argentan m'auraient tué... »

édit. C. Appel, *Roman. Uebungsleste XIX-XX*, 1932, n° 8, v. 49-55.)

Quelque vingt ans plus tôt, l'auteur inconnu du *Roman de Thèbes* décrit ainsi la conversation mondaine qui s'engage entre les princesses thébaines et les jeunes seigneurs de l'armée d'Adraste :

Onques en cele compaignie
N'ot mot parlé de vilanie,
Ne de grant sen, ne de sermou,
Se d'amistiez et de gas non.

(« Dans cette compagnie on ne dit pas une parole grossière ; on ne parla pas non plus de choses savantes ou religieuses ; on ne parla que d'amour et de choses plaisantes », éd. L. Constans, 1890, v. 3915-8). Et Parténopée se fait vertement remettre à sa place, quand il adresse un peu trop rapidement et sans y mettre les formes, une prière d'amour à Antigone :

Ensi deit en preier bergieres
Et ces autres femmes legieres

(« C'est ainsi qu'on peut s'adresser à des bergères et aux femmes de mœurs légères » *ibid.*, v. 3927-8.)

Des cours du Midi le nouvel esprit « courtois » entreprit sa marche triomphale à travers toute l'Europe occidentale chrétienne. Dans la France du Nord son essor rapide fut favorisé par le mariage de Louis VII avec Eléonore d'Aquitaine, en 1137. Petite-fille de ce Guillaume d'Aquitaine que nous avons appris à connaître comme le plus ancien en date des troubadours, Eléonore avait grandi dans les milieux où s'épanouissait le lyrisme provençal, dans une cour qui était un des principaux centres de la nouvelle civilisation raffinée et élégante. De même que plus tard l'italianisme du xvi^e siècle, la *corlesia* provençale pénétra par le mariage princier d'abord en France, puis, quand après son divorce Eléonore épousa le roi Henri II d'Angleterre (en 1152), dans les cours de Normandie et d'Angleterre. Si l'esprit nouveau ne réussit guère à entamer la cour austère de Louis VII, il s'établit victorieusement avec Marie et Alice, les filles issues de ce mariage, dans les cours voisines de Champagne et de Blois, dont l'une peut se glorifier d'avoir eu Chrétien de Troyes, l'autre son rival et contemporain Gautier d'Arras. Son triomphe est encore plus grand à la cour anglaise. L'un des fils d'Eléonore, Richard Cœur de Lion, l'ami de Bertrand de Born, est lui-même poète de langue française et provençale ; son frère aîné, Henri au Court Mantel, est l'idole des troubadours de son temps. Les chroni-

queurs Wace et Benoît de Sainte-More composent pour le roi leurs chroniques de *Rou* et des *Ducs de Normandie* ; Benoît écrit pour la reine son immense *Roman de Troie*. A la même époque Marie de France dédie, sans doute à Henri II, le recueil de ses *Lais*, et ses *Fables* à un comte Guillaume, « le plus puissant du royaume », qu'on ne peut identifier d'une façon certaine. C'est là encore que Thomas d'Angleterre donne du vieux roman de *Tristan* une nouvelle version, remaniée dans le sens du nouvel esprit courtois. Et nous ne parlons point des *poelae minores*. Rarement, sinon jamais, cour médiévale ne vit un ensemble pareil de poètes de valeur et d'œuvres marquantes. Et tous ces poètes, remarquons-le bien, sont, excepté Wace, parmi les types les plus représentatifs de la poésie courtoise.

Quant aux thèmes et aux formes littéraires créés par la nouvelle poésie au service de l'amour courtois, les troubadours, voyageurs infatigables, les colportaient eux-mêmes dans tous les pays avoisinants. On voit se former alors un peu partout des écoles poétiques provençalissantes. Excepté dans l'Italie du Nord dont les poètes vont jusqu'à adopter même la langue provençale, les troubadours ne trouvèrent nulle part des disciples plus dociles que chez les trouvères français. Un Chrétien de Troyes, dans les deux chansons lyriques qu'on peut lui attribuer, ne se contente pas seulement de répéter quelques-uns des principaux thèmes de la lyrique provençale, mais il s'inspire même directement, au moins dans l'une de ses chansons, d'un modèle provençal connu et célèbre, la « chanson de l'alouette » de Bernard de Ventadour (2). Il suffit, pour s'en convaincre, de confronter le commencement de la chanson du trouvère avec tel vers de Bernard : *Amors qui m'a tolu* (« pris ») *a moi* et (*Amors*) *tout m'a mo cor et tout m'a me* (« Il m'a pris mon cœur, il m'a pris moi-même », éd. C. Appel, Halle, 1915, n° 43, v. 13), ou le début de la dernière strophe :

Merci trovasse, au mien cuidier,
S'ele fust en tot le compas
Del monde, la ou je la quier,
Mais je croi qu'ele n'i est pas

(« Je trouverais pitié, me semble-t-il, là où je la cherche, si elle existait dans tout le tour du monde, mais je crois qu'elle n'y est pas, » v. 46-91), avec l'idée toute pareille chez le troubadour :

Merces es perduda, per ver,
— Et eu non o saubi anc mai,
Car cilh qui plus en degr'aver
No'n a ges, et on la querrai ?

(« Pitié est perdue, en vérité, — et moi je n'en savais rien, — car celle qui devrait en avoir le plus, n'en a point, et où (alors) irai-je la chercher ? *ibid.*, v. 41-44.)

Quelques chansonniers français ont entremêlé des canzos provençales aux chansons françaises. Dans plusieurs romans où les auteurs ont intercalé dans leur récit des strophes lyriques, empruntées, sans doute, aux pièces à grand succès, on trouve au milieu de chansons françaises des « sons poitevins », c'est-à-dire des chansons de troubadours transcrites en un étrange mélange de français et de provençal. Cela permet de mesurer à quel point les poètes de la France du Nord se sont approprié le répertoire lyrique de leurs confrères du Midi.

La grande originalité des poètes français consiste dans le fait qu'ils ne se sont pas bornés, comme les poètes de l'Italie du Nord ou de la Sicile ou du Portugal, à ne donner que des imitations, serviles ou libres, du lyrisme provençal. Ils ont tenté — et on verra avec quel succès éclatant — de faire passer la conception nouvelle de la « courtoisie » dans le cadre du poème narratif. Si la France du Midi a créé la chanson courtoise, celle du Nord crée le roman courtois. Et nous devons nous demander pourquoi la France a été seule à s'engager dans cette voie qui allait se révéler si féconde et si heureuse.

Le grammairien catalan-provençal Raimon Vidal, au XIII^e siècle, donne à cette question une étrange réponse dans ses *Razos de trobar* : « La langue française se prête mieux à faire des romans et des pastourelles, celle du Limousin à faire des « vers », des chansons, „des serventois » (entendons : des poèmes lyriques). Ce jugement évidemment n'explique rien et n'a aucune valeur scientifique. Mais il contient cette vérité qui avait frappé le vieux critique que, si la poésie lyrique était alors l'apanage du Midi, le roman semblait réservé à la France du Nord. L'explication en est d'ailleurs très simple : à l'époque où l'esprit nouveau de la courtoisie pénètre en France, celle-ci est seule, parmi les nations de langue romane, à posséder une poésie narrative vivante et vigoureuse, une tradition littéraire épique déjà solidement établie. Elle avait la chanson de geste, c'est-à-dire qu'elle disposait d'un moule littéraire dans lequel il était tout indiqué de couler le nouvel idéal chevaleresque qui s'était formé en Provence.

Fallait-il garder pour cela le cadre et la tradition même de la chanson de geste ? On en a fait la tentative. La *Prise d'Orange*, dans son état actuel, qui n'est sans doute qu'un remaniement d'une chanson plus ancienne, présente Guillaume d'Orange, le

farouche héros de la *Bataille d'Aliscans* et du *Couronnement Louis*, doucement ému, quand il entend le gazouillis des oiseaux, et féru d'amour pour Orable, la belle païenne d'Orange, avant même de l'avoir jamais vue. Mais quelle différence avec le mélancolique Jaufré Rudel, auquel on a appliqué parmi les troubadours le même thème de la « Princesse lointaine » ! La tendre légende du troubadour est touchante, mais un Guillaume amoureux, ayant du vague à l'âme, ne peut que faire sourire. Les lecteurs du XII^e siècle ne le prenaient certainement pas plus au sérieux qu'on ne le fait aujourd'hui. La femme et l'amour ne sont d'ailleurs qu'un prétexte : la conquête de la ville importe plus que celle d'Orable, et les exploits guerriers restent le fond essentiel du poème. Ou encore, faire de Roland un héros amoureux ? Cela mène droit au personnage de l'*Orlando innamorato* et de l'*Orlando furioso*. Une fois de plus se vérifie la vieille vérité que le vin nouveau veut des outres neuves.

Par une coïncidence des plus heureuses, le nouveau courant de la « courtoisie » provençale pénètre en France au même moment où les circonstances historiques venaient d'ouvrir là des horizons nouveaux vers l'Est et l'Ouest et où s'y produisait le renouvellement littéraire par la connaissance de l'antiquité gréco-romaine. C'est là qu'on trouvait des personnages tout nouveaux dont les traits n'étaient pas encore fixés comme ceux des héros de chanson de geste et qu'il était par conséquent possible de modeler dans le sens de l'idéal nouveau qui commençait à se former. On accepte encore aujourd'hui sans hésiter un Tristan amoureux d'Iseut, un Erec aimant Enide, représentants parfaits l'un et l'autre de l'idéal chevaleresque du XII^e siècle. On acceptait de même un Enée agissant pour l'amour de Lavine, un Achille amoureux transi, tremblant devant Polyxène, comme le faisaient encore les contemporains de M^{lle} de Scudéry et de Racine. Ainsi le choix de sujets nouveaux, puisés dans les traditions antiques, celtiques ou orientales, n'était pas seulement dicté par le désir de varier et d'abandonner les sujets trop rebattus de la chanson de geste, mais il répondait bien plus à la nécessité impérieuse d'incarner le nouvel idéal de la société courtoise en des personnages nouveaux. C'est un besoin qui fait naître presque en même temps au milieu du XII^e siècle les romans antiques et les romans bretons.

II. — LE ROMAN DE THÈBES.

Comme ces grosses tours qui flanquent l'entrée d'une ville médiévale, deux grands monuments se dressent à l'entrée de la période classique de notre littérature du moyen âge. Ce sont le roman de *Thèbes* avec plus de 10.200 vers et le roman de *Brut* avec ses 15.300 octosyllabes.

Aucun de ces deux poèmes n'est une pure œuvre d'imagination. Ils appartiennent encore l'un et l'autre à cette vaste littérature de traductions ou de livres remaniements d'ouvrages latins qui est à l'ordre du jour vers le milieu du XII^e siècle.

Le *Roman de Thèbes* (3), traduit peu après 1150, sans doute, par un clerc poitevin qui est resté anonyme, retrace très librement la célèbre légende grecque des « Sept contre Thèbes », telle qu'elle était racontée dans la *Thébaïde* de P. Papinius Statius (61-96). Estace, comme l'appelle le traducteur, passait au moyen âge pour s'être converti au christianisme. Dante, qui le met dans son *Purgatoire*, donne, au chant XXII, l'histoire de son péché, la prodigalité, et de sa conversion. Cette croyance contribua à faire de lui un des auteurs les plus étudiés dans les écoles médiévales. Il était donc tout naturel que son œuvre fût une des premières qu'on ait songé à rendre accessible à un public français.

Il y avait encore une autre raison. Dans son fond, l'histoire du siège de Thèbes par Adraste et ses alliés offrait des affinités étroites avec la chanson de geste. Quelle différence y avait-il entre les combats de Charlemagne ou de Guillaume et de ses parents autour des villes sarrazines telles que Narbonne ou Cordes, et ceux d'Adraste ou de Tydée ou de Parthénopée sous les murs de la cité grecque ? Seule était absente l'opposition religieuse entre chrétiens et païens ; pour le reste, les données principales étaient exactement les mêmes : le grand thème fondamental de l'*estor champel*, avec ses combats singuliers ; les exploits des chefs, et comme sommets dramatiques, la mort successive des principaux héros. L'auteur l'a si bien senti qu'il n'a pas hésité à donner aux personnages, dans leurs faits et gestes, dans leur extérieur aussi bien que dans leur mentalité, les formes et la couleur de la chanson de geste. Il les présente vêtus « à guise de Français », chevauchant des destriers de Castille ou d'Aragon, ayant pour adversaires des Turcs et des « Bougres » (Bulgares). Le « costume » est tout médiéval ; c'est exactement celui de la

chanson de geste. Nombreux sont les emprunts faits en particulier à la *Chanson de Roland* : certains épisodes du roman ne s'expliquent que par là (4).

Est-ce à dire que le *Roman de Thèbes* n'est qu'une chanson de geste transposée dans un nouveau milieu historique et géographique ? Loin de là. Si le *Roman de Thèbes* n'est pas encore un véritable roman courtois, il n'est cependant plus une chanson de geste. Son principal intérêt littéraire est précisément de marquer une étape intermédiaire entre les deux genres et de former la transition de l'un à l'autre. Il introduit dans la chanson de geste une série de nouveautés qui le différencient nettement de ce modèle littéraire et le rapprochent déjà singulièrement du roman.

Il se distingue d'abord de l'épopée nationale par sa forme extérieure. Aux laisses monorimes, pesantes et monotones, il a substitué le couplet de vers octosyllabiques, alerte et varié, qu'il emprunte à la littérature savante de son temps. Il est vrai que sa versification est encore lourde et rigide. Les vers s'avancent régulièrement deux par deux et le sens s'arrête toujours avec la fin du couplet. Il est rare que celui-ci soit brisé par quelque enjambement ou rejet. Au fond, c'est bien encore la forme de la chanson de geste, où le couplet aurait remplacé le décasyllabe et où les rimes changeraient de vers en vers. Néanmoins le choix de cette forme marque l'acheminement vers un système de versification plus souple qui s'imposera bientôt définitivement, quand l'art de Chrétien de Troyes l'aura mené à son point de perfection.

Une autre nouveauté qui distingue le *Roman de Thèbes* de ses modèles littéraires, c'est l'ampleur, la richesse et la variété des descriptions dont l'auteur agrémenté son récit. Sans doute, les descriptions ne manquent pas dans la poésie antérieure : le *Pèlerinage de Charlemagne*, et plus encore le *Roman d'Alexandre*, même dans ses parties les plus anciennes, avaient déjà fait pénétrer dans la poésie épique les splendeurs et les merveilles de l'Orient. Mais combien leurs descriptions sont modestes et sommaires à côté de la somptuosité de celles du *Roman de Thèbes* ! Ici c'est l'influence directe du poème antique qui se fait sentir. En décrivant la splendeur des deux tentes d'Adraste (v. 2921-58 ; 3979-4064), le traducteur s'inspire évidemment des modèles de Stace lui-même et de toute la tradition antique, même si l'on voit figurer parmi les objets représentés le passage de la Mer Rouge par les fils d'Israël et à côté de l'Etna fumant les quatre fleuves du Paradis :

Mer roge i est, faite a neiel
 Et il pas as fiz Israel,
 De Paradis li quatre flun,
 Etlma qui art et giete fun.

(« Il y a là la Mer Rouge en niellé, et le passage des fils d'Israël, les quatre fleuves du Paradis, l'Etna qui jette des flammes et de la fumée », v. 4011-4.)

L'influence antique se manifeste encore avec plus de netteté dans la description, non moins riche, du char du devin Amphiaräus (v. 4711-78). Elle apparaît là dans son auteur qui est Vulcain en personne :

Vulcans le fist par grant porpens
 Et a lui faire mist grant tens.

(« Vulcain le fit avec beaucoup d'ingéniosité et mit beaucoup de temps à le faire », v. 4715-6.) Elle s'y révèle aussi dans l'un des sujets qui y sont représentés : la guerre des géants contre les dieux, Jupiter armé de la foudre, Mars, Pallas (v. 4731-48). En revanche, les statues d'airain (*tresgelees*) dressées sur le devant du char, dont l'une sonne l'attaque et dont l'autre joue de la flûte (v. 4765-8), indiquent plutôt une influence byzantine : déjà l'auteur du *Pèlerinage* avait été frappé d'admiration devant des automates de ce genre qu'il avait sans doute vus lui-même à Constantinople, en attendant que, quelque cinquante ans après, Robert de Clari traduise dans son récit de la *Conquête de Constantinople* (5) l'étonnement naïf des croisés devant les statues, « jetées de cuivre », de la capitale de l'empire d'Orient (6).

L'amour des descriptions fastueuses, que notre auteur a pris dans la tradition antique, ne se borne pas, heureusement, aux objets rares et précieux ou aux êtres singuliers et curieux, attribués à un Orient plus ou moins fantaisiste. Le poète fait une place tout aussi large à l'homme lui-même, tel qu'il l'avait sous les yeux, et aux grandes cérémonies de la vie seigneuriale de son temps. Des descriptions de cet ordre ne sont pas plus que les précédentes une nouveauté absolue ; on en trouve déjà dans la *Chanson de Roland*, mais elles s'y réduisaient à peu : l'armement d'une armée qui se prépare à la bataille (laisse 79), un cheval de prix (laisse 114). Mais Roland lui-même comment est-il ? On ne nous le dit guère : « Noble est son corps, son visage clair et riant » (v. 1159). Nous voyons un peu mieux Ganelon dont la noirceur d'âme contraste avec un extérieur splendide : « Il a les yeux brillants, le visage très fier ; son corps est noble, sa poitrine large ;

il est si beau que tous ses pairs le contemplent » (v. 283-5). Thierry d'Anjou, tout à la fin du poème, le champion de Charles, est un peu plus individualisé : « Il a le corps maigre, grêle, élancé, les cheveux noirs, le visage assez brun. Il n'est pas très grand, mais non plus trop petit » (v. 3820-2). Trois vers au plus suffirent pour les peindre. L'auteur de *Thèbes* est le premier, semble-t-il, à faire des portraits minutieux et détaillés, au moins de certains de ses personnages. Le procédé lui était enseigné dans les Arts poétiques latins du moyen âge qui donnaient au poète des recettes toutes faites sur la manière dont il devait procéder (7). Procédé schématique et rudimentaire, signalement de police plutôt que portrait vivant et visible, mais qui se maintiendra sans guère varier à travers tout le moyen âge jusqu'aux « blasons » des poètes de la Renaissance et au-delà. Le portrait du jeune Aton présente pour la première fois l'image conventionnelle que la société courtoise s'était faite de l'idéal de la beauté masculine :

Les cheveux blonds, légèrement bouclés, tombant jusque sur les épaules ; les yeux clairs, rians et brillants, vifs et pleins de gaieté ; le visage plus blanc que neige sur branche, et du rose répandu sur cette blancheur ; la face et le menton pleins, sans barbe ni moustache ; la taille fine ; la poitrine large (v. 6072-88).

Le portrait masculin est complété par celui de la femme. Nouveauté plus grande encore, puisque le portrait féminin est chose à peu près inconnue à la chanson de geste. Que savons-nous d'Aude, la fiancée de Roland ? « Une bele damisele » (v. 3708), dit le poème, et rien de plus. Ici, par contre, qu'il s'agisse des filles du roi Adraste (v. 958-78), ou des deux sœurs Antigone et Ismène (v. 3801-24 ; 3843-58), ou de Salemandre, la fille du traître Daire le Roux (v. 8427-47), ce sont autant d'occasions de décrire la beauté féminine ou l'éclat et la richesse des vêtements. C'est déjà le type conventionnel qui, lui aussi, traversera avec quelques variations tout le moyen âge :

« Les cheveux blonds, longs et fins, tombant jusqu'aux pieds ; le front dégagé, haut et blanc ; les yeux brillants et amoureux ; le nez droit et bien fait, ni trop petit ni trop grand ; la bouche droite et royale ; les dents menues, blanches et égales ; le menton bien fait et long ; le visage clair et coloré ; le reste du corps grand, mince, doux et plaisant ».

Voici comment on présente les filles d'Adraste. Dans ce portrait tout schématique une seule note pittoresque : « Leur rire et leur baiser valent plus que Londres ou Poitiers ; heureux ceux à qui elles appartiennent ».

Quand l'auteur cherche à réaliser quelque différence individuelle, il l'obtient par l'apparence extérieure, par le costume. C'est par là que se distinguent Antigone et Ismène, les deux sœurs : l'une, grave et sérieuse, vêtue d'une longue robe de pourpre et d'un biant à entailles, serré par le haut et large par en-bas, portant son manteau, dernier cri de la mode, « entravers », c'est-à-dire fermé sur l'épaule, et les pans bien ouverts (v. 3807-20) ; l'autre, riieuse et enjouée, présentée en chasseresse, portant un manteau de soie sur une pelisse d'hermine, les manches garnies de fourrure et si larges qu'elles tombent jusqu'à terre, et chevauchant, un épervier sur le poing (v. 3847-58). Ce sont là les premiers pas dans une voie où, bientôt après, le traducteur de l'*E-néide* et Chrétien de Troyes allaient s'engager résolument.

L'effort du poète porte surtout sur ces portraits humains, les personnes et leurs vêtements. Il ne néglige, certes, pas tout à fait les institutions humaines, mais il les traite bien plus sommairement. La vie des cours, un mariage royal (le mariage d'Œdipe avec Jocaste, v. 435-46 ; celui des filles d'Adraste, v. 1075-1100), un enterrement princier (l'enterrement d'Aton, v. 6445-70, avec un singulier mélange d'éléments païens et chrétiens), voilà ce qui retient pour un instant son attention, mais seulement en passant et sans qu'il insiste. Il s'arrête moins encore au cadre extérieur dans lequel se déroule l'action. Ses descriptions de la nature ne vont pas au delà de celles des premières chansons de geste. N'est-il pas étrange que, malgré l'importance qu'il lui donne, il n'ait rien d'autre à dire sur le château de Montflor que cette vague indication : « Le château est assis sur la montagne ; sa tour se dresse haute et isolée » (v. 2683-4), quand il a dans le même épisode tant de vers à consacrer à la tente d'Adraste ? Il y a mieux : la ville de Thèbes elle-même, le point central de tout le poème, ne fait jamais l'objet d'une description suivie. Des détails, oui : les sept portes avec leurs environs immédiats et leurs défenseurs (v. 5173-5256) ; ou à propos des difficultés du siège, sa situation entre la mer (!) et le fleuve Isménos (v. 8621-42), mais jamais une vue d'ensemble comme l'auteur de l'*Eneas* la donnera de Carthage. On verra que cette lacune sera comblée par ailleurs.

Reste une dernière nouveauté, et non la moindre. Il s'agit du rôle de la femme et de l'amour. Sans doute la tradition de la chanson de geste qui faisait de la femme la propriété de l'homme et ne lui accordait presque aucune influence sur la marche des événements a laissé des traces dans notre poème : les filles d'Adraste sont mariées sans qu'elles aient leur mot à dire, comme le sera

encore Enide chez Chrétien de Troyes. Mais on a vu comme le jeune et élégant Parthénopée dont le portrait (v. 3880-6) s'inspire du beau païen Margarit de Sibilie (Séville) de la *Chanson de Roland* (v. 957 ss.), se fait rabrouer par Antigone, quand il lui demande trop brusquement son amour (v. 3919 ss.) (8). Il est vrai que la jeune fille avoue elle-même encore ingénument les sentiments que lui inspire à la première vue la beauté du seigneur étranger : « Ce n'est pas que je ne vous aime beaucoup, car vous êtes beau plus que tout autre : jamais je ne vis homme si beau » (v. 3933-40) ; mais l'amour ne sera accordé qu'à condition : « que vous fussiez de mon parage » (« de mon rang », v. 3936).

Ismène aussi a son fiancé, Aton, qu'elle semble avoir librement choisi. Elle l'aime en tout cas de tout son cœur, et si elle a exprimé ses sentiments avec une franchise qui est encore celle des belles païennes de la chanson de geste, tout en y mêlant des réminiscences d'Ovide (v. 4465-70), c'est à sa sœur qu'elle fait cet aveu, et non pas à l'homme qu'elle aime. L'idylle prend une fin tragique : Aton est tué. La situation est pareille à celle d'Aude dans la *Chanson de Roland*. Mais là où la chanson de geste se contente de deux laisses (178-9) et de deux douzaines de vers (v. 3705-6508), l'auteur de *Thèbes* en emploie plusieurs centaines (v. 6173-6508), pour analyser les sentiments de la jeune fille, ses pressentiments funestes, sa douleur d'abord muette, puis ses plaintes et ses gémissements, et sa résolution de renoncer désormais au monde et à l'amour. L'ampleur de la scène permet de mesurer l'importance que le poète entend accorder au rôle de la femme.

Les hommes, de leur côté, ont subi dans leurs sentiments des modifications analogues. Ils ne combattent plus seulement, comme dans l'épopée, pour leur seigneur, pour leur gloire ou pour le butin ; à présent, s'ils se battent, c'est encore et surtout pour les dames qui de loin assistent à la bataille et applaudissent aux exploits de leurs héros préférés. Le chevalier porte et portera désormais en l'honneur de sa dame une manche qu'elle lui aura offerte. Sur la tente d'Adraste en voyait en peinture, entre autres, « les combats et les attaques que les jeunes seigneurs font pour leurs amies » (v. 2041-2). Ismène ne doute pas que c'est pour elle qu'Aton se couvre de gloire : « Tout cela il le fait pour moi » (v. 4464).

Deux cas sont particulièrement instructifs. La première pensée de Parthénopée, après sa première victoire, est de faire offrir à sa dame le cheval qu'il vient de gagner, avec ce message :

Par ceste enseigne mant m'amie,
Por lè ai fait chevalerie

(« Par ce signe je fais savoir à mon amie que c'est pour elle que j'ai fait chevalerie », v. 4371-2) ; et Antigone, en guise de récompense, l'invite courtoisement à venir s'entretenir avec elle après le combat. Que l'on songe en revanche à Roland qui pense à toute chose, excepté à sa fiancée. Plus loin lors du procès intenté au traître Daire le Roux et qui s'inspire visiblement du « plaid de Ganelon » de la *Chanson de Roland*, le traître thébain trouve, comme son prototype, un puissant défenseur. Mais ce n'est plus un guerrier redoutable comme Pinabel, qui jette le poids de son épée dans la balance ; ici, c'est une tendre jeune fille, la jeune Salemandre, la fille de Daire, qui intervient en faveur du coupable, et ses beaux yeux, encore embellis par les larmes, obtiennent le pardon que n'avait pu obtenir pour Ganelon la vaillance de son parent. La différence entre les deux générations est habilement caractérisée par l'opposition entre le vieux Créon et le jeune Oton, le premier qui grommelle : « Ce que le roi nous a refusé, il l'accorde à la prière d'une fillette (*une meschine*) ; non pas que ce pardon me déplaît, mais c'est pour ses barons qu'il aurait dû l'accorder » (v. 8536-44), et l'autre qui lui répond en riant : « Ainsi en va-t-il d'amie, d'amour et de chevalerie. Ce que vous prenez pour folie, il le prend pour grande courtoisie » (v. 8545-8). Rien ne saurait mieux faire ressortir toute la distance qui sépare les conceptions de l'ancienne et de la nouvelle génération.

Il ne s'agit encore, il est vrai, que d'épisodes secondaires. La femme est encore loin d'être le mobile ou le centre de l'action ou l'enjeu des combats ; mais son rôle s'élargit et déjà son intervention réussit à modifier le cours des événements. Sur le fond uniformément guerrier et belliqueux des traditions épiques ces scènes épisodiques se détachent, brusquement traversées d'un rayon lumineux de l'esprit nouveau de la courtoisie. Cet esprit ne vient pas de la tradition antique. Le poète poitevin n'a pas vécu impunément dans le voisinage de cette cour de Poitiers qui depuis un demi-siècle, avec Guillaume VII le troubadour, était un des centres les plus importants de la vie et de la poésie courtoise. C'est certainement de ce côté-là qu'est venu le souffle vivifiant qui a fait pénétrer pour la première fois dans un roman français la conception nouvelle de l'amour courtois.

(A suivre.)

NOTES

(1) Hennig Brinkmann, *Entstehungsgeschichte des Minnesangs*, 1926, p. 20-26.

(2) *D'Amors qui m'a tolu a moi*, le n° II dans l'édition de W. Foerster,

Kristian von Troyes, Wærterbuch zu seinen saemtlichen Werken, Halle, 1914, p. 206 ss.

(3) Edition de Léopold Constans, deux volumes, Paris (Didot), 1890 (Société des Anciens Textes français).

(4) Pour les détails voir E. Hoepffner, *La chanson de geste et les débuts du roman courtois*, dans *Mélanges Jeanroy*, Paris (Droz), 1928, p. 427-437.

(5) Edit. Philippe Lauer, dans les *Classiques français du moyen âge*, 40, Paris (Champion), 1924.

(6) Pour de plus amples détails, voir Edmond Faral, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du XII^e siècle*, Paris (Champion), 1913.

(7) Edmond Faral, *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle* (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. n^o 238), Paris (Champion), 1924, p. 75 ss.

(8) Voir plus haut, p. 486.

Histoire économique de l'Allemagne contemporaine

par Max HERMANT,
Agrégé des Lettres.

(Cours à la Faculté des Lettres 1932-33)

Dernière leçon. — Résumé. — Conclusion.

D'un pas quelque peu rapide, nous avons parcouru les principaux domaines de l'économie allemande. Partout, nous avons trouvé une végétation mouvante, semblable en quelque sorte à ces arbres que l'on vient de découvrir au Cameroun et qui s'accroissent, dit-on, d'un mètre par heure. La Monnaie, les finances publiques, la banque d'émission, le commerce extérieur, l'agriculture, l'industrie, tout nous laisse l'impression d'un mouvement sans repos. Quelques faits cependant domineront dans votre esprit le souvenir de chacune de nos études. Les voici d'abord aussi simplement résumés que possible ; nous tenterons, ensuite, d'en tirer un enseignement plus général.

I. — HISTOIRE DES VARIATIONS DE LA MONNAIE ALLEMANDE.

Nous retiendrons :

1^o Que la chute du mark (1919-1923) n'a été causée ni par les Réparations, ni par une volonté systématique de l'Allemagne, mais par une succession d'événements économiques très divers.

2^o Que le redressement monétaire de la fin de 1923 n'est pas le fait des experts internationaux, mais qu'il a précédé le Plan Dawes et qu'il est un phénomène proprement allemand et, d'ailleurs, essentiellement psychologique.

3^o Qu'après six années de stabilité du change et d'imprudences financières, l'équilibre monétaire et économique du Reich, fragile à cause des emprunts extérieurs, a été brusquement compromis en 1931 par un ensemble de fausses manœuvres politiques et diplomatiques (réarmement, Anschluss, etc.) qui ont ruiné en deux mois le crédit de l'Allemagne.

4^o Que si l'on compare les deux crises monétaires (1923 et 1931), on constate qu'en 1923 la monnaie allemande a sombré et

a sombré seule, qu'en 1931 au contraire la monnaie allemande a pu être sauvée, tandis que les créanciers de l'Allemagne étaient fortement éprouvés, d'où une aggravation violente de la crise mondiale entraînant en deux mois la chute de la Livre sterling et en deux ans celle du Dollar.

II. — LES TROIS COMPOSANTES DU MOUVEMENT MONÉTAIRE (Finances publiques, — Politique de la Banque d'émission, — Commerce extérieur).

A) *Finances publiques.*

1^o Les Finances du Reich ont sombré de 1920 à 1923, parce que les Gouvernements socialistes de l'époque se sont révélés incapables d'un effort fiscal sérieux ; ils ont vécu d'emprunts, principalement de Bons du Trésor ; — à l'automne de 1923, les recettes fiscales représentaient à peine 1 % des dépenses publiques.

2^o Il a suffi de trois semaines (du milieu de décembre 1923 au début de janvier 1924) pour renverser la situation d'une manière presque invraisemblable et, dans le premier trimestre de 1924, les recettes fiscales ont dépassé les dépenses de 1.200 millions de marks-or, soit environ 7 milliards de francs.

3^o Le Gouvernement allemand, de 1924 à 1929, malgré les avertissements nombreux et énergiques de M. Parker Gilbert, a plus que doublé les dépenses de l'Etat (qui ont passé de 5 milliards à 12 milliards de marks pour le Reich seul) ; il n'a réalisé aucun progrès ni vers la clarté du budget, ni vers la réforme des finances locales ; — ainsi, pendant cette période, le déficit est apparu de nouveau dès 1925 et s'est constamment accru malgré la progression très importante du rendement des impôts.

4^o A partir de 1930, la politique de déflation a permis de réduire d'un quart les dépenses publiques et de rétablir approximativement l'équilibre budgétaire. Par contre, la Trésorerie du Reich est obérée par les déficits des exercices précédents et par les opérations extrabudgétaires (interventions de l'Etat dans les affaires privées, soit comme garant, soit comme actionnaire) ; ces opérations, mêlant le crédit de l'Etat à celui d'entreprises financières ou industrielles particulièrement embarrassées et supprimant en fait la publicité du budget, ont détruit le caractère propre du crédit de l'Etat qui est d'être indiscutable et absolu. — Ainsi, le Reich, au cours de l'année 1932, et malgré le rétablissement approximatif de l'équilibre budgétaire, a vécu en partie d'expédients.

5° Depuis la chute du Cabinet Brüning, et à la faveur d'une légère reprise de la production dans le second semestre de 1932, une tendance s'est de nouveau manifestée à faire face aux difficultés budgétaires en tablant sur une prospérité future et en obérant l'avenir, notamment par le système des certificats d'impôts institué le 1 septembre 1932.

6° En ce qui concerne les Etats et les Communes, la réforme financière d'Erzberger, réalisée en 1920, a donné des résultats déplorables, les collectivités locales n'ayant plus la responsabilité de percevoir les impôts, tandis qu'elles conservaient la liberté de leurs dépenses. En fait, à la fin de 1932, la situation financière des Etats est assez comparable à celle du Reich, mais les communes ont donné l'exemple d'une véritable anarchie financière et leur autonomie s'est trouvée fortement menacée lorsqu'elles ont été acculées à demander le secours du Reich. Enfin cette autonomie financière des communes a été supprimée, du moins en Prusse, dès le mois de novembre 1932, avant l'arrivée au pouvoir du Gouvernement actuel.

Nous avons étudié ensuite le budget des Chemins de fer du Reich (ou Reichsbahn), et nous avons vu :

1° Que la Constitution de Weimar a retiré l'administration des chemins de fer aux divers Etats pour en faire une administration unique, gérée par le Reich comme un Office public. Que cette gestion a été particulièrement dispendieuse, tant en ce qui concerne le personnel que le matériel.

2° Qu'en 1924, conformément au Plan Dawes, les chemins de fer ont été confiés à une société privée, avec un conseil d'administration international et un contrôle spécial. Que cette société devait, par le moyen d'une nouvelle dette obligataire, contribuer à la liquidation des réparations; que le résultat de cette organisation a été excellent au point de vue de l'exploitation, mais que le but n'a pas été atteint en ce qui concerne les puissances créancières, les obligations n'ayant jamais été émises.

3° Que la fin de cette gestion internationale, en mars 1930, coïncidant d'ailleurs avec la crise économique, a marqué la fin de la prospérité financière du réseau; — que les réserves ont été absorbées en moins de deux ans par le déficit; — que, néanmoins, à la suite d'une compression énergique des dépenses de personnel et d'une réduction importante des impôts, l'équilibre budgétaire de la Compagnie a été à peu près rétabli en 1932, les dépenses ne dépassant les recettes que de 5 %.

4° Qu'enfin, la Reichsbahn, avec des salaires bas, des charges sociales relativement faibles, un personnel fortement réduit et

des charges d'établissement à peu près nulles, est une entreprise dont les perspectives d'avenir sont probablement meilleures que celles d'aucun autre chemin de fer dans le monde, — mais que sa trésorerie, comme celle du Reich, est actuellement gênée, les possibilités d'emprunt étant à peu près nulles.

B) *La Banque d'émission.*

1° La Reichsbank, qui déjà sous l'Empire était une banque d'Etat, a conservé cette forme jusqu'en 1924 ; elle n'a exercé aucune action sérieuse sur la politique monétaire ni sur le marché du crédit ; elle s'est contentée de fonctionner comme une imprimerie, donnant satisfaction aux besoins monétaires du public par l'émission de billets de banque ; elle a, en somme, assisté d'une manière impassible à la chute du mark.

2° La réforme monétaire, à la fin de 1923, a eu pour ressort principal, et presque pour unique ressort, la substitution provisoire à la Reichsbank d'une nouvelle banque d'émission complètement indépendante de l'Etat, la Rentenbank.

3° La Reichsbank, reconstituée conformément au plan Dawes, a repris sa place en 1924, mais sous la forme d'une société autonome, indépendante de l'Etat, et dont l'indépendance fut même garantie par un conseil d'administration international.

4° La Rentenbank et la nouvelle Reichsbank, fonctionnant non plus comme des pourvoyeurs du Trésor, mais comme des établissements ayant leur responsabilité propre touchant la défense de la devise allemande et le contrôle du marché du crédit (tout au moins du crédit intérieur), ont maintenu depuis 1924 une stabilité monétaire parfaite en Allemagne.

5° En juin 1931, au moment du retrait précipité des crédits accordés par les banques anglaises et américaines aux entreprises privées ou municipales de l'Allemagne, la Reichsbank, subissant des retraits d'or considérables, a refusé de transgresser ses statuts en émettant des billets ou en ouvrant des crédits aux banques privées ; — elle a ainsi orienté la crise, qui s'est traduite par la fermeture des banques, mais non par la chute du mark. Ensuite, la Reichsbank a été investie de pouvoirs dictatoriaux (monopole des opérations de change), et, à travers toutes les difficultés, elle a maintenu l'intégrité de la monnaie allemande.

6° En 1932, malgré la réduction de son encaisse-or, la Reichsbank a pu, grâce à la diminution des billets en circulation, conséquence de la déflation des prix et de la déflation simultanée des

dépenses publiques, aider, par une détente des taux d'escompte, à la reprise économique qui s'est manifestée à l'époque.

C) Commerce extérieur.

1^o En 1919, la levée du blocus eut pour conséquence une véritable avalanche d'importations ; celles-ci dépassèrent trois fois les exportations, et ce mouvement fut la cause initiale et déterminante de la chute du mark.

2^o Dès 1920, l'on assista à une reprise des exportations, d'une vigueur et d'une rapidité extraordinaires, accrue encore en 1921 parmi la crise mondiale grâce au « dumping » monétaire.

3^o La réforme monétaire de la fin de 1923, supprimant ce « dumping », et renchérissant brusquement les prix intérieurs de l'Allemagne, risquait de ruiner son commerce d'exportation ; mais dès le mois d'avril 1924, la restriction des crédits instituée par le Dr Schacht provoqua une baisse importante des prix de revient, une brusque restriction du marché intérieur et une reprise soudaine de l'expansion économique.

4^o Ensuite s'ouvrit la période de la réorganisation de l'industrie, de 1926 à 1929, pendant laquelle la balance des comptes de l'Allemagne ne fut équilibrée que grâce à de vastes emprunts extérieurs, le but étant d'augmenter d'une manière considérable la capacité de production et la puissance de concurrence de l'industrie allemande, en vue d'obtenir ensuite un accroissement sans précédent des exportations.

5^o Ce plan fut entravé, à la fois, à partir de 1929, par la crise mondiale (restriction des débouchés), par les charges du chômage qui venaient compenser les économies faites sur les prix de revient, et par les erreurs de la politique allemande elle-même qui, anticipant sur les résultats escomptés de l'organisation rationnelle, avait laissé se développer trop vite la hausse des denrées agricoles, celle des salaires et celle des dépenses publiques. Par suite, l'organisation rationnelle manquait son but, qui était la réduction des prix de revient.

6^o La politique de déflation du Gouvernement Brüning vint sauver la situation. Le commerce allemand d'exportation subit une diminution beaucoup moindre que le commerce intérieur, beaucoup moindre aussi que les exportations des autres grands pays. Ainsi les exportations allemandes de produits fabriqués dépassèrent pour la première fois dans l'Histoire celles de l'Angleterre et même des Etats-Unis. En 1931 et 1932 l'Allemagne

bénéficia d'un excédent très important des exportations sur les importations, excédent qui permit la défense du mark.

7° Toutefois cette grande intensité des exportations allemandes (relativement du moins à l'état général du commerce et des affaires dans le monde), provoqua naturellement des mesures de défense dans tous les pays. Ces mesures entravèrent le mouvement et, à l'heure actuelle, l'excédent de la balance commerciale de l'Allemagne tend à se réduire sérieusement de mois en mois.

III. — LES TROIS COMPOSANTES DU MOUVEMENT ÉCONOMIQUE.

A) *Politique agricole.*

1° La politique agricole de l'Allemagne, depuis la réforme monétaire de 1924, est caractérisée par un protectionnisme sans cesse croissant ; l'exemple le plus frappant est le droit de douane sur le blé qui est passé de 3 M. 50 en 1925 à 25 marks en 1930. Cette politique de vie chère, bien qu'elle fût en contradiction évidente et absolue avec tout le système de l'organisation rationnelle, fondé sur l'idée de faire de l'Allemagne un pays dont les prix de revient industriels soient exceptionnellement bas, bien qu'elle fût ensuite en contradiction non moins évidente avec la politique de déflation de 1930-1931, — a été imposée par les groupements agricoles, dont la puissance politique s'est toujours montrée décisive.

2° Au protectionnisme douanier s'ajoute un protectionnisme financier. Les dettes de l'agriculture, à peu près annulées par la chute de l'ancien mark, se sont reconstituées rapidement et dépassaient, en 1931, 11 milliards de marks, atteignant en moyenne 40 % de la valeur des exploitations, et dans l'Est 60 %. L'aide de l'Etat a été largement dispensée aux agriculteurs pour les soulager du poids de ces dettes.

3° A la faveur de ces mesures de protection, la culture des céréales a fortement progressé ; l'Allemagne, en 1932, a pour la première fois produit l'équivalent de sa consommation.

4° Un conflit s'est élevé entre les agriculteurs de l'Allemagne du Sud (petits propriétaires et éleveurs) et les grands propriétaires de l'Allemagne orientale, entre « les produits nobles » (viandes, produits laitiers, etc.) et les céréales cultivées en série dans les grandes plaines de Prusse. Au début de 1932, le Gouvernement annonça un renversement de la politique agricole ; la réaction des grands agriculteurs, producteurs de seigle et de

blé, fut extrêmement vive et contribua largement à la chute du cabinet Brüning.

5° L'équilibre des forces politiques est tel que le protectionnisme agricole apparaît comme une sorte de théorème intangible qu'en toute circonstance la politique économique de l'Allemagne doit considérer comme établi.

B) *Politique ouvrière.*

Le chômage. — 1° Le chômage en Allemagne est antérieur à la crise actuelle, qui date du milieu de 1929. A la fin de 1928, en pleine prospérité, il y avait en Allemagne 2 millions de chômeurs.

2° Actuellement, il y a plus de 5 millions de chômeurs en hiver, 3 millions et demi en été. Le chômage atteint 40 % de la population ouvrière, et dans l'industrie du bâtiment 80 %.

3° L'assurance-chômage n'a résolu que pour une très faible part le problème des secours. D'organisation récente, elle n'avait que peu de réserves au moment où la crise a éclaté. Elle ne fournit des allocations aux chômeurs que pendant 26 semaines. Pour le reste, le Reich et les Communes supportent tout le poids des allocations (3 milliards de marks par an).

4° De nombreux projets ont été élaborés pour fournir du travail aux chômeurs : Réduction à 40 heures par semaine de la durée légale du travail ; service civil obligatoire ; grands travaux publics, financés au besoin par une inflation pure et simple. Tous ces projets se sont, jusqu'à présent, heurtés à des impossibilités matérielles ou à des objections décisives.

Quant aux programmes de colonisation agricole, de Cités-jardins, de primes à l'embauchage, ils ont été appliqués avec un succès certain, mais très limité.

5° La diminution de la production industrielle, c'est-à-dire la crise économique, n'est qu'une des causes du chômage et non sans doute la principale. L'augmentation du rendement individuel recherché à tout prix pendant la période de la « rationalisation », — l'accroissement de la population, — la structure de l'industrie « rationalisée » où la fabrication d'outillage a été développée d'une manière excessive par rapport à la production d'objets de consommation, — les charges d'un équipement excessif, monté artificiellement de 1926 à 1929 par le moyen d'emprunts extérieurs et de subventions de l'Etat, — enfin le régime des salaires fixés par un arbitrage obligatoire, c'est-à-dire par l'autorité politique, et les hausses excessives de salaires qui en sont résultées, poussant l'industrie à remplacer de plus en plus par la machine une main-d'œuvre trop chère, — tels sont les faits qui ont

entraîné le chômage intense dont souffre actuellement l'Allemagne. Les erreurs économiques et les défauts de structure de l'économie allemande sont donc responsables de ce cataclysme au moins autant que les événements particuliers à la crise mondiale. C'est dire que, normalement, la fin même de cette crise laissera probablement en Allemagne 2 à 3 millions de chômeurs chroniques.

C) *Politique industrielle.*

1° La politique industrielle de l'Allemagne, essentiellement volontaire, a été, depuis la réforme monétaire de 1924, fondée sur une erreur de principe. L'idée était d'amplifier, pour l'appliquer à l'ensemble de l'économie allemande, une méthode faite pour éliminer le gaspillage des efforts dans le domaine restreint d'un atelier ou d'une usine : la méthode de Taylor ou de l'organisation rationnelle.

L'objet de la méthode de Taylor est d'obtenir la meilleure utilisation possible du travail, pour aboutir à la fois à réduire les prix de vente et à augmenter les salaires. Appliqué sur une échelle trop vaste, le système a conduit à la création d'une bureaucratie immense, coûteuse, sans contact direct avec les éléments actifs des manufactures, — à une hausse des salaires trop rapide parce que collective, — enfin, la baisse des prix de revient ne se produisant pas, à une politique des cartels se donnant pour but non point de baisser les prix de vente, mais de les hausser d'une manière continue ou, dans la période de baisse générale, de les maintenir contre vents et marées.

2° Le Gouvernement Brüning, par sa politique de déflation des prix et des salaires, est entré en lutte à la fois contre les cartels et contre les syndicats ouvriers. Il réussit à baisser les prix et à baisser les salaires.

3° L'industrie allemande a procédé en même temps à une déflation de ses dettes. Non seulement elle a obtenu des prêteurs étrangers un arrangement assez avantageux pour les crédits à court terme, mais elle a profité du faible niveau de la Bourse de New-York pour racheter à bas prix une partie importante de ses obligations, c'est-à-dire de ses emprunts à long terme. Le Gouvernement a encouragé cette politique par des dispositions appropriées, introduites dans les règlements relatifs au contrôle des devises. Les agriculteurs furent incités à faire une opération analogue en achetant, à bas prix, sur le marché de New-York, des obligations de la Rentenbank que celle-ci leur rachète au pair.

4^o Dans l'ensemble, l'industrie allemande est maintenant dans une situation favorable pour profiter de la reprise des affaires dès que celle-ci se produira (salaires bas, dettes réduites). Mais cette reprise nécessitera une augmentation importante des fonds de roulement, qui ne pourra guère être réalisée sans de nouveaux crédits de l'étranger. C'est dire qu'elle ne pourra réellement bénéficier de la fin de la crise que par une politique d'accords internationaux, qui semble être à l'opposé de la politique « d'autarchie » vers laquelle le Gouvernement actuel de l'Allemagne est porté par les tendances les plus profondes de sa doctrine et par la force politique des intérêts agricoles.

La situation financière de l'industrie ressemble à celle des chemins de fer et à celle de l'Etat lui-même : situation budgétaire favorable, difficultés certaines de trésorerie.

* * *

Tels sont, en résumé, les événements des dernières années. Ceux d'aujourd'hui s'y rattachent par des liens nombreux. Les mouvements de l'économie préparent souvent ceux de la politique.

Nous avons vu l'Allemagne, depuis 1919, traverser trois périodes bien distinctes :

Une période d'inflation monétaire (1919-1923) ;

Une période de stabilité monétaire, d'inflation financière et d'inflation industrielle (1924-1930) ;

Une période de déflation et de crise (1930-1932).

Pendant ces trois périodes se sont accumulés ces sentiments troubles, ces désordres psychologiques, qui sont à l'origine de la fièvre dont souffre actuellement l'Allemagne. Quoi que disent les Allemands, qui prétendent qu'au contraire l'hitlérisme est une explosion de santé, il est impossible à un esprit occidental de ne pas le considérer comme un phénomène anormal. Non point en tant que doctrine politique (la discussion est libre entre partisans et adversaires du régime parlementaire) ; mais en tant que doctrine philosophique. Le fond de l'hitlérisme, c'est l'idée que l'Allemagne est une création supérieure de la divinité, parfaitement distincte du surplus de la race humaine, une sorte d'apparition, de lumière nouvelle sur notre planète. Au-dessus des animaux, il y a les races humaines de couleur ; au-dessus des nègres, il y a la race blanche ; au-dessus de la race blanche, il y a la nation allemande. Celle-ci est une catégorie particulière

parmi les êtres qui habitent ici-bas. L'affirmation du germanisme est donc le commencement d'une ère, un fait qui doit marquer dans l'histoire du monde un changement aussi important que la naissance du langage et de l'écriture. Voilà, sans aucun doute, autant qu'on puisse résumer en quelques formules une doctrine faite de sentiments plutôt que de concepts, la pensée qui donne aujourd'hui à l'Allemagne une sorte d'ardeur prophétique.

Nous ne chercherons pas ici les origines intellectuelles de cette pensée et de cette doctrine, mais ses origines sociales sont évidentes et nous les trouverons sans peine dans les phénomènes économiques de l'après-guerre.

Tout, en effet, dans le développement de la société allemande, au cours des quinze dernières années, paraît avoir été préparé comme par une volonté mystérieuse, pour former la doctrine du nationalisme germanique.

I. — Rappelons d'abord la période de l'inflation monétaire. La guerre est à peine finie ; un grand désarroi règne en Allemagne, La révolution du 9 novembre éclate ; l'empereur s'enfuit. Immédiatement les difficultés matérielles prennent l'Allemagne à la gorge. La vie intellectuelle est éteinte ou en sommeil. L'industrie est à reconstituer ; les échanges sont à recréer de toutes pièces ; le mark est branlant. Les problèmes économiques dominent la vie de chacun.

Or ces problèmes économiques se présentent tous comme des problèmes allemands, comme des problèmes nationaux.

Le commerce ? Impossible de reprendre aucun échange avec le monde extérieur sans une autorisation et un appui du Gouvernement.

L'industrie ? L'agriculture ? Tout l'équilibre de l'ancienne Allemagne est rompu. Le ravitaillement est un problème national. La réorganisation de l'industrie est un problème politique.

Et par-dessus tout, la monnaie. L'inflation isole l'Allemagne, la sépare, fait d'elle un univers au milieu de l'univers humain. La chute du mark crée entre tous les Allemands une solidarité d'intérêts, de préoccupations, d'angoisses même. Par ailleurs, elle n'intéresse pas directement les étrangers. A l'exception de quelques spécialistes ou spéculateurs, personne dans le monde n'est profondément touché par cette affaire, qui a une importance capitale pour tous les Allemands.

Ceux-ci sont comme obsédés par le cours de la monnaie, qui intervient pour ainsi dire dans tous les actes de leur existence, dans leur vie privée comme dans leur vie d'affaires. Ce phéno-

mène économique se trouve mêlé à tous les instants de la journée, à l'achat du pain et de la viande qui préoccupent les femmes comme au négoce ou à la fabrication qui constituent le travail professionnel de l'homme. Le salaire, ou du moins son pouvoir d'achat, est devenu une chose qui varie à chaque paye.

Tout est dominé par ce problème et ce problème est un problème national. Il oblige les Allemands à se sentir Allemands à chaque heure du jour. Il est clair enfin que les remèdes ne sont pas du domaine de chacun ; les individus n'y peuvent rien. C'est un événement politique qui seul peut amener le salut, un événement national, une série d'actes du Gouvernement et des autorités centrales. Ce ne sont pas *les Allemands* qui peuvent se tirer d'affaire, c'est *l'Allemagne* seule qui peut sauver de ce désastre ses nationaux, ses enfants.

En attendant, on s'abandonne. L'Etat ne cherche sérieusement ni à limiter les émissions de billets de banque ni à percevoir des recettes fiscales qui comptent. On ne peut plus rien administrer, ni le Reich, ni les Etats, ni les Communes, ni les Chemins de fer, ni les Sociétés privées. Où est l'Etat, où est l'Allemagne ?

Au surplus, tous les échanges extérieurs sont réglementés, impossible de faire entrer en Allemagne ou de sortir d'Allemagne un objet quelconque sans une licence ; l'Allemagne, naguère séparée du monde par le blocus, en reste séparée sous un régime de contrôle administratif qui en fait un groupe économique entièrement distinct, qui l'isole du monde extérieur. Une société close, un navire au milieu de la mer, et à la dérive.

Puis un beau jour, à la fin de 1923, cet Etat qui s'abandonnait se reprend. D'un seul coup, il rétablit une monnaie allemande et une prospérité soudaine des finances publiques. *L'Allemagne* a sauvé ses enfants. L'idée de l'Allemagne considérée comme une entité, comme *un être*, acquiert une force indescriptible. Ce n'est pas un certain territoire, ce n'est pas 60 millions d'individus, c'est une force vivante : l'Allemagne.

Et voilà comment la chute du mark et le contrôle du commerce extérieur, succédant au blocus, ont créé une coupure autour de ce pays ; comment le drame monétaire avec son dénouement ont fait de l'Allemagne non plus une idée abstraite de l'esprit, mais une véritable *personne*.

II. — Les événements de la deuxième période vinrent accentuer ce mouvement des esprits.

La stabilité monétaire rétablie, ce n'était plus l'Etat, c'était l'économie privée qui créait un nouveau symbole de l'Allemagne.

Les problèmes industriels n'étaient plus considérés comme des problèmes, particuliers à telle ou telle maison, à telle ou telle ville, à telle ou telle région ; ils devenaient tous des problèmes *allemands*.

L'organisation des cartels est, en effet, une organisation nationale. Les individus, les firmes, disparaissent dans ces vastes entités qui sont : la métallurgie allemande, l'industrie minière allemande, l'industrie chimique allemande, l'industrie électrique allemande, et ainsi de suite... Chacun de ces cartels, avec son état-major, constitue moins un groupement d'usines que l'une des représentations de cet être qui se nomme l'Allemagne, l'une de ses manifestations, l'un de ses membres.

L'ensemble de l'opération qui groupe, organise et équipe ainsi l'industrie allemande, est conçu comme un plan de conquête économique, de lutte contre la concurrence étrangère. Une fois de plus, c'est *l'Allemagne* qui s'oppose au monde extérieur, qui s'affirme en face de lui. Il y a d'un côté l'Allemagne, et de l'autre le reste du monde.

Ce plan se réalise dans une sorte de ferveur nationale. Aux ambitions positives d'hommes d'affaires qui montent une vaste entreprise en faisant leurs calculs, on superpose un sentiment fait à la fois d'une sorte d'égoïsme sacré parce que collectif et d'un dévouement passionné à l'Allemagne. L'Allemagne est *une personne* : on lui forge un corps, un corps immense en acier, en cuivre, en ciment, en azote, un corps mécanique. On lui compose un système nerveux par où se répandent, du cerveau jusqu'aux membres, la force de la vapeur ou de l'énergie électrique. On organise le cerveau lui-même, sous forme de bureaux et de Directions qui commandent « rationnellement » à tous les cartels. On a l'impression de vivre les premiers jours de la Genèse et, partant du chaos, de créer un monde.

III. — Puis arrive la crise, l'échec. L'organisation rationnelle se révèle irrationnelle. La politique des hauts salaires, des hauts prix, des emprunts sans limite et de la production massive, n'était qu'un rêve. Les crédits sont gelés. Il semble de nouveau que tout s'écroule.

Mais l'organisation subsiste et les problèmes qui se posent sont une fois de plus des problèmes nationaux. Les créances privées de l'étranger deviennent, par le jeu des négociations, des créances nationales ; on en fait un bloc, on oublie presque que c'est tel individu, telle Société ou tel groupement allemand qui est débiteur de telle banque américaine ; on confond tous les débiteurs dans un ensemble et l'on traite pour le tout.

En même temps, les banques allemandes s'intègrent dans l'Etat à la suite de la crise de juillet 1931. Le contrôle des changes est rétabli. Une fois de plus, l'Allemagne forme un vase clos. Il ne peut plus y avoir de rapports d'affaires entre un Allemand et un étranger sans l'intermédiaire de l'Etat allemand. L'Etat, cette fois, sauve le mark. De nouveau se développe une grande politique nationale. On pense à la fin de la crise et l'on se met en devoir de préparer l'Allemagne à prendre son élan la première, dès que le moment sera favorable. Abandonnant complètement la politique de 1926, prenant brusquement le contre-pied de cette politique, on fait de l'Allemagne, par un effort prodigieux, un pays où les prix sont bas, où les prix de revient seront, par conséquent, favorables à une nouvelle lutte économique, dès le premier indice de prospérité. C'est la politique de déflation du Chancelier Brüning. On réduit les dépenses publiques d'un quart, on réduit les salaires, on baisse les prix par force. Encore une fois, les problèmes économiques ne sont ni individuels, ni universels : *ils sont allemands*.

Le monde entier contemple l'Allemagne. De l'autre continent, le Président Hoover vient à son aide.

Le corps industriel de l'Allemagne, forgé de 1924 à 1930, ne disparaît pas en 1931 : il continue de se dresser, vêtu cette fois d'une cotte de mailles.

IV. — L'idée vint alors de donner une âme à ce corps. C'est toute l'idée de la Révolution hitlérienne. L'avenir dira si les hommes sont capables de créer une âme, comme ils sont capables de sculpter un corps. Mais le plus étrange, c'est le moment qui fut choisi pour l'opération.

Hitler n'a pas cherché à prendre le pouvoir à l'heure de la grande crise, en juillet 1931 ; il n'a pas voulu prendre le pouvoir à l'heure de son principal succès électoral, en juillet 1932 : il a pris le pouvoir en janvier 1933, au moment où les élections du 6 novembre avaient nettement annoncé le déclin de son parti, au moment où, d'autre part, la crise économique s'atténuait. Il a, en somme, attendu la dernière minute, et s'est fait chef du Gouvernement le jour où il était visible que ses chances allaient passer.

L'atténuation de la crise, dans le deuxième semestre de 1932, est un fait évident. L'indice de la production, qui n'avait cessé de baisser depuis 1929, remonte de 52 à 62. Même mouvement pour le charbon, la fonte, l'acier, l'industrie du bâtiment, etc... Même mouvement pour l'indice du commerce extérieur. La consommation du courant électrique cesse de baisser ; de même le

trafic des chemins de fer. La récolte de 1932 a été excellente. Le prix de la vie continue de diminuer, cependant que les prix de gros remontent légèrement : situation éminemment favorable pour la production. Tout le monde constate une reprise économique notable.

En même temps, les élections de novembre sont interprétées dans toute l'Allemagne et dans le monde entier comme marquant la fin de la progression de l'hitlérisme. A la fin de décembre, la *Gazette de Francfort*, résumant l'impression générale, écrit : « die innerpolitische Fiebercurve geht sichtlich zurück ».

Il semble donc que, du côté politique comme du côté économique, les drames commencent à évoluer vers leur dénouement. que le calme revienne, que les difficultés s'estompent, que l'on ait franchi plus de la moitié du tunnel et que l'on marche vers la lumière.

Il s'agit alors de savoir — nous sommes au tournant du nouvel an de 1933 —, si la nation allemande veut le calme, le retour progressif et lent vers une prospérité sans grand éclat, ou si elle aime le drame et la fièvre. Le calme, ce sont les ressorts qui se détendent, la vie qui revient vers son cours normal, la renaissance inévitable de l'individualisme. La fièvre hitlérienne, c'est au contraire l'entité « Allemagne » qui s'affirme plus que jamais comme dominant les individus, comme existant seule au-dessus des individus qui ne sont plus que des ombres. Que choisit le peuple allemand ? Les événements ont répondu.

Préparé par la guerre sur le plan sentimental et par toute l'après-guerre sur le plan économique, le mouvement qui conduit à affirmer le germanisme comme un culte se poursuit maintenant sur le plan international et même sur le plan religieux. L'Allemagne, une fois de plus, a montré qu'elle aime la vie torrentielle. Le peuple allemand a la passion de créer l'Allemagne. Mais qu'est-ce que l'Allemagne ? C'est ce que crée le peuple allemand. Est-ce là un cercle vicieux ? Est-ce là le secret du mouvement perpétuel ? Répondre serait faire de la prophétie, et chacun reste libre de prophétiser.

Tite-Live

par Henri BORNECQUE,
Professeur à l'Université de Lille.

XII

Les portraits.

Peindre les grands hommes, les héros du drame de l'histoire, était une nécessité qui s'était imposée dès le principe à ceux qui se proposaient de raconter les événements passés. Le livre d'Hérodote est rempli de portraits de ce genre. On en trouve également dans Thucydide, chez Xénophon, dans Polybe, dans Salluste.

Tite-Live a senti, comme eux, que le tableau d'une période ne pouvait se comprendre sans la connaissance suffisamment exacte et complète de ceux qui ont imprimé leur marque aux événements. S'il ne va pas aussi loin que Salluste, pour lequel l'influence des individus est prépondérante, il leur accorde, dans le développement de l'empire romain, une part égale à celle des moyens employés. Mais l'on ne trouve chez lui à peu près aucun portrait *ex professo*, conçu comme un morceau d'apparat se détachant du texte, tel, chez Salluste, le portrait de Jugurtha et surtout celui de Catilina, très admiré par le XVII^e siècle, qui le mettait en parallèle avec celui de Cromwell chez Bossuet (*Catilina*, 5). Deux exceptions seulement, pour lesquelles on ne trouve pas d'explication valable (1) : Papius Cursor, au livre IX, et Caton l'Ancien.

En effet, ce que Tite-Live nous dit d'Annibal au livre XXI ne met en lumière que certains traits du caractère du général carthaginois à une certaine époque, afin d'expliquer la popularité rapide du jeune chef auprès de l'armée d'Hasdrubal. D'autre part, dans le chapitre du livre XXVI consacré à Scipion, l'historien latin se borne à noter l'art avec lequel le futur vainqueur de Carthage sut exploiter les croyances superstitieuses de la multitude, ce qui lui permit, malgré sa jeunesse, d'être choisi pour un poste aussi important que le commandement en Espagne.

On ne saurait, non plus, qualifier de portraits les quelques lignes par lesquelles Tite-Live caractérise un personnage en l'introduisant (Ménénius Agrippa, Coriolan, Appius Claudius, fils

(1) Klotz, dans la *Realencyklopädie* de Pauly-Wissowa, pense à l'influence de quelque publication contemporaine.

du décemvir, le consul Varron, Calavius, Bantius, Pinarius, Hiéronyme, Philéas, Marcius, Zeno, Antiochus Epiphane, pour suivre l'ordre des livres), ou à l'occasion d'une autre circonstance (M. Valérius au livre VII et P. Licinius Crassus, au livre XXX). On ne peut pas davantage donner ce nom aux brèves notices nécrologiques consacrées par lui, selon l'habitude des historiens antiques, nous dit Sénèque le Père, à certains personnages importants : Romains, comme Servius Tullius, Camille, Fabius Maximus, Scipion, Paul-Emile, Sertorius, Cicéron ; alliés des Romains, comme Masinissa ; ennemis, comme Attale. Voici le jugement qu'il porte sur Fabius Maximus.

La même année meurt Q. Fabius Maximus, dans un âge très avancé, s'il est vrai, comme le prétendent certaines de mes sources, qu'il fut augure soixante-deux ans, homme digne assurément d'un surnom si honorable, alors même qu'il aurait été le premier de sa famille à le porter. Il exerça plus de charges publiques que son père, autant que son aïeul Rullus ; des victoires plus nombreuses et des combats plus importants illustrèrent celui-ci, à vrai dire ; mais avoir Annibal comme ennemi suffit à compenser tout le reste. Il passa pour avoir plus de prudence que d'ardeur à livrer bataille. L'on peut se demander également s'il fut temporisateur par caractère ou parce que ce système convenait mieux à la guerre qui se faisait alors ; mais ce qui est absolument sûr, c'est que, selon le mot d'Ennius, un homme suffit, par sa temporisation, à rétablir nos affaires (1).

Comment Tite-Live nous fait-il donc connaître les hommes qui, à ses yeux, ont joué un rôle prépondérant, Camille, Fabius, Annibal, Scipion l'Africain, Paul-Emile ? Indirectement, à la façon de Thucydide et de Xénophon dans les *Helléniques*, où ce dernier a suivi Thucydide, et au contraire de Xénophon dans l'*Anabase* et de Polybe, ceux-ci reprenant les procédés de l'épopée didactique, ceux-là se rattachant sur ce point à l'épopée héroïque. Tite-Live emploie trois moyens principaux : il rapporte le jugement des contemporains ; il montre l'impression que produisent sur eux les actes des hommes qu'il veut peindre ; enfin il cite les paroles prononcées par ces personnages dans telle ou telle circonstance.

Deux exemples, Annibal et Caton, suffiront, croyons-nous, à bien faire comprendre cette méthode, que Bruns a étudiée dans sa brochure sur les portraits dans le genre historique chez les anciens (2).

Pour Annibal, en dehors des passages dont nous avons parlé

(1) Nous aurons l'occasion, dans le chapitre suivant, de citer le jugement porté sur Cicéron.

(2) *Die Persönlichkeit in der Geschichtschreibung der Alten*, 1898.

plus haut, nous trouvons d'abord des appréciations défavorables émises par des compatriotes ou des ennemis. Les Carthaginois blâment son amour de la guerre, son caractère, ses intrigues, ou, comme Maharbal, indiquent les limites de son talent militaire. Térentius Varron, dans son discours aux députés campaniens, se fait l'écho des fables populaires. Au contraire, les qualités du général sont reconnues par le père de l'Africain, puis, après Zama, par l'Africain lui-même, qui, dans la suite, ressent de la sympathie pour son adversaire, enfin par le peuple romain tout entier. Antiochus regrette trop tard de n'avoir pas suivi ses conseils. Même les situations exceptionnelles où il se trouve quelquefois sont exposées par d'autres : sa position après la bataille de Cannes par Hannon, les conséquences du séjour à Capoue par Marcellus, le vrai motif de sa marche sur Rome par Fabius. Inversement Tite-Live met dans la bouche d'Annibal des jugements sur Sempronius, sur Flaminius, sur Q. Fabius Maximus, sur Minucius, enfin sur Paul-Emile.

L'impression que produit le chef carthaginois est retracée par Tite-Live, semble-t-il, avec prédilection : même après son rappel à Carthage, son nom fait trembler les peuples d'Italie. Partout où il passe, à Capoue, à Tyr, il soulève l'enthousiasme.

Ses paroles, comme nous l'avons indiqué, contiennent souvent des jugements sur ses adversaires, et mettent en lumière son impartialité autant que sa perspicacité géniale. D'autres sont humoristiques ; par exemple, après sa bataille contre Fabius, il dit que le nuage qui planait sur les montagnes est enfin crevé en tempête mêlée de pluie ; à Cannes, apprenant que le consul a ordonné aux chevaliers de combattre à pied, il répond : « Comme j'aurais mieux aimé qu'il me les livrât tout enchaînés ! » entendant par là : « Pourquoi, pendant qu'il y est, ne me les livre-t-il pas pieds et poings liés ? » Certaines enfin ont pour but d'éveiller dans l'âme du lecteur un sentiment de compassion tragique : tel le passage où Annibal, vieux et chassé de Carthage, raconte à Antiochus le serment prêté par lui à l'âge de neuf ans ; telles ses prophéties mélancoliques ; tel son monologue si sombre en quittant l'Italie et qui le paraît d'autant plus qu'il s'oppose au voyage triomphal de Scipion ; telles encore les deux scènes à Carthage où sa personnalité puissante parle et agit.

Ces trois procédés ne sont pas toujours employés conjointement. Par exemple, pour Caton l'Ancien, il est question de son intégrité à propos de son gouvernement de Sardaigne, de ses talents militaires, à propos de ses campagnes en Espagne. D'autre part, le discours qu'il prononce pour la loi Oppia fait bien connaître le

vieux Romain, respectueux de la tradition, ardent partisan de l'autorité du *paterfamilias*, ennemi de tout ce qui vient de Grèce.

Ailleurs, comme nous l'avons vu à propos des discours, ce sont eux qui servent, seuls ou presque, à nous permettre de connaître tel ou tel personnage.

Ces moyens sont appliqués sciemment, comme le montre la comparaison avec Polybe. Quand Scipion refuse le titre de roi que lui offrent les Espagnols, l'historien grec loue la noblesse des sentiments du jeune homme. Tite-Live écrit que « ces barbares même la sentirent ». Polybe approuve les dispositions prises par Annibal à Zama ; Tite-Live les fait louer par Scipion. Quand les soldats de Scipion lui amènent une belle captive, il s'écrie, dans Polybe, que, « s'il était simple particulier, aucun présent ne lui serait plus agréable, mais que, pour un chef d'armée, aucun n'est moins souhaitable ». Polybe tient ces mots pour authentiques et il y greffe un commentaire sur la beauté du geste. Que fait Tite-Live ? Le général romain procède, nous dit-il, à une enquête sur sa captive : il apprend, entre autres détails, qu'elle est fiancée à un chef celtibérien, Allucius. Aussitôt il mande les parents et le fiancé de la jeune fille, fait introduire d'abord ce dernier, et lui adresse, non plus quelques paroles, mais un petit discours, où tout est calculé pour donner la plus haute idée de Scipion lui-même et aussi du peuple romain, immuablement fidèle à ses alliés :

Jeune encore, c'est à un jeune homme que je m'adresse, afin que, de cette conversation, nous puissions plus facilement bannir l'étiquette. Pour moi, quand ta fiancée, prise par mes soldats, m'a été amenée ; quand j'ai appris qu'elle te tenait au cœur, ce que sa beauté rendait croyable, j'ai pensé que moi-même, si je pouvais profiter des plaisirs de mon âge, surtout dans un amour régulier et légitime, tandis que les affaires de l'Etat occupent d'avance toutes mes pensées, je voudrais que l'on eût quelque indulgence pour l'excès même de la passion que m'inspirerait ma fiancée ; aussi, le pouvant, je prends les intérêts de ton amour. Ta fiancée a trouvé auprès de moi le même respect qu'auprès de son père et sa mère, tes beaux-parents ; elle t'a été conservée, présent pur et digne de toi comme de moi. Le seul prix que je mette à ce service, c'est que tu sois l'ami du peuple romain, et que, si tu crois vraiment trouver en moi la droiture que ces peuples ont autrefois connue en mon père et en mon oncle, tu saches que Rome a beaucoup de citoyens qui me ressemblent, et que l'on ne peut citer de peuple aujourd'hui sur la terre dont toi et les tiens deviez plus redouter l'hostilité ou plus désirer l'amitié.

Allucius chante les louanges de Scipion auprès de ses compatriotes, et, peu de temps après, lui amène quatorze cents cavaliers d'élite. Aussi bien, sans parler du refus de la rançon apportée par les parents de la jeune fille, et des cadeaux offerts par Scipion,

comment, chez un jeune homme de vingt-quatre ans, ne pas admirer cette réserve, cette gravité morale, ce désintéressement qui lui fait reporter sa gloire personnelle sur sa famille et sur sa patrie, enfin ce dévouement absolu aux intérêts de l'État ? En outre, quelle habileté dans le langage que Tite-Live prête à Scipion, parlant à Allucius d'égal à égal, omettant le souvenir fâcheux de la trahison qui avait tourné les Celtibériens contre les Scipion, s'efforçant, pour attacher ce barbare au peuple romain, de l'attacher d'abord à une famille, enfin trouvant le moyen de lui donner la plus haute idée du peuple romain tout entier, qu'il présente comme semblable à lui ?

Tite-Live arrive ainsi à tracer de ses héros un portrait, sinon complètement exact (car ses sentiments personnels entrent en jeu), du moins plus vivant que ceux de Polybe, dissertations-commentaires consciencieux, mais froids. « Voici d'abord, écrit M. Pichon, ces représentants de la vieille aristocratie romaine : Fabius, le diplomate avisé et prudent, mais étroit et entêté, fier d'avoir sauvé sa patrie à force de lenteur, et incapable de comprendre qu'on puisse la servir par une autre méthode, le type du conservateur respectable et borné ; — Fulvius, plus énergique, plus autoritaire, plus farouche, escamotant les ordres du Sénat, régnant par la terreur et la cruauté ; — Torquatus, inflexible pour les autres comme pour lui, maîtrisant le peuple par sa seule nature ; — Marcellus, brave soldat, mais grand seigneur orgueilleux ; — Livius Salinator, misanthrope bourru et grincheux, boudant contre le peuple, contre son collègue, contre les sénateurs, les chevaliers et tout le monde ; — Claudius Nero, son jeune rival, ardent, fougueux, doué d'illuminations subites, mais vaniteux et capricieux. — En face de ces aristocrates, Scipion, très énigmatique, avec sa dévotion mi-sincère, mi-charlatanesque, son patriotisme ardent et son orgueil personnel, son mélange de sang-froid et d'impétuosité, sa douceur envers les vaincus, son goût pour les arts, sa grâce enveloppante qui séduit jusqu'aux ennemis ; son adversaire Fabius le compare à Alcibiade, et il fait pressentir César ». Du côté ennemi, se dresse Annibal, avec sa simplicité, sa sobriété, sa résistance à la fatigue, son courage, ses rares talents militaires et aussi avec ses défauts, cupidité, qui n'est pas douteuse, mais qui a été exagérée, cruauté et perfidie « plus que punique », accusations venant de ses adversaires et sujettes à caution.

Les nations étrangères, on le sait, Tite-Live n'en traite que dans leurs rapports avec les Romains. Aussi n'en trouve-t-on que de simples esquisses. Les Asiatiques sont, de tous les peuples, les

plus inconstants et les plus propres à la servitude. Les Athéniens sont particulièrement sensibles au pouvoir de la parole (XXXI, 24) ; c'est avec des mots et des paroles qu'ils faisaient la guerre à leurs ennemis (XXXI, 44) ; ils ont plus d'audace que de force (XLV, 33). Tout aussi dispersés sont les renseignements, moins rares, qu'il fournit sur les Gaulois. Voici d'après l'index de la traduction Panckoucke, les passages où il est question de nos ancêtres. Ils ont la taille haute et la chevelure blonde (XXXVIII, 17) ; ils souffrent impatiemment la chaleur et la fatigue (X, 28), mais ils ne craignent pas le froid (V, 48) ; au commencement d'une bataille, ils ont un courage plus qu'humain, et, vers la fin du combat, ils sont quelquefois plus faibles que des femmes (X, 28) ; ils semblent nés pour le bruit et le tumulte (V, 37, 39) ; naturellement religieux (V, 46), mais aimant l'argent (XXI, 20) ; ils vont tout armés à leurs assemblées (*ibid.*) ; ils se mettent nus jusqu'à la ceinture pour aller au combat (XX, 56 ; XXXVIII, 21) ; quelques-uns d'eux font des coupes avec les crânes de leurs ennemis (XXIII, 24) ; leur ordre de bataille (XXXVIII, 26) ; leurs armes (XXII, 46 ; XXXVIII, 17) ; leurs épées (XX, 49) ;

On voit la maigre place que tiennent les détails physiques. On fait la même constatation lorsque, au lieu de peuples, il s'agit de personnes. Tite-Live dit d'Annibal qu'il avait une physionomie énergique et les yeux pleins de feu. Et c'est tout ! Papius Cursor, d'une rare force physique, fort mangeur, grand buveur, était extraordinairement agile à la course, d'où son surnom. Mais était-il grand ou petit ? Nous n'en savons rien. Tandis qu'Hérodote s'arrête au geste, à l'attitude visible, Tite-Live ne mentionne pour ainsi dire aucun de ces traits de physionomie qui révèlent le caractère. De même, avant lui, Salluste, qui, de Jugurtha, nous dit simplement qu'il était beau, sans nous indiquer en quoi consistait cette beauté. Comme Tacite plus tard, Tite-Live doit tenir ce côté du personnage pour indigne de son histoire, et il faudra arriver à un simple biographe comme Suétone pour que la personne physique nous apparaisse avec une précision minutieuse et réaliste. Il est vrai que les caractères seront moins fouillés. C'est seulement à l'époque moderne que l'on trouve des portraits qui unissent en un juste équilibre le portrait physique et l'étude morale.

(A suivre.)

Lamartine : Le sens probable des « Harmonies »

par Henri TRONCHON,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

III

Leur valeur ; leur sens vrai ?

Les *Harmonies* s'avouent *poétiques* avant que *religieuses*, note non sans regret M. J. des Cognets. Mais M. Albert Thibaudet insiste sur le mot « religieuses » inscrit au frontispice du recueil, alors qu'il manquait aux Premières et aux Nouvelles *Méditations Poétiques* (1).

« Psaumes modernes » : tel était le titre primitif. Lamartine le réservera pour plus tard, et ne le reprendra point : sauf à l'heure tardive du *Désert* et de *La Vigne et la Maison*. Est-ce par modestie de croyant qu'il y a renoncé ? On se l'est demandé (2). L'inspiration biblique, si vivement sentie dans les *Harmonies* par Vigny, a-t-elle semblé à Lamartine ne pouvoir plus justifier à elle seule le nom d'un « livre d'heures », comme il disait à Virieu ? Une dizaine d'« hymnes », auxquels le titre eût convenu, s'y doubleraient de plus d'une exaltation ou effusion assez profane, même avant la dernière période de la composition, entre 1828 et 1830. « Grande impression religieuse ;... dans ses plus belles pièces... pensée de foi et d'élévation vers les choses supra-terrestres... » : sans doute ; mais à moins de ne considérer guère que les poèmes de 1826, comment ajouter avec M. G. Allais : « Ces graves préoccupations ne laissent plus en lui aucune place aux inspirations profanes de l'amour humain », à part affections de famille et souvenirs d'enfance ? Et le *Premier Regret*, prélude aux *Confidences*, note M. des Cognets (3) ? Et la fin de *Novissima Verba*, où Graziella apparaît aussi ? Et, là encore, la passionnée, l'admirable invocation aux femmes et jeunes filles qui ont irradié sa jeunesse bourguignonne de gentleman-vigneron peu fortuné ?

(1) J. des Cognets, édition des *Harmonies*, p. xii ; A. Thibaudet, *Nouvelles Littéraires* du 20 septembre 1930, « Le Centenaire des Harmonies ».

(2) J. des Cognets, *ibid.* ; P.-M. Masson, *Lamartine*, p. 18-19.

(3) G. Allais, *Lamartine en Toscane*, p. 13, 28. — J. des Cognets, *édition*, p. xi.

M. Albert Thibaudet proposerait volontiers comme premier sous-titre aux *Harmonies* : « la Religion et les Femmes » (1).

Amour, être de l'être, Amour, âme de l'âme,
 Nul homme plus que moi ne vécu de ta flamme...
 ...Femmes, anges mortels, création divine,
 Seul rayon dont la vie un moment s'illumine...
 ...Je ne regrette rien de ce monde que vous !

Comment n'y point prendre garde ? eux-mêmes ces émouvants *Novissima Verba* s'appelaient d'abord : « Job, dithyrambe » et « Le Chant du Cygne » (2). Lamartine a-t-il estimé que l'élément sacré ou religieux ne pouvait plus guère être mis au premier plan et comme en vedette ? De cela, le nouveau titre, à deux faces, est-il par lui-même une sorte d'aveu ? Sens de la justesse littéraire autant que loyauté de conscience ?

. . .

Telles quelles, ces *Harmonies* annoncent bien ce que Lamartine les a voulues.

Le mot a pu lui venir de Buffon et ses « Harmonies de la Nature », comme l'indiquait dès le début Sainte-Beuve (3). Ou peut-être de Bernardin : la onzième *Etude de la Nature* traite des « harmonies élémentaires » des plantes avec le soleil, avec l'eau et l'air, puis des harmonies des plantes aquatiques, et encore des harmonies végétales, animales, et enfin humaines, des plantes. Tout un cahier du *Cours familier de Littérature* sera consacré à Bernardin. Lamartine avait bien connu sa seconde femme ; lui-même et son ami lyonnais Falconnet voyaient beaucoup Aimé Martin, le second mari. En 1844 encore, Charles Alexandre, son secrétaire, contera que Lamartine vient de lire avec admiration le *Café de Surate*. Et depuis Sainte-Beuve dès les premiers *Lundis* ou les *Portraits Contemporains*, jusqu'à MM. Zyromski (non sans réserves), Roustan, Vianey, Aimé Lafont, combien n'avons-nous pas été à dire ou indiquer ce qu'il lui a dû, et non pas seulement à *Paul et Virginie* (4) !

(1) A. Thibaudet, étude citée, *Nouvelles Littéraires*, 20 septembre 1930.

(2) J. des Cognets, *Vie intérieure de Lamartine*, p. 161, n. 2.

(3) Sainte-Beuve, *Portraits Contemporains*, t. I, p. 283. Cf. G. Allais. *Les Harmonies, nouvelles études*, p. 15.

(4) Lamartine, *Cours familier*, t. XXIV. — M. Roustan, *Lamartine et les catholiques lyonnais*, p. 16, n. 3. — Ch. Alexandre, *Souvenirs*, p. 51. — Sainte-Beuve, *Lundis*, t. I, p. 31 ; *Portraits Contemporains*, t. I, p. 283.

Le mot lui vient-il aussi ou plutôt, et à travers eux, de l'un des maîtres de sa jeunesse, qui resta longtemps un point de mire pour sa vie d'homme et de poète ? Chateaubriand évoquait dans son *Génie du Christianisme*, à la III^e partie, livre V, les « Harmonies de la religion chrétienne avec les scènes de la nature et les passions du cœur humain », les « Harmonies physiques » de certains monuments religieux et des scènes de la nature, ou, d'après F. de Barqueville et ses *Cloîtres en ruines*, les « harmonies du Christianisme », et bientôt les « harmonies morales du christianisme », perçues d'abord à travers les dévotions populaires.

Divers critiques lamartiniens l'ont dit fort bien, et l'on ne saurait ici vouloir enchérir : en conviant toutes les voix de la nature à chanter avec elle la puissance, la présence de Dieu, pour s'en mieux convaincre elle-même, l'âme de Lamartine s'est faite orchestre. Sainte-Beuve notait dès 1831 : « Des *Premières Méditations* jusqu'aux *Harmonies*, Lamartine est allé en se développant avec progrès, dérivant de plus en plus à l'hymne, au poème pur, à la méditation véritable.... C'est aux *Harmonies* qu'il faut venir pour le voir se développer tout à l'aise, dans l'effusion de sa grande manière ». Et rappelant ce vers de naguère qu'il croit fort juste :

Lamartine ignorant qui ne sait que son âme,

il y ajoutait comme correctif essentiel un mot de Béranger : « Lamartine ne sait pas toutes les idées qu'il a (1) ».

Le caractère de cette poésie avait été d'abord, et longtemps, à peu près strictement personnel. Lamartine écrivait en décembre 1818 à Virieu : « N'as-tu pas quelquefois chanté pour toi seul dans ta chambre ou dans les bois ? C'est le même sentiment involontaire qui me pousse à composer : composons donc » (2) ! Ses premiers recueils étaient avant tout des notations de ce que M. F. Strowski appelle bien des « états de poésie » : impressions fugitives, ou qu'il croit telles, et dont il voudrait sauver le souvenir. Dans les *Harmonies*, sa propre voix, jusque-là si prenante et neuve en ses plus beaux accents, se mêle à tout un chœur qu'elle domine encore, et qui l'étoffe, l'amplifie, la multiplie. Ainsi le verbe de celui qui était alors, dit joliment P.-M. Masson, « le Puvis de Chavannes de la poésie » (3), s'est enrichi jusqu'à la magnificence.

(1) Sainte-Beuve, *Portraits Contemporains*, t. I, p. 378.

(2) Lamartine, *Correspondance*, t. II, p. 278.

(3) P.-M. Masson, *Lamartine*, p. 47.

L'indétermination, l'indécision foncière du lyrisme lamartien, avait pu sembler le détacher progressivement du « subjectif » (1). Ce qui en faisait le charme rêveur s'absorbait en soi, du moins apparemment, sans grand souci d'une interprétation personnelle et réaliste des choses. Mais Leconte de Lisle, qui l'en blâme avec une franchise assez rude, a bien senti que la dernière grande œuvre proprement lyrique de Lamartine apportait, dès avant la *Chute d'un Ange*, le sûr présage d'un renouvellement.

Métamorphose du vers comme des sentiments, notait P.-M. Masson. C'est plus et mieux que la juvénile exaltation des premières odes et des premiers cantiques, sur laquelle plus d'une « Méditation » avait marqué une sorte de reprise et de repli. Ce « cœur jadis sans repos », dira Lamartine lui-même, a débordé de reconnaissance. Cette âme s'est « dilatée », lorsqu'elle a goûté enfin la plénitude de joie à laquelle aspirait, avec une impatience parfois désespérée, toute sa jeunesse contrainte. « Anéantissement d'extase dans une adoration confiante (2). » Oui, peut-être. Bénédiction de Dieu, soit dans la solitude, soit parmi des êtres chers, en plein bonheur fait de sagesse raisonnée, d'activité modérée mais non pas sans intérêt, de calme, de gloire, de vie aisée, brillante, avec l'attente ou l'illusion de la fortune et du luxe généreux. Ecrites ou non à l'ombre d'un caroubier, comme les imaginera beaucoup plus tard *Lamartine par lui-même*, nombre des *Harmonies* sont bien ce qu'il les dit alors encore, « l'émanation d'une jeune âme qui n'ayant plus rien à pleurer ou à désirer sur la terre, pense aux choses éternelles ». L'idéalisme de toujours, le spiritualisme vaincu dont pourra parler M. Georges Lecomte embrassant toute cette grande vie, n'avaient plus rien qui bridât leur essor et les rabattit vers les passions de la terre. L'élévation naturelle à une âme très noble, moins détachée qu'on n'avait cru des jouissances d'ici-bas, la soulève et la transporte. Ineffable ébriété, disait déjà Sainte-Beuve (3).

Le rythme suit la pensée et l'inspiration, comme elles souple et fort dans son aisance variée, montant « d'un bond dans les cieux », note P.-M. Masson, de qui l'étude excellente atteint ici à un rare bonheur d'expression exacte. Lamartine prend à témoin de son extase joyeuse « tous les bruits de l'univers », qui résonnent

(1) G. Allais, *Les Harmonies...*, nouvelles études, p. 26, 21.

(2) P.-M. Masson, *Lamartine*, p. 18, 19.

(3) *Lamartine par lui-même*, p. 219. — G. Lecomte. *Lamartine*, p. 5. — Sainte-Beuve. *Portraits Contemporains*, t. I, p. 279 (à propos de *Harm.* III, 1).

à son oreille « comme des hosannah ». Ivresse de l'âme et des sens, ivresse verbale, musicale aussi ; on voit « les mots s'accumuler, la période grandir, et la strophe se gonfler démesurément... : prodiges de force rythmique, qui trahissent surtout la joie irrésistible du sentiment... C'est le plus somptueux et le plus tumultueux déversement de mots, d'images et de sentiments. On a la sensation d'une fécondité qui ne peut tarir, et d'un jaillissement que rien n'épuiserait. Les comparaisons opulentes, les strophes pressées l'une contre l'autre, les périodes de vers libres aux déroulements infinis, sont soulevées et conduites, droit à leur terme, avec une vigueur de poussée qui ferait perdre haleine à tout autre. Et dans ces vers puissants bouillonne un sentiment plus puissant encore, et qui vient se heurter aux mots comme à une digue (1). »

Non pas encore l'Inde, ainsi que l'assurait J. Lemaitre (2), pour qui la moitié des *Harmonies* sont tout simplement des hymnes védiques. Mais peut-être, on l'a vu, la Bible, aimée et sentie comme par tels autres heureux enfants-poètes, dès l'âge où l'on s'initie aux grandes choses, sur les genoux ou la tête appuyée à l'épaule de sa mère. Et avec la Bible, dont le souvenir aide l'âme à s'épancher enfin toute, l'admirable élan d'une nature d'élite, qui cesse de voir en soi le centre de l'univers moral, qui s'éploie, joyeuse, s'ouvre à toutes les forces de la vie inépuisable, et les associe à la plénitude de sa propre vie. Sur le point de « fermer la page lyrique » (du moins il le croyait, et que ses fragments d'épopée ne seraient pas lyriques encore), Lamartine est apparu comme un lyrique transformé, par la vertu de ce double miracle, littéraire et intime. Non par l'effet de procédés nouveaux : son art est loyal et sans ruses, a-t-on dit à merveille, tout spontané, il ne fait que servir en lui le génie.

Cette puissance qui déborde, gagne les comparaisons poétiques, naguère un peu trop à la classique, et les images, que Lamartine semblait prendre soin d'estomper et d'éteindre. Un flot de vie anime et entraîne tout. Une sorte de fougue, supérieure à l'art, s'empare des rythmes et mètres — presque tous les mètres connus depuis Malherbe, a remarqué M. J. des Cognets (3) — comme indifférente au choix du mode d'expression et du moule où, selon son ampleur et sa violence, la coulée s'élancera.

(1) P. M. Masson, *Lamartine*, p. 22, 28, 38, 66.

(2) Lemaitre, *Contemporains*, t. VI (rappelé par L. Buzzini, *Nouvelles Littéraires* du 20 septembre 1930) ; cf. Lamartine, *Corresp.*, t. V, p. 136, la *Chute d'un Ange*, « épopée indoustannique ».

(3) J. des Cognets, *Vie intérieure de Lamartine*, p. 158, 159.

Les sonorités ou clés nouvelles que cet artiste, si bien lui-même, se créait par le libre jeu de son chant intérieur, devaient être un bénéfice acquis à la totalité des *Harmonies*, par delà cette période de paix bienheureuse qu'exaltent les premières actions de grâces, hymnes et invocations. Ainsi le ton, l'accent, l'élan ont pu sembler les mêmes, alors que cette âme connaissait de nouvelles inquiétudes, d'une autre sorte.

Seau plein, seau vide ; seau plein de bonheur, seau vide comme un cœur abandonné ; puits à double chaîne, dit ingénieusement M. Albert Thibaudet (1). Quel que fût le seau remontant, Bénédiction de Dieu dans la solitude ou *Novissima Verba*, la chanson de la poulie a paru la même. Il n'en était trop rien. Si incomplètement qu'on y ait été sensible, cette autre unité apparente des *Harmonies* a aidé elle aussi, jusqu'assez tard, à voiler, dans ce recueil où le divin tient tant de place, l'intensité d'émotion d'une âme d'homme et le trouble profond de conscience qui en sont pourtant la vraie grandeur.

* .

Lamartine avait cru pouvoir assurer dans la Préface de *Childe Harold* : « Si les *Méditations Poétiques* ont eu un si honorable succès, elles l'ont dû surtout à ce sentiment religieux qui respire dans toutes leurs pages. Tout le monde l'a pensé, tout le monde l'a dit, et c'est sans doute le genre d'éloges auquel le poète a été le plus sensible. » Il est peu certain qu'il ait eu raison tout à fait en cela. Est-il certain qu'il l'ait cru lui-même pleinement ?

— Mais enfin, dès les *Méditations* il honorait en tous lieux le Dieu de *La Prière* :

Ame de l'univers. Dieu, Père, Créateur,
Sous tous ces noms divers je crois en toi, Seigneur !

Déjà, l'invoquer, sous un nom ou un autre. était un besoin pour lui, avant qu'il l'appelât Jéhova, comme font les *Harmonies* entre 1826 et 1829 :

Jéhova, Jéhova, ton nom seul me soulage,
Il est le seul écho qui répond à mon cœur...
... Et le cri de mon âme est toujours toi, mon Dieu !

(1) A. Thibaudet, étude citée des *Nouvelles Littéraires*, 20 septembre 1930.

Déjà le poète de *L'Immortalité* ou de *Dieu* croyait à l'impossibilité de ne pas croire. Soit pour lui-même :

.....par ta sublime loi
Cet esprit abattu s'élançe encor vers toi.

Soit pour les hommes, de qui Dieu dirait, si la foi venait à disparaître :

L'homme cessa de croire, il cessa d'exister.

Dès *La Prière*, encore, il voyait partout les preuves de l'existence de Dieu :

... Ma pensée, embrassant tes attributs divers,
Parlout autour de toi te découvre et t'adore...

Dès *Solitude des Nouvelles Méditations*, la création entière était un « hymne » à la gloire de Dieu. Et si le *Paysage dans le golfe de Gênes*, au livre premier des *Harmonies*, montre le Dieu du virgilien Lamartine

.....Dans toutes ces images,
Dans ces ondes, dans ces nuages,
Dans ces sons, ces parfums, ces silences des cieux,
Dans ces ombres du soir qui des hauts lieux descendent,

déjà le soleil au zénith, dans *La Prière*, l'inondait de Dieu :

Dans ses puissants rayons qui raniment mes sens,
Seigneur, c'est ta vertu, ton souffle que je sens.

et les *Stances des Nouvelles Méditations* proclamaient Dieu :

Celui dont l'âme immense est partout répandue,

comme le poème *Dieu* avait déclaré :

Il est, tout est en lui.....

— Comment n'eût-on pas pressenti, dans cette foi d'expression si fervente, du sensualisme, et du panthéisme même, autant que dans les *Harmonies* un peu plus tard ?

A toi, grand Tout, dont l'astre est la pâle étincelle,
...Vaste océan de l'être où tout va s'engloutir !
(*L'Occident.*)

...Lui seul ! lui partout ! toujours lui !
(*L'Idée de Dieu.*)

« Sorte de panthéisme inconscient ou intermittent », dira Jules Simon aux fêtes du Centenaire ; d'autres l'ont pensé bien avant 1890. Et de la *Mort de Socrate* à la VIII^e Vision de la *Chute d'un Ange*, comme dans sa *Correspondance*, nous le verrons, Lamartine se défendra contre ces attaques et ces reproches. Il aura soin d'enseigner qu'il ne faut pas contempler Dieu des yeux (comme on pourrait croire qu'il fait dès avant les *Harmonies*), mais l'adorer en idée, se convaincre de son existence sans espérer trop réussir à connaître sa nature ni son essence, qu'il est

Quelque chose d'obscur et de mystérieux
Que la nécessité, que la raison proclame.
Et que voit seulement la foi, cet œil de l'âme.
(*Mort de Socrate.*)

— Raison et foi : les *Harmonies* ne posent guère le dualisme, l'antinomie, d'autre façon que les recueils antérieurs. Elles l'accusent peut-être avec plus d'énergie : la croyance de Lamartine se sent alors plus que jamais l'enjeu du débat éternel.

La raison, disaient déjà les poèmes de *L'Homme* ou de *La Foi*, n'a guère plus de puissance que nos faibles facultés physiques :

Elle n'a, comme l'œil, qu'un étroit horizon.

Sur tous les grands problèmes, elle est condamnée à toujours douter :

Socrate te cherchait aux beaux jours de la Grèce,
Platon à Sunium te cherchait après lui :
Deux mille ans ont passé, je te cherche aujourd'hui.

De même que *Le Génie* assurait :

En vain par quelque faux système
Un système faux est détruit,
Par le désordre à l'ordre même
L'univers moral est conduit,

de même, dans les *Harmonies*, le poème *Aux Chrétiens dans les temps d'épreuve* déclare que la vérité « survit aux âges » et « n'est point à l'homme ». Et dans l'*Hymne à la Douleur* ou l'*Hymne de la Nuit* la confiance en Dieu, en sa bonté, est toujours la condition sans laquelle demeure caché l'ordre sublime qui naît d'un apparent désordre universel : la douleur devrait être pour l'homme un viatique et un réconfort :

Qui ne te connut point ne sait rien d'ici-bas.

— ceci d'après Ballanche ou Joseph de Maistre (1) — et la vie de l'homme n'a de sens que si elle tend à Dieu :

L'homme est néant, mon Dieu, mais ce néant t'adore
Et s'élève par son amour.

C'est bien ainsi que l'invoque, dans les *Harmonies*, *Poésie ou Paysage dans le golfe de Gênes* :

... « Seigneur, être de l'être...
... Et qui n'as qu'un nom, l'Infini !

— Ce « grand mot d'Infini », déjà Lamartine s'émouvait à le lire en 1818 dans une lettre de Virieu, alors apprenti-diplomate à Munich. Et sa réponse était non pas d'un hegelien, comme on a dit, mais d'un simple staëlien, lecteur d'abord peu enthousiaste de *L'Allemagne* : « Tu as trouvé le vrai mot : l'Infini. Je t'avais bien dit que l'Allemagne te creuserait (2) ».

Le plus ordinairement, dans les *Harmonies* comme naguère mais plus encore, Lamartine, renonçant à connaître Dieu en soi, à le « nommer », se borne à l'« adorer », l'admirer, le bénir en ses manifestations et son œuvre immense. Pour la *Bénédition de Dieu dans la solitude*.

Notre âme, ainsi, vers Dieu gravite dans son cours.
Pour le cœur plein de lui, que manque-t-il aux jours ?

A quelques mois de distance, il est vrai, de juillet à octobre de la même année 1829, entre Saint-Point et Montculot, le ton, l'accent de l'invocation passera, selon les « heures », de la « plénitude » du cœur à une ferveur plus angoissée :

D'où me vient, ô mon Dieu, cette paix qui m'inonde ?
D'où me vient cette foi dont mon cœur surabonde ?
A moi qui, tout à l'heure, incertain, agité,
Et sur les flots du doute à tout vent ballotté
Cherchais.....

(*Bénédition de Dieu dans la Solitude.*)

... Mon âme n'est vers toi qu'un éternel soupir.
Je meurs de ne pouvoir nommer ce que j'adore.

(*Novissima Verba.*)

Mais sa notion de l'homme, de l'individu humain, au regard de

(1) Cf. mon étude : *Herder et Lamartine, Revue de Littérature comparée*, octobre 1921, p. 556.

(2) Cf. Henri Tronchon, étude citée, p. 584.

Dieu, n'a guère varié. *L'Homme, des Méditations*, était un atome pensant,

Mais qui de l'Infini par la pensée est maître.

Dans les *Harmonies* aussi (*le Chêne, Infini dans les Cieux, Éternité de la Nature-Brièveté de l'Homme*) il s'élève bien au-dessus de la matière et de la nature :

Cet insecte invisible
Rampant dans les sillons d'un globe imperceptible
N'est rien devant la personne de Dieu,

Mais à son dernier jour il peut s'écrier : « Je meurs ! qu'importe ! j'ai vécu ! » et dire aux éléments, à l'énergie éternellement renouvelée :

... dans la minute qui passe
L'infini de temps et d'espace
Dans mon regard s'est répété.

Au moins littérairement, et en vers, Lamartine en reste à cette espèce d'idéalisme *pansymboliste* dont parlera Lemaitre (1). Même dans l'*Hymne au Christ*, Harmonie « capitale » selon lui et qui renie les insistantes prophéties contemporaines d'une religion nouvelle définitivement substituée au règne du Christ, qu'oppose-t-il à ces négations ? Le christianisme de sa mère et les souvenirs pieux de son enfance, son cœur et les symboles qui l'ont ému, bien plutôt que sa raison :

Partout où tu languis, on voit languir les mœurs.
Chaque fibre, à ton nom, s'émeut dans tous les cœurs...

*
* *

Les *Harmonies* ajoutent fort peu, en somme, à ce que les poèmes précédents pouvaient offrir de pensée religieuse ou de philosophie de la croyance : sauf le don merveilleux d'épanouissement lyrique, rythmique et verbal d'une sensibilité qu'une vie toute nouvelle, et le ciel de Toscane aussi, ont comme libérée. Sainte-Beuve, jadis plus sympathique à Lamartine, mettra quelque aigreur, après 1848, à exagérer une vérité peu contestable, quand

(1) J. Lemaitre, *Les Contemporains*, t. VI, p. 203.

il écrira : « Lamartine n'a fait depuis lors (depuis les *Méditations*, que redire la même chose sur tous les tons, ou plutôt il a redit le même ton sur toutes les choses... C'est le même air sur toutes sortes de paroles ; et pour qui a l'oreille fine, cela fait souvent l'effet de la même chanson (1). » L'œuvre nouvelle n'était, selon M. R. Doumic, que l'harmonieux et abondant développement d'un argument d'école : preuve de l'existence de Dieu par les causes finales. Pas de religion bien définie, constate lui aussi M. J. des Cognets : Lamartine « cherche Dieu partout, le trouve partout dans la nature, et nulle part plus clairement reflété que dans l'être aimé, ce qui est une pure théorie platonicienne » (2).

Des thèmes anciens, jadis à une voix, reparaissent développés en symphonie. Certains lui venaient de la sagesse antique, et de la reprise qu'en avaient faite tels ou tels de nos classiques ou de nos « philosophes ». L'essentiel, des leçons de sa première jeunesse, que sa mère avait pénétrée de christianisme. Lui-même le dit au *Commentaire* de sa première *Harmonie*, non sans draper et simplifier les choses, à la distance d'un quart de siècle : « J'avais retrouvé dans ce bonheur la première piété inspirée à ses enfants par notre mère. Je ne discutais plus avec moi-même la foi du berceau ».

Même lorsque ce qu'il avait provisoirement « retrouvé » sera perdu de nouveau, et qu'il ne s'agira même plus de le « discuter » avec soi, il restera fidèle à ces habitudes morales, surtout parmi ceux qu'il aime. Son respect pour le culte, la religion, l'idéal religieux, ne subira nulle éclipse. C'est ce que M. Albert Thibaudet appelle, de sa voix un peu rude, demeurer « dans ces dépendances de la foi qui ont été édifiées et décorées par Chateaubriand », et se faire chrétien « par personnes interposées » (2). En 1838 encore, auprès de Carra de Vaux ou La Grange, Lamartine protestera contre l'intention qu'on lui prête de combattre l'idée chrétienne : « Je suis chrétien à peu d'interprétation près. Le peu de bien qui est en nous vient de là, et je vénérerai toujours la source où nos

(1) Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe...* (cours professé à Liège en 1848-1849), tout au bout, dernière leçon, t. II, p. 134, dans une note qui date peut-être du temps de la publication (1861) : à propos d'un mot de Fontanes, avec dérivation sur la politique : « Même dans sa politique... il n'a fait que transposer, comme en musique ; mais quant au fond, c'est toujours une méditation ou une harmonie. Etc... » Ces deux volumes sur Chateaubriand sont d'ailleurs tout pleins de Lamartine ; malgré la politique de Lamartine en 1848 ou avant, le cœur de Sainte-Beuve poète est resté avec lui.

(2) R. Doumic, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1906, p. 462. — J. des Cognets, *Vie intérieure*, p. 158.

(3) A. Thibaudet, étude citée, *Nouvelles Littéraires*, 20 septembre 1930.

âmes ont tout puisé ». Les premiers mots sont gros de sens. Et qu'était la suite sinon, dans les *Harmonies*, la donnée même de l'*Hymne au Christ* ?

Pour moi, soit que son nom ressuscite ou succombe,
O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe !

Le christianisme de l'Hymne était-il déjà christianisme « à peu d'interprétation près » ? La lettre de Lamartine continuait ainsi : « Maintenant, le christianisme à la lettre est-il le christianisme en esprit ? Etc... » Quoiqu'on le dise panthéiste, déclare-t-il encore, « personne ne croit plus ferme qu'il y a un Dieu, et que nous sommes des cirons qu'il daigne aimer et régir comme des enfants » : et il n'y a guère là, en matière de foi dogmatique, qu'un beau lieu commun souvent foulé, par lui comme par d'autres, qui n'engage pas très avant la croyance formelle. Mais à un vieil et cher ami du Mâconnais il dira, et l'accent, très noble, est celui dont on pleure les choses irrémédiablement et dès longtemps perdues : « Gardez-vous de regretter la paix et la sincérité calme que donne une foi positive et sur parole. Heureux qui peut l'avoir et la conserver ! Je ne voudrais pas l'altérer en vous : ce serait vous voler votre âme. » Pour ses nièces, très tard, cet oncle charmant usera encore d'expressions douces qui pourraient sembler celles d'un vrai croyant : « Réfugions-nous dans la prière, mes chers anges, et dans les communications avec Dieu, qui contient tout. Je prie déjà une grande partie de la journée, mais (ajoute-t-il discrètement) dans la langue de l'âme, et sans paroles précises ; toutes ces prières porteront vos noms à Dieu. » Et à Virieu (qu'il va bientôt perdre) un jour que tout son optimisme était en déroute : « *Tristis est anima mea*. La vie est courte, vide, n'a pas de lendemain, peu d'intérêt... Je ne me console qu'en priant Dieu souvent et toujours. » Avec ce confident de toutes les heures, et qui est demeuré croyant, il va jusqu'à l'aveu complet : « Mais la langue directe me manque ; je le prie dans la langue mystérieuse et indirecte qui s'adresse partout et à tout, mais qui ne regarde aucun point, comme un aveugle qui parle à quelqu'un qu'il ne voit pas. » Quatre ans plus tôt, il lui disait aussi, non sans fermeté, mais avec les ménagements de conscience dus à tant de souvenirs communs, à une constante fidélité réciproque : « Le travail, l'affection, la prière, la résignation, cette prière en action, ce *Pater* en effets, cette volonté adorée, voilà les remèdes tout-puissants, le mode de la prière selon la foi sincère et non conventionnelle. » Ils devaient s'expliquer l'un à l'autre : « Je ne

partage pas, disait Lamartine, ton antipathie irrationnelle contre le rationalisme... Nous nous sommes de bonne heure disputés sur le rationalisme... En vivant, je me suis découragé quelquefois de penser, et jeté dans la pensée toute faite, par désespoir. En vivant davantage et en m'améliorant un peu, j'ai rougi de ce désespoir qui dégrade la raison, et je reviens énergiquement et pieusement au rationalisme (1). »

Rationaliste, mais, dirait-il volontiers et sans gêne, rationaliste chrétien. Le *retour* dont il parle n'a rien eu de brusqué. Il s'est fait par étapes, et c'est peut-être à l'époque des *Harmonies*, entre les deux périodes de la composition, d'abord allègre, puis abandonnée à demi, puis reprise avec une sorte de fièvre, que ce combat intérieur, longtemps secret ou presque, a été le plus émouvant.

Combat qui part de loin. Dès avant les *Méditations*, les lettres de Lamartine au même Virieu, ou à d'autres, recélaient plus d'une déclaration inquiétante.

Confiance et foi, non pas seulement en « notre destinée », (comme il écrivait de Florence en 1811, lors de son tout premier voyage d'Italie) « au sort, à ce que j'appelle et crois Providence », mais en une sorte de Providence-Fatalité, trop hybride pour être désormais l'objet d'une vénération bien orthodoxe. « Providence inconnue, dit-il de Naples dès décembre la même année, que je cherche toujours et que je crois sentir quelquefois, surtout dans le malheur ». Et plus tard, à la veille des *Méditations*, Elvire morte depuis près de deux ans jour pour jour : « La vive foi que j'ai en la fatalité ou providence est un grand repos. » Ou, quelques mois plus tôt, ceci encore, assez détaché : « Remettez le reste entre les mains de l'avenir, de la Fatalité, de la Providence ; nous n'y pouvons rien, qu'elle s'arrange... » Bon oreiller pour les faibles, dit-il, pour les malheureux, pour nous : je dors sur cet oreiller, déclare-t-il un autre jour ; et les hommes ne sont pour lui, dès lors, que « les aveugles machines de la Providence ». En cette même année 1819, tout lui paraît soumis, univers physique et moral, « à une toute-puissante Providence que je nomme quelquefois fatalité ». Les années passent, le malheur aussi : et toujours il se reposera sur sa « bienheureuse fatalité, fatalité divine et sage

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. V, p. 305 (à Carra de Vaux, 15 juillet 1838) ; *ib.*, p. 301 (à La Grange, 19 juin 1838) ; t. VI, p. 89 (à Dubois, 8 janvier 1844) ; *Lamartine et ses nièces*, pp. de Chastellier, p. 75 (de 1846). *Corresp.*, t. V, p. 527 (6 février 1841), p. 213 (3 juin 1837), p. 312 et 320 (19 août et 18 octobre 1838).

comme l'entendent les vrais disciples de la vérité éternelle » (1).

« Heureux donc l'homme qui croit, disait-il un peu plus tôt, heureux celui qui espère seulement comme je croyais, comme j'espérais avant un malheur sans remède » (8 août 1818). Son premier malheur, cruel, a pu le faire douter ou désespérer de la Providence : que valait, au juste, la foi qu'il avait en elle jusque-là ? — Un autre jour : « Je doute, je voudrais, je désire, j'espère, plutôt que je ne crois fermement. Cela ne suffit pas pour décider d'une vie. Il faut un motif en rapport avec les actions (30 mai 1819). » Et encore, fin octobre 1819 : « Ce n'est pas le désir de la foi et du repos d'esprit qui me manque... C'est le principe de la foi et du repos, c'est la conviction absolue et puissante ».

Comment s'étonner s'il écrit de Florence en juin 1827, alors qu'ont été composées la plupart des *Harmonies* les plus « religieuses », cet aveu qu'on a cité plus d'une fois ? il les éclaire toutes, avec celles qui les suivront : « La religion positive est en moi une chose de volonté et de raison plus que de sentiment. C'est un malheureux état... Il n'y a qu'une chose alors à faire, fermer les yeux et prier Dieu. J'en suis là. » Et il ajoute, pour son cher Virieu : « Où, diable, en es-tu toi-même (2) ? »

*
* *

Il semble assez difficile de croire, même avec un Lamartinien pénétrant, que le poète ait voulu « se donner... et aux âmes semblables à la sienne, une liturgie aussi dépouillée que possible de tout caractère confessionnel ». La période de calme et de ferveur était bien passée en 1827, « si elle exista » (3) ; et nous avons vu M. des Cognets lui-même s'alarmer pour la foi de Lamartine dès la *Mort de Socrate*. Mais les origines de la crise sont plus lointaines encore.

Telle ou telle *Harmonie* la plus pénétrée de religion semble marquer une halte bénie et vouloir enchanter à jamais d'anciennes inquiétudes d'âme. La période de bonheur pouvait les avoir mises en fuite. Elles ont reparu bientôt, semblables à celles d'autrefois : plus graves seulement, comme mûries, et

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. I, p. 327, 350, 345 ; t. II, p. 450 (10 décembre 1819), 386 (27 juin 1819), 312, 271, 360, 311 ; t. III, p. 169 (1822).

(2) Lamartine, *Correspondance*, t. II, p. 220, 363, 433 ; t. IV, p. 36 (6 juin 1827). Cf. G. Lanson, édition des *Méditations*, p. xxxvi-xxxvii, LIV, etc.

(3) J. des Cognets, *Vie intérieure de Lamartine*, p. 156.

non plus purement spéculatives, mais à la veille d'entraîner des actes.

A qui va la responsabilité de cette nouvelle crise de 1827 environ, qui reprend, répercute et conduit près du terme une crise antérieure, à peine assoupie ?

Non pas encore à Dargaud, ami de Quinet, penseur libéral ou libre penseur, en qui l'on verra le mauvais génie de Lamartine : ils ne se connaîtront qu'à dater de 1831.

A Lamennais, selon M. Chr. Maréchal : Lamartine, « né disciple », aurait suivi et reproduit l'évolution de cette pensée, sociale, politique, philosophique et religieuse, dès 1817 jusqu'à la rupture avec Rome et au delà ; et plus d'une *Méditation*, plus d'une *Harmonie*, plus d'un passage des œuvres qui suivront 1830, semblent bien recevoir quelques clartés nouvelles par reflet de textes mennaisiens.

A Herder, selon des critiques allemands : Edgar Quinet venait de le traduire et Lamartine avait en Quinet un compatriote, un voisin de campagne, alors encore un ami. J'ai indiqué jadis quelques raisons de douter qu'il ait jamais connu Herder de près, surtout peut-être à l'époque où les relations avec Quinet furent le moins intermittentes (1). Même si les *Idées* de Herder aident le moins du monde à l'effet de l'exemple saisissant que donnait Lamennais, même s'il faut accorder tant soit peu d'importance à quelques entretiens avec Quinet sur la pensée allemande, dont le soleil de Morée a commencé dès 1828 à lever pour lui le sortilège, on peut croire que là encore Lamartine a été surtout lui-même.

Dans ce long combat moral dont les *Harmonies* marquent presque le terme, il a donné en personne presque toujours. Son temps l'y a aidé. Il a été sensible, avant Hugo, par exemple, au frisson qui a passé sur les consciences aux approches de 1830 (2). La Révolution de Juillet, quelques semaines, quelques jours après la publication des *Harmonies*, émut son âme comme tant d'autres âmes d'alors. Mais il l'avait pressentie de loin, et M. A. Thibaudet n'a point tort de dire qu'elle donnait une réponse aux interrogations et aux hésitations de *Novissima Verba* (3). Même l'appel de la politique s'est fait entendre à Lamartine beaucoup

(1) J. des Cognets, *Vie intérieure*... , p. 9, note. — Chr. Maréchal, *Lamennais et Lamartine*, p. 2, 3, 144 ss. — H. Tronchon, étude citée, p. 527 ss.

(2) Cf. Henri Tronchon, *Romanisme et Préromanisme*, p. 9 (Une crise d'âmes, 1830).

(3) Alb. Thibaudet, étude citée, *Nouvelles Littéraires* du 20 septembre 1930.

plus tôt qu'on ne serait tenté de le croire. Dès le séjour à Florence, la *Correspondance* montre nouée en lui une crise double : sociale et religieuse, d'opinion et de foi. La révolution, puis le voyage aux Lieux Saints, ne sauraient suffire à l'expliquer ou à la créer, et ne feront qu'accuser les choses, les rendre définitives.

Ce Dieu que d'année en année chantent les *Harmonies*, que jusqu'à la fin Lamartine s'applique à exalter, dont il dit la grandeur et la puissance en termes magnifiques, il ne prie aussi obstinément toute la nature de le lui manifester en gloire, que parce que vers la fin surtout il en est à le chercher encore :

Ah ! si vous paraissiez sans ombre et sans emblème,
 ... Si, frappés seulement d'un rayon de sa foi...

(*Novissima Verba.*)

Et l'on peut se demander si même les premières en date des *Harmonies*, les plus confiantes et sereines, ne sont pas elles aussi le chant d'une âme qui sent le besoin de croire et voudrait vérifier sa croyance pour soi-même, bien plus qu'en aveugler autrui. Le désir de la foi, dit M. A. Thibaudet, le respect de la foi, les poèmes sur la foi, deviennent des succédanés de la foi, « un élève des Jésuites peut se trouver à l'aise dans ce clair-obscur ». Est-ce rendre aux *Harmonies* toute justice ? J'aime mieux l'accent de M. Francis Jammes :

Ta foi même, troublée, ébranle ta prière.
 Tu t'assieds sanglotant le soir sur une pierre.
 Ces pleurs, ah ! que mon Christ les prenne dans sa main.
 Lamartine ! et les mêle au calice divin (1).

En plus d'une des dernières *Harmonies*, Lamartine doute, manifestement, et l'avoue. En plus d'une des premières, il cherche à se persuader qu'il croit, par une sorte d'aspiration puissante et confuse, qui veut se prouver Dieu par la reconnaissance, et en est toujours à identifier amour divin, amour humain, à demander à ceci, qui pourtant n'intervient plus qu'à titre de souvenir ou de regret, de démontrer encore cela.

Car la gloire même, qui n'était dans l'*Enthousiasme*, en 1820, que le « rêve d'une ombre », est encore, dans *Souvenirs d'Enfance ou la Vie cachée*,

Le faux pressentiment d'une vaine mémoire.

(1) A. Thibaudet, étude citée. — F. Jammes, Lettre à Lamartine, *Nouvelles Littéraires* du 20 septembre 1930.

Mais l'amour, le bonheur d'amour, empoisonné pourtant par la pensée de sa brièveté même,

...Ce n'est qu'un songe
Que le bonheur qui doit finir....

(*Méditations. A Elvire.*)

L'amour échappe seul à la négation du poète en ses heures de tristesse :

.....Ahl prêt à le nommer,
Ma bouche en le niant craindrait de blasphémer.
Lui seul est au-dessus de tout mot qui l'exprime...

(*Harmonies. Pourquoi mon âme est-elle triste ?*)

Cinq ans après les *Harmonies*, Lamartine dira encore : « Il n'y a qu'un moyen contre toutes ces tristesses de la vie, c'est de croire de plus en plus fermement à Dieu, et de l'appeler à son aide à toute heure et à toute pensée. Or, pour le croire, il n'y a qu'à contempler son œuvre qui parle si clairement de lui, soit dans la nature matérielle organisée, soit dans l'histoire, soit dans l'humanité (1). » L'histoire, l'humanité, seront alors chez Lamartine, au moins chez Lamartine poète, des préoccupations relativement récentes. Mais tout le reste, qu'est-ce, que le programme même ou le ferme propos des *Harmonies* ? A travers tant d'effusions, d'échos puissants, de reflets radieux, déjà l'on y présentait une sorte d'angoisse sourde, qui ne se laissait aveugler que bien mal.

C'était l'amorce et l'indice d'un changement profond qui s'opère en cette âme et qui métamorphosera non pas seulement l'artiste, puisqu'il dit ou croit dire adieu à la poésie lyrique, mais l'homme aussi, et toute son attitude et son rôle dans la vie et les œuvres de son temps.

*
* *

Ainsi le recueil de 1830 apparaît non pas comme un choix d'exercices spirituels en vers, à l'usage des maisons d'éducation et des laïcs qui ont quelque goût des émotions religieuses, mais comme un rappel d'âme — le dernier — à une joie intérieure, au besoin même de cette joie, en grande partie perdus depuis dix ans et davantage. Lamartine se prend un moment à en espérer le retour, mais ils s'en vont de lui, et ne reviendront guère qu'aux

(1) Lamartine, *Correspondance*, t. V, p. 89 : à Virieu, 15 juin 1835.

derniers mois de cette longue vie, quand le P. Hyacinthe, en juillet 1868, montera la petite pente de Saint-Point (1).

Dès le lendemain des *Harmonies*, Pierre Leroux montrait Lamartine sceptique, et panthéiste de sentiment plutôt que d'intelligence. Distinguant finement chez les poètes chrétiens contemporains « leur véritable inspiration, leur pensée lyrique, leurs tristesses et leurs joies, sous le voile chrétien dont se pare leur Muse », il ajoutait avec clairvoyance, comme s'il eût connu déjà les précieuses, les émouvantes lettres à Virieu : « Le doute et l'incertitude sont devenus de plus en plus visibles chez Lamartine à mesure que les années s'écoulaient... ».

Une génération après, Leconte de Lisle assurait, non sans quelque excès peut-être, que Lamartine n'est pas né croyant, qu'au fond de lui il y a un sceptique.

Une autre génération encore : en termes un peu faibles s'il songe à plus tard que 1820, Jules Simon disait l'âme de Lamartine possédée par une foi « où le scepticisme à peine senti apportait la passion et la lutte » (2).

La vraie nouveauté, le sens probable des *Harmonies*, est déjà le fait que cette lutte même atteint à ses péripiéties dernières, à ses échos. Une forme poétique renouvelée leur prête une résonance accrue.

La signification nouvelle s'indique aussi, et surtout, par un ordre d'idées qui, même dans les poèmes qu'il lui arrivera de composer encore, se substituera de plus en plus aux préoccupations anciennes d'un esprit, d'un cœur jadis tout pleins de soi ou, quand ils s'extravasaient et cherchaient à se mettre en état d'harmonie avec le monde, ramenés encore à soi. Ce stade intermédiaire entre l'« isolement » et la sympathie, la compréhension actives, s'accuse dès les *Harmonies*. Elles annoncent un homme nouveau. Depuis assez longtemps il se préparait.

Lamartine abandonnera désormais, ou peu s'en faut, les éloquents débats d'académie, d'école et de doctrine. Ils ont confirmé, assuré l'élan de son âme vers tout ce qui est spiritualisme, idéalisme et noblesse. Ils ont achevé de la détacher de ce qui est la lettre et l'élément conventionnel du dogme. S'attarder plus longtemps serait stérilité et manquement au devoir. Ce serait s'exposer aussi, comme déjà les *Nouvelles Méditations*, à décevoir

(1) Cf. C. Latreille, *Les dernières années de Lamartine*, p. 275 et note.

(2) P. Leroux, dans la *Revue Encyclopédique* d'octobre 1831. — Leconte de Lisle, art. cité (*Derniers Poèmes*, p. 253). — J. Simon, au *Livre du Centenaire*, pp. Académie de Mâcon.

en semblant ne faire que se répéter encore. Peu après la publication, l'auteur des *Harmonies*, réconcilié pourtant avec elles par le premier succès, disait à Louis de Carné : « Oui, je crois que ces deux volumes ne sont vraiment pas mal, quoique la plupart des pièces soient peu travaillées, et que les épreuves n'aient été revues que par ma femme. Mais au fond tout cela est de la graine de niais, et le public s'en occupe beaucoup plus que moi (1). »

Des années avant *Jocelyn* et le beau symbole de la Caravane humaine, déjà plus d'une *Harmonie* abjure le désabusement lassé d'autrefois. Du passé, tout entier versé au flot du temps, Lamartine ramène ses regards au monde présent, à la vie collective. Bientôt il tendra son activité vers l'avenir : « Les vieux partis sont morts, et rien ne ressuscite ici-bas. L'avenir appartient à l'avenir (2) ».

De même que l'*Hymne au Christ* ou le poème des *Révolutions*, conclusion logique des *Harmonies*, selon M. Thibaudet (3), dressent encore au-dessus du peuple en marche la croix et la haute Providence déroulant l'éternelle loi, de même la VIII^e Vision de la *Chute d'un Ange* donnera toujours comme mission aux créatures de Dieu, d'exécuter leurs parties dans le chœur universel qui le loue :

L'œuvre du genre humain, c'est de louer son Dieu...
... De notre âme, ô Seigneur, le timbre, c'est ton nom !...

Mais les paroles de cet hymne éternel doivent être devenues des actes. Et l'amour que Lamartine a tant chanté, que parfois il pleure, ne sera plus seulement principe de la vie personnelle, égoïste, mais principe de la vie commune, règle essentielle de la morale sociale lamartinienne. Se rapprocher de Dieu, recourir aux grands enseignements de sa loi, mais sans scrupules de dogme : seul moyen de faire du monde actuel, toujours en discordes et luttes acharnées, ce qu'il sera « quand il sera bien ».

Ainsi une autre foi se substituait à la foi formelle de l'enfance, sur la base inchangée d'un idéalisme généreux, en cette âme haute et passionnée à qui la vérité traditionnelle ni la contemplation ne suffisaient plus.

(1) Cité par J. des Cognets, *Lamartine et le Comte de Carné* : Correspondant, 25 juin 1925, p. 840.

(2) Lamartine, *Correspondance*, t. V, p. 235 (29 septembre 1837).

(3) Alb. Thibaudet, étude citée, *Nouvelles Littéraires* du 20 septembre 1930.

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

IX

La République (Suite).

Nous avons étudié la dernière fois le premier livre de *la République*, et examiné sa relation avec l'ensemble de l'œuvre. Il ne nous a pas paru très vraisemblable — quoi qu'on en ait pensé — qu'il ait jamais existé sous la forme d'un dialogue indépendant, intitulé ou non *le Thrasymaque*. Il nous a paru certain, en tout cas, que, tel que nous le lisons, il constituait une introduction parfaitement adaptée au traité tout entier, en sorte que, si vraiment il avait été à un moment donné isolé, il faudrait admettre qu'il a été révisé attentivement quand il fut destiné à un usage nouveau. Il ouvre trop d'horizons sur ce qui suit pour que ces indications ne doivent pas être considérées comme des préparations. Mais l'interprétation du 1^{er} livre n'est qu'un point particulier dans le problème difficile de la composition de *la République*. On ne peut avoir de doute qu'un ouvrage de cette étendue ait réclamé pour son achèvement un assez long délai ; et il est par conséquent possible qu'il n'ait pas été écrit d'un seul jet ; que Platon l'ait développé progressivement, en même temps qu'il s'occupait d'autres dialogues de moindre ampleur, qui paraissent appartenir à la même période, peut-être par exemple le *Phèdre*, le *Banquet* ou le *Phédon*. Ce qui est plus difficile à discerner, c'est si, au cours de ce travail, le plan primitif a été agrandi ; si la conception originaire s'est élargie et approfondie. Nous avons montré la complexité d'un plan qui associe la morale sociale à la morale individuelle, et les fait dépendre toutes deux d'une métaphysique. On ne peut en aucune façon dissocier les deux premiers éléments ; leur combinaison est l'idée essentielle qui do-

mine toute l'œuvre. Il est plus malaisé de savoir si le troisième est aussi indispensable, et si primitivement il devait tenir tout autant de place qu'il en a pris effectivement. On a pu se demander si les quatre premiers livres ne représentaient pas un premier état de *la République*, qui, complété par certaines parties des suivants, se suffirait à lui-même. Voyons donc ce que sont au total ces quatre premiers livres, et de quelle manière ils se lient au cinquième.

Le premier livre n'aboutit pas, nous l'avons vu, à une conclusion positive. La question de la justice y est posée, mais une définition satisfaisante n'est pas obtenue. Comme Socrate le remarque en terminant, on a fait son éloge ; mais un éloge n'est pas une définition. La question de la meilleure forme d'état possible n'est également entrevue que de loin. Pas davantage le *Phèdre* ne laisse, au début, quand il s'agit exclusivement du discours de Lysias, prévoir clairement ce que sera le second discours de Socrate, ni le *Gorgias*, avec sa première partie consacrée à la rhétorique pure, ne découvre, sinon à un œil très exercé, le problème moral qui en deviendra le véritable sujet. Dans *la République*, la discussion soulevée par Thrasymaque n'ayant pas été poussée à fond, il semble d'abord que tout le résultat auquel elle puisse aboutir soit obtenu, quand Socrate a rendu Thrasymaque plus traitable, et lui-même, après avoir remporté ce succès et complimenté son adversaire de son changement d'attitude, s'exprime comme voici : « Après avoir ainsi parlé, je croyais l'entretien terminé, mais à ce qu'il paraît, ce n'en était encore que le prélude. Glaucon, avec le courage qu'il apporte en tout, n'approuva pas la retraite de Thrasymaque (1). »

Nous voilà prévenus que nous n'avons assisté qu'à des préliminaires. Et, en effet, pour exiger un examen plus approfondi, se dresse Glaucon, ce frère de Platon, qui, avec son autre frère Adimante, va jouer, après Socrate, le rôle principal. Glaucon, avec ce beau courage intellectuel qui provoque la louange de Socrate, réclame des précisions. On a bien soutenu qu'il fallait préférer la justice à l'injustice ; mais l'a-t-on réellement démontré ? Non ; car on a opposé non pas justice et injustice en elles-mêmes, mais les conséquences qui dérivent de l'une et de l'autre. Or le souverain bien est ce que l'on recherche en vue de lui-même, et non en considération de ses effets ; si la justice est véritablement ce souverain bien, il est nécessaire de prouver qu'elle remplit

(1) Début du livre II, p. 45, trad. Bastien.

cette condition ; et c'est ce qui n'a pas encore été fait. Pour rendre sensible la nécessité de ce complément, Platon nous conte la fable de l'anneau de Gygès, qui est un symbole. Vous savez comment on contait que Gygès, pâtre lydien au service du roi Candaule, vit un jour, après un orage, la terre s'entr'ouvrir devant lui, descendit dans le gouffre, y trouva un cheval de bronze qui contenait un cadavre de taille gigantesque, et remarqua au doigt de ce cadavre un anneau d'or dont il s'empara ; comment il s'aperçut, à son retour parmi ses camarades, que cet anneau, si on le portait en tournant le chaton en dedans, avait la mystérieuse propriété de rendre invisible ; comment il profita de l'anneau magique pour séduire la reine, assassiner le roi et le remplacer. C'est ainsi que Platon anime tout par des exemples concrets, qu'il développe avec un talent de conteur égal à celui du bon Hérodote. L'homme juste ne sera vraiment que celui qui le resterait, même s'il avait le pouvoir de Gygès et s'il pouvait, en devenant injuste, cacher ses crimes et se faire passer pour ce qu'il n'est plus. Fable analogue au fond à celle que résume notre locution familière : « tuer le mandarin ». Le récit est charmant. Il y a d'autre part peu de pages plus fortes chez Platon que celles où Glaucon dresse l'antithèse du juste et de l'injuste, considérés chacun en sa plénitude, et que celles où Adimante, venant à la rescousse de son frère, montre combien dans la vie réelle nous sommes éloignés de ce que réclame Glaucon, et que, si les pères recommandent la justice à leurs enfants, si les cités en prêchent l'observation aux citoyens, c'est toujours son utilité qui est en vue, non son essence. Et que disent les poètes, ces grands éducateurs de la Grèce ? Ils ont les mêmes préjugés ; ils s'en tiennent à la même conception banale. Dès le début de *la République*, commence ainsi à s'amorcer la condamnation de la poésie, de toute poésie au moins qui ne respectera pas la morale et la religion. Platon a pleine conscience de la hardiesse de sa doctrine ; il sait que le vulgaire la regardera comme un paradoxe et ne craint pas de souligner le conflit où il se jette avec l'opinion commune, que représentent les poètes, ces poètes qui se font de la divinité des idées si fausses et qui s'imaginent par exemple qu'on peut l'apaiser par des rites et des sacrifices, sans se corriger de ses vices.

Cette partie de *la République* nous a donc présenté ces deux figures si sympathiques des deux frères de Platon, Glaucon et Adimante. Voici en quels termes Platon les fait gentiment louer par Socrate : « J'avais toujours admiré l'heureux naturel de Glaucon et d'Adimante, mais dans cette circonstance surtout je

fus ravi de leurs discours, et je leur dis : « Enfants d'un tel père, ce n'est pas sans raison que l'amant de Glaucon a commencé ainsi l'éloge qu'il composa pour vous, quand vous vous fûtes distingués à la journée de Mégare : Fils d'Ariston, couple divin issu d'un illustre héros ! Cet éloge semble vous convenir parfaitement, ô mes amis ! Car il faut qu'il y ait en vous quelque chose de vraiment divin, pour que vous ne soyez pas persuadés que l'injustice vaut mieux que la justice, lorsque vous avez si bien parlé de cette question (1). » C'est leur initiative pressante qui décidera Socrate à confesser qu'il n'a pas réfuté réellement Thrasymaque ; et à reprendre le problème pour proposer la méthode qui va faire l'originalité de *la République*. Cette méthode sera de lier la recherche de la justice individuelle à celle de la justice sociale. Voici le passage qu'il faut connaître, car il explique tout le dessein de Platon :

Si l'on ordonnait à des personnes qui n'ont pas la vue très perçante de lire de loin des lettres écrites en petit caractère, et qu'une d'elles eût remarqué que ces mêmes lettres se trouvent écrites ailleurs en gros caractères, sur une plus grande surface, il leur serait, je crois, très avantageux d'aller lire d'abord les grandes lettres et de les comparer ensuite avec les petites, pour voir si ce sont bien les mêmes. — C'est vrai ; mais quel rapport y vois-tu avec notre recherche sur la nature de la justice ? — Je vais te le dire. La justice ne se rencontre-t-elle pas dans un homme et dans un Etat ? — Oui. — Mais un Etat est plus grand qu'un seul homme ? — Sans doute. — Par conséquent la justice pourrait bien s'y trouver en caractères plus grands et plus faciles à discerner. Ainsi nous chercherons d'abord, si vous le trouvez bon, quelle est la nature de la justice dans les Etats ; ensuite nous l'observerons dans chaque individu, et, comparant les deux espèces de justice, nous verrons la ressemblance de la petite à la grande. — C'est fort bien dit. — Mais, si nous examinions par la pensée la manière dont se forme un Etat, peut-être découvririons-nous comment la justice et l'injustice prennent naissance ? — Cela pourrait être. — Nous aurions l'espérance de découvrir plus aisément ce que nous cherchons. — Assurément. — Eh bien ! Voulez-vous que nous commençons ? Ce n'est pas une petite entreprise que celle que nous formons. Délibérez. — Notre parti est pris. Fais comme tu dis (2).

Avec quelle habileté ce double dessein sera exécuté, on le constate en notant que Platon nous annonce que nous verrons la justice apparaître, à mesure que nous verrons se former la cité. Ainsi *la République* s'ouvrira par une analyse, opérée à un point de vue historique et destinée à nous faire comprendre comment ont dû naître les sociétés humaines. Au cours de cette analyse, Platon insiste déjà sur une idée qui est un des principes fondamentaux de sa politique, celle de la division du travail. Il montre

(1) *Lcc., cit.* p. 61.

(2) P. 62 ; les deux interlocuteurs sont Socrate et Adimante.

comment les premiers groupements répondent à la satisfaction de besoins élémentaires ; comment peu à peu la cité grandit ; comment ses besoins se compliquent ; comment le luxe se produit, avec l'inégalité qui en est la compagne ; comment aussi, puisque les cités se multiplient, le risque de conflit, — de guerre, — entre les cités voisines ne peut être évité, et comment par suite chaque cité doit avoir un corps de *gardiens* (φύλακεις). La division du travail exige que ces gardiens se vouent tout entiers à leur tâche, donc qu'ils aient une éducation spéciale, qui doit leur donner à la fois la bravoure et la sagesse, qui exigera qu'ils vivent dans une sorte de couvent, sans posséder de biens en propre. De là viendra que *la République* — comme plus tard *les Lois* — qui sont des traités politiques, ne touchent en réalité que très peu à la législation proprement dite, et mettent au contraire au premier plan le problème de l'éducation. La formation des gardiens, par la combinaison de la gymnastique et de la philosophie, sera la question capitale. Elle doit commencer dès l'enfance, ce qui ramène nécessairement la critique des poètes, principaux et presque seuls éducateurs de la jeunesse dans l'Hellade ; avant tout la critique de celui qui les domine tous, Homère, et au-dessous de lui, Hésiode. Le législateur n'a pas à devenir poète lui-même, mais à imposer des règles strictes à la poésie, et la première de ces règles doit être d'inspirer à la jeunesse une idée juste des Dieux. La divinité ne doit être représentée que comme bonne, immuable, véridique ; or les poètes font tout le contraire.

Cet examen critique de la poésie remplit le livre III. De même que les poètes ont le tort de présenter d'une divinité qu'ils conçoivent à l'image de l'homme une idée fautive et immorale, de même ils ont tort, par ce qu'ils racontent sur l'Hadès, par la peinture qu'ils font de héros qui se lamentent, de compromettre la fermeté, la bravoure. L'admirable naturel des peintures homériques, quand on les considère non plus du point de vue littéraire, mais du point de vue moral, est précisément ce qui les fait condamner. Après avoir examiné les diverses matières de la poésie, Platon établit une distinction entre les genres, et ce qu'il dit à ce sujet prélude à *la Poétique* d'Aristote. Il définit le genre narratif, le genre dramatique, le genre mixte ; c'est à ce dernier que se rattache en réalité, plutôt qu'au premier, l'épopée homérique où — Platon le signale bien avant Victor Bérard — tout est en action. La musique, au sens moderne du mot, n'attire pas moins l'attention de Platon, avec ses modes, ses rythmes, etc. Par une poésie et une musique saines, il s'agit de créer autour des jeunes gens un milieu, une atmosphère salubre. La page où se résume cette

thèse est à bon droit considérée comme une des plus belles de Platon :

Suffra-t-il de veiller sur les poètes et de les contraindre à nous offrir dans leurs vers un modèle de bonnes mœurs, sinon, de renoncer à la poésie ? Ne faudra-t-il pas encore surveiller les autres artistes et les empêcher de nous offrir dans la peinture des êtres vivants, dans les ouvrages d'architecture ou dans tout autre genre, une imitation vicieuse, sans correction, sans noblesse et sans grâce, et interdire à tout artiste incapable de se conformer à cette règle l'exercice de son art, dans la crainte que les gardiens de l'Etat, élevés au milieu de ces images détestables, comme dans de mauvais pâturages, et y trouvant chaque jour leur entretien et leur nourriture, ne finissent par contracter peu à peu, sans qu'ils s'en aperçoivent, quelque grand vice dans l'âme ? Ne devons-nous pas, au contraire, chercher des artistes habiles, capables de suivre à la trace la nature du beau et du gracieux, afin que nos jeunes gens, élevés au milieu de beaux ouvrages, comme dans un air pur et sain que le vent leur apporte d'une heureuse contrée, en reçoivent de salutaires impressions par les yeux et par les oreilles, et qu'elle les porte insensiblement dès l'enfance, à imiter ce qui est beau et raisonnable, à l'aimer et à établir entre lui et eux un parfait accord (1).

Platon passe ensuite à l'examen de la gymnastique et à celui des chœurs de chant ou de danse. Il veut que gymnastique et musique soient étroitement liées, pour éviter que la jeunesse, si la première dominait, devienne trop farouche ; trop amollie, si c'était la seconde. Il montre ensuite que, dans la classe des gardiens qui constituent l'armée de la cité, il faut faire choix d'une élite. Cette élite nous donnera les vrais chefs de la cité, ceux qui la gouvernent, et dont les autres gardiens ne seront que les agents exécutifs.

Platon a dit tout à l'heure que le législateur n'avait pas besoin de se faire poète, mais seulement de surveiller la poésie. Il ne reste pas entièrement fidèle peut-être à ce programme. Car il veut, pour assurer le bon ordre, faire appel à la fiction, au mythe, et il faut reconnaître qu'il avance à ce propos une théorie périlleuse, celle du mensonge utile (j'entends *moralement* utile) ; voici la fable qu'il veut faire admettre par les citoyens : « Je tâcherai d'abord de persuader aux magistrats et aux guerriers, ensuite au reste des citoyens, que cette éducation et tous les soins que nous leur avons donnés sont comme autant de songes ; qu'ils croient les avoir reçus et en avoir éprouvé le bienfait ; qu'en réalité ils ont été élevés et formés dans le sein de la terre, eux, leurs armes, et tout ce qui leur appartient ; qu'après les avoir formés, la terre, leur mère, les a mis au jour ; qu'ainsi ils doivent regarder la terre

(1) P. 111.

qu'ils habitent comme leur mère et leur nourrice, la défendre contre quiconque oserait l'attaquer, et traiter les autres citoyens comme leurs frères, sortis comme eux du sein de la terre ». Il est remarquable que Platon ait compris, avant le christianisme, l'efficacité que peut exercer sur les hommes la conscience de leur origine commune ; mais la fraternité dont il veut leur inspirer le sentiment repose sur une fable, et elle est d'ailleurs imparfaite, parce que l'humanité, selon cette fable, est divisée en classes, l'une formée d'or (celle des gouvernants) ; l'autre d'argent (celle des guerriers) ; la troisième de fer et d'airain (celle des laboureurs et artisans) (1).

Le livre IV commence par une objection d'Adimante, qui dit à Socrate : « C'est fort bien ; mais ces gardiens, qui vont être les défenseurs de l'Etat, et parmi lesquels vont se recruter les gouvernants, ces gardiens soumis à une discipline rigoureuse, et à qui tu imposes le communisme, ne seront guère dignes d'envie. » La réplique de Socrate est remarquable ; elle correspond à une conception de la cité qui est la conception la plus commune aux Grecs, mais Socrate la renforce encore :

D'abord, dirons-nous, il serait possible que la condition des guerriers, telle qu'elle est, fût très heureuse ; mais au reste nous fondons un Etat non pour qu'une classe particulière de citoyens soit éminemment heureuse, mais pour que l'Etat tout entier soit aussi heureux que possible, persuadés que c'est dans un Etat comme le nôtre que nous aurions le plus de chance de rencontrer la justice, et que nous ne trouverions que l'injustice dans un Etat mal constitué, et qu'ainsi, après avoir examiné l'un et l'autre, nous pourrions nous prononcer sur ce que nous cherchons depuis longtemps. Or maintenant, c'est l'Etat heureux que nous croyons former sans faire exception de personne, et sans y comprendre seulement un petit nombre de citoyens, mais nous avons en vue l'Etat tout entier (2).

La division du travail commande tout le système : le communisme supprime la richesse, cause de tous les maux dans l'Etat. Mais alors l'Etat ne sera pas riche, objet de nouveau Adimante, et s'il a à soutenir des guerres, comment y parviendra-t-il ? La réplique de Socrate est celle-ci : « A défaut de richesse, il aura des alliés ; et pas d'ennemis ; des alliés, car il en vient spontanément à tout Etat qui apparaît fort ; pas d'ennemis, car nul ne songe à attaquer un tel Etat ». C'est à cette occasion que Socrate s'explique sur une question de première importance, sur l'étendue de la cité

(1) Platon ne considère pas, d'ailleurs, ces catégories comme séparées par un abîme infranchissable ; les générations successives peuvent ne pas être conformes à la première.

(2) P. 156.

idéale. Elle sera comme les cités que les Grecs avaient sous les yeux, de dimension assez restreinte, et ne pourra guère mettre sur pied plus de mille combattants. Pour juger équitablement le système politique de Platon, il ne faut jamais perdre de vue deux choses : d'abord la petitesse de la cité grecque, par comparaison avec nos grands états modernes ; ensuite l'existence de l'esclavage, que Platon ne supprimait pas. Nous avons vu que les castes qu'il institue ne sont pas absolument rigides ; il faut tenir compte des hasards de l'hérédité, qui pourront produire un fils de gardien impropre à son rôle, ou élever un fils de laboureur, un fils d'artisan bien doué. Ce sont là toutefois des cas exceptionnels.

L'essentiel est que les jeunes citoyens reçoivent l'éducation qui convient à la fonction qu'ils seront appelés à remplir. Je le redis encore : *la République* et *les Lois* sont plutôt des traités d'éducation que des traités de législation. Et — c'est ici un des points essentiels du système de Platon — une fois établie, l'éducation dont il institue le programme devra demeurer immuable. Tout sera perdu si dans la gymnastique et la musique s'introduisent des nouveautés, qui ne peuvent être que des erreurs, puisque le législateur a tout ordonné pour le mieux. Après avoir déclaré inutile d'envisager les mesures de réglementation qu'un auditeur vulgaire attendrait (sur les tribunaux, les impôts, les douanes, les marchés), Socrate recueille l'assentiment d'Adimante qui reconnaît qu'il n'y a nul besoin de prescrire tout cela à d'honnêtes gens, et qu'ils le trouveront facilement d'eux-mêmes ; il ajoute : « Oui, mon cher ami, si Dieu leur donne de conserver dans toute leur pureté les lois que nous avons établies (1). »

L'Etat est fondé, tel que Socrate, c'est-à-dire Platon, le conçoit sous la forme la plus sage. Mais vous vous souvenez que l'espoir de Socrate était qu'en assistant à ce développement, nous aurions probablement chance de voir apparaître, sous sa forme, sociale, cette justice que l'objet de l'entretien est de définir. Il ne reste donc plus qu'à chercher, en analysant l'organisation qui vient d'être supposée, quel élément y représentera la justice. Pour le discerner, il faudra procéder par élimination ; il faudra y reconnaître d'abord comment sont représentées les autres vertus, dont le cas est plus simple. Socrate montre en effet sans peine où résident dans la cité la prudence (*φρόνησις*), la tempérance (*σωφροσύνη*) et la vaillance (*ἀνδρεία*). Une fois que l'on a ainsi mis hors de cause trois sur quatre des vertus cardinales, ce qui reste

(1) P. 144.

de vertu dans la cité constituera la justice. Que reste-t-il ? Il reste la force qui maintient l'harmonie dans l'Etat, et qui résulte de ce que personne n'empiète sur son voisin, que chacun — individu ou classe — fait *ce qui le concerne*, πράττει τὰ ἑαυτοῦ. La justice individuelle, aussi bien que la justice sociale, résidera dans cet équilibre. S'il manque à l'âme individuelle, elle sera vicieuse, et le nombre ainsi que la nature des vices où elle pourra tomber sont égaux, sont pareils aux vices des constitutions. Cette fin du IV^e livre prépare manifestement les pages des derniers livres où seront étudiées, en corrélation avec les dégradations de l'âme humaine, les diverses étapes de corruption par lesquelles dégénèrent les cités.

Ainsi cette partie finale du IV^e livre est incontestablement conçue de telle façon qu'elle réclame une suite. Mais on ne peut s'empêcher de noter le passage antérieur du même livre où Platon fait déclarer par Socrate : « Voilà donc la cité fondée. » On ne peut pas ne pas noter que, ce résultat acquis, on a obtenu, par voie de conséquence, la définition de la justice sous ses deux aspects. N'est-on pas tenté dès lors de dire : l'œuvre est achevée ? Le programme est rempli, et la question posée par Socrate a reçu une réponse satisfaisante. Ces 4 livres forment un traité complet. Certes, nous avons vu que la fin du dernier semble cependant préparer autre chose, et ailleurs, par exemple dans le développement sur le communisme, on trouve une amorce de la communauté des femmes, laquelle n'est cependant pas encore prescrite ici ; le communisme des gardiens semble se limiter d'abord aux biens. Mais ne pourrait-il pas y avoir dans ces différents morceaux des additions, qui proviendraient d'une revision devenue nécessaire, si, à un moment donné, Platon a agrandi son plan ?

Les défenseurs de cette thèse ont cherché un appui dans un texte d'Aulu-Gelle. Aulu-Gelle (*Nuits alliques*, XII, 3), parlant de la rivalité entre Xénophon et Platon, rivalité qui se trahit par le silence que chacun des deux garde sur l'autre, prétend que la *Cyropédie* de Xénophon n'en est pas moins une réplique à la *République*, mais non pas au traité en 10 livres que nous possédons ; Xénophon répondrait *duobus fere libris qui primi exierant*, aux deux livres environ qui avaient paru les premiers. Est-ce là vraiment un texte décisif ? Non, car, si Aulu-Gelle parle de *deux livres environ* qui auraient paru avant les autres, cela implique seulement que la *République* aurait été publiée par étapes ; cela n'oblige pas à croire que Platon n'a pas suivi un plan conçu dès l'origine. Je n'insiste pas sur le fait qu'Aulu-Gelle parle de *deux livres environ*, alors qu'il nous est apparu que ce sont les

quatre premiers qui semblent former un ensemble ; la division en livres ne remonte peut-être pas à Platon lui-même, et, comme il y a eu divers classements des dialogues, avant celui qui est devenu traditionnel, celui de Thrasyllé, il peut y avoir eu des éditions comportant des divisions différentes.

Laissons donc Aulu-Gelle. Nous avons constaté que les quatre premiers livres peuvent à la rigueur se suffire. Il y a donc possibilité que Platon ait suivi d'abord un plan plus simple que celui qui l'a conduit à composer les dix livres. C'est une possibilité. Est-ce une probabilité ? Ce que nous aurons à dire des livres suivants nous permettra peut-être d'apporter plus de précision à notre réponse.

(A suivre.)

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-1933.)

IX

De l'Association politique.

Soucieux d'analyser et de peser, pour en faire profiter la France, les éléments essentiels de la démocratie, Tocqueville étudie, après la presse, les associations politiques, rouages non moins indispensables au gouvernement du peuple que les journaux. La commune autonome est déjà une manière d'association ; c'est l'école du citoyen. Les associations plus étendues, nécessaires à la politique régionale ou nationale, sont les moyens d'action de la démocratie. Sans la possibilité de former des groupes, la discussion des idées et la mise en commun des intérêts restent des velléités vaines ou se font par collusions secrètes. Dans le premier cas, c'est la négation de la liberté ; dans le second cas, c'est la destruction de l'ordre. Une nation moderne ne peut que perdre à étouffer ainsi l'opinion ; en réprimant la parole libre, elle oscille sans cesse entre le despotisme et l'anarchie.

En France, la monarchie constitutionnelle, par défiance du peuple, perpétuait l'esprit révolutionnaire. Les associations politiques, du temps de Tocqueville, avaient un caractère occulte. Au lieu d'organiser l'opposition, elles préparaient la révolte. On n'y voyait pas, chez les chefs, ce sentiment de la responsabilité, qui accompagne l'espérance d'arriver au pouvoir par une nouvelle orientation politique de la nation ; chez les troupes, ce respect de la légalité, qui procède de la libre disposition du droit de vote. Les chefs étaient des meneurs, souvent exaltés, exerçant une sorte de commandement militaire sur des troupes passives, jusqu'au moment où, l'exaltation se répandant dans la masse, celle-ci deve-

nait prête pour la révolution. Si la France voulait sortir de l'ère des révolutions, il lui fallait donner au peuple, avec le suffrage universel, le droit d'association. L'Amérique, sur ce point, pouvait servir d'exemple.

L'Amérique avait le double avantage de posséder l'esprit de discipline comme trait de race et d'avoir une longue habitude des institutions de liberté. L'individualisme, dont est pétrie l'âme américaine, a pour corollaire le goût de l'association. C'est quand on a en soi le désir impérieux d'agir en vue d'atteindre des résultats pratiques qu'on sent le besoin de coopérer avec ses semblables et ses égaux, afin de neutraliser par des concessions mutuelles la divergence des intérêts et de mettre au profit de l'œuvre commune la force que donne l'union. On pourrait presque dire que, chez les Américains, l'association est un instinct. Tocqueville en voit les effets dès les premières années, dans les écoles, où les enfants forment des « équipes » pour les jeux organisés. Nulle part on n'agence mieux qu'en Amérique les fêtes civiques, auxquelles les habitants d'une ville ou d'un comté participent, chacun avec leur rôle spécifié, tous avec l'ardeur que leur inspire la part personnelle qu'ils prennent au succès. Dans la rue, à l'improviste, en cas d'embarras de voiture ou d'accident, les passants forment une escouade de secours, qui rétablit la circulation ou porte aide aux blessés avec « efficience » (1). A la campagne, le shériff (seul représentant de la police) n'a jamais de difficultés à réunir des auxiliaires pour la poursuite et l'arrestation d'un délinquant : c'est ce qu'on appelle former un *posse comitalus*.

Ce sont là les manifestations secondaires du génie d'association dont le grand champ d'activité est la politique. Tantôt des Américains s'assemblent pour donner corps à une opinion et la répandre dans le public ; tantôt pour exercer une pression sur le gouvernement et emporter une mesure dont le vote est retardé par des préjugés ou par une opposition intéressée ; tantôt pour défendre par une action permanente une politique déterminée. A ces objets correspondent divers genres d'associations : groupes délibérants, groupes agissants (ou conventions), et partis organisés.

(1) Dans un comté de Pensylvanie, des amis des nègres affranchis avaient affecté un bâtiment en bois à une école pour les enfants de ces malheureux ostracisés, à la grande indignation de ceux qui tenaient pour la sujétion des noirs, même remis en liberté. Ces fanatiques de l'ordre (qui avaient pour eux le nombre), sur un simple avis de l'un d'eux, arrivèrent, une nuit, des villages environnants avec 80 paires de bœufs, hissèrent l'école sur un train de roues et allèrent la jeter dans un marécage... Remarquable efficience de l'esprit d'association !

En Amérique, le droit d'association est illimité. Est-ce un bien ? se demande Tocqueville. Sans doute, puisque c'est seulement à cette condition que les minorités peuvent se maintenir en face de l'omnipotence de la majorité, que l'opposition conservatrice peut jouer son rôle modérateur, et que l'opposition avancée peut imprimer à la démocratie la mobilité sans laquelle il n'y aurait pas de progrès. Mais ce n'est pas un bien sans mélange. N'y a-t-il pas danger pour un groupe, dont les passions s'échauffent, de se laisser aller à des excès ? Tocqueville croit voir un exemple d'un de ces excès dans ce qui se passa à la « convention du libre-échange », à Philadelphie, en 1831. Les délégués de 15 Etats érigèrent à cette occasion un Parlement au petit pied pour protester contre les droits de douane, et publièrent une « adresse » au peuple déclarant inconstitutionnel le vote du « tarif » par le Congrès. Ce fut là, dit-il, une démarche imprudente, à laquelle il faut en partie attribuer « la révolte ouverte qui eut lieu en 1832 contre les lois commerciales de l'Union » (II, iv, 36-38).

Tocqueville est si négligent en matière d'histoire qu'il omet de rechercher la genèse et les préliminaires du mouvement, dont l'agitation dangereuse de la Caroline du Sud, en 1832, fut la consommation. Nous reviendrons à cet enchaînement de faits. Nous voudrions d'abord montrer combien les références à l'histoire justifient la première partie de la thèse de Tocqueville, à savoir que l'association libre des citoyens est la condition même du fonctionnement normal et du progrès de la démocratie. Quant à la contre-partie — que l'association peut entraîner de fâcheuses conséquences — elle apparaît avec beaucoup plus de force que ne l'indique Tocqueville. Les causes s'en détachent nettement d'une vue d'ensemble des événements de l'époque. A notre avis, l'association a pris un caractère révolutionnaire en Amérique, non pas pour des raisons politiques, mais lorsque sont intervenus des conflits soulevés par l'opposition des intérêts économiques ou par de graves divergences au sujet des problèmes sociaux.

* *

L'association sert à tout en Amérique. C'est sur elle que repose l'organisation des églises, lesquelles, dans le premier tiers du XIX^e siècle, s'étaient séparées définitivement des Etats. Les églises locales ont des fabriques, et ces véritables conseils d'admi-

nistration forment une fédération nationale, non seulement pour chaque secte, mais pour les sectes apparentées par des similarités de doctrine. C'est ainsi qu'on verra la fédération « évangélique » intervenir dans les mouvements concernant la tempérance et l'esclavage, dans un sens différent de la fédération « épiscopaliennne » (comme en Angleterre s'opposent les anglicans et les dissidents). Les « évangéliques » favorisent ces mouvements en faveur de la tempérance et de l'abolition de l'esclavage ; les « anglicans » se tiennent à l'écart de ces mouvements.

Le parti ouvrier n'avait pas seulement ses journaux, comme nous l'avons noté, mais ses associations. Les unions de métier avaient un caractère professionnel, parfois mutualiste. Elles s'unissaient, aussi pour l'action politique et sociale, en groupements plus étendus, dont le principal fut *L'Association pour la protection des travailleurs d'usines et pour le développement de l'éducation nationale*, fondée en 1829. Le titre même indique qu'il s'agissait de revendications pour l'école laïque et gratuite, en même temps que de la défense des salaires. Ces associations avaient un caractère avancé, que la « Fédération du Travail » n'a plus aujourd'hui, depuis que les ouvriers qualifiés ont obtenu une haute rémunération et forment une aristocratie en opposition au prolétariat des immigrants. En 1830, les associations ouvrières, sans adhérer pleinement au socialisme, écoutaient volontiers les harangues de Frances Wright, au grand scandale des bourgeois qui n'admettaient pas qu'une femme puisse prendre la parole en public — encore moins qu'elle défende l'union libre... Les associations ouvrières résistaient à la campagne pour l'abstention des boissons fortes. L'une d'elles prit le nom de *The Ciderists* (les buveurs de cidre — le cidre étant, dans l'Ouest surtout, la boisson du peuple).

Les ouvriers n'étaient pas les seuls à demander des écoles nationales. La plupart des écoles qui existaient au commencement du XIX^e siècle étaient confessionnelles, dépendant soit des catholiques, soit des méthodistes, soit d'autres sectes, et n'étaient pas entièrement gratuites. Des associations privées prirent l'initiative de donner au peuple l'instruction qu'il ne recevait pas encore sans restriction. Citons la *Société de bienfaisance* et l'*Union des charpentiers*, à Baltimore, qui prirent des mesures d'avant-garde pour entraîner la ville à assumer plus largement la charge de l'instruction des enfants pauvres. L'introduction du système de Lancaster — c'est-à-dire de l'enseignement mutuel par des élèves-moniteurs — provoqua la formation d'associations pour promouvoir ce genre d'écoles peu coûteuses. Dès 1805, il y eut à

New-York la *Société pour l'établissement d'Écoles gratuites*. D'autres sociétés se fondèrent à Philadelphie et dans les grandes villes du Nord. Dans le Sud, la Caroline du Nord eut de bonne heure ses associations pour le développement des écoles. Dans la Virginie, au contraire, il y eut un mouvement hostile dû à l'antagonisme des planteurs à l'égard des « blancs pauvres ».

Le Sud ne participa guère à un autre mouvement de caractère intellectuel et moral, qui se manifesta, dans le Nord et le Centre, par la formation d'un grand nombre de « sociétés de tempérance ». L'ère industrielle, entraînant la concentration de nombreux ouvriers dans les villes manufacturières, avait multiplié les *saloons* (débits) et les excès n'étaient pas rares. Le Sud, qui fabriquait le whisky et le rhum, ne se souciait pas de compromettre ses intérêts par trop de zèle pour l'abstention des liqueurs fortes. La survivance du puritanisme dans la Nouvelle-Angleterre en fit le lieu d'élection pour la campagne anti-alcoolique. De là, la contagion gagna le nord de l'Etat de New-York. De 1830 à 1833, le nombre des sociétés d'abstinence totale ou partielle atteignit, dans ces régions, le nombre de 700. Les églises évangéliques en prenaient souvent l'initiative. Les femmes commençaient à y jouer un rôle important.

Parmi les questions d'ordre intellectuel, moral et social, qui donnèrent lieu à une action concertée, on peut ranger l'opposition à la franc-maçonnerie. Cette opposition (qui n'existe plus du tout aujourd'hui) était dans une certaine mesure religieuse : on croyait savoir que, derrière le mystère des initiations et des rites, se cachait l'athéisme, crime impardonnable à cette époque. Mais le peuple avait aussi d'autres raisons de détester les francs-maçons : c'était une société aristocratique et secrète. Elle semblait un défi à la démocratie. La colère contre elle éclata, lorsqu'en 1828 un transfuge, du nom de Morgan, qui avait écrit un livre pour dévoiler les arcanes des loges, disparut, enlevé et sans doute assassiné. Il y eut des « sociétés antimaçonniques » dans tout le pays. En 1831, il se tint une convention nationale pour désigner un candidat antimaçonnique à la présidence des États-Unis. Tout cela sent son antiquité. Rien de plus populaire aujourd'hui que la maçonnerie, qui, au lieu de décroître, a essaimé en un nombre imposant de sociétés dérivées, aux appellations orientales les plus pittoresques. Une des manifestations les plus frappantes du goût de l'association, de nos jours, consiste dans des réunions en masse et des défilés dans les rues des villes de « frères » en fez rouge avec un croissant brodé de fil d'or, marchant musique en tête et bannières déployées. Tous ces ordres divers, ostracisés quand ils

étaient le privilège des grands bourgeois, ont conquis la popularité depuis qu'ils se recrutent dans le peuple.

Comme l'avait remarqué Tocqueville, la politique, activité fondamentale, est celle qui donne lieu à la plus grande intensité d'action organisée. Tocqueville aurait pu donner une éclatante confirmation à sa thèse en mentionnant que c'est à l'initiative du peuple, dans ses associations, que fut due, à cette époque, la conquête d'un droit politique important : l'élection directe du président par la nation.

Jusqu'en 1824, le vote pour le choix du premier magistrat de la République se faisait à trois degrés. Afin de diriger les législatures des Etats dans leur vote pour les délégués présidentiels, le Congrès se réunissait à Washington en un *caucus* (assemblée électorale) et désignait le candidat à la présidence. La démocratie manifestait de plus en plus d'aversion pour cette procédure ; elle se considérait comme privée par là d'un droit qui lui revenait. Le *caucus* de 1824 aboutit à des résultats critiquables. Le Congrès avait désigné Crawford ; les délégués votèrent pour Jackson, Adams et Clay. Comme aucun candidat n'avait la majorité absolue, le Congrès intervint pour le choix définitif. Adams l'emporta contre Jackson qui avait cependant obtenu le plus grand nombre de voix. Les manœuvres de couloir avaient frustré le peuple de son favori. Irrités, les citoyens se réunirent en conventions, dans la plupart des grandes villes, pour prendre en mains la désignation des candidats en 1828. Le Massachusetts tint pour Adams, le New-Jersey resta fidèle à Crawford, mais la plupart des Etats mirent en avant Jackson. Le Connecticut, par un amendement à sa Constitution, attribua aux citoyens eux-mêmes (non plus à la Législature) l'élection des délégués présidentiels. Après 1828, le même amendement fut introduit dans tous les Etats : l'élection de 1832 se fit dans les conditions où elle a lieu aujourd'hui.

Ces résultats furent obtenus par le peuple dans ses « conventions », et par la pression que ces assemblées spontanées exercèrent sur les Législatures et sur le Congrès. En 1832, chacun des deux partis organisa une « convention nationale », composée de représentants des conventions locales, laquelle élaborait le programme politique du parti et fit le choix du candidat présidentiel. Ce fut le signe tangible que les partis existaient en tant que formations permanentes. Les Démocrates étaient les mieux organisés : c'est eux qui posèrent dès cette époque (1824-1832) les bases du système ingénieux et minutieux, qui s'est depuis appelé la « machine électorale ». Van Buren avait réuni dans la capitale

de l'Etat de New-York un état-major, qui non seulement publiait le journal *L'Argus*, mais avait acquis une grande habileté à manipuler l'opinion. Ce groupe, qui avait nom « La Régence d'Albany », coopérait avec « Tammany Hall » dans la cité de New-York, et avec le « Cabinet de cuisine » à Washington. Leurs moyens d'action étaient ceux qui subsistent aujourd'hui. Ils avaient dans tous les centres, comtés, villes et bourgs des agents électoraux, manœuvrés par le *leader* (plus tard *boss*) du parti. Le régime, qui s'établit avec Jackson, de la distribution des « dépouilles » au parti vainqueur, mettait entre les mains des chefs de nombreux emplois fructueux, par lesquels on rétribuait les agents électoraux. Les fonds du parti étaient constitués par les « subventions » des compagnies, banques, directeurs de grandes affaires, entrepreneurs de travaux publics et autres producteurs ou financiers, qui escomptaient des votes favorables à leurs entreprises ou des concessions susceptibles de profits. Le parti ainsi muni de cadres et du nerf de la guerre pouvait appliquer une stratégie électorale efficace, par des moyens qui n'étaient pas toujours au-dessus de tout soupçon, mais que la démocratie américaine adopte malgré leurs inconvénients. La discipline qui règne dans le parti n'a donc pas le caractère de dignité, qui naît du pur désir de l'ordre et du pur attachement à la politique désintéressée. Depuis l'ère jacksonienne, ce système a grandi en complexité et en compromissions avec les puissances d'argent. Mais, disent les initiés, le « boss » sait qu'il ne faut pas pousser les négociations douteuses jusqu'au cynisme. C'est un homme de bon sens, autant qu'un habile homme. Il tâte le pouls de la démocratie, tient compte des mouvements dominants de l'opinion, et fait, à tout prendre, une politique qui n'est pas plus mauvaise que celle que ferait la foule laissée à elle-même. Le parti, ainsi muni de ses rouages, représente la forme la plus savante de l'association. Du temps de Tocqueville l'agencement de ce mécanisme n'en était qu'à ses débuts. Les mouvements d'opinion naissaient plus directement de la foule et prenaient souvent une violence, qui pouvait devenir grosse de dangers. C'est que les Etats-Unis traversaient une phase de troubles profonds, dans laquelle l'association jouait son rôle, pas toujours dans le sens de la paix sociale ni des intérêts généraux du pays.

Les différences, que le sol et le climat, les origines de la population, des courants divergents de civilisation, les circonstances ou les nécessités, mettaient entre le Nord et le Sud, se manifestèrent, vers 1825, par l'opposition des intérêts économiques. Il y avait, dans les villes, des groupements chargés de défendre

les intérêts de la collectivité ; c'étaient les Chambres de commerce. Elles devinrent particulièrement actives, dans cette période, s'occupant entre autres choses de créer des moyens de communication, canaux et chemins de fer, au moment où le pays tout entier était soulevé d'enthousiasme pour les « améliorations intérieures ». Mais les Chambres de commerce du Sud ne purent pas empêcher que les manufacturiers du Nord, grâce aux influences dont ils disposaient au Congrès, n'augmentassent les droits de douane. Il s'agissait de protéger les usines, qui s'étaient multipliées en Amérique depuis une décade, et de leur assurer le marché intérieur contre la concurrence anglaise. Le Sud ne tirait aucun avantage des droits de douane, puisqu'il n'avait pas de fabriques ; par contre, il était lésé par l'élévation du coût de la vie, en raison du tarif, étant obligé de payer plus cher tout ce qu'il achetait. Des associations se formèrent dans tout le pays, pour ou contre le tarif, lesquelles entreprirent une campagne de meetings et de propagande pour faire triompher leur point de vue. Les *Anti-Tariff Societies* étaient dans le Sud ; les *Tariff-Societies* dans le Nord.

Le mouvement prit une dangereuse accélération en 1828, lorsque, en réponse à l'effort de l'Angleterre pour envahir le marché américain grâce à des prix très bas, le Congrès prépara une loi élevant considérablement les droits de douane. On se récria dans le Sud ; on jeta l'anathème sur le « tarif des abominations ». Le centre de la résistance était la Caroline du Sud, où les têtes s'échauffaient vite. La Chambre de commerce de Charleston et l'*Agricultural Society* s'unirent pour envoyer une remontrance au Congrès. Les journaux, le *Charleston Mercury* et d'autres tonnèrent. Les étudiants de Franklin College menacèrent de boycotter les cotonnades de la Nouvelle-Angleterre. Les planteurs firent le serment de ne plus acheter ni chevaux, ni mulets, ni porcs, ni chiens aux éleveurs du Kentucky, qui se déclaraient pour le tarif. Des centaines de meetings eurent lieu dans les campagnes, des pétitions furent expédiées à Washington. Rien n'y fit : la loi passa. L'effervescence atteignit son comble. Les discours prononcés dans les réunions, les toasts proposés aux banquets non seulement condamnèrent le tarif, mais exprimèrent le dangereux sentiment que la Caroline était un Etat libre et qu'elle userait de sa liberté pour « annuler » la loi, en ce qui la concernait. C'était le premier coup sourd du tocsin de la « sécession ».

Les autres Etats du Sud n'ayant pas montré l'intention de suivre la Caroline dans cette voie, et le président Jackson (dont on attendait la révision de la loi) étant sur le point d'arriver au

pouvoir, l'agitation se calma momentanément. Mais elle n'était pas apaisée. A la « convention pour le libre-échange », tenue à Philadelphie en 1831, la Caroline du Sud envoya 63 délégués sur 200 membres. L'adresse au peuple des Etats-Unis, au ton relativement modéré, faisait ressortir que les sommes tombant dans le Trésor par le fait de la loi sur le tarif dépassaient les besoins de l'Etat. Le peuple donc devait s'unir pour obtenir que le taux des droits de douane fût ramené à un niveau correspondant aux nécessités de la trésorerie.

Les gens du Nord répondirent par une « convention en faveur du tarif », tenue à New-York, qui protesta à la fois contre la réduction des droits de douane et contre l'atteinte criminelle à l'Union faite par le projet de « nullification ». Il se constitua un « parti de l'Union », qui chercha à gagner à sa cause des partisans de la légalité même dans les Etats du Sud, tandis que le « parti du libre-échange » cherchait à gagner des partisans dans les Etats du Nord. Ce dernier groupement fut bientôt renforcé par un autre « en faveur des droits des Etats », qui se dressait contre les « empiétements » du gouvernement fédéral.

Les espoirs que la Caroline du Sud avait mis dans le président Jackson ne s'étant pas réalisés, il y eut une nouvelle convention convoquée en 1832 à Columbia, capitale de l'Etat, par la Législature. Cette fois les partisans de la « nullification » passèrent de l'intention à l'acte. Après avoir proclamé leur refus de payer les droits de douane, ils lancèrent un appel pour 10.000 volontaires afin de pouvoir se défendre contre toute intervention armée qui pourrait être tentée contre eux. L'âme de vieux soldat qui sommeillait chez le président Jackson se réveilla. Il donna l'ordre de faire marcher les troupes fédérales contre la Caroline du Sud et envoya deux navires de guerre dans le port de Charleston. En même temps, il obtenait du Congrès un léger abaissement du tarif.

Une seconde convention tenue à Charleston en 1833 déclara sa satisfaction de l'initiative législative prise par le président et rapporta la déclaration de « nullification ». Le péril était conjuré. Mais l'antagonisme entre le Nord ou le Sud allait s'aggraver au sujet d'une question plus générale et plus épineuse que le tarif : l'esclavage.

Le mouvement abolitionniste, lancé par le quaker Lundy et l'agitateur Garrison, soutenu par les journaux anti-esclavagistes et une campagne de meetings, avait abouti en 1826 à la fondation de 57 *Anti-Slavery Societies*. On les avait vu se former, non pas dans le Sud (où les planteurs défendaient leur droit de pro-

priété sur les esclaves) ni dans le Nord (où les manufacturiers et les armateurs se solidarisaient avec les producteurs de coton), mais dans les Etats du Centre, en bordure de la Ligne de Mason et de Dixon. Un autre groupe réunissait les *Colonization Societies*, qui cherchaient à établir les noirs affranchis sur la côte occidentale de l'Afrique, dans la colonie fondée pour eux de Liberia. En 1826, il y avait 101 sociétés de ce genre, dont 23 en Virginie, 7 dans la Caroline du Nord, 16 dans l'Ohio, 10 en Pensylvanie. C'était une tentative pour éviter les graves inconvénients sociaux de l'affranchissement. Le succès de ce mouvement en Virginie prouve qu'il y avait dans cet Etat (qui devait être le dernier à proclamer la sécession en 1861) un nombre important de planteurs libéraux. Il en était tout autrement en Caroline du Sud.

Là, les meetings et les conventions anti-abolitionnistes se multipliaient. L'obstination à ne rien céder s'accrut après la « révolte servile » de Nat Turner, en 1831, et le massacre de 55 blancs, sauvagement assassinés par des esclaves fanatisés par leur « prophète ». Les sociétés anti-abolitionnistes élaborèrent une doctrine politique, sociale et religieuse pour soutenir leur cause. Politiquement, elles revendiquaient « le droit des Etats » envers et contre toute mesure de contrainte de la part du gouvernement de l'Union. Sur le terrain social, elles soutenaient que le principe d'autorité est nécessaire pour le maintien de la société ; l'autorité appartient naturellement à l'élite ; si elle l'abandonne, la civilisation sera submergée dans le Sud par les esclaves affranchis ; dans le Nord par les ignorants et les incapables revendiquant illégitimement le pouvoir. La religion même, disaient-elles, militait pour l'esclavage, car la Bible l'autorisait. Les églises du Sud étaient d'accord avec les planteurs. Dans le Nord, elles cherchaient surtout à temporiser, comme on le vit à la convention des églises du Massachusetts, en 1837, qui recommanda aux abolitionnistes la modération.

Garrison n'était pas un modéré. Animé de la passion d'un fanatique, il ne reculait pas devant le désordre de la rue. C'est pour quoi un esprit sage, comme Emerson, bien qu'adversaire de l'esclavage, se tenait à l'écart du mouvement. Garrison créa en 1833 la *Fédération des Sociétés anti-esclavagistes*. Il essaya d'organiser par elle le boycottage des produits du Sud (surtout le sucre et le tabac). Il lança jusqu'aux frontières des Etats du Sud ses propagandistes par la parole. La poste ayant refusé de recevoir ses brochures, il les fit colporter par des émissaires secrets. Plusieurs, surpris dans le Sud, furent lynchés. L'imprimeur et journaliste Lovejoy, fut obligé de quitter Saint-Louis, traversa le Mississipi, et

fut assassiné à Alton, sur l'autre rive (1837). En 1838, un meeting d'anti-abolitionnistes réuni à Philadelphie mit le feu à Pennsylvania Hall où se tenait une convention d'anti-esclavagistes (1838).

Ces faits ne sont mentionnés par Tocqueville ni à propos du rôle des associations politiques, ni plus tard lorsqu'il parle en termes généraux et vagues de l'antagonisme entre le Nord et le Sud (1). Il s'est privé d'arguments probants à l'appui de sa thèse. Ses craintes au sujet du danger possible des associations ne sont qu'une intuition. Il ne les a pas conçues en présence des événements historiques, déjà si frappants en 1832. C'est que, juriste enfermé dans ses méditations sur les éléments constitutifs de la démocratie, il ne se rend pas compte des perturbations profondes que peuvent introduire, dans le fonctionnement normal du gouvernement démocratique, les grandes passions nées de l'opposition des intérêts et des conflits sociaux. L'Amérique était dans un état latent de révolution économique et sociale. Derrière la « crise fédérative », que soulevaient les revendications concernant les droits des Etats, il y avait une lutte de classes et une lutte pour la vie. Dans ces conditions, comment les associations seraient-elles restées disciplinées et respectueuses de la loi ? A cette période exceptionnelle correspondent des mœurs de crise. La clarté et la force de l'exposé de Tocqueville auraient beaucoup gagné à ce qu'il mit en relief cette situation et les inévitables violences qu'elle entraînait. Les associations n'étaient pas mauvaises en elles-mêmes ; elles devenaient dangereuses par l'exaltation des esprits sous la pression de dissidences, qui devaient trente ans plus tard causer la guerre de Sécession.

(A suivre.)

(1) N'oublions pas que le 3^e volume de la *Démocratie en Amérique* parut en 1840. Tocqueville aurait pu recueillir, jusqu'en 1839, des documents lui permettant de compléter les faits observés par lui en 1832.

Jean-Jacques Rousseau

par Anatole FEUGÈRE,

Professeur à l'Université de Toulouse.

VI

Le Discours sur l'origine de l'inégalité. Voyage de Rousseau à Genève. — Son retour au calvinisme (1755-1756)

Le *Discours sur les sciences et les arts* n'était guère qu'un exercice d'école. Il est tout naturel que le public ne l'ait pas pris plus au sérieux que les paradoxes analogues qu'on s'amuse à soutenir dans les salons par virtuosité. Cependant le ton oratoire n'était pas celui d'un simple jeu d'esprit. L'auteur exhortait ses lecteurs, comme l'avaient fait les grands sermonnaires du xvii^e siècle ; il les mettait en garde contre les raffinements d'un art trop délicat et d'une vie trop fastueuse.

Il leur proposait l'exemple de peuples renommés pour leur frugalité, les Spartiates, les Romains des premiers temps de la République, les anciens Perses. Mais, si différents qu'on les suppose des Français du xviii^e siècle, ces peuples anciens étaient des civilisés ; ils avaient une organisation politique, qui s'était peu à peu formée au cours des siècles ; chacun d'eux avait son caractère propre, chacun était enraciné dans le sol natal, défendu comme un patrimoine sacré contre les agressions étrangères. Patriotisme et vertu guerrière, voilà bien les qualités essentielles exaltées par Rousseau, qui reproche précisément aux sciences de les affaiblir. Son idéal est alors situé à une époque primitive, mais à une époque où depuis très longtemps les hommes vivaient en société. Il ne remonte pas plus haut que cette époque primitive. Au contraire, dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité* il veut, par-delà les civilisations les plus antiques et les sociétés les plus reculées, atteindre l'homme de la nature, afin d'opposer sa parfaite inno-

ence et son bonheur souverain à la corruption et à la misère des hommes qui vivent en société. L'occasion du second *Discours* fut, comme celle du premier, fournie par un concours de l'Académie de Dijon. La question proposée en novembre 1753 était la suivante : « Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ? »

Rousseau répond que l'inégalité n'est pas autorisée par la loi naturelle. S'il existe — et c'est incontestable — une inégalité naturelle, les différences qu'elle assigne aux individus sont infimes en comparaison des distinctions et des privilèges de toute espèce que l'état social a créés parmi les hommes et qui s'accroissent et s'aggravent dans la mesure même où se développe la société. Primitivement, l'homme vivait, indépendant, solitaire et par conséquent heureux. Il n'y avait parmi les hommes que des inégalités physiques, qui étaient comme si elles n'étaient pas, puisque les hommes, vivant seuls, ne se comparaient pas les uns aux autres. Malheureusement cet état de nature a disparu : des circonstances accidentelles, comparables aux cataclysmes géologiques, ont obligé les hommes à se grouper. Depuis lors, c'est le règne de la corruption :

« La plupart de nos maux sont notre propre ouvrage, et nous les aurions presque tous évités, en conservant la manière de vivre simple, uniforme et solitaire qui nous était prescrite par la nature (1). » Tel est le dogme fondamental de Rousseau : l'homme n'était pas naturellement destiné à vivre en société ; ce n'est pas un animal sociable. Il l'est devenu artificiellement sous l'empire de circonstances fortuites, et aussi parce que, seul entre tous les animaux, loin d'être déterminé par un instinct immuable, il est libre et perfectible. Par un acte de souveraineté, il a, pour son malheur, délibérément renoncé à l'état de nature afin de vivre en société. Il a méprisé le bonheur qu'il tenait, afin de trouver mieux dans un état entièrement nouveau. Au lieu de suivre, comme auparavant, l'instinct naturel toujours facile à satisfaire, il a écouté, un jour, les sollicitations d'une raison curieuse, inquiète, ambitieuse. Il a voulu étudier la nature, au lieu d'en jouir tranquillement, afin de la maîtriser. Heureux jadis, à la façon d'Adam, au Paradis terrestre, il a voulu, comme lui, goûter le fruit défendu, et depuis lors il est voué, comme lui, au mal et à la misère. Et voici le coup de gong destiné à jeter le scandale parmi les auteurs des bonnes vieilles traditions :

(1) *Discours sur l'inégalité*, *ibid.*, p. 87.

« J'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature et que l'homme qui médite est un animal dépravé (1). »

La première partie du *Discours* offre le portrait de l'homme à l'état de nature, innocent, heureux et bon, aussi borné dans ses vœux que dans ses idées. Il n'a du reste que l'intelligence spontanée, sans jamais exercer la faculté qu'il a de réfléchir. Ses idées très simples sont combinées en vue de satisfaire aux nécessités physiques. Dans la seconde partie, Rousseau montre comment s'est formée la société et comment, à mesure qu'elle se développe, elle aggrave l'inégalité, en imposant à la multitude des faibles et des pauvres un contrat léonin qui favorise une poignée infime d'hommes puissants et riches, parce qu'il pose à la base de la société une notion ruineuse : le droit de propriété individuelle :

« Le premier qui, ayant encloué un terrain, s'avisait de dire : *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé eût crié à ses semblables : gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne (2). »

Et voici la conclusion qu'il tire avec une implacable logique de tout son *Discours* : « Il suit de cet exposé que l'inégalité, étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain, et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété et des lois. Il suit encore que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique ; distinction qui détermine suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui règne parmi tous les peuples policés, puisqu'il est manifestement contre les lois de la nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire (3). »

Donc, si les idées de propriété, de patrie et de famille sont des idées fausses, il faut les combattre au nom de l'indépendance na-

(1) *Discours sur l'inégalité.*

(2) *Ibid.*, p. 105.

(3) *Ibid.*, p. 126.

turelle de l'individu. Avec ce que lui fournit la terre qui appartient à tous, chaque homme doit se suffire à lui-même, sans dépendre d'autrui. Le communisme, l'internationalisme, l'union libre sont l'aboutissement logique de cette doctrine. Mais, par un revirement imprévu et pourtant naturel, Rousseau recule épouvanté devant ces conséquences qui lui paraissent calamiteuses. C'est que Rousseau, quand il est de sang-froid, n'a pas moins de bon sens qu'un de ses auteurs favoris, Montaigne. Il n'est pas moins conservateur que ce grand bourgeois. Il reconnaît que pratiquement le bien consiste dans un juste milieu entre deux excès contraires, il a le goût et comme la nostalgie de cette espèce de « médiocrité », qui charme les sages : lorsqu'il décrit les différentes étapes par lesquelles est passée l'humanité, s'éloignant peu à peu de l'état de nature pour tomber enfin dans l'abîme d'iniquité où nous la voyons maintenant plongée, Rousseau s'arrête avec complaisance à la période qui est à ses yeux celle de l'âge d'or, c'est la période pastorale et patriarcale située « à égale distance de la stupidité des brutes et des lumières de l'homme civil ». La « stupidité des brutes », voilà ce qui caractérise l'homme naturel, et ce qui garantit son innocence, son bonheur et sa bonté. Dans une curieuse note qui précise sa pensée, Rousseau se représente l'homme de la nature sous les traits de ces « animaux anthropoformes (1) » nommés orangs-outangs. Les ressemblances de ces êtres avec les hommes sont telles qu'il se demande pourquoi on leur refuse « le nom d'hommes sauvages ». C'est sans doute, écrit-il, « à cause de leur stupidité et aussi parce qu'ils ne parlaient pas, raisons faibles pour ceux qui savent que, quoique l'organe de la parole soit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui est pourtant pas naturelle, et qui connaissent jusqu'à quel point sa perfectibilité peut avoir élevé l'homme civil au-dessus de son état originel (2) ».

« Nos voyageurs font sans façon des bêtes sous le nom de *pongos*, d'*orangs-outangs*, de ces mêmes êtres dont, sous le nom de *satyres*, de *faunes*, de *sylvains*, les anciens faisaient des divinités. Peut-être après des recherches plus exactes, trouvera-t-on que ce ne sont ni des bêtes ni des dieux, mais des hommes (3). »

Voici comment Rousseau dépeint l'état d'équilibre qui est comme la synthèse entre le thèse « orang-outang » et l'antithèse « homme civil » :

(1) *Discours sur l'inégalité*, p. 141.

(2) *Ibidem*.

(3) *Ibidem*, note j.

« Quoique les hommes fussent devenus moins endurants et que la pitié naturelle eût déjà souffert quelque altération, cette période du développement des facultés humaines, tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état était le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, et qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard, qui, pour l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. L'exemple des sauvages, qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre humain était fait pour y rester toujours, que cet état est la véritable jeunesse du monde, et que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, et en effet vers la décrépitude de l'espèce (1). »

Tel est le sens du retour à la nature où nous convie Rousseau. Le véritable homme de la nature, ce n'est pas à ses yeux l'orang-outang, ce n'est pas non plus le sauvage, homme authentique, mais combien fruste ! qui erre dans les forêts vierges du nouveau monde, ce n'est pas même le pasteur, contemporain des patriarches, c'est le petit bourgeois qui, durant huit jours, se promène et se perd avec délices dans la forêt de Saint-Germain, où il goûte en compagnie de Thérèse, le charme de la solitude, tout en méditant le présent *Discours* : que ses adversaires ne se hâtent pas d'en triompher, comme d'une surprise en flagrant délit. Il ne songe pas un instant à nous tromper sur ce point :

« D'où le peintre et l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée et si calomniée, peut-il avoir tiré son modèle, si ce n'est de son propre cœur ? Il l'a décrite comme il se sentait lui-même... Il fallait qu'un homme se fût peint lui-même pour nous montrer ainsi l'homme primitif (2). »

Et voici le cadre idyllique, d'où est sortie la vision de l'humanité à l'époque rêvée (3) :

« Pour méditer à mon aise, dit-il, ce grand sujet (l'origine de l'inégalité), je fis à Saint-Germain un voyage de sept ou huit jours avec Thérèse, notre hôtesse, qui était une bonne femme, et une de ses amies. Je compte ce voyage pour un des plus agréables de ma vie. Il faisait très beau : ces bonnes femmes se chargeaient du soin et de la dépense ; Thérèse s'amusait avec elle, et moi, sans souci de rien, je venais m'égayer sans gêne aux heures des

(1) *Discours sur l'inégalité*, p. 110.

(2) 3^e *Dialogue*, *Œuvres complètes*, *ibid.*, t. IX, p. 288.

(3) *Confessions*, livre VIII, *ibid.*, t. VIII, p. 276.

repas. Tout le reste du temps, enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps, dont je traçais fièrement l'histoire : je faisais main basse sur les petits mensonges des hommes ; j'osais dévoiler à nu leur nature, suivre le progrès du temps et des choses qui l'ont défigurée ; et comparant l'homme de l'homme avec l'homme naturel, leur montrer dans son perfectionnement prétendu la véritable source de ses misères. »

Ailleurs il s'écrie à propos de sa réforme morale : « Jusque-là j'avais été bon, dès lors je devins vertueux ou du moins enivré de la vertu. » Ainsi l'homme qui médite, est loin d'être un animal dépravé ; il se dénature, si l'on veut, mais c'est pour s'élever et se dépasser lui-même. En perdant son bonheur insipide et stupide, il a pris conscience de la dignité morale qui seule fait le prix de la vie. Au point de vue social, la revanche du pauvre, ce n'est pas l'extermination du riche, c'est le mépris de la richesse, et c'est la résignation sans murmure à l'inégalité. Cette acceptation de l'injustice par ceux qui la subissent suppose la reconnaissance d'un plan providentiel et d'une volonté divine qui nous impose de tenir pour irrévocable le pacte social :

« Si le magistrat, qui a tout le pouvoir en main et qui s'approprie tous les avantages du contrat, avait pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus forte raison le peuple, qui paye toute les fautes des chefs, devrait avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les dissensions affreuses, les désordres infinis qu'entraînerait nécessairement ce dangereux pouvoir, montrent, plus que toute autre chose, combien les gouvernements humains avaient besoin d'une base plus solide que la seule raison et combien il était nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la religion n'aurait fait que ce bien aux hommes, c'en serait assez pour qu'ils dussent tous la chérir et l'adopter, même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler (1). »

Quand il s'agit d'interpréter les ouvrages de Rousseau, on doit avoir présent à l'esprit ce passage qui montre si bien comment il met à la torture les plus ingénieux même de ses commentateurs. Parlant de ceux qui le critiquent : « Il se peut, dit-il, qu'ils aient répondu à ce que j'ai dit, mais ils n'ont sûrement pas répondu à ce que j'ai voulu dire. Ainsi tout ce que prouvent leurs écrits,

(1) *Discours sur l'inégalité*, *ibid.*, t. I, p. 121.

en cas qu'ils aient bien réfuté les miens, est que je n'ai pas su me faire entendre, puisqu'ils ne réfutent rien de ce que j'ai pensé. » Il y a donc lieu de bien distinguer ce qu'il a dit, ce qu'il a voulu dire et ce qu'il est naturel qu'on croie qu'il a voulu dire.

Pour interpréter correctement de pareils textes, il faut connaître par ailleurs les idées de Rousseau ou plutôt ses sentiments. Quand on les étudie en eux-mêmes sans se soucier de la personne de l'auteur ni des circonstances, on ne peut pas n'être pas frappé de leur portée révolutionnaire. Il s'en dégage une doctrine de violence et de haine, de revendications envieuses et de farouches représailles. Et cette impression est confirmée par d'autres textes de Rousseau à peu près contemporains du *Discours* : le 20 avril 1751 il écrit à M^{me} Dupin : « C'est l'état des riches, c'est votre état qui vole au mien le pain de mes enfants ». Et le 20 décembre 1754, il trouve, pour venger la famille Levasseur, victime d'une mauvaise plaisanterie que lui avaient faite les gens du comte de Lastie, des expressions d'une insolence brutale, modèle accompli du style « sans-culotte ». C'est que près du Rousseau modéré, sensé, humain et bienveillant, il y a le Rousseau orateur, le Rousseau véhément et volcanique, qui tout à coup s'enflamme et s'emporte à tous les excès d'une logique ardente. Une fois lancé il va, il va toujours, sans mesurer ses paroles, sans peser au juste leur valeur, ravi des ripostes foudroyantes, des effets pathétiques et des mots qui passent la rampe, dénaturant à l'envi sa pensée. Et comme il sacrifie la justesse de l'idée à la forme oratoire, il sacrifie aux besoins de la thèse préconçue et du parti pris les exigences de la logique, les précautions les plus élémentaires de l'esprit critique. On dirait qu'il s'amuse à multiplier les sophismes. C'est qu'il est maître passé dans l'art d'accommoder les faits comme les textes.

« Commençons par écarter tous les faits », dit-il en guise d'entrée en matière. Cette proposition paraît surprenante au début d'une étude consacrée aux origines de l'humanité ; on y a vu la précaution de rigueur, « l'hypocrisie protocolaire » (Masson) pour se mettre à l'abri des censures de la Sorbonne, prêtes à fondre sur les historiens qui osent raconter les faits autrement que la Bible. Ce calcul est possible, mais il y a encore autre chose ; il y a l'exigence d'un esprit raisonneur et dogmatique, dédaigneux des simples faits et qui, par suite, aime les sujets placés en dehors des faits, amples matières à conjectures. Rousseau se donne ainsi la joie de refaire l'histoire ou la préhistoire au gré de ses désirs, avec des *si* : Ah ! si les hommes étaient restés à l'état de nature, voyez plutôt comme ils seraient heureux. Qu'on ne lui

dise pas que sa description est conjecturale ! Placé en dehors et au-dessus du temps, il prétend analyser le fond essentiel et permanent de la nature humaine, en laissant de côté les traits adventices qui ne sont que des faits insignifiants. Par exemple, ce qui est naturel, c'est de préférer l'être au paraître : il est plus naturel de manger, chaque jour, à sa faim, que de s'imposer des privations quotidiennes pour donner de loin en loin quelques festins somptueux ou pour s'habiller avec des étoffes rares garnies de dentelles et de passementeries. Il est plus naturel de satisfaire de vrais besoins, d'après les exigences légitimes de l'amour de soi, que de flatter des désirs factices d'après les sottes prétentions de l'amour-propre. Ce qui est naturel, c'est la simplicité de l'enfant qui ne se soucie pas comme les « grandes personnes » de l'opinion d'autrui. De même que les enfants sont plus naturels que les adultes, les peuples jeunes, ceux que nous appelons avec dédain les sauvages, sont restés plus près de la nature, sont donc beaucoup moins dégénérés que les peuples policés depuis longtemps. Nous voici ramenés aux faits que viennent finalement consulter les dogmatiques les plus intrépides pour en obtenir la confirmation de leurs postulats. Quand les faits ne disent rien de bon, on passe outre ; mais ils sont si nombreux et si complexes qu'on peut toujours les bien choisir et les interpréter dans le sens voulu. Rousseau feuillette ainsi d'une main experte les récits de voyages, ne retenant des traits de mœurs que ce qui lui convient. Quelle différence entre le fier Hottentot de Jean-Jacques et celui qu'a dépeint le voyageur Kolbe ! Frappé de leur « excessive malpropreté et de leur puanteur », Kolbe montre sans vergogne « leurs cheveux jamais peignés ; ils'y amasse tant de poussière et de vilénies, que se collant à la longue les uns aux autres, ils ressemblent à la toison d'un mouton noir rempli de crottes (1) ». Puis il avertit les dames trop délicates de sauter l'article suivant qui montre les Hottentots en train de manger leurs poux. Rousseau laisse de côté ces répugnants détails. Il insiste en revanche sur leur agilité et leur extraordinaire légèreté à la course, sans rien dire des pratiques barbares qui leur permettent d'atteindre de si beaux résultats.

Les descriptions de la vie sauvage étaient alors très goûtées. Mais dans l'histoire de l'exotisme, il ouvre un nouveau chapitre : avant lui, la faveur du public allait à l'orient : les Turcs, les Persans, les Chinois, avaient succédé dans l'imagination moderne,

(1) Cité par L. Ducros, *J.-J. Rousseau*, t. I, Paris, 1908, in-8° p. 293-294.

aux mystérieux Cimmeriens qui hantaient les rêves des Hellènes. Le succès du *Discours* fait pencher décidément la balance du côté des Indes occidentales et montre la voie à une foule d'auteurs parmi lesquels on compte deux grands écrivains, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand. Il donnait malheureusement un fâcheux exemple, qui fut trop bien imité par Bernardin surtout : c'était de confondre le point de vue littéraire et le point de vue scientifique : il raisonne ou il déraisonne, peu lui importe, pourvu que l'image soit belle et donne raison au sentiment qui l'inspire.

Un lecteur moyen qui lisait ce *Discours*, sans y chercher finesse, y devait surtout remarquer une subtilité excessive au service d'un double parti pris : exaltation de l'indépendance primitive, conservée par les sauvages, condamnation du civilisé dont la conscience est faussée par le prétendu droit de propriété, d'où, comme conclusion pratique, la révolte du pauvre revendiquant l'égalité primitive. « Le principe de M. Rousseau, disait le P. Castel, est une semence de révolte », et comme s'il prévoyait ce qui fera la marque propre des séides politiques de Rousseau : « Vous semez dans notre nation un levain d'aigreur qui est capable d'altérer notre caractère naturellement sociable ». Et d'un mot plaisant il dégonflait quelque pompeux aphorisme : qu'est-ce donc que cette liberté du sauvage ? « Oui, quand il pleut, il est libre de se mouiller », et qu'est-ce que sa douceur, où l'auteur a-t-il vu cela ? « Que ne le prend-on au mot ? Qu'on le transporte au milieu des vrais sauvages, nu, libre, gai et content ! (1) »

Laisant de côté l'aspect politique de la question, Voltaire se contenta de persifler gentiment le réquisitoire prononcé par Rousseau contre la culture scientifique et littéraire. Rousseau, loin de se fâcher fut infiniment flatté d'avoir attiré l'attention de Voltaire. Il se mit en frais pour lui répondre sur le même ton de courtoisie enjouée. Il y réussit mieux qu'à son ordinaire.

Plus tard, en relisant ses premiers *Discours*, il leur reprochait « ce ton dur et cet air noir » que perdirent ses ouvrages quand Diderot cessa de le diriger. Ce n'est pas que l'âpreté satirique disparaisse plus tard, mais elle est compensée par des passages idylliques et attendris, au gré des âmes sensibles.

Le succès du second *Discours* fut moins vif, moins soudain que le premier, mais plus étendu et plus durable. Il orienta nettement le goût du public du côté de l'exotisme et de l'utopie égalitaire.

Très habilement, Rousseau mit à profit les circonstances pour

(1) Cité par L. Ducros : *J.-J. Rousseau*, t. I, p. 297.

se réconcilier avec Genève. La chose était délicate : la hardiesse, en effet, de ses idées philosophiques et politiques pouvait inquiéter l'orthodoxie calviniste. Aussi, dans une longue préface, Rousseau indique-t-il à ses concitoyens comment il faut interpréter sa doctrine. Il remet les choses au point ; l'anathème lancé contre tous les gouvernements ne vaut pas contre celui de Genève ; la portée révolutionnaire de l'ouvrage s'en trouve singulièrement atténuée ; dès lors, la critique sociale n'apparaît plus que comme un moyen en vue d'exalter la cité élue, à laquelle l'écrivain fait honneur de tout ce que son ouvrage peut renfermer de bon, comme il s'en explique dans la dédicace qu'il fait de son œuvre à la République de Genève :

« Convaincu qu'il n'appartient qu'au citoyen vertueux de rendre à sa patrie des honneurs qu'elle puisse avouer, il y a trente ans que je travaille à mériter de vous offrir un hommage public ; et cette heureuse occasion suppléant en partie à ce que mes efforts n'ont pu faire, j'ai cru qu'il me serait permis de consulter ici le zèle qui m'anime, plus que le droit qui devrait m'autoriser. Ayant eu le bonheur de naître parmi vous, comment pourrais-je méditer sur l'égalité que la nature a mise entre les hommes, et sur l'inégalité qu'ils ont instituée, sans penser à la profonde sagesse avec laquelle l'une et l'autre, heureusement combinées dans cet état, concourent de la manière la plus approchante de la loi naturelle et la plus favorable à la société, au maintien de l'ordre public et au bonheur des particuliers ? En recherchant les meilleures maximes que le bon sens puisse dicter sur la constitution d'un gouvernement, j'ai été si frappé de les voir toutes en exécution dans le vôtre, que, même sans être né dans vos murs, j'aurais cru ne pouvoir me dispenser d'offrir ce tableau de la société humaine à celui de tous les peuples qui me paraît en posséder les plus grands avantages, et en avoir le mieux prévenu les abus (1). »

Pourquoi Rousseau songeait-il à regagner Genève ? D'abord pour cette simple raison qu'il vivait en France ; or, en bon romanesque, il jugeait tout, choses et gens plus favorablement de loin que de près. On le fêtait à Paris. Il en était charmé, mais en même temps, assez importuné à cause de son humeur farouche. On a vu plus haut qu'il se plaignait d'être regardé « comme Polichinelle ». Depuis qu'il était célèbre, les compliments de ses confrères n'avaient rien de très fraternel. Quelques âmes d'élite, il est vrai, ne lui marchandèrent pas leur sympathie, ayant deviné en

(1) *Discours sur l'inégalité, ibid., t. I, p. 71.*

lui un cœur capable de répondre à leur cœur. Telle fut par exemple M^{me} de Créqui. Mais, sans dédaigner des amitiés si précieuses qui font le charme de la vie privée, le citoyen de Genève aspirait à jouer un certain rôle dans la vie publique. Il avait pu voir à quel point les ministres et les principaux magistrats méprisaient les élucubrations des philosophes. A l'occasion, ils daignaient employer leurs talents pour lancer quelque *factum*, mais ils n'avaient jamais songé à leur demander leur avis sur des affaires importantes. Si Montesquieu avait trouvé quelque audience dans ce public restreint, il le devait moins peut-être à son génie qu'à son rang : il appartenait à la noblesse de robe, il était président au Parlement de Bordeaux. Rousseau, étranger, de classe bourgeoise, et pauvre, n'avait rien à espérer de ce côté, s'il restait en France.

A Genève, c'était bien différent. Sa notoriété littéraire lui assurait une considération qui pouvait l'introduire dans la vie politique et faire de lui un de ces oracles dont la situation est des plus enviables, car ils ont le prestige moral et d'appréciables honneurs, sans avoir les charges ni les responsabilités du pouvoir effectif.

En outre, il aimait sincèrement son pays ; il était fier d'être Genevois : « Vous le savez, Monsieur, écrivait-il à un de ses compatriotes, j'ai reçu le jour d'un excellent citoyen ; toutes les circonstances de ma vie n'ont servi qu'à donner encore plus d'énergie à cet ardent amour de la Patrie qui m'avait inspiré. C'est à force de vivre parmi les esclaves que j'ai senti tout le prix de la liberté. Que vous êtes heureux de vivre au sein de votre famille et de votre pays, d'habiter parmi des hommes et de n'obéir qu'aux lois, c'est-à-dire à la raison ! » (28 mai 1751). Rousseau caresse donc depuis longtemps l'espoir de s'installer définitivement à Genève. Mais pour être réintégré dans ses droits de citoyen, il devait « rentrer dans le culte établi ». Il n'eut aucun scrupule à le faire, lorsqu'en 1754, après une absence de vingt-cinq années, il revit son pays natal : « La philosophie, dit-il, en m'attachant à l'essentiel de la religion, m'avait détaché de ce fatras de petites formules dont les hommes l'ont offusquée. Jugeant qu'il n'y avait pas, pour tout homme raisonnable, deux manières d'être chrétien, je jugeais aussi que tout ce qui est discipline et forme était dans chaque pays du ressort des lois. De ce principe si sensé, si social, si pacifique, et qui m'a attiré de si cruelles persécutions, il s'ensuivait que, voulant être citoyen, je devais être protestant et rentrer dans le culte établi dans mon pays (1). »

(1) *Confessions*, livre VIII, *ibid.*, t. VIII, p. 279-280.

Il y avait longtemps (probablement depuis qu'il avait quitté la Savoie) que Rousseau avait cessé d'être catholique pratiquant. Il affectait de traiter de haut la religion : « Je consens, dit-il à l'abbé Martin, que vous leur appreniez (aux enfants), toutes les balivernes du catéchisme, pourvu que vous leur appreniez aussi à croire en Dieu et à aimer la vertu. Faites-en des chrétiens puisqu'il le faut, mais n'oubliez pas le devoir plus indispensable d'en faire d'honnêtes gens » (août ou septembre 1749).

Mais s'il est résolument philosophe, Rousseau, loin de verser dans l'athéisme de Diderot ou de d'Holbach, ou dans le froid déisme de Voltaire, qui n'ont pas de peine à se concerter dans leur campagne contre l'*Infâme*, Rousseau ne craint pas de témoigner sa sympathie aux prêtres comme aux pasteurs, et il se pose volontiers en défenseur du Dieu des chrétiens et de la morale chrétienne. Un jour, chez M^{lle} Quinault, le marquis de Saint-Lambert a cru devoir faire profession d'athéisme ; Rousseau alors élève la voix : « Si c'est une lâcheté de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent, et moi, messieurs, je crois en Dieu ». L'idée de Dieu, réplique Saint-Lambert, ne peut produire que des folies, sauf chez quelques personnes supérieurement douées. Voyant cette opinion partagée par tous les assistants : « Messieurs, s'écrie Rousseau, je sors si vous dites un mot de plus ». En effet, Rousseau « s'était levé et très sérieusement voulait fuir (1) ».

Ce que Rousseau reproche à la doctrine catholique, c'est le principe d'autorité, qui exclut le libre examen de la raison individuelle. Le philosophe se trouve d'accord sur ce point avec le protestantisme, qui n'admet l'infaillibilité, ni du pape, ni d'une Eglise, ni d'aucun autre intermédiaire entre Dieu et la conscience individuelle de chaque chrétien. Chacun d'eux est donc libre d'interpréter à sa façon la Bible et l'Évangile ; et cette interprétation personnelle est la seule qui ait une valeur morale : « Toutes les preuves de la vérité de la religion chrétienne sont contenues dans la Bible. Ceux qui se mêlent d'écrire ces preuves ne font que les tirer de là et les retourner à leur mode. Il vaut mieux méditer l'original et les en tirer soi-même que de les rechercher dans ce fatras des autres (2). »

L'interprétation du savant sera très différente de celle de l'ignorant. Peu importe. L'important est d'observer les commandements de Dieu. Aussi le clergé calviniste de Genève n'a le droit

(1) *Mémoires de M^{me} d'Epinaÿ*, édition Boiteau, t. I, p. 380-381.

(2) Rousseau au pasteur Petitpierre, 30 décembre 1762.

que de proposer une certaine interprétation à l'examen de la raison individuelle, qui, de son côté, reste libre de réserver son assentiment sur certains points, libre de mettre en doute, sinon de rejeter, ce qui lui paraît difficile à croire. Ce clergé n'a pas qualité, non plus que personne, pour imposer des articles de foi, et condamner comme hérétiques ceux qui ne veulent pas les admettre. Aussi Rousseau est-il très sévère pour le dogmatisme intransigeant des pasteurs genevois : « Quand on veut s'ériger en juges du christianisme, il faut le connaître mieux que ne font ces Messieurs, et je suis étonné qu'on ne se soit pas encore avisé de leur apprendre que leur tribunal n'est pas si suprême qu'un chrétien n'en puisse appeler (1). » Rien de ce qu'enseigne la théologie calviniste ne répugne à sa raison au point qu'elle se cabre en déclarant : c'est impossible. Mais certaines choses que les pasteurs considèrent comme vraies, lui paraissent simplement probables ou seulement possibles. Ils n'ont pas droit de lui imposer leur évidence, pas plus que lui-même n'a le droit de leur imposer la sienne. Sinon, le clergé de Genève retombe dans le dogmatisme autoritaire que tous les protestants condamnent comme un principe d'intolérance ; car le libre examen est le trait essentiel de la Réforme.

« Il est vrai que la doctrine du plus grand nombre peut être proposée à tous comme la plus probable ou la plus autorisée. Le souverain peut même la rédiger en formule et la prescrire à ceux qu'il charge de l'enseigner... Mais il ne s'ensuit pas de là que les particuliers soient obligés d'admettre précisément ces interprétations... Chacun en demeure seul juge pour lui-même et ne reconnaît en cela d'autre autorité que la sienne propre. Les bonnes instructions doivent moins fixer le choix que nous devons faire que nous mettre en état de bien choisir. Tel est le véritable esprit de la réformation, tel en est le fondement. La raison particulière y prononce, en tirant la foi de la règle commune qu'elle établit, savoir : l'Évangile... Portez la moindre atteinte à ce principe, et tout l'Évangélisme croule à l'instant. Qu'on me prouve aujourd'hui qu'en matière de foi, je suis obligé de me soumettre aux décisions de quelqu'un, dès demain je me fais catholique, et tout homme conséquent et vrai fera comme moi. Or la libre interprétation de l'Écriture emporte non seulement le droit d'en expliquer les passages, chacun selon son sens particulier, mais celui de rester dans le doute sur ceux qu'on trouve douteux et celui de ne pas comprendre ceux qu'on trouve incompréhensibles. Voilà le

(1) Rousseau à Moulton, 8 octobre 1762.

droit de chaque fidèle, droit sur lequel ni les pasteurs ni les magistrats n'ont rien à voir. Pourvu qu'on respecte toute la Bible et qu'on s'accorde sur les points capitaux, on vit selon la réformation évangélique. Le serment des bourgeois de Genève n'emporte rien de plus que cela. »

Ce texte est tiré des *Lettres de la Montagne* (1). Il est donc postérieur à la période que nous étudions. Mais les idées de Rousseau n'ont pas varié depuis. Il a eu seulement l'occasion de les formuler nettement, quand il s'est aperçu que sur ces points capitaux l'accord ne régnait pas entre les pasteurs et lui, car auparavant, par une espèce d'entente tacite, on avait omis d'élucider certaines questions. Et comme il arrive souvent, quand des deux côtés on apporte des dispositions conciliantes et le vif désir d'aboutir vite à une solution satisfaisante, l'accord s'établit hâtivement dans la confusion et dans l'équivoque, préparant les mécomptes inévitables.

Voilà pourquoi les hardiesses de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* surprendront tellement les pasteurs, qu'ils se demanderont si la conversion de Rousseau au protestantisme était bien sincère. Voilà pourquoi Rousseau s'indignera contre les pasteurs qui, pensera-t-il, se couvrent, pour le censurer, du prétexte de la religion, tout en obéissant à des motifs d'intérêt politique : le désir de complaire au gouvernement français, qui l'a condamné, et à Voltaire, son implacable ennemi. De même qu'on avait négligé d'approfondir les « points capitaux » concernant la doctrine, on ferma les yeux sur la liaison de Rousseau avec Thérèse. Il fit une déclaration ambiguë à souhait, qui permettait de supposer comme vrai ce qu'on souhaitait l'être, en attendant que les circonstances fissent changer le point de vue en même temps que l'intérêt. Mais durant le séjour de 1754, l'écrivain célèbre fut fêté à l'envi par ses concitoyens, heureux d'accueillir cet enfant prodigue, qui avait si bien tourné que sa gloire rejaillissait sur leur patrie commune. « Rousseau a pu s'entendre avec eux sur les grands principes directeurs de leur vie religieuse, sur les droits de la conscience, la haine des dogmatismes intolérants, la beauté de l'Évangile, l'alliance de la morale et de la religion — et se reposer provisoirement dans cette unanimité réconfortante (2). »

Aussi Rousseau, quand il quittait Genève, le 10 octobre 1754, après trois mois d'un séjour enchanteur, caressait-il l'espoir d'y revenir bientôt et de s'y établir définitivement. Mais peu de

(1) Partie I, lettre II, *Œuvres complètes, ibid.*, t. III, p. 136.

(2) P.-M. Masson : *La religion de J.-J. Rousseau*, t. I, p. 197.

temps après, il apprenait l'installation de Voltaire aux *Délices* près de Genève (11 février 1755). A l'en croire, il en aurait conçu aussitôt un sombre désespoir, prévoyant la ruine de sa patrie séduite par ce faux sage : « Je compris que cet homme y ferait révolution, que j'irais retrouver dans ma patrie le ton, les airs, les mœurs qui me chassaient de Paris, qu'il me faudrait batailler sans cesse et que je n'aurais d'autre choix dans ma conduite que celui d'être un pédant insupportable ou un lâche et mauvais citoyen... Dès lors je tins Genève perdue, et je ne me trompai pas. » (1).

Quoi qu'il en dise, Rousseau n'a pas pris si vite la résolution de renoncer à Genève. Malgré la présence de Voltaire avec lequel, on l'a vu, il n'était pas encore brouillé, il serait peut-être rentré dans sa patrie, s'il avait pu s'arracher à son cher Ermitage, où il goûtait le plaisir de la solitude dans la forêt de Montmorency ; rompre les liens qui l'attachaient à Diderot, à Grimm à M^{me} d'Épinay ; échapper enfin à la tyrannie d'un grand amour, vainqueur de l'amitié même, dont il va briser les chaînes, pour affranchir son génie, confirmer sa foi en sa mission et lui assurer, en le laissant seul et désemparé, la conquête tant convoitée de ce monde corrompu, qu'il maltraite et qu'il séduit si bien, à force de le maltraiter, que bientôt, à la courte sagesse trop froide et trop facile du *Mondain*, on préférera sans hésiter les âpres, mais cordiales gronderies du rêveur solitaire, qui aura vite fait de discrediter le persiflage des gens de lettres et des petits-maitres à la mode, en dominant leurs petites voix de fausset, claires, nettes, sèches, stridentes et sans nuances, de sa grande voix de poète lyrique, chaude, prenante, triomphante — et désespérée.

(A suivre.)

(1) *Confessions* l. VIII, *œ. compl.*, VIII, p. 283.

Soutenance de thèse

Björnson, sa seconde jeunesse (1).

On ne conteste plus l'originalité du drame norvégien. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la littérature européenne s'est enrichie, grâce à Ibsen et à Björnson, d'œuvres qui sont parfois plus populaires sur nos scènes que les meilleures d'Augier et de Dumas fils. Jadis, on les a présentées en désordre au public français. A présent, quand on les voit à distance, elles offrent deux groupes puissants : celui qu'on peut appeler romantique ; il comprend, avec les *Contes paysans*, des « drames de la saga », et s'achève, pour Björnson, par un drame shakespearien, *Sigurd le Violent*, et pour son rival Ibsen, par ces deux hautes cimes que sont *Brand* et *Peer Gynl*. L'autre groupe est celui des œuvres à thèse, comme *Revenants*, ou *Un Gant*, qui ont fait retentir partout « l'exigence idéale » et les commandements du moralisme norvégien. Plus d'un jeune lecteur a reçu de ces drames, au début du siècle, son baptême spirituel.

Or *Sigurd le Violent* est de 1863 et *Brand* et *Peer Gynl* respectivement de 1866 et 1867. D'autre part, les premiers des grands drames à thèses, *Les Soutiens de la société* d'Ibsen et *Le Roi* de Björnson ont vu le jour en 1877. Entre ces deux groupes d'œuvres s'étend une période de dix années qui n'a jamais été explorée en ce qui concerne Björnson, et qui l'a été imparfaitement pour Ibsen. On connaît les débuts des deux poètes, mais on perçoit mal le rajeunissement de leur art. Ces obscurités ne disparaîtraient-elles pas si on étudiait, en Norvège d'abord, et d'un point de vue norvégien, la période envisagée ? C'est ce que nous avons essayé de faire, en suivant les traces du plus norvégien des deux maîtres, Björnstjerne Björnson.

Or ce que l'on découvre à l'origine de la littérature norvégienne et nordique contemporaine, c'est le drame que Björnson a

(1) Cette étude a été présentée et soutenue en Sorbonne pour le doctorat ès lettres par M. Jean Lescoffier, sous le titre : *Dix années de la vie de B. Björnson, 1868-1878*. Société d'édition « Les Belles-lettres », Paris, 1932.

publié en 1875, *Une Faillite*. Pour les Scandinaves, cette date est aussi importante que l'est pour nous *M^{me} Bovary*. Elle marque l'avènement du réalisme. Sans doute Björnson y allait d'instinct à ses débuts. Il avait découvert Augier et son ambition, dès 1855, était de donner à son pays un drame bourgeois. Vingt ans se passent, remplis d'œuvres romantiques, avant qu'il y réussisse. Mais alors le drame d'Augier prend racine en Norvège et nous revient sous une forme originale que l'Allemagne a applaudie plus de mille fois. *Une Faillite* montre la voie à Ibsen, et Strindberg salue cette « première fusée » lancée sous le ciel polaire.

*
* * *

Ce n'est pas tout. Un drame accompagnait *Une Faillite* : *Le Journaliste*. *Une Faillite* n'est qu'une belle et solide œuvre réaliste ; *Le Journaliste* annonce le drame social.

Parti de Norvège, ce drame a connu une haute fortune. *Les Soutiens de la société*, *Maison de poupée*, *Revenants*, et peut-être plus encore *Un Ennemi du peuple* ont répandu à travers le monde les tableaux d'une bourgeoisie égoïste, pleine de préjugés et de tares, et qui « voyage avec un cadavre à bord ».

Thèmes romantiques, disait Jules Lemaitre. On pourrait dire plus justement : idées de 1848, qui reprennent leur virulence vers 1870. Et on peut aussi dans les premières œuvres d'Ibsen trouver bien des thèmes annonciateurs de ceux-là. Mais aucune de ces explications n'est satisfaisante, et pour aller jusqu'au fond des choses, c'est encore à Björnson qu'il faut revenir. Car c'est lui qui, en 1868, se jette à corps perdu dans la grande bataille parlementaire qui commence à Kristiania et se poursuit avec une fureur grandissante jusqu'en 1884 ; c'est lui qui est au premier rang des démocrates dressés contre la classe bourgeoise ; lui qui reçoit les coups les plus durs ; qui, jour après jour, sous l'insulte et le mépris, découvre les faiblesses d'une classe affolée par la montée populaire. Les fonctionnaires, le prêtre et l'officier, ayant le roi à leur tête, sont les défenseurs d'un système vieilli qu'il importe d'abattre au plus tôt. A cette lutte, Björnson convoque la jeunesse, les femmes et les poètes. Et voilà comment — dès 1868-1869, redisons-le — se constitue avec ses thèmes, son plan et ses acteurs principaux, le drame norvégien moderne. Une grande œuvre où abondent les pages admirables, *Le Roi* fera le procès de ceux que Björnson, le premier, y appelle « les soutiens de la société ».

*
* *

Période tourmentée pour la Norvège, ces « années 1870 » sont pour Björnson les plus dramatiques de sa vie. Il était croyant ; l'optimisme de sa nature avait besoin de s'appuyer à une conception providentielle du monde. Or c'est le moment où le Nord, encore en retard sur l'Europe, ne peut plus se défendre contre le flot montant de l'incrédulité. Quelques penseurs, en Norvège, étaient déjà gagnés aux idées nouvelles. Sensible à ces courants, Björnson éprouvait un malaise profond. Et voici que du Danemark part le signal d'une attaque générale contre tous les dogmes, religieux et moraux, sociaux et littéraires. Un polémiste ardent, Georg Brandes, mène l'assaut. Björnson, qui l'avait devancé dans la critique littéraire et sociale, le suit à son tour dans sa libération religieuse. Une crise souvent douloureuse l'amène, en quelques années, du christianisme sentimental et national qu'est le grundtvigianisme au positivisme de Taine, à la critique de Renan, enfin à cette foi nouvelle qu'est l'évolutionnisme. De toutes parts des nuées se dissipent et Björnson s'écrie : « C'est dans la vie que Dieu est révélé ! »

Ce renouveau s'achève au cours de l'année 1878. Alors, creusant le sujet d'un drame, il découvre l'origine de l'exaltation mystique et de la « démesure », — legs d'une éducation religieuse, — qui tourmente encore les individus et les peuples. Ce sera « l'idée de sa vie », le sujet du double drame qui égale les plus grands d'Ibsen : *Au-dessus des forces humaines*. Les tumultes de sa vie l'empêchent d'écrire aussitôt le premier de ces drames, celui du miracle. Mais en 1883 il trouvera à Paris un peu de paix entre les batailles et mettra debout ces deux actes étranges et puissants, un des plus incontestables chefs-d'œuvre de l'art dramatique au XIX^e siècle (1).

*
* *

Toute étude, même partielle, consacrée à Björnson, souffrirait d'une grave lacune, si elle ne faisait une large place à l'homme en même temps qu'au poète. Du jour où il est apparu sur la scène norvégienne, puis nordique, — géant blond, autoritaire et ins-

(1) Sur ce drame, nous renvoyons à notre thèse complémentaire : Les dernières corrections de *Au-dessus des Forces humaines*, 1, de B. Björnson, Société d'Édition « Les Belles-Lettres », Paris.

piré, — il a séduit par sa personne autant que par ses œuvres. « Ce gaillard-là, disait-on autour de lui, porte une culture nouvelle sur ses épaules ! » Petit et timide, Ibsen glissait inaperçu dans la vie. Björnson est partout présent. Il offre le rare spectacle d'un génie aussi doué pour l'action que pour l'art. Qu'on imagine cette force héroïque déchaînée dans un petit pays et dans une capitale qui n'est encore qu'un grand village : on comprendra sans peine les drames qu'elle a provoqués. Vers 1870 en particulier, sa vie est un orage perpétuel. Deux mots la résument excellemment : tempête et soleil. Quelque douceur encore dans les traits, un appel fréquent au sentiment, de brusques sauts de la colère aux larmes et à l'enthousiasme marquent ce passage tourmenté de la jeunesse à la maturité.

Les deux mouvements premiers de son âme apparaissent alors avec une parfaite netteté : d'abord un besoin d'expansion et de conquête, un « vaste emportement d'aimer », qui le pousse, à partir de 1868, non seulement à intervenir journellement en Norvège, mais à porter sa mission en Suède, à batailler au Danemark, enfin, au lendemain de la guerre de 1870, à arbitrer au profit de l'Allemagne le conflit douloureux qui se livrait au fond des âmes nordiques. Puis, et avec la même ardeur, un mouvement en sens contraire, vers les profondeurs de l'âme et les asiles secrets de la poésie, vers les sources de vérité et les lois non écrites qui seront la morale de demain. C'est le spectacle moins bruyant, mais singulièrement pathétique des années 1875-1878, où il jette les bases profondes d'une série de chefs-d'œuvre.

Ceux-ci ont pu souffrir quelquefois des excès d'une vie d'action. Mais un précieux lyrisme, direct et dru, les pénètre et leur rend, en vie et en chaleur, ce qu'ils ont perdu en perfection technique. Et puis on ne peut oublier le doute amer qu'Ibsen, comblé de gloire, exprimait dans son dernier drame : n'avait-il pas sacrifié son bonheur à l'art ? A ses chefs-d'œuvre écrits, — c'est encore Ibsen qui le dit, — Björnson a ajouté celui de sa vie, qui n'a jamais été plus magnifique qu'en ces années de renouveau et lui a gagné ce qui peut-être vaut mieux que la gloire : « l'amour qui naît en des cœurs d'homme, chauds et vivants ».

JEAN LESCOFFIER.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.*

Le théâtre d'imagination au XVII^e siècle :
Jean de Rotrou

par Hubert GILLOT,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

I

« Fonder l'ordre sur la discipline », en cette formule un peu simpliste, pourrait se résumer la politique que, de Henri IV à Louis XIV, pratiquèrent les représentants du pouvoir en France.

Ce triomphe de l'unité, qui sera un fait accompli au lendemain de l'avènement de Louis XIV, ne se produit point sans d'énergiques résistances. A la centralisation du pouvoir que poursuit la ferme politique d'un Richelieu ou l'adroite souplesse d'un Mazarin, s'opposent, avec un succès parfois inquiétant, les « volontés particulières ». Et si, Richelieu mis à part, qui, au Palais-Cardinal, fait centre, la Cour ne joue encore aucun rôle décisif dans le gouvernement des esprits et la vie de société, en dehors du Louvre, dans des milieux choisis, se prépare, comme l'on sait, l'unification du type social qui, vers 1620 ou 1630, aboutira au triomphe de l'honnêteté.

Une centralisation de plus en plus absolue du pouvoir, une discipline toujours plus complète des esprits, voilà ce qu'à travers ces dissidences qui s'appellent les Frondes et, en littérature, la *Querelle du français et du latin*, la *Lulle contre l'Académisme*, le

Débat pour ou contre le merveilleux chrétien (1), élabore cette période de préparation qu'est, à tous égards, la première moitié du XVII^e siècle. L'épanouissement d'un idéal nouveau de sociabilité, la sociabilité mondaine, c'est-à-dire, en fin de compte, l'avènement de la femme maîtresse et arbitre souveraine à l'intérieur de ce petit royaume qui s'appelle le salon, tel est le fait capital qu'enregistre l'Histoire des mœurs au temps de Richelieu et de Mazarin.

A part égale, influence de la femme, influence de la littérature, en l'espèce, influence de ce roman d'éducation mondaine qui s'appelle *l'Astrée*, influence d'une religion toute de douceur, nullement hostile à la vie du siècle, mais ferme en ses directions, et qui, par des voies fleuries, conduit à l'acceptation joyeuse des fortes disciplines (2), religieuses ou profanes les actions les plus diverses concourent à façonner le type qui, deux siècles durant, dominera en France, sous le nom d'*honnête homme*.

Mais, cette fois encore, cette unification du type social ne s'accomplit point sans qu'aux efforts du nouveau siècle s'opposent les survivances du siècle précédent. Siècle de luttes intestines, de guerres civiles et religieuses où font prime les qualités les plus contraires à celles qu'exige l'idéal nouveau : énergie virile, mais rude et fruste, voire brutale ; courage impulsif, mais volontiers téméraire ; vitalité exubérante et généreuse qui se dépense en héroïsme parfois puéril et se complait à d'inutiles prouesses (3).

Et puis, encore, rudesse des manières qui n'exclut point la grossièreté. Au total, chez l'homme des hautes classes, tout ensemble les habitudes auxquelles façonnent la vie des camps et le rude métier de la guerre, et l'affinement que lui enseignent le commerce de la femme, la politesse qu'impose la fréquentation des salons, ce savoir-vivre de plus en plus accompli qu'une littérature nouvelle, ces livres innombrables de pédagogie mondaine que publie la France à l'exemple de l'Italie se chargeront d'enseigner au siècle.

*
* *

Aussi bien, comment résister à l'action des influences décisives

(1) Voir sur ce point notre thèse : *La querelle des anciens et des modernes en France*, Paris, 1914.

(2) Voir, sur ce point le livre de M. Strowski sur *Saint François de Sales*, Paris, 1918, et l'*Humanisme dévot* de M. l'Abbé Brémond, Paris, 1925.

(3) On en trouvera la démonstration dans le solide et indispensable ouvrage de M. Magendie : *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France de 1622 à 1660*, Paris, s. d., 2 vol.

que favorisent, comme à plaisir, les conjonctures politiques : influence italienne, qui, tout naturellement, rayonne autour d'une princesse Florentine et fait régner les modes d'outre-Monts à la cour de France, influence espagnole qu'entraîne l'avènement au trône des Bourbons d'une princesse espagnole ? Modes ou manières ou langage, la recherche des élégances, l'emphase, l'outrance, d'un mot, le *maniérisme* triomphe.

Il triomphe aussi dans la littérature.

Fait décisif, l'influence de l'antiquité, toute-puissante hier au temps de François I^{er} et de Henri II, trouve en face d'elle, au temps de Richelieu et de Mazarin, cette double influence : l'influence *italienne*, plus puissante encore qu'elle ne l'était au temps où, encouragés par les préférences foncières des courtisans, l'italianisant Mellin de Saint-Gelais, ou, un peu plus tard, ses émules Desportes et Bertaut, le disputaient à l'humanisme d'un Ronsard patronné par les rois, et, la renforçant sur bien des points, l'influence *espagnole*.

Influence conjuguée de l'*Aminle* du Tasse (1), du *Pastor Fido* (2), de l'*Arcadia* de Sannazar et de la *Diana* de Montemayor (3), qui produira cette « Somme », l'*Astrée*. L'*Astrée*, œuvre capitale, puisqu'en ses cinq parties qui s'échelonnent sur une période de vingt années (1608-1627), s'entrecroisent les traditions les plus diverses : tradition pastorale grecque et latine ; tradition du Moyen Age, romans chevaleresques réimprimés au cours du xvi^e siècle et dans les premières années du xvii^e ; tradition espagnole : *Amadis*, vulgarisés par de nombreux traducteurs au cours du xvi^e siècle (4) ; tradition italienne : l'Arioste traduit à nouveau en 1615, Boiardi (1619), Pétrarquisme, enfin.

Œuvre capitale, aussi, puisqu'en cette somme du galant savoir se poseront, pour s'y résoudre dans l'esprit de la plus « honnête amitié », tous les problèmes que peut proposer à la curiosité d'une élite mondaine une conception de la vie qui fait du commerce de l'homme et de la femme le passe-temps habituel d'une société aristocratique curieuse d'aventures héroïques et de galanteries romanesques, mais qui, pour se complaire aux raffinements subtils d'un amour invraisemblable à force de platonisme, ne dé-

(1) Edité à Paris en 1584, traduit de nombreuses fois à la fin du siècle et à nouveau en 1622, 1623, 1624, 1625, 1632. Voir Marsan : *La Pastorale dramatique en France*, Paris, 1905, p. 151 ff.

(2) 1^{re} édition, 1595. Traduit pour la première fois, la même année. Traductions nouvelles en 1605, 1610, 1623, etc. Voir *ibid.*, p. 154, note 3.

(3) Traduite en 1578, 1587, 1592, 1603, 1611, 1624. Voir *ibid.*, p. 108 ff.

(4) Consulter Lanson, *Bibliographie*, p. 134.

daigne point, par ailleurs, les équivoques, voire les hardiesses de l'amour « lascif » (1).

D'un mot, l'*Astrée*, œuvre, elle aussi, riche en contradictions, comme l'est la société, comme l'est, nous allons le dire, la littérature du temps.

Qu'à Balzac et à Voiture, ces représentants, ces éducateurs du goût aristocratique tout frais éclos dans le milieu de M^{me} de Rambouillet, s'opposent le goût bourgeois de cet ennemi des extravagances romanesques qui s'appelle Sorel, l'auteur de *Francion* et du *Berger extravagant*, ou le réalisme picaresque et comique d'un Scarron, il n'importe : au goût « honnête » l'avenir.

Mais qu'aux partisans de la stricte observance antique, aux « doctes », aux Aristotéliens s'adressent les railleries des « Indépendants », c'est là fait nouveau qu'il serait dangereux de sous-estimer. Car il n'est pas un isolé, ce Théophile, qui, arborant crânement le drapeau de la révolte, se fait une coquetterie de son indépendance, et, professant avec défi les maximes hardies de son Libertinage littéraire, affecte de dédaigner la « sottie Antiquité » et de « ne connaître rien pour tout que sa nature » (2). Ses disciples, ce seront tous ces écrivains qui, rebelles à l'imitation des Anciens, se piqueront de suivre leur génie, mais aussi, plus voisins du goût exubérant des Espagnols que des sévères disciplines de l'Antiquité, affecteront de préférer à l'« exacte raison » leurs « fantaisies ».

Mais, parallélisme frappant, cette fois encore, parmi cette diversité des tendances et cette multiplicité des orientations, et, quelque « excentriques » qu'apparaissent ces directions par rapport au courant gréco-latin issu de la Renaissance, c'est à l'ordre, c'est à la discipline, c'est à la règle que s'achemine, elle aussi — tout comme l'Art — la Littérature.

En politique, un Richelieu ; en poésie, un Malherbe, comme en matière de langue et de grammaire, un Vaugelas.

*
* *

Définir les tendances diverses qui, sur le terrain politique comme sur le terrain littéraire, dans les mœurs comme dans les goûts du public mondain, se font jour dans les trente premières années du siècle, c'est définir l'originalité du théâtre pendant

(1) Voir sur ce point, le précieux ouvrage de M. Magendie. *Du nouveau sur l'Astrée*, Paris, 1927.

(2) Voir sur ce point notre *Querelle des anciens et des modernes*, p. 227 ff.

l'interrègne qui va de 1629 à 1636, c'est-à-dire des débuts de Rotrou et de la mort de Hardy (1) à ce coup d'Etat qui sur le triomphe du *Cid* fonde l'avènement du théâtre classique.

Ici encore, multiplicité et diversité le disputent à l'unité. Italie et Espagne font à l'Antiquité une concurrence victorieuse. En face de la tragédie à l'Antique presque délaissée, la *pastorale*, et, rivalisant avec elle dans la faveur du public, la *tragi-comédie* (2). Et puis, un genre né en France, mais très vivant en Italie, qui, passant les Monts, vient à son tour disputer le succès à la farce française, la *farce italienne*. Et puis, encore, un genre venu d'Italie : la *pièce mythologique*, étroitement apparenté à cet autre issu en droite ligne des *Triumfi* : le *Ballet à entrée*, celle-ci, la pièce mythologique, moins préoccupée de psychologie que de beaux décors, et d'action intérieure que de machinerie et de spectacle, celles-là, la pastorale et la tragi-comédie, également curieuses d'aventures romanesques, mais assez nettement différenciées, en dépit des frontières plus ou moins flottantes qui les séparent, pour constituer, au début, du moins, deux genres distincts, sinon rivaux.

A toutes deux, pastorales et tragi-comédies, quelques éléments communs : jeux plus ou moins compliqués de l'amour et du hasard, dont Cupidon fait tous les frais ; amants séparés par la volonté des pères ou leur propre caprice ; amours entre-croisées, amours contrariées, dont les fils savamment brouillés, toujours finissent par se dénouer, grâce à l'ingéniosité de l'Amour qui veut que « chacun s'apparie » ; soupirants langoureux et transis, dont les beaux sentiments se complaisent aux pointes, aux antithèses, au jargon précieux d'où ne sont pas toujours absents le mauvais goût et la trivialité. Parmi toute cette galanterie quintessenciée qui n'exclut point parfois un sentiment sincère, une indulgence souvent excessive pour les désirs les moins épurés des sens, des situations scabreuses, des propos d'un réalisme crû, voire brutal, d'une licence que l'on est quelque peu déconcerté de surprendre sur les lèvres les plus pudiques ; une morale, volontiers en révolte contre les exigences de l'honneur conçu comme le grand obstacle aux désirs de l'amour. Ici et là, enfin, la même liberté d'action, la même irrégularité.

Et, puisque, pastorale ou tragi-comédie, ce théâtre se meut

(1) Il meurt en 1631 ou 1632.

(2) Voir, pour l'histoire de la pastorale et de la tragi-comédie, G. Lanson, *Esquisse d'une histoire de la tragédie française*, Paris 1920, onzième, douzième et treizième leçons. Pour l'histoire de la Pastorale, plus spécialement l'ouvrage déjà cité de Marsan: *La pastorale dramatique en France*.

hors la vie, ici et là, le surnaturel et le merveilleux qui facilitent la tâche au poète en le dispensant de motiver par des raisons psychologiques ses péripéties et agréent à l'imagination : sortilèges et magies, fontaines merveilleuses et miroirs enchantés, philtres, métamorphoses, les dieux mêlés aux actions humaines, les pressentiments et les songes inspirés du ciel avertissant les personnages et contribuant à orienter ou à dérouter l'action.

Ici, dans la pastorale, quelques éléments spécifiques : une nature idyllique, parée et conventionnelle ; des bergers — non plus des seigneurs et des princes travestis en bergers — des bergers de bonne compagnie, qui s'égaient à mille jeux champêtres. Et, parmi ces fadeurs d'idylles, les scènes scabreuses et brutales où librement s'ébattent le paganisme et l'indécence du satyre (1).

Ici, dans la tragi-comédie, des passions plus graves qui parfois confinent au tragique, sans que, d'ailleurs, leurs péripéties aboutissent jamais à un dénouement sanglant, et, comme le nom l'indique, l'alternance du familier et du sérieux, la menace de catastrophe détournée par un hasard bienveillant qui dénoue la situation, à la plus grande satisfaction de tous. Moins de psychologie que de romanesque : surprises, coups de théâtre, enlèvements, travestissements, incognitos, déguisements. Invraisemblances les plus naïves tenant lieu de logique et jouant le rôle de la Providence. L'intérêt, partant, s'attachant moins aux conflits de sentiments et de passions qu'aux complications d'intrigue, dont la subtilité et l'enchevêtrement proposent trop souvent au cerveau la fatigue.... ou le plaisir d'un véritable *puzzle*. Comme cadre,

(1) Voir, par exemple, cette pastorale typique, qui, à vrai dire, représente la perfection plutôt que la moyenne du genre : *Les Bergeries* de Racan (1625).

Sujet : amours contrariées et entrecroisées ; jalousie d'un amant dédaigné qui brouille tout, grâce à l'intervention d'un magicien et de son miroir magique, ressort essentiel de la pièce. Intervention des dieux (sous forme de songes). Un personnage de naissance supposée, dont l'identité dévoilée, à la fin, arrange tout. Personnages : des bergers. Erudition mythologique dans la bouche de ces bergers. Une impatience peu platonique chez une amoureuse, Ydalie, ingénue d'une naïveté un peu « dix-huitième siècle ». Une scène de satyre d'un paganisme, d'ailleurs, fort atténué.

Cadre : la nature, la région de Paris, les bords de la Seine. D'où un élément de réalisme. A côté des bergers d'opéra, des bergers réels : Silène, père d'Artémice, esprit positif, vrai paysan, qui ne connaît pas que par les poètes les travaux de la terre (Voir I, scène III). De même, à côté du cliché conventionnel et de la nature fardée, des paysages réels. Rôle de la nature : tantôt simple décor, tantôt spectatrice ou associée. Scènes de magie dans la maison, du magicien. Des Druides.

Un langage parfois crû, plus souvent précieux (voir, par exemple, éd. Jannet, pp. 45, 46, 65). A la fin des actes, des chœurs (Jeunes bergers, Bergères, Sacrificateurs). Pour finir, un Epithalame et une Eglogue. A l'intérieur du 2^e acte, Chanson de Tisimandre. Thèmes de ce lyrisme : lieux communs : félicité de l'âge d'or, corruption du temps présent, justice des dieux, etc.

une mise en scène variée, colorée, d'un réalisme pittoresque (1) dont font partie ces accompagnements obligés du futur mélodrame : la forêt, une caverne, une tour, une prison, l'ingénieux écho et puis, aussi, des brigands, des revenants, des fantômes, etc.

Mais, cette fois encore, à travers les contrastes, voire les contradictions et les disparates qui, en une même pièce, pastorale ou tragi-comédie, éclatent dans l'assemblage des éléments, dans le ton ou dans le style, l'aspiration manifeste à l'ordre et à la régularité (2).

* * *

A Rotrou de poursuivre la réforme commencée par Hardy et par Racan.

Nature sensée, sans envergure, sans flamme, sans passion, à plus forte raison, sans génie, ce poète à gages, qui avait succédé à Hardy comme pourvoyeur de l'Hôtel de Bourgogne, entre 1632 et 1634, qui connut jusque vers 1635 la faveur de Richelieu, et collabora à son œuvre dramatique, va, sans faire violence à son tempérament, contribuer efficacement à mettre de l'ordre sur la scène française.

Si la régularité que, sur l'instance des « polis », Mairet importe d'Italie et installe sur la scène française, reste, jusqu'à la fin, totalement étrangère à son théâtre, si l'audace des situations et la licence du langage n'en seront point encore tout à fait absentes, à lui, du moins, le mérite d'avoir puissamment contribué à faire du théâtre le divertissement des honnêtes gens.

A lui, surtout, et là nous semble, en fin de compte, résider son originalité la plus certaine, le mérite d'avoir mis fin à l'équivoque de la scène, en constituant de façon définitive, sur la défaveur de la pastorale, le triomphe de la tragi-comédie.

Si, laissant à l'auteur de *Mélite* cette tâche difficile : différencier la comédie de la tragi-comédie, il ne réussit point à créer la comédie moderne, du moins, auteur de tragédies après le *Cid*, après *Horace* et *Polyeucte*, mais, surtout, auteur de tragi-comédies, il occupe dans l'histoire du théâtre du XVII^e siècle une place à part et, dans un domaine qu'il fait sien, affirme une originalité bien tranchée : ce classique de la tragi-comédie est le représentant le

(1) Voir le *Mémoire de Mahélot, Laurent et autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne*, publié par Henry Carrington Lancaster, Paris, 1920.

(2) Voir, par exemple, au point de vue de la régularité, les *Bergeries* et une partie de l'œuvre de Hardy. Sur le théâtre, au temps de Rotrou, consulter l'important chapitre de M. Lanson : *Cornuille*, Paris, 1898, chap. 1.

plus complet de ce que, par opposition au « Théâtre de raison » qu'illustrent les Classiques, on pourrait appeler le « Théâtre d'imagination » du xvii^e siècle (1).

* * *

En 1628, *L'Hypochondriaque ou le morl amoureux*. En 1650, *Don Lope de Cardone*. Entre les deux, une production abondante, mêlée de comédies et de tragédies, mais où domine sans conteste l'inspiration tragi-comique.

Et voici qui, non moins que cette prédominance dans sa production d'un genre qui va supplanter la pastorale et, après 1640, fera place, pour un temps, du moins, à la tragédie, contribue à situer son œuvre dans l'histoire théâtrale du siècle :

Si, dans quelques-unes de ses pièces, *La Pèlerine amoureuse*, inspirée de la *Pelligrina* de Girolamo Bargagli, *Clarice*, inspirée de l'*Erofilomachia* de Sforza d'Odi, *La Sœur*, imitée de la *Sorella* de Della Porta, le *Filandre*, imité de la *Gelopea* de Chiabrera, il s'avère disciple de l'Italie, à l'Antiquité il ne fait guère des emprunts plus nombreux. De Plaute il imite *Les Caplifs*, *Les Sosies*, *Les Ménechmes*, s'inspire de Sénèque pour son *Hercule mourant*, d'Euripide pour son *Iphigénie*, et, pour son *Antigone*, à la fois d'Euripide, de Sénèque et de Stace. Mais à l'Espagne, surtout, il demande de lui fournir des sujets et des modèles (2).

Des sujets : sujets de *La bague de l'oubli*, des *Occasions perdues*, de *L'Heureuse constance*, de *La Belle Alfrède*, de *Don Lope de Cardone*, de *Saint-Genest*, de *Diane*, de *L'Innocente infidélité* qu'il emprunte à Lope de Vega ; sujet de *Venceslas*, que lui fournit Francesco de Rojas, de *Laure perséculée*, qu'il doit à Bermudez, des *Deux Pucelles*, dont une nouvelle de Cervantès *Las dos Doncellas* lui offrait la matière. De tous les Français qui, dans la première moitié du siècle, au temps de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, se mettent à l'école de l'Espagne, Rotrou est, sans contre-dit, celui qui lui fera les plus larges emprunts. Mais, tout en faisant son bien des modèles qu'elle lui propose, il les adapte au goût de son public et tout ensemble les transforme et les francise.

Si, s'inspirant des Italiens, il supprime les personnages de bas étage, parasites, pédants, docteurs, etc., et atténue ce qui, dans

(1) Nous renvoyons à l'édition Viollet-le-Duc. Paris, 1920, 5 volumes.

(2) Voir l'ouvrage capital de Martinenche : *La Comédie espagnole en France, de Hardy à Racine*, Paris 1900. Pour les sources de Rotrou, voir la substantielle préface de Th. Fr. Crane, *Rotrou's Saint-Genest and Venceslas*, Boston, 1907, p. 58 et suiv.

leurs comédies. est licence trop voisine de l'obscénité, puisant dans la *Comedia* espagnole, il lui emprunte ses intrigues romanesques et touffues et ses passions fortes. Préoccupé de simplifier celles-là et d'atténuer leur réalisme parfois brutal, de contenir celles-ci dans de justes limites, il fait au sentiment d'honneur une place dans l'âme de ses personnages, mais se garde des excès où se complaisent les compatriotes de Cervantès.

Et, si, sacrifiant à la préciosité, mêlant le lyrique au tragique et à une matière toute moderne des réminiscences mythologiques, commettant, sans s'en douter, de plaisants anachronismes, il reste, en cela encore, tributaire de ses modèles et fidèle à la tradition du genre, il n'a garde, toutefois, de tomber dans les exagérations où se complait le génie espagnol, en cela préservé de tout excès par ce goût de la mesure qui, un peu partout, commence à se faire jour à travers les outrances mêmes du maniérisme qu'à part égale enseignent à la France l'Espagne et l'Italie.

Nationale, la *Comedia* plonge, en Espagne, par toutes ses racines dans l'âme populaire. S'adressant à un public aristocratique, elle ne saurait acquérir droit de cité sur la scène française qu'à condition de s'adapter à ses préférences.

Enrichir le théâtre français du meilleur du théâtre espagnol, en y ajoutant quelques emprunts à l'Italie, quelques emprunts au roman chevaleresque, que, disciple tout ensemble de la littérature courtoise du Moyen Age et des *Amadis*, ressuscite Honoré d'Urfé, de tout cela faire une œuvre bien française et marquée au coin de sa personnalité, telle sera l'originalité de l'auteur de *Théagénor* et de *Don Bernard de Lope*.

*
*
*

Un public friand d'aventures romanesques, curieux de tout ce qui intéresse le sentiment amoureux, un théâtre où parmi les hasards des événements les plus romanesques, s'enchevêtrent des intrigues compliquées dont l'amour noue et dénoue artificieusement les fils.

Un amour qui n'a rien d'héroïque, faut-il le dire, et le plus souvent ignore les hésitations et les scrupules. Peu préoccupé de la valeur morale de son objet, il se montre non moins sensible aux charmes physiques (1) qu'indulgent aux désirs des sens (2).

(1) Voir, par exemple, la passion toute physique de la reine Salmacis pour la beauté de Cléandre (*Heureux naufrage*) et les avances pressantes qu'elle ne rougit point de lui adresser.

(2) D'où la fréquence des « ardeurs lascives » (Voir l'Hermante de l'*In-*

Il n'est pas jusqu'aux héroïnes, jeunes femmes ou même jeunes filles qui, dépouillant toute pudeur, ne fassent les avances que condamne la plus indulgente honnêteté (1).

Volontiers « lascif », il n'est pas rare que l'amour ait déjà porté ses fruits (2). Moins rares, encore, sont les scènes plus ou moins scabreuses qu'en bon disciple de l'*Astrée*, introduit si volontiers dans ses tragi-comédies ou ses comédies, le contemporain d'une société aussi friande de galanterie quintessenciée que peu raffinée sur le chapitre des appétits sensuels : femmes surprises pendant leur sommeil, dans le mystère propice de la forêt (3) ou dans l'ombre complice de la nuit, rencontres de hasard parmi les charmes fleuris de la nature ou dans les chambres des hôtelleries (4), rendez-vous adroitement combinés à l'heure secrète de minuit (5).

Et puis encore, hasards heureux des déguisements (6), dont l'ingénieuse stratégie met l'amant en présence de l'amante, transforme la femme en cavalier dont l'élégante tournure, la beauté et les charmes rendent mère et fille également amoureuses et rivales (7), voire amant transformé en femme, et sous

nocente Infidélité, dont la passion sensuelle est partagée par Félimond, et la scène entre Salmacis et Cléandre (*Heureux naufrage*, IV, 4). Voir, surtout, la scène entre l'experte Dorante et Doristée qu'elle prend pour un jeune cavalier novice. (*Cléagénor*, IV, 4.)

(1) Voir, en particulier, les *Deux Pucelles* et les nombreuses scènes très libres où les deux héroïnes, comme la plupart des personnages de la pièce, apparaissent sur la scène « demi-nues ». Le type, plus rare, des amoureuses virginales, c'est, par exemple, la Parthénie de l'*Innocente Infidélité* qui pousse l'amour jusqu'au renoncement et au sacrifice.

(2) Par exemple, la Célié de la *Pèlerine amoureuse* ou la Théodose des *Deux Pucelles*, ou la belle Alphrède.

(3) Voir entre autres l'*Hypocondriaque*.

(4) A citer, parmi d'autres, les *Deux Pucelles*. Voir, dans cette pièce, quantité de scènes plutôt scabreuses, entre autres, la scène III de l'acte II, et, dans la *Céliane*, une scène amoureuse dont il semble difficile d'admettre qu'elle ait pu être portée sur le théâtre (II, 2).

(5) Voir, par exemple, les *Occasions perdues*. D'où toute une série de quiproquos qui sont l'essentiel de l'action.

(6) Une bonne part des pièces de Rotrou ont pour point de départ un déguisement. (Par exemple, *Agésilan de Cholchos*, *Cléagénor*, *Laure persécutée*, etc.) Dans la seule pièce l'*Heureuse constance*, on ne compte pas moins de quatre déguisements. Voir encore la *Céliane*, la *Pèlerine amoureuse*, les *Occasions perdues*, les *Deux Pucelles* et les deux comédies : *La Célimène* et *La Diane* où les travestissements continuels rendent presque impossible de suivre l'intrigue.

(7) Par exemple, Doristée (dans *Cléagénor*). D'où des scènes très hardies (IV, 4 et V, 1, 2). Voir, inversement, dans *Agésilan de Colchos*, la rivalité de Diane et d'Ardénie, toutes deux amoureuses d'Agésilan, qui s'est travesti en femme. Cet amour insolite est justifié par de curieuses raisons (III, 1). Cette scène de rivalité, d'ailleurs charmante, est suivie d'une scène à trois, sorte de *Jugement de Paris* où Diane décerne le prix de la beauté à Daraïde qui n'est autre... qu'Agésilan travesti.

ce costume d'emprunt, frappant d'estoc et de taille avec une vigueur qui n'est pas sans surprendre chez une soi-disant jeune fille (1) ; quiproquos plaisants (2), souvent piquants, parfois scabreux, qui contraignent le faux cavalier à se faire connaître et — moyen de reconnaissance le plus courant — à montrer son sein pour bien faire voir qu'il n'a de masculin que le costume (3) ; expressions lestes ou crûes (4), voilà, n'est-il pas vrai, qui apparente Rotrou à son siècle et contraste étrangement avec l'attitude soumise des « languissants » et des « transis », héros obligés de toutes ses pièces, qui, disciples de Célador, continuent la tradition chevaleresque et pratiquent docilement l'amour comme un « servage » (5) imposé par la femme suzeraine à son humble vassal. (6)

(1) Voir *Agésilan de Colchos* (III, 6). Scène piquante où l'on voit Agésilan, costumé en femme et ceint d'une épée, sous le nom de Daraïde, se battre comme un lion contre un chevalier Anaxarte qui fait penser au Rosemberg de la *Quenouille de Barberine*, et, vaincu, se jette aux pieds de son vainqueur à qui il confesse son amour. A la « belle guerrière » qui vient de faire aussi brillamment ses preuves, la reine de Guindagye, Sidonie, demandera donc de la venger de son époux infidèle, ce que n'ont encore pu faire les guerriers les plus braves.

(2) Par exemple, dans l'*Heureux naufrage*, où une série de déguisements donne lieu à des scènes tendres, ou plaisantes, ou comiques.

(3) Voir, entre autres, *Cléagénor*.

(4) Voir, par exemple, *Célimène*, p. 163, ou la *Belle Alphrède*, p. 426.

(5) D'où tout un vocabulaire où reviennent sans cesse les mots « franchise », « esclave », « chaînes », etc.

(6) Voir, entre autres, l'*Hypocondriaque* (I, 1). Amour passionné, mais ennemi de tous les souhaits qui « choquent l'innocence ». Cloridan, le type parfait du « transi », s'applaudit d'un « sentiment qui n'a pas à rougir de ses privautés » et laisse dans le cœur « la vertu toute nue ». Séparé de Perside, le « parfait amant » accueille les tourments de la séparation comme des « sujets de gloire » à ses « feux invincibles ». Il souffrira donc, heureux que son amour propose à la postérité un exemple éternel de respect et de gloire et que les plus heureux amants des siècles futurs soient « jaloux de ses honneurs » et souhaitent ses tourments. Avant qu'ils se séparent, Perside remet au parfait amant un bracelet de cheveux, symbole du « doux servage » et lui octroie la faveur — qu'humblement il a sollicitée — d'un « baiser innocent ». Fidèle à l'honneur et au devoir, Cloridan traverse toutes les embûches. Il résiste aux avances de Cléonice qu'il a sauvée du danger, voulant que, maîtresse « absolue », sa « dame » conserve dans son cœur une « gloire impollue », non sans s'admirer des « mouvements saints » et de la vertu qu'il s'attribue. De son côté, Perside lui conservera une fidélité qu'effarouchera même le nom d'époux, « propos indécent » qu'elle laisse échapper quand elle va consulter une devineresse, et elle se consolera en se rappelant le temps heureux où le parfait amant portait envie aux zéphirs qui la caressaient, injuriait le voile qui recouvrait sa tête et défendait à ses cheveux de baiser son visage (Acte III, 4). Chevalier servant, Cloridan, comme tous ses pareils, protège l'innocence et châtie le crime. En face du parfait amant, l'amoureux vil et brutal (Clésidor dans l'*Hypocondriaque*, Ozanor dans *Cléagénor*, etc.). Voir encore Clorinde et Lisante dans la comédie *Clorinde* et, dans cette même pièce, un type curieux de « transi ».



L'amour, un amour tantôt « lascif », voire brutal, tantôt « transi », parfois héroïque, rarement passionné, ou plutôt passionné à froid, tel est donc le ressort essentiel de la tragi-comédie de Rotrou.

Comme dans la pastorale, l'amour contrarié surmonte tous les obstacles.

Rarement simple, l'intrigue combine plusieurs fils entrecroisés jusqu'à l'imbroglie, et, grâce à des hasards bien souvent invraisemblables, les dénoue.

Ces obstacles ? La volonté des pères, plus préoccupés des avantages de la naissance ou de la fortune que des convenances de sentiment. Aux pères, d'ailleurs, le rôle essentiel. A l'absence presque totale des mères, sans doute, la faute de la légèreté ou de l'imprudence des filles.

Ces obstacles ? L'ambition, parfois, ou l'intérêt qui détournent l'amant de son premier objet. Mais, surtout, le caprice qui s'éprend d'un objet plus charmant (1), la lassitude et fréquemment — si inexplicable qu'il soit, et si facile qu'en soit l'excuse — l'oubli.

Ou encore, les rivalités. Et c'est alors cette « quête » de la femme (2), où les rivaux, se rejoignant, s'attaquent, parfois même, échangent des blessures qu'un hasard guérit. Et c'est alors, plus plaisante encore, cette « quête » de l'homme par la femme, qui motive les déguisements les plus imprévus et enfante les situations les plus piquantes (3).

(1) Avec, parfois, la vague excuse de la fatalité du sentiment.

Ce seul fatal instinct qui dispose des âmes,
Force les volontés, donne à son gré les cœurs,
Et d'un aveugle soin établit nos vainqueurs.

(*Belle Alphrède*, p. 352.)

(2) Dans *Agésilas de Colchos*, par exemple, où le héros de la pièce, en véritable héros des *Amadis*, traverse de multiples aventures à la recherche de la belle Diane.

(3) Par exemple, dans la *Pèlerine amoureuse* où l'on voit Angélique poursuivre à Florence Lucidor qu'elle a connu et aimé à Lyon et surprendre l'infidèle sous le costume de pèlerine.

De même, Nise (dans la *Céliane*), qui, travestie en homme, court après son amant qu'elle rejoint à travers les aventures les plus dramatiques. Dans les *Deux Pucelles* l'on voit don Antoine poursuivi sur la route de Séville à Rome à la fois par sa victime, l'abandonnée, et par sa nouvelle maîtresse. Un hasard les rassemble dans une hôtellerie et donne lieu à l'imbroglie le plus plaisant.

A citer encore la *Belle Alphrède* qui, après avoir été aimée deux ans par Rodolphe à Barcelone, poursuit l'infidèle qui s'est enfui en Angleterre, a été pris par des pirates, sauvé par Alphrède déguisée en cavalier. Jetés par un

Et l'amour, un amour à fleur de peau, qui se prend et se déprend avec la plus déconcertante facilité (1), de tisser savamment sa trame, s'ingéniant, semble-t-il, à décourager l'attention par les nœuds compliqués où s'embrouillent ses fils, parfois même, proposant à la subtilité du spectateur de véritables rébus, rébus qui, si fatigants qu'ils nous semblent aujourd'hui, procurèrent, sans aucun doute, aux lecteurs de l'*Astrée* et du *Grand Cyrus*, ce plaisir de curiosité que demandait alors au théâtre le public des loges et du parterre (2).

L'amour, donc, semeur de discorde et volage, mais providence des amants et toujours victorieux : après les plus romanesques traverses, les amants séparés par leur caprice ou éloignés les uns des autres par les circonstances, se rejoignent. Joie, gratitude envers la Providence complaisante, toutes les jouissances de l'amour heureux s'épanouissent en une harmonie finale, en un concert d'optimisme où, parfois, le dépit d'un amant évincé ou les saillies d'un subalterne qui joue le rôle du *gracioso* dans les comédies espagnoles, viennent jeter une note de comique ou d'humour (3).

Ainsi dans la plupart des tragi-comédies du début.

Mais, qu'il s'inspire de l'Espagne, qu'il emprunte matière et sujet à la *Comedia*, l'auteur des *Deux Pucelles* ou de *Laure persécutée* en arrivera à approfondir un sentiment jusque-là trop superficiellement traité.

Avant même qu'il fasse son profit de l'exemple du *Cid*, Rotrou élève l'amour et l'ennoblit en le mettant aux prises avec le sentiment de l'honneur, en le subordonnant au désir de la gloire (4).

naufnage sur une île habitée par des pirates, ils sont saisis par des Arabes dont le chef n'est autre qu'Amintas, père d'Alphrède, lequel, quittant l'Espagne pendant une guerre avec la France a été jeté par un naufrage dans Oran où un heureux mariage lui a donné le rang de capitaine.

(1) Voir, par exemple, l'*Heureux naufrage*, la *Pèlerine amoureuse*, etc.

(2) Il n'est guère de pièces de Rotrou qui échappent à cette définition. Ce sont, au sens le plus complet du mot, des pièces d'intrigue.

(3) Voir, par exemple, la fin de *Cléagène* et d'*Agésilas de Colchos*.

(4) Voir, entre autres, l'*Innocente infidélité* (III, 2 ; IV, 2 ; V, 8). Dans les *Deux Pucelles*, duel entre don Louis (sorte de Don Diège bourgeois) et les pères des deux jeunes filles séduites. Dans *Laure persécutée*, conflit de l'amour et du désir de vengeance, de l'honneur et de l'amour. Voir, surtout, *Iphigénie* qui présente une série de conflits dramatiques. C'est, partant, l'une des pièces les plus riches en caractères fouillés et, conséquemment, la plus simple, la plus dépouillée d'intrigue. Action bien nouée, qui progresse à travers des péripéties adroitement graduées. L'une des rares pièces où les unités soient peu près observées. Dans la *Célie* où l'on sent l'influence du *Cid*, conflit entre l'amour et la raison, la pitié et la vengeance, dans l'âme de don Alvare. Voir, surtout, dans *Don Bernard de Cabrère*, le personnage de Don Lope, le type du héros malchanceux qui, à l'inverse du *Cid*, a beau renchérir sur ses

Voire, il oppose amour et désir de sacrifice, met en conflit inclination égoïste et raison, parfois même raison d'Etat (1) : il achève ainsi l'action vers une issue tragique qu'au dernier moment vient détourner un hasard providentiel, quitte à renvoyer ensuite, et ce, le plus souvent, au prix des pires invraisemblances, le spectateur satisfait d'une solution qui « arrange » tous les partenaires de l'action.

Introduisant dans une action jusque-là familière, des personnages de condition héroïque ou royale, dépassant la sphère des intérêts domestiques et engageant la destinée de ses personnages dans des événements d'où dépend le sort des Etats et des peuples, Rotrou met en scène des conflits de sentiments et trouve des accents parfois dignes de Corneille, pour exprimer des passions plus voisines du sérieux tragique que de la comédie (2).

Au demeurant, si superficielle, si sommaire que soit, par ailleurs, la psychologie de ses personnages, et si peu dramatique qu'elle s'avère dans la plupart de ses tragi-comédies et de ses comédies, à Rotrou le mérite d'avoir, comme ses contemporains, romanciers ou psychologues mondains, enrichi l'amour d'analyses aussi nuancées que multiples et variées. Talent féminin, sans doute, et incapable de créer des êtres d'humanité énergique, et, à ce titre, quelque peu isolé en un temps où les passions viriles et l'héroïsme exalté sont monnaie courante dans la société, mais accessible aux émotions douces et attachant par sa « féminité » même.

Rêveur ou mélancolique, exalté ou mouillé de larmes (3), l'amour, dans le théâtre de Rotrou, n'est point le tyran des cœurs. Il en est l'aimable et le léger séducteur. Il ne connaît de loi que sa fantaisie et son caprice.

(A suivre.)

propres exploits : des hasards mesquins ou ridicules l'empêchent, chaque fois, d'en tirer profit. Finalement, il se voit durement éconduit par l'Infante dont il est amoureux, traité de fou et menacé d'arrestation. A rapprocher de *Don Cabrère* la tragi-comédie le *Bélisaire* qui soutient la comparaison avec les tragédies classiques de Corneille.

(1) Par exemple, dans *Laure persécutée* (mésalliance royale).

(2) Entre autres, dans *Don Bernard de Cabrère* et dans *Bélisaire* que l'on pourrait appeler des « tragi-comédies héroïques ».

(3) Il y aurait lieu d'insister sur l'importance du lyrisme (lyrisme amoureux, ou lyrisme de la nature) dans les pièces de Rotrou. Voir, entre autres, dans la *Célie* un exemple typique (1, 2 et 4).

Lais et Romans bretons

par E. HÖPFFNER,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

II

Le Brut de Wace.

A peu près à la même époque à laquelle l'anonyme poitevin, influencé sans doute par la cour voisine de Poitiers, introduit le premier dans son *Roman de Thèbes* des éléments de la nouvelle conception de l'amour courtois, un clerc normand, Wace, compose de son côté un poème encore plus vaste qui marque, comme *Thèbes*, mais pour d'autres raisons, l'avènement d'une nouvelle époque dans notre littérature médiévale. Cette œuvre, c'est la *Geste des Bretons*, d'après le titre que lui donne son auteur ; on la connaît généralement sous le nom de *Brut*.

Wace, « clerc lisant » à Caen, et, après 1160, chanoine à Bayeux, achève en 1155 sa traduction en vers français de la fantaisiste *Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (1). Il n'était pas le premier à tenter cette entreprise, mais les deux douzaines de manuscrits, entiers ou fragmentaires, qu'on possède encore aujourd'hui de sa traduction attestent son éclatant succès. Son œuvre a dû éclipser rapidement toutes les autres traductions qui l'avaient précédée. Ce succès, elle le doit en grande partie aux réelles qualités littéraires de son auteur.

Plus que le *Roman de Thèbes*, le *Brut* de Wace (2) est une véritable traduction de son modèle latin. Mais le traducteur ne serait pas homme de son temps, il ne serait surtout pas l'écrivain original et personnel qu'il était, s'il n'avait pas fait subir à sa source latine toutes sortes de modifications. Il n'ajoute guère de faits nouveaux. Il est pourtant le premier à parler de la fameuse Table Ronde du roi Artus dont Geoffroy n'avait encore rien dit, cette « Ronde Table dont les Bretons disent mainte fable », où les « vassaux » (chevaliers) siègent dans une égalité parfaite, sans

qu'aucun d'eux puisse se vanter d'être assis plus haut que ses pairs (v. 9998-10005). Il est aussi seul à signaler les légendes merveilleuses qui circulaient autour du roi Artus et de ses exploits, légendes où l'historien qu'est Wace distingue un mélange primitif de vérité et de fiction, que la fantaisie des conteurs a fait dégénérer en purs mensonges :

Ne tot mensonge ne tot voir,
 Tot folie ne tot savoir.
 Tant ont li contëor conté
 Et li fablëor tant fablé
 Por lor contes embeleter
 Que tot ont fait fables sanbler

(« Ni pur mensonge ni pure vérité ; ni pure stupidité ni pure science. Mais les conteurs les ont tant contées et les « fableurs » en ont tant « fablé », afin d'embellir leurs récits, qu'ils en ont fait de purs mensonges » v. 10038-43). Quel dommage que cette appréciation sévère, mais juste, ce mépris et cette méfiance à l'égard de ces contes aient interdit à notre historien d'en donner quelques exemples précis ! Le problème des origines des « contes bretons » en aurait sans doute été considérablement simplifié.

Ailleurs encore il ajoute à l'histoire, amorcée par Geoffroy, du roi Gormond, le wiking qui avait fait la terreur de l'Angleterre, le récit de sa campagne en France avec Isembard, le renégat (v. 14097 ss.). Et cette fois-ci sa source nous est connue : il puise tout simplement dans la chanson de geste de *Gormont et Isembart*. On voit qu'il n'hésite pas à utiliser au besoin des traditions populaires, celtiques ou françaises, pour étoffer son récit et compléter certaines indications de sa source.

Mais ces passages sont peu nombreux (3). Ce qui importe plus, c'est un autre genre d'additions dictées par des soucis littéraires plutôt que par des scrupules d'historien. Geoffroy donne par exemple une liste de vingt-huit noms de soi-disants rois d'Angleterre. Énumération fastidieuse, inventée à peu près de toutes pièces d'où émerge un seul nom, celui de Bledgabred « qui surpassait tous les musiciens qui avaient existé avant lui et excellait si bien à se servir de la voix et de tous les instruments (de musique) qu'il passait pour le roi des jongleurs » (4). Wace, écrivain, reconnaît le danger que comportent ces mornes listes dont Geoffroy fait un véritable abus. Aussi interviendra-t-il rapidement pour interrompre la monotone énumération par des détails pittoresques qu'il ajoute de son propre cru sur le modèle de Bledgabred, et ce sera toute une galerie de types humains qu'il s'a-

musera à faire défiler devant ses auditeurs (v. 3712-3806). Voici Chérin le buveur : « Il ne songeait qu'à bien boire et en perdit toute sa jeunesse ; toute sa prouesse il la consacra aux bons vins et à l'ivresse. » Voici Mérien, le chasseur : « Il était très beau et versé dans l'art de la chasse aux chiens et aux oiseaux, en rivière et en bois. Il prenait tout ce qu'il voyait, et ce divertissement lui plaisait plus que tout autre. Les dames le désiraient et l'aimaient, mais il ne se souciait d'aucune autre que de sa propre femme. » Bledudo, son fils, se distingue par sa générosité : « Il ne gardait rien pour lui-même et voulait toujours distribuer son bien à tout le monde ; c'était un très noble seigneur. » Puis nous avons Eldol qui, à l'opposé de Mérien, court après toutes les femmes : « Il manquait de bon sens, car il était très luxurieux et convoitait toutes les femmes : il n'y en avait pas, quelle que fût sa noblesse, qu'elle fût mariée ou non, pourvu qu'elle lui parût belle, qu'il ne voulait avoir *por gesir*, ce qui lui attira des haines nombreuses. » Enfin, de Pir, nous apprenons qu'il avait une belle tête et que Nature lui avait fait l'honneur d'une abondante chevelure. Les deux lignes de Geoffroy, consacrées à Bledgabred, deviennent chez Wace plus de vingt vers ; aux détails fournis par sa source, il ajoute une énumération précise de ses talents : « Il était versé dans l'art des lais et des notes ; il savait manier la vielle et la rote (petite harpe celtique), la lyre et le psaltérion, la harpe et le choron, la gigue et la cifonie... Il était toujours joyeux, jamais triste et répandait la joie autour de lui. »

L'origine de ces différents types apparaît clairement. Ils s'inspirent principalement des premiers chapitres de la Bible. Si déjà le Bledgabred de Geoffroy rappelait le Jubal biblique, le père des joueurs de violon et de flûte (I Moïse, iv, 21), combiné peut-être avec Orphée, ce sont Noé et Absalon qui ont sans doute suggéré les portraits de Nérin, le bon buveur, et de Pir aux beaux cheveux. Dans Mérien, Nemrod, le grand chasseur biblique, paraît combiné avec le farouche Hippolyte, le chasseur antique, réfractaire à l'amour, type qu'on retrouvera dans les lais de *Guigemar* et de *Guingamor*. Mais s'ils sont d'inspiration livresque, ils ne sont pas pour cela des imitations littéraires. Ils n'ont rien de commun avec les portraits classiques que le *Roman de Thèbes* nous fait connaître. Ils ignorent les recettes de l'école. C'est l'observation directe de la réalité qui a fourni à Wace les traits essentiels de ses esquisses. Les types ont été pris sur le vif.

Si l'on examine les autres descriptions que Wace a semées à pleines mains à travers son œuvre, la même constatation s'im-

pose. D'une indication rapide que Geoffroy jette en passant, le traducteur tire de petits tableaux vivants et pittoresques, qu'il ne doit, semble-t-il, qu'à une observation exacte de la réalité qui l'entoure. Le cas le plus typique, et partant le plus instructif, il nous le fournit dans sa description de la tempête. Ce n'est pas une donnée toute neuve, loin de là. La *Chanson de Roland* présente déjà ce thème littéraire dans les signes terrifiants qui annoncent le désastre de Roncevaux : « une tourmente étrange, un orage chargé de tonnerre et de vent, de pluie et de grêle, démesurément. La foudre tombe à coups serrés et pressés, la terre tremble... Il n'y a maison dont un mur ne crève. En plein midi, il y a de grandes ténèbres ; aucune clarté, sauf quand le ciel se fend. Nul ne le voit qui ne s'épouvante » (trad. Bédier, v. 1423-33). Le tremblement de terre, les ténèbres en plein jour, l'épouvante générale : l'inspiration biblique est évidente. Ce sont les signes qui accompagnent la mort de Jésus sur la croix. Le *Roman de Thèbes* aussi traite le thème de la tempête (v. 596-614), mais sous l'inspiration des modèles latins : la présence des douze vents et d'Eolus, leur sire et leur duc, révèle l'origine savante.

Wace avait pour ce thème une affection particulière. Il le place partout, dans sa Vie de la Vierge, dans sa Vie de saint Nicolas, dans le *Roman de Rou*, et pas moins de trois fois dans le *Brul*. « La flotte du roi Guithlac », racontait Geoffroy, « est brusquement assaillie de vents ennemis ; leur tourbillon disperse ses navires et les chasse vers des rivages différents » (ch. 36). Voici ce que Wace tire de cette sèche indication : « Une grande tourmente se leva. Le ciel noircit, l'air s'obscurcit, la mer se gonfla et les ondes se soulevèrent ; les vagues montèrent et se renversèrent les unes sur les autres. Les nef commencent à danser, bords et chevilles à se rompre ; les clôtures se brisent, les bordages sont mis en pièces. Les voiles se déchirent et les mâts tombent avec fracas. Personne n'osait lever la tête sous la violence de la tempête... Le plus hardi est pris de peur » (v. 2525-39). Aucun souvenir littéraire ne s'impose ici. Il est probable que ce Normand avait plus d'une fois fait la traversée entre le continent et l'Angleterre ; sans doute a-t-il lui-même essuyé une de ces tempêtes dont il a donné une vision si nette.

Bord, chevilles, clôtures, voiles et mâts : si ces quelques termes techniques révèlent un auteur tant soit peu familiarisé avec les choses de la mer, que faut-il penser de la page brillante où il décrit la traversée du roi Artus pour sa dernière campagne ? Geoffroy ne dit proprement rien : « Artus se rend avec son armée à Southampton où il s'embarque... ; le lendemain, après une nuit

de navigation, il aborde à Barfleur » (ch. 164). Chez Wace, par contre, quel tableau, plein de vie et de mouvement, avec une abondance de termes maritimes qui ne laisseront pas d'embarasser le futur interprète de ce passage (v. 11472-521)! On réunit à Southampton la flotte et l'armée. Les vaisseaux sont mis en état : « Là vous voyiez préparer les navires : on les attachait, on les ancrant, on les consolidait par des chevilles et des clous. » Puis on s'embarque : « On dressait les mâts, on mettait les ponts, on chargeait les nefes ; lances dressées, en tirant les chevaux, chevaliers et sergents y entrent. » Les adieux : « Nombreux sont les saluts qu'échangent ceux qui partent et ceux qui restent. » Le départ : Quand tout le monde est embarqué et que le vent est propice, « vous pouviez les voir lever les ancres, tirer les *estrans* (claires d'osier), fermer les hobans ». Les marins grimpent dans les mâts et déploient les voiles : « Les uns manœuvrent les treuils, les autres les cordages pour hisser la voilure. Les pilotes et les meilleurs timoniers sont à leur place à l'arrière et s'appliquent à manœuvrer le gouvernail qui dirige le vaisseau... » Il se peut que l'un ou l'autre détail ait été ajouté plus tard. Wace n'en a pas moins le mérite d'avoir créé ce type nouveau de la description vivante, basé sur l'observation directe des choses, riche en détails précis et en traits pittoresques.

Même quand sa source latine lui fournissait les éléments essentiels de sa description, le traducteur réussit encore à enrichir le tableau de nouveaux traits puisés dans sa propre observation et dans son expérience personnelle. C'est le cas en particulier dans la scène, justement célèbre, des fêtes de couronnement du roi Artus à Carlion. Si la description du site de la ville (v. 10462-90) est presque entièrement empruntée à Geoffroy (ch. 156), si la longue énumération des vassaux (v. 10519-608) reproduit dans l'ensemble la liste du texte latin (*ibid.*) — Wace a cependant soin d'ajouter les noms déjà fameux d'Ivain à celui d'Urien, roi de Morois, et de Gauvain à celui de Loth de Loënois (v. 10522 ss.) — notre romancier introduira son récit par la description animée de l'activité déployée dans la ville la veille de la grande fête à l'arrivée des innombrables hôtes : les serviteurs qui prennent possession des hôtels que leur livrent les maréchaux ou qui dressent les tentes pour leurs maîtres ; les écuyers affairés autour de leurs palefrois et destriers ; les valets préparant les vêtements de fête : « vous croyiez assister à une foire » (v. 10609-34). Dans l'*Historia* il n'y a pas trace de tout cela. Geoffroy, plus loin, nous dit bien que les dames faisaient un cortège joyeux à la reine, mais Wace nous montre l'éclat des vêtements, les riches garnitures, atours,

vêtements, les *bliouts* et les manteaux, les bijoux (*nosches* et bagues), les fourrures *vaires et grises* (v. 10682-94). Et si Geoffroy relève brièvement le jeu des orgues et le chant dans les églises, Wace se hâte d'ajouter quelques mots pour caractériser cette musique : « Là vous entendiez résonner les orgues, et les clercs qui chantaient et psalmodiaient, les voix qui tantôt s'élevaient, tantôt s'abaissaient, les chants qui montaient et descendaient » (v. 10699-702). Si chez Geoffroy déjà on voit courir les chevaliers d'une église à l'autre *prae nimia dulcedine* (sc. du chant), Wace précise : « ils se pressent pour entendre chanter les clercs », mais aussi « pour regarder les dames ». Le *Brul* est achevé en 1155. En décembre 1154, le roi Henri II avait célébré solennellement son couronnement comme roi d'Angleterre. N'aurions-nous pas là un reflet de ces fêtes brillantes auxquelles Wace, l'historien du roi, a dû assister ? N'est-ce pas sous leur impression encore toute récente qu'il ajoute ces traits personnels aux données de sa source latine ?

S'il était un thème usé jusqu'à la corde, c'était bien celui de la description d'une bataille. Connaissant les chansons de geste, Wace ne pouvait s'empêcher de s'en inspirer. Mais là encore il introduit une note nouvelle, mettant l'accent plutôt sur l'impression d'ensemble que sur les combats singuliers. Pour sa description de la bataille de César contre les Bretons (v. 4097 ss.), Geoffroy ne lui fournissait que quelques détails : les coups qu'on échange, les blessés courant par-ci par-là, les flots de sang qui, avec une exagération caractéristique pour Geoffroy, couvrent la terre comme une mer (ch. 56). Est-ce romain ou médiéval ? On ne sait. Chez Wace, par contre, c'est nettement le combat chevaleresque de son temps : « les chevaliers se rencontrent, brandissant leurs lances, piquant leurs montures ; les boucliers sont percés, les selles sont vidées ; les hommes tombent, les plaies saignent. Les chevaliers passent et gagnent du champ (pour une nouvelle attaque) ; c'est la joie pour les uns, la crainte pour les autres. Les flèches volent épaisses comme la pluie, pour le plaisir des uns et la frayeur des autres. Les heaumes résonnent ; les hommes sont jetés à terre ; les blessés meurent. L'herbe est rouge de sang. Faut-il s'en étonner ? Car les vivants escaladent les morts et combattent sur leurs cadavres » (v. 4111-24). Qu'on compare ces lignes aux quelques vers dans lesquels la *Chanson de Roland* ou la *Chanson Guillaume* décrivent l'ensemble d'une bataille, et on se rendra compte du progrès réalisé par l'œil observateur du clerc normand.

Voyons encore le thème, non moins usé, de l'armement. L'an-

cienne chanson de geste n'offre que l'image stylisée du chevalier armé de toutes ses armes, fièrement campé sur son destrier, en une énumération systématique des principales pièces de son armure. Wace, pour décrire les armes du roi Artus, procède autrement : il transforme la description en action. La plupart des éléments lui sont fournis par Geoffroy (ch. 147). Lui-même en ajoute quelques-uns : les chausses de fer, le cheval rapide ; il donne aussi quelques détails nouveaux, d'ailleurs d'une invention facile : le heaume sera orné par ses soins d'un « nasal » et d'un cercle en or, garni de pierres précieuses, et on apprend qu'il avait déjà appartenu à Uter, le père d'Artus. Mais ce qui lui appartient en propre, c'est l'ordre nouveau dans lequel il présente la succession des différentes pièces. Son modèle latin les jetait là au hasard et pêle-mêle ; Wace fait assister le lecteur à l'armement tel qu'il se pratiquait dans la réalité : Artus revêt d'abord les chausses, le haubert, l'épée et le heaume ; puis, après être monté sur son cheval, il se fait encore donner le bouclier et la lance (v. 9510-35). C'est toujours ainsi que les romanciers arthuriens et d'autres présenteront désormais l'armement des chevaliers.

Wace s'essaie même dans des descriptions de la nature. Nous entendons par là non pas les descriptions printanières telles qu'elles étaient alors déjà de tradition dans la chanson lyrique et dans l'épopée. Celles-ci, on n'en trouve guère dans le *Brut*. Wace les aurait-il écartées de parti pris ? En revanche, il élargit volontiers telle indication de Geoffroy pour en tirer la peinture, encore rudimentaire, il est vrai, de l'aspect d'un paysage, du site d'une ville. Si dans l'*Historia* l'Angleterre de Brutus se distingue simplement par l'aménité du site, par la quantité des rivières poissonneuses et par ses bois (ch. 21), on voit, chez le traducteur, Brutus lui-même contemplant « les montagnes, les vallées et les plaines, les marines et les bocages, les eaux et les rivages ; il vit les champs et les prairies, les terres bien labourées, le pays en progrès et le peuple qui se multiplie » (v. 1245-52). L'Irlande de Geoffroy, « encore déserte et sans habitants » (ch. 46), devient chez Wace « un pays encore sauvage, sans maisons ni habitations ni métairies, mais beau et riche en bois, en rivières, en montagnes, en champs arables et en plaines » (v. 3365-70). Modeste, mais heureux effet du procédé de l'« amplification », ouvrant une veine qui sera exploitée par nombre d'imitateurs directs et indirects du vieux poète.

Pour la peinture célèbre et non moins souvent imitée du site de Carlion, la résidence du roi Artus, Geoffroy fournissait, comme pour l'armure du roi, les éléments principaux (ch. 156). Il ne laissait

sait au traducteur que le soin de compléter le tableau par quelques traits plus précis et quelques détails nouveaux. On voit la cité riche et bien située, rivalisant avec Rome par la richesse de ses palais, d'un côté le grand fleuve donnant accès aux vaisseaux d'outre-mer, de l'autre côté la forêt plantureuse, riche en venaison comme la rivière l'était en poissons. En outre de belles prairies et de riches terres de labour (v. 10463-76). C'est la première fois, que nous sachions, qu'un auteur français s'essaie à donner une de ces vues d'ensemble dont nous avons constaté avec surprise l'absence dans le *Roman de Thèbes* et dont le traducteur de l'*Enéide* saura faire son profit.

Il y a cependant un domaine que le talent descriptif de Wace ignore encore ou qu'il néglige : le portrait humain. Nulle part le *Brul* ne donne une de ces descriptions-signalements dont le *Roman de Thèbes* offre les premiers exemples. Même pour les principaux personnages Wace ne va pas au delà de quelques brèves indications aussi imprécises que banales. Veut-il décrire la beauté féminine ? D'Estril, pour laquelle Locrin commet les pires forfaits, il ne trouve rien d'autre à dire que ceci : « Elle était très belle ; nulle part on ne pouvait trouver sa pareille » (v. 1359-61) ; d'Abren, sa fille, qui est plus belle encore : « Elle était claire et plus belle que sa mère qui était belle et agréable » (v. 1437-9). Voici la belle Ygerne, la mère du roi Artus, dont la beauté rend presque fou d'amour le roi Uter : « Il n'y en avait pas d'aussi belle dans tout le royaume. Elle était courtoise, belle et sage et de haute lignée » (v. 8800-2). Et on ne dit guère plus sur Guenièvre elle-même : « C'était une *meschine* (jeune fille) jeune et noble, belle, courtoise et aimable, ... de bonne éducation, de noble maintien, généreuse et habile en paroles » (v. 9884-92). Quant au costume, jamais il n'en est question, exception faite de l'armure d'Artus. Wace, sur ce point, ne dépasse donc pas les données de la chanson de geste.

Quelle sera enfin — c'est une question qui s'impose — son attitude à l'égard de la notion de l'amour courtois ? Cette notion existe-t-elle déjà pour lui ? Sans être tout à fait étrangère à notre auteur, elle n'a en tout cas laissé que très peu de traces dans son œuvre. Sans doute, l'histoire violente et sanglante des premiers rois, encore barbares, de l'Angleterre ne se prêtait guère à des scènes d'amour. Comme dans la chanson de geste, la femme y apparaît le plus souvent comme la proie du vainqueur dont elle subit la loi brutale, ou est elle-même violente et sanguinaire comme les hommes, ses compagnons.

Rares sont les passages où l'auteur fait quelque place à des

sentiments plus tendres et accorde quelque influence à la femme et à l'amour. La passion subite d'Uter pour la belle Ygerne, la femme du duc de Cornouaille, n'a rien de commun dans sa violence avec la mesure et la discrétion que l'amour courtois exige avant tout. Cependant certains traits, ajoutés par Wace à l'original latin, dénotent peut-être déjà l'influence des conceptions nouvelles. D'après lui, l'amour serait venu encore avant que le roi n'eût vu la dame, rien que pour avoir entendu parler d'elle, comme chez le tendre troubadour Jaufré Rudel. S'il la distingue, en suivant Geoffroy (ch. 137), de la façon la plus indiscrete, par des sourires et des clignements d'œil, par des messages et des cadeaux compromettants, Wace ajoute comme explication que « toute sa pensée était tournée vers elle ; au repas il n'a d'yeux que pour elle ; qu'il mangeât ou qu'il bût, qu'il parlât ou qu'il se tût, toujours il songeait à elle » (v. 8803-20). Un peu plus loin, le simple *uror amore Ingernae* de Geoffroy sera amplifié d'une façon caractéristique : « L'amour d'Ygerne m'a saisi, il m'a vaincu et conquis. Je ne puis ni aller ni venir, ni veiller ni dormir, ni me lever ni me coucher, ni boire ni manger, que je ne songe à Ygerne ! Je suis mort, si tu ne me donnes un bon conseil » (v. 8885-93). Ce n'est pas encore exactement l'amour courtois, puisqu'Uter exige impérieusement l'assouvissement immédiat de sa passion ; on en est encore aux travaux d'approche, mais on est sur la voie qui y mène tout droit. L'idée en est dans l'air.

Si la notion de l'amour courtois a déjà pénétré jusqu'à Wace, il y a un endroit dans son œuvre où nous devons nous attendre à la trouver : c'est à la cour du plus courtois des rois, à la cour d'Artus lui-même. Nos prévisions, en effet, ne nous trompent pas. Dans le tableau que Wace fait de l'Angleterre sous le règne d'Artus (v. 10771-800), la courtoisie de ses habitants est vantée autant que leur vaillance et leurs richesses : « L'Angleterre portait alors la fleur de courtoisie et d'honneur ; même les simples paysans y surpassaient en courtoisie et en vaillance les chevaliers d'autres pays, et les femmes de même... », « Nul chevalier », ajoute notre chroniqueur, en revenant à sa source, « quelle que fût sa lignée, n'aurait pu avoir belle dame pour amie, s'il ne se fût auparavant distingué aux armes. L'amour les rendait plus vaillants. » Dans un discours de Gauvain, ajouté au texte de Geoffroy, Wace place un mot que l'auteur de *Thèbes* n'aurait pas désavoué : « Un jeune homme fait chevalier Pour la noblesse de son amie » (v. 11050-1). Et en effet, dans les jeux guerriers auxquels ils se livrent, on voit les jeunes seigneurs combattre sous les encouragements que leur prodiguent « de l'œil et du visage »

leurs amis dans la foule des belles dames qui du haut des murs suivent leurs ébats. Mais Wace, ici, ne va guère au delà de son modèle ; il ne fait qu'en reproduire, avec de légères modifications, les données essentielles. La notion de l'amour courtois n'a pas encore pénétré très avant dans son œuvre. Ellen'y paraît que sous quelques traits rudimentaires. Non pas que les occasions lui eussent manqué. Le mariage d'Artus avec Guenièvre par exemple aurait bien pu donner lieu à quelques développements sur l'amour réciproque du héros et de sa dame, mais Wace n'y songe même pas. Un seul vers, sec et prosaïque : « Artus l'aima beaucoup et la tint chère » (v. 9893), c'est tout ce qu'il trouve à leur consacrer. Ce silence me paraît significatif. Sur ce point aussi, le *Brul* reste donc encore bien en deçà du *Roman de Thèbes*.

Wace n'a certainement pas connu ce dernier, pas plus que l'auteur du *Roman de Thèbes* n'a connu le *Brul*. Il n'y a aucune trace d'une influence quelconque de l'un sur l'autre. Aussi l'apport de chacun d'eux à la littérature de son temps est-il très différent. La contribution de Wace, ce sont avant tout ses descriptions personnelles. Les descriptions toutes différentes du *Roman de Thèbes* sont purement livresques ; elles s'inspirent de traditions littéraires et des recettes scolaires. Celles de Wace lui sont dictées par la vue directe des choses et par la réalité vivante qui l'entoure. A peine si quelque souvenir littéraire vient s'y mêler. Qu'il s'agisse du site d'une ville ou de l'aspect d'un pays, d'un phénomène de la nature ou d'une manifestation de l'activité humaine, Wace les décrit tels qu'il les a vus. Il ouvre ainsi aux grands romanciers de son temps une veine fertile où un Chrétien de Troyes, un Thomas d'Angleterre, une Marie de France et bien d'autres viendront puiser à leur tour en s'inspirant directement ou indirectement des procédés du vieux maître (5). Il a été sous ce rapport, au moins pour les plus anciens, et pour les meilleurs de nos grands romanciers courtois, un excellent modèle littéraire dont ils ont fait largement leur profit.

Son autre grand mérite — c'est un fait capital — est d'avoir contribué puissamment par le succès de son œuvre à attirer l'attention de ses contemporains, et en particulier des romanciers de son temps, sur le monde étrange des Bretons, sur la « matière de Bretagne ». Il est vrai que celle-ci leur était déjà présentée avant lui dans l'*Historia* de Geoffroy de Monmouth, mais l'imitation littéraire dont Wace fut l'objet prouve que les écrivains français ne remontaient guère à l'original latin ; ils s'en tenaient essentiellement à la traduction française du clerc normand. Sans doute, Wace lui-même ne leur fournit pas les sujets de leurs

contes et de leurs romans. Quelques-uns de ses récits ont pu leur livrer par-ci, par-là un trait ou un détail dont ils ont fait usage. Chrétien de Troyes se souviendra dans *Cligès* du souterrain dans lequel Loclin tenait cachée son amie Estril ; dans *Erec*, des larmes que le fidèle Brien verse sur Gadwalon, son maître endormi ; dans *Guillaume d'Angleterre*, du repas, son propre *braon* (le gras de la cuisse), que le même Brien servit à son oncle mourant de faim. Ce que Wace leur fournit surtout, c'est le cadre arthurien : la brillante cour du roi Artus où accourent de toutes les parties du monde les chevaliers les plus renommés, afin d'y prendre leur brevet de chevalerie — comme le fera chez Chrétien Cligès de Constantinople — cette cour plus élégante, plus raffinée que celle de Charlemagne, qui est la toile de fond devant laquelle va se dérouler désormais la vie aventureuse des grands héros arthuriens. Wace lui-même ne donne rien de plus que ce cadre. Mais par ses récits il force l'attention des conteurs français à se tourner vers ces contes bretons que lui-même en historien méprise, mais qui allaient devenir une des sources d'inspiration les plus riches et les plus fécondes pour deux ou trois générations de romanciers, ces contes, d'où sont sortis les lais et les grands romans bretons.

(A suivre.)

NOTES

(1) Sur Geoffroy de Monmouth et ses œuvres, voir à présent Edmond Faral, *La légende arthurienne* (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fasc. 255-257), Paris, Champion, 3 vol., 1929.

(2) On n'a encore de ce texte important que la vieille édition, aujourd'hui tout à fait insuffisante, de Le Roux de Lincy, *Le Roman de Brut*, 3 vol., Rouen, 1838. Une édition critique est en préparation.

(3) Encore faut-il savoir s'ils ne sont pas interpolés. Seule l'édition critique qui nous manque encore le dira. Voir à ce sujet les indications provisoires d'Ivor Arnold dans les *Mélanges Kastner*, Cambridge, 1932, p. 1-8.

(4) Ed. Faral, III, chap. 52 ; cf. *ibid.*, II, p. 142.

(5) Pour les détails, voir la thèse de Margaret Pelan sur *l'Influence du Brut de Wace sur les romanciers français de son temps*, Paris (Droz), 1931.

Tite-Live

par Henri BONNECQUE,

Professeur à l'Université de Lille.

XIII

La langue et le style (1).

Pour plaire, pour instruire, et surtout pour donner à son récit un caractère digne de la grandeur du sujet, but qu'il vise avant tout, Tite-Live devait s'attacher à la beauté de la forme. Il la savait, d'ailleurs, exigée par ses contemporains : on se souvient que, parlant d'un hymne à Junon Reine, chanté en 201, il déclare qu'il pouvait charmer des esprits encore peu cultivés, mais que ses lecteurs le trouveraient grossier et mal composé. Il est donc vraisemblable qu'il se conformera au goût du temps. Ainsi nous devons chercher ce qui plaisait à cette époque, sans oublier, le cas échéant, les conseils donnés par Cicéron : nous savons par Quintilien que, dans la lettre à son fils, Tite-Live proclamait qu'il fallait lire avant tout Démosthène et Cicéron, et les autres écrivains dans la mesure où ils ressemblaient à Démosthène et à Cicéron ; aussi bien Kroll a-t-il pu rapprocher pour le style un certain nombre de phrases de Tite-Live et de son modèle latin.

En ce qui touche le premier élément, la langue, une surprise nous attend. Cicéron nous dit d'une façon précise que la langue ne doit pas être la même chez les historiens que chez les poètes. D'autre part nous savons, par Sénèque le Père, que Tite-Live critiquait les auteurs employant des termes archaïques. Or,

(1) Cf. la thèse française de Riemann, *Etude sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, l'article de Stacey, *Die Entwicklung des Livianischen Stiles*, Archiv. f. lat. Lexikographie, X (1898), et, en outre, l'étude de P. Moczynski, *De T. Livi in libris ab Urbe condita propria elocutione quaestiones*, 1904, et 1903, Progr. de Deutsch-Krone.

chez notre historien, l'on trouve des mots archaïques, des expressions qui appartiennent à la langue de la poésie, des termes qui ne se rencontrent ni dans Cicéron ni dans César, diverses particularités qui semblent du langage familier, enfin des hellénismes et des néologismes.

Il est vraisemblable que les emprunts aux poètes sont en partie involontaires, et pour le plus grand nombre viennent d'Ennius, qui est en somme le premier historien latin ; ils sont d'ailleurs plus fréquents dans le livre I, quoiqu'on en retrouve encore dans le récit de la bataille de Cannes, par exemple. Une explication analogue vaut sans doute pour les mots de la langue archaïque ou familière : Tite-Live les a pris aux annalistes, consultés surtout pour la première décade. On a noté que les fréquentatifs, si caractéristiques de la langue populaire, se rencontrent de moins en moins, à mesure que l'on avance dans l'œuvre : *dililare* se trouve 15 fois dans la première décade, 3 fois dans la troisième ; *rogilare* 18 fois dans les livres I-X, 2 fois dans les livres XXI-XXX. Quant aux hellénismes, ils s'expliquent par la lecture assidue de Polybe.

Mais il faut penser également à l'influence de l'École. Rappelons-nous que les élèves y passent plusieurs années et qu'ils traitent tous, l'un après l'autre, chacune des parties à traiter. Or le nombre de sujets est très limité. Qu'on ne s'étonne plus après cela du « chou réchauffé » dont parle Juvénal ! Pour soutenir l'attention des auditeurs, blasés sur le fond, il faut la piquer par la nouveauté du tour. Arellius Fuscus se sert indifféremment de tous les mots, pourvu qu'ils aient de l'éclat. Si les déclamateurs qui emploient des termes tombés en désuétude ne rencontrent pas l'approbation générale, par contre, dans les salles de cours, on admet, on recherche même les emprunts à la langue familière ou populaire ; d'aucuns vont jusqu'à repousser tous les autres mots, s'imaginant ainsi enlever à leur style ce qui peut sentir l'école. Mais c'est surtout chez les poètes que l'on puise. Ils sont toujours présents à l'esprit des déclamateurs et leur fournissent des mots, des tours, des sources d'inspiration. Sénèque le Père, dans les *Suasoriae*, donne comme modèles de développement une description d'Albinovanus Pedo et un passage de Cornélius Sévérus. Il est vrai qu'Ovide, à son tour, s'inspire de déclamateurs : Latron, Gallion, Fuscus, son maître, ou Fabianus.

C'est également par l'influence des sources et du milieu que l'on peut, sans crainte de trop errer, rendre compte des particularités relatives à la syntaxe, à la morphologie ou à l'emploi

des mots : user assez fréquemment, surtout au livre I, des parfaits en *-ere* (7 contre 3 en *-erunt*), des subjunctifs-optatifs en *-im* (*adclarassis, cooplassint, etc.*) ; étendre la signification du génitif, du datif et de l'ablatif ; faire l'accord sylleptique du verbe au pluriel avec un sujet au singulier ; marquer la répétition par le mode subjunctif ; se servir indifféremment de *fui* ou de *sum* dans les temps composés du verbe passif ; préférer le simple au composé ; développer l'emploi de l'infinitif, de l'adjectif verbal en *-urus*, ou du gérondif ; faire jouer à des adverbes ou à des locutions adverbiales le rôle d'attribut du nom ; écrire *celerum* pour *sed, et* pour *etiam, etc.* Il convient d'insister sur un emploi qui ne se rencontre guère que chez Tite-Live : il consiste à intercaler dans une proposition secondaire abrégée (gérondif ou participe, ce dernier habituellement à l'ablatif absolu), un nominatif (le plus souvent *ipse* ou *quisque*), qui se rapporte au sujet logique de cette proposition, et qui, grammaticalement, s'appuie sur le sujet de la proposition principale (1) : *insligando... suos quisque populos, effecere ul... ; causa ipse per se dicta (= cum per se ipse causam dixisset)... damnatur.*

Dans la construction de la phrase, Tite-Live innove nettement par rapport à Cicéron. Sans doute, il présente généralement sa pensée sous forme de périodes, qui font souvent songer à celles de son modèle : Norden a noté que, dans le récit que Cicéron fait de son expédition en Cilicie (*Fam.*, XV, 4), on trouve, aux §§ 8 et 9, une période qui rappelle celles de Tite-Live. Chez notre historien, elles sont généralement bien faites, comme l'ont montré différents auteurs que je cite, pour ne pas être accusé de partialité.

IV, 14. *Poslero die, dispositis praesidiis, cum Cincinnatus in forum descendisset, conversaque in eum plebs novitate rei ac miraculo esset, et Maeliani atque ipse dux eorum in se intentam vim tanti imperii cernerent, experles consiliorum regni, qui tumulus, quod bellum repens aul dictatoriam majestatem aul Quinctium post octogesimum annum reipublicae quaesisset, rogarent, missus ab dictatore Servilius, magister equitum, ad Maelium : « Vocate te, inquit, dictator. »* Cette phrase montre la richesse de la période chez Tite-Live. Deux ablatifs, l'un de date, l'autre absolu, indiquent deux circonstances essentielles. Puis viennent plusieurs propositions subordonnées avec *cum* qui nous font connaître l'attitude des divers éléments de la foule en présence des mesures prises par le dictateur. Alors seulement est indiquée,

(1) Riemann, p. 259-261.

dans la proposition principale, l'action essentielle qui va déclancher le drame (Petilmangin).

IX, 4. *Quod si, ut illis decurrere ex Capitolio armatis in hostem licuit, quo saepe modo obsessi in obsidentes eruperunt, illa nobis aequo aut iniquo loco dimicandi tantummodo cum hoste copia esset, non mihi paterni animi indoles in consilio dando deesset.* Remarquez comment Tite-Live ramasse dans une phrase toutes les raisons qui peuvent déterminer les soldats à capituler : 1^o les anciens l'ont fait ; 2^o les circonstances où ils l'ont fait n'étaient pas désespérées ; 3^o l'énergie dont sa famille a fait toujours preuve doit lever leurs scrupules (Fedel).

XXII, 5, *Tantusque fuit ardor animorum, adeo intentus pugnae animus, ut eum motum terrae, qui nullarum urbium Italiae magnas partes prostravit avertitque cursa rapidos amnes, mare fluminibus invexit, montes lapsu ingenti proruit, nemo pugnantium senserit.* I. Composition logique et grammaticale : cette phrase contient en substance l'indication des effets du tremblement de terre. Ils sont classés en deux catégories, unies par la conjonction *-que* : 1^o effets sur les villes ; 2^o effets sur la nature brute. La deuxième partie contient trois termes, *amnes, mare, montes*, séparés par l'asyndète. II. Composition artistique. a) Les sonorités : *prostravit, avertit, invexit, proruit, senserit.* b) Rythme : quatre membres ayant sensiblement le même nombre de syllabes (Rémy).

Mais les périodes des *Décades* ne sont pas toujours du type cicéronien. Considérons, par exemple, la suivante, relevée par Klotz : *Ibi eum cum cibo vinoque gravatum sopor oppressisset, pastor accola ejus loci, nomine Cacus, ferox viribus, captus pulchritudine boum, cum avertere eam praedam vellet, quia, si agendo armentum in speluncam compulisset, ipsa vestigia quaerentem dominum eo deductura erant, aversos boves, eximum quemque pulchritudine, caudis in speluncam traxit.* Elle n'est pas du type ascendant (les subordonnées avant la principale), ni du type descendant (la principale avant les subordonnées), ni enfin du type où la principale est encadrée entre les subordonnées : la principale est divisée en deux parties, l'une au milieu de la phrase, l'autre à la fin. De plus certaines de ces périodes sont mal faites, telles la suivante, par exemple (XXII, 7, 5) : *Hannibal, captivorum qui latini sermonis essent sine pretio dimissis, Romanis in vincula datis, segregata ex hostium coacervatorum cumulis corpora suorum cum sepeliori jussisset, Flaminius quoque corpus funeris causa magna cum cura inquisitum non invenit.* La phrase comprend trois subordonnées et une principale ; or, entre les deux premières subordonnées et la troisième, aucun lien logique.

Souvent même, suivant la remarque de Kroll, Tite-Live évite la période en remplaçant les subordonnées par des parenthèses : I, 4, 5. *Ubi nunc ficus Ruminalis est — Romularem vocalam ferunt — pueros exponunt.* Voici même une double parenthèse : I, 46, 4, L. *Tarquinium — Prisci Tarquinii regis filius neposne fuerit, parum liquet ; pluribus lamen aucloribus filium ediderim — fratre habuerat Arruntem Tarquinium. XXXV, 34, 2. Per apoclelos autem — ila vocant sanclius consilium : ex delectis constal viris — id agilabant.* Comme le note Kroll, on pense à des tours poétiques : *Urbs antiqua fuit (Tyrii tenuere coloni)* ou *terra procul vaslis colitur mavorlia campis (Thracas arant).*

A la période, Tite-Live substitue volontiers un autre genre de phrase ample, composée surtout de membres de phrase parallèles : XXVI, 37. *Nam Romanis et in provinciis hinc in Hispania adversae res, hinc prosperae in Sicilia luclum et laeliliam miscuerant et in Italia cum Tarentum amissum damno et dolori, tum arcum praesidio relenta praeter spem gaudio fuit.* Encore Tite-Live ne s'astreint-il pas toujours à la symétrie presque complète, à la *concinnitas* quasi-cicéronienne que l'on note ici. Il s'arrange volontiers pour varier le tour de différentes façons : V, 47 *et apud Gallos, quia vulgalum erat... et apud Romanos ab nocturni periculi memoria.* IX, 6 *incerli de fide sociorum et quod pudor praepe diebal... XXII, 46 seu de industria ila localis (sous-ent. iis), seu quod... XXII, 61 nec ante consulis romani adventum nec postquam rediit...*

Même asymétrie d'ailleurs dans les périodes ou dans les autres phrases :

XXI, 46, *consistit utrumque agmen et ad proelium sese expediebant.*

XXII, 16, *lenta pugna et ex dictatoris fuit voluntate.*

XXII, 54, *duo consulares exercitus amissi nuntiabantur nec ulla jam castra... esse.*

XXIX, 4, *dilectus... haberi placet, millere ad conducenda Afrorum auxilia, munire urbem...*

Ces exemples montrent en même temps que, le cas échéant, Tite-Live ne répugne pas à l'emploi des phrases brèves : pour s'en convaincre, qu'on étudie, par exemple, au livre II, le départ des 306 Fabius (chapitres 48-49). Il se sert, entre autres, de phrases plus courtes, pour produire un effet, en les opposant à des phrases de tour périodique. C'est ainsi que, dans le récit de la bataille de Trasimène, voulant opposer la confusion produite par la déroute à la belle ordonnance normale des unités tactiques

romaines, il écrit : *nova de integro exorta pugna est, non illa ordinala per principes hastatosque et triarios, nec ut pro signis aulesignani, post signa alia pugnaret acies, nec ut in sua legione miles aut cohorte aut manipulo esset* (la répétition non... nec... nec... insiste sur l'idée). *Fors conglobabat et animus suus cuique ante aut post pugnandi ordinem dabat.*

Ce faisant, Tite-Live s'écarte, ici encore, des préceptes de Cicéron, qui reproche à Caélius Antipater de ne pas avoir donné le dernier poli à son œuvre par l'arrangement des mots et le mouvement régulier (*tractu*), au cours doux (*leni*) et égal (*aequabili*) de la phrase (*De oratore*, II, 54). Dix paragraphes plus loin, il déclare que le style de l'histoire doit être large (*fusum*, qui, dans Cicéron, s'oppose volontiers à *concisum*), au mouvement régulier (*tractum*), coulant avec abondance d'une allure égale (*aequaliter*) avec une certaine douceur (*lenitate*). Il est encore plus précis dans l'*Orator* (66), postérieur au *De oratore* de dix ans à peu près, comme l'on sait : « Il faut (en histoire) un style vraiment régulier (*tracta*) et abondant (*fluens*), non pas celui dont nous (c'est-à-dire les avocats) nous servons, concis et mordant ». Ce conseil, il est vrai, s'applique uniquement aux discours que contiennent les œuvres historiques. Mais, au § 207, il dit, sans réserve aucune : « Dans d'autres genres, je veux dire l'histoire et celui qu'on nomme « épidiétique », je suis d'avis que tout, à la manière d'Isocrate et de Théopompe, soit exprimé dans cette période et ce circuit, où la pensée, enfermée comme en un cercle, ne cesse de progresser, jusqu'à ce que toutes les idées ayant reçu leur développement complet et plein, elle s'arrête ».

Il est vraisemblable que l'explication doit toujours être cherchée dans l'influence des Ecoles de rhéteur, où le meilleur moyen de provoquer des applaudissements, c'est la recherche du « trait », d'autant plus acclamé qu'il est présenté sous une forme plus concise. Pour cette tendance, rien de plus significatif que l'anecdote rapportée par Sénèque dans ses *Controverses*. Varron avait écrit :

Omnia noctis erant nocturna composita quiete.

Ovide proposait de dire simplement : *Omnia noctis erant*. Messala, lui aussi, voulait supprimer un membre de phrase dans un vers de Virgile. On citait Dioclès de Caryste pour avoir renfermé un trait en deux mots : « impossible de faire plus court », ajoute Sénèque.

Considéré en lui-même, le style de Tite-Live révèle, à différents points de vue, cette influence de l'Ecole. Généralement, il est clair, comme le désirait Cicéron, qui voulait que rien n'arrê-

tât le lecteur ; c'est ce qu'il exprime par l'épithète *fluens*. Quintilien a pu louer l'abondance de Tite-Live d'être comme une coulée laiteuse (*lactea*) ; il vante sa limpidité éclatante (*clarissimi candoris*) et c'est à cause de cette clarté qu'il lui donne, ailleurs, la préférence sur Salluste pour la lecture dans les classes. Au surplus, par Sénèque le Père, comme par Quintilien, nous savons que Tite-Live critiquait les orateurs qui prenaient l'obscurité pour la gravité. Peut-être, en dehors des motifs que donne Sénèque, la haine de Tite-Live pour Salluste s'explique-t-elle par l'opposition générale entre sa manière large, ample, facile à comprendre, et le style de Salluste où, comme Boileau le disait de Perse, l'auteur de *Jugurtha* affecte d'enfermer moins de mots que de sens. Pourtant, à certains endroits, Tite-Live semble avoir voulu rivaliser avec Salluste, tant est concise l'expression qu'il donne à sa pensée. C'est ainsi qu'on discute beaucoup sur le sens de la courte phrase suivante (I, 43, 12). *Nec mirari oportet hunc ordinem, qui nunc est, post expletas quinque et triginta tribus, duplicato earum numero, centuriis juniorum seniorumque, ad institutam ab Servio Tullio summam non convenire*. Ces quatre lignes, très importantes pour la connaissance de la constitution romaine, ont provoqué d'abondants commentaires, une page entière, par exemple, dans l'édition Weissenborn. Tite-Live sans doute se comprend lui-même, mais nous ne le comprenons pas.

Ailleurs il semble qu'il ne se soit pas relu. « Scipion était si aimable, et, de nature si capable de s'adapter à toutes les situations, que, par la facilité de sa conversation, il séduisit non seulement Syphax, un barbare qui n'était pas habitué aux mœurs romaines, mais le plus acharné des ennemis (Tite-Live désigne par là Hasdrubal, dont il a été question plus haut), et il (c'est d'Hasdrubal qu'il veut parler) déclarait franchement qu'il (c'est maintenant Scipion) lui avait paru plus admirable dans cet entretien face à face avec lui que par ses exploits à la guerre, et il ne doutait pas (pas de sujet exprimé en latin), que les Romains ne disposassent bientôt de Syphax et de son royaume, si grande était l'habileté de ce grand homme (c'est Scipion) à se gagner les cœurs » (XXVIII, 18, 6).

Quelquefois le sens est clair, mais, selon l'expression consacrée, le tour est « prégnant ». Tite-Live cherche si Cossus, qui a remporté les premières dépouilles opimes, était consul ou tribun. Il donne les arguments en faveur de la première hypothèse, et il termine en disant (IV, 20, 6) : *titulus ipse spoliis inscriptus illos meque arguit consulem ea Cossus cepisse*. Après *arguit*, il faut sous-entendre quelque chose comme : « en prouvant que », à moins que

arguit n'ait deux sens, celui de « prouver contre moi », avec *illos meque*, et celui de « prouver » simplement avec la proposition infinitive ; dans ce cas *arguere* serait employé avec deux constructions différentes. De même encore, au livre XXVIII (50, 1) : « Néron, la nuit qui suivit le combat, faisant marcher sa colonne plus vite qu'à l'aller, parvint le sixième jour à son camp, en face de l'ennemi ». Il faudrait quelque part, au début de la phrase, un verbe signifiant « partit ».

Ce sont probablement aussi les habitudes des Ecoles de rhéteurs, qui expliquent pourquoi, dans Tite-Live, les phrases ne se terminent pas régulièrement, comme chez Cicéron, par ces combinaisons de longues et de brèves, connues sous le nom de « clauses métriques » et dont la formule *esse videatur* est le type le plus connu. Sauf dans une partie de ses *Lettres*, Cicéron observe toujours ces lois, qu'il a d'ailleurs posées. Il n'en est pas ainsi chez Tite-Live : normalement, en latin, si l'on tirait les mots au sort, ils donneraient entre 60 et 70 % de clauses conformes aux règles cicéroniennes : on ne trouve pas, dans les *Décades*, une proportion notablement supérieure. C'est que les déclamateurs n'appliquent pas rigoureusement les lois cicéroniennes : quelques-uns les observent scrupuleusement ; d'autres paraissent y attacher une importance secondaire ; il en est ainsi de celui qui nous les fait si bien connaître, Sénèque le Père. On objectera peut-être que Tite-Live, sous ce rapport, a pu imiter ses prédécesseurs, ses modèles : sans doute les clauses sont absentes dans les passages où il avait les annalistes sous les yeux ; mais, à ce point de vue, ses habitudes sont les mêmes dans tout l'ouvrage. D'autre part, serait-il dans les règles du genre historique, sacrifiant la forme au fond, de ne pas s'inquiéter des fins de phrase ? C'est bien ce qui se vérifie chez Salluste, non pas dans César ; car pour les discours, ce dernier, dans les clauses, se range aux côtés de Cicéron. Donc, seule la pratique des Ecoles de rhéteurs peut, chez Tite-Live, expliquer cette tendance.

Ce n'est pas seulement par le tour de la phrase, par un certain manque de clarté, par les nombreuses infractions aux lois des clauses, qu'il omet de se conformer à l'idéal de celui qu'il admire tant. Comme tous ses contemporains, élevés dans les écoles de rhéteurs, et pour les raisons données à propos de la langue, il cherche à surprendre.

On note d'abord, dans le détail aussi, cette asymétrie, signalée plus haut, lorsque nous avons parlé de la phrase. En voici les principaux aspects :

*nobilitas equitesque
 apud Poenos Numidamque
 nec in Samnibus nec in Etruria
 labore ac pugnando
 in cruentam ancipilisque certaminis victoriam
 gladii praelongi ac sine mucronibus
 seu vitae odio seu ad prodilionis famam.*

En second lieu il fait un emploi abondant des figures, non seulement dans les discours, où nous l'avons signalé, mais dans toute son œuvre, en particulier dans les première, troisième et quatrième décades. Aussi bien Quintilien autorise-t-il en histoire l'emploi des figures, pour éviter l'ennui.

Celles que l'on rencontre le plus souvent chez Tite-Live sont, parmi les figures de mots, l'antithèse, l'allitération, renforçant ou non la reprise du même mot à la tête de plusieurs membres de phrase (anaphore), l'hendiadys (*vi et armis*, pour *vi armorum*), le chiasme, forme de l'asymétrie en des groupes de mots composés du même nombre de termes jouant le même rôle grammatical [exemples : *neque aucloritale* (1) *patrum* (2) *et populi* (2) *jussu* (1) ; *legiones* (1) *incolumes* (2), *salvos* (2) *consules* (1)], surtout l'asyndète et le zeugma. Par l'asyndète, il supprime les particules de liaison entre deux membres de phrase ou deux phrases qui s'unissent ou s'opposent. « Quant au zeugma, écrit M. Riemann, un exemple fera comprendre ce qu'il faut entendre par ce mot : XXVI, 44, 10 *tumullus*,... *major quam vis adhibere poterat*. On dit bien : *vis adhibetur*, mais *tumullus adhibetur* n'est pas latin, et ainsi l'on attendrait à côté de *tumullus* un autre infinitif desens approprié, par exemple *excitari*. Le zeugma consiste à supprimer ici cet infinitif et à construire grammaticalement à la fois avec *tumullus* et avec *vis* un verbe (*adhiberi*), qui, pour le sens, ne se rapporte en réalité qu'au dernier des deux substantifs. Les deux substantifs sont alors, en quelque sorte, attelés sous le même joug, d'où le nom grec de cette construction. »

Parmi les figures de pensée, nous signalerons les métaphores, les comparaisons descriptives, et, particulièrement, les images, frappantes, qui servent à éclairer toute une situation. M. Colin cite un exemple très caractéristique de ces dernières (1). A plusieurs reprises Polybe nous montre les Romains, dès qu'ils ont affermi leur empire en Italie, tournant leurs vues vers le dehors.

(1) *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.*, p. 29, Cf. Delaruelle. *Tite-Live, Œuvres choisies*, p. 24.

Les guerres, dit-il, s'enchaînent l'une à l'autre : de la guerre de Sicile naît la guerre d'Annibal ; celle-ci à son tour engendre la guerre de Philippe, à laquelle se rattache celle d'Antiochus. Ainsi Rome, par de beaux faits d'armes, s'entraîne à de plus grandes luttes : ce n'est pas un effet du hasard ou un coup du sort, mais bien le résultat de sages calculs si elle parvient à la suprématie universelle : elle y aspirait hautement de bonne heure. Tite-Live exprime la même idée, mais par une image frappante : quand, après avoir terminé le récit de la seconde guerre punique, il aborde sa quatrième décade, il ressent, écrit-il, l'inquiétude d'un homme qui, des bas-fonds tout voisins du rivage, entrerait à pied dans la mer ; à chaque nouveau pas, il s'effraie de pénétrer dans des profondeurs toujours plus vastes, et, pour ainsi dire, dans l'abîme.

Enfin, pas plus que la nouveauté du tour et l'emploi des figures, il ne dédaigne les « traits », si recherchés dans les Ecoles de rhéteurs que l'ouvrage de Sénèque le Père a pour titre : *Sententiae* (traits), *divisiones*, *colores*. Voici, par exemple, le portrait de Cicéron qui figurait au livre CXX.

Il vécut soixante-trois ans, si bien que, même s'il n'avait pas été tué de mort violente, sa mort aurait pu ne pas sembler prématurée. Son génie fut heureux par ses œuvres et par les récompenses qu'elles lui valurent ; lui-même fut longtemps favorisé de la fortune ; mais, au cours de ce long bonheur, frappé par intervalles de graves blessures, l'exil, la ruine de son parti, la mort de sa fille, une fin si triste et si cruelle, de tous ces malheurs la mort est le seul qu'il supporta en homme ; encore, à l'examiner sans parti pris, pourrait-on la trouver moins révoltante, parce que, vainqueur, son ennemi ne lui a pas fait subir un traitement plus cruel que celui qu'il réservait à son ennemi vaincu, s'il eût été à sa place. Cependant, si l'on met en balance ses qualités et ses défauts, c'était un grand homme, digne de mémoire, et qui, pour recevoir les louanges qu'il mérite, devrait être loué par Cicéron.

Il faut d'ailleurs convenir que, même chez Tite-Live, la recherche du trait ne va pas sans un certain mauvais goût. Lorsque Syphax dit à Scipion que « c'étaient les torches nuptiales qui avaient mis le feu à son palais », on pense au vers de Racine : « Brûlé de plus de feux que je n'en allumai ». Quelquefois aussi il y a un léger abus des figures, sans compter que le zeugma amène parfois cette obscurité que nous avons signalée. Il arrive également que l'abondance verbale dégénère en prolixité comme s'accordaient à le reconnaître non seulement Caligula, qui appelait Tite-Live « verbeux », mais Quintilien. On pourrait même, d'après un fragment du livre XCI, supposer, avec Weissenborn, que, dans la dernière partie de l'œuvre, Tite-Live se laissait aller davantage à cette surabondance d'expressions. Mais la faible étendue

du morceau ne suffit pas à fonder cette hypothèse. Au contraire plusieurs autres passages des derniers livres, entre autres le portrait de Cicéron, cité plus haut, ressemblent, par l'esprit comme par la forme, aux passages analogues des premiers livres. D'autre part, entre les figures, il faut signaler, assez souvent, l'abus des mêmes désinences. Peut-être les Romains n'étaient-ils pas sensibles à cette monotonie, à moins que Tite-Live, travaillant, malgré tout, assez vite, n'ait pas eu le temps de polir son œuvre dans toutes ses parties. Mais nous, modernes, avec nos habitudes, il est certain que notre oreille est choquée par des membres de phrases comme : *praesidio in Janiculo localo ipse in plano ripisque Tiberis* : ou, *Ibi large partiendo praedam stipendioque praeterito cum fide exsolvendo cunctis civium sociorumque animis in se firmalis...* Enfin, dans son désir de surprendre, Tite-Live se laisse entraîner à placer quelquefois les mots d'une façon dont le moins qu'on puisse en dire en est qu'elle étonne. Voici quelques exemples, parmi ceux que Kroll a réunis : II, 15, 3 *hostibus potius quam portas regibus patefacere*. II, 23, 11 *mullo minaciter magis quam suppliciter*. III, 39, 1 *sed magis oboscedenter ventum in curiam esse quam obnoxie dictas sententias accepimus*. XLV, 2, 6 *ad gratias agendas ire dis*.

Reste le reproche de « patavinité ». Asinius Pollion, qui l'avait adressé à Tite-Live, entendait par là que certaines façons de parler sentaient chez lui le Padouan (Padoue, ville natale de Tite-Live, se dit en latin *Palavium*). Bien que Quintilien revienne deux fois sur ce grief, et malgré l'autorité qui s'attache au nom d'Asinius Pollion, lequel, ayant été gouverneur de la Cisalpine, savait tout au moins ce dont il parlait, nous ne pensons pas qu'il faille attacher à ce reproche une importance excessive. Asinius Pollion était un critique très sévère : il a attaqué, non seulement Tite-Live, mais Catulle, César et Cicéron. Il ne serait pas étonnant qu'il en voulût un peu plus à Tite-Live, lequel était un disciple de Cicéron, alors que lui-même se rattachait à l'école de ses adversaires, l'école néo-attique. D'ailleurs, de la manière dont Quintilien parle de ce défaut, on sent qu'il n'en avait pas été particulièrement frappé, mais, comme le fait observer Riemann, « vers la fin du 1^{er} siècle de notre ère, le latin était déjà trop corrompu pour que Quintilien pût avoir, d'une façon aussi délicate qu'un contemporain d'Auguste, le sentiment de ce qui n'était pas conforme à la vraie pureté de la langue, telle qu'elle se parlait à Rome, dans une certaine société, à l'époque classique ». Sur quoi portait d'ailleurs cette critique ? Elle a donné lieu à une abondante littérature, mais toute bâtie sur des hypo-

thèses. Peut-être s'agit-il du vocabulaire, car nous voyons, dans un autre passage de Quintilien, que Catulle, né lui aussi dans la Cisalpine, avait employé un mot de la vallée du Pô. Mais il est impossible de l'affirmer, comme de distinguer, si l'hypothèse est exacte, ces mots ou expressions padouanes. Donc, puisque le jugement de Pollion n'est pas rejeté par Quintilien, il faut le tenir pour exact en quelque mesure, sans essayer de déterminer dans quelle mesure et sous quel rapport.

Mettant défauts et qualités en balance, Riemann, un des hommes qui ont étudié Tite-Live avec le plus de pénétration, a porté une juste appréciation : « Sa langue forme transition entre l'époque classique proprement dite et l'époque impériale, qui est celle de la décadence de la langue. Elle est cependant digne d'être étudiée comme un modèle, et Tite-Live est encore un des écrivains les plus purs et les plus corrects de la latinité. » Ne parlons pas des locutions archaïques, familières ou imitées du grec, à peu près bornées, les unes et les autres, aux passages où Tite-Live avait sous les yeux des annalistes ou Polybe. Il subit l'influence des poètes, notamment d'Ennius ; mais il est loin des excès des siècles suivants, où la langue de la prose se confondra avec celle des vers. La phrase n'est pas toujours aussi bien faite que celle de Cicéron, mais elle offre une merveilleuse variété. L'emploi des figures, judicieux presque toujours, communique du mouvement au style, qui, grâce aux « traits » dont Tite-Live use généralement avec sobriété et qui sont rarement de mauvais goût, prend une allure plus alerte, plus piquante et plus vive. Le mélange de tous ces éléments, inconsciemment empruntés d'une part aux écrivains antérieurs, grecs ou latins, d'autre part à l'époque et au milieu dans lequel vivait Tite-Live, a produit un style plus personnel que ne le disent certains critiques, à la fois classique et nouveau, périodique et libre, vigoureux et coloré, moins sobre et moins nerveux que celui de Salluste, mais plus clair et moins tendu, moins précis et moins plein que celui de César, mais plus divers et plus vivant, moins régulier que celui de Cicéron, mais d'une ampleur moins lâche.

(A suivre.)

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-1933.)

X

Critique de la démocratie.

Tocqueville, critique de la démocratie américaine dans le chapitre v du livre II, est-il en contradiction avec le « poète de la politique », qui, dans l'Introduction, louait en termes exaltés le gouvernement de la liberté et de l'égalité ? N'oublions pas le dualisme, chez lui, qui, aux côtés de l'imaginatif et du croyant, susceptible d'élans passionnés, place l'observateur avisé et rassis. Dans l'Introduction, Tocqueville considère la démocratie idéale, « telle qu'elle a été voulue par Dieu ». Exprimant sa foi dans l'évolution des sociétés, où ses yeux de chrétien voient la main du Créateur, il s'abandonne à une vision quasi mystique. Maintenant, il va analyser l'institution humaine telle qu'elle a été réalisée en Amérique — étape du progrès futur, forme développée du gouvernement du peuple dans le monde, imparfaite encore dans son esprit et en ses parties. Il approuve la liberté de la presse et la liberté d'association (comme des biens « non sans mélange ») ; il se rallie au suffrage universel (sous la garantie du suffrage à deux degrés) ; il accepte la primauté de l'Assemblée législative (sous la réserve d'un exécutif fort, et, si possible, du contrôle par le pouvoir judiciaire). Comment cela fonctionne-t-il ? L'Amérique vient de s'établir sous le régime du vote de tous : quels sont les résultats de cet audacieux pas en avant ?

« J'ai remarqué, énonce-t-il dès le début, que le vote universel était loin de produire, en Amérique, tous les biens et tous les maux qu'on en attend en Europe et que ses effets étaient en général autres qu'on ne les suppose. » Il n'y a pas là dénégation de ce qu'il a concédé. Il continue à désirer pour le peuple, en France, les libertés et les droits, qu'il y aurait danger, à ce qu'il pense, à

lui refuser. Mais il va préciser ce qu'il y a de relatif dans ces « biens mélangés ». Les libéraux raisonnables, comme lui, instruits des taches qui déparent la république, en seront plus autorisés à essayer de conserver à l'aristocratie sa fonction légitime de guide et au pouvoir exécutif son rôle de modérateur.

Il y aurait eu intérêt pour Tocqueville à s'enquérir de l'opinion que les grands hommes d'Etat américains avaient formée du gouvernement du peuple. Il ne les cite que sur un point de détail ; leur doctrine complète aurait éclairé ses propres vues, par correspondance ou par contraste. Laissons de côté le point de vue « réactionnaire » des Fédéralistes — qui restait en arrière du libéralisme de Tocqueville — et le point de vue « populiste » des Démocrates, qui allait beaucoup au delà. Les principes et les jugements du Républicain Jefferson, par contre, ressemblaient beaucoup aux siens — et auraient peut-être modifié les siens sur certains points, s'il les avait médités.

Jefferson réprouvait la défiance des Fédéralistes à l'égard du peuple, mais il n'était pas homme — à la fin de sa carrière, après l'expérience de la Présidence — à accepter aveuglément la formule révolutionnaire et romantique : *vox populi, vox Dei*. Il n'aurait plus signé, en 1809, le préambule à la Déclaration d'Indépendance, concernant les droits naturels et imprescriptibles de l'homme et du citoyen. C'étaient des paroles enflammées, qui convenaient à une époque de révolution, mais qui n'étaient plus de mise en une période où l'idéalisme doit tenir compte des réalités. Les écrits postérieurs à la Présidence ont un accent nouveau. Le peuple, selon lui, a des intuitions justes. Il est capable de choisir des représentants et d'imprimer à la politique des directions générales, avantageuses dans l'ensemble au bien de la nation. Mais qu'on ne lui confie pas le gouvernement — au delà du moins des affaires quotidiennes, simples, qu'il traite dans les *townships*. Il manque des lumières (entendons, de l'intelligence, des connaissances, du tact, du sang-froid, des vues à longue portée), nécessaires aux dirigeants. Encore cette confiance que Jefferson faisait au peuple, sous réserves, ne l'accordait-il qu'au peuple américain. Celui-ci a des qualités de race — discipline, conscience, maîtrise de soi — qui sont des garanties d'ordre ; et il pratique depuis deux siècles le régime de la liberté. Jefferson ne croyait pas qu'il fût sage pour les colonies hispano-américaines, qui venaient de conquérir leur indépendance, de former des républiques. Il écrivait aussi à des amis de France, sous la Restauration, qu'il serait prudent pour les Français de conserver longtemps encore la monarchie constitutionnelle.

Tocqueville aurait pu s'entendre avec Jefferson sur de nombreux points. Il constate cependant qu'en Amérique le choix de représentants fait par le peuple est malheureux. Les membres des Assemblées élus par le suffrage universel ne s'élèvent pas au-dessus de la médiocrité. Les raisons qu'il en donne sont convaincantes : le peuple, même lorsqu'il a de bonnes intentions, manque des moyens intellectuels pour les mettre à exécution ; le goût de l'égalité, devenu une seconde nature, pousse le peuple vers ceux qui lui ressemblent. La composition du Sénat fournit en quelque sorte la conformation de ces propositions. La qualité supérieure des membres de la Chambre haute tient à ce qu'ils sont élus à deux degrés. Il faut ajouter que les meilleurs éléments de la nation s'abstiennent de se porter candidats à la Chambre des représentants, en raison des déceptions ou des humiliations qu'ils craignent de subir de la part du populaire épais, inconsistant, sans discernement pour les capacités et sans respect pour les qualités personnelles.

Tocqueville tenait des notables eux-mêmes des informations précises quant au dégoût que leur inspirait la politique et à la résolution prise par leur classe de se désintéresser des mandats électifs. Ce qu'il ne dit pas, c'est que cette attitude était toute récente. Pendant les dix premières années après la Révolution, les assemblées délibérantes et les emplois publics avaient attiré des hommes de loisir, jouissant d'une fortune léguée par leurs pères ou acquise par eux-mêmes pendant les premières années de leur maturité. L'accession de Jefferson et du parti républicain au pouvoir avait dépossédé cette aristocratie hautaine, dédaigneuse de la « canaille », et l'avait remplacée par des *lawyers* ou des bourgeois de moyenne condition, bien disposés pour le peuple, différents cependant de lui par l'éducation, les manières et la situation de fortune. Malgré l'adhésion théorique de cette classe et de son chef au suffrage universel, rien n'avait été fait pour l'établir. C'est la poussée démocratique des pionniers de l'Ouest, unis aux artisans et aux ouvriers des villes, qui lança la troisième vague, celle des petits gens cette fois, à l'assaut des sièges et des places. En 1830, la substitution des prolétaires aux aristocrates et aux bourgeois était accomplie. Tocqueville enregistre le fait. Il ne voit pas cependant que la lutte continuait. Un dernier privilège restait aux notables, celui de l'instruction. Les trade-unions (comme nous l'avons indiqué), en demandant la création de l'instruction laïque et obligatoire, allaient le leur enlever. Enfin le conflit entre le Nord et le Sud — déterminé par de nombreuses causes, telles que la divergence des intérêts éco-

nomiques et l'attitude opposée concernant l'esclavage — peut être considéré aussi comme la querelle des travailleurs libres avec les planteurs représentant la fortune oisive, perpétuant le travail servile pour satisfaire leurs goûts raffinés.

Les manières aristocratiques, dans les villes du Nord, s'étaient réfugiées dans l'intimité du foyer. Tocqueville note le contraste entre le luxe des réceptions chez les riches et l'absence de recherche dans leur costume au dehors. Tout est à la simplicité. Les juges n'ont ni perruque ni robe ; ils se conforment à la loi de l'égalité. Les hauts fonctionnaires doivent se contenter d'un traitement qui ne soulève pas les protestations des citoyens besogneux. Les représentants, à Washington, reçoivent une indemnité qui couvre tout juste les dépenses essentielles.

Ces émoluments mesquins paraissent cependant enviables aux sans-le-sou, qui, sous Jackson, briguent les sièges ou profitent du favoritisme, organisé sous le nom de *spoils-system*. La conséquence, c'est que politiciens et fonctionnaires trafiquent de leur influence. Ils accordent, à prix d'argent, des avantages économiques aux spéculateurs et aux compagnies. Les riches — devenus depuis l'ère industrielle hommes d'affaires — rentrent ainsi indirectement dans la politique. Tocqueville n'ignore pas que la corruption est endémique dans le personnel politique et administratif. Il voit là, fort justement, une cause de démoralisation pour le peuple ; car le manque de scrupules, chez des égaux, a une force de contagion beaucoup plus grande que lorsqu'il vient de supérieurs. C'est là une des observations « prophétiques » de l'écrivain français. Le mal, limité de son temps, s'est aggravé depuis. Les scandales n'ont fait que grandir en nombre et grossir en volume. L'étranger visitant l'Amérique aujourd'hui s'étonne de l'indifférence de la population à l'égard des supercheries et abus de confiance mis par les gens qui touchent de près ou de loin à la politique au service de leur avidité. Les deux partis rivalisent d'entrain dans cette voie.

C'est là une dime illégale prélevée sur les fortunes privées.

Elle a pour contrepartie le gaspillage des fonds publics pour satisfaire aux désirs immodérés des électeurs. Tocqueville constate que la démocratie coûte cher. Comment en serait-il autrement ? La majorité, qui ne paie pas d'impôts, vote les impôts et en dispose. Son intérêt est de profiter au maximum de l'argent qui tombe des coffres-forts des riches dans les caisses de l'Etat. Il ne cite pas d'exemples. Mais il y avait eu, à cette époque, le vote d'un « bonus » (prime ou allocation) aux anciens combattants. Surtout les Etats-Unis s'étaient lancés dans une véritable folie

« d'améliorations intérieures ». L'expansion vers l'Ouest, le développement de l'industrie, l'accélération des échanges avaient créé la nécessité de nouvelles voies de communication. Il n'y eut pas de comté qui ne voulût avoir sa route, son canal, son chemin de fer. Les Etats s'endettèrent au point que plusieurs firent banqueroute.

Il n'y avait pas que les « petits » qui poussaient à cette sarabande des deniers publics. Les « gros » avaient leur part de responsabilité. De plus, ceux-ci (Tocqueville ne l'a pas vu) pratiquaient à leur profit le pillage du domaine public. On les vit accaparer, chaque fois qu'ils le purent, les terres libres de l'Ouest pour en faire spéculation en les revendant à prix élevés aux *settlers*. Ils se firent adjuger presque pour rien les magnifiques forêts des Alleghanys et du Nord-Ouest. Ils achetèrent pour un morceau de pain des terrains incultes dont le sous-sol contenait l'anthracite, la houille tendre, le fer. Les raids continuèrent plus tard lorsque furent découverts les gisements de cuivre et les puits de pétrole... Ce n'est sans doute pas tant la démocratie qui est responsable de tout cela, que l'individualisme effréné, la furie d'entreprise, de profits, de succès.

Peut-être cependant peut-on attribuer en partie ces abus à un défaut de la démocratie, que relève Tocqueville. Elle est peu capable de prévision. Elle fait une politique au jour le jour, à courte vue, se laissant balloter par les désirs du moment ou borner par l'insistance spacieuse d'habiles manœuvriers.

Cet aveuglement vient aussi du fait que l'administration est mauvaise. Comment des vues sages, des mesures pertinentes, de la continuité dans les décisions seraient-elles le fait de magistrats et de fonctionnaires qui changent sans cesse, soit par suite d'élections répétées à de brefs intervalles, soit par suite de la « rotation » qu'entraîne le favoritisme ? L'administration en Amérique n'a ni traditions ni esprit de corps. Elle ne sait même pas tenir des archives. Tocqueville note qu'il n'y a que les collections de journaux où l'on puisse retrouver la trace de l'activité législative des années passées. C'est un fait connu qu'il existe des milliers de communes où il n'y a pas de registre de l'état civil. De nos jours, depuis que les étudiants américains fréquentent en grand nombre nos Universités, ils se trouvent souvent très embarrassés de fournir un acte de naissance. On ne s'encombre pas de pareils papiers aux Etats-Unis. Lorsque Edgar Poe épousa Virginie Clemm, qui avait 14 ans, un des témoins déclara qu'à sa connaissance l'épousée était majeure — et le mariage se fit sans difficultés.... Sans doute il n'est pas mauvais que dans une démocratie comme

la nôtre, où subsistent de nombreuses institutions du temps de la monarchie, l'administration soit une chose stable et conserve les traditions anciennes, si vétilleuse qu'elle se montre souvent.

L'instabilité administrative n'est qu'une des formes de la dangereuse mobilité du gouvernement démocratique en Amérique. Aussi fâcheuse est l'instabilité législative. La fréquence des élections, l'alternance des partis, l'opposition d'intérêts entre les Etats ou entre les Etats et le gouvernement fédéral entraînent de continuelles fluctuations, qui font que les lois se modifient, se contredisent, se corrigent, s'évincent les unes les autres, jetant le pays dans un état de trouble. Tocqueville aurait pu donner de nombreuses preuves de cette observation générale, en puisant dans l'histoire des 40 dernières années.

La Constitution des Etats-Unis avait à peine été rédigée et proclamée par la Convention Constituante en 1791, que l'agitation commençait dans les Etats pour y introduire des modifications. Elle n'aurait pas été ratifiée par les Etats, si les revendications présentées par les diverses législatures n'avaient été codifiées en une série de dix amendements, qui formèrent, sous le titre de *Bill of Rights*, un appendice incorporé au document originel. Ces amendements stipulaient : la liberté religieuse, la liberté de la presse, le droit de pétition, le droit d'association, le droit de porter des armes, l'inviolabilité du domicile, le droit de tout inculpé aux garanties de la procédure légale et au jugement par jury, la réserve en faveur des citoyens ou des Etats de tout droit non contraire aux stipulations de la Constitution.

Après 1791, les demandes de révision continuèrent d'affluer au Congrès. Elles aboutirent à l'insertion de deux nouveaux amendements : en 1794, il fut stipulé que les Etats ne pourraient être actionnés en justice ; en 1804, le rôle des électeurs présidentiels fut modifié et précisé. Ce fut la fin des remaniements de la Constitution fédérale. Le passage, qui se fit bientôt, du régime censitaire au suffrage universel fut l'œuvre des législatures d'Etats.

Dans les législatures d'Etats, mêmes variations, même flux et reflux, de *bills* et de lois. Le premier tiers du XIX^e siècle fut une époque d'embarras monétaires. Le Congrès, après avoir établi une banque nationale en 1801, la supprima en 1811, lorsque les Républicains purent faire prévaloir leurs vues. Elle fut rétablie en 1816 — pour être de nouveau supprimée par Jackson. Au milieu de ces poussées et de ces reculs, la monnaie était dangereusement ballottée. Dans les Etats, le papier-monnaie des banques locales subissait de graves dépréciations. Tantôt les Assemblées législatives prenaient le parti des débiteurs et votaient des

moratoires ou édictaient le cours forcé ; tantôt elles protégeaient les créiteurs en reconnaissant leur droit d'exiger paiement en monnaie appréciée. La démagogie l'emportait le plus souvent, témoin les taxes élevées que plusieurs Etats imposèrent aux succursales de la Banque nationale, afin d'en rendre le fonctionnement difficile. Ces taxes durent être supprimées après intervention de la Cour suprême.

Les droits des Etats à des décisions indépendantes du gouvernement fédéral donnèrent lieu à des controverses successives et contradictoires. A l'époque de la guerre avec l'Angleterre (1812-1815), le Massachusetts, hostile à cette guerre qui compromettait sa prospérité commerciale, protesta contre l'embargo sur les navires marchands, refusa de donner sa milice pour la constitution d'une armée, et réunit une convention « défaitiste » à Hartford pour exiger la paix. Quinze ans après, c'est le Massachusetts qui soutenait le plus vigoureusement le gouvernement fédéral lorsque certains Etats du Sud firent des tentatives séparatistes pour protester contre le tarif ou pour défendre l'esclavage.

A propos des élections, on vit dans plusieurs Etats passer et repasser des lois modifiant les circonscriptions. S'il était possible en coupant telle fraction d'un comté pour la rattacher à un autre comté, d'obtenir dans l'Etat une majorité de comtés favorable au parti au pouvoir, on n'hésitait pas à remanier la distribution territoriale. Ce procédé ingénieux avait été imaginé par le représentant Gerry. Cela permettait, disait-on, au parti de traverser le tumulte des élections comme la salamandre (*salamander*) traverse le feu. On avait accolé les deux noms : *Gerry* et *salamander* donnaient *gerrymander*. Le *gerrymandering*, dans un sens puis dans l'autre, se pratiquait à tour de rôle... Tocqueville n'a donc pas tort de déplorer l'intervention de mesquins intérêts ou des caprices de la majorité dans l'élaboration des lois, qui devrait être dominée par le seul souci du bien général.

Tocqueville remarque que, par contre, les Américains se fixent sur certaines idées, certaines mesures, certaines solutions, avec une telle obstination, qu'il est très difficile de les en faire démordre. Il attribue ce fait au besoin qu'ont les hommes, conduits au scepticisme par l'instabilité des choses autour d'eux et par les chocs d'opinions à propos de tout, de se rattacher à quelques points immuables... De quoi veut-il parler ? Il nous semble qu'il a dans l'esprit de grands aspects des doctrines ou des institutions, devant lesquels l'opposition se taisait. Par exemple, les Américains ne mettaient pas en doute la supériorité de la démocratie sur toute autre forme de gouvernement ou de société. La Cons-

titution (une fois finies les controverses des premières années) était devenue le roc inébranlable sur lequel reposait tout l'édifice de la collectivité. La doctrine de Monroe était une autre de ces propositions au-dessus de toute discussion... Il en est resté de même aujourd'hui. En présence de la révolution bolchéviste, l'Amérique est le pays qui défend le plus vigoureusement l'individualisme. En face des tentatives de remédier à la crise économique par un bouleversement de l'ordre fondamental des activités pratiques, l'Amérique ne laisse pas entamer le capitalisme. Enfin la résistance acharnée à la révision des dettes de guerre de la part de la masse du peuple, en opposition à l'élite des économistes, des banquiers et des hommes d'affaires, est encore une de ces attitudes dogmatiques figées et inébranlables.

L'explication proposée par Tocqueville est-elle suffisante ? Nous ne le croyons pas. On voit les Américains s'attacher de toutes leurs forces, aveuglément, à un certain point de vue, lorsque celui-ci, tout en servant les intérêts particuliers, se rattache à l'orgueil national. Dans tous les cas mentionnés plus haut, il s'agit d'une institution, d'une politique, d'une mesure, où le prestige des Etats-Unis est engagé. C'est le sentiment de supériorité du Nouveau Monde sur l'Ancien, la foi en l'unicité et l'infaillibilité de leur pays, qui, en ces circonstances, suggèrent aux Américains la vigueur de leurs conceptions.

En matière d'affaires extérieures, Tocqueville proclame l'impéritie de la politique américaine. Il considère cette faiblesse comme inhérente à la démocratie. Est-ce bien juste ? Il était difficile d'en juger en 1832. Aujourd'hui, on voit l'Amérique, dans les grandes crises internationales, agir plutôt par des méthodes négatives que positives. Cela tient à ce que l'Amérique, jusqu'ici, a réussi à se tenir à l'écart, dans une certaine mesure, des complications européennes, ou du moins se hâte de rentrer dans son isolement, le cyclone passé. Ce que Tocqueville a voulu dire, c'est que la démocratie américaine ne possède pas un corps de diplomates distingués ayant créé des traditions, établi des méthodes, se transmettant des directives.

Cela est exact. Mais l'Amérique n'a jamais manqué d'hommes d'Etat clairvoyants, habiles ou résolus, pour assurer la sécurité du pays, lui préparer des voies d'expansion, réserver ses droits pour l'avenir. On s'étonne que Tocqueville (qui cite le passage du « testament politique » de Washington concernant les relations de l'Amérique avec les autres pays) ne parle ni de l'œuvre de Jefferson ni de celle de Monroe. Jefferson a montré assez de prévision et de décision pour négocier avec Napoléon, au moment

où celui-ci avait toute l'Europe sur les bras, le rachat de la Louisiane et assurer ainsi aux États-Unis la possession de la plus grande partie du continent encore inexploré. Il y réussit en se servant tantôt de la menace, tantôt de la persuasion. D'un coup, il élimina la seule nation rivale que les États-Unis eussent à craindre dans leur hémisphère et il ouvrit à ses compatriotes l'immensité des territoires et des ressources naturelles de l'Ouest, qui allaient faire leur prospérité.

Monroe ne montra ni moins de finesse ni moins de vigueur, lorsqu'il lança la proclamation formulant à l'usage de l'Europe la doctrine qui porte son nom. Les colonies hispano-américaines venaient de conquérir leur indépendance. L'Espagne n'avait cependant pas renoncé à l'espoir de les recouvrer. En 1822, elle fit appel à l'aide de la Sainte-Alliance. C'est contre la menace de cette intervention que le Président Monroe formula la doctrine de son pays. C'était une extension du principe de Washington.

En même temps que l'Amérique mandait aux nations de l'Europe qu'elle s'abstiendrait de s'immiscer dans leurs affaires, elle faisait entendre qu'elle ne souffrirait plus que les nations de l'Europe s'immiscent dans les affaires du continent américain. Par là l'Amérique mettait fin à l'ère de colonisation du Nouveau Monde par l'Ancien. Le nouveau continent s'assurait définitivement l'avantage de n'avoir pas à lutter contre des compétiteurs d'au delà de l'Atlantique dans la mise en valeur de ses richesses. C'est un fait capital, dont l'omission diminue singulièrement l'importance des remarques de Tocqueville sur la politique extérieure de l'Amérique. A la lumière de ce fait, on se demande si le jugement de Tocqueville ne devrait pas être renversé. A défaut de diplomatie traditionnelle, l'Amérique a su pratiquer une politique étrangère à la manière forte, qui, du point de vue de son accroissement et de sa prospérité, a entièrement réussi. On sait quelle a été la fortune de la doctrine de Monroe dans l'histoire de l'Amérique. En son nom, Grant empêcha la France de prendre pied au Mexique ; Roosevelt écarta l'Allemagne du Vénézuéla ; Mac Kinley annexa Hawaï, Porto Rico et les Philippines. Ce fut le commencement de l'impérialisme américain. C'est le même principe qui détermina l'attitude du Sénat américain, en opposition aux vues du Président Wilson, à la fin de la Grande Guerre... N'ayant pas fait état de la doctrine de Monroe — l'épisode le plus gros de conséquences dans l'histoire extérieure des États-Unis avant 1832 — Tocqueville a manqué d'apprécier à sa juste valeur la politique étrangère du Président et du Secrétaire d'État, qui fut continuée par J. Q. Adams et Clay. Si les Américains

n'avaient pas, comme la France, de distingués représentants de la « carrière », ils avaient, dès l'époque de Tocqueville, inauguré une sorte de « diplomatie ouverte », dont les démocraties du xx^e siècle devaient faire leur profit.

Dans le champ d'observation qui lui était le plus familier, Tocqueville a admirablement saisi quelques-uns des défauts fondamentaux du régime démocratique : l'instabilité de la législation ; les variations brusques de l'opinion sous la pression de vues courtes et d'intérêts momentanés, suivies de retours en arrière, qui ne se font pas sans troubles ; la défiance à l'égard des hommes supérieurs, entraînant le choix comme représentants aux Assemblées d'un grand nombre de médiocres, à l'image de la masse ; le peu d'empressement des capacités à passer sous les fourches caudines des brigues électorales ; la mesquinerie de la foule refusant aux hommes publics et aux chefs administratifs une rétribution équitable ; le gaspillage des deniers de l'Etat, sans souci de prudence, pour combler les désirs des petits ou des gros ; la corruption des politiciens et des magistrats, et l'abaissement de la moralité politique dans le pays. Il constate, par contre, que ces maux, non moindres sans doute que ceux du régime monarchique, ont l'avantage d'être réparables. L'histoire des Etats-Unis a confirmé cette conclusion : en dépit des erreurs commises par le peuple ou par ses dirigeants, l'Amérique est le pays qui s'accommode le mieux des imperfections de son gouvernement, et dont la prospérité — favorisée par les avantages d'une situation exceptionnelle — dément dans l'ensemble les pronostics fâcheux. En se gardant d'être pessimiste, Tocqueville a montré la sûreté des ses intuitions.

(A suivre.)

Préhistoire littéraire de la France

par Gustave COHEN,

Professeur à la Sorbonne.

Cours professé à la Faculté des Lettres de Paris en 1930-1931.

V

Le XI^e siècle.

Si nous avons représenté le x^e siècle comme celui des germi-
nations sourdes et profondes, le xi^e siècle peut être présenté
comme celui des genèses. A lui appartient, comme l'écrivait un
jour J. Bédier (1), la première ogive, le premier vitrail, la première
chanson de geste. J'ajouterais la poésie lyrique provençale, le
premier drame liturgique développé et la naissance du mouvement
philosophique du xii^e siècle ; mais sous cette réserve que tout
cela a été préparé par le x^e siècle, et que nous l'apercevrons bien
davantage si tant de productions orales en langue vulgaire, attes-
tées par des œuvres latines, ne s'étaient perdues.

LA PHILOSOPHIE.

Commençons par la philosophie. Ce qui caractérise le xi^e siècle,
c'est, d'une part, l'apparition de certaines hétérodoxies, d'autre
part le développement de la dialectique et une certaine tendance
à proclamer la supériorité de la raison sur l'autorité, ce qui fut
surtout le fait de Bérenger de Tours et de l'Ecole de Chartres,
fondée par Fulbert (2) en 990, qui y devint évêque de 1006 à
1028 et était élève de Gerbert. Mais si son maître met la révéla-
tion au-dessus de toute raison et de toute dialectique, Bérenger
de Tours († 1088) fait un peu l'inverse, allant jusqu'à nier la pré-
sence réelle dans l'Eucharistie, la substance du pain pouvant être
enrichie par addition d'une autre forme, mais non altérée. Ces
excès amènent une réaction antiphilosophique dont Pierre
Damiani, né à Ravenne en 1007, mort cardinal archevêque d'Ostie
en 1072 (3), est, avec son *De divina omnipotentia*, le principal re-

(1) *Revue de France*, mars-avril 1927.

(2) Geyer, *Die scolastische Philosophie*, p. 185, et A. Clerval, *Les Ecoles de Chartres au moyen âge*, Chartres, 1895, 31 s., 94 s.; Cbr. Pfister, *De Fulberti Carnostensis, vita et operibus*, Nancy, 1885.

(3) Geyer, p. 187-189.

présentant. La contradiction même n'existe pas pour la volonté et la toute-puissance divines. La science humaine des philosophes n'est, vis-à-vis de la science divine, qu'une *ancilla*, une servante vis-à-vis de sa maîtresse. L'autre adversaire de Bérenger de Tours, Lanfranc, né à Pavie vers 1010 (1), moine de l'abbaye du Bec, mort archevêque de Canterbury, en 1089, adopte une attitude plus modérée, cherchant à trouver dans la raison un soutien et une confirmation de la foi. Ce sera la thèse que développera, au même siècle, la philosophie de saint Anselme.

Avant de l'aborder, il convient de mentionner les progrès que fait, en ce temps, la controverse des universaux avec Roscelin. Nous avons vu sous Boèce se poser la question, qui n'a jamais cessé depuis de préoccuper les esprits dans les écoles, peut-être parce qu'elle se rattachait étroitement à la théologie.

La solution réaliste attribuant une réalité aux espèces et aux genres a jusqu'à présent triomphé. Il n'en ira plus de même chez Roscelin. Né à Compiègne vers 1050 (2), il eut pour maître un certain Jean le Sophiste, et pour disciple, à Loches, Abélard. On perd sa trace en 1120. Ses écrits n'existant plus, il est malaisé de définir sa doctrine, mais pour ses contemporains, comme pour ses successeurs, il est celui qui n'attribue de réalité qu'aux individus qui composent l'espèce et celle-ci n'est qu'un *nom* donné (d'où nominalisme) à leur collection. L'humanité n'est qu'un mot, il n'y a de réel que les hommes du point de vue théologique, qui est alors le principal, car toutes les écoles restent ou monastiques ou épiscopales ; les conséquences peuvent être graves et Roscelin n'hésita pas à les tirer. La Trinité ne contient de réalité que dans les trois personnes distinctes qui la composent, non qu'il y ait précisément trois dieux, mais que la Trinité soit formée de trois substances distinctes. « Il convient, écrivait-il à Abélard, de nous accorder au moins pour implorer ensemble ce Dieu triple et un, de quelque manière que nous l'entendions. » Il paraît cependant évident que nous glissons ici sur la pente de l'empirisme, que le nominalisme annonce déjà.

Bérenger de Tours, pour qui la raison fait de l'homme une image de Dieu, Roscelin, l'empirique, le maître d'Abélard, nous glissons ici vers le rationalisme, au sens moderne et ordinaire du mot, mais un puissant esprit, saint Anselme, va bientôt opérer le redressement nécessaire. Comme l'écrivit justement Et. Gilson, le

(1) *Ibid.*, p. 191-192.

(2) Gilson, *La Philosophie au moyen âge*, t. 1, 38-40; — Geyer, *op. cit.*, p. 206-207.

plus compétent d'aujourd'hui en la matière, « il est le premier philosophe de grande envergure que le moyen âge ait produit depuis Jean Scot Erigène » (1). Il naquit à Aoste, ville de langue française du Piémont, en 1033, et vint rejoindre, en 1060, à l'abbaye du Bec, son compatriote Lanfranc. Il en devint prieur en 1063, abbé en 1078 et fut, de 1098 à 1109, donc sous le régime normand, archevêque de Canterbury, comme l'avait été déjà Abbon.

Le continent rendait à l'Angleterre les bienfaits qu'il avait reçus d'elle. C'est à celui qu'on appellera plus tard saint Anselme que l'on doit la fameuse formule *Credo ul intelligam*, « Je crois afin de comprendre », ou si l'on veut, « Je crois de telle sorte que je comprendre », qu'on pourrait graver au fronton du temple de la philosophie médiévale et qui domine en fait toute la pensée de ce temps, jusqu'à Montaigne.

Le point de départ qu'elle proclame est la foi. « *Neque enim quaero intelligere ul credam, sed credo ul intelligam*; Je ne veux pas en effet comprendre afin de croire, mais croire pour pouvoir comprendre. » Cependant il n'en faudrait pas déduire un dédain quelconque de la raison. Le *Monologium* a été écrit par lui à la requête de certains moines du Bec qui désiraient des méditations sur Dieu, fondées sur la raison et non sur l'autorité de l'Écriture, ce qui me paraît caractéristique d'une tendance curieuse et nouvelle. La révélation, pour saint Anselme, apporte au croyant la réalité d'où il faut partir, mais rien ne l'empêche de s'efforcer de comprendre rationnellement ce qu'il croit. »

Aussi l'œuvre de saint Anselme représente-t-elle un des efforts les plus considérables et les plus puissants qui aient jamais été accomplis pour *comprendre* Dieu par la raison. Sa confiance en celle-ci n'est presque pas moindre que celle que plus tard manifestera un Descartes. Anselme ira jusqu'à essayer de démontrer la nécessité de la Trinité et de l'Incarnation, qui seront pour saint Thomas mystères réservés.

C'est à Anselme (en son *Monologium*) que l'on doit la preuve de l'existence de Dieu par la connaissance intérieure que possède l'homme d'un souverain bien (on retrouvera cette démonstration chez Descartes) ; une deuxième démonstration, dont le fondement n'est pas moins psychologique, repose sur l'idée de cause, une troisième, sur celle de perfection. De caractère psychologique aussi est l'argument ontologique développé dans le *Pros-*

(1) Gilson, *op. cit.*, p. 41-56; — Geyer, *op. cit.*, 192-203; 698-700 (bibliographie) ; Ch. Filliâtre, *La philosophie de saint Anselme*, Paris, 1920.

logium, et qui part de l'idée existant dans la conscience d'un être tel qu'on ne peut en concevoir de plus grand. Cette preuve a suscité les justes objections du moine Gaunilon, de Marmoutiers. On ne peut conclure de l'idée que nous avons des Iles Fortunées à leur existence réelle. Sans doute, réplique saint Anselme, mais le cas est bien différent, les Iles Fortunées ne contiennent aucune nécessité intérieure. C'est le propre de Dieu seul qu'on ne puisse penser qu'il n'existe pas.

Sur l'épineuse question des Universaux, saint Anselme s'oppose vigoureusement au nominalisme de Roscelin ; il insiste sur la réalité des genres et des espèces au point d'en faire une condition de l'orthodoxie. Les idées sont déjà des êtres et c'est ce qui permet de passer d'elles à l'Être suprême, condition de leur réalité.

La philosophie de saint Anselme, bien qu'incomplète; contient virtuellement toute la spéculation ultérieure et il mérite le titre de « père de la scolastique ».

Il ne faut pas confondre saint Anselme avec Anselme de Laon (mort en 1117) et qui est l'auteur d'un *Livre des Sentences* (*Sententiae*), antérieur à ceux d'Abélard et de Pierre Lombard, qui aboutit à développer le contenu de la foi que la raison aura à expliquer.

L'ÉPOPÉE.

Le XI^e siècle n'est pas moins important en ce qui touche l'élaboration des littératures en langue vulgaire — la française et la provençale en particulier — et le développement de la littérature latine, en connexion avec celles-là, soit qu'elle les inspire, soit qu'au contraire elle s'en inspire, cas très fréquent auquel on ne songe pas toujours.

Dans le siècle précédent, le X^e, nous avons vu naître un poème épique, le *Waltharius*, l'épopée animale latine avec l'*Ecbasis captivi*, le théâtre latin avec la moniale Hroswith, le drame liturgique, à Fleury-sur-Loire, le roman courtois avec *Apollonius de Tyr* et l'*Historia Alexandri Magni*.

L'épopée latine nous présente un témoin important, qui d'après l'écriture, date du début du XI^e siècle, c'est le fragment de La Haye (1), sorte d'exercice scolaire, dépourvu de talent, mais qui

(1) On le trouvera à la fin du t. II de l'éd. Suchier des *Narbonnais* (SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS) ; mais j'en ai fait photographier le manuscrit sur l'original. Mon collègue Samaran, de l'École des Hautes-Études, le plus grand clerc en ces matières, la date de la première moitié du XI^e siècle.

vaut pour attester qu'à cette époque lointaine, les principaux personnages de ce qu'on appellera, au XII^e siècle, le cycle de Guillaume d'Orange, sont déjà créés et connus : Guillaume, naturellement, Bertrand son neveu, Bernard de Brusbant, Gui l'enfant (Wibellinus). En sorte qu'il est légitime de supposer que cet exercice latin a été composé sur des poèmes français peut-être assez courts dans le genre de la *Chançon Williame*, découverte en Angleterre en 1903 et où figurent déjà avec leurs caractères propres ces personnages dont la plupart sont légendaires, à l'exception de Guillaume, qui serait à l'origine le comte de Toulouse, protecteur des abbayes d'Aniane et de Gellone, destinée à devenir, sous son vocable, Saint-Guilhem-du-Désert. Mais ce qu'il convient de remarquer, c'est que, très précis quand il s'agit du Nord de la France, en particulier de la Normandie (la Forêt de Lions par exemple est exactement située au sud de Rouen), le poème est extrêmement vague en ce qui touche la géographie et les noms de lieu du Midi de la France, où est en partie localisée l'action. Il ignore les sanctuaires de Gellone et d'Aniane. Bien plus, lorsque vaincu et lassé des combats, Guillaume propose à sa femme d'entrer en religion, ce n'est pas à ces deux monastères qu'il songe, mais c'est... à Saint-Michel-du-Péril-de-la-Mer, qui est aussi le centre d'attraction religieuse de la *Chanson de Roland*. Il paraît donc difficile de rattacher le cycle de Guillaume, dûment attesté dès la première moitié du XI^e siècle, bien que les rédactions conservées soient du XII^e siècle, à la *via Tolosana* et au pèlerinage de Saint-Gilles et d'Aniane, comme le veulent Philippe-Auguste Becker et Bédier.

À la même époque (seconde moitié du XI^e siècle) appartient la rude et belle chanson, dont un fragment seul, en vers octosyllabes, rythme plus tard abandonné par l'épopée, a été conservé, et qui parle de *Gormond et d'Isembart*. Gormond est un roi scandinave qui a envahi le Ponthieu et le Vimeu, Isembart le *magari* ou le renié, un traître qui, objet d'injustice à la cour du roi Louis, l'a trahi au profit de l'infidèle transformé en Sarrasin. Il garde cependant l'admiration de ses compatriotes et, quoique fidèle aux barbares pendant le combat, il meurt ensuite repentant. La figure du jeune roi Louis, le fragile vainqueur de Saucourt (88,7) le héros du *Ludwigslied*, est belle aussi lorsque, abattu sur l'encolure de son cheval, il se redresse, parce que les Français le regardent, sur ses éperons d'un tel effort que ses entrailles lui

sortent. Le texte que nous avons conservé et qu'a édité Alph. Bayot (1) doit être, d'après sa forme, du dernier quart du XI^e siècle, mais l'existence de chansons plus anciennes, au moins dans le premier quart du XI^e sur *Gormond et Isembarl* me paraît dûment attestée par le texte de Hariulf, cité par J. Bédier dans ses *Légendes épiques* (2), mais que je n'interprète pas comme lui.

Une fois de plus, comme dans le cas de Saint-Faron (3), des chansons de gestes locales en langue vulgaire dont nous ne savons pas la longueur et qui sont encore uniquement orales, se trouvent attestées, que plus tard (et c'est la concession qu'il faut faire à la fameuse théorie de Bédier) les abbayes exploiteront au profit de leurs pèlerinages, montrant chez elles les tombeaux authentiques ou surtout faux de ces héros épiques.

L'histoire de la *Chanson de Roland* n'est sans doute pas très différente, mais les témoignages sont malheureusement ici un peu plus tardifs. Toutefois, la thèse de Boissonade (4) n'ayant pas triomphé, il est admis par les historiens les plus récents qu'elle est, même sous la forme qui nous a été conservée par le manuscrit Digby 23 d'Oxford (5), antérieure à la prise de Jérusalem (1099) et même au mouvement qui aboutit à la première croisade. Il y a plus, à la dédicace de l'église de Saint-Pé (Hautes-Pyrénées) en 1096, figurent comme témoins deux frères, dont l'un s'appelle ROLAND, l'autre OLIVIER (6). Ils ont donc au moins vingt et un ans, ce qui porte leur naissance à 1075 environ. A cette date donc, un père de l'extrême Sud-Ouest de la France songe à donner à ses enfants (deux jumeaux peut-être) les noms déjà fameux des deux héros amis, de notre épopée, dont l'un est historique et l'autre entièrement légendaire. Ceci redonne quelque crédit à la célèbre affirmation de Wace dans son *Rou*, v. 8035-8040, que

Taillefer qui moult bien chantoit
 Sur un coursier qui tost alloit
 Devant le Duc aloit chantant
 De Charlemaigne et de Roland.
 Et d'Olivier et des vassals
 Qui moururent en Rencevals.

(1) Dans les *classiques français du moyen âge*, Paris, Champion, 1901. Les derniers articles parus sur *Gormond et Isembarl* ont paru dans la *Romania*, et sont dus à F. Lot (1927, p. 3253), A. Pauphilet (1924, p. 1613), Edm. Faral (1925, p. 481).

(2) Tome IV, p. 22.

(3) Voir la leçon précédente.

(4) *Du nouveau sur la Chanson de Roland*, Paris, Champion, 1923.

(5) Voir la belle édition de J. Bédier et surtout ses *Commentaires*, Paris, Piazza, 2 vol. in-12.

(6) Cf. F. Lot, dans la *Romania*, 1928, p. 372.

Ceci ferait donc remonter la *Chanson de Roland*, sinon sous la forme conservée, du moins sous une forme plus rude, plus informe et plus ancienne, peut-être sous l'aspect de simples plaintes ou chants historiques fragmentaires, au moins au milieu du XI^e siècle. Mais l'exemple du cycle de Guillaume attesté par le fragment de La Haye, dans la première moitié du XI^e, fait penser à une forme aussi développée présentant au moins la trinité héroïque : Charlemagne, Olivier, Roland. Que ces poèmes que nous conjecturons légitimement pour le second quart du XI^e siècle reposent sur des chants historiques contemporains des événements, ce qui serait restaurer l'ancienne théorie des cantilènes si cruellement malmenée par Bédier, cela est possible, voire probable, si l'on songe à la « Cantilène » de Saint-Faron et à l'exemple de l'épopée serbe, encore aujourd'hui observable.

Mais ce qu'il faut affirmer fortement avec lui et à sa suite, c'est que trois au moins des plus anciennes chansons de geste conservées, *Gormond et Isembart*, *Chançon de Williame* (peut-être aussi le *Couronnement-Looïs*), *Chanson de Roland*, appartiennent à la seconde moitié du XI^e siècle et qu'il faut donc faire à celui-ci le mérite d'avoir créé non seulement le genre, appelé à une fortune séculaire, mais son chef-d'œuvre.

Ceci est dû sans doute à l'exaltation religieuse produite par le mouvement clunisien en faveur de la croisade contre les Sarrasins d'Espagne, à la formation d'un sentiment national français qui apparaît si net chez un Guibert de Nogent (1), au développement de notre littérature, en dehors des cloîtres, dans la noblesse, dans la bourgeoisie et chez les jongleurs errants qui font profession de chanter, de réciter et d'écrire, et surtout, dans le cas de la *Chanson de Roland*, à l'accident génie, qui d'ailleurs ne surgit jamais que sur un terreau de fermentation littéraire préexistante : Ici les réalistes du Moyen Age ont raison contre les nominalistess. Le genre préexiste à l'individu qui l'exploite.

L'auteur de la *Chanson de Roland*, qu'il s'appelle Thuoldus-Thouroude ou qu'il soit anonyme (tout dépend de l'interprétation qu'on donne au *declinel*, chante, du dernier vers (4002) : *Ci fall la geste que Tuoldus declinel*) a certainement été celui qui a porté le genre à son maximum d'éclat. S'il n'a pas toute la mesure classique que lui attribue Bédier dans son admirable chapitre du tome CXXI des *Légendes épiques* (2), il a la puissance d'imagina-

(1) Cf. le livre du regretté Bernard Monod, Paris, Hachette, 1905. *Le Moine Guibert et son temps*.

(2) Paris, Champion, 1932, in-8°, p. 410-453. Je signale ici, sans avoir pu

tion qui crée les types et nous les rend vivants, les faisant mouvoir dans un cadre physique et dans une atmosphère morale suscités par lui. Toute l'exaltation religieuse d'un temps, chez qui la foi n'est pas seulement contemplative, mais conduit à l'action, se retrouve chez lui et aussi la ferveur patriotique, assez surprenante en ce temps, mais impossible à celui de Charlemagne, qui exalte la gent de France au-dessus de tout autre et crée pour nous, selon la belle parole de Bédier, la caresse de ces mots : France la douce, France la louée, France l'*assolue*, c'est-à-dire la libre. On pourrait un instant douter de leur sincérité, croire à une imitation des *Dulces Argos* de Virgile, si ne sonnait en notre mémoire ce tendre vers dont l'accent ne trompe point :

Tere de France moult esles douls pais

Habile à exalter les grands sentiments d'honneur et de foi, l'auteur sait les déployer dans une action mouvementée, presque entièrement imaginée, car elle est bien différente de celle de l'histoire (où ce sont, selon Eginhard, les Basques qui attaquent, en 778, l'arrière-garde de Charlemagne, commandée par Hroland, préfet de la Marche de Bretagne), bien équilibrée, et les incarner dans des personnages d'un contour très net et solidement campés : Charlemagne, la majesté impériale, le saint empereur à la barbe chenue (qui dans la réalité avait alors 35 ans) ; Roland, à la folle bravoure, plus soucieux de son honneur que de sa vie et de celle des siens ; Olivier non moins vaillant, mais plus prudent (Roland est preux et Olivier est sage) ; Turpin, l'archevêque guerrier, qui représente l'Église militante. Tout cela exprimé avec une fermeté de style, dont ces formules frappées en médaille donnent la mesure, une simplicité de moyens, qui est le comble de l'art et de toute efficace. La réputation du poème fut immense. Son action ne s'exerce pas seulement sur le développement de la Chanson de geste en France, où il devint le type de l'Épopée nationale, rapidement populaire, mais à l'étranger, où il fut traduit dès 1130 en Allemagne par le prêtre Conrad, en Scandinavie dans la *Karl-magnus saga*, en Italie et en Espagne. C'est le vrai commencement de notre emprise littéraire sur l'Europe, qui se perpétuera dans tout le XII^e et le XIII^e siècle.

Il n'est donc pas exagéré de louer le XI^e siècle en disant avec

l'utiliser, le livre de R. Facotier, *La Chanson de Roland*, Paris, de Boccard, 1933, qui vient de paraître et celui d'Edmond Faral, Paris, Mellottée, qui va bientôt voir le jour.

J. Bédier que nous lui devons : la première ogive, la première verrière, la première chanson de geste. J'ajouterai le premier drame liturgique en langue vulgaire, puisqu'il faut attribuer à ce siècle, non seulement le grand développement de la littérature hagiographique française, dont témoigne l'émouvante *Vie de saint Alexis* (1), et la diffusion des drames liturgiques latins de Pâques et de Noël, tel celui de Bilsen en Limbourg (2), mais l'apparition de strophes chantées en langue vulgaire, le poitevin sans doute, dans le *Sponsus* ou drame de l'Époux, mise en scène au pied des autels de la Parabole des vierges sages et des vierges folles (3).

Il y a un autre grand fait décisif du siècle des genèses — j'ai nommé le XI^e — c'est l'apparition et le développement de la littérature provençale dans le Sud-Ouest et dans le Midi de la France, c'est-à-dire dans le domaine de la langue d'oc (où l'affirmation est rendue par *hoc* > *oc*, tandis que dans le Nord elle l'est par la combinaison *hoc illud* > *oïl*, *oui*). Elle se manifeste d'abord, semble-t-il, comme la nôtre, dans l'hagiographie par la complainte religieuse dont le chef-d'œuvre est cette *Vie de sainte Foy* (4), qui a un caractère à la fois populaire et monastique, et qui a dû naître en Languedoc, très près du Roussillon vers 1060.

Mais à la même époque apparaît non l'épopée — car c'est le Français du Midi, qui semble justifier la parole de Voltaire et n'avoir pas la tête épique... ni dramatique — mais la poésie lyrique courtoise, qui est la grande et décisive création de la France méridionale, impliquant une transformation des sentiments (au moins des sentiments littéraires) et des formes nouvelles, dont l'action s'exercera sur la France du Nord et sur l'Europe entière, jusques et y compris le XVI^e siècle, et, par d'étranges reviviscences, jusqu'à nos jours.

Là aussi le problème des origines se pose et n'est pas susceptible de solution. Il paraît certain que, étant donnée la persistance de la culture latine dans le Midi, la clémence du ciel, les conditions de vie plus facile, le tempérament allégre et la faconde

(1) Éd. G. Paris, dans les *Classiques français du moyen âge*. Paris, Champion 1911.

(2) Cf. mon édition, en collaboration avec K. Young, dans la *Romania*, de 1917, et la brochure de J. Gessler, *Le Drame liturgique de Munsterbilsen*, 1928.

(3) Voir mon *Théâtre en France au moyen âge*. I. *Le théâtre religieux*. Paris, Rieder, 1928 et les savantes études de L. P. Thomas dans la *Romania*, 1927, p. 43 s.

(4) Nous avons deux éditions excellentes d'après le manuscrit de Leyde, dues, la première à Ant. Thomas (*Classiques français du moyen âge*, 1925), la seconde avec un volume de commentaires due à E. Hoepffner et P. Alfarié (Bibliothèque de la Faculté des lettres de Strasbourg, 1926, 2 vol. in-8°).

qu'elles entraînent, il y a eu de la poésie lyrique chantée populaire ou savante avant l'époque où elle nous est révélée par le nom et les œuvres des premiers troubadours, mais nous n'en avons pas de preuve certaine et nous ne pouvons faire la liaison de Prudence, d'Ausone (iv^e siècle) et de Sidoine Apollinaire (v^e siècle) à Guillaume de Poitiers au xi^e. Il n'est pas moins difficile de faire le départ de ce que la poésie de cette dernière époque, appelée à une si rare fortune, doit à la poésie savante latine qui n'a cessé d'être cultivée dans les écoles conventuelles (je songe à Marbode d'Angers et à Baudry de Bourgueil et aux chants qui accompagnent la plantation du mai). Ce qui complique la chose est qu'il s'agit à la fois d'une forme — emploi de la strophe lyrique chantée, complexe de rythmes variés et de rimes plusieurs fois reproduit sur une mélodie identique — et système de sentiments plus ou moins sincères artificiellement imposé, pour enfanter à une poésie, qui, si elle est d'origine populaire — ce dont je doute — est en tout cas extrêmement savante et destinée à aboutir à la poésie la plus hermétique, au *trobar clus* du xiv^e siècle.

Certes, elle a, chez les premiers troubadours qui l'ont pratiquée, Cercamon et Guillaume IX de Poitiers (1), plus de simplicité et de verdeur, mais la doctrine qui impose au poète une certaine forme sentimentale et rythmique apparaît déjà chez eux entièrement constituée.

Le poète doit se choisir une dame, une *domina* inaccessible et lointaine, d'autant qu'elle est le plus souvent d'une condition très supérieure et lui vouer un culte sans espoir. Cette exaltation de la femme, à qui l'homme ne songe plus à imposer sa force et sa violence, mais devant laquelle il la prosterne, pour qu'elle daigne abaisser jusqu'à lui la grâce d'un regard ou peut-être, don suprême, d'un baiser, marque dans la mentalité germanique et barbare, où c'est au contraire la femme qui marche bravement à la conquête de l'homme, une transformation décisive. Faut-il l'attribuer au christianisme. Peut-être en ce qui concerne le tendre état d'âme qui, ici, se manifeste, mais non en ce qui touche la morale, car la *domina* est toujours la femme d'un autre. Il est vrai qu'on ne songe pas à la lui enlever, d'autant plus que le mari

(1) Tous deux ont été édités par A. Jeanroy, dont nous attendons la meilleure histoire de la poésie provençale, dans les *Classiques français du moyen âge*. Voir en attendant ses *Troubadours* (Paris, Renaissance du Livre), 1927 *Flonlège* de Berry, 1930, et les livres du regretté J. Anglade, *Les Troubadours*, Paris, Colin 1908, et son *Histoire de la Littérature méridionale*, Paris, de Boccard, 1921. Salverda de Grave, *De Troubadours*, Leyde, Sythoff, 1925.

est souvent le protecteur du poète, et considère d'un œil indifférent ou amusé cette gracieuse rêverie qui vole autour de la couche nuptiale comme un discret encens, flattant les narines maritales. Cet amour est discret, subtil, caché, car l'amante est désignée seulement par un *senhal*, quintessencié dans son essence comme dans sa forme. Le métier — le métier de poète — y joue un rôle plus grand que le sentiment, au point qu'on a souvent douté de la sincérité de celui-ci, et de la réalité de l'amante, idéalisée au point de se volatiliser. L'essentiel y paraît être non une explosion débordante et désordonnée du sentiment, mais une forme jolie, travaillée, rare et subtile, pourvue d'images voilées et de cadences agréables, et variées, de rimes riches, que la musique et la viole soutiennent, selon les modes liturgiques (1).

Il faut toujours se souvenir de l'immense influence que cette poésie, développée au XII^e et au XIII^e siècle, élargie et sanctifiée par son application au culte marial, a exercée au XII^e sur un Dante, au XIV^e sur un Pétrarque, qui n'en ont pas connu d'autre et en sont tout imprégnés depuis l'enfance (2). On peut dire que, sans la poésie provençale, la poésie italienne n'aurait pas existé, pas du moins sous l'aspect qu'elle a revêtu ; et que lorsque la nôtre au XV^e siècle s'inspire chez Ronsard, du Bellay et la Pléiade de Pétrarque et des néopétrarquiste c'est encore un philtre provençal dont elle s'enivre sans le savoir. Et les *Minnesinger* allemands ne feront pas autrement que les Italiens.

L'amour n'est pas l'unique objet de cette poésie, la satire y occupe aussi une large place dans les jeux partis et les sirventés, qui sont des discussions généralement dialoguées entre les troubadours, dont on aperçoit qu'ils forment, comme les trouvères du Nord, une véritable classe d'amuseurs à gage, vivant auprès des grands comme domestiques, admis à leur table et à leur compagnie, mais ceux-là n'hésitent pas à les imiter pour s'initier aussi au beau métier de faire des vers et de les chanter et à s'envoyer de château à château des messages-déclarations, ou invitations.

C'est donc un beau siècle que le XI^e, que j'appelle le siècle des genèses, qui voit naître dans la France du Nord, l'épopée, dans celle du Midi, la poésie lyrique, dans l'architecture, l'ogive, mais toutes ne connaîtront leur plein développement que dans le siècle suivant, le XII^e.

(1) Cf. Beck, *La musique des troubadours*, 1919, ; — Aubry, *Trouvères et troubadours* 1909 et Rh. Gérold, *La musique au moyen âge*, Paris, Champ on 1933.

(2) Cg. H. Hauvette, *La France et la Proceve dans l'œuvre de Dante*, Paris, Boivin, 1929.

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PŪECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

X

La République (*fin*).

Nous avons d'abord étudié le premier livre de la *République* en lui-même et en tant qu'il contient, avec plus ou moins de précision, le programme de ce grand ouvrage. Nous avons ensuite considéré l'ensemble que constituent les quatre premiers livres, et il nous a semblé que cet ensemble pouvait à la rigueur se suffire : on y assiste à la formation de la cité ; on en voit établir, sinon en détail, du moins dans les grandes lignes, les cadres essentiels ; les principes qui doivent diriger l'éducation des gardiens y sont posés ; et l'on arrive finalement à une définition de la justice, sous son double aspect individuel et social. Si d'autre part l'on se rappelle le texte d'Aulu-Gelle d'après lequel une partie de la *République*, — dont les termes vagues qu'il emploie ne permettent pas de délimiter exactement l'étendue, — aurait été publiée à part, avant l'édition en 10 livres que nous possédons, il peut venir à l'esprit, comme une possibilité, que les quatre premiers livres aient représenté, à un moment donné, un premier état du traité, plus simple que l'état définitif. On ne peut d'ailleurs parler que d'une possibilité, et le témoignage d'Aulu-Gelle, outre l'imprécision de l'expression : *deux livres environ*, reste de valeur incertaine, puisque nous ignorons entièrement sur quelle tradition il se fonde.

De toutes façons, dans ces quatre premiers livres que nous avons analysés, nous n'avons pas dépassé l'horizon de la morale et de la politique. La métaphysique en est absente. La théorie qui est le propre de la philosophie platonicienne, la théorie des idées, n'y joue aucun rôle. A peine, dans un passage du troisième livre, peut-on se demander si le mot d' $\epsilonἰδῆ$ doit être pris au sens d'*idées*, et, si ce n'est point impossible, ce n'est pas davantage nécessaire. Nous allons trouver *les idées* au centre, au cœur du

traité, qui serait comme découronné, si elles y faisaient défaut. Laissons les conjectures, vous l'avez vu, fort fragiles, que l'on peut s'amuser à faire sur les étapes par lesquelles a pu passer la composition de l'œuvre, sur un élargissement possible du plan au cours de cette composition. Voyons l'œuvre, en la perfection admirable que Platon a su lui donner.

La fin du livre IV mentionnait, en les opposant à la cité idéale, dont la formation venait d'être décrite, les diverses manières dont elle peut dégénérer; les mauvaises formes de gouvernement, qui sont en relation avec les diverses espèces du caractère individuel. Mais voici que, comme, dans le *Phédon*, les objections conjuguées de Cébès et de Simmias amènent une orientation nouvelle du débat, Polémarque, en se dissimulant sous son manteau, parle à l'oreille d'Adimante, et Socrate le remarque. Quelques mots avaient été dits en passant, — lorsque celui-ci réglémentait l'éducation des *gardiens* et leur imposait la communauté des biens, — qui faisaient allusion à la nécessité de compléter celle-ci par la communauté des femmes. Socrate s'était réservé de s'expliquer plus tard à ce sujet. Voici que ses amis réclament qu'il tienne sans plus tarder sa promesse. Le passage que je vais vous lire vous montrera que Platon ne se dissimule nullement qu'il va faire scandale :

SOCRATE. Quelle discussion allez-vous soulever de nouveau sur l'Etat ? Je me félicitais d'être sorti d'un mauvais pas, trop heureux qu'on voulût bien s'en tenir à ce que j'ai dit déjà. Quand vous ramenez ce sujet, vous ne savez pas quel essaim de disputes vous allez réveiller ! Je le voyais bien, mais je l'évitais, de peur qu'il ne causât de grands troubles. — THRASYMAQUE (1). Quoi donc ! Crois-tu que nous soyons venus ici pour fondre de l'or, et non pour entendre des discours ?... — SOCRATE. Si j'étais bien persuadé moi-même de la vérité de ce que je vais dire, tes encouragements viendraient à propos ; car on parle en sûreté et avec confiance devant des auditeurs pleins de discernement et de bienveillance, lorsqu'on sait qu'on leur dira la vérité sur des sujets importants, auxquels ils prennent un vif intérêt. Mais quand on n'a pas confiance en soi et que cependant on cherche à parler, comme je le fais maintenant on doit craindre, non de faire rire (cette crainte serait puérile), mais de s'écarter du vrai, et d'entraîner dans sa chute ses amis pour des choses où il est de la dernière importance de ne pas se tromper. Je conjure donc Adrastée de ne pas s'offenser de ce que je vais dire ; car je regarde comme un moindre crime de tuer quelqu'un sans le vouloir que de le tromper sur le beau, le bon, le juste et les lois. Encore vaut-il mieux encourir ce danger avec ses ennemis qu'avec ses amis ; voilà pourquoi tu as tort de me presser ainsi.

Mais Glaucon continue à presser Socrate au nom de tous, et Socrate, c'est-à-dire Platon, est bien résolu à braver le sentiment

(1) Notez cette intervention, à ce moment critique, de Thrasymaque dont, nous l'avons dit, le rôle est si effacé après le 1^{er} livre.

public. Il faut noter d'ailleurs que la réforme qu'il propose ne doit pas s'appliquer à la cité tout entière mais seulement à la classe des *gardiens*. En ce qui concerne les *gardiens*, nous savons que Platon a déclaré qu'en organisant leur éducation et leur genre de vie, nous n'avons pas à nous préoccuper de leur intérêt propre, mais à considérer seulement ce qui sera conforme à l'intérêt de la cité. Pour que celle-ci ait de bons chefs, il faut soustraire ceux-ci, dans toute la mesure du possible, à l'égoïsme, qui, — il l'affirmera de nouveau avec force quand il écrira les *Lois*, — est la source de tous les vices et de tous les désordres dans la société. Dominé par cette pensée, et terriblement fidèle à sa logique, Platon ne veut plus voir dans la famille aucun des avantages qui la rendent si précieuse, aucune des affections nobles et tendres qu'elle crée ; il ne veut y voir que l'institution qui par excellence favorise et fortifie l'égoïsme. Plus tard, à l'époque des *Lois*, en partant de la même observation, il se montrera moins rigoureux dans les conséquences. Je ne sais cependant si jamais, au fond de son cœur, il a rétracté sa plus grave erreur. De cette erreur, il ne faut pas faire peser sur lui toute la responsabilité, ni surtout l'initiative. Il est probable qu'elle était en quelque sorte dans l'air, et que de pareilles rêveries trouvaient alors quelque faveur auprès de certains. L'*Assemblée des Femmes* d'Aristophane, qui est de 393, en est un indice assez clair. Il est peu probable, en effet, que cette pièce ait été suscitée directement par une protestation contre les idées de Platon, même si l'on doit admettre que la *République* a été publiée par étapes. Il l'est davantage que le sujet lui en ait été suggéré par des prédécesseurs inconnus de Platon.

La proposition d'établir pour les gardiens la communauté des femmes est précédée par un développement relatif à l'éducation commune que recevront hommes et femmes ; éducation commune et identique. Un pressentiment louable de certaines vérités que nous reconnaissons sans peine aujourd'hui s'y mêle à des paradoxes avancés avec une décision qui les proclame comme autant d'évidences ; évidences même pour un aveugle, *καὶ τυφλῷ δῆλον*. L'idée que les *gardiens*, qui sont des guerriers, et les femmes des *gardiens* doivent recevoir ensemble une formation militaire amène Platon à des vues générales sur la guerre, et, avec une grande élévation, il cherche les moyens d'en atténuer les horreurs, du moins quand elle se livre entre Grecs ; car il ne va pas jusqu'à effacer la barrière entre Grecs et Barbares. Voici une belle page (1) :

(1) Livre V, ch. III, 6.

Ainsi lorsque les Grecs combattront les barbares et les barbares les Grecs, nous dirons qu'ils sont en guerre, et qu'ils sont ennemis de nature ;

voilà qui porte fâcheusement la marque du temps, mais voici qui compense :

mais lorsqu'il surviendra quelque chose de semblable entre les Grecs, nous dirons qu'ils sont naturellement amis, que c'est une maladie, une sédition qui trouble alors la Grèce, et nous donnerons à cette inimitié le nom de discorde.... Dès lors si toutes les fois que la discorde s'élève dans un Etat, les citoyens ravageaient les terres et brûlaient les maisons les uns des autres, vois, je te prie, combien elle serait funeste, et combien, dans chaque parti, ils se montreraient peu sensibles aux intérêts de la patrie ; car, autrement ils n'auraient pas le courage de déchirer ainsi leur nourrice et leur mère ; les vainqueurs se croiraient satisfaits d'avoir enlevé aux vaincus la récolte de l'année, et penseraient qu'ils se réconcilieraient un jour avec eux et ne leur feraient pas toujours la guerre... Grecs, ils ne ravageront pas la Grèce ; ils ne brûleront pas les maisons ; ils ne regarderont pas tous les citoyens d'un Etat comme leurs ennemis déclarés, hommes, femmes, enfants, mais seulement le petit nombre de ceux qui ont suscité le différend, et en conséquence ils ne voudront pas dévaster les terres ni détruire, parce que le plus grand nombre se compose d'amis, et ils ne feront durer le différend que jusqu'au jour où les coupables auront été obligés, par les innocents qui souffrent, à donner satisfaction.

Quand on a lu Thucydide et qu'on se rappelle les horreurs de la guerre du Péloponnèse, on admire cet effort de Platon.

A la fin du livre V, nous apercevons enfin la haute cime jusqu'à laquelle Platon veut nous conduire. Il prend la précaution sans doute de distinguer entre la réalité et l'idéal. Il va nous donner un modèle, un *παράδειγμα*, qui ne pourra être réalisé qu'imparfaitement. Mais il faut proclamer d'abord l'idéal, si difficile qu'il soit à atteindre. Voici la profession de foi de Platon, où s'exprime la grande pensée de toute sa vie, celle qui l'a conduit en Sicile, auprès de Denys, avec Dion : (1)

Tant que les philosophes ne seront pas rois dans les Etats, ou que ceux qu'on appelle aujourd'hui rois et souverains ne seront pas vraiment et sérieusement philosophes ; tant que la puissance politique et la philosophie ne se rencontreront pas dans le même sujet ; tant qu'une loi supérieure n'écartera pas la foule de ceux qui se dirigent aujourd'hui exclusivement vers l'une ou vers l'autre, il n'est point de remède, mon cher Glaucon, pour les Etats, ni, je pense, pour l'espèce humaine, et jamais cet Etat parfait dont nous avons tracé le plan ne pourra naître et voir la lumière du jour.

Et quels sont les philosophes ? ceux qui aiment à contempler^r la vérité ; ceux qui savent que celle-ci n'est pas dans le monde des choses matérielles, dans le monde du devenir et du change-

(1) *Ibid.*, 87.

ment, mais dans celui des réalités véritables, dans celui des essences et de la permanence. Ainsi est rendu nécessaire cet exposé du VI^e livre, qui, placé avec le V^e au cœur du traité, en contient la doctrine la plus forte et la plus belle. Platon, après avoir analysé les qualités qui sont nécessaires au véritable philosophe, y réfute l'objection du vulgaire, que le philosophe n'entend rien à la pratique et n'est qu'un être absolument inutile. Il le fait dans un morceau où éclate ce don de l'imagination qui lui permet de rendre vivantes les plus sévères abstractions. Écoutez la fameuse comparaison avec le pilote (1) :

Figure-toi donc le patron d'un ou de plusieurs vaisseaux, tel que je vais te le dépeindre : plus grand et plus robuste, il est vrai, que tout le reste de l'équipage, un peu sourd, y voyant assez mal, et n'entendant pas mieux l'art de la navigation. Les matelots se disputent entre eux le gouvernail ; chacun s'imagine qu'il doit être pilote, sans avoir aucune connaissance du pilotage, et sans pouvoir dire sous quel maître ni dans quel temps il l'a appris ; bien mieux, ils prétendent que ce n'est pas une science qui puisse s'apprendre, et, si quelqu'un dit le contraire, ils sont tout prêts à le mettre en pièces. Sans cesse à l'entour du patron, ils l'obsèdent de leurs prières, et emploient tous les moyens pour qu'il leur confie le gouvernail. Ceux qui sont exclus tuent ou jettent hors du vaisseau ceux qu'il leur a préférés. Ensuite ils s'assurent de l'excellent patron : ils l'enivrent, l'assoupissent avec de la mandragore, ou s'en débarrassent de toute autre manière ; alors ils s'emparent du vaisseau, boivent et mangent avec excès, et conduisent le vaisseau comme de pareilles gens peuvent le conduire. Ce n'est pas tout ; ils louent, ils appellent habile marin, excellent pilote pour l'avenir, maître dans tout ce qui regarde la navigation, tout homme qui, pour les aider à prendre le commandement, sait employer la persuasion ou la violence à l'égard du pilote, et ils méprisent comme un homme inutile celui qui se conduit autrement ; ils ignorent d'ailleurs ce que c'est qu'un vrai pilote, et ils ne savent pas que, pour être tel, il faut avoir une exacte connaissance du temps, des saisons, du ciel, des astres, des vents et de tout ce qui appartient à l'art, si réellement il veut devenir capable de bien diriger un vaisseau ; et quant au talent de le gouverner, soit qu'il y ait opposition ou non de la part des matelots, ils ne croient pas qu'il soit possible de joindre ce talent et cette étude à la science du pilotage. Lorsque de pareilles choses se passent sur les vaisseaux, ne penses-tu pas que les matelots, ainsi disposés, traiteront le vrai pilote d'homme inutile, qui n'est bon qu'à observer les astres et à faire le bel esprit ?

Les hommes destinés à devenir des philosophes sont naturellement en petit nombre, et l'influence du milieu ne leur permet pas à tous de prendre leur développement naturel ; beaucoup se laissent pervertir, et les meilleures natures, si elles se laissent corrompre, deviennent les pires. Il importe donc plus que l'on ne peut dire de leur donner l'éducation qui les préserve, de leur enseigner le μέγιστον μύθημα qui les élève au-dessus de la foule. Cet enseignement supérieur, cette grande découverte de

(1) Livre VI, ch. II, 2.

Platon, c'est la connaissance des *essences, des choses en soi*, dont la plus haute est l'*idée du bien*. Le VI^e livre contient l'exposé de ce système avec le parallèle entre le monde visible, où le soleil est source de toute vision et de toute vie, et le monde intelligible, où l'idée du bien est source de toute science et principe de toute réalité véritable ; avec la distinction entre les divers degrés de la connaissance. Il aboutit au livre VII où toute cette théorie est rendue sensible par l'*allégorie de la Caverne*.

De tous les mythes de Platon, celui-là est le plus connu. Je ne rappellerai donc pas en détail comment Platon a symbolisé le monde du devenir et celui des essences par l'image des prisonniers enchaînés dans la caverne obscure, le visage tourné vers la paroi qui est au fond, tandis que derrière eux brille un feu dont ils aperçoivent seulement le reflet ; comment ils saisissent seulement les ombres des objets éclairés par ce feu. M. Diès a ingénieusement montré comment, pour construire cette allégorie, Platon s'était inspiré de certains jeux d'enfants déjà usités à Athènes et que nous connaissons aussi : ombres chinoises ou marionnettes.

Nous savons donc, — théorie et mythe nous l'ont appris, — que le philosophe doit s'enfuir de ce bas monde vers le monde supérieur, par un mouvement de conversion de toute son âme, $\sigma\upsilon\nu \delta\lambda\eta \tau\tilde{\eta} \psi\upsilon\chi\tilde{\eta}$. Cette conversion est le contraire de l'effet produit par l'enseignement des sophistes, qui croient qu'on peut *verser* la science dans l'esprit comme en un vase. La science, selon Platon, est déjà en nous ; il faut libérer notre âme des nuages qui voilent son regard et l'empêchent de la retrouver.

Revenons à la cité. Comment les philosophes voudraient-ils, une fois parvenus à la contemplation du beau, s'en détacher pour de plus humbles devoirs ? Quand ils auront accompli leur ascension, il faudra cependant les ramener parmi nous. Car ce n'est pas leur bonheur particulier que nous visons, mais celui de la cité. On ne leur fera aucun tort en leur demandant de se dévouer à celui-ci, en compensation de l'éducation qu'ils auront reçue. Education privilégiée, dont Platon précise maintenant le programme, en donnant un rôle essentiel aux sciences mathématiques, qui mieux que les autres éveillent la réflexion, à la musique aussi, et par-dessus tout à la dialectique, qui seule peut se délivrer des *hypothèses* et parvenir au *principe*. On n'enseignera la dialectique qu'à une élite, à partir de 30 ans ; les enfants seront formés d'abord aux sciences élémentaires, non par aucune contrainte, mais comme par un jeu — méthode qui, vous le savez, ne va pas sans quelque illusion ; après 18 ans, on les habituera à comparer entre eux les sciences spéciales ; on les formera

à rendre leur esprit *synoptique*, c'est-à-dire capable de classer et d'envisager d'un point de vue commun les divers objets de connaissance. Toute cette formation est, bien entendu, réservée aux *gardiens* et aux *gardiennes*.

Les livres VI et VII sont donc ceux qui — soit qu'ils aient eu dès l'origine leur place dans le plan général conçu par Platon, soit qu'ils la doivent à un élargissement de ce plan — donnent une justification à la thèse que les *philosophes* seront seuls des chefs. Il reste à Platon la tâche d'étudier ces formes dégénérées de la constitution idéale qu'il mentionnait déjà au début du livre V, quand l'intervention de Polémarque et d'Adimante a obligé Socrate à prendre un autre chemin. Ces derniers livres sont parmi ceux où se révèle le mieux l'art de Platon écrivain : son adresse à poursuivre le parallélisme établi entre l'individu et la cité. Et je note à ce propos que Platon est tout à fait opposé à la doctrine de nos sociologues, qui veulent que la cité, que la société crée l'individu. Il expose en termes formels la doctrine opposée :

Penses-tu qu'une constitution puisse naître d'un chêne ou d'une pierre, comme on dit, et non de rien autre que des mœurs de ceux qui la composent des cités et de leurs tendances ?

L'étude que Platon poursuit sur les différentes formes de constitutions est très différente de la grande enquête qu'instituera plus tard Aristote. Aristote, en historien, a catalogué et décrit les constitutions réelles. Platon fait une étude théorique, bien que souvent la pensée d'Athènes — quand il explique la démocratie, — celle de la Crète ou de Lacédémone, quand il examine l'aristocratie, soit présente à son esprit. Je voudrais par un seul exemple vous indiquer le caractère de ces analyses, où individus et cités sont tout à tour présentés parallèlement. Je citerai le portrait de la démocratie (1) :

Sous un pareil gouvernement, le maître craint ses disciples et les flatte ; ceux-ci se moquent de leurs maîtres et de leurs surveillants. En général les jeunes gens veulent aller de pair avec les vieillards, et lutter avec eux en paroles et en actions. Les vieillards, de leur côté, descendent aux manières des jeunes gens, affectent le ton léger et l'esprit badin et imitent la jeunesse, de peur d'avoir l'air fâcheux et despotique... Mais le dernier excès de la liberté, dans l'état populaire, c'est quand les esclaves de l'un et l'autre sexe ne sont pas moins libres que ceux qui les ont achetés. Et nous allons presque oublier de dire jusqu'à quel point d'égalité et de liberté vont les relations entre les femmes et les hommes.... On aurait peine à croire, à moins de l'a-

(1) Livre VIII. ch. iv, 1.

voir vu, combien les animaux qui sont à l'usage de l'homme sont plus libres que partout ailleurs. De petites chiennes, selon le proverbe, y sont tout comme leurs maîtresses ; les chevaux et les ânes heurlent tous ceux qu'ils rencontrent, si on ne leur cède passage. Et ainsi du reste.

Ainsi la haine de Platon pour la démocratie va jusqu'à lui faire soutenir qu'elle gâte même les animaux.

Ces diverses analyses conduisent à la conclusion prévue que développe le livre IX : l'homme le meilleur, le plus juste, qui est en même temps le plus heureux, correspond aux deux meilleures formes de gouvernement qui puissent être — car Platon en admet deux — une royauté ou une aristocratie bien réglées ; l'homme le plus injuste, qui est aussi le plus infortuné, correspond à la pire, qui est la tyrannie, laquelle est possible aussi sous deux formes, selon qu'elle est exercée par un seul homme ou par un groupe. Tout l'esprit de cette enquête, qui se justifie parce que l'individu — que l'on a appelé plus tard un *microcosme* — apparaît à Platon comme une cité en miniature, se résume dans l'allégorie par laquelle est représentée la complexité de notre nature (1) :

Compose un monstre formé de plusieurs espèces, un monstre à plusieurs têtes, les unes d'animaux paisibles, les autres de bêtes féroces, avec le pouvoir de faire naître toutes ces têtes et de les changer à son gré... Fais ensuite deux autres figures, l'une d'un lion, l'autre d'un homme, — mais il faut que la première de ces trois images soit plus grande que les deux autres, et la seconde plus grande que la dernière... Enfin enveloppe tout cela extérieurement de la forme d'un seul être, d'un homme par exemple, de manière que celui qui ne pourrait voir jusque dans l'intérieur et n'apercevrait que l'enveloppe, le prendrait pour un seul être, pour un homme .

Si l'on considère les livres que nous venons de résumer — un peu rapidement, je le confesse — on est obligé de dire que l'assimilation si rigoureusement établie entre l'individu et la cité qui est l'idée mère de la *République* a conduit fatalement Platon à des schémas qui sont parfois assez arbitraires. Un tel parallélisme ne peut évidemment être soutenu avec un tel parti pris sans quelque artifice. Mais il y a là cependant une vue profonde, qui est à certains égards une anticipation de la sociologie contemporaine, tout en évitant certains défauts de celle-ci, celui en particulier, nous l'avons vu, d'attribuer à l'influence sociale tout ce qui donne sa richesse à notre personne intellectuelle et morale. Le dernier livre, le X^e, d'une part reprend, d'une manière un peu inattendue, le problème de la poésie. Il faut que ce problème ait préoccupé Platon avec une bien grande insistance, pour que, l'ayant traité si

(1) Livre IX, ch. iv, 1.

minutieusement aux livres III et IV, il ait encore ce repentir et croie indispensable d'y revenir dans la conclusion. Il en précise les conditions en deux points : d'abord en mettant mieux en lumière l'idée, déjà indiquée par lui et qui sera modifiée du tout au tout par Aristote, que la peinture des passions les excite, les redouble, au lieu de les purger, de les apaiser, comme le pensera ce dernier ; ensuite en réservant pour la poésie la possibilité d'exister sous une forme rituelle, celle d'hymnes en l'honneur des dieux ou des héros. Mais tous ces développements ne sont qu'une sorte d'appendice à l'ensemble du traité, ou encore des notes justificatives. L'essentiel de ce X^e livre, c'est, sous la forme du mythe, la confirmation de cette espérance que le juste a droit, après la mort, à une récompense et qu'il l'obtiendra. Ce mythe est le mythe fameux d'Her, fils d'Arménos. Ainsi s'achève, dans une vision de l'au-delà qui est peut-être la plus émouvante et la plus grandiose que Platon ait imaginée, cette grande œuvre dont l'objet est de soumettre la politique, comme l'individu, à la justice, et de tracer le modèle idéal, le παράδειγμα, d'une cité parfaite, en laissant apercevoir parfois — quoique cette préoccupation y soit beaucoup moindre qu'elle ne le deviendra dans les *Lois* — à quelles conditions la cité réelle se rapprochera le plus de ce type idéal.

(A suivre.)

Problèmes d'art et Langage des sciences

par Pius SERVIEN,

Docteur ès lettres.

VIII

Le choix et l'erreur. — Le schéma de la recherche esthétique, si nous nous proposons d'aboutir à des résultats en Langage des sciences, nous est apparu le suivant : Un « électeur » choisit, guidé par autre chose que des raisons en Langage des sciences. Un « observateur » observe ce choix, et l'étudie sans sortir de ce domaine étroit, le Langage des sciences.

Par exemple, l'électeur choisit parmi les personnes qui l'entourent, celles par rapport auxquelles il se sent dans une disposition spéciale, qu'il étiquette en les appelant ses amis. Mais qui m'assure qu'il n'y a pas erreur ? Autrement dit, que l'électeur se sent effectivement dans un état analogue par rapport aux divers objets choisis ; analogie qu'il traduit en groupant ces objets sous la même étiquette, le même mot.

Il est clair, par exemple, que l'électeur peut mentir : qui n'appelle-t-on pas, à l'occasion, son ami ? Si donc un observateur s'avise d'étudier en termes de sciences un ensemble ainsi formé, il risque d'étudier des choses bien hétérogènes, et qui sont loin de correspondre à un même critère lyrique ; en appelant ainsi ce je ne sais quoi, non en Langage des sciences, qui fait qu'on choisit telle personne et non telle autre, quand on choisit véritablement ses amis.

Or, si le mensonge est possible, et si nous ne savons comment l'écarter, la voie de recherches que nous voulions suivre deviendrait illusoire.

Et cependant, quand Montaigne appelle La Boétie son ami, qui doute qu'il ne s'agisse ici véritablement d'un de ces choix lyriques, inexprimables en Langage des sciences, qui sont à la base de notre méthode ; et non du « Mes amis, il n'y a pas d'amis »

d'Aristote. Ou plutôt, si on examine cette dernière formule, elle affirme la présence des deux sortes de choix qui nous occupent ici : le premier « amis » correspond à ce choix hétérogène, menteur, de l'électeur, et dont l'observateur doit s'écarter ; le second « amis » reconnaît la possibilité d'un choix d'un autre type (ici cependant, en niant que des objets y correspondent) : ce choix si précieux à notre méthode, et auquel l'observateur doit s'attacher chaque fois qu'il se produit.

Le problème est donc pour nous de savoir si nous pouvons distinguer des premiers cette deuxième sorte de choix, pour nous y attacher exclusivement. L'autre choix est d'ailleurs fort intéressant aussi, mais il est trop compliqué, il convient d'en réserver l'étude à plus tard.

Il ne peut être question d'établir ici une théorie de la probité assez complète, pour nous permettre de discerner toujours entre ces deux cas. Il nous suffira, pour que la méthode précédente puisse jouer, de nous rendre compte, en termes de bon sens, que parfois on est pratiquement sûr de se trouver en présence d'un choix du second type : non-mensonger, répondant à un même critère lyrique inexprimable en Langage des sciences.

Il n'y aura qu'à commencer notre travail d'observateur par l'examen de choix de ce type, chaque fois que nous aurons pu nous en procurer.

Plus généralement, si nous examinons la première étape des opérations que nous aurons à faire, c'est-à-dire ce choix L opéré par l'électeur, a priori on peut craindre que ce choix ne soit trompeur, de deux façons :

1^o Ou bien l'électeur pourrait nous tromper sur le choix qu'il a fait ;

2^o Ou bien il pourrait se tromper lui-même en effectuant ce choix.

Nous nous occuperons d'abord de cette deuxième hypothèse dont on sent tout de suite qu'elle n'est pas sans quelque absurdité.

Si, en choisissant L , on risque de se tromper. — L'électeur entre dans une salle où sont exposés des tableaux inconnus, tous à peu près semblablement situés. Il n'a ni compte rendu à faire, ni autorités à reconnaître et révéler, ni protégés. Dans ces conditions, se trouvant dans la même situation par rapport à tous ces tableaux, il choisit attentivement ceux qui lui plaisent à ce moment. Comment pourrait-il se tromper ?

Il a pu promettre de choisir de son mieux les œuvres les plus

« belles », ou les plus « épiques » ; et on pourrait objecter que son choix n'a pas groupé effectivement les œuvres les plus « belles ».

Mais remarquons que s'il nous apporte réellement une classification L (c'est-à-dire due à un choix que ne guide pas une raison exprimable en Langage S), *il n'y a pas à disputer, précisément, sur l'étiquette ; puisque nous savons désormais qu'elle est de celles sur lesquelles on ne peut pas s'accorder.* En effet, elle n'appartient pas au Langage des sciences, le seul qui possède des phrases équivalentes, c'est-à-dire à sens contrôlable, unique, permanent. Elle appartient au contraire à ce Langage lyrique, tel que chacune de ses phrases n'a pas d'équivalentes, et donc il est impossible de s'accorder absolument sur son sens, de le tenir fixe d'une manière quelconque.

Autrefois, c'est ici que commençait la dispute ; et on ne s'apercevait pas qu'il n'y aurait aucun moyen de l'arrêter.

Mais ici nous prenons seulement le fait : l'électeur vient d'effectuer une classification L. Il ne s'agit pas de disputer vivement sur le mot L dont il conviendra d'affecter les objets classés ensemble, ce qui pour le chercheur est une occupation parfaitement vaine, encore que les hommes n'aient jamais cessé de s'y adonner. Son caractère illusoire résulte de ce qui a été dit plus haut sur le Langage des sciences. Il s'agit simplement, pour nous, de rechercher s'il n'y a pas une classification S qui coïnciderait aussi parfaitement que possible avec la classification L que vient de nous fournir l'électeur.

Mais si c'est tout ce que nous lui demandons ; alors, dans les circonstances qu'on vient de supposer, il ne saurait se tromper lui-même. Parmi ces tableaux inconnus et semblablement offerts à son attention, il choisit tout bonnement ceux qu'il préfère, par exemple. Se tromper, ici, signifierait choisir ce qu'on ne choisit pas ; hypothèse absurde.

Ce qui peut se produire, ce sont des quasi-erreurs, des incertitudes de l'électeur. Il pourrait être dans l'impossibilité de choisir d'une façon nette ; et, en voulant néanmoins nous apporter cette netteté, altérer son choix. Voyons d'abord comment on évitera cette difficulté.

Le choix L et le discontinu. Les divisions naturelles des choses vivantes. — Une première condition pour qu'un tel choix soit possible et net, c'est que l'ensemble d'objets proposés au choix soit un ensemble discontinu, et non un ensemble continu.

Autrement dit, pour que l'électeur puisse choisir, il faut qu'il

ait devant lui des choses telles qu'un tas de cailloux, et non telles que la suite continue des nuances de l'eau, quand il n'y a pas de vagues.

Si l'électeur doit choisir parmi les roses d'un rosier ou les tableaux d'un peintre, cette condition est remplie d'emblée. Mais s'il veut classer les nuances de l'eau, il faut ou bien qu'elle ait des vagues, ou bien qu'on la regarde à travers un réseau artificiel de divisions (ce serait déjà un tel réseau, par exemple, que de comparer le « côté droit » et le « côté gauche » du bassin).

Si on a à choisir au sein de choses non vivantes, telles que la surface unie d'un étang, ou la trajectoire d'un obus, il sera souvent nécessaire d'y pratiquer des divisions artificielles, faute d'y rencontrer des divisions naturelles (du moins à l'échelle voulue, et pour la pratique courante).

Objets distincts, surfaces à reflets continus, il semble à première vue que les objets lyriques puissent s'offrir au choix de l'électeur sous l'un ou l'autre aspect. Voici un recueil de poèmes en prose. Les divers poèmes sont bien comme les roses d'un rosier. Mais si l'on veut pousser l'analyse plus avant et choisir à l'intérieur de chaque poème, on peut parfois se le figurer sous l'aspect d'une surface unie aux reflets fondus.

Il semble donc qu'on ait parfois à faire cet effort artificiel, de morceler cette unité au moyen de divisions que rien n'impose, — sinon précisément la nécessité d'avoir des divisions quelconques, afin d'observer plus avant. A l'échelle des unités plus grandes constituées par ces divers poèmes, nous aurions ainsi des divisions naturelles. Mais si on veut poursuivre l'analyse et adopter une échelle permettant d'aborder les détails, il faudrait alors couper avec des ciseaux artificiels. Ce serait évidemment possible : par exemple la division d'un livre en pages est un de ces réseaux artificiels.

Ce qui nous dispense de cet effort artificiel, et par suite nous avertit de toujours l'éviter, c'est d'avoir remarqué que les choses lyriques ont toujours des vagues (1).

On l'eût prévu, puisqu'elles appartiennent au monde des choses vivantes, où tout se passe par vagues : vagues dans l'espace, comme les cellules ; vagues dans le temps, comme la respiration des animaux, ou les mouvements d'une fleur qui s'ouvre.

Et en effet, qu'on regarde avec attention une de ces surfaces

(1) Servien, *Lyrisme et structures sonores* (Bibl. de la Rev. des Cours, Boivin) chap. : Distribution des zones rythmées.

unies, un poème en prose par exemple. On réussira à en discerner les vagues qui n'apparaissaient pas tout d'abord : d'amples vagues qui divisent le poème, séparées entre elles par des zones ternes ; chacune d'elles est divisée à son tour en d'autres plus petites, des sortes de strophes et puis de vers.

Les strophes et les vers d'une poésie ne font donc que souligner et styliser ce que l'observation attentive découvre dans tout lyrisme. Cette stylisation, d'ailleurs, ne reflète parfois qu'un certain niveau de la réalité. Un roman lyrique laisse voir des sommets séparés par des plaines ; à première vue, une tragédie n'est qu'une plaine unie d'alexandrins. La stylisation ne s'est intéressée qu'au problème des vaguelettes, et a aboli ou masqué la grande houle. Aux vers naturels de la prose rythmée correspondent bien les vers de la forme stylisée ; mais il n'y a pas de stylisation qui corresponde à ces grandes vagues que séparent des repos presque arhythmiques.

Ceci apparaît très net lorsque le poète, persécuté par des problèmes introduits par la stylisation, se propose cet idéal inhumain, d'une longue file d'alexandrins dont chacun soit sublime. Du point de vue exposé ici, *on s'explique qu'un poème dont chaque vers, chaque vaguelette, aurait une parfaite beauté, pourrait cependant n'être qu'une petite pièce d'eau très impuissante et artificielle ; alors qu'un autre poème, dont chaque vers est sans apparence, pourrait être la grande houle presque lisse de l'océan.* La force des Sept contre Thèbes, ou de Macbeth, vient surtout de là ; et non de l'éclat admirable, jamais faiblissant, de chaque vers.

Mais dans tous les cas, qu'elle se développe au sein d'une stylisation rappelant la vie et qu'une nouvelle vie épouse, ou bien qu'elle naisse sans souvenirs explicites et sans entraves ; une œuvre vraiment vivante se scinde toujours, aux divers niveaux, en colonies d'individus. Les problèmes de ces individualités sont les mêmes qu'en biologie. Ici il suffit de constater que le choix de l'électeur s'effectuera toujours au sein d'un ensemble discret ; pourvu qu'on ait recherché les divisions naturelles, qui existent toujours.

C'est donc la plus grande faute de méthode de l'oublier ; et — par suite de notre besoin de diviser pour comprendre — d'accourir dans la nature avec des ciseaux impatients. Il vaut mieux la laisser vivre, et regarder comme elle se divise sans cesse elle-même. C'est ce défaut de méthode, par exemple, qui a vicié toute l'étude des rythmes du grec. Il a suffi d'observer les divisions naturelles, en s'abstenant de cisailer artificiellement, pour que les

structures réputées les plus compliquées apparaissent dans leur simplicité lumineuse (1).

Ainsi, la détermination préalable des divisions naturelles permet de soumettre toujours à l'électeur des ensembles discontinus ; ce qui évite un premier type d'indécisions, de défaut de netteté dans ses réponses.

Il doit donc choisir, dans tous les cas, parmi un certain nombre d'objets distincts : plusieurs tableaux par exemple. Ici un autre type d'incertitude peut apparaître. Si la recherche des divisions naturelles nous a montré que tout se résout en individus que séparent de nettes cloisons ; voici maintenant que l'électeur peut ne pas apercevoir nettement où il placera la cloison destinée à séparer leur ensemble en deux : ceux que l'électeur choisit, et ceux qu'il rejette. S'il veut à tout prix se donner cette réponse nette, il se peut qu'il se trompe et nous trompe.

Hésitations quand on choisit L. — Cette objection revient d'abord à remarquer que certaines personnes, employées comme électeurs, peuvent se sentir très hésitantes en choisissant ; et arriver à des résultats trompeurs si on les oblige à choisir au delà de ce dont elles se sentent capables.

Mais il n'y a qu'à se rappeler les faits pour voir qu'on peut toujours trouver des électeurs capables de choisir avec une netteté suffisante. Cela suffit, surtout pour commencer, et quand ce n'est pas le matériel à étudier qui manque.

En fait, on reconnaît qu'il existe des gens doués d'un grand pouvoir de choisir avec certitude : ainsi, les producteurs d'œuvres d'art. On ne concevrait d'ailleurs pas comment ils en produiraient, sans cette propriété. Sans cela, du flux de paroles qui constitue la vie, ou du flux de paroles possibles relatives à l'œuvre, comment l'écrivain retiendrait-il les paroles qui durent ?

En fait, un producteur d'œuvres d'art est doué de grandes sympathies et de grandes antipathies. Immédiatement, il prend ceci, rejette cela (quand il s'agit, bien entendu, de choisir ce qui lui plaît ou déplaît, à lui ; s'il s'agit de se faire juge, à l'usage de la société, et de prendre des décisions dont dépendrait la fortune d'autrui, il sera au contraire plus hésitant que quiconque).

Voici à l'œuvre deux grands écrivains, deux personnes douées d'un fort pouvoir de choisir (pour citer deux très beaux chapitres de critique contemporaine).

(1) Servien : *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique* (Boivin, éd.), chap. : Introduction aux rythmes grecs.

Proust n'hésite pas, quand il élimine comme « impuissantes à peindre », les phrases suivantes de Renan. Cette description de Jérusalem, qu'il appelle « du style Baedeker » (1) :

Les constructions le disputent aux plus achevées de l'Antiquité par leur caractère grandiose, la perfection de l'exécution, la beauté des matériaux. Une foule de superbes tombeaux, d'un goût original, etc.

ou celles-ci, que Proust appelle « des images de bon élève » qui ne naissent nullement d'une impression :

Maintenant la barque apostolique va pouvoir enfler ses voiles.

Quand l'accablante lumière avait fait place à l'innombrable armée des étoiles.

La mort nous frappa tous les deux de son aile.

Proust choisit au contraire, avec la même absence d'hésitation, des passages qui ont cette puissance de peindre. Il cite, de Flaubert, cette peinture d'un bateau qui file

rencontrant des trains de bois qui se mettaient à onduler sous le remous des vagues,

et ces lignes que M^{me} de Sévigné écrit de Marseille :

Je suis charmée de la beauté singulière de cette ville. Hier, le temps fut divin, et l'endroit d'où je découvris la mer, les bastides, les montagnes et la ville est une chose étonnante. Les foules des chevaliers qui vinrent hier voir M. de Grignan à son arrivée ; des noms connus, des Saint-Hérem, etc. ; des aventuriers, des épées, des chapeaux, du bel air ; des gens faits à peindre une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'esclaves, de captivité : moi qui aime les romans, tout cela me ravit.

Voici encore Valéry qui, avec la même absence d'incertitudes, choisit dans l'Adonis de la Fontaine certains vers, élimine certains autres (2).

Il élimine la chasse : « Il faut avouer que cette malheureuse chasse est la partie faible du poème ». Il élimine « cette rapide platitude » :

Il est temps de passer au funeste moment
Où la triste Vénus doit quitter son amant

Mais il choisit, avec délices, ces, non pas « huit vers, mais huit merveilles ; ou plutôt, c'est une merveille de huit vers » :

Jours devenus moments, moments filés de soie, etc...

(1) Paul Morand, *Tendres Stocks*, Préface de Marcel Proust (N. R. F.).

(2) Paul Valéry, *Variété*, Au sujet d'Adonis.

il choisit :

Il ne voit presque pas l'onde qu'il considère.

Les nymphes, de qui l'œil voit les choses futures,
L'avaient fait égarer en des routes obscures.
Le son des cors se perd par un charme inconnu.

Ses yeux d'un somme dur sont pressés et couverts,
Il demeure plongé dans la nuit la plus noire.

On ne voit plus l'éclat dont sa bouche était peinte,
On n'en voit que les traits.

Ces choix de beaux objets, par de belles mains, nous ramène à ce fait habituel qui est au centre de l'art et de la critique ; et en lequel nous devons donc voir la source même de l'esthétique. Quand Pierre Louÿs se fait des cahiers où, de sa belle écriture, il aligne les vers choisis par lui comme les plus beaux dans l'œuvre de Hugo : nous n'avons qu'à demander à cet électeur de nous apporter *tout* ce qu'il a pu choisir dans tel ou tel domaine. Ensuite nous aurons à rechercher si les objets ainsi réunis, par des opérations extérieures au Langage des sciences, ne se trouveraient pas néanmoins posséder en commun un caractère formulable en Langage des sciences, qui leur soit propre.

Les indications précédentes montrent qu'on peut se placer toujours dans des conditions telles que cette hypothèse : « l'électeur se trompe », soit à rejeter comme absurde.

Il suffit pour cela que deux conditions soit remplies, et nous avons vu qu'elles peuvent l'être. D'abord, il faut que l'électeur ait à choisir parmi les éléments d'un ensemble discontinu ; et la recherche des divisions naturelles nous ramène toujours à ce cas. Ensuite, il est clair sans doute que nous avons besoin de réponses qui soient des « oui » ou des « non » bien assurés. Mais il ne faut pas que nous contrainions à nous répondre ainsi un électeur dont précisément le choix commence à devenir hésitant : c'est alors seulement qu'il pourrait en quelque sorte se tromper lui-même, en essayant de choisir au delà de ce que lui permet son pouvoir naturel de choix. Or, nous venons de voir que nous pouvons toujours éviter d'en arriver là. Il suffit de s'adresser à un électeur qui a un fort pouvoir de choix ; et l'utiliser dans la zone où il a ce pouvoir, où il se sent capable de répondre par « oui » ou par « non », sans hésiter.

Les exemples précédents nous montrent que, si l'ensemble proposé au choix est le poème d'Adonis (réduit en ensemble discret par la recherche des divisions naturelles), on peut toujours trouver un électeur qui y choisisse sans hésiter certains

vers qui lui semblent des « merveilles » ; et d'autre part rejette avec une même assurance certains vers qui lui semblent « faibles ».

Il poussera l'opération aussi loin qu'il peut. S'ensuit-il finalement qu'il nous aura divisé l'ensemble initial en deux parties ; d'une part les vers merveilleux, d'autre part les vers faibles ? Non certes. Et si la méthode exigeait qu'il nous apportât ce résultat, et s'il s'efforçait à tous prix de l'apporter et de vaincre pour cela les hésitations de son choix, il pourrait en effet se tromper lui-même. Il irait peut-être au delà de son pouvoir naturel de choix, au delà du point où nous le voyons choisir avec assurance.

Or il nous suffit bien, du moins pour commencer, que dans l'ensemble proposé au choix notre électeur nous indique les objets sûrement « merveilleux » (ou tout autre adjectif, dont le sens exact ne nous intéresse d'ailleurs pas, mais seulement l'indication que les objets ainsi réunis ont été sentis comme analogues). A l'autre extrémité de l'ensemble, l'électeur éliminera, avec la même assurance, les éléments « faibles » ; en s'arrêtant encore dès que l'hésitation commence. Si, après que l'électeur a ainsi choisi, puis ainsi éliminé, il y a un reste, on peut le laisser là. Ce serait tout fausser que d'essayer de le réduire, du moins sans grandes précautions.

On voit que, dans ces conditions, on peut toujours espérer d'atteindre des résultats en Langage S , de la forme suivante : « Voici un caractère S commun à tous les objets ainsi choisis par l'électeur, et que ne possède aucun des objets éliminés par l'électeur ». On voit que la recherche ainsi conduite a devant elle des résultats en Langage des sciences du plus haut intérêt. Quant au problème du reste, rien n'empêche de le réserver à une analyse ultérieure.

Ces précautions prises, on est sûr que l'électeur ne se trompe pas lui-même. Mais comment être sûr qu'il ne nous trompe pas ? nous observateur, à qui il apporte son choix S , afin que nous l'examinions sans sortir du domaine S ? C'est ce que nous allons examiner maintenant.

Si, en observant un choix L , on risque d'être trompé. — Une personne choisit les vers « merveilleux », élimine les « faibles ». Ce qu'elle sent, elle le sait, et ne se trompe pas. Mais quand elle communique les résultats de son choix à l'observateur, à ce physicien chargé de les étudier sans jamais sortir, quant à lui, du

Langage des sciences, comment savoir si elle ne l'induit pas en erreur ?

Bref, même une fois sûrs que l'électeur ne se trompe pas, comment être sûrs qu'il ne trompe pas l'observateur ? Ici encore il suffit, en première analyse, d'examiner la question en termes de simple bon sens.

On voit aussitôt qu'il y a des cas où l'on peut avoir cette sécurité : il n'y a donc qu'à s'attacher d'abord à ceux-là. Par exemple, qui douterait que l'électeur précédent, en choisissant dans le poème d'Adonis les vers qu'il préfère, nous renseigne effectivement sur ses préférences, sans nous tromper ?

On peut être toujours sûr de pouvoir trouver un électeur d'une probité scientifique suffisante. Voici par exemple Henri Poincaré examiné et questionné par le Dr Toulouse : qui ne doute qu'il ait apporté à répondre tout la probité qu'on lui connaît (1) ?

Un observateur qui serait d'ailleurs atteint d'une sorte de méfiance universelle et plutôt métaphysique que pratique, a encore moyen d'y échapper. En effet, la même personne peut opérer comme électeur, et fournir le choix L ; puis examiner ce choix en observateur, en physicien, astreint à ne pas sortir du domaine S.

La notion de moralement sûr et le Langage des sciences. — Nous sommes donc dans la situation suivante :

Un électeur choisit les vers qu'il préfère, dans un poème comme l'Adonis. Nous avons reconnu (dans les conditions indiquées plus haut) qu'il ne se trompe pas, que cela impliquerait contradiction.

Ensuite, nous avons reconnu qu'avec certains électeurs nous pouvons être pratiquement, moralement sûrs qu'ils ne nous trompent pas ; et nous communiquent leur choix tel qu'ils l'ont fait, avec toute la probité souhaitable.

Mais cette notion, « moralement sûr », n'appartient pas au Langage des sciences. Or, quoique partis de problèmes d'art, nous nous sommes proposés de chercher à obtenir des résultats en Langage des sciences, uniquement. Le « moralement sûr » que nous rencontrons maintenant, ne va-t-il pas se retrouver d'une façon quelconque dans les résultats ?

Il est aisé de voir que le résultat ne cessera pas d'être complètement exprimable en Langage des sciences. Si on l'obtient, il

(1) Dr Toulouse : *Enquête médico-psychologique sur la supériorité intellectuelle* : Henri Poincaré (E. Flammarion, éd.).

sera de la forme : « Les vers choisis (comme « beaux ») possèdent tous tel caractère S, que ne possèdent pas les vers éliminés (comme « laids ») ». Mais nous sommes sûrs, en outre, que cette formule S finalement trouvée n'est pas en l'air, qu'elle correspond à une réalité profonde ; parce que nous sommes sûrs que l'électeur (Proust, ou Valéry, dans l'exemple choisi) a parlé ingénument en nous disant : j'aime ceci, je n'aime pas cela.

On est moralement sûr que le résultat n'est pas une forme vide, qu'il a ses racines dans la réalité esthétique. Mais cet adjectif, qui affecte ainsi le résultat, n'y est pas intégré. Le résultat, en tout état de cause, sera une formule entièrement en Langage des sciences, entièrement intelligible au physicien.

Il ne sera pas inutile de remarquer ici que, dans une science comme la physique, de tels adjectifs L flottent parfois, pendant un temps, *autour* des formules S ; hypothèses quant aux rapports de ces dernières avec la réalité. Pendant qu'ils sont là, le travail des physiciens ne cesse pas d'être scientifique.

Voici un exemple. Je cherche, dans un Tableau des Constantes Physiques, N, le Nombre d'Avogadro (nombre des molécules contenues dans la molécule-gramme d'un corps quelconque). Je suis moralement sûr, vu l'importance exceptionnelle de cette constante, et vu le nom des expérimentateurs, de la pureté des résultats. Ce « moralement sûr » me suffit pour faire entrer N dans d'ultérieures opérations en Langage des sciences ; en tout cas, de lui ne dépend pas la propriété de ces opérations, d'être en Langage des sciences ; mais seulement leurs rapports éventuels avec la réalité.

Et cependant, voilà qu'ici aussi, en physique, ce « moralement sûr » peut être mis en question dans une certaine mesure. Regardons ce tableau (1) ; il va nous suggérer une méthode de critique des tableaux de ce genre.

Voici les noms des expérimentateurs, les diverses méthodes employées, et le nombre trouvé pour N :

Viscosité des gaz et équation de Van der Waals : 62, suivi de 22 zéros.

Mouvement brownien dans les émulsions :

R	Répartition des grains en hauteur (Jean Perrin)	68,3
R	Agitation de translation (Jean Perrin)	68,8
R	Agitation de rotation (Jean Perrin)	65,0
R	Diffusion des grains (Léon Brillouin)	69,0
B	Agitation des grains (Nordlund)	59,0
B	Agitation des particules colloïdales (Westgren)	60,5
B	Mouvement brownien dans les gaz (Fletcher)	60,3

(1) Becquerel, *Thermodynamique*, § 20 (d'après *Bull. Soc. Chim.*, janv. 1922).

B	Opalescence au voisinage du point critique (H. Kamerlingh-Onnes et Keesom).....	75,0
B	Bleu du ciel (Fowle).....	60,5
R	Diffusion de la lumière par les gaz (Cabannes).....	69,0
B	Volume d'hélium engendré par les particules alpha (Rutherford et Geiger).....	61 5
R	Volume d'hélium engendré par les particules alpha (M ^{me} Curie et Debierne).....	70,0
B	Distribution de l'énergie dans le spectre (Planck).....	60,6
B	Charge de l'électron (Millikan).....	60,62

Si on en fait un graphique, la répartition de ces points R et B autour de la moyenne expérimentale 64 (ou autour de la valeur 62 tirée de l'équation de Van der Waals) apparaît très singulière. Si on marque ces points au crayon Rouge et Bleu (les points Bleus étant les expériences faites sous une longitude différente de zéro ; les points Rouges, de longitude égale à zéro), on voit tous les Rouges d'un même côté de la moyenne ; et tous les Bleus, sauf un (1) de l'autre côté.

Or, un calcul des probabilités immédiat montre qu'une telle répartition des couleurs a 1 chance sur 429 de se produire... à moins qu'on n'introduise l'hypothèse que la constante N dépend, d'une façon quelconque, des coordonnées géographiques du lieu où on la mesure !

Cas où l'on peut s'assurer de l'ingénuité du témoignage. — Cependant, et surtout pour l'exposition des recherches, il est bon, et souvent nécessaire, que l'observateur se présente au public accompagné d'un électeur avec qui il n'y ait pas moyen de le soupçonner d'entente.

Nous venons d'indiquer qu'on peut toujours s'adresser à des électeurs au-dessus de tout soupçon, selon toute probabilité.

Mais ce soupçon n'a aucun moyen de se produire si l'on prend pour électeur quelqu'un avec lequel on n'a jamais communiqué, et qui a écrit bien avant qu'on se soit occupé de chercher certains S.

Par exemple, nous nous sommes proposé de chercher le caractère S commun à tous les endroits musicaux, qu'un indicateur reconnaît comme transformations d'un même thème. Pour cela nous avons pris comme thèmes et transformés de ces thèmes, les diverses présentations des thèmes de Tristan et Yseut, ou de Parsifal, indiquées par M. Lavignac, dans son *Voyage à Bay-*

(1) Et celui-là même très aberrant, 75, et résultat de moyens moins précis. Si on n'en tient pas compte, on trouve 1 chance sur 1716 ; ce chiffre représentant le nombre des combinaisons de 13 objets 6 à 6 (c'est-à-dire 13 ! / 6 ! 7 !).

reuth. Quand il a choisi ces thèmes, il ne savait pas la loi S qui les relie, et que nous avons donnée bien plus tard (1).

Le soupçon est encore plus impossible, si on peut dire, lorsqu'on établit une loi S au moyen d'exemples choisis par une personne qui non seulement l'ignore selon toute probabilité, mais démontre qu'elle l'ignore en s'efforçant d'établir une loi toute contraire. C'est ce que nous avons fait une fois en métrique française, en prenant comme électeur le défenseur d'une théorie toute contraire à la nôtre (2).

Un critère d'improbité, ou d'erreur. — Ainsi, quand l'électeur choisit ses exemples en toute ingénuité, comme nous en sommes assurés dans les deux cas précédents, on peut se fier à lui, c'est le meilleur des guides. On peut se fier au témoignage d'un électeur comme ce théoricien que nous venons de citer ; puisque, même s'il lui arrive un jour de se tromper comme théoricien (ce qui arrive à tout le monde et tire peu à conséquence), son goût ne le trompe pas, et il ne nous trompe pas sur son goût pour sauver ses théories.

Mais cet exemple nous met en possession d'un critère pour juger de l'électeur. Supposons que le contraire se fût produit : un indicateur saisi en flagrant délit d'avoir choisi S, alors qu'il promettait de choisir V. Alors il n'y a qu'à ne plus le prendre pour guide.

Si par exemple il ne nous dit « poésie », que lorsqu'il voit des alexandrins, c'est visiblement un critère S qui le guide, alors qu'il dit choisir des L ; et en effet ces L, la « poésie », peuvent être ou ne pas être dans des alexandrins, et être ailleurs que dans un alexandrin. Qui voit la poésie chez Boileau, mais cesse de la voir chez Pascal ou Bossuet ou Châteaubriand, trahit ce fait qu'il n'est pas un électeur pour le lyrisme ; mais qu'il sait seulement faire la distinction, toute S, entre des alexandrins et la « prose ».

Le témoignage des poètes. — Munis de ces remarques, et de ce critère, on voit le grand cas qu'il faut faire du témoignage des poètes, pour leur poésie ; des savants, pour leur intuition. C'est eux qu'il faut consulter sur ces points, et non les théoriciens, qui n'en ont pas vécu, et les connaissent donc par ouï-dire.

(1) Servien, *Introduction à une connaissance scientifique des faits musicaux*, chap. : La reconnaissance des thèmes (Blanchard).

(2) Notre *Essai sur les rythmes loniques du français* (Presses universitaires de France, 1925).

De tels électeurs, à condition qu'on s'assure qu'ils ne sont pas en train de se laisser influencer par quelque démarche théorique, mais nous apportent naïvement ce qu'ils connaissent pour l'avoir vu ; ces électeurs apportent à nos recherches la meilleure matière première.

Certes, ils répondent à mille questions emmêlées et mal posées, simultanément, et en cela ils sont bien moins commodes qu'un électeur que l'on aurait à sa disposition.

Mais aussi, dans les limites qu'il vient d'être dit, sont-ils au dessus de tout soupçon : ils ignoraient les propositions qu'on se sert d'eux pour établir. Et surtout (car l'avantage précédent est principalement didactique) on a là, comme électeurs plus ou moins utilisables, les génies de tous les temps.

Par exemple, c'est simplement en consultant simultanément les poètes français, et en ne nous étonnant pas de leurs contradictions apparentes, même lorsque leurs réponses se heurtaient le plus, que nous avons pu étudier « les deux rimes » (1).

Possibilité de se servir du choix L comme étoffe de la recherche S.

— Dans ce chapitre, comme dans tout le cours de cet ouvrage, nous nous sommes proposés principalement de montrer qu'une esthétique aboutissant à des résultats en Langage des sciences, est possible ; et nous avons cherché à montrer par quelle voie elle l'est. Dans ce but, il est intéressant d'obtenir en divers points des résultats précis ; c'est l'objet, surtout, de nos recherches antérieures. Mais ce qui est nécessaire, c'est de montrer que, si l'on suit la voie proposée, on ne se trouvera jamais arrêté, obligé de quitter le domaine du Langage des sciences, et de renoncer à obtenir des résultats appartenant à ce domaine.

Le présent chapitre montre comment on peut s'assurer que le choix lyrique, base des recherches scientifiques ultérieures, n'est pas trompeur. Il y a un pouvoir de probité, puis une volonté de probité dont il s'agit de s'assurer. On a vu que, si on prend comme électeur un H. Poincaré, on peut utiliser ses réponses pour les recherches S ultérieures ; de même que la physique mathématique peut se baser sur un résultat expérimental dont on est moralement sûr. D'ailleurs une analyse des conditions d'erreur permet de voir comment elle peut être diminuée de plus en plus. Quelques précautions sont nécessaires pour que l'électeur ait toujours devant lui des objets bien distincts, et qu'on ne lui de-

(1) *Revue des Cours et conférences*, mars-mai 1927.

mande rien hors de la sphère où il choisit naturellement. D'autre part, on peut imaginer des méthodes de contrôle, basées sur la mise en évidence de quelque « fonction perturbatrice » : 1^o inconnue, comme celle qui trouble le tableau de N ; 2^o bien connue, comme celle qui fait que certains signalent « poésie », dès qu'ils ont rencontré un alexandrin, et omettent de la signaler, dès que ce caractère S manque.

On peut encore montrer qu'il y a une raison S qui relie les objets choisis ; mais que le seul caractère S ayant cette propriété était ignoré de ceux qui ont choisi (cas des rythmes toniques cités plus haut).

En développant ces méthodes, la sécurité peut être mieux obtenue. Mais d'ores et déjà nous constatons que les questions signalées ne constituent pas un obstacle qui ferme le chemin conduisant à des résultats en Langage des sciences.

(A suivre.)

Rhétorique latine et Classicisme français

par M. Jean COUSIN,

Chargé de Cours à l'Université de Poitiers.

VI

Rhétorique, poésie lyrique et satire.

Il est devenu banal de prétendre que la poésie lyrique du XVII^e siècle est soumise à l'influence de Malherbe et que les écrivains de la seconde moitié de ce siècle procèdent de lui ; en 1674, Boileau n'avait pas tort de proclamer que

ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.

Mais on n'insiste pas, en général, sur l'influence qu'il a exercée du point de vue de la rhétorique et l'on ne délimite pas exactement les limites de cette influence et l'endroit où il y a interférence entre l'apport de Malherbe et l'apport de ses prédécesseurs, lointains ou proches.

M. Paul Laumonier a démêlé avec une rare sagacité les sources de Ronsard et il a consacré plusieurs pages de sa thèse à l'étude des procédés de composition chez le poète vendômois ; ces procédés, dont l'examen révèle qu'ils sont inspirés des anciens grecs et des anciens latins, parfois à travers des néo-latins, se retrouvent chez nos poètes du XVII^e siècle et si la fortune de Ronsard a périclité après 1640, on peut affirmer que les thèmes principaux de sa poésie et la façon de les traiter ont subsisté longtemps après lui. A dire vrai, les poètes du XVII^e siècle sont très largement tributaires de la Pléiade en ce qui concerne la composition, et la rhétorique des gens du XVI^e siècle a reparu dans leurs œuvres avec une vigueur à peine dissimulée.

Dans quelle mesure cette rhétorique se manifeste-t-elle donc chez nos poètes classiques ?

A l'imitation des anciens et des auteurs italiens, les poètes lyriques dissimulent le nom de leur belle sous des noms d'emprunt : Lesbie, Délie, et Cynthie sont devenues Chloris, Iris, Hélène, Philis, Oriane, Angélique, Climène, Corinne, Olympe, Amire et ces appellations disent assez clairement les origines érudites ou romanesques de l'inspiration lyrique au XVII^e siècle.

Ces amantes sont aimables ou rebelles et selon les cas, nous avons des poèmes heureux ou attristés : les thèmes ne sont pas variés ; nous les connaissions déjà et c'est sans doute une preuve que la diversité des hommes n'est point une chose infinie ; il y a le thème de la rencontre, celui du refus, celui du baiser, celui de la plainte, celui de la rupture. Comment sont-ils traités ?

On trouve dans les poésies d'Eustache Le Noble un poème qui raconte une rencontre amoureuse : l'histoire est romanesque ; le hasard a conduit ses pas vers une rivière, le plaisir l'y a retenu, un drame l'a fait intervenir, quelle précision dans le récit de cette aventure :

Six nymphes, à mes yeux, d'un lin subtil vêtues
Parurent, se jouant dans les ondes battues.
L'une s'étend sur l'eau ; l'autre inonde et poursuit,
Un déluge à la main, sa compagne qui fuit.
Deux autres, employant la force et la souplesse,
A remonter les eaux combattent de vitesse,
Du bras rompent la vague, et de cris s'animants,
Traînent leurs corps penchés sur les flots écumants.

Mais une autre plus loin, dont l'éclat les efface
Fait briller ses attraits, son adresse, sa grâce ;
Elle coupe, elle fend, d'un juste mouvement,
Et des bras et des pieds le liquide élément,
Voit bouillonner les eaux près de sa belle bouche,
Se retourne, et s'en fait une paisible couche ;
Tantôt son souple corps sous les eaux disparaît,
Tantôt de l'onde ouverte on croit qu'elle renaît.

Comme il fallait s'y attendre, il y a une disposition des personnages dans le cadre, régulière et bien ordonnée avec des tableaux parallèles signalés par des *tantôt... tantôt* ; cette peinture est suivie d'une double comparaison entre la baigneuse imprudente et Téthys et la même baigneuse et la mère de l'Amour :

Moins belle, en se levant, l'étoile matineuse
Sort du sein de Téthys humide et lumineuse,
Et du flot écumeux qui lui donna le jour,
Moins aimable sortit la mère de l'Amour.

Notre poète, la voyant bientôt près de couler à pic, se jette à l'eau, la sauve et s'en fait aimer. L'émotion qui se peint dans la fin du poème est une émotion de commande qui ne peut se donner libre cours : il y a en effet un style propre à ces genres de poèmes dont voici un exposé que j'emprunte à l'abbé Genest : « Je croi donc pouvoir répondre que posé des deux cotez un langage propre et pur ; ce sont les passions différentes, les objets différens, les différentes situations qui font cette grande dissemblance. Tout ce qu'il y a de violent, de terrible, de funeste, de redoutable, de san-

glant, de tragique ne convient point à l'églogue, ni les transports de l'ambition, ni l'éclat d'une gloire superbe, ni même la pompe et les appareils du luxe, ni la magnificence et la galanterie des cours. Par conséquent, il en faut exclure ce qui exprime ces agitations violentes et immodérées.» (1)

C'est là ce qui fait l'élégance convenue de la diction, la politesse contrainte du vocabulaire, la régularité réservée de l'expression ; mais où est la spontanéité ? Où est le désordre du génie ?

Le thème du refus n'appartient pas à la poésie antique ; les mœurs de l'antiquité ne comportaient pas une soumission aussi déférente aux exigences de la société mondaine et, en tout cas, l'expression littéraire du dépit amoureux n'avait pas, même aux époques les mieux policées, le caractère de politesse, d'urbanité, de réserve qu'il avait au siècle du grand Roi : il ne pouvait y paraître une rhétorique plus savante.

François Maynard, se sentant vieillir et gardant en son cœur une passion secrète, veut inviter Chloris à se montrer moins rebelle : il lui adresse une ode, c'est-à-dire un discours de 18 strophes, avec une proposition :

Ne veux-tu pas changer le destin de ma vie,
Et donner de beaux jours à mes derniers hivers ?

Puis, il prévoit les objections et répond à l'avance : c'est l'*anteocupatio*, dont nous avons déjà parlé ; Chloris pourrait avoir trois raisons de résister à sa flamme :

N'oppose plus ton deuil au bonheur où j'aspire.
.....
Où s'enfuit ta prudence acquise et naturelle ?
.....
Eusses-tu fait le vœu d'un éternel veuvage...

et notre poète oppose à son tour « les divines clartés » des yeux de Chloris, la « vanité de paraître fidèle aux cendres d'un jaloux », la créance qu'il possède sur son cœur. Mais il faut justifier une telle créance et en excuser la signification : cet amour est ancien :

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis ta conquête,
Huit lustres ont suivi le jour que tu me pris,
Et j'ai fidèlement aimé ta belle tête
Sous des cheveux châains et sous des cheveux gris.

(1) *Réflexions sur la poésie française, par le P. Du Cerceau avec les réflexions sur l'églogue et sur la poésie pastorale, par l'abbé Genest. Amsterdam, 1730, p. 366.*

il a été discret :

Mais tant que tu brûlas du flambeau d'Hyménée,
Mon amour se cacha pour plaire à ta vertu.

Il est respectueux :

Je sais de quel respect il faut que je t'honore,
Et mes ressentiments ne l'ont pas violé.

Au cas où la cruelle ne voudrait point se rendre à ces raisons, Maynard cherche à l'attendrir ; nous avons dès lors une belle hypothèse : la nature et les voyages ne l'ont pas consolé, ni diverté.

Pour adoucir l'aigreur des peines que j'endure,
Je me plains aux rochers et demande conseil
A ces vieilles forêts dont l'épaisse verdure
Fait de si belles nuits en dépit du soleil.

L'âme pleine d'amour et de mélancolie,
Et couché sur des fleurs et sous des orangers,
J'ai montré ma blessure aux deux mers d'Italie
Et fait dire ton nom aux échos étrangers.

Il faut conclure : le poète a dépeint le désarroi de son âme et l'amour qui la possède ; il vieillit, Chloris est belle, cueillons le jour qui passe, car la mort va venir :

Consulte le miroir avec des yeux contents :
On ne voit point tomber ni tes lis ni tes roses,
Et l'hiver de ta vie est ton second printemps.

Pour moi, je cède aux ans, et ma tête chenue
M'apprend qu'il faut quitter les hommes et le jour.
Mon sang se refroidit, ma force diminue ;
Et je serais sans feu, si j'étais sans amour.

On voit la différence qu'il y a entre une ode-discours de ce genre et un poème de Montreuil appartenant à un genre, le sonnet, qui ne se prête pas aussi facilement à une composition oratoire.

Ne crains plus désormais, Tircis, que je soupire :
Mon bonheur a passé celui de mes rivaux,
J'ai bien des envieux, mais je n'ai point d'égaux ;
Et mon bien est si grand que je n'ose le dire.

Tu fus le confident de mon cruel martyr ;
Sache donc mes plaisirs, puisque tu sus mes maux.
Mon Iris, l'autre jour, paya tous les travaux
Que je souffris jamais sous son cruel empire.

La faveur que j'en eus eût contenté les dieux,
Elle eût charmé les cœurs les plus ambitieux ;
J'en demeurai surpris, mon âme en fut ravie.

J'en retiendrai toujours et le temps et le lieu ;
 J'y songerai, Tircis, tout le temps de ma vie :
 Elle me regarda quand je lui dis adieu.

Ici, il y a un tourspirituel, de la légèreté, de la finesse ; là, malgré la belle venue de certains vers et l'élégance de quelques expressions, la rigueur de la composition semble faire obstacle à la générosité de l'inspiration.

Le *paraclausithuron*, qui est une plainte de l'amant séparé de son amante par une porte inexorable, est un vieux thème des Grecs, imité par les modernes érudits : Ronsard notamment n'y a point manqué. Nous le retrouvons au xvii^e siècle chez Montreuil, mais avec des variations plaisantes : le tour oratoire initial n'a pas disparu cependant :

C'est un amant, ouvrez la porte ;
 Il est plein d'amour et de foi.
 Que faites-vous ? Êtes-vous morte ?
 Ou ne l'êtes-vous que pour moi ?

Si vous n'êtes pas éveillée,
 Je ne veux point quitter ce lieu ;
 Si vous n'êtes point habillée,
 Que je vous voie, et puis, adieu !

.....

Quelque autre amant rempli de gloire
 Me fait-il perdre ici mes pas ?
 Je ne saurais vivre et le croire,
 Et ne puis ne le croire pas.

Ha ! vous ouvrez, belle farouche ;
 J'entends la clef, c'est votre voix !
 O belle main, ô belle bouche,
 Que je vous baise mille fois !

Enfin le thème de la rupture, ou comme on disait alors, du dégage-
 ment. Nous sommes loin des fureurs passionnées d'un Catulle
 poursuivant Lesbie d'invectives et d'insultes ou des mélodieuses
 lamentations d'un Tibulle qui semble trouver un charme nou-
 veau à faire pleurer sa muse : c'est un discours en vers que Segrais
 adresse à celle qu'il se résout à quitter, mais un discours embar-
 rassé, avec des excuses gênées, une politesse de convention, une
 ingénuité calculée que ne parvient pas à voiler une réelle facilité
 dans la diction :

Comme un feu qui s'éteint faute de nourriture,
 Faute d'espoir, enfin, s'est éteint mon amour :
 Mais, tant qu'il put durer, sa flamme claire et pure
 Brilla, comme à midi, brille l'astre du jour.

Quatre strophes roulent sur ce sujet, avant qu'on n'arrive à
 l'aveu pénible :

Je sais de vos appas la divine puissance :
 Mais de quelques appas qu'on puisse être charmé,
 Qui peut toujours servir sans nulle récompense
 Qui peut toujours aimer et n'être pas aimé ?

Je vous aimais, Olympe, et d'une amour si forte,
 Que ma raison séduite en vain montre à mon cœur
 Que de votre prison elle a rompu la porte.
 Tant ce cœur insensé s'aimait dans sa langueur !

Et cet aveu est suivi à son tour de quatre strophes, inspirées par le dépit, polies et réservées, modestes et pudiques : le souci tyrannique de la composition et les exigences de la galanterie ont tué le sentiment ; ces stances ne sont plus qu'une forme vide.

Le sentiment de la nature (1), qui n'est pas aussi absent qu'on l'affirme de la littérature du xvii^e siècle, subit malheureusement lui aussi, dans son expression, l'influence de la rhétorique. Si Malherbe paraît ignorer ce sentiment, Racan, Théophile, Durand l'éprouvent et l'expriment ; le roman contient de nombreuses descriptions des beautés naturelles ; les peintres représentent des paysages, mais un classique, Poussin par exemple, les voit d'un œil qui sait tout ordonner et tout ennoblir, tandis que Claude le Lorrain, leur rend avec libéralité leur désordre et leur indépendance. Sans doute entre-t-il dans l'expression littéraire du sentiment de la nature, à ce moment-là, des réminiscences du rêve pastoral des anciens et des charmes convenus des poèmes bucoliques : la nature est toujours douce et souriante ; mais on devine que maint auteur, Racan, Durand, d'Urfé même, sont sensibles aux couleurs, aux parfums, aux sons, aux formes, aux mouvements ; si le sentiment de l'amour inspire le poète, il tire de son union avec le sentiment de la nature une puissance nouvelle et des résonances plus profondes ; Racan, Godeau, de Bussièrès, Desmarets éprouvent un vif sentiment de la puissance divine et savent unir les deux thèmes, celui de la nature et de l'amour de Dieu, avec une heureuse habileté et une aimable aisance.

Pour ce qui nous concerne, nous voyons le thème de la nature traité seul ou lié à d'autres chez divers poètes avec un sens trop étroit de la rhétorique.

Théophile de Viau composant des vers *Sur une tempête* se laisse entraîner à des descriptions ampoulées, avec du pathos et une recherche excessive de l'effet ; les invocations, les exclamations, les interrogations, les exhortations s'y multiplient :

(1) G.-L. Mc Cann *Le sentiment de la nature en France dans la première moitié du XVII^e siècle*. Thèse université, Paris, 1926.

Dieu de l'onde, un peu de silence !

 Nochers.....
 Dites-moi.....

 Allons, pilote.....

 O mon ange ! ô ma destinée !

 Mais quoi !

La convention dans la description est constante : « rochers blanchissants », « colère des airs », « monstre confus », etc., rien ne semble sincère et la tempête s'élève, atteint son sommet, s'apaise et menace de renaître avec une régularité qui fait admirer les lois de la nature et celles des rhéteurs.

Chaulieu, qui est pourtant d'un autre moment du siècle, ne peut composer un éloge de la vie champêtre sans faire une dissertation : ses 26 strophes forment un bon développement : *invocation* (Désert, aimable solitude) ; *thème* (Je laisserais dans le silence, Tes agréments et tes bienfaits) ; *confirmation* : avantages de la campagne : 1^o tu me rends à moi-même (calme, oisiveté, oubli des illusions et des obligations) ; 2^o tu me donnes de vrais plaisirs (charme des paysages, vue des troupeaux, musiques du soir). *Conclusion* : la mort s'approche ; c'est là que je veux mourir ; mais auparavant, goûtons quelques plaisirs : parlons à Lisette. Cela, c'est le sourire du XVIII^e siècle qui vient déridier la muse savante du XVII^e ; mais quelle monotonie auparavant, dans cette régularité !

Parfois, dans cette peinture conventionnelle de la nature, les poètes veulent introduire un élément de réalisme : ils retombent encore dans les procédés de l'énumération et de l'accumulation : Tristan veut-il montrer que l'univers saisi d'admiration pour Orphée écoute les chants qu'il fait entendre ? Il cite tous les noms d'arbres qui lui viennent à la mémoire : le noyer, le cormier, le tilleul, le hêtre, le chêne, le cèdre, le laurier, le palmier, le tremble, le cyprès, le peuplier, le coudrier, l'érable, le sapin, le tamarin, le platane, le « cycomore », le saule, le bouleau, l'aubépin, l'abricotier, l'olivier, le grenadier, le figuier, le frêne, l'oranger, le violier, le jasmin. Après les noms d'arbres viennent les noms d'animaux et les noms d'oiseaux en un défilé interminable, mais la poésie des choses n'en ressort pas davantage.

Le même Tristan nous fournit un exemple de ces poèmes érotico-bucoliques si nombreux chez les anciens : le *Promenoir des deux amants* est une ode fort longue et fort lente qui donne au poète l'occasion de décrire tout ce que les deux amants décou-

vrent au cours de leur promenade ; c'est une grotte sombre avec une cascade qui s'étale bientôt en miroir ; *dans* la grotte il y a une fleur vermeille et des joncs ; *autour* de la grotte, des bois, des montagnes, des tapis verts, puis on *voit* un vieux chêne, on *entend* un rossignol et des tourterelles, qui forment les « personnages » de ce paysage inanimé ; c'est alors seulement que le dialogue galant commence avec un abandon qui n'est pas sans charme, mais qui est par endroit terriblement gâté par des pointes :

Tu viens de me faire avaler
La moitié moins d'eau que de flamme.

Il est regrettable que tout le début soit ainsi disposé méthodiquement : Tristan a écrit des vers délicieux qui mériteraient un meilleur sort.

Tout près de ce thème est celui de la « solitude » : il est inconnu des anciens sous cette forme et l'on pourrait s'attendre à quelque originalité ; il n'en est rien. L'ode de Saint-Amant à Alcidon, précisément intitulée *la Solitude*, présente une longue description des charmes d'un lieu solitaire : à coup sûr, la description est désordonnée et l'on ne saurait dire pourquoi telle suite de vers sur le « marais paisible » est ici plutôt que là ; c'est une juxtaposition de détails, mais on voit bien à quoi tend cette juxtaposition ; le poète veut donner à son lecteur l'impression que ce lieu offre au promeneur une série de découvertes et une variété infinie de surprises qui en accroissent l'attrait. On sent bien pourtant que cela est apprêté : les exclamations :

Que j'aime la solitude...
Que ces lieux...
Que sur cette épine fleurie...
Que je prends de plaisir...
Que je trouve doux...
Que j'aime ce marais paisible...
Que j'aime à voir la décadence...
Que c'est une chose agréable...
Oh ! que j'aime la solitude...

donnent un tour oratoire hors de propos ; le parallélisme dans la disposition des détails descriptifs :

Là, cent mille oiseaux aquatiques
Vivent sans craindre, en leur repos,
Le giboyeur fin et dispos,
Avec ses mortelles pratiques.
L'un, tout joyeux d'un si beau jour,
S'amuse à becqueter sa plume
L'autre alentit le feu d'amour
Qui dans l'eau même se consume,

Et prennent tout innocemment
 Leur plaisir en cet élément,
 Là, se trouvent sur quelques marbres
 Des devises du temps passé ;
 Ici l'âge a presque effacé
 Des chiffres taillés sur les arbres...
 Tantôt l'onde, brouillant l'arène...
 Tantôt, la plus claire du monde...

dénonce la convention et l'artifice, le souci d'ordonner cette nature prétendue sauvage ; les répétitions :

Jamais l'été ni la froidure...
 Jamais voyageur altéré...
 Jamais chevreuil désespéré...

cherchent et réussissent à donner de l'ampleur, qui n'est qu'une ampleur factice et une majesté de pacotille. La *Solitude* de Théophile présente les mêmes caractères : juxtaposition de détails au début, puis galanteries, car le poète a conduit dans cette solitude « l'ange » qui hante ses pensées, puis description de cet ange, dans une énumération bien filée et conclusion du poème et... de la promenade.

Au cours du siècle, cette apparente absence d'ordre fera place à un ordre véritable pour tout ce qui n'est pas poésie précieuse : la *Solitude* de de Villiers, par exemple, est parfaitement composée et déjà les *Stances* de Racan ne sont pas autre chose qu'un beau discours.

Nous pourrions continuer la revue des divers thèmes lyriques : poésie patriotique, poésie politique, poésie philosophique, nous aboutirions aux mêmes conclusions ; le discours, bien ou mal ordonné, prime tout : les exordes différent, les développements aussi, l'argumentation également, mais on retrouve toujours, même en dépit d'un apparent désordre qui diminue à mesure que le siècle vieillit, le tour oratoire et les figures de rhétorique.

Cette rhétorique a été néfaste : elle a sans doute clarifié les idées, tout en ordonnant l'expression, mais elle a substitué une unité externe à une logique interne, des thèmes impersonnels à une expansion sentimentale individuelle, un mode de sentir à une diversité en soi irréductible ; elle a imposé la forme au fond, sans se demander si le fond ne comportait pas en soi une forme qui lui appartenait ; elle a dépouillé le sentiment de tout l'obscur et de tout l'insaisissable, de l'imperméable au rationnel et de l'irréductible à l'ordre géométrique qu'il comporte ; elle a fait enfin de la poésie lyrique un exercice scolaire, que les génies ont préservé de la décadence en lui laissant sa qualité de création,

tandis que les écrivains du XVIII^e siècle, qui ne sont que de bons élèves, n'ont fait que des plagiateurs.

La poésie sacrée était elle aussi soumise à des règles précises dont nous trouvons l'écho dans les paraphrases de psaumes ou dans les poèmes originaux.

Les théoriciens insistaient sur l'arrangement poétique dont la poésie biblique offrait maint exemple et ils distinguent trois sortes de parallélismes : le parallélisme synonymique, qui « a lieu lorsque la même pensée est répétée en des mots différents, mais dont la signification est à peu près la même » :

*Mare vidit et fugit ;
Jordanis conversus est retrorsum.*

*Montes exsultaverunt ut arietes :
et colles sicut agni ovium.*

*Quid est tibi mare quod fugisti ?
et tu Jordanis, quia conversus es retrorsum.*

*Montes exultastis sicut arietes,
et colles sicut agni ovium ? etc. (Ps. 113).*

Ces parallèles revêtent plusieurs formes : répétition au premier membre de la période en tout ou en partie ; emprunt fait par le dernier membre au premier. La seconde espèce de parallèle est le parallèle antithétique, qui consiste à faire briller un objet par l'opposition d'un objet contraire (mots, pensées, singuliers, pluriels, etc.).

*Fideles sunt plagae amanti,
sed mendacia oscula osoris.*

*Anima satura proculcabit favum,
sed animae esurienti omne amarum dulce est.*

*Est, qui divitem se simulat, cum ei desint omnia,
Qui pauperem se fingit, cum ei divitiae sint multae (Prov. XXVII).*

La troisième sorte est le parallèle synthétique, qui renferme les autres.

*Lex Jehovah integra est, restituens animam ;
Testimonium Jehovah verax, sapientiam praestans imperito ;
Praecepta Jehovahae recta sunt, cor exhilarantia ;*

*Disciplina Jehovahae pura, oculos illuminans ;
Reverentia Jehovahae casta est, perpetuo perstans ;*

*Judicia Jehovahae ipsa veritas, justa sunt pariter ;
Desiderabilia sunt auro, et obryzo plurimo ;
Et dulciora melle, et faviis stillantibus (Ps. 19).*

Cette poésie se distingue par sa simplicité, son naturel, sa briè-

veté dans la phrase et dans le fond par sa grandeur, son sens du mystère, son recours au divin.

La paraphrase que nos poètes classiques ont cultivée volontiers cherche à retrouver les beautés de cette poésie, mais elle est loin d'y atteindre : par exemple, le psaume 148 *Laudate Dominum de caelis* a été paraphrasé par Godeau ; il contient 14 versets et la paraphrase a 25 strophes de 10 vers ; le poème français est un interminable délayage ; il est écrit en un style oratoire prétendu sublime ; les vocatifs y sont multipliés ; ils sont près de 80, sans compter les nombreuses reprises : toi qui, vous qui, vous à qui, fontaines qui, feu qui, vierges dont, etc. ; les impératifs employés avec un sens d'exhortation et reparaissant à peu près régulièrement à la fin de chaque strophe produisent un ronronnement lassant ; la composition est flottante et bien qu'on puisse découvrir un vague plan, le poète prenant successivement le ciel et les astres, la terre et ses produits, les eaux et leurs habitants, les vents, les hommes, à témoin de la grandeur divine, on est forcé de reconnaître que mainte strophe pourrait être déplacée sans que l'allure du poème en souffrît. A vrai dire, il n'y a pas d'unité organique : il n'y a qu'une unité dans le mouvement oratoire.

Rien de ce qui constitue la poésie du psaume latin n'a passé dans la paraphrase. Il n'y a rien de bien étonnant à cela : la poésie sacrée était devenu matière d'enseignement : j'ai sous les yeux le *Cours de poésie sacrée* par le docteur Lowth (1), qui en se fondant sur des exemples empruntés à la poésie hébraïque, étudie successivement le style parabolique, le genre figuré, les images poétiques prises dans la nature, les images tirées de la vie commune, les images prises des choses saintes, les images tirées de l'histoire sainte, l'allégorie, l'allégorie mystique, la comparaison, la propopée, les diverses sortes de sublime (d'expression, de pensées, de sentiment) etc. On apprend ainsi à « faire » des poèmes sacrés en copiant les modèles et l'on tue l'inspiration sous prétexte de la faire naître.

On avait pourtant le désir de faire œuvre originale : depuis Vauquelin qui s'indignait qu'on recourût toujours aux faux dieux et Théophile (2) qui voulait bannir « Phœbus de la bouche de nos poètes », Godeau (3), après avoir, en 1633, déclaré que « si les vers de dévotion ne plaisent pas, c'est la faute de l'ouvrier et non pas

(1) *Cours de Poésie sacrée*, par le D^r Lowth, traduit par F. Roger, Paris, 1813.

(2) Vauquelin, *Art poétique*, III, v. 33 et suiv.

(3) Théophile, *La maison de Sylvie*, ode I (*Œuvres*, t. II, p. 194). Cf. t. I, p. 217 ; t. II, p. 12.

de la matière », admet en 1660 que la fable est un des plus riches ornements d'une pièce, quand elle y est adroitement mêlée. Desmarets (3) se range à l'avis de Godeau et tout en écrivant un *Discours* pour prouver que les sujets chrétiens sont seuls propres à la poésie héroïque, il concède qu'il n'est pas nécessaire de bannir les fausses divinités des poésies. Tous songeaient surtout, il est vrai, à l'épopée, mais il est fâcheux qu'il y ait eu un tel flottement : la routine, une poétique mal avisée, une rhétorique mal comprise ont réussi à tarir pour un temps une des sources les plus fécondes de la vraie poésie.

Le genre satirique n'est pas moins soumis à l'influence de la rhétorique : il ne faut pas prendre au pied de la lettre l'affirmation de Desmarets qui fait de la liberté le caractère de la poésie satirique ; il en est de cette liberté comme du beau désordre : c'est une liberté concertée.

Boileau, qui représente le plein épanouissement de la satire classique, se garde bien de contrevenir aux lois du genre dont les Latins lui donnaient l'exemple. Sénèque le Père ramenait les thèmes satiriques à quatre : *de fortuna, de crudelitate, de saeculo, de divitiis*. Le premier se rapportait aux invectives contre la fragilité du bonheur, la stérilité des vœux ou la faiblesse de l'homme devant le destin ; le deuxième visait les crimes des hommes et plus particulièrement des tyrans ; le troisième les vices des hommes, les vices des femmes, les ennuis de la vie urbaine, affairée et luxueuse, le quatrième les malheurs que suscite l'argent et qu'entraîne l'amour excessif des richesses. Il y a avait, outre cela, des thèmes philosophiques (*loci philosophumeni*) : intervention des dieux dans les affaires humaines, connaissance de l'avenir, remercs, indulgence à la jeunesse, etc. Tous ces thèmes, ou presque tous, se retrouvent dans les satires de Boileau, développés ou simplement indiqués en passant, ce qui prouve déjà une certaine absence de liberté dans l'inspiration de l'ensemble ou des détails.

Considère-t-on la composition ? Horace présente dans ses satires une économie assez souple, Juvénal un schématisme assez strict, Boileau une régularité parfaite ; les poètes latins font des digressions, qui sont presque une loi du genre, comme la digression dans les discours juridiques facilite l'allégation de preuves extrinsèques ou d'exemples : Boileau, bon rhéteur, ne fait point

(1) Godeau, *Discours*, p. 19 (*Poésies chrétiennes*, t. 1).

(2) Desmarets. *Discours pour prouver que les sujets chrétiens sont les seuls propres à la poésie héroïque* (3^e éd. de Clovis), 1673.

de digression : sa satire progresse tout droit vers sa conclusion d'une allure régulière et sans heurt ; il suffit de faire le plan des satires pour s'en convaincre. Les procédés d'exposition sont également empruntés par notre satirique à ses devanciers : quand la pièce n'a pas de destinataire désigné, il s'adresse à un interlocuteur fictif ; quand les quelques pensées qui se rapportent à une idée sont épuisées, on repart en posant une nouvelle question ; pour éviter enfin la monotonie qu'entraînerait cette série de questions, on feint la surprise, l'indignation, la pudeur, etc. Lorsqu'il s'agit de développer la thèse générale de la satire, on pose d'abord le sujet dans la proposition :

Mais moi, vivre à Paris ! Eh ! qu'y voudrais-je faire !
(*Sat. I, 42.*)

Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.
(*Sat. II, 6.*)

Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère ?
D'où vous vient aujourd'hui...
(*Sat. III, 1-16.*)

D'où vient, cher Le Vayer, que l'homme le moins sage
Croit toujours seul avoir la sagesse en partage,
Et qu'il n'est point de fou qui, par belles raisons,
Ne loge son voisin aux Petites-Maisons ?
(*Sat. IV, 1-4.*)

Nous pourrions prendre ainsi toutes les satires les unes après les autres : nous aboutirions toujours au même résultat. Puis, on argumente à l'aide d'exemples : les exemples ne manquent pas chez Boileau ; les contemporains, comme dirait Marot, « en sauraient bien que dire » et telle satire, la quatrième, à M. l'abbé Le Vayer, n'est faite que d'un entassement d'exemples : le pédant (5-10) ; le galant (10-18) ; le bigot (19-22) ; le libertin (23-28), etc. ; on raisonne en se fondant sur des gradations : dans la satire X,

J'ay trop bien profité, pour n'estre pas instruit
A quels discours malins le Mariage expose...
J'ay veu tout ce qu'ont fait la Fontaine et Molière :
J'ay leu tout ce qu'ont dit Villon et Saint-Gelais,
Arioste, Marot, Bocace, Rabelais,
Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves
Des malices du Sexe immortelles archives...
Enfin, il faut icy parler de bonne foy,
Je vieillis...
Vous dirai-je encor plus ?

on prouve en s'appuyant sur des antithèses :

Paris est pour un riche un pays de Cocagne :
Sans sortir de la ville, il trouve la campagne ;

Il peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verts,
 Receler le printemps au milieu des hyvers,
 Et foulant le parfum de ses plantes fleuries,
 Aller entretenir ses douces rêveries.
 Mais moi, grace au destin, qui n'ai ni feu ni lieu,
 Je me loge où je puis, et comme il plait à Dieu.

(*Sat.* VI, 119-126.)

Le style des satiriques latins, de Juvénal surtout, a de l'enflure et des redondances, de l'emphase déclamatoire, des hyperboles ; les descriptions sont surchargées, les comparaisons sont accumulées : la satire du Repas ridicule et celle des Embarras de Paris, qui doivent respectivement, l'une et l'autre, la plus grande part de leur inspiration à Horace et Juvénal, nous fournissent un excellent exemple de cette influence tyrannique de la rhétorique latine et l'on pourrait convaincre également Boileau d'une recherche abusive du trait : sentences proverbiales, paradoxales, anti-thétiques forment un tissu très serré dans ses satires ; un vers sur six est un trait et la fréquence est parfois plus grande, témoin le début de la satire VII :

Muse, changeons de style, et quittons la satire ;
 C'est un méchant métier que celui de médire ;
 A l'auteur qui l'embrasse il est toujours fatal :
 Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.
 Maint poète, aveuglé d'une telle manie,
 En courant à l'honneur, trouve l'ignominie ;
 Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur,
 A coûté bien souvent des larmes à l'auteur.

On aboutit ainsi à faire de la satire un discours : réquisitoire ou plaidoyer, elle reste rattachée à l'éloquence dont elle ne renouvelle ni les thèmes, ni les procédés (1) ; la verve du satirique est domestiquée ; la forme de ses invectives est prévue ; le tour personnel donné à ces invectives est purement fictif et les quelques phrases, qui, elles, sont vraiment originales et traduisent l'indignation de l'auteur, sont alliées aux autres en un mélange qui leur nuit : le genre de la satire n'y gagne qu'une plus grande clarté dans l'économie et le style, mais est-ce là vraiment le génie de la satire ?

(*A suivre.*)

(1) Nous trouverions dans l'épître la même soumission aux modèles latins et à la rhétorique.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

Le théâtre d'imagination au XVII^e siècle :
Jean de Rotrou

par Hubert GILLOT,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

II

Romanesque, ce théâtre d'amour se meut hors de la réalité coutumière.

Des événements insolites appellent des péripéties surprenantes dont l'imagination fait tous les frais. Les énumérer, ce serait rappeler les aventures auxquelles *l'Astrée* avait, après l'interrègne de la Renaissance, rendu droit de cité dans le roman chevaleresque et amoureux.

Hasards de tout genre : naufrages (1) ou enlèvements (2) ; lettres interceptées, fausses lettres (3) ou fausses nouvelles ; indis-

(1) Nombreux naufrages en Méditerranée, qui jettent le personnage sur les côtes barbaresques ou dans le royaume du grand Turc. Un exemple typique est le naufrage qui, dans la comédie *La Sœur*, fait épouser la sœur par le frère et renier par le fils sa mère qui, au bout de seize ans, revient de captivité, portant le costume turc. Un personnage ne s'exprime qu'en turc.

(2) Voir, surtout, *Laure persécutée* et *Amélie*.

(3) C'est une falsification de lettre qui motive toute l'action de l'*Hypochondriaque*. De même, une lettre supposée dans les *Occasions perdues*, dans *Don Bernard de Cabrère*, dans *Célie*. Parfois des lettres authentiques, produites à propos pour attester l'infidélité. (Voir la *Célimène* et la *Diune*.)

crétions ou apartés qu'écoutent des oreilles intéressées (1) ou conversations surprises ; confusion de noms (2), procédé simpliste entre tous, auquel ne répugnera point d'ailleurs l'auteur d'*Héraclius* ; incognitos (3) ; évanouissements (4) ; quiproquos (5) ; enfants abandonnés ou échangés ; reconnaissances (6) ; et, déjà, la voix du sang (7) révélant ce que la raison ignore encore ; folie vraie ou simulée, enfin (8).

Et puis, encore, ce « moyen » plus facile, parce que dispensant de toute invention et rendant inutile toute motivation psychologique : l'intervention magique ou surnaturelle (9), survivance de la pastorale, assez rare, d'ailleurs, il faut l'avouer, chez le Rotrou de la maturité.

Aussi bien, quoi de plus naturel que l'intervention perpétuelle du hasard dans un monde où, abolissant l'espace, règne, maîtresse souveraine, la fantaisie ? Géographie charmante, en vérité, qui à une Grèce invraisemblable juxtapose le royaume imaginaire de

(1) Voir, par exemple, la comédie *le Filandre*.

(2) Toute l'intrigue de *la Pèlerine amoureuse* repose sur la confusion entre deux personnages qui portent tous deux le nom de *Lucidor*. Dans Don Bernard de Cabrère, aussi, quiproquo des deux *Inès*.

(3) Parfois, même, de multiples incognitos (*Pèlerine amoureuse*).

(4) D'un usage courant dans les pièces de Rotrou. Voir, entre autres, les *Deux Pucelles* où, comme dans beaucoup d'autres pièces, plusieurs personnages tombent évanouis les uns sur les autres. De même, aussi, les sommeils que visitent les songes ou qui laissent échapper les aveux et les confidences. (Cf. *Amélie*, I, 2, et la *Célimène*, II, 3.) Ils sont l'occasion de scènes de tendresse parfois charmantes. (Voir *Agésilan de Colchos*, III, 2.)

(5) Les *Occasions perdues*, par exemple, n'est qu'une succession de quiproquos.

(6) Entre autres, dans *Agésilan de Colchos* (triple reconnaissance), les *Deux Pucelles* (curieuse scène de reconnaissance entre le frère et la sœur, la nuit, dans une chambre d'auberge, scène qui, au début, s'annonce scabreuse), *Laure perséculée*, etc. Des événements romanesques (enlèvements, naufrages, etc.) sont, le plus souvent, la cause de cette ignorance mutuelle des personnages les plus étroitement apparentés. (Voir, par exemple, *la Pèlerine amoureuse*.)

(7) Par exemple, dans *Agésilan de Colchos* (V. 5) ou dans *la Belle Alprède* (p. 356-361).

(8) Dans *l'Hypocondriaque* (folie mortuaire). La *Mélite* de Corneille reprendra, comme l'on sait, ce motif. Dans *la Pèlerine amoureuse*, folie astronomique de Célie qui s'imagine, ou plutôt feint de s'imaginer qu'elle est le soleil.

(9) Sans parler de *la Bague de l'Oubli*, voir *l'Innocente infidélité* où l'action d'une bague enchantée détermine les changements de sentiment à vue du personnage principal Félimond. A signaler ici le personnage d'Hermante, sorte de Médée (La *Médée* de Corneille est postérieure à la pièce de Rotrou), qui, pour se venger d'une infidèle, médite un châtiment terrible et a recours, pour cela, à ce moyen magique. Dans *l'Hypocondriaque*, intervention d'une chiromancienne, etc.

Guindaye, voisin d'une Epire plus réelle, et situé la Silésie non loin d'une mer propice aux aventures et aux imprévus (1) !

Fantaisie géographique qui n'a d'égal que la parfaite désinvolture avec laquelle le poète mêle et confond les temps et les siècles : armes à feu maniées par des contemporains du siège de Troie, dieux païens couramment invoqués par des modernes et des Chrétiens ; amants du commun, voire des plus humbles, se comparant aux grands amoureux de la Fable ou de la Légende antiques ; mythologies érudites se mêlant aux propos les plus familiers (2), tout un dépaysement savant, toute une érudition antique qui, d'ailleurs, ne détonne point trop dans le cadre méditerranéen où se situent la plupart des tragi-comédies, comme aussi, dans le cadre bucolique : prairies fleuries, traversées d'un ruisseau chantant, qu'après Théocrite et Virgile et à leur école, enseignèrent à la France le Tasse et Sannazar.

N'est-il point, en effet, ce théâtre de Rotrou, comme le lieu de rencontre de toutes les traditions antérieures : tradition chevaleresque et tradition pastorale, tradition des *Amadis* et tradition picaresque, sorte de carrefour littéraire où s'entrecroisent exotisme et moyen âge, roman antique et influence de la Renaissance, où se rencontrent une dernière fois, avant de revivre sous la baguette enchantée du comte de Tressan, bergers de pastorales (3), derniers survivants d'un genre et d'une mode qui ont fait leur temps, et voleurs tout frais échappés du roman picaresque (4), personnages bouffons et matamores (5), gens du

(1) Plus d'une pièce de Rotrou fait penser aux plus fantaisistes des comédies de Musset et appellent la comparaison avec les comédies de Shakespeare. Malheureusement, si poétique ou si suggestive qu'en soit la fantaisie, le plaisir en est gâté par les complications excessives du romanesque.

(2) Un valet parle d'Alcide (*Pucelles*, III, 2). Une hôtelière évoque les dieux et cite le Tasse (*id.*, V, 3). Il n'est guère de personnages de Rotrou qui ne pratiquent cet étalage d'érudition et cet anachronisme qui leur font invoquer couramment les dieux païens.

(3) Par exemple, dans *l'Heureuse constance*, où deux des personnages principaux se sont déguisés en villageois. C'est, surtout, le cas de la *Diane*, que la défaveur de la pastorale fit débaptiser en « Comédie ». A noter cette autre survivance de la pastorale : le grand-prêtre (*Pèlerine amoureuse*).

(4) Les scènes de brigands ou d'archers (embuscades, personnages capturés, attachés à un arbre et détroussés, etc.) sont très fréquentes dans les tragi-comédies de Rotrou. A y joindre les assassins (*Heureux naufrage*). L'humour ou le réalisme des brigands sont parmi les moyens qui servent à détendre l'atmosphère et à faire tourner la tragédie à la comédie.

(5) Voir, par exemple, dans *l'Heureuse constance*, le rôle bouffon du valet Ogier ; dans *les Occasions perdues*, le rôle de Lysis. Plus poussé est le type du matamore, Rosaran, le « cavalier extravagant » dans *Agésilas de Colchos*. En face de lui, Darinel, le serviteur bouffon et ivrogne. Cf. encore, Emile, « soldat fanfaron » dans *Amélie* et Ferrau, sorte de Fier-à-Bras, dans *la Belle Alphrède*.

peuple, ivrognes, hôteliers de grande route (1), entremetteuses et nourrices (2), tous gens de basse roture auxquels le goût relevé des honnêtes gens fermera bientôt l'accès du théâtre et de la littérature, et qui, par leur humour ou leur vulgarité, ou simplement par leur langage familier, contribuent à détendre l'atmosphère et ramènent l'action, qui se haussait au tragique, au niveau de la vie courante et journalière (3) ?

Mais ce serait méconnaître l'originalité d'une œuvre où fusionnent tant d'éléments divers fournis par la tradition nationale ou étrangère que de ne point souligner, cette fois encore, le charme de ce théâtre, qui, bien servi, en cela, par la survivance sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne, de ce décor simultanément que nous permet d'évoquer *le Registre* de Mahelot (4), se complaît aux déploiements de spectacle les plus ingénieux et fait appel à toutes les ressources de l'art du machiniste pour contenter les yeux, à moins que, devant le théâtre poétique qu'inaugurera l'auteur d'*Un spectacle dans un fauteuil*, il ne fasse de l'indétermination de lieu un moyen de suggestion et ne laisse à l'imagination du spectateur le soin d'orienter et de matérialiser l'action.

Et si, continuateur de la tradition pastorale, Rotrou fait à la nature une place importante dans ses tragi-comédies, n'ayons garde d'oublier ce qu'à la peinture toute conventionnelle que faisaient des réalités champêtres ses prédécesseurs, il ajoute de lyrisme original et poétique. Novateur, il renouvelle et dépasse la pastorale, en substituant à l'artifice d'une nature fardée et « parée », un sentiment complexe et déjà tout moderne. Associée ou complice, ou simplement spectatrice, la nature devient un

(1) Par exemple, Dorilas et Alcione dans les *Deux Pucelles*.

(2) La nourrice tient lieu de suivante dans les tragi-comédies de Rotrou, et son personnage se complique souvent du rôle de conseillère d'amour, voire d'entremetteuse (Voir la Floris de *l'Heureuse constance*. Voir aussi la Clariane de *l'Innocente infidélité* ou la nourrice de *la Pèlerine amoureuse* et de *la Céliane*.)

(3) En somme, de la *tragédie* relèvent les éléments suivants : parfois, mais rarement un sujet « historique » ; des personnages royaux, princiers ou héroïques ; les menaces de meurtre, épées tirées, menaces de combat singulier ou de suicide, les meurtres et les morts sanglantes, mais le plus souvent à l'intérieur de la pièce et plus rarement au dénouement. De la *Comédie* les événements domestiques ; les personnages bourgeois, les personnages de basse condition et les personnages picaresques ; les scènes familiales ou comiques (personnages bouffons) ; les guérisons quasi merveilleuses ; les issues heureuses. Un ton soutenu, une certaine noblesse, l'usage du vers, empêchent, à quelques disparates près, les scènes familiales bouffonnes, voire l'humour des personnages picaresques, de tourner au réalisme et au trivial.

(4) Les pièces de Rotrou qui y figurent sont : les *Occasions perdues*, la *Bague de l'oubli*, *l'Hypocondriaque*, *l'Heureuse constance*, la *Céliane*, les *Ménechmes*.

élément d'action. Associant flore et faune en de lyriques symphonies, Rotrou évoque avec une poésie pleine de fraîcheur, dont le charme n'échappe point au lecteur de nos jours, le décor composite, sans doute, mais coloré et pittoresque, que le bon Mahelot proposait aux réalisations du décorateur (1).

Ainsi, par delà les efforts couronnés de succès des « Réguliers », Rotrou prolonge, avec une insouciance, semble-t-il, parfaite, des exigences des « polis », la tradition des indépendants et librement fait évoluer son théâtre à travers le temps et l'espace.

Lui faire un grief de cette mobilité extrême de l'action, de cette désinvolture charmante qui « prend pour unité de lieu toute la terre habitable » (2), et, comme dans *la Belle Alphrède*, transporte le spectateur d'une prison d'Oran dans un bois voisin de Londres, ou, comme dans *l'Heureuse constance*, le promène de Hongrie en Dalmatie et de Dalmatie en Hongrie et espace l'action sur une durée qui, parfois, dépasse jusqu'à dix années, ce serait non seulement méconnaître ce qu'à cette libre fantaisie ses tragi-comédies doivent de vie, de variété et de pittoresque ; ce serait faire tort à l'originalité même de son talent qui, indifférent aux préoccupations théoriques des Mairet et des Chapelain, semble avoir gardé de ses débuts à l'Hôtel de Bourgogne le souci exclusif de l'effet scénique et, comme Hardy, l'instinct très sûr de ce qui peut intéresser et attacher un public avant tout curieux de son plaisir.

C'est ainsi que, désireux de ne rien laisser perdre des nouveautés qui sollicitent le goût des honnêtes gens, Rotrou ne craint point, par ailleurs, d'appeler à son aide machiniste et chanteurs, et, auteur de *l'Innocente fidélité*, de *l'Hercule mourant*, de *Iphigénie en Aulide*, ou de *Agésilan de Cholcos*, de *l'Heureuse cons-*

(1) Il y aurait toute une étude curieuse à faire sur le sentiment de la nature chez Rotrou. *Paysages* (*Cléagénor*, I, 1), *Occasions perdues* (I, 1), *Céliane* (IV, 4). *Mer* (*Heureux naufrage*, I, 2). Scènes fréquentes dans la forêt, au bord de ruisseaux gazouillants, la nuit, par le clair de lune (*Occasions perdues*, III ; 2, V, 4). *Fleurs et bouquets* (*Agésilan de Cotchos*, III, 1, 2). *Langage des fleurs* (*Céliane*, IV, 3). *Oiseaux* (*Occasions*, I, 1). *Chant du rossignol* (*Céliane*, I, 2). *Vents et zéphirs* (*Occasions*, I, 1). Voir encore *Céliane*, III, 2, *Filandre*, II, 6.

Lyrisme ou description, le sentiment de la nature se caractérise, chez Rotrou, par sa poésie, sa couleur et sa fraîcheur. Il fait penser au sentiment de la nature familier aux Humanistes dévots. (Voir l'Abbé Brémond, *l'Humanisme dévot*, passim.)

(2) Jarry, *Essai sur les œuvres dramatiques de Jean Rotrou*, Paris, 1868, p. 29. Entre autres, voir *l'Hypocondriaque* où l'action se passe successivement et sans transition, dans une forêt, dans un château, dans une chambre où il y a un cercueil, puis, derechef, dans une forêt, puis dans une cave où se trouvent plusieurs cercueils qui contiennent des morts supposés.

lance, d'*Amélie* ou de *la Belle Alfrède*, d'associer poésie et chant (1), action scénique et spectacle (2). Il n'est pas jusqu'à la scène du Marais, ce « Théâtre de machines » (3), qui, sacrifiant au goût nouveau, ne présente à son public des pièces à spectacle accompagnées de danses et ballets : couronnant par une œuvre significative une carrière riche en tentatives et en audaces, Rotrou y fait représenter, en 1649, l'année même de sa mort, une *Naissance d'Hercule*. « vrai miracle », « le plus superbe spectacle qui ait jamais paru sur la scène », dont, à défaut du texte perdu, les commentaires enthousiastes d'un contemporain nous permettent d'apprécier la splendeur et le luxe, en même temps que l'ingéniosité et la nouveauté (4).

Ainsi, par tous les moyens, Rotrou puisant aux sources les plus diverses : théâtre italien et *Comedia* espagnole, Roman chevaleresque français : *Astrée*, *Histoire amoureuse de Thégénor et de Chariclée* de Sorel, ou *Amadis*, fait sienne la matière qu'il emprunte à ses devanciers. Comme eux, mais avec plus de talent, il pratique sur la scène française lyrisme et variété métrique (5), et si, avec les modèles italiens et espagnols, comme aussi avec ses contemporains français, il partage le goût du précieux, et, comme eux, sacrifie à l'emphase et à l'hyperbole, à l'amphigourique et au mauvais goût (6), à la scène française il enseigne, du moins, les

(1) A signaler la présence d'éléments d'opéra, plus ou moins développés, ou de musique et de chant dans plusieurs tragi-comédies (*Hypocondriaque* : musiciens qui chentent en s'accompagnant du luth. *Amélie*, IV, 1. Dans *Agésilas de Colchos*, nombreuses sérénades. Dans *Iphigénie*, dénouement d'opéra). Par contre, les chœurs, à la façon des *Bergeries* de Rotrou, ont totalement disparu.

(2) Voir, par exemple, dans *l'Innocente infidélité*, une scène de mariage (II, 1) et une scène funèbre (*id.* V, 6).

(3) C'est le nom qu'il prend en 1648. Voir, sur ce point, l'article de Gros, dans *Rev. Hist. littér. de la France*, avril 1929.

(4) En particulier, un effet de lune qui éclairait seul tout le théâtre « par un artifice jusqu'à présent inconnu ». Voir Gros, art. cit.

(5) Il y aurait toute une étude à faire sur l'usage de mètres différents dans l'œuvre de Rotrou. C'est là, comme l'on sait, une particularité qui lui est commune avec la pastorale.

(6) Etude curieuse à faire, pour laquelle la matière est des plus abondantes. Quelques exemples choisis entre mille autres :

Pointes : Brûler pour de la glace (*Hypoc.*, III, 1). Éteins, beau fleuve, éteins le plus beau feu du monde (*id.* III, 2). Ce jour qui te destine à tant d'heureuses nuits (*Céliane*, IV, 2). O nuit, n'éclaire point du tout, pour ne m'éclairer pas (*Pucelles*, I, 1). Et combien un soleil éclaira de soleils (*Célie*, I, 1). Et plutôt que vos fers, faites rougir vos âmes (*Occasions perdues*, I, 2).

Préciosité :

Mais entre autres deux sœurs, vives sources de flammes,
Deux vivantes prisons des libertés des âmes (*Célie*, I, 1). (Les yeux)
Si ce trône animé de corail et de roses (la bouche)
Me dit que vous m'aimez, qu'il dit de belles choses (*id.*, II, 4).

qualités que, tragi-comique, il possède à un haut degré : noblesse de l'expression, largeur épique et ampleur du récit (1), force dramatique et art du dialogue.

Plus simple et plus vrai, plus humain, aussi, son art finit par dépasser la *Comedia* et achemine le théâtre vers cette réalisation parfaitement française que sera le *théâtre classique*.

Auteur de tragi-comédies, le poète de *Laure persécutée*, d'*Iphigénie*, d'*Agésilan de Cholcos*, de *Don Bernard de Cabrère*, ajoute au romanesque la psychologie. Auteur de *tragédies*, il lui substitue l'étude de l'homme et la peinture des caractères.

Non point qu'avant Corneille — l'*Hercule mourant* est de 1634 — il crée la tragédie « classique ».

Plus voisin de la conception de la Renaissance (2) que de la conception cornélienne ou racinienne, apparaît, en effet, sa première œuvre tragique.

Une « passion », une « déploration », non point une action, telle est la tragédie d'*Hercule mourant*.

Une double action : Hercule amoureux de sa captive Iole ; l'épouse jalouse de sa rivale. Une troisième action épisodique : Hercule jaloux et rival d'Arcas. Peu d'unité, partant. Le deuxième acte, d'où est totalement absent le personnage principal, appartient à la vengeance, à la rivalité de Déjanire, au dé-

Voir un passage typique dans la *Célie* (II, 1) : Quand on ôte à l'a mour... et *ibid.*, (1, 4).

Style amphigourique : Voir, entre autres, *Hypoc.*, III, 2.

Hyperboles : A propos de deux beautés :

C'est le plus grand effort que nature ait fait voir,

Et la terre et le ciel marquent moins son pouvoir (*Célie*, I, 1).

... Vous dont les beaux yeux

Pourraient de l'univers ôter l'empire aux dieux (*ibid.*, II, 4).

N'approche pas de si près de leurs écorces tendres (il s'agit d'arbres).
Les flamines de tes yeux les réduiraient en cendres.

(*Heur. cons.*, IV, 2).

Voir encore *Heur. naufr.* (II, 5), etc., etc.

Mauvais goût (si tant est qu'on puisse séparer pointes et hyperboles de « mauvais goût ») :

Mais en voyant sortir ce liquide élément (une source)

Je lui demandais seulement

S'il commence à pleurer depuis votre infortune (*Célie*, I, 4).

Oustrances de sentiment : *Heur. cons.*, III, 2, etc.

L'*Iphigénie*, remarquable par la simplicité de l'action, se distingue également par la pureté du style et fait exception dans le théâtre de Rotrou.

(1) Entre autres récits, à citer : *Heur. naufr.* (1, 2), *Célie* (1, 1), *Don Bernard*, (II, 3 ; IV, 3).

(2) Voir, sur ce point, la démonstration décisive de M. Lanson. *Corneille*, p. 39 ff.

sespoir d'Iole et d'Arcas. Hercule meurt au quatrième acte. Le cinquième est consacré à sa déploration.

La catastrophe à l'intérieur de la pièce, donc, non point le « devenir » d'une catastrophe. Et, achevant de différencier cette œuvre du futur schéma classique, une issue heureuse, Hercule reparaissant dans un spectacle d'apothéose et pardonnant : un *décor d'opéra*.

Unité d'intérêt discutable, donc, action mobile et sans cesse changeante. Des caractères, mais des caractères auxquels manque l'humanité vraie et la dignité tragique et l'héroïsme : Hercule galant, soupirant et « transi » : un héros de roman qui meurt en beauté et, promu au rang des dieux, se hausse jusqu'à la vraie grandeur héroïque et pardonne ; Déjanire, l'épouse jalouse, proche parente de *Médée* (1), poussant la fureur jusqu'à la frénésie, exhalant sa haine en des cris de rage : un monstre de jalousie, non plus une « femme de héros », comme *Médée*, aussi, « inhumaine », et méditant un crime effroyable, « une peine horrible, épouvantable, incroyable, inhumaine » ; Arcas, enfin, prisonnier galant. Au total, une humanité tantôt édulcorée, tantôt forcenée : une humanité hors l'humanité.

Et puis, encore, réalisme parfois vulgaire (2), contrastant avec la majesté tragique de certaines scènes, et, comme dans toutes les œuvres de Rotrou, à quelque époque qu'elles appartiennent, l'abus de l'hyperbole, des pointes, des fausses images. Et, parmi toute cette préciosité, des hardiesses licencieuses, des passages réalistes ou scabreux, d'un mot, un art qui n'a pas encore atteint l'équilibre, à qui manque l'unité et la mesure (3).

Ces défauts qui déparent un talent doué par ailleurs des qualités qui font le praticien et le poète de théâtre : l'art de frapper les vers, de marteler le dialogue (4), l'ampleur du récit, apparaissent plus sensibles encore dans la pièce qui suit *Hercule mourant* et se place entre le *Cid* et *Horace*, la tragédie d'*Antigone*, de 1638.

Une double action, ou plutôt deux actions successives : la rivalité des frères ennemis, le refus de Créon de donner la sépulture à Polynice.

La première : une accumulation de morts et de meurtres : mort

(1) La *Médée* de Corneille est, comme l'on sait, de 1635.

(2) Voir la scène 4 de l'acte I, véritable scène de ménage.

(3) Voir cette même scène.

(4) Voir, entre autres, III, 5, 7 ; IV, 3, 5.

de Ménécée, frère d'Hémon, l'amant d'Antigone, mort des deux frères, mort de Jocaste. La seconde d'un intérêt tragique médiocre pour des modernes et tout « local ». Une exposition qui clarifie insuffisamment les antécédents de la pièce ; par contre, un dialogue souvent vif et dramatique (1) et d'heureuses tirades. Créon mis à part, ambitieux, profiteur et despote, des caractères peu fouillés ; une galanterie précieuse et tout ensemble un réalisme cru (2), des raffinements d'esprit et des exagérations d'horreur.

Et pas davantage dans la pièce suivante, l'auteur de *Crisante* (1639) ne trouvera cette harmonie d'ensemble que produisent l'unité d'intérêt, l'unité de ton, l'unité de style.

Désirée par Cassilie, lieutenant de Manilie, le général romain vainqueur d'Antiochus, Crisante, la femme du vaincu, est séduite par surprise. Repoussée par son mari qui ne peut croire sa chute involontaire, elle se donne la mort. Donnée simple, véritablement dramatique et tragique, sur laquelle l'auteur échafaude une accumulation d'horreurs : mort d'Orante, la suivante, que sa maîtresse poignarde sur la scène, la croyant complice de son séducteur ; Cassie se tuant sous les yeux du spectateur. Au dernier acte, une chambre tapissée de deuil ; Crisante furieuse, paraissant sur la scène, tenant à la main la tête de Cassie qu'elle a demandée à ses compagnons et la jetant aux pieds d'Antiochus, son époux ; Antiochus se couchant sur le lit et, derrière le rideau qui le masque, se poignardant, puis, sortant ensanglanté en tirant de son sein une épée teinte de son sang, et s'effondrant sur le cadavre de son épouse.

Des personnages au paroxysme de la passion, donc : désir, jalousie, fureur, soif de vengeance. Parmi ces outrances, des caractères bien conduits : Crisante, la captive aux prises avec son séducteur, d'abord, puis avec les soupçons et les accusations de son époux, et succombant à sa jalousie. Et, planant sur cette accumulation de crimes et d'horreurs, le sentiment de la grandeur de Rome qui exige de ceux qui la servent, qu'ils se rendent dignes de sa haute mission, qu'ils triomphent d'eux-mêmes, qu'ils donnent l'exemple de la bonté. Et, dans la passion « lascive » que combat la raison, la gloire de la reine du monde engagée et compromise.

(1) Par exemple, la tirade de Tyrésias, V, 5.

(2) Voir, III, 5, IV, 2, 3. Cf. I, 4, un amissant anachronisme (il est question d'*armet*.)

* *

Passer d'*Antigone* et de *Crisante* à *Saint-Genest* (1) et à *Venceslas*, c'est franchir l'espace qui sépare la tragédie horrifique du drame humain, *Médée* de *Cinna* et de *Polyeucte*.

Quelque invraisemblance, sans doute, dans la donnée initiale de *Saint-Genest* : Maximin assistant pour son plaisir à une représentation qui lui rappelle un des actes qui lui font le moins d'honneur, un merveilleux extérieur, mais fort réduit, il est vrai, par rapport aux œuvres similaires dont s'est inspiré le poète (1) et qui vient à propos et discrètement, éclairer dans la voie de la grâce, une âme qui d'elle-même a trouvé le chemin qui conduit au vrai Dieu. Partant, l'analyse poussée et parfaitement logique d'un caractère : le caractère de l'acteur qui, prisonnier de son rôle, et, la suggestion du personnage fictif s'ajoutant à l'effet de la grâce et à l'action de la maturation intérieure, finit par jouer au naturel son personnage d'emprunt, une sorte de « conversion par endosmose », qui échappe d'abord à l'audience impériale, tant les sentiments vrais de l'homme ne font qu'un avec les sentiments supposés de l'acteur. Un drame simple entre ciel et terre, un drame d'âme, un drame spirituel qui se joue dans le cadre tout réaliste d'un théâtre, parmi les préparatifs et l'affairement du décorateur, la confusion, puis l'effroi, puis l'attendrissement, puis les supplications des « compagnons ».

Tragédie mêlée et composite, donc, mais d'une véritable valeur psychologique, d'une puissance dramatique certaine, d'une facture serrée, d'une langue solide et souvent toute cornélienne, à laquelle vont succéder des œuvres d'un caractère plus nettement défini, de véritables « tragédies », sans qu'au voisinage des grands chefs-d'œuvre cornéliens (*Venceslas* est de 1647 et *Cosroès* de 1648), Rotrou abdique son originalité et renonce à cette liberté d'allure qui fait de son théâtre le plus indépendant du siècle, quelque chose, nous le disions, comme le *Théâtre libre du XVII^e siècle*.

* * *

Venceslas, ou plutôt *Ladislas*, si tant est que l'intérêt même

(1) Pour *Saint-Genest* et *Venceslas*, voir l'édition capitale de Crane. A compléter, pour *Saint-Genest*, par le curieux article de Gaiffe, *Revue universitaire*, mars 1929.

de cette tragédie soit le « devenir » d'un caractère, celui du fils de Roi abdiquant ses faiblesses de jeunesse et ses égarements et, par une ascension progressive, s'élevant jusqu'au trône que lui destine naturellement la succession paternelle.

D'une part, un roi chargé d'années, majestueux dans sa mélancolie de monarque vieillissant, dans sa tristesse de père d'un fils indigne, circonvenu par un favori, entouré d'indifférents ou d'intrigants. De l'autre, son fils, que domine une passion toute sensuelle pour Cassandre, qui en aime un autre, son propre frère, et en est aimée.

Plus roi que père, parce qu'obligé de refouler son amour, le vieillard royal donnerait à la raison d'Etat la primauté sur la raison du sang, si un conflit poignant ne finissait par faire triompher en son fils à la fois la raison et le sentiment de sa dignité royale.

Nature barbare et féroce, habitué aux plaisirs violents, trouvant, par exemple, son divertissement à préparer le « carnage du cerf » et ne reculant pas davantage devant l'effusion du sang humain, Ladislas est l'esclave de ses désirs impétueux. Pousant la jalousie jusqu'à la haine, il satisfera, s'il le faut, sa passion brutale pour Cassandre qui lui résiste et qu'il croit aimer son rival au trône, le favori de son père, Frédéric, en l'enlevant par surprise et en en triomphant par la violence. Mauvais sujet en qui l'on sent l'étoffe d'un bon roi et qui, malgré tout, attache et séduit, nature généreuse où bouillonnent et écument des énergies trop riches, qui, se « dépouillant », se purifiant, laissant à la raison la victoire sur la passion, rachètera par son héroïsme son passé trouble et désarmera les rigueurs de son père, le jour où, meurtrier présumé de son frère, mais repentant, il réclamera comme un châtement mérité la mort.

Un caractère fouillé, on le voit, et qui évolue, mais à travers des circonstances romanesques qui compliquent le drame et mettent parfois à l'épreuve l'attention du lecteur : Frédéric, duc de Courlande, le favori, passe pour l'amant de Cassandre, duchesse de Cunisberg, mais n'est que le « paravent » de l'Infant, frère de Ladislas. Croyant tuer son rival dans les bras de sa maîtresse, c'est donc son propre frère que poignarde Ladislas. Mais à cette confusion la tragédie gagnera quelques scènes poignantes qu'exploitera adroitement le poète, coupant par deux fois l'action au moment où le duc va dévoiler le secret de ses feintes amours.

Qu'à la scène d'Horace (l'Horace de Corneille), traduit devant ses juges et accusé par son propre père, fasse écho — trop manifestement — la scène où le vieux roi se fait contre son fils l'avocat

de la justice souveraine et de la raison d'Etat, il n'importe. Des situations neuves et vraiment tragiques qui mettent en jeu deux caractères riches d'humanité, qui opposent passion brutale et raison, amour paternel et devoir royal en des conflits d'une entière originalité et dignes de la grande tragédie, c'en est assez, n'est-il pas vrai, pour faire oublier que le « maître de Corneille » puisse çà et là en sembler le disciple et, en dépit des pointes, des obscurités, qui déparent un style vraiment dramatique, en dépit des libertés que l'action prend avec l'unité de lieu, classer Rottou tout près de l'auteur d'*Horace*, de *Cinna* et de *Polyeucte*.

Il en est de même de l'auteur de *Cosroès* (1648), tragédie de palais qui annonce les tragédies politiques du Corneille de vieillesse et, sans aucun doute, supportent avec les meilleures d'entre elles la comparaison.

Une donnée simple :

Un vieillard asservi aux ambitions de sa seconde femme Sira, désarmé par sa jeunesse et, docile, déshéritant le fils du premier lit au profit du fils de l'autre épouse : Mardesane.

Parmi ces compétitions qui mettent aux prises deux frères que n'opposait jusque-là aucune rivalité, un vaincu : le vieillard royal, lamentable déchet humain, méprisé comme un faible, raillé et traité de sénile par une femme ambitieuse et perfide, sœur, fille et veuve de rois, la marâtre insidieuse, une figure inquiétante et tout ensemble attirante par son charme malsain. Enjôleuse et câline vis-à-vis du vieil époux, quand l'intérêt de sa politique l'exige, elle l'attache adroitement à ses ambitions en lui faisant miroiter qu'il sera, sous le nom de son fils, le véritable roi. Dure et impérieuse avec ses inférieurs, intraitable avec ses rivaux et ses adversaires, elle restera dominatrice jusqu'à la défaite. Vaincue, elle sollicitera la captivité et la mort et, jusqu'à la fin, exhalera fièrement sa haine.

Une série de conflits donc : conflit dans l'âme de Siroès entre les sentiments du fils et les droits et les devoirs du prétendant, conflit entre le droit naturel et le droit paternel qui permet au vieux roi de disposer de la couronne à son gré. Conflit dans l'âme de Siroès et de Mardesane, les deux frères que rend ennemis la volonté ambitieuse de la marâtre, conflit épisodique dans l'âme de Narsée, fille de Sira, mais fiancée (ou femme ?) de Siroès, conflit que vient, d'ailleurs, résoudre de façon inattendue une révélation : elle n'est point la fille de Sira, mais la fille de Palmiras, général disgracié par Cosroès et l'âme du parti de Siroès.

En somme, et, cet élément romanesque mis à part, une action simple, riche en coups de théâtre vraiment dramatiques : au mo-

ment où Sira triomphe, renversement brusque de la fortune. Siroès, à qui elle faisait remettre un poignard et du poison, est porté au trône par la faveur populaire et la fait arrêter par le même émissaire qu'elle venait de lui dépêcher. Jetée en prison, condamnée à mort, puis graciée sur les instances du vieux roi, elle suit dans la mort Mardesane qui s'est poignardé. Cosroès arrive trop tard pour lui annoncer sa grâce et, à son tour, se fait justice, en avalant le poison qui délivrera la Perse de la tyrannie et du crime.

Ainsi s'achève une action féconde en péripéties dramatiques, dont le moindre intérêt n'est pas de poser un problème psychologique vraiment original et de le résoudre par le jeu serré des passions et des caractères.

Si justifiée que puisse lui apparaître sa résistance à son père, fort qu'il est des droits du sang, Siroès hésite et, poussé par Palmiras, ne s'engage qu'à contre-cœur dans une rébellion qui, malgré le pardon qu'il leur accorde, cause la mort de sa marâtre et de son frère, et, par surcroît, celle de son père.

Enfin, planant sur ce drame de palais la fatalité du crime qui, par un juste retour, accable le parricide qui n'a pas craint de chasser du trône son propre père, empoisonne de remords le vieux roi, le pousse à la folie et à la mort.

* * *

Un classique de la tragi-comédie, un auteur de tragédies estimable à qui a manqué le génie pour égaler un Corneille, mais à qui, du moins, on ne saurait contester le mérite d'avoir, à l'ombre de l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*, su maintenir et affirmer son originalité et faire son profit de son exemple sans abdiquer ses qualités propres, au total, le premier des poètes tragiques de second plan, tel apparaît Rotrou.

Un indépendant, partant, et qui, entré dans la carrière à une époque où n'existe encore ni une discipline stricte, ni une tradition théâtrale définitivement fixée, poursuit sa route, réalisant intégralement les formules, tragi-comique ou tragique, que lui dicte son tempérament d'homme de théâtre.

Entre une tragédie comme *Venceslas* ou *Cosroès* et une tragi-comédie comme *Laure persécutée* ou *Agésilas de Colchos*, plus discutable, sans doute, apparaît l'originalité de la *Diane*, du *Filandre* ou de la *Célimène*. Auteur de comédies, Rotrou ne fait que continuer la tradition pastorale, quitte à débaptiser sa pas-

torale *Amarillis* ou sa *Célimène* en « comédie » ou rééditer sous ce titre les procédés dont il abuse dans ses tragi-comédies. A cet égard, rien de moins tranché, rien de moins nouveau que le genre « comique » auquel prétendent appartenir les quelque treize pièces qui composent son œuvre « comique ». Plus de romanesque peut-être, s'il est possible, que dans les tragi-comédies, une intrigue plus complexe encore et plus inextricable. C'est là trop peu, certes, pour faire de Rotrou le créateur d'un genre qu'à pareille époque, inaugure l'auteur de la *Galerie du Palais* ou de la *Place royale* et fondera définitivement, un peu plus tard, l'auteur du *Menleur*.

Un poète de transition, tel est, au total, le « père de Corneille », le disciple du *Cid*, d'*Horace* et de *Polyeucte*.

Romanesque, il perpétue la tradition du roman chevaleresque et des *Amadis*, à une époque qui déjà commence à préférer l'observation et l'étude de l'homme à l'intrigue et au romanesque. Mais, influencé par l'Espagne, peut-être aussi par l'exemple de Corneille, il cherche à se dégager du romanesque et, par delà les complications de l'intrigue, à découvrir le véritable intérêt qui naît du conflit des passions et non pas seulement de l'entrecroisement des événements. « Galant ». il continue la tradition inaugurée par l'*Astrée* et se complait aux événements factices, à l'amour doux et fade, à l'idéalisme faux, aux extravagances des héros de romans. Mais, s'inspirant de ce bon sens viril qui dictera à Sorel ses railleries un peu lourdes, à Boileau ses attaques motivées par les exigences de la vérité et du naturel, il se moque de ces héros qui pratiquent docilement le code d'amour cher aux émules de Céladon et, dans *Clorinde*, se raille de ces « transis » et de ces « précieuses » qui transforment les épreuves du sentiment en martyre ridicule (1). Il pratique en maître le lyrisme mièvre des petits vers galants (2) et, dans *Célimène*, ne craint point d'accabler de ses railleries les poètes galants coutumiers de mauvais vers et coupables de mauvais goût (3).

Dédaigneux de la logique qui présidera au développement de l'action, des préparations qui motiveront actes et situations dans le théâtre d'un Molière, ignorant la simplicité, la vraisemblance, le naturel, la vérité, insouciant des exigences essentielles de la raison, il justifie par son exemple les prescriptions d'un Boileau et nous fait comprendre la nécessité des défenses ou des préceptes

(1) *Clorinde*, 204, 230.

(2) Voir dans *Célimène*, p. 104, des exemples typiques de ce genre de poésie.

(3) *Ibid.*, p. 101.

qu'édicterait l'École de 1660. Mais, par ailleurs, subissant, à son insu, ou acceptant volontairement l'influence de son époque qui tend au vrai, au raisonnable, au naturel, il écrit des tragédies qui, tout en attestant la persistance de ses tendances originelles, le montrent tout voisin d'un Corneille par son souci de faire vrai, c'est-à-dire de faire du théâtre la peinture des caractères, le lieu de rencontre des passions, le champ clos où se débat l'éternel conflit des grands sentiments humains.

Expression parfaite de son temps et de son milieu, Rotrou les dépasse et par une partie de son œuvre — la moindre, sans doute : les tragédies — apparaît le contemporain de l'avenir. Tragique, ce pourvoyeur de l'Hôtel de Bourgogne, ce collaborateur de Richelieu, s'apparente au Classicisme d'un Corneille, comme, tragico-comique, il fait la liaison entre la manière libre d'un Hardy et les indépendants du XVIII^e siècle, les Nivelles de la Chaussée et les Diderot.

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

XI

Le Théétète.

Dans le groupe de dialogues qui appartiennent vraisemblablement à la même période que la *République*, soit qu'ils aient été écrits pendant le laps de temps assez long qu'a demandé la composition de ce grand ouvrage, soit qu'ils soient un peu postérieurs, je prendrai pour exemple le *Théétète*. Ceux qui lui font suite et qui ont un très grand intérêt philosophique, — le *Parménide*, le *Politique*, le *Sophiste*, le *Philèbe*, — ne manquent certes pas non plus d'intérêt littéraire ; rien dans l'œuvre de Platon n'en est dénué ; et peut-être faut-il d'autant plus admirer l'art qui s'y révèle dans la composition et dans le style que les sujets traités sont plus abstrus et les discussions plus subtiles. Mais c'est à cause de cette difficulté des sujets que je dois les laisser de côté, dans un cours qui n'est point un cours de philosophie. Le *Théétète* au contraire a non seulement la vie et l'éclat habituels aux ouvrages de Platon, mais il est d'un abord plus accessible, bien qu'il réclame du lecteur une attention soutenue. Il témoigne aussi, avec une clarté particulière, du souci que Platon a toujours eu du rapport à établir entre la forme et le fond, des réflexions qui lui venaient à l'esprit, quand il comparait les avantages ou les inconvénients réciproques de la forme narrative et de la forme dramatique. Il a encore cet intérêt accessoire que, dans ces dernières années, un papyrus nous a apporté un fragment d'un des commentaires qui lui avaient été consacrés ; c'est ainsi le seul dialogue platonicien pour lequel nous ayons jusqu'à présent connaissance d'une exégèse antérieure à celle des Néoplatoniciens.

Voici l'introduction, ; je vous demande la permission, quoique le morceau soit assez long, de le citer en entier ; car il a pour notre point de vue une importance spéciale. Les deux interlocuteurs sont Euclide et Terpsion (1) :

(1) Traduction A. Diès (collection Budé). La scène est à Mégare, résidence d'Euclide.

EUCLIDE : Ne fais-tu qu'arriver de la campagne, Terpsion ? Ou bien y a-t-il longtemps que tu es de retour ? — TERPSION : Assez longtemps déjà. Je te cherchais précisément et m'étonnais de ne pouvoir te trouver. — E. : C'est que je n'étais pas dans la ville. — T. : Où étais-tu donc ? — E. : Je descendais vers le port, quand j'ai rencontré Théétète, qu'on ramenait du camp de Corinthe, l'emportant vers Athènes. — T. : Vivant ou mort ? — E. : Vivant, mais à grand-peine ; car il est durement atteint. Plus encore que de ces blessures, le mal dont il s'en va, c'est l'infection qui a régné parmi les troupes. — T. : Serait-ce la dysenterie ? — E. : Oui. — T. : Quel homme nous allons perdre, à ce que tu m'annonces ! — E. : Un homme de tout mérite, Terpsion, puisque tout à l'heure encore, on faisait, devant moi, force éloges de sa conduite en cette bataille. — T. : A cela, rien d'étonnant. Le surprenant serait beaucoup plutôt qu'il ne fût point ce qu'il est. Mais comment n'est-il pas venu faire halte ici, à Mégare ? — E. : Il avait hâte d'être chez lui, car j'ai eu beau le prier et le conseiller, il n'a pas voulu consentir. Je lui ai donc fait conduire ; et, sur mon chemin de retour, je me rappelais avec émerveillement quelle divination il y avait, comme en tant d'autres paroles de Socrate, en celles qu'il a dites de lui. C'est peu de temps avant sa mort, me semble-t-il, qu'il rencontra Théétète, encore adolescent ; à le voir le près et à l'entretenir, il admira vivement son heureuse nature. Quand je ne trouvais le visiter à Athènes, il me racontait les entretiens échangés en leur dialogue, et qu'il valait la peine d'entendre, assurément, et me dit qu'infailliblement il deviendrait célèbre, s'il parvenait à l'âge d'homme. — T. : Et l'après ce qu'on voit, Socrate disait vrai. Mais quels étaient ces entretiens ? Pourrais-tu me les raconter ? — E. : Non, par Zeus, au moins pas de tête, comme cela. Mais je mis alors par écrit, sitôt rentré, mes souvenirs immédiats. Plus tard, à mon loisir, j'écrivis au fur et à mesure ce qui me revenait en mémoire, et, toutes les fois que je retournais à Athènes, j'interrogeais un nouveau Socrate sur ce qui manquait à mes souvenirs, et, rentré ici, je corrigéai mon travail. Si bien qu'en somme l'ensemble des entretiens s'est trouvé transcrit. — T. : C'est vrai ; je te l'ai déjà ouï conter auparavant, et j'eus toujours, au fait, dessein de te demander à les voir, bien que j'aie différé jusqu'ici. Mais qui nous empêche de les parcourir maintenant ? J'ai d'ailleurs besoin de repos, moi qui arrive tout juste de la campagne. — E. : Eh bien ! j'ai moi-même poussé jusqu'à Erinos en accompagnant Théétète ; aussi prendrai-je sans déplaisir ce moment de repos. Ainsi rentrons ; pendant que nous nous reposerons, mon esclave nous fera lecture. — T. : Tu as raison. — E. : Voici le volume, Terpsion. Toutefois j'ai mis l'entretien par écrit de telle façon que Socrate, au lieu de me le raconter comme il fit, converse directement avec ceux qui, d'après son récit, lui donnaient la réplique. C'étaient le géomètre Théodore et Théétète. J'ai voulu éviter, dans la transcription, l'embarras que produisent, en s'entremêlant aux arguments, les formules de narration où Socrate note ses propres exposés par des « et moi j'affirmai » ou bien « et moi je dis », et les répliques de l'interlocuteur par des « il en convient » ; ou bien « il ne voulut point l'accorder. » Voilà pourquoi j'ai fait, dans la transcription, un dialogue direct entre lui et ses interlocuteurs et l'ai dérangée de toutes ces formules. — T. : Et tu n'as rien fait là que de convenable, Euclide. — E. : Eh bien ! esclave, prends le volume et lis.

Cette introduction est d'abord pleine de naturel et de vie. Elle contient de plus la seule confidence que Platon nous ait faite sur son art. Elle montre qu'à un moment de sa carrière il s'est posé très nettement cette question : cette forme du dialogue encadré dans un récit, qu'il avait adoptée dans ses plus importants écrits et où il s'était montré un maître incomparable, n'avait-elle pas ses désavantages ? Platon n'y avait vu longtemps, semble-t-il, que du bénéfice. Au moment où il commence la série de ses dialogues

logiques, qui ont un caractère plus technique que les précédents, il lui vient des scrupules. On voit qu'il est particulièrement important de fixer, au moins dans des limites approximatives, la date du *Théétète*. Or il est déjà assez délicat de se prononcer ; avant d'en venir à la date de composition du dialogue, pour celle de la scène qui est rapportée par Euclide à Terpsion. Qu'est ce que la bataille de Corinthe où Théétète s'était distingué ? Il y a eu en 394 une guerre que l'on a appelée *la guerre de Corinthe*, et pendant laquelle une bataille fut livrée aux environs de Némée. Vingt-cinq ans plus tard, en 370-369, Iphicrate mena dans la région une expédition destinée à venir au secours des Spartiates contre les Thébains. Des deux événements, le premier est le plus considérable. On préfère cependant aujourd'hui, le plus souvent, croire que Platon a visé le second ; ce qui conduit à dater le dialogue d'une époque postérieure à 369. Les critères stylistiques paraissent à beaucoup confirmer cette hypothèse. Il reste cependant, à mon sens, de l'incertitude. Toutefois, on peut trouver vraisemblable la chronologie relative qui place le *Théétète* après le *République*, et le met en tête de la série des dialogues *logiques*. Le lien, pour le fond, est manifeste entre eux et lui ; il y a une différence de forme. Il appartient encore — et c'est pour cela que c'est lui que j'étudie, — au groupe d'écrits où les personnages sont caractérisés avec précision, où la mise en scène de la vie et de la couleur, tandis que le *Parménide* ou le *Sophiste* ont, comparativement, quelque aridité. Je suis peu disposé pour ma part à accepter l'opinion de M. l'abbé Diès qui juge le *Parménide* antérieur au *Théétète* en alléguant la mention qui est faite dans ce dernier d'un entretien qui eut lieu autrefois entre Parménide et Socrate ; M. Diès voit là une allusion au dialogue qui porte le nom du premier ; il est possible néanmoins que Platon n'en eût encore formulé que le projet ; car dans le *Théétète* il se refuse à discuter à fond la thèse des Eléates, et on n'a pas l'impression qu'il s'y refuse parce qu'il l'aurait déjà réfutée ; on a plutôt celle qu'il demande un délai et prépare cette réfutation.

Qu'était-ce que ce *Théétète* pour lequel le récit d'Euclide éveille en nous une si vive sympathie ? A l'époque où il nous est ainsi présenté, c'est un jeune homme très bien doué, qui a attiré l'attention de Socrate. Il tint plus tard les promesses qu'il paraissait alors donner, et il devint un des mathématiciens les plus inventifs que la Grèce ait produits. Il semble que l'on retrouve le fond de son enseignement et ses principales découvertes dans certains livres (notamment le X^e) d'Euclide, — Euclide le géomètre, l'auteur des *Eléments* qui sont devenus classiques ; non pas l'Euclide

qui a vécu à l'époque alexandrine et qu'il ne faut pas confondre avec le disciple de Socrate, avec le chef de l'école mégarique que nous avons vu s'entretenir avec Terpsion. Théétète ne fut pas lui-même disciple de Socrate ; son maître fut le géomètre Théodore de Cyrène, que Platon aurait visité au cours de l'un de ses voyages, si l'on en croit la tradition que reproduit Diogène-Laërce. Il avait connu aussi Protagoras, et subi l'influence de sa doctrine. Selon Paul Tannery, il a été le fondateur de la théorie des incommensurables. Il paraît avoir pris une part considérable à la construction des cinq solides que les anciens appelaient les cinq corps de Platon, à savoir le cube, la pyramide, le dodécaèdre, l'octaèdre et l'icosaèdre ; particulièrement celle des deux derniers lui serait due. D'après l'étude très approfondie que lui a consacrée une élève de Wilamowitz, Eva Sachs, il serait né vers 415 et Platon, qui n'est pas très soucieux — nous en avons vu déjà des exemples — d'exactitude minutieuse dans sa chronologie, ne se serait pas demandé si vers 399 ou un peu avant — avant la mort de Socrate en tout cas — il était déjà assez mûr pour soutenir une discussion telle que celle où il lui donne un rôle de premier rang. Platon le représente comme réalisant, en son tempérament, l'équilibre des deux dispositions naturelles qu'il s'est plu souvent à distinguer, la vivacité d'esprit, qui risque d'être superficielle, et la gravité, qui a pour danger la lenteur ; corrigeant l'une par l'autre, Théétète est le type accompli de l'adolescent voué à la philosophie et Théodore symbolise ces heureux dons en lui prêtant une curieuse ressemblance avec Socrate lui-même (1) :

« Ne m'en veuille point », dit Théodore à Socrate, « il n'est point beau ; il te ressemble, et pour le nez camus et pour les yeux à fleur de tête, encore qu'il ait ces traits moins accentués que toi... Or sache bien que de tous ceux que j'ai pu jamais rencontrer. — et le nombre est bien grand de ceux que j'ai fréquentés — je n'ai encore constaté chez aucun une si merveilleuse nature. Apprenant avec une facilité dont on trouverait à peine un autre exemple, avec cela remarquablement doux, par-dessus tout brave plus que personne, je n'aurais jamais cru possible un tel ensemble et ne vois point qu'il se rencontre. Au contraire, ceux qui ont cette acuité, cette vivacité d'esprit, cette mémoire, ont la plupart du temps une forte pente à la colère ; ils se laissent emporter, de bonds en bonds, comme des bateaux sans lest et leur naturel a plus d'exaltation que de courage. Ceux qui sont plus pondérés ne se portent vers les études que d'un mouvement plutôt nonchalant et lourd l'oubli. Mais lui va d'une allure si égale, si exempte de heurts, si efficace, vers les études et les problèmes, avec une douceur abondante, avec cette effusion silencieuse de l'huile qui s'épand, qu'on s'étonne de voir, en un si jeune âge, cette façon de réaliser de tels accomplissements.

Les autres personnages, à part Socrate, sont secondaires. Le

(1) P. 158, trad. Diès.

problème proposé est la définition de la science ; c'est par conséquent celui qui est par excellence l'objet même de la philosophie de Socrate. Bien entendu, une définition satisfaisante ne sera pas obtenue ; mais on aura fait place nette ; on en aura rejeté plusieurs qui pouvaient paraître séduisantes ; et l'on aura procédé, en les examinant, à une discussion de certaines thèses essentielles. Le dialogue de développe en trois étapes, l'analyse de trois formules avancées successivement par Théétète : la science est-elle la sensation ? — est-elle l'opinion ? — est-elle l'opinion fondée sur une raison vraie ? Des trois étapes, la première est la plus longue et la plus intéressante. Platon y ramène la formule : science = sensation, à la thèse fameuse de Protagoras : l'homme est la mesure de toutes choses, et il n'a pas grand'peine à réfuter ce relativisme qui confond erreur et vérité, puisque les opinions des hommes sont diverses, parfois même contradictoires, et qu'ainsi toutes ne peuvent être vraies à la fois, contrairement à la thèse. Elargissant la question, et discutant plus à fond cette thèse, qui apparaît ici comme plus digne d'attention, malgré sa fausseté, qu'elle ne semblait l'être dans le *Protagoras*, Socrate montre que le relativisme est la loi du monde d'ici-bas, du monde du devenir, où tout — selon la pensée d'Héraclite, transmise à Platon par son maître Cratyle — est mouvement incessant, flux et reflux perpétuel ; ce mouvement est d'une double nature, translation et altération ; ainsi donc nous ne savons pas ce qu'est cette sensation, que Théétète donnait pour garante de la vérité ; elle n'existe ni dans l'objet, ni dans le sujet, ou plutôt elle n'y a qu'une existence éphémère, dans ce rapport fugitif entre l'un et l'autre, d'où sort par exemple la vision, la couleur. Vérité et science sont-elles donc dans la thèse opposée, dans celle de la permanence, soutenue par les Eléates ? Platon se refuse à engager ce débat en l'occurrence. Il le réserve, nous l'avons dit, pour un autre dialogue, qui sera le *Parménide*. Nous savons du reste qu'il pense que la vérité est entre Héraclite et Parménide ; elle n'est ni dans le multiple insaisissable, ni dans l'un immuable ; elle est dans les formes, dans les idées, multiples mais immuables, et ce sont elles qui sont matière de science. Je n'aborde pas la question très délicate de savoir si Platon, dans le *Théétète* déjà et ensuite dans les dialogues qui lui sont apparentés, procède ou non à une révision de la théorie des idées, telle qu'il l'avait exposée dans la *République*. Aux partisans d'Héraclite il oppose ici, non pas Zénon et ses disciples, mais des sensualistes grossiers, qui nient toute réalité des actions (πραξις) et n'admettent que ce qui a une substance matérielle. Je laisse de côté aussi l'arrière-

plan du *Théétète*, et je ne recherche pas lesquelles parmi les doctrines contemporaines Platon peut avoir spécialement visées. Qu'il ait visé, parmi les philosophes plus anciens, Protagoras et Héraclite, cela est manifeste ; mais pour l'exposé qu'il donne de la doctrine du premier, pour celui de la thèse des sensualistes, avait-il une source précise, ou bien, comme M. Diès tend à le penser, est-ce lui-même qui, tout en partant de certaines données historiques, construit systématiquement la thèse dont elles lui fournissent les éléments ? Je trouve personnellement l'opinion de M. Diès assez vraisemblable, et elle est la plus conforme à la méthode habituelle de Platon

Ce qui nous intéresse ici, c'est ce que le dialogue présente de dramatique et de vivant. La figure de Socrate n'y est pas moins intéressante que celle de Théétète. Toujours reprise, toujours retouchée par Platon, elle s'enrichit, en chaque nouveau dialogue, de quelque trait. Dans quelle mesure reste-t-elle conforme à l'histoire ? Ne nous posons pas cette question difficile. Constatons seulement combien elle est originale, tout en donnant une impression de réalité. Le trait qui est le plus marqué dans le *Théétète* semble bien d'ailleurs celui qu'on ne peut guère nier avoir été le trait caractéristique du Socrate véritable ; celui qui explique, comme Platon le lui fait dire dans l'*Apologie*, la διαβολή, le préjugé qui s'est peu établi contre lui et a provoqué l'accusation dont il a été victime ; c'est sa *maïeutique*, ce rôle d'interrogateur, d'examineur qu'il s'était donné, et qu'il poursuivait obstinément, au hasard des rencontres ; ce rôle d'apôtre, peut-on dire, d'un apôtre qui prétend ne rien savoir, qui se défend d'enseigner, mais qui chasse l'erreur, provoque la réflexion, éveille la conscience. Ce mot même de *maïeutique*, c'est dans le *Théétète* qu'on le rencontre d'abord, et c'est dans le *Théétète* qu'on en trouve la signification (1) :

Mon art de la maïeutique a mêmes attributions naturelles que celui des accoucheuses. La différence est qu'il délivre les hommes et non les femmes et que c'est les âmes qu'il surveille en leur travail d'enfantement, non point le corps. Mais le plus grand privilège de l'art que, moi, je pratique, est qu'il sait faire l'épreuve et discerner, en toute rigueur, si c'est apparence vaine et mensongère qu'enfante la réflexion du jeune homme, ou si c'est fruit de vie et de vérité. J'ai, en effet, même impuissance que les accoucheuses. Enfanter en sagesse n'est point en mon pouvoir, et le blâme dont plusieurs déjà m'ont fait opprobre, qu'aux autres posant questions je ne donne jamais mon avis personnel sur aucun sujet, et que la cause en est dans le néant de ma propre sagesse, est blâme véridique. La vraie cause, la voici : accoucher les autres est contrainte que le Dieu m'impose : procréer est puissance dont il m'a écarté.

(1) P. 168, trad. Diès.

Je ne suis donc moi-même sage à aucun degré, et je n'ai, par devers moi, nulle trouvaille qui le soit et que mon âme à moi ait d'elle-même enfantée. Mais ceux qui viennent à mon commerce, à leur premier abord, semblent quelques-uns même totalement ne rien savoir. Or tous, à mesure qu'avance leur commerce et pour autant que le Dieu leur en accorde faveur, merveilleuse est l'allure dont ils progressent, à leur propre jugement comme à celui des autres. Le fait est pourtant clair qu'ils n'ont jamais rien appris de moi, et qu'eux seuls ont, de leur propre sein, conçu cette richesse de beaux penseurs qu'ils découvrent et mettent au jour. De leur délivrance par contre, le Dieu et moi sommes les auteurs.

Socrate vient de se définir lui-même ; il trace aussi le portrait plus général du philosophe, portrait qu'il a si souvent esquissé déjà dans *la République*, dans le *Phédon*, et auquel il donne des lignes plus précises. Nous avons ici en quelque sorte, comme l'a dit M. Diès, la contre-partie de la diatribe de Calliclès dans le *Gorgias*. Au fond, l'image est la même, mais ce que raille Calliclès, Socrate l'exalte (1).

Ce que dès leur jeunesse, tout d'abord, les philosophes ignorent, c'est quelle route mène à la place publique, à quel endroit se trouvent et le tribunal et la salle du conseil, et toutes autres salles de délibération commune dans la cité. Les lois, les décisions, leurs débats ou leur rédaction en décrets, ils n'en ont ni le spectacle ni l'écho. Les brigues des hétaires à l'assaut des magistratures, les réunions, festins, parties agrémentées de joueuses de flûtes, ils ne songent même pas en rien à y prendre part. Ce qui est arrivé de bien ou de mal dans la ville, la farce qu'à celui-ci ont transmises ses ancêtres, hommes ou femmes, le philosophe n'en a nul soupçon. pas plus, dit le proverbe, que du nombre de tonnelets que remplirait la mer. Et qu'il ignore tout cela, lui-même ne le sait point ; ou, s'il s'en abstient, ce n'est point par gloriole, c'est qu'en réalité son corps seul a, dans la ville, localisation et séjour. Sa pensée, pour qui tout cela n'est que mesquinerie et néant, dont elle ne tient compte, promène partout son vol, comme dit Pindare, « sondant les abîmes de la terre » et mesurant ses étendues, « au terme des profondeurs célestes » poursuivant la marche des astres et « de chaque réalité scrutant la nature en son détail et en son ensemble, sans que jamais elle se laisse redescendre à ce qui est immédiatement proche. »

Suit la jolie anecdote de Thalès se laissant choir dans un puits, tandis qu'il observait les astres, et raillé par « une accorte et plaisante soubrette ».

Des morceaux comme celui-ci constituent en apparence une digression ; mais il n'y a guère de digression véritable chez Platon, et, si j'étudiais ici plus rigoureusement la signification philosophique du *Théétète*, il ne me serait pas difficile de vous montrer comment le portrait du philosophe est solidement inséré dans la trame du dialogue, et qu'il n'est pas seulement une page à effet, où Platon étale son art. Cet art se révèle d'ailleurs même dans les discussions les plus abstraites, qui sont vivifiées par l'invention

(1) P. 204, trad. Diès.

heureuse des images, — métaphores ou comparaisons, quand Platon ne va pas jusqu'à l'allégorie et au mythe. Le *Théétète* abonde en trouvailles précieuses de ce genre. J'en indiquerai au moins deux. C'est d'abord, dans une analyse très pénétrante de la mémoire, l'image du bloc de cire, marqué d'empreintes, qui a passé dans tous les traités de psychologie. C'est aussi, dans le grand développement sur l'erreur, celle du colombier et des colombes. Je citerai cette dernière (1) :

Vois si l'on peut posséder la science sans l'avoir. Tel serait le cas d'oiseaux des champs, colombes ou autres qu'on aurait pris à la chasse et pour qui, chez soi, l'on bâtirait un colombier où les élever. En un certain sens, j'imagine, nous pourrions affirmer qu'on les a sans cesse, puisqu'on les possède... Mais dans un autre sens, on n'en aurait aucun. On disposerait seulement à leur sujet d'une puissance, une fois qu'on les aurait sous la main dans une clôture, celle de les prendre et les avoir quand on voudrait, attrapant tour à tour l'un ou l'autre qu'il plairait, puis le relâchant, et cela pouvant se faire autant de fois que bon semblerait... Par une fiction nouvelle, en réplique de cette cire que nous modelions dans les âmes en je ne sais quelle figure, fabriquons cette fois, en chaque âme, une espèce de colombier contenant toutes variétés d'oiseaux, les uns par bandes bien distinctes, les autres par petits groupes, le reste par unités solitaires qui vont et viennent à travers tous les autres au caprice de leur vol... Il nous faut d'abord affirmer que dans l'enfant cette cage est vide, puis, en place d'oiseaux, nous figurer des sciences...

Je me contente de vous faire sentir avec quelle habileté l'image est poursuivie, sans insister sur l'usage que Platon en fait pour expliquer une thèse dans le détail de laquelle je n'ai pas voulu entrer. Si je ne vous ai pas montré ce qu'il y a de profond et de subtil dans l'interprétation qu'il propose du phénomène de la mémoire et de celui de l'erreur, vous aurez au moins compris quel admirable professeur devait être Platon. Est-il possible de donner plus de vie à la dialectique, de rendre plus concrète la matière la plus abstruse ? Un Bergson seul nous rend parfois quelques-uns de ces prestiges. A l'approche de la vieillesse, au moment où l'imagination allait chez lui se durcir, et où il commençait à se sentir entraîné vers la manière toujours puissante et colorée, mais parée de moins de grâces, qui est celle de ses dernières œuvres, Platon conservait, en écrivant le *Théétète*, une hardiesse et une fraîcheur dans l'invention, dont les exemples que j'ai choisis vous auront, je l'espère, communiqué la séduction.

(A suivre.)

(1) P. 241, Diès (traduction légèrement retouchée).

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-1933.)

XI

Critique de la démocratie (Suite).

Jusqu'ici nous avons suivi Tocqueville dans sa critique de la démocratie en tant que régime politique affectant les *individus*. En Amérique, aux groupes d'individus réunis dans la commune, le comté ou l'Etat, se superpose la Confédération des Etats, qui est une démocratie de collectivités. Les principes démocratiques appliqués aux *collectivités* suscitent le problème des rapports entre l'indépendance et l'interdépendance des Etats dans le champ de la vie nationale.

Les Américains n'ont jamais connu la centralisation. Les circonstances historiques de l'établissement des puritains et des cavaliers en Amérique au xvii^e siècle et l'esprit d'autonomie qui animait les uns et les autres ne laissaient pas d'autre choix que la forme fédérative, lorsque, au cours de la lutte contre l'Angleterre, les colonies, dans leur bonne volonté de coopération, qui n'excluait pas la fierté, prirent conscience de leur solidarité. La Constitution investit le gouvernement fédéral de pouvoirs suffisants pour établir un lien organique dans la vie intérieure et veiller au développement extérieur de la nation ; elle laissa aux Etats le soin de régler tout ce qui ne dépendait pas nécessairement de l'action commune. Les charges financières assumées par les Etats pendant la guerre furent consolidées et devinrent dette nationale ; une Banque nationale fut créée pour assainir la monnaie et recevoir les dépôts du Trésor ; un *tarif* fut décrété, pour fournir des ressources au gouvernement

et pour protéger l'industrie naissante ; une armée et une marine furent organisées (dont on eut bientôt besoin dans la guerre avec l'Angleterre en 1812) ; les intérêts moraux et matériels des Etats-Unis furent défendus au dehors (comme on le vit lors de la proclamation de la doctrine de Monroe).

Par contre, les Etats ont leurs assemblées, leurs cours de justice, leur exécutif, leur administration ; font leurs lois ; lèvent leurs impôts ; règlent chez eux le régime de la propriété, du commerce, des contrats, du mariage ; décident du mode d'élection des représentants et des magistrats ; votent leur budget et en font tel usage qu'il leur semble bon. Toutes les démarches de la vie quotidienne dépendent des Etats. Aussi, remarque Tocqueville, n'est-il pas étonnant que les citoyens, dont les intérêts immédiats, avec le cortège de sentiments qui les accompagne, sont liés à leur Etat particulier, s'attachent plus à lui qu'au gouvernement fédéral, qui n'administre que les problèmes généraux et lointains. S'il surgit un conflit entre l'orientation régionale et l'orientation nationale, n'est-il pas à craindre que le lien entre la région et la nation, dont dépend l'unité du pays, soit ébranlé ? C'est ce que le voyageur français put observer à l'époque de son séjour en Amérique. Les tendances des Etats du Nord divergeaient des tendances des Etats du Sud et la menace d'un différend grave prenait corps, comme le prodrome d'un grand orage.

A supposer, pense Tocqueville, que certains Etats veuillent recouvrer leur indépendance, rien ne les empêchera de le faire ; il est probable même que le gouvernement fédéral n'essaiera pas de les maintenir unis par la force. A moins cependant, ajoute-t-il, qu'il ne puisse s'appuyer sur un groupe important d'Etats dont « l'intérêt particulier soit intimement lié à l'existence de l'Union ». (II, x, 353.) C'est une remarquable prophétie de ce qui devait précisément se produire en 1861...

Préférant s'abstenir de conjectures, l'écrivain veut avant tout comprendre et faire comprendre la situation. Il y a de nombreuses et fortes raisons qui doivent déterminer les Etats de la Confédération à rester unis. Liés ensemble, ils sont forts ; dissociés, ils seraient faibles, incapables de résistance en face d'un danger extérieur, peu capables de profiter d'occasions d'agrandissement s'il s'en présentait. Liés, les Etats forment un immense marché favorable aux échanges commerciaux ; dissociés, ils élèveraient les uns contre les autres des douanes intérieures. Dans la situation actuelle, les chances d'entente s'étaient grandement accrues depuis la Révolution. Un grand mouvement d'uniformisation morale avait eu lieu depuis l'établissement de routes et de

la poste fédérale, depuis l'action politique commune au Congrès et l'effort commun pour assurer sécurité et puissance à la Confédération vis-à-vis de l'étranger. Tocqueville est très frappé du fait que les dissemblances religieuses se sont aplanies, que la même passion d'enrichissement et le même culte du bien-être sont devenus les traits dominants. Les activités du Nord et du Sud sont complémentaires : là, industrie, commerce et finance ; ici, agriculture et production des matières premières de l'industrie (coton, canne à sucre, indigo, tabac). L'Ouest récemment colonisé est le grenier à céréales du pays. Un patriotisme commun anime les trois régions. Ce n'est pas le patriotisme des nations européennes, qui attache les habitants au sol par un sentiment filial et fait de leur respect des traditions et des souvenirs un instinct. Les Américains s'attachent à leur pays par une démarche de la raison, comme l'exploitant d'un beau domaine aux richesses qu'il a créées par l'organisation, l'ordre et la persévérance, par toute son intelligence et toute son énergie. Si ce n'est un élan du cœur, c'est une conviction de l'entendement — et un sentiment d'orgueil, dont aucun Américain n'est dépourvu.

Pourtant des différences subsistent entre le Nord et le Sud, suffisantes pour créer un véritable antagonisme. Tocqueville, si clairvoyant d'ordinaire, commet une erreur lorsqu'il analyse les raisons de cette querelle. Il l'attribue non pas à une opposition d'intérêts, mais à l'opposition des mœurs (II, x, 363).

Sans doute l'opposition des mœurs doit être prise en considération. L'institution de l'esclavage a fait des planteurs du Sud une classe à part. Dispensés de l'obligation du travail, se reposant sur des intendants pour l'exploitation de leur domaine et sur des intermédiaires pour les transactions commerciales, ils jouissent de loisirs que ne connaissent pas ou que dédaignent leurs compatriotes du Nord. De ces loisirs, ils font souvent un usage noble et délicat, pratiquant les exercices virils, recherchant un luxe de bon aloi, attachés à la culture, sociables, hospitaliers, magnifiques. Par contre, l'habitude du commandement absolu les rend hautains. Ce sont des aristocrates-nés (sauf exception, comme dans le cas de Jefferson), qui n'admettent que pour la forme le principe de l'égalité des hommes, inscrit dans la Déclaration d'Indépendance. Depuis que la démocratie avancée l'a emporté dans l'esprit de la majorité et dans les conseils du gouvernement, ils nourrissent une irritation à peine contenue. Gens du Sud et gens du Nord, associés par les nécessités de la vie en commun, sont séparés par une véritable incompatibilité de caractère. On sait ce

qu'il arrive — dans un ménage ou dans une nation — quand pareils heurts se produisent.

Ce n'est pas tout. Depuis que l'exode vers l'Ouest s'est accéléré et que des territoires, puis des Etats, ont surgi au delà des Alleghany, le centre de densité de la population s'est déplacé. Le Sud, du temps des Fédéralistes, avait dominé la politique. Maintenant, sa population restant stationnaire, tandis qu'elle se multipliait dans l'Ouest, ses représentants à la Chambre basse sont submergés. Au Sénat, ils ont conservé leur nombre ; mais leur doctrine politique est battue en brèche par la démagogie. Ils se voient obligés de se retirer sous leur tente, en maugréant.

Tocqueville aurait renforcé cette observation, qui fait honneur à sa perspicacité, s'il avait fait intervenir le facteur de l'immigration étrangère. Celle-ci était devenue très importante depuis que la navigation à vapeur avait facilité la traversée de l'Océan. Les éléments qu'elle avait fournis, dans le premier tiers du XIX^e siècle, appartenaient en général à la démocratie avancée.

C'étaient des Britanniques — Anglais, Ecossais ou Gallois — qui, acquis aux idées « chartistes », impatients de voir la réforme électorale sans cesse différée, étaient allés chercher en Amérique une terre plus hospitalière aux revendications du peuple. Les Irlandais, qui formaient le groupe le plus compact, avaient fui l'oppression anglaise. Les Allemands étaient de ceux qui, acquis aux principes de la Révolution française, fumaient de voir leurs rois ou leurs princes maintenir durement le pouvoir absolu. Ces immigrants ne se rendaient pas dans le Sud, où il n'y avait pas place pour eux, mais dans le Nord, comblant en Nouvelle-Angleterre les vides faits par la ruée vers l'Ouest. Nouvelle cause, donc, qui avait détruit l'ancien équilibre de la population et l'ancien équilibre des partis.

Le Sud, il faut le reconnaître, était en train de perdre l'ascendant politique qu'il avait exercé au temps de la Révolution, puis jusqu'en 1825 par les Présidents qu'on avait appelés la « dynastie de Virginie ». Il y avait dans son mécontentement la rancœur d'une classe dépossédée en partie de son prestige. Mais ni cette irritation, ni l'hostilité à la démocratie avancée, ni la dissemblance des mœurs créée par une dissemblance de civilisation n'auraient suffi à provoquer des troubles avant-coureurs d'une sécession.

Quant à l'esclavage, lui non plus ne soulevait pas entre le Nord et le Sud un dissentiment capable de mettre les deux régions en violent conflit. Tocqueville s'en était sans doute rendu compte, puisqu'il ne mentionne pas l'agitation « abolitionniste »

dans le Nord, qui pourtant faisait parler d'elle. Il la néglige trop. Il faut voir là un effet de son dédain ordinaire pour les événements historiques. Si le mouvement anti-esclavagiste ne doit pas être mis au premier plan, il mérite cependant d'être considéré comme une des causes secondaires des troubles alors croissants. Dans l'ensemble, l'omission de Tocqueville n'altère pas profondément l'aspect des choses. Les convictions démocratiques et la ferveur chrétienne, dans le Nord, n'étaient pas de si forte trempe qu'elles allassent jusqu'à soulever un conflit avec le Sud au nom de la liberté et de l'humanité, en faveur des noirs.

Tocqueville voit clairement l'attitude de l'une et l'autre région vis-à-vis de l'esclavage. Dans le Nord, on s'était débarrassé de ce fléau ; mais on n'en estimait pas plus les nègres, ni ne les traitait avec beaucoup de ménagements. Bien qu'affranchis, ils étaient au ban de la société, maintenus au-dessous des blancs pauvres les plus misérables. On pouvait sentir à leur égard une sorte de répulsion. Dans le Sud, au contraire, il n'y avait pas répugnance physique de la part de maîtres qui avaient été bercés dans les bras de leurs *mammies* noires. N'en avait-on pas la preuve dans le fait que les négresses sur les plantations étaient assez du goût de leurs seigneurs, et que les mulâtres pullulaient (1) ? Mais, bien que les esclaves ne fussent pas, en général, maltraités, on ne leur reconnaissait aucun des droits de la civilisation ; ils étaient maintenus dans l'ignorance la plus complète, sous peine de sanctions sévères ; on n'avait aucune idée que l'affranchissement pût être un acte d'humanité. A quoi d'ailleurs eût abouti la manumission des esclaves ? A créer une classe abjecte de prolétaires, qui aurait été une charge onéreuse et dangereuse pour la société. L'esclavage était une plaie à laquelle on ne voyait pas de remède. Aux yeux de Tocqueville, c'était un malheur, qui ne pouvait, en évoluant, qu'entraîner de plus grands malheurs.

Ces vues sont justes. Juste aussi, momentanément, l'opinion que l'esclavage n'était pas un objet primordial de contestation entre le Nord et le Sud. Quelles étaient donc les véritables causes du conflit naissant ? C'était l'opposition des intérêts, l'antagonisme économique. Les planteurs, entraînés par leurs habitudes de somptuosité, étaient toujours en dette à l'égard des négociants

(1) Mrs Trollope, femme de lettres anglaise, qui visitait l'Amérique à la même date que Tocqueville, rapporte qu'on attribuait à Jefferson une lignée de bâtards de couleur qu'il avait maintenus sans scrupule dans la condition servile et auxquels il n'avait accordé aucun privilège sur son domaine. Il est vrai que Mrs Trollope était mauvaise langue.

et des banquiers du Nord, surtout depuis que la machine à égrener le coton, en multipliant la production, avait fait baisser les prix. Une rancune sourde aigrissait les grands propriétaires obérés et secrètement humiliés. Ils s'en prenaient au *tarif*. C'était, quoi qu'en dise Tocqueville, un réel désavantage pour eux. Ils payaient tout plus cher, au moment où ils vendaient leurs récoltes meilleur marché. Les prix des produits de l'industrie étaient plus élevés en Amérique que sur le continent. Si les gens du Sud cherchaient à importer des objets manufacturés d'Angleterre, le *tarif* les rendait dispendieux. Le fardeau des droits de douane constituait un grief grave et justifié.

Un autre problème économique se posait de façon plus urgente encore. Comment seraient divisées les terres de l'Ouest au delà du Mississipi ? En raison des méthodes primitives de culture et du piètre rendement de la main-d'œuvre noire, les planteurs avaient besoin de nouvelles terres, à mesure que les anciennes s'épuisaient. Ils poussaient fébrilement leurs entreprises toujours plus loin vers l'Ouest. Les gens du Nord, pauvres ou de moyenne condition, par contre, convoitaient ces mêmes régions de la « prairie » pour y établir à peu de frais des exploitations indépendantes, cultivées par eux-mêmes, dans l'espoir d'accéder à la propriété et à l'aisance. On savait par expérience que la main-d'œuvre servile chasse les travailleurs libres. Une lutte âpre sévissait à la « frontière » du Nord et du Sud dans les plaines du trans-Mississipi entre les représentants des deux systèmes économiques. On se demande comment Tocqueville a pu ignorer cet état de choses. Le conflit avait éclaté au grand jour en 1820 lors du compromis du Missouri. L'antagonisme continuait. Il allait atteindre son point culminant 25 ans plus tard, dans le Kansas et le Nébraska, et, après des rencontres locales sanglantes, entraîner la conflagration générale. Toutes les autres causes, signalées par Tocqueville, ont leur importance : il n'a pas mis le doigt sur le siège même du mal.

Aussi bien, le philosophe politique, selon son habitude, s'intéressait moins aux faits précis qu'aux considérations générales. Le conflit entre le Nord et le Sud, pour lui, était moins un problème spécifique que le signe d'une faiblesse de la démocratie. La démocratie américaine, de son temps, souffrait d'un mal auquel elle est sujette par nature : le déclin du pouvoir central. Qu'il s'agisse des individus ou des collectivités, les rapports entre l'indépendance et l'interdépendance sont difficiles à ajuster sous le régime de la liberté. En 1828-1833, l'Amérique était en proie à une crise de l'autorité. Tocqueville l'a bien vu. Il a pressenti

qu'il ne faudrait rien moins qu'un douloureux recours aux armes pour assurer définitivement l'Union. Comme le gouvernement fédéral répugnait à l'emploi de la force, le désordre croissait.

Tocqueville ne signale pas moins de cinq cas graves dans lesquels le pouvoir central s'était laissé déborder par les exigences des Etats.

1. Le besoin se faisait sentir, depuis un tiers de siècle, de nouvelles voies de communications. Tocqueville ne précise pas. Nous savons qu'il s'agissait de routes à travers les Alleghanys, nécessaires pour le transport d'Ouest en Est des céréales et du bétail, d'Est en Ouest des produits manufacturés. Depuis le développement de l'art de l'ingénieur, de tous côtés on construisait ou projetait des canaux. L'ère des chemins de fer s'ouvrait. Ces travaux publics, au début, avaient été entrepris par le gouvernement fédéral, au moyen de contributions des Etats ; Henry Clay s'était fait le bon artisan de ces « améliorations intérieures ». Mais les Etats, jaloux de leur indépendance, quelque peu jaloux les uns des autres, et poussés par des compagnies locales avides de profits, avaient réclamé pour eux-mêmes l'exécution de ces entreprises. On la leur avait laissée, au risque d'un manque de coordination dans les efforts.

2. Des territoires étendus étaient encore occupés dans le Sud-Ouest, en deçà du Mississipi, par des tribus indiennes. Le gouvernement fédéral montrait à leur égard des ménagements, inspirés par un certain souci d'humanité. La Géorgie ne l'entendit pas ainsi. Elle bouscula les Cherokees et les refoula au delà du fleuve.

3. Les terres libres de l'Ouest, achetées autrefois aux Indiens ou conquises sur eux par la force, appartenaient au gouvernement fédéral en vertu de l'ordonnance de 1787 ; c'est lui qui encaissait les produits de la vente aux *settlers*. Les Territoires, puis les Etats, qui se fondèrent dans cette région, réclamèrent pour eux-mêmes cette source de revenus. Après une molle résistance, on leur abandonna, sinon la propriété de ces terres inoccupées, du moins la jouissance des sommes qu'elles rapportaient.

4. Les Etats de l'Ouest étaient endettés. Les banques locales, qui avaient le droit d'émettre des billets, pratiquaient l'inflation. Aussi leur papier était-il déprécié. La monnaie fiduciaire de la Banque des Etats-Unis, gagée sur des valeurs réelles, faisait une concurrence gênante à ces dollars vidés d'une partie de leur contenu. Jackson, l'élu des « agrariens » de l'Ouest, cédant à l'insis-

tance de ses commettants, refusa de renouveler le privilège de la Banque.

5. L'opposition au *tarif* prit un caractère révolutionnaire dans la Caroline du Sud. La législature de cet Etat « annula », en ce qui la concernait, la loi sur les droits de douane et appela aux armes 10.000 volontaires pour défendre sa décision. Le général de 1815 se réveilla en Jackson ; il ne put pas permettre cette insurrection. Du moins les Caroliniens du Sud obtinrent-ils la modification de la loi du tarif.

Tocqueville constate donc, sur de nombreux points, l'effritement de l'autorité centrale. Loin que le Président Jackson, comme on le croyait en Europe, se préparât à établir la dictature, il laissait au contraire la cohésion fédérale s'en aller à vau-l'eau. Si les choses continuaient ainsi, cette sorte de démagogie régionaliste mettrait fin à la Confédération. Tocqueville a cependant trop confiance en la démocratie américaine pour ne pas croire que les « meilleurs » ressaisiront les rênes et remettront la nation dans la bonne voie (II, x, 398). La crise, dont il est témoin, lui donne à réfléchir. Mais, s'il reste en Amérique des esprits vigoureux, rien n'est perdu.

*
*
*

Jetant un coup d'œil d'ensemble sur ce gouvernement démocratique, dont il vient d'étudier les rouages, et attachant de nouveau son attention au droit public, qu'il voulait donner en exemple aux lecteurs français, Tocqueville conclut sur une note d'espoir. La démocratie, malgré ses défauts, est de texture solide. Autant que la raison humaine peut le prévoir, le gouvernement démocratique a de grandes chances de durée.

Les raisons que donne Tocqueville de la viabilité de la démocratie américaine ne sont pas toutes d'égale valeur. Ce qu'il dit de la religion n'emporte pas l'assentiment sans réserve. Pour lui, la religion, qui signifie élévation spirituelle, moralité et obéissance, est le contrepoids nécessaire des ambitions matérielles, des initiatives fougueuses et des élans véhéments que nourrit la démocratie. Il n'est pas très sûr que la religion américaine, malgré l'adhésion universelle que semble lui donner le pays, soit toujours sincère ou profonde (II, ix, 214). Cependant il ne fait qu'indiquer ces doutes, tant il a besoin de la religion pour compléter sa philosophie de la démocratie. C'est à nous d'insister. La psychologie ethnique aurait aidé Tocqueville, s'il y avait eu recours,

à préciser son interprétation. Dès les origines, la religion des puritains était plutôt une règle de vie qu'une ferveur. Peuple d'action, les Américains ont l'instinct de la discipline morale, qui est l'hygiène de l'âme, comme la santé et les sports sont l'hygiène du corps. La religion est pour eux à la fois le principe et le code de la régularité de conduite, sans laquelle la volonté, ressort essentiel du succès, se détend. La religion est également le lien social qui permet la coopération féconde sous l'égide des lois. Dans les circonstances où les exigences de la conscience individuelle ou collective sont moins impérieuses, on voit se glisser des accommodements avec l'esprit religieux. Les Américains ne s'en embarrassaient plus quand il s'agissait de l'esclavage des noirs ou de la conquête du pays sur les Indiens. Si on l'invoquait pour contenir les passions charnelles, qui menacent l'économie sociale, on l'oubliait assez facilement en matière de compétition politique, de concurrence commerciale, voire de consommation des boissons fortes. Du temps de Tocqueville la morale accommodante de Franklin, attentive à éviter les écarts qui peuvent nuire à l'ascension sociale ou à la prospérité matérielle, indulgente pour tout le reste, s'était définitivement établie. La religion persistait à titre de philosophie toute faite et surtout de règle de conformité. Présente aux cérémonies publiques, ostensiblement pratiquée le dimanche, elle donnait une satisfaction fondamentale à la conscience — la libérant par ailleurs pour les entreprises vigoureuses ou violentes de la lutte pour la richesse, de la lutte pour les places, de la lutte pour la vie. De nos jours, où la société américaine s'est en grande partie dégagée de cet appareil obligé de fidéisme et de ritualisme, on ne voit pas que la démocratie en ait souffert. Les Américains, par trait de race et par longue tradition, savent pratiquer le *self-control*. Aujourd'hui, qu'ils ne croient plus nécessaire de colorer de religion la morale individuelle et l'ordre civique, l'instinct, la conviction rationnelle et la force de l'opinion étayaient la discipline. Les avantages du gouvernement démocratique font plus pour favoriser la vertu et la solidarité, que n'avait fait la religion pour maintenir le gouvernement démocratique.

Le dessein de Tocqueville apparaît lorsqu'il aborde la question du catholicisme aux États-Unis (II, IX, 211). La religion catholique en Amérique ne s'est pas solidarisée avec le parti conservateur et la classe possédante. Elle jouit de la plus grande liberté. Elle s'accorde avec la démocratie ; la démocratie la respecte ou l'accueille. Pourquoi cet état de choses, si différent de celui qu'on observe en France ? C'est qu'en Amérique la religion est séparée

de l'Etat et que les prêtres se tiennent soigneusement à l'écart de la politique. Les désirs personnels de Tocqueville se révèlent : il voudrait voir en France la religion catholique regagner la faveur du peuple, grâce à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et le clergé catholique se rallier au gouvernement par le peuple. C'est à cette condition seulement que la démocratie s'engagera dans la voie de l'ordre, de la légalité et du respect des droits de tous... Voilà la tendance profonde de Tocqueville. C'est pour cette raison qu'il accorde tant d'importance à la religion en Amérique et qu'il étouffe si vite les soupçons qui lui sont venus sur la sincérité réelle de cette religion. On ne peut pas dire pourtant qu'il préconise la doctrine de « la religion pour le peuple ». Ce serait contraire à la loyauté et à la noblesse de son esprit. Il a lui-même des convictions religieuses sincères ; il voudrait communiquer à la nation française la force morale, le sentiment de l'ordre, le libéralisme chrétien qu'il leur doit. Ces choses ne se commandent pas. L'admiration qu'on éprouve pour le caractère de l'homme ne peut empêcher que ses idées préconçues n'aient inspiré au philosophe politique quelques illusions.

Une autre cause, plus efficace — bien que Tocqueville ne la mentionne qu'en passant — de la dignité et de la stabilité relatives de la démocratie américaine est « la diffusion des lumières ». Sans doute, le fait d'apprendre à lire et à écrire aux plus humbles n'est pas la garantie que les électeurs se guideront d'après la raison. Mais il est exact que, dans un pays discipliné comme l'Amérique, ayant acquis les mœurs de la liberté, l'instruction populaire est un puissant facteur de sagesse politique. Elle peut, pendant un temps, dans des esprits inflammables, comme ceux des Français, favoriser l'éclosion de sophismes ou d'utopies. Mais ces errements de la demi-instruction ou de l'orgueil primaire reculent devant plus d'instruction. Tocqueville a eu le courage de ne pas avoir peur de l'école pour tous.

Il n'a pas craint non plus, lui aristocrate de naissance élevé dans les traditions du parti légitimiste, entouré d'amis représentant les idées conservatrices, d'affirmer les avantages du régime démocratique — le seul à ses yeux qui puisse satisfaire les aspirations modernes, et, avec de la prudence et du temps, assurer la stabilité et la paix de la société. Les monarchies ou les aristocraties sont peu capables d'évolution. Les gouvernants s'y placent au-dessus et en dehors du peuple et exploitent les institutions à leur profit. Depuis que l'obéissance muette a cessé d'être la vertu de la foule, que la possibilité de s'élever s'offre aux roturiers, et que la spéculation politique a pris possession des cerveaux plé-

béiens, l'immutabilité du gouvernement et le pouvoir absolu ne peuvent avoir pour conséquence que la révolution. Donnez graduellement des droits au peuple, n'hésitez pas, à mesure qu'il prend conscience de ses responsabilités, à étendre ses prérogatives, vous transformerez les factieux en citoyens. Ouvrez, par la liberté et l'égalité, la carrière au talent, donnez à tous ceux qui le méritent l'accès à la propriété et au bien-être, vous ferez des agitateurs et des niveleurs des bourgeois ou des candidats à la bourgeoisie.

La démocratie est instable ; sa législation est souvent défectueuse ou à courte vue. Mais ses erreurs sont réparables, et, à la longue, la considération du bien général finit par l'emporter. Les gouvernants sont frustes ; mais ils prennent peu à peu de l'expérience. La suspicion et l'envie multiplient fâcheusement les changements dans l'administration ; mais ces mesquineries sont plutôt le fait de la jeunesse que de la maturité de la démocratie (1).

La France a reçu de l'ancien régime des traditions administratives qui lui éviteront les écueils par où passe l'administration américaine. Elle est restée centralisée, — trop centralisée même, — ce qui lui permet d'organiser fortement la défense nationale contre les ennemis qui ne manquent pas en Europe et que les Etats-Unis ne connaissent pas. Ce qui importe, ce sera de créer les mœurs de la liberté, — respect des lois, tolérance mutuelle des opinions et des croyances, participation active de tous à la chose publique, contestations ordonnées sous la sauvegarde des formes parlementaires, usage raisonnable de la presse, de la parole, de l'association. Les lois peuvent faire beaucoup pour assurer à la démocratie un fonctionnement régulier ; mais (Tocqueville le répète après Montesquieu) les mœurs font plus que les lois.

Si les descendants de la noblesse française, ralliés à la démocratie, savent abjurer ce qu'il y avait de caduc dans les idées politiques et le statut social de l'ancien ordre privilégié, ils aideront puissamment à la transformation pacifique de la France et à l'établissement des temps nouveaux. Les Américains n'ont pas d'aristocratie, et ils en pâtissent. Il ne tient qu'aux nobles de

(1) N'a-t-on pas vu, au commencement du xx^e siècle, le président Théodore Roosevelt établir une certaine stabilité dans l'administration américaine par l'ordonnance sur le *civil service* ? Ne voit-on pas les électeurs américains s'attacher de plus en plus aux mêmes représentants, qui peuvent ainsi (au Sénat surtout) acquérir des qualités d'hommes d'Etat ? N'a-t-on pas vu le peuple américain priser si haut le caractère, la fermeté et l'autorité chez certains Présidents, qu'il leur a accordé, en temps de crise, des pouvoirs dictatoriaux ?

conserver à la France une classe de chefs — nécessaire au peuple — s'ils comprennent les exigences de l'esprit moderne et que la démocratie est venue, avec la Révolution française, pour durer. Ils apporteront à la politique, à l'administration, aux problèmes des relations étrangères, leur intelligence, leur culture, leur tact, leur tenue et leur expérience, cherchant à concilier certains avantages du passé avec la liberté et l'égalité. La décentralisation communale — que Tocqueville place au premier rang de ses vœux — donnera aux notables, dans leur région, l'influence due à leurs capacités, en même temps qu'elle permettra au peuple, associé à l'administration communale, de faire l'apprentissage du *self-government*.

On sent vibrer dans ces pages la générosité de sentiment et l'idéalisme de pensée qui allaient animer Tocqueville, à son retour en France, dans l'accomplissement de son devoir de représentant libéral à la Chambre des députés. Son libéralisme avait ses limitations — qui étaient du temps. Bien peu d'aristocrates, autour de lui, ont su ainsi se détacher du passé et marcher loyalement vers l'avenir. Tocqueville était de la lignée spirituelle de La Fayette ; comme lui, il avait trouvé son chemin de Damas sur la route océane qui mène à la grande République de l'Occident.

(A suivre.)

Jean-Jacques Rousseau

par Anatole FEUGÈRE.

Professeur à l'Université de Toulouse.

VII

Le séjour à l'Ermitage : l' « ours » de M^{me} d'Epina y et le « berger extravagant » de M^{me} d'Houdetot.

Comment Rousseau en vient, par amour de son indépendance, à quitter d'anciennes chaînes pour en retrouver de nouvelles et retomber dans une captivité d'autant plus étroite que la cage sera plus agréable et les chaînes plus dorées ; comment chaque fois qu'il s'en avise, il y trouve l'irrécusable preuve d'une sombre fatalité pesant sur lui seul, alors que ce qui lui arrive est en effet tout naturel et conforme de tous points à l'ordre commun ; comment, irrité que la réalité n'égale pas son rêve, au lieu d'accuser son obstination à poursuivre des chimères, il s'en prend à tous ceux qui, sans le vouloir, sans même le savoir, lui ont causé des déceptions, leur prêtant à tort et à travers les plus noirs desseins, c'est ce que l'on va voir en étudiant ce drame de l'Ermitage, vécu par Rousseau pendant près de deux ans, époque importante à bien connaître, si l'on veut comprendre la plupart de ses écrits et notamment la *Lettre sur les spectacles*, la *Nouvelle Héloïse*, les *Confessions*, où fourmillent les allusions à ce drame, qui aboutit à la rupture de Rousseau avec sa bienfaitante amie, M^{me} d'Epina y, avec son ami intime Diderot, avec M^{me} d'Houdetot enfin qui fut la cause inconsciente de la querelle, en tournant la tête grisonnante de l'ermite, moins assagi que jamais par l'âge et par la retraite. Sans cette folle passion, il aurait été poussé comme à son ordinaire, mais d'une poussée peut-être moins fatalement irrésistible à toutes les fausses manœuvres, qui, pour la plus grande joie de Grimm, son impeccable adversaire, mettaient aux yeux du public tous les torts de son côté et lui prêtaient les appa-

rences d'une odieuse ingratitude et d'une duplicité calculée, alors qu'il était en proie à une crise passionnelle, comme il n'en avait jamais subi, alors qu'il était la vivante image du pauvre poète évoqué par Charles d'Orléans : aveugle et désolé, cherchant son chemin à tâtons « dans la forêt d'ennuyeuse tristesse », « homme égaré qui ne sait où il va ». Mais tandis qu'à la déesse qui lui demandait pourquoi il était mis en cette détresse, le gentil poète de la vieille ballade répondait avec la tristesse et aussi avec la fierté qui ne renie rien du passé :

C'est par la Mort qui fait à tous rudesse
Qui m'a tollu celle que tant aimais,

notre Jean-Jacques ne pourrait répondre que ceci :

C'est par l'Amour qui fait à tous rudesse,
Qui m'a tollu *tous ceux* que tant aimais.

« qui m'a tollu surtout celle que je n'aimais pas assez, celle que je n'avais pas su apprécier, tant qu'elle me faisait la grâce de veiller sur moi malgré moi et de me guider contrairement à mes caprices, mais que je cherche en vain, maintenant que je l'ai mise en fuite à force de rebuffades : la sagesse. J'ai beau l'invoquer du fond de ma détresse, elle ne reviendra jamais plus se poser sur mon cœur, l'éclairer d'un sourire et calmer son angoisse :

Aveugle suis, ne sais où aller dois,
De mon bâton, afin que ne fourvoye
Je vais tâtant mon chemin ça et là.
C'est grand pitié qu'il convient que je sois
L'homme égaré qui ne sait où il va.

Rousseau fut présenté par un de ses amis, Dupin de Francueil, à M^{me} d'Épinay, dont le mari, fermier général désireux de mener joyeuse vie sans gêne ni remords, avait laissé à son collègue Francueil le soin de le remplacer auprès de sa femme. Ce trio s'était formé sous le signe de la musique : « La passion de la musique, dit Rousseau, mit entre ces trois personnes une grande intimité (1). »

M^{me} d'Épinay « était aimable, avait de l'esprit, des talents ». Rousseau était très embarrassé, car il recevait, outre les confidences de M. de Francueil, celles de M^{me} de Francueil, son épouse

(1) *Confessions*, livre VII, *ibid.*, t. VIII, p. 245.

et celles de M^{me} d'Épinay, amie de l'épouse et maîtresse du mari. Rousseau parvint à conserver leur triple confiance en joignant la « douceur » et la « complaisance » à la « droiture » et à la « fermeté » (1). On voit qu'à son ordinaire il excelle à manier le style grave dans les situations qui ne le comportent guère.

M^{me} d'Épinay n'avait rien de séduisant. George Sand, qui a vu deux de ses portraits, dont l'un la montre en naïade, assure qu'elle était « positivement laide », mais « fort bien faite », et lui trouve « beaucoup de physionomie » (2). C'est en effet l'impression que produit le pastel de Liotard. On l'y voit assise dans un fauteuil ; son attitude est assez contournée : le buste penche d'un côté, la tête penche de l'autre, quatre grands doigts anguleux soutiennent le menton ; robe à falbalas qui veut être simple, bonnet blanc négligemment noué sur le cou trop court et massif, comme le sont aussi les traits du visage : front vaste, sourcils drus, nez désastreux, dont le bout vient s'épanouir presque au bord d'une large bouche. Mais ces fâcheux détails sont rachetés par l'ensemble très sympathique de cette figure, qu'éclaire un regard pétillant d'intelligence et qu'adoucit un bon sourire. « Il est certain, dit M^{lle} d'Étte, qui pourtant n'était pas bienveillante (3), que c'est une séduisante créature. Elle n'est point jolie ; elle est au milieu de quatre femmes qui font bruit par leur beauté ; elle les efface toutes (3). » Rousseau, contrairement à son habitude, ne fut pas séduit : « Elle était fort blanche, dit-il, et fort maigre », beaucoup trop maigre à son gré, et il insiste pesamment. Bref sa maigreur fit qu'il éprouva pour elle une bonne amitié de tout repos. Elle lui rendait la pareille sans y mêler rien de plus tendre, il penche du moins à le croire, sans en être bien sûr. Est-on jamais bien sûr de ces choses-là ? « J'étais bien aise... de lui donner de petits baisers bien fraternels, qui ne me paraissaient pas plus sensuels pour elle ; c'était là tout (4). » Il est probable en effet que, liée alors avec Francueil dont Grimm fut le successeur, M^{me} d'Épinay ne vit jamais en Rousseau qu'un ami, dont elle savait apprécier, en personne de goût, le tour d'esprit original et le caractère singulier : « Il est, dit-elle, complimenteur sans être poli ou au moins sans en avoir l'air. Il paraît ignorer les usages du monde, mais il est aisé de voir qu'il a infiniment d'esprit. Il a le teint brun, et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé

(1) *Confessions*, p. 245-246.

(2) G. Sand, citée par Boiteau, I, 228 note.

(3) Cf. I, 119.

(4) *Confessions*, livre IX, *ibid.*, t. VIII, p. 295.

et qu'on le regarde, il paraît joli, mais lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. On dit qu'il est d'une mauvaise santé et qu'il a des souffrances qu'il cache avec soin par je ne sais quel principe de vanité ; c'est apparemment ce qui lui donne de temps en temps l'air farouche. »

Grimm prétend qu'il fut très amoureux d'elle, « comme il n'a jamais manqué de l'être de toutes les femmes qui ont bien voulu l'admettre dans leur société ». C'était aussi l'opinion de Saint-Lambert, il ne faut pas l'oublier pour expliquer l'attitude qui sera celle du marquis au cours des événements qui vont se dérouler. Cette opinion est contestée par les deux seules personnes qui savent à quoi s'en tenir : Rousseau et M^{me} d'Epinaÿ. Mais que prouve leur témoignage ? Ils écrivent leurs mémoires l'un contre l'autre, après la rupture. En revanche, leur correspondance montre une amitié sincère, et sans mélange d'amour. Cela ne veut pas dire que Rousseau, qui tournait fort bien le madrigal, s'en privât à l'occasion. Il y a toujours en lui un « berger extravagant » qui met sa coquetterie à extravaguer gentiment, sans nul délire : « Je vous jure, lui écrivait-il par exemple que je vous ferais volontiers mettre à la Bastille, si j'étais sûr d'y pouvoir passer six mois avec vous en tête-à-tête ; je suis sûr que nous en sortirions tous deux plus vertueux et plus heureux (1). » M^{me} d'Epinaÿ a ri de cette extravagance. Rousseau a compris qu'il était allé trop loin, et pour s'excuser, il a riposté par une lettre tellement éloquente qu'il n'a pas osé l'envoyer. Il se contente de lui écrire ceci, qui est charmant et donne bien le ton de cette correspondance doucement affectueuse : « Si vous connaissiez mieux l'état de mon âme, vous verriez que vous n'êtes pas de nous deux celle qui a le plus besoin de voir l'autre. Ne prenez pas encore ceci pour une déclaration, mais bien pour le sentiment tendre et douloureux d'un cœur flétri qui a besoin de trouver dans celui d'un ami des consolations à l'amitié perdue (2). »

M^{me} d'Epinaÿ a trouvé, pour définir le rôle qu'elle voulait jouer auprès de lui, cette formule exquise : « Je veux être toujours comme une ombre heureuse autour de vous, qui vous entraîne au bonheur malgré vous (3). » Et Rousseau lui répondait, rasséré (4) : « Aimez un peu votre pauvre ours qui sait mieux ce qu'il

(1) Rousseau à M^{me} d'Epinaÿ, janvier 1757. *Corresp. générale*, t. II, p. 262.

(2) Rousseau à M^{me} d'Epinaÿ, *Corresp. générale*, t. III, p. 2.

(3) M^{me} d'Epinaÿ à Rousseau, avril 1757. *Corresp. générale*, t. III, p. 66.

(4) Rousseau à M^{me} d'Epinaÿ, *Corr. générale*, 10 avril 1757, t. III, p. 67.

sent que ce qu'il dit. » — Oui, c'est bien cela, songeait M^{me} d'Epinay, il dit force bêtises, le pauvre ours, soit qu'il se liérise, soit qu'il veuille faire des grâces, mais son cœur vaut mieux que ses discours, qui sont d'ailleurs charmants, quand on sait les comprendre...

Un jour qu'il se promenait avec elle dans son parc de la Chevrette, ils atteignirent un endroit « où était un joli potager avec une petite loge fort délabrée qu'on appelait l'Ermitage ». « Ah ! madame, s'écria Rousseau transporté, quelle habitation délicieuse ! Voilà un lieu tout fait pour moi. » C'était en 1755, avant son départ pour Genève. A son retour, il fut bien surpris de trouver, « au lieu de la vieille mesure, une petite maison presque entièrement neuve ». « Mon ours, lui dit M^{me} d'Epinay, voilà votre asile, c'est vous qui l'avez choisi ; c'est l'amitié qui vous l'offre ; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi. » « Délicieusement ému, je mouillai de mes pleurs la main bienfaisante de mon amie (1). » Après s'être fait bien prier, il accepta enfin et vint s'installer à l'Ermitage, le 9 avril 1756. Les premiers jours furent un enchantement : « Quoiqu'il fit froid et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençait à végéter ; on voyait des violettes et des primevères ; les bourgeons des arbres commençaient à poindre et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol, qui se fit entendre presque à ma fenêtre dans un bois qui touchait à la maison. Après un léger sommeil, oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyais encore dans la rue de Grenelle, quand tout à coup ce ramage me fit tressaillir et je m'écriai dans mon transport : « Enfin tous mes vœux sont accomplis (2) ! » Il écrivait à M^{me} d'Epinay : « Mon séjour me charme de plus en plus. Vous ou moi, nous changerons beaucoup, ou je n'en sortirai jamais. » (19 avril 1756.) Moins de deux ans après, Rousseau en sortira ? non sans avoir prononcé et provoqué des paroles irréparables. Que s'est-il donc passé ?

Rousseau d'abord ne tarda pas à comprendre qu'il avait perdu l'indépendance, qu'il croyait trouver à l'Ermitage. M^{me} d'Epinay entendait profiter du voisinage de son ours qui, magnifique en projets, ruminant dans son esprit ses idées sur la politique et la pédagogie, préférait ses longues promenades solitaires aux stériles conversations beaucoup plus redoutables dans le salon de la

(1) *Confessions*, livre VIII, t. VIII, *ibid.*, p. 282.

(2) *Ibid.*, livre IX, p. 288.

Chevrette qu'à Paris, parce qu'il était trop souvent impossible de s'y dérober. Quand M^{me} d'Épinay avait de la compagnie, Rousseau était à peu près tranquille : le sachant sauvage, elle n'insistait guère pour qu'il vînt au château. Mais quand elle n'avait personne pour la distraire, il fallait s'exécuter et passer de longues heures au château. Ces jours-là étaient des jours perdus pour le travail. Rousseau trouva bientôt qu'ils revenaient trop souvent. La liberté dont on le laissait jouir était précaire et sans cesse menacée, à la merci des caprices d'une jeune femme qui voulait qu'on l'amusât quand elle s'ennuyait. Aussi chaque jour apportait à Rousseau les trances de l'évasion : il se hâtait de dîner pour être plus sûr d'esquiver à temps le message redouté. « Avant une heure, même les jours les plus ardents, je partais pour le grand soleil... pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver, mais quand une fois j'avais pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétilllement de joie je commençais à respirer en me sentant sauvé, en me disant : me voilà maître de moi pour le reste de ce jour (1) ! »

Ainsi M^{me} d'Épinay constituait l'obstacle qui paralysait l'essor de son génie. Il lui en voulait de ne pouvoir se passer de lui ; son affection lui semblait encombrante et lui pesait comme une chaîne, qui plus elle le touchait et plus elle était importune : « Cette habitation, dit-il, m'imposait des devoirs doux à remplir, mais indispensables. Toute ma liberté n'était que précaire ; plus asservi que par des ordres, je devais l'être par ma volonté (2). » De là cette tentation si naturelle aux hommes enchaînés, de se rendre odieux et insupportable pour desserrer la chaîne. Ainsi Rousseau est disposé à ne pas complaire à M^{me} d'Épinay, de façon qu'elle trouve moins de plaisir à le voir et le laisse tranquille ; et d'autre part il est prêt à la juger sévèrement, à prendre en mauvaise part ce qu'elle fait ou dit. De là naîtront des querelles qui se multiplieront et s'envenimeront de plus en plus.

Comme s'il voulait s'entraîner aux querelles et ne laisser jamais se rouiller son humeur combative, Rousseau commence par se disputer avec Diderot. Quand il lui annonça son intention de ne plus habiter du tout Paris, même en hiver, Diderot poussa les hauts cris et d'Holbach, à son ordinaire, le persifla. D'Holbach, avec ses lourds quolibets germaniques, excellait à faire monter

(1) Rousseau à Malesherbes, 26 janvier 1762. *Corr. générale*, t. VIII, p. 71-72.

(2) *Confessions*, livre IX, *ibid.*, t. VIII, p. 304.

Rousseau tout en haut de l'échelle, car il aimait à le contempler au fort de sa colère. « Les sarcasmes, dit Rousseau, tombèrent sur moi comme la grêle, fondés sur ce qu'ayant besoin de l'encens et des amusements de la ville, je ne soutiendrais pas la solitude seulement quinze jours (1). » Si par hasard il avait eu encore quelque hésitation, les sarcasmes du baron vainquirent ses derniers scrupules et renforcèrent sa résolution. Diderot, lui, ne plaisantait pas ; il accusait son ami de commettre un meurtre : l'hiver en pleine campagne tuerait M^{me} Levasseur, « une femme de quatre-vingts ans (2) » ! Quand je dis que Diderot ne plaisantait pas, cela ne signifie pas qu'on doit prendre au sérieux son argument, qui n'est qu'un prétexte. La vraie raison de Diderot, celle qui le pousse mais qu'il n'avoue pas, c'est qu'il sent que Rousseau, dans la solitude, va lui échapper, qu'il cessera de combattre avec lui et sous lui le bon combat. Plus d'une fois sans doute il avait pu surprendre Rousseau condamnant, aussi hautement que chez M^{lle} Quinault l'attitude irréligieuse des philosophes. Ce Rousseau n'avait pas trop bon esprit. C'était un suspect qu'il fallait surveiller de très près. Dès cette époque Diderot pensait de lui ce qu'il écrivait en 1762 : « Je vois Rousseau tourner tout autour d'une capucinière où il se fourrera quelqu'un de ces matins. Rien ne tient dans ses idées ; c'est un homme excessif, qui est ballotté de l'athéisme au baptême des cloches. Qui sait où il s'arrêtera (3) ? »

Diderot était d'ailleurs sincèrement convaincu que Rousseau, tout comme Thérèse et M^{me} Levasseur, ne pourrait se passer de l'air et de la société de Paris durant l'hiver. Or ce qui était vrai pour les deux femmes était faux pour Rousseau. En été, elles pouvaient bavarder avec les gens du château, mais passer les longues soirées d'hiver, privées de commérages, l'épreuve était au-dessus de leurs forces. Pour Rousseau, la solitude était l'indépendance. Mais les deux commères n'eurent pas de peine à convaincre Diderot que Rousseau plus que tout autre avait besoin de voir beaucoup de monde, quoi qu'il en dit, car elles le connaissaient bien mieux que lui-même et aussi bien que Diderot. « M^{me} Levasseur est avec moi, répliquait Rousseau. Eh ! bon Dieu, que dirait-on de plus, si elle n'y était pas ?... Elle ne se plaint point : elle est très contente (4). » Elle n'osait

(1) *Confessions*, livre VIII. *ibid.*, t. VIII, p. 284.

(2) *Ibid.*, livre IX, p. 327.

(3) Diderot à M^{lle} Volland, 25 juillet 1762.

(4) A M^{me} d'Épinay, 13 mars 1757, *Corr. générale*, t. III, p. 21.

se plaindre devant Rousseau, dont elle craignait les accès de colère, mais à l'insu de Rousseau, elle implorait en gémissant l'intervention de Diderot et de Grimm. Ils eurent beau faire, Rousseau passa tout l'hiver à l'Ermitage. M^{me} d'Epinaÿ s'était peut-être permis quelque observation, soit qu'elle fût peinée de ne plus voir Rousseau pendant tout un semestre, soit qu'elle craignît pour lui la solitude, soit qu'elle intervînt pour faire plaisir à Thérèse. Rousseau lui répond sur le ton du triomphe insolent : « Je commence par vous dire que je suis résolu, déterminé, quoi qu'il arrive, à passer l'hiver à l'Ermitage, que rien ne me fera changer de résolution. »

Diderot en était pour ses frais d'éloquence. Au lieu d'en rire, il se fâcha et tança publiquement le coupable, qui frémit d'horreur en lisant ce passage du *Fils naturel* : « Il n'y a que le méchant qui vit seul. » Rousseau, pour le mieux démentir, rentra sa colère et se plaignit dans une lettre qu'il inonda de ses larmes. Est-ce pour cette raison que la lettre n'existe plus ? Diderot répondit sur le ton goguenard : « Je suis bien aise que mon ouvrage vous ait plu, qu'il vous ait touché ! Vous n'êtes pas de mon avis sur les ermites ; dites-en du bien tant qu'il vous plaira. Vous serez le seul au monde dont j'en penserai. Encore y aurait-il bien à dire là-dessus, si l'on pouvait vous parler sans vous fâcher. Une femme de quatre-vingts ans ! Adieu, le citoyen ! C'est pourtant un citoyen bien singulier qu'un ermite. » (Jeudi [10 mars] 1757.) Ce ton sec et badin bouleversa Rousseau. « Diderot, écrit-il à M^{me} d'Epinaÿ, m'a écrit une lettre qui m'a percé l'âme. Il m'y fait entendre que c'est par grâce qu'il ne me regarde pas comme un scélérat, et qu'il y aurait bien à dire là-dessus, ce sont ses termes, et cela, savez-vous pourquoi ? Parce que M^{me} Levasseur est avec moi. » Or elle en est fort contente : « Mais je vois ce que c'est. M. Grimm ne sera pas content lui-même, qu'il ne m'ait ôté tous les amis que je lui ai donnés. Philosophes des villes, si ce sont là vos vertus, vous me consolez bien de n'être qu'un méchant... J'oubliais de vous dire qu'il y a même de la plaisanterie dans la lettre du philosophe. Il devient barbare avec légèreté. On voit qu'il se civilise. » (13 mars 1757.)

M^{me} d'Epinaÿ parvint à calmer Rousseau, qui reçut avec joie la visite de Diderot : « Vous aviez bien raison, lui dit-il, de vouloir que je visse Diderot : il a passé hier la journée ici. Il y a longtemps que je n'en ai passé d'aussi délicieuse. Il n'y a point de dépit qui tienne contre la présence d'un ami. » (4 avril 1757.) On voit qu'il n'a qu'à se louer de M^{me} d'Epinaÿ et, sans doute, malgré ce qu'il croyait avoir à lui reprocher, il n'aurait pas eu le cœur

de se brouiller avec elle, sans sa passion pour M^{me} d'Houdetot. Voilà ce qui jeta l'aigreur et la défiance dans leurs rapports.

Chez M^{me} d'Houdetot, Rousseau avait fait la connaissance de sa belle-sœur, M^{me} d'Epinaÿ qu'il avait trouvée très aimable ; il avait cru lui voir pour lui de la bienveillance, mais elle n'avait pas encore jeté le trouble dans son cœur. Le coup de foudre n'éclata que le jour où il la vit apparaître soudain dans son Ermitage à cheval et déguisée en homme. Il passait alors par une crise sentimentale assez fréquente chez les hommes de son âge — il avait quarante-cinq ans — lorsqu'ils voient s'enfuir leur jeunesse et courent éperdument après elle. Cette crise avait mis son génie romanesque en effervescence. Il tâchait de se « délivrer », de chercher l'alibi dans le cher pays des songes, en écrivant sa *Nouvelle Héloïse* :

Dévoré du besoin d'aimer sans jamais l'avoir pu bien satisfaire, je me voyais atteindre aux portes de la vieillesse et mourir sans avoir vécu. Les réflexions tristes, mais attendrissantes, me faisaient replier sur moi-même avec un regret qui n'était pas sans douceur. Il me semblait que la destinée me devait quelque chose qu'elle ne m'avait pas donné. A quoi bon m'avoir fait naître avec des facultés exquisés, pour les laisser jusqu'à la fin sans emploi ? Le sentiment de mon prix interne, en me donnant celui de cette injustice, m'en dédommageait en quelque sorte, et me faisait verser des larmes que j'aimais à laisser couler (1).

Transposant ses souvenirs, il se plaît à évoquer le gracieux essaim de toutes celles qui l'ont ému, M^{lles} de Graffenried et Galley, durant l'inoubliable partie de campagne à Thônes ; « M^{lles} de Breil, M^{me} Basile, M^{me} de Larnage, mes jolies écolières, et jusqu'à la piquante Zuletta, que mon cœur ne peut oublier. Je me vis entouré d'un sérail de houris, de mes anciennes connaissances, pour qui toutes le goût le plus vif ne m'était pas un sentiment nouveau. Mon sang s'allume et pétille, la tête me tourne malgré mes cheveux grisonnants, et voilà le grave citoyen de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques, après quarante-cinq ans, redevenu tout à coup le berger extravagant (2). »

Parmi tant de beautés, il choisit les deux premières, M^{lles} Galley et de Graffenried, et le roman peu à peu s'ébauche en son esprit :

Je me figurai l'amour, l'amitié, les deux idoles de mon cœur, sous les plus ravissantes images : je me plus à les orner de tous les charmes du sexe que j'avais toujours adoré. J'imaginai deux amies plutôt que deux amis, parce que, si l'exemple est plus rare, il est plus aimable en même temps : je les

(1) *Confessions*, livre ix, *ibid.*, p. 304.

(2) *Ibid.*, p. 306.

douai de deux caractères analogues, mais différents, de deux figures, non pas parfaites, mais de mon goût, qu'animaient la bienveillance et la sensibilité. Je fis l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre faible, mais d'une si touchante faiblesse que la vertu semblait y gagner. Je donnai à l'une des deux un amant dont l'autre fut la tendre amie et même quelque chose de plus ; mais je n'admis ni rivalité ni querelles, ni jalousie, parce que tout sentiment pénible me coûte à imaginer, et que je ne voulais ternir ce riant tableau par rien qui dégradât la nature. Epris de mes deux charmants modèles je m'identifiais avec l'amant et l'ami le plus qu'il m'était possible ; mais je le fis aimable et jeune, lui donnant au surplus les vertus et les défauts que je me sentais (1).

C'est dans ces circonstances que M^{me} d'Houdetot apparaît, foudroyante incarnation de Julie : « Elle vient, je la vis, j'étais ivre d'amour sans objet ; cette ivresse fascina mes yeux... je vis ma Julie en M^{me} d'Houdetot. »

Voici comment il la vit :

M^{me} la comtesse d'Houdetot approchait de la trentaine, et n'était point belle : son visage était marqué de la petite vérole, son teint manquait de finesse, elle avait la vue basse et les yeux un peu ronds ; mais elle avait l'air jeune avec tout cela, et sa physionomie à la fois vive et douce était caressante. Elle avait une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui descendaient au jarret ; sa taille était mignonne, et elle mettait dans tous ses mouvements de la gaucherie et de la grâce tout à la fois. Elle avait l'esprit très naturel et très agréable ; la gaieté, l'étourderie et la naïveté s'y mariaient très heureusement (2).

Intelligente, bonne, pleine d'entrain et d'une étourderie charmante, Sophie Lalive de Bellegarde, âgée alors de vingt-six ans, était fille d'un fermier général. A dix-huit ans, on l'avait livrée, selon l'usage, sans la consulter, au comte d'Houdetot. Ces deux époux ont mérité qu'on les citât comme des modèles d'une inlassable fidélité, le mari envers une dame inconnue, qu'il perdit au bout de quarante-huit ans en 1793, et l'épouse envers le célèbre marquis de Saint-Lambert : qu'elle eut le bonheur de conserver jusqu'en 1803. M. d'Houdetot était le plus discret des maris. Comme on lui dénonçait perfidement la liaison de sa femme avec Saint-Lambert. « Je n'ai le droit, répondait ce galant homme, de n'exiger de M^{me} d'Houdetot que de la décence dans sa conduite. » « Nous avons, disait-il encore, M^{me} d'Houtetot et moi, la vocation de la fidélité ; seulement il y avait eu un malentendu (3). »

Saint-Lambert, « d'une politesse délicate, quoiqu'un peu froide ». est cité parmi les poètes de salon les plus goûtés de son temps. Il est connu dans l'histoire littéraire comme auteur de l'ennuyeux poème que jugeait déjà comme la postérité la clairvoyante

(1) *Confessions*, p. 308.

(2) *Ibid.*, p. 315.

(3) Buffenoir, *La comtesse d'Houdetot*, Paris, C.-Lévy (1901), p. 15.

aveugle, M^{me} du Deffand : « Sans les roseaux, les ruisseaux, les ormeaux et leurs rameaux, il aurait bien peu de choses à dire. » Il est connu surtout comme l'heureux rival de deux grands écrivains : de Voltaire, qu'il supplanta auprès de la marquise du Châtelet et de Rousseau, qu'il ne laissa pas le supplanter auprès de M^{me} d'Houdetot. En 1756, Saint-Lambert était aux armées. Avant de partir, il avait conseillé à M^{me} d'Houtetot de voir Rousseau qui était son voisin de campagne. Elle le vit, lui parla souvent de ce qui l'intéressait uniquement, à savoir de son amant, et ces confidences, qui auraient dû décourager Rousseau et guérir sa passion malheureuse, furent précisément ce qui l'aviva : « Elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimait pour son amant (1). » Rousseau lui avoua son amour : « Elle eut pitié de ma folie ; sans la flatter, elle la plaignit et tâcha de m'en guérir (2). »

Elle voulut, sans trahir Saint-Lambert, garder comme ami celui dont l'amour la flattait sans la troubler : « Elle ne me parlait de rien avec plus de plaisir que de l'intime et douce société que nous pourrions former entre nous trois quand je serais devenu raisonnable (3). »

Alors elle se faisait si tendrement compatissante que Rousseau en devenait un peu plus fou chaque jour : « Tu l'adorais et te laissais adorer ; tu soupirais pour un autre, mais ma bouche et mon cœur recueillaient tes soupirs... Je ne te rappellerai pas ce qui s'est passé ni dans ton parc, ni dans ta chambre, mais pour sentir jusqu'où l'impression de tes charmes inspire à mes sens l'ardeur de te posséder, ressouviens-toi du mont Olympe, ressouviens-toi de ces mots écrits au crayon sous un chêne (4). » Rousseau, défiant, au lieu de goûter ces appréciables faveurs, s'imagina qu'elle se moquait de lui « et de ses douceurs surannées », qu'elle s'entendait avec son amant pour « persifler » un traître qui avait eu la sottise prétention de tromper son ami Saint-Lambert. Il prit alors son air farouche et garda un silence éloquent. Elle le pressa de questions. Il daigna lui faire part de ses soupçons : « Elle en voulut rire », mais comprit bientôt qu'il n'y avait pas de quoi rire avec un homme qui entendait mal la plaisanterie : « J'exigeai des preuves qu'elle ne se moquait pas de moi... Elle ne me refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder ; elle ne

(1) *Confessions*, livre ix, p. 316.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Correspondance générale*, t. III, p. 91-92.

m'accorda rien qui pût la rendre infidèle (1). » Il s'agit là d'un amour très involontairement platonique ou d'un platonisme très impur. La nuit du 5 juin 1757, Rousseau faillit vaincre. Par un beau clair de lune, tous deux s'étaient assis, dans un bosquet, « sur un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs ». Là, dit-il, « je trouvai, pour rendre les mouvements de mon cœur, un langage vraiment digne d'eux. Ce fut la première et l'unique fois de ma vie ; mais je fus sublime, si l'on peut nommer ainsi tout ce que l'amour le plus tendre et le plus ardent peut porter d'aimable et de séduisant dans un cœur d'homme. Que d'enivrantes larmes je versai sur ses genoux ! que je lui en fis verser malgré elle ! Enfin dans un transport involontaire, elle s'écria : « Non, jamais homme ne fut si aimable, et jamais amant n'aima comme vous ! Mais votre ami Saint-Lambert nous écoute, et mon cœur ne saurait aimer deux fois. » Je me tus en soupirant ; je l'embrassai ; ...*(sic)* quel embrassement ! Mais ce fut tout (2). »

Ce récit est à bon droit célèbre. La réalité, dit-on, fut moins poétique. Ce n'est pas le souvenir de Saint-Lambert qui sauva l'honneur défaillant de la comtesse, mais bien le juron d'un charretier, qui passait dans le voisinage, criant à son cheval : « Hue ! Pousse donc ! » La coïncidence parut si comique à la jeune femme qu'elle fut secouée d'un rire inextinguible, dont Rousseau demeura fort déconfit (3).

L'idylle durait depuis trois ou quatre mois ; rendez-vous dans les bosquets, promenades au clair de lune, correspondance active, tout cela n'était ignoré de personne. Rousseau pourtant fut stupéfait en apprenant que Saint-Lambert en était instruit. Il soupçonna aussitôt M^{me} d'Épinay d'avoir méchamment dénoncé sa belle-sœur. Dans ses *Mémoires*, espèce de pamphlet inspiré et corrigé par Grimm et par Diderot pour réfuter les *Confessions* de Rousseau, M^{me} d'Épinay accuse Thérèse, jalouse de M^{me} d'Houdetot, d'avoir envoyé à Saint-Lambert une lettre anonyme. D'après Rousseau, Thérèse accuse de cette noirceur M^{me} d'Épinay, qui, jalouse elle-même de sa belle-sœur, était aux aguets et venait lui arracher les lettres de M^{me} d'Houdetot qu'elle cachait dans sa pavette. Rousseau envoie une épître indignée à M^{me} d'Épinay, qui lui demande une explication, ignorant ce qui lui vaut cette

(1) *Confessions*, livre ix. p. 318.

(2) *Ibid.*, p. 319.

(3) Cette anecdote paraît assurée, d'après les sources indiquées par I. L. Courtois dans sa précieuse *Chronologie critique de J.-J. Rousseau Annales J.-J. Rousseau*, t. XV, p. 91-92.)

algarade. Il accourt, on s'embrasse, on pleure, mais d'explication, nulles nouvelles. Depuis lors, Rousseau en est sûr, elle a résolu de le perdre. Saint-Lambert revient pour se rendre compte par lui-même de ce qui s'est passé. M^{me} d'Houdetot n'a pas de peine à calmer ses inquiétudes, d'autant plus qu'il est persuadé que Rousseau est amoureux de M^{me} d'Epinay. Très gentiment, ils vont le voir pour lui faire constater leur parfait bonheur qui le comble en effet d'une joie sans mélange ! car, dit-il, « de quelque violente passion que j'aie brûlé pour elle, je trouvais aussi doux d'être le confident que l'objet de ses amours ; et je n'ai jamais un moment regardé son amant comme mon rival, mais toujours comme mon ami. On dira que ce n'était pas encore là vraiment de l'amour Soit. Mais c'était donc plus (1). » En effet c'était plus qu'il n'aurait fallu et moins qu'il n'aurait voulu.

Rousseau qui comprend tous ses torts envers Saint-Lambert, cet ami, qu'il a trahi dans son cœur, faute de mieux, qui a plus d'une fois maudit la résistance de M^{me} d'Houdetot et le charretier d'Eaubonne, s'excuse, à son ordinaire, en rejetant sa faute sur son heureux rival et sur Sophie elle-même : « Était-ce moi qui avais recherché sa maîtresse ? N'était-ce pas lui qui me l'avait envoyée ? Eux seuls avaient fait tout le mal, et c'était moi qui l'avais souffert (2). » Au cours de cette visite, Saint-Lambert le « traita durement mais amicalement » (3). Rousseau eut l'idée assez imprévue de lui donner le régal austère, après le dîner, de la longue apologie de la Providence qu'il avait adressée à Voltaire à propos du poème sur le désastre de Lisbonne. Saint-Lambert eut l'idée assez impertinente de s'endormir pendant cette lecture, et Rousseau interloqué mais imperturbable, continua « de lire, tandis qu'il continuait de ronfler » (4). Quant à M^{me} d'Houdetot, avec l'enjouement que nous lui connaissons, elle devait avoir grand'peine à tenir son sérieux.

Saint-Lambert, pleinement rassuré, avait rejoint son poste. Mais après son départ, Rousseau s'aperçoit que M^{me} d'Houdetot n'est plus la même avec lui. Il en est si navré qu'il tombe malade, et dans son désespoir, il écrit à Saint-Lambert, le 5 septembre, une longue lettre pour lui réclamer l'amie perdue. Le marquis, touché de son grand chagrin, lui répond affectueusement qu'il ne l'accuse pas d'être un traître et qu'il souhaite garder son amitié :

(1) *Confessions*, livre IX, p.331.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 332.

« Il y a dans mon cœur, dit-il, un désir continu d'unir et de rassembler ce que j'aime et ce que j'estime le plus, et je me suis toujours fait une image charmante de la manière dont je passerais ma vie à Eaubonne entre elle et vous, si nous pouvions vous engager à vivre chez elle (1). » C'est bien ce que proposera M. de Wolmar à Saint-Preux dans la *Nouvelle Héloïse* : venir se guérir de la passion auprès de celle qui l'inspire. Il ne pose qu'une condition, qui montre bien ce qu'il reprochait à Rousseau : « Je retiens cependant la parole que vous me donnez de ne lui parler jamais contre nos liens (2). » Connaissant l'austérité de ses principes, il croit que Rousseau voulait rompre leur liaison qu'il jugeait coupable. Même avertissement de la part de M^{me} d'Houdetot : « Aimez, mon cher citoyen, deux cœurs honnêtes qui se réuniront encore pour vous aimer. Respectez et ne condamnez pas une passion à laquelle nous avons su joindre tant d'honnêteté (3). » Saint-Lambert croyait-il donc n'avoir à redouter en Rousseau que le professeur de vertu ? Ou bien avait-il flairé le rival manœuvrant pour lui aliéner le cœur de M^{me} d'Houdetot ? On l'ignore. Si dans sa lettre de rupture adressée à Rousseau, en 1758, elle n'a pas menti, M^{me} d'Houdetot n'avait pas révélé sa passion à Saint-Lambert, qui croyait Rousseau amoureux de M^{me} d'Épinay. Quoi qu'il en soit, le fait est que Rousseau servait les intérêts de sa propre passion, en prêchant la vertu à M^{me} d'Houdetot. Il a joué là un vilain jeu, plus digne d'un Tartufe que d'un Jean-Jacques. Si j'en juge ainsi, ce n'est pas sur les racontars de Diderot, mais bien sur la correspondance authentique de Rousseau, confirmée par ses *Confessions* mêmes.

Avec l'autorisation de Saint-Lambert, le commerce épistolaire reprit entre M^{me} d'Houdetot et Rousseau, elle fort réservée, mais toujours aussi affectueuse et prévenante, lui fantasque et changeant comme un ciel d'avril.

Pendant M^{me} d'Épinay annonçait l'intention d'aller à Genève consulter le docteur Tronchin. Elle proposa un jour à Rousseau de l'accompagner. C'était assez naturel, puisqu'il avait ainsi l'occasion de revoir encore une fois son pays, où, l'année précédente, il songeait à s'établir définitivement. En outre, M^{me} d'Épinay devait souhaiter d'être présentée dans la société genevoise par un Genevois qui avait là-bas d'excellentes et nombreuses relations. Rousseau pourtant voit dans l'offre de

(1) *Correspondance générale*, t. III, p. 144.

(2) *Ibid.*, p. 145.

(3) *Ibid.*, p. 123.

M^{me} d'Épinay un piège infernal : on cherche à le compromettre, à le perdre de réputation, pour l'empêcher de se retirer à Genève. Au fond, Rousseau ne voulait pour rien au monde quitter l'Ermitage, où le retenait le présence de M^{me} d'Houdetot. Il crut deviner qu'on ne lui proposait le voyage de Genève que pour l'éloigner d'elle. Il n'est pas impossible que M^{me} d'Épinay eût aussi cette idée-là qui n'avait rien de particulièrement machiavélique. M^{me} d'Houtetot ne demandait pas mieux ; car le voisinage du bruyant et encombrant amoureux ne laissait pas de la fatiguer ou de lui faire peur. Mais, devant la répugnance de Rousseau, elle comprit qu'il ne fallait pas insister ; elle le pria seulement de ne pas la compromettre en cette affaire, de ne pas laisser entrevoir qu'il refusait d'aller à Genève pour ne pas la quitter. Notons du reste que depuis le séjour de Saint-Lambert, il ne la voyait plus. Rousseau était déjà fort mécontent qu'elle ne tentât rien pour le retenir, quand il reçut une lettre de Diderot, lui enjoignant d'accompagner M^{me} d'Épinay, sous peine d'être taxé d'ingratitude. Il en fut exaspéré. Il flaira dans l'accord de ces trois personnes un complot ; non qu'il attribuât une intention hostile à M^{me} d'Houdetot, ni même à Diderot, mais il crut que, sans le vouloir, ils faisaient l'un et l'autre le jeu de M^{me} d'Épinay, car ils ne connaissaient pas comme lui les dessous de cette ténébreuse affaire. Il savait, lui, à n'en pas douter, que cette dame allait à Genève pour un accouchement clandestin ; ce renseignement sûr, il le tenait de Thérèse, qui l'avait appris du maître d'hôtel, qui le connaissait par la femme de chambre. En prenant Rousseau comme chaperon, M^{me} d'Épinay lui faisait endosser une paternité qui mettait hors de cause le vrai coupable, Grimm. Dans la correspondance de Rousseau, on ne surprend pas la moindre allusion à ce fameux secret de M^{me} d'Épinay. Il l'accuse seulement de ne lui avoir jamais pardonné sa passion pour M^{me} d'Houdetot et d'avoir tout mis en œuvre pour les séparer. Il prétend, au contraire, dans les *Confessions* que la connaissance qu'il avait de ce secret fut le motif déterminant de son refus, mais comme il ne pouvait décentement l'alléguer, il fut forcé de chercher des prétextes. De là sa longue lettre de récriminations, qui le met en si fâcheuse posture et lui donne l'air d'un mendiant ingrat, ou, comme disait Voltaire, de quelque arrière-petit-fils du chien de Diogène. Cette lettre, en a-t-il eu honte plus tard et a-t-il voulu en rejeter la faute sur les circonstances ? Le « secret » n'est-il qu'un mensonge forgé après coup par Rousseau, froidement calomniateur ? Il ne le semble pas. En 1757, il a cru cet incroyable conte qu'

flattait sa rancune : il avait compris que M^{me} d'Épinay condamnait et combattait sa passion ; il a senti qu'elle avait bien raison de le faire, et ne lui pardonnant pas d'avoir raison, il accueillit volontiers les ragots de Thérèse, prête à empêcher coûte que coûte le voyage de Rousseau, qui l'aurait éloigné d'elle pour longtemps, sinon pour toujours.

Que M^{me} d'Épinay partit pour la raison secrète qu'il nous révèle, ce n'est pas, en soi, impossible ; un précédent analogue est allégué en faveur de cette hypothèse, mais il se retourne aisément contre elle : quelques années plus tôt, voulant cacher la naissance d'un fils de son premier amant Francueil, M^{me} d'Épinay s'était bien gardée d'aller à Genève, où sa présence n'aurait pu passer inaperçue. Il en était de même cette fois-ci. Mais, dirait-on, elle n'avait alors confiance que dans Tronchin. — En ce cas, pourquoi choisir comme chaperon Rousseau plutôt que Grimm ? Si c'est pour le plaisir de compromettre Rousseau, elle se compromet elle-même bien plus gravement. Sa liaison avec Grimm est connue de tout le monde. Choisir Rousseau pour chaperon, c'est donc proclamer que Grimm ne lui suffit plus, c'est s'attribuer gratuitement un rôle odieux, c'est couvrir Grimm de ridicule, et cela uniquement pour montrer aux Genevois que leur austère compatriote n'a pu lui résister. Plus on y songe et plus la fable rapportée par Rousseau paraît inconcevable. Le fait est que M^{me} d'Épinay fut accompagnée à Genève par son mari. Le fait est que ce voyage avait si peu pour motif un accouchement clandestin qu'il en était question depuis plus de huit mois : c'est le 27 février 1757 que Rousseau écrit à Tronchin : « Il me parut qu'elle était tout à fait décidée à faire le voyage. J'aurais grande envie de l'accompagner, mais il y a bien des obstacles et ce ne pourrait guère être que pour revenir encore une fois. Je ne suis point encore bien déterminé. » Ce texte prouve encore combien était naturelle la proposition faite à Rousseau d'accompagner M^{me} d'Épinay à Genève. Le fait est que M^{me} d'Épinay est restée à Genève beaucoup plus longtemps qu'il n'était nécessaire pour accoucher en secret. Le fait est que sa santé était gravement altérée par la faute de M. d'Épinay, et qu'il faut voir dans ce mauvais état de santé, exigeant les soins d'un bon docteur, la seule raison de son voyage et de son long séjour.

Et pourtant Rousseau n'a pas menti. Ce qui me fait croire qu'il n'a menti ni en 1757, ni plus tard en écrivant ses *Confessions*, c'est qu'en 1757 il avait complètement perdu la tête qu'il n'a jamais pleinement retrouvée depuis, sauf par intermittences ; loin d'être un adroit simulateur, il était la

dupe de son imagination délirante. Il agit en dépit du bon sens le plus élémentaire : au lieu de répondre directement à Diderot et de lui donner franchement les raisons bonnes ou mauvaises de son refus, il se met en tête de choisir comme arbitre entre son ami et lui Grimm, ce Grimm, qu'il déteste déjà, on le sait par ses lettres, et non pas rétrospectivement, comme on pourrait le croire si l'on n'en jugeait que par les *Confessions*. Il adresse à ce juge imprévu une interminable apologie, où il prouve d'une plume véhémante que rien ne l'oblige à suivre M^{me} d'Epinaï : ni l'amitié, ni la reconnaissance, ni les services qu'il pourrait lui rendre. Alors tous les vieux griefs amassés depuis longtemps contre sa bienfaitrice coupable de l'avoir obligé, c'est-à-dire enchaîné et asservi, jaillissent tout à coup et font explosion. Explosion superbe, et d'une insolence blessante, qui nous montre bien la vraie raison de sa révolte : il est humilié à la pensée de se montrer à Genève, lui le Caton moderne, à la suite d'une fermière générale (1).

Grimm répond à Rousseau (28 octobre) que M^{me} d'Epinaï attache peu d'importance à cette affaire ; il l'engage à lui offrir par déférence ses services, que par bienveillance elle n'acceptera pas. Ainsi Diderot ne pourra plus reprocher à Rousseau d'être un ingrat. Rousseau est mécontent du conseil donné par Grimm : « Si je l'estimais moins, je croirais qu'il m'y tend un piège... j'ai répliqué comme il convenait . » Cette réplique est perdue. Elle était sans doute encore plus acerbe que la longue lettre apologétique du 19 octobre. Grimm crut devoir riposter par une lettre de rupture (1^{er} novembre) qui, pour ne figurer que dans les *Mémoires de M^{me} d'Epinaï*, n'en paraît guère moins authentique, Grimm n'ayant aucun intérêt à l'altérer, puisqu'elle respire en effet « la plus infernale haine » que Rousseau déclare y avoir trouvée.

Notons bien la logique de Rousseau : après avoir choisi comme arbitre Grimm, le dernier qu'il dût choisir, mécontent de sa sentence, au lieu de s'y soumettre, il l'injurie. Il écrit en même temps à M^{me} d'Epinaï une lettre « aussi honnête qu'elle pouvait l'être », mais où il ne donnait pas « dans le piège grossier d'offrir de partir avec elle », car il craignait trop de la voir accepter cette offre. Sa lettre était comme beaucoup de celles qu'il lui avait écrites auparavant, sur ce ton de cordiale et caressante rudesse, dont il avait le secret et qui lui réussit toujours auprès des femmes.

(1) Rousseau à Grimm, 19 octobre 1757. *Corr. générale*, t. III, p. 135-142.

Je suis convaincu, — et la lecture attentive des *Mémoires de M^{me} d'Épinay* n'infirme pas cette opinion — que M^{me} d'Épinay se serait laissé attendrir encore à la veille de son départ et aurait tout pardonné une fois de plus au pauvre Ours, sans son « Tyranle-blanc ». Grimm, qui ne perdait jamais la tête, exécrait Rousseau, dans lequel il voyait moins un rival qu'un enfant outrageusement gâté, dont les caprices l'excédaient. Voilà en quel sens je dis qu'il en était jaloux. Il ne tenait guère à ce que Rousseau accompagnât M^{me} d'Épinay, mais il se gardait bien de lui conseiller nettement de rester, car il était bien aise de voir la querelle s'envenimer.

Bref M^{me} d'Épinay attendit d'être à Genève pour répondre à la lettre de Rousseau du 29 octobre qu'elle aurait dû normalement recevoir à Paris, où elle se trouvait encore le 30. Cette réponse est une rupture formelle, sèche et tranchante, mais où le regret de l'amitié passée l'emporte encore sur l'amertume de la femme outragée.

Rousseau, il faut lui rendre justice sur ce point, Rousseau, quand il adressait à Grimm sa longue lettre de récriminations, comprenait que son attitude entraînait logiquement son départ de l'Ermitage. Il y indiquait à la fin son intention de quitter cette demeure, sans éclat, au printemps prochain. Mais au reçu de la lettre « infernale » de Grimm, il voulut partir sur-le-champ. Il en fut détourné par M^{me} d'Houdetot qui lui promit d'intervenir auprès de M^{me} d'Épinay et d'arranger les choses. C'est donc par complaisance pour elle qu'en prenant acte de la rupture de M^{me} d'Épinay, après ces fières paroles : « J'ai pour moi ma conscience et je vous renvoie à la vôtre », il ajoutait piteusement : « J'ai voulu quitter l'Ermitage (en effet, voilà un mois qu'il a cette intention) et je le devais (il le répétait depuis trois semaines à M^{me} d'Houdetot, et à Diderot). Mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps ; et puisque mes amis le veulent, j'y resterai jusqu'au printemps, si vous y consentez. » (23 novembre.)

Il s'attira cette sévère leçon, qui mettait entre eux l'irréparable : « Puisque vous vouliez quitter l'Ermitage et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu. Pour moi, je ne consulte jamais les miens sur mes devoirs et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. » (1^{er} décembre.)

Rousseau fut atterré par ce congé qu'il qualifie d'imprévu ! Il s'installa aussitôt à Montlouis, près de Montmorency, dans une maison appartenant à M. Mathas, procureur fiscal du prince de Condé.

Diderot, qui n'avait aucun intérêt en cette affaire, affecta de rester fidèle à son ami tombé dans l'infortune : « Il est certain, lui écrivait-il le 14 novembre, qu'il ne vous reste d'ami que moi, mais il est certain que je vous reste. » Il vint le voir le 5 décembre. Son amitié indiscreète, ses remontrances inutiles provoquèrent une explication orageuse. Rousseau, pour lui prouver le bien-fondé de ses griefs contre M^{me} d'Épinay, interrogea Thérèse, qui confirma ses déclarations précédentes : oui, cette dame espionnait Rousseau et M^{me} d'Houdetot. M^{me} Levasseur, interrogée à son tour, nia effrontément ce qu'elle avait affirmé jusqu'alors. Rousseau se fâcha, très dignement, d'après les *Confessions*, avec tant de cris et de gestes, selon Diderot, qu'il avait l'air d'un « forcené » et d'un « damné » : « On entendait ses cris jusqu'au bout du jardin. » Diderot fut si terrifié, qu'il n'osa plus le raisonner, craignant de recevoir un mauvais coup, et il eut « la fièvre en revenant. » En proie à la fièvre, il eut la force d'âme de s'asseoir devant sa table de travail et d'écrire confidentiellement le détail de cette scène à Grimm, qu'il voyait tous les jours et qu'il savait brouillé à mort avec Rousseau. Grimm ne manqua pas de faire courir cette circulaire confidentielle destinée à montrer quelle conclusion se devait tirer de l'aventure : Rousseau, pour s'être obstiné à vivre seul et indépendant, sans suivre les conseils de ses bons amis, Diderot et Grimm, était devenu un méchant fou.

La seule consolation qui restait à Rousseau était sa correspondance avec M^{me} d'Houdetot. Or, le 6 mai 1758, elle lui écrit que sa passion étant connue de tout Paris, elle se voit forcée de rompre avec lui. Rousseau attribua ce dernier coup à l'indiscrétion ou plutôt à la malveillance de Diderot, qui aurait fait exprès de révéler à Saint-Lambert, relativement à M^{me} d'Houdetot, des choses qu'il tenait de Rousseau et qu'il était seul à savoir : « Et toi aussi, Diderot ! m'écriai-je. Indigne ami ! » Il achevait alors sa *Lettre à d'Alembert*. Il profita de la circonstance pour rompre publiquement avec le traître en insérant dans la Préface cette transparente allusion : « J'avais un Aristarque sévère et judicieux. Je ne l'ai plus, je n'en veux plus, mais je le regretterai sans cesse, et il manquera bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. »

Au bas de la page, une citation de l'*Ecclésiastique* précise le grief de Rousseau, qui se croit trahi par un indigne ami. C'est la riposte tardive, mais décisive, à l'accusation publique de Diderot : « Il n'y a que le méchant qui soit seul. »

Seul, enfin seul, il va pouvoir se livrer sans contrainte à l'inspiration de son génie ; il n'aura plus à faire aux préjugés du monde

les bienséances et les lâches concessions qu'il se reproche depuis longtemps.

Il a pris à tâche de combattre le parti philosophique. En hardi et habile combattant, il vise droit à la tête; il jette à Voltaire, en guise de défi, sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Voltaire n'y voulut voir qu'un chef-d'œuvre d'impudence, dicté par la basse jalousie qu'inspirait au fils de l'horloger genevois l'opulent propriétaire des Délices. Ce qui l'exaspéra, ce fut de trouver pour la première fois devant lui, non pas un de ces médiocres gens de lettres, comme Pompignan, Maupertuis ou La Beaumelle, qu'il tenait pour figures à nasardes, mais un rival dangereux, dont le prestigieux génie risquait d'entraîner à sa suite une armée de barbares, pour monter à l'assaut de la civilisation, dont il était le vivant symbole, lui arracher son sceptre, brûler enfin tout ce qu'il adorait : musées, bibliothèques, théâtres, châteaux, en commençant par les plus précieux : les Délices, Tournay, Ferney, sans épargner l'heureux et peureux châtelain.

(A suivre.)

Tite-Live

par Henri BORNECQUE,

Professeur à l'Université de Lille.

XIV

Résumé et Conclusion.

Les mérites de la forme, non moins que l'inspiration générale ont, dès l'abord, assuré à Tite-Live le même succès qu'à Virgile : l'un était le poète national, l'autre l'historien national. Nous savons par Suétone, que, dans toutes les bibliothèques publiques, se trouvaient les traits de Virgile et de Tite-Live. Dans sa préface, Tite-Live exprimait la crainte que sa renommée ne fût étouffée par celle des autres historiens. Quelques années plus tard, au début d'un des livres perdus, il disait lui-même, au contraire, « qu'il avait dès lors acquis assez de gloire et qu'il aurait pu se reposer, si son travail n'avait été comme l'aliment de sa vie intellectuelle ». De fait, Ovide, contemporain de Tite-Live, s'inspire des *Décades*, même pour la forme, en plusieurs endroits de ses *Fastes*, notamment pour l'épisode des Trois cent six Fabius, pour le Regifugium, les *Matronalia* et la fondation du Temple de la Fortune (1). L'histoire de la vestale Postumia, contée par Tite-Live au livre IV, est devenue un des sujets de controverse, qui figurent dans le recueil de Sénèque le Père : or celui-ci est mort vers 37, mais, de son propre aveu, il nous reporte à une époque antérieure, puisqu'il se propose de faire connaître à ses enfants les déclamateurs célèbres qu'ils n'ont pas entendus. Nous apprenons par le même ouvrage que, si l'on venait écouter le rhéteur L. Magius, c'est qu'il était le gendre de Tite-Live. On connaît d'ailleurs l'anecdote, caractéristique, même si elle est apocryphe, contée par Pline le Jeune, l'histoire de cet habitant de Gadès, la Cadix actuelle, ville située sur la côte d'Espagne la plus éloignée de l'Italie, et qui n'hésite pas à faire le voyage de Rome uniquement pour voir Tite-Live. Peut-être est-ce à ce Gaditain que pense Tacite, lorsque, dans le *Dialogue des Orateurs*, montrant les avantages de l'éloquence sur la poésie, il écrit : « Qui, venant à Rome d'Espagne ou d'Asie, et je ne parle pas des

(1) Sofer, *Livius als Quelle von Ovids Fasten*, Programme du Maximilians Gymnasium, Vienne, 1906.

Gaulois, nos compatriotes, cherche à voir [le poète] Sallius Bassus » ? Trois siècles plus tard, reprenant l'anecdote, saint Jérôme insiste sur cet hommage rendu au génie d'un écrivain. Pour les besoins de la cause, il fait même, de cet unique habitant de Gadès, plusieurs nobles gaulois, qui, « dans une si grande ville, y cherchaient autre chose que la ville même ».

La célébrité de Tite-Live ne fit que grandir. Elle ne s'explique plus seulement par les raisons que nous avons indiquées plus haut. On continue à louer l'écrivain : nous avons eu l'occasion de citer le jugement des deux Sénèque, des deux Pline, de Tacite et de Quintilien : peu d'années après la mort de Tite-Live, on a déjà composé un recueil de ses discours. Mais l'on admire aussi l'historien. Sans doute, dans la seconde moitié du 1^{er} siècle, place-t-on, plus ou moins nettement, Salluste au-dessus de Tite-Live ; il semble même que ce soit l'aboutissement d'un mouvement qui, si l'on en croit Sénèque le Père, avait commencé du vivant même de notre auteur. « Salluste est le premier dans l'histoire romaine » (*Primus romana Crispus in historia*), proclame Martial sans ambages. Au début des *Histoires*, Tacite célèbre la véracité de Tite-Live, en même temps que son éloquence ; mais, dans les *Annales*, c'est Salluste qu'il appelle « brillant (*florentissimus*) historien ». Dans l'*Institution oratoire*, Quintilien commence par mettre Tite-Live d'un côté, en opposition à tous les autres historiens (II, 4, 19). Mais, plus loin (II, 5, 19), comparant Tite-Live et Salluste, il déclare que le premier est plus à la portée des enfants, le second étant supérieur comme historien (*historiae major est auctor*). Il trouve des lacunes dans Tite-Live (VIII, 3, 53). Enfin, au livre X, bien qu'il répète, après Servilius Nonianus, que ces historiens sont égaux plutôt que comparables, c'est à Salluste qu'il réserve l'épithète d'immortel.

Mais ce jugement n'est pas ratifié par ce que nous appelons le « grand public ». De tous les historiens romains, c'est Tite-Live qui a trouvé le plus de lecteurs (1) et qui a exercé le plus d'action. Témoin l'attitude haineuse de Caligula, qui, pour supprimer le souvenir de Tite-Live et de Virgile, eut la pensée de faire disparaître des bibliothèques publiques leurs ouvrages et leurs images ; témoin les mesures prises par Domitien ; témoin enfin le besoin, déjà sensible chez Martial, de résumer un auteur qu'on voudrait lire, mais qui est trop long pour qu'on achète son œuvre complète. Son influence s'exerce sur des poètes comme Lucain et Silius Italicus, surtout le second, qui a composé une épopée fidèle à tous

(1) Peter, *Die geschichtliche Litteratur*, I, p. 61 sqq.

les procédés d'Homère ou de Virgile, mais où il suit exactement Tite-Live. Il a servi de source, non seulement à Florus, dont l'ouvrage, dans la bonne tradition manuscrite, s'appelle *Epitoma de T. Livio*, mais, contre l'habitude de l'historiographie grecque, à Dion Cassius et à Plutarque, dont le style porte l'empreinte de notre auteur.

Les témoignages de Censorin, de Sérénus Sammonicus, des auteurs de l'*Histoire Auguste*, d'Ausone, de Sidoine Apollinaire, d'Eusèbe et de saint Jérôme nous renseignent sur la réputation de Tite-Live jusqu'au v^e siècle. Nous voyons aussi que le consciencieux Asconius l'a étudié, que Valère-Maxime et Frontin l'ont pillé. C'est chez lui que Julius Obsequens, au iv^e siècle, puise pour composer son recueil des *Prodiges*. Lorsque la famille des Symmaque s'enthousiasme pour la Rome ancienne, elle entreprend une édition de Tite-Live. Vers la même époque, Aviénus met des extraits de notre historien, non pas en madrigaux, mais en sénaires iambiques. On trouve également les *Décades* citées dans ce qui tenait lieu de nos éditions annotées, dans les Scholies d'Horace, de Juvénal, dans Donat et Servius *ad Aeneidem*, dans les *Commenta Bernensia* de Lucain. Les grammairiens se divisent. En général, ils le citent peu : sans doute le jugement d'Asinius Pollion a-t-il longtemps empêché de considérer Tite-Live comme un pur classique. Il y a même un fragment, où sa langue, opposée à celle de Cicéron et de Varron, est qualifiée par l'adverbe *vulgariter*. Mais, plus souvent, chez Diomède et Priscien, par exemple, il est rangé parmi les *veteres*, les classiques, les écrivains qui font autorité en matière de langue et de style.

Au vi^e siècle, Cassiodore place Tite-Live sur la même ligne que Virgile et Horace. A la fin du siècle, lorsque Grégoire I^{er} (pape de 590 à 604) veut poursuivre, dans la littérature profane, ce qui a trait aux sacrifices, aux prodiges, à la superstition païenne, c'est à l'œuvre de Tite-Live qu'il s'attaque, suivant Antonin, archevêque de Plaisance, et il détruit, paraît-il, tous les exemplaires qu'il trouve.

Bref, Tite-Live a fait tomber dans l'oubli toutes les œuvres qui racontaient les périodes dont il a traité. Aucun écrivain, après lui, n'a osé s'y attaquer. Il a même servi de source à tous ceux qui voulaient en parler. Quant à l'écrivain, non seulement il a trouvé de nombreux lecteurs à toutes les époques ; mais, de bonne heure, il a servi de texte d'explication dans les écoles ; comme prosateurs, il n'y a guère que Cicéron et Salluste auxquels cet honneur ait été réservé.

Au moyen âge, Tite-Live subit les conséquences du discrédit

général dont est frappée l'antiquité classique ; de plus, l'échelle des valeurs est changée. Aussi les manuscrits de Tite-Live figurent-ils rarement dans les catalogues des bibliothèques, et les citations ou les réminiscences de son ouvrage chez les écrivains. Rares sont les historiens, comme le bénédictin allemand du XI^e siècle, Lambert von Herefsld, dont la langue révèle l'empreinte de Tite-Live.

Avec la renaissance de l'humanisme, cette éclipse cesse. C'est le temps où ceux qui étudient les lettres classiques, considérées comme le plus capables de former un homme, au point de vue intellectuel et moral, « travaillent ardemment, dit M. Delaruelle, à faire revivre le monde antique en exhumant tous les chefs-d'œuvre de sa littérature. En même temps qu'elle les charmait par la beauté du style, l'œuvre de Tite-Live leur faisait connaître les grands hommes de la République romaine, pour lesquels ils gardaient un véritable culte. Dès lors l'historien reprend, parmi les grands écrivains latins, cette place éminente que nous avons dit qu'il occupait pendant toute la durée de l'Empire romain. » Dante le croit absolument exact et véridique (*come Livio scrive chi non erra*) ; Pétrarque admire « la majesté des pensées et la juste mesure de l'expression » ; il y a plus, en le lisant, il croit voir renaître les héros de l'antiquité romaine. Tite-Live est un auteur favori de Cola di Rienzo, qui, dans sa prison, n'avait comme livres que la Bible et Tite-Live. Le poète Beccadelli vendit ses terres pour acheter un Tite-Live écrit par le Pogge. Cosme de Médicis, pour faciliter le succès d'une négociation entamée à la cour de Naples, pensa ne pouvoir mieux faire que d'envoyer au roi Alphonse d'Aragon une belle copie de Tite-Live. Ce prince la lut avidement, bien qu'on crût l'exemplaire empoisonné : il y cherchait des leçons d'art militaire et de politique. On prétendit même que cette lecture le guérit d'une maladie qui avait résisté non seulement aux secours des médecins, mais aux accords des musiciens les plus renommés. Quant aux Padouans, ils ont, dans tous les temps, honoré la mémoire de l'écrivain. Lorsqu'en 1413, on crut avoir retrouvé son tombeau, l'enthousiasme fut général, et depuis, en 1451, ce ne fut pas sans peine qu'ils se décidèrent à faire présent de son bras droit à Alphonse V, roi d'Aragon. Antoine de Palerme avait été chargé de cette négociation ; le prince reçut avec honneur ces restes d'un grand homme, mais mourut avant d'avoir érigé le monument où il projetait de les placer. Ce soin fut rempli dans la suite par Jovianus Pontanus. Au-dessus d'une des portes de l'hôtel de ville de Padoue est une statue en pierre de Tite-

Live ; et à l'intérieur du monument on voit le mausolée de l'écrivain, avec un très ancien buste de marbre.

On ne se contente pas de lire Tite-Live, de l'admirer et de l'honorer. On l'étudie. Lorenzo Valla ouvre la série des travaux consacrés à l'historien. Dès que l'imprimerie est découverte, on publie un Tite-Live : l'édition princeps paraît en 1469, à Rome, la même année qu'une édition de Virgile. Mais elle ne comprend que les livres I-X, XXI-XXXII et XXXIV-XL ; encore le dernier est-il incomplet. D'ailleurs on s'efforce de retrouver les décades perdues. C'est un ardent désir de Pétrarque. Le Pogge consacre à cette recherche toute son activité. Le pape Nicolas V, vers le milieu du xv^e siècle, envoie dans le Nord, pour essayer d'y mettre la main sur des manuscrits complets, Enoch d'Ascoli, connu pour ses travaux sur l'histoire du texte de Tacite. En vain.

A ce point de vue, le xvi^e siècle est plus heureux. On commence par découvrir, dans un manuscrit de Mayence, la partie manquante du livre XL (à partir du § 3 du chapitre 37), plus le livre XXXIII à partir du chapitre 17. L'année 1531 devait fournir un complément plus important : un manuscrit de Lorsch fournit les livres XLI-XLV. On ne devait plus faire qu'une découverte importante, vers 1615, dans un manuscrit de Bamberg, celle de la première partie du livre XXXIII.

Comme on le pense, ces trouvailles successives entretenaient l'intérêt pour Tite-Live. Les célèbres humanistes Glareanus et Sigonius portent leur attention, non seulement sur le texte, mais sur le fond. Machiavel publie son discours sur Tite-Live. Le pape Léon X fonde, comme nous dirions, une chaire Tite-Live. Robert Estienne compose un *Contiones*, où figurent naturellement en bonne place des discours de Tite-Live. Henri IV disait, à ce qu'on rapporte, qu'il aurait donné une de ses provinces pour la découverte d'une nouvelle Décade.

Depuis cette époque Tite-Live ne cesse pas d'être étudié. On en publie continuellement des éditions. Mais son influence, pour nous en tenir à notre pays, s'exerce en divers sens. D'abord, il entre dans l'enseignement, et l'on ne pourra jamais dire l'influence que le *Contiones*, avec son idéal de patriotisme et de liberté, avec son style périodique, a exercée sur la Révolution française. Dans tous les cas, c'est chez Tite-Live que nos grands écrivains du xvii^e siècle, Bossuet en particulier, ont puisé l'idée qu'ils se sont faite des Romains. C'est Tite-Live qui a fourni à Mairet le sujet de sa *Sophonisbe*, à Corneille celui des *Horaces*, à Lafosse celui de *Manlius Capitolinus*. Il a des admirateurs

enthousiastes et passionnés, par exemple La Fontaine, qui, le lisant un jour dans le jardin d'une hôtellerie, « s'y attacha tellement, dit-il, qu'il se passa plus d'une bonne heure sans qu'il fit réflexion sur son appétit ». Le Père Rapin déclare Tite-Live le plus accompli des historiens : il lui attribue une imagination riche, un sens droit, un style noble, une éloquence admirable, et développe ces idées dans une dissertation intitulée : *Comparaison de Thucydide et de Tite-Live*. A la même époque, en Allemagne, l'excellent érudit Daniel-Georges Morhof ne pouvait pardonner à Pollion d'avoir dirigé certaines critiques contre Tite-Live, et « dans un plaisant accès d'indignation, écrit M. Cucheval, il concluait son travail sur la patavinité de Tite-Live par ces paroles que n'eût pas désavouées Scaliger : « Asinius a quelque chose de ce qu'indique son nom. On le reconnaît facilement à ce qu'il n'est jamais sans ruer ni braire. Car, au sujet de cette patavinité qu'il croit découvrir dans Tite-Live, c'est une véritable question de savoir s'il y a dans Tite-Live plus de patavinité ou dans Asinius plus d'asinité. »

D'ailleurs, si les louanges l'emportent de beaucoup sur les critiques, celles-ci ne sont pas épargnées à Tite-Live. La qualification odieuse de *mendacium loquacissimus*, « le plus bavard des menteurs », appliquée par Tertullien à Tacite, n'est-elle pas étendue à Tite-Live ? C'est peut-être pour cette raison que, dans sa Lettre au pape Innocent XI sur l'éducation du Dauphin, Bossuet ne mentionne pas l'étude de notre historien, et que Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie*, porte sur Tite-Live un jugement bref et relativement peu favorable. Il est vrai que, à onze ans, le duc de Bourgogne, élève du futur archevêque de Cambrai, avait traduit toutes les *Décades*. Même contradiction chez Montesquieu. Il « éprouve du regret de voir Tite-Live jeter des fleurs sur ces énormes colosses de l'antiquité » ; n'empêche qu'il le cite au moins une fois dans le texte, souvent dans les notes et qu'il s'inspire de son ouvrage ; par exemple, comme Tite-Live, il croit aux « délices de Capoue ». Plus sérieuse est, en 1738, la critique destructive, dont nous avons parlé, dirigée par Louis de Beaufort, un Français de Hollande, en une dissertation « méthodique et agréable », dit M. Taine, qui l'a étudiée (1), conformément au libellé du prix proposé cette année-là par l'Académie. Mais c'est là une note isolée, comme on le voit en lisant Rollin ou Jean-Jacques Rousseau.

(1) *Essai sur Tite-Live*, p. 86-102.

Le XIX^e siècle n'a pas laissé Tite-Live à ce haut rang. C'est que nous sommes moins sensibles aux charmes de la rhétorique, et que nous croyons moins à son utilité ; en 1902, son nom a cessé de désigner chez nous la classe la plus élevée des « humanités » proprement dites. D'autre part, le développement des études historiques nous a ouvert les yeux sur les qualités que nous sommes en droit d'exiger de qui veut nous donner une idée exacte des temps passés. Aussi, nulle part en Europe, Tite-Live n'a-t-il connu plus de défenseurs enthousiastes ou d'admirateurs passionnés que dans la première partie du XIX^e siècle (je pense à Niebuhr, à Macaulay, à de Quincey). En France, il a été vivement — peut-être trop vivement — attaqué par Taine, qui n'a guère vu en lui que le rhéteur, et, si Anatole France l'a loué, c'est avec de singulières réserves, uniquement au point de vue pédagogique, comme écrivain et guide moral. Il dit en effet : « Tout est ordonné, lumineux, simple ; *ce n'est pas un génie profond, c'est un parfait pédagogue. Il ne nous trouble jamais ; c'est pourquoi nous le lisons sans vif plaisir.* Mais comme il pense régulièrement ! Qu'il est aisé de démonter sa pensée, d'en examiner à part toutes les pièces et d'expliquer le jeu de chacune ! Voilà pour la forme. Quant au fond même, qu'y trouve-t-on ? Des leçons de patriotisme, de courage et de dévouement, la religion des ancêtres, le culte de la patrie. Voilà un classique ! »

Tout le monde d'ailleurs s'accorde aujourd'hui pour louer, quelquefois avec certaines réserves, la richesse et la souplesse de la forme, et pour admirer cette âme haute, noble, éprise de tout ce qui est beau, cette âme dont personne n'a jamais mis en doute l'honnêteté singulière. A dire vrai, pour être exact, il faut dépouiller Tite-Live de l'auréole du républicain ne craignant pas de proclamer ses sentiments politiques à la face même d'Auguste.

Par contre, il est injuste de le considérer, avec Taine, comme un pur rhéteur. Sans doute, comme tous ses contemporains, il a cultivé la rhétorique, un peu plus qu'eux, si l'on veut, et ce sera peut-être une des nouveautés de ce modeste travail d'avoir montré avec précision que, sans l'Ecole, l'œuvre de Tite-Live ne se comprendrait pas. Mais Sénèque le Philosophe (n'est-ce pas le fils de l'auteur des *Controverses* et des *Suasoriae* ?) parlerait-il si souvent de pirates et de tyrans, s'il n'avait subi fortement l'empreinte de la rhétorique ? Il revient cinq fois sur le thème de la *Suasoria*, où Alexandre se demande s'il lancera ses vaisseaux sur l'Océan, et, dans ses tragédies, on a pu retrouver tous les procédés de la rhétorique. Chez Tacite même, Galba, dans le discours

d'Othon (1), est peint comme un tyran des *Controverses*, et partout, dans la forme, apparaît le souvenir de l'École.

Si, pour bien juger Tite-Live, il faut le replacer dans son temps, il est équitable aussi de se rappeler que le genre historique est alors considéré comme une province de la rhétorique, province frontière de la poésie, ajoute Quintilien. Pour les anciens, l'historien n'est pas un homme qui se préoccupe avant tout de reconstituer aussi fidèlement que possible les événements du passé ; c'est un écrivain qui, sur ce canevas, déploie ses qualités de forme, suivant l'expression allemande, il est *Geschichtsschreiber* et non *Geschichtsforscher*. On n'exige pas de lui qu'il applique son talent à rechercher les documents ni à critiquer les sources, si d'autres ont déjà traité le même sujet. L'histoire est prétexte à littérature et à morale. Roman historique, non pas ; simplement œuvre littéraire, œuvre d'imagination, qui, d'ailleurs, entre les mains d'un écrivain médiocre, devait aboutir à la vie romancée d'Alexandre par Quinte-Curce.

D'autre part, à partir de Polybe, disent les frères Croiset, les formes de l'exposition historique se trouvent « à peu près fixées, par l'usage, de la manière suivante : longues préfaces, sinon en tête de chaque livre, du moins en tête de chacune des grandes divisions de l'ouvrage ; narration suivie, plus ou moins oratoire, encadrée (depuis Timée) d'indications chronologiques minutieuses, coupée de descriptions géographiques parfois fort étendues, de digressions érudites, étymologiques, mythiques, de discussions et d'anecdotes de toute sorte, discours enfin, où l'historien, moins préoccupé de vérité que de style, faisait montre de son éloquence ». Que l'on supprime les « indications minutieuses », les « digressions mythiques », que l'on ajoute la préoccupation morale et patriotique, et nous avons le cadre des *Décades*, comme aussi du *Catilina* ou du *Jugurtha*, des *Annales* ou des *Histoires*.

Ceci bien posé, nous ne faisons pas difficulté de convenir que, si les qualités de l'historien doivent être l'impartialité, la fidélité et l'exactitude, on ne peut les reconnaître sans réserves chez Tite-Live.

Son patriotisme a fait tort à son impartialité, nous en convenons, mais moins qu'on ne l'a dit. En ce qui concerne tout au moins l'union entre les citoyens, l'on ne récusera pas le jugement de M. Carcopino, citant Salluste : « Une parfaite concorde marqua la conduite du peuple romain durant l'intervalle de la seconde

(1) *Histoires*, I, 37 sqq.

à la troisième guerre punique », et ajoutant : « Il dit vrai. » N'oublions pas non plus, comme l'a écrit M. Constant Martha, que « dans la corruption des mœurs, dans l'insensibilité morale de cette époque, il restait encore une source d'inspiration, une foi, le respect du passé et la croyance à l'éternité du Capitole, *Capitoli immobile saxum.* »

Quant à la fidélité, on regrette que Tite-Live ait abordé son œuvre sans préparation spéciale, qu'il ait laissé de côté tant de points, primordiaux pour nous, qu'il n'ait pas le sentiment de la diversité des époques, et qu'il ne se soit pas cru obligé de visiter les pays ou les lieux dont il avait à parler. Mais, sans revenir sur les circonstances atténuantes, ou plutôt, s'agissant d'un Tite-Live, sur les circonstances explicatives invoquées plus haut, il est incontestable qu'il a bien vu et bien traduit le fond permanent du caractère romain, un peu étroit, mais puissant et équilibré : cet esprit de discipline, dont la superstition religieuse, le respect de la tradition et des ancêtres ne sont en quelque manière que des reflets.

Pour l'exactitude, il serait superflu de nier la chronologie insuffisante, les doublets, les lacunes et les erreurs. Mais nous ne pouvons porter qu'un jugement provisoire : nous n'avons que le quart des *Décades*, et rien ne se rapporte à l'histoire contemporaine. Même dans cette partie parvenue jusqu'à nous, M. Cavaignac a montré tous les renseignements sûrs que l'on en peut tirer.

Et il reste que, de rares et courts morceaux exceptés (présages, prodiges, énumération de magistrats, etc.), Tite-Live a le mérite d'être clair et vivant. Ses harangues sont généralement des modèles, par l'art avec lequel elles expriment (toujours, d'ailleurs, dans le même style) le caractère des personnages ; elles savent merveilleusement peindre et émouvoir. Rarement l'on a raconté d'une façon plus lumineuse et pathétique. Il faut confesser que le relief et le pittoresque manquent parfois, et aussi que, pour rendre les faits plus dramatiques, il est arrivé à Tite-Live de les grossir. Mais on pardonne ces défauts à notre historien, tant est vif l'intérêt qu'il excite. Enfin l'élévation morale de Tite-Live, si d'aventure elle a nui à sa clairvoyance, communique à son œuvre quelque chose de la majesté romaine ; rarement l'âme d'un homme s'est plus étroitement confondue avec celle d'un pays.

Rhétorique latine et Classicisme français

par M. Jean COUSIN,

Chargé de Cours à l'Université de Poitiers.

VII

Rhétorique et apologétique chrétienne.

Etant donné le but que se proposait Pascal, il n'est point surprenant qu'il ait songé à définir sa méthode et à préciser les règles de l'art de persuader : il n'y a donc point lieu d'excuser l'auteur des *Pensées* d'avoir fait cette digression littéraire ; bien au contraire, s'il y avait lieu de rechercher des excuses, ce serait pour lui faire pardonner certaines banalités, plutôt que certaines audaces.

Ce n'est point que par nature Pascal n'était pas éloquent : « Il avait une éloquence naturelle, dit Gilberte Périer, qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire tout ce qu'il voulait ; mais il avait ajouté à cela des règles dont on ne s'était pas encore avisé, et dont il se servait si avantageusement, qu'il était maître de son style ; en sorte que non seulement il disait tout ce qu'il voulait, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé. (1) » Cette déclaration paraît avoir joui d'une singulière fortune, car, aujourd'hui encore, maint commentateur de Pascal s'autorise du texte de Gilberte Périer pour conclure, après avoir étudié les *Pensées*, à la nouveauté de la rhétorique pascalienne, et cette rhétorique serait un bouleversement ou même une négation de la rhétorique traditionnelle. Il est à craindre que l'admiration de Gilberte pour son frère n'ait amplifié les découvertes littéraires de Blaise Pascal

(1) B. Pascal, *Pensées et opuscules*, éd. minor L. Brunschvicg, Paris, Hachette, p. 17.

et que ces règles « dont on ne s'était pas encore avisé » ne se trouvent énoncées pour la plupart dans nos traités anciens, où Pascal, directement ou non, en avait pris une sûre connaissance.

Les anciens avaient une théorie de l'éloquence et des devoirs de l'orateur ; ils parlaient d'invention, de disposition et d'élocution. Quel était l'avis de Pascal sur ces mêmes questions ?

Tout d'abord, sur quoi repose cette rhétorique ? « Le fondement de cette rhétorique est psychologique, dit M. Brunschvicg (1). Les esprits distingués doivent leur supériorité à deux qualités différentes, l'une qui fait la géométrie, c'est la puissance de déduction qui lie les unes aux autres les vérités successives et en tire une chaîne qui va à l'infini ; l'autre qui fait l'homme du monde, c'est le sentiment de la complexité des choses, le discernement des éléments simultanés qui la composent, l'estimation de leur valeur réciproque, tout cela se faisant immédiatement et spontanément avec une sûreté qui tient de l'instinct. » Il n'est pas surprenant qu'une rhétorique ait un fondement psychologique ; le contraire serait plutôt étrange.

La rhétorique en effet a toujours été considérée comme un art de persuader depuis les premiers essais tentés par Corax et Tisias pour ramener à un corps de doctrine les exercices utilitaires des premiers orateurs jusqu'aux contemporains de Pascal comme René Bary. « La rhétorique, dit Aristote (2), semble être, peut-on dire, la faculté de voir théoriquement les modes de persuasion applicables à tout sujet donné » et Cicéron reprend dans le *De oratore* (I, VIII, 30) : « Rien ne me semble plus beau que de pouvoir par la parole retenir l'attention des hommes assemblés, séduire les intelligences, entraîner les volontés à son gré en tous sens. C'est le fait de l'art par excellence, de celui qui, chez les peuples libres, surtout dans les cités pacifiées et tranquilles, a toujours été l'art florissant, l'art dominateur. » Quintilien consacre à son tour tout un chapitre de son *Institution oratoire* à l'examen des opinions des rhéteurs sur le but de l'éloquence et s'il s'en rencontre qui voient dans la rhétorique un ensemble de règles pour bien dire, la majorité pense que la persuasion est bien sa fin unique. Veut-on des preuves plus nombreuses ? Qu'on recoure aux ouvrages de Chaignet, de Volkmann et de M. Navarre : on y trouvera rassemblées plus de cent définitions de l'éloquence qui concourent toutes à démontrer que l'éloquence est « ouvrière de persuasion ».

(1) B. Pascal, *Pensées et opuscules*, p. 270.

(2) Aristote, *Rhétorique* 1355 b 25.

Cette banalité pleinement admise, est-il nécessaire de montrer que toute rhétorique repose sur un fondement psychologique ? Beaucoup n'ont pas lu les ouvrages de rhétorique de Cicéron ou de Quintilien ou même d'Aristote, mais ils parlent toujours de leur enseignement formaliste, ils affirment que leurs traités ne sont que d'arides recueils de règles... Il n'en est rien. Avant de formuler des règles, ces auteurs font une enquête sur les conditions psychologiques de l'art de convaincre, sorte d'introduction à la vie de l'esprit de l'orateur. Car enfin, comment persuader, si l'on ne tient compte ni de l'*ingenium* ni de l'*indoles* de l'adversaire et si l'orateur n'a mesuré par avance ses propres forces et celles de l'auditeur ? Cette œuvre si délicate, qui consiste à rapprocher des arguments de façon que la conclusion naisse spontanément de leur rapprochement est bien une œuvre de psychologue. Aristote, suivant le conseil de Platon, dans le *Phèdre* (271a-272b) établit ses preuves en s'appuyant sur la psychologie dans sa *Rhétorique* (I, ch. IX). Il montre quels arguments le genre épideictique doit tirer de l'opinion sur les vertus et les vices ; dans son livre II, il écrit : « Puisque la rhétorique a pour objet un jugement (en effet, l'on juge les conseils donnés dans les délibérations et la sentence d'un tribunal est un jugement), il est nécessaire non seulement de considérer l'argumentation et les moyens de la rendre démonstrative et convaincante, mais encore de se montrer soi-même sous certaines couleurs et de mettre le juge en certaines dispositions : car il y a grand avantage pour la persuasion principalement dans les délibérations, mais aussi dans les procès, à se montrer sous un certain jour et à faire supposer aux auditeurs que l'on est à leur endroit en une certaine disposition, en outre à ce qu'ils se trouvent eux-mêmes en telle ou telle disposition. » Il montre ainsi des préoccupations très nettes au sujet des qualités morales de l'orateur. Cette science du cœur de l'homme était aussi invoquée par Cicéron en maint endroit (1). « Lorsque dans une affaire douteuse et grave vient le moment d'agir sur l'esprit des juges, j'emploie toutes mes pensées, tous mes efforts, mon flair le plus subtil, à pénétrer leurs sentiments, leur opinion, ce qu'ils attendent, ce qu'ils désirent de moi, et de quel côté mon discours les entraînera le plus aisément... J'ajoute qu'il n'est pas possible que nos auditeurs soient amenés à la douleur, à la haine, à l'envie, à la crainte, aux larmes, à la pitié, si toutes les passions que l'orateur veut leur communiquer, il ne paraît d'abord les porter

(1) Cicéron, *De oratore*, II, 186. Trad. Courbaud, Belles-Lettres.

profondément imprimées et gravées en lui-même... » et il ajoute un peu plus loin : « Par leur nature même, les paroles auxquelles il a recours pour remuer l'âme d'autrui le remuent lui-même plus fortement qu'aucun de ceux qui l'écoutent. » Saint Augustin, dans le *De doctrina christiana* (1), soutenait un point de vue analogue et affirmait que pour ébranler la volonté de l'homme, il faut auparavant plaire à son esprit : plaire devient ainsi un moyen pour amener les auditeurs à agir dans le sens où l'on veut qu'ils agissent : *Victoriae est flectere, quia fieri potest ut doceatur et delectetur, et non assentiat. Quid autem illa duo proderunt, si desit hoc tertium ? Sed neque delectare necessitalis est : quando quidem cum dicendo vera monstratur, quod ad officium docendi pertinet, non eloquio agitur, neque hoc allenditur, ut vel ipsa vel ipsum delectet eloquium, sed per seipsam quoniam vera sunt, manifestata delectant.* » Dans la *Rhétorique françoise* de René Bary, nous trouvons toute une série d'indications sur les moyens de disposer les auditeurs à l'amitié, à la miséricorde, à l'émulation, à l'indignation, à l'art de détourner l'envie, d'exciter l'espérance, la honte, la colère, la crainte, l'audace, et chacun des préceptes est illustré longuement par un « exemple excitatif ». Que dit Pascal à son tour (2) ? « L'éloquence consiste dans une correspondance qu'on tâche d'établir entre l'esprit et le cœur de ceux à qui l'on parle d'un côté et de l'autre les pensées et les expressions dont on se sert ; ce qui suppose qu'on aura bien étudié le cœur de l'homme pour en savoir tous les ressorts, et pour trouver ensuite les justes proportions du discours qu'on veut y assortir. Il faut se mettre à la place de ceux qui doivent nous entendre, et faire essai sur son propre cœur du tour qu'on donne à son discours, pour voir si l'un est fait pour l'autre, et si l'on peut s'assurer que l'auditeur sera comme forcé de se rendre. »

N'y a-t-il point ici un écho des théories anciennes ? Ce souci de pénétrer le cœur des auditeurs, de connaître leurs réactions, d'analyser au préalable les réactions de son propre cœur, n'est-il pas le souci constant de Cicéron et de saint Augustin ?

Et voici maintenant la grande distinction : Pascal divise les esprits en deux catégories, les géomètres et les intuitifs : les premiers doivent leur supériorité à la puissance de déduction qui lie les unes aux autres des vérités successives et en tire une chaîne qui va à l'infini ; les autres ont cette qualité « qui fait l'homme du monde... le sentiment de la complexité des choses, le discernement

(1) Saint Augustin, XII, 28, p. 101.

(2) *Op. cit.*, n° 15.

ment des éléments simultanés qui la composent, l'estimation de leur valeur réciproque, tout cela se faisant immédiatement et spontanément avec une sûreté qui tient de l'instinct (1). »

La littérature qu'a suscitée cette distinction est fort abondante et personne ne parle de Pascal sans s'attarder à consacrer un commentaire à l'esprit de géométrie et à l'esprit de finesse. Nous n'aurions point à y revenir, si notre sujet ne nous y portait lui-même. C'est en effet en se fondant sur cette distinction qu'on a cru expliquer en partie la théorie de Pascal, d'après laquelle l'éloquence se moque de l'éloquence. Pascal oppose l'intuition ou jugement à la déduction ou esprit ; l'intuition pénètre la réalité et la saisit dans sa profondeur et sa complexité ; elle est le sentiment, la vérité, la réalité, la vie ; au contraire, la déduction, c'est le raisonnement qui reste dans l'abstrait, n'a point de contact avec la vie et se montre impuissant à résoudre les problèmes qu'elle pose : c'est ainsi que l'éloquence du jugement se moque de l'éloquence de l'esprit. M. Brunschvicg ajoute : « Il y a dans l'éloquence autre chose que la rhétorique d'Aristote... et cette autre chose, c'est une intuition profonde et complexe de la réalité, le *sentiment*, le cœur. » Nous y voilà.

Il faudrait démontrer tout d'abord que cette intuition donne une vue plus exacte de la réalité que le raisonnement, que cette éloquence, fille de l'intuition, ne s'exprime pas en termes de raison qui lui font perdre sa nature ou tout au moins son apparence ; il faudrait démontrer en troisième lieu que cette éloquence du jugement, que l'on dit spontanée, issue du cœur, n'est point chargée d'éléments rationnels et que cette intuition qui s'exprime ne se résout point en une découverte immédiate des principes de l'art oratoire que le raisonnement a lentement découverts et que l'exercice a raffinés, principes admis par tous les hommes, intuitifs ou géomètres, et réalisant en eux, quels qu'ils soient, la conviction que l'on désire y réaliser.

En réalité, Pascal a été entraîné à cette conception par la considération du but qu'il voulait atteindre et du sujet qu'il voulait étudier : ne s'agissait-il pas de convaincre de l'existence de Dieu ceux qui s'autorisent de la raison pour n'y point croire ? N'était-ce point un mouvement du cœur qu'il fallait solliciter, une prospection de l'intuition qu'il fallait susciter, une ouverture à la pensée de l'homme qu'il fallait pratiquer ? Et il a conclu que la rhétorique, ordinairement appliquée aux objets matériels, ne

(1) Pascal, *op. cit.*, p. 270.

convenait point au monde surnaturel et n'y conduisait pas, parce que ses principes, ses conseils et ses règles visaient seulement la réalité sensible, explicable en raison : la rhétorique « traditionnelle » était un système clos ; la rhétorique d'un apologiste doit être un système ouvert, la projection au dehors du mouvement intérieur de la pensée, de l'immanent au transcendant.

Conception intéressante : est-ce à dire qu'elle soit neuve (1) ? Elle contient une condamnation des pédants et des rhétoriques savantes ; elle est une répudiation de la méthode employée par Raymond de Sebond dans sa *Théologie naturelle*, par Charron dans les *Trois vérités*, par Grotius dans la *Vérité de la religion chrétienne*, par le P. Garasse dans la *Somme des Vérités*, par le P. Mersenne dans les *Quaestiones in Genesim, l'Impiété des Déistes réfutée*, la *Vérité des sciences défendue* ou même par Martini dans son curieux *Pugio fidei christianae*, que Pascal devait utiliser : méthode apodictique, positive, systématique, fondée sur des règles précises, où n'intervient point le cœur qui invente et qui crée, mais seulement la raison qui développe, sans conduire jusqu'au lieu d'intersection des probabilités convergentes.

Et nous savons que Pascal compose un plan d'Apologie ; nous avons ce plan préparé, médité, divisé, commenté un jour devant ses amis de Port-Royal : œuvre issue de la raison, si l'on considère la forme ; et il y a les *Pensées*, effrayant monologue de l'inquiétude devant l'infini et le silence éternel de l'espace, monologue inachevé comme des confidences interrompues...

C'est ici qu'un recours à l'antiquité s'impose. On n'y songe point d'ordinaire, tant on semble croire que cette rhétorique pascalienne est originale. Rejeter les subtilités d'une rhétorique formaliste, hérissée de règles et de principes ? Mais Cicéron ne les a-t-il point rejetées tout au long de son *De oratore* ? N'y a-t-il point un abîme entre les rhéteurs et lui ? Ne pense-t-il point que les règles n'ont qu'une utilité restreinte et que « ce n'est pas l'éloquence qui est née de la rhétorique, mais la rhétorique qui est née de l'éloquence » (2) Crassus, dans le *De Oratore*, soutient que la nature et le génie sont une nécessité primordiale, que les dons d'intelligence et d'imagination sont essentiels, ces dons d'où résultent la finesse pénétrante de l'invention, l'abondance dans le développement et l'ornement, la fermeté durable de la mémoire ; les aptitudes « ne se greffent pas, ne s'octroient pas du

(1) Cf. G. Michaut, *Les époques de la pensée de Pascal* (app. sur la rhétorique), Paris, Fontemoing, 1902.

(2) Cicéron, *De oratore*, I, 32, 146.

dehors » et l'art ne peut « allumer l'étincelle du génie ». Et Cicéron va même jusqu'à dire qu'il y a des orateurs qui trouvent d'instinct les règles de l'éloquence : trouver d'instinct les règles de l'éloquence, n'est-ce point du même coup trouver d'instinct leur contenu et n'est-ce point là une idée toute proche de la pensée de Blaise Pascal ? Enfin, dans ce dédain de l'éloquence savante, comment ne pas retrouver l'écho des thèses augustinienes, qui n'étaient certes pas inconnues de Pascal ? Saint Augustin (1), comme Tertullien (2) et saint Jérôme (3), invective volontiers contre la littérature, non pas seulement pour reprendre un thème connu des diatribes cynico-stoïciennes (4), mais aussi et surtout par ascétisme chrétien qui ne se veut point abaisser aux divertissements littéraires ; et lorsqu'il s'agit de prêcher, il adoptera volontiers la méthode des philosophes itinérants, qu'il expose dans son *De catechizandis rudibus* : adapter l'éloquence à l'auditoire (principe qu'on trouve déjà dans Cicéron du reste et dont l'œuvre de saint Paul, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, de Jean Chrysostome, de Grégoire de Nazianze, est une admirable illustration) et l'adapter en ce qui concerne l'élévation des pensées, la difficulté des thèses, la longueur des développements, la qualité littéraire du style parlé ; mais aussi saint Augustin veut émouvoir ses auditeurs et nous trouvons ici la source des idées de Pascal : l'évêque d'Hippone connaissait parfaitement les théories de Cicéron et les moyens d'étonner, d'émouvoir, de ravir un auditeur, mais un orateur chrétien ne doit point susciter des émotions du même ordre que celles dont Cicéron remue l'âme des Romains assemblés au forum : c'est un sentiment paisible et secret, prêt à s'épanouir en prière, comme une corolle refermée qui s'ouvre aux rayons du soleil pour embaumer dans la lumière ; c'est un sentiment qui pénètre l'être tout entier, qui le trouble avec délicatesse et le jette dans une extase où il reconnaît l'infinie majesté de son Maître divin. Sans doute, Sénèque avait pressenti cette méthode et les lettres à Lucilius en sont la preuve ; sans doute, je sais dans Marc Aurèle et dans Epictète telles pages ardentes qui préparent à l'élévation vers le Ciel, et Plotin par sa mystique ou Apulée par sa prière isiaque nous y conduisent ; mais Augustin ayant mesuré l'impuissance où il se trouve d'exprimer ce qu'il sent et ce qu'il pense, ayant saisi le caractère transcendant de la

(1) Cf. *Confessions*, I, 13, 20 ; C. V. 33, p. 18.

(2) *De doctrina saecularis litteraturae (De spectac.)*, 17, C. V. 20, p. 19).

(3) *Ep.* 22, 30 ; *ad Eustochium* : C. V. 54, p. 198.

(4) Cf. A. Oltramare, *Les origines de la diatribe romaine*, Payot, Lausanne, 1925 ; — P. de Labriolle, *Histoire de la littérature chrétienne*, Paris, 1920.

doctrine chrétienne et éprouvé la faiblesse du verbe humain, conseille au prédicateur d'élever son âme vers Dieu, son « âme assoiffée » de vérité et de vie et de verser ensuite aux autres ce qui l'aura désaltérée : alors les auditeurs entendront dans leur âme la voix du Maître intérieur, qui avait parlé quelques instants plus tôt au cœur du sermonnaire. La déduction du géomètre n'a que faire ici : c'est l'intuitif qui découvre à l'athée la majesté du monde.

Ainsi donc, dans un cadre pascalien où s'inscrit cette préoccupation de géomètre, viennent se grouper toutes ces idées qu'on a crues originales : dédain de la rhétorique savante et de ses méthodes, refus de croire à la puissance de l'art opposé à la nature, recours à une manière simple et directe, presque sans règles, parce que les génies trouvent instinctivement ces règles, appel au mouvement intérieur de la pensée qui, reproduit par l'orateur, ne persuade pas l'auditeur dogmatiquement, mais le met en état de se persuader lui-même. Toutes ces idées procèdent de Cicéron et de saint Augustin, médités par ce mathématicien apologiste.

Mais s'il y a des réminiscences de l'antiquité sur ce point, est-ce à dire que Pascal aborde les problèmes de l'invention, de la disposition et de l'élocution comme les rhéteurs anciens ?

Ah ! sans doute ne s'agissait-il pas d'une invention ordinaire ! Fallait-il tirer des arguments des lieux inhérents à la cause ou pris en dehors d'elle et se fonder sur des témoignages divins et des témoignages humains ? La cause, c'est Dieu ! Les lieux inhérents ou extrinsèques, les témoignages divins et les témoignages humains, tout le recueil des *Pensées* les apporte avec une ferveur convaincue, et c'est toute la genèse des *Pensées* qu'il faudrait écrire. Pascal savait Dieu ; il voulait l'enseigner : aussi n'était-ce point l'invention qui lui paraissait l'essentiel problème.

La disposition le préoccupe davantage : si dans l'invention, il faut s'adresser à toutes les puissances de l'âme du lecteur, la disposition doit répartir les arguments de manière à unir l'ordre de l'esprit et l'ordre du cœur : « J'aimerais autant qu'on me dit que je me suis servi des mots anciens. Et comme si les mêmes pensées ne formaient pas un autre corps de discours, par une disposition différente, aussi bien que les mêmes mots forment d'autres pensées par leur différente disposition (1). » Les principes en effet ne sont point connus les premiers : ils se dégagent lentement et « la dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première ». L'ordre est donc extrêmement

(1) *Pensées*, n° 22.

important : « les sens diversement rangés font différents effets ». Et cela pose la question de la confirmation et de la réfutation. Or, Pascal a recours aux exemples : « Les exemples qu'on prend pour prouver d'autres choses si on voulait prouver les exemples, on prendrait les autres choses pour en être les exemples ; car, comme on croit toujours que la difficulté est à ce qu'on veut prouver, on trouve les exemples plus clairs et aidant à le montrer. » Il s'agit en somme d'aller du connu à l'inconnu, ce qui n'est autre chose que la confirmation conjecturale fondée sur le vraisemblable et « ce qui rend la vraisemblance particulièrement convaincante, dit Cicéron (*Part. oral.* XI, 40), c'est un exemple, puis un cas voisin. » Pour cette raison, continue Pascal, « quand on veut montrer une chose générale, il faut en donner la règle particulière d'un cas, mais si on veut montrer un cas particulier, il faudra commencer par la règle [générale]. » Même idée chez Cicéron qui distingue la cause particulière (celle où le temps et les personnes sont déterminés) de la cause générale ou plus exactement du thème général (indéterminé, sans circonstance de personne ni de temps). « Le thème général est comme une partie de la cause particulière, ajoute-t-il : en effet, l'indéterminé est contenu dans le déterminé et toujours c'est à lui que l'on ramène tout. »

Pour réfuter des arguments, il faut voir, dit Pascal, par quel côté celui qui s'est trompé envisage la chose, car « elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fausse ». En d'autres termes, il faut ménager l'amour-propre de l'adversaire et le tourner à l'usage de la vérité. A prendre les textes à la lettre, ce principe de réfutation n'est exposé ni par Cicéron ni par Quintilien, mais leurs développements sur la *concessio* annoncent la théorie de Pascal : il est nécessaire de concéder à l'adversaire quelque chose d'inique, lorsqu'on a confiance dans l'excellence de la cause, et l'on peut ainsi convertir à l'avantage de la vérité l'argument commun, c'est-à-dire l'argument qui appartient aux deux thèses en présence. Toutefois, cet appel à l'amour-propre est d'un moraliste et trahit une origine chrétienne : ce qui marque une rupture avec la rhétorique ancienne.

L'amour-propre est ainsi utilisé pour conduire l'esprit de l'auditeur ; il laisse ces arguments déposer dans la pensée leurs conséquences et l'homme se persuade mieux, car « on se persuade mieux pour l'ordinaire, par les raisons qu'on a soi-mêmes trouvées que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres », et c'est ici que M. Brunschvicg écrit avec justesse : « L'ordre véritable ne se

recommande pas par des qualités extrinsèques comme la clarté ou la symétrie ; il doit être fondé dans la nature de la pensée. A cause de cela on ne peut le saisir que lentement et difficilement à mesure qu'on prend conscience de la vie spirituelle. » La rhétorique de Pascal apparaît bien comme un mouvement de la pensée et du cœur, une dialectique vivante : l'ordre de la charité, non de l'esprit, qu'ont Jésus-Christ, saint Paul, saint Augustin, n'est point fondé sur des démonstrations : « il consiste principalement à la digression sur chaque point qu'on rapporte à la fin, pour la montrer toujours » ; l'ordre de la rhétorique n'est point fondé non plus sur des démonstrations : il consiste lui aussi à la digression sur chaque point qu'on rapporte à la fin, pour la montrer toujours, et c'est ce qui fait de la rhétorique pascalienne, envisagée de l'intérieur, une tentative de reconstruction de l'être par la pensée et le cœur.

On ne saurait donc point parler d'art du style : le beau style n'est pas une réalité indépendante de la pensée qu'il exprime et la beauté poétique n'est pas quelque chose de surajouté à la nature ; il ne faut donc pas surcharger le style et faire un tableau au lieu d'un portrait, forcer les antithèses sans se soucier de la raison et de la vérité, rechercher les sonorités harmonieuses pour elles-mêmes, corriger les répétitions sous prétexte qu'elles ont apparemment l'air de répétitions, fuir les métaphores sous prétexte qu'elles sont un déguisement de la pensée, éviter la variété sous prétexte qu'on affaiblit l'expression ou qu'on ne renouvelle pas la pensée.

Il ne faut point chercher sur ce point l'inspiration de Pascal dans Cicéron ou Quintilien, mais dans saint Augustin : l'évêque d'Hippone, en effet, est d'avis que l'agrément est aussi nécessaire à la vérité que les assaisonnements aux aliments, que la variété du style est indispensable pour soutenir l'intérêt de l'auditoire, que les figures sont utiles à la démonstration : des figures que cite Cicéron, saint Augustin ne retient que la métonymie, la métaphore et l'allégorie, mais il les emploie dans ses œuvres fort abondamment et montre par là l'usage qu'il entend qu'on en fasse ; également partisan du style simple, quand l'auditoire est d'une culture rudimentaire, il admet toutefois qu'on recoure aux phrases cadencées, dans la mesure où les nécessités du rythme ne l'obligeraient pas à employer des mots que le vulgaire aurait de la peine à saisir.

Pascal s'accorde sur ce point avec le grand docteur : son œuvre démontre cet accord. A vrai dire, ses idées sur la rhétorique sont moins originales qu'on veut le prétendre : les traditions anciennes affleurent dans son œuvre et il a seulement raffiné sur les

ègles admises et tourné à l'usage de l'apologétique — les apologistes chrétiens l'avaient déjà tenté — les principes de la rhétorique profane.

CONCLUSION.

Au terme de cette esquisse, où l'on a tâché surtout de poser des problèmes et de suggérer des solutions, il convient de faire une synthèse. Si l'on nous a suivi jusqu'ici, l'on a pu voir que le classicisme nous apparaissait sous l'aspect d'une philosophie de la forme ; nous avons laissé entendre que le classicisme était autre chose qu'un mouvement littéraire, qu'il y avait des idées et des sentiments classiques, un classicisme politique et un classicisme philosophique, et notre constant appel à l'antique tend à démontrer qu'il existe des manières de sentir et de penser, exprimées avec éclat au XVII^e siècle et qui se retrouvent ailleurs et à d'autres époques, représentant des attitudes permanentes de l'esprit : ainsi le problème du classicisme nous conduit à celui de l'activité spirituelle et de la valeur de la forme.

Quel est donc le sens du classicisme littéraire français entre 1635 et 1670 ? Comment s'explique sa destinée ?

Les pages précédentes tendent à montrer que notre classicisme est tributaire de la rhétorique latine pour sa formation et pour son organisation, qu'il faut distinguer entre la rhétorique aristotélicienne et la rhétorique stoïcienne, que la première est plus attentive à la forme, la seconde au fond, la première à l'art de plaire, d'émouvoir et de convaincre, la seconde à l'art de convaincre seulement. L'aristotélisme littéraire de Cicéron se confond parfois pour notre temps avec le stoïcisme littéraire d'Horace et de Quintilien et nos modernes ne paraissent pas avoir senti les différences qui les séparent. Pour les stoïciens, parler bien est dire la vérité, la seule fonction d'un orateur est d'instruire, le discours idéal est celui qui s'accorde avec la nature ; il est aisé dès lors de concevoir leur théorie du style : pureté, clarté, précision, propriété, beauté de la diction qui respecte la précision. Telle est la théorie que soutenait Diogène de Babylone dont l'opinion est à la base de tout le mouvement littéraire marqué par Lucilius et Horace, Sénèque et Quintilien. On y voit immédiatement la source de plusieurs principes classiques exprimés par Boileau dans l'*Art poétique* et pris directement à Horace qui les tenait de Lucilius : la clarté qui est la vertu nécessaire d'un orateur qui doit enseigner ; l'*evidentia in narratione*, dont parle Quintilien ; la concision qui représente l'idéal de brièveté, le style

paratactique de la dialectique stoïcienne ; la propriété ou, plus exactement, l'appropriation du style à la chose qui est réclamée par les stoïciens dans l'unique intérêt de la vérité, tandis que les aristotéliens demandaient l'appropriation à l'orateur, à l'auditoire, au sujet ; la beauté de la diction qui consiste non pas dans ce que Cicéron appelle *ornale dicere*, mais dans l'art d'éviter les idiotismes de toutes sortes qui n'appartiennent pas à la langue la plus pure.

Boileau, comme on le sait, dit à son tour :

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse ;
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

.....

Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.

.....

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

Le classicisme se présente donc tout d'abord comme une rhétorique soucieuse de la forme, attachée à l'imitation des anciens pour la composition et l'élocution dont ils ont donné les préceptes : de là, le tour oratoire de la plupart de ses œuvres, la rigueur de leur plan, la correction et la clarté de leur style précis. Par suite, ce souci de la forme, plus exactement d'une forme indiquée par une rhétorique latine inspirée de l'aristotélisme et du stoïcisme, impose à nos lettres françaises un cadre rationnel et incline la littérature antérieure, celle du *xvi^e* siècle, à un rationalisme conscient : les exigences spontanées de l'individu, les intuitions personnelles ou les intuitions de l'instinct collectif, les inspirations mystérieuses, les forces impersonnelles sont refoulées ou contraintes ; on donne son adhésion réfléchie à des règles raisonnées et définies, qui sont la création de la pensée claire. Dès lors, la littérature devient une littérature régulière tout comme l'académisme prédomine en peinture et en sculpture. On conçoit un type universel de beauté impersonnelle, ce qui implique la négation de tout idéal relatif, et de la mutabilité des formes esthétiques, la foi dans la nécessité des contraintes, contraintes des mœurs et contraintes du goût, la réduction de la nature à la raison.

L'équation stoïcienne entre bien parler et exprimer la vérité ramène la vérité à une forme concrète ; elle fait de la vie de l'esprit la seule réalité littérairement valable, parce qu'elle est la seule qui se puisse exprimer conformément à son idéal rhétorique : ainsi s'explique, sous l'influence de l'imitation et de cette

théorie, le caractère psychologique des lettres classiques. L'écrivain de ce siècle place la vue de l'âme au premier plan : le principe vital, dont l'école de Montpellier élaborera plus tard la théorie vers le troisième quart du XVIII^e siècle, lui est inconnu ; il se refuse à concevoir la vie comme une force originale et irréductible, spontanéité et finalité pures ; il n'a même pas l'idée de cette force ; il ne conçoit pas que venant du plus profond de l'être, elle est une aspiration qui révèle une vérité plus intime que l'idée claire, qui exprime un sentiment plus complexe et plus riche que la raison abstraite, qui traduit les données de l'instinct et les forces cachées avec une fécondité qui dépasse les règles des arts et les techniques des sciences ; il est imperméable à la mystique des sympathies, au sens des concordances, à la magie de la nature ; il se refuse à l'exaltation du moi ; il enchaîne, rabaisse, et condamne toutes les puissances de vie extérieures à la vie de l'âme. Aussi ne veut-il connaître et peindre que l'homme dans l'universalité, la permanence et la générosité de sa nature spirituelle et générique ; aussi rejette-t-il les caractères distinctifs des qualités spatiales et temporelles, les détails, les originalités, l'histoire ; aussi poursuit-il uniquement l'analyse de l'âme.

Mais voici les inconvénients de cette méthode : la méthode d'analyse *a priori* imposée à la nature échoue, quand cette nature échappe aux cadres qu'on lui voudrait imposer ; elle réussit quand elle est appliquée à l'âme, parce que l'âme qui se pense et s'analyse se sert de procédés qui lui sont essentiels : c'est un cercle et le classicisme, forme et fond, matière et manière, matière qui n'est connue que par ce que la manière permet d'en connaître, tend à dégager une philosophie de l'harmonie intellectuelle. De là les ressemblances des types classiques dans l'expression de leurs sentiments et de leurs pensées, ce qui conduit à dire, dans leurs sentiments et leurs pensées mêmes ; par suite, le critique doit avoir une extrême prudence lorsqu'il essaie de définir la pensée d'un classique, parce que la forme fait illusion sur le caractère rationnel du fond : on pourrait objecter que ces caractères formels se trouvent aussi dans le langage courant et que les invectives de Camille ne diffèrent guère en leur extérieur de toute autre invective ; l'objection est nulle, car chez Camille on décèle la volonté artistique et créatrice, imposant ses cadres et modelant la pensée, qui n'apparaît point dans les invectives d'un charretier.

En outre, le classicisme insistant sur l'idée du travail, qu'il oppose à celle de l'inspiration et du génie, provoque une théorie de l'art et du beau, œuvre de volonté et de raison : l'attention à la

forme n'a pas nui aux ouvrages, tant qu'il y a eu des génies, mais, aussitôt leur disparition, elle a engendré des productions littéraires sans intérêt, œuvres de rhéteurs qui n'avaient d'estime que pour la virtuosité technique ; le classicisme est né de la rhétorique et il en est mort. Vers la fin du xvii^e siècle et surtout dans la première moitié du xviii^e siècle, on n'a pas vu que l'effort voulu de l'artiste en dehors des préoccupations techniques, ne peut consister que dans l'espèce d'attente par quoi il s'ouvre à l'inspiration et dans les corrections critiques postérieures à la création de l'œuvre ; on n'a pas vu la primauté de la liberté et de la spontanéité dans la création artistique, grâce auxquelles s'organisent les jeux d'idées et les équilibres des formes ; on a voulu faire de l'invention quelque chose d'intellectuel dans son procès, alors qu'il y entre toujours une part d'accidentel. C'est ainsi que le cartésianisme, dont on a voulu faire le principal artisan du classicisme, fut au contraire l'un de ses destructeurs indirects, et quelque chose a changé dans la littérature dès le jour où rhétorique et cartésianisme furent battus en brèche : il n'y a pas loin des théories de Locke sur l'esprit aux thèses fondamentales du romantisme.

Mais, nous entrevoyons ici les rapports profonds du classicisme et du romantisme : le romantisme représente « le moment où l'art et l'activité créatrice qui l'engendrent se posent en soi et pour soi, se distinguant radicalement et se donnant, provisoirement au moins, comme absolument autres par rapport à la pensée discursive, claire et analysée, c'est-à-dire à la science ou au savoir en général (1) ». L'opposition n'est pas irréductible : dans le domaine de l'esthétique, elle peut et elle a été, en fait, dominée par une forme d'art et de pensée, où l'artiste garde la pleine et claire conscience de l'invention et l'intuition de sa spontanéité et de sa liberté, où il accorde sans peine la convention à l'ingénuité, la vitalité première à la logique, l'universalité de la règle à l'originalité de la création, et où il obéit aux lois qu'il se donne lui-même : cette forme d'art et de pensée est le classicisme profond et vrai d'un Racine, qui réalise sous son aspect durable l'union de la puissance active, libre et consciente de créer, et de l'évidence universelle, rationnelle et essentielle de sa perfection esthétique.

(1) D. Parodi. L'essence du romantisme. *Rev. de métaphysique*, oct.-déc. 1931, p. 525.

Problèmes d'art et Langage des sciences

par Pius SERVIEN,

Docteur ès lettres.

IX

Esthétique (science) et mélaesthétique (ancienne esthétique). — Nous ferons désormais une classification des recherches d'ordre esthétique, qui sera parallèle à la classification opérée par nous au sein du langage :

Nous appellerons esthétique celle qui aboutit à des propositions en Langage des sciences ; mélaesthétique celle qui n'aboutit pas à des propositions en Langage des sciences (1).

Il est bien entendu que l'une et l'autre ne méritent le nom d'esthétique qu'en ce que toutes deux ont également leur racine en langage lyrique : dans la zone où les mots sont imbus d'ἄσθησις. Elles *parlent* toutes deux de là : la différence ne concerne que le *point d'arrivée* (et, bien entendu, l'orientation de la recherche, qui en prépare et explique l'aboutissement).

Avec cette définition, nous distinguerons désormais nettement deux ordres de recherches s'occupant d'ailleurs des mêmes objets :

1^o L'esthétique ; ce nom dispense maintenant de désignations plus compliquées, telles que esthétique scientifique.

Le présent ouvrage la définit complètement et montre par quelle voie elle peut progresser sans rencontrer jamais d'obstacle transcendant, sans risquer de devenir soudain illusoire ou tout au moins privée de racines profondes.

L'esthétique consiste à parler de l'objet qui nous occupe (qui est de l'ordre du Langage lyrique) en Langage des sciences. Autre

(1) Servien, *Le Langage des sciences* (Coll. scientifique, Blanchard édit., 1930).

ment dit : elle s'occupe de ceux des caractères des choses d'art, qui s'avèrent liés par des liens profonds au centre L de ces choses.

Naturellement, il ne s'agit pas de perdre son temps à collectionner des caractères exprimables en termes de sciences, qu'on aurait bien cueillis sur les choses d'art, mais dont aucune méthode ne décèle qu'ils auraient la propriété précédente.

Le présent ouvrage, ainsi que nos ouvrages précédents (1), s'occupe exclusivement de l'esthétique ainsi entendue : celle qui, partie de choses L, entend toujours aboutir à des propositions exprimables en termes de science.

2° L'esthétique ainsi définie se sera détachée de ce que nous appelons métaesthétique, comme la physique s'est détachée de la métaphysique : avec la volonté nette de ne se plus jamais confondre.

Esthétique et métaesthétique ont donc les mêmes objets d'étude. Mais la métaesthétique ne s'inquiète pas de la division du langage en Langage des sciences et ce qui n'est pas langage des sciences. Ni consciemment, ni inconsciemment, les recherches de cet ordre ne s'astreignent à aboutir à des conclusions en Langage des sciences, et par conséquent ne cherchent pas à se donner des méthodes tendant à cette fin.

Comme type de ces recherches de métaesthétique, on peut prendre l'Esthétique de Kant. Entre ce type et le type proposé dans nos ouvrages, le fossé est évidemment profond. Il y a seulement, à l'origine, un point d'union, qui est un même intérêt porté aux choses de cet ordre.

Le choix effectué par plusieurs électeurs. — Nous avons examiné la méthode dans le cas d'un seul électeur.

Si maintenant on désire avoir à la base un choix effectué par plusieurs électeurs, et non par un seul comme précédemment, voyons en quoi cela affecte la méthode exposée précédemment, et qui permet d'aboutir à des résultats en Langage des sciences.

On voit aussitôt que, si l'on suppose les objets lyriques déjà choisis, qu'ils l'aient été par un électeur ou par plusieurs, la même méthode (dans ses grandes lignes) permet d'aboutir à des résultats S (2). C'est pourquoi il valait mieux l'exposer telle

(1) Par exemple notre *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique* (Bibl. de la « Rev. des Cours », Bôivin) et *Introduction à une connaissance scientifique des faits musicaux*. (Blanchard édit.).

(2) Rappelons que S et L signifient « (formulables en) Langage des sciences », ou « ... Langage lyrique ».

qu'elle joue dans le cas le plus simple, celui d'un seul électeur.

Mais il convient d'introduire plus tôt le Langage des sciences, lorsque le choix lyrique a été effectué par plusieurs électeurs. Il convient d'indiquer, en termes S, comment ils ont été choisis eux-mêmes : comment on a formé cette sorte de jury destiné à choisir des choses d'art.

De quelque façon qu'on forme ce jury, il y aura au moins ceci en Langage des sciences, qu'on le composera d'hommes ; et un tel ensemble d'électeurs (ainsi que l'ensemble d'objets qu'ils choisiront) ne sera pas absolument hétérogène, puisqu'il s'agit d'individus très voisins, de la même espèce animale. Le résultat final de la recherche esthétique aboutirait à définir en termes S certains caractères de cette espèce, inobservables ou difficilement observables par d'autres moyens. Par exemple, certaines propriétés d'ordre rythmique.

Cependant, comme dans les recherches d'ordre esthétique et sociologique, les différences entre hommes n'intéressent pas moins que leurs grands traits de ressemblance, on ne peut en général se borner là, et former d'hommes quelconques le jury d'électeurs dont nous avons besoin. Il faut dire comment ces hommes ont été choisis.

1° On peut les avoir choisis par des procédés entièrement S. Par exemple si je choisis au hasard dix hommes, parmi l'ensemble des individus répondant aux caractéristiques suivantes : de sexe masculin, ayant de 30 à 35 ans, nés à Paris, de parents nés aussi à Paris, et de langue française. C'est un peu comme cela qu'on fait les statistiques. Mais, pour certains problèmes, notamment concernant les choses d'art, un système de ce genre peut aboutir souvent à des résultats assez hétérogènes et sans profondeur.

2° On peut aller plus profondément, si les électeurs eux-mêmes sont le résultat d'un choix L. Par exemple, si les membres de notre jury sont Vinci, Dante, etc., et non dix citoyens tirés au sort parmi les inscrits sur le registre municipal, un tel jury de génies peut être plus intéressant pour certaines recherches de l'observateur, et lui procurer des choix de choses d'art plus profonds et plus homogènes.

Seulement, dans ce cas, il importe de pouvoir indiquer en termes S par quelle méthode un tel jury (qui, au fond, résulte d'un choix L) a pu être réuni. Sans cela, le chemin à suivre pour instituer la recherche ne serait pas entièrement définissable en Langage des sciences.

Or, l'obstacle qui apparaît ici, n'est pas d'une nature qui nous soit inconnue. Dans ses grandes lignes, il est précisément du même type que celui que nous avons déjà appris à surmonter. Nous en verrons plus loin des techniques de détail.

Les ensembles d'objets « beaux », relatifs à plusieurs électeurs. — Supposons donc que nous employions simultanément plusieurs électeurs, réunis comme il vient d'être dit. Voyons encore, en lignes générales et en termes de bon sens, ce que devient notre problème.

Il s'introduit seulement un peu plus de complication, mais rien d'essentiel n'est changé.

Précédemment, nous plaçons un seul électeur devant un ensemble de choses : des tableaux d'une exposition, etc. Il choisissait un certain nombre d'objets au sein d'un tel ensemble ; choix effectué pour des raisons non en langage des sciences. Par exemple, l'unique électeur choisissait dans l'ensemble les objets jugés par lui « beaux ».

Si nous avons plusieurs électeurs au lieu d'un seul, nous constaterons que les opinions diffèrent. Ici, on peut suivre deux voies : l'ancienne, qui veut qu'on invite les électeurs à se disputer jusqu'à ce qu'ils se mettent d'accord, ou qui affirme que jusque alors une esthétique scientifique est démontrée illusoire par ces disputes mêmes. Nous proposons ici une autre voie. C'est simplement, d'abord, de constater la dispute, et de voir dans ce fait seulement une vérification de ce qui a été dit plus haut sur le langage. Nous ne sommes pas dans la zone du langage des sciences, mais au pôle opposé à ce langage ; si la dispute porte réellement sur des choses d'art. Donc, a priori non seulement on s'attendait à ce que les opinions divergent, mais encore on est sûr que dans ce domaine elles continueront toujours à diverger.

Après cette constatation, qui, loin de nous troubler nous rassure, parce que pour nous c'est une vérification, nous constatons encore qu'il n'y a rien à changer à la méthode pour l'appliquer au cas présent. Il suffit de prendre les choses telles qu'elles sont, et de bien tenir le fil que nous avons en mains. Le cas présent est seulement un peu plus compliqué que celui que nous connaissons déjà ; mais il n'est pas essentiellement d'une autre nature.

En général, on observe en effet ceci :

Voici une collection d'objets. Un premier électeur appelle « beaux » un certain nombre d'entre eux (ou toute autre étiquette

du même type que « beaux »). C'est l'ensemble des « beaux » relatif à un électeur particulier, le premier électeur.

Nous aurons de même un ensemble relatif au second électeur, et ainsi de suite. Chacun de ces ensembles définira d'une certaine façon le juge qui l'a choisi.

Considérons l'ensemble des objets choisis comme « beaux » par un au moins des électeurs. Nous l'appellerons l'ensemble maximum (relatif au présent jury).

Nous appellerons l'ensemble minimum celui formé des objets tels que chacun d'entre eux ait été désigné comme « beaux » par tous les électeurs formant le jury.

Les ensembles relatifs, d'une part ; d'autre part cette dernière paire d'ensembles que nous venons de définir (dont l'un est le total recouvert par les ensembles relatifs, et l'autre leur partie commune) auront à être étudiés par l'observateur comme il étudiait précédemment l'ensemble relatif à un électeur unique. Ils représentent et analysent le phénomène esthétique qui nous occupe maintenant : autrement dit, ils dessinent tout ce qui, du phénomène, retiendra utilement notre attention. Chacun d'eux a sa signification particulière ; et tous ils ont ce double aspect, d'être à la fois un choix L parmi des objets lyriques, et une sorte de miroir où l'on peut étudier les électeurs qui effectuent ces choix.

L'oscillation du sens. Un nouvel aspect de l'opposition des deux pôles du langage. Considérons l'ensemble maximum et l'ensemble minimum, c'est-à-dire le total et la partie commune des ensembles relatifs à chaque électeur.

Au delà du champ recouvert par le premier, il n'y a pas de problème esthétique (avec les électeurs considérés et les objets proposés à leurs choix). Tout objet extérieur à ce champ n'est choisi par personne comme « beau ».

Considérons l'ensemble minimum : chacun des objets qui le composent est choisi comme « beau » par n'importe lequel des électeurs dont nous disposons. Il y a unanimité de vote.

Remarquons qu'il se peut, n objets étant proposés aux choix de m électeurs, qu'il n'existe pas d'ensemble minimum (qu'il soit nul). Ce n'est qu'un aspect de ce fait qu'on peut très bien, en Langage L, ne pas être tous d'accord. Mais, en général, il existe un ensemble minimum, une zone très restreinte où il y a unanimité. Il faut préférer, au moins au début des recherches, les cas où un tel ensemble existe. Son existence traduit cet autre aspect du Langage L, c'est que dans une certaine mesure seulement il per-

met tout de même un certain accord entre les hommes : puisqu'aucune partie du langage total n'est telle qu'elle ne serve jamais à traduire une compréhension et une entente entre hommes. Sans quoi il n'y aurait pas du tout de langage utilisable pour les échanges humains, hors de ce domaine étroit que nous avons appelé le Langage des sciences. Tout adjectif tel que « beau » ne pourrait jamais servir à une communication entre hommes.

Nous appellerons oscillation la différence entre cet ensemble maximum et cet ensemble minimum : entre l'ensemble contenant tout ce qui a été jugé « beau » par un électeur au moins ; et l'ensemble contenant ce qui a été jugé « beau » par tous les électeurs unanimement.

Cette notion permet de mettre en lumière une nouvelle opposition des langage L et S ; ou plutôt elle traduit dans quelle mesure on s'accorde au moyen de l'un et de l'autre.

En effet, supposons que l'ensemble proposé au choix des électeurs soit des échantillons de divers corps simples, et qu'on demande à chacun d'apporter ce qu'il juge être du soufre. S'ils sont des chimistes, c'est-à-dire des gens qui entendent ce qu'on vient de leur dire en Langage des sciences, et s'ils sont outillés pour pouvoir répondre, ils choisiront tous les mêmes choses. L'ensemble maximum et l'ensemble minimum précédemment définis coïncideront (et avec eux coïncideront aussi tous les ensembles relatifs). Ici, l'oscillation sera nulle, toujours.

Prenons un autre exemple : voici une statuette nègre, en bois. Si on consulte plusieurs électeurs sur l'application possible, à la statuette, de la phrase « cette chose est belle », telle que chaque électeur l'entend, ici aussi on peut se trouver en présence des deux ensembles précédents (formés, cette fois, d'électeurs), avec une oscillation non nulle (dès qu'il y a assez d'électeurs pour qu'il y en ait d'opinions différentes). Mais s'il s'agit d'une phrase en Langage des sciences, telle que « cette chose est en bois », l'oscillation est toujours nulle (sauf s'il y a erreur, que l'on corrige).

Ceci traduit seulement, avec précision, le fait qu'en langage lyrique on ne peut pas s'entendre tout à fait, mais dans une certaine mesure seulement, d'ailleurs variable suivant le moment et les individus ; tandis qu'en Langage des sciences, et là seulement, il y a moyen de s'entendre toujours.

Cet exemple montre que les éléments d'analyse que nous venons de définir, et qui permettent d'arriver à la précision en ces domaines, ont d'ailleurs un sens pratique immédiat et très simple. Ils montrent aussi, une fois de plus, combien le pivot de tout ce

qu'on peut dire en esthétique de net, de positif, dérive des remarques faites sur le rôle du Langage des sciences au sein du langage total.

Les statistiques. — Les considérations précédentes permettent, tout en se livrant à des opérations d'ordre scientifique, de mordre plus profondément dans le domaine esthétique que ne le font d'ordinaire les statistiques.

Une statistique apparaît une opération très scientifique, parce qu'on y compte des voix et par suite qu'on obtient des chiffres : or, une fois des chiffres obtenus d'une façon quelconque, on peut jongler avec eux de n'importe quelle façon, on obtiendra des chiffres encore. Il semble qu'on fasse de la science.

Seulement, si on a devant soi, incontestablement, des chiffres ; il arrive le plus souvent, soit qu'on ne sache pas très bien ce qu'ils représentent, soit qu'ils aient été recueillis à l'extrême surface du problème esthétique sans pouvoir s'emparer des centres qui le commandent.

Supposons par exemple que nous veuillions, comme cela a été fait, trouver une base scientifique à l'étude de ce phénomène, Goethe, en prenant les voix de ceux qui en ont parlé. On a beau compter, et trouver des chiffres : on ne sait pas ce qu'ils représentent, si un tel suffrage universel risque de mettre dans la même balance un électeur comme d'Annunzio ou Wagner, et plus d'un critique qui peut-être n'entend rien à ces choses, et exprime une opinion faite de mensonges alimentaires ou *ejusdem farinae*.

Bref, et en grandes lignes, le danger des statistiques est de croire qu'il y a science dès qu'il y a chiffres, même si on ne sait pas dire en Langage des sciences comment ces chiffres ont été obtenus, et ce qu'ils prétendent dénombrer ou mesurer. Il faut, au contraire, pouvoir satisfaire aux deux conditions suivantes : 1^o que les procédés aboutissant aux chiffres soient descriptibles en termes de science ; 2^o qu'on soit sûr de pénétrer vraiment et d'une façon méthodique dans le phénomène esthétique ; et non qu'on en recueille, en quelque sorte, les racontars de la loge ; ou un mélange hétérogène et impossible à séparer de choses esthétiques et non esthétiques, ou cueillies à l'extrême surface du problème esthétique (1).

(1) Voir Servien, *Sur les propositions d'histoire littéraire qui peuvent être établies au moyen de fiches* (Rev. des Cours et Conférences, 30 mai 1929).

Moyen de donner aux statistiques et la forme S, et la substance L.
— Au moyen des voies esquissées plus haut, on peut éviter ces inconvénients en question.

Nous avons vu qu'il nous restait à exprimer en Langage des sciences, comment on réunit les électeurs appelés à choisir les objets lyriques ; quand ces électeurs sont au fond élus et liés entre eux par un choix L, dont l'effet est d'assurer une vraie substance et une certaine homogénéité aux résultats à atteindre.

On y arrivera sans peine en combinant entre elles les méthodes précédentes : la méthode de l'électeur unique, qui nous a montré déjà comment on peut jeter un pont pour franchir la transcendance reconnue entre les deux pôles du langage ; enfin l'utilisation des ensembles que nous venons de définir, instruments précis d'analyse des divergences d'opinion caractérisant la zone L.

Bref, nous avons à étudier S des ensembles résultant d'un choix L. Ce choix peut avoir été effectué, soit par un électeur unique, soit par un jury d'électeurs. Dans ce dernier cas, celui dont nous nous occupons maintenant, il faut encore indiquer S comment ce jury a été choisi.

On a pu réunir des électeurs comme le font les statistiques : par exemple, prendre pour électeurs tous les étudiants qui suivent un certain cours. Le mode de désignation de ce jury est alors en Langage des sciences, et très net ; mais le jury ainsi obtenu peut avoir une homogénéité assez lâche, les résultats de son choix pourraient se trouver, par rapport à certaines questions, trop disparates. Dans ces cas il pourrait y avoir peu d'intérêt à rechercher les caractères S d'un ensemble ainsi formé. Cependant, même dans ce cas, on fouillera plus profondément le phénomène esthétique, si on l'analyse au moyen des ensembles définis plus haut ; et notamment si on s'assure qu'un ensemble minimum existe, sorte de témoin de l'homogénéité.

Mais l'homogénéité pourra être augmentée, si le jury même qui effectue ce choix a été réuni par des procédés tendant précisément à augmenter cette homogénéité. On peut envisager divers moyens pour arriver à ce résultat. Chacun aura sa signification propre qu'il conviendra de mettre en lumière. Mais tous auront ce caractère de résulter d'une combinaison des méthodes indiquées plus haut ; et de permettre, en taillant vraiment dans de l'étoffe L, d'indiquer S comment on peut s'y prendre.

Les électeurs formant le jury peuvent avoir été tous choisis par un électeur unique, qui les reconnaît aptes à effectuer le genre de choix qu'on leur demandera. Il peut choisir d'emblée, ou au sein d'une liste déjà formée. Par exemple, il peut avoir

choisi uniquement parmi des personnes célèbres pour leur compétence dans un certain domaine. Le fait qu'un électeur unique choisit, permet d'éviter le disparate : car on peut être célèbre pour bien des raisons, et Béranger ou Casimir Delavigne étaient célèbres comme grands poètes en même temps que Lamartine. D'autre part, d'avoir choisi parmi une liste de célébrités, fait qu'un tel jury, bien homogène puisque choisi par un même électeur probe, a cependant aussi a priori une importance plus universelle. On peut élargir encore les choix précédents, en procédant par itération. De la même façon dont un électeur en choisit plusieurs, chacun de ces derniers en choisit d'autres encore. (Ceci reflète seulement ce que nous faisons tous les jours. Par exemple, nous choisissons un nouveau livre pour l'acheter, soit parce qu'en le feuilletant nous-mêmes chez le libraire ou chez un ami, nous l'avons trouvé séduisant, soit parce qu'il nous a été recommandé par des personnes que nous jugeons capables de bien choisir.)

Enfin, un groupe d'électeurs, choisis d'une façon quelconque S ou L, peut choisir les membres du jury qui nous est nécessaire, soit parmi eux-mêmes, soit parmi un autre groupe d'hommes, par le procédé de l'ensemble minimum.

Bref, l'homogénéité L d'un jury est assurée et augmentée par l'utilisation ou la combinaison de ces procédés : le choix effectué par un lecteur unique, la considération de l'ensemble minimum. On arrive ainsi au but : tailler en pleine étoffe L, en indiquant S comment on s'y prend ; tout en restant tout près du simple bon sens, de procédés souvent familiers, comme on l'a vu.

Un procédé simplifié et très maniable, reposant au fond sur les bases précédentes, a été un de nos moyens d'aborder l'étude des rythmes, dans l'esprit de l'« esthétique » telle que la définit le présent ouvrage. Les échantillons lyriques recueillis, et dont il s'agissait d'analyser en termes S la structure sonore, étaient choisis de deux façons : 1^o soit par un électeur unique A ; 2^o soit par divers électeurs choisis par le même électeur A parmi des personnes connues ou célèbres pour leur compétence. Le premier procédé permet de diriger l'étude, plus librement, plus méthodiquement ; c'est presque de l'expérimentation. Avec le second, on est bien obligé de prendre ce qui se trouve, et de ne poser aux grands noms du passé que les questions auxquelles ils se trouvent avoir répondu ; c'est seulement de l'observation. Néanmoins, ce deuxième procédé contrôle la généralité, l'intérêt des résultats trouvés au moyen du premier. Une confirmation de cet intérêt résultera finalement de l'étude S elle-même ; lorsqu'on arrive à découvrir que certain S caractérise simultanément tous ces échan-

tillons, qu'ils proviennent de l'une ou de l'autre de ces cueillettes (1).

La divergence des opinions. — Considérons une classe d'objets, et au sein de cette classe les ensembles particuliers résultant chacun du choix d'un électeur. L'ensemble relatif à un premier électeur, celui relatif à un second, etc., ne coïncident pas nécessairement. Cette divergence d'opinions fait que la pensée d'une esthétique scientifique fatigue aussitôt l'esprit et semble une illusion. Or, elle n'est qu'un fait comme un autre, et on peut en entreprendre l'étude S. Même sans creuser beaucoup, on aperçoit la signification et l'intérêt de cette étude des ensembles relatifs.

L'étude en termes S de l'ensemble relatif à un électeur particulier, constitue un mode d'étude de cet électeur lui-même. Cette étude peut sembler trop particulière et peu intéressante, lorsque tel est aussi l'électeur étudié ; on cherchera de préférence à prendre pour objet d'étude, si l'on veut, un « surhomme », un « homme représentatif », un « héros ». Mais en général un homme quelconque est l'image de bien d'autres, et souvent de l'espèce elle-même, et parfois des êtres vivants. « Le sot projet qu'il a de se peindre » (2) ne semble pas si sot que cela, et on peut étudier sur un seul homme l'anatomie de tous les hommes. Si la recherche est profonde (et le chemin que nous suivons va chercher l'homme dans ses préférences les plus profondes) on n'a pas à craindre beaucoup l'écueil de l'individuel : on rencontre le type.

Si maintenant l'on considère simultanément les ensembles relatifs aux divers électeurs, et s'ils divergent nettement, on peut être sûr que chacun de ces types représente beaucoup d'hommes : « familles d'esprits », races, nations, ou autres groupements plus ou moins profonds. Les ensembles relatifs qui divergent, opèrent la classification de ces groupements ; ils nous permettent de les regarder en profondeur, avec le souci et la possibilité d'y saisir des résultats en termes de science.

A titre d'application, voyons ce que devient le problème de la valeur, de ce point de vue. La préférence, le « goût », « l'idéal de beauté » représenté par un de ces ensembles relatifs, — peut être considéré comme valant ce que vaut l'échantillon humain correspondant à cet ensemble, lorsqu'on le compare à l'échantillon humain correspondant à tel autre ensemble relatif. Déterminer la

(1) Voir notamment *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique*, 187-194.

(2) Pascal, *Pensées* (à propos de Montaigne).

valeur d'un type de « goût », d'un « idéal de beauté », revient à déterminer la valeur du type humain correspondant, relativement à un autre type. Ce point éclaire bien le fait qu'esthétique, sociologie, etc., forment un groupe lié au sens défini par nous précédemment (1). On peut d'ailleurs attribuer à la notion de valeur un contenu S : par exemple au moyen du concept de lutte des espèces. On peut lui attribuer un contenu L : et alors, nous le savons maintenant, il n'y a pas lieu de disputer, mais d'appliquer une seconde fois les méthodes précédentes.

(A suivre.)

(1) *Revue des Cours et Conférences*, 30 avril 1932.

Soutenance de thèse

LA VIEILLESSE DE CHATEAUBRIAND (1)

par Marie-Jeanne DURRY.

Les hirondelles sont un des thèmes mélodiques de Chateaubriand ; il semble qu'il y ait une sorte d'alliance entre lui et elles : des mortes eaux de Combourg jusqu'à l'hôtel de l'ambassadeur à Londres, elles sont comme des jalons poétiques qui aident l'homme, puis le vieillard à cette résurrection du « temps perdu », essence de toute grande œuvre. Par un jour de printemps, le 2 juin 1833, la dernière venue, celle qui les résume, et les rappelle toutes, vint entretenir Chateaubriand à Bischofsheim ; comment ne pas voir là, avec M. Baldensperger, un charmant présage et comme une récompense ? C'est à un jour près, un siècle plus tard, le 1^{er} juin 1933, que M^{me} M.-J. Durry a soutenu sa très belle thèse sur Chateaubriand et, entrée à 1 h. 1/2 dans la salle Louis-Liard, en est sortie à 6 heures, Docteur avec la mention la plus haute : « très honorable à l'unanimité ». La salle avait à l'avance jugé comme le jury et rien qu'à voir la brillante diversité des femmes et des hommes qui la peuplaient (le mot n'est pas vain), l'on imaginait, outre cette qualité inanalysable qui s'appelle le charme, les différentes beautés pour qui chacun était venu. Erudition minutieuse et avertie de ces 600 pages (les notes et références étant, pour alléger la lecture, rejetées dans le second volume), beauté chantante de beaucoup de phrases, les membres du jury ont relevé et loué tout cela jusqu'au tact avec lequel M^{me} Durry, se mouvant dans des textes d'une hardiesse inouïe, a parlé du vieillard qui n'avait pas « renoncé ». Entreprenant de comprendre et de nous mieux faire comprendre

(1) Thèse principale : *La vieillesse de Chateaubriand*. 2 volumes in-8°, de 600 et 542 pages. Thèse complémentaire : *En marge des Mémoires d'Outre-Tombe*. (Fragments inédits) 1 volume in 8° de 172 pages. Aux Editions du Divan.

un grand voyageur de cette terre, M^{me} Durry s'est faite voyageuse ; « chevalière de la vieillesse », elle a suivi le « chevalier du malheur » sur les routes d'Europe ; elle connaît ce dont elle nous parle. On le voit, lorsque d'une voix nette, « prenante », elle commence d'exposer à M. Gaiffe, rapporteur, le destin qui a mis dans ses mains les *Fragments inédits* qui composent la thèse complémentaire. Destin aidé par une sympathie essentielle, agissante : celle de la comtesse de Durfort à Combourg même, sous un ciel sans quiétude, dans la retraite de *René* dont M^{me} Durry parle avec émotion et humour. « A un lourd anneau on raconte que jadis, un seigneur de Chateaubriand attachait sa femme infidèle ; on raconte aussi que l'anneau fatal servait simplement à attacher les cordes qui descendaient les tonneaux à la cave. » Elle expose le plaisir de dépister ces inédits précieux où se lisent quelques musiques de phrases, quelques grandes idées abandonnées ou reprises autre part. Elle met à part la protestation hautaine et désabusée (p. 54) de Chateaubriand contre une publication fragmentaire ou tronquée de ses *Mémoires*, et surtout le morceau final (p. 151), variante de l'*Essai sur la Littérature anglaise*, que Chateaubriand appelle « Question relative au progrès futur des Lettres » et qu'impitoyablement, selon la vraie pensée de l'auteur, M^{me} Durry intitule : la Décadence des lettres. Avec une superstition, un respect scrupuleux. M^{me} Durry a publié « tout le texte et rien que le texte », réduisant le commentaire au strict nécessaire, le condensant en avant-propos rapides, substantiels, puis s'effaçant derrière l'œuvre commentée en même temps qu'elle laisse le lecteur dans un tête-à-tête plus sincère avec l'auteur. L'intérêt des variantes ? Quand M. Gaiffe, après avoir fait avec amusement et sympathie la biographie de la candidate, le lui demande, elle l'explique par des exemples, montrant ici l'oscillation de la pensée, ici un compromis entre l'amertume et la sincérité, là une note plus belle qui surcharge une des portées, et une seule. M. Michaut conclut ; il reproche avec indulgence un peu de rigueur « janséniste » à cette publication.

A 3 heures commence l'exposé de la Thèse principale dont M. Hazard est rapporteur et dédicataire. Pour définir l'auteur des *Natchez*, on use souvent d'images empruntées au monde des sons. Autant qu'une sorte de *Symphonie héroïque* ou de *Symphonie inachevée*, la vieillesse de Chateaubriand a été la *Sonale appassionata* : un des mérites de M^{me} Durry a consisté à le faire sentir et à le prouver. Que connaît-on au fond de ces pathétiques dix-huit dernières années ? L'on vit dans la plupart

des cas sur quelques images conventionnelles : un homme acariâtre et glacé, une vieille femme idolâtre, un causeur adossé à une cheminée, tel Anatole France chez M^{me} de Caillavet, ou le nabot assis à sa table qu'a décrit Vigny dans son amertume de candidat. M^{me} Durry, après s'être rituellement excusée d'avoir attaqué un aussi grand sujet, le dit bien : ces années n'ont tenté personne. Sans doute, il y a le livre de Biré : *Les dernières années de Chateaubriand*, mais son sous-titre : *sa correspondance de 1830 à 1848*, en explique et restreint la portée. Cette vieillesse, pour simple et nue qu'elle paraisse, n'a été à proprement parler ni un déclin ni une apothéose, mais un champ de bataille. M^{me} Durry, parlant d'elle, dit son désir et la difficulté de concilier l'esthétique formelle et les nécessités scientifiques d'une thèse ; elle justifie ainsi son plan et son dessein qu'elle va développer durant trente-cinq minutes avec une passion retenue qui emporte l'adhésion et ne permettra pas de très grosses critiques quand la candidate, son exposé fini, sera obligée de se défendre contre les « armes mouchetées » que lui annonce le Président.

M^{me} Durry a divisé son ouvrage en trois parties : la première enserme les années 1830-1833 ; Chateaubriand, son rêve de légitimité mort avec la révolution de Juillet, s'y dépense malgré tout plus que jamais en une action politique noblement vaine et nécessaire, accomplit son célèbre voyage à Prague, se présente à la députation, se fait arrêter, tonne en des brochures autant pour leurrer son goût des orages et de l'action que pour exorciser l'adversaire. Il a 65 ans. Mélancolique été de la Saint-Martin, ces trois années vont faire place à celle qu'on élude, mais ne trompe pas : la véritable vieillesse. Cependant, comment peut-on déterminer la vieillesse d'un homme ? Le jeune homme pessimiste de *l'Essai sur les Révolutions* a toujours été vieux ; le vieil auteur des extraordinaires *Mémoires d'Outre-Tombe*, à la fois corrosif et lyrique, est resté jeune jusqu'à la dernière minute. Comment peut-on déterminer la vieillesse d'un homme ? Il y a pour celle-ci une démarcation très nette, ce que M^{me} Durry appelle une « ligne de partage des eaux » : les démissions après juillet 1830. En refusant de prêter serment, en se démettant de sa charge de pair, et de ses fonctions de ministre d'Etat, Chateaubriand « donne lui-même la main à cette œuvre de dépossession dont le dernier acte est la mort ».

De 1833 à 1848 où le rideau se baisse, sa vie est presque immobile : ainsi avec un arbitraire intelligent, M^{me} Durry sépare-t-elle l'homme public et l'homme privé pour étudier d'abord, dans une *seconde partie*, le rôle politique de Chateaubriand ou

ce qu'il en reste après 1833 : de petites intrigues, des démarches théâtrales parfois, mais dominées par un hautain et méditatif arbitrage politique entre passé et avenir, entre la légitimité qui a son cœur et la république qui sollicite son intelligence, enfin entre les partis qui le respectent ou le flattent. Le lion mourant peut encore donner un dernier coup de patte : qui sait pour qui ?

La troisième partie est « de l'homme même ». M^{me} Durry entreprend de le replacer dans le décor de sa vie, au milieu de ses amis et de ses ennemis, de ses idées et de ses craintes, de ses jours de glace et de ses jours de flamme (oppositions, contradictions qui ne sont pas forcées puisqu'elles sont le fond même de cette vieillesse), montrant les rapports réciproques de l'homme et de l'œuvre, l'homme écartelé entre ses souvenirs et l'appréhension du néant à venir, absorbé enfin par cet outre-tombe et préoccupé d'y connaître cette vie au second degré qui est la création littéraire rebondissant de génération en génération future. Même le *Congrès de Vérone*, oui, même *la Vie de Rancé* ne sont plus que des chapitres détachés des *Mémoires d'Oulre-Tombé*. L'on songe à la très belle phrase sur Napoléon à Malmaison, près de quitter la France pour Sainte-Hélène : « Sur les canaux ne voguaient plus les cygnes noirs, la cage n'emprisonnait plus les oiseaux des tropiques : ils s'étaient envolés pour aller attendre leur hôte dans leur patrie ». Comme eux, les grands « thèmes » qui ont nourri et rempli la vie de Chateaubriand le précèdent dans sa vraie patrie, dans cet ouvrage qui ne doit paraître qu'après sa mort. L'idée de cette mort et l'idée de Dieu s'emparent peu à peu, pied à pied, de ce cœur orgueilleux ; la seconde n'est que le remède à la première, remède « héroïque », remède désespéré et suprême contre l'atroce néant, car l'amour, le pouvoir d'aimer ne laissant que l'obsession charnelle, se retirent inéluctablement de celui qui en a soif plus que jamais et qui leur tend les bras au long des trois mille pages des *Mémoires*, au long de *Rancé* même où il confesse des passions qu'il n'avait jamais avouées nulle part. Non, ce n'est pas Chateaubriand qui aurait écrit « ces deux enfants divins, le désir et la mort ». Pour lui, l'un a toujours été l'antidote de l'autre. Il semble qu'il pense : « Tant que l'amour m'habitera, je ne puis mourir ». Hélas ! « les orages désirés » ont disparu derrière l'horizon. Ainsi, dans les pages écorchées, d'une beauté atroce, que l'on a nommées *Amour et vieillesse* ou *La confession délirante* (c'est une longue controverse), il se rappelle et appelle l'amour comme un homme dans le noir.

Il lui faut se raccrocher : comme Gœthe, après Ulrique, aime

la musique des sons, l'amoureux de l'Occitanienne aime plus que jamais la musique des mots. Ce n'est pas suffisant, et la bouée que Werther pacifié cherche dans l'étude panthéiste des végétaux et des minéraux, le vieil homme qui « ne peut vieillir et vieillit toujours » la trouve dans la course à Dieu.

Il est de plus en plus lui-même, les cordes tendues jusqu'à ce qu'elles se brisent, dans sa ligne politique, dans ses foucades de gaité (dont on ne parle pas assez), dans sa tristesse surtout, qu'elle soit amertume sarcastique, qu'elle soit mélancolie physique ou surtout angoisse pénétrante et poignante d'un vieillard gêné, pauvre d'amour et frénétiquement désireux d'amour, traqué enfin par les nouvelles générations dans sa conception de la beauté et qui a peur de se sentir littérairement dépassé. Toujours, il a été nihiliste, il a bâillé que sa vie n'était qu'un désert : soudain il est au bord de ce désert et il souffre. Il n'a pas renoncé à arranger sa vie : n'y voyez pas vanité, mais angoisse ; « pour ressembler dans la vie le moins possible au mort que l'on sera, il faut se persuader que l'on est tout, que l'on a été tout ». Cependant, il est plus vrai que jamais, il en dit de plus en plus sur lui, et tout de lui, même la beauté de ses phrases nous atteint davantage. Pour tout dire, il est lui-même à son paroxysme, dans ses idiosyncrasies, dans ses contradictions et ses souffrances, vieillard prodigieusement vivant qui réalise ce paradoxe tragique : « un homme qui veut à la fois tout rejeter et tout retenir ».

Après ce long exposé, que nous avons essayé de ne pas trahir, M. Michaut prend le premier la parole et rend une fois encore hommage à l'art et à la science de cette thèse.

M. Hazard rassure aussi la candidate : même dans ses critiques (il note un ou deux endroits où le lyrisme généralement tout intérieur de l'ouvrage devient un peu extérieur, quelques points où la luxuriance des documents et des détails tend à la surabondance), il ne sera, dit-il avec un affectueux humour, que « l'esclave derrière le char du triomphateur ». Un débat s'engage entre M^{me} Durry et lui sur la médiocrité des poésies de Chateaubriand, y compris *Moïse*, tragédie en cinq actes ; « peut-être, souligne-t-elle, faut-il des années de rythmes en prose pour préparer l'esprit au rythme du vers ». Mais Rousseau était déjà venu...

M. Baldensperger déclare avec esprit qu'il a commencé par le deuxième volume, celui qui contient les notes et les références ! Il se fera l'avocat du diable ; il indiquera en quoi Chateaubriand peut ne pas satisfaire, et, puisqu'il est tant d'angles sous lesquels il est loisible d'envisager un sujet, il remonte brièvement

la vieillesse et élève sur certains points une nouvelle et brillante construction.

Enfin, M. Pouthas prend la parole. Il reprend la thèse du point de vue historique. Examinant le rôle politique de Chateaubriand, il en réduit la portée ; les Bourbons, dit-il, au fond, l'estimaient peu et il y a bien des chances s'ils étaient remontés sur le trône pour qu'ils ne l'eussent pas élevé au sommet du pouvoir. M^{me} Durry l'accorde pleinement, mais revendique l'importance de ce rôle sur le plan de la pensée, soulignant l'influence et l'autorité de Chateaubriand dans tous les partis : on l'écoute : on l'invoque ; pendant qu'il est dans le coma, en juillet 1848, un jeune homme, Roger de Beauvoir, implore de ce vieillard de 80 ans un seul mot en faveur de la République.

* * *

La délibération du jury dura 30 secondes. La carrière du livre commence : il a, si l'on peut dire, « réhabilité » la vieillesse de Chateaubriand. Jamais le vieil enchanteur n'a été plus maître de ses enchantements et n'a mieux su nous les imposer. Michelet parle (la thèse le porte en épigraphe) du « grand supplice qu'on appelle la vieillesse » : c'est bien le miracle de Chateaubriand et de son génie que d'avoir transmué en tant de phrases savamment, sensuellement vivantes, ce long hurlement à la mort que fut sa vieillesse.

JACQUES HENRI BORNECQUE.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

Bibliographie

FÉLIX RAVAISSON : **Testament philosophique et fragments** (1) *présentés de la notice lue en 1904 à l'Académie des sciences morales et politiques* par HENRI BERGSON.

Texte présenté, revu et augmenté d'incédits, par CH. DEVIVAISE, professeur agrégé de philosophie.

Le *Testament philosophique* nous transmet, après la mort, le dernier message d'un des grands esprits du XIX^e siècle.

Ce *Testament* n'a pas été écrit par RAVAISSON tel qu'on le présente aujourd'hui au lecteur, mais reconstitué à partir des nombreux fragments qui ont été recueillis sur sa table de travail.

Désireux d'honorer une chère mémoire, pieusement fidèle à la lettre et à l'esprit des fragments, ainsi qu'aux intentions de l'auteur, M. Xavier Léon a donné une première version du *Testament* dans la Revue de Métaphysique et de Morale de janvier 1901.

Cette œuvre paraît aujourd'hui, pour la première fois, en volume. Une nouvelle étude des documents utilisés par M. Xavier Léon, et de documents nouveaux, retrouvés depuis lors, et communiqués par des mains obligeantes, a permis à M. Devivaise d'incorporer au texte même d'importants développements et d'y adjoindre de nombreuses notes susceptibles d'éclairer le lecteur.

Le *Testament philosophique* est une des plus hautes expressions du spiritualisme. La pensée du grand philosophe qui fut en même temps un grand artiste, élève l'âme jusqu'à cette région où l'esprit se trouve à la source même d'une vertu qui, comme disait Descartes, fut connue des Anciens mais trop ignorée des Modernes : la générosité.

Monsieur Bergson a bien voulu autoriser l'éditeur à reproduire l'admirable notice qu'il a consacrée à la vie et aux œuvres de Ravaisson. On ne pouvait souhaiter une plus belle préface pour préparer le public à la lecture du *Testament philosophique* et pour lui faire, d'autre part, éprouver le prolongement d'un élan spirituel.

ANDRÉ BRIDOUX.

J. BENRUBI : **Les sources et les courants de la Philosophie contemporaine en France** (2).

Cet ouvrage, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, est le plus complet qui ait été publié jusqu'à présent sur le mouvement philosophique contemporain en France. Les idées de cent soixante penseurs y sont caractérisées avec plus ou moins de détails. L'auteur renonce à tout exposé d'après les rubriques traditionnelles (théorie de la connaissance, logique, psychologie, morale, esthétique, etc.) et à tout ordre purement chronologique. Il parle plutôt de courants, dans le sens de systèmes de vie, et il en distingue trois : 1^o le positivisme empiristique et scientiste ; 2^o l'idéalisme critique et épistémologique ; 3^o le positivisme métaphysique et spiritualiste. Il s'efforce de caractériser chacun de ces trois courants, à partir de ses sources et dans son développement interne, d'une manière aussi nuancée et aussi impartiale que possible. Il tient compte aussi du mouvement philosophique de la Suisse romande, dans la mesure où les cadres de son travail le lui ont permis et l'ont même exigé. Plusieurs penseurs ont lu et corrigé les chapitres qui les concernent. L'ouvrage sera sans aucun doute pour longtemps un guide utile à l'étude de la philosophie du XIX^e et du début du XX^e siècle.

X. X.

(1) Bibliothèque de Philosophie, Boinin et C^{ie} édit.

(2) Bibliothèque de Philosophie contemporaine, F. Alcan édit.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1932-1933

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Moyen Age et XVI^e siècle.

		Date du N ^o	Page	Tome
<i>Préhistoire littéraire de la France :</i>				
— I.....	<i>G. Cohen.</i>	30 déc. 32,	103,	I
— II. Du latin au roman.....	—	15 févr. 33,	385,	I
— III. La Renaissance carolin- gienne.....	—	30 avr. 33,	129,	II
— IV. La Poésie épique latine...	—	15 juin 33,	424,	II
— V. Le XI ^e siècle.....	—	15 juill. 33,	624,	II
<i>Malherbe et son fils :</i>				
— I.....	<i>R. Lebègue.</i>	15 janv. 33,	193,	I
— II.....	—	30 janv. 33,	312,	I
<i>Lais et romans bretons :</i>				
— I. Les origines.....	<i>E. Hœpffner.</i>	30 juin 33,	481,	II
— II. Le Brut de Wace.....	—	15 juill. 33,	577,	II
<i>Montaigne et La Boétie.....</i>	<i>J. Plattard</i>	30 avr. 33,	97,	II
<i>Montaigne à la Cour.....</i>	—	30 mai 33,	322,	II

XVII^e et XVIII^e siècles.

Jean-Jacques Rousseau :

— I. Années d'enfance et d'ap- prenti-sage.....	<i>A. Feugère.</i>	15 janv. 33,	223,	I
— II. La première conversion..	—	15 févr. 33,	429,	I
— III. La vie errante et la retraite aux Charmettes.....	—	15 mars 33,	638,	I
— IV. La période mondaine; Thérèse Levasseur....	—	15 avr. 33,	66,	II
— V. Le discours sur les sciences et les arts. La réforme morale de Rousseau....	—	15 mai 33,	273,	II
— VI. Le discours sur l'origine de l'inégalité.....	—	30 juin 33,	558,	II
— V. Le séjour à l'Ermitage....	—	30 juill. 33,	708,	II

Rhétorique latine et classicisme français :

— I. Introduction ; Rhétorique et naissance du classicisme.	<i>J. Cousin.</i>	28 févr.	33, 502,	I
— II. Rhétorique et principes généraux.	—	15 mars	33, 589,	I
— III. Rhétorique et tragédie.	—	30 avr.	33, 159,	II
— IV. — — (suite)	—	15 mai	33, 234,	II
— V. Rhétorique et poème épique.	—	15 juin	33, 461,	II
— VI. Rhétorique, poésie lyrique et satire.	—	15 juill.	33, 659,	II
— VII. Rhétorique et apologétique chrétienne.	—	30 juill.	33, 787,	II

Le théâtre d'imagination au XVII^e siècle :

— I. Jean Rotrou.	<i>II. Gillot</i>	15 juil.	33, 577,	II
— II.	—	30 juill.	33, 673,	II

XIX^e et XX^e siècles.*Les réactions de la vie contemporaine sur la littérature :*

— X. La poésie et la vie moderne.	<i>F. Strowski.</i>	15 déc.	32, 71,	I
-----------------------------------	---------------------	---------	---------	---

Les origines littéraires de la France contemporaine :

— I. L'ordre moral.	<i>P. Moreau.</i>	28 févr.	33, 481,	I
— II. L'ordre moral (suite).	—	15 mars	33, 616,	I
— III. La « fin d'un monde ».	—	30 mars	33, 681,	I
— IV. L'« Esprit nouveau ».	—	15 avr.	33, 24,	II
— V. Fin de siècle.	—	15 mai	33, 193,	II
— VI. Fin de siècle (suite).	—	30 mai	33, 371,	II

Le sens probable des « Harmonies » :

— I. Avant la publication.	<i>H. Tronchon.</i>	30 mai	33, 303,	II
— II. L'accueil, les contemporains, la postérité.	—	15 juin	33, 394,	II
— III. Leur valeur ; leur sens vrai.	—	30 juin	33, 518,	II

LITTÉRATURE GÉNÉRALE*Défense et illustration de la littérature :*

— I.	<i>J. Hankiss.</i>	15 déc.	32, 27,	I
— II.	—	30 déc.	32, 128,	I
— III.	—	15 janv.	33, 273,	I
— IV.	—	30 janv.	33, 362,	I

LITTÉRATURE GRECQUE ET LATINE

		Date du	N°	Page	Tome
<i>Tite-Live :</i>					
— I.	Sa vie et son œuvre....	<i>H. Bornecque.</i>	15 déc.	32,	1, I
— II.	Application de la théorie des milieux... ..	—	30 déc.	32,	115, I
— III.	Le moment littéraire....	—	15 janv.	33,	264, I
— IV.	Le sens de la vérité	—	30 janv.	33,	349, I
— V.	Les sources : souvenirs.	—	15 févr.	33,	458, I
— VI.	Les sources : écrivains antérieurs... ..	—	15 mars	33,	628, I
— VII.	Les sources : conséquences entraînées par la façon dont il les consulte....	—	30 mars	33,	746, I
— VIII.	Les intentions morales....	—	30 avril	33,	169, II
— IX.	La représentation des faits : l'impartialité et la rhétorique.....	—	15 mai	33,	253, II
— X.	Les récits.....	—	30 mai	33,	330, II
— XI.	Les discours.....	—	15 juin	33,	444, II
— XII.	Les portraits.....	—	30 juin	33,	512, II
— XIII.	La langue et le style....	—	15 juill.	33,	602, Ii
— XIV.	Résumé et conclusion...	—	30 juill.	33,	728, II

*Etude littéraire de quelques dia-
logues de Platon :*

— I.	Aperçu général de son œuvre.....	<i>A. Puech.</i>	15 janv.	33,	208, I
— II.	Le Charmide	—	30 janv.	33,	303, I
— III.	Le Protagoras.....	—	28 févr.	33,	492, I
— IV.	Le Gorgias.....	—	15 mars	33,	606, I
— V.	Le Phèdre.....	—	30 mars	33,	699, I
— VI.	Le Banquet.....	—	15 avril	33,	56, II
— VII.	Le Phédon.....	—	15 mai	33,	224, II
— VIII.	La République.....	—	15 juin	33,	403, II
— IX.	La République (<i>suite</i>)....	—	30 juin	33,	537, II
— X.	La République (<i>fin</i>)....	—	15 juill.	33,	635, II
— XI.	Le Théétète.....	—	30 juill.	33,	688, II

RELIGIONS ANCIENNES

*Magie et Religion dans la Grèce
antique :*

— I.	Parmi les croyances les plus primitives.....	<i>R. Allier.</i>	15 avril	33,	1, II
— II.	La révolution spirituelle d'Eleusis.....	—	30 avril	33,	110, II
— III.	L'Ophisme.....	—	30 mai	33,	313, II
— IV.	Le culte des images.....	—	15 juin	33,	470, II

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE ET COMPARÉE

		Date du N°	Page	Tome
<i>La légende de la « Morte vivante » :</i>				
— III.....	<i>H. Hauvette.</i>	15 déc.	32, 44,	I
— IV.....	—	30 déc.	32, 157,	I
— V.....	—	15 janv.	33, 237,	I
— VI.....	—	30 janv.	33, 338,	I
— VII.....	—	15 févr.	33, 443,	I
— VIII.....	—	28 févr.	33, 536,	I
— IX.....	—	15 mars	33, 663,	I
— X.....	—	30 mars	33, 709,	I
— XI.....	—	15 avril	33, 84,	II
<i>Romanciers allemands contemporains :</i>				
— VIII. Formation intellectuelle de Wassermann.....	<i>R. Guignard</i>	30 déc.	32, 181,	I
— IX. Wassermann.....	—	30 janv.	33, 370,	I
— X. Wassermann : les romans d'Etzel Andergast.....	—	15 févr.	33, 467,	I
— XI. Les romans de Kafka...	—	28 févr.	33, 563,	I
<i>Poésie moderne aux Etats-Unis :</i>				
— I.....	<i>J. Catel</i>	15 mai	33, 210,	II
— II. Emily Dickinson.....	—	30 mai	33, 345,	II

PHILOSOPHIE

L'Esprit de la philosophie thomiste :

— I. Le thomisme devant la philosophie contemporaine.....	<i>A. Forest.</i>	15 mars	33, 577,	I
— II. L'harmonie des êtres....	—	15 avril	33, 13,	II
— III. La vie de l'esprit.....	—	30 avril	33, 147,	II
— IV. L'humanisme de saint Thomas.....	—	30 mai	33, 357,	II

L'Unité personnelle :

— I.....	<i>P. Salzi.</i>	15 juin	33, 385,	II
----------	------------------	---------	----------	----

ESTHÉTIQUE

Problèmes d'art et langage des sciences :

— IV.....	<i>P. Servien.</i>	15 déc.	32, 82,	I
— V. Le langage lyrique irréductible au langage des sciences.....	—	30 déc.	32, 171,	I
— VI.....	—	28 févr.	33, 552,	I

		Date du N ^o	Page	Tome
— VII.....	—	30 avril 33,	181,	II
— VIII.....	—	15 juill. 33,	644,	II
— IX.....	—	30 juill. 33,	751,	II

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Géographie commerciale et industrielle; la situation économique mondiale :

H. Hauser. 15 déc. 32, 19, I

L'Eglise et la Révolution française :

— IX. Le programme religieux de la Législative.....

A. Mathiez. 15 déc. 32, 56, I

— X. La naissance de la religion révolutionnaire.....

— 30 déc. 32, 144, I

— XI. Le développement de la religion révolutionnaire jusqu'au 10 août 1792..

— 15 janv. 33, 246, I

L'évolution de l'Empire Britannique au XVIII^e siècle :

H. Hauser. 30 déc. 32, 97, I

La vie économique européenne du milieu du XVI^e au milieu du XVII^e siècle :

— I. Les transformations économiques de l'Europe..

H. Hauser. 15 janv. 33, 218, I

— II. Transformations économiques et sociales.....

— 30 janv. 33, 3^o2, I

— III. Le renversement des valeurs sociales ; l'avènement du mercantilisme.

— 15 févr. 33, 418, I

— IV. Les débuts de l'Empire anglais.....

— 28 févr. 33, 531, I

— V. Les débuts de la grandeur néerlandaise.....

— 15 mars 33, 655, I

Les druides, le gui sacré et l'autel de Paris.....

C. Germain de Montanzen 30 mars 33, 673, I

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine :

— I. Sa vie et vue sur son œuvre.....

Ch. Cestre. 30 janv. 33, 289, I

— II. (Suite).....

— 15 févr. 33, 404, I

— III. De quelques défauts d'esprit et de méthode.....

— 28 févr. 33, 519, I

— IV. Les libertés communales, fondement de la démocratie américaine.....

— 30 mars 33, 727, I

	Date	du	N°	Page	Tome
— V. Du pouvoir judiciaire aux Etats-Unis	—	15	avril 33,	45,	II
— VI. Gouvernement fédéral et Gouvernement des Etats.	—	30	avril 33,	121,	II
— VII. Des légistes et de l'aristocratie	—	15	mai 33,	244,	II
— VIII. La Presse	—	15	juin 33,	403,	II
— IX. De l'association politique.	—	30	juin 33,	547,	II
— X. Critique de la démocratie.	—	15	juill. 33,	614,	II
— XI. — — (suite).	—	30	juill. 33,	696,	II
<i>Leçon d'ouverture au Collège de France, du cours de géographie économique et politique :</i>	<i>A. Siegfried</i>	30	mai 33,	289,	II
<i>Histoire économique de l'Allemagne contemporaine :</i>	<i>M. Hermant</i>	30	juin 33,	498,	II

VARIÉTÉS

La Pologne	<i>Em. Bourgeois.</i>	15	déc. 32.	93,	I
Une nouvelle théorie de l'alternance des rimes masculines et féminines dans la poésie française	<i>L. Rudrauf.</i>	30	mars 33,	753,	I

THÈSES

Deux sur la philosophie du Temps, par JEAN GUITTON	<i>P. Mesnard</i>	15	avril 33,	93,	II
Clément Brentano, par R. GUIGNARD	<i>R. G.</i>	15	juin 33,	478,	II
Dix années de la vie de B. Björnson, par J. LESCOFFIER	<i>J. L.</i>	30	juin 33,	573,	II
La vieillesse de Chateaubriand, par M.-J. DURRY	<i>Bornecque</i>	30	juill. 33,	762,	II

BIBLIOGRAPHIE

F. RAVAISSON : Testament philosophique et fragments	<i>A. Bridoux</i>	30	juill. 33,	768.	II
J. BENRUBI : Les sources et les courants de la philosophie contemporaine en France	<i>X...</i>	30	juill. 33,	768,	II



P
Philol.
R

295642

Author

Title Revue des cours, 34², 1953

**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by **LIBRARY BUREAU**

